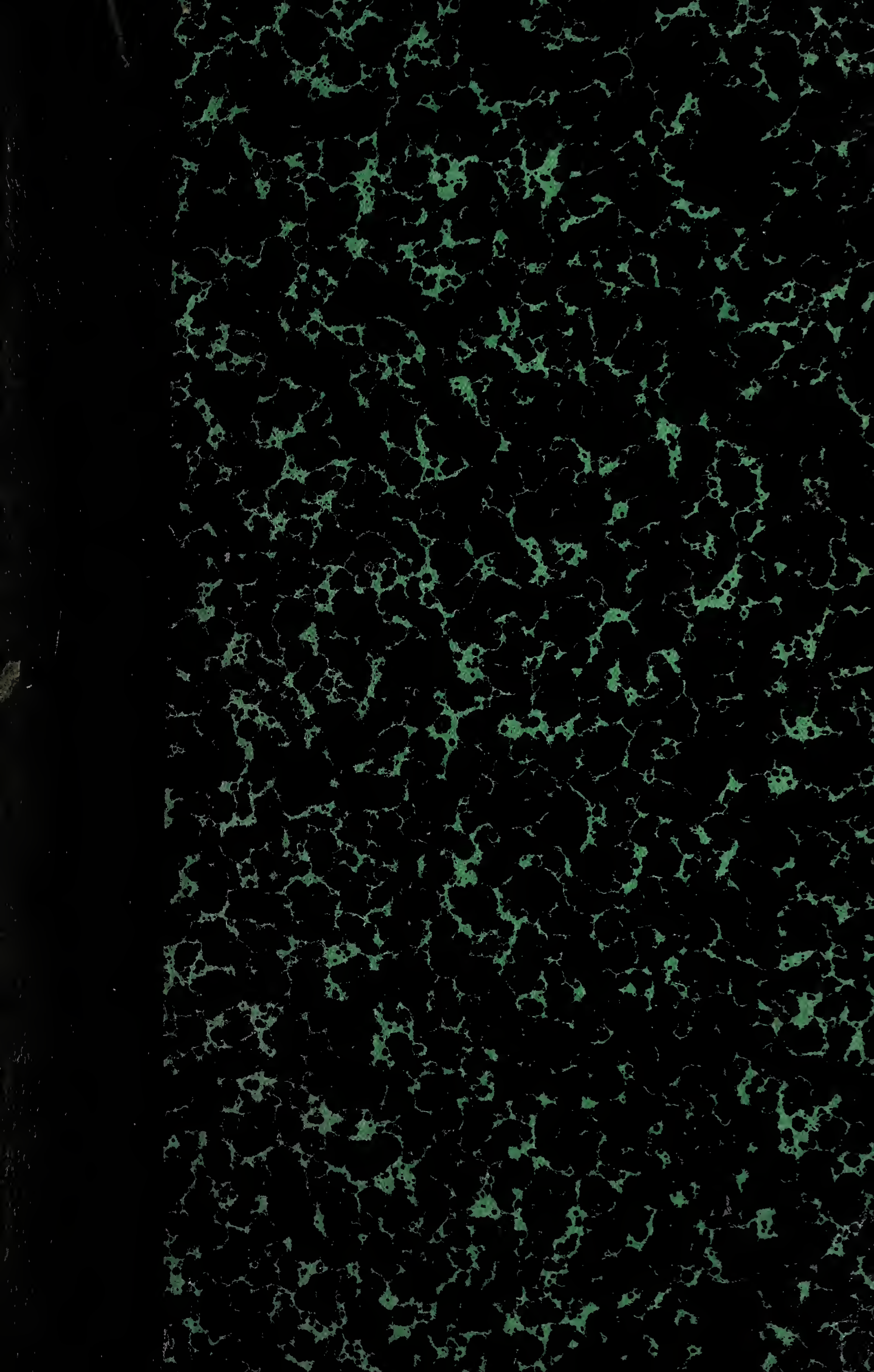
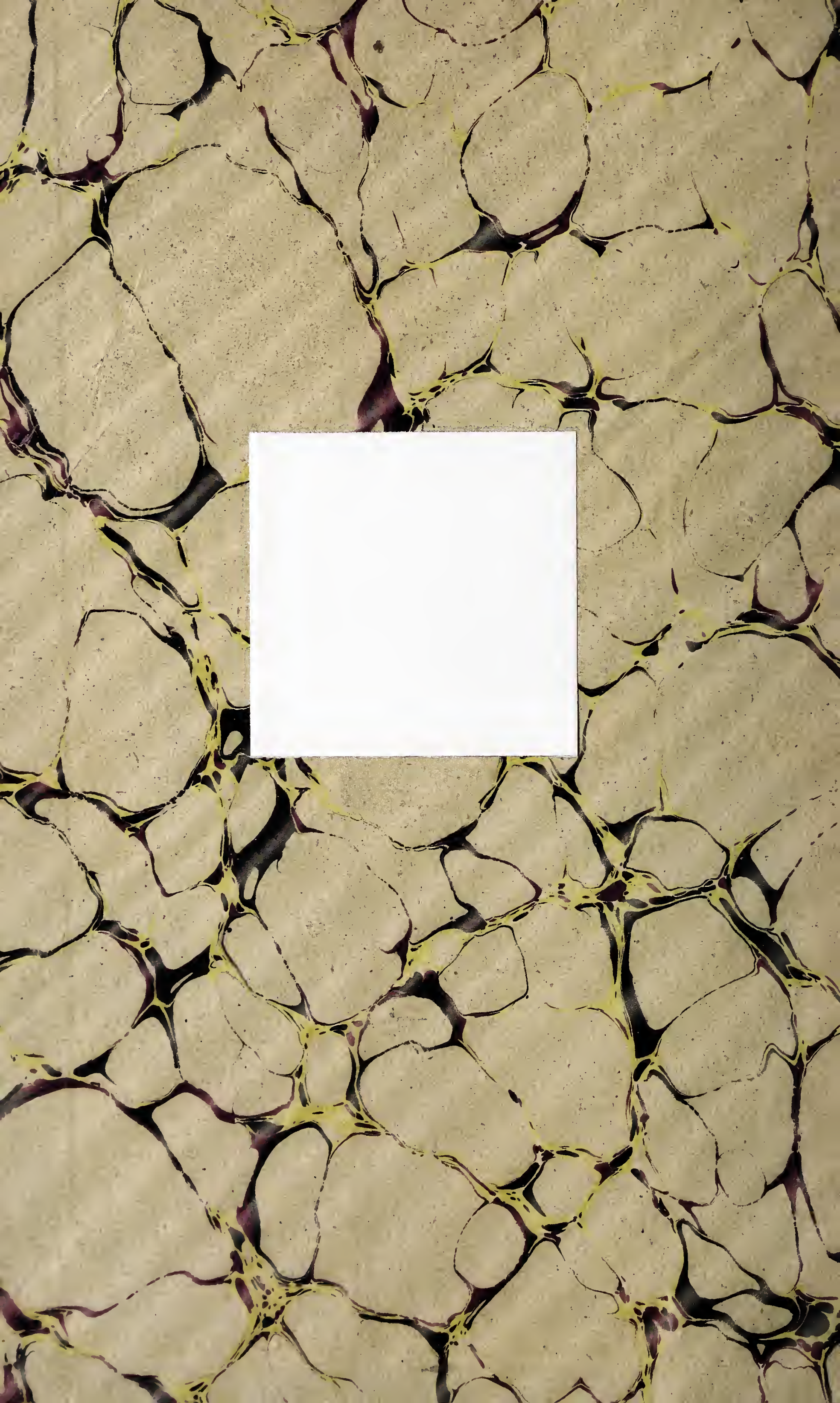
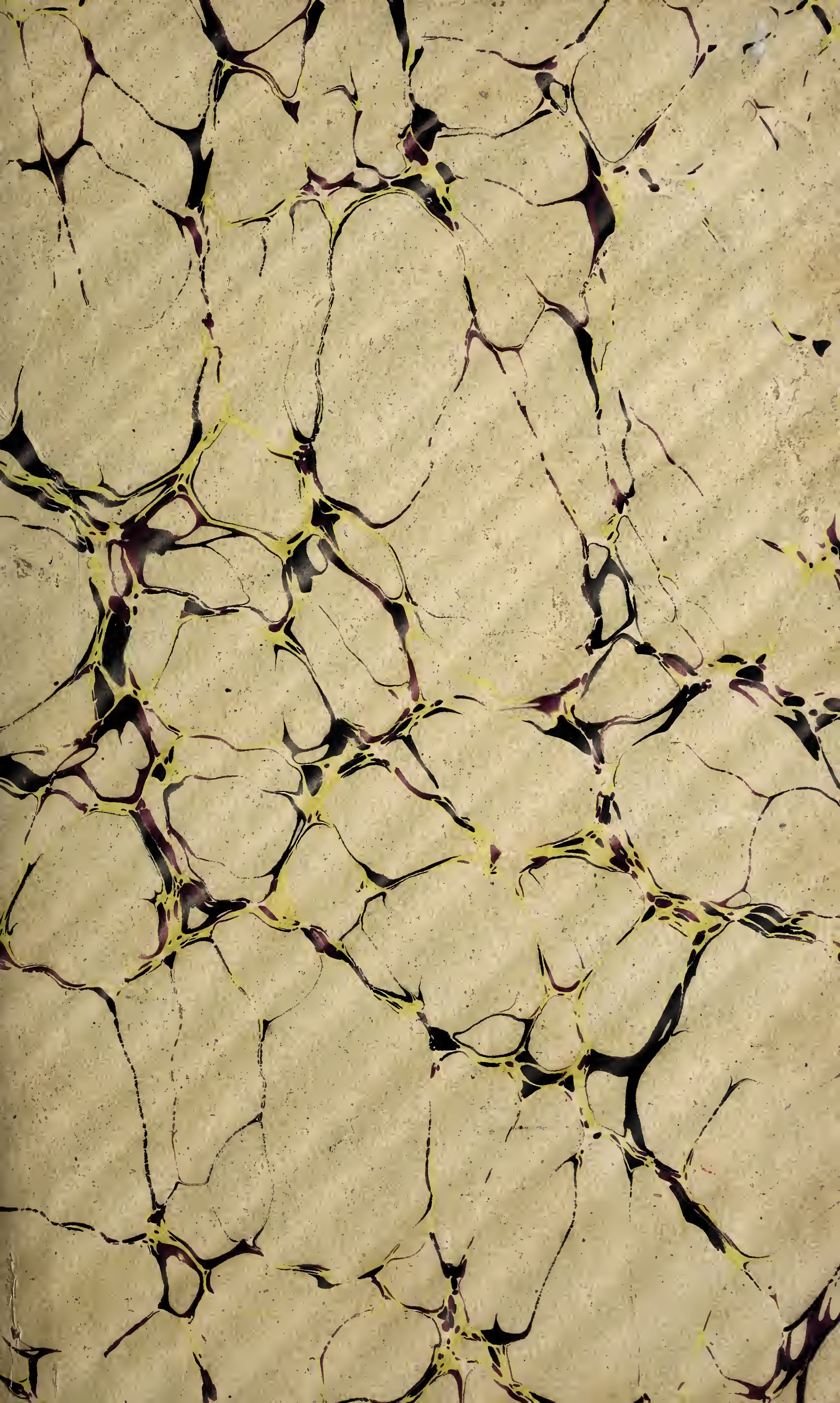






ÉTUDES

PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

TOME 84

PARIS

IMPRIMERIE DE D. DUMOULIN

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

ÉTUDES

PUBLIÉES

PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

REVUE BIMENSUELLE

PARAISSANT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

37e ANNÉE

TOME 84. — JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1900





PARIS

ANCIENNE MAISON RETAUX-BRAY

VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

LETTRES DE T'IEN-TSIN ET DE PÉKIN [1]

« T'ien-tsin (Chine). Jeudi saint, 12 avril 1900.

« J'ai quitté Zi-ka-wei, le jeudi 5 avril, pour aller coucher à Yang-king-pang. Le lendemain, à deux heures, je suis parti seul de *Chang-hai*, embarqué sur le *Hai-ting*, beau steamer de la « China Merchants C° », par un temps assez chaud. Nous étions sept passagers, des Américains, des Anglais et des catholiques allemands de Hambourg, un seul parlant français. A quatre heures après midi, départ. Nous descendons le *Wang-pou* derrière l'*Alba* et le *Liguria*, deux croiseurs italiens.

« Le 7, samedi, au matin, nous pénétrons dans la mer du Japon, remontant droit vers le nord. On a tout amarré à bord, ce qui promet du gros temps. La mer et le vent nous font, en effet, tanguer et rouler.

1. Nous publions ces pages avec le très vif regret qu'elles soient les dernières ou entre les dernières qu'ait écrites leur distingué auteur. Arrivé le 16 avril à Pékin, où l'avait appelé une très gracieuse invitation de Mgr Favier, le P. Louis Gaillard y est mort, emporté en trois jours par une pleurésie, le 13 mai 1900. Il était né à Paris le 14 juillet 1850 ; entré dans la Compagnie de Jésus le 1er octobre 1868, il appartenait à la mission du Kiang-nan depuis le 20 octobre 1885. Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les articles qu'il a plus d'une fois donnés aux *Études*. Il avait entrepris, et déjà bien avancé, croyons-nous, d'autres travaux plus considérables, notamment sur l'archéologie de Nankin : son séjour déjà long en Chine, les voyages qu'il y avait faits, avec son talent d'observation, sa réelle compétence artistique et ses connaissances variées, permettaient d'en attendre des résultats très remarquables. Nous espérons que les fruits de son labeur ne sont pas entièrement perdus par suite de sa mort prématurée. Non moins bien doué du côté du caractère et du cœur que du côté de l'esprit, le P. Louis Gaillard a possédé l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu, en particulier dans cette mission de Chine à laquelle il s'était donné avec tant de générosité et d'abnégation. — Quoique nous n'ayons pas de doutes sur l'intérêt qu'offriront pour nos lecteurs ces pages, écrites de T'ien-tsin et de Pékin à la veille des graves événements qui se déroulent là-bas, il peut être bon de faire observer qu'elles sont extraites telles quelles des lettres écrites par notre regretté collaborateur à son frère, avec l'abandon d'une conversation en famille, sans aucune préoccupation de publicité. *(La Rédaction des ÉTUDES.)*

« Un officier, catholique irlandais, me raconte qu'il a, au dernier voyage, fait enrager des ministres protestants américains, sans éducation ni instruction, voyageant avec leur smalah d'enfants, se plaignant de la nourriture et du service : « Nous disons, en Angleterre, que tout ce qui est pacotille a été fabriqué en Allemagne, *made in Germany*. — Votre religion protestante a été aussi « fabriquée en Allemagne », c'est de la drogue, de la contrefaçon abominables. »

« Tout le monde ici est à l'aise ; on cause joyeusement dans ce milieu cosmopolite et voyageur. Un type américain m'amuse assez, bien que je déteste ce genre vantard, suffisant et sans gêne. Pour lui, il n'y a que « Tchicâgô », et il parle atrocement du nez, en bon Américain de Chicago. Je représente un autre idéal que ces jouisseurs matérialistes, et l'on ne m'en sait pas mauvais gré.

« 9, lundi. — Le temps est brumeux, sans brise trop vive. Le matin, on aperçoit les hautes montagnes de la province du *Chan-tong*, la patrie de Confucius.

« A une heure après midi, nous rasons à cinq cents mètres la pointe nord-est du cap, promontoire où se dresse le phare, un peu au-dessus de la baie où les Japonais ont débarqué pour prendre à revers les forts de *Wei-hai-wei*. C'est aujourd'hui la sphère d'influence anglaise. Plus à l'ouest, l'on nous indique la direction de *Kiao-tcheou*, où se sont installés les Allemands.

« Vers une heure et demie, nous abandonnons la route nord pour marcher N. 60° ouest. Puis, pluie fine, vent est, temps plus frais. On a mis les trois voiles pour appuyer le bateau et l'empêcher de trop rouler, la nuit et le jour précédents. A deux heures nous sommes devant les collines de *Wei-hai-wei*, bien en vue, et marchons vers *Tche-fou*. La pluie et la brume augmentent.

« A onze heures un quart de la nuit, coup de sifflet, puis la sirène du bord mugit longuement toutes les minutes. Le capitaine interroge la côte ; elle renvoie l'écho de notre sirène ; nous sommes donc très près de l'île (une des îles *Miao-tao*), où la semaine précédente s'est perdue, par un temps de brume, la *Tokyo-maru*, la malle japonaise (sept Chinois de noyés). Soudain on enlève les feux de position,

on dispose d'autres lanternes, on jette l'ancre par douze brasses de fond. Puis la cloche du bord tinte le tocsin à chaque instant. Vers minuit, un autre steamer, invisible dans la brume, mugit aussi de sa sirène. Il nous croise vers une heure, et nous en sommes bien aises, car c'est un danger d'évité.

« Mardi, 10. — De grand matin, la brume s'est levée et nous avons repris notre marche, dépassant *Tche-fou*, les *Miao-tao*, pour entrer dans le golfe du *Pé-tche-li*. La mer recommence à jaunir, ce qui annonce l'approche vers le *Péi-ho*. La sirène nous assourdit toutes les minutes, pendant plusieurs heures. Nous avons mer d'huile. Des oiseaux curieux se perchent à bord ; on en saisit un. La brume se résout en pluie. — Même bruit et même temps l'après-midi. Nous devrions être arrivés depuis la veille. Nous jetons l'ancre à six heures du soir dans la rade de *Ta-kou*, à dix kilomètres de la barre, par un brouillard intense.

« A huit heures, la brise ayant fraîchi, on relève l'ancre pour mouiller un peu plus près de *Ta-kou* ; nous passons la nuit assez près de la barre, où l'on aperçoit les feux de plusieurs steamers et de deux navires de guerre. L'un d'eux balaie l'horizon de ses projecteurs électriques, dans la brume qui se lève un peu ; c'est un joli spectacle qui vaut un beau feu d'artifice. Le feu du phare de *Ta-kou* est en vue et nous passons là le reste de la nuit.

Mercredi saint, 11. — Brume le matin, puis rafale de pluie. On ne distingue point la côte. Un steamer, parti un jour avant nous de Chang-hai, vient mouiller non loin de nous. Le capitaine est encore assez fier, malgré tout. On lève l'ancre et on approche un peu. On déjeune, allègres, et les malles sont bouclées. Puis, vers huit heures, rafale soudaine, coup de vent, des steamers prennent le large, les barques de pêche disparaissent. Nous tanguons et roulons encore. On annonce que le tender qui doit nous mener à terre, refuse de venir par cette tempête. Un de ces petits vapeurs arrive pourtant vers neuf heures et demie à portée de voix; mais il ne peut accoster. Je me résigne déjà à passer là une autre nuit. Les autres passagers s'impatientent. Ne pourrions-nous pas monter sur une jonque ? Une barque chinoise réussit à s'amarrer à notre

arrière. Un indigène qui veut y aller se laisse filer le long d'un câble. Une vague le recouvre, on le repêche ; il n'y perd qu'un de ses souliers et y gagne un bain forcé. L'ancre est relevée. Le capitaine, que sa femme attend à T'ien-tsin, laisse la bourrasque nous rapprocher de terre. On remouille près des allèges, par une mer démontée. Un petit vapeur réussit à se ranger presque le long de notre bord à onze heures. Par une planche nous gagnons le toit de son rouffle. Je parviens à y embarquer mes quelques bagages. Les autres passagers laissent à bord leurs malles, sous la garde de leurs *boys*, qui les amèneront plus tard ; moi je suis seul. Nous partons pour *Ta-kou*, où notre tender nous conduit en trois quarts d'heure ; la vague y perd de sa force.

« La côte est basse, défendue, à l'entrée du Pei-ho, par des forts de boue puissamment armés. Déjà, en 1858, ils ont défait la flottille anglo-française. Ce n'est qu'en 1860 qu'on a réparé cet échec, en prenant Ta-kou, Pali-kao, Pékin. Vers midi un quart, nous sommes à *Tong-kou*, où nous voyons des wagons circuler, parmi des villages de huttes en boue. Le pays est affreux. Mais nous sommes à terre !

« Me voilà en chemin de fer. Je n'y étais pas monté depuis plus de quinze ans. Mais tout cela, matériel et service, est sale, misérable ! Il faudrait là des Européens à poigne. Le train s'ébranle et roule dans une région plate, hideuse, presque inondée. A Chang-hai, la végétation a un peu reverdi la campagne. Ici, c'est encore le froid et l'hiver. Des montagnes de sel, recouvertes de nattes, en plein air, et hautes comme des maisons à deux étages, apparaissent çà et là.

« Troisième station, *T'ien-tsin*, après une heure un quart de route. Je descends et tâche de ne point laisser voler mes bagages ; ce serait si facile ! Je dirige trois coolies vers la mission. Le P. du Cray, qui est venu au-devant de moi, m'a manqué dans la foule. Il me rattrape sur la concession française, et je monte en jinrikscha, pour arriver vers deux heures et demie à la procure de la mission du *Tche-li* sud-est.

« La ville, comme la campagne, est grise, poussiéreuse. Les gens, qui parlent un mandarin peu différent de celui de Nankin, mais tout autre que le dialecte de Chang-hai, ont un aspect assez caractéristique. La concession française est

assez jolie, d'allure moins affairée et moins cosmopolite que Chang-hai. C'est le genre d'une tranquille ville de province. Les Anglais, les Japonais et les Allemands ont leur concession, mais les Anglais dominent de beaucoup.

« Il y a peut-être là neuf cent mille habitants. Le pays est beaucoup moins tranquille qu'à Chang-hai. Un de mes coolies de Tong-kou m'a promis, avec un geste très mimique, qu'on me couperait le cou à Pékin. Ici, on indique la fin du mois pour brûler telle et telle maison. Nos Pères du *Tche-li* craignent que les malheurs passés ne s'aggravent; dans certains villages, les chrétiens sont dispersés et les païens émigrent pour fuir les brigands (Boxeurs). L'impératrice a cassé des mandarins qui avaient fait leur devoir. Les ministres étrangers songent à demander des soldats ou des matelots. Nous aurons peut-être des Annamites du Tonkin, au grand déplaisir de la Chine.

« Jeudi saint, 12. — On m'a cédé le bonheur de dire ici, aujourd'hui, l'unique messe. Puis, visite aux Lazaristes, chez le consul de France, M. du Chaylard, chez le consul d'Angleterre, que j'avais connu à Nankin et à Tchen-kiang. Temps froid relativement, mais beau. On déterre les vignes; — je mange de bon raisin noir, de l'automne dernier.

« Samedi saint, 14. — Je vais terminer cette longue relation faite à bâtons rompus. Hier, nous avions été à l'office, comme ce matin, chez nos voisins les Lazaristes. Car nous n'avons, ici, qu'une procure.

« Hier, j'ai pu voir l'ancien orphelinat, où les Sœurs ont été massacrées en 1870. Puis, je suis allé à l'ancienne église brûlée, *Wang-hai-leou*, et restaurée l'année dernière. La situation est splendide, un peu trop peut-être en cette ville remuante; du reste, l'église semble abandonnée, et il n'y a plus là aucune œuvre. Dans l'enclos est un kiosque à tuiles jaunes, élevé par ordre impérial; il abrite une haute stèle à inscription chinoise, portée sur une tortue de marbre blanc. Tout cela a été fait en réparation officielle du massacre, qui pourrait bien aisément se reproduire. Pourtant, malgré les exploits des brigands aux environs et l'inertie relative du gouvernement, la ville est tranquille. J'ai beaucoup circulé seul, un peu partout, sans inconvénients. Le mouvement est

énorme, grosses brouettes, jinrikschas, et ces lourds chariots fermés, si particuliers aux pays du nord. La race est beaucoup plus forte que dans la vallée du Yang-tse. Dans les rues, je vois porter des blocs de glace conservée ; le soleil commence à prendre de la force ; mais le fond de l'air est froid et la nature est encore endormie. Et quelle poussière ! C'est le pays du gris terreux, terne, monotone.

Comme nouvelles politiques, peu de chose. Des rumeurs, certaines inquiétudes, de la lassitude énervante. Heureusement que le commerce prospère ici. Le consul de France (qui me rappelait tout à l'heure que vous ouvrez aujourd'hui votre Exposition) confirme la nouvelle que les puissances ont donné deux mois au gouvernement chinois, pour venir à bout des Boxeurs (brigands).

« Pékin, vendredi 20 avril 1900.

« Je suis au *Pé-t'ang,* chez les PP. Lazaristes, dans la *ville jaune*, ou ville impériale, entre ce mur jaune et le mur rouge, qui limite à quelques pas d'ici, à l'est, le palais impérial, dont je vois les kiosques, lacs, salles à tuiles vernissées en jaune et en vert.

« Je suis limité par le temps ; je n'ai donc point le loisir de détailler mes pérégrinations ; je tâche de voir le plus de choses possible et de prendre quelques notes, afin que mon voyage ait quelque réelle utilité, au moins pour mon instruction personnelle.

« Voici quelques particularités, enfilées au hasard.

« Samedi saint, office à l'église Saint-Louis des Lazaristes de *T'ien-tsin. Item* le dimanche de Pâques. Le lundi 16, monté en chemin de fer à onze heures cinquante. Je voyage avec un général chinois, qui est en bonnes relations avec nos Pères du *Tche-li.* Plaine nue, encore ensevelie dans l'hiver ; aucune végétation. Un peu avant trois heures (train direct), hautes montagnes sur le côté ouest, puis *terminus* de la voie à *Ma-kia-pou*, au sud de Pékin, à trente-deux lieues de T'ien-tsin.

« Je descends, et sans prendre le train électrique qui conduit à la porte du sud, je monte dans un char de la mission, envoyé par Mgr Favier, avec un frère lazariste. Je suis dans la boîte. Le frère est assis à droite sur les brancards ; par

moment, le cocher, quand il n'est pas trop occupé à diriger la forte mule attelée, saute sur le brancard de gauche.

« Chemin atroce. C'est partout une poussière, hors ville ou non, comme je n'en ai jamais vu. Cette poussière, la plaie de Pékin, est plutôt de la cendre, arrosée parfois avec des liquides innommables. Ailleurs, *on ne peut pas* se figurer ce que c'est ; c'est la caractéristique de la ville ; aucune exagération n'est possible. Des photographies ou des gravures vous montrent ce que sont ces lourds chars, d'aspect barbare, mais seuls pratiques pour ce pays.

« Nous entrons dans la ville chinoise par la porte du sud, entre le temple du Ciel et celui de l'Agriculture ; avenue large au moins comme les abords de la Bastille. Mais quelles ornières, quelle misère somptueuse, quel mélange de grandeur et de gueuserie ! Cela vaut seul le voyage, et je serais désolé que cela fût moins typique. Puis entré en ville tartare par une des trois baies de la porte monumentale, d'aspect gigantesque. On recule de dix siècles ! La baie du milieu est réservée aux cortèges impériaux. Elle ouvre presque sur l'entrée proprement dite du palais. (L'empereur est absent, avec l'impératrice douairière et le prince héritier ; ils sont partis pour le Palais d'été.)

« Longé ville jaune, à l'extérieur, bien longtemps (tuiles vernissées en jaune). Enfin nous entrons en cette ville jaune par l'énorme porte, à trois baies. Mendiants, comme vous n'en pouvez soupçonner ; de distance en distance, corps de garde, bâtis il y a quelques mois. Les soldats, par ordre, criaient *toute* la nuit, afin que l'impératrice, effrayée de la réaction, pût entendre qu'elle était réellement gardée.

« Nous tournons sur la gauche et laissons à droite l'ancien *Pé-t'ang*, rebâti là où résidaient les Jésuites français au siècle dernier et rétrocédé, il y a quelques années, pour le palais de l'impératrice douairière. Au bout de la large avenue quittée, les toits des kiosques et palais impériaux, étincelants de tuiles émaillées, dans la verdure sombre des pins. Cette vue ne s'oublie point...

« Notre char nous introduit au *Pé-t'ang* vers quatre heures et demie. Mgr Favier me reçoit avec une extrême bienveillance et continue depuis à me gâter. Chaque jour, longues

et intéressantes conversations; on me montre des collections d'art chinois magnifiques. Mgr Jarlin, le nouveau coadjuteur, qui sera sacré le 29 prochain, et toute la communauté lazariste sont également pour moi aux petits soins.

« La propriété de la mission est très étendue. L'église fort vaste et belle, bâtie par Mgr Favier, est décorée richement, à l'intérieur, de peintures et de vitraux; elle a deux orgues. Cette église ferait honneur à Paris. L'intérieur comme effet vaut Sainte-Clotilde. Elle a été construite par ordre impérial, avec indemnités d'expropriation.

« L'ouvrage de Mgr Favier (*Péking*) en donne une idée, nullement flattée. A l'entrée, vaste perron à balustrades en marbre blanc, deux kiosques impériaux abritant, sous tuiles jaunes vernissées, deux stèles avec inscriptions contenant en chinois et mandchou des décrets de l'empereur.

« L'emplacement nouveau de la mission est pris sur les anciens greniers impériaux (*Si-che-k'ou*), diminués de moitié. Nous sommes vraiment dans la ville jaune, chez l'empereur. On a tenu à n'en pas être expulsé. *K'ang-hi* y avait installé les Jésuites français; en partir eût été d'un effet désastreux en Chine. On a démoli une ancienne pagode pour donner ce vaste terrain, admirablement distribué. Mais quelle difficulté dans ces négociations! Le catholicisme est honorablement représenté à Pékin.

« J'ai vu et examiné la bibliothèque de ces Messieurs; Monseigneur m'en a offert la clef. Elle contient quelques milliers de volumes; un millier peut-être provient de la bibliothèque du *Nan-t'ang*, l'église de l'ancienne mission portugaise, et de la bibliothèque du vieux *Pé-t'ang*. Le quartier marqué « Astronomie » est surtout formé de nos anciens livres. J'ai vu chiffres, *ex libris*, dédicaces, rappelant des noms de jésuites fameux, Gaubil et autres.

« Mardi 17. — J'ai été seul un peu en ville, aux environs.

« Mercredi 18. — J'ai été en char avec un de ces Messieurs au *Tong-t'ang*, vaste « église de l'Est », rebâtie par Monseigneur sur l'ancien emplacement. J'ai fait quelques photographies; bien ouvert les yeux en ville; — puis, du haut des tours, sur la série des pavillons et des salles du palais impérial. — Dîner en cette maison (église Saint-Joseph), puis re-

monté en char. On se cramponne pour ne pas être broyé dans cette machine. On se figure souvent être dans un train qui déraille, en cette cohue; mais quel spectacle peu banal !

« Nous allons à la légation de France; le ministre, M. Pichon, auquel Monseigneur m'a annoncé, et que je vois sur son désir, me reçoit fort bien. Il semble préoccupé de la situation. — Mais je ne fais point de politique dans cette lettre. — Remonté en char. Nous entrons (en payant, comme partout ici) à l'ancien Observatoire. Deux énormes instruments en bronze, datant du temps de saint Louis ; puis sur le mur (terrasse spéciale), les six merveilleux instruments fondus par nos anciens Pères. (Je renvoie encore aux publications existantes.) J'ai fait quelques photographies de détail ; l'ensemble existe. Vous n'avez rien d'approchant à Paris en ce genre, comme plan, modelé, venue en fonte, motifs, originalité. A part de très rares larcins d'écrous, le tout est étonnamment conservé, avec belle patine, cercles, divisions, verniers, alidades, — c'est surprenant d'art et de science. Voilà de l'art industriel qui fait honneur aux missionnaires et à la Chine d'alors ! Du reste, ce que je vois partout accentue cette impression raisonnée. Quelles ressources chez ce peuple, — et quelle décadence ! Mieux connue, la Chine serait (sans emballement) plus estimée. Et quelle consolation pour moi au milieu de ces souvenirs de famille ! Les jouissances artistiques et les impressions de ce dernier genre dépassent de beaucoup ma curiosité personnelle en face de ces nouveautés si caractéristiques.

« Jeudi 19. — Je visite les établissements des Sœurs de charité, nos voisines ; je reverrai plusieurs de leurs installations; elles sont partout aussi admirables. Je revois aussi le riche musée céramique de Monseigneur et d'innombrables bibelots de choix. Il amasse encore, en connaisseur. Le matin, après le déjeuner, j'assiste à la visite que lui font les brocanteurs qui déballent leurs « curios » pour le tenter.

« A dix heures. Monté en char; un compagnon charitable, toujours assis sur le brancard, me conduit à travers cette agglomération de 900 000 habitants, au *Nan-t'ang*, l' « église du Sud », celle des anciens jésuites portugais (la mission française occupait le *Pé-t'ang*, l' « église du Nord », dans la

ville impériale). Je dîne au *Nan-t'ang* avec Monseigneur, invité, à l'occasion de son retour, par les catéchistes, à un dîner mi-chinois. Parmi les assistants d'honneur, le frère du précédent ambassadeur de Chine à Paris (catholique). Au repas figurent, avec la glace, dont on voit transporter encore des blocs en ville (parmi les Mongols et leurs chameaux), des ailerons de requin, œufs de pigeon, holoturies, et autres délicatesses locales.

« Monseigneur est merveilleux de simplicité cordiale, d'abandon spirituel, d'humeur digne et grand seigneur.

« Visite aux établissements de ce groupe important (École de français tenue par les Frères maristes; maison-mère des Joséphines ou Sœurs chinoises; écoles, dispensaires, hôpital des Sœurs de charité). J'y trouve la sœur D...; nous causons avec un vif plaisir des PP. Marc et Antoine. L'air de famille m'a tout de suite indiqué le nom de la sœur, alerte et spirituelle, qui m'a fait les honneurs de sa belle pharmacie.

« Mon frère ne m'écrit pas! — Ma sœur; il fait bien mieux,
« il écrit des livres pour des milliers de lecteurs! »

« Et l'église? Cela rappelle un peu Saint-Paul-Saint-Louis. *Tout* l'intérieur est peint, en détrempe sur papier de Corée. Les Chinois ont refait toutes ces arabesques, guirlandes, lambrequins, balustrades, décors d'architecture, tableaux religieux, fausses coupoles en trompe-l'œil de la voûte, sur les anciens modèles, dont des parties existaient encore. Le trône épiscopal, avec emmarchement en pierre, est celui des anciens évêques de Pékin. Le tabernacle et l'exposition (restaurés) furent retrouvés chez des brocanteurs. Un haut retable à colonnes torses enguirlandées occupe le fond de l'église, très grande et trop petite, comme partout, pour l'affluence des chrétiens, qui m'édifient et me plaisent beaucoup. Les Lazaristes font de bonne besogne ici.

« De la façade, en 1860, Montauban et le baron Gros firent araser les armes du Portugal. L'écusson est nu. La Chine restituait alors à la France cet établissement, assez délabré dans les parties hautes. Là eut lieu (1860) la cérémonie pour les victimes de la guerre, et le fameux *Te Deum*. Tout cela n'a pas été perdu, et notre pays a fait œuvre de civilisation.

« Le portique d'entrée porte l'inscription chinoise (an-

cienne): « Église bâtie sur ordre impérial. » Une autre indique que deux empereurs ont donné chacun 10 000 taëls pour restaurer l'église jadis incendiée. — Après les persécutions de 1822, les portes fermées étaient scellées du sceau impérial. Des vols se produisirent pourtant. — A l'entrée, à droite et à gauche, on voit les anciens kiosques impériaux (tuiles jaunes et marbre blanc) abritant deux stèles. A l'est, décret en chinois et mandchou pour la reconnaissance légale des « descendants adoptifs » du P. Schall. C'est l'usage honorifique en Chine. A l'ouest, autre stèle faisant l'éloge (impérial) du P. Verbiest. Je remarque l'en-tête de cette stèle : enroulement des dragons habituels, autour du chiffre de la Compagnie de Jésus dans le tympan central.

« Le soir, rentré en char au *Pé-t'ang*. — Bonnes nouvelles. Le *Tsong-liya-men* annonce à Monseigneur que, sur sa demande, l'impératrice accorde, après rapport du vice-roi local, un bouton bleu (rang de *tao-t'ai*) aux trois évêques du *Se-tch'oan* et à leurs trois vicaires généraux, pour services rendus après les troubles. — Cela sera d'un grand effet dans l'empire. Puis, c'est un précédent; le fruit aussi du décret obtenu l'année dernière, accordant rang officiel aux évêques et aux missionnaires. (J'ai rang de sous-préfet ou *tse-hien*!) Cela n'empêche point les persécutions ni pillages (n'a-t-on pas pillé l'église Saint-Joseph en plein Paris?); mais le gouvernement réprimera et ne persécute point lui-même.

« Autre joie, le vase (faïence décorée de Gironi, Doccia) offert par le Pape à Sa Majesté chinoise, arrive intact. Je l'ai vu, Monseigneur va l'annoncer ; mais l'impératrice est absente.

« Vendredi 20. — J'ai été ce matin visiter une grande pagode des lamas près de chez nous. Je n'en avais pas vu de ce genre. On nous ouvre (moyennant finances) les portes cadenassées; il y a quatre clefs chez quatre lamas différents. La pagode date des Ming (quinzième siècle) et jouit d'un grand renom. Elle possède une vieille statue prétendue « miraculeuse » de Sakyamouni. A un certain jour de l'année, on chasse le diable par des incantations, — un crâne humain contient de l'huile et sert de lampe. J'y ai vu de beaux bronzes anciens et cloisonnés modernes, spécialité de Pékin. — Lucifer a sa statue

dans cette pagode de *Tchan-t'an-se*. Aux abords, des files de chameaux, communs ici. Sur les parvis, des Mongols (parfois venus de Kalgan et même de Kachgar, Turkestan) se prosternent à plat ventre, dévotieusement. J'ai pitié d'eux. Ils se relèvent, remettent les pieds où ils avaient la tête et « mesurent » ainsi lentement le sol.

« Samedi 21. — Il fait encore assez froid ici et fort sec. N'était cette abominable poussière! Ce matin, visité, avec le domestique (pékinois) de Mgr Favier, une énorme pagode ancienne, voisine, et comme nous dans la ville impériale. Elle s'appelle le *Koang-ming-tien*. Le *Péking* de Monseigneur lui consacre quelques lignes. Les touristes ne la visitent guère, car n'entre pas qui veut. C'est une suite de cours et de temples, pavillons, kiosques, à tuiles vernissées. Elle se distingue par une rotonde à deux étages, avec balustrades concentriques. Les toits sont en belles tuiles émaillées en bleu. Élisée Reclus la donne à tort pour le « Temple du Ciel » à trois étages (et incendié il y a quelques années). C'est une des plus belles choses qui existent en Asie. L'art chinois du quinzième siècle était admirable; si les amateurs le connaissaient sous cet aspect, beaucoup changeraient d'avis. Les « chinoiseries » populaires chez vous, ne sont que des caricatures; ici, rien de grotesque, tout est sage, pondéré, inventif, charmant d'imprévu et de raisonnable ingéniosité.

« Dimanche 22. — Assisté à la répétition de la fanfare des enfants. Une quarantaine de bons exécutants avec instruments européens. Monseigneur la dirige souvent lui-même. Pas mal du tout. La *Marseillaise*, *Sambre-et-Meuse*, etc. — Mauvais télégramme des environs. Les rebelles tuent et incendient nos chrétiens.

« Des placards annoncent qu'on massacrera après-demain les étrangers à Pékin.

« Pékin, 28 avril 1900.

« On continue à être un peu en l'air ; même en ville, on signale des groupes de Boxeurs, qui s'exercent à combattre les Européens et surtout les chrétiens. Ce sont des illuminés, qu'on fanatise par des incantations, des suggestions, auxquelles se mêlent des diableries. Depuis l'histoire ancienne, cela varie de nom, mais la chose reste la même,

de quelque terme qu'on la déguise. Puis, des meneurs exploitent ces gens; des bandits se joignent à leurs rangs. Tout le monde est affolé, vers *Pao-ting-fou*, et dans une partie du *Tche-li* sud-est, presque dans la grande banlieue de Pékin; le mouvement insurrectionnel, endémique, devient épidémique. C'est une contagion.

« Les Boxeurs vont jusqu'à s'exercer tout nus, en public; ils se tirent les oreilles, font des contorsions gymnastiques, se prosternent vers le sud-est, etc. Ils se disent cent mille. Leurs chefs leur promettent qu'ils seront invulnérables. Si on les torture, ils ne souffriront pas; si on les décapite, ils ressusciteront le septième jour.

« Il y a déjà eu bataille et morts. L'autre jour, comme dans notre mission du *Tche-li*, ils ont attaqué en force, avec piques et couteaux, les maisons des chrétiens. Ceux-ci, pourvus de fusils, les ont mis en pleine déroute, malgré leur très petit nombre, leur tuant soixante-dix individus. Les survivants sont revenus incendier, même les maisons des païens. Ils avaient gardé les cadavres, les chefs assurant, malgré la décomposition inévitable, que le septième jour les verrait reprendre vie. Lors de la dernière attaque, ils s'approchaient à cinq mètres des toitures des chrétiens, découvraient en ricanant leur poitrine nue, en criant : « Tire, frappe. »

« Depuis, les ministres européens, prévenus par les missionnaires, ont pressé le gouvernement chinois d'agir; des soldats chinois ont été envoyés un peu partout. Mais le péril demeure. Une fraction influente du haut monde mandarinal ou princier est favorable à ces Boxeurs. L'impératrice, (toujours au Palais d'été) ménage les deux partis. Quel aveuglement!

« Au *Chan-tong*, par suite des massacres, pillages, incendies, les missions sont ruinées, presque anéanties, en de vastes districts. Maintenant ce sont les Européens et leurs travaux (chemins de fer) qui courent un sérieux danger. Il semble que la Chine aveuglée attende que l'insurrection se développe immensément et que les puissances étrangères soient acculées à une intervention nécessaire. Mais ces dernières, peu au fait du danger réel, sont loin de s'entendre.

« Les missionnaires lazaristes, pour se défendre, leurs

œuvres, et leurs chrétiens, sont contraints d'acheter des fusils et des munitions. C'est anormal, mais c'est ce qu'il y a de plus sage. Jusqu'ici, la défense des chrétiens a été partout un succès; ils rendent service aux païens, aussi menacés; secouent l'apathie du gouvernement en l'obligeant à agir; ils obligeront aussi les puissances à intervenir à temps, à prévenir d'irréparables désastres, à voir clair dans une situation, très menaçante pour tant d'intérêts matériels, engagés aujourd'hui en Chine.

« Le lundi 23, je suis allé en char au *Cha-la-eul*, situé aux portes de la ville à l'ouest. Les Sœurs de charité et les Frères maristes y ont de florissants établissements. J'ai dîné chez les Frères. J'ai vu chez les Sœurs quelque chose d'assez joli : une longue salle; à droite et à gauche, un long *kang*, c'est-à-dire un long fourneau en briques, couvert de nattes. — Cette sorte d'hypocauste, où l'on fait du feu tout l'hiver, se trouve partout ici. On y vit, on y mange, on y dort. — Sur ce fourneau, se faisant face, en uniforme et sans souliers, une vingtaine d'enfants chinois (de 8 à 12 ans), accroupis devant des métiers à dentelles. Les uns apprennent, les autres enseignent, à faire de la guipure noire ou blanche, avec un sérieux admirable. Leurs petits doigts agiles manient adroitement toutes ces bobines et ces épingles. Quand j'entre, tout le monde crie : « Bonjour, mon Père ! » Leur travail procure quelques ressources à cet orphelinat, cette dentelle allant ensuite border les mouchoirs des dames européennes. Les Sœurs font aussi exécuter des broderies admirables.

« J'ai visité à loisir le *Cha-la-eul*, c'est-à-dire le cimetière des anciens Jésuites de Pékin. Il n'y a rien de pareil en Chine, comme aspect et souvenirs. Il y a soixante-quatorze de nos Pères et de nos Frères coadjuteurs. Ce sont des rangées de stèles et de tombes, fort belles, très bien entretenues, avec de beaux monuments, en partie élevés par ordre impérial. C'est d'un effet magnifique. Mais plus magnifiques encore sont les souvenirs que cela évoque : dévouement, efforts, talents, science, abnégation, persévérance... Ricci, Schall, Verbiest, Longobardi, Kögler, Castiglione, de Hallerstein, et quelques évêques, franciscains et lazaristes, sont là.

« En rentrant en ville, j'ai visité le *Si-t'ang*, c'est-à-dire

l'« église de l'Ouest. » C'est un établissement plus modeste (acquis jadis par les Lazaristes.) Le lazariste curé, M. Doré, est un Parisien, élève, je crois, du collège Saint-Ignace. L'église donne sur l'immense avenue que suivent les cortèges impériaux. Cachés, les missionnaires y ont vu passer naguère la douairière, l'empereur *Koang-siu*, à demi détrôné, sa femme l'impératrice, et toute la suite si typique. La douairière, cette mandchoue maîtresse de l'empire, a une réputation (fondée ou non) de mauvaises mœurs. L'audace et l'intelligence ne lui manquent pas! Les Boxeurs, qu'elle ménage trop, lui attireront sans doute quelque désagrément imprévu.

« Mardi 24. — Tempête de poussière, de sable et de cendre. Je répète qu'en Europe, on n'a point l'idée de cela. Gare aux yeux délicats! Bien qu'on ferme tout, elle entre et couvre tout d'une couche épaisse. — Je retourne le matin au *Tchan-t'an-se*, la pagode des lamas, avec un domestique débrouillard, pour essayer de photographier (avec un plus grand appareil) une énorme et curieuse *stoupa* ou tour bouddhique. Violente opposition des lamas, audacieux, fanatiques. A force de parlementer, en prenant la chose en plaisantant, j'obtiens de saisir au vol deux ou trois vues, détestables par avance, dont je pourrai peut-être tirer quelque parti. J'ai vu pourtant des choses intéressantes. — Les Européens, en habit étranger, sont habituellement reçus à coups de pierres.

« Ces lamas (habillés de jaune, sans « queue ») sont dix mille à Pékin et fort remuants. Le supérieur de cette lamaserie est un gros personnage. Il a un « bouton » rouge (2e rang), comme Mgr Favier. En partant, on réclame des sapèques. Le gardien et un bonze intrigant reviennent avec nous jusqu'ici; on les amadoue. Monseigneur ordonne de leur montrer l'église, etc. Ils avouent que c'est beau, mais refusent de prendre le thé. Comme beaucoup de Chinois, ils pensent que nous y mêlons une drogue mystérieuse. Elle tourne l'esprit, et ceux qui l'ont prise sont obligés de se faire catholiques malgré eux.

« Mercredi 25. — La tempête de sable continue. Avec un jeune lazariste (monté sur une mule), je vais en char au *Tcheng-fou-se*, à deux heures d'ici à l'ouest. Comme on dit,

avant de monter, il faut numéroter ses os; mais c'est moins banal que l'omnibus. Et quels chemins ! La campagne aride, desséchée, parsemée de tombeaux en ruines, m'intéresse beaucoup, même par sa laideur.

« Ce *Tcheng-fou-se* est le cimetière des Jésuites de l'ancienne *Mission française*; moins splendide, quoique fort beau, il est sur le plan de l'autre, du *Cha-la-eul.* Dans ce cimetière reposent trente-deux jésuites, ou à peu près. Il y a *presque* autant d'étrangers. Les Lazaristes y enterrent encore. — Il y a aussi les tombes des officiers et soldats français, morts (en partie massacrés) en 1860. — Les plus marquants de nos Pères sont : Gerbillon, Bouvet, Régis, Parrenin, d'Entrecolles, d'Incarville, de Mailla, Gaubil, Benoît, Cibot, de Ventavon, Bourgeois, Amyot, Frère Attiret... Là reposent également les évêques lazaristes Mouly, Delaplace, Tagliabue.

« Nous avons déjeuné sommairement auprès du cimetière, et nous sommes partis pour le *Ta-tchong-se,* là pagode qui abrite la grande cloche. Elle est au nord-est, en rase campagne, non loin du canal et de la route (superbement dallée), qui mènent au « Palais d'été », ou mieux *Yuen-ming-yuen*, interdit désormais aux étrangers.

« Une vaste et belle pagode entoure le pavillon de la grande cloche. Ce pavillon est sur plan carré, avec rotonde au centre. Au milieu, on voit cette énorme cloche, suspendue à une forte charpente assez bien conçue. La cloche, en bronze, est de forme vilaine, sans art, sauf les « crampons » d'attache et de suspension. Mais elle est *couverte* de milliers et de milliers de petits caractères chinois en relief. On y a fait tenir tout un livre bouddhique. Imaginez une cloche qui, en France, porterait ainsi le texte des quatre Évangiles en relief. Il y a aussi sur le pourtour ondulé du bas, et sur le haut, pas mal de caractères sanscrits. L'intérieur est également couvert de caractères. Pas un espace libre. Pendant que je prends des notes en haut, un des gardiens saute sur la cloche. Il recueille les sapèques que les visiteurs y ont jetées. Si on en fait entrer par le trou supérieur de la cloche, on est assuré de bonheur pour un an. (Un trou assez large a été ménagé au sommet.)

« La pagode renferme encore un... « cochon sacré ». Il n'a pas eu ma visite. Il est, dit-on, blanc ou rose comme ceux d'Ile-de-France. Ici, ils sont tous noirs.

« Jeudi 26. — Retourné en char de louage à notre ancien cimetière du Cha-la-eul, hors ville; j'y passerais bien une semaine. —Le matin, j'avais été visiter seul une vieille tour en ville. — Groupes sympathiques de Pékinois.

« Vendredi 27. — Avec le boy de Monseigneur, j'essaye de rentrer au *Koang-ming-tien*, cette rotonde à tuiles bleues, déjà décrite et près de chez nous. Un bonze nous arrête à l'entrée. Il ne veut rien entendre, il assure que c'est impossible et interdit. (On croit beaucoup, ici, que la photographie détériore les bonnes influences de ces objets superstitieux.) Le bonze s'obstine, et s'excuse; et comme la foule s'amasse, je n'insiste pas et reviens bredouille. J'ai au moins eu la rare chance de pouvoir y passer une bonne heure l'autre jour; mais le bonze n'était pas là. Dans la soirée, Monseigneur m'apprend qu'on m'a refusé l'entrée, parce qu'à ce moment, des troupes de Boxeurs s'exerçaient dans les vastes cours de la pagode. Le bonze faisait le guet à la porte. Je compris alors certaines de ses manières. Monseigneur a écrit au gouverneur de la ville sur les exercices de ces Boxeurs, si dangereux pour la sécurité publique.

« L'après-midi, malgré l'ardente chaleur et la poussière invraisemblable des rues (sans compter les odeurs), je suis allé seul flâner assez loin en ville. J'ai vu entre autres le *Kou-leou* et le *Tchong-leou*, c'est-à-dire les deux énormes et hautes constructions qui abritent le gros tambour et la grande cloche, où l'on frappe les heures et les veilles : sortes de beffrois de la capitale. J'ai pu voir aussi d'autres aspects du Palais impérial.

« La population est assez tranquille. Le soleil devient fort ardent; des enfants grandelets circulent tout nus, les mendiants se dépouillent, les arbres prennent quelques feuilles (pas trace d'herbe, même desséchée) ; les lilas (blancs et autres), les arbres fruitiers fleurissent.

« Samedi 28. — Chaleur lourde. Je vais tout seul faire une excursion assez longue à l'ouest de la ville, vers les temples ou plutôt les autels impériaux (terrasses) du *soleil* et de la

lune, que possède toujours la capitale en Chine. Puis, je vais examiner deux vieilles tours. De hauts reliefs, malheureusement en voie rapide de disparition, me montrent l'ancienne sculpture chinoise (personnages) sous un jour plus favorable qu'on ne l'admet généralement.

« Il se confirme que des troupes de Boxeurs s'exercent en ville, presque publiquement. On assiste à leurs contorsions d'auto-suggestion. Qu'attend donc le gouvernement chinois ?

« Aux dernières attaques, heureusement infructueuses, les païens assurent qu'ils ont vu une dame blanche sur les toits des chrétiens. Ceux-ci disent que c'est la sainte Vierge.

« Dimanche 29. — Fort grandiose cérémonie du sacre de Mgr Jarlin, coadjuteur de Pékin avec future succession. Mgr Favier l'a consacré, assisté de Mgr Bruguière, de Mgr Bulté, du P. abbé de la Trappe fondée dans les montagnes du nord-ouest, etc. M. Pichon, ministre de France, le ministre d'Espagne, etc., etc. ; les légations, consulats... étaient là.

« A onze heures, grand dîner de soixante-seize couverts, composé exclusivement de convives français, sauf un Russe faufilé. Toasts de Mgr Favier, du ministre de France, du nouvel évêque. M. Pichon a nettement insisté encore sur le protectorat catégorique des missions par la France, — malgré les jalousies et intrigues de nos rivaux. Les dames avaient été reçues à dîner, pendant ce temps, chez les Sœurs de charité, sous la présidence du ministre d'Espagne, M. de Cologan, doyen du corps diplomatique. Cette combinaison avait permis de ne pas écarter ce très estimable personnage, sans froisser d'ailleurs ses collègues, exclus à dessein de ces agapes « françaises ».

« Le *Pé-t'ang*, son église, la maison, les salons et le musée de Monseigneur, permettent de donner assez d'éclat à ces réceptions. Plusieurs mandarins de haut grade assistaient à la consécration. Au dîner, le gouverneur de la ville de Pékin, trois membres du *Tsong-liya-men*, etc., occupaient des places d'honneur. Le vice-roi (à T'ien-tsin) et le puissant *Yong-lou*, si influent auprès de l'impératrice, s'étaient fait

excuser. Ce dernier doit rester auprès d'elle, en résidence au Palais d'été.

« Lundi 30. — A onze heures, monté en char pour dîner à la Légation. Tout le personnel, quatre dames, les quatre évêques, le R. P. abbé, etc., soit seize missionnaires présents. Toast aimable et simple de M. Pichon. Le premier secrétaire prend ensuite une photographie de tout le groupe.

« De là, un lazariste me fait entrer dans une maison voisine de chrétiens, fabricants de très beaux cloisonnés, surtout pour les Européens. Installation très élémentaire, mais production assez considérable. C'est la seconde maison de Pékin. La première en importance (païens) a envoyé pour 300 000 fr. d'objets à votre Exposition. Je connaissais ces procédés, mais je ne les avais pas vu appliquer. La famille chrétienne nous offre ensuite le thé. — Poussière aussi invraisemblable que jamais !

« Voilà où j'en suis pour le moment. J'ose à peine relire ma lettre, si décousue. Mais, si j'attendais meilleur loisir, je n'écrirais rien probablement. Adieu.

« Louis GAILLARD, S. J. »

CONCEPTIONS

DE

LA MORALE CHEZ NOS CONTEMPORAINS

LES MORALES POSITIVISTES OU NATURALISTES

« La morale subit une crise » : c'est la plainte universelle. L'expression aurait sans doute un peu étonné nos bons ancêtres, eux qui croyaient à l'immutabilité de la morale. De vrai, ce qui passe par une crise, c'est moins la morale que l'âme moderne. Mais enfin pareil état n'en mérite pas moins considération et pitié sincère. Après avoir délaissé la morale traditionnelle, nos contemporains expérimentent que c'est une bien grosse affaire d'en construire une nouvelle. Des essais, et combien nombreux ! ont été entrepris. On remplirait un pavillon de notre Exposition avec les plans dressés depuis une quarantaine d'années. Encore ces plans ne donnent-ils que les indications essentielles : tracé des fondations, grandes lignes de l'édifice. Et comme si cette abondance laissait subsister la disette, une « École de morale » vient de s'ouvrir à Paris.

Il semble que chacun ait conscience, sans en excepter peut-être les architectes eux-mêmes, que ces multiples essais n'offrent guère de solidité : constructions hâtives aux menaces de ruine prochaine, abris d'un jour où l'on ne repose pas en sécurité. Aussi plusieurs préfèrent-ils camper en plein air. Mais pour ceux qui ne sont pas purement sceptiques et dilettanti, — et personne ne soutient toujours ce personnage, — c'est là qu'est la souffrance : comment vivre sans le logis assuré d'une doctrine morale ? Les vrais *déracinés*, les voilà.

De ces tentatives répétées en vue d'édifier une morale, une chose au moins sort intacte et comme consolidée, l'affirmation de la morale : et le fait n'est pas de mince conséquence. Affirmer la morale, c'est affirmer la réalité des notions de bien, de droit, de devoir, de loi, de mérite, sauf ensuite à interpréter ces notions de façons diverses. Mais l'interpréta-

tion, pour être recevable, ne doit pas se résoudre en une négation. Tout système de morale qui, sous prétexte d'établir la critique de ces données fondamentales, les escamote, se condamne lui-même. Si chacun a conscience que c'est faire violence à la nature que de nier en face les notions morales, la négation n'en devient pas plus légitime pour être détournée et savante au lieu d'être brutale.

La première qualité qu'on est donc en droit d'exiger d'une doctrine morale, c'est qu'elle laisse subsister la morale.

Il est une autre condition qu'elle devra présenter pour se faire accepter des esprits scientifiques, surtout parmi nos contemporains : c'est de ne pas s'offrir à l'état de système isolé. Un des principes directeurs de toutes les sciences, en particulier des sciences modernes, c'est, selon la remarque de M. E. Naville, l'idée de l'harmonie, ou du rapport des choses entre elles dans un ordre hiérarchique. « Rien n'est isolé; tout agit sur tout, et tout subit l'influence de tout. Les diverses classes d'êtres et les différentes lois qui les régissent sont dans des rapports constants qui, sans permettre de les confondre, ne permettent pas de les séparer. Découvrir ces rapports que l'on n'apercevait pas est une des manifestations les plus essentielles du génie scientifique[1]. » La recherche de l'unité ne caractérise pas seulement nos savants modernes, elle se retrouve chez nos philosophes. A vrai dire, elle constitue la philosophie elle-même. Celle-ci ne commence que du moment où la pensée humaine aborde les notions générales, partant les notions communes. Quoi qu'il en soit, nos penseurs ont de plus en plus affectionné les vues synthétiques, au risque d'aboutir au monisme. De là, si l'on veut s'imposer aux esprits cultivés de notre temps, la nécessité plus pressante que jamais de présenter les vérités morales dans leurs relations avec les autres ordres de vérités. Le principe que les multiples aspects de l'être forment un tout harmonieux, principe très vrai en lui-même, encore que quelques-uns le compromettent par des excès, est trop fortement établi dans les esprits pour qu'on puisse le négliger impunément. On ne

1. *La Physique moderne*. Paris, 1883, p. 141-142.

saurait accepter longtemps des vérités sans lien avec l'ensemble des choses, si étrangères ou si supérieures à tout le reste qu'elles forment une catégorie close, une sorte de caste fermée.

« Maintenir distincts et unis les éléments d'un tout naturel, a dit Ollé-Laprune, c'est la loi de la connaissance vraie. » Distinction des notions morales, sans laquelle la morale ne serait pas — toute science étant constituée par quelque chose de propre, — relation de ces mêmes notions avec les autres ordres de vérités, sans laquelle la loi de continuité entre les êtres serait rompue : telles sont les deux conditions qu'on est en droit de réclamer de toute doctrine qui prétend régler la conduite humaine.

Parcourons les diverses théories morales proposées de nos jours, en cherchant jusqu'à quel point elles satisfont à cette double exigence.

I

Tout d'abord se présente à nous la morale *positive* ou *positiviste*.

On peut étudier ses diverses formules tour à tour chez l'école positiviste orthodoxe et chez l'école positiviste indépendante.

Auguste Comte a été, un des premiers, frappé de ce qu'il appelle lui-même « la grande crise politique et morale des sociétés actuelles », crise qui « tient en dernière analyse, dit-il, à l'anarchie intellectuelle ». « Notre mal le plus grave consiste dans cette profonde divergence qui existe maintenant entre tous les esprits relativement à toutes les maximes fondamentales dont la fixité est la première condition d'un véritable ordre social[1]. »

A ce mal sa philosophie se propose d'apporter remède, et, dans cette philosophie, plus spécialement la partie qui regarde la conduite, à savoir la morale. Comme le reste de la philosophie, d'ailleurs, la morale sera *positive*, c'est-à-dire, ainsi que l'explique Comte, expérimentale ou bornée aux réalités « appréciables à notre organisme », précise à l'égal

1. *Cours de Philosophie positive*. Paris, 1869, t. I, p. 41.

des sciences exactes, systématisée, relative ou renonçant à tout principe absolu[1].

La *biologie*, complétée par la physique sociale ou *sociologie*, fournira à la conduite morale ses fondements. D'une part, suivant l'expérience mise elle-même en lumière par la théorie cérébrale de Gall, il y a, de fait, énergique prépondérance des facultés affectives sur les facultés intellectuelles : la tension de l'esprit n'est, chez la plupart des hommes, entretenue que par la stimulation des penchants affectifs. D'autre part, les instincts égoïstes l'emportent en force et en durée sur les instincts sympathiques, mais ceux-ci trouvent dans ceux-là une règle et une fin précise. La morale des peuples avancés nous prescrit d'aimer nos semblables comme nous-mêmes. « Dans ce sublime précepte » l'instinct personnel sert de guide et de mesure à l'instinct social. « En quoi et comment celui qui ne s'aimerait point pourrait-il aimer autrui ? »

Le premier but de la morale *individuelle*, conclut A. Comte, sera de réagir contre l'excès des tendances affectives et égoïstes, d'augmenter l'influence modératrice de l'activité intellectuelle et de l'instinct social, dont l'extension graduelle va au bien de l'individu autant qu'au progrès de l'humanité[2].

La morale *domestique* a une importance particulière : la véritable unité sociale réside dans la famille. Or, l'étude cérébrale de la femme atteste son infériorité intellectuelle par comparaison avec l'homme, et sa supériorité en sympathie et en sociabilité. De là sa subordination nécessaire à l'homme, avec la fonction d'élément modérateur à l'égard de l'égoïsme masculin[3].

Dans les rapports de parents à enfants, « la subordination naturelle des âges » fait loi. Et cette heureuse subordination crée chez l'inférieur « la plus respectueuse obéissance spontanément imposée, sans le moindre avilissement, d'abord par la nécessité et ensuite par la reconnaissance, et chez le supérieur, l'autorité la plus absolue unie au plus entier dé-

1. *Système de politique positive*. Paris, 1851, t. I, p. 57. — *Cours*, t. I, p. 5 et 9.
2. *Cours de Philosophie positive*, t. IV, p. 387-389, 394.
3. *Ibid.*, p. 387-409.

vouement, trop naturel et trop doux pour mériter proprement le nom de devoir[1]. »

L'organisme *social* tendra à se rapprocher toujours davantage de l'organisme domestique par l'imitation de cette double subordination. Sa loi principale sera de placer les diverses opérations particulières « sous la direction continue de celles d'un degré de généralité immédiatement supérieur ». Ainsi le principe fondamental de la hiérarchie scientifique, « passant à l'état politique », fournit « le premier germe rationnel d'une saine classification des fonctions sociales, nécessairement conforme au système réel des relations humaines[2] ». Ainsi encore se développera harmonieusement l'*altruisme* ou la *solidarité* et la sympathie *humaine*.

Cette construction morale d'Auguste Comte ne manque pas d'un certain caractère scientifique; les lignes en paraissent nettes et les diverses parties convenablement étagées. Et cependant, à y regarder de près, on se demande si l'on n'est pas en face d'un de ces édifices de nos Expositions qui imitent à ravir quelque palais véritable et qui se trouvent être bâtis en simili-pierre.

A la vérité, il semble d'abord que Comte ait pleinement satisfait à l'exigence, dont nous parlions plus haut, de montrer les relations de la morale avec les autres ordres de vérités. Mais outre que, dans sa *Politique positive*, il détache la morale de la sociologie et en fait une septième science, dans le *Cours de philosophie positive* la morale apparaît tantôt comme une application de la seule biologie, tantôt comme dérivant de la biologie et de la sociologie tout ensemble, tantôt comme se confondant avec celle-ci sous le nom de *statique sociale*. Et cette hésitation était inévitable. L'essence du positivisme consiste à soumettre tous les problèmes, tous les faits à un même procédé d'investigation, le procédé expérimental. Ce procédé est appliqué d'abord aux faits mathématiques et mécaniques. Le transportant ensuite aux phénomènes intellectuels et moraux, on n'accepte de ceux-ci que

1. *Cours de philosophie positive*, t. IV, p. 409-410.
2. *Ibid.*, p. 434.

ce que les méthodes mathématiques et mécaniques en révèlent. Par une conséquence naturelle, on sera amené à ne voir dans ces phénomènes eux-mêmes qu'une modification des lois de la quantité et du mouvement.

On aura beau dire que chacune des sciences, disposées en hiérarchie, présente quelque chose de *particulier*, par où elle se distingue des sciences inférieures. Il reste à savoir si ce quelque chose de particulier n'est pas simplement un mode de combinaison, un degré de complication. Et nous l'avons montré naguère[1], A. Comte en est logiquement réduit à faire cet aveu. Alors la science morale n'est qu'une forme de la mathématique et de la mécanique. Tous les faits de l'ordre moral doivent s'interpréter en termes de quantité et de mouvements.

De là, toute la construction morale d'Auguste Comte devient une simple façade. Les notions de bien, de sympathie humaine, d'autorité, de respect, d'obéissance qu'il conserve sont des pseudo-concepts. On a conservé les étiquettes et on a vidé les choses de leur réalité. Il est d'ailleurs à remarquer qu'Auguste Comte évite d'user des termes de droit, de devoir, d'obligation, de mérite; il a conscience qu'ils feraient trop violence à sa conception positiviste de la morale.

Les enfants sont subordonnés aux parents. C'est une subordination de fait, qui s'impose de nécessité physique. En vertu de quel *principe* avons-nous le *devoir* de la respecter? C'est ce qu'Auguste Comte ne dit pas, ce qu'il ne recherche pas, ce qu'il ne peut même rechercher, puisque le positivisme s'abstient d'étudier les causes et les raisons des choses, qu'il est uniquement la science des phénomènes, la coordination empirique des faits.

Mais si l'on adopte l'attitude positiviste, il faut la conserver en toute sincérité. Comte remarque qu'il y a prédominance, de fait, des facultés affectives sur les facultés intellectuelles, des tendances égoïstes sur les tendances sympathiques. Quelle notion l'autorise à nous demander d'assujettir les premières aux secondes? Si cette prédominance est une loi de notre organisme, pourquoi la combattre? Il est vraiment

1. Voir *Doctrines et Problèmes*. Paris, 1900, p. 37-44.

étrange que la morale, fondée sur la biologie, doive consister tout d'abord à se mettre en opposition avec les données de l'organisme. Les positivistes aiment à s'élever contre l'ascétisme chrétien en général et le célibat religieux en particulier, au nom des nécessités physiologiques. Pourquoi alors et de quel droit venir nous prêcher le renoncement aux instincts affectifs et égoïstes, qui ont leur raison dans la physiologie ?

Mais notre intérêt exige, dira-t-on, que nous luttions contre nos tendances affectives. En ce cas, l'homme est singulièrement organisé. Seul des êtres de l'univers, il doit combattre, et par force, ce qui lui est naturel. Voit-on dans le système solaire un astre chercher à se soustraire à l'attraction d'une masse supérieure pour suivre l'attraction d'une masse inférieure ? Sans doute, il arrivera que l'organisme d'une plante, d'un animal réagira contre l'excès de chaleur ou de froid, d'humidité ou de sécheresse. Mais il s'agit ici de lutter contre des influences du dehors, et cet organisme le fera précisément en suivant sa nature, en obéissant à sa constitution, non en contrariant les forces normales qu'il possède. Comment la nature d'un être lui demanderait-elle de combattre le développement spontané de son organisme si tout son être se réduit à cet organisme ? Les spiritualistes peuvent parler de lutte à soutenir par les facultés raisonnables contre l'excès des tendances irrationnelles, parce que, précisément, ils admettent et prouvent qu'il existe des facultés supérieures et des facultés inférieures. Les positivistes, s'ils restent fidèles à leur principe de la seule observation des faits, ne peuvent démontrer en quoi les tendances intellectuelles sont supérieures en droit aux tendances affectives, les instincts de sympathie aux instincts égoïstes. Ces tendances sont simplement différentes, et l'harmonie entre elles devrait se produire par le seul jeu des forces naturelles.

Invoquera-t-on en faveur de cette restriction l'intérêt général, l'intérêt de l'espèce ? Sur quelle observation, sur quelle loi du monde physique les positivistes appuient-ils cette nécessité qu'ils m'imposent de me sacrifier à l'espèce ? Mais le bien de l'espèce, disent-ils, est finalement le bien de l'individu. — S'agit-il du bien de l'individu qui se sacrifie ? Alors le principe est faux au point de vue positiviste : il est

inexact de dire que l'individu retire, d'ordinaire, un avantage *positif* des sacrifices qu'il fait à la communauté. Et puis, dans ce cas, c'est dérision que d'invoquer la loi de la subordination de l'altruisme à l'égoïsme : il n'y a en jeu ici qu'un égoïsme plus raffiné qui se cherche lui-même. S'agit-il du bien des autres individus qui vivent en même temps que moi ou qui viendront après moi ? Alors la même question renaît : quelle donnée positiviste m'oblige à préférer leur bien au mien propre ? Le bien de tous, le bien de l'espèce n'est-il pas procuré par le plein développement de toutes les forces vives de chacun ?

On sait que quelques-uns n'ont pas reculé devant ces conclusions rigoureuses. Anatole France et d'autres *amuseurs* ont raillé le renoncement, l'abnégation, le don à autrui, notions bien lourdes et bien usées. Ils ont prêché, comme naguère à « l'Université populaire », la morale de la jouissance. Sophistes, si l'on veut, déliquescents, mais esprits logiques, une fois admises les négations d'où part le positivisme.

En somme, Auguste Comte, au lieu de montrer les relations des notions morales avec les autres ordres de vérités, a confondu ces notions avec certaines vérités qu'il conservait, à savoir les données d'ordre purement expérimental. Quant aux vérités suprasensibles et métaphysiques, il les a supprimées. De plus, et par une conséquence nécessaire, il a falsifié les notions morales. Sa morale est une façade toute composée de « motifs » empruntés à des constructions existantes, mais où quelques maigres pieux servent de fondations et où le plâtre remplace la pierre.

II

C'est la pure doctrine d'Auguste Comte que M. le docteur Delbet exposait naguère au Collège libre des Sciences sociales. L'an dernier, quatorze conférenciers y résumaient tour à tour leurs vues particulières sur la morale. La conférence de M. Delbet ouvre la série[1]. « Seules, disait-il, les découvertes

1. Ces conférences ont été réunies dans un livre intitulé *Morale sociale*. Paris, Alcan, 1899. Voir, dans ce volume, le chapitre *Morale positive*, p. 1-16.

récentes de la science peuvent servir de base à une morale vraiment indépendante, constituée elle-même à l'état de science. » La science morale est purement expérimentale; elle rejette tout élément métaphysique ou surnaturel : entendez toute idée de Dieu. « N'y eût-il que deux êtres primitifs, un certain degré de convergence s'établit entre eux et une règle s'impose. Cette règle, et l'habitude qui en découle, c'est l'embryon de la morale. Née de la nécessité, accrue par d'incessantes observations, la morale se constitue peu à peu, grâce surtout à la réaction de l'ensemble des groupes humains sur les parties qui les composent... A mesure que cette collectivité grandit en importance, son action sur chacun de ses membres grandit aussi. Actions et réactions se succèdent, les relations se compliquent; des obligations, des devoirs apparaissent de plus en plus nombreux et précis; il y a discipline. La morale, qui en est l'expression, se constitue empiriquement; les acquisitions successives se transmettent par tradition, grâce à l'institution des vieillards, objets de vénération, qui est elle-même source de moralité. »

De M. Delbet il faut dire comme d'Auguste Comte, son maître, qu'il doit s'estimer heureux d'avoir trouvé la morale toute faite : réduit à ses seules données positivistes, il eût été étrangement embarrassé pour la construire. Comme lui, il se joue avec des notions ou plutôt des mots vidés, en réalité, de leur sens, quoique gardant leur sens pour le public; et, par ce perpétuel malentendu, il donne l'illusion qu'il dit, qu'il édifie quelque chose.

A l'exemple de la plupart des positivistes, le docteur Delbet décore sa doctrine du nom de morale *indépendante*. Nom aussi mal imaginé que possible, à le prendre en lui-même. Aucune science est-elle indépendante ? Y a-t-il une physiologie indépendante de la chimie ? Une chimie indépendante des mathématiques ? Les savants, et Auguste Comte à leur tête, s'efforcent précisément de montrer la corrélation des sciences. La morale étant, de l'aveu de tous, une science pratique, visant à la conduite, est plus que toute autre astreinte à la dépendance, dépendance vis-à-vis de principes théoriques. On n'imagine pas plus une morale indépendante au sens absolu qu'une médecine indépendante, qu'une hygiène

indépendante. Apparemment, on veut dire, par cette dénomination, morale soustraite à la métaphysique et aussi à l'idée religieuse; mais le beau gain que voilà ! Puisque la morale doit nécessairement dépendre de quelque chose, mieux vaut la rattacher à des notions qui gardent à l'homme sa dignité d'être raisonnable et libre, que d'en faire un corollaire de données purement physiques qui nous réduiraient logiquement à la fonction d'automates. D'autant que la première position est seule légitime.

III

La doctrine morale d'Auguste Comte ne satisfait pas Littré, son disciple, parfois rebelle. Celui-ci va jusqu'à dire que la morale fait défaut dans la philosophie positive, telle que le maître l'a conçue[1]. En somme, ce qu'il reproche à Comte, c'est surtout d'avoir rattaché trop étroitement la morale à la sociologie ou de l'avoir séparée de tout le reste. Pour lui, il fait appel à la seule biologie. Toute la morale est une dérivation de deux impulsions, l'égoïsme et l'altruisme, lesquelles ne sont que la transformation de deux tendances essentielles à tout être vivant. La substance vivante s'entretient par la nutrition et se perpétue par la génération. L'égoïsme dérive de la nécessité de la nutrition, par où subsiste l'individu; l'altruisme découle de la nécessité d'aimer et d'engendrer, par où subsiste l'espèce[2].

Aux inclinations toutes sensibles de l'égoïsme et de l'altruisme, comment s'ajoutera le caractère impératif de devoir et de justice ? A interroger l'histoire de l'humanité, la justice apparaît comme un cas de dédommagement, d'indemnité, de composition ou de compensation. « On évalue le moins mal qu'on peut le dommage causé, et l'offenseur fournit la composition. » L'élément psychique qui a donné naissance à cette idée est celui-là même qui nous fait reconnaître « intuitivement la ressemblance ou la différence de deux objets. A égale A, ou A diffère de B est le dernier terme auquel tous nos raisonnements aboutissent. Cette intuition est irré-

1. *Auguste Comte et la Philosophie positive*. 2e édit. Paris, 1864, p. 677.
2. *Revue de Philosophie positive*, janvier 1870.

ductible... La notion de justice est donc une notion purement intellectuelle portée dans le domaine de l'action et de la morale. Ce transport n'a rien que de naturel et de facile. On sait que, anatomiquement, les facultés intellectuelles et les facultés affectives ont le même siège, et que, par cette disposition, elles agissent les unes sur les autres[1]. » A leur tour, les tendances altruistes et les tendances égoïstes résident dans le même lieu que les deux premiers groupes. Par suite de cette condition organique, le progrès d'une tendance entraîne le développement des autres. Ainsi se forme un cercle d'actions et de réactions continuelles[2].

Littré a-t-il sujet de se montrer si sévère pour la morale d'Auguste Comte? Il prétend tirer toute la morale de la biologie, et c'est en dehors de la biologie qu'il est contraint de chercher l'origine des notions impératives de devoir et de justice, notions qui, en quelque manière, font toute la morale. Celles-ci sont ramenées au concept intellectuel : A égale A. Sans doute, il y a lieu de faire un rapprochement entre ces diverses conceptions. Mais la question essentielle reste tout entière : Comment ce qui est égalité ou *vérité* ici, devient-il là *devoir* et *justice*? Comment se fait la transformation du *vrai* au *juste*? On dit que c'est par la seule entrée dans « le domaine de l'action et de la morale ». Mais précisément comment s'est constitué le domaine moral? Est-ce par le seul fait de l'action? Le domaine de l'action ne se confond pas de tous points avec celui de la morale : toute *erreur* d'action n'est pas nécessairement une *faute* morale. Et d'où vient s'ajouter à l'action ce caractère de moralité ?

Si la biologie ne peut expliquer l'origine du caractère moral de l'égoïsme et de l'altruisme, elle ne rend pas mieux compte de ces deux tendances. Il est ridicule de dire que l'amour de soi est une transformation du besoin de nutrition ; le besoin de nutrition dériverait bien plutôt de l'amour essentiel que tout être a pour lui-même. Dans la tendance à se perpétuer

1. *La Science au point de vue philosophique*. 3e édit. Paris, 1873, p. 338-340.
2. *Ibid.*, p. 491-492.

et l'inclination d'un sexe vers l'autre, on peut voir une forme de la sympathie. Mais cette tendance et cette inclination est si peu le fondement de toute sympathie qu'elle s'amoindrit ou même s'efface quand la tendance *altruiste* se développe et se fortifie.

Quant à rendre compte de l'influence mutuelle des facultés intellectuelles et affectives, égoïstes et altruistes, par la communauté de leur siège anatomique, c'est une thèse qu'on peut négliger. Personne aujourd'hui n'oserait enseigner pareille localisation cérébrale. Et un simple voisinage des éléments anatomiques ne pourrait fournir qu'une explication tout à fait puérile de l'influence réciproque des facultés.

De nouveau, résoudre la morale en certaines notions élémentaires physiologiques ou mécaniques, au point d'enlever toute distinction entre celles-ci et celle-là, pousser le rapprochement jusqu'à confondre ce qui doit rester distinct, c'est supprimer la morale qu'on prétend interpréter.

IV

Comme Littré, Taine est un « positiviste pur, un positiviste sans mysticisme, suivant l''expression de M. Faguet[1]; ce qui, ajoute-t-il, est excessivement rare en France. Notre race est idéaliste, foncièrement, et beaucoup plus qu'elle ne le croit... Quand elle devient positiviste, elle croit à la science comme à une déesse protectrice, ou elle croit à l'humanité comme à une personne sacrée et divine; et elle écrit Science, Humanité et Progrès avec des majuscules. Notre dix-neuvième siècle est plein de ces majuscules et de cette théologie. Voilà ce qu'on peut appeler le mysticisme positiviste. Taine était positiviste tout simplement. Il ne croyait qu'aux faits, et à quelques petites lois très humbles, auxquelles une patiente, méthodique, minutieuse, héréditaire et séculaire observation des faits pouvait conduire... Taine ne voyait rien et se refusait de rien voir au delà. »

Et voilà pourquoi Taine n'a jamais abordé en face le problème moral. Il a disséqué l'*Intelligence* ou ce qu'il a pris

1. *Revue bleue*, 11 mars 1893.

pour tel, à savoir nos facultés sensibles et leurs opérations, il a cherché dans l'action du « milieu » le secret de la formation des grands génies, il a promené sa curiosité perspicace à travers l'art et la littérature, il a scruté les « Origines » de notre société contemporaine : ce n'est guère qu'à propos des *Philosophes français au XIXe siècle*, qu'il s'est occupé spécialement de morale. Encore est-ce avec quelque dédain.

A l'entendre, on n'est philosophe qu'à la condition de se dégager de toute préoccupation morale et pratique. « Je fais deux parts de moi-même : l'homme ordinaire, qui boit, qui mange, qui fait ses affaires, qui évite d'être nuisible, et qui tâche d'être utile. Je laisse cet homme à la porte. Qu'il ait des opinions, une conduite, des chapeaux et des gants comme le public. Cela regarde le public. L'autre homme, à qui je permets l'accès de la philosophie, ne sait pas que ce public existe. Qu'on puisse tirer de la vérité des effets utiles, il ne l'a jamais soupçonné. A vrai dire, ce n'est pas un homme ; c'est un instrument doué de la faculté de voir, d'analyser et de raisonner[1]. »

Sans doute, ce n'est pas agir en philosophe que d'adopter tout d'abord à l'aveugle un système moral et de le prendre ensuite pour guide dans ses recherches spéculatives, de viser uniquement à le justifier coûte que coûte, et de rejeter tout ce qui ne cadre pas avec l'idée préconçue. Et peut-être que M. Royer-Collard, que Taine a ici en vue, a-t-il parfois eu pour but moins « le vrai » que « la règle », de même que l'éclectisme a peut-être trop subordonné la science à la morale[2]. Taine aurait encore raison si toute morale était affaire de convention, ensemble de principes destinés à maintenir dans la société la propreté et le bon ton extérieurs. Mais puisque l'homme n'est pas seulement intelligence, qu'il est encore volonté et action, il ne saurait lui être indifférent de savoir comment il doit conduire sa volonté et son action. Si, d'ailleurs, certains principes d'action lui paraissent suffisamment établis, — et cette croyance n'est pas nécessairement une illusion, — pourquoi lui interdire de se servir de ces principes pour expérimenter la solidité de données spécu-

1. *Les Philosophes français au XIXe siècle*. 2e édit. Paris, 1860, p. 35.
2. *Ibid.*, p. 34 et 286.

latives non manifestes ? Cette contre-épreuve est absolument scientifique : n'est-il pas établi que dans notre monde tout se tient ?

Cette loi de continuité, Taine la méconnaît ici. Il veut philosopher artificiellement avec une moitié de lui-même ; il veut isoler les vérités intellectuelles des vérités morales.

C'est à propos de Jouffroy qu'il donne, sous sa formule la plus complète, son interprétation de la morale. « Les faits dominants qui composent la vie d'un être sont sa *destinée.* » Cette destinée n'est pas, à proprement parler, une fin : c'est ce que, de fait, l'être réalise. Ces faits qu'il produit constituent « son *bien* ». « Regardez un bien en général, et, par exemple, prononcez ce jugement universel que la mort est un mal. Si cette maxime vous jette à l'eau pour sauver un homme, vous êtes vertueux... Le jugement universel surpasse en grandeur le jugement particulier : donc le sentiment et le motif produits par le jugement universel surpasseront en grandeur le sentiment et le motif produits par le jugement particulier. Donc le sentiment et le motif vertueux surpasseront en grandeur le sentiment et le motif intéressés ou affectueux.

« C'est ce que l'expérience confirme, puisque nous jugeons le motif vertueux supérieur en dignité et en beauté, impératif, sacré. A ce titre, nous appelons ces impulsions des prescriptions ou devoirs.

« Le bien d'un être est le groupe de faits essentiels qui le constituent. L'action qui a pour motif cette maxime universelle ou une de ses suites universelles est vertueuse. Ces deux phrases sont toute la morale [1]. »

Cette morale est bien simplifiée. Ne le serait-elle pas à l'excès ? Tous ces « faits essentiels qui constituent un être » sont-ils de même ordre, de même valeur ? Le bien d'un être se réduit-il à un total de ces faits pris quantitativement ? S'il en est ainsi, le bien d'un être s'accroît dans la mesure de son activité organique, et voilà la morale ramenée à la biologie, comme chez Littré. Qu'est-ce qui distingue l'ac-

1. *Les Philosophes français au XIXe siècle.* 2[e] édit. Paris, 1860, p. 270, 277-278.

tivité morale de l'activité physiologique ? Là est toute la question.

Une action est-elle morale parce qu'elle a pour motif une maxime universelle ? L'usurier qui pille sa victime par cette maxime que, l'argent étant chose fort utile, on ne saurait trop en amasser; l'ivrogne qui s'abstient actuellement de boire pour s'assurer la jouissance plus constante, plus universelle d'une bonne santé et, par suite, une plus longue durée des plaisirs de la boisson, font donc une action morale. Nous revenons à l'utilitarisme de Bentham, pour qui la vertu est ce qui *maximise* les plaisirs et *minimise* les peines, tout au plus à l'utilitarisme de Stuart Mill qui place la vertu dans la plus grande somme de jouissances estimées suivant leur qualité. Mais confondre l'utile avec l'honnête, ce n'est pas expliquer la morale, c'est de nouveau la supprimer.

Cette maxime universelle que l'homme vertueux a en vue, regarde-t-elle, dans la pensée de Taine, le bien général d'autrui, comme il semblerait par l'exemple de l'homme qui se jette à l'eau et l'opposition indiquée entre le motif vertueux et le motif intéressé ? C'est d'ailleurs la thèse que l'auteur paraît admettre dans tous ses livres qui ne sont pas de pure philosophie. La théorie contient une grande part de vérité si l'on veut dire qu'une action pour être vertueuse doit tenir compte d'un plus grand nombre de relations; mais il faut expliquer pourquoi il en est ainsi. Et Taine est incapable de le faire. Pour être fidèle à l'attitude positiviste qu'il a prise, il est contraint de ne voir qu'une différence de quantité entre l'acte vertueux et l'acte intéressé. Mais c'est encore une fois ramener la moralité à une question de quantité, c'est-à-dire la nier. Taine dit avec un accent de triomphe : « Dans ces grands mots obscurs, fin, bien, destinée, devoir, obligation, morale, il n'y a ni sublimité ni mystère. » Oui, si, pour éclaircir un mystère, il suffit de le nier.

Ainsi, d'une part, dans les recherches philosophiques, parmi lesquelles se trouvent les recherches morales, Taine interdit au penseur de tenir compte de toutes les relations qui l'unissent au monde de la morale et de l'action ; d'autre part, il efface toute distinction de nature entre le bien moral et le bien sensible : double impuissance de son système.

V

A l'encontre de Taine, M. Berthelot professe ce mysticisme positiviste, dont parlait tout à l'heure M. Faguet. Il érige la Science en déesse, l'Humanité en personne sacrée. Sa théologie scientifique est intéressante à étudier, non seulement parce qu'elle a été acclamée naguère au fameux banquet de Saint-Mandé, mais parce qu'elle représente la pensée d'une foule de publicistes, d'orateurs de réunions publiques et de professeurs laïques, depuis nos universités d'État jusqu'aux écoles de village.

Ouvrons donc le livre : *Science et Morale*[1]. Que ne peut-on pas attendre de la science? dit M. Berthelot. « La science possède désormais la seule force morale, sur laquelle on puisse fonder la dignité de la personnalité humaine et constituer les sociétés futures. C'est la science qui amènera les temps bénis de l'égalité et de la fraternité de tous devant la sainte loi du travail... La science imprime dans toutes les consciences la conviction morale de la solidarité universelle, fondée sur le sentiment de nos véritables intérêts et sur le devoir impératif de la justice... La morale n'a point d'autres bases que celles fournies par la science... Le triomphe universel de la science arrivera à assurer aux hommes le maximum de bonheur et de moralité. »

Entendons-nous ici un professeur qui enseigne ou un orateur qui déclame? Qu'est-ce que « la dignité de la personnalité humaine », dont on parle, « le devoir impératif de la justice », « la moralité » ? L'objet de la morale est-il le bonheur ou la solidarité? De grands mots qui résonnent, des affirmations qui se heurtent, pas un commencement de discussion le long des quarante pages où il est question de la morale.

En deux déclarations seulement, M. Berthelot fait effort pour préciser sa pensée : « Au point de vue de l'observation externe, toute morale consiste dans une humble soumission aux lois nécessaires du monde; les religions ne disent pas

1. Paris, 1897. Voir, en particulier, la Préface, et les chapitres I et II.

autre chose, lorsqu'elles abîment l'esprit humain devant la volonté divine. » — Cette soumission est juste, mais l'observation externe ne nous apprend pas pourquoi elle doit être « humble » et, par là, morale. Et c'est à cette raison que touchent précisément les religions. — « Les savants, dit encore M. Berthelot, se bornent à tracer des règles actuelles à la conduite pratique de la vie, en morale et en politique, aussi bien qu'en hygiène et en industrie : règles toujours provisoires, modifiables de jour en jour par l'évolution des siècles futurs, comme elles l'ont été incessamment dans le cours des siècles passés. » Et, en cela, M. Berthelot estime les savants « plus modestes » que « les théologiens dupes de leurs illusions et de leur orgueil », érigeant « leurs systèmes sur les origines et les fins des choses en principes absolus et invariables ». A notre sens, si quelqu'un manque de modestie, ce sont les savants positivistes qui imposent des règles de morale, sans pouvoir rendre compte de leur portée morale; qu'elles soient provisoires, cela ne les dispense pas de les justifier. Les théologiens au moins apportaient de bonnes raisons. M. Berthelot, par modestie sans doute, n'en produit aucune.

Plus il s'accentue, plus le positivisme se révèle impuissant à constituer une morale.

Est-ce une déclaration désespérée de cette impuissance ou un défi qu'il faut voir dans l'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, tracée par Jean-Marie Guyau ? Pour Guyau, l'idéal moral, c'est la plénitude de la vie intensive et extensive. Nulle obligation absolue et transcendante. La force d'expansion de notre activité, devenue consciente de son pouvoir, se donne à elle-même le nom de devoir : doctrine spinosiste. La morale n'a rien à voir dans les primes décernées à la vertu, les peines portées contre le crime.

Récemment[1], M. Fouillée protestait contre ceux qui représentent Guyau comme un pur naturiste. Ne prêche-t-il pas l'élargissement de nos puissances, de nos idées, de nos senti-

1. *Revue bleue*, 1er avril 1899.

ments, de nos volitions au delà de notre *moi*, l'union la plus étendue possible avec autrui ? Sans doute ; mais à entendre Guyau lui-même, cette expansion au dehors « tient à la loi fondamentale que la *biologie* nous fournit : la vie n'est pas seulement nutrition, elle est production et fécondité. Vivre, c'est dépenser aussi bien qu'acquérir ». Guyau portait en son âme des aspirations qu'il ne pouvait faire taire. Ces aspirations se révoltaient contre les vues étroites et égoïstes de l'utilitarisme. Mais ennemi, jusqu'à la colère, de toute métaphysique, il restait enserré par le cercle du positivisme qui l'étouffait.

Lui aussi supprime la morale au lieu de l'expliquer.

VI

Nécessairement la conception de l'évolution a eu son retentissement sur la conception de la morale. Cependant, quoi qu'il apparaisse au premier aspect, définir la part propre qui revient aux doctrines évolutionistes dans la conception moderne de la morale, ne va pas sans quelque difficulté. A vrai dire, Auguste Comte et les positivistes orthodoxes, adversaires déclarés de l'évolutionisme, conçoivent la morale à peu près comme la concevront les évolutionistes eux-mêmes. La raison en est que le positivisme strict est un évolutionisme appliqué au mode de connaître et à la classification du savoir. Tout procédé de connaissance n'est qu'un développement du procédé le plus élémentaire, celui des mathématiques ; toute science supérieure est un développement des sciences inférieures. Darwin et Spencer ne feront que transporter logiquement aux choses ce qu'Auguste Comte disait du savoir. Par suite, les évolutionistes se contenteront d'accentuer en morale les points déjà marqués par les positivistes.

La science expérimentale, selon les positivistes, étant sans cesse en train de se faire, ne peut formuler en morale que des règles provisoires. A plus forte raison, si toute réalité est en voie de transformation, les principes sur lesquels nous établissons notre vie, les règles de notre conduite deviennent-elles mobiles et flottantes.

Les positivistes regardaient la morale comme une annexe ou un dérivé de la biologie. Les évolutionistes étudient les lois de la société humaine dans les formes élémentaires des sociétés animales. Pour Darwin, l'instinct social des animaux, fait d'amour et de sympathie, devient instinct au sens moral en prenant conscience de lui-même. La conscience morale naît de la réflexion qui se porte sur l'instinct social[1]. Herbert Spencer ramène la moralité à un équilibre ou à une balance des fonctions, et pour lui toute fonction est organique. L'homme moral est un homme dont les fonctions nombreuses et variées dans leur genre sont toutes accomplies à des degrés convenablement proportionnés aux conditions d'existence. Peu à peu, cette adaptation deviendra si parfaite que la conduite morale deviendra la conduite naturelle. Le sentiment de la coercition ou du devoir disparaîtra, l'homme arrivant à accomplir spontanément et sans contrainte les actions convenables[2]. D'ailleurs la morale humaine n'est qu'un développement de la morale *animale* et de la morale *sous-humaine*[3].

Les positivistes faisaient de la morale un jeu savant entre l'égoïsme et l'altruisme. Sa perfection devait amener le règne de la solidarité bien entendue. Les évolutionistes transportent aussi en morale la théorie de l'influence du milieu sur l'individu, de l'individu sur le milieu. Spencer enseigne la nécessité d'un compromis entre l'égoïsme et l'altruisme. Il arrivera sans doute un état où le souci du bien d'autrui deviendra un besoin quotidien, tel que les satisfactions égoïstes inférieures seront continuellement subordonnées à cette satisfaction égoïste supérieure : satisfaction égoïste, puisque nous aurons fait notre bien individuel du bien social, quoique non poursuivie d'une façon égoïste[4].

Il n'y a qu'un point où Spencer déclare se séparer des positivistes utilitaires, en particulier de Stuart Mill : il assigne pour objet à la conduite non la recherche de l'*utile*, mais la

1. *The descent of man*, chap. IV.
2. *Les Bases de la morale évolutioniste*, chap. VI.
3. *Justice*. Paris, 1893, chap. I à IV.
4. *Les Bases de la morale évolutioniste*, chap. XIII, et *Rôle moral de la bienfaisance*, l. I, chap. I à VIII, p. 47-70.

recherche du *bien*, du bien qui est une conséquence nécessaire de la nature des choses [1]. Mais cette divergence de point de vue laisse l'objet de la morale dans l'ordre *positif* et naturaliste. Car ce n'est qu'en apparence que l'évolutionisme semble élever la moralité plus haut que le positivisme pur. Par son nom, il dit marche en avant, progrès, développement ; mais ses pas ne le portent jamais au delà du cercle des réalités sensibles ; le développement qu'il prête aux choses n'est qu'un accroissement de précision, de cohésion, en même temps que de complexité. En théorie, il n'y a donc pas lieu de faire, au point de vue moral, une distinction entre le positivisme et l'évolutionisme. En fait, les partisans d'un système parlent comme les partisans de l'autre.

Sans nous arrêter donc à montrer combien les perspectives riantes, ouvertes par Herbert Spencer, sont peu vraisemblables, peu conformes à la marche de l'histoire, qu'il nous suffise de constater que l'impuissance de l'évolutionisme à fonder une morale est l'impuissance même du positivisme. Comme lui, s'il garde les noms employés par la morale traditionnelle, il fait du devoir soit une contrainte physique, soit une lutte d'instincts physiologiques, et en général de toutes les tendances morales des tendances organiques. Encore une fois, ce qui n'est pas expliquer la moralité, c'est la déformer et la dénaturer. Quant au rapport des lois morales avec le reste des lois de l'univers, on le fait si étroit que celles-là deviennent un aspect de celles-ci. Dans cette fusion, c'est le supérieur qui est sacrifié à l'inférieur, le supra-sensible au sensible. La distinction, sans laquelle la moralité n'est pas, ou n'est qu'un vain mot, est effacée.

Concluons. Toute doctrine monistique — à quoi se réduit en dernière analyse l'évolutionisme et le positivisme — est nécessairement une négation de la moralité.

Lucien ROURE, S. J.

1. Voir, en particulier, *Problèmes de morale et de sociologie*. Paris, Guillaumin, 1894.

NOTRE-DAME DE LOURDES

RÉCITS [1]

CHAPITRE IV

Où l'on raconte la deuxième apparition de Notre-Dame
à Bernadette Soubirous (14 février).

I

A cette question : « Du jeudi 11 février au dimanche 14 février, y eut-il chez vous désir de retourner à la grotte, ou bien indifférence ? » Bernadette a répondu : « Il me tardait, « par curiosité, d'y revenir, pour voir si je reverrais l'Appa- « rition » ; mais elle ne songea même pas à contenter ce désir, vu la défense de sa mère. « Pour moi, dit Toinette, je parlai « de l'apparition, le vendredi et le samedi, à plusieurs filles « de mon âge. » Jeanne Abadie confesse qu'elle en parla de son côté. Aussi, dès le samedi soir, plusieurs de ces enfants arrêtaient le projet de descendre à la grotte, le lendemain, et d'y emmener Bernadette.

Le même soir, par le conseil de sa mère, ou de son propre mouvement, Bernadette alla exposer à M. l'abbé Pomian ce qui s'était passé, le jeudi précédent, à la grotte. Il est permis de penser que cette démarche était inspirée par la céleste conseillère qui parlera bientôt à la grotte, et fera souvent entendre à Bernadette ces mots : *Allez dire aux prêtres...*

Du reste, le prêtre ne fit aucun cas des récits de l'enfant.

Quant aux faits qui signalèrent le jour suivant, Bernadette les raconte ainsi :

« Ma sœur dit à Jeanne Baloum et à quelques autres jeunes filles ce que j'avais vu à la grotte ; de sorte que, le dimanche d'après, elles me pressèrent beaucoup d'y revenir, et je me sentais moi-même pressée intérieurement d'y aller. Après la grand'messe, nous allâmes, deux autres petites et moi, de-

1. V. *Études*, 20 juin.

mander permission à ma mère : elle ne voulait pas ; elle me disait qu'elle craignait que je ne tombasse dans l'eau, et que je ne fusse pas de retour à temps pour les vêpres. Je lui promis que je serais de retour : alors elle me donna permission de partir. J'allai d'abord à l'église, prendre une petite bouteille d'eau bénite, pour en jeter à l'Apparition, si je la voyais.

« Nous partîmes six, et nous avions toutes notre chapelet : arrivées en face la grotte, nous nous mîmes à genoux, et nous récitâmes ensemble le chapelet. La même jeune fille blanche se montra au même endroit que la première fois. Je dis aux petites : « La voilà ! » elles me dirent, toutes ensemble : « Où ? » Je passai mon bras autour du cou d'une d'elles, et je lui montrai, du doigt, la fille blanche ; mais elle ne vit rien.

« Alors je jetai de l'eau bénite du côté de la fille, tant que j'en eus. Comme je lui en jetais, elle souriait, inclinait la tête, faisait le signe de la croix. Je lui dis : « Si vous venez de la « part de Dieu, approchez. » Alors elle s'approcha. Je ne m'avançai pas beaucoup pour faire cela, parce que je n'osais pas. Je m'agenouillai ensuite, de nouveau, près d'un roc qui touche à l'eau.

« D'en haut, où elle était arrivée avec d'autres, Jeanne Baloum me cria : « Demande-lui si elle vient de la part de « Dieu, ou de la part du diable ? » J'allais m'avancer un peu pour le lui demander, lorsque Jeanne cria : « Attends, attends, « je vais te l'assommer, ta fille blanche ! » et elle lança une grosse pierre qui tomba avec un grand bruit sur le roc, contre lequel j'étais agenouillée. En ce moment, *cela* disparut comme un éclair. Les petites furent effrayées et partirent ; j'eus grand'peur, moi aussi ; on m'entraîna, mais je ne m'en aperçus pas. Je ne revins à moi que longtemps après ; ma mère vint me prendre au moulin ; nous remontâmes à Lourdes, et je ne serais pas redescendue de moi-même à la grotte si l'on ne m'y avait pas emmenée. »

Tel est le récit de Bernadette : d'autres récits l'éclaireront.

II

Écoutons d'abord Toinette Soubirous :

« Le dimanche, nous étions allées à la messe de dix heures

avec les Sœurs. Quand nous fûmes sorties, nous parlâmes encore de la vision avec plusieurs filles qui dirent : « Si « Bernadette veut y revenir, nous irons. » Bernadette répondit : « Je voudrais bien, mais je n'ose pas le demander à « ma mère. » Nous courûmes plusieurs, entre autres Thérèse Courreau, Catherine Mengot et moi, à la maison, pour avoir permission de ma mère : elle ne voulut pas. Bernadette demanda aussi ; ma mère refusait toujours, disant : « Vous tomberez dans le Gave ; vous ne « serez pas rentrées pour les vêpres ! » Enfin, elle dit : « Allez demander permission « à votre père. » Nous y allâmes.

« Mon père était alors chez M. Cazenave, l'aubergiste. Bernadette, moi et quatre ou cinq autres, le trouvâmes à l'écurie, où il soignait les chevaux : nous lui demandâmes permission d'aller à Massabieille ; mais il ne voulait pas. M. Cazenave, qui était venu, dit à mon père, quand il eut appris de quoi nous parlions : « Laissez faire ces petites ; « une dame qui porte un chapelet, ce n'est rien de mauvais. » Alors, mon père se mit à pleurer et dit : « Je vous donne un « quart d'heure. » Bernadette répondit qu'elle n'avait pas assez de temps, et mon père consentit.

Nous revînmes à la maison pour avertir ma mère ; puis, avant de descendre à Massabieille, Bernadette voulut aller à l'église, remplir d'eau bénite une petite bouteille, afin d'en jeter à l'Apparition.

« Nous descendîmes; mais, au lieu de longer ensuite le Gave et le canal, nous gravîmes la montée du chemin du bois pour aller prendre, derrière le rocher, le sentier rapide qui arrivait à la grotte.

« Dès que nous fûmes devant la grotte, Bernadette nous dit de prendre nos chapelets et de nous agenouiller ; ce que nous fîmes. Peu après, elle vit l'Apparition et nous dit : « La voilà ! elle a un chapelet au bras droit ; elle vous « regarde. » En disant cela, elle nous montrait la niche, mais nous n'y voyions rien. Nous nous disions les unes aux autres : Vois-tu ? et aucune ne voyait. »

Entre ces compagnes de Bernadette, arrivées avec elle ou sa sœur, se trouvaient Justine Soubies, Thérèse Courreau,

Marie Hillot, Pauline Bourdeu, Catherine Mengot : elles parlent comme Toinette.

« Arrivée à la grotte, dit Marie Hillot, Bernadette prit son chapelet et commença à prier. Moi, je ne priais pas beaucoup; je lui disais de temps en temps : « La vois-tu ? » A la troisième dizaine, Bernadette dit : « A présent, je la vois. » J'avais la fiole d'eau bénite ; je la donnai à Bernadette, qui en jeta du côté de l'Apparition, en disant : « Si vous venez de la part de « Dieu, approchez... » Puis elle me disait de nouveau : « Elle « y est, elle sourit. »

« En ce moment une pierre tomba : nous nous mîmes à crier, et nous nous sauvâmes vers le chemin du bois, laissant Bernadette, qui regardait toujours l'Apparition. Quand nous arrivâmes au-dessus de la grotte, nous y trouvâmes Jeanne Abadie avec Antoinette Cazalas et quatre autres ; nous dîmes à Jeanne : « Vilaine, c'est toi qui as jeté la pierre ; viens nous « aider à chercher Bernadette. »

« Nous redescendîmes et nous allâmes chercher Bernadette qui était encore agenouillée : nous eûmes bien de la peine à la faire monter jusqu'au chemin du bois ; elle avait toujours les yeux levés et le visage souriant. »

Jeanne Abadie confirme ces détails et elle ajoute : « J'étais arrivée à Massabieille après les autres ; quand je fus au-dessus de la rive, j'aperçus Bernadette agenouillée contre un roc, en avant de la grotte. Je dis alors à mes compagnes : « Puis-« qu'elles n'ont pas voulu nous attendre, je vais leur faire « peur » ; et je fis rouler en bas une grosse pierre, qui tomba près de Bernadette.

« Quand ensuite nous fûmes descendues, nous vîmes Bernadette encore à genoux ; elle semblait un ange ; mais nous la crûmes morte ; nous la regardions, dix à douze que nous étions, et nous pleurions toutes. Enfin, nous la prîmes par le bras et nous la soutenions, la menant le long du petit sentier, derrière la niche, jusqu'au chemin d'en haut... »

Toinette reprend : « Je m'en allai tout de suite à Lourdes, pour appeler ma mère ; je lui dis de venir, que Bernadette était presque morte. Elle descendit tout de suite, et je descendis avec elle ; une procession de gens venait derrière

nous. On nous dit que Bernadette était au moulin : nous l'y trouvâmes... »

III

Un témoin plus grave vit de près les dernières scènes : « Je remontai le petit sentier, dit Pauline Bordeu, et je m'en allai, effrayée : arrivée à la descente du chemin du bois, je rencontrai le meunier Nicolau, qui allait vers la grotte. »

Le meunier Nicolau est le grave témoin dont nous parlions. Il était âgé de vingt-huit ans, et marié depuis deux ans :

« Le dimanche 14 février, dit-il, vers une heure après midi, ma mère et une de ses sœurs, Jeanne Marie Barrau, mortes l'une et l'autre depuis quelques années, se promenaient sur le chemin du bois. Des filles, qui étaient allées à la grotte avec Bernadette, la voyant dans son extase, s'effrayèrent et coururent chercher du secours. Elles rencontrèrent d'abord ma mère et ma tante et les attirèrent à la grotte : l'une et l'autre essayèrent d'emmener, Bernadette; mais, n'y pouvant réussir, elles vinrent au moulin, m'appeler : « Bernadette « Soubirous, me dirent-elles, est à la grotte; nous ne savons « pas ce qu'elle voit : nous ne pouvons pas l'en tirer; viens « nous aider. »

« J'achevais de m'habiller, pour aller à l'auberge : c'était le dimanche de carnaval. Tête nue et sans veste, je suivis aussitôt ma mère et ma tante, et, par le mauvais petit chemin, je descendis à la grotte. J'y vis, en arrivant, trois ou quatre filles pauvres, Toinette Soubirous et Bernadette.

« Celle-ci était à genoux, blême, les yeux très ouverts, arrêtés vers la niche : elle avait les mains jointes et le chapelet entre les doigts. Des larmes coulaient des deux yeux; elle souriait et avait un visage beau, plus beau que tout ce que j'ai vu. J'eus peine et plaisir à la fois, et, toute la journée, j'avais le cœur touché en y pensant. Je demeurai quelque temps immobile à la regarder. Les filles étaient comme moi, se disant quelques mots l'une à l'autre, et ma mère et ma tante ravies de même. Je regardai bien vers la niche, mais je n'y vis rien.

« Je m'approchai enfin, parce que ma mère me dit : « Prends-« la; nous allons l'emmener chez nous. » Je la pris donc par le

bras droit : elle résistait, comme voulant demeurer; mais ses yeux restaient collés en haut. Pas un mot, pas même un gémissement : j'entendais seulement sa respiration, un peu pressée. Je la relevai donc par un bras, et ma mère prit l'autre. En la relevant, je lui essuyai les yeux, et je lui mis même la main sur les yeux pour l'empêcher de voir, et j'essayai de lui faire courber la tête; mais elle la relevait toujours et rouvrait les yeux, avec le sourire.

« Nous la tirâmes vers le petit sentier. Les autres filles suivaient. Il y eut grand'peine pour lui faire gravir le sentier, ma mère tenant une main et moi l'autre, nous deux tirant en avant, et ma tante et les filles venant après et nous aidant. Bernadette faisait effort pour ne pas monter, sans cependant rien dire, et il fallait être fort pour l'entraîner; tout seul, bien que très vigoureux, j'aurais eu peine à le faire. En montant, le visage de Bernadette demeura tout blanc, et les yeux également ouverts et fixés en haut.

« Arrivé au plateau, je suais. Nous descendîmes, par le chemin du bois, jusqu'au moulin, conduisant l'enfant de la même manière, ma mère et moi. Ma mère l'interrogeait; moi aussi : elle ne répondait rien. Le visage et les yeux demeuraient comme à la grotte; les larmes coulaient continuellement, et c'étaient les mêmes sourires. J'essuyais ses larmes et je lui mettais, de temps en temps, la main devant les yeux, pour l'empêcher de voir ce qu'elle regardait tant.

« A peine elle arriva à la porte du moulin, que tout d'un coup la tête se pencha un peu, prenant sa position ordinaire; les yeux ne furent plus fixes; la couleur revint au visage. Nous la menâmes à la cuisine et nous la fîmes asseoir. Quand elle fut assise, quelques filles étant là avec nous, je lui demandai : « Qu'est-ce que tu vois donc dans ce trou-là ? Tu « dois voir quelque chose de vilain ? — Oh ! non, dit-elle ; « je vois une dame très belle, qui tient un chapelet aux « mains et qui a les mains jointes. » En disant cela, Bernadette appliquait les deux paumes des mains l'une contre l'autre.

« Les filles étaient allées à Lourdes, appeler sa mère. Pour moi, la voyant bien gardée, j'allai à l'auberge de sa marraine, et je lui dis ce qui venait de se passer. Elle en fut affligée et

dit : « Mon Dieu, mon Dieu ! cette enfant, qu'est-ce qu'elle « pense d'aller là ? »

« Quand je rentrai, le soir, au moulin, Bernadette était partie. »

« Louise Casterot était chez moi, raconte Cyprine Gesta, quand on vint lui dire : « Bernadette est au moulin de Savy ; « elle voit une dame qui la suit : venez la chercher. — Mon « Dieu ! cria Louise, je lui avais défendu d'y aller. » Nous descendîmes ensemble au moulin. En arrivant, nous trouvâmes Bernadette assise près du feu; elle pleurait fort. Le moulin était plein de monde. Louise commença par gronder Bernadette. Pour moi, voyant que cette petite n'était pas de ce monde, je dis à Louise de ne pas la gronder.

« Nous sortîmes la petite du milieu de la foule qui l'entourait, et tandis qu'elle remontait vers Lourdes avec sa mère, j'eus la curiosité de suivre à la grotte une autre femme, qui m'invitait à l'y accompagner. Nous y descendîmes par le mauvais petit chemin; mais nous ne vîmes rien, si ce n'est la niche et le grand rosier sauvage.

« Rentrée à Lourdes, je rencontrai encore Louise; elle me dit : « Je ne veux pas que Bernadette retourne à Massa- « bieille ! »

CHAPITRE V

Où l'on raconte la troisième apparition de Notre-Dame à Bernadette Soubirous (18 février).

I

Les témoins si nombreux des scènes du dimanche 14 février, à la grotte de Massabieille, eurent vite répandu, en maints endroits de la ville, le bruit des apparitions. La plupart, entre les croyants, disaient : « Une âme du purgatoire est apparue » ; et l'âme du purgatoire était désignée par son nom : Une jeune fille habillée de blanc, le chapelet à la main, ne pouvait être qu'une congréganiste ou fille de Marie ; et la fille de Marie assez favorisée de Dieu pour apparaître ainsi, gracieuse, rayonnante, avant même d'être pleinement admise dans la société des Saints, on la nommait : c'était la présidente, récemment décédée, de la Congrégation, Élisa Latapie.

Nous connaissons déjà les impressions de François Soubi-

rous et de Louise Casterot ; toute la parenté les partageait : « Les premiers jours, dit Sajoux, je n'y croyais pas du tout. J'ai passé huit jours sans vouloir aller à la grotte. »

La marraine avait peur : « Je ne savais qu'en penser, dit-elle, et je priais Dieu de nous garder de tout mal. » Une autre tante de Bernadette, la tante Basile, recommandait à Louise de bien retenir sa fille à la maison, et elle disait à Bernadette elle-même : « Tu nous ferais devenir malades, par la peine que nous avons en entendant les gens parler de toi. »

A l'hospice, le lundi matin 15, la Supérieure et les sœurs, à qui Bernadette, interrogée, raconta ce qui s'était passé à la grotte, lui dirent : « Il ne faut pas s'arrêter à cela : c'est une illusion. »

Déjà si déterminés à empêcher leur fille d'aller à Massabieille, François et Louise ne pouvaient donc que trouver bon et bien accueillir le conseil de l'institutrice, Fanny Nicolau : « Gardez Bernadette chez vous ; sinon, il vous arrivera des désagréments, même avec la justice. »

Mais tandis que l'institutrice et d'autres amis de François et Louise leur donnaient ces conseils, une femme de Lourdes, appelée Mme X***, méditait le dessein de conduire Bernadette à la grotte, et associait à ses projets une ouvrière, pieuse fille de Marie, âgée de vingt-trois ans. La fille de Marie s'appelait Antoinette Peyret.

« Le mardi (16 février), raconte Bernadette, Mme X*** m'envoya chercher : je me rendis chez elle, et je lui racontai tout. Elle me pressa, et à plusieurs reprises, de revenir à la grotte avec elle et Mlle Peyret : je résistai beaucoup ; mais elle me fit promettre, et la pensée d'y aller, accompagnée de deux grandes personnes, m'encouragea. Il avait été convenu que nous irions à Massabieille, le dimanche suivant ; mais Mme X*** n'eut pas la patience d'attendre ; elle vint chez nous le jeudi matin, en compagnie de la fille de l'huissier ; j'étais encore au lit. »

Antoinette Peyret expose ces mêmes faits avec plus de détails : « Je n'avais pas connu Bernadette avant les bruits qui commençaient à courir. Étant à la journée chez Mme X***, entre le dimanche 14 et le jeudi 18 février, j'entendis cette dame raconter ce qui avait eu lieu à Massabieille, et exprimer

le désir de voir par elle-même ce que c'était : « Nous enver-« rons chercher Bernadette, disait-elle, et nous l'interroge-« rons pour voir si elle ment. » Mme X*** envoya en effet sa servante à la maison des Petits-Fossés, demander à la mère Soubirous qu'on lui envoyât Bernadette. Je sais que Bernadette y alla et qu'elle fut interrogée ; mais je n'assistai pas à l'interrogatoire : quand je revins, de chez nous, à la maison de Mme X***, Bernadette était partie.

« Mme X*** me dit : « Nous avons arrêté, avec Bernadette « et sa mère, que nous irons à la grotte dimanche prochain ; « mais nous irons de très bonne heure : je ne veux pas qu'on « nous voie. » Je dis à Mme X*** : « Le dimanche n'est pas, pour « cela, un jour bien choisi. » Elle répondit : « C'est décidé « maintenant ; mais allez, si vous voulez, chez les Soubirous, « et réglez tout pour un autre jour. » Je ne voulus pas faire la commission.

« Ce dernier entretien eut lieu le mercredi 17 février. Quand la nuit tomba, Mme X*** m'invita à l'accompagner aux Petits-Fossés : je la suivis ; mais, arrivées que nous fûmes près de la maison, je l'y laissai entrer seule, et j'attendis dans la rue. En sortant, elle me dit que la descente à Massabieille était arrêtée pour le lendemain matin.

II

« Je savais que l'Apparition portait, comme nous, une robe blanche, un voile blanc, et qu'elle tenait un chapelet à la main ; tout cela me fit penser, ainsi qu'à d'autres, que notre présidente, Élisa Latapie, venait là, demander des prières, et ne sachant que faire de mieux pour m'assurer de la vérité, j'imaginai de porter à la grotte une feuille blanche de papier, avec encrier et plume, afin d'obtenir que l'Apparition, à la prière de Bernadette, mît en écrit ce qu'elle désirait : mon père était huissier ; je trouvai vite papier, encrier et plume.

« Avant le jour, je me rendis chez Mme X***, qui, de son côté, prit un cierge bénit, et, ensemble, nous allâmes frapper à la porte des Soubirous. Bernadette sortit bientôt ; elle vint seule ; je l'entrevis alors pour la première fois.

« Nous nous rendîmes d'abord à l'église, où nous enten-

dîmes la messe, et puis nous prîmes le chemin de Massabieille. Arrivées au bout du chemin du bois, à l'entrée du sentier qui allait vers la grotte, Bernadette passa la première, et, courant sur cette pente, elle disparut comme un éclair. Pour nous, nous dûmes nous asseoir à demi, cherchant appui, d'abord pour un pied, ensuite pour l'autre, et nous n'arrivâmes que très péniblement.

« Bernadette nous attendait au bas du sentier ; nous tournâmes le rocher et nous nous agenouillâmes en avant de la niche. Bernadette avait les genoux sur une pierre plate, à fleur de terre ; elle était entre Mme X*** à droite, et moi à gauche. Je fixai, proche d'un roc, le cierge allumé ; nous avions toutes le chapelet à la main.

« A peine Bernadette fut à genoux, recueillie, et les yeux dirigés vers la niche, qu'elle nous dit : « Elle y est : *Qué y* « *eï.* » Nous lui dîmes : « Tais-toi, récitons le chapelet. »

« J'achevai la première et, me levant, je dis à Mme X*** : « Nous allons envoyer le papier à cette dame. » Je tirai donc de ma poche le papier l'encrier et la plume, et je dis à Bernadette : « Va, demande à la dame ce qu'elle veut, et prie-la de « le mettre en écrit. »

« Bernadette prit le papier, l'encrier et la plume et s'approcha du rocher ; mais bientôt, au lieu de poursuivre sa marche vers la niche, elle se détourna, pour pénétrer dans l'intérieur de la grotte. Nous nous préparions à la suivre, et nous avions déjà fait deux ou trois pas derrière elle, lorsque, sans se retourner, elle fit de la main droite signe de reculer, et nous nous retirâmes derrière le pli du rocher, au bas du sentier, où nous nous agenouillâmes.

« De l'endroit où nous étions, nous pouvions cependant voir encore les mouvements de Bernadette : nous la vîmes se dresser sur la pointe des pieds, et présenter à l'Apparition les objets qu'elle tenait à la main. Elle nous affirma ensuite qu'elle avait parlé à l'Apparition ; mais nous n'entendîmes pas sa voix.

« Bernadette vint peu après à l'endroit où nous nous étions retirées, et nous dit : « La Dame s'est mise à rire. — Que lui « as-tu dit ? demandâmes-nous. — Je lui ai dit de me mettre « par écrit ce qu'elle voulait. — Et qu'a-t-elle répondu ? —

« Elle s'est mise à rire et a dit : « Ce que je veux, il n'est pas « nécessaire de le mettre par écrit ; faites-moi le plaisir de « venir ici, pendant quinze jours. »

« Nous dîmes alors à Bernadette : « Va encore, et demande-« lui si nous pouvons venir, nous aussi. » Elle retourna à la grotte. Nous nous étions levées, à son approche ; nous nous remîmes à genoux, continuant de prier. Bernadette se rapprocha encore de nous et dit : « Elle m'a répondu que rien « n'empêche que vous ne veniez. »

« La vision cessa tout à fait, peu de temps après ; et comme nous allions partir, Bernadette me dit : « Cette Dame vous a « regardée en souriant : *Éra Dama queb'a espiada en arridé.* » Mais je ne croyais pas alors, et je ne crus pas de longtemps encore à la réalité de ces apparitions. En remontant à Lourdes, comme nous l'avions fait en descendant à la grotte, nous disions à Bernadette : « Prends garde, si tu mens, le bon Dieu « te punira. »

III

Le récit de Bernadette, venant après celui d'Antoinette Peyret, sera mieux compris :

« Quand nous fûmes à la grotte, nous allumâmes un cierge, nous nous mîmes à genoux et nous récitâmes le chapelet. Bientôt, cela parut au même endroit, derrière la ronce.

« Sur le conseil de Mme X*** et de Mlle Peyret, j'allais déposer dans l'intérieur de la grotte une feuille de papier blanc, un encrier et une plume : tandis que je m'avançais, la Dame recula, comme pour entrer dans l'intérieur du rocher, et quand j'arrivai sous la voûte de la grotte, et que je fus près de poser sur une pierre le papier, l'encrier et la plume, je vis que la Dame arrivait devant moi, en se laissant couler par l'ouverture qui perce la voûte de la grotte. Alors, je lui dis : « Si vous venez de la part de Dieu, dites-moi, je vous prie, ce « que vous désirez ; sinon, éloignez-vous. » J'avais à peine fini la première partie de ma question, que la Dame me sourit gracieusement ; mais après les derniers mots, son visage s'assombrit, et elle secoua la tête.

« Après cela, je crus comprendre à son mouvement qu'elle m'ordonnait de m'éloigner, et je reculai tout de suite ; mais

elle me fit signe de rester, et que les autres devaient s'éloigner : ce qu'elles firent.

« Je dis alors à la Dame : « Veuillez avoir la bonté de me « mettre par écrit votre nom et ce que vous désirez de moi. » Pour la première fois, j'entendis sa voix ; elle me dit :

« *Ço queb' ey a disé, n'ey pas nécessari dé bouta per escrit :* « Ce que j'ai à dire, il n'est pas nécessaire de le mettre par « écrit. »

« Elle me dit ensuite :

« *Boulét mé hé éra gracia dé bié péndén quinzé dios ?* « Voulez-vous me faire cette gracieuseté (ce plaisir) de venir « pendant quinze jours ? » Je lui répondis : « Je viendrai, je « demanderai permission à mes parents. »

« Elle me dit encore :

« *N'ous prouméti pas deb hé hurous' én esté moundé, més « én aoûté :* Je ne vous promets pas de vous faire heureuse « en ce monde, mais en l'autre. »

« Quand elle eut dit cela, elle s'éleva vers la voûte, et disparut. »

La voix de l'Apparition avait-elle le timbre d'une voix ordinaire de jeune fille, ou bien un timbre plus faible, plus enfantin ? A cette question, Bernadette a répondu : « Elle avait une voix très douce. »

Mais cette voix très douce était-elle surtout pour l'oreille du corps ? Nous ne le pensons pas. Un prêtre demanda à Bernadette si elle entendait distinctement la voix de l'Apparition : « Oh ! oui, très bien, répondit-elle ; seulement, il me semble que le son de ses paroles arrive ici. » En disant cela, Bernadette posait la main sur sa poitrine.

C'était ainsi du reste que Bernadette, sans le savoir, et alors même que son extase n'était pas complète, parlait à l'Apparition. Nul n'entendit sa voix ; nul ne discerna, en regardant à sa bouche, à ses lèvres, les mouvements strictement requis pour une voix haute et articulée ; à peine en discernait-on assez pour conclure que l'âme essayait, en quelque sorte, de traduire sa parole intime en paroles extérieures ; et cependant Bernadette a dit bien des fois, surprise qu'on ne l'eût pas entendue : « Je parlais très haut, comme maintenant. » Les colloques de l'Apparition et de Bernadette étaient

donc surtout colloques de l'âme, colloques du cœur, avec impression, produite dans l'imagination, du son véritable, du timbre réel des deux voix.

Interrogée : « De quelle couleur étaient les yeux de l'Apparition ? » Bernadette a répondu : « L'Apparition avait les yeux bleus. »

« L'Apparition ferma-t-elle quelquefois les yeux ? — Non, elle avait les yeux toujours ouverts. »

« Qui regardait-elle ? — Tantôt elle me regardait, et tantôt elle regardait les autres ; elle regardait tout le monde, et même avec beaucoup de bonté. »

On se souvient que Bernadette disait aux petites filles, ses compagnes du dimanche 14 février : « Elle vous regarde » ; ainsi, aujourd'hui, le regard de la Dame s'arrête sur Antoinette Peyret. Il en sera de même plus tard, quand les foules succéderont à ces petits entourages des premiers jours.

« Mais, dit-on à Bernadette, si l'Apparition regarde tout le monde, elle tourne et remue donc toujours la tête ? — Non, elle ne remue que les yeux. »

CHAPITRE VI

Où l'on raconte trois nouvelles apparitions de Notre-Dame
à Bernadette Soubirous (19, 20, 21 février).

I

Bernadette, en rentrant à la maison, raconta à sa mère comment l'Apparition l'avait invitée à venir pendant quinze jours. La marraine et les autres parentes furent consultées, et l'on décida que l'enfant serait menée à la grotte, mais à une heure très matinale. De fait, le lendemain et les premiers jours qui suivirent, Bernadette descendit vers la rive Massabielle, à cinq heures et demie.

Bernarde Casterot, marraine de Bernadette, assista à l'apparition du vendredi 19 février :

« J'avais entendu parler, dit-elle, de ce qui se passait à la grotte, mais je n'avais pas voulu y descendre. Enfin, je me décidai, après que Mme X*** y eut conduit la petite, et, le 18, il fut arrêté que le lendemain, de grand matin, elle me prendrait, en passant, avec sa mère et Mme X***, dans la rue de la Grotte, alors appelée le chemin ou la rue du Bâous. Je lui

avais dit, la veille : « Il te faut avoir, là-bas, quelque chose « de bénit », et elle m'avait priée d'apporter le cierge bénit de sa tante Lucile, ma sœur; ce que je fis.

« Le jour commençait à peine, lorsque Bernadette, sa mère et cinq ou six autres personnes m'avertirent, en passant devant chez nous. Quand nous fûmes arrivées à cette espèce de sentier ouvert dans les broussailles, par lequel il fallait descendre à la grotte, Bernadette nous laissa et prit la fuite vers la rive : on ne pouvait pas la suivre.

« J'arrivai enfin, et j'allai me mettre à genoux près de Bernadette, du côté droit. Le cierge étant allumé, elle le prit d'une main, et le chapelet de l'autre. Elle s'était agenouillée sur la pente de terre et de sable qui descendait vers le canal, en avant de la grotte, à un endroit qui répondait à peu près au milieu de l'ouverture de la cavité, et elle se tenait tournée vers la niche : il y avait non loin d'elle, à sa gauche, une grosse pierre.

« A peine elle eut récité trois *Je vous salue*, que son visage changea tout à fait : les yeux se fixèrent en haut, ne remuant d'aucune manière. Il y avait, de temps en temps, un petit mouvement des lèvres, et aussi, de temps en temps, des saluts et des sourires. Voir sa figure comme elle était, cela faisait pleurer. La vision dura, je pense, un peu plus d'un quart d'heure.

« Quand la vision finit, Bernadette fit un mouvement, comme de quelqu'un qui se réveille. Je la soutins, et je crois que si on ne l'avait pas soutenue elle serait tombée.

« Quelques personnes arrivaient déjà de Lourdes; nous remontâmes tout de suite et nous demandâmes à Bernadette, en chemin, ce qu'elle avait vu : c'était toujours la même Dame blanche très belle, et qui lui souriait.

« A partir de ce jour, j'assistai aux apparitions de la quinzaine, de deux jours l'un. Quand je n'y allai pas accompagner Bernadette, Lucile ou une autre de ses tantes y alla. Sa mère l'accompagna toujours. »

— Josèphe Ouros fut une des « cinq ou six autres personnes » qui, avec la mère et la marraine de Bernadette, furent témoins de la quatrième apparition. Josèphe raconte :

« J'entendis parler des apparitions, le jeudi 18 février, et

j'y allai le lendemain, vendredi. Il n'y allait pas encore beaucoup de monde. Avec quelques femmes, je me rendis dans la rue des Petits-Fossés, et, devant la porte, nous attendîmes que Bernadette sortît, et nous descendîmes avec elle.

« Au sommet de la côte, elle prit la course et descendit vite; je disais : Elle va se casser le cou ! Il nous en coûta beaucoup à nous, pour arriver là-bas, Bernadette quand j'arrivai, n'avait pas encore la vision; elle passait son chapelet. Aussitôt que l'Apparition se présenta, son sourire devint joli, et sa physionomie changea. Elle salua avec les mains et la tête : c'était un plaisir de la voir : c'était comme si, toute sa vie, elle n'avait pas fait autre chose que d'apprendre à faire des saluts.

« Je ne savais faire que regarder, mais je ne savais que penser. Il me resta une grande envie de revenir, et aux autres aussi, et en chemin nous nous disions : A demain matin !

« Le soir, Bernadette vint ici, chez nous, parce que je l'appelai, comme elle passait; je voulais la faire causer devant mon mari. Je l'interrogeai donc, et elle nous raconta ce qu'elle avait vu. Elle appelait l'Apparition : « Une petite de« moiselle : *Uo pétito damizélo.* » Mon mari ne savait, comme moi, que penser. Il dit à Bernadette : « Si tu veux porter une « médaille de la sainte Vierge, je te donnerai un cordon » ; et, tout de suite, comme il était cordonnier, il lui fit un cordon de cuir et le lui donna.

II

Le samedi 20 février, à la même heure matinale, Bernadette, pour obéir, descendit à la rive de Massabieille.

Louise Baup, dame Lannes, fut témoin des scènes de cette apparition :

« Je m'y trouvai, dit-elle, vers six heures avec ma bonne : il n'y avait pas foule. Je tenais le chapelet à la main, mais je ne priais guère, occupée que j'étais à regarder Bernadette. Après peu de temps, le visage devint tout riant, et les femmes qui étaient là dirent : « A présent, elle la voit ! »

« Bernadette regardait en haut, avec des sourires; puis elle devenait pensive; puis elle semblait écouter avec grande attention et respect. J'étais placée bien près d'elle, et j'en-

tendis sortir de sa bouche, plusieurs fois, un long souffle très peu sensible, comme si elle eût dit un *oui* très bas et prolongé.

« Son visage, on n'en peut pas bien donner une idée : de la cire très blanche, un peu colorée, y ressemble.

« La nuit suivante, m'étant réveillée, je faisais effort (et cela m'est arrivé souvent depuis) pour ranimer dans mon imagination ce que j'avais vu et entendu, ce souffle, cette figure, les sourires et les salutations si belles : j'étais heureuse, rien qu'à me représenter tout cela.

« La petite, qu'elle semblât évanouie ou qu'elle devînt plus animée, qu'elle fût souriante ou un peu triste, n'était plus la même Bernadette : les anges du ciel doivent être un peu comme cela.

« La vision dura un quart d'heure; pas davantage. A la fin, il y eut sur le visage de Bernadette un petit nuage de tristesse.

« Je revins à Lourdes, très contente, et je ne manquai pas de me rendre à Massabieille, le jour suivant et tous les jours de la quinzaine, un seul excepté : il n'était cependant pas facile d'arriver à la grotte, sans s'aider des mains autant que des pieds; bientôt, il est vrai, on arrangea un peu le sentier. »

III

Le dimanche 21 février, sixième visite de Bernadette à la grotte, et troisième jour de la quinzaine.

Entre les témoins de l'apparition de ce jour, nous choisirons le docteur Dozous : il était alors âgé de quarante-neuf ans. Lui-même, en 1874, a publié ce qu'il observa, le 21 février 1858; nous ne retrancherons de son récit que quelques détails reconnus inexacts :

« Bernadette... ne se fit pas longtemps attendre. Aussitôt qu'elle fut devant les grottes, elle s'agenouilla, ôta de sa poche son chapelet, et se mit à prier en l'égrenant. Son visage subit bientôt une transformation, remarquée par toutes les personnes qui étaient près d'elle, et indiquant qu'elle était en rapport avec son Apparition.

« Pendant qu'elle déroulait, d'une main, son chapelet, elle

tenait, de l'autre, un cierge allumé qui s'éteignait souvent, sous l'action d'un courant d'air très fort qui régnait le long du Gave ; mais elle le livrait chaque fois à la personne la plus rapprochée d'elle, pour qu'il fût aussitôt rallumé.

« Moi, qui suivais avec une grande attention tous les mouvements de Bernadette, pour l'étudier complètement sous plus d'un rapport, je voulus savoir en ce moment quel pouvait être l'état de sa circulation sanguine et de sa respiration. Je pris l'un de ses bras, et plaçai mes doigts sur l'artère radiale. Le pouls était tranquille, régulier, la respiration facile : rien, dans la jeune fille, n'indiquait une surexcitation nerveuse ayant réagi sur tout l'organisme, d'une manière particulière.

« Bernadette, après que j'eus abandonné son bras, s'avança un peu vers le haut de la grotte. Bientôt, je vis son visage, qui jusque là avait offert l'expression de la béatitude la plus parfaite, s'attrister : deux larmes tombèrent de ses yeux et roulèrent sur ses joues.

« Ces changements survenus dans sa physionomie, pendant cette station, me surprirent. Je lui demandai, quand elle eut terminé ses prières et que l'être mystérieux eut disparu, ce qui s'était passé en elle... Elle me répondit : « La « Dame, en me quittant un instant de son regard, le dirigea « au loin, par-dessus ma tête. Ensuite, le reportant sur moi, « qui lui avais demandé ce qui l'attristait, elle me dit : *Priez* « *pour les pécheurs !...* Je fus bien vite rassurée par l'expres- « sion de bonté et de sérénité que je pus revoir sur son « visage, et aussitôt elle disparut. »

« ... Bernadette se retira,... dans l'attitude la plus simple, la plus modeste... »

Le texte original de la parole de Notre-Dame est celui-ci : *Qué prégarat Diôu t'as peccadous :* Vous prierez Dieu pour les pécheurs. »

IV

La transformation subite du visage de Bernadette, à un moment donné; le retour du visage à l'état naturel, opéré par une sorte de *réveil*, tellement senti par Bernadette elle-même, qu'on doit la soutenir : ce sont là des faits difficiles à

expliquer, si l'on n'admet pas la réelle présence d'un être mystérieux; vu surtout que, durant l'extase même, « rien dans la jeune fille, n'indique une surexcitation nerveuse... » Encore ces phénomènes n'excluent-ils pas le fait que l'extase échauffait le sang et réconfortait les membres de Bernadette. Au sortir de sa première extase, non seulement elle trouva douce l'eau du canal, mais elle porta sans fatigue, jusqu'au chemin du bois, le fagot de sa sœur et puis le sien. Elle-même disait : « J'en fus surprise. »

De leur côté, tous les témoins furent surpris, chaque fois qu'ils virent Bernadette descendre du chemin du bois à la grotte; plusieurs ont déjà, ci-dessus, exprimé leur étonnement; d'autres l'exprimèrent, en ce même temps, avec un accent non moins vif :

« A cette pente, où pour descendre il fallait, à chaque pas, s'appuyer des mains, faire du talon un trou dans le sol, et où l'on glissait encore, Bernadette, dès l'entrée, *prenait la volée*, et, en un clin d'œil, arrivait en bas, comme s'il y eût eu un chemin bien tracé... Elle descendait *comme une hirondelle*... Elle allait *comme le vent*... Jamais nous ne pûmes descendre aussi vite qu'elle : c'est qu'elle avait le secours de la sainte Vierge... Sans un miracle, on ne peut pas marcher ainsi... »

Telles furent les impressions des témoins.

Bernadette a, plus d'une fois, déclaré qu'à partir du 18 février, il y eut, chaque jour, colloque entre elle et l'Apparition. Bien que personne n'entendît, ni la voix de l'Apparition, ni la voix de Bernadette, tous comprenaient que Bernadette, tantôt parlait, et tantôt écoutait : nous ne connaîtrons cependant qu'un petit nombre des paroles, ou de la voyante, ou de la Dame mystérieuse : Bernadette n'en a pas retenu davantage. Si elle a gardé souvenir de quelques autres paroles qu'elle ne communique point, c'est qu'elles lui ont été dites sous le sceau du secret; mais elles sont peu nombreuses.

La condition de Bernadette ne pouvait être meilleure que celle des saints; elle était même de beaucoup inférieure à la leur; or, les saints, sortis de l'extase, se confessaient tous impuissants à redire ce qu'ils avaient vu et entendu. Même quand une haute intelligence servait leur bon vouloir, et que Dieu, par l'organe des supérieurs, leur commandait de redire

ou d'écrire des visions célestes, ils proclamaient leur impuissance, et déclaraient d'avance incomplet et misérable tout ce qu'ils diraient ou écriraient. Bernadette n'avait pas de génie; elle était sans expérience, sans connaissance de la vie spirituelle; ni avant, ni pendant, ni après l'apparition, elle n'ajoutait à l'action divine aucune sorte de concours : il ne demeura donc, et il ne pouvait guère demeurer, dans ce récipient de lumière céleste, que les clartés dont il plut à Dieu d'y fixer lui-même la trace.

Le reste est perdu pour nous; mais non pas pour Bernadette : ce n'est jamais inutilement que Dieu répand en nous sa lumière ou sa vie, et les meilleurs biens surnaturels que nous possédons ne sont pas toujours ceux dont nous avons sentiment plus distinct ou vue plus claire.

Bernadette ne remarque point que le docteur Dozous s'approche, prend son bras, le retient et lui tâte le pouls; mais elle remarque, et plusieurs fois, que son cierge s'est éteint, et elle le livre, au lieu de le retenir. D'autres observèrent le même fait, et non pas seulement le 21 février. Ils observèrent, de plus, que Bernadette, dès que le cierge s'éteignait, étendait le bras ou la main vers la parente la plus rapprochée, pour qu'on rallumât son cierge; et, de même, étendait la main, pour qu'on la débarrassât du cierge, quand l'Apparition exigeait d'elle des actes dont elle n'eût pu s'acquitter avec un cierge dans la main. Comment Bernadette, en dehors d'une influence ou d'un concours supérieur, pouvait-elle être à la fois si étrangère au milieu qui l'entourait, et si présente à d'imperceptibles accidents ou détails de ce milieu ?

CHAPITRE VII

Où l'on raconte comment Bernadette fut interrogée par le procureur impérial et par le commissaire (21 février).

I

La journée du dimanche 21 février, signalée par une vision céleste de Bernadette, le fut aussi par la comparution de la voyante devant le procureur impérial et devant le commissaire de police.

Au mois de février 1858, le chef du parquet de Lourdes était M. Jacques-Vital Dutour, un homme d'honneur et un

chrétien digne de ce nom. Fils d'une sainte mère, héritier des traditions pieuses et patriarcales d'une famille d'ancienne bourgeoisie, frère de deux héroïques hospitalières, jugées dignes de gouverner les Filles de Saint-Vincent de Paul, à Versailles et à Melun, comment le procureur impérial de Lourdes n'eût-il pas été riche de sentiments élevés et de foi chrétienne ?

M. Dutour, mort, depuis, conseiller à la cour d'appel de Pau, avait quarante et un ans accomplis, lors de l'événement de Lourdes, et il était, depuis longtemps déjà, marié et père de famille.

Ce fut entre la grand'messe et les vêpres que Bernadette comparut devant lui. Bernadette ne fut ni amenée ni conduite devant le procureur impérial : elle s'y rendit sur une simple invitation verbale.

Quand elle parut, rien dans son attitude n'autorisait à penser qu'elle eût eu aucune répugnance à vaincre, aucune frayeur à surmonter : sa physionomie était sereine, confiante, sans timidité comme sans audace. Ce qu'elle entendit ne parut lui causer aucun trouble ; ce qu'elle dit, elle le dit avec simplicité, dans sa langue patoise, sans embarras, et sans qu'il fût nécessaire de la presser.

Après avoir décliné ses nom et prénoms, dit qu'elle croyait avoir treize ou quatorze ans, qu'elle ne savait ni lire ni écrire, et qu'elle n'avait pas fait sa première communion, Bernadette raconta les apparitions, telles qu'on les connaît ; après quoi, le procureur impérial lui demanda :

« Est-ce que vous avez l'intention d'aller ainsi à la grotte, chaque matin ? — Oui, monsieur ; j'ai promis d'y aller pendant quinze jours.

« Mais la supérieure de l'hospice et la sœur surveillante, qui sont des femmes très pieuses, vous ont dit qu'il ne fallait pas s'arrêter à cela ; que votre vision était un rêve, une illusion : pourquoi ne pas suivre leur conseil ? vous éviteriez qu'on s'occupe de vous. — J'éprouve trop de joie (*dé goï*), quand je vais à la grotte.

« Vous pourriez vous en abstenir, et l'on pourrait vous en empêcher ? — Je me sens entraînée par une force irrésistible.

« Prenez garde : il y a beaucoup de personnes qui soup-

çonnent que vous et vos parents pourriez bien vouloir exploiter la crédulité des gens. Je pourrais le supposer moi-même : votre famille est très pauvre ; depuis vos visites à la grotte, on vous procure des douceurs, que vous n'aviez pas, et vous en espérez de plus grandes. Je dois vous déclarer que si vous n'étiez pas sincère dans vos récits d'apparitions, ou si vous ou vos parents en retiriez quelque profit, vous vous exposeriez à être poursuivie et condamnée sévèrement. — Je n'attends aucun profit dans cette vie.

« Vous le dites ; mais n'avez-vous pas déjà accepté l'hospitalité chez Mme X*** ? Vos parents n'espèrent-ils pas améliorer leur position en se servant de vous et de vos visions, quoiqu'elles ne soient peut-être que des rêves, ou, ce qui serait pire, des mensonges ? — Mme X*** a voulu m'emmener chez elle ; elle est venue me chercher. Je me suis rendue à ses prières pour lui faire plaisir ; je n'ai pas songé à moi. Je n'ai menti ni à elle ni à aucun autre.

« Tel fut l'interrogatoire de Bernadette. Aucun de ses parents ni de ses amis ne l'accompagna. »

A cette relation, tirée d'une minute de rapport officiel, nous ajouterons quelques lignes d'un mémoire de M. Dutour :

« Chez Bernadette Soubirous, tout était simple, vulgaire même, au premier abord. Sur son visage, au repos, rien qui arrêtât le regard, qui captivât l'attention. Nul artifice dans les vêtements ; une propreté irréprochable, indice du respect de soi-même et de la dignité dans l'indigence : voilà tout. Sa coiffure (une sorte de madras, aux dessins presque effacés par de fréquents lavages) lui couvrait à moitié le front et serrait les cheveux, au point de ne laisser à la tête que les lignes d'un crâne dénudé. Son cou, ses épaules, sa taille, empaquetés dans les plis d'une étoffe semblable à celle de la coiffure, rappelaient un de ces bustes que le ciseau du sculpteur a ébauchés à peine. Atteinte d'une affection des voies respiratoires, la pauvre enfant, sous la cuirasse informe et lourde destinée à les protéger, semblait respirer plus péniblement encore.

« Il est vrai que, lorsqu'elle parlait, son langage naïf, son accent doux et convaincu gagnaient la confiance. Il est vrai également que lorsqu'elle exprimait un sentiment noble ou

une pensée moins commune, il se répandait sur ses traits un charme d'autant plus suave et pénétrant, qu'on n'y pouvait découvrir que l'effusion d'une âme candide.

« S'il avait conçu, non sans motifs sérieux, des préventions, le procureur impérial, après avoir vu et entendu Bernadette, le 21 février, partagea l'opinion de la plupart sur la sincérité de l'enfant, et, la jugeant sincère, il ne mit aucun obstacle à ses visites à la grotte, aucune entrave à sa liberté; — mais, le soupçon d'imposture rejeté, en ce qui touchait Bernadette, tout n'était pas dit pour le procureur impérial. »

Ainsi parle M. Dutour : à cette date, en effet, le procureur impérial de Lourdes ne savait, des Soubirous et de leur parenté, que ce que le lecteur en sait de plus défavorable.

II

Du parquet, Bernadette dut, presque sans intervalle ni diversion, se rendre à l'église; de l'église, les vêpres finies, elle ira chez le commissaire.

M. Dominique Jacomet, commissaire de police à Lourdes, en 1858, était alors âgé de trente-six ans.

« Quand mon frère, raconte Mlle Estrade, se rendit à Lourdes pour y exercer son emploi de commis principal des contributions indirectes, nous visitâmes, à Tarbes, un ami de notre famille, M. le chanoine Tabariès : « Puisque Lourdes « devient votre résidence, dit le chanoine à mon frère, je « vous conseille de faire la connaissance du commissaire de « police : c'est un homme qui, par sa valeur, est fort au-des- « sus de sa charge; il est bien, au moral comme au physique; « c'est un bon cœur. Vous verrez nombre de personnes res- « pectables le visiter fréquemment; M. le curé de Lourdes « est de ses amis. »

Sur cette recommandation, M. Estrade et sa sœur prirent logement, en arrivant à Lourdes, dans la maison Cénac, rue Saint-Pierre, où le commissaire était depuis longtemps installé avec sa famille.

Ce fut là aussi que Bernadette, sur simple invitation du commissaire lui-même, se rendit, au sortir des vêpres.

« Avertie par Mme Jacomet, raconte Mlle Estrade, je des-

cendis au salon, où se trouvaient déjà Bernadette et M. le commissaire : ils étaient placés vis-à-vis l'un de l'autre; une table les séparait. Demeurée en arrière, par discrétion, je ne pouvais, de cette place, voir la figure de Bernadette : l'enfant était d'ailleurs enveloppée dans un mauvais capuchon.

« Je fus à peine là, que je me sentis prise d'un regret bien fort : mon frère n'entendrait pas Bernadette; j'allai en toute hâte l'appeler. »

— « J'entr'ouvris tout doucement la porte de mon voisin Jacomet, écrit M. Estrade, et après signe expliquant ma visite, j'allai m'asseoir, de manière à pouvoir bien saisir les traits et les paroles de la voyante.

« L'enfant que j'avais devant moi et que je ne connaissais pas auparavant, paraissait avoir une douzaine d'années : elle en avait quatorze. Sa figure était fraîche et rondelette; son regard témoignait d'une grande douceur et d'une grande simplicité. Le timbre de sa voix, quoique un peu fort, était sympathique. Assise dans une attitude très naturelle et aisée, elle tenait les mains croisées sur les genoux, et la tête légèrement inclinée. Ses habits étaient pauvres, mais propres.

« Le commissaire avait pris le ton de la plus insinuante bonhomie; il disait à l'enfant : « Sois sans crainte; on m'a « parlé d'une dame extraordinaire qui te serait apparue aux « grottes de Massabieille; comme tu le sais, les gens en « disent plus ou moins : j'ai voulu tout savoir par toi-« même. »

Ici commence l'interrogatoire, que Mlle et M. Estrade ont rédigé séparément; nous compléterons les deux rédactions l'une par l'autre.

III

« Comment t'appelles-tu ? — Bernadette Soubirous.

« Comment s'appelle ton père ? — François Soubirous.

« Et ta mère ? — Louise... Louise... Casterot.

« Que fais-tu chez toi ? — Je vais à l'école des Sœurs; j'aide à ma mère à la maison, je garde mon petit frère.

« Dis-moi ce que tu as vu à Massabieille ?... »

Bernadette, à mesure qu'on l'interroge, raconte les faits

connus; nous détachons seulement quelques questions et réponses qui peuvent avoir, pour le lecteur, utilité ou intérêt :

« Cette Dame est-elle bien belle ? — Oh ! oui, monsieur, bien belle.

« Est-elle belle comme Madame... ; comme Madame... ? — Plus que ça : elles n'y peuvent pas atteindre (*faire*) *: nou y poden pas hé !*

« Est-elle jeune ? — Oui, très jeune.

« Lui voit-on les pieds ? — Non, pas beaucoup : la robe les lui cache, excepté les doigts.

« Lui voit-on les cheveux ? — Un peu, sous le voile.

« Où étais-tu lorsque tu l'as vue pour la première fois ? — Entre le Gave et le ruisseau (canal).

« Cette Dame t'a appelée ? — Non, monsieur : elle m'a fait signe d'approcher.

« Les autres enfants ont-elles vu la Dame ? — Non, monsieur.

« Comment le sais-tu ? — Je le leur ai demandé.

« Tu dis que c'est la sainte Vierge qui t'apparaît ? — Je ne sais pas si c'est elle : elle ne me l'a pas dit.

« As-tu parlé à tes parents de ce que tu as vu à Massabieille ? — Oui, monsieur.

« Qu'ont dit tes parents ? — Que j'étais trompée, et qu'il ne fallait plus retourner à Massabieille.

« Oui, Bernadette, il ne faut plus retourner à la grotte : tout le monde rit de toi. Ton imagination t'a trompée; cette Dame, que tu as cru voir, n'existait pas réellement. — Mais, monsieur, je l'ai vue plusieurs fois : je ne peux pas toujours me tromper. »

Après chaque réponse, M. Jacomet écrivait : « Vois, dit-il, je mettrai en écrit tout ce que voudras ; malheur à toi, si tu mens. — Monsieur, je ne vous ai pas menti.

« Tu ne dis pas la vérité, et si tu ne me fais pas connaître la personne qui t'a poussée à raconter cette histoire, je vais te poursuivre comme menteuse. — Monsieur, faites comme vous voudrez. »

Le commissaire prit son papier, d'un geste résolu, disant à demi-voix, mais de manière à être entendu de Bernadette :

« Tant pis ; elle le veut, elle sera punie. » Puis, s'adressant de nouveau à l'enfant :

« Tu m'as dit d'abord qu'une femme, belle comme Madame... ? — Non pas, monsieur : j'ai dit qu'elle était plus belle que toutes ces dames.

« Soit... Qu'elle était apparue au fond de la grotte ?... — Non pas, au-dessus du buisson.

« Que ses cheveux tombaient en arrière, comme un voile ?... — Non pas : j'ai dit qu'elle avait un voile blanc, très long... Ses cheveux, c'est à peine si on les voit.

« Qu'elle avait une rose jaune à la ceinture ?... — Non, monsieur ; vous m'avez tout changé... Elle a une ceinture bleue, et il n'y a pas de rose : il y a une rose jaune sur chaque pied... »

Le commissaire essaya, de bien d'autres manières, de mettre Bernadette en contradiction avec elle-même : l'enfant ne se troubla pas.

« Rien, dit ici Mlle Estrade, ne m'a frappée comme l'attitude de Bernadette devant le commissaire. M. Jacomet feignait de la menacer du regard et même de la main : Bernadette demeura également sereine et calme. »

« Il faut que cette comédie cesse, dit-il enfin ; veux-tu promettre de ne plus retourner à Massabieille ? — Monsieur, j'ai promis d'y aller pendant quinze jours.

« Alors, je vais envoyer chercher les gendarmes : prépare-toi à aller en prison.

« Bernadette demeura impassible. M. Jacomet se leva. Je m'approchai de l'enfant, dit M. Estrade, et feignant, à mon tour, de prendre ses intérêts en mains, je l'engageai à rétracter ses dires. Elle comprit, d'instinct, que je n'avais pas qualité pour intervenir dans le débat, et elle ne me répondit pas.

« A ce moment, la porte du salon s'entr'ouvrit, et un homme du peuple montra timidement la tête. « Que demandez-vous ? lui dit le commissaire. — Je suis le père de cette enfant. — Ah ! c'est vous, père Soubirous ; vous faites bien d'arriver, car j'allais vous envoyer chercher. Vous savez la comédie que joue votre fille, depuis quelques jours ; tout cela ne serait que ridicule si le repos de la ville n'en était pas

troublé : il faut y mettre fin : votre fille est mineure, et vous en répondez... — Eh! mon Dieu, monsieur, répondit Soubirous, je ne demande pas mieux que d'en finir : nous sommes fatigués, ma femme et moi, de tout ce qui se passe, et de voir tant de gens venir chez nous; je me servirai de votre défense pour ne pas les recevoir. »

Le commissaire félicita Soubirous et le congédia avec sa fille.

Il y eut, après le départ de Bernadette, un court entretien dans le salon de l'interrogatoire, entre M. Estrade et M. Jacomet : « Le commissaire, écrit M. Estrade, voyait dans cette affaire une menée de fausses dévotes. A mes yeux, les visions de Bernadette étaient l'effort d'une surexcitation d'organisme : de mon esprit, comme de l'esprit de M. Jacomet, l'hypothèse du surnaturel était exclue. »

A cette même date, les prêtres de Lourdes n'étaient pas moins éloignés de croire à une apparition céleste, que ne le pouvaient être le procureur impérial, le commissaire et M. Estrade; et il y avait sagesse à considérer d'abord comme probables toutes les autres hypothèses, pour ne s'arrêter à celle d'une intervention divine, qu'après avoir reconnu les premières évidemment inadmissibles.

L'Église n'a rien à perdre, elle gagne beaucoup là où de tels procédés, qui sont les siens, prévalent et contiennent les entraînements d'un enthousiasme aveugle, excité quelquefois peut-être par des illusions d'hallucinés, et souvent par des prestiges diaboliques. Que si l'opposition se heurte à une intervention de Dieu, elle ne sert qu'à mieux en faire éclater le caractère divin.

Dans la maison où M. Estrade et le commissaire étaient logés, vivait aussi M. l'abbé Pène, un des vicaires du curé de Lourdes. M. Pène vit Bernadette, pour la première fois, ce jour-là même, 21 février :

« Le dimanche 21 février, dit-il, Bernadette vint, comme par hasard, dans la maison où j'habitais. Des femmes, qui l'avaient vue dans la cour, me demandèrent si je voulais la voir; sur ma réponse affirmative, elles allèrent la prier d'entrer chez moi. Bernadette s'y refusa d'abord; cependant,

vaincue par les instances des femmes, elle monta au salon, et ce fut là qu'elle raconta à ma sœur et à moi ses visions depuis le 11 février. Elle le fit d'une manière fort aisée et naturelle, sans crainte, sans hardiesse, avec indifférence, comme qui remplit un devoir.

« Je fus frappé de son air simple et modeste ; je la crus incapable de tromper ; mais je ne pouvais prendre ses visions au sérieux. Mon impression cependant demeura vive et forte, et, à partir de ce jour, je prêtai attentivement l'oreille à tous les bruits de Massabieille.

« Je puis affirmer qu'à cette date du 21 février, l'attention du clergé de Lourdes n'avait pas été sérieusement éveillée par les faits de la grotte ; seul, le bas peuple y paraissait attentif. »

Ainsi parle celui des prêtres de Lourdes qui soutint avec le plus de vivacité la cause de la voyante, du 21 février au 4 mars.

Léonard J.-Marie CROS, S. J.

(*A suivre.*)

L'ORIGINE JOHANNIQUE

DU

QUATRIÈME ÉVANGILE

La *Revue d'histoire et de littérature religieuses* a publié récemment, sous la signature de M. l'abbé Loisy, toute une série d'articles fort intéressants sur l'évangile de saint Jean[1], et il semble évident que ce n'est là que le commencement d'un travail d'ensemble sur notre quatrième Évangile. D'autre part, un écrivain de la *Revue du clergé français*, M. Isidore Desprès, qui, au point de vue des doctrines, ne paraît pas très différent du précédent, a exposé une théorie générale d'exégèse symbolique dont on recommande de faire l'application toute spéciale à saint Jean[2]; et c'est ce que faisait précisément M. Loisy dans la première revue.

Au fond, — pour le dire d'un mot, — ce que l'on nous propose dans ce système d'exégèse, c'est de traiter les récits et les discours de saint Jean moins comme des faits ou des discours historiques que comme des tableaux allégoriques. A ce simple énoncé, je ne sais pourquoi l'esprit se sent heurté, presque inquiet; en tout cas, il s'interroge et se demande quels principes suppose, quelles conséquences entraînera cette manière de considérer notre évangile. Il est important, en effet, quand on s'engage dans une voie nouvelle, de savoir bien où l'on va ; non pas certes qu'il faille s'alarmer de tout ce qui se présente sous le couvert de la nouveauté, mais parce que souvent la nouveauté nous trompe. N'est-ce pas le Souverain Pontife qui l'écrivait naguère, en parlant des études d'Écriture sainte : « En premier lieu, il importe

1. M. l'abbé Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, p. 43-60, 141-163, 249-267). — *Le Témoignage de Jean-Baptiste* (*ibid.*), 1898, p. 31-54, 224-252. — *Les Noces de Cana* (*ibid.*), 1899, p. 13-36. — *Les Vendeurs du temple* (*ibid.*), 1899, p. 140-160. — *Nicodème* (*ibid.*), 1899, p. 481-513. — *Nouveau témoignage de Jean-Baptiste* (*ibid.*), 1900, p. 128-144.

2. M. Isidore Desprès, *l'Évangile selon saint Jean* (*Revue du Clergé français*, 1er novembre 1899, p. 484-506).

de ne pas sacrifier plus que de raison à certaines opinions nouvelles qu'il vaut mieux redouter, non parce qu'elles sont nouvelles, mais parce que la plupart du temps elles nous trompent, en se présentant avec l'apparence et le masque de la vérité [1] » ?

Aussi bien les défenseurs de l'exégèse allégorique peuvent-ils se réclamer d'auteurs très anciens, tels que Clément d'Alexandrie et Origène, et il est de toute justice de ne point les condamner sans les avoir entendus. Nous nous proposons donc de donner largement la parole à la théorie nouvelle avant d'en faire la critique, et dès maintenant nous pouvons dire que si, après mûr examen du système, nous nous voyons contraint de faire nos réserves, nous n'entendons pas nier pour cela qu'il ne s'y rencontre des aperçus aussi neufs qu'intéressants.

I

Le premier problème soulevé par les défenseurs de la méthode d'exégèse allégorique appliquée à saint Jean est celui-ci : Saint Jean l'apôtre bien-aimé, est-il sûrement l'auteur de l'évangile qui porte son nom ?

Voici les réponses que l'on nous donne :

« Il (le P. Knabenbauer dans son Commentaire sur saint Jean) prouve l'authenticité johannique de l'Évangile par les arguments bien connus, intrinsèques et extrinsèques, qui n'en sont pas plus mauvais pour avoir été répétés. Mais comme tous ces arguments n'ont pas la même valeur, la forme absolue qu'on leur donne dans la démonstration ne rend pas celle-ci plus convaincante. Les preuves historiques ne sont que des probabilités. Pour être ce qu'elle doit, la discussion d'un problème critique doit être nuancée [2]. »

Quelques pages plus loin, nous lisons : « Les critiques trouvent que la définition (de la divinité de Jésus-Christ comme Verbe dans saint Jean) est prise de loin, et qu'un pêcheur galiléen, associé au ministère de Jésus, gardant l'impression vivante de son enseignement, n'est pas l'homme

1. Lettre de Léon XIII au Ministre général des Frères mineurs, sur l'*Étude des sciences supérieures*, du 25 novembre 1898.

2. *Revue du Clergé français* (*loc. cit.*), p. 485.

désigné pour ce progrès doctrinal. L'argument des critiques n'est qu'une présomption contre l'authenticité johannique du quatrième Évangile. Mieux vaudrait dire simplement qu'il n'est pas décisif, que d'y opposer l'invraisemblance d'une contradiction doctrinale entre les apôtres et les disciples des apôtres[1]. »

Enfin, le même auteur dit encore : « C'est faire trop d'honneur à certaines hypothèses rationalistes que de les combattre en détail, et l'on peut même les réfuter congrûment l'une après l'autre sans toucher au fond du problème johannique. Les critiques sérieux n'accordent maintenant qu'une importance très secondaire à la question d'auteur, et ils commencent à se préoccuper davantage de l'Évangile pour lui-même et pour son contenu. En ramenant tout à l'affirmation où à la négation de l'origine apostolique, nous rapetissons singulièrement le problème et nous ne le posons pas dans son vrai jour[2]. »

Si nous résumons la pensée de l'auteur, qui nous paraît un peu bien nuageuse et enveloppée, nous y trouvons différentes assertions qu'il est bon de considérer séparément.

On nous dit — c'est le premier point que nous voulons examiner — que ramener tout à l'affirmation ou à la négation de l'origine apostolique, c'est rapetisser singulièrement le problème critique et herméneutique, et ne point le poser dans son vrai jour.

Rien n'est plus vrai ; la critique, l'exégèse embrassent tant et de si nombreuses questions que ce serait une erreur grossière de vouloir tout ramener à ce point unique : Nos Livres saints sont-ils oui ou non d'origine apostolique ? C'est beaucoup, sans doute, d'avoir établi l'origine apostolique du Nouveau Testament ; mais il est évident qu'après cette question, il en reste cent autres à résoudre. Aussi croyons-nous que personne jamais n'a poussé l'ignorance jusqu'à s'imaginer que tout est là dans ce point indivisible. Il n'en est pas moins vrai que l'origine apostolique du Nouveau Testament est une doctrine de l'Église, et nous en avons nous-même récemment démontré la certitude, tant au nom de l'histoire

1. *Revue du Clergé français* (*loc. cit.*), p. 488-489.
2. *Ibid.*, p. 490.

que de la théologie. De plus, gardons-nous de croire que cette doctrine soit de nature à rapetisser le problème critique ou exégétique; non, ce qu'elle fait, c'est de donner à nos études scripturaires une base ferme et inébranlable. Voilà pourquoi nous la devons traiter avec un souverain respect.

On nous dit aussi que les critiques sérieux n'accordent maintenant qu'une importance très secondaire à la question d'auteur.

Au fait, quelle place devons-nous accorder à la question d'auteur, quand nous avons une fois établi l'origine soit apostolique, soit prophétique de nos saintes Écritures ! Nous avons eu l'occasion de traiter aussi cette question, il y a peu de temps; nous pouvons donc nous contenter de résumer ici les conclusions auxquelles on arrive par voie soit historique, soit théologique ; et ces conclusions, les voici : Il n'est aucun livre des Écritures dont on ne puisse et dont on ne doive prouver la valeur humaine par la méthode indirecte, c'est-à-dire en la déduisant de l'inspiration prouvée d'ailleurs; mais la démonstration par voie purement historique de cette même valeur humaine n'est pas toujours absolue ; tantôt elle est certaine, tantôt elle est simplement probable, et tantôt elle reste douteuse.

Quant au nom des auteurs de nos saints Livres, il nous est parfois inconnu, et cela n'empêche pas qu'il puisse conster de la valeur soit divine, soit humaine, de l'écrit qui demeure anonyme. Mais d'autres fois, — c'est même le cas de beaucoup le plus fréquent, — le nom de l'auteur nous est connu. La connaissance de ce nom peut nous être très utile, parce qu'elle nous sert au besoin à établir la valeur historique d'un livre, ce qui est de la plus haute importance en apologétique. Enfin, il est des cas, qui ne sont point rares, où le nom d'un écrivain sacré nous a été conservé soit par la sainte Écriture elle-même, soit par la tradition apostolico-divine; et c'est alors qu'on ne saurait récuser ce nom d'auteur sans commettre une erreur dans la foi. C'est ce qui a fait dire au pape Léon XIII, parlant des écrits du Nouveau Testament dans sa Lettre encyclique *Providentissimus*, que d'attribuer ces livres à d'autres auteurs qu'aux auteurs traditionnels, c'était commettre une erreur monstrueuse. Pour qu'un pape prenne la

peine de parler ainsi, il faut évidemment que la question lui paraisse d'importance, et l'on s'en rendra facilement compte, si l'on songe que le nom de l'auteur peut être à lui seul une garantie que le livre sorti de sa plume est un livre de bonne foi, un livre exactement renseigné, et dont la valeur historique est dès lors incontestable.

Quand M. Isidore Desprès nous dit que les critiques sérieux n'accordent maintenant qu'une importance très secondaire à la question d'auteur, nous supposons qu'il entend parler des critiques sérieux des écoles protestante et rationaliste; mais sans nul doute, si ces critiques se préoccupaient davantage — et beaucoup d'entre eux le font déjà suffisamment — du nom des écrivains sacrés, ils n'en seraient que plus sérieux.

II

Ces quelques considérations dégagent singulièrement le terrain. Nous avons constaté premièrement que tout le Nouveau Testament est d'origine apostolique, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué ailleurs, que tous les livres du Nouveau Testament ont été écrits ou du moins ratifiés par les apôtres comme livres authentiques et inspirés. Donc l'évangile dit de saint Jean ne peut manquer d'être d'un apôtre ou d'avoir reçu la sanction apostolique. Nous avons vu également que de connaître le nom de l'écrivain sacré peut avoir une très grande importance surtout en apologétique, quand on a besoin d'un témoignage dûment autorisé pour prouver, par exemple, l'origine divine soit du christianisme, soit de l'Église catholique, ou encore la divinité même de Jésus-Christ. Or, justement, si l'évangile dit de saint Jean pouvait être de cet apôtre, cet écrit nous serait de la plus grande utilité pour la solution de ces questions capitales. Qu'en est-il? L'évangile dit de saint Jean est-il de saint Jean ?

S'il faut en croire M. Isidore Desprès, les arguments bien connus, tant intrinsèques qu'extrinsèques, au moyen desquels on a tenté jusqu'ici de prouver l'authenticité johannique du quatrième Évangile, ne forment pas une démonstration convaincante. Les preuves historiques ne sont que des pro-

babilités, et la discussion d'un problème critique ne peut être que nuancée.

Que devons-nous entendre par ces paroles que la discussion d'un problème critique ne peut être que nuancée? Le problème critique dont il s'agit ici se pose carrément comme suit : L'évangile dit de saint Jean est-il oui ou non l'œuvre de saint Jean? Si je réponds : Oui, ma solution n'est pas nuancée. Si je réponds : Non, elle ne l'est pas davantage. Et puisqu'une discussion critique ne peut être que nuancée, il suivrait donc que l'on ne doit jamais répondre tout à fait oui, ni tout à fait non. Est-ce bien vrai qu'il ne faut donner à un problème critique qu'une solution nuancée?

Mon Dieu! cette manière de parler peut avoir un sens raisonnable, quand il s'agit d'écrits comme celui de saint Jean, qui ont beaucoup roulé sur tous les chemins du monde. Il est évident qu'à force de les copier et recopier, on a pu en modifier par-ci par-là la teneur exacte. Toutefois, il est difficile, pour un écrit comme l'évangile de saint Jean, écrit canonique de la vraie Église, que les altérations subies au cours des siècles aient modifié le texte gravement, l'aient changé jusque *dans sa substance*, comme disent les théologiens, à savoir de telle sorte que l'on ne puisse plus dire : C'est encore l'œuvre de saint Jean. Si donc nous donnions à notre problème la solution suivante : « L'évangile dit de saint Jean est substantiellement l'œuvre de saint Jean », ou bien encore : « L'évangile dit de saint Jean, sauf quelques variantes accidentelles produites au cours des siècles, est bien l'œuvre de saint Jean », nous aurions une solution nuancée; et c'est bien là l'unique solution que l'on prétende donner dans l'Église. De vouloir la nuancer plus fortement dans un sens ou dans l'autre, c'est s'exposer à quelque danger, comme on verra.

Mais peut-on prouver *avec certitude* que l'évangile dit de saint Jean soit son œuvre quant à la substance?

M. Isidore Desprès nous répond : « Les preuves historiques ne sont que des probabilités. » Le lecteur remarquera tout d'abord que M. Desprès ne parle pas ici des preuves théologiques que l'on pourrait donner de l'authenticité johan-

nique du quatrième Évangile, et pas un instant il ne met en doute la certitude des preuves de ce genre ; non, il ne parle que des preuves historiques; mais déjà, à mon avis, c'est trop.

D'abord, il est bien clair que l'on ne peut pas dire ainsi de façon absolue : Les preuves historiques sont de pures probabilités. Il est des preuves historiques simplement probables, et il en est aussi de certaines. Et il le faut bien, s'il est vrai, comme on le prouve en philosophie, que, outre la certitude métaphysique et la certitude physique, il en existe une troisième appelée certitude morale, justement celle qui s'appuie sur les preuves historiques. Cette certitude morale est une vraie certitude, c'est-à-dire qu'elle exclut le doute de tout esprit prudent ou avisé; et c'est ainsi, par exemple, que nous ne doutons pas plus de l'existence historique de Charlemagne ou de Louis XIV, de l'authenticité des écrits de Bossuet ou de Voltaire, que nous ne doutons du principe métaphysique soit de causalité, soit de contradiction.

Affirmer en thèse générale, comme le faisait Renan, qu'en histoire il n'y a que des probabilités, c'est manifestement s'égarer.

Mais peut-être n'est-ce point là la pensée de M. Desprès ; peut-être n'applique-t-il son axiome qu'à l'évangile de saint Jean. Le sens alors serait celui-ci : On ne peut prouver avec certitude, par des témoignages historiques, l'authenticité johannique quant à la substance du quatrième Évangile ; tout au plus, on en donne des preuves probables.

Il faut avouer que, même ainsi, cette proposition paraît insoutenable. Pourquoi ? Le voici.

Remarquons tout d'abord que l'on admet dans l'Église catholique, comme étant tout à fait hors de doute, une double méthode d'arriver à la foi par des arguments certains.

La première méthode est celle qui se passe au besoin de l'étude des anciens documents, et s'appuie, par exemple, sur la seule considération des plus récentes manifestations divines au sein de l'Église catholique. Et c'est ainsi que la très grande majorité des chrétiens sont arrivés à la foi ou s'y maintiennent sans avoir jamais fait d'études approfondies sur le problème des origines chrétiennes, ni aucune recherche

concernant la valeur critique ou historique des écrits qui nous racontent la fondation du christianisme. Il y a même des chrétiens par millions qui n'ont jamais su lire. Et pourtant ils croient, et raisonnablement, ce qui veut dire qu'ils ont la certitude humaine de ne point se tromper en croyant à la vérité du christianisme.

Bien plus, il leur serait impossible de croire d'une foi surnaturelle, si la vérité du christianisme était à leurs yeux une vérité simplement probable et non plus une vérité certaine. C'est même une proposition condamnée par l'Église qu'il suffit de la probabilité pour arriver à faire un acte de foi. Voici en effet la teneur de la proposition placée au numéro 21 parmi celles qu'Innocent XI condamna le 2 mars 1679 : « Assensus fidei supernaturalis et utilis ad salutem stat cum notitia solum probabili revelationis, imo cum formidine, qua quis formidet, ne non sit locutus Deus[1]. »

Mais, outre la méthode qui nous conduit à la foi sans aucune étude personnelle du document écrit, il en est une seconde qui s'aide au contraire de toutes les ressources que peuvent nous fournir les monuments de l'antiquité chrétienne, et tout particulièrement les livres de l'Écriture.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, dans son encyclique *Providentissimus*, nous a recommandé de démontrer la valeur même purement humaine de ces livres. Et sait-on pourquoi? Parce que, déclare-t-il, on arrive ensuite, « au moyen de ces livres, comme des plus sûrs témoins de l'antiquité, à démontrer, à mettre en évidence, la divinité et la mission de Jésus-Christ, l'institution de l'Église hiérarchique, la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs[2] ».

Si ces paroles signifient quelque chose, — et qui oserait en douter ? — elles veulent dire que l'on peut établir avec certitude l'origine divine de la religion chrétienne et catholique,

1. Voir H. Denzinger : *Enchiridion symbolorum et definitionum. Wirceburgi*, 1895, n. 1025.

2. Quoniam vero divinum et infallibile magisterium Ecclesiæ in auctoritate etiam sacræ Scripturæ consistit, hujus propterea fides saltem humana asserenda in primis vindicandaque est : quibus ex libris, tanquam ex antiquitatis probatissimis testibus, Christi Domini divinitas et legatio, Ecclesiæ hierarchicæ institutio, primatus Petro et successoribus ejus collatus, in tuto apertoque collocentur. (Encyclica *Providentissimus.*)

comme aussi la divinité de Jésus-Christ, par la seule force du témoignage historique des Livres saints. Il faut donc bien que la valeur historique des livres dont parle ici le Souverain Pontife soit une chose absolument certaine et non pas simplement probable. Du probable, en effet, on ne peut déduire du certain : *Pejorem sequitur semper conclusio partem*; c'est de la logique élémentaire. Et puisque le Pape assure qu'on peut démontrer, mettre en évidence l'origine divine du christianisme au moyen du témoignage historique des Livres saints, c'est donc qu'il estime très certaine la valeur historique de ces livres. Il le dit d'ailleurs en toutes lettres : « Quibus ex libris, tanquam ex antiquitatis probatissimis testibus. »

Or quels sont-ils ces livres de l'Écriture au moyen desquels on peut arriver à la foi en la religion catholique, à la foi spécialement en la divinité de Jésus-Christ? Il n'y a pas à en douter un seul instant; en première ligne, il faut placer les quatre Évangiles, et si parmi les Évangiles vous cherchez encore à qui donner ici le premier rang, vous le donnerez sûrement à saint Jean. Car du consentement même de nos pires adversaires, des rationalistes qui refusent d'admettre le surnaturel, aucun livre des Écritures n'affirme « la divinité et la mission de Jésus-Christ, l'institution de l'Église hiérarchique, la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs » autant que le fait l'évangile de saint Jean. Ils vont même jusqu'à prétendre que seul l'évangile de saint Jean affirme la divinité de Jésus-Christ.

C'est une erreur; mais enfin nous conviendrons facilement avec eux que nul de nos Livres saints ne nous sert autant que saint Jean a établir la divinité, soit de la mission, soit de la personne du Christ, ou encore la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs. Aussi peut-on assurer, sans crainte de se tromper que, quand le Pape nous invite à recourir à la valeur historique incontestable de nos Livres saints pour démontrer ces vérités capitales, et surtout la divinité du Christ, celui de nos Livres sacrés qui doit être considéré comme étant particulièrement visé par le Souverain Pontife, c'est l'évangile de saint Jean. Impossible par conséquent de contester la valeur historique de saint Jean, de la déclarer simplement

probable et non certaine, sans commettre une grande témérité, sans aller contre la pensée du Pape qui nous gouverne, lequel du reste n'affirme rien ici que n'ait toujours affirmé la sainte Église de Dieu par la bouche de ses plus éminents docteurs, orateurs et écrivains, depuis les âges apostoliques jusqu'à nos temps.

III

Mais, au fait, quand M. Isidore Després nous dit que l'authenticité johannique ne repose que sur de simples probabilités, est-ce bien de la valeur historique de l'écrit qu'il entend parler? Non, croyons-nous; sa pensée ne va pas jusque-là. Ce qu'il conteste, c'est simplement le nom de l'auteur, l'attribution de l'évangile à saint Jean, ou, selon son expression, l'authenticité johannique; par conséquent il semble dire avec M. Harnack que si le fond, la doctrine est de saint Jean, l'écrit lui-même n'est peut-être pas de l'apôtre.

Eh bien, même réduite à cet énoncé, nous ne trouvons pas, — et c'est le moins que nous puissions dire, — nous ne trouvons pas prudente l'opinion de M. Isidore Després.

Il y a deux raisons de croire que le quatrième Évangile a été écrit par saint Jean le disciple bien-aimé. Nous disons deux pour les grouper toutes commodément sous deux chefs principaux.

La première de ces raisons est d'ordre historique; la seconde, d'ordre théologique.

Oui, c'est l'histoire tout d'abord qui veut que notre quatrième Évangile soit de l'apôtre saint Jean; et j'ose dire que s'il n'est pas prouvé que cet écrit soit de saint Jean, il faut nier pareillement que les autres puissent être de Matthieu, de Marc, ou de Luc. Ces quatre noms vont ensemble dans toute l'antiquité, et il est impossible de les désunir, sans nier les plus clairs témoignages des Pères ou écrivains ecclésiastiques.

Il ne s'agit pas ici, bien entendu, d'exposer en détail toutes ces preuves historiques, si souvent répétées dans nos meilleurs ouvrages de critique sacrée; mais il sera bien permis de les rappeler en peu de mots.

Avez-vous, quelquefois, tenu entre vos mains le texte évan-

gélique des plus anciennes versions que nous aient conservées nos pères dans la foi, de ces versions qu'ils ont lues si longtemps avant nous, avec tant de respect et tant d'amour, les versions latines antéhiéronymiennes ou autrement appelées l'« italique », puis la version syriaque, la version copte, la version éthiopienne? Ou bien, avez-vous feuilleté dans quelques-unes de nos grandes bibliothèques publiques l'un ou l'autre de ces manuscrits vénérables, si connus aujourd'hui sous les noms d'*Alexandrinus*, *Vaticanus*, *Sinaiticus*, *Ephraemeticus*, etc. ? Partout, vous avez lu en tête du quatrième Évangile, que celui-là c'est l'évangile de Jean, tout comme les précédents sont dits les évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc.

Voulez-vous consulter les ouvrages des Pères et écrivains ecclésiastiques de tous ordres? Vous les entendrez tous vous dire qu'il y a quatre évangiles acceptés dans l'Église comme évangiles divinement autorisés : quatre, pas un de plus, pas un de moins; et comme vous pourriez les confondre avec une multitude d'autres qui ne sont pas divinement autorisés, et que pour cette raison on appelle apocryphes, on a soin de vous nommer les auteurs de ces quatre évangiles divins. Ces quatre auteurs sont toujours : Matthieu, Marc, Luc, Jean. Et n'en doutez pas, c'est de Matthieu l'apôtre, de Marc le disciple de Pierre, de Luc le disciple de Paul, de Jean l'apôtre bienaimé que l'on vous parle. Du reste, on vous le répète à chaque instant.

Inutile de vous citer les Pères ou écrivains, ou conciles, à partir du quatrième siècle jusqu'à nos jours : ce serait enfoncer une porte ouverte. Du reste, c'est à peu près la même chose, si vous allez plus haut que le quatrième siècle, sauf naturellement que les témoignages deviennent plus rares à mesure que l'on remonte le cours des âges.

Le canon de Muratori (vers 170) nous montre que dans l'Église romaine, on possède bien dès lors quatre évangiles, car il dit : « Du quatrième évangile (l'auteur) est Jean d'entre les disciples[1]. »

En Gaule vous avez saint Irénée († 202); en Afrique, Ter-

1. Canon Muratorianus, ap. Cornely. *Cursus Scripturæ sacræ. Introd. generalis*, vol. I, p. 168.

tullien († 240); en Égypte, Clément d'Alexandrie († 217), avec Origène († 254); en Asie, Théophile évêque d'Antioche, entre 169 et 177, sans compter les hérétiques du même temps, qui vous parlent de quatre évangiles dont les auteurs sont Matthieu, Marc, Luc, et puis toujours enfin Jean l'apôtre [1]. Et remarquez bien, s'il vous plaît, que ces quatre évangiles sont nommés dans les œuvres des écrivains chrétiens, tant anciens que modernes, non pas comme vous nommeriez, au hasard de la plume, quelques ouvrages qui n'intéresseraient que l'histoire ou la littérature, mais bien encore et surtout comme des écrits réglementant la foi et les mœurs, obligeant à croire et à agir en conformité avec leur doctrine, comme des livres divins, canoniques enfin, que l'on accepte pour tels qu'en se disant bien : Les accepter comme divins, c'est se déclarer tenu de les respecter, fallût-il y donner son sang et sa vie. Si vous considérez bien cela, vous vous rendrez compte que le témoignage des écrivains chrétiens en pareille matière est un témoignage historique de tout premier ordre, qui n'a pas pu s'introduire par surprise au sein de toute la catholicité.

Aussi doit-on dire que de pareils témoignages prouvent, d'une manière non pas simplement probable, mais au contraire tout à fait certaine, bien que d'une certitude morale ou historique, la parfaite authenticité des quatre Évangiles et notamment, comme le montrent les textes auxquels nous avons renvoyé, l'authenticité johannique du quatrième.

Contre la force probante de cet argument purement historique que peut-on alléguer? Rien qui vaille. Les hérétiques du second siècle qui s'élevèrent contre la doctrine du Verbe exposée par saint Jean, et que pour cette raison saint Épiphane a surnommés Aloges, ont sans doute nié que le quatrième

1. S. Irenæus, *contra Hæreses*, III, I et XI. Patrol. gr. de Migne, t. VII, col. 845 et 884 *sqq.* — Tertullien, *contra Marcionem*, IV, II et V. Patrol. latine, t. II, col. 363 et 367. — Clem. Alex. *Strom.*, III, XIII. Patrol. gr., t. VIII, col. 1194, et *apud Euseb.*, H. E., VI, IV. Patr. gr., t. XX, col. 552. — Origenes, *in Matth.*, t. I. Patr. gr., t. XIII, col. 829. (Cf. Euseb. H. E., VI, XXV. Patr. gr., t. XX, col. 581-583); *in Luc. homil.*, I; *in Jos. hom.*, VII, I. Patr. gr., t. XIII, col. 1801-1803, et t. XII, col. 857. — Theoph. Antioch., *ad Autolyc.*, II, XXII. Patr. gr., VI, col. 1088; et apud. Hieron., *ad Algas. epist.* CXXI, VI; *de Viris illustr.*, XXV; *in Matth. Prol.* Patr. lat., t. XXII, col. 1020, t. XXIII, col. 643; t. XXVI, col. 20.

Évangile fût de l'apôtre; mais leurs dénégations intéressées n'ont servi qu'à faire mieux ressortir quel était sur ce point l'enseignement traditionnel[1].

Et ce n'est pas davantage le texte obscur de Papias sur le presbytre Jean qui peut ébranler la certitude de notre argumentation. Car, quand il serait vrai, comme on le veut dans certaine école qui s'appuie sur divers passages d'Eusèbe assez difficiles à concilier entre eux, que l'évêque de Hiérapolis aurait connu deux Jean, l'un apôtre, l'autre presbytre distinct du précédent, on n'a nullement le droit d'en conclure que l'auteur de l'évangile c'est le second et non le premier, ni même, comme l'affirme Harnack, que le second a rédigé l'Évangile selon la doctrine du premier : Εὐαγγέλιον Ἰωάννου (τοῦ πρεσβυτέρου) κατὰ Ἰωάννην (τόν Ζεβεδαίου). Ceci, c'est une formule, mais une formule inventée pour les besoins d'une cause. M. Harnack a beau être un grand homme, son autorité n'est rien en face des témoignages absolument clairs des écrivains et des Pères que nous avons nommés[2].

Il est regrettable vraiment de voir si souvent des hommes de science et de talent faire plus de cas, pour résoudre une question soit historique, soit théologique, d'un ou deux passages obscurs que des témoignages les plus assurés et les plus clairs de ce qu'on peut appeler la tradition universelle. Jamais, n'est-il pas vrai, vous n'avez douté que le *Magnificat* ne soit le cantique de la Vierge Marie ; tout vous le dit depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à nos jours. Subitement paraissent deux ou trois manuscrits contre mille et contre dix mille. Selon la rédaction de ces deux ou trois manuscrits, le *Magnificat* serait de sainte Élisabeth. Eh bien! ce sont ces manuscrits isolés que l'on croira. Toute l'antiquité vous assure que le quatrième Évangile est de l'apôtre Jean. Mais voilà! Eusèbe nous a gardé un texte fort obscur de Papias. De ce texte, selon une des interprétations qu'on lui donne, il pourrait résulter que Papias a connu un Jean apôtre,

1. Signalons à ce sujet un très bon article du R. P. Rose, O. P. : « Question johannine. Les Aloges asiates et les Aloges romains. » (*Revue biblique*, 1897, p. 516-534.)

2. On peut voir sur ce sujet un excellent article de M. Labourt ayant pour titre : « De la valeur du témoignage de saint Irénée dans la question johannine. » (*Revue biblique*, 1898, p. 59-73.)

un autre qui ne serait pas apôtre. On en conclura — ce que Papias n'a jamais dit — que le quatrième Évangile doit être l'œuvre de ce second Jean problématique. Et voilà ce qu'on appelle de la critique! Non; certes, la critique n'est pas là. Un critique, dans le vrai sens du mot, n'est pas seulement un homme qui se livre aux études des vieux grimoires pour en tirer n'importe quoi; c'est et ce doit être — le mot le dit — un homme qui sait critiquer le document, en apprécier la valeur soit verbale, soit historique; en un mot, c'est et ce doit être un homme judicieux, et je ne puis appeler judicieux un écrivain qui, pour un texte obscur fait fi de cent autres dont ni la clarté, ni l'authenticité, ni le sérieux, ne sauraient être mis en cause.

Et puis, il est une autre vérité que la simple logique nous enseigne, mais que certains critiques paraissent oublier; c'est que, quand une thèse est une bonne fois démontrée, d'où que vienne la preuve, nul texte et nulle difficulté ne sauraient prévaloir. Contre une certitude acquise soit par évidence immédiate, soit par évidence de démonstration, on ne peut rien opposer qui vaille. Cela, il le faut maintenir *a priori*, et aveugle qui ne s'en rend pas compte.

Vous avez la pleine évidence que le mouvement existe; tout ce que l'on vous apportera contre l'existence du mouvement, *a priori* n'est et ne peut être qu'une vaine subtilité; et quand vous ne parviendriez pas à résoudre directement cette subtilité, l'existence du mouvement n'en doit pas moins continuer d'être pour vous certaine et tout aussi certaine. Or ceci est également vrai en histoire; l'authenticité mosaïque du Pentateuque, par exemple, ou bien, dans le cas présent, l'authenticité johannique du quatrième Évangile est prouvée, garantie certaine, soit par le témoignage, soit par la théologie; tenez-vous pour assuré que tout ce qui vient à l'encontre n'est et ne peut être aussi que vaine subtilité. Sans doute, vous ferez une œuvre bonne, digne de tout éloge, en vous appliquant à résoudre directement ce que j'appelle ici vaine subtilité; mais si jamais contre une certitude acquise vous prenez parti pour l'objection et la considérez comme un argument qui détruit cette certitude acquise, de toute nécessité vous êtes hors du droit chemin.

IV

J'ai dit aussi qu'il y avait des raisons théologiques d'affirmer que le quatrième Évangile avait été écrit par saint Jean l'apôtre. Il est facile de s'en rendre compte.

Tout à l'heure, nous montrions que l'Église propose comme certaines deux méthodes d'arriver à la foi, et il est de fait qu'elle les emploie constamment, tantôt l'une, tantôt l'autre, pour prouver la crédibilité de la religion chrétienne et de tous nos mystères. La première méthode, disions-nous, est cette méthode si bien adaptée à l'intelligence et à la portée des simples, qui se passe d'études critiques ou historiques approfondies. Puis, à côté de celle-ci, il en est une seconde, qui profite, au contraire, de toutes les ressources de la critique et de l'histoire. Eh bien, maintenant parcourez un peu vos auteurs, surtout depuis le seizième siècle, vos conciles, vos théologiens apologètes, vos orateurs chrétiens, ceux-là vraiment qui sont les échos fidèles de la dogmatique chrétienne, et vous constaterez que quand ils veulent démontrer l'origine céleste de la religion chrétienne, de l'Église catholique, sa hiérarchie, la primauté de Pierre, la divinité de Jésus-Christ, ils en appellent constamment au témoignage écrit de Jean apôtre, tout comme au témoignage de Matthieu, de Marc et de Luc. Bien souvent même, ils s'en réfèrent à Jean tout seul, parce que seul il a rapporté certains faits, certaines paroles du Christ qui sont absolument péremptoires dans la question. Rappelez-vous seulement la fameuse scène du lac de Tibériade et la grande parole du Christ : *Pasce agnos, pasce oves*. Saint Jean a par ailleurs une telle autorité historique, et ce qu'il rapporte est tellement en situation, tellement en harmonie avec tout l'ensemble des Évangiles et des Actes, que ni les conciles, ni les théologiens n'hésitent un instant à faire argument du témoignage historique, purement humain de son évangile. Jean l'affirme, Jean l'a écrit lui-même, cela suffit. Ainsi raisonnent-ils. Or, si vous maintenant, vous venez nous dire : « Cet évangile n'est pas de Jean l'apôtre », ne voyez-vous pas que vous condamnez l'enseignement même de l'Église, les méthodes et les procédés

d'argumentation qu'elle emploie pour mener les hommes à la foi ou les y maintenir; car enfin, remarquez-le bien, en théologie apologétique, ce n'est pas d'ordinaire à l'autorité d'inspiration du texte qu'on en appelle, c'est à son autorité historique.

Mais, me direz-vous, le quatrième Évangile pourrait avoir malgré tout une valeur historique, si l'auteur, au lieu d'être Jean, était un autre. Sans doute, il pourrait, si jamais on avait établi que cet évangile est effectivement d'un autre et que cet autre est un témoin de valeur incontestable; mais en fait, l'une des raisons pour lesquelles, disons mieux, la vraie raison pour laquelle on ne doute pas de la valeur historique du quatrième Évangile, c'est bien parce qu'on le sait être de ce témoin hors de pair qui est Jean le disciple bien-aimé. Voilà sur quoi l'on s'appuie dans l'Église quand on en appelle au quatrième Évangile, et vous ne pouvez pas ne pas voir que si vous dites : « L'Évangile n'est pas de Jean », ou seulement : « C'est chose tout au plus probable », vous ébranlez la base d'argumentation sur laquelle s'appuie l'Église, qui la donne, elle, comme une base solide, inexpugnable. Entre vous et l'Église il y a certainement désaccord. Et ne dites pas encore ici qu'il y a désaccord seulement sur une pure question d'histoire ou de littérature; car ce serait faux.

Il y a en effet une connexion étroite entre le fait de l'origine johannique du quatrième Évangile et toutes les vérités théologiques que l'on démontre en s'appuyant sur l'autorité historique de ce même évangile. Le nom de l'auteur suffit ici à prouver la valeur humaine de l'écrit, et la valeur humaine de l'écrit sert de base à nos démonstrations apologétiques les plus capitales. Ne touchez donc pas au nom de l'auteur; sinon, vous sapez par la base une série de démonstrations apologétiques consacrées par l'Église.

Autre considération. On a vu plus haut combien sont nombreux les témoignages des Pères et écrivains des premiers siècles attestant l'origine johannique; d'autre part on n'ignore pas que les conciles, en établissant le canon des Écritures, répètent les assertions des Pères. Or, je le demande, est-ce bien là un témoignage d'ordre simplement historique, et ne devons-nous pas dire plutôt que les premiers Pères, en nous

livrant le nom de Jean, nous ont transmis, non pas un fait historique quelconque, mais bien plutôt un fait de l'ordre dogmatique, sur lequel fut établie dès l'origine l'autorité tant humaine que divine du quatrième Évangile ? Oui, Jean lui-même, en remettant à ses disciples cet écrit, a dû leur déclarer qu'il leur confiait un livre de vérité, composé sous l'inspiration du Saint-Esprit, et ce fut là le témoignage sur lequel reposa ensuite la croyance de l'Église à l'inspiration comme à l'origine johannique du quatrième Évangile.

Mais il y a plus ; c'est dans l'Écriture même, c'est dans son propre évangile, que Jean, sans dire son propre nom, s'est lui-même désigné comme étant l'auteur de cet écrit, et tout aussi clairement que s'il avait dit : C'est moi Jean, l'auteur de cet écrit. Au chapitre XXI, quand il raconte l'apparition de Jésus sur les bords du lac de Tibériade, il met en scène avec Pierre un autre disciple « le disciple, que Jésus aimait, celui qui à la cène avait reposé sur son sein » (v. 20). Puis il conclut : « C'est ce disciple qui rend ici témoignage et qui a écrit ces choses, et nous savons que son témoignage est véritable. » Or qui doutera jamais sérieusement que le disciple que Jésus aimait ne soit saint Jean ? C'est donc bien lui qui a écrit ces choses. Et si vous me dites que l'expression « ces choses » (*hæc*) ne se rapportent qu'à la narration de la présente apparition, je vous réponds que, quand bien même cette interprétation serait la vraie, — ce que je ne crois pas, — les vingt premiers chapitres se trahissent eux-mêmes comme étant l'œuvre de Jean. Tout cet évangile considéré soit isolément, soit dans ses rapports avec les Épîtres, avec l'Apocalypse où l'auteur se donne à lui-même le nom de Jean, est manifestement de la même plume ; et tout concourt à nous dire que c'est bien l'œuvre de ce disciple que Jésus aimait, et qui est Jean. Et ainsi l'Écriture comme la tradition apostolico-divine sont, à mon avis, les sources premières auxquelles il faut remonter pour expliquer l'accord de tous les Pères et écrivains chrétiens à nous affirmer que l'auteur du quatrième Évangile est l'apôtre saint Jean.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous pensons que nier ou même simplement révoquer en doute l'origine johannique de cet évangile, ou bien encore imaginer que le dis-

ciple bien-aimé, donné comme auteur de l'évangile, est un personnage symbolique, c'est commettre à tout le moins ce qu'on appelle en théologie une témérité. On peut dire plus, car le Souverain Pontife, — je l'ai rappelé ci-dessus, — traitant dans l'encyclique *Providentissimus* des livres du Nouveau Testament, a déclaré qu'en les attribuant à d'autres auteurs que les auteurs traditionnellement reconnus, on commet une erreur monstrueuse, et il va sans dire que le Pape entend parler, non pas seulement d'une erreur en histoire, mais encore d'une erreur en matière doctrinale [1].

Lucien MÉCHINEAU, S. J.

1. En terminant, signalons un article fort érudit et non moins judicieux de M. Van Hoonacher dans la *Revue biblique* du 1er avril 1900, p. 226-247, intitulé : *L'auteur du quatrième Évangile.* Sans l'ombre d'hésitation, le savant professeur défend contre M. Harnack, au nom de la critique, tant externe qu'interne, l'origine johannique de notre quatrième Évangile.

L'INDE TAMOULE

(Quatrième article[1])

VI. — LES BRAHMES

Aux races blanche, jaune et noire, les Indiens ont accoutumé d'ajouter, à leur profit, la race *muscade*. Cela les préserve d'être appelés noirs, ce qu'ils ne souffrent pas.

Bien qu'Aryens, les Brahmes tamouls ne sont pas blancs. Ils ont les teintes du café grillé, depuis le jaune doré jusqu'au brun brûlé. Admirablement moulés, sveltes et féminins quand ils sont jeunes, obèses parfois à l'âge mûr, ils ont une pureté de lignes, une finesse d'attaches qui ravissent, et qui les font aisément distinguer d'un Soudra.

La figure, et le sommet au moins de la tête rasés, la chevelure — le *coudoumi* — troussée en chignon, le torse nu, légèrement drapé d'un *salvé* (écharpe) de mousseline, leur cordonnet passé en sautoir, aux reins, un long *vetti* de toile ou de mousseline blanche, ils vont nu-pieds, nu-tête, veillant à ne rien fouler d'impur, superbes.

Les Brahmes qui font partie des administrations ajoutent à ce costume une longue veste de toile blanche ou beige, sur laquelle flotte le salvé; un *talapa* (turban) blanc, rouge ou violet, lamé d'or; et souvent des babouches, qu'ils abandonnent avant d'entrer dans une maison.

Leur doux regard est celui d'un félin. Il caresse, s'allume rarement; jamais il ne dit leur âme. Ils fuyaient jadis, ils devraient encore fuir l'Européen autant qu'un Paria. Nos écoliers brahmes s'éloignaient de nous, autrefois. Ils sont aujourd'hui calins comme des panthères apprivoisées; aussi peut-on, mieux que jamais, plonger dans leur vie.

J'en voudrais donner un aperçu; dire ce que serait le Brahme resté *fidèle* aux Védas; ce que devient le Brahme *égaré* à la recherche d'une religion naturelle; ce que sont enfin nos Brahmes *convertis*, nos Brahmes catholiques.

1. V. *Études*, 5 mai, 5 et 20 juin.

I. — LES FIDÈLES

Pour retrouver les ancêtres de la race brahmanique, il faut, dans l'histoire, chercher au delà des temps védiques; il faut remonter au déluge ; ou bien, dans le ciel, il faut regarder la grande Ourse, dont les sept étoiles ne sont, ni plus ni moins, que les sept pénitents, les sept *mounis*, pères des Brahmes.

La race descend de ces sept pénitents. Elle surveille attentivement ses alliances. Les Soudras, eux, se marient non seulement dans leur caste, mais aussi dans leur famille, entre les parents les plus proches, entre cousins germains s'il se peut. Ils ont soin seulement de croiser la ligne masculine et la ligne féminine; par exemple, de donner leur fils à la fille, non de leur frère, mais de leur sœur. Les Brahmes sont plus scrupuleux. Ils se marient dans leur caste, mais ne prennent jamais de femme appartenant à leur *gotram* ou descendance du même mouni. Aussi bien, leur généalogie, exactement notée, leur assure, disent-ils, une noblesse défiant, comme ancienneté et comme authenticité, toute noblesse européenne. N'ont-ils pas, à la pagode de Seringam, refusé au prince de Galles l'accès du sanctuaire réservé, sous prétexte qu'il n'était pas d'assez bonne famille !

Quelle que soit sa caste, ou sa branche, ou sa secte; qu'il soit *veichnava*, au front marqué du *nâhman* ; — *smarta*, le front barré de trois lignes blanches ; — *outrana*, le front rayé d'une ligne perpendiculaire rouge ; — ou *cheviah* (secte infime chargée du service des temples) ; — le Brahme ne diffère des autres hommes, il ne devient réellement Brahme qu'après l'*oupanayana*, l'investiture du *pounoul* ou cordon sacré [1].

Douze jours après sa naissance, l'enfant reçoit un nom. Sauf les Paravers qui portent des noms de famille portugais, les Tamouls n'ont point de nom gentilice. Comme les anciens Grecs, ils ajoutent seulement au leur le nom de leur père. Ils disent : Kristnaswami, fils de Jagayaran ; et ils écrivent simplement : J. Kristnaswami.

1. Voir abbé Dubois, *Mœurs et coutumes des peuples de l'Inde*.

A six mois, l'enfant est sevré; à trois ans, tondu. Un rituel millénaire fixe les plus menus détails de ces cérémonies compliquées, comme de toutes celles dont je parlerai. Elles s'accomplissent toutes devant la maison paternelle, sous un *pandel* (abri) supporté par douze bambous.

Le vulgaire métier de *poussari* (sacrificateur et gardien des petites pagodes) est réservé aux Soudras. Seul, le besoin déterminerait un Brahme à le remplir. La connaissance et l'emploi des *mantras* — formules sacrées sanscrites — est l'apanage commun des Brahmes. Mais le droit lucratif d'officier aux cérémonies, surtout brahmaniques, est réservé à certains Brahmes dits *pourohitas*.

Eux seuls savent les mantras liturgiques, qu'ils se transmettent jalousement de père en fils. Eux seuls composent et promulguent chaque année, l'almanach indien, ramas de prédictions ridicules, dont le débit leur rapporte gros. A l'*ougadhi*, — premier jour de la lune de mars et de l'année indienne, — les pourohitas vaticinent sur l'année qui s'ouvre, comme, sans doute, aux calendes de janvier, les pontifes le devaient faire à Rome.

Au-dessus d'eux, les pourohitas ne reconnaissent que les *gourous*, maîtres et guides de chaque secte.

Quand donc son fils a cinq ou six ans, — neuf ans au plus, — et quand le pourohita lui a indiqué un jour faste du mois de mars, d'avril ou de mai, le Brahme dresse devant son logis un élégant pandel, sous lequel il élève un petit cône de bouse de vache[1]. Par la vertu d'un mantra, le pourohita fait descendre le dieu Pulléar dans cette bouse. Sous cette humble apparence, le fils de Siva présidera aux fêtes.

Les provisions et les présents sont réunis ; les amis sont conviés. Les fêtes dureront quatre jours. Le second jour, qui

1. Des raisons d'hygiène et de prudence économique ont porté les législateurs de l'Inde — comme ils y avaient porté Moyse — à proscrire certains mets. La chair de bœuf était un de ces aliments. A cette interdiction sage, l'Hindou a fini par trouver des motifs faux. A ses yeux, le bœuf est devenu le symbole de la vertu fécondante de Siva, la monture, *le vahan* préféré de ce dieu. Bientôt même le bœuf est devenu dieu. Aussi l'Hindou vénère-t-il tout ce qui procède du bœuf, et rêve-t-il, comme un suprême honneur, d'habiter, dans ses transmigrations futures, le corps sacré d'une vache.

est le plus important, le pourohita fait descendre Vichnou dans une cruche d'eau; de cinq pots remplis de terre, il fait cinq autres divinités. Puis, devant ces témoins divins, il purifie le candidat de tous les péchés d'ignorance commis depuis sa naissance. Assisté de neuf Brahmes, il lui impose enfin le *pounoul*, composé de trois ficelles, formées chacune de neuf fils de coton cueilli et cardé par des Brahmes.

L'investiture achevée, au milieu des roulements de tambour et des chants, le père s'approche de son fils, et, tout bas, lui confie les grands secrets ésotériques qu'il ne faut pas révéler au vulgaire stupide. Il lui enseigne l'existence d'un dieu unique. L'enfant répétera d'autant moins cette confidence, faite en sanscrit, qu'il n'y comprend absolument rien.

Un copieux banquet termine chacune de ces journées. A la fin de la quatrième, on promène, à travers la ville, le jeune *dêva*, porté dans un riche palanquin. Chaque année, il devra célébrer l'anniversaire de son investiture, et changer alors de cordon. Il obtiendra, par ce fait, le pardon périodique de ses fautes.

L'*oupanayana* ouvre la première période de la vie du Brahme. L'enfant, dès lors, est *bramatchari*. Il le restera jusqu'à ce qu'il soit père.

Régulièrement, le bramatchari devrait, par ses bons soins, s'attirer la faveur d'un maître spirituel, qu'il vénérerait comme son père, et qui l'initierait à la connaissance des Védas. En pratique, c'est dans sa famille que l'enfant apprend de ses parents, les mantras et les rites brahmaniques, les façons traditionnelles de prononcer le tamoul, en le chargeant d'aspirées, les usages de la caste. Il se familiarisera peu à peu avec les instruments de sa domination future. L'étude des Védas n'étant plus de saison, il va demander aux écoles, même catholiques, la science européenne. Il ne devrait fréquenter aucune école où pénètre un Soudra. Il le fait maintenant. Passer la mer ou franchir l'Indus seraient deux crimes irrémissibles. Il ne s'est pas encore accoutumé à les commettre. L'entrée dans le *covenanted civil service* exigeant des études faites en Angleterre, quelques jeunes Brahmes se sont risqués à s'expatrier. Cela leur a valu la radiation de la caste.

On a, il est vrai, décidé, en pareil cas, de réhabiliter ceux qui seraient admis au concours, mais non les autres.

En fait d'arts, le jeune Brahme apprend les vieux chants traditionnels, et la danse que lui enseignent les bayadères. Il ne peut toucher que du *vounei* (cithare), ou de la *kinnahra* (guitare), et encore si les cordes en sont faites de fil métallique.

Le bramatchari grandit, candide jusqu'à l'âge où le saisit le vice, auquel il cède sans résistance et sans excès ; dont il use sans remords apparent. Il prend alors un masque d'hypocrisie que le temps épaissira. Satisfait de sa pureté rituelle, à laquelle il tiendra de plus en plus, il ignore l'autre, l'intime, la vraie, celle que Jésus-Christ indigné conseillait aux Pharisiens, vrais émules des Brahmes.

Entre temps, on a marié le brahmatchari, sans le consulter, cela va sans dire ; son mariage, comme celui de tout Indien, est une affaire que les parents arrêtent irrévocablement, souvent dès que leur fils est né.

Il a seize ans ; sa fiancée en a neuf, peut-être cinq. La fête a duré cinq jours. Les réjouissances se sont prolongées pendant un mois ; elles ont laissé peut-être la famille ruinée. Sous le pandel, de nouveau élevé, Pulléar est encore descendu, sous le gracieux symbole d'une bouse de vache. Il a présidé ces fêtes, réglées minutieusement par le plus ancien rituel qui soit peut-être au monde. Enfin le taly d'or a été attaché au cou de la jeune épouse. Le couple a été promené dans la ville en un superbe palanquin découvert. Puis, on a dépouillé les enfants des bijoux dont ils sont accablés, et chacun d'eux est revenu chez ses parents respectifs, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de fonder un foyer.

Tout Brahme doit se marier. La direction des grandes pagodes étant réservée à un célibataire, on choisit un Vellage pour ce poste élevé. Il faut que le Brahme paie la dette des ancêtres et qu'il soit père.

Enfin il l'est. La seconde phase de sa vie s'ouvre pour lui. De brahmatchari qu'il était, il devient *grihapati*, pontife et chef de sa demeure. Il connaît ses devoirs et ses droits, les divins privilèges de sa caste. Sans les comprendre, il sait

divers mantras. S'il est pauvre, il peut, en maître, demander l'aumône. On s'honore à la lui faire. D'ailleurs, autour de chaque pagode, dans presque tous les villages, s'élèvent des *tchattrams*, hôtelleries subventionnées par la pagode, ou fondées par des princes. Tout Brahme s'y peut présenter. Pendant trois jours on s'empressera de le servir. Servir un Brahme, c'est le meilleur acte de religion qu'il soit donné à un Soudra d'accomplir. Régulièrement, le Brahme devrait être exempt de tout impôt, garanti de toutes représailles s'il faisait tort à un Soudra. Il honorerait presque un Paria s'il le tuait. En revanche le voler, lui, est un crime irrémissible.

Retiré dans la solitude avec sa femme et ses enfants, le Brahme y devrait mener une vie toute philosophique. Son divin état exigerait cela. Mais il y a beau temps qu'il ne l'entend plus ainsi. « Pour son ventre on joue bien des rôles », telle est la maxime du Brahme. A défaut de rôles glorieux, il joue des rôles utiles.

Il peut être marchand, à condition de ne point palper d'articles impurs, par exemple des étoffes rouges, ou des peaux. Il peut être médecin, à condition de ne toucher un Paria qu'à travers un tissu de soie. Il peut être homme d'affaires, courtier. Son titre de Brahme lui ouvre toutes les portes ; sa merveilleuse souplesse lui fournit d'inépuisables expédients. Il peut aussi débiter aux naïfs des prédictions et des oracles. Il est un incomparable charlatan. Surtout, il est le maire du palais désigné de tous les rois fainéants; il devient même celui des princes les plus avisés.

Mais qu'il soit pauvre ou riche, qu'il habite les maisons basses et sombres de Madura, ou les bangalows à terrasses de Seringam, le grihapati fidèle doit avoir pour principal souci d'accomplir les rites de sa caste. Mélange de symboles profonds et de pratiques grotesques, ces rites sont l'infernale caricature des règles de la sainteté. Tout ce que la mystique chrétienne conseille et obtient, le rituel brahmanique le conseille aussi en le défigurant.

Notre invincible désir de purification et d'union à Dieu, le brahmanisme l'a ressenti. Il a une façon de sacrements; mais la purification que ses rites lui confèrent est dece-

vante. Je voudrais le prouver en racontant la journée d'un Brahme[1].

Dès son réveil, une heure avant le lever du soleil, le Brahme adore Vichnou, puis, son gourou, puis, lui-même. « Je suis dieu, se dit-il, le seul dieu; je suis Brahma, bienheureux, immuable. » — « Dieu, dit-il ensuite à Vichnou, qui êtes un esprit, c'est par vos ordres que je me lève et que je vais m'engager dans les embarras du monde. » Il prévoit alors les actions de sa journée, s'anime à les bien accomplir, et récite les mille noms de Vichnou.

Puis, il se rend à une cinquantaine de pas de sa maison, près d'une rizière ou d'un étang. Le rituel lui indique, en vingt-trois points, comment il doit s'acquitter de la moins noble de ses fonctions animales.

Des règles non moins précises lui marquent comment ensuite, avec une petite branche d'arbre, il doit, tourné vers l'orient, se brosser les dents. Qu'il n'use point d'une autre tige que de celle de l'arbre indiqué; qu'il ne s'en serve pas surtout un jour néfaste : il y va de son salut.

Ses dents brossées, le Brahme joint ses mains et les élève; puis s'approche de la rivière pour prendre son premier *sandhya*, sa première ablution. Comme avant toute action importante, il dirige son intention, en faisant le *san calpa*. Les yeux fermées, l'air préoccupé, il pense à dix-neuf choses : à Vichnou, à Brahma, à l'incarnation de Vichnou en cochon blanc; au roi Barata, à la montagne sacrée, au pays Dravida, à l'année, à la saison, à la lune, etc... Manquer un seul point de ce rite changerait en sacrilège l'action qui suit.

Le san calpa achevé, le Brahme pense au Gange, et aux sept

1. Je n'entends point, ici, me moquer simplement de pratiques païennes, dont certaines, pourrait-on dire, ont le même sens que plusieurs de nos cérémonies chrétiennes, parce qu'elles répondent à un besoin moral commun à tous les hommes. Je veux montrer, dans la vie brahmanique, combien la lettre a tué l'esprit, combien la vérité a disparu sous le voile des formules et des rites incompris. Si le respect que je dois au lecteur de cette revue me le permettait, je ferais plus. J'indiquerais l'histoire de ces pénitents, de ces *saints* du brahmanisme, dont les pagodes s'élèvent partout. La condamnation du brahmanisme, c'est qu'on ne peut, décemment, raconter son histoire. Le chrétien n'a rien à cacher de son dogme ni de son culte. Le Brahme ne peut avouer les siens. L'apologétique, de ce seul fait, tire une conclusion triomphante.

fleuves sacrés. Il s'imagine être dans le Gange, prend trois fois de l'eau dans ses mains, et, les élevant, fait une libation au soleil. Il se baigne alors, se ceint d'une toile pure ; puis, après des libations sans nombre au soleil et aux dieux, après avoir tourné sur lui-même un nombre de fois déterminé, il rentre chez lui. Là, il complète sa toilette, en dessinant sur son front la marque de sa secte. Un païen, dont le front ne porte aucune marque, est un homme qui n'est pas habillé.— Un sacrifice au feu termine le grand lever brahmanique.

Le grihapati peut alors vaquer à ses affaires. A midi, il retourne à la rivière accomplir un second sandhya plus compliqué, plus chargé de libations que le premier, entremêlé de prières qui rendent impeccable. On prendrait pour un fou ce bonhomme qui fait claquer ses doigts en tournant sur lui-même, qui frappe la terre pour écraser les démons, et qui récite des milliers de mantras au feu, à l'eau, au beurre, à l'herbe, à Vichnou, etc.

Il a fini. Il rentre au logis, se gardant de tout contact impur. Il va dîner; mais auparavant, il doit offrir le *poudja*, ou sacrifice quotidien. Dans un coin de la salle du milieu, dans un petit tabernacle à deux battants, trônent les dieux domestiques, petites idoles en cuivre ou en terre peinte, plus ou moins grossièrement travaillées; ce sont: Vichnou, Subramaniam, le Pulléar. Dans toute maison brahmanique se doit aussi trouver une sorte de pierre noire appelée *salagrama*, pierre sacrosainte, dans laquelle Vichnou s'incarne. Devant les dieux, sur des degrés, sont disposés : un vase de cuivre plein d'eau, une lampe, du riz bouilli, des fleurs, des citrons, des bananes, des noix de coco.

Le Brahme chasse les démons en tournant sur lui-même, et en faisant claquer ses dix doigts. Il se forme un nouveau corps en se disant à lui-même : « Je suis la divinité à laquelle je vais sacrifier. » En se comprimant la narine droite, et en aspirant fortement par la narine gauche, il dessèche ce nouveau corps ; il le brûle en pressant ses deux narines, en prononçant six fois le mot *ron*, et en pensant au feu.

Il n'a plus qu'à prononcer trente-deux fois le mot *lom*, et à souffler fortement par la narine droite : son corps brûlé sera changé. Il aura de nouveaux sens. Il pourra répéter

qu'il est la divinité à laquelle il va sacrifier. Qu'il fixe l'âme du pénitent Narada dans sa tête, celle de Vichnou dans sa poitrine ; alors, complètement purifié, il peut offrir son sacrifice. Ce sacrifice consiste à évoquer le dieu, à lui présenter un siège pour s'asseoir, de l'eau pour se laver, du lait pour boire, de la poudre de santal pour se parfumer, du riz, des fleurs, une lampe allumée. Parfois l'idole est placée sur une sorte de plat en cuivre, et le Brahme l'alimente en l'oignant d'huile, ou de beurre, ou de lait caillé.

Certains fidèles font de vrais sacrifices. Un jeune Brahme du collège avait une opulente chevelure qui lui descendait jusqu'aux jarrets. Un jour, on le voit arriver tondu. « Qu'as-tu donc fait, lui crie-t-on, de tes beaux cheveux ? — Je les ai offerts à Vichnou, afin de réussir à mon prochain examen. »

Son sacrifice accompli, le grihapati s'assied pour dîner, en compagnie de Brahmes pauvres qu'il a invités. Dans la cuisine, qui est l'appartement le plus retiré de sa maison, aucun Soudra ne doit entrer. Le regard d'un étranger en souillerait tous les ustensiles, qu'il faudrait briser. L'appartement a été enduit de bouse de vache ; la plus scrupuleuse propreté a été apportée à la cuisine.

Aucun Indien ne mange sur une assiette de porcelaine ou de terre, ni à l'aide d'un instrument qui servirait deux fois. Il reçoit son riz sur une feuille de banane ; deux autres feuilles, cousues en forme de tasse, contiennent, l'une le *colombo*, sauce extraordinairement épicée qui assaisonne le riz, l'autre, le beurre fondu.

Le Brahme est végétarien : les œufs même lui répugnent. Mais il est très gourmand, et très exigeant sur l'assaisonnement de son riz. Il mange en silence, évitant tout regard. Le regarder manger serait lui faire une mortelle offense.

Je montais un jour en chemin de fer avec un Brahme qui venait de Madras. De Madras à Trichinopoly il s'était trouvé en compagnie d'Européens, et n'avait pu déjeuner. Il espérait enfin être seul, quand j'entrai. Au bout d'une heure ou deux, n'y tenant plus, il m'avertit qu'il veut manger, et, qu'en raison de vieux préjugés, il me supplie de ne pas le regarder et de lui tourner le dos. Je l'assurais que je n'avais pas le

mauvais œil. Il sourit, et, tout en se détournant, il déjeuna fort bien.

Comme les Arabes, — comme les Kneippistes, — l'Indien ne boit qu'après son repas, mais sans jamais porter à ses lèvres son *sembou* de cuivre. Il mange quelques-unes des herbes qu'il avait offertes en sacrifice, puis congédie ses hôtes après leur avoir offert du bétel. Il cède alors sa feuille de banane à sa femme, qui mangera après lui.

Le soir, au coucher du soleil, le grihapati devra se rendre à la rivière pour un troisième sandhya, aussi compliqué que les précédents. Il y cherchera surtout à noyer l'homme du péché. Il visitera ensuite la pagode; portera au dieu des noix de coco, des fleurs ou de l'huile; il fera le tour de son temple un nombre de fois déterminé; accroupi sur ses talons, il saisira son oreille gauche de sa main droite, son oreille droite de sa main gauche; se tapera sur les tempes; et, sanctifié par ces exercices, il rentrera chez lui prendre son second repas.

Il se couchera enfin, après avoir adoré la terre, Vichnou, l'oiseau garouda, et les démons, gardiens de Siva.

La journée est achevée. Elle a pu être injuste ou infâme. Le Brahme n'en est pas moins satisfait. Ce corps de péché, que saint Paul enseigne à détruire raisonnablement, le Brahme croit l'avoir anéanti par ses sandhyas. Cette union à Dieu, cette divinisation de soi que la grâce surnaturelle confère, il s'imagine l'avoir obtenue par ses offrandes et ses évocations. Ses contorsions et ses grimaces ne l'ont point purifié, et il a raison de craindre le démon comme il le fait, car il en est le jouet et la victime.

Comme il a ses règles ascétiques, le Brahme a ses sacrements, ses signes sensibles institués par le démon, mais impuissants à le sanctifier. L'eau dans laquelle a trempé la pierre sacrée salagrama, l'ignoble mélange du pantcha-gavia, sont des liquides sanctificateurs. Certaines herbes comme le darba, sont divines ; elles sont une partie du corps de Vichnou ; les Brahmes en font un usage constant. L'herbe toulochy est, elle aussi, appréciée. La voir purifie ; la toucher sanctifie ; la manger garantit à l'agonisant l'accès du Souarga. Je sais que, dans certains sacrifices de famille, le gourou fait un

mélange de riz, de bouse et d'urine de vache, d'herbe darba, d'eau de Cavery ou du Gange. Il donne, de ce mélange, une cuillerée à chaque assistant; pratique d'autant plus étrange, qu'elle contredit tous les usages brahmaniques, lesquels ne tolèrent pas que le même instrument soit touché par deux lèvres. Mais la bouse purifie tout!

Enfin le dernier acte de la vie du Brahme est annoncé. Il va mourir.

Dans la salle centrale de sa maison, on enduit la terre d'une couche de bouse de vache, qu'on couvre d'une jonchée d'herbe darba, puis d'une toile blanche. Le fils aîné, ou le fils adoptif, appelle le pourohita, dont les mantras purifieront l'agonisant. L'officiant fait avaler au malade l'horrible pantcha-gavia. Puis il introduit une vache et son veau. Tandis qu'on débite des mantras, l'agonisant tient la queue de la vache, qui le conduira dans l'autre monde, et lui fera passer le fleuve de feu. Détail curieux et triste : si la vache, en ce moment, arrose le malade, il est certain de sa justification.

Le pourohita se retire, emmenant la vache dont on lui a fait don. Le fils aîné fait alors raser tout le corps de son père, et, afin d'expulser le péché de son être, il souffle par toutes ses ouvertures.

La mort est venue. On lave le cadavre, on le pare de ses plus riches toiles et de ses joyaux. On le calfate avec du pantcha-gavia et de la terre sacrée. On le couvre de fleurs. On l'étend sur un brancard, tandis que les femmes et les parents hurlent de douleur et s'arrachent les cheveux.

Quatre ou cinq heures après la mort, le cortège funèbre s'organise. Le fils précède, portant le feu dans un vase de terre. Point de musiciens aux funérailles des Brahmes. Quatre Brahmes saisissent le brancard fait de sept tringles de bois, reposant sur deux perches. La tête du mort est découverte. On s'arrête trois fois, afin de donner à manger et à boire au mort; afin surtout de bien constater qu'il est décédé. Mais les âmes errantes suivent le cortège, et tentent de s'emparer du cadavre. Le pourohita doit veiller à ce qu'elles n'y pénètrent pas. Quand il craint de ne pouvoir

lutter contre elles, il précipite la marche. C'est alors une course lugubre, qu'on ne peut rencontrer sans frémir.

Les femmes, d'ordinaire, ne paraissent point aux obsèques. Un jour cependant, le long du Cavery, passait un étrange défilé. Derrière le fils, porteur du feu sacré, des musiciens jouaient du *taraï*. Et tandis que

Le mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte,

une quinzaine de femmes se livraient à la plus bruyante gaieté. Elles dansaient et riaient de façon à donner à tous leurs proches l'envie de trépasser.

A un mille de Trichinopoly, s'élève un des abris en pierre sous lesquels on brûle les cadavres. Dans un sillon peu profond, qu'on remplit de bouse de vache et de bois, on dépose le brancard. Sur la poitrine du mort, on place une motte de bouse embrasée. Le fils offre un sacrifice à ce feu; puis, s'approchant encore de toutes les ouvertures par lesquels le démon pourrait pénétrer dans la dépouille paternelle, il leur adresse un mantra purificateur, et les arrose de beurre fondu. On dépouille alors le cadavre, on le couvre de bouse sèche et de bois, et, après quelques simagrées, le fils met le feu au bûcher.

Quand il est consumé, les Brahmes en recueillent les cendres, et, à Trichinopoly, vont les jeter dans le Cavery.

Le deuil du Brahme dure un an, pendant lequel des rites nombreux doivent être observés.

Ses enfants une fois élevés, le grihapati fidèle devrait monter à un degré plus élevé de sainteté. Comme Alceste le voulait faire avec Célimène, il devrait, avec sa femme, se retirer dans le désert, et y devenir pénitent ou *Vanaprasta*. Par la pénitence il se dépouillerait peu à peu des illusions qui l'abusent; il se diviniserait; il deviendrait Brahma. Désabusé des faux biens, — de l'ambition, des richesses, de la volupté, — il vaquerait à la contemplation ; il offrirait le grand sacrifice de l'ékiam ou du bélier; il lutterait contre les géants invisibles. Il mériterait d'être adoré des hommes. Convaincu d'avoir atteint une entière purification, il n'aurait, du reste

plus besoin de surveiller ses sens. Il pourrait aspirer à la mort et se précipiter dans les flammes ou dans l'eau.

Il n'existe plus aujourd'hui de sincère vanaprasta. En revanche, beaucoup de pénitents parcourent le pays tamoul, souvent entièrement nus, quémandeurs insolents, chanteurs obscènes, admirés en raison même de leur cynisme. Ils ne font en cela qu'imiter ces anciens pénitents déifiés, dont les pagodes se dressent dans le pays, et dont les aventures sont infâmes.

Le quatrième état du Brahme, le plus parfait, est celui de *saniassi*. Quand il se sent appelé à ce sublime état, le Brahme en avertit son gourou, qui le revêt d'une toile jaune, rompt son pounoul, tond son *condoumi*, lui donne un bambou à sept nœuds, une peau de gazelle et une calebasse. Ce sera tout son avoir.

Le saniassi abandonne sa femme, ne doit plus prendre qu'un repas par jour. Il chausse des socques de bois. Il ne vit que d'aumônes, et ne poursuit que la sagesse. C'est par le *yogam*, la contemplation, qu'il y parviendra ; et il serait curieux de comparer, aux degrés du yogam indien, les divers châteaux de l'âme décrits par sainte Thérèse. Tandis que la sagesse indienne aboutit misérablement à l'annihilation de l'intelligence, au pur idiotisme, la pensée chrétienne, aidée de la grâce divine, parvient à cette union ineffable, à laquelle, inconsciemment, à travers tous les autres amours de ce monde, aspire toute âme créée. Dans l'Église catholique elle-même, la contemplation peut aisément dégénérer en quiétisme ; elle doit se garder de l'illuminisme. Comment la contemplation païenne éviterait-elle ces excès ?

Pratiquement, les yoguis indiens sont aujourd'hui de simples crétins. J'en ai observé un, près de Trichinopoly. Depuis plusieurs mois il vivait accroupi à la porte d'un pagodin, fixant les deux paumes de ses mains, bannissant toute pensée, retenant sa respiration, contenant tout souffle. S'il s'était dressé, les pieds en haut et la tête en bas, et si, dans cette position il avait aspiré six fois par une narine et respiré six fois par l'autre, il eût accompli le plus saint de tous les exercices du yogam, celui qui expie tous les crimes.

Au yogam, le saniassi doit ajouter la pénitence. Exalté par sa propre folie, et par l'adoration qu'il provoque, il doit se livrer à tous les excès du fakirisme. Comme il a corrompu l'idée divine de la contemplation, le paganisme a défiguré la pénitence. Ses ascètes et ses fakirs sont les victimes du pire des maîtres; et si l'ascète chrétien porte sur son front un reflet du ciel, le répugnant fakir semble déjà commencer son enfer.

On ne brûle pas le corps du saniassi; on le dépose, assis, au fond d'une fosse ronde remplie de sel. On laisse seulement son crâne émerger du sol. On brise sur ce crâne des cocos qui le fracassent. On recouvre enfin la tombe d'un tertre de sel et de terre, couronné par un lingam de pierre. Digne symbole de la sainteté païenne, affront suprême jeté par le démon aux restes de ceux qui furent ses jouets !

II. — LES ÉGARÉS

Les Brahmes ne sont ni assez fervents, ni assez naïfs, pour observer toutes les coutumes que je viens d'indiquer. Certaines de ces pratiques sont, du reste, de simples règles d'hygiène, devenues, par suite d'une méprise superstitieuse, des actes de religion. Telles, les ablutions ou les abstinences. Elles coûtent peu : on les observe volontiers. D'autres tendent à sauvegarder la supériorité de la caste, elles font partie de l'étiquette : on y tient encore. L'Indien fait bon marché du reste.

Aussi bien, les Brahmes fidèles deviennent-ils rares aujourd'hui, l'état d'esprit des autres tient surtout de l'égarement. Moins sensible dans les bas étages du brahmanisme, ou parmi les habitués des pagodes écartées, moins sensible surtout chez les femmes, dépositaires ignorantes et entêtées de la tradition, cet égarement devient évident dans les villes. Il éclate en particulier parmi la jeunesse des écoles et dans la classe cultivée. Où cette disposition d'esprit fleurit le plus abondamment, c'est dans le monde des *Babous*. Des Brahmes qui la composent, beaucoup font d'inconscients ou d'inavoués efforts pour sortir de l'hindouisme. Certains en sont totalement affranchis : les uns errent à la recherche de la vérité;

les autres sont résignés à s'en passer toujours; tous sentent qu'ils ne l'ont plus. On pourrait répartir ces égarés en trois groupes : les *timides*, les *résolus*, les *dévoyés*. Sans entrer dans l'analyse détaillée de leur caractère, je le voudrais marquer par quelques traits.

*
* *

Les timides ne rêvent pas de refondre le vieil hindouisme; ils n'osent le rejeter. Ils en rougissent, mais ils en portent le joug, quittes à en prendre à leur aise avec ses prescriptions. Gens d'affaire, médecins, petits ou grands fonctionnaires, avocats surtout, les Brahmes timides ne croient guère plus à Vichnou qu'à Siva; ils ne portent sur leur front ni raies blanches ni nâhman; ils goûtent les choses d'Europe, notamment le champagne; je me suis laissé dire qu'à huis clos ils mangent de la viande. Je sais tel Brahme de Trichinopoly qui se laisse fort bien approcher et palper par un médecin paria. Du reste, superstitieux à l'excès, ces sceptiques ont une peur affreuse du diable, et, moitié par coutume, moitié par crainte, ils participent aux fêtes communes. Ainsi faisait Lucien, ainsi faisait Horace, ainsi faisait Pétrone. On était très superstitieux dans l'entourage de Trimalcion.

Ce qui retient surtout les bramatcharis dans le parti des timides, c'est l'empire qu'exerce sur eux leur famille. Un brillant élève de Trichinopoly, devenu maître ès arts, et délégué, en 1893, à un congrès de *jeunes*, disait, à son retour, à l'un de ses professeurs : « Nous étions là plus de douze cents jeunes gens, tout ce que l'Inde a de plus distingué en fait d'éducation et de culture intellectuelle. Emportés par un même courant d'idées, et forts de notre nombre, nous traitions, comme elles le méritent, toutes les absurdités païennes. Nous nous sentions libres, et nous nous promettions bien de suivre la même ligne de conduite après notre séparation. Eh bien ! je suis persuadé que, de ces douze cents jeunes gens, pas un seul n'aura le courage de tenir sa parole, et que tous, une fois rentrés dans leurs familles, auront, comme moi, repris la lourde chaîne dont ils croyaient s'être débarrassés à jamais. »

Un autre racontait ce trait au même Père : « Pendant les

vacances dernières, mes parents allaient en pèlerinage à Tiroupatti, célèbre dans l'Inde par le culte qu'on y rend à Vichnou. La pagode est bâtie sur sept petites collines. Pour y pénétrer, chacun paie deux *roupies* aux Brahmes gardiens du sanctuaire. Les cérémonies achevées, on mène les pèlerins devant un grand baquet, où l'on a versé, chaque jour de l'année, les restes de l'huile, du beurre et des autres liquides dont on arrose Vichnou. Il s'en exhale une odeur nauséabonde. Les Brahmes nous vantaient la vertu de ce mélange fétide. Mes parents en goûtent. Mon cœur, à moi, se soulevait de dégoût. Ma conscience protestait. Cependant, pour ne pas contrarier mes parents, je fis comme eux. — Une cascade tombe d'une des sept montagnes. Son eau, nous disait-on, avait une propriété étonnante. Quand quelqu'un se met au-dessus, s'il est honnête et juste, l'eau reste limpide ; s'il est pécheur l'eau devient trouble et bourbeuse. » Après quelques secondes d'hésitation, « Moi aussi, ajoutait l'enfant, moi aussi j'ai fait l'expérience. — Et comment donc était l'eau ? — Un peu bourbeuse, hélas ! »

*
* *

Le parti des timides est, par le nombre, le plus considérable. Mais il en est un autre plus bruyant, qui, loin de les taire, affiche les efforts qu'il tente pour sortir de l'hindouisme ou pour le modifier. Les membres de ce parti sont des résolus. Ils confessent leur anxiété ; ils essaient de fonder, sur les débris du brahmanisme actuel, une religion plus pure. Ces réformateurs s'appellent néo-hindouistes. Dans leurs rangs se sont trouvés des hommes remarquables par le talent et la droiture, d'autant plus dignes de compassion pour leur impuissance, qu'ils étaient plus dignes de respect pour leur générosité.

Le trait commun des modernes néo-hindouistes[1], c'est qu'ils ne veulent pas rejeter l'hindouisme. Ils travaillent simplement à l'épurer. Conservateurs ou radicaux, car il s'en rencontre des deux sortes, ils ont découvert, dans les Védas

1. Voir Pramatha Nath Bose, *Hindu civilisation during British Rule*, t. I, chap. v.

mieux étudiés, l'idée d'un Dieu unique; autour de cette idée, ils tentent d'établir un dogme nouveau.

La griserie produite par l'éducation occidentale avait d'abord inspiré à la jeunesse des rêves plus ambitieux. Elle avait songé un instant à secouer totalement le joug de sa vieille foi. Depuis, la faveur accordé à l'étude du sanscrit, la renaissance des sciences védiques, l'éloge hyperbolique de l'hindouisme fait par des savants d'Europe, la préoccupation de se reprendre soi-même, ont amené une réaction dans cette armée en déroute. L'Hindou est revenu à ses Védas, un moment dédaignés par lui. En face des autres religions il a relevé son drapeau, et le délégué des néo-hindouistes au congrès des religions de Chicago, en 1893, Swami Vivakananda, affirmait la valeur de l'hindouisme dans un langage assez fier, et qui fit impression.

Deux sectes ont surtout groupé les néo-hindouistes : l'*Arya Samadj* et la *Brahma Samadj*. Le *pandit* Dayananda Sarasvati, né en 1824, était Sivaïte. De fortes études sanscrites le mirent à même d'apprendre les Védas, qu'il sut bientôt par cœur. Son père, fervent païen, ne put jamais obtenir de son fils qu'il se laissât initier aux mystères de Parthiva Lingam. A vingt et un ans, Dayananda, après divers voyages, acquérait la conviction que, seuls des livres hindous, les Védas sont inspirés. Dès lors, il attaquait l'idolâtrie, et il établissait, d'après les Védas, son système monothéiste. En 1877, il avait fondé à Lahore l'Arya Samadj. Il mourut en 1883.

Des prescriptions sans nombre de l'hindouisme, Dayananda soutenait que seize seulement reposent sur les Védas. Il condamnait hardiment toutes les autres, celles justement qui constituent le fonds du brahmanisme populaire. Par contre, son admiration pour les Védas allait jusqu'à le rendre ridicule. « Pour lui, a dit Max Müller, toute vérité était renfermée dans les Védas. Il était convaincu que les plus modernes inventions de la science contemporaine étaient, du moins à l'état latent, contenues dans les livres sacrés, toutes, y compris les chemins de fer et les bateaux à vapeur [1]. »

1. Je crains que ces illusions ne gisent au fond de bien des têtes indiennes. Il est de la nature du *Babou*, du faux *intellectuel* de tous les pays, d'être aisément absurde. Un jour, au collège de Trichinopoly, j'entendais

La Brahma Samadj a suivi une marche parallèle à celle de l'Arya Samadj. S'inspirant du livre de Pramatha Nath Bose, M. Augustin Filon a naguère raconté avec beaucoup d'esprit l'histoire de cette secte[1].

Fondée en 1828, par Ram Mohum Roy, la *Brahma Samadj* a reproduit dans son histoire les vicissitudes de ses fondateurs. Ram Mohum Roy, fils d'un zémindar du Bengale, avait acquis de précieuses connaissances en linguistique, et s'était surtout attaché à l'étude des Upanishads. Une première publication contre l'idolâtrie lui attira l'inimitié de son père. Ram Mohum profita d'un exil pour mieux étudier les questions religieuses. En 1814, après avoir rempli de brillantes fonctions, il se retirait à Calcutta, et commençait son œuvre de réforme sociale et religieuse. En 1830, il fondait la Brahma Samadj de Calcutta. Dans ses réunions hebdomadaires, la secte adorait l'être immuable, auteur et providence du monde, être aussi imprécis dans la pensée du réformateur, qu'il l'était dans les livres dont il s'inspirait.

En 1830, Ram Mohum partait pour l'Angleterre. Il y obtenait, pour son pays, d'utiles réformes, en particulier l'abolition officielle du suicide des veuves, du *Sati*. Épuisé par le climat d'Europe, Ram Mohum mourut à Bristol en 1833.

Jusqu'en 1842, la Brahma Samadj ne fit que languir. En 1842, Devendra Nath Tagore lui infusait une vie nouvelle, mais en la détachant de l'hindouisme. C'était l'époque où la jeune Inde se posait en contemptrice des Védas. Une assemblée générale de la Brahma Samadj déclarait alors que les quatre Védas eux-mêmes n'étaient pas inspirés.

Kechab Chandra Sen devait, à partir de 1857, communiquer à la secte son audace et sa foi. Ame ardente et ambitieuse, Kechab s'éprit bientôt du rôle de prophète. Il se sépara de Devendra en 1866, et, à la place de la Brahma Samadj *de Calcutta*, il fonda la Brahma Samadj *de l'Inde*. On le voulait mettre à sa tête. « La Brahma Samadj n'a point de

de jeunes Brahmes, croyant causer sans témoins, s'avouer modestement que toutes les sciences de l'Europe n'étaient qu'un rayon affaibli de l'antique sagesse hindoue. Pour l'indigeste savoir que leur infuse l'Angleterre, ces jeunes gens ne me semblaient nourrir qu'un ingrat dédain.

1. *Revue des Deux Mondes* (décembre 1899). *L'Inde d'aujourd'hui.*

chef humain, répondit Kechab; Dieu seul est son chef. » Il se contenta du titre modeste de secrétaire. « Tout l'univers est le temple de Dieu, disait la charte de la Samadj. La sagesse, voilà le terrain vrai des pèlerinages. La vérité est l'éternel livre. La foi est la source de toute religion. La charité est le seul culte. La destruction de l'égoïsme est le véritable ascétisme. » C'était tout simplement du déisme; sans remonter aux Oupanichads, Kechab en aurait appris tout autant du vicaire savoyard.

Kechab, et la Brahma Samadj avec lui, s'éprirent de Jésus-Christ. Jésus n'était-il pas asiatique ? « En lui, disait Kechab, nous ne voyons pas seulement l'humanité idéale, mais encore cette grandeur dont seule une nature asiatique est capable. » L'Inde devait donc revendiquer Jésus comme son bien. Kechab répandit ses missionnaires dans les provinces de l'Ouest. Lui-même soulevait les foules, qui se jetaient à ses pieds, l'appelant seigneur, maître, sauveur, frère cadet de Jésus. Kechab dut faire déclarer par les journaux qu'il n'était pas Dieu.

En 1870, Kechab partait pour l'Angleterre. Même sans le secours de Barnum, il réunissait autour de lui de fervents auditoires. Après avoir parlé devant quatre-vingt-dix mille fidèles, dans soixante-dix meetings, Kechab revint dans l'Inde, où une épreuve l'attendait.

Il voulut, en 1878, marier sa fille au fils d'un maharadjah. Celui-ci était idolâtre, et exigeait que le mariage fût célébré selon le vieux rituel hindou. La Brahma Samadj s'émut. Le « frère cadet de Jésus » faiblit. Il eut un prince pour gendre, mais sa divinité sombra. Pour excuser sa conduite, Kechab en vint à justifier l'idolâtrie. Kechab eut pour successeur Protap Tchandra Mazumbar. Ni prophète, ni réformateur, celui-ci, luttant seulement pour conquérir le droit de s'asseoir dans la chaire du maître, simple témoin de la décadence d'une secte dont les prétentions avaient été si folles.

Nous ne parlons pas des sectes nombreuses établies particulièrement dans le Bengale, de 1758 à 1892. En principe, elles attaquent toutes l'idolâtrie; en pratique, elles remplacent seulement le culte des idoles par le culte de leurs gou-

rous. Du Bouddah ancien, l'Inde avait fait un dieu nouveau, ajouté à sa riche collection. Elle agit de même avec les fondateurs récents de cultes. Elle les adore bruyamment, et rien n'est plus humiliant que ces efforts pour s'élever, suivis si tôt de chute, et que ces charlatans, devenus les idoles d'un peuple impuissant à trouver mieux.

* * *

Dans le monde des égarés, les néo-hindouistes sont à la fois les plus hardis et les plus sincères. Que dire des théosophistes et du parti qu'ils ont formé ?

Le théosophisme a pris naissance, en 1873, dans un pays qui s'entend en excentricités, à New-York. Son dessein, dirait-on, est d'attaquer l'idée chrétienne, de profiter de l'égarement même de la conscience hindoue, pour la pervertir irrémédiablement.

Les fondateurs du théosophisme furent le colonel Olcott et Mme Blavatsky. Après avoir fait quelques adeptes dans leur pays d'origine, ces deux personnages se sentirent appelés dans l'Inde. Mme Blavatsky disait l'avoir été miraculeusement. Elle racontait qu'un des mahatmas ou théosophes qui vivent dans ces montagnes de l'Himalaya perdus dans dans une continuelle contemplation, lui avait apparu en Amérique, pour lui révéler sa mission.

Elle et son compagnon se proposaient trois fins : Prouver que toutes les religions se valant, c'était folie que d'en changer, et, sur cette vérité, établir la fraternité universelle des hommes. — Promouvoir l'étude des littératures et des religions de l'Orient. — Étudier les sciences occultes et les pouvoirs psychiques de l'homme. Chacun des membres de cette société se disait favorisé de visions, et s'adonnait au mesmérisme.

L'Inde du Sud, plus conservatrice que celle du Nord, avait entendu avec peine les prêcheurs du néo-hindouisme attaquer ses usages et son culte. Elle était disposée à bien accueillir ces illuminés qui exaltaient toutes les religions, et permettaient ainsi à chacun de se tailler un credo à sa guise. De 1880 à 1888, le théosophisme fit fureur. De Madras, son quartier général, il rayonnait au loin. Beaucoup d'Indiens,

qui admettaient déjà la divinité du christianisme, apprirent à le mépriser dans les meetings théosophistes. Beaucoup de nos jeunes Brahmes de Trichinopoly, parvenus sur le seuil du catholicisme, en furent arrachés par le courant théosophiste. Un moment, la mode fut de se dire *Fellow of the theosophical Society*.

La comédie allait heureusement avoir un dénouement inattendu. Mme Blavatsky abandonnait l'Inde en 1884, et se rendait en France. Le colonel Olcott la suivit de près. Quelque temps après leur départ, le *Christian College Magazine*, feuille protestante de Madras, publiait des lettres de Mme Blavatsky, adressées à une sienne amie, Mme Coulomb. Cette dernière, s'étant prise de querelle avec les chefs théosophistes, publia d'autres lettres de son amie. Le colonel Olcott y était nettement traité d'idiot et de dupe. Le public, introduit dans les coulisses du théosophisme, apprenait qu'il avait été mystifié. Les théosophes étaient au paroxysme de la rage. Ils appelaient la vengeance du ciel sur les calomniateurs. La presse de l'Europe, souvent naïve, leur faisait écho.

L'absente allait, du reste, revenir. On l'attendait à Madras. Elle confondrait les imposteurs. Dans des meetings enthousiastes, des théosophes, américains ou européens pour la plupart, déclaraient aux Indiens que le christianisme était une religion absurde, et que Mme Blavatsky était la grande bienfaitrice du dix-neuvième siècle. Mais l'enthousiasme dut prendre fin ; la grande calomniée ne revint pas. Elle écrivit même, pour assurer qu'elle renonçait à toute poursuite, qu'elle rentrait au pays d'où la voix du Mahatma l'avait tirée. Mme Coulomb, elle, continua à raconter que la fondatrice du théosophisme s'était moquée de son public.

La Société de théosophie de Madras subsiste. Par ses *tracts* et par ses meetings, elle continue de diffamer le catholicisme et d'en éloigner les Indiens. Le colonel Olcott promène toujours son occultisme dans l'Inde. Mais la principale apôtre du théosophisme est actuellement une américaine, femme divorcée d'un ministre anglican, Mrs Annie Besant.

Mrs Annie Besant a donné des *lectures* dans les grandes villes de l'Inde, en commençant par Tuticorin, Madura et

Trichinopoly. Partout elle a soulevé l'enthousiasme. Les jeunes gens sont charmés par son beau langage, par ses manières, par ses doctrines. Ils la regardent comme une incarnation de la déesse Saraswati. Elle-même se donne comme l'apôtre du brahmanisme hindou, et proclame bien haut sa foi à la transmigration des âmes, au panthéisme, aux Védas. Elle cite pêle-mêle saint Paul et le Baghavad gita, et, comme elle prononce le sanscrit à la perfection, chaque citation est saluée de bravos frénétiques. Sa mission, dit-elle, est de substituer au matérialisme européen le pur spiritualisme asiatique, et d'unir les hommes en une fraternelle égalité. D'ailleurs toutes les religions lui semblent bonnes, sauf le christianisme. Aussi prévient-elle toujours ses auditeurs de se tenir en garde contre les supercheries des missionnaires. Mais toujours l'auditoire n'est point la dupe d'Annie Besant. L'année dernière, au cours d'une conférence à Lahore, elle s'avisa de dire qu'elle avait pleinement conscience, dans une de ses existences antérieures, d'avoir été un brahme d'Allahabad. — « Vous pouvez l'en croire, interrompit un assistant, car j'ai conscience, dans mon existence antérieure, d'avoir été sa femme. » Le lendemain, Annie Besant devait quitter Lahore.

Le théosophisme propage un spiritisme effréné. Une agence, établie à Calcutta, avait imaginé, en 1894, de fabriquer de petites planchettes en forme de cœur, armées d'un crayon. Il suffisait que deux personnes missent la main sur la planchette, en invoquant l'esprit, pour que l'appareil répondît aux questions posées. La jeunesse de Trichinopoly avait formé une *Aryan Boys association*, encore moins préoccupée de soutenir l'hindouisme que d'interroger la planchette.

Telle est l'œuvre de perdition à laquelle se livre Mrs Annie Besant. Si le démon inspire des apostolats, il a sûrement inspiré le sien, car aucun ne le sert mieux dans l'Inde méridionale.

Et voilà les débris de l'humaine sagesse !

Dégoût et angoisses des timides, efforts toujours déçus de novateurs impuissants, excentricités funestes de charlatans pervers : telle est l'histoire actuelle de plusieurs millions d'âmes dans l'Inde. Que le brahmanisme soit en faillite,

on n'en saurait douter. Le malheur est que le libre examen protestant préside à cette faillite et la dirige. Le libre examen est impuissant à terminer cette crise religieuse. Il ne peut que l'aggraver. Il ne peut que perpétuer l'anarchie doctrinale, et qu'amener finalement les esprits soit à retourner, par lassitude, à l'hindouisme grossier des foules, soit à tomber, en fait de religion, dans un incurable nihilisme.

Pierre SUAU, S. J.

(*A suivre.*)

BULLETIN DE QUESTIONS SOCIALES

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE PARIS.

L'ÉPIDÉMIE DE GRÈVES. — LES SYNDICATS OUVRIERS.

I

Le grand Congrès socialiste dont j'annonçais la convocation dans mon dernier Bulletin[1], s'est tenu à Paris du 3 au 7 décembre 1899. On devait, dans ce concile plénier, régler la vieille querelle entre Jules Guesde, le chef du marxisme intransigeant, et Jean Jaurès, le leader du socialisme opportuniste. Il s'agissait aussi de réaliser l'union, très difficile assurément, du parti socialiste. Toutes les organisations politiques étaient représentées. Quelques syndicats avaient envoyé des délégués, mais non les plus importants. Absentes également les grandes fédérations syndicales et les grandes organisations ouvrières, telles que la fédération des bourses du travail et la confédération du travail.

Cette abstention significative marque bien la nouvelle tendance des syndicats à s'éloigner des politiciens, à rompre avec les luttes stériles de la politique pour se renfermer dans la sphère des intérêts professionnels. Par mesure de précaution, on avait exigé des quelques syndicats ou sociétés coopératives qui figuraient au congrès, une adhésion formelle aux principes du socialisme définis par M. Millerand au banquet de Saint-Mandé. Voici le texte de cette profession de foi :

« Entente et action internationale des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste. »

Après une discussion longue et confuse sur la nomination de la commission et l'ordre de la discussion, on aborda le programme soumis aux délibérations de l'assemblée. Il comprenait trois

1. V. *Études*, 5 octobre 1899, p. 115.

parties : 1° La lutte des classes et la conquête des pouvoirs publics ; 2° l'attitude à prendre par le parti socialiste dans les conflits des diverses fractions bourgeoises (militarisme, cléricalisme); 3° l'unité socialiste : ses conditions théoriques et pratiques. De ces trois questions, la première fut à peine effleurée et se réduisit au cas de M. Millerand; la seconde, la question brûlante, celle qui au fond était la raison même du Congrès, fut passée sous silence ; la troisième, seule, fut traitée à fond.

Avec une énergie sauvage, les guédistes répudiaient la participation d'un socialiste à un ministère bourgeois et proclamaient la nécessité de l'action révolutionnaire par la lutte des classes. C'était l'anathème lancé contre M. Millerand, l'excommunication des indépendants, des socialistes parlementaires, des chasseurs de portefeuille, de MM. Millerand, Jaurès, Viviani, Rouanet, etc. Habile tacticien, M. Jaurès, pour détourner le coup qui menaçait son parti, fit présenter par M. Delesalle un ordre du jour ainsi conçu :

« Tout en admettant que des *circonstances exceptionnelles* [1] peuvent se produire, dans lesquelles *le parti aurait à examiner* la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois, le Congrès socialiste déclare que *dans l'état actuel de la société capitaliste et du socialisme* tant en France qu'à l'étranger, tous les efforts du parti doivent tendre à la *conquête dans la commune, le département et l'État des seules fonctions électives.* »

C'était le triomphe de l'équivoque, tout le monde avait raison, et tout le monde avait tort. L'ordre du jour allait être adopté, lorsque M. Guesde se précipite à la tribune et pose au Congrès cette question précise : *La lutte des classes permet-elle l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois?* La position est nette, toute ambiguïté est écartée, c'est un coup droit porté aux indépendants. On passa aux votes. Huit cent dix-huit mandats répondirent négativement, six cent trente-quatre affirmativement. Après cet hommage platonique rendu aux principes, M. Guesde et ses amis se rallièrent à la motion transactionnelle qui fut votée par mille cent quarante mandats contre deux cent quarante-cinq.

La réconciliation opérée, au moins au for extérieur, entre les

1. Je souligne à dessein les mots importants.

deux adversaires, MM. Guesde et Jaurès, le Congrès aborda la troisième question et formula immédiatement un beau programme des conditions théoriques et pratiques de l'unité socialiste. La commission rédigea la charte du parti socialiste, qui fut votée à l'unanimité au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Désormais donc le parti socialiste se compose : 1° Des cinq organisations nationalement constituées ; 2° des fédérations régionales et départementales autonomes ; 3° des groupes qui demanderont au comité général de Paris leur inscription au parti ; 4° des syndicats ouvriers ; 5° des coopératives. Tous ces groupes doivent adhérer à la déclaration de principes qui a servi de base à la convocation du Congrès. Chaque année se réunira un congrès général. Il sera constitué un comité central du parti dont les pouvoirs dureront jusqu'au congrès suivant. Ce comité a le contrôle de la presse socialiste au point de vue de l'action. La liberté de discussion reste entière pour toutes les questions de doctrine et de méthode, et aucun des journaux socialistes n'est, dans l'état actuel des choses, l'organe officiel du parti. Le groupe parlementaire de la Chambre est placé sous le contrôle du comité général qui aura à rappeler aux élus les décisions du Congrès, à les amener autant que possible à l'unité de vote.

Telle est la charte de fondation du parti socialiste français unifié et régénéré. Sans faire disparaître les anciennes écoles, les vieux groupements, les petites chapelles, elle organise l'union après l'entente et avant l'unité. Que tous soient contents dans le monde socialiste, ce serait vraiment trop exiger. Ainsi M. Hubert Lagardelle regrette que les vieilles organisations, dans leur nuit du 4 août, n'aient pas renoncé à leurs antiques privilèges et procédé à leur fusion totale. « Deux mots pour exprimer notre joie, s'écriait le lendemain du Congrès M. Géraud-Richard, pour inviter tous les militants de France à se réjouir avec nous. Le Congrès a donné au parti socialiste une constitution. Le temps est mort à jamais des rivalités, des divisions, des déchirements, de l'impuissance. »

« Le prolétariat de France, ajoutait M. Jaurès, le prolétariat du monde apprendront avec allégresse que l'union de tous les socialistes français n'est pas seulement proclamée, qu'elle est organisée. » Croyez-vous donc que cet enthousiasme délirant rendra solide et durable une union qui est le fruit d'une équi-

voque et le résultat inespéré d'un habile stratagème ? Ne voyez-vous pas que la discorde, la haine, l'envie reste dans les cœurs ? Écoutez les regrets, les déceptions exprimés dès le lendemain de la grande pacification par M. Rouanet dans la *Revue socialiste* de décembre.

« L'ordre du jour, disait-il, a été étouffé, le sens du terme « lutte des classes » laissé indéfini, la nature du mot « révolutionnaire » laissée indéterminée. Pour les uns, ce mot est synonyme de violence et de coup de main, pour les autres ; c'est l'ensemble des modifications politiques et sociales lentes ou rapides, partielles ou décisives, légales ou illégales par lesquelles s'opère la transformation d'un ordre de choses donné.

« Au lieu de notions précises, un flot de déclamations vagues et surannées, d'un simplisme désespérant qui, lorsqu'on publiera le compte rendu *in extenso* des débats, seront pour le lecteur sympathique une surprise, pour les adversaires une joie mauvaise.

« Quiconque, ajoute-t-il, parcourra le compte rendu des discussions, sera frappé de la pauvreté de l'argumentation mise en avant de part et d'autre. » — « Quoi ! *Voilà le parti qui a la prétention de renouveler le monde, de prendre demain l'administration des choses de ce pays avec la direction de ses intérêts moraux et intellectuels !* »

Nous sommes loin, on le voit, de l'enthousiasme de MM. Géraud-Richard et Jaurès.

Certains socialistes craignent même de voir bientôt l'unité du parti se dissoudre et aboutir à la désorganisation complète. Le Congrès de Paris a reconnu l'autonomie des fédérations régionales. Mais ces fédérations, pénétrées de plus en plus par l'*esprit syndical,* ne vont-elles pas secouer le joug des politiciens de Paris, adopter la tactique la plus appropriée aux circonstances locales, faire subir au programme intangible de Saint-Mandé le régime des distillations fractionnées, et alors c'en est fait de la belle et harmonieuse unité obtenue à Paris au prix de si grands efforts...

Depuis le Congrès il s'est formé plus de quarante nouvelles fédérations régionales. Dans cette éclosion rapide de groupements départementaux n'y a-t-il pas le germe d'un parti progressiste dont le programme comporterait simplement des réformes économiques et sociales ? Ce serait la fin du collectivisme révolutionnaire

et international. Cette prévision se réalisera-t-elle ? Je ne sais... Mais je me rappelle que Proudhon, l'ancêtre de nos modernes socialistes, avait pris pour devise : *Destruam et ædificabo.* On sait avec quelle rage il a rempli la première partie de son programme, et aussi dans quelle ridicule stérilité s'est enlizée la seconde. Tel père, tel fils ! Soyez assurés que les socialistes de toute couleur, de toute dénomination et de tout parti se trouveront toujours unis pour détruire les fondements de la société : la religion, la famille, la propriété. Pour s'opposer à cette immense force destructive, il ne faut rien moins qu'une force (*constructive*) supérieure, la coalition de tous les ouvriers honnêtes, vraiment professionnels, unissant dans un faisceau compacte ces trois puissances sociales, fondements de la société : religion, famille, propriété !

Cet avenir est bien loin, témoin les grèves récentes.

II

Depuis un an environ le fléau de la grève s'est propagé successivement et sans intermittence dans les principaux centres ouvriers de France. Montchanin, les tuileries de la vallée de la Dheune, Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône, Digoin, Ciry-le-Noble ont été atteints par l'épidémie; celle-ci gagnait bientôt Blanzy, Geugnon, Carmaux, touchait Troyes et pénétrait dans le riche et industriel département du Nord.

Qu'il y ait eu recrudescence de ce mal chronique, c'est ce qui ressort avec évidence des données de la statistique. Soixante-cinq grèves ont été signalées en janvier 1900 à l'*Office du travail.* Le nombre des ouvriers qui y ont pris part, connu pour cinquante-neuf d'entre elles, est de 20 578. Or il n'y avait eu en janvier 1899 que trente et une grèves, et le nombre moyen de celles qui se sont produites pendant le même mois, au cours des cinq années antérieures à 1900, est de vingt-neuf seulement. Pour le mois de février, quatre-vingt-sept grèves ont été enregistrées, englobant pour quatre-vingts d'entre elles 16 918 ouvriers. L'année précédente 1899 n'avait compté en février que vingt-neuf grèves, et le nombre moyen de celles qui se sont produites, pendant le même mois, au cours des cinq années antérieures à 1900, est de vingt-six. C'est ainsi que l'année fin de siècle se présente avec une augmen-

tation au moins du double dans les conflits ouvriers. Quelle est la physionomie particulière de ces grèves, quelle en est la cause spéciale, quels remèdes pourraient adoucir ou conjurer le mal? Autant de questions qui intéressent au plus haut point le sociologue, l'homme d'œuvres, le chrétien.

Il y a des grèves purement économiques, d'autres sont plutôt politiques et sociales. Les premières naissent d'un motif ordinairement sérieux, souvent juste : insuffisance du salaire, durée excessive de la journée de travail, conduite répréhensible des contremaîtres. Elles naissent de l'entente spontanée ou réfléchie des intéressés. Aussi, aucun intermédiaire ne se plaçant entre l'employeur et ses employés, pour aigrir les cœurs et surexciter les passions, les conflits de ce genre se terminent généralement en peu de temps, et à la satisfaction des deux parties.

Il en va tout autrement des grèves politiques et sociales. Celles-ci n'ont point pour fin dernière et but définitif l'intérêt du prolétaire, elles servent de moyen à des projets plus vastes, à des visées cachées, elles forment un rouage dans un engrenage politique habilement conçu. Ce sont les grandes grèves ; d'ordinaire elles éclatent au milieu d'une masse ouvrière considérable ; souvent aussi le plus grand nombre des travailleurs, sinon la totalité, ne trouve pas dans la cessation de la tâche quotidienne, un avantage immédiat. N'est-ce pas, à brève échéance, une longue série de privations pour l'ouvrier et sa famille, l'oisiveté énervante, un avenir sombre, en échange d'un présent heureux ou du moins supportable? Pour entraîner la foule, il faudra donc disposer les esprits, changer les cœurs, plier les volontés... En d'autres termes, il s'agit de préparer la grève : c'est le rôle néfaste des politiciens.

D'abord des spécialistes, les « professionnels » de la grève, recherchent et recueillent avec soin toutes les causes de mécontentement — vraies ou apparentes — qui peuvent se rencontrer dans l'existence souvent pénible de l'ouvrier. Puis les meneurs se mettent en campagne. C'est d'ordinaire après la paye qu'ils vont rejoindre les camarades au cabaret et attendent le moment propice où l'alcool aura préparé les esprits à l'influence néfaste de la propagande. D'abord, c'est la pitié qu'on exprime, non la pitié qui tend à guérir ou du moins console, mais la fausse pitié qui verse l'acide sur la blessure et exaspère la souffrance.

Ensuite on signale la cause de cette souffrance. L'auteur de tout le mal pour le travailleur, n'est-ce pas le capital ? Et donc le capitaliste, c'est l'ennemi ! Si le dimanche matin la mère de famille ne peut payer la note du boulanger ou acheter des aliments pour les petits, ce n'est pas parce que le père a dépensé le salaire de la semaine, mais c'est parce que le patron est un égoïste et un exploiteur. Enfin on fait miroiter à l'imagination d'auditeurs déjà entraînés tous les avantages à recueillir de la lutte : amélioration immédiate de leur sort, mais surtout la défaite patronale, l'amoindrissement de la puissance capitaliste, l'acheminement vers l'âge d'or du collectivisme intégral. A la fin de cette soirée, l'esprit des ouvriers est ébranlé, mais non encore conquis à la grève ; d'ailleurs tous n'étaient pas au cabaret. Pour entraîner définitivement la masse, il faut un effort énergique, une réunion présidée par un des grands chefs du parti socialiste, tribun populaire, à la parole enflammée. Son autorité, son éloquence viendront à bout des dernières résistances.

Le moyen d'arracher le consentement des hésitants c'est toujours le même : Prendre l'ouvrier par le sentiment de la solidarité, l'effrayer par la menace d'être dénoncé et stigmatisé par les camarades comme un faux frère : voilà la recette souveraine, infaillible, et, lorsqu'à la fin de la séance on met aux voix la décision suprême, pas une main n'ose se lever pour la continuation du travail. On se sépare avec un enthousiasme souvent plus factice que réel au cri de : « Vive la grève ! »

Comme dernière ressource enfin, la violence qui anéantira les dernières velléités de résistance.

Des ouvriers courageux se rendent-ils au poste de labeur, à la porte de l'atelier ou à la descente de la mine, les clameurs les attendent et parfois les coups. Ils ne peuvent aller au travail et rentrer à leur foyer que sous la protection de la force publique insuffisante quelquefois pour les soustraire aux violences, impuissante toujours à leur épargner les invectives et les huées. On les voit se débattre, résister plus ou moins longtemps, jusqu'à ce que découragés, lassés, ils se laissent aller au courant irrésistible. D'ailleurs, les surveillants ne sont-ils pas là pour suivre de près la marche de la grève. Oh ! les mauvais bergers ! Logés au bon hôtel, réparant copieusement leurs forces pendant que les vrais ouvriers commencent à se serrer la ceinture et qu'au logis les

enfants crient la faim, ces ouvriers *in partibus* prennent la direction des syndicats, entretiennent l'agitation par les réunions qu'ils président, critiquent l'autorité publique quand elle cherche à faire respecter la liberté du travail, et n'en sont pas moins admis à traiter de puissance à puissance avec les préfets, sous-préfets, maires ou adjoints. Voilà comment naissent, se développent et se prolongent la plupart des grèves, engendrées par la politique ou de chimériques revendications sociales. Les grèves récentes présentent les principaux caractères décrits plus haut.

Ce sont d'abord de vastes soulèvements, s'étendant à des régions entières, entraînant plusieurs corps de métiers à la fois et agitant des masses nombreuses. Un mouvement gréviste se déclare parmi les ouvriers des abattoirs de la Villette, aussitôt il se répercute sur les charcutiers, et bientôt il envahit toute l'industrie de l'alimentation. Un tout petit syndicat de puisatiers se met en grève ; celle-ci se communique aux terrassiers d'abord, à tous les ouvriers du bâtiment ensuite et s'étend ainsi à vingt mille travailleurs.

La grande usine métallurgique du Creusot, le vaste bassin houiller de Montceau-les-Mines, différentes industries assez considérable, quoique de bien moindre importance, cessent en même temps le travail, et, de ce fait, plus de cinquante mille ouvriers étaient en grève.

On a essayé la grève générale des chemins de fer; on médite la grève noire — houille et fer — et l'on rêve la grève universelle !

Un second caractère des récents mouvements ouvriers, c'est qu'ils sont dirigés contre des patrons dont la philanthropie éclairée, le dévouement sincère, la charité agissante défient tout soupçon. Il suffit de citer M. Schneider au Creusot, M. Chagot, puis M. de Gournay à Blanzy, dont dépend Montceau. Une paix inaltérable régnait au Creusot. Comment dans un milieu aussi réfractaire, le virus de la grève a-t-il pu se développer ? Un motif futile en apparence a provoqué la contagion. Deux ouvriers ont manqué au règlement de leur atelier, en insultant un contremaître. C'est un cas d'exclusion prévu. Mais le syndicat intervient bruyamment; il entend que les coupables ne soient pas inquiétés et décide la grève. En soi la faute était légère, excusable peut-être; mais si le patron cède sur ce point, bientôt il devra céder sur un autre, et alors il ne sera plus maître chez lui. M. Schneider a fait

respecter la discipline de l'atelier, il est dans son droit, j'ajoute il est dans son devoir.

L'anarchie dans l'usine est la pire des situations. Sans une autorité obéie, sans une direction respectée, toute société est condamnée à la ruine.

M. le sous-préfet d'Autun s'est interposé entre les grévistes et M. Schneider. Celui-ci ne voulut point traiter avec le syndicat, parce que ledit syndicat a parmi ses membres un certain Adam qui n'est pas ou qui n'est plus ouvrier. Ici encore le patron a raison. De quel droit le nommé Adam vient-il se mêler de questions qui ne sont pas de son intérêt? Et s'il plaisait à MM. les grévistes de composer leur syndicat uniquement de politiciens en quête de sièges législatifs, ou de fruits secs à l'affût d'une lucrative sinécure, devrait-on les approuver et les soutenir?

Ainsi donc ce ne sont plus des revendications économiques qui déterminent la grève. On ne lutte pas pour la diminution des heures de travail, l'introduction des femmes à l'atelier, le renvoi des contremaîtres ou l'augmentation du salaire. Plus hautes et plus vastes sont les aspirations de la classe ouvrière. Elle ne demande rien moins qu'un changement radical dans le régime de l'industrie.

Au fond, il s'agit de savoir qui sera le maître dans l'usine : le syndicat ou le patron. Le syndicat lui-même devient souvent l'instrument conscient ou inconscient des politiciens. Tel est le caractère le plus frappant et en même temps le plus redoutable des grèves actuelles. A ce soulèvement général de la population ouvrière il ne faut pas chercher des causes locales et multiples ; il est inadmissible, en effet, que les ouvriers soient également mécontents de leurs patrons petits et grands, quel que soit leur genre d'industrie.

Aussi a-t-on remarqué que presque toutes les grèves se sont déclarées sans qu'aucune réclamation ait été préalablement formulée? Au vrai ce n'est pas une crise économique qui sévit, mais nous sommes en présence d'un véritable mouvement social et politique. La soudaineté de l'arrêt du travail, la reprise immédiate sur un signe venu on ne sait d'où, indiquent clairement que le mouvement gréviste de Saône-et-Loire, du Creusot, de Carmaux, est dû à une cause générale et commune. Partout on reconnaît les mêmes procédés, partout on retrouve la même marque de fabrique.

Ce qu'il y a de plus grave et de plus inquiétant dans la situation actuelle, c'est la faiblesse du gouvernement, pour ne pas dire sa complicité. A Montceau et à Carmaux des voies de fait se produisent non seulement sur ceux qui veulent travailler, mais encore contre ceux qui ne montrent pas assez d'ardeur pour la grève. Tous ces attentats, et ils sont nombreux, se passent sous les yeux des agents du pouvoir.

Ainsi le premier moyen à employer pour combattre l'extension redoutable du mouvement gréviste, c'est de protéger efficacement la liberté du travail, de s'opposer énergiquement à toute tentative de violence, d'empêcher les ouvriers honnêtes et paisibles de tomber sous les coups des révolutionnaires. Tout cela, direz-vous, est inscrit dans la loi ; j'en conviens ; mais enfin, le gouvernement, qui a pour mission de faire respecter la loi, veut-il ou ne veut-il pas les grèves ? Ne semble-t-il pas qu'elles naissent et cessent sous son inspiration. Ce n'est un mystère pour personne que les grands arbitres du mouvement gréviste, MM. Jaurès, Viviani, Baudin sont les *missi dominici* du ministre socialiste M. Millerand.

En vérité, n'assistons-nous pas aux représentations partielles d'une pièce préparée de longue main, terrible drame social, en un mot, de la grève générale ? Lorsque les travaux de l'Exposition seront terminés, lorsque les ouvriers n'auront plus de travail, lorsque le ministre actuel aura vécu, peut-être alors verra-t-on le grand exode révolutionnaire vers Paris ; peut-être assistera-t-on au triomphe momentané du collectivisme international.

Quoi qu'il en soit, en toute espèce de conflit mieux vaut prévenir que réprimer. Ce que veut le travailleur, c'est moins une augmentation de salaire qu'une élévation de dignité. Il aspire à être moins un ouvrier qu'un collaborateur du patron. On ne l'attachera à l'usine, on ne fera sienne cette œuvre pour laquelle il se dépense que si on lui donne une part, — je ne dis pas de direction, — mais de gestion effective dans les règlements et les institutions où ses intérêts sont engagés. N'est-il pas souverainement équitable qu'il soit représenté dans les conseils d'administration où l'on débat ses intérêts sans lui. Pour parler sans ambages, la création des conseils d'usine, des chambres de conciliation sera un facteur important de paix sociale, une digue contre le flot montant de la grève. D'ailleurs le régime représentatif — non

certes parlementaire — introduit dans l'industrie, ne détruira point l'autorité du patron, mais le pouvoir, au lieu d'être omnipotent et absolu, sera tempéré. Cette organisation laissant intacte la direction du travail, s'appliquera exclusivement aux questions mixtes, celles où sont engagés à la fois les intérêts légitimes du travailleur et les droits du patron.

Par l'institution des conseils d'usine, objecte-t-on, vous mettez sur le pied d'égalité les patrons et les ouvriers ? Assurément non, car il existe entre le chef d'entreprise et l'employé une hiérarchie nécessaire. Celui-ci n'est-il pas essentiellement, par rapport à celui-là, dans une situation de subordination et de dépendance ? Commander, diriger n'est-ce pas le propre du supérieur ? Mais dès lors qu'il y a des supérieurs et des inférieurs, l'égalité est rompue. Nier cette vérité, c'est du même coup supprimer non seulement le patronat, mais encore toute autorité directrice efficace, et tomber dans les errements du collectivisme et de l'anarchie. Allons au fond des choses. Cette expression, cette formule : *Le pied d'égalité dans l'usine*, n'est-elle pas grosse d'équivoques ? Est-elle un épouvantail ou une menace sérieuse ? Personne n'ignore que partout où la stricte justice intervient entre le patron et les ouvriers, — par exemple dans le contrat de travail, dans la défense des droits de la personne humaine, — l'égalité règne en souveraine. C'est, en effet, l'attribut essentiel de la justice d'établir l'égalité des droits. Protestants ou juifs, riches ou pauvres, supérieurs ou inférieurs, princes ou sujets, à tous elle crie avec une implacable rigueur : *Cuique suum*. Au reste, le patron et l'ouvrier, lorsqu'ils consentent à discuter ensemble leurs intérêts communs, ne se placent-ils pas sur le terrain de l'égalité ? Conçoit-on un comité de conciliation, une chambre d'explications, où le patron commande, imprime sa direction, dicte ses volontés, où l'ouvrier obéit dans un respectueux silence ? Mais alors, c'est la suppression de la discussion, et sans discussion basée sur un égal souci de l'intérêt commun et des droits réciproques, il ne saurait être question de chambres de conciliation. D'ailleurs, — et il faut insister sur ce point, — l'égalité dans le comité mixte ne nuit en rien à la hiérarchie professionnelle dans l'usine.

Partout où ils ont été installés, en Angleterre, au Val-des-Bois, dans un certain nombre d'usines des patrons chrétiens du Nord, en Belgique, les conseils d'usine ont donné d'excellents résultats.

Le *Musée social* a publié une enquête, faite en ce dernier pays, sur les moyens de supprimer les grèves. La question proposée était celle-ci : « Ne pensez-vous pas que les grèves pourraient être rendues moins désastreuses, par exemple par la création d'un organisme capable de mettre en rapport l'employeur et l'employé, et par conséquent d'empêcher le retour de conflits économiques, tels que ceux qui sévissent encore à l'heure présente[1]? » Toutes les réponses sont nettement favorables à cette institution. Citons M. Harzé, directeur général au ministère du travail; M. Mahaim, professeur à l'université de Liège; M. Julien Weiler, ingénieur des charbonnages de Mariémont; Mgr de Harlez; MM. Louis Varlez et Hector Denis.

En France, les syndicats eux-mêmes commencent à reconnaître la nécessité d'un organisme capable de mettre en rapport l'employé et l'employeur. Le *Moniteur des syndicats* ne disait-il pas, après la grève du Creusot : « Dans la grande industrie, patrons et ouvriers devraient se réunir périodiquement pour s'entendre sur les questions de leur travail. Neuf fois sur dix le désaccord serait évité si, avant d'ouvrir les hostilités, alors que les esprits ne sont pas surexcités, les points de litige étaient ainsi examinés. Dans tous les cas, on ne verrait plus se produire ces brusques cessations de travail, ces désertions en masse sans avertissement sur l'heure, qui sont une violation flagrante du contrat de travail »? Le comité de la grève du Creusot avait inscrit les chambres de conciliation parmi ses revendications. La dernière était ainsi formulée : « 4° Qu'afin d'éviter les causes de conflit nous puissions tous les mois, sauf en cas d'urgence, avoir une entrevue soit avec vous, soit avec un de vos représentants, pour exposer les revendications, les plaintes recueillies. » Dans la sentence arbitrale qu'il a rendue le 7 octobre 1899, le président du Conseil M. Waldeck-Rousseau a fait droit à cette juste réclamation, admise du reste par la compagnie, et a décidé que « les délégués seront nommés par atelier à raison d'un délégué par corporation. Sauf en cas d'urgence, ils conféreront tous les deux mois avec les représentants et, au besoin, avec la direction de la Société. »

Quant à espérer obtenir par ce procédé la suppression totale des grèves, c'est une chimère. Sous le régime de la liberté du

1. *Musée social*, numéro de juillet 1899, p. 403 et suiv.

travail, la grève comme la guerre est un mal nécessaire. On peut en diminuer le nombre, en adoucir les rigueurs, en régler les conditions; mais il se rencontrera toujours des patrons ou des ouvriers, qui dans telle situation particulièrement difficile, par amour-propre, par esprit de combat... que sais-je?... se montreront réfractaires à toute tentative de conciliation.

Enfin une dernière cause qui pourrait puissamment contribuer à la diminution sinon à la cessation des grèves, c'est l'action pacificatrice des syndicats ouvriers.

III

La loi de 1884 n'a pas créé les associations professionnelles; elle leur a simplement donné la reconnaissance, la consécration légale. Sous le couvert de la tolérance administrative, une foule de groupements : chambres syndicales, « devoirs », corporations, existaient en fait au moment de la promulgation de la nouvelle législation. Malheureusement c'étaient pour la plupart des coalitions de résistance, des unions pour la guerre sociale, des fédérations révolutionnaires. En passant de l'état extra-légal à la situation régulière et normale, ces associations ne changèrent pas d'esprit, bien au contraire, et l'on vit la cohue des ouvriers mécontents, frondeurs, révolutionnaires, de tous ceux en un mot qui vivent en marge de l'ordre social et rêvent de transformer à leur profit le monde du travail, se précipiter dans cette impasse de l'association pour la lutte. En présence de cette poussée irrésistible, les ouvriers rangés et pacifiques se montrèrent hésitants, les patrons indifférents ou le plus souvent hostiles ; et les syndicats se trouvèrent de plus en plus livrés aux influences néfastes de la politique révolutionnaire et du socialisme international. Beaucoup regrettent que les ouvriers attachés aux principes fondamentaux de la société n'aient pas pris la tête du mouvement. Ne fallait-il pas, à ce moment critique, pratiquer la politique de confiance ? Patrons et ouvriers n'auraient-ils pas dû chercher loyalement dans la liberté d'association la connaissance des procédés véritables qu'elle comporte, au lieu d'y voir une machine de guerre y chercher un instrument de pacification et de progrès? A tout le moins, ne pouvait-on pas faire un essai loyal au lieu de se cantonner dans l'abstention ou l'opposition systématique? Mais

pour cela il fallait sans retard, résolument entrer dans le courant syndical. Il fallait former des syndicats *mixtes* ou constituer des syndicats *conjoints* [1], —j'appelle de ce nom des syndicats distincts de patrons et d'ouvriers réunis par une commission mixte permanente, composée de représentants élus par les employeurs et les travailleurs.

Parce qu'il réunit dans une même association les deux facteurs de la production, le capital et le travail, le patron et l'ouvrier; parce qu'il harmonise leurs efforts en vue du bien commun de la profession, de l'intérêt particulier des membres; parce qu'il réalise l'idéal de la famille ouvrière, le syndicat mixte est par excellence le groupement naturel des forces ouvrières, le gage de la paix sociale, le levier du progrès professionnel. Ce point me paraît d'une vérité incontestable, d'une importance fondamentale, et je n'ai jamais cessé de défendre le syndicat mixte et de le regarder comme le type et le terme nécessaire de l'organisation ouvrière. Il faut rendre cette justice aux patrons chrétiens du Nord, qu'ils ont employé tout leur zèle et tous leurs efforts à restaurer les corporations ouvrières chrétiennes. Mais l'évidence des faits nous oblige à constater que les syndicats mixtes ont reçu un développement extrêmement restreint. Rien d'étonnant d'ailleurs, car leur établissement se heurte, au moins dans la grande industrie, à de très graves difficultés. L'entreprise industrielle revêt-elle la forme anonyme? dans ce cas il n'y a pas de patron, et partant le syndicat mixte n'est pas possible. L'usine est-elle soumise au régime patronal? mais alors le chef d'industrie ne veut pas entendre parler de syndicat mixte, et les ouvriers ne s'en soucient pas davantage. Que faire? Abandonner, sans défense, les masses ouvrières à la tyrannie des syndicats socialistes? C'est peut-être le parti des intransigeants, — et il y a des intransigeants partout; — volontiers ils prononcent cet oracle : En dehors des syndicats mixtes point de salut. Ce jugement sommaire n'est pas sans appel, et des hommes ayant à cœur le bien des classes laborieuses estiment que le syndicat ouvrier *honnête*, franchement *professionnel*, débarrassé de la tyrannie des politiciens, et couronné par une chambre mixte, — en un mot le syndicat *conjoint*, — est appelé à rendre aux

1. J'évite, à dessein, l'expression inexacte ou équivoque de syndicats *séparés* ou encore *parallèles*. Les parallèles ne se rencontrent pas; la séparation est opposée à l'union.

travailleurs les plus grands services. Il serait une préparation au syndicat mixte, un acheminement vers le régime corporatif adapté aux conditions économiques sociales et politiques actuelles.

J'insiste sur ce point qui, dans l'intérêt de la paix sociale, est de la plus haute importance. Il faut à tout prix mettre les syndicats à l'abri des agitations subversives de la politique et, par-dessus tout de la politique socialiste. Autant nous sommes partisans des associations ouvrières qui n'ont en vue que le bien général, l'intérêt *professionnel* de la collectivité, autant nous combattons ces institutions de guerre qui se disent ouvrières, et qui en réalité sont politiques dans le plus mauvais sens du mot. L'ouvrier qui s'occupe de son métier, de sa famille, mérite considération, respect et sympathie; l'ouvrier qui dans les rapports entre le capital et le travail recherche la guerre au patron et le droit à la paresse revendiqué par Pablo-Lafargue, celui-là n'est pas digne d'estime.

Le régime syndical loyalement pratiqué a pour résultat de substituer le contrat collectif à l'accord individuel. Cette organisation du travail est tout à l'avantage du patron et des ouvriers. Au lieu de se trouver en présence d'une masse incohérente et anarchique d'ouvriers, l'employeur pourra discuter les conditions du travail avec des mandataires responsables et compétents. Le taux des salaires, la durée de la répartition de la journée de travail, en un mot le régime intérieur de l'usine, seront réglés par des conventions bilatérales de longue durée, — garanties par la solidarité de tous les intéressés, — et soumises au contrôle des délégués ouvriers. Pour établir le prix de revient, lutter contre la concurrence nationale ou étrangère, se livrer à des entreprises à longue échéance, le chef d'industrie n'a-t-il pas intérêt à fixer, d'une manière stable, les conditions de la main-d'œuvre ? Par là, il se trouve mieux à l'abri des cessations brusques de travail totales ou partielles, des revendications intempestives et des multiples inconvénients, provenant de l'insécurité. De son côté, l'ouvrier sera assuré de la stabilité du salaire, son éducation économique encore si rudimentaire, et cependant si nécessaire, s'éveillera et se perfectionnera ; excité par la solidarité professionnelle, le sentiment de la responsabilité s'affinera en lui. Enfin, on verra diminuer les occasions de conflit, et s'éloigner le danger de grève.

C'est que l'organisation du travail, sous le régime du contrat collectif, facilite aux deux puissances : la direction et la main-

d'œuvre, l'entrée des pourparlers, en cas de discorde ou de conflit. Lorsque les droits ont été nettement définis par une convention consentie par l'association ouvrière tout entière, les chances de rupture sont moins grandes. Avant de déchirer un contrat solennellement ratifié par l'ensemble des travailleurs, eh bien, l'on discutera, on parlementera, on cherchera un terrain de conciliation. Cela est d'autant plus facile, d'autant plus naturel, pour ainsi dire, que l'intermédiaire existe d'une manière permanente ; ce sont les chefs du syndicat, représentants autorisés des ouvriers.

Il semble que les dernières grèves ont mis ces principes en pratique ; car aussitôt après le premier mouvement ouvrier du Creusot et de Carmaux, à côté du syndicat turbulent et révolutionnaire de la première heure, il s'est formé un syndicat strictement professionnel, composé d'ouvriers honnêtes, amis de la paix et de l'ordre, soucieux de leurs véritables intérêts. Ces ouvriers commencent à dire tout haut qu'ils en ont assez des avocats, des journalistes, des hâbleurs, et qu'ils entendent faire leurs affaires entre eux. C'est ainsi que pendant la grève qui éclata, l'année dernière, parmi les terrassiers de Paris, le syndicat des charpentiers a refusé de traiter avec les beaux parleurs de la Chambre, et s'est absolument opposé à la grève générale, par la raison qu'elle était une manœuvre politique. Le nombreux et puissant syndicat des typographes est franchement professionnel, avec exclusion complète de la politique. En presque totalité, les Bourses de travail ont expulsé la politique de leur enceinte et de leurs réunions.

En ce moment, nous assistons à un développement intense de l'association ouvrière, sous toutes ses formes. Ce phénomène n'a rien d'étonnant : le mouvement syndical ne sort-il pas des aspirations les plus profondes de la masse ouvrière? N'est-il pas le résultat naturel de la force d'attraction, de la sociabilité, qui rapproche, assemble, unit ceux qui possèdent des intérêts communs, appartiennent à une même profession, à une même classe sociale ?

Par des actes récents, le gouvernement vient de témoigner aux syndicats une faveur marquée. Dans un décret sur la réorganisation du Conseil supérieur du travail, M. Millerand introduit les délégués des syndicats comme représentants officiels des

ouvriers. Par une circulaire adressée aux inspecteurs divisionnaires du travail, il leur enjoint d'entrer en relation avec les syndicats ouvriers et les Bourses de travail, afin d'être informés le plus sûrement et le plus vite possible des infractions aux lois protectrices du travail.

On sait que le gouvernement a présenté un projet de loi accordant aux syndicats et unions de syndicats le droit de posséder des immeubles, de recevoir des dons et legs, et sous certaines conditions de fonder des entreprises commerciales et industrielles.

En présence de ce mouvement irrésistible d'organisation ouvrière, les travailleurs honnêtes, indépendants, ceux qui restent encore attachés aux principes fondamentaux de l'ordre social, resteront-ils inactifs ? Laisseront-ils confisquer par les entrepreneurs de révolution sociale cette force syndicale dont la puissance grandit de jour en jour? Ne doivent-ils pas entrer résolument dans le courant syndical franchement et strictement professionnel, et préparer ainsi l'avènement du régime corporatif qui seul pourra pleinement assurer la paix sociale ? Qu'ils jettent un regard sur leurs voisins les travailleurs de la terre.

Charles ANTOINE, S. J.

(*A suivre.*)

REVUE DES LIVRES

Ascétisme. — Le « féminisme » est à la mode, et la mode ici n'a pas tort. Il vaut la peine d'examiner les questions qu'il soulève, et, dût-on ne leur donner que les solutions traditionnelles, de rechercher ce que les besoins du temps et les leçons de l'expérience veulent qu'on y ajoute.

Il y a le féminisme pédagogique qui se préoccupe de l'instruction et de l'éducation de la femme; le féminisme politique qui revendique pour elle une part dans la conduite générale des affaires ; le féminisme économique qui veut élargir sa condition sociale, en lui ouvrant de nouvelles carrières et en lui conférant de nouveaux droits; le féminisme de la presse — j'entends de la presse quotidienne — qui se fait l'organe plus ou moins autorisé de tous les autres. Mais il y a aussi le féminisme chrétien, plus vieux, plus large, mieux inspiré en tant de choses que les précédents; et c'est de lui que M. le chanoine Rocher, vicaire général d'Orléans, se fait l'interprète dans le beau volume qu'il offre et que nous présentons au public [1].

L'auteur de la **Femme raisonnable et chrétienne** emprunte son titre à cette pensée si juste de saint François de Sales : « Il faut rendre les femmes raisonnables, avant de vouloir en faire des chrétiennes »; et c'est bien le titre qui convient à un livre où la psychologie délicate du philosophe le dispute partout à l'expérience consommée du Directeur. Aussi, et rien qu'à lui dire simplement ses devoirs, quel idéal il propose à la femme dans toutes les situations que peuvent lui faire le cours et les nécessités de la vie! C'est une série de portraits que la jeune fille, l'épouse, la mère, la maîtresse de maison, la femme du monde, la veuve — et, dans le célibat librement choisi ou imposé par les circonstances, tant d'autres femmes n'auront qu'à copier, pour devenir parfaites : et c'est aussi, chemin faisant, la solution sage et donnée de haut à tous les problèmes qu'agite le féminisme contemporain.

1. *La Femme raisonnable et chrétienne*, par le chanoine Victor Rocher, vicaire général d'Orléans. Paris, Poussielgue.

Ce livre a donc sa place marquée d'avance sur l'étagère des femmes qui veulent être de parfaites chrétiennes, comme dans la bibliothèque des confesseurs qui veulent les aider à le devenir. Il peut être lu intégralement par tous, même par les jeunes filles, qui y trouveront l'expression discrète et sûre des grands devoirs qui les attendent. A tous il offrira, en plus de la doctrine, le charme d'un style sobre et ferme, et l'attrait d'une érudition nourrie de beaucoup de lecture. Gabriel Billot, S. J.

L'**Évangile et les mères**[1] est un livre dont nous aimons l'allure originale et vivante. Tout y témoigne du talent de l'écrivain : le pittoresque de l'expression, la fraîcheur et la vivacité des images, le tour varié de la phrase, l'éclat et le lyrisme du sentiment. Il y a bien des pages, où fond et forme satisferaient les plus exigeants. Il serait aisé, de relever d'intéressants aperçus dans les divers chapitres où M. l'abbé Bolo décrit la mère idéale, Marie, et les types de la mère qui ont paru avant ou après elle : la mère de Samuel, sainte Anne, sainte Élisabeth, la Chananéenne, sainte Monique.

Que les brillantes qualités de l'écrivain ne nous aveuglent pourtant pas sur ce que nous appellerons — qu'il nous passe le mot — ses défauts. Peut-être vise-t-il moins à nous faire voir net et juste qu'à frapper fort et à nous éblouir. De là des tons criards ou d'un réalisme un peu hardi. Faut-il ajouter, enfin, que l'auteur sacrifie parfois au coloris de l'expression le langage exact et lumineux du théologien. François Tournebize, S. J.

Droit. — C'est en philosophe et en jurisconsulte qu'un docte prêtre espagnol étudie le problème moderne de la **Pénalité**[2]. Et il nous plaît de voir un écrivain, doublement autorisé par sa qualité de docteur en théologie et de licencié en droit civil et canonique, aborder l'examen de questions qui relèvent non seulement du droit pénal et de la science pénitentiaire, mais encore et surtout de la philosophie morale dans ses applications les plus délicates[3]. Ne

1. *L'Évangile et les mères*, par l'abbé Henry Bolo. Paris, R. Haton. In-12, pp. 336. Prix : 2 fr. 50.

2. *Examen critico de las nuevas escuelas de Derecho penal*, escrito por el Señor don Constante Amor y Neveiro, presbitero. Madrid, 1899, pp. 320. (Ouvrage couronné en 1895 par l'Académie royale des Sciences morales et politiques de Madrid.)

3. Les lecteurs des *Études* n'auront pas oublié l'article récent que le

s'agit-il pas, en définitive, du libre arbitre, de la responsabilité, et du fondement même du droit de punir ? Nous trouvons dans la première partie de cet ouvrage un exposé très complet, une réfutation très serrée des doctrines de Lombroso et de ses disciples, des théories de l'école positiviste et anthropologiste. La seconde partie, beaucoup plus courte, est consacrée à l'école que l'auteur qualifie de *correctionnaliste*. Lui-même d'ailleurs n'est pas un « correctionnaliste ». Pour lui, et il l'établit dès la première page, la fin essentielle de la peine, c'est l'*expiation*. L'*exemplarité* est nécessaire, mais non pas essentielle. Quant à la *correction*, elle n'est qu'une fin désirable et en quelque sorte accessoire : il suffit à la rigueur que la peine ne soit pas corruptrice. On voit que l'auteur ne s'inspire pas des théories modernes. Mais nous sommes persuadé qu'il conviendra tout le premier que, si les législateurs et les juges ne doivent pas sacrifier la justice absolue à l'idée de l'amendement du coupable, ils ont néanmoins le devoir d'instituer et d'organiser des peines vraiment *correctionnelles*, au sens pénal de l'expression. Il y a deux siècles, sur le fronton de la première prison cellulaire, celle de Saint-Michel, à Rome, le pape Clément XI inscrivait cette devise célèbre : *Parum est improbos coercere pœna, nisi probos efficias disciplina*. Et ce sera éternellement vrai.

Le droit romain et le droit germanique forment l'objet de deux monographies qui se recommandent à l'attention des érudits.

Dans son essai sur les **Origines romaines et germaniques du contrat de fiançailles**[1], M. Louis Roche se livre à des recherches instructives sur cette institution de droit privé que ne connaît point notre droit moderne. Non seulement, en effet, le Code Napoléon n'a point donné de place aux fiançailles, mais la jurisprudence va jusqu'à admettre qu'une promesse de mariage est civilement nulle, et, par suite, que sa violation ne peut, en principe, donner ouverture à des dommages-intérêts. Il en était autrement à Rome, et surtout dans le droit germanique. Chez les Germains, les fiançailles étaient même nécessaires à la validité

R. P. Martin a consacré à ces questions. (*Le crime et ses remèdes à la fin du XIX*e *siècle. Études*, 20 novembre 1899.)

1. *Essai sur les Origines romaines et germaniques du Contrat de fiançailles*, par Louis Roche, docteur en droit. Grenoble, Villard, 1899. In-8, pp. IX-96.

du mariage. Paul Viollet a dit très justement qu'elles étaient au mariage ce qu'en droit romain la vente est à la transmission de propriété. Un jurisconsulte allemand, Sohm, a même soutenu qu'à elles seules elles suffisaient à constituer un mariage parfait, opinion qui semble exagérée. M. Roche, avec une érudition de bon aloi, étudie successivement la question du *mundium* sur la femme, les éléments constitutifs des fiançailles, leurs effets, leur dissolution. Il a des pages pleines d'intérêt sur les cérémonies et le symbolisme qui se retrouvent dans toutes les législations primitives. Si ces questions n'ont plus, en droit moderne, d'autre valeur que celle de documents historiques, elles conservent un réel intérêt au point du vue du droit canonique; car, ainsi que l'a observé M. Esmein, l'Église qui devait exercer une influence décisive sur la législation du mariage, a emprunté par la puissance des traditions, par la force même des choses, une partie de son droit matrimonial canonique au fonds des lois de Rome et des coutumes germaines.

L'étude du **Droit romain** a subi en France quelque disgrâce. Il n'en est sans doute pas de même en Belgique. Voici que, cette année encore, le savant recteur de l'Université de Gand lui consacre son discours de rentrée, en l'associant au **Droit germanique** [1]. De tels sujets, en semblables solennités, seraient trouvés chez nous un peu bien graves. La tendance des discours de rentrée est à l'actualité. Cette nouvelle étude de M. Van Wetter a d'ailleurs les allures d'un article fort savant, bien plus que d'une harangue officielle. L'éminent romaniste s'est attaché à étudier spécialement le rôle de l'équité dans le droit romain et dans le droit germanique. Faut-il voir dans celui-ci le triomphe de l'équité ? Serait-il plus humain, plus flexible aux exigences de la vie, tandis que celui-là, dur comme la race romaine elle-même, n'aurait guère connu que la rigueur juridique, constituant ainsi ce *summum jus* que Cicéron qualifiait de *summa injuria* ? Telle est la principale question qu'examine M. Van Wetter, avec un grand luxe de notes et de documents, comme il convient en ces matières historico-juridiques. Lucien Treppoz.

1. *Le Droit romain et le Droit germanique dans la monarchie franque.* Première partie : *la Famille*, par M. P. Van Wetter, recteur de l'Université de Gand. Paris, Chevalier-Marescq, 1899. In-8, pp. 87.

Histoire. — L'**Histoire de la ville d'Amiens**, par le baron de Calonne[1], est, dans son genre, une œuvre fort remarquable qui vient d'être couronnée par l'Académie française. Les travaux des érudits, le développement de la critique, les fouilles archéologiques, les transformations sociales sont autant de faits contemporains qui ont déclassé les vieilles méthodes et renouvelé la physionomie des choses. Tout au plus les anciens chroniqueurs ont-ils eu le mérite de débrouiller, quand ils ne les embrouillaient pas, le chaos des événements. Même quand leurs successeurs se sont mis à une besogne moins indigeste et sont sortis du système des annales pour donner des exposés suivis, ils n'ont pas su lire les documents originaux comme nous les lisons maintenant; ils n'ont point entrevu la couleur que nous apercevons aujourd'hui et que nous voulons qu'on nous rende. Ils ne s'étudiaient point, comme dit justement M. de Calonne, « à trouver ce que nous cherchons, ne le soupçonnant même pas ». Ils reléguaient au second plan la peinture des mœurs et des usages et se montraient d'une indulgence extrême en matière de légendes.

Une cité comme la *Samarobriva* du temps de César, méritait une histoire faite aux sources et écrite avec ce souci de l'exactitude successive ou plutôt de la fidélité descriptive qui pouvait seule nous la faire apparaître telle qu'elle vit les légions romaines hiverner dans les camps gaulois, Titus Messius y dresser son autel votif, l'évêque missionnaire saint Firmin y prêcher la foi du Christ aux *Ambiani*, et saint Martin, encore catéchumène, couper en deux sa chlamyde de *circuitor*, pour en vêtir le mendiant d'une porte. Ces premiers chapitres sur la conquête romaine et bientôt sur la conquête franque, nous ont paru des plus intéressants. L'auteur s'est inspiré des plus sérieuses publications, et, sur la date de l'apostolat du martyr saint Firmin, il a gardé une sage réserve, se retranchant derrière les savantes recherches de l'abbé Corblet.

A la nuit mérovingienne il a raison de ne point demander même les pâles lueurs et l'obscure clarté qu'on n'y voit point tomber. Son opinion sur les invasions des Francs et l'extension de leur domination, est celle de Fustel de Coulanges. Après la

1. *Histoire de la ville d'Amiens*, par le baron A. de Calonne, président de la Société des antiquaires de Picardie. Tomes I et II. Paris, Picard, 1899 et 1900. 2 vol. in-8, pp. 530 et 621. Prix : 25 francs.

défaite de Syagrius, Clovis ne rencontra guère de résistance. La plupart des *civitates* traitèrent à l'amiable avec le vainqueur. Seul le patriotisme municipal subsistait. Il n'y eut point de guerre de races ; autrement on le saurait.

L'histoire d'Amiens se rattache à plusieurs des phases principales de notre histoire nationale. Les bourgeois prirent une part active aux luttes entre les Communes et les Seigneurs féodaux. J'emploie à dessein ce dernier mot, car la Commune amiénoise, pour turbulente qu'elle ait été, ne fut point, comme ailleurs, une guerre à l'autorité ecclésiastique ; elle fut une révolte contre le comte de la ville et non contre l'évêque. Le saint évêque Geoffroy, mêlé à cette révolution, est d'ailleurs « une des grandes figures de l'époque ». (I, 127.) L'origine de la commune d'Amiens doit être cherchée, comme à Saint-Omer, dans le développement commercial et industriel de sa laborieuse population. Le souffle qui venait des Flandres y souleva les mêmes orages que dans les cités du Nord où fleurissaient les *gildes*.

Lutte entre les Français et les Anglo-Bourguignons, entre Louis XI et Charles le Téméraire, entre François I[er] et Charles-Quint, entre Henri IV et Porto-Carrero, entre le grand Condé et les *terços vejos* de Rocroy. Amiens est visité par les rois et les grands capitaines, Anne d'Autriche et Buckingham ; c'est, depuis sa réunion à la couronne, une *place-frontière*. Ses habitants cultivent les arts, se bâtissent des merveilles d'architecture, telles que sa cathédrale, le portail de Saint-Germain, la porte Montrescu, le Logis-du-Roi (Louis XIII) ; Nicolas Blasset sculpte pour eux sa Madone votive et son Ange pleureur ; les entailleurs d'images racontent, dans le bois de ses stalles ou dans la pierre du pourtour du chœur, le martyre de saint Jean-Baptiste et de saint Firmin ; la confrérie du Puy développe ces goûts artistiques ; Bourdaloue prêche au collège et à la cathédrale, Voiture passe d'une boutique picarde au salon bleu d'Arthénice, Nicolas Cornet enseigne Bossuet à Navarre ; la Révolution renverse l'ancien régime et André Dumont fait régner la Terreur. Que de scènes vivantes, que de leçons variées ! Mais les siècles disparaissent ; la cité reste ; son passé et son présent, son histoire et son historien lui font grand honneur.

Personne n'était plus hautement qualifié que S. Ém. le car-

dinal Perraud pour écrire **le P. Gratry, sa vie et ses œuvres**[1]. C'est un témoin et un disciple qui parle. Normalien, Mgr l'évêque d'Autun dut sa vocation à l'abbé Gratry, alors aumônier de l'école, et qui fut pour lui « un guide, un père, un ami. » (P. 6.) Vingt-quatre ans plus tard (1847-1871), sur les bords du lac de Genève, à Montreux, celui que Léon XIII définissait naguère « un grand esprit et un noble cœur » (p. 181) faisait la mort la plus édifiante, assisté par l'abbé Charles Perraud et son frère le futur prince de l'Église.

Gratry est une physionomie si séduisante, si fascinante même, qu'on s'explique aisément l'influence qu'il a exercée. En ce prêtre il y avait, comme le présent ouvrage le met si bien en lumière, un philosophe remarquable, un polémiste d'un rare talent, un apologiste et un apôtre, un précurseur du mouvement social et un écrivain d'une exquise originalité. Ce sont ces diverses faces de cette âme toute sacerdotale, imprégnée de lumière et d'amour, que l'éminent auteur étudie successivement. Comme Gratry a retracé à traits rapides la biographie de Henri Perreyve, à son tour le cardinal Perraud nous présente surtout les principales lignes du caractère de Gratry. On trouve cependant ici plus d'un détail *vécu* et inédit, mais les petits côtés de l'histoire s'effacent et disparaissent dans un ensemble rayonnant, illuminé de je ne sais quelle auréole supérieure dont on a peine à détacher ses regards.

Laissons donc les tableaux, si captivants pourtant qui placent sous nos yeux l'homme et le prêtre, l'incrédule et le converti, et mettons-nous en face du philosophe. Gratry a-t-il mérité ce beau titre, et mérite-t-il vraiment ce nom? Oui, répond sans hésiter Mgr Perraud. Si, pour être philosophe, il faut avoir inventé quelque système inconnu et plus ou moins renversant, il ne l'est pas et laisse cette gloire douteuse aux malfaisants révolutionnaires qui se sont appelés Spinoza, Kant, Hégel et Schopenhauer. Si l'essence de la philosophie consiste à rechercher et à aimer la sagesse, à résoudre par des méthodes accessibles aux esprits cultivés les difficultés théoriques et pratiques de la vie humaine, Gratry est un des philosophes qui ont le mieux mérité de son temps et de son pays. Qui a mieux que lui, avec plus d'exactitude

1. *Le Père Gratry. Sa vie et ses œuvres*, par le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. Paris, Téqui, 1900. In-16, pp. x-354.

et de vigueur, décrit les maladies intellectuelles propres à notre siècle? Mais il a fait plus; il a indiqué une méthode de relèvement; il a montré comment tout l'homme, c'est-à-dire son intelligence, sa volonté, son cœur se doivent employer de concert à la recherche de la vérité, comment toutes nos facultés doivent concourir à l'étude des problèmes qui sollicitent notre légitime attention. La philosophie n'était pas à inventer après Aristote, saint Augustin, saint Thomas, Leibniz. Il l'a renouvelée dans la forme, revivifiée par la comparaison avec les sciences physiques, animée par le sentiment moral. *L'esprit grandit quand il fait chaud dans l'âme*, écrivait-il, en une des plus belles pages des *Sources*. Il se dépeignait ainsi lui-même. (P. 95.)

On lui a reproché d'être un mystique et un poète. Maintenue dans ces termes, l'accusation contient à la fois un éloge et un blâme. Plus récemment, on a dépassé les limites en le traitant de « clown » (p. 128), à propos de sa fameuse méthode inductive et de ses élans vers Dieu. On sait, en effet, que sur ce point sa démonstration, plus éloquente que rigoureuse, est loin d'être convaincante. Le cardinal Perraud n'hésite pas à plaider sa cause en faisant valoir qu'il y a un faux et un vrai mysticisme, et que le *sens du divin*, tel que le concevait Gratry, appartient au second. De plus Gratry, pour avoir exagéré peut-être dans le sens de Platon, n'a point prétendu pour cela supprimer la logique, ni condamner l'emploi du syllogisme cher à Aristote.

Polémiste, il eut sa manière à lui, toute de justice et de charité. On ne sait pas assez jusqu'où il poussait la délicatesse vis-à-vis de ses adversaires. L'épisode de sa querelle avec M. Vacherot et de sa démission d'aumônier de l'École normale en est un exemple touchant. Il soumit d'abord son manuscrit à celui même qu'il combattait, et ne le fit paraître qu'après avoir cessé volontairement d'appartenir à l'établissement. Ses ouvrages intitulés *les Sophistes et la critique*, les *Lettres sur la Religion* sont encore dans la mémoire de tous. Il répondit vivement à la *Vie de Jésus*, de Renan; mais son principe était de « ne jamais manquer à la plus noble loi de la véritable critique qui commande de faire ressortir hardiment et avec joie tout ce que disent de bon ceux qui ont tort, ceux mêmes qui tombent dans les plus grands crimes littéraires. » (P. 158.)

Il fut surtout un apôtre et un *fomenteur* d'apôtres. Sa *Philo-*

sophie du Credo, écrite pour convertir La Moricière, ramena à Dieu cet illustre soldat. La grande défaillance de Gratry fut son opposition à l'infaillibilité. Le cardinal Perraud n'en a rien dissimulé. Là comme ailleurs il nous a montré sous son vrai jour cette figure si attachante, et elle ne fait qu'y gagner.

Henri Chérot, S. J.

Linguistique. — Parlons d'abord de celui de ces trois petits ouvrages de M. Burger[1] qui paraît avoir, pour les classes, le plus d'utilité pratique : c'est le recueil des **Mots racines de la langue allemande.** Dans ces vingt-cinq pages, M. Burger a groupé, par ordre alphabétique, tous les verbes, substantifs et adjectifs qui sont en quelque sorte le fonds du vocabulaire allemand. Ce n'est pas un bien gros travail de les apprendre par cœur; et il est certain qu'en les connaissant, on peut déjà comprendre beaucoup, et même parler. Cependant, une étude des préfixes, des suffixes, en un mot des procédés de composition et de dérivation, est indispensable pour compléter la connaissance d'une langue à l'aide de ses « mots racines »; il est regrettable que M. Burger n'ait pas joint à sa liste les règles principales qui, des racines, permettraient de former une multitude d'autres termes. On n'en appréciera pas moins, en dépit de cette lacune, la brochure dont nous parlons : elle contient bien, comme le dit l'auteur lui-même, la « clef de la langue ».

C'est plutôt aux curieux et aux philologues que se recommandent les deux autres brochures, surtout celle où sont groupés les *mots allemands d'origine étrangère*. M. Burger y catalogue tour à tour les emprunts faits au français (termes militaires, théâtres, cuisine, mode, etc.), à l'anglais, au hollandais, à l'italien, à l'espagnol, au portugais, aux idiomes scandinaves, au russe, au polonais, au serbe, au tchèque, au celtique, au hongrois, à l'arabe, au persan, au turc, à l'hébreu, à des langages divers d'Asie et d'Amérique. M. Burger réserve pour la fin les emprunts latins, nombreux, on le sait, en allemand, et les emprunts grecs. Quelques lignes utiles (p. 16) indiquent comment les mots d'origine

1. *Mots racines les plus usuels de la langue allemande* (1 fr.); *mots allemands d'origine étrangère* (75 cent.); *mots français d'origine allemande* (1 fr.). Trois brochures, pp. 25, 26 et 13, par A. Burger, docteur en philosophie, professeur d'allemand. Paris, chez l'auteur, 35, rue Tronchet.

latine ont pénétré en allemand. Le même renseignement serait intéressant pour plusieurs autres langues.

Quelquefois les indications pourraient être plus explicites. Ainsi on ne voit pas assez au premier abord pourquoi *der Schornstein*, la cheminée (*Schwarze Mauer*) est considéré comme un emprunt russe; il faudrait citer à côté, entre parenthèses, l'adjectif russe *tchorny*, noir. *Das Petschaft*, le cachet, est-il un emprunt tchèque plutôt que russe? Dans cette dernière langue, *petchat* a le même sens. Est-il certain que *der Kater*, le chat, soit d'origine celtique, puisque en latin populaire existait *cattum*, qui a donné en français *chat*? *Der Obelisk*, l'obélisque, est-il bien venu de l'arabe? Le grec avait le mot ὀβελίσκος.

Très intéressant est le recueil des *mots français d'origine allemande*, avec sa liste alphabétique complète, et sa petite introduction de quelques lignes, rappelant quels événements historiques expliquent cette série d'emprunts. Il serait à souhaiter qu'on dressât ainsi un catalogue, langue par langue, de tous les éléments étrangers que nous avons admis dans le français. (Nous savons qu'on l'a fait pour les mots d'origine orientale.) Les étymologies que donne M. Burger sont presque toujours indiscutables; on voudrait toutefois voir citer partout, après le mot français, le terme allemand ou haut-allemand qui en est l'origine. Ainsi l'on ne voit pas assez comment le français *bonde* est le même mot que l'allemand *der Spund*: pourquoi ne pas mentionner le mot souabe voisin de *Spund*, *bunte*, d'où est plus directement venu *bonde*? Ainsi encore, *framboise* semble bien être de la même origine que *Broombere*; mais il serait intéressant de trouver entre les deux une transition, peut-être serait-elle fournie par le hollandais *Braambezie*. L'adjectif *laid* a pour origine, si l'on veut, *das Leid*, le mal; mais la ressemblance est plus frappante encore avec l'adjectif haut-allemand *laid* ou *lait*, désagréable.

Peut-être y aurait-il lieu de discuter quelques étymologies particulières? Mais ce n'est pas la faute de M. Burger si elles sont contestables. *Cercueil* vient-il de *der Sarg*? Selon le *Dictionnaire* de Darmesteter et Hatzfeld, on suit assez bien, dans les anciens textes français, la dérivation du latin *sarcofagum* (venu lui-même du grec); les phases de transformation seraient *sarcofau*, *sarcofu*, *sarcou* (Roland 2966), *sarcueu*, *sarquieu*, *sarqueil*, *serqueil*; enfin, par un caprice d'orthographe, *cercueil*. A la page 4, on lit :

la crevette, die Garneele. C'est la traduction, non l'étymologie; *crevette* est un mot des dialectes normand et picard, pour *chevrette.* L'*Est*, vient-il de l'allemand *Ost*? On admet plutôt l'origine anglaise *East. Feutre* rappelle, sans doute, l'allemaud *Filz*, mais en passant par le bas-latin *filtrum. Hère* est peut-être passé chez nous plus directement du latin *herus*, que de l'allemand *Herr. Rime* provient plutôt de *rythmus* que de *Reim.*

Mais ce ne sont là que des doutes, à peine des critiques de détail. P. M—T.

Une première édition du **Dictionnaire-français-malgache**[1] a été épuisée en peu de temps. C'est donc à un vrai besoin que répond ce livre.

L'auteur a voulu faire un dictionnaire *classique* et *pratique*, à l'aide duquel on pût converser rapidement en français ou en malgache et traduire convenablement un texte de nos auteurs. De là l'exclusion systématique d'un certain nombre de mots techniques et de certaines nuances d'un même mot français. Peut-être aurait-il mieux valu les admettre. Je crois aussi que les commençants seraient heureux de trouver des indications plus précises sur la conjugaison des verbes irréguliers. On le voit, les réserves visent des points de détail; dans son fond, l'œuvre est solide et de grand mérite.

Tout en souhaitant que le Dictionnaire français-malgache se perfectionne, on ne peut que féliciter le P. Malzac d'avoir mené à bonne fin, dès les premières éditions, une œuvre si laborieuse. Il a rendu un vrai service à la colonisation de Madagascar.

Le dictionnaire est précédé d'un résumé de la grammaire malgache. Tout ce qu'il faut savoir est là, énoncé en règles très simples et expliqué par de nombreux exemples, en une vingtaine de pages.

Le *Vocabulaire* français-malgache n'est que le résumé du *dictionnaire.* Il sera très utile aux jeunes écoliers de Madagascar.

Eugène Fourcadier, S. J.

Le nouveau dictionnaire français-chinois du P. A. Debesse[2]

1. *Dictionnaire français-malgache*, par le P. Malzac, S. J. Paris, A. Challamel. In-8 à 2 col., pp. xvi-860. Prix : 12 fr. 50. — *Vocabulaire français-malgache*, par le même auteur. Même librairie. Prix : 3 francs.

2. *Petit Dictionnaire français-chinois* (*Fă y hân tsè hoéi Kiēn piēn*), par

répond à un vrai besoin. Grâce au zèle des diverses congrégations de langue française, qui fournissent de nombreux missionnaires catholiques à l'empire chinois; grâce aussi au développement récent des services des douanes, des chemins de fer, des postes et télégraphes, sans oublier le personnel des consulats français et belges, le nombre des personnes parlant français, établies en Chine, s'est considérablement accru depuis quelques années. Les gros in-quarto qui composaient jusqu'ici les volumineux dictionnaires français-chinois, publiés par les savants sinologues des missions des PP. Jésuites ou des Missions Étrangères, sont d'un usage peu pratique, vu leur poids, en dehors du cabinet de travail. Le seul petit dictionnaire de poche que l'on possédât, est celui qui fut édité en 1874 à Chang-hai par le directeur de l'arsenal de Fou-tchéou, le lieutenant de vaisseau Prosper Giquel, en collaboration avec le consul de France, M. G. Lemaire, et pour l'usage de son personnel. Le P. Debesse a jugé avec raison qu'il était insuffisant. Le mot « feu », par exemple, n'y est même pas ; mais il possède en revanche la plupart des mots techniques usités dans les ateliers de l'arsenal. Par contre, il fallait évidemment un dictionnaire spécial pour tous les termes de religion, et ils ont été introduits dans le vocabulaire du P. Debesse. Il a eu soin de donner encore l'équivalent en chinois de quantité de mots représentant des termes ou des choses inconnues aux fils de Han, tels par exemple que les mots « café », « cigare », « catholique », « protestant », etc. Bien que fort concis, ce petit dictionnaire renferme une certaine quantité d'informations des plus utiles et qu'on ne trouve d'ordinaire que dans des recueils spéciaux. C'est ainsi que nous avons été heureux d'y rencontrer, entre autres : les listes des cinq châtiments, celle des six ministères impériaux, puis les cinq genres de dépêches officielles, les dix sortes d'examens, les différents chapelets des bonzes, des mandarins, des catholiques, etc. Toutes ces connaissances, comme celle des « cinq félicités », sont absolument nécessaires pour comprendre la conversation et les inscriptions chinoises. L'impression est fort claire, divisée en trois colonnes, à savoir : mots français, caractères chinois et, enfin, prononciation figurée de ceux-ci d'après la méthode du

le P. A. Debesse, S. J. Chang-hai, imprimerie de la Mission catholique de l'Orphelinat de T'ou-sè-wè, 1900. In-8, pp. 532. (Paris, Savaète.)

P. Zottoli, aujourd'hui acceptée pour le mandarin et tous les dialectes s'en rapprochant. Ce petit dictionnaire rendra les plus grands services aux missionnaires et aux personnes de langue française résidant en Chine. Il fait grand honneur au savoir du P. A. Debesse et à l'imprimerie de la Mission catholique du Kiang-nan. Albert Fauvel.

Musique. — Qui ne connaît les **Récits et légendes** du P. V. Delaporte ? Les maîtres de la poésie contemporaine en louent la facture savante, et les écoliers chrétiens en goûtent les belles leçons. Si cela pouvait être mis en musique!... C'est fait pour cinq légendes : *Quand Jésus glana*, *les Oiseaux de Noël*, *l'Oiseau d'argile*, *la Légende de Santarem*, *Une histoire lamentable*[1].

Pour chanter ces naïves histoires, le musicien a rivalisé, avec le poète, de simplicité, d'élégance et de distinction. Les airs sont bien venus ; l'accompagnement sans prétention ni banalité.

Par cette première série — nous souhaitons qu'elle ait une suite — le R. P. de Bange offre une ressource précieuse aux collèges chrétiens, où la plupart des romances ne peuvent trouver place. Ajouterai-je que les salons gagneraient à faire comme les collèges chrétiens? Paul Dudon, S. J.

1. La série des cinq légendes : 5 francs net. Chez Baudoux, boulevard Haussmann, 37.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

---

10 juin. — Au **Palais des Congrès** de l'Exposition, ouverture, sous la présidence de M. Mézières, du congrès du patronage de la jeunesse ouvrière. Le 13, cette assemblée est clôturée par un éloquent discours de M. le comte de Mun.

12. — La **Chambre des Députés** élit une commission en majorité favorable à une amnistie générale, sauf le cas de trahison, et par conséquent opposée au projet du gouvernement voté par le Sénat. Ce même jour, à la demande du président du Conseil, la Chambre inscrit, presque en tête de son ordre du jour, la discussion du projet de loi sur les associations, dont le rapport, élaboré par M. Trouillot, vient de lui être distribué.

— Au **Reichstag**, vote de la loi relative à l'augmentation de la flotte de guerre, par une majorité de 98 voix. — Le **Conseil fédéral de l'Empire** se prononce dans le même sens, le 14 juin.

13. — M. Rabier saisit la **Chambre** d'une proposition renouvelée de l'article 7. L'urgence en est votée, après une déclaration de M. Waldeck-Rousseau. Immédiatement après, la proposition est renvoyée à la commission du droit d'association et, de l'avis du président du Conseil, incorporée au projet général du gouvernement sur la matière.

14. — Le projet de défense des colonies, adopté par la **Chambre des Députés**, comporte une dépense de 61 276 000 francs.

15. — Le **Gouvernement**, menacé par quelques socialistes indépendants d'une motion d'enquête sur les troubles sanglants de **Chalon-sur-Saône**, pose la question de confiance. Un premier vote sur la motion donne au cabinet une majorité de 20 voix. Un second vote sur un ordre du jour portant : que la Chambre compte sur le gouvernement pour poursuivre les responsabilités qui seront établies par une enquête judiciaire, et qu'elle réprouve les doctrines collectivistes par lesquelles on abuse les travailleurs, porte à 46 voix cette majorité.

— Mort du prince de Joinville, dont les funérailles se font à **Dreux**, le 20.

17. — A une heure du matin, les Chinois ouvrent le feu contre quelques navires de guerre de la flotte européenne assemblée devant **Takou**. Après un engagement de six heures, les forts réduits au silence ont été pris d'assaut par les troupes de débarquement.

18. — La **Chambre**, à une majorité de 45 voix, renvoie à un mois une interpellation de M. Alicot sur les motifs qui ont amené le général

Delanne à donner, puis à maintenir sa démission. L'objet de l'interpellation était, à proprement parler, la nomination par le nouveau ministre de la Guerre de plusieurs officiers dans les services de l'état-major général, sans tenir compte des droits que le décret du 6 mai 1890 attribue au chef de l'état-major pour le recrutement de ses collaborateurs. — Déjà le 14, une interpellation de M. le colonel Guérin, visant les mêmes mutations, avait eu le même sort.

19 juin. — M. Delcassé, au Conseil des ministres, affirme l'entente complète des puissances dans les affaires de **Chine**. Les Américains eux-mêmes, vu l'urgence, renoncent à se mettre à part du concert européen. De tout côté sont expédiés en hâte des renforts en vaisseaux et en troupes de terre.

Pendant huit jours, des dépêches alarmistes ont circulé dans la presse, mêlant aux nouvelles certaines des massacres de missionnaires et de l'incendie de bon nombre d'établissements religieux les bruits les moins fondés de la prise des légations de **Pékin** et de l'assassinat des représentants des puissances.

Un premier secours de dix-sept cents hommes envoyés à Pékin et commandés par l'amiral Seymour a été l'objet de vives inquiétudes. Le manque de nouvelles a fait craindre qu'il n'eût été anéanti. A la dernière heure, mais sous réserves, on annonce son arrivée dans la capitale.

Les dépêches du 23 et du 24 font savoir que les ministres des puissances à Pékin sont sains et saufs, mais cernés dans leurs légations.

C'est à **Tien-tsin** que la situation est critique. Le quartier européen y est à feu et à sang, après un bombardement de trois jours exécuté par les réguliers chinois armés de Krupp du dernier modèle. Les consulats sont en cendres ; mais les Impériaux n'ont pas réussi à s'emparer encore de la ville, que défendent les troupes russes retranchées dans la gare, mais menacées par des forces écrasantes. Une petite colonne partie de Takou a été, le 21, repoussée. On ne connaît pas le sort d'un renfort de deux mille hommes parti du même point, le 23.

Les provinces de la vallée du **Yang-tsé-kiang** sont calmes et les autorités chinoises s'engagent à y maintenir l'ordre.

Le **Yunnan** est redevenu tranquille, grâce aux énergiques représentations adressées par notre gouvernement au vice-roi.

21. — Le comte Mouravieff, chancelier de l'empire russe, est frappé de mort subite. La gérance temporaire des Affaires étrangères est confiée au comte Lamsdorf.

21 et 22. — Solennités à **Montmartre** pour la réception du dôme de la Basilique du vœu national.

Dans l'**Afrique australe** marche très lente des opérations. L'armée de lord Roberts est harcelée par les Boers de l'État libre, et, pendant plusieurs jours, a été coupée de ses communications sur plus de cinquante kilomètres. A signaler les progrès de sir R. Buller, au nord du Natal.

On annonce, le 19 juin, la solution de la crise ministérielle du Cap. Le nouveau ministère serait disposé à des mesures de rigueur contre les Afrikanders. Ceux-ci, dans leur Congrès, ont énergiquement blâmé la politique de l'Angleterre, exprimé l'espoir du rétablissement prochain de la paix sur la base de l'indépendance des deux Républiques.

23. — Un comité s'est formé, à **Paris**, pour l'indépendance des Boers. Son manifeste est signé de noms appartenant à tous les partis. On se propose de joindre ses listes d'adhésion à celles qui seront semblablement signées dans les autres pays.

24. — Élection sénatoriale de M. Charles Dupuy, au **Puy**; élection législative de M. le comte de Boury, à **Louviers**.

— **A Rome**, le ministère Saracco est constitué; mais c'est, dit-on, un ministère d'expédient, un ministère de douzièmes provisoires. On sait que l'année budgétaire italienne finit le 30 juin.

Paris, le 25 juin 1900.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

LES CAUSES
DE
L'INSURRECTION EN CHINE[1]

Avec indifférence d'abord, bientôt avec une curiosité inquiète, enfin avec une stupeur grandissant de jour en jour, l'Europe apprend successivement que des bandes de pillards se forment autour de Pékin, que ces bandes étendent leurs ravages dans la province, que la capitale elle-même tombe en leur pouvoir, que la cour impériale, par impuissance ou par politique, est de connivence avec les rebelles, que la vie de nos missionnaires et de leurs chrétiens, celle des étrangers ou des « barbares » n'est plus en sécurité. Les dépêches effrayantes se succèdent ; à Tien-tsin, la grande ville du Tché-li qui sert de port à Pékin, le quartier européen serait détruit ; nos ambassadeurs, menacés dans leurs légations, fuiraient la ville impériale ou même y seraient gardés en otages. Une nécessité commune réunit contre la Chine les nations maritimes de l'ancien continent et du nouveau ; des navires armés en guerre quittent les ports de l'Europe et ceux de l'Amérique ; la Russie, par le transsibérien ou par la mer, assemble ses régiments sur la frontière du nord ; le Japon mobilise ses troupes, et le vieil Empire du Milieu a peut-être allumé une conflagration universelle qui le dévorera le premier. Nous sommes en face de l'inconnu. Toutes les craintes sont permises ; l'histoire de demain se jouerait des prévisions d'hier, au milieu d'une crise telle que la Chine n'en trouve point de comparable dans ses longues annales.

Les événements d'aujourd'hui n'étaient pas cependant tout à fait imprévus. Nous avons eu l'avantage d'entretenir un homme qui en a étudié les causes sur place et les a vus pour ainsi dire dans leur formation. Pendant de longues années,

1. Les pages qui suivent forment l'introduction d'un ouvrage sur la mission du Tché-li sud-est, qui paraîtra fin juillet (librairie Desclée).

le P. Emmanuel de Becquevort fut à Tien-tsin même chargé des graves intérêts de la mission du Tché-li sud-est, confiée à la Compagnie de Jésus. Ces importantes et délicates fonctions le mirent nécessairement en relation avec tout ce qui touche à l'Empire du Milieu en deçà et au delà de ses frontières. Observateur sagace, il a beaucoup appris sur la Chine, ou par les Chinois eux-mêmes ou par ceux qui les fréquentaient et traitaient avec eux : missionnaires, diplomates, soldats, marins, négociants. Obligé par la maladie de quitter le champ de labeur où il comptait bien mourir, le P. de Becquevort, de retour en France, n'a pas détourné de la Chine ses regards et son affection. Je n'ai point interrompu le cours ordinaire de ses pensées en lui demandant son jugement sur les choses de la Chine et de la mission du Tché-li sud-est. Le voici : les quelques notes rapides qui suivent furent en quelque manière écrites sous sa dictée.

Multiples sont les causes qui ont engendré la situation actuelle. La haine de l'étranger a toujours été le signe caractéristique de la race jaune. Pour l'habitant du Céleste Empire, aussi bien que pour le Coréen ou le Japonais, l'étranger demeure l'être exécré. Cette haine ne se justifie pas; elle s'explique. Séparée de l'autre partie du monde pendant des siècles, sans contact avec le reste du genre humain, n'en attendant rien, n'en acceptant rien, isolée et repliée sur elle-même, la race au sang jaune, la race aux cheveux et aux yeux noirs — suivant le nom qu'elle se donne — repousse tout ce qui n'est pas elle. L'homme d'Occident, ou, comme elle dit encore, l'homme aux cheveux rouges est l'ennemi séculaire.

Loin de combattre ces dispositions défiantes et hostiles, le gouvernement les encourageait et les excitait; il y voyait l'arme la meilleure pour repousser l'invasion dont le menacent l'Europe et l'Amérique. Alimenter la haine de l'étranger, n'est-ce point créer un parti national, suprême ressource de la Cour? Ces sentiments difficilement comprimés éclatèrent soudain, lorsque l'empereur Guillaume, pour punir le meurtre de deux missionnaires catholiques, sujets allemands, s'emparait par un coup audacieux de la baie de Kiao-tcheou et du pays environnant.

La révolte naissait toute seule de cette confiscation. Les mandarins fermaient les yeux, laissaient faire, ou même jouaient dans l'ombre un rôle plus actif. Les sociétés secrètes jetaient le masque et publiaient ouvertement le double but qu'elles disaient poursuivre [1] : la destruction des religions étrangères, la défense de la dynastie. En parlant ainsi, les rebelles sont-ils absolument sincères ?

Les chrétiens n'ont aucune illusion à se faire sur le sort qui les attend, si la révolution est victorieuse ; c'est le massacre et la ruine. Au mois de janvier de cette année, le P. Finck, S. J., trouvait affichée sur la porte de notre maison à Tai-ming-fou la menace suivante : « Le 13 de la 12e lune il est décidé que nous entrons en ville par la porte de l'Est, brûlons l'église européenne et tuons les diables d'Europe qui s'y trouvent. Signé : La société des Grands-Couteaux du Chan-tong. » Le missionnaire qui nous transcrit ce placard ajoute : « Ce que demande d'abord à nos chrétiens la secte infernale, c'est l'apostasie ; à ce prix nos chrétiens pourront se racheter du pillage et de l'incendie. »

Mais le gouvernement se trompe en croyant à des dispositions bienveillantes pour lui-même ; ceux qui prétendent le

1. Le pamphlet suivant, affiché dans Ho-kien-hien, reproduit assez complètement les insultes et les mensonges des Boxeurs :

« Les chrétiens troublent l'univers, s'appuyant sur les Européens ; ils se montrent arrogants, insultent les gens simples, oppriment la dynastie des Ts'ing, méprisent les relations sacrées en supprimant la doctrine des Saints. Leurs chefs construisent leurs hautes églises sur les ruines de nos saintes pagodes ; ils trompent les ignorants, nuisent à la jeunesse ; arrachent le cœur et les yeux pour en composer des philtres ; ils empoisonnent les puits. Un lettré ne pouvant tolérer ces erreurs alla en ville pour les dénoncer ; mais, hélas ! le mandarin vénal, corrompu par l'argent, le traita cruellement, de sorte que le bon peuple ne sachant que devenir, d'un commun accord, voulut apprendre la boxe. L'Esprit Tchang-tien-cheu a informé Yu-hoang de cet état de choses. Yu-hoang, dans sa colère, envoie une troupe de dieux qui, descendant du ciel, vient aider le peuple à détruire les chrétiens. Il en est temps, que les diables d'Occident meurent. Les I-ho-kiuen sont dans une cloche d'or, de sorte qu'ils ne craignent ni le glaive, ni la hache ; ils peuvent se garantir des fusils et des canons.

« Peuples, levez-vous ; n'ayez qu'un cœur et qu'une âme pour tuer les diables d'Occident et détruire la religion chrétienne !

« Depuis l'antiquité on distingue les Chinois de l'Empire du Milieu et les barbares étrangers ; actuellement les peuples sont pêle-mêle ; à qui appartient l'empire ? Confucius et Mong-ken ne cessent de pleurer, et leurs larmes inondent leurs poitrines ! »

soutenir sont autant et plus disposés à le renverser, et comme il arrive souvent, les alliés d'aujourd'hui, demain, seront des ennemis.

Il est probable, du reste, que le gouvernement n'est point totalement aveuglé, mais il est débordé, n'ayant que le choix entre une alliance douteuse et une répression impossible.

En attendant l'avenir, contrainte de sévir pour répondre aux réclamations des puissances étrangères, la cour de Pékin trouvait le moyen de punir et de récompenser tout ensemble. Les premiers troubles s'étant produits au Chan-tong, l'Allemagne exigea le déplacement du gouverneur : cette satisfaction lui fut accordée, et sans doute avec toutes les formes de la diplomatie et de la courtoisie chinoise ; mais ce même fonctionnaire recevait de l'avancement. Une telle mesure, loin d'inquiéter les fauteurs de troubles, les assurait au contraire d'une immunité absolue; on les encourageait.

Rien d'étonnant, d'ailleurs, dans cette complicité de la famille régnante. Elle est d'accord avec ses traditions. Si l'empereur Kang-hi honora les missionnaires Jésuites qu'il entretenait ou plutôt qu'il retenait à sa cour, ses successeurs furent loin de l'imiter; tous persécutèrent les chrétiens ou permirent qu'on les persécutât, surtout dans les provinces éloignées de la capitale.

Après la guerre de 1842 faite contre les Anglais, après les traités consentis avec la France à la suite de cette guerre, la persécution cessait officiellement, mais pour se continuer sourdement. Les derniers règnes ont mis dans un relief nouveau ce mélange d'astuce, de mauvaise foi, de faiblesse, de rancune, de cruauté et d'orgueil qui caractérise la politique chinoise.

Faut-il rappeler avec quelle barbarie les parlementaires anglais et français, victimes du guet-apens de Tong-tcheou, furent massacrés en 1860[1] ?

La crainte d'une intervention armée a seule contenu, bien imparfaitement, la haine invétérée qui, dans les âmes païennes, depuis l'impératrice actuellement régnante descend jusqu'au dernier *coolie*. L'exemple des grands, l'enseignement des

1. Voir l'ouvrage de M. d'Escayrac de Lauture.

lettrés, la jalousie des commerçants ont facilement infusé les mêmes idées à la masse du peuple ignorante ou crédule ; de là cet ensemble, cette conspiration de toute une race à repousser l'élément extérieur.

Si des causes politiques nous passons aux économiques, il est également facile d'assigner une raison à la révolution actuelle. La population est d'une extrême densité ; tous se marient, et tous se marient jeunes ; de là une grande difficulté de vivre chez une partie notable du petit peuple. Les exigences des propriétaires, les exactions des mandarins, des fléaux successifs, font de la classe agricole une multitude presque toujours affamée : « passer la journée », comme ils disent est souvent pour eux un problème ardu. Les artisans ne sont guère plus fortunés ; leur salaire est dérisoire. Chaque année des paquebots visitent, au Chan-tong, les ports du littoral ; ils y embarquent de nombreux émigrants que la misère chasse de leur pays. Cette population indigente ne sait où aller ; beaucoup débarquent à Tien-tsin et à Takou, attirés par le grand trafic qui se fait entre la capitale et l'embouchure du Pei-ho. Cette population instable, toujours inquiète d'un moyen d'exister, se trouve à la merci des premiers agitateurs ; ils ont là une armée formée à l'avance, qui les attend pour être conduite au pillage et à l'incendie.

Cette multitude de bateliers, voituriers, brouettiers, porteurs et déchargeurs, toujours remuante, fut naguère menacée dans son travail. On projetait la construction d'une ligne ferrée qui, reliant la capitale à la mer, remplacerait les anciennes voies de communication, c'est-à-dire le fleuve même du Pei-ho, tantôt débordé, tantôt desséché, et une route ou plutôt une piste de boue ou de poussière. Ce projet s'imposait, mais il ruinait les anciennes corporations occupées aux transports et au trafic. On conçoit les réclamations, légitimes en elles-mêmes, et que les mandarins appuyaient de leur autorité ; aussi, sans la pression énergique des puissances occidentales, les travaux de la ligne n'auraient pu s'exécuter, et aujourd'hui la locomotive traverse une région où les germes de révolte lèvent de toutes parts.

Lorsqu'un soulèvement est préparé, il trouve aisément un prétexte. Déjà nous avons rappelé les troubles qui émurent le Chan-tong; ils éclatèrent de nouveau vers 1880 et pour se prolonger plusieurs années. En voici l'occasion. Une mission, confiée aux prêtres allemands de Steyl, se fondait dans ce turbulent pays. Ses débuts furent modestes ; son siège était le petit village de Pouo-ly; néanmoins, résidence, séminaire, noviciat, écoles, fermes et cultures surgirent rapidement du sol, ou rayonnèrent dans les environs.

L'opposition païenne fut particulièrement violente ; le vicaire apostolique, Mgr Anzer, ne craignit pas de la braver en formant le projet de conquérir à la foi catholique la ville même où naquit Confucius : ce sage si fameux y avait encore sa descendance. Son héritier direct se rendit à Pékin, déterminé aux derniers efforts pour défendre contre une doctrine abhorrée la gloire de son illustre ancêtre. L'évêque parfois soutenu, parfois désavoué par son gouvernement, obtint finalement gain de cause. Une église et une résidence s'élevèrent auprès du berceau de Confucius. Était-ce une victoire ? En tout cas, elle blessait profondément l'orgueil national et par suite devait coûter cher à la mission. L'influence personnelle de l'évêque missionnaire sur l'empereur allemand ne fut pas étrangère à ce résultat.

Sur les frontières orientales qui séparent le Tché-li du Chan-tong, des querelles fréquentes et même des batailles entre chrétiens et païens, des bruits de guerre, avaient troublé le pays et indiqué la fermentation générale. On vit alors se former et se répandre les premières bandes de brigands ; ils s'appelaient à ce moment Grands Couteaux ou Grands Sabres, et devaient bientôt acquérir une funeste célébrité sous le nom de *Boxeurs*.

Leur secte, dit le Dr Lao-ngai-siuen, est une branche du « Nénuphar Blanc », société secrète fort répandue en Chine[1], comme on le voit par le nom qu'ils portent et par les incantations qu'ils récitent. Quoique punis et poursuivis, ils se sont perpétués dans plusieurs districts du Chan-tong et du

1. Voir le livre du P. Leboucq, *Associations de la Chine* (Paris, Wattelier, 1880), p. 2.

Tché-li ; peu à peu leur audace s'est accrue ; en 1898, ils se sont déclarés les adversaires du christianisme. Les populations séduites ont oublié que la descente des esprits et la récitation des charmes magiques prouvent la perversité de la secte.

Dans son numéro du 29 décembre dernier, l'*Écho de Chine*, journal français publié à Chang-hai, écrit sur leur sujet :

« A la fois conspirateurs, rebelles et brigands, tout leur sert de prétexte à de nouveaux crimes. »

Néanmoins ces pillards, au début des hostilités, n'étaient point toujours victorieux. Une relation de nos missionnaires qui nous arrive à l'instant même, raconte le combat suivant :

Le 15 décembre, les Boxeurs s'approchèrent du village de Tong-tai-kouo, mais les chrétiens, dont le P. Simonel entendait alors les confessions (car tous voulaient se confesser avant de se battre), sortirent en armes et les firent reculer. A la nuit tombante, les sectaires revinrent à la charge, bien plus nombreux (leur colonne s'étendait sur plus de six cents mètres), et poussaient des hurlements.

Les chrétiens, au nombre d'environ cinquante, avec une trentaine de vieux fusils de tout calibre, s'étaient barricadés avec des branches de jujubier épineux et les attendaient du haut de leurs toits plats, récitant le rosaire, le chapelet au cou, et le fusil à la main, tandis qu'un enfant tenait la croix arborée aux yeux de tous. Ils firent feu, mais leur tir étant mal réglé, les projectiles passaient par-dessus la tête des assaillants. Une nouvelle décharge eut plus de succès : la route se couvrit d'une trentaine de morts et de blessés, aussitôt emportés par les survivants. Pendant ce temps, les femmes priaient à l'église.

Après trois quarts d'heure de lutte, les assaillants prirent la fuite, abandonnant quatre morts sur le champ de bataille, mais personne ne voulut réclamer ou reconnaître ces corps, de crainte d'affaires. Le mandarin les a fait enfouir presque nus, comme des brigands, bon moyen de refroidir le zèle des autres.

Les chrétiens vainqueurs, qui n'avaient eu personne d'atteint, se réunirent à l'église pour remercier Dieu.

Les Boxeurs se rallièrent au village voisin, avec force bruit de tamtam, pour revenir encore à la charge, lorsque le son des trompettes mit le trouble au camp et fit prendre la fuite à l'ennemi. C'était un escadron de cavalerie régulière qu'avait requis une lettre pressante du P. Becker au mandarin de la ville. Les cavaliers étaient partis à bride abattue.

Ces bandes ressemblent à nos Jacqueries du moyen âge et, comme elles, se recrutent grâce au mécontentement général, à la misère, au vice et, parfois, à la connivence du

pouvoir. Elles se composent toujours de ces gens sans lieu et sans aveu qui ne perdront jamais à un bouleversement. Ordinairement leurs chefs sont affiliés aux sociétés secrètes par des liens mystérieux et peut-être sataniques. Leur autorité est violente, mais précaire; le soldat reste indiscipliné; il s'enrôle ou il déserte avec une facilité égale. Par suite on peut malaisément connaître et évaluer une armée qui s'ignore elle-même. Ces mauvais sujets sont maintenus dans une obéissance quelconque par des promesses ridicules; on leur dit qu'ils sont invulnérables : que les balles s'aplatiront sur leur poitrine; avec des cartouches renfermant des chevilles de bois au lieu de balles, et par des décharges à blanc, leurs capitaines encouragent cette confiance puérile.

Pékin se prit à espérer que les Boxeurs la délivreraient du danger et du cauchemar étranger : la cour impériale avait à venger tant d'injures !

En s'établissant à Hong-kong, l'Angleterre détournait de Canton, à son profit, les navires et le commerce des étrangers. Première aliénation et profanation du sol de la patrie.

La France, en prenant possession du Tonkin, par le fait même de son voisinage, imposait à la Chine un surveillant gênant. Mais, à ce propos, pour nous quelle douleur et quels regrets patriotiques. Pourquoi le gouvernement d'alors, par suite d'une honteuse jalousie, n'a-t-il point profité des victoires de notre Courbet ? Aujourd'hui, solidement assise dans les îles Pescadores, qu'une poignée d'hommes suffit à défendre, notre patrie commanderait tout le littoral de la Chine, et dicterait ses volontés.

Les humiliations de l'intérieur répondaient à celles de l'extérieur, et il était plus difficile de les dissimuler. Les diplomates européens obligeaient le jeune empereur à les recevoir en audiences solennelles, et toutes les ruses des Célestes atténuaient à peine l'échec infligé pour la première fois à d'immuables coutumes. Les ministres plénipotentiaires entraient dans une salle destinée aux vassaux, mais ils y entraient en maîtres et le Fils du Ciel n'était plus invisible. En même temps la province voyait les missionnaires de tout pays la parcourir en tous sens et s'établir où ils voulaient.

La France imposait la reconnaissance de son protectorat sur les missions catholiques.

Le Japon, il est vrai, cédant aux injonctions de l'Europe, abandonnait en partie le fruit de ses victoires. Cependant il s'installait à Formose, après la sanglante humiliation infligée par ses armes à l'orgueil chinois. On n'oubliait pas qu'il avait eu ouvertes à sa discrétion les portes de Pékin et celles de l'Empire.

Après la prise de Wei-hai-wei, le dernier fait d'armes et le plus glorieux de la campagne, un Japonais, interrogé par le P. de Becquevort, lui confiait que le vainqueur, non moins surpris que le vaincu, n'avait pas osé pousser plus loin son succès. Le prestige de la Chine, si lumineux pendant des siècles sur toute la moitié du monde et sur toute la race jaune, n'était point encore complètement évanoui, et, continuait l'interlocuteur, « nous nous arrêtions comme frappés de stupeur devant cette grande gloire se dissipant sous nos yeux ».

Autre cause saisissant jusqu'à l'intime l'organisme chinois. L'extension des missions créait une situation nouvelle. Le territoire de l'Empire se sectionnait en vicariats apostoliques, et, par une coutume que Rome a trouvée dans ses premières traditions, les limites de ces diocèses nouveaux étaient les mêmes que celles des provinces ou des préfectures. Cette division était nécessaire : en assignant à chaque famille religieuse un champ mieux défini, elle promettait une moisson plus abondante. Chaque vicaire apostolique se mit à l'œuvre, et la Chine s'étonna de se voir couverte d'églises, d'écoles, de résidences élevées par l'or des fidèles d'Europe.

Les catholiques n'étaient point les seuls ; les protestants les suivaient, et sur certains points les dépassaient. Combien prodigieuses leurs ressources en hommes et en argent ! Pour ne prendre qu'un exemple : aux États-Unis, une société biblique mettait entre les mains du bishop Taylor assez de ressources pour envoyer, dans l'espace de douze ans, plus d'un millier de missionnaires. Le résultat ne répondit pas à l'effort et à la dépense.

La même émulation anime les sociétés bibliques de

l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suède et de la Suisse ; l'invasion est d'autant plus sensible que ministres, presbytériens, wesleyens, *High Church* (haute Église), méthodistes, etc., débarquent avec femmes et enfants ; toute la famille s'établit. L'édification n'est pas toujours grande ; les hommes, en général, sont mal recrutés, mal formés ; leurs mœurs ne sont pas d'une austérité excessive ; les femmes, par la liberté de leurs allures, choquent violemment les idées des peuples orientaux. Aux yeux d'un Chinois, comme aux yeux d'un Turc, toute femme qui se montre et descend dans la rue, par le fait même, se déconsidère.

Que de choses déroutantes pour les Célestes !

Même chez les catholiques les meilleurs, une certaine liberté ou vivacité de manières a surpris et déconcerté la patience chinoise. Le Céleste compare trop souvent cette fougue européenne ou française à son impassibilité ; il interprète avec une sévérité excessive le moindre mouvement d'humeur, ou même le transport d'un zèle qui ne serait point prudent et, pour ainsi dire, silencieux.

Cependant, et jusqu'à ces derniers jours, un Chinois n'eût jamais convenu qu'il y eût chez lui persécution, du moins dans le sens que nous prêtons à ce mot : des émeutes, des tracasseries locales, des rixes et des batailles, voire même des pillages et des assassinats, oui, dirait-il, j'en conviens ; de persécution, je n'en vois pas ; et encore, ajouterait-il, dans ces différends entre chrétiens et païens, les païens sont-ils toujours coupables, responsables ; les seuls coupables, les seuls responsables ?

Pour colorer son assertion il ajouterait que telle société de missionnaires, établie en Chine depuis soixante ans, n'a vu sacrifier aucun de ses membres. Il est généreux de rêver le martyre ; il est peut-être plus héroïque, comme plus sage, de l'éviter. Une longue patience est plus utile à l'Église, en certaines circonstances, que l'effusion du sang. Celui même qui garde parmi ses frères le nom d'*Apôtre*, a donné le double exemple, suivant des fortunes diverses, ou d'affronter les supplices, ou de s'y dérober[1].

1. Damasci præpositus gentis Aretæ regis custodiebat civitatem Damas-

A tant de raisons du conflit actuel, énumérées déjà, s'en ajoute une autre d'une énergie au moins égale : nous l'appellerons l'évolution de la Chine vers l'Occident. La civilisation moderne l'attire et la repousse tout ensemble ; mais, qu'elle l'aime ou la déteste, elle se sent pénétrée par elle et ne se résout ni à lui ouvrir ni à lui fermer ses portes. Des deux côtés les difficultés sont énormes ; la politique chinoise les assemble toutes en ne prenant aucune résolution, ou en prenant des résolutions successives et contraires. Toujours cette même absence de logique, de franchise, de sincérité ; toujours cette politique de la main qui donne et de la main qui retire, funeste tant de fois au Fils du Ciel !

Les exemples abondent : les traités déclarent le commerce ouvert aux Européens, et les douanes provinciales opposent à la liberté des transactions des obstacles insurmontables.

Un décret impérial prescrit l'ouverture d'écoles où seront enseignées les sciences de l'Occident ; un autre décret, à six mois de distance, ferme ces mêmes écoles. Le premier décret est signé par l'empereur, le second par l'impératrice : ce ne sont pas deux souverains qui se succèdent, ce sont deux souverains qui se remplacent et se combattent dans la même cour et dans le même règne. Les empereurs chinois ont-ils toujours connu les décrets signés par eux ? Combien de fois leur signature n'a-t-elle pas été frauduleusement apposée ?

Telle compagnie obtient la concession d'une ligne de chemin de fer ; la ligne est décrétée d'utilité publique, mais les mandarins s'opposent à la vente des terrains du tracé. — Jusqu'à M. Gérard, récemment ministre à Pékin, la faculté d'acquérir consentie aux missionnaires catholiques (convention Berthemy) était rendue illusoire par la défense de vendre qu'intimait aux propriétaires l'autorité locale.

Tous ceux qui ont négocié avec le Tsong-li-ya-men (ministère des Affaires étrangères) savent qu'un procès, s'il est gagné, est en même temps perdu : le diplomate victorieux reçoit en due forme le rescrit qui lui donne gain de cause ;

cenorum ut me comprehenderet : et per fenestram in sporta dimissus sum per murum et *sic effugi manus ejus*. (II, *Cor.*, xi, 32-33.)

mais un autre rescrit est expédié à la province où le litige a eu lieu, pour annuler le premier.

On conçoit ce que cette grossière duplicité amène de conflits irritants et incessants, engendre de procès ; combien elle fatigue les chancelleries et les agace. « Tous les jours, un déluge d'affaires ! » disait un diplomate américain, qu'excédaient les réclamations criardes, sans cesse renouvelées, des missionnaires protestants. Les Chinois excellent à ce jeu de patience, où ils conservent leur sang-froid un peu moqueur, tandis que les adversaires perdent le leur.

C'est pitié de voir l'immense empire se dissoudre lui-même dans ses agissements confus et ses mesures incertaines. Il avait tant besoin de prendre des initiatives sages, fermes, hardies et surtout persévérantes ! Le Japon, jadis un satellite, lui en donnait l'exemple ; il opérait chez lui, à son profit, toute une révolution ; la veille encore asiatique enfoncé dans ses traditions, il passait presque instantanément au modernisme le plus raffiné avec une sûreté de main et une rapidité prodigieuses. Quelle que soit la sagesse discutable des conseils qui l'inspirent, le Japon ne connaît, dans sa marche, ni hésitation ni tergiversation. Malheureusement, la Chine ne sait ni voir ni vouloir.

Le célèbre vice-roi du Tché-li essayait bien d'envoyer en Amérique une centaine de ses jeunes compatriotes, choisis parmi les plus intelligents ; mais une disgrâce imméritée les attendait au retour. Ils trouvaient la malveillance des pouvoirs, la jalousie des mandarins en éveil, les carrières fermées ; les plus heureux entrèrent comme commis dans des maisons étrangères. Ainsi les Célestes se sont obstinés à n'être ni réformateurs ni conservateurs.

Dans la terrible partie qui s'engage, — on peut le conclure des considérations qui précèdent, — les événements ont mis tous les atouts dans la main des Boxeurs, et ils seront les maîtres absolus, si les puissances alliées ne les arrêtent et les dispersent. Le gouvernement impérial est impuissant ou complice. Sa faiblesse vient de ses décisions et, aussi, de ses origines étrangères. Sans pénétrer le mystère de ces obscures révolutions de palais, nous savons que l'intrigue et l'assas-

sinat y font et défont les règnes. Jamais il n'a été plus vrai de dire que le prince ne connaît pas son peuple et qu'il n'en est point connu; on ignore même souvent s'il est vivant ou s'il est mort. La dynastie tartare-mandchoue, assise aujourd'hui sur le trône, après trois siècles est encore étrangère; le vrai parti national conspirerait volontiers pour la rejeter dans ses forêts et ses steppes.

Dans ses embarras, d'ailleurs inextricables, la cour de Pékin, toujours fidèle à elle-même et à ses coutumes cauteleuses, ne paraît s'être décidée ni pour ni contre les Boxeurs. Des armées innombrables, les armées impériales sont réunies autour de la capitale. Dans quel dessein ? Que feront-elles ? Leur objectif est-il de combattre la rébellion? Est-il de la soutenir? A l'heure où nous écrivons, personne peut-être ne le sait, ni en Europe, ni en Chine. Les événements dont Dieu seul possède le secret apporteront une réponse attendue avec une vive anxiété. Boxeurs et soldats, brigands et impériaux se ressemblent et se valent; les uns et les autres inspirent une égale frayeur; des deux côtés, la victoire serait également redoutable pour les missions.

Mais la victoire suppose une bataille, et, selon toute vraisemblance, la bataille ne se fera pas; ces corps, que l'on croyait ennemis, opéreront prochainement leur jonction et leur fusion. L'Europe, qui distinguait et hésitait entre les émeutiers et les réguliers, ne verra plus devant elle qu'une armée immense décidée à un suprême effort pour expulser l'étranger. Elle-même, en bonne justice, s'accusera la première : c'est d'elle que ses ennemis ont reçu leurs fusils, leurs canons et tout leur outillage; c'est d'elle que sont venus les ingénieurs qui ont préparé la défense et les instructeurs qui ont formé les troupes.

Et cependant, pour montrer une fois de plus que toutes les prévisions sont inutiles, aujourd'hui que les ingénieurs et instructeurs se sont retirés, nous ne savons ce qu'il adviendra de ce coûteux matériel : soit paresse, soit routine, soit orgueil, les Célestes semblent incapables de l'entretenir et plus encore de le renouveler. Que de navrantes et inutiles écoles dans les guerres encore récentes! En 1885, la Chine achetait une cargaison de fusils destinés à des batteries ra-

santes établies sur le fleuve Bleu; les caisses ne sont même pas ouvertes; après quelques années, la rouille a dévoré ces armes excellentes, qui ne présentent plus qu'une masse confuse. En 1894, c'était des obus qui éclataient sur les ennemis en les couvrant de fèves et de pois!

Nous ne savons ce que fera la Chine; nous savons moins encore ce que fera l'Europe. Les flottes et les armées, que les puissances réunissent là-bas pour défendre leurs nationaux, créent, dans l'espoir d'un secours lointain et incertain, un péril effrayant. M. François, notre consul à Yun-nan-cheng, en avait conscience lorsqu'il arrêtait nos troupes, en ne leur permettant pas de franchir la frontière du Tonkin. Il avait tout motif de prévoir que leur premier succès serait puni sur toute l'étendue de l'Empire, par le massacre des Français et des chrétiens. La pensée se trouble devant de telles perspectives; elle se refuse à les envisager.

Ce n'est pas le moment d'écrire une histoire, c'est celui de prier, comme le demandaient dans leur dernière dépêche nos missionnaires du Tché-li sud-est.

En face d'un tel bouleversement, nos missionnaires, cruellement atteints, sont néanmoins intrépides et confiants..

Voici l'inquiétude; un missionnaire écrit :

Depuis trente ans, notre mission avait joui d'une tranquillité ininterrompue; nous voyagions librement dans le pays, bâtissions de grandes églises, qui attiraient l'attention sur le christianisme; nous paraissions avoir acquis définitivement droit de cité en Chine; nos chrétiens, habitués à cette pleine liberté, se croyaient, sous notre protection, à l'abri de toute vexation de la part des païens; et voilà que soudain des cris de mort sont proférés partout contre les diables d'Occident et contre leurs esclaves; nos propriétés et celles de nos chrétiens sont considérées comme des proies dont chacun peut s'arroger impunément une part; nos chrétiens sont obligés de fuir chez leurs parents païens, qui souvent n'osent pas ou ne veulent pas leur donner un abri; les missionnaires sont contraints de se réfugier dans les villes et de se faire garder par les mandarins. Voilà ce qui s'est passé et ce qui peut se passer, encore demain, si l'envie reprend aux Boxeurs de recommencer leurs sauvageries de l'an dernier.

Mais voici l'intrépidité et la joie : écoutons le R. P. Macquet, supérieur de la mission :

Quelle vie depuis six mois! Mais aussi quelle joie intense de se trouver nuit et jour comme *sensiblement* dans les bras de la divine Providence! Nous ne pouvons en toute réalité être jamais sûrs du lendemain. La joie règne quand même, et tous nos Pères travaillent au milieu des coups comme au temps de la paix, et c'est là ma consolation et ma joie.

Henri LEROY, S. J.

OBERAMMERGAU

ET LE DRAME DE LA PASSION[1]

Deux jours suffisent pour courir de Paris à Oberammergau ; mais, en venant si vite, on risque fort de ne pas comprendre grand'chose à ce spectacle extraordinaire et, plus encore, de manquer la grâce qui attend là-bas les âmes de bonne volonté. Qu'on prenne le temps de se préparer à cette fête des yeux et du cœur, qui ressemble si peu à nos divertissements accoutumés. D'ailleurs l'initiation n'est pas compliquée ; il suffit, pour la recevoir, de quelques jours de promenade paresseuse sous les sapins de ces collines ou dans les rues paisibles de ces villages chrétiens. Bavière, Tyrol, Autriche, haute Italie ou Suisse, peu importe où vous choisirez vos étapes. L'essentiel est que toutes se trouvent dans cette zone de vieille foi que jalonnent, sous des auvents de planches grises, les crucifix coloriés. Je ne crois pas que l'indication soit obscure, pour qui vient de France surtout. A une foule de signes religieux on a bientôt vu qu'on est loin de chez nous. Ici les grandes villes et même la banalité des capitales ont gardé cette marque sainte. La nuit venue, quand les magasins de Munich se ferment, allez devant les murailles

1. Il y a déjà, autour d'Oberammergau, une assez abondante littérature. Le meilleur guide est, à mon sens, la brochure de M. Georges Blondel. On trouvera des renseignements intéressants dans le petit travail du curé d'Oberammergau, dont on a donné une traduction anglaise. Pour le texte même de la pièce, il n'y a rien de mieux que l'édition de la *Review of Reviews*, qui donne le texte allemand et la traduction anglaise. Il y a aussi une traduction française chez Lethielleux. Beaucoup de ceux qui ne comprennent pas l'allemand, s'imposent une extrême et inutile fatigue en suivant la représentation sur une traduction. Il est bien préférable de parcourir le texte avant la représentation et, dans un sujet pareil, très facile de deviner ce que disent les personnages. — Le voyage est très simple depuis que le chemin de fer va de Munich à Oberammergau. Une fois là, il ne doit y avoir aucune difficulté à se faire comprendre, du moins on parlait un très bon français dans le gentil petit hôtel Victoria. Tous les livres dont je viens de parler se trouvent à Oberammergau chez H. Korff et dans toutes les boutiques du pays et de Munich.

sombres du palais royal et vous verrez la petite lampe rouge qui brille au-dessus des soldats de garde, devant la statue de Marie. Elle vous fera penser aux deux lumières qui s'allument tous les soirs, à l'angle du palais des doges, sur la *piazzetta* de Saint-Marc; mais du Paris officiel elle ne vous rappellera que des lampes à jamais éteintes et des niches dépouillées.

Et ceci n'est qu'un détail. A chaque pas, dans les villages surtout, on constate, entre ces gens-là et nous de profondes différences. Chaque signe, pris à part, ne serait rien, mais l'ensemble impressionne quiconque veut réfléchir. « Loué soit Jésus-Christ! Béni soit Dieu! » On est étonné d'entendre couramment ces paroles, et la surprise est plus grande de voir, dans les églises, hommes et enfants, les mains jointes et serrées contre la poitrine, les yeux fixés sur l'autel. J'ai observé près de moi des enfants de dix à quatorze ans qui attendaient leur tour de servir la messe. A peine entrés, ils prenaient d'instinct cette attitude de prière immobile, et à l'expression de leurs bonnes grosses figures pacifiques, il me semblait que leurs âmes priaient aussi. Enfin, indice plus caractéristique encore et plus décisif, le prêtre ici n'est pas un homme ordinaire, et tous le regardent comme la première autorité et la principale influence du pays.

Un aimable symbole résume tous ces anachronismes. Quand un nouveau prêtre vient, selon l'usage, dire sa première messe au village où il est né, on lui choisit, gracieuse entre toutes ses compagnes, une enfant qui tout le long de cette journée triomphale demeurera près de lui. Vêtue de blanc, portant sur un coussin une couronne, c'est sa *braut*, sa fiancée, celle qui lui assure le respect, la confiance, l'amour de tous. C'est bien cela : ces braves gens, en sont encore après tant de siècles, à l'âge d'or des fiançailles avec l'Église de Dieu. Entre eux et elle tout est commun; ils ne songent pas à rougir d'elle et à l'isoler pour de trop courtes rencontres, dans sa haute maison de pierre. Non; tout le village est à elle et il n'est pas un chalet de la montagne qui ne l'accueille en souriant.

Formes que tout cela, sans doute; mais enfin ces remarques de surface montrent au moins que, dans ces pays, le cadre de la vie est encore chrétien. Chez nous, il ne l'est

plus, et si l'on songe qu'en fait de religion la foule s'adapte presque fatalement au milieu dans lequel elle se trouve placée, on avouera que cette différence n'est pas petite, et que, malgré d'inévitables misères, la libre action de l'Église et du prêtre, à travers pratiques et formules, doit pénétrer l'âme de ce peuple et la modifier profondément.

Mais nous voici rendus; sans philosopher davantage, saluons le clocher bulbeux de l'église d'Oberammergau et la croix plantée au sommet farouche du Kofl. Il est midi. Le train s'arrête. Il nous reste quelques belles heures pour flâner délicieusement dans les rues, humer l'air des montagnes et nous abandonner à la griserie très douce de cette atmosphère de foi.

*
* *

Chose déjà très prenante, tout le village sert de coulisses à ce théâtre prodigieux. Regardez ces jolis enfants qui avancent gravement le bras vers votre valise; sur le théâtre, demain, vous reconnaîtrez ces longues boucles blondes ou ces épaisses touffes de laine. Celui-ci au chapeau vert piqué d'une plume blanche, c'est peut-être l'Isaac qui se couchera dans le tableau prophétique sous le glaive d'Abraham, et ces tout petits, qui vont pieds nus, demain seront immobiles sur les genoux d'Ève leur mère, à quelques pas du premier homme, qui creuse péniblement le sillon maudit. Et déjà on ne compte plus ceux qui ont ainsi laissé pousser leur chevelure, enfants, jeunes gens, hommes et vieillards, la vue de cette foule mérovingienne nous transporte dans un autre monde et nous prépare à donner plus de réalité encore aux visions qui nous attendent.

Par bonheur, la plupart des curieux cosmopolites n'arriveront que par le dernier train. Ces braves gens qui remplissent les auberges ou qui s'arrêtent devant les fresques pieuses des façades neuves, viennent des villages voisins. Tout le long de la route d'Ettal, nous rencontrons des familles de pèlerins. Tous saluent familièrement le prêtre, et voici même, mêlée aux sonnettes des troupeaux, cette mélopée, dure et fervente, toujours la même à Vienne, à Munich, à Einsiedeln. Ce sont des paysans qui récitent le chapelet.

Suivons-les. Le soir tombe, nous avons hâte de nous retrouver dans les rues de ce village enchanté, et de suivre longuement du regard, presque comme une personne consacrée, quelqu'un de ces acteurs, heureux revenant de Jérusalem ou de Galilée. La maison d'Antoine Lang, le Christ de demain, est assise au bord de la claire rivière. Malgré soi on regarde vers cette porte d'où on voudrait le voir sortir. Sentiment tout différent de la curiosité qui nous intéresse parfois aux acteurs ordinaires, le charme est ici dans l'identification qui s'établit naturellement dans notre esprit entre l'acteur et son rôle, dans cette compénétration merveilleuse qui fond en une même personne vivante un artisan bavarois et un des héros de la passion. A quelques pas de la maison du Christ, un grand beau garçon, aux longs cheveux pendants, debout derrière le comptoir d'une baraque de planches, vendait des cartes postales. « Qui serez-vous demain ? » — Il me répond d'une voix sonore : « L'apôtre Matthieu ». Ruskin en aurait tressailli d'aise, lui qui avait une spéciale dévotion à saint Matthieu. « Qui serez-vous ? » Question maladroite ; il l'était déjà : son air et son attitude le montraient bien, et sa parfaite insouciance devant les hésitations des acheteurs.

Le nouveau théâtre d'Oberammergau a plus de cent mètres de long sur quarante-deux de large. L'avant-scène est en plein air, « au milieu et au fond se dresse un théâtre plus petit, large de dix mètres et pouvant se fermer par un rideau : il a l'aspect d'un temple grec couronné d'un fronton. De chaque côté, sous d'élégants arceaux, deux rues de Jérusalem ; à droite de l'une, le prétoire de Pilate ; à gauche, le palais d'Anne, le grand prêtre, reliés au proscenium par des escaliers. Deux petites colonnades obliques qui viennent à la rencontre des spectateurs achèvent le décor[1]. »

Des deux côtés du temple grec la vue s'étend sur les montagnes voisines : c'est l'endroit le moins alpestre de ce beau pays, et, sans trop d'effort, on reconnaît dans « ces longues croupes recouvertes d'un gazon pâle et parsemées de maigres bouquets d'arbres presque un paysage de Provence ou d'Orient ». Ainsi la couleur locale est mieux con-

1. G. Blondel, p. 11.

servée et, de plus, cette paisible verdure, comme les fonds bleus des primitifs, atténuera les impressions trop vives des scènes qui vont se dérouler devant nous.

Je ne puis traduire l'extraordinaire sensation que l'on éprouve au premier lever de rideau. Le chœur — il ne nous intéresse pas encore — vient de rentrer par les portiques de droite et de gauche, quand on entend dans les profondeurs du théâtre ce bruit de grande foule qu'aucun artifice ne saurait imiter. C'est elle, la foule, la vraie foule, effrayante même quand elle acclame un triomphateur. Grouillante, elle débouche par la porte de droite et se tasse lentement dans le théâtre central que peu à peu elle remplit. Ils chantent, et leur cantique se mêle au bruit de ces mille pas, parmi le grave balancement des palmes. Ils marchent à reculons pour ne pas perdre de vue celui que nous essayons aussi d'apercevoir au milieu de ce bourdonnement puissant et doux. Il y a dans ces cœurs tant d'amour et de respect que le tumulte de cette multitude s'ordonne de lui-même en la plus touchante des processions. Ils traversent la rue de gauche et arrivent sur l'avant-scène. Le voici enfin, grave et bon, aussi peu solennel que possible, monté sur une petite ânesse grise, dans la simplicité d'une robe mauve et d'un manteau plus sombre ; le voici, barbe blonde et longue chevelure blonde, avec un regard de douceur et de patience, celui qu'aucun peintre n'a su nous montrer encore et que nous sommes venus chercher de si loin. Cette brusque rencontre est tellement saisissante, la foule est si pénétrée, tout est si réel autour de lui qu'on ne songe pas à se demander si ce potier bavarois peut avoir quelque lointaine ressemblance avec le fils de Marie. Les vaines questions qu'on se posait en route tombent, aucune ironie n'est plus possible, la curiosité même change de nature et laisse place à une avidité patiente et pieuse. Il ne s'agit plus d'une partie de plaisir, on n'est plus au théâtre, et on se laisse envahir par une ferveur muette, comme dans une enceinte sacrée.

*
* *

Dans le vestibule du temple, vendeurs et marchands « font leurs trafics sans respect pour la majesté du lieu saint. Jésus

s'avance avec autorité et les chasse à coups de fouet; les tables sont renversées, l'argent roule à terre, les colombes s'envolent. Meurtris et humiliés, les vendeurs s'enfuient la rage au cœur en criant vengeance, tandis que la foule redouble ses acclamations.

« Quelques minutes, quelques paroles, quelques gestes ont suffi pour que l'exposition du drame soit parfaite. Jaloux d'une popularité croissante, bravés jusque dans le lieu saint par ce Nazaréen qui vient y substituer son autorité et sa doctrine à la leur, chassés honteusement par lui, prêtres et vendeurs n'ont plus qu'une même colère, un même intérêt, un même but. Le sanhédrin est réuni sous la présidence d'Anne et de Caïphe : remarquable délibération où toutes les formes de la haine se traduisent en des discours d'une perfide habileté. La conclusion est facile à prévoir : il faut faire disparaître l'imposteur, tout en évitant de soulever le peuple. Un des marchands se fait fort d'acheter un traître qui le livrera[1]. »

Les scènes qui suivent sont parmi les plus caractéristiques. Elles achèvent de nous faire connaître les plus chers personnages du drame, et, en même temps, elles nous montrent de quelle façon discrète, les pieuses imaginations de l'auteur du livret se fondent avec le récit évangélique dans un dialogue extrêmement simple et touchant.

Jésus et les apôtres arrivent à Béthanie, devant la maison de Simon le lépreux.

JÉSUS

Vous savez, mes bien-aimés, que la Pâque se fera dans trois jours. Allons donc dire adieu à nos amis de Béthanie; puis nous reviendrons à Jérusalem, où ce que les prophètes ont prédit du fils de l'homme doit s'accomplir.

PHILIPPE

Le jour est donc enfin venu où vous allez rétablir le royaume d'Israël...

SCÈNE II

SIMON

Bon maître, je vous salue ! Quelle joie que vous honoriez ainsi ma maison de votre visite; et vous aussi, mes amis, soyez les bienvenus.

1. G. Blondel. p. 22-23.

JÉSUS

Simon, mon ami, c'est la dernière fois que j'accepte avec les miens votre hospitalité.

SIMON

Ne dites pas ça, maître; souvent encore, vous viendrez prendre à Béthanie un peu de repos.

JÉSUS

Voici Lazare, notre ami.

LAZARE

O Seigneur, vainqueur de la mort, je vous revois; j'entends cette voix qui m'a tiré de la tombe !...

Simon est le plus vrai personnage de cette scène. Il ne dit presque rien, mais il est admirable d'affection et de déférence. Pas un geste de ce bon vieillard qui ne nous donne une idée extraordinaire de celui auquel il s'adresse. Quand la scène s'ouvre sur la salle du repas, Simon est là, aussi empressé que le lui permet son âge; puis, tout le monde assis, lui reste debout, un peu voûté, les mains dans ses vastes manches, derrière Jésus, le couvant des yeux avec une surprenante vivacité de discrétion et de tendresse. Nous le retrouverons dans quelques heures, toujours parfait. Bon vieillard, on parle peu de lui dans les critiques de la pièce, et plusieurs guides négligent de mettre son nom dans la liste des principaux personnages. Même, chose attachante, dans un tableau plus complet où on donne le nom et la profession des acteurs, on ne nous dit pas quel est, dans la vie réelle, le métier de Martin Hohenleitner. Trop âgé sans doute, il n'a plus d'autre besogne que de s'exercer à être, en perfection, l'hôte et l'ami de Jésus.

Or, pendant que Marthe, exquise d'insignifiance dans sa robe brune, sert les convives et fait si peu de bruit que personne ne songe à elle, Madeleine s'avance, le vase d'albâtre à la main. C'est un frisson quand elle paraît : après la rencontre de la mère et du fils aucune scène n'est plus attendue. Mais pourquoi ce port de princesse et ces lenteurs maniérées ! Comment n'a-t-on pas compris que tout ce qui, même de loin, ferait penser à une actrice, serait ici, surtout, déplacé. J'ai peur d'être sévère à cette pauvre villageoise; mais il est pénible vraiment d'assister à de tels effets

de langueur et de grâce dans cette idéale scène de l'amour et du pardon. Heureusement, la beauté de l'Évangile transfigure bientôt ces misères. Forcément maladroite dans l'onction de la tête, cette grande dame de Rubens devient enfin Madeleine quand, à genoux, elle se met à dénouer ses tresses noires pour essuyer les pieds du Sauveur. Elle est tout entière à sa besogne, elle ne songe plus qu'on la regarde, et, après quelques minutes de cruelle défiance, nous nous retrouvons à Béthanie.

Béthanie est la dernière heure douce avant la Passion. C'est fini. L'agonie commence avec les adieux que Jésus fait à sa Mère.

On devine le poids terrible de ce rôle de Marie.

> La Vierge d'Israël, quel peintre l'a trouvée,
> Quel poète a dit son vrai nom ?
> Moi, je n'ai jamais peint celle que j'ai rêvée,
> Et mon œuvre achevée
> Me disait toujours : Non !

Quand ce trop jeune visage a paru, très simple et très digne, et cependant déjà contracté d'angoisse, ç'a été un soulagement. Certes, je crois que la Vierge d'il y a dix ans était moins loin de la perfection de son rôle, tandis que notre Christ vaut mieux que l'ancien; mais enfin, en la voyant, nous avons tous éprouvé ce qui avait si fort impressionné W. Stead en 1890.

Le protestantisme, qui fixe uniquement son regard sur la figure centrale de l'Évangile, passe en se détournant du groupe admirable des saintes femmes Sous prétexte que l'ignorance a exagéré le culte, il faut nous interdire à nous cette contemplation. Mais plantez donc Mr. Kensit ou Messrs. Morgan et Scott sur le théâtre d'Oberammergau. Qu'ils regardent sans pleurer, s'ils le peuvent, cette scène des adieux.

Alors, quand un immense sanglot sort de ces milliers de poitrines, ils réaliseront, pour la première fois peut-être, quelle source de sympathie intense ils ont tarie, quelle puissante émotion ils ont excommuniée. La plus pathétique figure du drame de la Passion, ce n'est pas le Christ, c'est sa Mère. En lui il y a de la sublimité; elle, n'est que pathétique. Après Marie, vient Madeleine. Le protestantisme a du chemin à faire avant de trouver une influence aussi puissante pour adoucir les cœurs et exalter les imaginations[1]... »

1. *The Passion-play at Oberammergau.* Toute cette préface du prophète de la *Review of Reviews* est à lire.

J'aurais voulu pour ma part que cette scène d'adieux fût presque silencieuse. Il fallait que le Christ parlât à sa mère, mais celle-ci aurait pu ne lui répondre que par sa douleur et par son courage. Ou bien, si on voulait à tout prix, mettre quelques mots sur les lèvres de Marie, elle aurait dû les dire très bas, très bas, et, sans les entendre, nous les aurions certes compris. Malheureusement, les courtes paroles de ce rôle sont beaucoup trop longues. Pour se faire entendre dans cette immense salle et traverser le plein air de l'avant-scène, cette voix qu'on rêve merveilleusement belle, se fait aiguë, perçante et dure. Hélas ! nous l'entendrons encore, tout à l'heure, au pied même de la croix, comme si de telles douleurs n'étaient pas au-dessus de la parole humaine. Mais enfin, malgré tout, cette dernière caresse et cette longue étreinte sont si poignantes qu'une compassion profonde remue silencieusement toute la salle; ceux qui ne pleurent pas sont le plus bouleversés.

* * *

Au point où nous en sommes, on n'a plus de difficulté à comprendre quelle est l'utilité du chœur dans le drame d'Oberammergau. Quelques-uns voudraient le voir disparaître, et plusieurs ne l'admettent que comme une curiosité archaïque et un souvenir fidèle des anciennes traditions. Pour moi, il me semble que, sans les évolutions de ces « anges gardiens », comme on les appelle, sans leurs récitatifs et leurs cantiques, l'impression d'ensemble serait diminuée et compromise. Alors même que les nécessités de la mise en scène ne l'exigeraient pas, il faudrait de toute rigueur un intervalle entre des émotions si vives. Or, après de pareilles scènes, un entr'acte à oranges et à bavardage serait désastreux. La frivolité des uns et l'agacement des autres sottement ramenés par leur voisins à la réalité, rompraient l'enchantement d'une trop brusque façon et épuiseraient très vite les sources de sympathie et de pitié. Combien, au contraire, ne finit-on pas par s'attacher à ces personnages, qui, le rideau baissé, descendent lentement par les portiques sur l'avant-scène ! Au début, nous étions tentés de les trouver un peu trop dorés dans leurs costumes, raides et monotones

dans leurs gestes, et maintenant nous aimons le bercement de cette musique lente et douce, le calme que ramène cette radieuse apparition. En même temps que, sans brusque diversion, ils laissent s'apaiser insensiblement les vives impressions de tout à l'heure, le chœur nous prépare à des émotions nouvelles par l'intelligence plus profonde des scènes suivantes. C'est lui qui explique le symbolisme des tableaux vivants, ces rapprochements entre l'Ancien Testament et le Nouveau, qui sont une des originalités et des grandeurs du drame d'Oberammergau.

« Mieux que le héraut des vieux drames allemands ou que le chœur de la tragédie antique, le chœur prépare les spectateurs aux leçons des événements qu'il interprète à la lumière de la révélation et dont il montre le sens profond et la permanente efficacité. La traduction française ne donne qu'une idée imparfaite de cette poésie douce dans laquelle a passé l'inspiration lyrique des Livres saints. Les choristes, au nombre de vingt-quatre (dix hommes et quatorze femmes), portent des manteaux de couleurs diverses, sur lesquels se déroulent leurs longues chevelures, retenues au sommet de la tête par un cercle d'or. Un coryphée qui se distingue par sa haute taille et la richesse plus grande de ses vêtements, fait le récit, et les autres choristes chantent les strophes et antistrophes alternées. Leurs rangs s'ouvrent lentement vers la droite et la gauche chaque fois que la toile doit se lever sur un tableau vivant. Un orchestre de quarante musiciens, presque invisible aux spectateurs, soutient leurs chants[1]. »

J'ai déjà parlé des tableaux vivants qui précèdent immédiatement et symbolisent chaque scène. Ces tableaux, dit encore M. Blondel, « composés avec un merveilleux sentiment de la beauté plastique, évoquent des épisodes touchants ou terribles de l'histoire du peuple juif. Chacun dure ordinairement trois ou quatre minutes ; l'immobilité de ceux qui y prennent part est si parfaite, même chez les plus jeunes enfants, qu'on a peine à croire que ce sont des êtres animés. Ces visions gracieuses ou terribles, qui font revivre sous les

1. G. Blondel, p. 14-15.

yeux du spectateur les souvenirs de l'histoire sainte, produisent une profonde impression. On a pu discuter l'opportunité de ces tableaux figuratifs, sous prétexte qu'ils retardent et coupent la marche de l'action. Mais quelle ampleur ils ajoutent au drame sans en briser l'unité; comme ils en montrent l'intérêt et en précisent l'éternel intérêt[1] ! »

Voici, entre autres, les deux tableaux qui précèdent l'institution de l'Eucharistie. Un seul à mon avis suffirait; mais je me trompe, sans doute, puisque l'ensemble des spectateurs ne paraît pas se lasser de les contempler. Le coryphée commence d'une voix grave :

Avant que le divin ami n'aille au-devant d'une mort cruelle, pressé par son amour, il veut se donner en nourriture à ceux qu'il aime, pour les fortifier dans le pèlerinage de la vie... Autrefois dans le désert, il avait rassasié miraculeusement les enfants d'Israël avec la manne tombée du ciel; autrefois il avait réjoui les cœurs défaillants à la vue du raisin merveilleux de la Terre promise. Mais quelle meilleure nourriture Jésus ne nous offre-t-il pas! C'est vraiment le pain du ciel, mystère de son corps et de son sang, source de grâce et de salut!

La scène s'ouvre, et on aperçoit le théâtre absolument rempli par la foule des Hébreux. Au premier plan, des groupes de nombreux enfants, plusieurs dans les bras de leurs mères; plus loin, Moïse, Aaron, le peuple, tous regardant, avec une avide allégresse, la manne qui tombe. Regardant avec eux, le chœur chante :

Le Seigneur est bon ! Le Seigneur est bon !
Aux affamés il donne de la nourriture,
Une nourriture céleste,
D'une façon nouvelle et merveilleuse.
Mais la mort a balayé tous ceux
Qui dans le désert furent sauvés
Par ce pain,
Tandis que le pain sacré de la nouvelle alliance
Garde l'âme qui sans lui mourrait.

Le rideau se referme. Le chœur revient se mettre sur une seule ligne, à l'avant-scène et chante encore quelques couplets; puis il se replie de nouveau pour nous laisser voir le second tableau, les Hébreux pressés autour des explorateurs de Chanaan et l'énorme grappe de raisin, figure du sang de

1. G. Blondel, p. 13.

Jésus. Enfin, séparé en deux groupes, il s'en va lentement des deux côtés du portique. Sur les marches de l'escalier, quand ils sont près de disparaître, ces « anges gardiens » aux longs cheveux tombants, aux diadèmes d'or, aux chapes traînantes, sont d'un effet charmant et rappellent, d'une façon saisissante, les anges et les bienheureux qui dans les paradis des primitifs, rangés au bas du tableau, tournent le dos aux spectateurs et restent perdus dans une immobile extase.

*
* *

La cène est très belle. La fresque de Vinci semble avoir inspiré le décor et le premier groupement des personnages; mais heureusement l'imitation s'arrête là. La vie, une vie assez lente mais intense, circule dans ces cœurs d'hommes qui passent par de si étranges et de si fortes émotions. Le calice va de main en main, puis Jésus lave les pieds des douze. Cette scène est une révélation, la révélation de la vie. C'est bien ainsi que ces choses vulgaires et augustes ont dû être faites, ce manteau déposé aux mains de saint Jean, ce linge attaché autour des reins et tout le détail de cette corvée d'humilité et de tendresse. La lassitude qu'Antoine Lang n'avait pas besoin de feindre, quand il arrivait au douzième apôtre, ajoutait encore à la vérité et à la beauté du tableau. Puis est venue l'institution de l'Eucharistie, la stupeur et le ravissement des apôtres, l'attendrissante bonté du Sauveur. A ce moment, saint Jean est naturellement écrasé par son rôle. Captifs que nous sommes de tant de règles et de conventions, les plus simples gestes nous sont les plus difficiles. Jean ne s'abandonne pas assez, ne se couche pas assez naturellement sur la poitrine de son ami. Lui aussi, le pauvre garçon, il doit avoir en tête quelque tableau d'une froideur académique. Ce souvenir le gêne plus encore que le malheureux escabeau gothique sur lequel il lui faut bien rester assis. Qu'il laisse donc parler son cœur! Tous préféreront à à cette fausse élégance une rude et vive tendresse de paysan.

Le spectacle de Jésus, terrassé sur le rocher de Gethsémani, est un des tableaux les plus impressionnants de tout le drame. J'aimerais mieux que l'ange restât dans les coulisses,

et du moins faudrait-il, de toute nécessité, qu'on lui défendît de parler. Mais, au point où nous sommes, de pires maladresses ne nous distrairaient pas de ce Christ, si complètement homme, écrasé d'angoisse, de dégoût, de peur, *vermis et non homo.* Les vieilles images usées par la banalité des sermons et des livres retrouvent leur réalité. Jésus se lève. Comment peindre ces deux bras qui retombent lentement de résignation désespérée devant le sommeil des apôtres, et, au milieu du bruit des armes, cette terrifiante rencontre entre les lèvres du traître et celles du Fils de Dieu ? Non, nous ne sommes pas au théâtre, et l'art de ces braves gens, si grand soit-il, ne réussirait pas à nous tenir ainsi haletants. Le vrai drame, est là, dans le cœur de cette foule immobile qui ne savait pas à quel point le Christ était encore vivant en elle, et qui, dans la pitié et le remords, le reconnaît pour son unique maître et pour son meilleur ami.

*
* *

C'est, du reste, si nous voulons y prendre garde, ce qui nous attache ainsi aux acteurs d'Oberammergau. Mieux qu'une statue, qu'un dessin ou qu'une médaille, ils sont un trait d'union entre nous et les vrais acteurs de la Passion, sans en excepter Jésus et sa mère. Et quelle exquise statuette aurait pour nous l'intérêt de cet enfant blond qui fait si jeune l'expérience de la scène, et qui, dans vingt ans, sera le Christ ! Cet autre sera saint Jean, cet autre saint Pierre et cette toute petite fille s'appellera Marthe, ou Madeleine, ou Marie. On voit d'ici la porte ouverte aux rêves ambitieux des mères et ce que doit être, dans les imaginations échauffées par de telles espérances, la pensée des souffrances de Jésus. Les moindres détails leur sont connus de bonne heure, détails qui pour eux se concrètent tous en une personne familièrement connue. « Ce vieillard qu'on conduit au cimetière, vous vous rappelez, il faisait Simon il y a huit ans, et sa tête branlait déjà pendant qu'il offrait à la Vierge sa maison de Béthanie. »

Et que de convoitises ne doivent pas enfiévrer le paisible village pendant l'année qui précède la représentation ! Le moment venu de distribuer les rôles, le comité du spectacle se rend à la paroisse et entend la messe qui est dite

pour attirer la bénédiction de Dieu sur leur œuvre. Puis ils vont à la maison de ville pour l'élection. La foule attend dans une extrême impatience. Les plus agités sont ceux qui ont eu un rôle, il y a dix ans. Va-t-on le leur laisser encore, et qui sait si quelque « jeune » ne leur sera pas sottement préféré ? On m'assure que l'ancien Christ posait encore cette fois-ci sa candidature. Il y a cependant plus de trente ans qu'il tient ce rôle, et sa barbe a blanchi. Personne que lui ne pouvait avoir d'illusions sur le résultat du vote. Pour le consoler, on a créé pour lui un rôle nouveau. C'est lui qui récite les prologues qu'on laissait jadis au coryphée. Vous l'avez vu, dans sa splendide robe blanche, guidant les évolutions du chœur. Il descendait, superbe, posant bien avant lui, avec une majesté alerte, son long bâton d'or. Partout ailleurs, il aurait paru légèrement comique ; mais ici les plus moqueurs oublient de rire; et, d'ailleurs, en pensant aux radieux souvenirs de ce vieillard, qui n'aurait eu pitié de sa brillante et trop solennelle détresse ?

Quelqu'un, du moins, et non pas le dernier des anciens acteurs, avait l'esprit bien tranquille quand, le 24 décembre, la décision du comité fut connue. Je veux parler de cette Rosa Lang, la Vierge Marie de 1890. Détail charmant et qui montre combien ces gestes appris peuvent cacher de vérité profonde, l'aimable jeune fille qui s'était préparée à son rôle en soignant les malades du village, la pièce finie, est partie pour le couvent. Garde-malade ou maîtresse d'école, — je ne sais; — mais j'imagine qu'elle doit avoir une grâce particulière pour parler de la Passion à ceux pour qui elle a sacrifié sa jeunesse et l'amour, deux fois cher, de son pays.

Les quatre mois qui suivent la distribution des rôles doivent être, pour les heureux élus, parmi les plus beaux de leur vie. Ce n'est pas encore le contact avec l'auditoire, contact d'abord redoutable et si vite blasant, c'est l'intimité de toutes les minutes et de toute l'âme avec les dernières journées du Sauveur. S'ils sont des amis de Jésus, ils n'ont pas de peine à revêtir les sentiments de leurs personnages, et si on les a choisis pour être ses juges ou ses bourreaux, ces simples montagnards doivent se sentir obligés de racheter par une ferveur plus grande les libertés qu'il leur faudra

prendre à la scène avec la divine victime. Ainsi comprise, la préparation est tout ensemble œuvre d'art et prière. Et qui n'envierait l'existence étrange de cette petite ville, absorbée dans cette attente et dans cette unique pensée!

Mais revenons au théâtre. L'heure de repos est finie et la seconde partie va commencer. Nous ne sortirons pas de la salle avant que le sacrifice soit consommé.

* * *

Anne, Caïphe, le sanhédrin, Pilate, Hérode, encore Pilate, on connaît cet itinéraire de douleur et de honte. Le bon dramaturge d'Oberammergau n'ayant rien voulu supprimer du récit évangélique, a trouvé un moyen naïf et sûr de rompre la cruelle monotonie de ces allées et venues. Presque chaque étape est interrompue par les hésitations, par le remords, enfin par le désespoir de Judas. La foule ne semble pas regretter l'importance, peut-être excessive, donnée au traître; elle ne se lasse pas de regarder cette chevelure en désordre; ces yeux égarés, ces gestes nerveux, cette robe d'un jaune sinistre, cette démarche de criminel et de fou. L'ancien Judas jouait, dit-on, si bien son personnage, que de bonnes gens des environs voulaient lui faire un mauvais parti. Notre Judas de 1900, malgré tout son art, échappera sans doute à de pareilles représailles. A force de le voir souffrir, on finit par presque oublier l'infernal baiser de tout à l'heure. D'autant plus que le malheureux se cramponne encore par moment à la divine miséricorde. Il va, il vient sur la scène comme une bête blessée. On finit par être fatigué du spectacle de cette incurable souffrance, et, tout bas, on désire entendre enfin sonner l'heure de l'inévitable dénouement.

L'action avance cependant, malgré les lenteurs d'une apparente procédure, et bientôt elle se précipite fouettée par un meneur endiablé. Le grand prêtre Caïphe est au-dessus de tous les éloges. Prudence et passion, violence et maîtrise de soi, entrain et trivialité puissante qui font de lui l'homme de la foule, décision et sang-froid qui lui permettent d'user de tous ses avantages et de parer à toutes les chances d'échec, il est le plus merveilleux des agitateurs. Or, qu'on le remarque, en même temps que le drame redouble d'intensité, toute

l'histoire de la Passion se montre à nous dans une nouvelle lumière. Les revirements de la foule, les tergiversations de Pilate, l'anesthésie des consciences, tout s'éclaircit, tout s'explique devant cette fougueuse apparition sacerdotale qui résume et incarne des siècles d'ambition, d'orgueil et de jalousie.

Nous touchons ici à ce qui me paraît être l'explication la plus naturelle de l'extraordinaire succès de ce drame. Tout le monde s'accorde à penser que l'originalité d'Oberammergau est dans la foi sincère et vive des acteurs. Mais le problème est précisément de savoir comment cette foi agit ici, quel est le champ propre et l'étendue de son influence. Car enfin, nous ne pouvons pas oublier que les trois quarts des acteurs sont parmi les ennemis acharnés de Jésus. Il y a contradiction entre leurs vrais sentiments et ceux qu'ils doivent jouer sur la scène. La question est donc moins simple qu'on ne l'imagine et mérite quelque réflexion.

On peut dire, me semble-t-il, que la valeur particulière de la pièce est dans l'extrême réalité des scènes, et que d'ailleurs cette réalité ne serait pas atteinte avec autant de perfection dans un milieu moins croyant. Il faut, en effet, à moins d'un art infini, beaucoup de foi pour oser garder à l'Évangile sa simple et vulgaire vérité. Que l'on compare n'importe quelle cène des modernes aux tableaux des primitifs. L'effort d'idéalisation, presque nul chez ces derniers sera considérable chez les autres, et d'autant plus grand peut-être qu'ils douteront davantage de la divinité de Jésus. Eh bien, les artisans d'Oberammergau sont assez chrétiens pour n'être tentés, en aucune façon, d'enjoliver, d'ennoblir ou d'exagérer l'Évangile. Ils sont trop sûrs de leur foi en Jésus pour craindre de la voir s'évanouir au bruit hideux des ricanements des soldats et des huées de la foule. Ils ne songent pas davantage à amplifier la divine histoire pour la rendre plus saisissante. Non, ils prennent tous les détails du récit sanglant; aucun ne les étonne, ne les scandalise ou ne leur paraît trop vulgaire, et tout leur souci sera de nous donner de chacun de ces détails une exacte et vivante ressemblance.

Vous rappelez-vous une des merveilleuses fresques de Giotto à l'*Arena* de Padoue. Le Christ est assis, drapé dans

une chape et comme insensible à force de douleurs. A côté, les bourreaux s'amusent de lui, dans toute la force du mot. Ce n'est pas cette joie d'enfer qu'imagineraient nos peintres modernes, mais une bonne joie, naïve et grossière qui, manifestement absorbe ces hommes et ne laisse en eux de place ni au scrupule, ni même à la haine. Les enfants ont-ils de la haine pour les animaux qu'ils tourmentent? Eux, s'amusent. Le plus jeune, un genou en terre, a tout à fait l'air de jouer à la main chaude. Un autre, tendant niaisement le cou, s'approche aussi près que possible du Sauveur et fixe sur lui un regard de joie stupide. Un troisième, debout, s'appuie d'une main sur le roseau de Jésus, de l'autre lui tire les cheveux, en le fixant aussi, radieux de plaisir. Les bourreaux d'Oberammergau ne le cèdent en rien à leurs camarades de Padoue. Grâce à eux, la scène de la prison est poignante de réalité brutale et d'inconsciente cruauté. Et notre Christ est là entre ces affreuses mains; il ne fait pas un geste, ne dit pas un mot, et si nous ne sentions que ce pauvre corps brisé va s'évanouir, nous pourrions croire que tout le monde s'amuse et qu'il est lui-même de la partie.

On comprend par là l'importance des moindres rôles et comment tous concourent à cet effet de complète vraisemblance, de naturel et de vie. En vérité, on ne saurait trop admirer l'art avec lequel ces braves gens prennent si pleinement les attitudes et les sentiments de leurs personnages. Le travail le plus acharné n'expliquerait pas un pareil succès. Comme tous les paysans de Bavière, ce peuple-là a évidemment un don inné du théâtre, don que trois siècles de culture dramatique ont prodigieusement affiné. Mais ce qui frappe plus encore peut-être, c'est le goût, le tact parfait, l'extrême sentiment de la mesure et des convenances qui règle la mise en scène et les menus détails de la représentation.

Étant donné le réalisme de l'ensemble, on pouvait craindre, en maints endroits, de voir ces montagnards dépasser la limite dans le but de nous impressionner davantage. Il n'en est rien. Rien non plus de ce grossier comique où se délectaient leurs ancêtres. On ne voit plus, heureusement, des grappes de diablotins gourmands se disputer les bons morceaux de charcuterie que devenaient les entrailles du traître.

pendu. On ne voit même plus cette pendaison sinistre, et le rideau tombe quand Judas, ayant achevé son monologue, dénoue sa ceinture et se dirige vers l'arbre de mort.

Une semblable délicatesse nous épargne l'inutile spectacle de la flagellation. On entend les derniers coups ; mais quand la scène commence, les bourreaux fatigués jettent les verges et passent à un supplice d'âme qui, sans exaspérer les nerfs de l'auditoire, ne laisse pas de l'émouvoir profondément. Il faut bien se résigner à représenter le couronnement d'épines, à appuyer le roseau sur cette tête sanglante ; mais, ici encore, le geste nécessaire est indiqué d'une façon rapide, on ne le prolonge ni ne l'exagère à plaisir. Cette consigne de réserve est ainsi toujours rigoureuse depuis les deux ou trois coups de fouet donnés aux vendeurs du temple jusqu'à l'achèvement des voleurs crucifiés. Même le coq de saint Pierre semble craindre de détourner sur lui l'attention, et on ne pouvait rendre de façon plus sommaire le coup de tonnerre qui suit le dernier soupir de Jésus. Le drame est uniquement dans l'âme des acteurs, et ceux-ci — apôtres, prêtres, soldats et bourreaux — sont tout entiers à leur amour, à leur curiosité ou à leur haine.

*
* *

Le dénouement est proche. Voici venir une seconde fois, du fond du théâtre, ce bruit effrayant, pareil à celui des grandes eaux. Une seconde fois, la foule, essaim de colère, remplit l'immense avant-scène. Les derniers venus s'échelonnent sur les degrés de la maison d'Anne, les plus furieux assiègent le tribunal romain.

Superbe d'exaltation croissante, Caïphe suivi de son état-major de prêtres, passe cette revue de haine. Pilate paraît. On amène la victime. Elle appartient déjà, elle le sait, à cette foule qui gronde. *Tradebat autem*... Sur cette place ameutée, l'étrange parole reprend toute sa valeur. Pourquoi tant raisonner ? Que Pilate signe vite l'arrêt de mort et qu'il se lave les mains. C'est fait. On l'acclame. Il a bien mérité de César et des Juifs. Jésus est conduit au supplice. Il est encore à quelques pas du palais de Pilate et déjà on ne le voit plus. La multitude l'entoure. Cette vague humaine, sinistre et

hurlante, le ballotte, l'entraîne, le porte à la mort. Rien n'est effrayant comme cette sensation de naufrage, et cette furieuse clameur qui diminue lentement, avec des sursauts lugubres, à mesure que le cortège s'engouffre dans les rues du Jérusalem.

Un groupe d'angoisse débouche par la rue de gauche, la sainte Vierge, Madeleine, Jean et Joseph d'Arimathie. Ils ne savent pas les dernières nouvelles, ils vont s'informer, quand, par la rue de droite, arrive lentement le cortège de Jésus. Le chemin de la croix a commencé. Et d'abord, aussi loin que les yeux peuvent aller, on cherche à l'apercevoir. C'est lui enfin et c'est bien lui, et je n'en saurais dire autre chose. « Jésus tombe pour la première, pour la seconde fois. » Lignes banales et irréelles qu'on a lues ou entendues si souvent d'une âme tranquille. Ici, il tombe vraiment, et cette chute, nous la sentons venir avec épouvante, tant il nous semble impossible qu'il fasse encore un pas sans tomber. Voici, heureusement, le bon Cyrénéen et quelque chose de plus palpitant et de plus beau. A quelques pas de Jésus, quelques pauvres femmes et de tout petits enfants qui venaient à lui s'arrêtent, cloués sur place par la terreur et la pitié. Je n'ai rien vu de plus vrai et de plus poignant dans ce drame où presque tout est vrai et poignant, et je n'oublierai pas l'épouvante, la stupeur et l'affection de ces petits trop jeunes pour distinguer entre le drame et la réalité, et si parfaitement semblables à ceux qui, blottis de peur dans les robes de leurs mères, virent passer Jésus chargé de sa croix.

Le chœur en robes blanches et en manteaux de deuil vient nous bercer encore de son cantique douloureux. On entend le bruit des marteaux, et enfin, devant nous, la croix se dresse. Les prêtres sont près d'elle, sur le devant du théâtre que, par derrière, la foule remplit tout à fait. Peu à peu, le petit groupe fidèle se fait jour et arrive jusqu'à la croix. A côté de cette douleur, les bourreaux sont superbes de désinvolture, d'habitude insouciante et leste du métier. On entend les dernières paroles, Jésus incline la tête et, au milieu d'un silence écrasant, ces quatre mille spectateurs se penchent pour recevoir son dernier soupir.

Peu à peu et sans bruit la foule s'écoule ; le calvaire reste

libre. Qui dira la détresse et aussi l'apaisement de cette dernière scène, le respect, les précautions infinies avec lesquelles il est descendu de la croix, l'effet de cès bras morts qui se balancent dans le vide pour s'arrêter sur l'épaule de saint Jean, surtout, l'effacement, le néant de toutes ces douleurs auprès de la douleur de Marie ? Mais avant qu'on lui rende son fils, regardez une fois encore, ce vieillard, plus courbé que de coutume, essayant vainement de se rendre utile et qui, incapable, finit par prendre, dans sa ferveur navrée, un bout du linge où d'autres, plus jeunes, vont ensevelir son ami. C'est Simon, le Simon de Béthanie, et ainsi, jusqu'au bont, les seconds rôles gardent au drame son caractère de simple, d'humaine et de réelle vérité.

*
* *

Deux courtes scènes de triomphe. Puis la salle se vide comme une église après l'office du soir, et bientôt, dans le murmure atténué des rues trop pleines, nous rencontrons ces hommes et ces enfants aux longs cheveux. Ce sont des amis, maintenant, que l'on voudrait mieux connaître, dont on tâche de deviner l'âme, et que l'on suit d'une pensée affectueuse, dans l'avenir.

Le curé d'Oberammergau, dans sa petite brochure, nous ouvre sur cet avenir une vue mélancolique :

Rien de plus triste, pour le vrai *Oberammergauer*, que le dernier jour du jeu de la Passion... La pièce finie, il rentre au costumier les yeux pleins de larmes, et se sépare avec amertume de ces habits qui souvent ne représentaient pour lui qu'un modeste rôle, mais qui pourtant lui étaient si chers. Plusieurs demandent, par faveur, d'en garder quelque lambeau comme souvenir.

Quand, dans dix ans, la Passion recommencera, leur confiera-t-on encore ce rôle, et même vivront-ils encore dans dix ans ?...

Et eux, qui avec tant de fierté ont porté, des mois durant, la pourpre des prêtres ou le manteau des apôtres... les revoilà, pendant neuf ans, en costume d'ouvrier, à leur table de travail, sculptant sur bois des images saintes, rêvant à la gloire passée, attendant impatiemment le retour de la Passion...

Cette pensée devient plus pénétrante quand, sur le chemin de la gare, nous regardons une dernière fois, au bord du petit fleuve insensible, la maison du Christ. Là, dans

quelques semaines, Antoine Lang aura repris sa modeste besogne de potier. Combien de fois pensera-t-il alors à celui dont, pendant des mois, il a vécu la vie douloureuse, et quels regards élèvera-t-il vers le crucifix de bois qui protège son atelier ? Lui-même, n'a-t-il pas été, pour des milliers d'hommes, un crucifix vivant ? Maintenant, il peut bien, s'il le veut, continuer à être un « autre Christ », mais sans la douceur sensible, sans la ressemblance plus vive et la lumière merveilleuse des jours disparus. N'est-ce pas notre tristesse à nous qui avons été jadis, qui ne sommes plus un peuple chrétien ; n'est-ce pas un peu notre histoire à nous qui avons vécu, en pleine civilisation chrétienne, de la vie extérieure du Christ ? Maintenant c'est dans l'intime de notre âme qu'il faut le chercher, le trouver et le reproduire, seuls, sans brillants décors qui nous redisent ses triomphes, sans l'aide de tout un peuple qui le prie et l'aime avec nous. Qui dira si cette dévotion, moins douce et moins triomphante, n'est pas plus chère à Celui qui veut avant tout les âmes et dont le règne vient, sans fracas, dans le silence et dans la nuit ?

Henri BREMOND, S. J.

L'INDE TAMOULE

(Cinquième article [1])

LES BRAHMES

III. — LES CONVERTIS

Saint François Xavier a sévèrement jugé les Brahmes ; et ceux qui disent impossible la conversion de cette caste au catholicisme ne manquent pas de s'autoriser du jugement du saint. Xavier écrivait de Cochin, le 15 janvier 1544[2] : « Il existe, dans ces contrées, une race d'hommes que l'on appelle Brahmes. Rien de plus pervers, rien de plus vicieux. Je leur applique ordinairement cette parole de David : *Seigneur, délivrez-moi de cette race impie, de ce peuple méchant et perfide*[3]. Toute cette classe de personnes est livrée au mensonge et à l'imposture. Ils n'ont en vue que d'abuser, le plus subtilement possible, de la simplicité et de l'ignorance de la nation... Ces Brahmes ont seulement une teinte d'instruction, mais ils suppléent à l'imperfection de leur science par leur astuce et leur malice. Les Brahmes de cette côte sont irrités de me voir découvrir leurs fraudes. Lorsqu'il leur arrive de converser sans témoins avec moi, ils avouent qu'ils n'ont de patrimoine que les idoles de leurs dieux. Ils m'envoient souvent saluer, et me font offrir des présents, et ils paraissent vivement contrariés que je renvoie leurs dons. Mais ils n'agissent ainsi que pour me séduire et me rendre complice de leurs crimes. Et moi, pour témoigner ma reconnaissance à ces Brahmes, je révèle à tout le monde la vérité sur eux... Sans l'opposition des Brahmes, déjà toute la nation aurait embrassé la religion de Jésus-Christ. »

Dans la même lettre, saint François Xavier raconte cette scène que l'on croirait contemporaine : « Lorsque je parcours

1. V. *Études*, 5 mai, 5 juin, 20 juin, 5 juillet.
2. *Lettres de saint François Xavier*, traduites par Léon Pagès, t. I, p. 25 et suiv.
3. *Ps*. XLII, 1.

les villages, j'entre souvent dans les pagodes. Il m'est arrivé dernièrement, dans la pagode où j'avais pénétré, et qui était habitée par deux cents Brahmes, de les voir se réunir autour de moi. Je leur demandai ce que leurs dieux leur prescrivaient d'accomplir afin d'obtenir la vie bienheureuse. Après une grave contestation, on déféra la parole à celui qui, par son âge et son expérience, paraissait supérieur aux autres. Ce vieillard déjà octogénaire me demanda lui-même ce que Dieu commandait aux chrétiens. Pénétrant sa malice, je refusai de répondre avant qu'il ne m'eût, le premier, satisfait. Il dut confesser son ignorance. Il répondit que les dieux imposaient à leurs fidèles deux devoirs : l'un, de s'abstenir de tuer des vaches; l'autre, de faire des présents aux Brahmes... Ému par cette réponse, je demandais que l'on m'entendît à mon tour. Je récitai à haute voix le symbole des Apôtres et les articles du Décalogue. Je leur fis connaître ce qu'étaient le paradis et l'enfer. Ils se levèrent pour m'approuver; mais, quand je les réduisis à la conséquence extrême, qui était d'embrasser une religion dont ils confessaient la vérité, ils répondirent en s'excusant sur ce que dirait le monde, et sur ce qu'ils manqueraient des choses nécessaires à leur existence. »

En dépit de ses miracles et de sa sainteté, François Xavier, durant son apostolat, n'avait converti qu'un Brahme sur la côte de Travancore. Il n'avait point pénétré, il est vrai, dans le royaume des Nayakers. En 1606, le P. Robert de Nobili jetait, dans la capitale de ce royaume, les premières assises de la mission du Maduré. Pour entamer ces populations hostiles aux Européens, Nobili s'astreignait à mener, dans son intégrité, la vie austère des Brahmes sanyassis. Après lui, ses compagnons acceptaient cette règle. Ils n'en furent pas récompensés par de nombreuses conversions de brahmes. Nobili, en effet, n'en a peut-être point baptisé vingt. Ses autres néophytes — à sa mort il en comptait cent mille — étaient Nayakers, Maravers ou même parias et pallers. Seulement les Brâhmes que Nobili avait gagnés, et qui lui servaient de catéchistes et de disciples, l'aidèrent puissamment à fonder ses chrétientés.

Les successeurs du P. de Nobili ne furent pas plus heu-

reux que lui. Le P. Tachard, supérieur des missions de l'Inde, écrivait le 4 février 1703 : « Le P. de la Fontaine a eu un bonheur extraordinaire. Il compte neuf Brahmes parmi ses néophytes ; c'est-à-dire qu'il a lui seul, en huit jours, baptisé plus de brahmes adultes que presque tous les missionnaires du Maduré n'en ont baptisé en dix ans[1]. » Si cette phrase témoigne du bonheur du P. de la Fontaine, elle prouve aussi que l'œuvre de la conversion des Brahmes n'était guère avancée au dix-huitième siècle.

Les descendants des convertis du P. de la Fontaine vivent actuellement à Kilachery, près de Madras, et à Pondichéry. Perdus au milieu de Soudras, ces Brahmes abandonnés se sont toujours mariés entre eux, ce qui a épuisé leur race, ou bien ils se sont alliés à des Soudras, ce qui les a fait déchoir. Seules, trois ou quatre familles sont restées fidèles à la caste.

Ce que la Providence n'avait laissé accomplir ni à saint François Xavier, ni au P. de Nobili, en ces dix dernières années, elle l'a accordé à la mission du Maduré. Grâce en effet à l'influence obtenue par le collège Saint-Joseph, au tact et au dévouement de plusieurs Pères chargés des Brahmes, notamment des PP. Billard et Lacombe, grâce surtout à une effusion plus pénétrante de l'esprit de Dieu, trente Brahmes ont été convertis, à Trichinopoly, depuis 1894. L'histoire de leur conversion est trop touchante pour n'être point rapportée.

*
* *

En 1891, deux jeunes Brahmes avaient été baptisés, l'un à Panjampatty, l'autre à Madura. Le premier s'appelait Hari Hara Ayer ; le second, Appusamy. La femme d'Appusamy s'étant convertie avec son mari, le ménage s'établit à Ramnad. Appusamy devint même *headmaster* « premier maître » de l'école catholique. Malheureusement, l'éloignement de toute société brahmanique fut, pour le néophyte, une épreuve intolérable. Les séductions du rajah de Ramnad s'y ajoutant, Appusamy apostasia. Il se rendit à la pagode de Ramesêram. Grâce à un *praytchittam* (purification) dispendieux, il fut réintégré dans sa caste. Il est mort il y a deux ans, en proie,

1. *Lettres édifiantes,* t. X, p. 282.

disent les témoins de son agonie, à de vifs remords. Sa femme est restée païenne. Quant à Thomas Joseph (Hari Hara), après de violentes persécutions, il fut marié à une Brahmine chrétienne de Kilachery. Thomas Joseph est actuellement à Trichinopoly, catéchiste de la paroisse du Saint-Rédempteur.

Depuis plusieurs années, parmi les élèves du collège, un mouvement se dessinait, dont on ne saisit point d'abord l'importance. Un jeune Brahme, plutôt que de rester dans l'erreur et de perdre son âme, avait consenti à s'exiler et à perdre sa caste. Il était parti pour Ceylan, et, après son baptême, y avait épousé une jeune fille soudra. D'autres enfants manifestaient des désirs de conversion. Mais ces désirs étaient-ils sincères ? Et qu'attendre de sincère d'un Brahme !

Trois jeunes gens attiraient l'attention. L'un d'eux, Mahadhevan, l'avait même trop attirée. En 1890, pendant une révolte des élèves païens, Mahadhevan avait été le *leader* de la révolte. Brahme enragé, il semblait tellement redoutable, que les missionnaires évitaient de causer avec lui. La révolte apaisée, voilà pourtant que Mahadhevan aborde un Père et l'interroge sérieusement sur la religion. Accueilli avec défiance, il revient à la charge, proteste qu'il veut résoudre des doutes et sauver son âme. « Après deux mois d'épreuve, racontait ensuite le P. Billard, après deux mois d'épreuve, je me rendis, me reprochant d'avoir trop douté de la miséricorde de Dieu. » Mahadhevan fut instruit ; un jour, son maître le conduisit à la chapelle. Il lui avait expliqué la présence réelle. Tous deux s'agenouillèrent, très émus : « Père, dit le Brahme en se relevant, quel rude combat j'ai livré en m'agenouillant ! Je croyais, et, cependant, je ne sais quoi me retenait violemment, et m'empêchait de tomber aux pieds de Notre-Seigneur. »

Mahadhevan avait brillamment subi ses examens. Son père lui promettait une place très rétribuée, loin de Trichinopoly. Il la refusa, et en accepta une très modeste, mais dans la ville, et à portée du collège. Mahadhevan était converti. Il lui fut aisé de gagner sa femme, car Sarathambal, comme beaucoup de Brahmines, avait grandi sous le regard de ses parents, sévèrement surveillée par eux, et défendue par les coutumes de sa caste. Un jour, après sa conversion, Mahadhevan lui

demanda si, chez son père, on lui avait jamais dit quelque chose de son salut. « Mais rien, répondit la Brahmine, absolument rien; et, de toutes les femmes de ma connaissance, je suis bien sûre que pas une seule n'a jamais pensé qu'elle eût une âme à sauver. Personne ne nous a jamais parlé de cela. »

La conduite de Mahadhevan alarmait ses parents. On essaya d'abord de s'assurer de sa femme. Ce fut en vain; celle-ci résista à tous les assauts de sa famille. Loin de faiblir, elle convertit même un de ses frères et une sœur de Mahadhevan. Aux bureaux du collecteur, où travaillait Mahadhevan, les discussions théologiques devenaient quotidiennes. Le *sherestadar* (premier employé) réunissait des amis pour entendre et combattre Mahadhevan. Celui-ci s'affirmait et se fortifiait de plus en plus en se compromettant. On comptait enfin le baptiser le 25 décembre 1894, en même temps que son beau-frère Balatchandra Ayer, et un troisième Brahme, Doréisamy, qui s'était ajouté aux deux premiers.

Doréisamy, dans un club théosophiste, avait plusieurs fois fait taire les planchettes tournantes. Une d'elles avait un jour répondu qu'elle n'écrirait rien en présence de son contradicteur. On épiait le catéchumène. Pour l'émouvoir, ses parents multipliaient les scènes les plus pénibles. On attendait le jour anniversaire de son *oupanayana* pour découvrir la vérité.

Un soir, le 19 août, la famille était réunie dans la salle du milieu. Sur la table, couverte de mousseline, se dressaient les idoles domestiques, des offrandes à leurs pieds. Dans la salle se tenaient, à gauche les femmes, à droite les hommes, tous assis sur leurs talons. C'était au père à désigner celui qui offrirait le sacrifice. Il appelle Doréisamy.

Doréisamy tremble, puis, se levant, il déclare énergiquement qu'il ne peut sacrifier à Vichnou, qu'il est chrétien, et que rien ne l'empêchera d'adorer le vrai Dieu. A ces mots, le père furieux maudit son fils; montrant les hommes de la famille, oncles et frères, il affirme à Doréisamy que ceux-ci le maudissent aussi. « Et ta mère, et ta femme te maudissent encore », ajoute-t-il. La femme était une enfant. Elle se dresse ; d'un bond, elle est dans les bras de son mari. « Non,

je ne le maudis pas, crie-t-elle. Il est fidèle à Dieu. Je lui serai fidèle ! »

On veut les séparer. En les saisissant, on les blesse ; le sang coule de l'oreille de Doréisamy, dont on a pris la boucle. « Allons-nous-en, lui dit sa femme ; puisque nous n'avons de protecteurs, après Dieu, que les Pères du Collège, allons à eux. » La mère était déjà sortie de la maison, criant qu'elle allait se noyer, que son fils était perdu. Elle excitait la foule, expliquant à tous les païens la résolution de Mahadhevan et de Doréisamy.

Les prêtres de la pagode, les maîtres de la *National school* attisent le feu, et, un soir, une bande de trois à quatre cents personnes assaillent la maison des catéchumènes. Doréisamy, le premier attaqué, est momentanément délivré par quelques amis.

On s'en prend alors à Mahadhevan. On le saisit, on l'insulte, on le frappe. On l'entraîne devant l'ignoble Pulléar. On lui couvre le front de cendres sacrées, et on lui ordonne d'adorer l'idole. Mahadhevan, très heureux, offrait ses souffrances à Notre-Seigneur. Il refuse simplement, mais énergiquement. La rage de la foule augmente. « A ce moment, je crus ma dernière heure arrivée, racontait plus tard Mahadhevan. Je fis à Notre-Seigneur le sacrifice de ma vie. Je lui recommandais seulement ma femme et mon enfant ».

Quelques amis parvinrent à dégager Mahadhevan. A minuit, la foule se dissipa, pour revenir plus nombreuse et plus menaçante le lendemain matin. La police aurait laissé faire, car ses chefs sont Brahmes. Mais le collecteur anglais, prévenu, fit protéger les chrétiens et rétablir l'ordre. Cependant, Doréisamy et sa femme avaient été enlevés. Dans la bagarre, une bayadère avait donné ce conseil : « Séparez-les. » Aussitôt on avait emmené Doréisamy dans un village d'où il s'échappa le lendemain. Sa femme ne devait plus revenir.

Trois semaines s'écoulèrent, pendant lesquelles, chaque jour, une nouvelle ruse était imaginée pour séparer les catéchumènes ou pour les intimider. Aucune ne réussit.

Le 1er septembre, à cinq heures du matin, Balatchandra Ayer, devenu Marie-Stanislas, était baptisé dans une chambre

du collège. Le soir, à neuf heures, Doréisamy Ayer (Pierre-Joseph) était baptisé dans une chapelle privée de la maison.

Le 3 septembre, Mahadhevan Ayer (Vincent), sa femme Maria-Anna, et sa fille Cécilia, étaient baptisés dans la chapelle des religieuses.

Bien que catholiques, nos Brahmes tenaient à garder les usages de leur caste, afin de bien montrer à tous que le baptême n'entraîne pas de déchéance sociale. Pour les obliger, au contraire, à se faire servir par des gens de basse caste, les païens enlevèrent les femmes des deux Brahmes mariés. Sans s'émouvoir, ceux-ci préparèrent leur cuisine eux-mêmes. Le plus jeune appartenait à une famille distinguée. Il montrait en riant ses mains brûlées de marmiton maladroit. Cette légère humiliation lui coûtait peu.

La grande épreuve pour Mahadhevan consistait à être privé de sa femme et de sa fille. Toutes deux avaient été transportées à Tanjore. Le père et le frère de Maria-Anna gardaient à vue leur prisonnière. Celle-ci, terrorisée surtout par son frère, ne savait comment lui échapper. Un jour, on lui déclare qu'on va l'emmener à la pagode de Ramesératm, pour la purifier de son baptême. Elle fait avertir son mari. Mahadhevan, avec quelques chrétiens, se trouve à la gare de Trichinopoly. Dès que le train de Tanjore s'arrête, il se présente, parle avec autorité aux Brahmes qui entourent la captive, et parvient à la délivrer, elle et sa fille. En vain l'inspecteur de la police, qui était Brahme, veut-il favoriser les païens. Les missionnaires menacent de s'adresser au collecteur, et, devant leur attitude, les païens abandonnent leur proie.

Il fallait évidemment mettre en sûreté les nouveaux chrétiens, et leur assurer, à Trichinopoly, un *agraharam*, ou quartier de Brahmes catholiques. Les ressources faisaient défaut. Dieu les envoya. Un terrain, un *toppou*, fut acquis. On l'appela *S. Mary's Toppou*, et l'on attendit en paix les prochaines luttes et les nouvelles victoires.

Déjà, de toutes parts, arrivaient à Trichinopoly des lettres émues, exprimant la joie que ces premières conversions causaient aux missionnaires des diocèses voisins. « Enfin, écrivait un missionnaire de Bangalore, voilà les fruits si

longtemps attendus de votre collège de Trichinopoly! Que Dieu en soit mille fois béni! à cause surtout des espérances que ces quelques conversions font surgir dans l'esprit de quiconque a étudié et connaît le problème si compliqué de la conversion de l'Inde. La conversion des hautes castes! C'est de là, à mon humble avis, que doit sortir la régénération de l'Inde. L'éducation des hautes castes ébranlera ce vieux corps momifié, et, dès que la tête aura été prise, le reste du corps suivra. »

Les journaux commentaient les conversions de Trichinopoly. La plupart ne cachaient pas leur mauvaise humeur. Seul le *Madras Standard* racontait équitablement les persécutions endurées par les néophytes. Il ajoutait : « L'histoire de cette conversion est utile, en ce sens qu'elle montre ce qu'un homme, qui a de profondes et de solides convictions, est capable de supporter, et ce qu'une femme modèle peut faire, pour aider et encourager son mari... Qu'une dame brahmine, élevée par d'orthodoxes hindous, ait eu le désir d'embrasser la religion de son mari, et ait déployé tant d'héroïsme pour rester avec lui, c'est un fait exceptionnel, dont il est juste de garder le souvenir. Que Dieu bénisse l'heureux couple ! »

Le 19 mai 1895, un sixième Brahme, Doreyappen, était baptisé solennellement en pleine cathédrale de Trichinopoly. Doreyappen, étudiant en matriculation, avait quinze ans et demi. Brillant élève, il était depuis longtemps travaillé par la grâce, et consultait avec inquiétude, et les Pères du collège, et les *sastris* (prêtres brahmes) de la pagode. Un jour qu'il causait avec le P. Billard, celui-ci aperçoit dans la cour du collège un sastri vénérable, dévotieusement couvert de bouse de vache : « Tiens ! dit le Père à Doreyappen, va consulter ce sastri; s'il te répond contrairement à celui de la pagode, ce sera un mauvais point pour ta religion. » Le sastri, interrogé, contredit son collègue. Poussé par l'enfant, il finit par avouer que la religion catholique était la meilleure, et qu'il l'adopterait lui-même, si les Pères lui offraient dix mille roupies.

Cette scène fit impression sur Doreyappen. Il étudia encore. Bientôt, sa conviction fut faite. Pendant les vacances, sa mère l'ayant laissé seul en ville, il en profita pour habiter dans

l'enclos des convertis. Intriguée par cet incident, la famille de Doreyappen s'assemble. On le traduit devant un conseil d'une douzaine de sastris. Il essaie d'abord d'éluder la discussion, mais bientôt il s'anime, rétorque les sophismes de ses adversaires, s'oublie à dire : « Notre religion..... votre religion. » C'était fini. On l'avait pénétré, et les persécutions allaient commencer pour lui.

La mère de Doreyappen, fausse et intéressée, tantôt permettait à son fils de se faire chrétien, tantôt s'unissait aux Brahmes de la pagode, pour le pousser à l'apostasie. Cependant, Doreyappen était devenu Louis-Marie-Joseph. Il se croyait déjà sauvé, quand, un matin, il est enlevé, maltraité, et entraîné de force au village d'Ariour. Son oncle promet d'avoir raison de lui. La nuit, il le prend à ses côtés, sur sa natte. Mais Louis s'éveille, saute dans la rue, et, après deux heures d'une course folle, il parvient à Trichinopoly, où il se réduit à vivre au collège, en prisonnier. Les Brahmes lui intentent un procès. Doreyappen sait bien que, s'il se hasarde dans la foule, ses ennemis le prendront. Il s'enfuit à Pondichéry.

Mgr Gandy l'accueille comme un fils. « Veuillez croire, écrivait Sa Grandeur, que nous veillerons sur votre chère conquête, comme sur la prunelle de nos yeux. Nous prendrons tous les moyens nécessaires pour qu'on n'ait rien à lui reprocher par rapport aux usages de sa caste. » L'archevêque de Pondichéry fut, en effet, d'une bonté maternelle pour son fils adoptif. Il le garda jusqu'à ce que la mère du converti, s'étant désistée devant la cour, Louis put rentrer dans son cher collège. Pendant cet épisode, le toppou des Brahmes convertis avait reçu de Vizagapatam quelques recrues, qui, là-bas, devaient cacher leur foi, et qui voulaient enfin l'avouer. Plusieurs autres brahmes se sentaient troublés.

Le directeur de l'école hindoue de Trichinopoly faisait insérer cette note dans l'*Educational Review*, de Madras : « M. K. Vasoudeva Ayengar adresse un appel aux parents, protecteurs et gardiens de la prospérité religieuse de la nation indienne. Il les exhorte à la résistance en ces termes : « Au nom de tout ce qu'il y a de noble et de glorieux dans « les annales de la théologie hindoue, en l'honneur de tous

« les saints qui ont laissé des preuves de la sublimité de la « vie religieuse des Indiens, j'en appelle à tous, vous con- « jurant de nous venir en aide, à moi et à mes collègues, « dans l'effort suprême que nous faisons pour relever l'édi- « fice détruit de l'église hindoue. »

Malgré les violences de la presse, l'opinion publique devenait favorable aux courageux néophytes. Malheureusement les émissaires théosophes d'Annie Besant multipliaient, autour des âmes, les occasions de chute. Bien que surchargés de besogne, quelques Pères du collège répondaient aux théosophes par des *tracts* populaires qui avaient grand succès. L'acharnement de leurs ennemis leur prouvait du moins l'excellence de leur œuvre. « Cette année 1895, faisait très justement remarquer le P. Lacombe, le seul district du sud de notre mission enregistre 1 200 baptêmes d'adultes, et 3 500 baptêmes *in extremis* d'enfants païens. Pourquoi ces 1 200 baptêmes ne sont-ils connus que dans leur village, quand celui de nos six Brahmes retentit dans l'Inde entière ? C'est donc qu'il y a, dans cette œuvre des Brahmes, une importance exceptionnelle. »

Au mois de mai 1896, les Brahmes convertis de Trichinopoly recevaient la visite d'un frère illustre, d'Oupadhyaya Brahmabandhar, brahme bengalais de la famille de l'écrivain Baneryi, converti en 1890 par les Pères Jésuites de Bombay. Non content de fonder un journal de controverses religieuses, *Sophia*, Oupadhyaya s'était fait l'apôtre de sa caste. Vêtu de jaune comme un Saniassi, il parcourait l'Inde, prêchant le catholicisme. A Trichinopoly, il prononça deux discours : l'un au collège, l'autre dans la salle des *lectures*, à la mairie. Il parla chaque fois plus d'une heure, devant un auditoire immense et très attentif. Le sujet de la seconde conférence était « le fini et l'infini ». Sur ce thème, Oupadhyaya fit un discours chaleureux, réfutant fort bien les erreurs hindoues, et indiquant les vrais rapports qui unissent l'homme au Créateur.

Cette *lecture* émut fortement les païens. Oupadhyaya fut invité par deux clubs païens. On ne se lassait point d'entendre sa parole vibrante. Déjà le jeune apôtre a converti huit

Brahmes à Hyderabad. Son apostolat sera certainement fécond, si lui-même sait rester humble.

Peu de temps après le passage d'Oupadhyaya, un Brahme, Krichna Row, partait pour Pondichéry et s'y faisait baptiser. Rejoint par sa famille, il fut contraint de revenir avec elle, et, depuis ce funeste retour, il vit en païen, bien que témoignant par lettres le désir de se convertir.

En juillet 1896, un frère de Balatchandram, Rayasakharan, était baptisé sous le nom de Marie-Stéphen. Traqué par ses parents et amis, il avait dû fuir dans une forêt voisine de Trichinopoly, et s'y cacher pendant six mois.

Un mois plus tard, une jeune veuve brahmine, âgée de treize ans, était baptisée, puis épousait un des convertis. Le mariage d'une veuve était un coup d'audace qu'on s'attendait à payer cher. On sait qu'en principe aucune veuve, dans l'Inde, ne doit se remarier. Les femmes de basse caste violent encore assez aisément cette loi, mais jamais les brahmines. Or, toute Brahmine est mariée, au plus tard, à treize ans, quelquefois à deux. Notre convertie l'avait été à trois. La Brahmine ne va vivre chez son mari qu'après avoir atteint l'âge nubile ; mais si ce mari — qui peut être un vieillard — meurt auparavant, veuve à quatre ou cinq ans, la Brahmine le restera toujours.

Pendant quelques années on la laissera grandir sans lui apprendre son malheur. Mais le moment des révélations viendra. Quand elle aura quatorze ou quinze ans, un soir, on amènera l'enfant au milieu de la famille réunie. Une veuve plus âgée lui coupera ses jolis cheveux ; puis le barbier la tondra. On lui enlèvera ses colliers d'or et ses bijoux, et son silé de couleur. Vêtue d'une toile blanche ramenée sur son front découronné, la pauvre petite veuve sera désormais le rebut de la famille. Elle ne prendra qu'un repas par jour, fuira les fêtes et les cérémonies. Sa vue porte malheur. Pauvre oiseau effaré, elle s'enfoncera dans l'ombre pour ne choquer personne. Dans l'ombre et dans la corruption aussi ; car, sans appui, sans soutien, sans affection comment, résisterait-elle au mal qui la guette[1] ?

1. D'après le recensement de 1881, l'Inde compterait vingt et un millions

Quand la petite veuve de Trichinopoly fut remariée, bien des clameurs s'élevèrent contre ses libérateurs. Plusieurs Brahmes jurèrent de se venger; mais plusieurs aussi vinrent féliciter les missionnaires, et un d'eux écrivait dans le *Madras Mail :* « Lord William Bentinck, en abolissant le *sati*, a cru faire une œuvre humanitaire. Quand on sait les souffrances qui attendent la veuve après la mort de son mari, on se demande s'il n'aurait pas été plus humain de la laisser mourir comme autrefois. La mort est en effet préférable à la plus honteuse des servitudes, celle qui attend la veuve de quatre à cinq ans, et qu'elle est obligée de supporter jusqu'à sa mort. Aussi ne pouvons-nous refuser notre admiration aux missionnaires catholiques de Trichinopoly, qui s'efforcent de faire disparaître ces absurdes préjugés. Ils viennent de remarier une jeune Brahmine qui, à treize ans, souffrait déjà depuis dix ans l'abjection réservée aux femmes de sa condition. Honneur à ceux qui consacrent leur vie à débarrasser de cette barbarie notre société civilisée de l'Inde ! »

En décembre 1896, on avait baptisé un Brahme nommé Noël Samy. En 1897, le jour de Pâques, nouveau baptême, et, quelques jours après, baptême d'un jeune bachelier de Poudoukottah, Vithianatha Ayer, devenu Vaidganaden (Gabriel). Vaidganaden avait dix-huit ans, et son père, *State Vakil* du rajah de Poudoukottah, était un personnage. Dès que sa parenté apprit sa conversion, elle accourut à Trichinopoly, et répéta les scènes auxquelles on commençait à s'accoutumer.

Toutes ces conversions entraînaient pour les convertis la ruine absolue, le premier soin de leur famille étant toujours de les déshériter. Peu à peu, sans doute, les parents des premiers baptisés se rapprochaient de leurs enfants. Certains acceptaient du riz cuit par eux, ce qui est un signe de réconciliation. Chaque soir aussi, plusieurs étudiants ou employés païens venaient se promener au toppou, jouaient au tennis avec les chrétiens, acceptaient l'eau qu'ils leur offraient.

de veuves sur cent quatre-vingts millions d'habitants. Dans la présidence de Madras, il y aurait une veuve sur trois Brahmines.

La paix n'était qu'apparente. Le grand journal païen de la Présidence, l'*Hindu*, écrivait le 11 février 1898 : « Le nombre croissant des conversions au catholicisme parmi les Brahmes, cause une alarme considérable dans la population de Trichinopoly. Pendant les quelques mois qui viennent de s'écouler, Trichinopoly a vu naître dans ses murs une véritable colonie de Brahmes instruits, convertis au catholicisme. Jusqu'ici, le plus grand obstacle aux conversions était l'ostracisme social auquel était condamné quiconque voulait se convertir au catholicisme. Maintenant que ces convertis se sont multipliés au point de former une colonie assez nombreuse, et, qu'ils n'ont rien perdu de leur rang social, il est à craindre qu'il y ait à l'avenir un plus grand nombre de conversions à Trichinopoly. »

« C'est une grande œuvre que celle de la conversion des brahmes, écrivait d'autre part un missionnaire des Missions étrangères. Vous êtes en bon chemin. Vous réussirez, certainement, quoique avec beaucoup de peines. Allez de l'avant, sans vous décourager, et soyez persuadé que vous avez toute la sympathie et les meilleurs souhaits de tous les missionnaires, et, ce qui est mieux, les bénédictions de Notre-Seigneur. »

Attaques et encouragements, tout indiquait aux missionnaires qu'ils faisaient l'œuvre de Dieu. Des aumônes venues de France permettaient de poursuivre cette œuvre, petitement encore, mais sans répit. Le R. P. de Scorraille, supérieur de la province de Toulouse et visiteur du Maduré, l'encourageait hautement. On fondait, pour les Brahmes, un salon de lecture et une bibliothèque catholique. Que n'avait-on assez de ressources, que n'avait-on assez d'hommes pour entreprendre une série de publications et de conférences destinées aux Hindous instruits ? Les Pères du Collège, écrasés par leur tâche quotidienne, ne pouvaient songer à s'en charger. Il fallait que, par l'action intime de sa grâce, Dieu suppléât à leur impuissance.

Il le faisait. Le 20 janvier, à la cathédrale, on baptisait Natesan, frère de Vaidganaden, second fils du procureur général du rajah de Poudoukottah. Grand, distingué, l'air un peu rêveur, au sourire très doux, Natesan avait trop de vertus

pour n'être pas chrétien. Il luttait, depuis un an, contre la grâce, et surtout contre sa famille, qui le retenait loin de Trichinopoly. Son frère Vaidganaden priait pour lui et l'attendait. Dans son impatience, il fit plus. En compagnie de Mahadhevan, il voulut aller chercher l'égaré. « Que vont penser nos parents ? objectait Natesan. A leurs yeux, je perdrai tout honneur ; on dira que la religion chrétienne avilit. — Eh bien ! répondait Mahadhevan, abandonne ton honneur entre les mains du bon Dieu. C'est son affaire de le sauvegarder, puisque tu l'abandonnes pour lui. »

Après une journée d'inutiles prières, Vaidganaden allait revenir seul. Natesan hésitait à le suivre. « Reste, lui dit enfin son frère ; reste, si tu le crois nécessaire ; mais n'oublie pas que ton premier souci doit être de sauver ton âme, et que Dieu se chargera d'arranger le reste. » Au dernier moment, Natesan fut vaincu. Il vint. Il est aujourd'hui l'édification du toppou et du collège. J'ai rarement vu figure de jeune homme plus idéalement pure que celle de ce Brahme.

D'autres catéchumènes parlaient de venir rejoindre Natesan. On arrêtait l'un, en lui enlevant sa femme. L'autre était séquestré dans son village et ramené de force, chaque fois qu'il en échappait.

Durant le dernier mois de 1898, trois veuves brahmines avaient été baptisées. Elles assistaient, le 13 août, à la mort de la jeune veuve dont le mariage avait fait tant de bruit, deux ans plus tôt. Pauvre victime ! Des parentes païennes étaient venues la voir ; et, à la suite de cette visite, un malaise inexpliqué l'avait envahie. Elle se sentait mourir. Elle n'accusait personne. Elle s'éteignit en martyre.

Doreyappen allait bientôt la suivre au ciel. Sa poitrine était prise, et le mal achevait rapidement son œuvre. Le mourant ne demandait, d'ailleurs, qu'une grâce : expirer un samedi. Assis, les yeux fixés sur une image de Notre-Dame du Saint-Rosaire, priant toujours, il s'éteignit, le 7 janvier 1899, échappant aux séductions de la vie, auxquelles sa brillante intelligence l'eût peut-être trop exposé.

Du ciel, Doreyappen protégeait *S. Mary's Toppou*. La pagode excitait les esprits contre ce refuge des consciences libres. Dans leurs réunions publiques et privées, les sastris

l'anathématisaient. On le maudissait même dans les veillées de famille. Cependant, d'autres catéchumènes y venaient. En février 1899, un beau-frère de Doréisamy, Krichna, était baptisé sous le nom de Louis. C'était le premier Brahme vichnouiste converti. Depuis trois ans il luttait contre sa famille ; il lui avait souvent échappé. La pieuse mort de sa sœur avait achevé de mûrir sa foi.

En juillet, trois Brahmines imitaient Krichna. Le 6 août, j'avais moi-même la consolation de baptiser, dans l'église du collège, un bramatchari de quinze ans, Ramasamy, qui devenait Saminaâden (Dominique). Sa sœur était déjà chrétienne. Sa mère, païenne, apprenait les prières, et attendait de les savoir pour être, à son tour, régénérée.

Le 24 septembre, Pierre-Jérôme, frère cadet de Doréisamy, beau jeune homme de vingt ans, rejoignait son aîné au toppou. Afin qu'il ne fût point gagné au catholicisme, ses parents l'avaient mis au collège protestant à Tanjore. La vérité l'y avait poursuivi et atteint. Non sans luttes, non sans larmes, Pierre s'était rendu à elle. Ses parents essayèrent de l'arracher du toppou. Sa mère vint se jeter à ses pieds, pleurant à fendre l'âme. Pendant deux jours le néophyte soutint ce navrant spectacle. Il tint bon. Le 3 octobre, Pierre recevait, de ma main, sa première communion.

Enfin, le 6 février 1900, un Brahme du Tinnevelly, Sankara, depuis longtemps séquestré dans son village, parvenait à s'évader. Guidé par de courageux Maravers, il franchissait trente milles à pied, et dans une nuit. A Palamcottah, il trouvait l'évêque de Trichinopoly qui le prenait dans son wagon réservé. Il put ainsi arriver au toppou. Il y était depuis un mois, quand, le vendredi saint, 13 avril dernier, se rendant à l'office, il se voit, dans la rue, assailli et enlevé par trois vigoureux Brahmes. Le soir même il était ramené de force à Palamcottah.

Natesan, l'un des Brahmes chrétiens, s'était mêlé aux ravisseurs. Il les entendait accabler le fugitif. Le beau-père de Sankara était surtout cruel. Sankara avait douze ans quand on l'avait marié. Sa femme, actuellement âgée de onze ans, vivait au logis paternel. « Mais votre fille, je n'en ai que faire, répondait-il à son beau-père. Jetez-là où vous voudrez. Si

elle ne veut pas être chrétienne, je ne la prendrai pas. — Si tu étais mon fils, interrompit un gros Brahme, je t'écraserais la tête. — Eh bien ! j'en serais très heureux, dit Sankara. Pour nous, chrétiens, mourir pour notre religion est tout ce qui peut nous arriver de meilleur. »

Il aperçoit enfin Natesan. « Natesan, sauve-moi ! s'écrie-t-il. On m'a pris par force, on m'a enchaîné, on m'a battu et on m'enlève. » Natesan avertit la police. Mais le wagon des ravisseurs était fermé à clé, et à toutes les réquisitions, les policemen brahmes répondaient par de tels atermoiements que le train repartait toujours avant que la clé fût retrouvée.

Sankara est, aujourd'hui, séquestré chez lui. On l'a vu lié et entouré de sastris qui lui lisaient le Ramâyana et l'étourdissaient de leurs mantras. Aucun chrétien ne peut l'approcher.

Ce pauvre enfant captif est, à lui seul, le vivant symbole de sa caste [1].

* * *

Je ne saurais dire l'impression de calme divin dont l'âme est pénétrée au village des convertis. C'était jadis un terrain vague, planté de cocotiers, enclavant trois petits étangs. Bien clos de murs, il comprend aujourd'hui deux quartiers séparés par une place.

A l'ouest, la rue brahme, bordée de maisons carrées, basses, blanches et très propres. Guère de meubles à l'intérieur ; la natte roulée n'est dépliée que la nuit. Une statue de la sainte Vierge remplace l'idole. Dans la chambre des étudiants, une table de bois blanc, chargée de livres, devant lesquels pend un crucifix de cuivre, fait croire au visiteur qu'il s'est égaré dans une cellule d'anachorète. Devant chaque maison règne une étroite véranda, aux auvents de paille ; derrière, s'ouvre une cour.

A l'est, s'alignent trois rangées parallèles de maisons sou-

1. Le 15 mai dernier, Sankara délivré, revenait au toppou. Grâce à l'énergique intervention des missionnaires, et à l'appui loyal d'un avocat anglais et protestant, la police avait dû faire droit aux réclamations du captif. Il avait été littéralement torturé.

dras, séparées par deux rues. Entre les deux quartiers, une chapelle, où les chrétiens se réunissent le soir pour la prière, où les femmes font, chaque matin, le chemin de la croix. C'est un petit *naos* grec, contenant une trentaine de personnes. Sur la façade, quatre colonnes corinthiennes supportent un tympan, dominé par la croix. Devant la chapelle s'étend une place où, le soir, la jeunesse joue au tennis.

A travers les franges sombres des cocotiers, on aperçoit au loin, vers le nord, — souvenir d'un passé répudié, — le rocher et la pagode de Siva. Autour du toppou serpentent des rues mouvementées et sales. Le calme règne à l'intérieur. Les terrasses blanches se découpent sur le ciel bleu. Des eaux claires coulent dans des bassins neufs. Une tonnelle de vigne, des massifs de crotons égaient l'enclos.

Un jour, j'étais descendu directement, de la pagode, au toppou. Les oreilles bourdonnant encore du tintamarre des instruments discordants, j'étais entré dans le « jardin de Sainte-Marie ». Oh ! les figures bienheureuses qu'avaient ces Brahmes ! Leur bon sourire disait les luttes finies et la paix conquise. Et je songeais aux rêves de Ram-Mohum, de Devendra ou de Kechab : je les voyais réalisés. Je sortis avec peine du jardin aux fleurs divines, pour retrouver la foule, au front sali par le *nâhman*.

Dans un autre quartier de Trichinopoly, à l'ombre de la cathédrale, les missionnaires catholiques ont créé une œuvre qui complète celle du toppou. C'est un refuge pour les veuves brahmines. Sous le glacis de pudeur qui recouvre la société hindoue, règne, je l'ai déjà dit, une insondable corruption. Les veuves surtout en sont victimes, ces pauvres enfants-veuves, vermine de la caste. Depuis deux ans la charité chrétienne a entrepris de recueillir ces épaves du paganisme. Vicieuses et flétries, des âmes païennes ont déjà refleuri sur le sol catholique. Indignés des crimes que, pour conserver leur honneur officiel, les veuves commettent périodiquement, des Brahmes instruits de Trichinopoly ont félicité les missionnaires de leur tentative.

Malheureusement, ces félicitations forment un maigre appoint. L'entreprise commencée réclamerait de moins platoniques ressources. Un fleuve de grâces devrait affluer au

refuge des Brahmines, mais un fleuve chargé de quelques paillettes d'or. Ces fleuves-là naissent en France. Si mes lecteurs en rencontrent, qu'ils en dirigent le cours vers l'Inde tamoule.

Aussi bien, il ne faut pas prêter aux missionnaires du Maduré des illusions qu'ils n'ont pas. Ils ne se flattent point de convertir tous les Brahmes de l'Inde, ni même tous ceux d'une ville.

Ils connaissent l'âme brahmanique. Un d'eux, depuis de nombreuses années, employait, comme homme d'affaires, un Brahme païen très dévoué et presque chrétien : « Père, dit un jour ce Brahme au missionnaire, nous autres Brahmes nous sommes tellement fourbes, que, même quand je veux vous servir, je vous vole. Nous sommes à tel point menteurs, que, quand je veux vous dire la vérité, je vous mens. »

Mais, de la vase profonde du paganisme les missionnaires savent que des âmes choisies aspirent à monter vers le jour, semblables à ces lotus qui viennent épanouir leur coupe rose sur la nappe verte des marais.

Dans cette caste, rempart du paganisme, ils ont ouvert une brèche; ils croient qu'elle ne se refermera point; ils espèrent même qu'elle s'élargira. Qu'importe que la muraille subsiste, si la victoire a pu passer par la trouée !

Pierre SUAU, S. J.

(*A suivre.*)

CONCEPTIONS
DE
LA MORALE CHEZ NOS CONTEMPORAINS[1]

LES MORALES IDÉALES

Aux morales positivistes ou naturalistes s'opposent les morales dites idéales. Elles ont toutes ceci de commun qu'elles cherchent les fondements de la moralité au-dessus du monde physique, qu'elles prétendent dépasser les données de l'expérience sensible.

Multiples sont les formes que cette conception de la morale a revêtues de nos jours. Mais toutes se réclament plus ou moins de la doctrine de Kant.

I

Pour Kant, une action n'a de signification morale qu'en raison de la *forme* sous laquelle elle est conçue. Par cette forme, il faut entendre l'esprit suivant lequel un acte est accompli, l'idée, l'intention. Et cette intention doit avoir un caractère absolu, catégorique. Il n'y a de « bonne volonté » que celle qui se conforme à cet impératif : « Fais ton devoir parce qu'il est ton devoir. » Ne chercher dans un acte que ses conséquences naturelles, que l'avantage qui en découle, c'est observer seulement la *légalité* ; si ce n'est pas faire le mal, ce n'est pas non plus faire le bien ; l'action est moralement nulle. La légalité reste attachée à la *matière* de la conduite ; la moralité s'élève jusqu'à l'obéissance envers la *forme*, jusqu'au respect à l'égard de l'impératif catégorique, du devoir.

Devoir ! Nom sublime et grand, s'écrie Kant, quelle origine est digne de toi, et où trouver la racine de ta noble tige ? Ce ne peut être, répond-il, que dans la *personnalité*, c'est-à-dire dans la liberté et l'indépendance à l'endroit du mécanisme de la nature entière[2]. Et cette indépendance est, par essence,

1. V. *Études*, 5 juillet 1900.
2. *Critique de la raison pratique*. Traduction Picavet, p. 155-157.

absolue : l'Humanité est fin en soi ; elle ne peut jamais être employée comme moyen. Or, elle ne serait pas fin en soi, si ce devoir, auquel elle doit respect et soumission, était quelque chose d'objectif, d'extérieur. C'est donc la volonté qui se dicte elle-même ce devoir envers elle-même, ce respect envers elle-même. Bien plus, pour être pleinement fin en soi, elle doit se dicter librement ce devoir et s'y soumettre librement. La volonté est ainsi autonome, et l'*autonomie* de la volonté constitue la raison dernière de la moralité de nos actes.

Telle est cette doctrine de Kant qui a obtenu une si prodigieuse fortune en notre siècle : on peut dire que, pour les rigoristes, elle est devenue le bréviaire de la vie morale. De cette fortune les causes sont diverses. Une des principales est le vide laissé dans les âmes par le sensualisme du dix-huitième siècle, vide que n'a pas comblé le positivisme du dix-neuvième, forme du sensualisme.

Malgré sa hauteur et sa fière allure, il convient de se demander si le kantisme résout suffisamment le problème moral. En d'autres termes, pour rester fidèle au point de vue adopté plus haut, garde-t-il aux vérités morales leur sens légitime ; garde-t-il à ces données leurs relations naturelles avec les autres ordres de vérités ?

Dans la morale spiritualiste traditionnelle, le devoir se présente comme une notion dérivée. Les concepts de bien, de fin, de loi, aboutissent à former le concept du devoir. Le kantisme intervertit l'ordre de construction. On peut dire que, comparée à la morale traditionnelle, la morale kantienne est une pyramide renversée, reposant sur la pointe du devoir. Au lieu de dire : Mon devoir est de faire le bien, de tendre à ma fin, d'observer la loi imposée à mon être, on dit : Mon bien est d'accomplir mon devoir, ma fin est de tendre à mon devoir, la loi de mon être est d'observer mon devoir. Le devoir supporte tout. C'est la notion première qui explique le reste ; mais lui-même n'est expliqué par rien, justifié par rien : il se soutient de lui-même.

Et voilà toute la morale interprétée à contresens. La raison proteste contre cette prétention à tout faire dériver du

devoir et à ne faire dériver le devoir de rien. Eh quoi ! pour moi, toute moralité est d'obéir ; tout ce qui m'apparaît bien est par sa nature obligatoire, et en même temps ne donne lieu à une action honnête et morale que s'il est pratiqué comme obligatoire ! Suis-je à ce point enserré par les liens de l'obligation ? D'autre part, l'obligation à laquelle, de fait, je me sens soumis, est-elle chose aussi creuse que le veut Kant ? Le mot devoir indique nécessairement dépendance à l'égard d'un être supérieur. Faire du devoir une chose en soi, c'est un non-sens. Si la volonté est, comme on le dit, autonome, elle échappe au devoir. Si elle ne relève que d'elle-même, elle ne relève de rien. Dire qu'elle s'impose à elle-même librement le respect qu'elle se doit, c'est dire qu'elle n'est soumise à aucune loi de respect. Autonomie et devoir sont des notions qui luttent entre elles. Ainsi Kant corrompt l'idée de bien, l'idée de devoir.

De plus, volonté autonome, volonté isolée. L'isolement et la séparation sont partout dans la doctrine de Kant : séparation du monde des phénomènes soumis aux lois inflexibles du déterminisme d'avec le monde des noumènes en possession de la pleine liberté ; séparation de la raison pure sujette à la critique et au contrôle d'avec la raison pratique soustraite à toute critique et à tout contrôle ; séparation de la recherche du bien d'avec la recherche des conséquences naturelles du bien, de la tendance morale d'avec la tendance première vers la perfection et le bonheur ; séparation de l'intention d'avec l'objet auquel s'attache l'acte ; séparation de la morale d'avec l'expérience. Toute morale *formelle*, toute morale qui fait abstraction de la matière de l'action, est nécessairement une morale *séparée*. Elle néglige les relations naturelles des choses, la place des êtres dans la hiérarchie du monde : par suite, morale *a priori*, ou divorce entre la morale et la science[1].

En résumé, formalisme, symbolisme, fanatisme. « Nous trouvons en nous, dit M. Fouillée à propos de la morale kantienne, une fenêtre ouverte sur un gouffre inconnu : nous avons beau regarder, nous ne voyons rien dans cet

1. Voir *les Philosophies négatives*, par Ernest Naville. Paris, 1900, p. 160-184.

abîme ; mais nous entendons une voix qui nous commande « dictatorialement » de nous jeter par cette fenêtre, sans nous dire pourquoi, ni si nous ne nous briserons pas dans la chute ; et cette voix, en dernière analyse, se trouve être la nôtre, celle du *moi* que nous ne connaissons pas : la moralité consiste à sauter. C'est là ce que les kantiens appellent l'*absolu moral*, un absolu qui a un bandeau sur les yeux et ne fait que subir, sous le nom de *nécessité* et de *loi*, une impulsion irrésistible dont il ne voit pas la raison [1]. »

Et telle sera, à des degrés divers, toute morale qui se rattache aux principes de Kant. Ce n'est pas impunément que l'on coupe les points d'attache du devoir avec les autres ordres de vérités et qu'on prétend l'imposer pour lui-même.

II

Tous ces défauts, la morale criticiste ou néo-kantienne les présente agrandis encore, sans compter ceux qu'elle-même y ajoute.

« L'homme est doué de raison et se croit libre, dit M. Renouvier au début de son livre *Science de la morale*... Tel est le double fondement nécessaire et suffisant de la moralité dans l'homme. » Raison, c'est-à-dire jugement réfléchi ; croyance à la liberté : l'existence de la moralité n'exige pas absolument la réalité de la liberté. « Ce qui est indispensable à la morale, c'est le fait de la liberté apparente et crue pratiquement... La moralité étant essentiellement subjective ou du ressort intime de la conscience dans l'homme, il ne faut pas s'étonner si la liberté qu'elle implique est de même nature. »

Comment de là tirer la morale ? Sous l'empire du jugement réfléchi et de la croyance à la liberté, l'agent reconnaît certaines fins comme *désirables*, comme lui étant un bien. Il « ne se détermine jamais, en fait, que pour obtenir ce qu'il pense être *son bien*. On doit dire, par conséquent, qu'il est *tenu* d'agir en vue du bien, généralement parlant. La moralité... consiste dans la puissance, soit, pratiquement, dans

1. *Critique des systèmes de morale contemporains*. Paris, 1887, p. 181.

l'acte de se déterminer pour le *meilleur*, c'est-à-dire de reconnaître, parmi les différentes idées du *faire*, l'idée toute particulière d'un *devoir-faire*, et de s'y conformer[1]. »

Sur quoi M. Fouillée observe avec beaucoup de justesse qu'« une liberté hypothétique ne peut fonder qu'une morale hypothétique. Ne sachant si je suis réellement libre, je ne sais pas davantage si je suis réellement et catégoriquement obligé. Dès lors, parlez simplement d'une apparence d'obligation, comme vous parlez d'une apparence de liberté. » On sait d'ailleurs qu'un des principes du criticisme, par où il se distingue essentiellement du kantisme, c'est de rejeter l'absolu au profit du relatif, la substance ou le noumène au profit du phénomène. En ce cas, comment invoquer un principe d'obligation qui a besoin d'être absolu, des impératifs catégoriques, des *fins en soi* ? Comment la personne humaine peut-elle être absolument inviolable ? « L'alliance contradictoire de l'absolu moral et du phénoménisme métaphysique fait l'essence et la définition » du criticisme ; « elle est, en fait, sa raison d'être comme système distinct du kantisme, et elle est en même temps, au point de vue logique, sa raison de ne pas être[2]. »

Ensuite, qui ne voit que le passage du *désirable* à l'obligatoire n'est nullement justifié, que du *meilleur* ne saurait sortir le *devoir-faire* ? Ce que M. Renouvier présente comme le double fondement de la morale criticiste, dirons-nous encore avec M. Fouillée, « s'appliquerait aussi bien non seulement à toutes les morales, — même à celle des épicuriens et des cyrénaïques (qui n'excluaient pas la réflexion), — mais encore à tous les arts, soit libéraux, soit naturels. Pour être peintre ou architecte, il faut que l'homme soit doué d'intelligence et de jugement réfléchi, afin de concevoir des plans divers de tableau ou d'édifice : il faut aussi qu'il se croie *libre*, en ce sens tout empirique qu'il s'attribuera le pouvoir de réaliser l'idée qui aura prévalu dans son intelligence par la réflexion, et de réfléchir toutes les fois que l'idée même de la réflexion et sa nécessité sera en lui dominante. Là aussi, il y a un *meilleur* entre plusieurs *possibles*, conséquemment un parti

1. *Science de la morale*. Paris, 1889, t. I, p. 2-9.
2. *Critique des systèmes de morale contemporains*, p. 117, 123 et 124.

rationnel à prendre, un *devoir-faire*... Dira-t-on que ces arts sont des applications de la moralité, du *devoir*, de l'impératif, de la liberté morale[1] ? »

La thèse du criticisme, selon l'enseignement exprès de M. Renouvier, est « la primauté de la morale ». La morale doit établir les vérités sur lesquelles on la fondait jadis. « Le criticisme subordonne tous les inconnus aux phénomènes, tous les phénomènes à la conscience, et, dans la conscience même, la raison théorique à la raison pratique[2]. » Mais c'est mettre à la base non seulement de la conduite, mais de toute la philosophie, la foi aveugle. C'est, de nouveau, corrompre et isoler l'idée morale. C'est adopter dans la question morale une attitude contraire à toute science véritable.

III

La doctrine de la primauté de la morale a été reprise par Charles Secrétan, qui a essayé de compléter la doctrine criticiste. Chose à noter : comme M. Renouvier, Charles Secrétan était protestant. Le protestantisme libéral, qui repousse le dogme, n'a qu'une médiocre confiance dans la valeur de la métaphysique et semble aboutir naturellement à un *moralisme* plus ou moins aveugle.

Le célèbre professeur de l'université de Lausanne, mort dans cette ville en 1895, établit, lui aussi, son point de départ dans la morale. « Nous voulons aller, dit-il, de la morale à la religion et même à la métaphysique; mais nous ne fondons la morale, ni sur la métaphysique, ni sur la religion. » La raison constate le devoir; elle n'en fait pas la critique, elle l'accepte. « Le devoir, dans l'ignorance de l'objet du devoir, tel est l'état initial, le tout de l'esprit au départ. Le devoir vide et pur, c'est le *moi* lui-même, c'est-à-dire la première conscience, la première pensée, la première réflexion, la forme sous laquelle l'être s'apparaît à lui-même. » Loin qu'il faille en chercher la base, en analyser les éléments, il sert de démonstration pour tout le reste. « Le devoir prouve le *moi*; le devoir prouve le *non-moi*. C'est l'*a priori*, c'est

1. *Critique des systèmes de morale contemporains*, p. 90.
2. *Science de la morale*, t. I, p. 14.

aussi la première expérience, fondement de toutes les autres [1]. »

Seulement, pratiquer le devoir pour le devoir, comme le veulent Kant et M. Renouvier, observe Charles Secrétan, c'est s'astreindre à une règle purement formelle; et l'homme ne peut se résoudre à tourner un engrenage à vide. L'intention ne suffit pas à la moralité. Il faut donner un corps, une matière à la règle morale. Où la trouver ?

Liberté, solidarité, notions suffisantes et nécessaires pour fournir un objet au devoir. « Être libre, je dois me conduire en être libre. Mais... c'est dans le monde où je suis placé que je dois agir; je ne subsiste que par mes rapports avec ce monde... Pour observer la loi de la nature, je dois me considérer comme une partie libre d'un seul tout, qui est le monde, et, dans l'ordre moral,... l'humanité [2]. »

Dans d'autres parties de la philosophie, c'est à la liberté que Charles Secrétan assigne le rôle prépondérant. La liberté, pour lui, forme, en quelque sorte, le fond de la raison; en se développant, elle constitue Dieu. Nous revenons à la dernière manière de Schelling. Ici, la liberté apparaît comme fournissant à l'obligation plutôt une condition qu'une matière. C'est surtout à la solidarité que cette matière est demandée. La solidarité doit, d'ailleurs, se prendre aussi strictement que possible. « Les responsabilités, qui semblent individuelles, sont toujours et nécessairement collectives, dit Secrétan, et l'unité substantielle du genre humain se déclare dans sa vie morale aussi bien que dans sa condition physiologique. » Objectera-t-on la conscience *individuelle* ? « La conscience n'est qu'une forme identique en chacun de nous; la forme n'importe pas seule. » Il y a la matière. Or langage, opinions, sentiments, nous ont été transmis. « Nos pensées ne sont point à nous ; nos inventions sont des réminiscences. » « L'espèce est l'être, l'espèce est le sujet moral par excellence... Il n'y a proprement qu'une fin véritable, le salut de l'humanité dans son ensemble... Le poids sous lequel nous fléchissons, la faiblesse, la perversité de la volonté que nous déplorons, sont la faute même des parents que nous

1. *Le Principe de la morale*. Lausanne, 1884, p. 119, 126, 128.
2. *Ibid.*, p. 205, 131, 169-172.

continuons, faute qui ne diffère pas essentiellement dans ses effets des péchés commis par les générations suivantes... Ce qui semble un contre-coup fatal de l'un sur l'autre n'est au fond qu'une *même action* se continuant dans le *même sujet*[1]. »

Secrétan est très fort contre M. Renouvier quand il lui reproche de restreindre la conscience de la liberté à la croyance en une liberté apparente. Dire que la liberté, dont nous avons conscience en employant nos facultés selon leurs lois, peut n'être qu'une illusion, c'est dire que peut-être « l'existence normale des êtres moraux, et par conséquent la nôtre, consiste en un effort vers l'impossible et repose sur une erreur »; c'est, par suite, nier « l'ordre et l'harmonie[2] ».

Secrétan a encore pleinement raison de remarquer qu'« un empirisme conséquent ne se risquera jamais à formuler une morale, car l'idée de (la morale) implique un idéal qui s'impose universellement à la pensée, en d'autres termes une obligation... Un homme qui entend son propre langage n'essayera jamais de tirer des faits (à l'expérience desquels il réduit toute connaissance) un droit qui s'élève contre les faits, qui les juge et qui prétend les régir[3]. »

Mais pourquoi tombe-t-il dans la même faute que M. Renouvier en faisant de l'obligation non un point d'arrivée, mais un point de départ? Sans doute, le devoir est un fait de la raison, comme disait Kant, un fait moral primitif, selon l'expression de Secrétan ; mais si l'on veut édifier une morale scientifique, il faut, avant tout, se rendre compte de ce devoir attesté par la conscience. D'autant qu'il n'est pas un fait primitif simple, et, par suite, il revient à la réflexion d'en démêler les éléments. Aucune notion de pur instinct ou de foi aveugle ne suffit à fonder une doctrine. Il est vrai que, pour Secrétan, « la philosophie ne se prouve pas, elle s'expose ». Mais cet axiome, entendu à la lettre, irait à la négation de la raison et de ses exigences essentielles. Secrétan parle à bon droit d'ordre et d'harmonie. Or le principe de l'ordre uni-

1. *Le Principe de la morale,* p. 137-144 ; 269-272.
2. *Ibid.*, p. 85.
3. *Ibid.*, p. 95-96, 104.

versel, que nous avons nous-même pris pour guide dans cette étude des morales contemporaines, demande précisément qu'on cherche les points d'attache des vérités entre elles ; et, pour les trouver, il faut faire la critique des faits moraux comme de tous les autres.

Quant à la solidarité, à laquelle on demande une matière pour la morale, c'est une idée scientifique, féconde quand elle est bien entendue. Ce n'est qu'un aspect de l'harmonie des êtres. Mais cette idée apparaît chez Secrétan à la fois comme trop poussée et trop restreinte. Trop poussée : l'individu est sacrifié à l'espèce qui devient la principale réalité, la seule réalité, la personnalité humaine est mise en péril, les devoirs individuels s'absorbent dans les devoirs collectifs, le sentiment de la responsabilité personnelle est atteint. Ce sont les bases mêmes de la morale qui se trouvent menacées. Trop restreinte : il convenait d'étendre au principe de la morale l'idée de solidarité. La vérité pleine n'est pas la vérité isolée, mais la vérité considérée dans ses diverses relations. La vérité morale est solidaire des vérités métaphysiques ; ce qui signifie non pas seulement qu'elle les réclame à titre de *postulats*, mais encore qu'elle en est elle-même comme pénétrée et imbibée. La philosophie forme *un tout naturel*, et la force de chaque partie réside dans sa cohésion avec le tout.

« La solidarité naturelle que Secrétan invoque, remarque de son côté M. Fouillée, et sur laquelle on insiste tant de nos jours dans certaines écoles, n'est nullement la solidarité *volontaire*, et elle aboutit aussi bien à une doctrine d'intérêt que de désintéressement. Puisque nous sommes solidaires, dit Secrétan, dévouons-nous pour les autres ; puisque nous sommes solidaires, lui répondront les égoïstes, servons-nous des autres. Deux forçats attachés à la même chaîne ne sont pas pour cela deux amis. Ils peuvent tirer chacun de leur côté, jusqu'à ce que le plus fort l'emporte. Si le patron et l'ouvrier sont solidaires, ce pur fait entraîne aussi bien la lutte entre eux que l'union[1]. » C'est que d'un pur fait on ne tire rien d'assuré, sinon à la lumière de certains principes. On a beau faire, on ne peut se passer de métaphysique.

1. *Notice sur M. Charles Secrétan*, lue à l'Académie des sciences morales et politiques (séance du 18 septembre 1897).

IV

Ce que Charles Secrétan faisait à Lausanne, Henri Marion l'entreprenait en France. Seulement, il laissait de côté toute considération métaphysique, négligeait la doctrine de la liberté ou de la contingence et se bornait à la seule morale.

C'est en 1880 que M. Marion alors simple professeur de philosophie au lycée Henri IV, publiait son livre *De la Solidarité morale.* Là, après avoir essayé d'établir que Kant n'a pas refusé toute qualité morale aux actes pris en eux-mêmes, il empruntait à M. Renouvier l'idée de solidarité et bâtissait dessus tout un système de morale. D'ailleurs, il étendait aussi largement que possible la portée de ce concept, entendant par là toute connexion des phénomènes soit dans l'espace, soit dans le temps. « L'ensemble des conditions qui concourent, avec ce que nous avons de liberté, à nous faire moralement ce que nous sommes », telle est la « solidarité morale ». « En chacun de nous, tout se tient à chaque instant et tout s'enchaîne d'un temps à l'autre : ce que nous sommes maintenant résulte en bonne partie de ce que nous étions hier, et décide plus ou moins de ce que nous serons et ferons demain. » De même, les hommes groupés en sociétés sont solidaires entre eux dans chaque génération, et les générations qui se suivent sont solidaires les unes des autres.

La moralité consiste à régler notre conduite suivant toutes ces conditions, à tenir compte de ce qui peut influer favorablement ou défavorablement, soit sur nos actes futurs, soit sur les actes de nos contemporains ou de nos descendants.

« Dès lors le devoir, dit H. Marion, loin d'être sans objet, est aussi net qu'impérieux. Il ne consiste plus, il est vrai, à agir, par une sorte de miracle, dans l'absolu, ou, pour mieux dire, dans le vide, indépendamment de notre nature empirique... Créer notre caractère, amender notre nature en nous servant de ce qu'elle est pour la rapprocher de ce qu'elle doit être, voilà notre tâche, du jour où nous prenons conscience de notre activité spontanée et d'un idéal auquel elle doit se

conformer. Il m'est impossible de concevoir autrement la moralité et le devoir[1]. »

On a, chez H. Marion, un exemple typique d'une morale dégagée ou mieux appauvrie de toute métaphysique.

Il est question d'un objet de la morale : me conformer aux conditions qui peuvent agir favorablement sur ma nature ou celle des autres hommes, me soustraire aux conditions qui influeraient défavorablement; objet de la morale qui semble aussi être une *forme* : je dois agir en esprit de solidarité. Mais pourquoi y suis-je tenu? Pourquoi et comment ce qui est solidarité *physiologique* doit-il devenir solidarité *morale*? Pourquoi ai-je le devoir d'*amender ma nature* et celle de mes semblables? Quels sont les actes qui rendent cette nature plus parfaite? Quel est cet *idéal* auquel mon activité *doit se conformer*? Qu'est-ce que le bien? Qu'est-ce que le mal? L'honnête M. Marion aurait été, je crois, fort étonné qu'on lui posât ces questions. Je doute qu'il se les ait jamais posées à lui-même. Il a paraphrasé toute sa vie quelques considérations superficielles, sans jamais aller en chercher les raisons. Jamais il ne s'est mis en peine des racines des choses. Il s'en tenait aux surfaces. Ainsi sa doctrine n'est, en somme, que lieux communs et banalités.

De fait, brillante a été la fortune de la *solidarité* érigée en doctrine morale. Mais, d'ordinaire, elle a été restreinte à la solidarité humaine. On néglige la solidarité *individuelle*, celle qui règne entre les diverses facultés d'un individu, entre un individu et ses ascendants. On s'en tient à la solidarité entendue comme fait *social*, en vertu de laquelle chacun vit de tous et pour tous. Ainsi on revient à l'idée de Pierre Leroux : « J'ai le premier, écrivait-il, emprunté aux légistes le nom de solidarité, pour l'introduire dans la philosophie, c'est-à-dire, suivant moi, dans la religion de l'avenir. J'ai voulu remplacer la *charité* du christianisme par la solidarité humaine[2]. »

1. *De la Solidarité morale*, p. 2-3, 45-46, 289-299.
2. *La grève de Samarez*.

A la doctrine de la solidarité se rattachent toutes les morales qu'on peut appeler *collectives* ou *sociales*. Le domaine propre de la morale, disent quelques-uns avec M. G. Belot[1], est la vie sociale. La morale vise au bien de l'humanité. La tendance théologique, en introduisant Dieu dans la conscience, a rendu le sens moral *intérieur*, *subjectif, individuel*, lequel méconnaissait ainsi ses origines et manquait à sa destination. La tendance scientifique remédiera à cette déviation. Elle replonge l'homme dans la nature, elle le subordonne au milieu, elle nous rend la vraie notion de la moralité, qui est une règle des relations humaines.

De là, la conséquence plus ou moins avouée que les vrais devoirs moraux sont les devoirs envers autrui. De même que nos semblables, par les exigences du libre développement de leur activité, restreignent notre propre liberté et créent en nous des obligations, de même ils sont l'unique objet auquel tendent nos devoirs.

Il y a dans cette doctrine comme un retour à la théorie antique, suivant laquelle l'individu n'est rien et la société est tout, et qui sacrifie celui-là à celle-ci[2]. Le devoir social ne saurait être qu'une extension du devoir individuel, quoique une extension nécessaire. La morale qui ne s'appuie sur aucune affirmation préalable d'une obligation individuelle — c'est la juste remarque de M. P. Malapert — se réduit nécessairement à « une *utilité* sociale qui pourrait paraître désirable en fait, exigible par la force, mais ne s'imposerait point comme moralement obligatoire. Comment me sentirais-je obligé envers autrui si je ne me sentais obligé envers moi-même ? Comment pourrais-je considérer un de mes semblables ou tel ou tel groupe d'individus, l'humanité tout entière comme fin de mon activité morale, comme objet de mon respect, si je ne voyais en moi qu'un moyen sans autre valeur qu'une utilité économique, sans dignité par soi, si je ne m'apparaissais pas à mes propres yeux comme objet de respect ? Comment serais-je tenu à contribuer au perfectionnement des autres hommes, si je ne me sentais tenu à travailler à

1. *Morale sociale*, p. 106-108.
2. Doctrine reprise et poussée à l'extrême par M. J. Izoulet, dans son livre *la Cité moderne*.

mon perfectionnement? Pour qui ne pose pas dès le début l'idée d'un bien moral personnel, il peut bien y avoir solidarité économique, accord pour la défense, collaboration en vue de l'intérêt, resserrement du troupeau humain en face du danger, il n'y a pas solidarité morale, il n'y a pas de bien moral collectif, il n'y a pas de société humaine, au sens le plus élevé du mot[1]. »

Surtout quand il s'agit de *personnes* humaines, la perfection de l'ensemble jaillit de la perfection de chacun; le tout n'atteint pleinement sa fin que si chaque individu atteint la sienne, laquelle peut être une partie de la fin du tout, mais ne s'absorbe pas en celle-ci.

V

Est-il besoin de dire que c'est encore l'esprit de solidarité qui inspire les morales de la *pitié* et de la *sympathie*? La seule chose qui distingue ces morales des précédentes, c'est que le sentiment ou la sentimentalité a pris la place de ce qui restait d'un certain appareil didactique. Les littératures du Nord, surtout les romans philosophiques de Tolstoï, ont réveillé les traces laissées dans l'âme de nos contemporains par l'école de Rousseau. Les néo-chrétiens se sont trouvés pour se faire les apôtres de la religion de la pitié : On aimera les foules par besoin d'aimer; on déversera au dehors la bonté et la miséricorde universelle d'une nature qui demande à se communiquer.

Écoutons le grand prêtre de cette religion nouvelle. Ce que je puis savoir de ma destinée, nous dit M. Paul Desjardins dans le *Devoir présent*, est peu de chose. « Je n'ai là-dessus que des rêves d'un profond mais incommunicable amour. » Cet amour me dit de fortifier en moi « la volonté du bien ». Il faut nous améliorer en nous employant au bien de l'ensemble. « Les idées morales sont, avant tout, des forces, ou plutôt elles sont une seule force, la force organisatrice de l'âme. Qu'on appelle flamme, souffle, ou (ce qui veut dire la même chose) âme, cette énergie qui nous incite à nous

1. *Morale sociale*, p. 286-287.

façonner sur notre idéal » ; elle seule vaut quelque chose. Et elle nous fait une loi de nous donner. Cela, chacun le peut, par la bonne volonté; nous sommes les apôtres de la bonne volonté. A la bonne volonté nul besoin de considérations d'ordre métaphysique. La morale, ce sont « des choses à faire, c'est le programme d'une tâche ». Les solutions proposées jusqu'ici « n'atteignent le cœur et la volonté que par l'intermédiaire de l'intelligence ou du rêve. Or il ne s'agit pas de croire d'abord (entendez connaître et savoir), mais d'abord d'aimer. » Il suffit de cette foi commune, très sûre, à savoir *que nous vivons pour quelque chose*. Les théories divisent et soulèvent les questions sans les résoudre : que l'action bonne passe devant.

Ce programme ou ce décalogue eut, à son apparition, on s'en souvient, un grand retentissement. On ne lui ménagea pas la sympathie; on se plut à y voir le germe d'une grande rénovation morale. Ce qu'il avait de noble et d'élevé était bien fait pour séduire les âmes, lasses de l'égoïsme de Nietzche et du pessimisme de Schopenhauer. Cependant des esprits éclairés, comme Léon Ollé-Laprune, en signalèrent aussitôt les lacunes : sans l'accord entre les intelligences, l'unanimité morale est une chimère. Une union fondée sur la seule bonne volonté, sans souci de la vérité, se heurte à l'impossible. Il faut une doctrine sur la vie. Sans doute, « avec peu de vérité, on peut commencer, pourvu qu'on ne décide pas à l'avance que ce peu suffit et que plus nuirait ». Il y a un abîme entre « la vérité incomplète et la vérité *diminuée* » ; celle-ci est par nature inféconde[1]. — Or précisément M. Paul Desjardins se fixait un minimum de vérité qu'il prétendait ne pas dépasser.

Ces craintes ne devaient être que trop justifiées. Un lamentable avortement suivit ces manifestations brillantes. L'*Union pour l'action morale*, où quelques uns voulaient voir un acheminement vers une doctrine complète, glissa bientôt vers une sorte de protestantisme libéral, un *moralisme* sans dogme. Là où se remuait, semblait-il, comme une fougue d'agir, comme

1. *Les Sources de la paix intellectuelle*. Paris, 1892.

un désir impétueux de marcher et d'aboutir, il y eut de belles parades de paroles : telles les conférences que Charles Secrétan, sur l'invitation de MM. Desjardins et Monod, fit à Paris, pendant l'hiver de 1894. Il y eut des programmes savamment élaborés et finement écrits, où l'on répétait que « le bonheur est dans l'oubli du bonheur, dans l'action, dans le travail, dans la vaillance, dans la collaboration à l'œuvre collective qui déjà nous immortalise ». L'action extérieure, j'entends l'action moralisante et fortifiante, parut moins. Car nous ne saurions appeler moralisant et fortifiant le rôle que l'*Union pour l'action morale* prétendit jouer dans l'*Affaire*, du moins à en juger par les *Maximes à garder dans la crise présente.* On y parle de réparation à poursuivre au sujet d'iniquités commises, de cette idole qu'est le *respect de la chose jugée* à secouer, de mots sacrés dont il convient de se méfier. Il y a, à l'heure présente, un certain nombre de libertés essentielles qui sont menacées en France. Nous ne voyons pas que l'*Union pour l'action morale* s'en montre fort émue[1]. — Dans les questions vitales, elle veut marcher et cependant ne pas avancer.

La petite église du néo-christianisme devait avorter par cela même qui enlève toute sève au néo-criticisme : le divorce entre la science et la morale, la spéculation et la pratique. Ici encore, le principe que nous avons établi au début de toute cette étude manifeste sa vérité : morale isolée, morale stérile, morale sans prise sur les âmes.

Notons en passant qu'il manquait peut-être encore autre chose à cette morale de la sympathie humaine, au moins à ceux qui la prêchaient : la volonté. Oui, la volonté semble sans ressort et sans fermeté chez ces apôtres de la bonne volonté. Rien en M. Paul Desjardins qui rappelle la rude énergie, le fort vouloir d'un Tolstoï, énergie que donne la claire vue d'un but précis à atteindre et sans laquelle il n'est pas de fécond prosélytisme. Lui et d'autres écrivains de son groupe se montrent trop sensibles à ce qu'il appelle lui-même « la délectation des nuances mourantes ». Leur style aime les

1. Voir, par exemple, sur le *Stage de scolarité*, le pour et le contre soutenus tour à tour par divers collaborateurs dans les Bulletins des 15 janvier, 1er mars, 15 avril 1900.

recherches d'un auteur qui se complaît dans sa phrase, les grâces un peu mièvres d'un raffiné. Quand on se croit la mission de régénérer la société, on ne s'attarde pas à balancer des effets de phrase. En combattant Renan et d'autres ironistes, on ne se surprend pas à les appeler « songeurs exquis », « charmants incertains ». On fonce hardiment sur eux comme sur les destructeurs de toute morale.

Nous avons quelque peine aussi à nous représenter M. G. Séailles éducateur de morale populaire. Sans doute, dans le livre qu'il a écrit sur *Ernest Renan*, il fait preuve de moins de ménagements pour cet homme dissolvant. Il a rappelé à son sujet qu' « on a sa part des fautes de tous ceux dont on affaiblit la conscience et la volonté », que la théorie du divertissement n'est pas une solution du problème moral. Il n'a pas craint de flétrir en lui « le polisson », que laissa voir la dernière phase de sa vie. Sans doute encore, il ne veut pas qu'on creuse un fossé entre la vérité pratique et la vérité spéculative. Mais enfin on ne peut s'empêcher de penser un peu à lui quand on lit au début de sa conférence sur les *Affirmations de la conscience moderne* : « Agir n'est pas s'agiter; on ne veut pas à vide, pour vouloir; les prédicateurs laïques qui dépensent leur éloquence à vanter les beautés de la foi, de l'action, en négligeant de dire ce qu'il faut croire ou ce qu'il faut faire, ressemblent à ces choristes d'opéra qui brandissent des épées de fer-blanc, s'époumonnent à crier qu'ils courent au combat, à la gloire, et, rentrés dans la coulisse, s'essuient le front[1]. »

Ces affirmations de la conscience moderne, à savoir : caractère tout intérieur de la vie morale, sincérité avec soi-même, conquête de la liberté morale, culte de l'égalité humaine, sentiment de la solidarité et de la fraternité, mènent-elles bien loin ? Ne refusons pas l'élévation morale à ces considérations. Disons qu'elles manquent de prise sur les âmes, faute d'une pensée sûre d'elle-même qui les anime. Morale ni totalement formelle ni matérielle ; en somme, *morale d'action* : Agissez, nous répète-t-on, créez en vous l'homme, créez l'homme chez les autres. Il faudrait mieux savoir quel est

1. *Revue bleue*, 1er mai, 8 mai 1897.

cet homme à créer. Le christianisme, qu'on sent partout attaqué chez M. Séailles autant que lamentablement ignoré, savait, quoi qu'on prétende, inspirer des vertus intérieures autrement solides.

On a dit qu'« un des traits les plus caractéristiques de la pensée morale contemporaine, c'est le retour vers l'action ». Et la pensée moderne a raison si elle entend simplement que le problème moral est le problème pratique par excellence, le problème qui a pour objet la direction l'action, de la recherche d'une règle de vie, si elle veut protester contre ces efforts constructifs qui séparent de la vie les créations morales, qui les vident de leur contenu propre, de leur rapport à l'action[1]. Mais il ne faut pas, pour cela, renoncer aux théories et s'en tenir au sentiment. La vraie morale unit l'idée à l'action. Soit, parlons de *vie simple*; évitons en morale l'abus de l'analyse et aussi de la complication. Mais n'oublions pas que l'homme est raison en même temps que sentiment et activité.

« Renoncer à la vérité *objective* » pour « s'en tenir à la vérité *morale* », travailler à écarter tous les appuis extérieurs, dogmes religieux ou systèmes philosophiques pour « développer l'âme » elle-même, l'habituer à « se tenir debout toute seule », est une entreprise contre nature. C'est condamner sa vie à se traîner à travers les hésitations et les incertitudes, les tristesses et les déceptions. Naît le besoin de donner à sa marche un but par l'amour. Alors on se prend à concevoir « d'amener des âmes plus nombreuses à l'intelligence et au désir des objets d'amour les plus proches ». Et précisément parce qu'on a prétendu écarter toute conception philosophique, on en est réduit avec M. Maurice Pujo à présenter à leur amour des objets du genre de ceux-ci : « Lois politiques et sociales harmonisant mieux les faits, rendant la vie moins artificielle, plus réelle ; — œuvres concrètes d'art qui émouvraient ; — actes de courage qui entraîneraient ; — quelque chose de plus simple encore, qui reprendrait seulement sa

1. Voir, dans *Morale sociale*, l'*Unité morale*, par M. Bernès, p. 45-48.

vraie valeur, comme la chanson du pâtre dans la plaine, celle du vent dans les feuillages, un rayon de soleil sur un toit[1]... » — Maigre nourriture pour l'âme humaine.

VI

C'est encore une nourriture trop creuse, une règle trop peu sûre, trop dénuée d'autorité pour la sensibilité et l'activité que celle demandée par certains moralistes au seul sentiment du beau. Car il y a une morale *esthétique*, fondée sur l'admiration. Les Grecs avaient jadis professé le culte de la beauté ; ils avaient cru à la vertu moralisante du beau, expression achevée de l'ordre et de l'harmonie. De nos jours, la morale esthétique aime assez l'allure mystique. Elle procède par une méthode d'intuition et de synthèse qui fournit des vues d'ensemble, des échappées sur la profondeur des choses, plutôt qu'une analyse rigoureuse et précise. A la suite de Biran et de Schelling, avec M. Ravaisson, elle cherche l'origine de la beauté dans un principe supérieur tout ensemble à la raison et à la nature, conséquemment « surnaturel » suivant l'expression familière à celui-ci. Si le bon s'explique par le beau, la beauté, du moins la beauté suprême se ramène à ce qui est comme le fond du divin, la bonté. L'amour admiratif est la vraie vie morale. L'esthétique, qui nous apprend à aimer le beau idéal et « surnaturel », fait « de grâce et de tendresse », « s'identifie à la morale ; elle devient la philosophie elle-même[2] ».

C'est encore un apôtre de la beauté, apôtre enthousiaste, que Ruskin. Pour lui, comme aussi pour Tolstoï, l'homme est né non pour penser, mais pour aimer, pour aimer tout ce qui est beau. Et le beau ne se trouve que dans la nature. Ruskin déclare la guerre à « la civilisation actuelle fondée sur l'industrie et sur l'argent. Il nous crie que la vraie vie est de jouir du ciel, de respirer l'air pur, de boire l'eau limpide du ruisseau, de travailler de ses mains. Et il veut ren-

1. *La Crise morale*, par Maurice Pujo. Paris, 1898, p. 252-261.
2. *La Philosophie en France au XIXe siècle*, par F. Ravaisson. 3e édit. Paris, 1889, p. 246-253 ; — *Critique des systèmes de morale contemporains*, par A. Fouillée, pp. 319-321.

verser la cheminée d'usine dont la fumée nous cache le ciel, et la fabrique qui souille notre eau[1]. »

Qu'il y ait dans l'art et dans la nature un instrument puissant d'éducation morale, personne ne le niera. Mais cet instrument peut-il se suffire à lui-même? Il existe un art qui élève et un art qui déprime; l'art a besoin d'une règle qu'il trouvera précisément dans la morale. Pour être interprétés, il faut à l'art et à la nature une âme déjà préparée, et c'est la morale qui la préparera. La nature agit comme un milieu favorable à l'idée morale, mais ne la suggère pas directement. Le plus beau pays peut être habité indifféremment par des populations abruties et des populations à haute culture morale. « Purifiez la vie par la puissance souveraine de l'art », disent les esthètes. L'art peut affiner l'esprit et le sentiment, parachever dans l'âme l'élévation et la délicatesse naturelles ou acquises. Il ne lui apprendra pas la justice et le devoir: l'Italie de la Renaissance brillait de tous les raffinements de l'art et était en proie aux passions brutales.

Faisons appel à la nature et à l'art pour moraliser le peuple, mais seulement comme à une force accessoire. Ceux-là qui, à l'exemple de M. Ravaisson, comptent le plus sur la force du beau, le ramènent, nous l'avons vu, au bien : thèse inexacte qui confond dans l'être des éléments qui doivent rester distincts, mais thèse qui, à sa manière, proclame l'insuffisance moralisatrice du beau laissé à lui seul.

L'âme humaine sera-t-elle réduite à choisir entre les morales naturalistes et les morales idéales, qui, les unes et les autres, corrompent ou déforment plus ou moins grièvement l'objet même de la morale, qui le réduisent à des notions inférieures dépourvues de moralité, ou en minent toute la valeur en le vidant de ce qui lui donne force et résistance.

« Fils d'une génération *sans Dieu*, écrivait naguère M. H. Fierens-Gevaert[2], j'ai été élevé en libre penseur. Traversant un après-midi l'église de Saint-Germain l'Auxerrois,

1. *Morale sociale. Classification des idées morales du temps présent,* par A. Darlu, p. 34.

2. *La Tristesse contemporaine.* Paris, 1899, p. 149-150.

j'entendis un bruit de voix dans un des bas côtés. Un prêtre, avec des mots très simples, donnait une leçon aux catéchumènes réunis dans la chapelle. Sa parole grave vibrait doucement dans les arceaux. Les enfants l'écoutaient avec une pieuse attention... Un grand mystère de bonté et d'éternité planait sur les choses. Soudain, les voix enfantines entonnèrent un cantique qui monta dans la haute voûte comme une musique céleste. Je me sentis pris d'un grand trouble, mon cœur se fondit dans une sensation de bonheur puéril et des larmes coulèrent sur mes joues. Je compris ce jour-là combien la morale de l'Église est supérieure... et pourquoi elle seule peut semer de la poésie et de la beauté dans notre vie. »

Morale, en effet, supérieure aux morales naturalistes ou idéales, morale qui non seulement sème notre vie de poésie et de beauté, mais encore lui donne consistance et stabilité, morale qui éveille en nos âmes plus qu'un bonheur puéril, qui les pénètre du sentiment de la paix dans la vérité trouvée. Cette efficacité, la morale chrétienne la tient, pour les croyants, surtout de ce qu'elle possède de révélé. Mais il y a dans cette morale une part considérable établie sur la raison, par où elle se confond avec ce qu'on peut appeler la morale spiritualiste traditionnelle.

C'est cette morale qu'il nous reste à exposer.

Lucien ROURE, S. J.

NOTRE-DAME DE LOURDES

RÉCITS[1]

CHAPITRE VIII

Où l'on raconte comment Bernadette ne vit pas l'apparition le 22 février, et la revit les deux jours suivants (22-25 février).

I

Dans la soirée du 21 février, bien des personnes se présentèrent aux Petits-Fossés, pour voir Bernadette : François et Louise se firent une arme contre elles de la défense du commissaire.

Le lendemain matin, ceux qui se rendirent à la grotte y attendirent vainement la voyante; mais tout à coup, dans l'après-midi, le bruit courut que Bernadette se rendait à la rive de Massabieille.

« Je revins à l'école, après midi : arrivée au portail de l'hospice, il me fut impossible d'aller plus loin, et je me rendis à la grotte, par le sentier du Fort. » Ainsi parle Bernadette.

En descendant, elle pria quelqu'un d'aller demander pour elle un cierge à sa marraine; de sorte que, de deux côtés, le bruit de la démarche étrange de Bernadette se répandit, et que les curieux allèrent à la grotte, les uns par le chemin du Fort, et les autres par la rue Baous, aujourd'hui rue de la Grotte.

Un des premiers jours de la quinzaine des visites demandées par l'Apparition, probablement le 21 février, le chef d'escadron de la gendarmerie de Tarbes était venu à Lourdes; il était descendu à la grotte, sans se trahir, et il avait pu observer tout ce qui s'y passait : il laissa aux gendarmes de Lourdes l'instruction suivante, remise au maréchal des logis : « Vous enverrez un gendarme, tous les matins, à la fameuse grotte : il vous rendra compte, et vous me rendrez compte

1. V. *Études*, 20 juin, 5 juillet.

de ce qui s'y fera et dira, du nombre de personnes qui s'y réuniront, et de quoi est composée la foule. »

Le lundi 22 février, un ou deux gendarmes durent donc observer les allées et les venues de Bernadette : ils la virent, le matin, se rendre à l'école; ils l'en virent sortir, après midi, reprendre le chemin de l'hospice; ils la virent tout à coup rétrograder et s'acheminer vers la grotte; leur consigne était de l'accompagner, du plus près possible, afin de rendre compte : ils obéirent à la consigne. Tout cela d'ailleurs leur était d'autant plus facile, en 1858, que la gendarmerie était alors rapprochée de l'hospice, et sur le chemin qui y conduit.

Écoutons maintenant Mlle Estrade :

« Dès que nous fûmes sorties de la ville, mes compagnes et moi, nous aperçûmes un assez grand nombre de personnes réunies à la jonction du chemin du bois et du sentier qui tournait le château fort. Tous avaient les regards dirigés sur ce sentier. Peu après, la plupart se mirent à crier : « C'est « elle ! c'est elle ! »

« Bernadette, en effet, s'avançait. Près d'elle étaient deux gendarmes, et, à la suite, une troupe d'enfants. Alors, pour la première fois, je vis la charmante figure de la fille privilégiée de Marie. Elle marchait calme, sereine, modeste, entre ces deux gendarmes, comme elle eût fait entre son père et sa mère.

« Quand Bernadette et son cortège arrivèrent près de nous, j'entendis un gendarme qui disait : « Et ce serait au dix-neu« vième siècle qu'on viendrait nous faire croire à de sem« blables superstitions ? » Sans nous laisser tout à fait intimider, nous nous mîmes à les suivre — disons vrai — d'un peu loin, et nous n'arrivâmes à la grotte qu'après beaucoup d'autres... »

A la grotte, Bernadette s'agenouilla et pria, comme de coutume : l'Apparition ne vint pas. M. le maréchal des logis, aujourd'hui capitaine d'Angla, nous fait connaître une des impressions de Bernadette, en ce moment : « Bernadette dit en patois : « M. le maréchal des logis est là, je ne puis rien « voir. » A quoi je répondis que si j'avais l'air d'un diable, c'était tout au plus d'un bon diable : « Si tu n'étais pas une

« petite sotte, dis-je encore, tu saurais que la Vierge n'a pas « peur des gendarmes, puisqu'elle est sans tache. Pourquoi « as-tu peur, toi? est-ce que par hasard tu te sentirais un peu « coupable de mensonge? Je regarde autant que toi, et je ne « vois rien du tout; tu vois comme moi » ; et je tenais d'autres propos de ce genre, du ton le plus doux possible, et lui tapant amicalement sur l'épaule, pour ne pas l'effrayer. Après ces mots, la petite ne demeura pas longtemps, elle se leva et partit, sans avoir rien vu. »

Bernadette se retira au moulin de Savy :

« Nous allâmes l'y rejoindre, dit Mlle Estrade. Elle était assise, et une femme près d'elle. J'ignorais encore que ce fût sa mère, mais je ne tardai pas à l'apprendre. Cette pauvre femme suait à grosses gouttes; elle était pâle, et, de temps en temps, elle jetait sur Bernadette un regard plein d'angoisse. Je lui demandai si elle connaissait cette enfant. « Eh! « mademoiselle, je suis sa malheureuse mère... — Malheu- « reuse! lui dis-je, et pourquoi? — Vous voyez bien ce qui « se passe : on menace de nous mettre en prison; les uns « rient de nous; les autres nous plaignent; ils disent que la « petite est malade. — Et vous, demandai-je, qu'en pensez- « vous? — Elle répondit : La petite n'est pas menteuse : je « la crois incapable de nous tromper. Elle n'est pas malade, « non plus. Quand je lui demande si elle souffre, elle me ré- « pond que non. Je lui avais défendu de venir à la grotte, elle « y est venue quand même; pourtant elle n'est pas désobéis- « sante; mais elle me dit qu'elle se sent forcée d'y venir par « quelque chose qu'elle ne peut pas expliquer... » La pauvre mère faisait pitié. »

La tante Basile, de son côté, nous révèle l'anxiété la plus vive du cœur de Bernadette, en ce jour : « Nous insistions pour lui faire entendre qu'elle ne devait pas retourner à la grotte. Alors, triste, elle nous répondait : « Ça me fait bien « peine; il faut que je vous désobéisse à vous ou à cette « Dame? » Nous lui disions : « Mais si l'on te mét en prison, « tu seras bien obligée de lui désobéir? » Elle répondait : « Oh! c'est bien différent; si je ne puis pas y aller, alors je « n'irai pas. »

Une décision de prêtre trancha la difficulté. M. l'abbé

Pomian ne croyait pas au merveilleux des faits de la grotte; mais il ne voyait pas encore de péril dans les démarches de sa pénitente, et sachant que la défense venait, non du procureur impérial, mais du seul commissaire, il dit à Bernadette : « Va à la grotte, tu n'as rien à craindre. »

II

Le lendemain, mardi 23 février, M. Estrade, cédant aux instances de sa sœur et du curé de Lourdes, descendit vers Massabieille, à l'heure des apparitions :

« Six heures du matin approchaient, dit-il, quand je fis, le 23 février, ma première entrée à la grotte. Bernadette n'était pas arrivée, mais déjà cent cinquante à deux cents personnes étaient réunies sous le rocher. Beaucoup de femmes du peuple priaient, à genoux. J'eus de la peine à contenir le sourire qu'amenait à mes lèvres la vue de la foi facile et précoce de ces bonnes chrétiennes.

« A l'un des angles de la grotte se tenait un groupe de messieurs de Lourdes, qui causaient, mais d'une façon très animée: c'étaient, entre autres, M. Dozous, médecin; M. Dufo, avocat; M. de Lafitte, intendant militaire; le capitaine qui commandait en ce temps la citadelle. J'allai me joindre à ces messieurs. Naturellement, la question de Bernadette était sur le tapis; les uns y voyaient un phénomène morbide; les autres, un effet de mirage; celui-ci parlait d'influences occultes; celui-là de fanatisme dévot; personne ne songea à la possibilité d'une intervention céleste. Nous nous demandâmes encore si, dans le creux du rocher, ne se trouvait pas quelque forme bizarre ou quelque jeu de lumière, propres à tromper l'œil prévenu de la jeune fille. Nous explorâmes donc la grotte en tous sens, et nous fûmes amenés à conclure qu'aucune illusion de ce genre ne paraissait possible.

« Nous achevions nos investigations, quand une clameur confuse nous avertit que la jeune voyante descendait. Nous traversâmes la foule et allâmes nous ranger à côté de Bernadette.

« Sans faire attention à nous ni aux autres, elle se mit à genoux, tira le chapelet de sa poche et parut se recueillir,

comme si elle venait d'entrer à l'église paroissiale pour y faire ses prières. Un moment après, elle élevait son regard, avec l'expression de l'attente, vers l'ouverture du rocher, d'où pendait le buisson. Il y eut un moment de silence...

« Mais, ô merveille! subitement transformée, Bernadette ne fut plus Bernadette : c'était un ange en prière, reflétant dans ses traits tous les ravissements du ciel. Un sourire séraphique apparut sur ses lèvres; sa tête s'inclina, avec un charme ineffable : tout le monde comprit que l'Apparition était venue. Un grand nombre de ceux qui demeuraient encore debout, s'agenouillèrent; nous, si fiers, jusqu'à ce moment, nous nous courbâmes comme des enfants, et nous tînmes immobiles, les regards captivés par ce beau spectacle.

« Les yeux de Bernadette, ouverts sur le rocher, semblaient craindre de perdre de vue l'objet de leur admiration. Un colloque muet, mais saisissant, palpable, était établi entre la Dame invisible et la jeune privilégiée; la figure de Bernadette traduisait toutes les phases d'une conversation variée : c'était l'expression anxieuse de la demande; c'était le signe approbatif de la réponse; c'était l'attention prêtée à des missives solennelles; c'étaient les joies ou les étonnements de secrets révélés; c'était la prière, c'était le remerciement. Par moments, des ondées de joie incomparables semblaient se répandre sur le visage de l'enfant : on aurait dit que son âme se montrait au dehors, pour dire ses jubilations.

« Le chapelet tantôt glissait, tantôt s'arrêtait entre les doigts de Bernadette. Tandis que sa prière était interrompue, l'enfant paraissait écouter des paroles mystérieuses; ces interruptions prenaient fin par des salutations et des sourires d'une grâce surhumaine.

« Bernadette faisait aussi quelquefois le signe de la croix. Je disais, en m'éloignant de la grotte : Si l'on fait au ciel des signes de croix, ils ne peuvent y être faits que de cette manière; à les voir, on sentait les larmes monter aux yeux.

« L'extase dura près d'une heure. Sans secousse, le ravissement baissa, et nous n'eûmes plus sous les yeux que la bergère de Bartrès. Elle se leva, souriante, et s'éloigna, ignorant l'admiration, l'enthousiasme qu'elle venait d'exciter autour d'elle.

« Le gros de la foule avait déjà évacué Massabieille, que nous étions encore immobiles, chapeau bas, atterrés, confondus. Nous nous dirigeâmes vers le ravin, et nous en fîmes la montée, sans rien dire : un grand travail s'achevait en nous; les préjugés tombaient. Enfin, donnant libre cours à notre émotion jusque là contenue, nous nous écriâmes tour à tour : « C'est prodigieux !... c'est sublime !... c'est divin ! »

III

Le mercredi 24 février fut aussi jour d'apparition. Voici en quels termes M. Bourriots, lieutenant de gendarmerie d'Argelès, rendait compte des faits de ce jour à M. le chef d'escadron de Tarbes. L'accent de M. Bourriots diffère de l'accent de M. Estrade; mais le *rapport* du premier n'a pas au fond moins de valeur que le récit et les descriptions du second. M. Bourriots écrit, le samedi 27 mars :

« Il y a trois jours, le maréchal des logis d'Angla, commandant la brigade de Lourdes, suivit la foule et fut à la grotte. La petite n'était pas encore arrivée. Il dit à cette masse de femmes et d'enfants (quatre à cinq cents personnes) : « Il n'y « a de réel, dans l'apparition de la Vierge en ce lieu, que « l'état maladif de cette petite fille. Si elle vient prier ici tous « les matins, ce n'est que par suite de l'illusion causée par « l'affection cérébrale dont elle est atteinte. »

« En ce moment, la petite fille arriva, alluma un cierge, puis se mit à genoux devant la grotte et pria. Ses yeux se fixèrent sur la grotte, où elle croit avoir vu la Vierge, et restèrent fixés et immobiles pendant fort longtemps. Puis, gagnée par l'émotion, elle versa quelques pleurs.

« Le maréchal des logis s'approcha en cet instant et lui demanda ce qu'elle avait vu : elle ne voulut jamais répondre. Du reste, lorsqu'on veut l'interroger pendant qu'elle est dans cet état, elle garde un mutisme absolu. »

L'institutrice de Lourdes, Fanny Nicolau, et Dominiquette Cazenave, qui virent aujourd'hui, pour la première fois, les scènes de la grotte, les exposent avec des circonstances dont le maréchal des logis ne tint pas compte. Voici le récit de Dominiquette Cazenave :

« Il n'était pas encore tout à fait jour quand nous partîmes : arrivées au sentier, je dus m'asseoir pour descendre; c'était à pic, et il y avait passage pour une brebis. Je crois que les autres firent comme moi. Il y avait déjà du monde. Je me plaçai sous l'églantier, pour bien voir Bernadette; j'y étais à peine qu'une femme dit : Sortez de là, parce que lorsqu'on « touche au rosier, la Dame habillée de blanc s'en va, et Ber- « nadette pleure. » Les branches de l'églantier arrivaient bien bas. Je ne me retirai pas cependant, et je répondis : « La « Dame habillée de blanc connaît mes intentions : elle ne se « fâchera pas. »

« Bernadette arriva, et en arrivant elle regarda les gens qui étaient là; ce fut instantané, mais j'en éprouvai une impression fâcheuse. Il y avait haie de témoins de chaque côté.

« Bernadette tenait le chapelet dans les doigts croisés, une moitié coulant en avant, sur les doigts, et l'autre moitié en dedans des paumes de la main; le pouce faisait avancer les grains. Elle éleva les yeux vers la niche, et se mit à prier. A peine une dizaine s'achevait, que je vis un mouvement doux de tout son corps en avant, comme à l'aspect d'un objet qui la ravissait. La figure changea : dans ma surprise, je crus que mes yeux faisaient seuls le changement, mais je vis qu'ils n'y n'étaient pour rien. On eût dit, à certains moments, qu'un nuage passait sur son visage; puis, tout à coup, venaient un beau sourire et de beaux saluts, qu'elle faisait sans détacher le regard d'en haut. Les yeux avaient leur ouverture naturelle, mais une ouverture continue, sans sourcillement, et ils étaient fixés vers la niche.

« Après être demeurée ainsi quelque temps, elle se leva et se rendit, à pas lents, vers l'intérieur de la grotte, comme si elle cherchait un objet perdu; elle cherchait vers la voûte. J'entendis en même temps, à trois ou quatre reprises, de doux gémissements. Tandis qu'elle allait ainsi, Mme Dufo, la femme de l'avocat, qui était près de moi, s'attrista et dit : « Pauvre chou ! » La figure de Bernadette s'était assombrie, comme la terre quand le soleil se cache; elle redevint tout à coup comme éclairée, et on entendit sortir de sa bouche un *Ah!* doux, à peine articulé, comme si elle eût dit : « Ah ! « quel bonheur : la voilà. »

« En considérant tout cela, je pensais : Cette petite n'invente pas; elle voit, ou elle croit voir; et comme on parlait en ville d'hallucination, je me disais : Il n'y aurait qu'à consulter un médecin distingué. »

On trouvera ailleurs l'intéressante déposition de Fanny Nicolau; elle conclut comme Dominiquette : « En considérant cela, on voyait bien que ce n'étaient point des grimaces. »

IV

Ajoutons une observatiom, pour aider au lecteur à mieux apprécier les faits du 22 février.

On ne saurait s'étonner que Bernadette n'ait point vu l'Apparition, le lundi 22 février : elle était en effet, aux yeux des hommes, en délit flagrant de désobéissance ; or, Dieu et Marie aiment trop l'obéissance pour sembler autoriser, par des faveurs ou des grâces, l'esprit de rébellion. Maître souverain des volontés, Dieu cependant entraîna lui-même Bernadette à la grotte, afin de démontrer à quiconque voudrait réfléchir, que Bernadette était sincère, et que, de plus, ses visions à la grotte n'étaient pas un jeu de son imagination. Rien, en effet, ne l'eût empêchée de simuler des visions le 22 février, si elle en avait simulé les jours précédents, et tout devait la presser de tirer de son imagination, en la surexcitant, les fantômes qu'elle aurait pu produire les autres jours. Or, Bernadette confessa ingénument qu'elle ne voyait rien, et sa naïveté n'en chercha, n'en trouva pas d'autre raison que la présence du gendarme.

Aussi, le maréchal des logis d'Angla écrira-t-il plus tard :

« Bernadette était-elle sincère ? Si je n'ai pu croire à la réalité du miracle, j'ai toujours ajouté une foi religieuse aux paroles de Bernadette. Cette pauvre fille croyait bien revoir effectivement ce qu'elle avait peut-être rêvé une fois. »

Le maréchal des logis reconnaît donc, il atteste la franchise, la loyauté parfaite de la voyante. Qu'il ne s'empresse pas de croire à un miracle, rien de plus sage : il y avait encore trop d'ombre mêlée à la lumière pour qu'il fût prudent de s'écrier : C'est *divin !* Tel fut le cri de M. Estrade, le 23 février; mais, deux jours encore, et M. Estrade se confessera

dérouté... Il s'était livré trop vite à l'admiration. Toute lumière, en effet, quelque éblouissante qu'elle paraisse, n'est pas divine pour cela : Satan peut se transfigurer en ange de lumière; les chrétiens le savent. En présence de faits merveilleux, ce n'est donc pas d'abord l'enthousiasme qui convient, mais la crainte, la défiance, et s'il fallait choisir entre des excès, l'excès de défiance, d'opposition, de négation, serait, en ces matières, de beaucoup préférable, la foi chrétienne demeurant sauve.

Ce qu'il faut imiter, c'est la réserve, c'est la sage lenteur de l'Église romaine : longtemps elle examine avant de décider ou d'agir.

CHAPITRE IX

Où l'on verra comment Notre-Dame apparut encore à Bernadette et lui révéla la source miraculeuse (25 février).

I

Les scènes du jeudi 25 février sont demeurées profondément gravées dans la mémoire de ceux qui les contemplèrent. Nous nous arrêterons au tableau qu'en a tracé Mlle Elfrida-Marie Lacrampe, parce que personne, à Lourdes, ne lui a, en aucun temps, dénié une seule des qualités qui, assemblées, rendent le témoin digne de toute confiance :

« J'étais, dit-elle, une incrédule renforcée à l'époque des apparitions; non pas que ne fusse convaincue que Dieu peut, aujourd'hui comme hier, opérer des prodiges; mais plusieurs considérations me rendaient la foi difficile... Je ne pouvais même pas me décider à visiter la grotte. Un jour enfin, cédant aux pressantes sollicitations de mes amies, je leur promis d'y aller le lendemain. M. Estrade, qui se trouvait là, me dit : « Mademoiselle, allez-y, et je vous assure que, lorsque « vous aurez vu Bernadette en extase, vous partagerez nos « convictions. »

« Mes amis m'avaient désigné l'endroit où je devais me placer pour que Bernadette fût en face de moi. Le lendemain donc, 25 février, de très bon matin, je descendis, en compagnie d'une voisine, vers la rive de Massabieille. Il n'était pas encore jour : une lanterne nous éclairait. D'autres nous avaient précédées; je pus cependant m'emparer de la place

qu'on m'avait marquée, à droite, contre le rocher, presque au-dessous de la niche où venait l'Apparition.

« Bernadette n'était pas encore là ; elle ne se fit cependant pas attendre longtemps. En ce moment, où tous les curieux à peu près étaient rendus, il y avait, je pense, au-devant de la grotte, au-dessous et sur les rocs, près du Gave, environ quatre cents personnes. La voyante arriva donc derrière moi et s'avança vers l'endroit où elle s'agenouillait, endroit laissé toujours vide et qu'on appelait *la place de Bernadette*; elle était escortée de plusieurs personnes.

« La manière dont elle se présenta me déplut un peu : en traversant la foule qui l'avait précédée à la grotte, elle dit à deux reprises et d'un ton que je voulus trouver impatient : « Laissez-moi passer! Laissez-moi passer! » Depuis, connaissant mieux Bernadette, j'ai compris que je m'étais bien trompée : son impatience était toute naïve.

« Arrivée à sa place, elle me déplut encore. Après avoir élevé les yeux vers la niche, elle porta la main à son capuchon, comme pour l'arranger ; elle releva ensuite un peu sa robe pour ne la point salir, et enfin s'agenouilla. Ce fut très court, sans doute, mais j'en fus choquée. Depuis, j'ai compris que la pauvre enfant avait voulu simplement, d'une part, écarter le capuchon de son visage pour bien voir, et faire, d'autre part, acte très raisonnable de propreté; si je n'avais été extrêmement prévenue, je me serais convaincue peu après que le soin de sa robe ne la préoccupait pas.

« A peine agenouillée, elle prit son chapelet et se signa avec le christ : ici encore, je trouvai matière à déplaisir dans ce fait qu'elle tint le christ la tête en bas; c'est chose terrible que les préventions.

« Après avoir fait le signe de la croix, Bernadette se mit à prier, ayant les yeux fixés vers la niche. « Remarquez bien, « m'avait-on dit et redit, la transfiguration du visage, et aussi « ces larmes qui descendent doucement le long des joues et « s'y perdent. » Je regardais bien et ne voyais rien de cela : le visage de Bernadette demeurait ce que je l'avais vu d'abord, et il n'y avait point de larmes.

« Du reste, l'enfant n'avait pas récité une dizaine de chapelet, que tout à coup elle partit à genoux et se mit à gravir

ainsi la pente qui menait dans l'intérieur de la grotte. Elle passa devant moi, à quelque distance. Arrivée à l'entrée de la voûte, elle écarta doucement, sans s'arrêter, les branches pendantes qui descendaient du rocher, et monta jusqu'à l'ouverture intérieure de la voûte qui communique avec la niche. De là, elle alla plus loin, vers le fond de la grotte.

« La foule se pressait derrière elle, et je remarquai dans toute sa personne des signes de vive contrariété, quand elle comprit qu'après elle on ébranlait sans ménagement les tiges d'églantier et d'autres arbustes, qu'elle-même avait écartées avec précaution : le signe principal fut un vif mouvement de tête en arrière.

« Arrivée au fond, Bernadette, toujours à genoux, se retourne et descend à genoux la même pente. Je vis là un tour de force, et j'aurais dû admirer davantage l'aisance, la dignité des mouvements de cette enfant, dans une attitude pareille et sur un sol très incliné, inégal, semé de pierres qui çà et là faisaient des saillies très prononcées. En ce moment, je ne vis dans les mouvements de Bernadette, en dehors du tour de force, qu'une agitation ridicule, parce qu'elle me semblait sans objet.

« Parvenue à l'endroit d'où elle était partie, Bernadette dirige son regard vers la niche, et se tient là un instant, comme si elle interrogeait ou attendait un ordre ; puis, alerte, elle se lève, et, d'un pas décidé, elle se dirige vers le côté de la grotte où jaillit la source... »

II

Nous interromprons ici la relation du témoin. La foule, qui suivait Bernadette en l'enveloppant, la déroba un moment aux regards de Mlle Lacrampe ; de sorte qu'elle ne put observer un incident fort notable.

Bernadette se dirigea d'abord vers le canal. Écoutons-la elle-même :

« La Dame me dit : « Allez boire à la fontaine et vous y « laver. » Ne voyant pas de fontaine, j'allais boire au Gave. Elle me dit que ce n'était pas là : elle me fit signe avec le doigt, en me montrant la fontaine ; j'y allai ; je ne vis qu'un

peu d'eau sale ; j'y portai la main, je ne pus pas en prendre ; je grattai, et l'eau vint, mais trouble. Pendant trois fois, je l'ai jetée ; à la quatrième fois je pus en boire. »

Mlle Lacrampe ne discerna pas le mouvement vers le canal, et Bernadette ne reparut pour elle que lorsque l'enfant eut pris sa direction vers le fond de la grotte.

« La grotte, en ce temps, poursuit Mlle Lacrampe, n'avait pas autant de profondeur qu'elle en a aujourd'hui ; les cailloux et le sable, amoncelés à une hauteur considérable, faisaient même qu'on arrivait vite à l'endroit, où il fallait se courber pour avancer un peu plus encore. Lorsque Bernadette eut atteint ce point, elle s'arrêta et regarda de nouveau du côté de l'Apparition, qu'elle voyait alors, non dans la niche extérieure, mais dans la cavité ou couloir intérieur qui communique avec la niche. Aussitôt après, elle se courba jusqu'à terre, et quand elle releva la tête et tourna, une fois de plus, le visage vers l'Apparition, j'aperçus une figure toute barbouillée d'eau boueuse.

« Elle se baissa encore au même endroit et me parut manger d'une petite herbe qu'elle venait d'y couper. Cela fait, elle revint se mettre à genoux à sa place. Tandis qu'elle descendait, je ne vis plus de boue sur son visage ; quelqu'un, je pense, l'avait essuyée. Elle ne demeura plus là que quelques instants, se leva, et, sans s'occuper le moins du monde de la foule qui l'entourait, elle joignit le sentier et remonta vers Lourdes.

« Tout cet ensemble de choses m'impressionna sans doute, mais rien ne m'y paraissait de nature à faire admettre l'intervention d'un personnage céleste. Je dois cependant déclarer que, même alors, je ne pus suspecter les intentions de Bernadette ; évidemment, elle ne voulait pas tromper ; elle n'y songeait pas. Il n'était pas moins impossible de la juger folle : ce visage était trop calme, ces mouvements trop harmonieux pour que l'on pût s'arrêter à une telle pensée.

« M. et Mlle Estrade avaient assisté au spectacle de la matinée : « Vous auriez mieux fait, leur dis-je, de me laisser « chez moi : je croyais peu avant ; je crois moins à présent ; « voilà ce que vous avez gagné. » Tout le monde me parut déconcerté : rien ne s'était, disait-on, passé comme de cou-

tume. M. Estrade lui-même, que j'interpellai à mon tour, répondait : « Je commence à être dérouté, et ne sais vraiment « que penser de tout ceci. »

M. Estrade était en effet dérouté : « La grotte, dit-il, désemplit, ce jour-là, de bonne heure, et, pour mon compte, je regagnai la ville, le cœur rempli d'une immense tristesse : Bernadette serait folle ! me disais-je... Dans la soirée, je la fis appeler chez moi ; je voulais m'assurer de son état mental. Je la fis causer, babiller : ses réponses, toujours lumineuses, décisives, me prouvèrent qu'il n'y avait pas la moindre perturbation dans son intelligence : c'était d'ailleurs la même physionomie tranquille, sereine, confiante. « Mais, lui disais« je, pourquoi la Dame t'obligeait-elle de boire de l'eau trou« ble, tandis qu'il y en avait de si belle dans le Gave ? — Je « n'en sais rien », répondit Bernadette ; et elle n'expliquait pas davantage pourquoi la Dame lui avait dit aussi d'aller manger de l'herbe.

« Mlle Lacrampe, personne d'une vraie piété et d'une haute raison, était venue, ce jour-là, pour la première fois, à la grotte ; elle se retira si défavorablement impressionnée, qu'il a fallu des années et des miracles pour la convaincre. Mme Jacomet, femme du commissaire, assista, elle aussi, aux étranges scènes du 25 février : elle ne dut pas communiquer à M. Jacomet de favorables impressions. »

III

Chez le commissaire, en effet, comme chez tant d'autres, on se scandalisait : l'élection seule des Soubirous y était sujet de scandale : « Un soir, raconte Mlle Estrade, on riait de bon cœur, chez M. Jacomet, à propos de la parole de Notre-Dame à Bernadette : « Voulez-vous me faire la grâce de venir ici « pendant quinze jours ? » Vraiment oui, disait-on, la sainte Vierge viendra du ciel pour prier Mlle Soubirous de lui faire la grâce de la visiter à Massabieille !

« On se faisait arme de tout, et nous ne savions trop que répondre. Ainsi, une de nos amies, à la fin de la séance du 25 février, observa que Bernadette glissait la main sous le mouchoir qui couvrait sa tête, et se grattait bel et bien. Il est

très possible qu'une famille importune se fût établie là ; ce qui est vrai, c'est qu'en effet Bernadette grattait de tout son cœur. Mon amie me fit remarquer cela : « Et vous voudriez, « ajouta-t-elle, vous voudriez me faire croire que cette fille « voit la sainte Vierge ? »

Aujourd'hui, celle même qui s'en scandalisait voit dans ce fait, et avec raison, une preuve de plus de l'intervention céleste à l'heure des extases. Quand l'Apparition était là, la famille importune ne s'éloignait pas plus de Bernadette, qu'une famille semblable ne s'éloigna, durant son héroïque vie, du serviteur de Dieu, Joseph Labre. Aucun mouvement de Joseph Labre n'en trahit jamais, chez lui, ni les importunités ni la présence. L'extase dégageait, pour quelques moments, Bernadette d'une sollicitude dont Joseph Labre se tenait, Dieu aidant, dégagé lui-même, par l'héroïcité de sa vertu. L'extase finie, Bernadette se sentait ressaisie par toutes les infirmités de la chair, et son âme, loin d'être forte contre elles, ne soupçonnait même pas que lutter, comme Joseph Labre, fût un acte de vertu. Bernadette donc se grattait, et, par là même, démontrait aux spectateurs que, durant l'heure précédente, où nul ne surprit en elle de telles défaillances, une vertu divine l'avait soutenue, l'avait maintenue élevée au-dessus des misères et des infirmités du corps.

On avait promis à Mlle Lacrampe le spectacle d'une transfiguration de Bernadette : la transfiguration n'eut pas lieu. Ainsi, le 18 février, Mlle Antoinette Peyret avait pu dire : « Nous avons vu Bernadette recueillie, mais non pas transfigurée » ; la voyante eut en effet, ces jours-là, des ministères à remplir, qui ne se concilient pas avec la perfection de l'état extatique : elle dut exercer à la fois, si l'on peut ainsi parler, l'office de Madeleine et l'office de Marthe : de là vint peut-être que son visage, calme, serein, harmonieux, n'offrit pas sans doute aux regards l'image de la sollicitude et du trouble de Marthe, mais ne leur donna pas non plus le spectacle des ravissements de Madeleine.

Voici le texte authentique et original des paroles de l'Apparition, en ce jour du 25 février :

« *Anat béoûé én a houn é b'y aloûa:* Allez boire à la fontaine, et vous y laver. »

« *Anat minguia aquéro hierbo, qué troubérat aquiou :* Allez manger cette herbe que vous trouverez là. »

« Un jour, raconte M. Estrade, comme Bernadette me disait, en patois, les paroles de l'Apparition, je l'interrompis : « La Dame te parle patois ? — Oui. — Mais comment veux-tu « qu'une si grande Dame sache parler patois ? — Et le patois « de Lourdes encore, elle parle ! » reprit vivement Bernadette. »

Dans cette région, en effet, on compte quasi autant de dialectes que de vallées, ou même de villages.

CHAPITRE X

Où l'on raconte les trois apparitions suivantes de Notre-Dame à Bernadette Soubirous (26, 27, 28 février).

I

Le vendredi 26 février fut jour d'apparition : des témoins oculaires l'affirment, et le commissaire de police en fournit la preuve dans son rapport du 2 mars ; il écrit :

« La jeune visionnaire continue ses faits et gestes, au pied de la grotte Massabieille. Depuis vendredi, elle ne s'y rend plus à cinq heures et demie du matin ; c'est un peu plus tard, à sept heures, heure plus favorable sans doute aux curieux. Vendredi 26 février, elle a commencé de baiser la terre, prétendant que c'était par ordre de la Vision : il a bien fallu que chacun en fît autant... »

Il y eut à la grotte, ce jour-là, plus de huit cents personnes.

Le commissaire n'assista pas à l'apparition : Mlle Pène et Mlle Peyrard, témoins oculaires, nous rendront présentes les scènes du 26 février :

« Après la récitation d'une ou deux dizaines, à l'endroit où elle s'était agenouillée, Bernadette aperçut la Vision : ce que nous reconnûmes au changement de son visage. Dès ces premiers moments, Bernadette salua la Dame invisible, à trois reprises ; elle s'inclina d'abord légèrement, puis s'inclina davantage, et enfin se courba presque jusqu'à terre. On s'aperçut aussi, au petit mouvement de ses lèvres, qu'elle parlait à l'Apparition.

« Durant ce colloque, Bernadette fit un signe affirmatif, et

puis un signe négatif. Le soir ou le lendemain, Bernadette, interrogée au sujet de ce double mouvement, l'expliqua ainsi : « La Dame m'a dit de prier et de faire pénitence pour « les pécheurs, et j'ai répondu oui ; alors elle m'a demandé « si monter à genoux, en baisant la terre, ne me causerait pas « trop de répugnance ou de fatigue : j'ai répondu non ; et « elle m'a dit de baiser la terre ainsi, pour les pécheurs. »

« Nous vîmes en effet Bernadette monter vers la grotte, à genoux et en baisant la terre, à plusieurs reprises. Arrivée au point le plus haut, elle s'arrêta et, se tournant vers la foule, elle porta l'index de la main droite à ses lèvres ; et puis, étendant le bras, d'un geste très énergique, elle fit signe à tous de se courber. On comprenait bien qu'elle voulait dire de baiser la terre, mais la plupart demeuraient immobiles. Alors elle renouvela son geste, avec une grande force, et d'un air presque irrité. C'était bien beau à voir : on eût dit une inspiration divine ; aussi, à l'instant, tous les fronts se courbèrent, et nos lèvres baisèrent ce saint lieu, pour obéir à l'ordre de la Vision, que Bernadette nous transmettait. Nous ne soupçonnions pas alors que c'était là un acte de réparation et de pénitence, fait au nom de tous les pécheurs.

« Bernadette, toujours à genoux, se glissa ensuite sous le rocher ; elle se lava à la source, mangea quelques brins du cresson qui y poussait le long du roc ; puis elle redescendit, en baisant également la terre, vers l'endroit d'où elle était partie. En y arrivant, elle baisa la pierre sur laquelle elle se tenait d'ordinaire agenouillée.

« La tante Lucile, qui l'avait accompagnée, fut tellement émue à la vue de ces actes nouveaux de Bernadette, qu'elle poussa un grand cri et s'évanouit. Bernadette, tirée de l'extase par ce cri, se tourna vers sa tante, et quand elle regarda de nouveau vers la niche, elle n'y vit plus l'Apparition. »

Lucile Casterot est morte depuis le 16 mars 1871, mais la marraine confirme en ces termes ce que disaient à son sujet nos témoins : « Le jour que Bernadette commença de baiser la terre, ma sœur Lucile l'accompagnait : elle fut si peinée de la voir ainsi baiser la terre, qu'elle fit un cri. Bernadette se leva et lui dit : « Ma tante ne vous affligez pas ! »

Presque tous les assistants furent vivement impressionnés,

et plusieurs d'une manière fâcheuse, comme la personne dont parle Ursule Nicolau, qui saisit Bernadette par le bras, et fit effort pour la retenir, en lui disant : « Lève-toi donc; es-tu folle ? »

La marraine, qui vit plus d'une fois Bernadette faire à la grotte l'exercice de pénitence du 26 février, en signale quelques notables circonstances :

« Quand Bernadette, dit-elle, voulait ainsi marcher, elle nous remettait le cierge, sans détourner la tête ; puis elle joignait les mains, gardant le chapelet dans les doigts, et elle s'avançait, sur les genoux, vers la niche. Pour s'appuyer en baisant la terre, elle séparait les mains, et, relevée assez vite, elle les rejoignait, pour les séparer bientôt et les rejoindre encore. Elle faisait de même à la descente. L'exercice fini, sans que jamais son regard se portât sur les assistants, elle s'arrêtait, agenouillée à sa place ordinaire, et regardait de nouveau la niche. Nous lui rendions alors le cierge. La vision finie, elle se relevait, et nous la prenions. »

En ce même jour, Bernadette aurait entendu l'Apparition dire, à trois reprises : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! »

II

Le directeur de l'école supérieure de Lourdes, M. Clarens, écrivit, le 4 mars, une relation fort circonstanciée de l'apparition du 27 février, à laquelle il assista :

« J'arrivai un peu tard : l'espace entre la grotte et la rive était rempli de curieux; le roc qui trempe dans le Gave en était couvert. Emprisonné et serré dans cette foule, j'attendis impatiemment l'arrivée de la voyante. Enfin, elle se montra à six heures et demie : il fallut lui ouvrir un passage jusqu'à la grotte, ce qui occasionna grand tumulte pendant quelque temps ; mais aussitôt que la petite fille se fut mise à genoux, il y eut un grand silence et une sorte de recueillement qui faisait plaisir à l'âme.

« Bernadette, que je voyais alors pour la première fois, fixa toute mon attention : je la vis arrêter ses regards sur l'ouverture d'où s'échappent de longues ronces. Elle pria quelques instants, un cierge à la main, le corps absolument immobile.

Peu après, son visage pâlit d'une façon étrange ; elle sourit, tout en faisant des inclinations pour saluer ; puis je la vis s'attrister, comme si elle allait pleurer, puis sourire et saluer de nouveau.

« Cette tristesse particulière, dont se couvrit un instant son visage, son sourire indéfinissable, sa pâleur, la position de ses yeux, dont le globe me paraissait révolutionné dans l'orbite, de façon à porter la prunelle vers le ciel : tout cela rendait la jeune fille méconnaissable ; vous auriez dit qu'elle n'était pas de ce monde.

« Elle se leva ensuite, s'agenouilla de nouveau, et se mit à gravir, sur ses genoux, le passage qu'on lui ménageait pour monter à la grotte, en baisant souvent la terre. Elle pénétra dans l'enceinte du rocher, y demeura quelque temps et descendit, pour remonter encore, comme la première fois.

« J'avais déjà été vivement impressionné par sa première pose ; le second exercice, ses allées et venues sur les genoux, exécutées avec ardeur, me causèrent une peine infinie. Je ne pus alors me défendre de penser que, dans cet état, elle n'appréciait rien de ce qui l'entourait, et d'attribuer sa vision à la grande concentration de ses facultés intellectuelles.

« Je me rendis chez elle dès le lendemain : l'espèce d'indifférence avec laquelle Bernadette me parlait ; le charme naturel que je trouvais néanmoins dans sa narration ; l'assurance de ses réponses, la naïveté de ses réflexions ébranlèrent ma conviction première : allez l'entendre, vous qui faites les esprits forts, et vous ne vous retirerez pas sans être tout bouleversés. « Pourquoi, lui demandai-je, avez-vous baisé la « terre, hier matin, à la grotte ? — La Dame me l'a commandé, « pour faire pénitence, pour moi d'abord, pour les autres « ensuite. » A toutes mes questions, j'eus des réponses tout aussi satisfaisantes.

« Je lui demandai : « Vous a-t-il été fait quelque communi- « cation ? Vous a-t-il été donné quelque mission ? — Non, pas « encore. »

Ce fut en effet plus tard que Notre-Dame demanda la construction d'une chapelle à Massabieille.

III

« Le dimanche 28 février, écrit le commissaire, même mise en scène, mêmes exercices. Les exercices se multiplient, il est vrai, un peu depuis vendredi. Ce n'est plus la visionnaire seule qui se met à genoux pour prier et réciter son chapelet ; tous les spectateurs s'agenouillent et prient comme elle. »

Le 26, on compta huit cents personnes à la grotte ; le lendemain, il y eut « plus de curieux encore » ; le 1er mars : « On a compté, écrira le commissaire, treize cents personnes rentrant en ville » ; d'où l'on peut conclure qu'il y eut aux abords de la grotte, le dimanche 28 février, un millier de spectateurs agenouillés.

Mlle Pène, témoin de l'apparition du 28 février, la raconte en ces termes :

« Peu de moments après s'être agenouillée, Bernadette cessa de prier et devint plus immobile. A la manière dont les yeux sont fixés sur la niche, on devine que l'Apparition est là : Bernadette semble l'écouter avec une grande attention; après quoi, comme pour obéir à un ordre qu'elle aurait reçu, elle se lève, ôte son capulet et le confie, ainsi que le cierge, aux personnes les plus rapprochées ; puis, se remettant immédiatement à genoux, elle marche, dans cette attitude, vers le fond du rocher, du côté de la niche, baisant la terre à chaque pas, ou du moins à des intervalles très courts.

« Arrivée au point le plus haut qu'elle pouvait atteindre, elle redescendit, toujours à genoux et baisant la terre ; puis, dès qu'elle fut parvenue à sa place ordinaire, elle remonta et redescendit encore, faisant tout ce qu'elle avait fait une première fois. Je crois me souvenir qu'une troisième fois elle renouvela ce même exercice de pénitence.

« Elle était passée devant moi et allait y passer encore ; je dis à un vieux garde champêtre qui se trouvait là : « Il y a « aujourd'hui du nouveau. » Le bon garde était déjà très ému; ma parole fut pour lui comme le signal d'éclater : « Oh ! « oui, s'écria-t-il, c'est de plus en plus fort » ; et, d'une voix

très haute, tourné vers la foule, il dit : « Baisez la terre, « tous ! »

« La foule lui obéit ; ceux qui le purent faire se mirent à genoux, baisant la terre à plusieurs reprises, comme faisait Bernadette. Il y avait tant de monde que la presse empêcha le plus grand nombre d'atteindre jusqu'à terre ; mais tous s'efforcèrent d'obéir. Le garde champêtre donnait l'exemple : à genoux, il baisa la terre plusieurs fois.

« Une tante de Bernadette, tenant le cierge allumé, venait après elle et baisait la terre : elle fit cela, du moins, à la première ascension ; je la perdis ensuite de vue dans la foule qui enveloppait Bernadette.

Le temps était pluvieux ; Bernadette, en baisant la terre, salissait ses lèvres et ses mains ; mais elle ne se rebutait point. Quant à la foule, soit impression de respect, soit impossibilité de faire autrement, elle ne se protégeait pas contre la pluie ; il est vrai que quelques parapluies s'étant montrés, des cris : *A bas les parapluies !* n'avaient pas tardé à se faire entendre. »

La veille, M. Clarens avait cru pouvoir s'autoriser de la vivacité des mouvements de Bernadette pour attribuer ses visions à « la concentration de ses facultés intellectuelles ». « Ce qui achevait de me confirmer dans mon idée, dit-il, c'est que je remarquais une sorte de surexcitation dans tous les membres de la jeune fille. »

M. Clarens, après avoir aujourd'hui vu de plus près et interrogé Bernadette, se détrompa. D'autres n'eurent pas à se détromper : ils comprirent que « la surexcitation » dont parle M. Clarens n'était pas autre chose que le zèle de pénitence allumé dans le cœur de l'enfant. Tous, du reste, furent frappés de cette ardeur qui animait jusqu'aux membres frêles et débiles de Bernadette, et leur donnait une célérité et une vigueur qui ne leur étaient point naturelles. Mlle Pène disait plus haut : « Bernadette ne se rebutait pas » ; ainsi beaucoup d'autres, de diverses manières, traduisent l'impression que leur faisait la vue des allures déterminées et énergiques de la jeune pénitente, la vue de son « étonnante vivacité », comme parle l'un d'eux.

« Je l'ai vue, dit encore Madeleine Courrade, femme Daures,

monter et descendre à genoux, en baisant la terre ; elle était très convenable et modeste; mais elle faisait cela avec *un si grand courage*, ayant même le visage sali par la terre humide, que je ne pouvais, en la voyant, m'empêcher de pleurer ; et de même quand elle prenait de l'herbe et la mangeait avec *grand courage.* »

IV

M. Rives, juge d'instruction, fort éloigné, comme tant d'autres, de prendre au sérieux ce qui se passait à la grotte, voulut, après M. Dutour et M. Jacomet, essayer, le dimanche 28 février, d'intimider une fille dont les intentions lui étaient suspectes.

Le cantonnier Léon Latapie raconte :

« Un dimanche, après la grand'messe, le commissaire (averti par M. Dutour) vint me trouver devant l'église et me dit : « Restez ici avec moi, un peu. » Lorsque vint le moment de la sortie des Sœurs de l'hospice et des petites filles de leurs classes, le commissaire me dit : « Connaissez-vous la « petite Bernadette ? — Oui. — Vous allez la prendre, de suite « qu'elle sortira. » Quand elle sortit, près de la sœur, au rang comme les autres, je la pris par le bras avec douceur. « Pour- « quoi la prenez-vous ? » demanda la sœur, et elle se mit à pleurer. « J'ai ordre. » Bernadette me dit : « Que voulez- « vous ? » Je répondis : « Petite, tu dois venir avec nous. » Elle se mit à rire et dit : « *Tienme hort, é qu'em descapareï :* « Tenez-moi fort et je m'échapperai. » J'étais près de la petite et le commissaire derrière moi. Les gens regardaient sans rien dire, étonnés.

« Nous allâmes chez M. Rives, juge d'instruction, qui logeait chez M. Claverie, notaire. M. Rives n'est plus à Lourdes. Quand nous entrâmes, le juge dit à Bernadette en patois : « Tu es là, polissonne ? — Oui, monsieur, je suis ici. — Nous « allons te renfermer. Qu'est-ce que tu vas chercher à la « grotte ? Pourquoi faire courir tant de monde comme cela ? « On te pousse pour te faire agir ainsi ; nous allons te mettre « en prison. — *Qué soï presto : boutami, é qué sia soulido é* « *pla clabado, e qu'en descapareï :* Je suis prête, mettez-m'y, « et qu'elle soit solide et bien fermée, et je m'en échapperai. »

« Ces messieurs ne riaient pas. Le juge dit : « Il faut que « tu renonces à aller à la grotte, ou tu seras enfermée. — « *Noum' pribareï pas dé y ana :* Je ne me priverai pas d'y « aller. — Je te ferai mourir en prison ! »

« En ce moment, entra la Sœur supérieure de l'hospice, qui était demeurée longtemps à Lourdes et qui n'y est plus. Elle pleurait ; elle dit : « Je vous en prie, messieurs ; laissez-« nous la petite ; ne la faites pas mourir ! »

« Il fallait que Bernadette fût sainte ou qu'elle eût beaucoup d'inspiration, pour être de sang-froid comme elle était, cette petite. Le juge dit au commissaire : « Que voulez-vous « y faire ? Lâchons-la ; nous n'avons rien à mordre avec elle. »

« Bernadette était assise devant le juge ; le juge à une table. M. Jacomet se promenait ; moi, j'étais debout près de Bernadette. Alors elle est partie avec la sœur, et en partant elle disait : « *Qué y bouï ana ; qu'eï et darré dia, ditjaoûs :* J'y « veux aller ; c'est le dernier jour, jeudi. »

Léonard J.-Marie CROS, S. J.

(*A suivre.*)

BULLETIN
D'ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

Nouvelles publications sur Origène. — *La Patrologie de* Bardenhewer. *La Prière antique.* — Une nouvelle *Revue théologique* en anglais.

I. L'Académie de Berlin a, comme on sait, accepté le patronage d'une collection de nouvelles éditions critiques, qui comprendra tous les documents et écrits grecs du christianisme primitif jusqu'à Constantin (le Nouveau Testament excepté). Une commission, dont M. Adolf Harnack est l'âme, a été chargée de répartir le travail entre les érudits les mieux qualifiés pour le mener à bien[1]. Après un premier volume consacré à Hippolyte, dont il sera parlé à une autre place des *Études*, voici le commencement d'une édition complète d'**Origène** : l'auteur responsable est M. Koetschau, professeur au gymnase grand-ducal d'Iéna, et les deux premiers tomes comprennent, avec les courts écrits *Sur la prière* et *Sur le martyre,* les huit livres *Contre Celse*[2].

Une introduction considérable nous donne, au sujet de ces trois ouvrages, des notions concises, mais substantielles, sur le lieu d'origine, la date et le but de chacun. Suit un résumé des doctrines qui y sont contenues, et enfin une revue critique des sources manuscrites ou imprimées utilisées dans la présente édition. L'importance exceptionnelle de l'apologie contre Celse a

1. Cette commission, constituée en février 1891, est formée de MM. Diels, Dillmann (mort depuis), von Gebhardt, Harnack, Loofs et Mommsen. Elle compte que les « Écrivains grecs chrétiens des trois premiers siècles » rempliront environ cinquante volumes grand in-8 de trente à quarante feuilles, et elle promet de faire son possible pour que la publication soit achevée en vingt ans. Les frais seront, au moins pour une bonne partie, couverts par la fondation Wentzel, faite en 1894 par Mme veuve Hermann Wentzel, née Élise Heckmann, qui a mis à la disposition de l'Académie de Berlin, pour favoriser des travaux scientifiques, un capital de 1 500 000 marks (1 875 000 fr.).

2. Origenes Werke : I. *Die Schrift vom Martyrium; Buch* I-IV *gegen Celsus;* — II. *Buch* V-VII *gegen Celsus; die Schrift vom Gebet,* herausgegeben im Auftrage der Kirchenvaeter Commission der K. Preussischen Akademie der Wissenschaften, von Dr. Paul Koetschau. Leipzig, Hinrichs, 1899. Gr. in-8, pp. xcii-374 et viii-546.

entraîné M. Koetschau dans des développements généraux, très instructifs, sur la connaissance que manifeste Origène, dans son livre, des littératures grecque et sacrée, et de la philosophie hellénique. La *Dogmengeschichte* de M. Harnack a fourni le cadre d'un autre chapitre consacré au système théologique de l'illustre Alexandrin.

Pour le texte de l'*Exhortation au martyre*, M. Koetschau se réfère aux deux seuls manuscrits connus : le premier est entré, dans le courant de ce siècle, à la Bibliothèque nationale, après avoir fourni autrefois des copies, en particulier celle qui a servi de base unique aux éditions anciennes; l'autre est un manuscrit de Venise un peu postérieur. Le nouvel éditeur a combiné les deux avec une indépendance un peu subjective, pour ne pas dire arbitraire[1], qui enlève quelque chose à la portée scientifique de son travail. La source unique du livre *Sur la prière* est un manuscrit de Worms, actuellement à Cambridge. Le *Contra Celsum* présentait, dans l'établissement de son texte, un problème plus difficile. L'ouvrage nous a été conservé directement par un manuscrit du Vatican qui remonte au treizième siècle : les critiques sont aujourd'hui d'accord pour y ramener, comme à leur archétype commun, tous les autres manuscrits connus. Mais on sait que saint Basile et son ami Grégoire de Nazianze avaient extrait des œuvres du grand docteur d'Alexandrie un florilège qui nous est resté sous le nom de Philocalie. Et voici le problème critique : les deux textes différant sensiblement, lequel doit-on préférer — en règle générale, bien entendu? L'éditeur d'Iéna s'est prononcé pour la tradition directe, et cette préférence a été désapprouvée par un professeur de Goettingue, M. Paul Wendland, qui est parti de là pour faire une très vive critique de l'édition Koetschau. Ce dernier, a riposté par une brochure où il justifie son choix dans le détail, et qui sert de complément à son premier travail[2]. La compétence me manque pour prendre parti dans la querelle; mais les raisons alléguées[3] par M. P. Lejay en faveur de M. Koetschau me semblent très judicieuses : on ai-

1. *The Journal of theological studies*, april 1900, p. 459.

2. *Kritische Bemerkungen zu meiner Ausgabe von Origenes... Entgegnung auf die von Paul Wendland... veröffentliche Kritik*, von Dr. P. Koetschau. Leipzig, Hinrichs, 1899. In-8, pp. 82.

3. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, mars-avril 1900, p. 169-170.

mera toujours mieux une copie complète et directe d'une œuvre antique, fût-elle très postérieure, et contînt-elle des fautes nombreuses et avérées, qu'un choix réfléchi, fait par des disciples soucieux de rectifier la doctrine du maître; surtout quand on pense aux libertés que permettaient les habitudes littéraires du temps, libertés dont la traduction latine du περὶ ἀρχῶν, par Rufin, offre un exemple mémorable.

La réfutation entreprise en 248, par Origène, du Λόγος ἀληθής (écrit vers 177-180), devait porter d'abord sur la doctrine de Celse, fidèlement exposée, mais enfin résumée et synthétisée par l'apologiste. Le temps d'être court manqua à Origène. Changeant de méthode presque au début de son ouvrage, il adopta un plan différent, incontestablement moins heureux, du point de vue de la composition, mais auquel nous devons de posséder le *discours* presque entier de Celse sous sa forme originale. A partir, en effet, du § 28e du livre Ier, l'Alexandrin cesse de procéder par allusion et cite bravement le texte complet de son adversaire sur le point en litige, pour le réfuter ensuite à loisir. On estime que la dixième partie seulement de l'ouvrage de Celse a péri [1].

Le *Contra Celsum*, nous fournit donc toutes les pièces de ce procès doctrinal, le plus grave sans doute, par ses conséquences, qui se soit jamais ouvert devant les hommes qui lisent. On a tout dit sur la portée de l'attaque et la valeur de la défense. « On peut affirmer sans hésiter que toute objection essentielle contre le christianisme se retrouve, sous une forme typique, dans les arguments de Celse [2] .» Ajoutons que, pour les réponses, il faut toujours recourir à Origène. Là réside l'intérêt immortel de cette apologie. Le paganisme a trouvé son champion dans Celse, et combien plus *représentatif* de ses véritables forces que le subtil, sectaire et bigot empereur Julien ! Pour Celse l'épicurien, fier de sa culture hellénique, et plus encore de sa dignité de citoyen, le christianisme est l'ennemi, parce qu'il est indépendant de la philosophie grecque; parce que son royaume spirituel déconcerte et déborde la conception *impérialiste* et religieuse du monde ro-

1. Les essais de restitution du *Discours véritable* n'ont pas manqué. Keim et Aubé en ont donné d'estimés. M. K.-I. Neumann prépare une édition critique de tous les fragments cités par Origène.

2. C'est le sens, et sensiblement la teneur d'une appréciation de Westcott : *Dictionary of Christian Biography*, V, 122.

main. Et dans ce long, habile et passionné réquisitoire, on peut mesurer les forces qui s'opposaient, au déclin du deuxième siècle, à la propagande chrétienne. Il n'y avait pas seulement le fer, les violences populaires, les décisions impériales. C'était Rome entière qui se dressait : Rome conquise à la philosophie d'Athènes captive : Rome maîtresse du monde de par l'aide de ses dieux à elle, et de sa vieille politique tout imprégnée de religion : Rome enfin, personnifiée, divinisée dans César, et s'avançant

Cum Patribus, populoque, Penatibus et magnis Dis...

En face de cette image glorieuse, Celse fait comparaître cette « secte chrétienne », fille (et encore illégitime et ennemie) de la religion judaïque (*Contra Cels.*, I, 28 — II, 79), elle-même assez justement décriée (*Ibid.*, V, 6-41 [1]). Secte d'ailleurs fallacieuse et impie (*Ibid.*, III), et injurieuse à Dieu même, par sa conception de l'Incarnation (*Ibid.*, IV, 1-18). Cette prétendue intervention personnelle de la divinité dans le monde humain, mal attestée historiquement (*Ibid.*, IV, 31 *sqq.*), incompatible avec l'ordre de l'univers (*Ibid.*, IV, 52 *sqq.*), n'est nullement justifiée par les mérites de ceux qui sont censés en avoir bénéficié (*Ibid.*, V, 6-65). Que s'il faut reconnaître à la doctrine chrétienne de belles parties, à côté d'autres puériles ou diaboliques, ne lui en ayons aucun gré : ce sont des emprunts, encore maladroits et malicieusement altérés, aux traditions des peuples orientaux et à la philosophie grecque (*Ibid.*, VI, 1 — VII, 58). Après cette attaque de front, virulente et hardie, Celse prend le rôle d'apologiste, et repousse l'offensive chrétienne en justifiant la religion d'état, entendue d'après les principes platoniciens (*Ibid.*, VII, 58 — VIII, 71). Il termine en appelant de ses vœux, l'union de tous les hommes éclairés, chrétiens ou non, dans un culte raisonnable et conforme aux lois de l'Empire.

M. Neumann, dans un article récent [2], veut que Porphyre ait incarné, mieux que Julien et Celse, la résistance au christianisme : à l'appui de cette opinion, il cite le rescrit où Théodose II ordonne de brûler les livres contraires à la religion chrétienne : ceux de Porphyre seuls sont mentionnés nominativement. Quoi qu'il en

1. Je suis, dans cette division, M. Koetschau, *Einleitung*... I, LI-LVI.
2. *Celsus*, dans la *Realencyklopaedie für protestantische Theologie*... III³ (1897), p. 771 *sqq.*

soit de l'état de l'opinion en 448, date de ce rescrit, on ne saurait nier que le *Discours véritable* de Celse forme, de tous les ouvrages que l'antiquité nous a transmis, l'ensemble d'objections le plus spécieux et le plus complet qu'on ait opposé au christianisme. S'il parut moins redoutable que les ouvrages de Porphyre, à une époque où les idées néo-platoniciennes dominaient dans les cercles éclairés, il resterait à décider si cette défaveur n'est pas due précisément à la réplique d'Origène. Encore qu' « écrit de circonstance », comme le qualifie justement M. Neumann, et s'en ressentant, le *Contra Celsum* est, en effet, décisif. Dans un style un peu diffus, mais où éclate encore par endroits la vigueur de son génie, l'Alexandrin met à nu la sophistique audacieuse de son adversaire, et fait justice de ses prétentions érudites. Il fait plus, et met en pleine lumière l'harmonie, la beauté interne et spirituelle de la religion chrétienne. En face du paganisme officiel, tout en dehors et en façade, il montre le temple édifié par les apôtres du Christ, debout aussi, mais recevant du dedans sa splendeur propre, mais justifié par ceux qui y entrent avec un esprit droit et un cœur pur : la vertu expansive et sanctifiante du christianisme est son argument triomphant[1].

Il faut s'arrêter : on voit assez l'intérêt souverain du livre, et l'avantage qu'on a de le lire dans une édition critique. Il faut avouer cependant que l'édition de M. Koetschau, encore qu'elle marque un grand progrès sur les travaux analogues qui l'ont précédée, et que son apparat critique mette le lecteur à même de faire son choix parmi les variantes principales, ne semble pas mériter l'épithète de définitive. Ce n'est pas l'avis seulement de M. Wendland, évidemment passionné dans le débat, c'est encore celui de M. Mordaunt Barnard dans l'article bienveillant[2] qu'il a consacré à l'*Origène* de M. Koetschau. Le *Corpus* grec de Berlin n'aura pas la bonne fortune de débuter par des œuvres accomplies comme la collection latine parallèle de Vienne, ouverte par les éditions de Halm et le *Saint Cyprien* de M. de Hartel : elle commence du moins par des travaux consciencieux, et encore très dignes de la reconnaissance des théologiens et des érudits.

II. La « **Lutte du philosophe païen Celse contre le chris-**

1. *Contra Celsum*, I, 26-27, édit. Koetschau, I, 75-79.
2. *Journal of theological studies*, april 1900, p. 455-461.

tianisme[1] » est un ouvrage de début. L'auteur y étudie, après une courte introduction sur la teneur du Λόγος ἀληθής, le point de vue philosophique de Celse, éclectique au point d'embrasser des notions apparemment inconciliables. Vient ensuite l'analyse complète de la polémique de Celse, et un jugement critique sur son ouvrage. Les éléments de ce livre existaient déjà dans Keim, Aubé, Patrick : l'auteur a le mérite de les avoir groupés assez heureusement; son travail servira utilement ceux qui voudront se faire une idée exacte du système de Celse, et n'auront pas le temps de recourir aux livres plus longs (et rationalistes) qu'a résumés, en les corrigeant, M. Muth. La liste des faits de l'histoire évangélique, allégués par Celse, a aussi sa valeur pour l'étude de l'authenticité des évangiles. La bibliographie du début prête parfois à sourire : elle porte, à côté d'indications utiles, des notes comme celles-ci : *Martial*, *Epigr.*; *Corpus Juris civilis (Pandekten)*; *Horatius*, *Sat.*; *Flavius Josephus*, *Antiquitates*... — A qui de pareils relevés, sans indication d'endroit cité, sans nom d'éditeur ou d'édition, sans date, peuvent-ils bien servir? Il faudrait pourtant distinguer ce qui est scientifique de ce luxe stérile d'allégations. De même, le texte et les notes, dans la transcription des mots grecs, français, anglais, renferment beaucoup de fautes d'impression (par exemple, ψίόν pour υἱόν, p. 66, note 26; 70, note 6; 71, note 14; 97, note 49; ῞ψψιστε pour ὕψιστε, p. 86, note 77; ordre *inflixible* des choses, p. 157, note 63; *theachers*, p. 116, note 55, etc.).

III. C'est encore à **Origène** que nous ramène Mgr Batiffol[2]. Un manuscrit du dixième siècle, conservé à Orléans, attribue, en effet, au grand Alexandrin la paternité d'une vingtaine d'homélies intéressantes à bien des titres, et qui avaient cependant passé jusqu'ici presque inaperçues. Toutes ces homélies portent sur l'Ancien Testament, sauf une. Mgr Batiffol, aidé de M. André Wilmart, a collationné soigneusement le précieux manuscrit, et l'a comparé à un second, qu'il a découvert à Saint-Omer, et qui, bien que très postérieur, méritait aussi d'être consulté. Les lec-

1. *Der Kampf des heidnischen Philosophen Celsus gegen das Christentum*, von Dr. J. F. S. Muth. Mayence, Kirchheim, 1899. In-8, pp. xx-229.
2. *Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum* detexit et edidit Petrus Batiffol, sociatis curis Andreæ Wilmart. Paris, Picard, 1900. In-8, pp. xxiv-226.

teurs de la *Revue Biblique*, auxquels la nouvelle de la découverte avait été d'abord communiquée, et avec eux tout le public érudit, possèdent maintenant de ces importants *tractatus* une édition critique définitive. Ils sont précédés d'une étude un peu brève, mais suffisante, écrite en latin, et portant les traces discrètes des émotions et des joies communes du maître et du disciple.

Une première question s'impose : L'attribution des homélies à Origène est-elle justifiée ? C'est le sentiment de Mgr Batiffol, qui a fait partager sa conviction à des spécialistes éminents, entre autres à M. A. Harnack. Pour eux, le fond des traités appartient à Origène, encore que le traducteur latin ait corrigé en plusieurs points son auteur, et ait emprunté à Tertullien le texte presque entier d'une de ses homélies. Nous aurions donc ici, non pas une traduction littérale, mais une « belle infidèle », vêtue à la mode latine, et sollicitée dans le sens de l'orthodoxie, par Victorin, évêque de Pettau, mort martyr en 303 environ. Nous savons, en effet, certainement, par saint Jérôme, que Victorin traduisit librement certains traités d'Origène, et les particularités dogmatiques et littéraires de nos homélies cadrent bien avec cette attribution. Cette très ingénieuse explication de la couleur latine, et des traits non originistes de l'ouvrage, n'a pas satisfait tous les savants. M. Carl Weyman voit dans nos traités, un original latin, qu'il attribue à un théologien romain, contemporain de saint Cyprien, à Novatien. Dom Germain Morin, dans un article important[1], dénie également à Origène la paternité de l'œuvre, et la restitue, avec plusieurs autres, à l'évêque espagnol Grégoire d'Elvire, mort à la fin du quatrième siècle.

A vrai dire, l'attribution origénienne — même en exceptant le traité XVII, qui relève évidemment de Tertullien, et quelques corrections inspirées par l'orthodoxie — me semble difficile à maintenir dans la quasi-intégralité que lui reconnaît Mgr Batiffol. Voici les raisons qui me font douter :

1° Le style donne en général, et sauf quelques passages qui s'expliquent aisément par une mainmise de l'auteur sur un morceau grec, l'idée d'un original, non d'une traduction. Les phrases sont composées, antithétiques, quelquefois nombreuses : « Hostia ergo viva caritas est de corde puro et conscientia non ficta. Hostia

1. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, mars-avril 1900, p. 145 *sqq*.

viva est fides sine maculatione. Hostia viva est lingua sine dolo. Hostia viva est eleemosyna sine fraude. Hostia viva est oculus sine scandalo. Hostia viva est religiosa vita, fides pura, anima sincera [1]. »

2° L'enseignement dogmatique semble aussi en bien des passages (qu'on aura peine à supposer tous ajoutés ou corrigés par le traducteur) peu inspiré par les idées origénistes. On peut se reporter, au sujet de la Trinité, au traité XIV (p. 157), et encore au traité VI (p. 67) : « Nam et cum leo et catulus leonis dicitur, et Pater et Filius indicantur, in quibus non natura dividitur, sed personæ distinctæ monstrantur. Sicut enim ex leone leo nascitur, *ita Deus de Deo et lumen ex lumine procedere dicitur.* » De même la fin du traité XII (p. 139) semble supposer un culte rendu aux martyrs, bien développé pour être contemporain d'Origène.

3° Certains passages qu'aucune préoccupation apologétique n'invitait à corriger, ne sont pas d'accord avec l'exégèse connue d'Origène. Par exemple l'Épître aux Hébreux est citée (traité X, p. 108) sous le nom de Barnabé, et nous savons que l'Église d'Alexandrie, et Origène en particulier, n'admettaient pas cette attribution, et ne reconnaissaient comme de Barnabé que l'écrit qui porte encore aujourd'hui, à tort ou à raison, le nom de cet apôtre. La fameuse doxologie de l'Épitre aux Romains, v, 9 : « Qui est super omnia Deus benedictus in sæcula » est deux fois alléguée dans nos homélies (p. 58, 83), et chaque fois sans le mot : *Deus*, tandis qu'Origène (*Comment. in h. l.* Migne, P. G., XIV, 1140-1141) souligne et explique ce même mot avec un soin particulier. Dans la prophétie de Jacob, l'auteur des traités a cette leçon étrange (traité IV, p. 70) : « Alligabit ad vineam pullum suum, et ad *cilicium* pullum asinæ suæ », qu'il explique comme il peut. C'est une méprise qu'on attribuera difficilement à l'auteur des *Hexaples*, d'autant plus qu'Origène, dans la traduction que nous possédons de ses homélies sur la Genèse (*Hom.*, xvii, 7, Migne, P. G., XII, 259-260), prend pour texte : « Alligans ad vitem pullum suum, et ad *palmitem* asinam suam », et commente sans peine cette leçon que le parallélisme lui imposait. J'avoue qu'aucune de ces observations n'est décisive,

1. Traité X, p. 190. On peut voir aussi la péroraison du traité XII, p. 139, et tout le traité XIII.

mais l'ensemble ne laisse pas que de faire impression sur l'esprit.

D'autre part, la tradition des manuscrits, et des raisons internes habilement présentées par le docte éditeur[1], ne permettent pas de douter de l'inspiration origénienne d'une bonne partie au moins des traités. On peut ajouter ce passage traduit, semble-t-il, *ad verbum* (traité III, p. 27) : « Quid enim læserat aut quid nocuerat, si ludebat », etc. Comparer Origène (*Hom. in Genes.*, VII, 3. Migne, P. G., XII, 200). La solution de cette apparente antinomie est peut-être dans la façon dont on entendait alors la propriété littéraire, jointe à l'immense expansion de l'exégèse origénienne. Chacun prenait son bien où il le trouvait, sans reculer devant la transcription ou la traduction de longs passages empruntés à ses devanciers. Les exemples abondent dans la littérature ecclésiastique de ce temps. Supposons maintenant un évêque du troisième ou du début du quatrième siècle (Victorin de Pettau ?), prenant comme sujet d'homélies des textes de l'Ancien Testament. Il se servira des travaux qui ont précédé le sien, utilisera Tertullien, Hippolyte, saint Hilaire[2], mais surtout — et au point de paraître, et de n'être souvent qu'un traducteur du grand Alexandrin — les homélies d'Origène sur le même sujet. Ainsi s'expliquerait naturellement le problème littéraire posé par les *tractatus*, et c'est, jusqu'à nouvel ordre, ce qui me paraît le plus probable. Quant à l'attribution certaine de nos homélies à tel Père latin, en particulier, dans la mesure indiquée plus haut, je ne connais pas assez la littérature de ce temps pour me prononcer là-dessus.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir beaucoup de gré à Mgr Batiffol, et à son jeune et savant ami, de nous avoir donné une édition critique de textes à ce point intéressants et suggestifs d'hypothèses fécondes. Un dissentiment, d'ailleurs hypothétique, sur l'attribution des traités, ne doit pas faire perdre de vue l'importance de l'ouvrage qu'on nous rend, au prix d'un long et consciencieux travail. La littérature chrétienne en est enrichie, et plusieurs de ses points obscurs en seront, tôt ou tard, éclairés. Le texte est soigneusement établi, toutes les variantes de quelque importance relevées; des index très bien faits achèvent de rendre

1. *Prolegomena*, p. XVIII *sqq*.
2. Si l'on choisit Victorin, il faut évidemment, avec Mgr Batiffol, mettre l'emprunt au compte saint Hilaire.

l'ouvrage facile à manier. On reconnaît dans le maître et dans l'élève une sûre et ferme méthode, vraiment scientifique, et qui ne laisse rien au hasard de ce que le soin et l'expérience peuvent lui ôter.

IV. Les RR. PP. Godet et Verschaffel, si méritants déjà des études ecclésiastiques par l'excellente traduction qu'ils ont donnée du Manuel d'histoire de Kraus, ont voulu le compléter du point de vue patristique. Ils ont distingué dans ce but la **Patrologie** du professeur Bardenhewer[1]. Très loué à son apparition, ce manuel a des qualités qui le recommandent hautement : abondance de renseignements précis, riche bibliographie, et très au courant, concision relative. Le côté dogmatique des ouvrages des Pères est moins sérieusement étudié que dans les *Institutiones* de Fessler-Jungmann, mais cette lacune était inévitable sous peine d'enlever à l'ouvrage son caractère élémentaire. L'utilité de la traduction que nous offrent les PP. Godet et Verschaffel ressort évidemment de ce qui précède, et nous conseillerons sans hésiter leur travail aux théologiens français. Des réserves s'imposent pourtant, qu'il ne serait pas juste de taire, alors surtout que l'une ou l'autre peut servir à améliorer une nouvelle édition. Il faut dire d'abord que cette traduction d'un livre allemand, inappréciable il y a quelques années, a perdu beaucoup de son caractère d'urgence depuis la publication, malheureusement inachevée, des « Littératures chrétiennes » de la *Bibliothèque pour servir à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. Ces manuels courts et substantiels sont dus en effet à des savants français d'une autorité indiscutable.

Mais abondance de biens vaut mieux que disette, et certes nous n'avons qu'à nous féliciter de la multiplication des livres de littérature chrétienne, s'ils sont bons, — et c'est le cas. Ce qu'on reprocherait plus justement à l'adaptation française de Bardenhewer (car traduction ne rend pas assez la part personnelle des érudits français), c'est d'abord sa masse : trois volumes n'ont pas semblé de trop pour reproduire l'unique volume allemand, et cela est loin de faciliter les recherches. La traduc-

1. *Les Pères de l'Église. Leur vie et leurs œuvres*, par O. Bardenhewer, professeur à l'Université de Munich, édition française par P. Godet et Verschaffel, de l'Oratoire. Paris, Bloud et Barral, 1899. 3 vol. in-8. — Cf. *Études*, partie bibliographique, 1896, p. 87.

tion est claire et exacte : elle est malheureusement défigurée par de nombreuses fautes d'impression; elle est aussi trop complète. J'avoue ne pas arriver à comprendre l'intention des doctes traducteurs, poussant le scrupule jusqu'à rendre en français, dans la bibliographie, le nom des ouvrages et des revues de langue allemande. Pourquoi cette demi-mesure qui laisse subsister en langue étrangère le nom des ouvrages anglais, hollandais, etc. ? Surtout, à qui ces indications pourront-elles bien servir? Évidemment, pas à ceux qui ne savent pas l'allemand. S'ils sont incapables de lire le titre même des travaux cités, *a fortiori* ces mêmes travaux seront pour eux un livre fermé; et que gagneront-ils à en comprendre (je ne dis pas *à en connaître*, car sous ce nom francisé aucune revue réelle ne se publie) le titre ? Quant à ceux qui lisent l'allemand, la précaution des traducteurs ne peut qu'entraver leurs recherches : plus de références sûres et exactes; il faudra chercher dans le Bardenhewer allemand laquelle au juste est citée de ces revues de théologie et d'histoire aux titres presque similaires. Je ne veux pas insister sur les fautes de transcription des mots grecs, des noms propres, etc..., une revision attentive s'imposera dans une prochaine édition.

L'ouvrage du professeur de Münich date de 1894 : les traducteurs ont fait de louables efforts pour relever, dans les notes, les mémoires et articles parus depuis. On s'étonne de ne pas y trouver, entre bien d'autres, les travaux du P. Stiglmayr sur Denys [1], le second livre d'Ommaney sur le symbole athanasien, etc.

Ces remarques ne sont pas pour infirmer ce que j'ai dit en commençant sur la valeur pratique de l'ouvrage : encore une fois, je souhaite le voir entre les mains de tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont adopté, en histoire ecclésiastique, l'excellent manuel adapté de Kraus.

V. **Le Livre de la Prière antique** [2] donne à l'*Année liturgique* de dom Guéranger son introduction scientifique et son complément indispensable. C'est, à l'usage des fidèles instruits (voire des prêtres) un ensemble de notions sur le culte et la prière

1. Un de ses mémoires est cependant signalé dans les *Addenda* du tome III, p. 261.

2. R. P. dom Fernand Cabrol, O. S. B., prieur de Farnborough : *le Livre de la prière antique*. Paris, Oudin, 1900. In-12, pp. XVII-573.

chrétienne; et sans doute la tentative n'est pas nouvelle, mais elle a trouvé ici un ouvrier capable, par sa connaissance approfondie de l'antiquité chrétienne, de lui donner l'ampleur qu'elle mérite. La piété y trouvera son compte. J'entends cette piété ferme et éclairée qui veut connaître en croyant, et s'unir de tout son esprit comme de tout son cœur au culte qu'elle pratique. Et n'y a-t-il pas aussi pour le cœur une grave et sainte joie à retrouver, sous les formules anonymes ou signées des vieux âges, dans les monuments solennels ou frustes de la prière antique, les mêmes sentiments qui le font battre aujourd'hui? J'ajoute que l'ouvrage fait large mesure aux exigences critiques de notre temps : des références nombreuses et précises, des textes rigoureusement authentiques, et traduits le plus souvent d'original, en font foi.

Après un livre préliminaire sur les éléments admis par la liturgie ecclésiastique, leur provenance, et la forme arrêtée que leur ont donnée les premières générations chrétiennes, dom Cabrol décrit l'assemblée des fidèles et le service divin tels que les plus anciens documents nous permettent de les reconstituer. Il étudie ensuite les prières fondamentales, depuis le *Pater* jusqu'aux symboles de foi, en passant par les hymnes et les cantiques : de chacune est donné un texte critique avec des indications sur leur origine et leur usage liturgique. Vient ensuite un tableau complet de la sanctification du chrétien par la prière : sanctification du temps par les « heures » quotidiennes, par le cycle des fêtes solennelles; sanctification des lieux et des éléments par les consécrations et bénédictions ecclésiastiques; sanctification de la vie par les sacrements et les rites des funérailles. Cette partie est sans contredit la plus neuve — moins par les éléments qui la composent que par leur groupement harmonieux — et la plus intéressante du livre. Elle constitue une véritable apologie, par les choses, de la vie chrétienne, et je n'en sais guère de plus persuasive, de plus suggestive de cette fierté de bon aloi que notre foi ne nous inspire plus assez.

Un appendice offre, sous forme d'eucologe, un recueil de très anciennes et touchantes prières : la piété ne perd rien à prendre ici pour guide une science de bénédictin.

Quelques observations en finissant : le rôle des agapes et leur connexion avec la synaxe eucharistique, tels qu'ils sont décrits par dom Cabrol (p. 78 *sqq.*), ne seront pas admis sans conteste

par les lecteurs de l'article *Agapes* du Dictionnaire de théologie catholique[1] dirigé par M. Vacant. En revanche, les notes toutes récentes de M. H. C. Turner[2] nous permettent de croire que le symbole athanasien a été rédigé sensiblement avant le concile de Chalcédoine, et peut-être dès la fin du quatrième siècle, par Eusèbe de Verceil.

VI. L'élégante plaquette illustrée consacrée par M. le professeur Marucchi à **Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Rome**[3], est destinée à servir de guide aux visiteurs jubilaires de la Ville sainte, en 1900. L'érudition de l'auteur, élève et en partie successeur de J. B. de Rossi dans l'étude de Rome chrétienne, est un garant de l'étendue et de la sûreté de ses informations. Après avoir établi le bien fondé de la tradition (aujourd'hui d'ailleurs incontestée) qui place à Rome le martyre des saints Pierre et Paul, M. Marucchi détermine le lieu précis de leur mort, et passe en revue les monuments principaux de leur culte. Un éloquent épilogue démontre, par les monuments, la primauté de l'Église romaine.

VII. Je ne veux pas manquer, en finissant, de signaler l'apparition d'une Revue nouvelle, de langue anglaise, qui se destine, sous le nom de *Journal d'études théologiques*[4], à tenir ses lecteurs au courant des progrès de la théologie historique et de la littérature biblique et chrétienne. Rédigé par des professeurs d'Oxford et de Cambridge, mais ouvert aux catholiques, et faisant appel à toutes les bonnes volontés, le nouveau recueil tient, dans ses premiers numéros, les promesses de son programme. Une érudition solide et sans pédantisme, d'excellents articles de haute vulgarisation scientifique, — où nous voudrions seulement voir moins de place donnée à la théologie strictement anglicane, — permettent de conseiller, presque sans réserves, la nouvelle revue aux amis français de la théologie scientifique.

Léonce DE GRANDMAISON, S. J.

1. *Dictionnaire de théologie catholique*, I, 551 *sqq.* (Batiffol.)
2. *Journal of theological studies*, octobre 1899, p. 126-129.
3. Orazio Marucchi, *S. Pietro e S. Paolo in Roma, cenni storici ed archeologici...* Rome, F. Pustet, 1900. In-18, pp. 198.
4. *The Journal of theological studies.* Trimestriel, chez Macmillan, Londres, 12 fr. 50, la souscription annuelle partant d'octobre.

BULLETIN DE QUESTIONS SOCIALES[1]

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE. — LES RÉSULTATS DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — LA LÉGISLATION DU TABOURET.

I

Pour nos populations agricoles si méritantes et malheureusement si délaissées, les syndicats agricoles sont un élément fécond de paix sociale. C'est ainsi que dans la défense des intérêts ruraux ces associations ont conquis une situation prépondérante et respectée. Plus d'une fois elles se sont faites, par l'intermédiaire de la Société des agriculteurs de France, l'interprète des revendications de la terre et des plaintes des cultivateurs, et — ce qui est plus difficile dans l'anarchie gouvernementale où nous nous débattons — elles ont su les faire entendre et les faire aboutir.

C'est là une des formes sous lesquelles l'utilité de l'union se fait le plus aisément sentir. On conçoit sans peine, en effet, l'autorité que revêt, auprès des pouvoirs publics, une demande de l'*Union centrale des agriculteurs de France* représentant plus de cinq cents syndicats agricoles groupant environ cinq cent mille agriculteurs. Ce n'est pas seulement d'ailleurs auprès des chambres, mais c'est aussi auprès des administrations financières, des compagnies de transport, etc., que les unions de syndicats peuvent efficacement poursuivre la revendication des intérêts agricoles. Voilà comment les agriculteurs ont compris les ressources que leur offrait la loi du 21 mars 1894; à la différence de la masse des patrons et ouvriers de l'industrie, ils ont su en user avec discernement et ont réussi à se pourvoir spontanément, sans intervention de l'État, d'une organisation libre, souple et hiérarchisée.

Devant cette leçon de choses, rien d'étonnant que l'on ait songé à donner à la représentation de l'agriculture la reconnaissance officielle et la forme légale. En effet, dans l'état inorganique du suffrage universel sous les étreintes duquel la vie nationale est paralysée, l'existence des chambres d'agriculture, obligatoire-

1. V. *Études*, 5 juillet.

ment consultées par le gouvernement lorsque quelque projet de loi visant cette branche importante de notre production nationale serait déposé sur le bureau de la Chambre, l'existence, dis-je, de ces chambres, a une raison d'être toute particulière. L'incompétence des mandataires du pays en matière d'agriculture est notoire, les trois quarts ne sont-ils pas avocats, médecins, journalistes ? Comment s'étonner dès lors que les questions agricoles tiennent une place si restreinte dans leurs préoccupations de législateurs ? On s'étonne de voir la profession agricole si importante — puisqu'elle compte plus de dix-huit millions de membres — privée d'une représentation officielle lui permettant de faire entendre ses vœux et ses doléances près des pouvoirs publics ?

Il est vrai que les classes ouvrières de l'industrie ne sont pas mieux traitées que les ruraux. Seuls les patrons du commerce et de l'industrie jouissent d'une représentation légale. Actuellement on compte cent dix-sept chambres de commerce et d'industrie. Eh bien ! l'égalité n'exige-t-elle pas que l'agriculture ait aussi son organe officiel ? Depuis longtemps le projet de créer des chambres d'agriculture occupe la pensée de tous ceux qui s'intéressent aux besoins des campagnes. C'était en 1889, croyons-nous, que M. Flourens disait à la réunion annuelle des agriculteurs de France : « Il est absolument certain aujourd'hui que l'agriculture va avoir une représentation officielle. » Depuis lors on a vu beaucoup de projets, mais d'exécution point. A ce trait ne reconnaissez-vous pas le parlementarisme ? L'idée a d'ailleurs gagné du terrain, et l'on peut affirmer que le principe en est généralement admis. Dès 1889, quatre projets de loi concernant les chambres d'agriculture avaient été déposés sur le bureau de la Chambre. En 1896, une nouvelle proposition de loi fut présentée par MM. Méline et de Pontbriand. Elle a été prise en considération, et la commission chargée de l'examen s'est déclarée favorable. Après un long sommeil dans les cartons, cette proposition vient d'être reprise par la commission de l'agriculture, qui, à la suite d'une discussion très intéressante, a arrêté le texte définitif du projet de loi destiné à la délibération de la Chambre. Voici quelle est, dans ses grandes lignes, la structure de ce projet.

Le premier point à trancher est celui de la circonscription qu'il faut attribuer aux chambres consultatives d'agriculture. Doit-on

créer des chambres de département, d'arrondissement ou de canton? MM. Méline et de Pontbriand tiennent pour des chambres d'arrondissement; la commission s'est rangée à cet avis. La représentation agricole par canton avait l'inconvénient de multiplier à l'excès les corps consultatifs et par là même d'affaiblir l'autorité, de diminuer la valeur de la consultation. Fallait-il, au contraire, prendre pour unité le département? Ce système, disait-on, offrirait l'avantage de placer la chambre d'agriculture au milieu des principaux services départementaux, auprès du pouvoir préfectoral.

A cette raison d'ordre politique on opposait un motif professionnel. Le département, très souvent, est loin d'être homogène, loin de réaliser l'unité au point de vue agricole. La plupart du temps les cultures sont très différentes, les intérêts opposés, l'amodiation variable dans les limites d'un même département. En outre, les longues distances à parcourir pour se rendre au chef-lieu seraient pour beaucoup de membres un obstacle à l'exactitude des séances. On a donc pris pour circonscription des chambres d'agriculture l'arrondissement.

Le mode de recrutement a donné lieu à des discussions très vives qui auront probablement une répercussion dans les débats publics.

La commission a fait preuve de sagesse et de sens pratique en posant le principe de l'élection directe et totale, en excluant d'une manière absolue la nomination par le gouvernement d'aucun membre de ces chambres. La tentation était cependant forte de créer quelque nouvelle prébende pour les électeurs dévoués. Mais quelle serait la composition du corps électoral? Quelques-uns demandaient la nomination directe des délégués par les syndicats agricoles; on eût obtenu ainsi une représentation vraiment corporative. L'idée me paraît excellente; personne n'est plus autorisé à représenter la profession que le syndicat mixte. Malheureusement l'organisation des syndicats agricoles en France est loin d'être assez complète pour fournir *actuellement* une représentation intégrale de la profession agricole. Si l'on veut bâtir promptement, ne faut-il pas se servir des matériaux que l'on a sous la main? L'opinion qui restreint l'électorat aux seuls patentés a été soutenue avec beaucoup d'ardeur par M. de Pontbriand. « J'ai cru devoir arrêter, dit-il, sur ces seules bases, la

composition du corps électoral, suivant en cela le mode d'élection des chambres de commerce et considérant que la force même de la représentation des intérêts réside dans le recrutement uniquement professionnel. Vouloir introduire un élément étranger serait ébranler la base même de l'édifice que nous devons chercher à édifier. Ce sont les patentés qui nomment seuls les chambres de commerce : il m'a semblé que les seules *patentés agricoles* devaient être choisis comme électeurs.

« Les patentés agricoles existent ; ce sont ceux qui paient l'impôt foncier, véritable patente agricole sur les propriétés non bâties. J'ai considéré comme payant la patente agricole, non seulement le propriétaire foncier, mais encore le chef de culture agissant comme métayer, fermier, etc. Ce sont les associés du propriétaire ; ils représentent les mêmes intérêts... »

Le principe posé par M. de Pontbriand, à savoir : La base de l'électorat doit être la profession, l'électeur c'est le *professionnel* ; ce principe est de la plus haute importance, il domine la question de l'organisation agricole. Mais dès le moment où vous accordez l'électorat aux propriétaires, pourquoi le refuser aux ouvriers agricoles ? N'appartiennent-ils pas à la profession d'agriculteurs ? Ne sont-ils pas, en toute vérité, des professionnels de la terre ? S'ils ne sont pas, au point de vue purement juridique, les associés, les collaborateurs de l'exploitant, ils le sont assurément au point de vue économique et social, et cela suffit. La commission a adopté cette manière de voir. Mais elle a jugé qu'il y avait lieu d'exiger des ouvriers agricoles un stage qu'elle a fixé à trois ans. Pour les mêmes motifs les propriétaires fonciers non exploitants ne seront électeurs que si, depuis trois ans au moins, ils sont propriétaires dans l'arrondissement. L'ancienne commission avait accordé l'électorat aux professeurs d'agriculture, aux vétérinaires, aux instituteurs ; la commission actuelle le leur a refusé, et avec raison. D'une part, en effet, ces personnages — quelle que soit du reste leur science — n'appartiennent pas à la profession agricole ; d'autre part, leur qualité de fonctionnaires introduirait dans les chambres syndicales le ferment dissolvant de la politique. L'électorat a été conféré aux femmes chefs d'exploitation, conformément à des dispositions similaires qui ont été inscrites dans les projets soumis au parlement sur les chambres de commerce. L'éligibilité a été conférée à toutes les personnes qui font

partie du corps électoral, sauf toutefois aux femmes, malgré les efforts de MM. l'abbé Lemire et de Pontbriand. La détermination des attributions de ces chambres a donné lieu à une longue discussion. Fallait-il leur donner un rôle purement consultatif, ou leur accorder une capacité civile analogue à celle des chambres de commerce ? Ne pourraient-elles pas être autorisées, par exemple, soit à fonder, soit à administrer, soit à gérer des établissements ou services à l'usage de l'agriculture, tels que : Crédit agricole, entrepôts réels, appareils d'outillage agricole, magasins généraux, salles de vente, musées agricoles, écoles d'agriculture, écoles professionnelles, cours pour la propagation des connaissances agricoles, expositions ? Ce dernier système était chaudement défendu par M. de Pontbriand. La commission ne s'est pas rendue à cet avis. Elle a observé que les syndicats agricoles remplissent, à l'heure actuelle, la plupart des services que M. de Pontbriand voudrait demander aux chambres d'agriculture. Que sert alors de leur donner des attributions qui sont loin de leur être essentielles, et, en tout cas, seront mieux exercées par des associations libres qui ont précisément pour mission de réaliser ces fins ?

Il est regrettable, pour les raisons exposées plus haut, que la commission n'ait pas rendu obligatoire le rôle consultatif des chambres d'agriculture. C'eût été un premier pas, bien timide sans doute, dans la voie de la déconcentration gouvernementale, une garantie contre les incohérences capricieuses de la machine législative, un contrepoids à l'omnipotence écrasante de l'État. Plusieurs sociologues intransigeants — encore l'intransigeance ! — rejettent sans amendement le projet de la commission. « Il n'est pas parfait, dit-on ; donc il est mauvais. » Le beau raisonnement ! C'est encore la politique du tout ou rien, qui aboutit au rien du tout. Eh ! non, ce projet n'est pas parfait, mais enfin il contient un germe fécond, un principe bienfaisant : l'association professionnelle ; il est une promesse pour l'avenir. Espérons que bientôt il subira avec succès l'épreuve de la discussion publique sans être trop longtemps ballotté entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg.

II

Promulguée le 9 avril 1898, la loi *concernant les responsabilités*

des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, n'entra en vigueur que le 1er juillet 1899. Sans doute, la période de neuf mois environ pendant laquelle la nouvelle législature a été mise à exécution, n'est point suffisante pour juger avec une entière certitude de son efficacité, de ses avantages et de ses inconvénients. Les renseignements, officieux pour la plupart, que l'on recueille à grand'peine, sont encore trop incomplets pour asseoir une appréciation définitive sur la valeur pratique de la loi. Néanmoins les résultats d'une enquête sommaire, suffisent à dégager une idée d'ensemble du nouvel état de choses créé par la loi du 9 avril 1898. Dans cette recherche, un article récemment publié dans la *Revue d'économie politique*, par M. Boissard [1], nous servira de guide.

L'autorité du savant professeur de l'Université catholique de Lille suppléera à ce que nos investigations personnelles auraient d'incomplet ou de défectueux.

Au moment de la mise à exécution de la loi, on craignait que les ouvriers célibataires ne fussent préférés par les patrons aux chefs de famille, les ouvriers étrangers aux nationaux. Cette crainte, d'ailleurs, était fondée sur le texte même de la loi. Voici, pour plus de clarté, le résumé des dispositions législatives sur ce point particulier : « Lorsque l'accident est suivi de mort, une pension est servie aux personnes ci-après désignées, à partir du décès, dans les conditions suivantes » (art. 3) :

Pour les enfants âgés de moins de seize ans, une rente de 15 pour 100 du salaire annuel, s'il n'y en a qu'un ; de 25 pour 100, s'il y en a deux; de 35 pour 100, s'il y en a trois; de 40 pour 100, s'il y en quatre ou un plus grand nombre.

Pour les enfants orphelins de père et de mère, la rente est portée pour chacun d'eux à 20 pour 100 du salaire, sans que le total de ces diverses recettes puisse dépasser 60 pour 100 de ces mêmes salaires.

Si la victime n'a ni conjoint, ni enfant, chacun des ascendants et descendants qui étaient à sa charge, reçoivent une rente égale à 10 pour 100 du salaire annuel de la victime, sans que le total des rentes puisse dépasser 30 pour 100 de ce salaire.

En prenant les cas extrêmes, on voit que la mort d'un ouvrie

1. *Revue d'économie politique*, numéro de mars 1900, p. 265 et suiv.

père de famille, pourra entraîner pour le patron la charge d'une rente représentée par 60 pour 100 du salaire; celle-ci ne sera que de 30 pour 100, c'est-à-dire la moitié de la précédente, si l'accident entraîne la mort d'un célibataire n'ayant ni ascendants ni descendants.

L'article 3 § C déclare que « les représentants d'un ouvrier étranger ne recevront aucune indemnité si, au moment de l'accident, ils ne résidaient pas sur le territoire français ».

Tel est, dans la loi elle-même, le fondement des craintes exprimées plus haut. Sont-elles justifiées? Un des auteurs les plus compétents en matière d'assurances ouvrières, M. Maurice Bellom, a traité cette question avec un soin particulier. « Il convient de signaler, dit-il, que les pensions des ayants droit n'interviennent dans l'ensemble des charges que pour 63 centimes pour 100 des salaires. Dans le même ordre d'idées, le *Bulletin de l'Office du travail* a calculé, pour divers groupes d'industries, l'économie maxima probable que réaliserait annuellement pour 10 000 francs de salaires assurés, un chef d'entreprise qui emploierait uniquement des célibataires. Ce calcul effectué d'après les résultats statistiques de l'assurance obligatoire contre les accidents, en Autriche, a montré que l'économie variait de 60 centimes (pour le travail des métaux ordinaires) à 90 francs (pour les carrières). Ce dernier chiffre est, du reste, une exception : sur les vingt-quatre industries considérées, une seule, indépendamment des carrières, dépasse le chiffre de 50 francs, et trois seulement accusent une économie supérieure à 20 francs par 10 000 francs de salaires [1]. »

M. Bellom trouve un résultat analogue pour les ouvriers étrangers. Ainsi l'économie résultant de l'exclusion des ouvriers mariés ou nationaux, est vraiment trop minime, pour que le patron se résolve à n'employer que des célibataires ou des étrangers. — Au reste la question ne se pose pas pour les chefs d'industrie qui ont recours à l'assurance, puisque ni les compagnies d'assurance, ni la Caisse nationale, ni les sociétés mutuelles ne tiennent compte de l'état civil des ouvriers pour la fixation des primes. Aussi bien, depuis la mise à exécution de la loi, on n'a pas constaté parmi la population ouvrière de diminution dans le nombre des ouvriers

1. *Revue politique et parlementaire*, numéro du 10 juillet 1899, p. 63.

pères de famille, ni d'augmentation dans la proportion des ouvriers étrangers.

Que les charges imposées par la loi aux patrons soient réelles et sérieuses, c'est un fait incontestable. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est qu'elles ne sont pas écrasantes, et qu'elles ne sont point supérieures aux charges correspondantes, existant dans les autres pays industriels. Des calculs établis par M. Grüner, et confirmés par les évaluations du syndicat des compagnies d'assurance, il résulte que la charge moyenne pour l'ensemble des industries soumises à la loi est de 2 1/2 pour 100 des salaires. — Des calculs plus récents dus à l'*Office du travail*, établissent que cette charge se réduit à 2 pour 100, et cette moyenne peut être encore abaissée. Remarquons toutefois que ces chiffres — précisément parce qu'ils expriment des moyennes — sont bien loin de représenter la charge réelle subie par telle industrie en particulier; pour certaines industries elle n'est que de 60 centimes pour 100, tandis qu'elle s'élève jusqu'à 12 pour 100 du salaire annuel dans d'autres branches du travail.

Si nous comparons, au point de vue de la responsabilité des accidents du travail, la France avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, le Danemark, l'Angleterre et l'Italie, nous constatons que notre pays n'est pas dans une situation défavorable. La prime moyenne pour 1 000 francs de salaire, n'est pas plus élevée pour la France que pour les pays susnommés; en outre, pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, il faut majorer les charges d'un sixième environ, par suite de la contribution des patrons aux caisses d'invalidité [1].

Il ne suffit pas de considérer et de peser le fardeau imposé à l'industrie en général ; encore faut-il descendre dans le particulier, et évaluer aussi exactement que possible la charge supportée par le patron. « En fait, se demande M. Boissard, en quoi consiste la charge réelle des chefs d'entreprise [2] ? Ces charges, répond-il, seront beaucoup ce que les industriels les feront eux-mêmes. »

On a voulu, en effet, leur laisser la liberté la plus entière sur la

1. D'après M. Fontaine, la charge moyenne, la prime pure moyenne pour 1 000 francs de salaire, distribué aux ouvriers, s'établit à peu près ainsi : France, 17 fr. ; Autriche, 18 fr. ; Hongrie, 18 fr. ; Danemark, 15 fr. 50, Angleterre, 16 fr. ; Italie, 14 fr. 50 (cité par M. Boissard, *op. cit.*, p. 280, en note).

2. *Op. cit.*, p. 281.

manière de se mettre en règle avec leurs obligations. — Les patrons peuvent rester leurs propres assureurs, ou bien se constituer en syndicats de garantie, ou bien s'assurer soit à des compagnies à prime fixe, soit à des sociétés mutuelles, soit à la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents, réorganisée par la loi du 24 mai 1899. Il n'est aucun patron prévoyant et raisonnable qui puisse hésiter à s'assurer; seuls les chefs d'industries où le risque est presque nul, ou les directeurs d'exploitation occupant un nombre très grand d'ouvriers, peuvent sans folie rester leur propre assureur. L'assurance-accident est aussi nécessaire que l'assurance-incendie. C'est donc en vain que, pour attaquer la loi du 9 avril 1898, on montre le triste sort d'un petit patron réduit à la misère par l'accident, suivi de mort, d'un seul de ses ouvriers. En réalité, le pauvre homme est victime de son imprudence. Que ne recourait-il à l'assurance ! S'il eût été ruiné par l'incendie de son atelier, on n'aurait pas manqué de dire : pourquoi ne s'est-il pas assuré ?

Parmi les divers modes d'assurance, les compagnies demandent des primes extrêmement élevées. La Caisse nationale a des exigences moins élevées, mais encore considérables. Les sociétés mutuelles offrent, avec une sécurité parfaite, des conditions modérées. Résultat facile à comprendre. D'une part, en effet, les sociétés mutuelles, parce qu'elles ne sont point commerciales, n'ont point de dividendes à servir à leurs membres ; d'autre part, n'ayant point de frais de publicité ni d'administration compliquée, elles peuvent réduire au minimum le montant des frais généraux. C'est ainsi que le maximum des frais généraux est fixé statutairement, par rapport au fonds de garantie, à 2 pour 100 par les *Forges de France*, à 4 1/2 pour 100 par la *Caisse des industries textiles*, à 3 pour 100 par les *Industries sucrières*, à 12 pour 100 par l'*Alimentation*, à 4 pour 100 par le *Syndicat du Nord.*

Les économies faites sur les dividendes et les frais généraux, permettent d'abaisser, dans des proportions considérables, les primes d'assurances. Des calculs opérés, après six mois d'exercice, par la direction de la *Mutualité industrielle*, il résulte que la prime moyenne brute (les bonis à répartir non soustraits) appliquée par cette société à cinquante-quatre millions de salaires assurés par les industries les plus diverses, s'est élevée à

1 fr. 80 pour 100. Les primes particulières ont varié suivant les industries, de 50 centimes à 6 fr. 50 pour 100 francs de salaires. Aussi le directeur d'une modeste *Caisse des entrepreneurs*, fondée à Reims entre patrons de l'industrie du bâtiment et limitant les opérations au département de la Marne, pouvait-il écrire : « Nous n'hésitons pas à dire que, dans un temps très rapproché (quelques années seulement), nos sociétaires n'auront pas à débourser, pour être garantis des conséquences de la loi, des cotisations supérieures à celles qu'ils payaient avant le 1er juillet dernier [1]. » Voilà comment l'observation impartiale des faits réduit à leur juste valeur les deux principaux griefs formulés contre la nouvelle législation. M. Boissard relève et met au point plusieurs autres plaintes de moindre importance. Je cite, en les abrégeant, les conclusions du savant auteur [2].

Et d'abord, la loi a-t-elle beaucoup augmenté le nombre des accidents, des simulations et des fraudes ?

Certains allaient jusqu'à prétendre qu'elle établissait une prime à la blessure, et que l'on se ferait désormais mutiler par plaisir ! Sur ce point, l'opinion formelle des gens en mesure de bien voir les choses — agents d'assurances et médecins — est qu'il n'y a rien à craindre de pareil. Sans doute l'ouvrier pourra chercher à mettre sur le compte de l'accident certaines infirmités dues à d'autres causes. Mais ici intervient le contrôle du médecin, et nous voulons espérer que les membres de la corporation médicale seront à la hauteur du rôle considérable qui leur est dévolu.

La loi a-t-elle, d'autre part, causé déjà bien des ruines de chefs d'industrie ?

On n'a pas entendu dire qu'aucune usine, qu'aucun chantier ait été fermé par suite de la loi nouvelle. Que si tel petit patron est ruiné pour ne s'être point assuré, la faute n'en est-elle pas à son imprudence ?

Enfin le nombre des contestations en matière d'accidents a-t-il augmenté ou diminué depuis le 1er juillet 1899 ?

A cette question, il est absolument impossible de faire, dès à présent, une réponse définitive. — Au premier abord, les procès paraissent moins nombreux. Ce que l'on peut considérer comme

1. Cité par M. Boissard, *op. cit.*, p. 288.
2. *Op. cit.*, p. 294 et suiv.

une amélioration acquise et considérable, découlant de la loi nouvelle, c'est ce fait que la plupart des contestations portent aujourd'hui, exclusivement, sur le taux des indemnités à accorder, et que la question irritante entre toutes, celle des responsabilités à établir dans les causes de l'accident, ne se pose plus qu'à titre absolument exceptionnel.

« En résumé — ainsi conclut M. Boissard — l'exaltation violente qui s'était manifestée pendant quelques semaines, et qui ne tendait à rien moins qu'à la prorogation indéfinie de la mise à exécution de la loi, est tombée presque subitement, et la loi est appliquée depuis six mois, sans qu'il paraisse qu'elle ait justifié les appréhensions qu'elle avait fait naître et les critiques qu'elle avait provoquées... La commission parlementaire de prévoyance et d'assurances sociales vient de décider, à l'unanimité moins une voix, qu'il y avait lieu de surseoir à toute modification, le ministre du Commerce lui ayant fait connaître que la loi s'exécutait depuis six mois presque sans avoir soulevé aucune protestation. Dans tous les cas (et sous réserve d'un seul point de détail), il semble qu'il y ait lieu de faire crédit à la loi de deux ou trois ans de fonctionnement pour voir de quelles améliorations elle serait susceptible[1]. » Cette conclusion nous paraît juste, sage et pratique; nous y souscrivons pleinement.

En terminant, je ne puis m'empêcher de signaler un cas vraiment intéressant de l'intervention du législateur dans l'organisation du travail. L'initiative privée, n'est-ce pas le tout-puissant levier de la prospérité nationale ? Qui donc oserait soutenir le contraire ? Mais quand l'initiative privée reste pendant de longues années inactive, somnolente, paralysée ; quand elle se débat, impuissante, contre des coalitions d'intérêts opposés, — la force d'inertie de la routine, l'insouciance de quelques patrons ; — que faire ? Laisser faire, disent les pontifes de l'économie classique ! Passe encore, lorsque le laisser faire n'est pas le laisser mourir ! Je précise par un fait concret et récent. Tout le monde sait que les demoiselles de magasins, obligées de rester debout pendant toute la durée de leur travail, sont exposées aux plus graves dangers pour leur santé. Je n'exagère pas. Le témoignage

1. *Op. cit.*, p. 295.

unanime des médecins garantit mon affirmation. Or, voilà dix ans que les dames patronnesses de l'œuvre des Cercles, émues de cette pénible situation, rédigèrent une adresse aux chefs des grands établissements pour obtenir qu'il fût accordé à ces jeunes filles un tabouret de repos.

La démarche ne fut pas sans utilité; néanmoins l'abus persista, et un projet de loi vient d'être déposé à la Chambre pour le réformer. Tant il est vrai qu'en fait de protection, il faut toujours — malgré les beautés de l'initiative privée — en revenir à la loi! L'article premier est ainsi conçu :

« Article premier. — Les magasins, boutiques et autres locaux en dépendant, dans lesquels des marchandises ou objets divers sont manutentionnés ou offerts au public par un personnel féminin, devront être, dans chaque salle, munis d'un nombre de sièges égal à celui des employées. »

D'ailleurs, l'auteur du projet de loi, M. Gautret, député des Sables-d'Olonne, n'a fait que traduire un bill anglais, qui a ordonné cette mesure de défense depuis le 1er janvier dernier. La proposition fut immédiatement adoptée en première délibération, bien que M. Millerand ait fait remarquer que le vote de la loi aurait pour conséquence de soumettre à l'inspection des établissements qui, jusqu'à présent, en étaient exempts.

Ch. ANTOINE, S. J.

REVUE DES LIVRES

Sciences mathématiques. — Gauss écrivait à Sophie Germain, au sujet de ce qu'il appelle les mystères des nombres : « Les charmes enchanteurs de cette science sublime ne se décèlent dans toute leur beauté qu'à ceux qui ont le courage de l'approfondir. » Et ce génie supérieur, après s'être illustré dans les branches les plus diverses des mathématiques, déclarait souvent qu'il préférait à tout « sa chère arithmétique ».

Faut-il croire que les géomètres français, infidèles au souvenir de Fermat et de Legendre, sont devenus insensibles aux attraits de cette science, ou qu'ils manquent de courage pour en scruter les profondeurs ? Toujours est-il qu'il n'existe, en France, aucun traité moderne et vraiment didactique de la **théorie des nombres.** Serret, dans son Algèbre supérieure, s'est occupé des congruences ; mais on lui reproche certains manques de rigueur. Édouard Lucas, arrêté par une mort prématurée, n'a publié que le premier volume d'un ouvrage destiné à combler la lacune que nous signalons.

En Allemagne, au contraire, les ouvrages classiques ne manquent pas : celui de Lejeune-Dirichlet, revu par Dedekind, la traduction du traité des congruences de Tchebychef par Schapira, les leçons de Bachmann, etc.

M. Cahen fait donc une œuvre des plus utiles en publiant les éléments de la Théorie des nombres[1]. Il s'est proposé d'envisager les nombres entiers, fractionnaires, incommensurables, au point de vue de leurs propriétés respectives, en laissant à l'algèbre l'étude de celles qui leur sont communes.

Après avoir rappelé les théories élémentaires, y compris celle des fractions continues, l'auteur aborde les congruences (congruences du premier degré, ou de degré quelconque à module premier ; congruences binômes, congruences à module non premier, etc.)

1. *Éléments de la Théorie des nombres*, par E. Cahen, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de mathématiques spéciales au collège Rollin. Paris, Gauthier-Villars. In-8, pp. VIII-403. Prix : 12 francs.

Le chapitre suivant est consacré aux restes quadratiques (loi de réciprocité, symboles de Legendre et de Jacobi, congruences du second degré).

La théorie des incommensurables est présentée en abrégé, mais avec une grande précision.

Abordant alors une question actuellement peu avancée, l'auteur expose les propriétés des nombres algébriques et le célèbre théorème de Liouville qui prouve l'existence des nombres incommensurables transcendants. La démonstration que M. Cahen donne de ce théorème fournit comme cas particulier le théorème classique de Lagrange sur les nombres algébriques du second degré.

Un dernier chapitre est relatif aux formes quadratiques binaires. Après quelques notions sur les substitutions et les classes de formes, l'auteur résout ces trois problèmes : 1° Reconnaître si deux formes de même discriminant appartiennent à la même classe ; 2° trouver les substitutions modulaires permettant de passer d'une forme à une autre de même classe ; 3° quelles sont les classes de formes ayant un discriminant donné.

L'ouvrage se termine par la recherche des nombres représentables par une forme, l'analyse indéterminée du second degré et la réduction des formes quadratiques aux formes linéaires. Il est suivi de plusieurs notes sur les divers systèmes de numération, les nombres premiers, les suites de Brocot et de Farey, les racines primitives des nombres premiers, les fonctions numériques, les entiers imaginaires. Des tables numériques relatives aux nombres premiers, aux racines primitives, aux indices, aux diviseurs linéaires des formes quadratiques, complètent très heureusement ce volume.

Chaque question est présentée avec beaucoup de méthode et de lucidité, et, ce qui est précieux, accompagnée le plus souvent d'applications numériques. On reconnaît que l'auteur a l'habitude de l'enseignement oral, avantage qui fait parfois défaut dans plus d'un ouvrage de valeur. Souhaitons qu'il puisse mettre à exécution son projet d'aborder les théories plus élevées qui ont donné lieu aux travaux des Riemann, des Kummer, des Dedekind, etc., et de nous donner enfin le traité complet dont celui-ci aura été l'utile et intéressante préparation.

La théorie des déterminants, cette algèbre, au-dessus de l'algèbre, comme dit Sylvester, a été imaginée par Leibniz vers 1693, et inventée de nouveau par Cramer en 1750. Devenue une branche distincte de l'algèbre entre les mains de Cauchy, un grand nombre de géomètres parmi lesquels Jacobi, Cayley, Sylvester, Hermite, Clebsch, Jordan, etc., en ont fait l'instrument des plus importantes recherches.

Les principaux traités relatifs à cette matière ont pour auteurs Brioschi, Baltzer, Salmon, Günther, Scott, Muir, etc. Le présent ouvrage, dont la sixième édition vient de paraître en français et en allemand[1], leur servira d'introduction et de résumé.

Dans un chapitre destiné aux commençants, M. Mansion expose les propriétés des déterminants à deux et trois lignes et leurs applications. Il aborde ensuite la théorie générale ; dans la définition, la règle du signe est envisagée de manière à pouvoir s'étendre aux déterminants à n indices.

Un grand mérite de cet ouvrage est d'exposer les propriétés des déterminants d'une façon absolument méthodique, en les réduisant à douze théorèmes fondamentaux.

A la suite de chaque paragraphe se trouvent des exercices et des compléments d'un grand intérêt (théorèmes de Laplace, de Muir, de Kronecker, notions sur les déterminants adjoints, symétriques, symétriques gauches, persymétriques, circulants, continuants, pfaffiens, etc., etc.).

Le dernier chapitre débute par la théorie des équations linéaires. Nous croyons que l'auteur eût gagné au point de vue de la concision en recourant à l'expression de déterminant *principal* et de déterminant *caractéristique*, comme dans les ouvrages français ; on réunit ainsi en un énoncé simple et mnémonique tous les cas possibles de la discussion de n équations à m inconnues.

Vient ensuite la théorie de l'élimination. La méthode dialytique est exposée, grâce à un théorème de Falk, d'une manière plus simple et plus complète que dans la plupart des traités d'algèbre.

Dans l'appendice, la même méthode est esquissée d'une autre

1. *Éléments de la Théorie des déterminants avec de nombreux exercices*, par P. Mansion, professeur ordinaire à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, etc. 6e édit. revue et augmentée. Paris, Gauthier-Villars, 1900. In-8, pp. IV-91. Prix : 3 francs.

manière fort ingénieuse. On y trouve aussi la définition des déterminants par les produits symboliques, et une grande variété d'exercices.

En résumé, ce livre clair et absolument rigoureux au point de vue de la doctrine, est aussi une mine des plus fécondes pour les applications.

Outre ce traité général, M. Mansion a publié une Introduction à la théorie des déterminants destinée aux établissements d'instruction moyenne [1].

On y trouve les propriétés des déterminants à deux et trois lignes, la théorie des équations linéaires à deux ou trois inconnues, et l'élimination entre deux équations de degré au plus égal à trois. Cet opuscule se termine par un aperçu du théorème général de Cramer et de la méthode de Grassmann, et contient de nombreux exercices. Nul doute qu'il ne soit consulté avantageusement par les professeurs des cours élémentaires qui veulent donner à leurs élèves quelques notions de spéciales.

Un autre opuscule, publié récemment par l'éminent professeur de l'université de Gand, est l'édition espagnole de sa théorie des fonctions hyperboliques [2]. Parmi les additions faites à l'édition française, signalons l'appendice où se trouvent les formules les plus intéressantes de la géométrie lobatschefskienne. On ne connaît pas assez cette géométrie, et cela, parce qu'on ne se familiarise pas de bonne heure avec les fonctions hyperboliques. Au lieu de les étudier au moyen des séries ou de calcul intégral, ne serait-il pas infiniment préférable de les introduire dans le cours avec l'exponentielle, sans se préoccuper des causes de leur analogie avec les fonctions circulaires?

La brochure de M. Mansion contient les formules principales, l'expression des fonctions hyperboliques au moyen des fonctions circulaires, et de nombreuses applications (équation du troisième degré, chaînette, tractrice, pseudosphère, etc.).

M. Borel a eu l'heureuse idée de publier une série de monographies sur divers points importants de la théorie des fonc-

1. *Introduction à la Théorie des déterminants, avec de nombreux exercices*. 3e édit. Gand, Hoste, 1899. In-8, pp. 40. Prix : 1 franc.

2. *Teoria sucinta de las funciones hiperbólicas*. Valencia, et Paris (Gauthier-Villars). In-12, pp. 44.

tions. La première se rapportait aux fonctions considérées dans leur généralité, et spécialement à la théorie des ensembles. Une autre, en préparation, aura pour objet les séries divergentes. Celle qui vient de paraître est relative aux fonctions entières[1]. On désigne ainsi les séries entières dont le rayon de convergence est infini.

Les fondements de cette théorie ont été posés par Weierstrass, en 1876. Le théorème sur la décomposition des fonctions entières en facteurs primaires est un des plus beaux titres de gloire de l'illustre géomètre.

Peu après, Laguerre introduisait en analyse la notion de *genre*, qui devait être l'origine des travaux ultérieurs. Elle a été complétée par la notion *d'ordre*; M. Borel appelle *ordre réel* d'une fonction l'exposant de convergence à la suite des modules de ses zéros. Cet exposant de convergence a, dans la théorie des fonctions entières, un rôle analogue à celui du rayon de convergence dans l'étude des séries.

M. Borel rappelle certains résultats obtenus par Laguerre sur les fonctions de genre zéro, de genre un et de genre fini, et qui établissent, entre ces fonctions et les polynômes, une remarquable analogie.

En 1883, M. Poincaré indiquait une relation entre l'ordre de grandeur d'une fonction entière et son genre supposé fini, et, d'autre part, entre l'ordre de grandeur de la fonction et celui de ses coefficients. La notion d'ordre conduit M. Borel à des résultats plus précis au sujet du module maximum et des coefficients de la fonction.

Dans un mémoire couronné par l'Académie des sciences, en 1890, M. Hadamard a ouvert la voie à des recherches nouvelles. Il a déterminé une limite inférieure de l'exposant de convergence, connaissant une limite supérieure de la croissance de la fonction. Une méthode plus simple, due à M. Schou, permet d'obtenir un résultat équivalent pour les fonctions de genre fini. C'est celle qu'expose M. Borel. Il donne ensuite deux applications des théorèmes de M. Hadamard; la plus importante est celle qui se rapporte à la fonction ξ (t) rencontrée par Riemann, dans son Mémoire sur les nombres premiers.

1. *Leçons sur les fonctions entières*, par Émile Borel, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, Gauthier-Villars. In-8, pp. vi-124. Prix : 3 fr. 50.

Le dernier chapitre est consacré à exposer et à généraliser un théorème célèbre de M. Picard, en supposant qu'il s'agit des fonctions de genre fini. Quelques remarques sont ajoutées au sujet d'un cas plus général.

A la fin de l'ouvrage se trouve une note insérée dans les comptes rendus, en 1896, et dans laquelle l'auteur démontre, sans recourir, comme M. Picard, aux fonctions modulaires, qu'une fonction entière, ne devenant égale ni à a ni à b, se réduit à une constante.

D'autres notes concernent les fonctions à croissance régulière ou irrégulière.

La marche suivie dans ce petit volume a l'avantage de renseigner le lecteur sur le développement progressif des théories, et sur l'état actuel de la science à leur égard. La rédaction, en matière si difficile et si délicate, ne laisse rien à désirer au point de vue de l'élégance et de la précision.

Robert d'Esclaibes, S. J.

Les auteurs qui ont traité de l'**Optique géométrique** [1] sont nombreux; mais leurs ouvrages sont parfois obscurs, ce qui tient à la difficulté du sujet, surtout en photométrie. On doit savoir gré à M. Wallon d'avoir publié sur la matière un ouvrage qui ne laisse rien à désirer au point de vue de la clarté et de la simplicité. L'auteur suit pas à pas le programme de la classe de spéciales, sans se renfermer strictement dans ses limites. Il donne sous forme de compléments les questions traitées en vue de l'admission à l'École normale.

Ce livre est donc la reproduction exacte du cours professé par M. Wallon; et l'auteur reconnaît volontiers que ses élèves ont été pour lui, par leurs questions ou leurs objections, de véritables collaborateurs. Dans ces conditions, les *Leçons d'optique géométrique* rendront service à plus d'un candidat aux grandes écoles, autant du moins qu'un livre peut suppléer à l'enseignement oral du maître.

Paul Noirot.

1. *Leçons d'optique géométrique à l'usage des élèves de mathématiques spéciales*, par E. Wallon, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée Janson-de-Sailly. Paris, Gauthier-Villars, 1900. In-8, pp. vi-342.

Voici cinq nouveaux volumes dont s'est enrichie l'*Encyclopédie scientifique des Aide-mémoire* [1] :

I. — MM. Vigneron et Letheule repassent ce qui concerne les **Mesures électriques dans les laboratoires,** en insistant sur un certain nombre de points importants en pratique ou en théorie. Le lecteur est supposé au courant de cette partie de la physique, et les considérations élémentaires sont en général passées sous silence.

Après quelques généralités, notamment une étude détaillée sur les appareils oscillants, type si fréquemment employé en électricité, les auteurs font la revue des principales catégories d'appareils ainsi que des méthodes les plus en usage et les plus importantes pour la détermination des grandeurs électriques usuelles. Il est regrettable qu'un certain nombre de fautes d'impression ait échappé aux corrections ; c'est particulièrement regrettable quand il s'agit de formules.

II. — L'**Analyse microchimique** consiste à caractériser les corps par des réactions convenables, sous l'objectif d'un microscope. Elle permet donc d'opérer, elle exige même que l'on n'opère que sur de très minimes quantités de substance. Ce genre d'analyse est encore peu répandu dans les laboratoires, et, il semble bien, ainsi que le pense M. Pozzi-Escot, que cette défaveur soit injustifiée et regrettable. Elle est due, semble-t-il, à ce que ces méthodes ont été inventées par des pétrographes microscopistes, et l'on s'est imaginé qu'elles leur étaient et devaient leur rester propres. Il n'en est rien ; M. Pozzi-Escot le montre bien. Après avoir initié le lecteur aux méthodes générales, il donne pour chaque corps simple la réaction qui permet de le reconnaître, expose la marche systématique d'une analyse, et indique enfin diverses applications pratiques, analyse qualitative des eaux, des minerais, des alliages, recherche des terres rares, enfin examen microchimique des roches.

La seconde partie, beaucoup plus courte, et consacrée à l'ana-

1. I. *Mesures électriques*, par E. Vigneron et P. Letheule, pp. 179. — II. *Analyse microchimique et spectroscopique*, par M.-E. Pozzi-Escot, pp. 192. — III. *Industrie des matières colorantes azoïques*, par G.-F. Jaubert, pp. 167. — IV. *Matières odorantes artificielles*, par le même, pp. 189. — V. *Produits aromatiques artificiels et naturels*, par le même, pp. 169. Paris, Gauthier-Villars et Masson. Tous in-12. Prix du volume broché : 2 fr. 50.

lyse spectroscopique, se borne à peu près à exposer les principes généraux sur la matière.

III, IV, V. — Parmi les applications les plus intéressantes de la chimie, on place au premier rang l'industrie des *matières colorantes* et celle des *parfums artificiels*. M. G.-F. Jaubert a réuni, en trois volumes de la collection des *Aide-mémoire*, d'intéressantes données sur ces questions.

L'industrie des matières colorantes azoïques est parvenue à un remarquable degré de perfection. La loi de formation de ces substances, l'influence de la nature et de la position des divers groupes a pu être établie, dans bien des cas, d'une façon précise. Après deux courts chapitres sur les matières colorantes nitrées et azoxyques, peu nombreuses les unes et les autres, l'auteur étudie spécialement, et en plusieurs chapitres, les classes multiples des colorants azoïques. La disposition en tableaux adoptée est des plus heureuses : six colonnes, occupant l'ensemble des deux pages en regard, fournissent, pour chaque produit, les noms scientifique et commercial, mode de préparation, formules, renseignements bibliographiques, principales propriétés et réactions, applications industrielles.

Une disposition presque identique est adoptée pour les **Matières odorantes artificielles.** Mais ici, d'une part, la théorie est moins avancée et, de l'autre, certaines classes de produits aromatiques, notamment la vanilline et ses dérivés, sont réservées pour être traitées dans d'autres volumes de la collection des *Aide-mémoire*. Ici, les seules classes étudiées sont les matières odorantes dérivées des carbures aromatiques halogénés ou nitrés, les aldéhydes, dialdéhydes et oxyaldéhydes, et les matières odorantes phénoliques. De même que les matières colorantes artificielles donnent la série presque complète des couleurs, de même nous rencontrons ici les parfums les plus variés que donne la nature, musc artificiel, essence de jacinthe, d'héliotrope, d'amandes amères, de cannelle, de thym, d'anis, de cuir de Russie, de persil, etc., etc.

Même disposition générale pour les **produits aromatiques artificiels et naturels,** parmi lesquels se rencontrent principalement les *essences* que l'on trouve en si grand nombre dans la nature et que l'industrie reproduit ou utilise sur une si vaste échelle. L'auteur groupe les diverses substances étudiées ici en cinq

chapitres : alcools aromatiques, acides aromatiques, terpènes, camphres et, enfin, alcools aldéhydes et acides terpéniques.

Les travaux relatifs aux substances odorantes se sont considérablement multipliés depuis quelques années, et M. Jaubert a rendu un vrai service en réunissant ainsi des documents qui étaient dispersés dans une foule de mémoires et de publications.

Joseph de Joannis, S. J.

Archéologie. — Depuis que l'**Archéologie chrétienne** a pris, pour ainsi dire, possession, d'elle-même en assurant sa méthode et en groupant rigoureusement ses conclusions, elle est devenue tout autre chose qu'occupation d'amateur ou simple matière à pieuses considérations. On a, en particulier, signalé universellement les immenses services qu'elle était appelée à rendre aux études ecclésiastiques, puisqu'elle est, à travers l'histoire des origines du christianisme, le guide le plus sûr, comme elle est aussi, pour la connaissance du dogme, un « lieu théologique » dont les maîtres les mieux écoutés reconnaissent et prônent l'importance croissante[1]. De là, les publications déjà nombreuses qui, en France et à l'étranger, ont eu pour but de faire connaître et de populariser ce merveilleux ensemble de témoignages matériels et de traditions palpables, dont la découverte ou, du moins, la classification et l'interprétation vraiment scientifiques, ont marqué les cinquante dernières années du siècle qui finit. Il y avait lieu, en effet, pour la commodité du grand public de tout pays, de réduire en volumes de formats plus maniables, et même de composition plus didactique, les énormes ouvrages, les multiples traités et dissertations des princes de la nouvelle science, notamment de l'illustre J.-B. de Rossi, son vrai fondateur. L'important manuel dont nous annonçons ici les deux premiers tomes[2] aura certainement tôt fait de prendre son rang parmi les plus estimés de ces livres de vulgarisation. On pourra se convaincre, à l'exposé du large plan qu'il embrasse, qu'il ne fait double emploi avec aucun autre.

La réputation de son sympathique auteur n'est plus à faire. Disciple éminent du grand homme dont le monde chrétien dé-

1. Cf. Perrone, *Prælect. Theolog.* Opp. IX, pp. 226. Edit. Taurin.

2. *Éléments d'archéologie chrétienne*. Tome I. *Notions générales*. — II. *Les Catacombes romaines*, par Horace Marucchi. Paris et Rome; Desclée, Lefebvre, 1900. 2 vol. in-8, pp. XXXVI-399-450. Prix : 6 francs.

plore encore la perte, l'un des continuateurs de l'œuvre du maître, conservateur des musées pontificaux, conférencier infatigablement dévoué et toujours goûté, M. le professeur Marucchi est, à Rome, par la parole et par la plume, l'un des vulgarisateurs les plus hautement appréciés. L'enseignement fort recherché qu'il donne en divers établissements, tout particulièrement à la Procure de Saint-Sulpice, depuis nombre d'années, a été comme le premier germe et fait le fond du présent ouvrage ; c'est dire que ces leçons imprimées ont maintenant pour elles, avec le contrôle de l'expérience, une parfaite maturité d'ordonnance et de rédaction. Très spécialement destinées aux travailleurs et surtout aux étudiants ecclésiastiques, elles réunissent, dans un nombre de pages relativement restreint, tous les éléments nécessaires à l'étude des problèmes qui ont trait au premier âge du christianisme : histoire, croyances, art, symbolisme, épigraphie, vie intime de l'Église. Toute la matière de l'archéologie chrétienne est ainsi touchée, intégralement exposée même, bien que d'une façon forcément condensée. C'est par là surtout que ce nouveau travail se distingue de publications précédentes qui ont bien quelque analogie avec lui, mais où le domaine de l'antiquité chrétienne n'est envisagé que d'un point de vue spécial et n'est exploré que partiellement.

En attendant l'étude promise sur les anciennes basiliques et sur le culte primitif, laquelle sera, dans un troisième volume, le complément naturel et obligé des précédents, les deux parties aujourd'hui publiées, forment chacune un tout distinct. Bien qu'elles roulent sur des matières fort connexes, elles ont été traitées indépendamment l'une de l'autre et peuvent être acquises séparément.

La première forme un très riche amas d'informations d'ensemble. Condition des premiers fidèles vis-à-vis de la loi romaine, établissement et développement des anciens cimetières et, en général, de la propriété ecclésiastique; principes généraux de l'épigraphie chrétienne, ses caractéristiques aux diverses époques, ses éléments dogmatiques et liturgiques ; origines de l'art chrétien, ses rapports avec l'art païen, son symbolisme exprimé par la peinture, par la sculpture et jusque dans les menus objets d'usage liturgique ou domestique ; telles sont les grandes lignes de ces abondantes **Notions générales**.

Le second volume traite spécialement des **Catacombes romaines**. On sait quel admirable musée chrétien, quel immense dépôt d'archives constituent ces vieilles et saintes nécropoles. Aussi, tandis que la Rome souterraine a tant d'attraits pour le cœur, tandis que la piété respire avec tant d'émotion dans ses galeries et dans ses sanctuaires comme le parfum de l'Église naissante, la science, de son côté, ne trouve pas moins d'intérêt à explorer ces profondeurs et à faire parler tous les mystérieux témoins des âges passés, qui s'y rencontrent encore.

Le lecteur trouvera consignés dans le livre de M. Marucchi tous les résultats désormais acquis. Il y a là, pour les cimetières souterrains de la communauté romaine et pour les principaux cimetières suburbains, un itinéraire détaillé portant indication raisonnée des souvenirs historiques qui se rattachent à chacun, des martyrs qui y furent déposés, des monuments artistiques ou épigraphiques qu'on y a retrouvés. C'est donc un excellent guide pratique en même temps qu'un exposé didactique très complet.

L'auteur se défend en tout cela de prétendre à la haute érudition : ce sont des *Éléments* qu'il a voulu seulement donner et qu'il donne en effet. Son livre n'en est pas moins tout fait de notions précises, très enchaînées, très appuyées de notes et d'indications bibliographiques qui permettront au travailleur d'aller aux sources pour des travaux personnels plus étendus. De précieuses illustrations documentaires, des plans, des reproductions d'inscriptions accompagnent, en outre, le texte à chaque page, non sans augmenter beaucoup le charme et l'utilité de sa lecture. Évidemment la collection de ces figures reste incomplète. Elle est du moins d'exécution très soignée, les échantillons choisis par les éditeurs sont tout à fait caractéristiques ; le lecteur a donc toute facilité de se rendre un compte exact des monuments [1].

Personne ne s'étonnera que ces *Éléments d'archéologie chré-*

1. Une remarque pourtant. Les éditeurs ont reproduit (t. I, p. 279 ; t. II, p. 292) les pains et les poissons de la célèbre pierre de Modène, en régularisant, d'ailleurs, singulièrement le dessin. L'épitaphe de SYNTROPHION a été observée de très près par M. Rohault de Fleury, qui en a donné enfin copie fidèle dans la *Messe*, t. IV, pl. 266. Il faut donc renoncer à l'ancienne figure fautive partout répandue des deux poissons *se nourrissant* des pains eucharistiques. En réalité, il n'y a sur l'original que cinq pains (chiffre conforme au récit évangélique de la principale Multiplication), et, à droite et à gauche, les deux poissons affrontés, comme il arrive souvent, par raison de symétrie.

tienne visent presque uniquement l'histoire de l'Église romaine et ses souvenirs. Cet exclusivisme apparent ne dément pas la teneur d'aspect plus général du titre : Rome a été le centre de l'Église comme de l'empire ; tout ce qui concerne ce grand foyer de la prédication évangélique a, par là même, une importance bien plus considérable, plus typique ; et puis de tous les vestiges jusqu'à nous parvenus des temps héroïques du christianisme, l'immense majorité provient de la Rome chrétienne ; c'est, par suite, cette Rome chrétienne, beaucoup plus que les matériaux disséminés çà et là dans les anciennes provinces de l'empire, qu'il faut étudier pour arriver à connaître au mieux l'Église primitive tout entière. Ajoutons que, de plus en plus, et bien justement, les choses romaines, tant du présent que du passé, captivent les cœurs et préoccupent les esprits réfléchis. Tout particulièrement cette année jubilaire, en attirant davantage l'attention sur la Ville éternelle, fait désirer au public instruit des livres capables de l'initier rapidement et sérieusement aux trésors de science religieuse qu'elle renferme. Il faut donc remercier instamment M. Marucchi et son dévoué collaborateur de la Société de Saint-Sulpice, M. Dufresne, d'avoir publié un ouvrage qui promet d'être si utile. Joseph Delarue, S. J.

Histoire. — La **Maison de Madaillan** posséda, durant trois siècles, la seigneurie de Montataire en Ile-de-France (1466-1750). Montataire a eu sa monographie grâce à son possesseur le baron de Condé ; les Madaillan, bien que tout le monde se soit un peu occupé d'eux, attendaient encore la leur. Ils n'ont rien perdu à cette attente. Après les mentions qui leur sont octroyées par Froissart, Rymer, Bréquigny ; après les travaux de M. l'abbé Beaurein, de MM. Massip et Rabanis, Guinodie et Léo Drouyn, consacrés à leurs diverses seigneuries, les voici objet d'une étude complète, à la fois historique et littéraire[1], écrite par un homme du monde et un homme de goût qui a réuni, comme il le dit si bien, « leurs épées en un seul faisceau, greffant sur un même arbre leurs rameaux dispersés ». (P. vi.)

L'écrivain n'absorbe point le savant. M. Campagne, qui refuse le titre de *plagiaire* pour accepter trop volontiers celui de *compi-*

1. *Histoire de la Maison de Madaillan* (1076 à 1900), par Maurice Campagne. Bergerac, Castanet, 1900. In-4, pp. 434.

lateur, est un chercheur consciencieux. Il a travaillé de première main sur de nombreux documents originaux dans les archives publiques ou privées. Il n'a reculé non plus devant aucun voyage, et de ses courses il a rapporté, outre de curieux fac-similés de signatures, de charmantes vues des châteaux de Montataire, Lassay et du Cauze, des ruines monumentales de Lesparre, Rauzan, Pujols et Cahuzac, de la Maison Peyrarède ou Château du roi à Bergerac.

Dans cette galerie de personnages très divers, les uns catholiques, les autres huguenots, tour à tour seigneurs féodaux, guerroyant et rançonnant, partisans d'Angleterre ou de France, premiers barons d'Agenais, occupant en Guyenne des situations prépondérantes, quelques types plus modernes nous ont frappé, tels que Jean-Baptiste de Madaillan, bon écrivain militaire dont le grand Condé acheta en manuscrit la *Tranchée françoise*, et le célèbre marquis de Lassay, ce « figurant du grand siècle », comme l'appelait Sainte-Beuve, si connu par son *Recueil de différentes choses*. Né en 1652, il fut mêlé à toute l'histoire du règne de Louis XIV, fit la campagne de Hongrie et a raconté la bataille de Gran dans un beau style. Il mécontenta Louis XIV, détestait les princes tout en vivant auprès d'eux, et accepta pour femme une fille légitimée de Henri-Jules de Bourbon-Condé. Lui-même avait connu mainte défaillance. M. Campagne, qui est impartial, ne cache ni celles-là, ni beaucoup d'autres. « Il m'eût été facile, écrit-il, d'écrémer mon sujet et de choisir les meilleurs portraits pour en former une galerie magnifique. J'aurais manqué mon but, qui est d'arriver par l'exactitude à la réalité. » Il ne l'a pas manqué.

L'an dernier (*Études*, février 1899, p. 125), nous recommandions vivement un volume à la fois historique et littéraire de M. E. Guillon, sur **Nos Écrivains militaires**. Il a déjà fait oublier l'ouvrage publié, il y a une trentaine d'années, par Théodore Karcher; mais c'est surtout dans la nouvelle série[1] que la supériorité de M. Guillon éclate manifestement. Les livres qui foisonnent depuis quelques années autour du premier Empire

1. *Nos Écrivains militaires. Études de littérature et d'histoire militaires*, par E. Guillon. Deuxième série. *Depuis la Révolution jusqu'à nos jours*. In-18, pp. 439. Prix : 3 fr. 50.

lui ont permis de faire sur Napoléon Ier, considéré comme écrivain, un chapitre des plus intéressants. L'élève Bonaparte, dont l'inspecteur Keralio disait, après sa visite à Brienne : « sera un excellent *marin* », ce Corse qui prononça toujours mal le français, appartient à l'histoire de notre meilleure littérature par ses proclamations, ses bulletins et ses lettres. « On dirait du Bossuet, dans ses Oraisons funèbres », dit quelque part M. Guillon, qui souhaite à certaines de ces pages incomparables de devenir classiques, c'est-à-dire de figurer « dans nos programmes d'enseignement ». Nous sommes entièrement de son avis. Il est fâcheux que la politique fasse préférer à nos gouvernants des circulaires de M. Pécaut et autres célébrités contemporaines.

Un second avantage de M. Guillon sur ses devanciers a été de profiter de la bibliothèque d'études et de mémoires par laquelle nous avons cru prendre notre revanche de la guerre de 1870-71. Le dernier chapitre consacré aux historiens du siège de Metz, Fay et du Barail, à ceux du siège de Paris, Ducrot et Trochu, aux généraux Chanzy et Faidherbe, Iung, Thoumas, Ambert, du Casse, etc., à nos marins héroïques, Francis Garnier et Henri Rivière, à nos maîtres en stratégie, aux professeurs de notre école supérieure de guerre, est d'une actualité toujours croissante, tant l'intérêt continue de se porter sur les causes et les remèdes de nos désastres.

Les chapitres précédents s'occupent des maréchaux et généraux du premier Empire, avec place d'honneur aux nouveaux conteurs, Marbot, Lejeune et Thiébault ; une large place y est aussi donnée à la Restauration, à la conquête d'Algérie et au second Empire. Les réserves sur l'immoralité des Mémoires du baron Thiébault auraient pu être plus expresses, le chapitre du duc d'Aumale plus détaillé, avec rappel à l'*Histoire des Condé*, enfin Trochu, jugé moins sévèrement. Est-il bien sûr que l'histoire anecdotique lui eût mieux convenu que la prédication morale ?

Bossuet a décrit d'une façon épique la bataille de Rocroy, et le duc d'Aumale a pu le féliciter d'avoir été aussi bon historien que grand orateur. M. l'abbé Delmont, le grand admirateur de Bossuet, est aussi un peu son disciple. Il a été tenté par les

Silhouettes militaires [1], et il faut avouer qu'à le lire on l'excuse vite de n'avoir point résisté à la tentation. Avec son don d'analyse exercé par l'habitude de la critique, il sait démêler, dans les Mémoires d'un Marbot ou d'un Castellane, à peu près tout ce qu'il y a d'intéressant pour un lecteur de Revue. De ses lectures sur Lassalle, Mac Mahon, Canrobert, de ses excursions à travers la *Débâcle* de Zola, de ses études sur la France noire et Tombouctou, il a formé, en recueillant ses articles, un volume fort agréable à lire. Les vers épiques de Hugo mettent la note poétique au milieu d'un récit technique ou d'une tirade patriotique. Rien ne languit. Tout marche allègrement. On dirait que l'auteur a partagé la vie de ses héros, et il nous entraîne à leur suite.

Depuis que l'abbé Delmont a dépeint tel ou tel de ces personnages illustres, il est vrai que de nouvelles publications ont paru, par exemple les *Souvenirs d'un siècle*, de Canrobert, et le *Mac Mahon*, de M. Léon Laforge. Il en eût beaucoup profité, mais la physionomie des personnages n'eût pas été notablement changée. Nous n'oserions pas signer personnellement tout ce qu'il écrit sur Sedan; c'est affaire entre stratégistes. Mais nous comprenons fort bien que M. l'abbé Delmont ait reçu compliments et encouragements de généraux tels que le baron Berge, Raynal de Tissonnière et Canonge. Il aime l'armée et la fait aimer. Il chante la patrie comme Laprade, et parle de ses gloires nationales avec la bonne humeur d'un Français de France. Livre d'actualité ; livre à conseiller aux jeunes gens, à tous ceux qui n'ont pas le temps de lire les pages touffues d'un Castellane, et à qui celles de Zola font justement horreur. Henri Chérot, S. J.

Le livre de M. Léon Charpentier [2] n'est pas la simple biographie d'un évêque de Carcassonne, qui n'a, du reste, joué dans sa vie aucun rôle de premier ordre ; c'est une page, très nourrie et très fouillée, d'histoire ecclésiastique et sociale, où ce clergé d'ancien régime, si longtemps et si âprement décrié, apparaît avec ses grandes qualités et ses incontestables défauts. Seulement, à l'encontre de tant d'œuvres, légères d'érudition ou

1. *Silhouettes militaires et croquis historiques*, par M. l'abbé Théodore Delmont. Lyon, Vitte, 1898. In-8, pp. 420. Prix : 3 fr. 50.

2. *Un évêque de l'ancien régime. Louis-Joseph de Grignan* (1650-1722), par Léon Charpentier. Sueur-Charruey, Arras-Paris, 1900. In-16, pp. III-338.

lourdes de préjugé, qui répètent ce que tant d'autres ont dit sur les évêques grands seigneurs et assez plats courtisans, nous avons ici une étude faite sur pièces authentiques et, en bon nombre, de première main. L'auteur, dès longtemps habitué aux recherches historiques, a mis dans son œuvre toute l'exactitude et toute la probité qui sont le fruit d'une critique toujours rigoureuse et toujours loyale.

Louis-Joseph de Grignan appartenait par sa naissance à la famille des Adhémar de Monteil, qui se vantaient d'avoir donné leur nom à la ville de Montélimar. Il était le frère du gendre de Mme de Sévigné, ce qui le mit en correspondance avec la spirituelle marquise, dont il partage ainsi la célébrité. Huitième fils de Louis Gaucher de Castellane Adhémar, comte de Grignan, et de Marguerite d'Ornano, il naquit à Grignan le 3 ou le 4 juin 1650. Deux de ses oncles étaient, l'un archevêque d'Arles, et l'autre évêque d'Uzès. Un de ses frères, Jean-Baptiste, d'abord coadjuteur avec le titre d'archevêque de Claudiopolis *in partibus*, succédera à son oncle sur le siège d'Arles.

Ainsi les dignités ecclésiastiques ne manquaient pas dans la famille des Grignan. Il ne semble pas cependant que la perspective des gros bénéfices soit entrée pour quelque chose dans la vocation cléricale de Louis-Joseph. De bonne heure, toutefois, il fut pourvu du prieuré de Portes et ordonné sous-diacre à vingt ans par son frère l'archevêque de Claudiopolis. C'est lui, dès lors, que Mme de Sévigné, écrivant à sa fille, appelle le *bel abbé*, le *plus beau des abbés*. Il reçoit la prêtrise en 1675 et il est choisi comme agent général par le clergé de la province d'Arles. Ces fonctions, dont l'abbé de Grignan s'acquitta, du reste, à la satisfaction de tous, menaient d'ordinaire à l'épiscopat. A trente ans, en effet, Louis-Joseph est nommé coadjuteur du vieil évêque d'Évreux, Henri Cauchon de Maupas. Mme de Sévigné en écrit à sa fille en des termes où se révèle une singulière préoccupation des revenus que rapporte le bénéfice et dont elle semble espérer profit pour la famille.

Le *bel abbé* vit bientôt mourir son évêque octogénaire, mais il ne lui succéda pas, on ne sait pour quel motif. En mai 1681, il fut nommé à l'évêché de Carcassonne. La spirituelle marquise dut être contente, car le beau-frère de sa fille gagnait au changement quatorze mille livres de rente.

Louis-Joseph de Grignan occupa durant quarante ans le siège de Carcassonne. C'est cette vie épiscopale d'un prélat d'ancien régime que M. l'abbé Charpentier s'est attaché à mettre sous les yeux au moyen de documents parfaitement authentiques et très heureusement mis en œuvre. Nous voyons M. de Carcassonne, dès son arrivée dans son diocèse, préoccupé de défendre son peuple contre les taxes excessives et les impôts trop lourds que l'administration prétend faire peser sur lui. Il parle haut et ferme quand il s'agit de protéger les faibles. Les exigences de Bâville, le plus redouté des intendants, l'affligent au point de lui donner la fièvre. Il n'en défend pas moins pied à pied contre lui les intérêts de sa ville épiscopale. Le rôle social de l'évêque s'affirme ainsi par l'action qu'exerce Louis-Joseph de Grignan, en dehors de son ministère ordinaire, sur les affaires de la cité. Qu'il s'agisse de faire réduire le subside de la capitation, de bâtir des écoles, de fonder un hôpital, de contribuer à la construction d'une caserne, ou de servir d'arbitre et d'apaiser les litiges, il est toujours à sa place, et son intervention, souvent prépondérante, ne cesse jamais d'être utile au bien public.

L'évêque dans Louis-Joseph de Grignan se montre pénétré des devoirs de sa charge auprès de son clergé et de ses fidèles. Il garde la résidence jusqu'au scrupule, visite exactement son troupeau et lui adresse de fréquentes lettres pastorales. Il met un soin particulier à la formation de ses prêtres et si, pour des raisons inconnues de l'auteur, il ne peut ouvrir le séminaire qu'il avait fondé, il aide de tout son pouvoir les jeunes clercs qui vont suivre les cours des universités ou des séminaires voisins. Ses *ordonnances synodales,* l'établissement des conférences ecclésiastiques témoignent de sa sollicitude à l'égard de son clergé. Dans la querelle du jansénisme, il professe la plus entière soumission aux décisions du Saint-Siège, malgré d'étroites relations avec un certain nombre d'évêques opposants. Il ne semble pas que Louis-Joseph de Grignan ait ambitionné un siège plus élevé que celui de Carcassonne, mais il désira succéder à son oncle l'archevêque d'Arles dans la dignité de commandeur du Saint-Esprit. Ce désir ne fut pas exaucé, et il mourut sans avoir jamais porté le cordon bleu.

Les fondations charitables du prélat, ses démêlés avec un chapitre plus que chatouilleux sur la question de ses privilèges, le

train de maison de l'évêque grand seigneur et ses dettes criardes, autant de tableaux, édifiants ou piquants, dont les traits mettent bien en relief les usages et les mœurs d'autrefois. Le chapitre « Choses de famille » est particulièrement intéressant, à ce double point de vue, et surtout par l'intervention de Mme de Sévigné dans les affaires des Grignan. La spirituelle marquise ne peut pas comprendre que le prélat s'intéresse si peu à l'éclat de sa famille, et fasse la sourde oreille quand il s'agit d'augmenter les rentes de son neveu. Ses instances, ses espérances, ses déceptions et ses dépits, exprimés avec le pittoresque habituel à la célèbre épistolière, donnent à ce chapitre une saveur et un charme littéraire très grand. M. de Carcassonne est la bonté même quand il semble sur le point de délier sa bourse ; il mérite « qu'on le noie », lorsqu'il ne se laisse pas ébranler par les appels les plus pressants.

Le vieil évêque, devenu infirme, choisit son neveu de Rochebonne comme coadjuteur. Choix excellent, du reste, et dont l'église de Carcassonne n'eut qu'à se réjouir. Le dernier des Castellane Grignan mourut le 1er mars 1722, et l'on ne put pas dire de lui qu'il avait enrichi sa famille des biens de l'Église ; car, dans la succession, que son neveu accepta sous bénéfice d'inventaire, il y a lieu de croire que le passif excédait l'actif.

Tel est le cadre de cette vie que M. le chanoine Charpentier a rempli de la manière la plus intéressante au moyen de documents, choisis et interprétés avec une critique du meilleur aloi. La correspondance de l'évêque, qui forme un appendice assez considérable, complète le récit et l'appuie à titre de document de premier ordre.

Ce que l'auteur appelle « de modestes pages » est un vrai livre d'histoire, qui nous donne une idée très exacte et très complète de la vie et de la société religieuse sous l'ancien régime. C'est avec des livres de ce genre que l'on se fait une idée juste des hommes et des choses. Nous ne saurions trop en recommander la lecture à tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Église sous l'ancienne monarchie.

Hippolyte Martin, S. J.

Biographie. — Le saint religieux qui narrait ingénument les épisodes de sa vie, ne se doutait pas qu'on les recueillait avec soin[1] ; l'écrivain a eu l'esprit et le bon goût de nous garder tous

1. *Le R. P. Humarque, rédemptoriste, ou le Vieux Père aveugle, mission-*

leurs détails familiers, pittoresques, originaux. Aussi l'œuvre est-elle un document humain entièrement pris sur le vif. A travers les anecdotes gaies ou touchantes, on suit, avec l'intérêt que donne seule la pleine réalité, les ascensions d'une âme ardente, artiste, débordant d'activité et de dévouement, que Dieu fait monter par étapes à une perfection rendue plus achevée encore par la longue épreuve de la cécité.

Dans les divers milieux où passe le P. Humarque, au foyer du pauvre chantre de Saint-Dié comme dans les châteaux, dans la paroisse de campagne où il s'épuise, comme au palais épiscopal où il est si paternellement recueilli, partout on saisit l'action de la religion sur les âmes qu'elle rend si généreuses et si bonnes. Et dans la société religieuse où entre le Père, quelle charité faite de franche cordialité, de familiale simplicité ! Mais nulle part on ne voit mieux briller l'éclat de la vertu chrétienne qu'en l'âme du *Père aveugle*, quand il salue en ses vers, comme une lumière plus pure pour l'esprit, cette nuit de vingt-cinq ans à laquelle il ne s'habituera jamais. Florian Jubaru, S. J.

C'est une vraie vie d'*apôtre*[1] que nous offre M. le chanoine Guers en nous racontant l'héroïque carrière du P. Émile Saladin. Les lecteurs chrétiens trouveront le plus édifiant intérêt dans ces récits, à la fois si pieux et si pittoresques, d'une vocation apostolique triomphant des plus pénibles obstacles ; puis, d'un ministère de onze années au milieu de populations païennes, dans la célèbre mission de Siam, terre classique des tigres, des boas... et des « talapoins » ; enfin, d'une hardie tentative d'évangélisation de la péninsule malaise, restée sans missionnaire depuis l'époque de saint François Xavier. — Ce fut aux extrêmes fatigues de cette exploration apostolique que succomba le P. Émile Saladin, âgé seulement de trente-quatre ans, et conservant jusqu'au bout la crânerie joyeuse et militaire, que son historien aime à faire ressortir en lui comme une qualité éminemment chrétienne et française, comme une qualité d'*apôtre*. Y. B., S. J.

naire, poète et musicien (1817-1896), par le P. H.-M. Hamez, de la Congrégation du T.-S.-Rédempteur. Paris, Téqui. In-8, avec 30 gravures.

1. *Un Apôtre. Vie du P. Émile Saladin, prêtre de la Congrégation des Missions étrangères de Paris, missionnaire apostolique à Siam,* par le chanoine E. Guers. Paris, Bloud et Barral, 1899. In-8, pp. 310.

Belles-Lettres. — On a beaucoup parlé de Chateaubriand, ces temps derniers. Pendant que se croisent les lettres et les articles au sujet du grand homme, M. Biré poursuit son édition des *Mémoires d'outre-tombe*[1]. Sera-t-elle définitive ? On est en droit de l'espérer, tant l'éditeur y apporte d'érudition exacte, précise, abondante et choisie. Insister sur ces qualités serait superflu : ceux-là mêmes en conviennent que leurs idées politiques et religieuses écartent visiblement de M. Biré.

Sur la famille, les amis, les ouvrages de Chateaubriand, les phases importantes ou délicates de sa vie, tout ce qui peut éclaircir ou illustrer le texte des *Mémoires* est signalé avec une attention jalouse et un rare bonheur. Et cela aboutit à rectifier Sainte-Beuve, ou le duc de Broglie, ou le comte Ferrand, ou les éditeurs de Joseph de Maistre, ou Bardoux ou d'autres encore, — sans que ni la vérité, ni la courtoisie, ni Chateaubriand y perdent rien.

Il me faut rester dans ces généralités, sous peine d'être infini, tant les détails à relever abondent. On les lira dans M. Biré. Ce sera bien plus intéressant. Paul Dudon, S. J.

1. *Chateaubriand. Mémoires d'outre-tombe*. Nouvelle édition, avec une Introduction, des notes et des Appendices (I-V), par Edmond Biré. Paris, Garnier. In-12.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Juin 26. — On annonce que, le 23, les marins des flottes alliées, au nombre de 3 000, ont enfoncé les Chinois, près de **Tien-tsin**, et pénétré dans la ville, dont l'arsenal a été pris.

28. — L'amiral Seymour, cerné par les rebelles, est enfin dégagé et rentre à **Tien-tsin**. Ses pertes ont été de plus de 60 tués et d'environ 312 blessés. Une information mensongère, lancée par les autorités chinoises, avait fait croire que le personnel des légations de **Pékin** avait quitté la capitale et gagné, sous escorte chinoise, la ville de Tien-tsin.

— L'insurrection des **Boxeurs** s'étend dans la **Mandchourie**.

— **Chambre des députés**. Interpellation de M. Firmin Faure sur les incidents relatifs à l'état-major général de l'armée. Le ministre de la Guerre revendique la souveraine autorité sur toute la hiérarchie. La Chambre lui donne raison par 289 voix contre 200.

— **Autriche**. L'archiduc Ferdinand, par serment solennel prêté en présence des archiducs, du cardinal-archevêque de Vienne et des ministres, renonce aux trônes d'Autriche et de Hongrie, pour les enfants à naître de son mariage avec la comtesse Chotek.

29. — Au **Transvaal**, la campagne d'embuscades et d'escarmouches reprend avec une nouvelle énergie. Les commandos menacent les derrières du maréchal Roberts; le général Botha reparaît au nord-est de Prétoria; le général de Wet est jugé assez dangereux pour que l'on concentre autour de lui plusieurs corps. L'armée anglaise n'avance pas; elle ne possède que le terrain qu'elle a sous les pieds.

— Des révélations faites, au **Parlement anglais**, sur la mauvaise organisation des hôpitaux, dans l'Afrique australe, prennent les proportions d'un scandale.

30. — La loi sur l'augmentation de la flotte est votée, à la **Chambre des députés**.

— Une convention est passée entre la France et l'Espagne pour la délimitation des possessions respectives, dans le nord du **Congo** et dans la région du **Sahara**.

— De **Chang-haï**, on télégraphie que la situation devient inquiétante. Quelques jours plus tôt cependant, notre consul général dans cette ville recevait des vice-rois de Nankin et de Hou-kouang l'assurance que les Français et les missionnaires du Yang-tsé seraient efficacement protégés.

Juin 30. — Un terrible incendie détruit, à **New-York**, les docks, les appontements et plusieurs navires du *North German Lloyd*. Le chiffre des morts dépasse deux cents, et les pertes sont évaluées à plus de vingt millions de dollars.

Juillet 1er. — Élection législative, dans l'arrondissement de **Belley**, de M. Pierre Baudin, ministre des Travaux publics.

— La nouvelle arrive que le baron de Ketteler, ministre d'Allemagne, a été assassiné, le 18 juin, à **Pékin**, par des soldats chinois. Les bruits les plus alarmants sont répandus quant au sort des autres ministres, de leur personnel et des Européens assiégés avec eux dans les légations. On sait seulement, par une dépêche expédiée de Tientsin, le 29 juin, et provenant de l'inspecteur général des douanes, à Pékin, que la situation est désespérée.

3. — On apprend que le coup d'État accompli, à **Pékin**, le 24 juin, l'a été par les ordres et au profit des princes Tuan et Kang-yi. Leur proclamation de guerre contre les étrangers n'a heureusement pas été entendue des vice-rois du centre et du sud.

— **A Paris**, inauguration, place d'Iéna, de la statue de Washington, offerte à la France par les femmes des États-Unis. Le lendemain, inauguration encore, place du Carrousel, de la statue de Lafayette, don des enfants des écoles américaines.

4. — Mise en disponibilité du général Jamont, remplacé par le général Brugère. Le généralissime, dans une lettre adressée au ministre de la Guerre, déclarait ne pouvoir continuer à supporter les lourdes responsabilités de ses fonctions, en présence de l'instabilité de l'état-major général de l'armée. Interpellé dans une fin de séance, le ministre qualifie l'acte du général de protestation contre des actes du gouvernement. La **Chambre** approuve cette manière de voir par 287 voix contre 230.

Le général Delanne, chef de l'état-major général de l'armée, est lui-même remplacé dans ses fonctions par le général Pendezec.

5. — Au **Sénat**, le gouvernement interpellé sur le même objet, obtient un ordre du jour de confiance, voté par 164 voix contre 81, et l'affichage du discours de M. Waldeck-Rousseau.

— La **Chambre** adopte la loi sur l'armée coloniale, telle que l'a votée le Sénat.

6. — Ovation enthousiaste faite, **au Havre et à Paris**, aux délégués boers, MM. Fischer, Wessels et Wolmarans. Le comité parisien pour l'*Indépendance des Boers*, reçoit des adhésions sans nombre. En province, des comités similaires se sont fondés. L'Allemagne, la Hollande, les États-Unis, l'Angleterre elle-même manifestent en faveur de la même cause.

8. — **Chine**. Après les nouvelles sinistres qui ont circulé depuis huit jours, on annonce qu'il y a lieu de se rassurer quelque peu. Des ren-

seignements assez précis, en date du 3 juillet, loin de confirmer les malheurs que l'on redoutait pour nos résidents à Pékin, parlent d'une détente survenue dans la situation. Le farouche prince Tuan ne serait plus le seul maître : le prince Tcheng aurait opéré une contre-révolution et tenterait tous les efforts en faveur des Européens. Ces bruits méritent confirmation.

Trente mille Boxeurs cependant investissent Tien-tsin, et l'on s'attend à un important engagement. Les vingt mille hommes de troupes débarquées jusqu'ici suffiront, on l'espère, à protéger Takou et Tien-tsin. Le Japon, sans en avoir reçu le mandat, mais seulement l'agrément des autres puissances, prépare un envoi de vingt mille hommes.

Paris, le 10 juillet 1900.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

LA « FONDATION UNIVERSITAIRE »

DE BELLEVILLE

Le quartier de Belleville a quelque célébrité politique : son nom est lié à la mémoire de Gambetta, lequel développait là, avant d'être le chef du parti opportuniste, des programmes nettement radicaux. Ce n'est pas pour y commenter ces programmes qu'on a fait, à Belleville, une *fondation universitaire.* La politique en est bannie, bien qu'on y travaille à l'éducation de la démocratie.

Entre tous ceux qui, à cette heure, sont préoccupés par cette question, il semble que les fondateurs de l'œuvre de Belleville forment un groupe intéressant et caractérisé. J'essayerai donc de dire ce qu'ils ont fait et aussi d'où ils procèdent et à quoi ils pourront aboutir.

I

On parle beaucoup, depuis quelques années, en France, du devoir social de ceux qui possèdent, quelle que soit d'ailleurs — argent ou science — la fortune qui les mette à part du vulgaire. Volontiers on les comparerait, comme faisait Bossuet pour Condé, à ces eaux « qu'on n'élève que pour les répandre ». Cette idée qui circule de toutes parts a eu, évidemment, son influence sur le parti qu'ont pris les fondateurs dont nous parlons de se « répandre » parmi le peuple de Belleville. A cette influence une autre s'est ajoutée qui vient d'outre Manche. Et pourquoi non ?

... Fas est et ab hoste doceri.

Ce n'est point, d'ailleurs, *a priori* et du principe de la supériorité originelle de la race anglo-saxonne, que les fondateurs de Belleville ont conclu qu'il fallait imiter les « Oxford men ». C'est l'observation qui les a amenés à entreprendre leur université populaire à l'anglaise.

Quand leurs desseins commencèrent à transpirer, l'an der-

nier, je n'en fus point surpris. Des charmants *Souvenirs d'Oxford* de M. Jacques Bardoux, une page m'était restée dans la mémoire. On me permettra de la citer :

Je suis allé à pied de High-Holborn à Whitechapel. Au lieu des rues étroites et riches de la cité, de larges avenues ou de petites impasses, avec les mêmes alignements de maisonnettes au milieu desquelles les bars viennent jeter leur note rouge. Autour de ces bars grouille une foule ignoble d'enfants malingres et de vieilles hideuses. Poussez une de ces portes, et vous apercevrez un spectacle qui ne s'effacera jamais de votre mémoire. Dans une atmosphère fétide, se presse un troupeau d'hommes et de femmes; là, deux gamins se roulent à terre; au milieu d'un groupe, deux vieilles édentées, pieds nus, vêtues de loques, s'injurient. Et la foule passe indifférente, tandis que la pluie fait rage, couvrant les rues d'une boue noire et le ciel d'un voile de deuil.

C'est à cette misère que se sont attaqués, depuis 1885, les étudiants anglais.

Toynbee-Hall ressemble, avec la verdure en moins, aux collèges de jeunes filles d'Oxford. Le secrétaire général, un gradué, me reçoit, comme seuls savent recevoir les « Oxford men » et m'emmène aussitôt rejoindre dans la salle à manger les « residents », jeunes gens de service à Toynbee-Hall.

Tandis... qu'ils m'expliquaient les principes sur lesquels repose Toynbee-Hall... je pensais à d'autres pays qui n'ont pas encore songé à rapprocher leurs jeunes gens de cette autre jeunesse qu'on appelle le peuple, pour lui faire oublier une part de ses souffrances, en lui parlant du vrai et du beau, et recevoir en échange la salutaire leçon qui se dégage des misères humaines [1].

Dans cette évocation discrète de la France, faite au milieu des *colonies* universitaires de Toynbee-Hall, il y avait plus qu'un regret mélancolique; il y avait un désir, une résolution. Le livre n'était que la préface de l'action.

Dès le mois d'octobre 1899, un prospectus était lancé pour recruter des adhérents à « une fondation universitaire, c'est-à-dire à un cercle où se réunissent des hommes désireux, par un contact presque quotidien avec les ouvriers, de travailler à leur éducation réciproque ». L'œuvre se plaçait sous le patronage du conseil de l'Université de Paris. L'appel était signé par un comité exécutif dont M. Bardoux est secrétaire général [2].

1. *Souvenirs d'Oxford*, p. 104.

2. Voici comment est composé le Comité exécutif pour 1899-1900 : *Secrétaire général*, Jacques Bardoux, licencié ès lettres et en droit ; *vice-secré-*

Le 5 novembre, l'inauguration se fit, au n° 151 de la rue de Belleville, devant un grand nombre d'étudiants et une vingtaine d'ouvriers. M. Jacques Bardoux ouvrit la séance par « une allocution cordiale et fraternelle, rappelant les préoccupations de chacun, les longs efforts pour atteindre le but cherché, les espérances d'un peu de bien moral que permettra de réaliser le dévouement de tous. Puis, M. Tannery, le distingué sous-directeur de l'école normale, précisa l'état d'âme de la jeunesse contemporaine, avide de dissiper les malentendus qui ont trop duré, curieuse des besoins et des souffrances des classes ouvrières, et déjà prête à donner aux camarades ouvriers son cœur plein de générosité et de fraternité vraie[1]. »

Quelques jours plus tard, dans un rapport très détaillé, M. Jacques Bardoux expliquait à fond son œuvre à la Société d'Économie sociale. En substance, voici ses explications :

Nous voulons avant tout faire une œuvre d'éducation sociale. Nous croyons que, dans notre époque troublée, c'est là une tâche urgente qui prime toutes les autres. Nous nous efforçons de donner aux membres de cette société le sentiment exact des devoirs qui les unissent, de l'appui mutuel qu'ils peuvent se prêter. Tous nos membres ne peuvent que gagner au contact que notre association veut créer; — les uns trouveront, dans la bibliothèque, les conférences, les conversations, les moyens de préparer leur affranchissement économique, en acquérant des connaissances nouvelles; les autres trouveront dans nos réunions, en même temps qu'une occasion d'accomplir un devoir social, le moyen de se tenir au courant des questions ouvrières[2].

On le voit, c'est surtout le rapprochement des classes qui est visé. Aucune théorie égalitaire n'est ici en cause; une chose est sûre, et tous les efforts tendent à la réaliser : A se

taire, Jean de Schlumberger, licencié ès lettres ; *trésorier,* Albert Rivaud, licencié ès lettres et en droit ; *bibliothécaire,* Joseph Aynard, ancien élève de l'École normale supérieure ; *membres :* Léger, élève de l'École normale supérieure ; Delvové, agrégé de l'Université ; Sayous, docteur en droit ; Armand Delille, interne des hôpitaux.

1. *Revue politique et parlementaire,* 15 novembre 1899, p. 314. — L'allocution de M. Tannery a été publiée par la *Revue internationale de l'Enseignement,* 15 novembre 1899, p. 403.

2. *La Réforme sociale,* 1er janvier 1900, p. 86. — Le rapport de M. Bardoux s'y trouve *in extenso.*

rencontrer, étudiants et ouvriers ne trouveront qu'avantages. Plus cette rencontre sera fréquente et intime, plus ces avantages seront assurés et larges. Aussi M. Bardoux et ses amis ne se sont pas contentés d'organiser des conférences; ils ont voulu que les étudiants fussent, à demeure, à la disposition des ouvriers, comme à Toynbee-Hall.

Quand il a fondé Toynbee-Hall, en 1884, le chanoine anglican Barnett n'a pas seulement ouvert au peuple du quartier de Whitechapel une bibliothèque et un salon où l'on pût tenir des classes, des conférences, des meetings et des clubs. Il a construit une maison d'habitation faisant corps avec le Hall, afin que « les membres de l'Université » pussent « venir vivre au milieu des pauvres et travailler pour eux ». Dans cette maison, au prix de 30 à 50 francs par semaine, ils trouvent le vivre et le couvert. Les repas se prennent en commun. Chacun dispose de son temps suivant ses obligations et ses convenances particulières. Les réunions populaires ont lieu le soir, à huit heures. Les résidents s'y consacrent tout entiers : les uns faisant la classe, d'autres présidant des sociétés, ceux-ci se prodiguant dans une réception, ceux-là ouvrant leur chambre aux ouvriers qui viennent y chercher des conseils ou simplement le charme d'une causerie plus intime [1].

Comme le chanoine Barnett, les fondateurs de Belleville ont voulu faire un *settlement*. Dans le petit pavillon isolé, au fond d'une cour sablée, spacieuse, plantée d'arbres, où s'est installée la *Fondation universitaire*, à côté de la bibliothèque, on a réservé une chambre pour un « résident ».

Pour imiter ainsi Toynbee-Hall, il fallait de l'audace. Mais la prudence n'a point perdu ses droits.

Comprenant, dit M. Bardoux, toutes les différences qui séparent les les vies laborieuses de nos jeunes gens, talonnés par les examens, et doucement enchaînés par le lien de la famille, des existences indépendantes des étudiants anglais qui ignorent jusqu'ici le service militaire, nous avons organisé notre association de manière à pouvoir nous pas-

1. Sur Toynbee-Hall, voir le *Musée social* (circulaire n° 12, 30 août 1897); on y trouvera des notes très vivantes sur cette œuvre si remarquable et si anglaise.

ser de résidents. Nous avons créé une catégorie de membres qui n'existe pas à Toynbee-Hall et qui s'engagent à venir, au moins une fois par semaine, passer la soirée à Belleville [1].

La précaution était bonne à prendre, vu que « arracher l'étudiant de province aux hôtels borgnes du quartier Latin est une tâche digne de figurer au nombre des travaux d'Hercule ».

En supposant que cette tâche ne soit pas vaine et qu'ils arrivent à se rejoindre, que feront ensemble ces étudiants et ces ouvriers ?

Pour essayer de multiplier les conversations, pour éviter l'ennui qui se dégage des conférences trop nombreuses, nous avons décidé de consacrer trois soirées par semaine à des séances simplement récréatives. Des parties de cartes, de dames, de billard ; un morceau de musique ou la lecture d'une poésie fournit le sujet d'une causerie.

Quant aux conférenciers, ils ont leur large part d'action, mais dans des conditions nettement déterminées.

Les sujets doivent être pris dans un programme tracé au commencement de l'année par l'association. [Il faut] s'efforcer avant tout d'éveiller des curiosités. Nous voulons faire naître chez l'ouvrier des besoins intellectuels et moraux, et non pas surcharger sa mémoire de faits desséchants et inutiles. Le conférencier qui sait se pénétrer de ce caractère particulier de sa tâche et parler brièvement intéresse son auditoire populaire, provoque des questions et fait naître la discussion. Aussi imposons-nous à nos orateurs, dans nos statuts, l'obligation de faire une série de leçons ; de consacrer une demi-heure, à la fin de leur exposé, à des conversations individuelles, à des conseils de lectures, à des indications de travaux.

La réglementation est plus minutieuse encore ; elle distribue méthodiquement, dans la semaine, les sujets à traiter, offrant ainsi aux auditeurs comme des pistes diverses, entre lesquelles ils pourront choisir celle où ils voudraient, si je puis dire, s'engager à fond.

On consacrera les lundis à des conférences scientifiques et morales, les mercredis à des leçons littéraires et artistiques, les vendredis aux questions économiques et sociales. Les samedis, les ouvriers pourront demander des conseils juridiques et médicaux, ou, s'il n'y a ni procès,

1. *Réforme sociale, loc. cit.*

ni malades, écouter un morceau de musique. Les dimanches enfin, à trois heures, des lectures populaires seront un prétexte pour réunir, dans la grande salle d'école du 104 de la rue de Belleville, les familles de nos ouvriers, loin du marchand de vins, que nous combattrons, d'ailleurs, par des conférences et par la vente de boissons antialcooliques.

Un mot encore pour achever de préciser l'organisation de la *Fondation universitaire*, dans ce qu'elle a de spécial. Entre le résident et le comité exécutif, il y a des sous-comités des *salles de jeux*, des *cours et conférences*, de la *bibliothèque*, des *lectures populaires* et des *représentations dramatiques.* Il y a même un sous-comité *de dames* qui s'emploie à réunir, une ou deux fois par semaine, les filles des membres actifs de l'Association.

Tous ces comités sont dirigés par un président, assisté d'un bureau. Ils sont responsables devant le comité exécutif de la gestion de leurs affaires respectives. Le plus possible, les ouvriers sont associés à cette responsabilité et à cette gestion [1].

Il est inutile d'entrer dans de plus longs détails : on doit se rendre compte que tout, à Belleville, est organisé pour établir « d'une manière effective et réelle, le *contact* entre ouvriers et jeunes gens ». Dès son premier appel à toutes les bonnes volontés, le comité exécutif marquait lui-même cette caractéristique de l'œuvre nouvelle. Rien n'est plus vrai : chaque article des statuts trahit cette préoccupation.

A l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine, comme je l'ai déjà observé [2], on tend plutôt à élever la condition des travailleurs. Le point de vue est différent; il dénote un autre état d'esprit; ce qui, d'ailleurs, s'explique facilement. M. Deherme est un ouvrier; par ses qualités d'intelligence et de cœur, il se sent apte à prendre place dans l'élite de la société; il veut hausser jusque là tous ses compagnons. M. Jacques Bardoux est un bourgeois; son cœur est plein de trésors qui manquent au peuple; il voudrait les partager; entre le peuple et lui des barrières se dressent; il ne pense qu'à briser les

1. Toutes ces dispositions sont statutaires. — La *Revue politique et parlementaire* (15 novembre 1899, p. 304) a publié les statuts de la *Fondation universitaire de Belleville.*

2. *Études*, 20 juin 1900, p. 744.

barrières. Cela fait, l'amélioration du sort des travailleurs ira d'elle-même. Mais il est bien clair que le mot n'a point, pour M. Bardoux, le même sens que pour M. Deherme. Celui-ci est socialiste, bien qu'à sa manière; celui-là ne l'est pas du tout.

Et puis, — autre différence avec la *Coopération des idées*, — c'est la jeunesse qui a l'initiative et la charge de la *Fondation universitaire*. C'est une condition d'entrain. Ce serait une chance d'illusion, si cette jeunesse n'était pas aussi avertie que des vieillards : de Toynbee Hall elle a emporté quelque chose du sang-froid britannique qui réfléchit, calcule et dresse bien ses plans. Il faut ajouter, puisque M. Bardoux en a fait l'aveu, que tant de prudence est due aussi à « un ou deux échecs antérieurs ». D'où la sage lenteur — toute une année — mise à choisir le théâtre de l'action, à chercher des patrons, à trouver des membres actifs, à recruter des ouvriers, à élaborer les statuts.

Ces statuts font l'admiration de M. Marcel Fournier, qui trouve, avec raison, que la question du *contact* a été mieux comprise à Belleville qu'au faubourg Saint-Antoine[1]. De ce mérite Toynbee Hall est un peu cause; M. Bardoux et ses amis sont les premiers à le reconnaître. Mais, il faut le reconnaître aussi, le séduisant modèle qu'ils entrevoient toujours par delà les brouillards de la Tamise, de leur mieux, ils l'ont adapté à leurs ressources et à leur milieu parisien.

Leur imitation n'est pas un esclavage.

Après ces éloges, une question se pose : A quoi ces belles conceptions et ces généreux efforts ont-ils abouti?

II

Voici des chiffres qui fourniront une première et instructive réponse :

Le 13 novembre, une semaine après son inauguration la *Fondation universitaire de Belleville* a un budget de 5 000 francs, et compte 50 membres honoraires, 112 membres actifs, dont 82 étudiants et 30 Bellevillois.

1. *Revue politique et parlementaire*, 15 novembre 1899, p. 313, 327.

Le 6 décembre, — un mois après l'inauguration, — elle compte 56 membres honoraires, 167 membres actifs, dont 97 étudiants et 70 ouvriers[1].

Le 23 avril, elle compte 255 membres actifs dont la majorité (140 membres) est composée d'ouvriers et d'employés du quartier[2].

Il y a donc marche ascendante, progrès continu; le local premier a dû être abandonné parce qu'il était insuffisant. Le 28 mai, un local plus grand et plus central a été inauguré au n° 19 de la rue de Belleville.

Des conférences littéraires, philosophiques, artistiques, scientifiques ou économiques ont été faites depuis le début. Des représentations ou lectures dramatiques ont été organisées; des visites ont été faites aux musées de peinture, au musée de la marine, à l'Institut Pasteur, etc., sous la direction des membres de la *Fondation* ou de spécialistes qui leur prêtaient un concours obligeant[3].

Les programmes des conférences sont moins touffus qu'à la *Coopération des idées*. Il y a un choix. Et ce choix, en même temps qu'il met l'ordre dans les connaissances, sauvegarde la neutralité. La barrière ne se baisse pas devant les tribuns qui apporteraient là les formules révolutionnaires ou irréligieuses dont la violence est la marque, le succès et la condamnation des clubs jacobins.

Beaucoup de conférences anonymes sur des sujets graves et d'ordre purement intellectuel. Parmi les conférenciers qui sont nommés, j'ai remarqué trois professeurs bien connus : M. A. Croiset, qui a parlé de l'*évolution des idées morales de l'antiquité jusqu'à nos jours;* M. Gide, qui a rapproché le *travail manuel* et le *travail intellectuel;* M. Buisson qui a expliqué l'*idée républicaine*. D'autres ont promené les Bellevillois à *Rome*, en *Chine*, au *Transvaal*. Un médecin les a initiés aux merveilles de l'*anatomie* et de la *physiologie du sang*, de la *respiration* et de la *circulation*. Des agrégés leur ont appris ce qu'il fallait penser du *droit de propriété* et de la *morale laïque*, et des *étapes de l'affranchissement intellectuel en France au dix-septième siècle*. Enfin le distingué secrétaire du *Musée social* leur a raconté l'histoire des *associations ouvrières au dix-huitième siècle*.

1. *La Réforme sociale*, 1er janvier 1900. — Rapport de M. Bardoux, p. 93.
2. *La Revue internationale de l'Enseignement*, 15 mai 1900, p. 426.
3. *Ibid.*, *loc. cit.*

Quand on lit ces énoncés à la suite de ceux qui concernent la plupart des autres groupes parisiens s'occupant d'éducation populaire, l'esprit éprouve un choc. On entendait quelque chose comme des clameurs ; il y succède le bruissement paisible qui s'échappe d'un salon bien tenu. Et je ne crois pas que ce bruissement ait éveillé quelque écho, si ce n'est dans la presse, dont la *respectability* est l'inviolable loi.

Ce succès d'estime auprès des gens estimables est une force que M. Bardoux sait apprécier. Mais il rêvait autre chose. Son vrai triomphe eût été de trouver des *settlers* à foison. Il faut l'avouer, le recrutement de ces *colons* dévoués à défricher l'âme populaire a été plutôt pénible.

Au mois de juillet, nous avions trois promesses formelles; malheureusement ces trois camarades ont été éloignés de Paris; l'un est parti pour l'Allemagne, l'autre pour la province, le dernier s'est marié. Nous désespérions de voir occuper notre chambre meublée, lorsque deux de mes amis, deux Parisiens, nous ont spontanément offert de quitter leurs familles et leurs habitudes pour venir habiter quelques semaines à Belleville[1].

Cet échec a dû être sensible aux créateurs de la *Fondation*. Le point important était là pour eux : la portée comme l'originalité de leur œuvre en dépendait. Ils cherchent à expliquer, à excuser : si on n'a pas mis grand empressement à venir habiter au n° 151 de la rue de Belleville, c'est qu'on s'y trouverait « isolé, loin des travaux et des amis ». Ces explications de M. Bardoux ne renferment pas sa pensée tout entière. Il comptait que les âmes généreuses ne seraient point rares. Illusion. Les égoïstes sont toujours nombreux : on en trouve même à Paris.

Cette idée d'un *settler* au milieu des Bellevillois, paraît à M. Gide « touchante et très propre à susciter chez les jeunes gens une sorte de milice sociale, un ordre nouveau de missionnaires laïques qu'on pourrait appeler les *Frères du peuple*[2] ». Les jolies phrases! Mais peu d'étudiants, je crois, les entendraient sans rire. Car cette vocation de *Frère du peuple*,

1. *Réforme sociale*, 1er janvier 1900, *loc. cit.*
2. *Émancipation*, 15 décembre 1899, p. 180.

c'est la vocation à une ingéniosité toujours féconde, à une patience que nulle contrariété n'altère, à un dévouement qu'aucune fatigue, aucune ingratitude, aucune condescendance ne rebute. Il y a là un esclavage et une dépense de soi-même dont la joie est fort austère. Pour s'y lier, il faut être un jeune homme que le sacrifice attire. Les cœurs de cette sorte ne sont pas communs. Et s'il s'en rencontre, je crains que pour nourrir leur dévoûment, le bonheur d'être des « missionnaires laïques » ne soit un aliment vite épuisé. Sur ce point, l'expérience des hommes d'œuvres ne me donnera pas un démenti.

On objectera Toynbee Hall. L'objection n'est pas aussi forte qu'on pourrait le penser. Très peu de jeunes gens riches y sont venus vivre en *settlers*. « Ceux-là mêmes qui l'ont essayé n'ont pu résister aux tentations de la fortune et du bien-être : ils sont restés quelques semaines ou quelques mois à Toynbee Hall, puis sont retournés à leurs élégants appartements du West-End[1]. » La plupart des *University men* qui répondent à l'appel de M. Barnett sont des gens obligés de gagner leur vie ; ou s'ils ont de quoi vivre, les contraintes et les exigences de leur séjour au *settlement* sont compensées par des avantages appréciables : la vie est moins chère ; puis, le soir, Toynbee est « un club commode où l'on se retrouve avec des hommes distingués et intelligents », et où la part de *social-work* imposée à chaque résident peut se remplir sans grand'-peine. Pour quelques nobles émules que provoque l'infatigable dévoûment de M. Barnett, combien s'associent à son œuvre avec un cœur moins chaud, et laissent aux autres l'honneur et la peine d'une vraie générosité ! Quoi d'étonnant qu'il en soit de même à Belleville ! C'est la condition de l'humaine faiblesse de céder à l'égoïsme. Pour y remédier, les forces surnaturelles ne sont point de trop. Mais ni à Belleville, ni à Toynbee Hall, on ne fait profession de connaître ces forces.

III

Il y a dans les quartiers ouvriers de l'est de Londres, des

1. *Musée social,* circulaire citée, p. 375.

settlements confessionnels : anglicans, méthodistes, wesleyens. L'œuvre de M. Barnett est neutre : les *settlers* sont de n'importe quelle religion ou n'en ont aucune; dans leur action sur les ouvriers, la religion n'entre pas en ligne de compte; c'est à la dignité humaine qu'ils font appel et de la fraternité qu'ils s'inspirent[1].

De même à Belleville : parmi les fondateurs, il y a des protestants et il y a des catholiques. De ce chef, la neutralité confessionnelle s'imposait évidemment ; sinon, on n'eût pu se mettre d'accord. Et il fallait que l'on fût d'accord pour « prouver, dit M. Bardoux, que, dans notre génération, catholiques, protestants, israélites et libres penseurs étaient capables de respecter leurs convictions mutuelles et d'oublier les différences de leurs symboles, pour travailler au même but[2] ».

Il est bien certain que l'individualisme nous fait grand mal à cette heure ; les divisions les plus nombreuses et les plus profondes ruinent nos forces nationales ; et plus cet état durera, plus nous serons amoindris au dehors comme au dedans. C'est donc un acte de patriotisme bien entendu que de vouloir et de chercher l'union de tous les Français.

Cette union est possible, quand il s'agit de certaines coalitions de combat. En fait, les ligues contre l'alcoolisme, contre la licence des rues, contre l'athéisme, etc., comptent des adhérents de toute opinion : pour des motifs et dans des mesures qui diffèrent, ils sont convaincus que l'athéisme, la licence des rues, l'alcoolisme sont des ennemis ; tous ensemble ils les combattent. S'il s'agit non plus de détruire mais de construire, non plus de s'abstenir mais d'agir, la difficulté de s'entendre augmente fort. Croit-on, par exemple, que pour définir positivement à quoi l'on doit employer le *repos du dimanche*, les membres de la ligue de ce nom seraient vite d'accord ? Le contraire est sûr.

Or, à Belleville, il s'agit de s'entendre non pas sur l'emploi d'un jour de la semaine, mais sur l'emploi de toute la vie. On n'a pas élevé là une école professionnelle, ni un institut de haute culture intellectuelle. Le but est plus haut et plus

1. *Musée social*, circulaire citée, p. 350.
2. *Réforme sociale*, 1er janvier 1900, p. 87.

large : ce sont des hommes meilleurs, de meilleurs Français qu'on a voulu faire. Ce qui comporte nécessairement un idéal très net. Avoir cet idéal toujours présent à l'esprit qui le comprend et au cœur qui l'aime, pour mieux entraîner les autres à le poursuivre, c'est la tâche des étudiants. Le poursuivre et l'atteindre, c'est la tâche des ouvriers. Je ne conçois pas autrement la *Fondation universitaire* de Belleville. M. Bardoux non plus, j'imagine, puisqu'il prétend « avant tout, faire œuvre d'éducation sociale ».

Eh bien, sur cet idéal de Français et d'homme, qui est le tout de l'œuvre, est-ce qu'un catholique, un protestant, un juif, un libre penseur, peuvent tomber d'accord ? Oui, en le réduisant au *minimum*. Mais ce *minimum* ne peut consister, si réduit qu'on le suppose, dans la neutralité religieuse. C'est évidemment un moyen sûr d'éviter les querelles de religion que de n'en point parler. C'est le moyen non moins sûr de supprimer l'éducation, qui a dans la religion sa base essentielle.

Là-dessus, ni un juif, ni un protestant, ni un catholique sincères ne peuvent hésiter. Quant aux libres penseurs, fussent-ils positivistes, il faut bien qu'ils concluent à une philosophie de la vie, à une théorie des fondements de la morale. Et cela mène forcément à conclure sur l'absolu. Si on l'affirme, on aboutit à une religion ; si on le nie ou si on s'excuse de se prononcer, on est acculé dans une impasse. Car, depuis qu'il y a des hommes, l'incroyance n'est qu'un cas individuel, tandis que la croyance est un fait social. Lacordaire en faisait la remarque, en 1842, dès la première de ces conférences de Nancy qu'on vient de publier [1]. Et rien n'est plus juste. Et ce fait qui remplit l'histoire prouve combien est fondé ce mot d'un ancien : « L'homme est un animal religieux. » Il n'y a point là une question de temps ou de lieu. Il y a une question de nature. Le bon sens l'entrevoit, la raison scientifique l'établit, la théologie catholique l'affirme et l'explique.

Certes, ce n'est point notre race, même à l'heure présente, qui dément cette loi universelle. Quand, en 1880, par la loi de la laïcité, des hommes politiques rayèrent Dieu de l'en-

1. *Conférences de Nancy*. Poussielgue, 1900, I, p. 25.

seignement primaire, il ne manqua pas de voix éloquentes pour protester au nom de l'âme française. Je n'apprends rien à M. Bardoux en ajoutant qu'entre toutes ces voix retentit avec éclat la voix de son père.

Nous voulons nettement, s'écriait-il, que, dans le programme de l'enseignement primaire, la morale soit basée sur Dieu et sur la vie future... Ne le voulussiez-vous pas, ce programme s'imposera, de telle sorte que, par des circulaires et des avis, vous serez obligés de modifier le sens même de votre loi. Sachez-le bien, dans ce pays, il y a un sentiment dont on ne tient pas assez compte : c'est le sentiment de l'idéal qui est le caractère même de notre race, qui fait sa force d'expansion, sa véritable originalité dans le monde [1].

La prédiction de M. Bardoux tient toujours. Les circulaires ont rétabli dans les programmes le nom de Dieu que la loi en avait banni [2]; les votes des convents maçonniques réclamant l'abrogation de ces circulaires n'ont point, jusqu'ici, trouvé de ministre docile. N'y a-t-il pas là une preuve que le pays n'entend pas, comme la maçonnerie française, divorcer avec Dieu ? Et dès lors, organiser les œuvres post-scolaires dans une neutralité religieuse complète, n'est-ce pas en même temps trahir les vrais besoins et les vraies aspirations des travailleurs ?

IV

Quand il s'agit de prendre contact avec un milieu mal connu, défiant, hostile, je comprends une certaine réserve. Le tact naturel et la charité chrétienne sont d'accord pour la dicter. Les sœurs dans les hôpitaux, comme les missionnaires en pays païen, connaissent l'art d'attendre et d'agir, de se taire et de parler au bon moment. Cet art, parce qu'il procède des délicatesses du cœur, non des habiletés de l'esprit, n'amoindrit pas qui le possède; il gagne irrésistiblement la confiance; par là même, il grandit la portée et assure les résultats de l'action. Plût au ciel que ce secret fût celui de tous ceux qui, par situation, doivent être une influence !

Mais, si je ne me trompe, cette discrétion charitable n'est

1. *Journal officiel*, 17 décembre 1880, p. 12434.
2. *Ibid.*, 2 août 1882, p. 4171.

pas précisément la raison de l'attitude prise par les fondateurs de Belleville.

La crainte d'échouer, comme ont échoué des cercles catholiques et protestants que je pourrais citer ; le désir de montrer aux ouvriers que nous venions à eux uniquement pour remplir un devoir, et nullement pour imposer des dogmes ou défendre une théorie ; le sentiment des difficultés qui entouraient notre tentative et le besoin de faire appel à toutes les bonnes volontés... tels sont les arguments qui nous ont décidés à proclamer, en tête de nos statuts, notre neutralité religieuse [1].

Ces déclarations loyales ne vont pas sans soulever quelques difficultés.

Au sujet des *Cercles catholiques*, de plus compétents, s'ils le jugent bon, pourront relever le propos de M. Bardoux et le discuter en y insistant. Ici, un souvenir de l'*Exposition* suffira. Il y a, au Palais de l'*Économie sociale*, dans un coin de la galerie qui longe les salles des Congrès, un groupe de documents relatifs aux *Cercles*. Un graphique y montre que, depuis sa fondation, l'œuvre n'a point cessé de multiplier ses membres qui sont aujourd'hui 60 000. Il y avait 100 *cercles* en 1878 ; en 1900, il y en a 418.

Que, dans ces dernières années surtout, le mouvement n'ait pas été aussi rapide, aussi profond qu'on l'eût pu souhaiter, je n'en disconviens pas. Mais ce n'est point là un échec. Et si c'était le cas d'analyser les causes de cette situation, peut-être faudrait-il se souvenir, en premier lieu, de la condition faite, depuis vingt ans, à l'Église de France. Tout ce qui porte l'étiquette catholique est en défaveur. Les *Cercles* en peuvent souffrir, comme d'autres œuvres. Mais c'est la faute des circonstances et non de leur principe confessionnel. Et par conséquent n'est-ce pas abuser de l'opportunisme que de renoncer à ce principe, parce qu'ayant le malheur de déplaire aux pouvoirs publics, il risque de provoquer, dans l'opinion, quelque appréhension ou quelque méfiance ?

Les œuvres sociales des protestants ne me sont connues qu'imparfaitement. Mais ce que j'ai vu et entendu au dernier congrès international de la *Protection de la jeunesse ouvrière* me porterait plutôt à conclure autrement que M. Bardoux.

1. *Réforme sociale, loc. cit.*

Les *Unions chrétiennes de jeunes gens* ont un caractère nettement confessionnel. On lit dans leurs statuts :

Les *Unions* réunissent dans une même association les jeunes gens qui regardant Jésus-Christ comme leur Sauveur et leur Dieu, selon les saintes Écritures, veulent être leurs disciples selon leur foi et dans leur vie, et étendre parmi les jeunes gens le règne de leur Maître.

Depuis 1858, d'où elles datent, ces lignes n'ont pas cessé d'être la charte fondamentale des *Unions.*

En sont-elles moins prospères ? Non. Au congrès catholique de Besançon, en 1898, M. de Montenach, dans un rapport fort instructif, faisait loyalement l'éloge de la puissante organisation de l'œuvre. Ce que M. Sautter en a dit au Palais des congrès, en juin dernier, n'est pas pour diminuer, sur ce point, la fierté des protestants.

Un mot encore. Il y a, en ce moment, au sein du protestantisme français, un mouvement profond, un courant qui l'emporte vers les œuvres sociales. Le récent congrès de Nîmes (13, 14, 15 mars) le prouverait à lui tout seul[1]. A ce courant le parti libéral s'abandonne joyeux ; le parti orthodoxe s'y jette peut-être avec une résolution plus froide ; mais il s'y jette. Et voici, d'un mot, sa ligne de conduite.

Comment un protestant français peut-il, aujourd'hui, travailler de la façon la plus directe et la plus efficace à résoudre la question sociale en France ?... En étant de plus en plus, ou plutôt de mieux en mieux, protestant[2].

Évidemment, les divergences profondes qui séparent les libéraux des orthodoxes se retrouvent dans la question du *Christianisme social.* Et je n'en veux rien atténuer. Mais, s'ils n'entendent pas le mot de la même manière, les uns et les autres veulent être protestants. C'est à ce titre et dans ce sens qu'ils prétendent agir dans les milieux populaires. Le feraient-ils, si l'expérience leur conseillait de cacher leur étiquette confessionnelle ?

M. Bardoux ajoute, pour justifier la neutralité de la

1. C'est le neuvième congrès de l'*Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales.* — Sur ses travaux, voir *le Christianisme au XIXe siècle* (23 mars 1900).

2. *Le Christianisme au XIXe siècle*, 15 juin 1900.

Fondation, que ses amis et lui ont voulu « montrer aux ouvriers » qu'ils allaient à eux « pour remplir un devoir, nullement pour imposer des dogmes ou défendre une théorie ». La précaution ne serait-elle pas inutile ? Un positiviste, un matérialiste peut être un homme généreux et bon. Il s'en trouve. Mais ils n'ont pas le monopole du désintéressement. Tout le monde le sait, même le peuple. Et, par suite, il n'y a point lieu de croire que notre générosité soit à jamais écartée, par le seul fait qu'elle a dans la Religion sa source et sa raison d'être. Les préjugés sont nombreux et tenaces : tout les entretient dans les cerveaux des ouvriers. Pourtant, en face de la bonté vivante et agissante, il faut qu'ils cèdent. Un dévoûment sincère finit par triompher de toutes les défiances. Les annales de la charité catholique le prouvent magnifiquement. Et il est bien clair que si une main religieuse ne pouvait, en s'ouvrant pleine de bienfaits, s'emparer du cœur du peuple, jamais l'Église n'aurait commencé.

Dès lors, n'est-il pas à craindre que la neutralité ne crée aux catholiques, dans l'œuvre de Belleville, une situation équivoque ? Voyant leur dévoûment, les ouvriers ne manqueront pas de dire : « Ces messieurs ont bon cœur. » Ils ne manqueront pas davantage de rechercher où cette bonté a sa source. Et la réponse ne viendra pas claire et décisive. Avec la religion hautement professée de ceux qui se dévouent, ils comprendraient. Avec l'irréligion déclarée, ils comprendraient encore. Avec la religion qu'on cache, comme si elle était une honte ou une gêne, ils ne comprendront plus. On voulait leur faire conclure : « Voilà de braves gens qui font leur devoir. » Peut-être les amènera-t-on à se demander : « Pourquoi ces gens qui ont une religion font-ils comme s'ils n'en avaient pas ? Elle n'est donc pas bonne. » A ce doute, un vrai catholique ne peut se résoudre, convaincu qu'il est que sa foi est la meilleure ressource de la vie présente.

Le Bellevillois n'aime guère mieux un bourgeois qu'un clérical. Les créateurs de la *Fondation universitaire* le savent bien. Cela ne les a pas empêchés de s'installer à Belleville et d'aller au peuple. Ils comptaient sans doute que leur dé-

vouement couvrirait leur bourgeoisie irrécusable. Pourquoi n'aurait-il pas couvert aussi leur religion ?

V

A la dernière page de ses *Souvenirs d'Oxford*, auxquels je veux revenir en finissant, M. Bardoux écrit ces lignes où s'entrevoit le fond de son âme :

Le jour où les classes dirigeantes françaises daigneront s'inspirer de l'exemple que leur donne l'élite de l'Angleterre ; — mépriser comme elle l'homme qui trouve plaisant de ne pas prendre part aux luttes politiques, et qui croit avoir rempli tout son devoir social parce qu'il secourt un mendiant ; rappeler comme elle à leurs enfants qu'il y a autre chose à faire, dans la vie, que des femmes à conquérir et des places de fonctionnaires à solliciter, — ce jour-là, l'influence néfaste des générations de 1850 à 1865 aura vécu, et les grands problèmes qui nous inquiètent, problèmes uniquement moraux, seront résolus [1].

Voilà de nobles paroles. Les hommes à qui Dieu a tout prodigué : le talent, la fortune, la foi, et qui ne se sentent pas au cœur, alors que les destinées du pays sont en jeu, la frémissante ardeur de livrer la bataille où ils doivent vaincre, — ceux-là ne méritent que le mépris. Ce sont des sots et des lâches. Devant Dieu, plus que devant les hommes, leur responsabilité est redoutable.

Par contre, ceux-là doivent être bénis, qui, aux dépens de leur repos, travaillent sans compter, à l'unité, à la force, à la grandeur de la patrie. Et leurs efforts ne sauraient être vains; car ils apprendront au moins à connaître la vie et l'âme de ceux qui peinent à gagner leur pain. Cette connaissance ne peut aller sans mille conséquences heureuses. A elle seule, elle vaut que M. Bardoux et ses amis aient entrepris leur *Fondation*.

Mais, dans leur impétuosité généreuse, ils ne doivent point oublier que les problèmes présents survivront à leurs travaux. Toujours la société humaine demeurera, un peu plus, un peu moins, une mêlée confuse. L'ordre n'est parfait que dans l'immobile éternité. Il ne s'en réalise, dans le temps, qu'une part toujours trop petite, d'autant plus petite que

1. *Souvenirs d'Oxford*, p. 118.

l'homme se réduit davantage à ses propres forces. Pour faire cette part plus grande, il faut l'aide de Dieu.

Et ce n'est pas notre foi seulement qui nous fait ainsi conclure; c'est aussi l'expérience. Depuis que Le Play est venu, en statisticien et en apôtre, mener, par le monde, sa vaste enquête sociale, il n'est plus permis, même aux incroyants, d'ignorer la place que doit tenir, dans la réforme des peuples, « le Décalogue éternel ».

Aussi quand à l'*Exposition décennale* de la peinture française nous rencontrons la *Descente de Croix* de Béraud, l'espoir autant que le souvenir fait battre notre cœur d'émotion. Autour du linceul sacré où va disparaître le corps sanglant de Jésus-Christ, il y a des femmes qui pleurent. Mais ce sont des hommes qui l'entourent de plus près. Et combien, dans leurs gestes et dans leurs visages, on lit de désolation profonde, tandis que l'un d'eux, en blouse d'ouvrier, se détache, tout au bord du plateau, pour montrer le poing à la cité moderne dont les immenses maisons de rapport se perdent dans la brume, en bas. Et c'est bien des malédictions que mérite une société qui a ravi aux travailleurs le Dieu qui seul peut leur apprendre le vrai courage et leur promettre la vraie fin de la lutte pour la vie.

Faire de ce tableau de Béraud une réalité, voilà le principe de la réforme sociale que rêvent les catholiques. Et ils sont sûrs que tout autre rêve est une chimère.

A insister sur ce point, on risque d'être importun. Il le faut pourtant. Tout ce qu'il y a, dans l'entreprise de M. Bardoux, d'initiative généreuse, doit être applaudi. Il n'en est pas moins vrai que le salut des classes ouvrières, comme le salut de l'âme de chacun, a ses conditions qu'il n'est au pouvoir de personne de changer, précisément parce qu'elles viennent de Celui qui s'appelle lui-même le maître de la mort et de la vie.

Paul DUDON, S. J.

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

« Où il y a moins de nature, il y a plus de grâce. »
(Parole de sainte Thérèse, familière à saint J.-B. de La Salle.)

C'était vers la fin de juillet 1683. Ceux qui allaient et venaient dans la cathédrale de Reims, remarquaient, dans une place à l'écart, non loin de l'autel où reposait le Saint Sacrement, un jeune chanoine en prière. Étranger à tout ce qui se passait autour de lui, immobile et comme mort, il était là depuis des heures, quand deux hommes s'arrêtèrent à quelques pas de lui, qui semblèrent le reconnaître. *Priez*, dit l'un d'eux avec une compassion ironique, *pour ce pauvre M. de La Salle, qui perd l'esprit. — Il perd l'esprit*, répliqua gravement le second, *mais l'esprit du monde.*

Deux cents ans plus tard, celui qui perdait ainsi l'esprit devait être béatifié d'abord (19 février 1888), canonisé ensuite (24 mai 1900). C'est lui que le monde entier connaît et admire pour avoir fondé les *Frères des Écoles chrétiennes*; c'est lui que les cœurs catholiques saluent et invoquent désormais sous le nom, à jamais glorieux et populaire, de saint Jean-Baptiste de La Salle.

Malgré tous ses efforts pour être obscur et ignoré, Jean-Baptiste de La Salle est un des saints dont la vie extérieure est le mieux connue. Le travail du frère Bernard, composé aussitôt après la mort du fondateur, avec des mémoires fournis par ses compagnons; celui du bénédictin dom Maillefer, neveu du saint; celui du chanoine Blain surtout qui, à Rouen, connut son héros dans l'intimité, qui put interroger à loisir les Frères, témoins journaliers de sa vie, qui eut à sa disposition, avec les travaux de Maillefer et de frère Bernard, des mémoires contemporains de toute sorte et les écrits de son ami vénéré, sont des documents de premier ordre. C'est presque uniquement sur Blain que se sont appuyés les biographes subséquents Garreau, Salvan, Ravelet, Gaveau.

Dernièrement, M. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, à qui les Frères se sont adressés pour avoir, au moment de la canonisation, une vie plus complète et d'allure plus savante, a utilisé, en plus des travaux de ses devanciers, nombre de documents nouveaux et de lettres inédites; utilisé aussi les nombreuses études qui ont paru, depuis une trentaine d'années, sur l'instruction primaire avant la Révolution, de sorte que son œuvre nous offre, en même temps que l'histoire du saint, des détails précis et intéressants sur le milieu où il vécut.

Nous ne saurions suivre un meilleur guide pour donner au lecteur un rapide aperçu de cette belle vie.

I

Jean-Baptiste de La Salle naquit à Reims le 30 avril 1651, et fut baptisé le jour même. Son père, Louis, était conseiller au présidial; sa mère, « demoiselle Nicolle Moët », appartenait à la noblesse de robe. Mariés en 1650, c'était leur premier enfant. Né probablement à l'hôtel de la Cloche, sur la paroisse Saint-Pierre, où demeuraient ses parents et sa grand'mère paternelle, il fut baptisé, suivant un usage alors fréquent, à la paroisse du parrain et de la marraine, église Saint-Hilaire. Ceux-ci étaient les grands-parents maternels du nouveau-né, Jean Moët de Brouillet, lui aussi conseiller au présidial, et Perrette Lespagnol, sa femme.

On a beaucoup disputé sur la noblesse des de La Salle, de Reims, et s'ils se rattachent à la grande famille d'origine espagnole représentée en France aujourd'hui encore par les de La Salle de Rochemaure. Plusieurs documents contemporains de notre saint nous les montrent occupés devant les juges d'armes à faire leurs preuves de noblesse. C'est par d'autres voies que Jean-Baptiste allait illustrer la famille.

Son père était magistrat; mais son grand-père était marchand, et tels nous apparaissent ses ancêtres dès le milieu du seizième siècle, dans les premiers documents certains qui nous restent sur les de La Salle. Son trisaïeul, en 1575, aux débuts de la Ligue, fut, pour sa fidélité au roi, accusé de protestantisme et jeté en prison. L'épreuve tourna à l'honneur

de sa foi et de ses vertus. Parmi les trente témoins qui déposèrent dans sa cause, était Jacques Moët, l'un des ancêtres maternels de notre saint. Son témoignage n'est pas seulement glorieux pour l'inculpé, il semble éclairer l'avenir. Il montre *ledit de La Salle ayant bon bruit et renom au fait de sa marchandise*; il ajoute : *Est hospitalier et aumônier et pitoyable aux pauvres dont il voit souvent; entretient de pauvres petits enfants aux écoles, et après les met à apprendre métiers à ses dépens; est aimé des gens de bien.* N'est-il pas touchant de voir intervenir ainsi les deux familles d'où sortira Jean-Baptiste comme pour esquisser en quelques traits prophétiques la douce et grave figure du saint si « pitoyable aux pauvres », qui entretiendra « de pauvres petits enfants aux écoles », et qui sera tant « aimé des gens de bien » ?

Le grand-père et parrain de Jean-Baptiste était un dévot, mais de la meilleure marque; il récitait son bréviaire tous les jours. Ses parents n'étaient pas non plus des chrétiens ordinaires, même en ces temps où l'ordinaire était si chrétien. Une seule preuve suffirait : ils donnèrent sans hésiter leur aîné à l'Église. Des six enfants qui vinrent ensuite, trois se consacrèrent à Dieu : une fille chez les Augustines de Saint-Étienne-les-Dames, à Reims, un des garçons chez les Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, un autre, comme son aîné, dans le clergé de Reims.

Grâce peut-être en partie aux leçons et aux exemples de son pieux parrain, lequel semble avoir pris un soin spécial de sa première formation, Jean-Baptiste, dès le premier éveil de sa raison, se montra particulièrement pieux : ce fut le seul trait distinctif de cette enfance. Jamais il n'en avait assez de l'église et des cérémonies : parfois il laissait là ses frères ou ses camarades, tout entiers à leurs jeux, et il courait à l'église. A la maison, son plaisir était d'élever de petites chapelles, de parer des autels, de chanter des cantiques, de jouer au prêtre. Vers l'âge de sept ou huit ans, il fit si bien qu'il devint enfant de chœur, et c'était plaisir de le voir servir la messe, tant il y mettait de ferveur et de grâce. Jamais, nous dit-on, il ne se familiarisa avec l'autel.

Nous nous figurons d'ordinaire ces intérieurs du dix-sep-

tième siècle avec je ne sais quoi d'austère et d'un peu triste. L'austérité y était peut-être; mais c'est nous qui y mettons la tristesse. Le petit Jean-Baptiste, quoique peu enclin aux amusements de son âge, « était gai, sans être évaporé » comme il était « dévot sans grimace ». Un jour pourtant, parmi les bruits et les rires d'une joyeuse fête de famille, il fut pris d'un dégoût profond : il courut à sa grand'mère, l'emmena à l'écart et lui demanda de lui lire la *Vie des Saints*.

Son père essaya de l'intéresser à la musique, que lui-même aimait avec passion. Il échoua. L'enfant n'eut jamais de goût que pour les chants d'église.

Grave et pieux, sans rien de triste, tel nous apparaît le petit Jean-Baptiste dans son enfance. Rien d'ailleurs d'extraordinaire : un modèle d'enfant sage comme les parents aiment à le proposer à des bébés trop turbulents. Le saint fondateur a commencé par vivre, sur le type du petit Jésus, cette vie simple, pure, joyeuse sans dissipation, à laquelle il devait, par lui-même et par ses Frères, former tant d'enfants à travers le monde.

II

Jusqu'à l'âge de neuf ans, l'éducation se fit toute à la maison. Le père semble y avoir d'abord mis lui-même la main. Mais bientôt ses occupations et le nombre croissant des enfants exigèrent un précepteur.

Quand Jean-Baptiste eut neuf ans, il fallut le mettre au collège. Reims imitait Paris, et Henri IV, en faveur de l'Université, avait défendu, à Paris, les éducations privées à partir de neuf ans. Mesure un peu tyrannique, mais qui perdait beaucoup de son odieux à la faveur de l'externat, de la coutume générale et du libre choix de l'école.

En 1660, il y avait à Reims deux collèges, celui des Bons-Enfants, sorte de collège municipal, ayant les privilèges de Faculté ès arts, et celui des Jésuites, fondé en 1606.

La vogue était aux Jésuites, et le collège des Bons-Enfants était lamentablement déchu. C'est là cependant que Louis de La Salle plaça son fils, à cause peut-être de ses attaches officielles comme magistrat et avec le Conseil de ville.

De ce qu'y fut l'écolier et de ce qu'il y fit, nous ne savons

rien de spécial. On nous dit seulement qu'il passa pieux et pur à travers les années critiques et que dans une séance publique, comme il s'en donnait un peu partout, depuis que les Jésuites et les Oratoriens en avaient introduit l'usage dans leurs collèges, le chanoine Pierre Dozet, archidiacre de Champagne et chancelier de l'Université, fut si charmé du mérite et de la grâce modeste de son jeune cousin, alors élève de poésie, qu'il résolut de lui céder sa prébende de chanoine métropolitain (jour de Pâques 1666).

Jean-Baptiste, en effet, voulait être clerc. Il n'avait pas onze ans qu'il s'en ouvrit à ses parents. Ceux-ci avaient sans doute d'autres projets sur leur aîné. Mais ils ne résistèrent pas à une vocation manifeste, et le 11 mars 1662 l'enfant reçut la tonsure et choisit Dieu pour héritage. Dès lors, il pouvait aspirer aux bénéfices ecclésiastiques. Mais ni lui ni ses parents ne semblent s'en être préoccupés jusqu'aux temps où le chanoine Dozet manifesta ses intentions. Celui-ci résigna le 9 juillet 1666; le 7 janvier suivant, Jean-Baptiste de La Salle était installé au chœur de Notre-Dame de Reims, avec la prébende n° 21. Il allait avoir seize ans; il était en rhétorique. Le chapitre de la cathédrale où l'on sacrait les rois était un des plus illustres de France. Il en sortit, avant 1789, trente et un évêques, dont vingt et un cardinaux et quatre papes. Il comptait, quand notre jeune titulaire y prit place, dix dignitaires et soixante-quatorze chanoines.

Jean-Baptiste avait appris de son grand-père à réciter l'Office. On dit qu'il fut assidu au chœur autant que le lui permettaient ses études, et que tous y admiraient son angélique piété. *Mon petit cousin*, lui répétait souvent Pierre Dozet, *un chanoine doit vivre comme un chartreux*, *et aussi retiré.* Le conseil pourrait sembler fort pour un rhétoricien de seize ans. Mais Jean-Baptiste était capable de l'entendre : il voulait répondre à sa vocation.

« Un tableau du temps, nous dit M. Guibert, nous le représente tel qu'il était alors, en habit de chanoine, revêtu du surplis, l'aumusse sur le bras gauche, le bonnet carré à la main. Ses yeux, bien ouverts annoncent la franchise et la pureté de son âme; la bonté repose sur ses lèvres légèrement saillantes; aucune trace de vanité dans l'arrangement de ses

longs cheveux, mais tous les traits de sa physionomie respirent la paix, la simplicité, la confiance. »

Cependant le jeune chanoine continuait ses études. Le collège des Bons-Enfants, comme Faculté ès arts, comprenait la philosophie. Elle s'y faisait en deux ans, toute d'après Aristote et les vieux systèmes : en 1667, Descartes n'avait pas encore pénétré à Reims. Jean-Baptiste suivit le cours et passa maître ès arts le 10 juillet 1669 ; il avait dix-huit ans. En même temps, il se rapprochait de l'autel : le 11 mars 1668, au milieu de sa première année d'études philosophiques, il reçut les ordres mineurs. Sa philosophie achevée, il entra en théologie et, pendant un an, suivit à la fois les cours de la Faculté et ceux de l'abbaye Saint-Denis. Il s'y rencontrait avec les étudiants de l'abbaye et ceux du séminaire, avec des religieux de divers ordres et les boursiers de Saint-Patrice.

Il y avait à Reims un grand séminaire. Mais on n'était pas tenu de s'y enfermer. Notre saint fit toutes ses études comme externe, et il ne quitta la maison paternelle que pour entrer, le 18 octobre 1670, au séminaire Saint-Sulpice.

III

Qu'est-ce qui attirait à Paris le chanoine de dix-neuf ans? Sans doute, le vieux renom de la Sorbonne. Mais la Sorbonne offrait la science théologique, non la formation sacerdotale. Aussi sentait-on de tous côtés le besoin de maisons et d'œuvres spéciales destinées à la formation des jeunes clercs. Il y avait notamment, à Paris, l'œuvre de Saint-Nicolas du Chardonnet, fondée par Adrien Bourdoise, en 1612, et celle de Saint-Lazare, commencée par saint Vincent de Paul, vers 1628 ; il y avait surtout le séminaire Saint-Sulpice, premier type définitif du séminaire, tel que nous l'entendons encore aujourd'hui.

Saint-Sulpice avait, en 1670, vingt-huit ans d'existence. M. de Bretonvilliers, l'Élisée de M. Olier, en était supérieur; pour premier directeur, M. Tronson, la règle vivante ; parmi les séminaristes se trouvaient plusieurs jeunes gens d'avenir, qui devaient plus tard protéger et répandre l'œuvre des écoles; Fénelon, né lui aussi en 1651, vivait tout près, dans

la *Petite Communauté*, avec les santés délicates, sous un régime plus doux. La maison était fervente et régulière comme un noviciat. Les séminaristes, d'après les mémoires du temps, se faisaient un plaisir « de balayer..., de laver et nettoyer la vaisselle » ; charité cordiale, obéissance scrupuleuse, amour du renoncement et de l'humilité, simplicité parfaite entre soi et avec les directeurs étaient l'esprit de la maison et l'idéal proposé aux séminaristes. Au milieu de cette élite, Jean-Baptiste de La Salle dut se trouver chez lui. Trente ans plus tard, un de ses directeurs d'alors, M. Leschassier, lui rendait ainsi témoignage : « Il fut d'abord fidèle observateur de la règle, exact aux exercices de la communauté. Il parut bientôt après se détacher du monde plus qu'il ne l'avait été en entrant. Sa conversation a toujours été douce et honnête. Il ne m'a jamais paru avoir mécontenté personne, ni s'être attiré aucun reproche. » On remarquera la distinction établie par le clairvoyant directeur : exact et régulier, pieux, « doux et honnête », il l'était en entrant, comme d'instinct; le progrès pour lui devait consister surtout à se détacher de plus en plus du monde et de lui-même : il y travailla, guidé sans doute par M. Tronson qu'il avait choisi pour directeur de sa conscience. En même temps, il dut se former à cette méthode d'oraison qu'il fera sienne plus tard, en l'adaptant, avec son admirable sens pratique, aux besoins de ses Frères. Il avait déjà l'esprit clérical : nul doute qu'il ne le développât dans un milieu si favorable; à cet égard, il sera toujours un modèle. Ses idées étaient droites : M. Tronson et la Sorbonne le mirent en garde contre le venin janséniste.

La paroisse Saint-Sulpice montrait vivantes aux séminaristes les œuvres qu'un prêtre peut entreprendre, et leur donnait déjà l'occasion de s'exercer. Jean-Baptiste remarqua-t-il, rue Princesse, l'école de charité que M. Olier avait ouverte pour les petits garçons pauvres ? Dans dix-huit ans, il y fera la classe, et, plus pauvre que ces enfants, il y manquera de pain. En attendant, il fait partie, comme tous les élèves, de l'*Association des prières* fondée, en 1649, par M. Bourdoise, sous le patronage de saint Joseph, en vue d'obtenir des maîtres chrétiens, qui, selon le mot du fondateur, travaillent « à cet emploi en parfaits chrétiens, comme des apôtres sans

intérêts, et non en mercenaires ». Sans autres détails précis sur le séjour du jeune séminariste à Saint-Sulpice, nous pouvons, avec ce qui précède, entrevoir ce qu'il y gagna. Il garda de son séminaire et de ses directeurs le meilleur souvenir, et « il n'en parlait jamais, selon Blain, qu'avec de grands témoignages d'estime et d'affection ».

IV

Jean-Baptiste ne devait rester que dix-huit mois à Saint-Sulpice. Entré le 18 octobre 1670, il en sortit le 19 avril 1672. Sa mère était morte le 19 juillet 1671, son père mourut le 9 avril suivant. Il restait chef de famille avec six frères ou sœurs, dont l'aîné avait vingt ans et le plus jeune six. Il fallait rentrer à Reims; il fallait gérer les affaires de la famille, et suivre de près l'éducation des orphelins.

Il s'y mit avec son sérieux ordinaire, et il réussit fort bien. Il administra le temporel comme s'il eût été « fait pour un tel emploi ». Il régla, dit-on, la famille comme une communauté, sans excès cependant, car il se fit aimer de tous, et trois vocations germèrent ou mûrirent sous ses yeux.

Le 2 juin 1672, six semaines après sa sortie de Saint-Sulpice, il s'engageait irrévocablement, en recevant le sous-diaconat[1].

Ce ne fut pas sans de grandes hésitations, dont le secret ne nous est pas bien connu. L'humilité, sans doute, lui faisait peur des responsabilités sacerdotales. Faut-il expliquer de même les lenteurs de ses études théologiques et les longs délais de son diaconat et de sa prêtrise? Les affaires aussi durent y être pour leur bonne part. Toujours est-il qu'il ne devint docteur qu'en 1680. Nous ne savons quand il subit la *tentative* ou baccalauréat. Il fut ordonné diacre à Paris, dans la chapelle de l'archevêché, le 21 mars 1676. Il prit sa licence vers la fin de 1677. Enfin, après une retraite de quelques jours au grand séminaire, il reçut la prêtrise, le samedi saint, 9 avril 1678, dans la cathédrale de Reims, des mains de son archevêque, Maurice Le Tellier, qui, cette fois, se trouva là pour

1. En l'absence de l'archevêque, Maurice Le Tellier, il dut aller jusqu'à Cambrai chercher une ordination.

faire lui-même l'ordination. Le lendemain, il disait sa première messe, sans apprêt et sans bruit, dans une petite chapelle de la cathédrale. Ses frères et sœurs étaient là, ainsi que sa grand'mère et marraine; Nicolas Roland y était aussi, ce chanoine zélé que Jean-Baptiste avait pris pour guide de sa conscience, et qui eut une si grande part dans la direction de sa vie.

Les biographes nous disent, à ce propos, la ferveur du jeune prêtre à l'autel, et son recueillement après avoir célébré. Ils parlent même d'une sorte d'extase et de ravissement en Dieu qui lui était alors habituel. Peut-être outrent-ils un peu l'expression, ou rapportent-ils aux débuts du sacerdoce ce qui ne fut pleinement vrai que plus tard. Des indications plus précises nous le montrent soucieux de célébrer tous les jours, fallût-il se traîner à l'autel. Il aimait que les églises fussent ornées, les autels bien parés, les sanctuaires magnifiques ; si pauvre plus tard, il garda cependant sa chapelle et ses ornements d'autel, qui étaient riches et fort beaux. Bref, il avait l'esprit sacerdotal. Mais, après tout, rien ne le distingue encore de tant de prêtres fidèles, pieux et purs, que Dieu a doucement et fortement attirés vers l'autel. C'est l'œuvre des écoles qui va le jeter en dehors des voies battues, dans celles des grands renoncements et des grandes épreuves, dans celles de la sainteté qu'on canonise.

V

L'Église s'est toujours préoccupée de l'instruction primaire ; et, ici comme en tout, les petits et les pauvres ont eu la bonne part dans ses sollicitudes. Aux temps où Jean-Baptiste de La Salle commença son œuvre, il n'y avait guère de paroisse sans école ; les indigents étaient, ou reçus gratuitement dans des écoles payantes, ou instruits dans des écoles fondées pour eux. Le difficile était d'avoir des maîtres sûrs et bien formés. Plusieurs essais avaient été tentés ; aucun n'avait réussi ou n'avait duré. En maint endroit, des prêtres faisaient l'école ; mais, ou bien ils n'étaient pas tout entiers à une œuvre qui demande tout l'homme, ou bien ils ne pouvaient suffire à tout. Pour l'éducation des filles, les congrégations

de femmes s'étaient multipliées au seizième et au dix-septième siècle, dont plusieurs sont encore florissantes aujourd'hui. Pour celle des garçons, rien de stable n'existait encore. Ce devait être l'œuvre de Jean-Baptiste de La Salle.

Beaucoup des plus belles fondations et des plus florissantes sont nées comme d'elles-mêmes et se sont développées sous la poussée des besoins et des circonstances. L'homme providentiel, destiné à leur donner leur forme définitive, ne les a pas conçues ni organisées d'un coup selon des plans savamment concertés. Ainsi du fondateur des écoles chrétiennes. Il a été pris par l'œuvre plus qu'il ne l'a entreprise, il a suivi les événements plus qu'il ne les a faits : il a secondé Dieu. C'est par là qu'il a été parfait instrument.

VI

En revenant à Reims, M. de La Salle s'était mis sous la direction de M. Roland, chanoine et théologal. Or, M. Roland était un saint et un apôtre. Il dut vivement pousser son pénitent dans les rudes sentiers de la croix : *Le royaume de Dieu*, disait-il, *ne consiste ni en pensées*, *ni en paroles*, *mais dans la fidélité*, *les violences continuelles à ses inclinations*, *dans la désoccupation de toutes les créatures*, *dans le renoncement à soi-même et dans l'amour pour les trois compagnes du Sauveur*, *la pauvreté*, *le mépris et la douleur*. M. de La Salle comprenait ce langage, et, dès avant sa prêtrise, il n'avait pas tenu à lui qu'il n'échangeât, sur le conseil de son ardent directeur, son beau canonicat pour une pauvre cure, l'opulence honorée et paisible pour la pénurie, pour l'humble labeur et les mille soucis d'une charge d'âmes. Mais on était intervenu près de l'évêque, et celui-ci s'était opposé à l'arrangement. Les grands sacrifices devaient être pour plus tard.

En attendant, M. Roland essayait de lancer son jeune ami dans l'œuvre des écoles. Mais celui-ci, tout en voyant là une belle œuvre et s'y intéressant, ne songeait nullement à en faire son œuvre, ni à s'y donner tout entier. C'est Dieu qui allait le mettre sur la voie. A Rouen, un saint religieux mi-

nime, le P. Barré, avait fondé, avec l'aide de Mme Maillefer, une mondaine devenue aussi ardente pour Dieu qu'elle l'avait été pour le monde, les religieuses de la *Providence*, pour l'instruction gratuite des petites filles. M. Roland, en 1670, avait obtenu du P. Barré, pour Reims, deux membres de la nouvelle congrégation, et parmi elles la fondatrice même, Françoise Duval. Ce fut le noyau d'une nouvelle congrégation à Reims, sous le nom de *Sœurs de l'Enfant-Jésus*. Mais, en avril 1678, M. Roland mourait, tout jeune encore, de fatigues et d'austérités. Il avait désigné M. de La Salle, prêtre depuis dix-huit jours seulement, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, avec mission spéciale d'obtenir la reconnaissance légale pour la petite congrégation. Celui-ci manœuvra si bien, devant les difficultés de toute sorte, qu'en moins de dix mois tout était fait, 17 février 1679 : autorisation de l'évêque, agrément des magistrats, lettres patentes du roi, il avait tout obtenu. En même temps, sans négliger ses devoirs de chanoine, il confessait et prêchait ; le 22 décembre 1678, il est délégué par son évêque pour recevoir l'abjuration d'une protestante, sans doute une de ses converties. Très hospitalier, il ouvrait volontiers sa maison non seulement à des prêtres de ses amis, mais encore à des curés de campagne que leurs affaires attiraient en ville. Tous les jours, il disait la messe chez les Sœurs de l'Enfant-Jésus, et, après les avoir édifiées par son angélique piété, les aidait volontiers de ses lumières et de ses conseils. Il allait y faire une rencontre qui déciderait de son avenir.

VII

Mme Maillefer, l'auxiliaire toute dévouée du P. Barré, travaillait aussi avec lui pour l'instruction des petits garçons ; et, comme elle était de Reims, elle y envoya Adrien Niel, ancien instituteur aux écoles du bureau de charité à Rouen, pour fonder une école charitable de garçons, en lui assurant trois cents livres par an pour son entretien et celui du jeune homme qui l'accompagnait. Actif et entreprenant, mais inquiet et inconstant, Niel n'était pas à ses débuts. Déjà il avait ouvert quatre ou cinq écoles à Rouen, et groupé quel-

ques jeunes gens de bonne volonté pour en faire des maîtres. Pauvres maîtres en vérité, sans formation religieuse ni professionnelle ; nourris et logés à l'hôpital, ils y soignaient les pauvres dans l'intervalle des classes, moins comme des religieux que comme des domestiques. Suivant les recommandations de Mme Maillefer, Niel, vêtu à peu près comme un curé de campagne, vint sonner à l'Enfant-Jésus ; au même moment y arrivait aussi M. de La Salle. Mise au courant par Niel, la supérieure voulut recourir d'abord à son conseiller ordinaire, et, comme il était dans la maison, elle le fait venir et invite M. Niel à lui exposer ses projets.

M. de La Salle avait eu besoin, pour faire agréer aux autorités de la ville les Sœurs de l'Enfant-Jésus, de toute l'influence que lui donnaient ses relations de famille, son savoir-faire, la douceur insinuante de ses manières exquises. Il vit donc aussitôt que la nouvelle entreprise n'irait pas toute seule. Il promit pourtant de s'y employer, par égard, sans doute, pour Mme Maillefer, qui était sa parente, et en souvenir de M. Roland ; et, toujours hospitalier, il offrit, pour un temps, sa maison à Niel et à son compagnon. Ainsi, sans rien ébruiter, on pourrait réfléchir et se concerter sur les moyens à prendre.

L'affaire était grave. M. de La Salle pria et consulta ; il voulut même réunir les ecclésiastiques les plus sages de la ville et les plus zélés, pour débattre ensemble la question. Afin d'éviter les difficultés avec l'écolâtre et avec les magistrats, il importait de présenter la fondation nouvelle, non comme une importation étrangère, mais comme une œuvre paroissiale. En effet, les curés pouvaient, en dehors de l'écolâtre, fonder pour leurs paroissiens pauvres des écoles de charité. Restait à trouver le curé voulu. M. de La Salle proposa celui de Saint-Maurice, M. Dorigny, comme l'homme de la situation. Ce plan, qui était tout entier du jeune chanoine, fut agréé de tous. Précisément, M. Dorigny songeait à une école de charité et cherchait un prêtre à qui la confier. Aussi accepta-t-il avec empressement les offres de M. de La Salle. Il s'offrit à héberger Niel et son compagnon, et, le 15 avril 1679, l'école s'ouvrait.

L'œuvre établie, M. de La Salle se retira, sauf à visiter, de

temps en temps, M. Niel dans sa classe et à l'aider de ses conseils : le tout, sans autre vue que de bienveillante amitié.

Mais une affaire en amenait une autre. Niel, qui avait d'éminentes qualités de maître chrétien, eut bientôt changé l'aspect du foubourg Saint-Maurice : les enfants étaient transformés. Ainsi l'école attira l'attention. Une pieuse veuve de la paroisse Saint-Jacques, riche et sans enfants, Mme Lévêque de Croyère, songea à procurer pareil bienfait à son quartier. Gravement malade, elle fait venir Niel. Celui-ci, toujours prompt à entreprendre, lui dit ses succès de Rouen, ses méthodes, ses espérances pour Reims, et lui désigne M. de La Salle comme l'homme le plus à même de mener à bien une nouvelle fondation. Mme de Croyère fait aussitôt demander le jeune prêtre et lui dit ses désirs. Celui-ci était plus sage que le vieil instituteur de Rouen : une seule école bien établie et bien menée lui semblait plus utile que deux mal dirigées par des maîtres sans formation. Mais il eût eu scrupule d'entraver les desseins de Niel ; il régla les conditions avec la malade et promit son concours. La pieuse dame mourut six semaines après, sans avoir vu l'exécution. Mais elle assurait une rente annuelle de cinq cents livres pour l'entretien de deux maîtres.

Niel eut vite fait de les trouver, et même un troisième pour Saint-Maurice. En un tour de main, il leur donna le vernis, et, en septembre 1679, l'école Saint-Jacques s'ouvrait. M. de La Salle dut d'abord intervenir pour régler la situation matérielle des maîtres. Ils vivaient ensemble chez le curé de Saint-Maurice. Mais celui-ci trouva que c'était trop peu de huit cents livres pour cinq hommes. M. de La Salle suppléa de sa bourse. Vite il se rendit compte qu'il y avait plus et mieux à faire. Niel ne savait ni diriger ni organiser. Toujours en quête d'œuvres nouvelles, souvent en voyage pour trouver des maîtres, il laissait à eux-mêmes ses quatre compagnons. Ceux-ci se négligèrent. Tout allait moins bien, tout menaçait d'aller mal. M. de La Salle intervint encore. Il prit la direction des maîtres et tâcha de les former à la piété, leur traça un règlement, leur donna des avis pour la conduite de leurs classes et essaya de mettre entre eux entente et uniformité.

Mais l'œuvre exigeait une surveillance assidue, des soins de tous les instants, et les maîtres demeuraient loin. D'ailleurs, ils encombraient le presbytère. Le mieux était qu'ils eussent, à proximité, une maison à eux. Niel n'était pas ombrageux. Il voyait avec joie les efforts de son sage ami pour suppléer ce pour quoi lui-même n'avait ni talent ni goût. L'idée lui plut, et, à Noël 1679, les maîtres s'installèrent sur la paroisse Saint-Symphorien, non loin de la maison de la rue Sainte-Marguerite où, depuis 1664, demeurait la famille de La Salle. A peine installés, Niel ne songea qu'à fonder une troisième école gratuite. Le quartier Saint-Symphorien n'en avait pas, et il était populeux. Niel recruta deux nouveaux maîtres, et la fondation fut faite. On nous dit qu'elle fut un modèle, grâce à notre chanoine.

On reconnaîtra que la vie du jeune prêtre n'a pas été une vie oisive en ces premières années. Assidu au chœur, il prêche, il confesse, il convertit ; il a réglé les affaires de l'*Enfant-Jésus* et il continue à s'en occuper ; il a eu sa grande part dans les fondations de Niel, sa part plus grande encore dans la formation des maîtres ; il a poussé ses études et se fait recevoir docteur (1680). Cependant, il achève l'éducation de ses frères, dont trois demeurent encore avec lui, et il s'occupe activement des intérêts de sa famille.

C'est dans un voyage d'affaires, en février 1680, qu'il faillit perdre la vie. Il allait, semble-t-il, à cheval. Surpris par la nuit dans une campagne couverte de neige, il s'égara et tomba dans un fossé profond. Il finit par s'en tirer, mais avec une rupture qui, toute sa vie, nous disent ses biographes, lui rappela, avec le danger, la protection divine, et comment, en retour, il devait se donner entièrement à Dieu. Il allait faire un grand pas dans cette voie, le plus grand avant le pas décisif.

VIII

Bientôt les misères reparurent dans la petite communauté. Il devint clair pour M. de La Salle que l'œuvre allait périr s'il n'en faisait *son œuvre*. Mais quelles perspectives pour lui ! Au cours d'un voyage à Paris, il consulta le P. Barré. Le saint

minime lui fit entendre qu'il devait prendre les maîtres chez lui et loger avec eux. Quelques mois plus tôt, c'est lui qui le dit, il n'en eût pas eu le courage. Mais Dieu, écrivait-il, pour ménager sa faiblesse l'avait mené pas à pas « d'une manière imperceptible... un engagement le conduisait dans un autre ». Il résolut donc de suivre l'avis du P. Barré. Mais ici encore il ne brusqua rien. Le 24 juin 1680, jour de sa fête, il commença de les recevoir chez lui pour les repas. Déjà semble-t-il, il faisait apprêter leur nourriture chez lui. Cette nouvelle démarche pouvait donc paraître assez naturelle.

Les six jeunes maîtres (Niel était presque toujours absent) mangeaient à une table à part, mais dans la même salle que le chanoine et ses trois frères. Une lecture bien choisie occupait les repas. Suivait une récréation ; M. de La Salle y présidait, on devine avec quel profit pour ces pauvres enfants non encore dégrossis ; ou bien il prenait à part quelques-uns de ceux qui avaient plus besoin d'avis et de soutien.

Après cela, tout allait mieux à l'école. Mais tout n'était pas parfait. M. de La Salle sentait pour eux le besoin de vie régulière et spirituelle. Aux vacances de Pâques 1681, pendant que Niel avait laissé son petit monde pour essayer une fondation à Guise, il les prit chez lui, du mercredi saint au mercredi de Pâques, depuis sept heures du matin jusqu'après leur prière du soir. Ce fut une retraite en règle, avec la direction la plus pratique et la mieux adaptée. Ils en sortirent transformés. Niel n'en revenait pas. Encouragé par le succès, M. de La Salle continua de les garder chez lui toute la journée, hors le temps des classes, comme pour s'essayer avec eux à la vie de communauté. En même temps, il préparait ainsi les siens à la grande démarche. Enfin, le jour de son patron, saint Jean-Baptiste, 24 juin 1681, voyant que cette vie commune plaisait aux maîtres, il les prit à loger dans son hôtel. Ils y apportaient la croix.

Les critiques, les mécontentements, longtemps contenus, firent alors explosion. Vivre lui-même avec ces gens-là, ramassés on ne sait d'où, c'était son affaire; mais négliger ses frères, les exposer à pareils contacts, c'était intolérable. Les bras croisés sur la poitrine, le chanoine écoutait tout et ne

répondait rien. Quand on vit sa résolution inébranlable, on fit tout pour lui arracher ses frères. L'un resta malgré tout; les deux autres finirent par céder. Ces séparations et ces blâmes lui coûtaient beaucoup, comme aussi, avec sa délicatesse et sa distinction, la rudesse et les manques de tact de ses compagnons. La grâce triompha de tout.

IX

En retour, des maîtres nouveaux se présentaient à la communauté naissante, et les demandes d'écoles affluaient. M. de La Salle n'y allait pas aussi vite que Niel. Il ne lançait jamais ses hommes sans quelques mois de préparation spirituelle et pédagogique. Cependant les fondations se multipliaient. Il s'en fit quatre hors de Reims en 1682 : à Rethel, à Guise, à Château-Porcien et à Laon.

Elles présentent toutes, dans la variété des circonstances particulières, les mêmes traits essentiels. Le bon renom des écoles de Reims donnait le désir d'avoir chez soi quelque chose de semblable. L'initiative venait tantôt du curé, tantôt des seigneurs du lieu, tantôt des magistrats, tantôt de quelque bonne âme, soucieuse d'employer pour le mieux une somme dont elle disposait. Toutes les bonnes volontés s'unissaient d'ordinaire. Quelqu'un donnait la maison; des rentes arrivaient de côté ou d'autre, bien petites le plus souvent, mais qui finissaient par former à peu près les quatre cents livres suffisant à l'entretien de deux maîtres. L'école était toujours gratuite. M. de La Salle, tout en exigeant des garanties, se contentait du strict nécessaire; et, pendant qu'il avait encore des rentes, nous le voyons contribuer lui-même aux fondations; à Rethel, par exemple, il offre d'acheter la maison, pourvu qu'on assure la subsistance des maîtres. Il est rare d'ailleurs qu'une fondation se fasse sans mille ennuis et mille tracas. Ici des héritiers frustrés réclament ou menacent. Là les curés font des conditions impossibles. Partout on donne le moins qu'on peut, et presque toujours les ambitions dépassent les ressources. M. de La Salle envoyait d'ordinaire Niel pour tout arranger; parfois il allait lui-même, et nous le voyons à Rethel bien reçu d'abord par le duc de

Mazarin, puis rebuté et humilié, triomphant enfin à force de douceur et de fermeté.

Cependant Niel paraissait de moins en moins à Reims. De 1682 à 1685 il fut toujours à Rethel, à Guise, à Laon. Enfin, en 1685, il reparut un instant pour prier M. de La Salle de prendre en main l'école de Laon qu'il dirigeait lui-même depuis deux ans. Il voulait à tout prix rentrer à Rouen, et il partit sans même attendre que l'affaire fût arrangée. L'œuvre retombait donc tout entière sur M. de La Salle.

X

Chaque fête de son saint patron marquait pour celui-ci un nouveau pas dans le renoncement. Il logeait les maîtres ; mais il n'était pas l'un d'eux. Sa famille l'abandonnait; mais, dans son riche hôtel de la rue Sainte-Marguerite, il était chez lui. Vite il constata que ce n'était pas ce qu'il fallait à la petite communauté; il loua une maison, rue Neuve, en face du couvent Sainte-Claire, et, le 24 juin 1682, il en prenait possession avec *ses Frères*. Désormais, il est tout à eux; il est déjà l'un d'eux, quitte à le devenir davantage encore par de nouveaux sacrifices.

Rue Neuve, la vie devint plus que jamais une vie régulière et religieuse. On s'y plut d'abord. Mais bientôt, nous dit Maillefer avec son sens du réel, les maîtres « trouvèrent leur vie ennuyeuse, leurs exercices trop gênants, leur nourriture trop simple, leur liberté trop à l'étroit ». Ils étaient venus à Niel pour être des instituteurs, non pour être des religieux.

Or M. de La Salle n'avait pas fait tant de sacrifices uniquement pour apprendre aux enfants pauvres à lire, écrire et compter. Il voulait instruire pour christianiser; et il savait, comme Bourdoise, que les maîtres ne feraient « de bons paroissiens » que s'ils étaient eux-mêmes « parfaits chrétiens ». Il tint donc ferme, et il fit maison neuve. Deux ou trois seulement des anciens lui restèrent. Mais les vides furent aussitôt comblés, et cette fois par des recrues choisies avec soin. Les nouveaux venus n'avaient pas vécu sous le régime Niel, ils étaient tout entiers dans la main du fondateur.

Il fallait leur trouver un confesseur commun. Plusieurs essais furent tentés, mais tous échouèrent. Les enfants alors s'adressèrent à leur père, en le priant de les diriger lui-même. Il finit par s'y prêter, malgré ses répugnances. Mais il n'oublia rien pour sauvegarder la liberté des âmes. Il appelait souvent des confesseurs extraordinaires, et les suppliait de lui dire si d'être ainsi supérieur et confesseur n'entraînait pas de graves inconvénients. On le rassura toujours, et il continua jusqu'à la fin de confesser ses Frères.

Ainsi dirigés, les enfants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Aimable et simple, devenu comme l'un d'entre eux, le père les avait gagnés. Sans coup d'autorité, il obtenait tout, et c'est d'eux que semblaient venir les initiatives : « Il leur laissait, dit le biographe, la satisfaction flatteuse d'être eux-mêmes les auteurs de leur manière de vie et de leurs pratiques, et de devenir leurs propres législateurs. » C'est ainsi qu'ils allaient eux-mêmes au-devant de la règle.

Plus il se donnait à la communauté naissante et travaillait à la former, plus il sentait pour lui-même le besoin et l'attrait du surnaturel. L'œuvre avait trouvé son homme, elle l'avait pris ; par une sorte de logique divine, elle allait le sanctifier. Dans un jardin solitaire qu'il avait loué près des Augustins, il faisait de longues oraisons et prenait de sanglantes disciplines. C'était, selon le mot d'un biographe, le vin nouveau dont il commençait à goûter l'ivresse. Pour écarter le sommeil, il prit une pierre pointue contre laquelle sa tête alourdie venait se heurter douloureusement. Élégant et délicat, il mettait peut-être un peu de recherche dans sa mise et dans sa toilette : il s'en venge en s'humiliant ; et un jour que son surplis a été souillé par les vomissements d'un malade, il n'y fait pas attention, et, peu ou point essuyé, s'en va bravement à travers les rues. Ses jeûnes enfin deviennent excessifs, au point qu'il s'abîme l'estomac. Il se préparait ainsi, sans le savoir, à la rupture complète et définitive avec le monde. La logique du surnaturel va l'y amener.

XI

M. de La Salle s'aperçut bientôt que les jeunes maîtres étaient inquiets de l'avenir. Que deviendraient-ils s'il venait à leur manquer; que deviendraient-ils dans leur vieillesse? Il leur prêcha, comme Notre-Seigneur à ses apôtres, l'abandon à la Providence, qui pare les lis des champs et nourrit les petits oiseaux. Il avait beau être éloquent, ses paroles ne prenaient pas. *Vous en parlez à votre aise*, lui dirent-ils enfin. *Vous êtes riche et renté, votre avenir est assuré. Le nôtre est fort sombre.* La réplique était un peu brutale; mais il en reconnut la justesse. Il se dit que pour avoir le droit de prêcher ce parfait abandon, il fallait le pratiquer.

Sa première pensée fut d'employer son patrimoine à fonder des écoles, et de vivre avec les maîtres du revenu de son canonicat. Mais, comme toujours, il voulut consulter avant d'agir. Il en écrivit au P. Barré, qui était à Paris depuis 1676. Le P. Barré trouva qu'il y avait trop d'humain dans cette sagesse. Il voulait le dépouillement complet, sans autre fonds que la Providence. Un peu surpris d'abord, M. de La Salle pria et réfléchit. A l'attrait grandissant du sacrifice se joignaient de puissantes raisons : les maîtres ne seraient pleinement à lui, et donc l'œuvre des écoles n'était assurée que quand il serait comme eux, sans autre avenir que celui même de l'œuvre commune; lui-même ne pouvait être à la fois fidèle à ses devoirs de chanoine, et tout entier à sa communauté ; il fallait choisir, et le choix était trop visiblement imposé par Dieu : « La même voix qui m'a appelé (au canonicat), écrivait-il dans une intéressante délibération avec lui-même qui nous a été heureusement conservée, peut-être une *élection* de retraite, semble m'appeler ailleurs. Je porte cette réponse dans le fond de ma conscience et je l'entends quand je la consulte ». « *Mais l'avenir? Il faudra mendier peut-être?* » « *Eh bien!* se dit-il, *nous mendierons* »; et la tentation disparut. Il résolut donc de tout quitter et s'en ouvrit à son directeur. C'était, depuis la mort de M. Roland, M. Callou, supérieur du grand séminaire. M. Callou se prononça d'abord pour le premier projet, contre le P. Barré. Mais l'incompa-

tibilité devenait évidente entre les devoirs de chanoine et ceux de supérieur. Après huit ou dix mois d'hésitation, M. Callou se rendit. C'était en juillet 1683.

Dans l'intervalle, le secret de M. de La Salle fut connu. On devine les alarmes des parents et amis, les critiques de tous. Il fut impassible, et, aussitôt reçue l'autorisation de son directeur, il part pour Paris offrir sa démission à son archevêque. Celui-ci était au courant et n'approuvait pas. Il refusa de voir le chanoine, et partit pour Reims. A Reims, nouveau refus d'audience. Inquiet, et craignant d'aller contre l'intention divine, M. de La Salle consulte encore. Ses conseillers sont unanimes à l'approuver. Troisième recours à l'archevêque, troisième rebut. Cependant le temps pressait, car l'archevêque allait repartir. M. de La Salle alla prier dans la cathédrale. C'est alors que fut faite la réflexion que nous citions en commençant.

Après avoir longtemps prié, il retourne à l'archevêché. Cette fois, il est reçu avec bienveillance. L'archevêque lui demande seulement s'il a consulté. Le chanoine répond que oui, et nomme M. Philbert, professeur de théologie au séminaire, en qui l'archevêque avait toute confiance. M. Philbert est aussitôt mandé. Il avoue timidement qu'il avait approuvé, ajoutant que M. de La Salle avait un frère très digne auquel il pouvait donner sa prébende. *Qu'il la donne à qui il voudra*, reprit l'archevêque : *j'agrée sa démission*. M. de La Salle dresse l'acte aussitôt et prie l'archevêque d'agréer en sa place M. Faubert. C'était un prêtre sans naissance, mais universellement estimé pour sa vie régulière et pour sa parole apostolique. L'archevêque engagea le chanoine à préférer son propre frère : *On ne me l'a pas conseillé*, répondit le saint homme. L'archevêque signa. De retour à la rue Neuve, l'ex-chanoine rassembla sa petite communauté, et ils chantèrent ensemble le *Te Deum*.

Tout n'était pas fini. La famille s'indignait, le noble Chapitre refusait d'admettre un homme de rien. On intervint près de l'archevêque, qui n'avait pas encore expédié les provisions. Celui-ci pensait comme tout le monde, et chargea M. Callou de faire revenir M. de La Salle sur sa décision. « Après tout, qu'avait-il contre son frère pour l'écarter ainsi ?

— Je n'ai rien contre lui, sinon qu'il est mon frère. » M. Callou comprit et donna raison à l'esprit de Dieu. Les provisions furent expédiées, et le 16 août 1863, M. Faubert prit possession de sa prébende. Quelques années plus tard, en 1694, l'archevêque conférait de lui-même à Louis de La Salle un canonicat dans sa cathédrale, *pour réparer*, disait-il en riant, *la folie de monsieur son frère*. Celui-ci n'eut même pas jusqu'à la fin la joie d'avoir bien placé sa confiance. Car, après quelques années excellentes, M. Faubert se relâcha, et M. de La Salle regretta son choix. N'empêche qu'il avait choisi en saint.

XII

Ce n'était là qu'un premier dépouillement. La logique du sacrifice exigeait davantage. Mais, comme toujours, M. de La Salle s'en remit à son directeur : *Je ne me déferai de rien*, lui dit-il, *si vous ne le voulez ; je ne me déferai qu'autant que vous le voudrez ; si vous me dites de conserver quelque chose, ne fût-ce que cinq sols, je les conserverai*. M. Callou connaissait maintenant son condisciple. Il entra dans ses vues de parfait renoncement. Il excepta, semble-t-il, une rente de deux cents livres, qu'il lui fit un devoir de se réserver. M. de La Salle était donc décidé à donner tout son bien aux pauvres et aux bonnes œuvres. Mais les premiers pauvres, n'était-ce pas sa communauté ; la première bonne œuvre, la fondation des écoles ? C'était l'avis de M. Callou. D'autre part, la réponse du P. Barré restait, et l'attrait du parfait abandon.

Dans son dernier voyage à Paris, M. de La Salle avait causé avec le saint minime et lui avait redit ses doutes. Celui-ci lui avait répété son mot favori : *Écoles fondées, écoles qui fondent*. Consulté encore une fois, il répondit qu'il fallait tout donner aux pauvres sans rien réserver pour la communauté. Entre ces deux directions contradictoires, M. de La Salle hésitait. La Providence vint le tirer d'embarras.

L'année 1864 fut en France une année de détresse et de famine. Il prit à tâche de soulager les malheureux, et tous ses biens y passèrent. Rien ne fut gaspillé du reste, et la distribution fut réglée avec beaucoup d'ordre et de discernement. Une part alla aux enfants des écoles, qui

accouraient après chaque exercice, plus avides de pain, dit le biographe, que d'instruction. Une part passa discrètement aux pauvres honteux. Enfin la foule des pauvres affluait tous les matins à la maison. On faisait d'abord un catéchisme et une exhortation, puis les distributions commençaient. Souvent M. de La Salle se mettait à genoux pour servir les affamés; parfois, comme l'un d'eux, il mangeait avec eux son morceau de pain. Frère Bernard estime à 100 pistoles (1 000 livres) ces distributions quotidiennes à la rue Neuve. Il est probable qu'il généralise quelques cas particuliers. Blain parle seulement de quarante mille livres, et dit que M. de La Salle n'avait plus rien à la fin de la disette. Vint le jour où il dut mendier lui-même ; et le biographe nous le montre mangeant un jour à genoux, avec une joie indicible, un morceau de pain rassis qu'une pauvre femme lui avait donné.

Il pouvait maintenant prêcher la pauvreté et l'abandon à la Providence. Les maîtres en avaient besoin. Défiants pendant que le chanoine était riche, ils ne le voyaient pas sans peine tout donner sans rien réserver pour la communauté. Mais sa parole les releva. « Depuis que j'ai tout quitté, disait-il plus tard, je n'en ai pas connu un seul qui ait été tenté de sortir par le prétexte que notre communauté n'était pas fondée. » Et, de fait, l'événement lui donnait raison. Ces années 1684-1685, si ruineuses pour d'autres, ils les passèrent sans souffrir ni s'endetter. Il le leur faisait remarquer avec un air de triomphe, et, par l'expérience du passé, leur donnait confiance pour l'avenir.

Si M. de La Salle eût vécu de son canonicat et employé son patrimoine à fonder des écoles, que serait aujourd'hui son œuvre? Rien probablement, ou peu de chose. Et de lui, que dirait-on? Quelques érudits peut-être le connaîtraient. On parlerait de lui à propos des autres, comme comme nous faisons de M. Roland. En fondant sur Dieu seul, il allait donner à son œuvre la vie féconde et durable des œuvres divines.

JEAN BAINVEL, S. J.

(*A suivre.*)

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LE SALON PASTEUR

Si les organisateurs de l'Exposition universelle s'étaient préoccupés un peu plus de donner aux gloires de la France une place digne d'elles, c'est un palais qu'ils auraient élevé à Pasteur. Ils ne lui ont réservé qu'un salon. Dans cet amas de constructions, où tous les goûts, depuis le meilleur jusqu'au plus mauvais, ont trouvé moyen d'étaler leurs créations d'une sobre élégance ou d'un luxe criard, le grand bienfaiteur de l'humanité n'a pas été traité avec autant d'honneur que la danse, le costume féminin, les tabacs et les bicyclettes. C'est par lui, cependant, que toutes les nations du monde demeurent tributaires de la science française. Dans cette lutte pour la vie, dont l'Exposition met sous nos yeux les engins de défense et d'attaque, nul, à l'égal de Pasteur, n'a fourni des armes et fixé la stratégie qui donne la victoire. En parcourant les galeries du Champ-de-Mars et les pavillons qui bordent la Seine, au milieu de cette variété de produits qui n'est pas sans quelque incohérence, on trouve çà et là mises en œuvre les découvertes du grand biologiste. L'alimentation, l'hygiène, la thérapeutique, la chirurgie ont toutes une place pour l'exposition des méthodes, des instruments et des produits de laboratoire de celui qui a transformé l'art de guérir ou d'éloigner la maladie, rendu faciles des opérations réputées impossibles, et donné à l'homme le pouvoir d'écarter des fléaux dont l'invasion paraissait inévitable comme la fatalité.

Celui-là, encore une fois, méritait, semble-t-il, un véritable palais. Le patriotisme et la science auraient dû l'élever. Au centre, on aurait vu Pasteur, au milieu des instruments de ses longues recherches. Autour de lui seraient venus se ranger les peuples qui ont bénéficié de ses découvertes. Les instituts fondés sous son inspiration; les hôpitaux établis selon

les lois d'une hygiène vraiment scientifique; l'habitation humaine assainie; d'innombrables guérisons opérées par l'action des virus atténués et, pour ainsi dire, domestiqués; l'agriculture armée contre les fléaux ravageurs de la ferme et de la basse-cour, auraient apporté le tribut de leur reconnaissance à ce bienfaiteur de l'humanité. Le spectacle n'eût pas été sans grandeur. Il aurait offert, dans leur réalité saisissante, les fruits d'une science qui fut féconde entre toutes dès ses premières découvertes, et qui, sans rien changer aux principes et aux méthodes de son labeur initial, va se développant chaque jour, en des applications, très diverses dans leur objet, et merveilleusement unes quant à la source d'où elles jaillissent.

Puisque le Champ-de-Mars n'a pas fait à Pasteur l'honneur d'un palais, où ce roi de la biologie au dix-neuvième siècle aurait reçu l'hommage des sujets gagnés par son génie, il nous faut chercher sur le bord de la Seine le coin, un peu obscur, où des mains pieuses ont disposé les souvenirs du maître. Ce n'est qu'un salon, en effet, orné avec un certain luxe, mais de proportions assez réduites, et qui ressemble un peu trop à un carrefour, ou à un lieu de passage. Il conduit à l'exposition dite de l'Hygiène et des Eaux minérales, et il précède immédiatement l'attirail perfectionné des douches, des baignoires, des inodores, des ventilateurs et des poêles mobiles, toutes choses avec lesquelles l'œuvre de Pasteur n'a que des relations assez éloignées.

Tel qu'il est cependant, ce salon mérite qu'on s'arrête devant les objets, étranges au premier abord, que renferment ses vitrines. Ce sont des tubes, des flacons, des ballons aux formes bizarres, quelques-unes même bien démodées, dans ce monde des laboratoires, qui subit lui aussi, pour sa part, la tyrannie d'une certaine mode. Un étudiant d'aujourd'hui dédaignerait ces deux microscopes rudimentaires qui ont servi aux premières recherches de Pasteur, et ces lentilles fabriquées par Geisler pour suivre, dans une cuve de verre, dont elles forment le couvercle, le travail de la fermentation, feraient sourire nos jeunes praticiens de la Sorbonne. Mais on ne peut s'empêcher de regarder avec une émotion pleine de respect ces instruments élémentaires, quand on songe à

toutes les merveilles dont ils ont donné la démonstration, et à tout le profit qu'en a tiré l'humanité. Ces tubes, ces flacons, ces cornues, c'est Pasteur qui les a maniés, remplis, soudés, scellés, dans sa recherche patiente des mystères de la microbiologie. Ce sont les outils d'un travailleur qui ne s'est jamais reposé, qui ne semble pas avoir eu même une heure d'hésitation, et dont la marche en avant, toujours sûre et précise, ne s'est arrêtée que devant la mort. Tous ces témoins d'une vie de travail sont de véritables reliques, qu'il faut regarder avec une sorte de piété. Il n'est pas, dans cette Exposition aux proportions gigantesques, de palais ou de galerie qui résume autant de découvertes, et qui exprime autant de progrès que ce petit coin, presque perdu, avec le petit nombre d'objets enfermés sous ses modestes vitrines.

Au centre de ce qu'on appelle *Salon de Pasteur* s'élève, en effet, une vitrine à hauteur d'appui. Elle est surmontée d'un monument à la gloire du grand découvreur. Il y est représenté par son buste, dominé lui-même par une femme qui le couronne d'une main, et qui tient de l'autre un rameau rejeté en arrière, dans un geste presque menaçant. Quelle est cette personne? Rien ne l'indique. Le peu d'étoffe qui la couvre ne permet la présence d'aucun attribut distinctif. Admettons que ce soit l'humanité, et passons sur ce caprice d'artiste, qui ne sort pas du reste de la banalité académique dont cette Exposition se montre prodigue à l'excès.

La vitrine, qui sert comme de piédestal à ce monument, se divise en huit compartiments. Ils marquent tous une étape de la science, et de chacun d'eux est sortie, pour ainsi dire, une découverte de premier ordre. Nous avons là un enchaînement admirable de choses, issues les unes des autres, liées entre elles et cependant distinctes, comme les fleurs et les fruits d'un même arbre. Nous sommes aux débuts de Pasteur. Il se révèle d'abord chimiste passionné. Nous voyons groupés dans ce compartiment des modèles de cristaux qu'il a taillés lui-même dans le bois ou le liège, des produits chimiques, tartrates, acide racémique, qu'il a lui-même préparés. Ils sont encore dans le flacon vieilli et démodé où il les avait mis. Ce sont là les témoins des premières investigations du maître dans le monde des infiniment petits de la nature inorga-

nique. Pasteur est, en effet, d'abord séduit par les merveilles de la cristallographie. Qu'est-ce qu'un cristal, se dit-il? Quel est le groupement des molécules élémentaires ? Comment s'accorde-t-il avec la forme géométrique extérieure? Les cristaux élémentaires invisibles ont-ils la même forme que le cristal entier? Au contraire, leur forme élémentaire n'a-t-elle rien de commun avec leur agrégat visible? Dans les deux cas quel est donc le mode de groupement qui commande la forme géométrique du cristal? Pasteur se posait ces questions, et l'expérience lui répondait d'une façon en apparence illogique. Des corps aux formes cristallines extérieures semblables agissaient de manière différente sur la lumière qui les traversait. Les tartrates qu'il étudie présentent cette anomalie. L'allemand Mitscherlich l'a admise. Pasteur ne se résigne pas à croire qu'il n'y ait aucune relation entre la structure intime d'un cristal et son pouvoir optique. Il reprend l'étude des tartrates; à côté de leurs larges faces brillantes il observe de petites facettes parfois presque invisibles. Ceux qui les avaient vues et étudiées avant lui n'y avaient attaché aucune importance. Pasteur, poussé par une sorte d'instinct secret, se persuade de plus en plus que ces facettes mystérieuses sont un témoin extérieur de l'arrangement intérieur des molécules, et qu'il doit y avoir une relation entre la place qu'elles occupent sur le cristal et sa structure intime, traduite elle-même par une action spéciale sur la lumière. Il fait alors un triage soigneux de ces cristaux à facettes hémiédriques et, pour nous servir de la comparaison de M. Duclaux, il les aligne en file régulière comme des soldats. On remarque alors que tous ces soldats n'ont qu'une épaulette, et, sur la même épaule, c'est-à-dire que leurs facettes hémiédriques sont tournées du même côté. Et c'est précisément de ce côté qu'ils font aussi tourner le plan de polarisation de la lumière.

La dissymétrie était déjà une grande découverte. Le maître de Pasteur, l'illustre Biot, après avoir constaté par lui-même cette relation entre la forme cristalline dissymétrique et le pouvoir rotatoire, s'écria : « Mon cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me fait battre le cœur. » Pour peu qu'on ait soi-même au cœur cet amour du savoir,

ce n'est pas sans émotion qu'on plonge du regard au fond de cette vitrine, où quelques pauvres cristaux de liège et de bois, quelques flacons vieillis et quelques matras de verre, accompagnés d'un microscope plus que modeste, attestent le premier labeur et la première découverte de celui qui devait en faire tant d'autres.

La seconde vitrine porte un titre qui semble, au premier abord, la séparer de sa voisine au point de la lui rendre étrangère. C'est la vitrine des fermentations. En passant de la dissymétrie moléculaire à la nature des ferments, Pasteur a-t-il franchi, sans transition, l'abîme qui paraît, au premier abord, séparer ces deux grandes découvertes ? Quelle relation peut-il y avoir entre la théorie moléculaire, sur laquelle on a édifié la stéréochimie, et l'agent producteur des diverses fermentations, où la matière organique se transforme en produits si différents de celui qui leur donne naissance ? La relation existe, et Pasteur, en allant de la dissymétrie moléculaire aux phénomènes de la fermentation, a suivi cet ordre logique qui fait de toute sa vie scientifique un enchaînement de découvertes sans véritable solution de continuité.

La dissymétrie moléculaire le conduisit, en effet, sur le terrain de la chimie biologique. Il ne tarda pas à observer que, non seulement des formes différentes ont le pouvoir de dévier les rayons lumineux dans un sens ou dans un autre, mais qu'en présence d'un même organisme elles réagissent diversement les unes des autres. Les unes sont détruites, les autres demeurent intactes. L'élément symétrique est sans action, l'élément dissymétrique se modifie, et des produits nouveaux apparaissent dans le milieu où se livre ce mystérieux combat. C'est la fermentation que favorisent les éléments d'origine organique, c'est-à-dire vitale. Qu'est-ce donc que la fermentation ? se demande alors Pasteur. Sous quelle action se produit tout à coup dans une cuve, inerte jusque-là, ce phénomène qui la fait écumer, bouillonner et vomir des torrents d'acide carbonique ? Est-ce là une action vitale, et le ferment que l'on ajoute agit-il autrement que par un simple effet de présence ? Les expériences de Pasteur, conduites avec tout le soin et toute la rigueur possibles, répondirent bientôt victorieusement à ces diverses questions. La notion

si féconde du ferment, être vivant, et de la fermentation, acte vital, se dégagèrent, dans la clarté de l'évidence scientifique, des mémoires que le grand observateur soumit à l'Académie des sciences dès l'année 1858. C'était encore là une grande découverte, qui allait transformer les méthodes en usage dans une des branches les plus usuelles et les plus vastes de l'industrie.

Non seulement Pasteur pénètre ainsi le mystère des changements de la matière organique, mais il se rend encore maître de ces agents microscopiques, vibrions, bactéries, qui en sont les ouvriers secrets. Il arrive à les cultiver, à les modifier, à les domestiquer en quelque sorte, à les plier aux besoins de l'industrie et de la santé publique. Il dégage de cette étude les conditions de la vie aérobie et de la vie anaérobie. C'est là ce que racontent les objets exposés dans cette seconde vitrine. Cette sorte de lentille creuse, aux parois grossissantes, dont nous avons parlé, servait à Pasteur quand il travaillait à distinguer, parmi les microorganismes, ceux qui veulent l'air libre de ceux qui, pour prospérer, doivent emprunter l'oxygène aux corps voisins. Désormais l'homme pourra arrêter ou provoquer, à son gré, les diverses fermentations dont l'agent lui est connu et, pour ainsi dire, mis à ses ordres, comme un travailleur toujours prêt à répondre à l'appel du maître.

La troisième vitrine ne contient que quelques ballons de verre, les uns ouverts et les autres encore fermés, avec le liquide dont Pasteur les avait remplis. Mais ces quelques objets, si peu compliqués et si modestes, racontent l'histoire d'une lutte scientifique, mouvementée à l'égal d'un poème homérique, et dont l'Académie des sciences eut à connaître les péripéties et à enregistrer les résultats.

C'était donc un fait établi que la fermentation est un acte vital provoqué par un organisme vivant. Mais d'où vient celui-ci ? Se produit-il spontanément dans le liquide fermentescible, comme les rats du Nil de Diodore de Sicile ou les abeilles de Virgile ? Est-il, au contraire, apporté à l'état de germe flottant dans l'air ambiant, ou mêlé préalablement aux substances en contact avec le liquide ? Pasteur rejeta, d'une manière absolue, l'idée de génération spontanée. Dans sa

pensée, toute fermentation était l'œuvre d'un ferment spécifique et spécial, et le phénomène devait se produire à la condition d'ensemencer préalablement le milieu.

Mais l'hétérogénie avait, elle aussi, ses partisans résolus. Sans remonter au delà du siècle, en 1837, Cross affirmait avoir fait naître des acarus en électrisant une pierre, et il avait porté ce beau fait à la connaissance de l'Académie des sciences. En 1849, Gérard, dans un article du dictionnaire de d'Orbigny, acceptait pleinement l'hypothèse hétérogéniste. Elle souriait, du reste, à toute l'école matérialiste, bien aise d'expliquer l'origine de la vie en rejetant toute idée d'une cause antérieure nécessaire à sa manifestation. Aussi, lorsque, en 1858, Pasteur porta la question devant l'Académie des sciences, Pouchet de Rouen, Musset et Joly se déclarèrent contre lui avec un incroyable acharnement. Malgré Dumas, qui cherchait à l'en détourner, Pasteur accepta la lutte. Elle dura cinq ans ; mais il en sortit vainqueur, et sa victoire, comme nous le verrons, eut pour la vie humaine les conséquences les plus fécondes.

Pouchet croyait clore le débat par une expérience, à son avis, décisive. Il prenait un de ces ballons que la troisième vitrine met sous nos yeux. Il le remplissait d'eau, le bouchait hermétiquement et le renversait sur la cuve à mercure. Il faisait passer un mélange d'oxygène et d'azote, et il introduisait du foin préalablement chauffé à 100 degrés. Or, dans ces conditions, il obtenait des infusoires variés. Donc, disait-il, il y a génération spontanée. Pasteur répondit : « En supposant que votre air artificiel soit pur, votre eau ne l'est pas et peut renfermer des poussières ; en outre, votre foin fût-il parfaitement privé de germes, il s'en dépose sur lui, pendant que vous le transportez de l'étuve au flacon ; et enfin, qui a garanti la pureté de votre mercure ? » En un mot, les causes d'erreur abondent. Et Pasteur, reprenant l'expérience de Pouchet, démontra que, faite dans les conditions voulues pour exclure toute introduction de germes, elle donnait des résultats directement contraires aux prétentions des hétérogénistes. Aussi pouvait-il, en 1863, conclure un de ses Mémoires à l'Académie des sciences par ces paroles incisives : « Tant que MM. Pouchet, Joly et Musset ne pourront

pas affirmer qu'en ouvrant, dans une localité quelconque, un grand nombre de matras, préparés exactement selon les prescriptions de mon Mémoire, il n'y en a pas qui se trouvent intacts, et que tous s'altèrent, ils ne feront que confirmer l'exactitude parfaite de mon Mémoire qu'ils prétendent réfuter. Or, je les mets au défi que l'on produise un pareil résultat. »

Le défi n'a pas été relevé, et l'hétérogénie est morte, terrassée dans cette passe d'armes scientifique qui dura cinq ans, et qui trouva Pasteur toujours armé contre ses adversaires, et toujours invulnérable aux coups qu'ils s'imaginaient être mortels. Sans doute le matérialisme évolutionniste conserve toujours l'espérance de trouver une preuve pour étayer une doctrine qui lui est chère ; mais, jusqu'ici, nulle expérience n'est venue donner à l'hétérogénie une apparence de vérité, en sorte que rien n'est moins scientifique que cette hypothèse, seul appui cependant des adversaires de toute cause première de l'apparition de la vie à la surface du globe.

La déroute de l'hétérogénie a donc été complète. Pasteur a déployé, dans cette lutte, une souplesse d'esprit, une variété de ressources, une ingéniosité d'observations qui donnent un rang d'honneur à cet épisode, dans la galerie des tournois célèbres dans l'histoire de la science.

Les deux vitrines suivantes rappellent des travaux d'un ordre moins élevé, sans doute, que ceux qui vont suivre, mais cependant d'un grand intérêt et d'une haute utilité. Dans la quatrième, nous voyons les quelques appareils qui ont servi à Pasteur dans ses études sur les maladies du vin et de la bière. Peu à peu l'idée s'est fixée chez lui à l'état de principe que le microbe, parasite d'un organisme, doit provoquer, partout où il s'établit, des phénomènes pathologiques. Mais, étant par-dessus tout chimiste et peu familier avec la physiologie, redoutant même les êtres vivants comme sujet d'étude, il dirige d'abord ses recherches du côté du vin et de la bière. Il arrive à expliquer leurs altérations, leur mode de vieillissement, et il trouve, dans l'action de l'oxygène et de la chaleur, un remède aux maladies qui ravagent la cave et la brasserie. Une étuve pour chauffer le vin, quelques ballons munis de tubes pour amener l'oxygène

au contact des produits de la fermentation, voilà tout l'outillage de Pasteur dans ses travaux sur les vins et sur les bières.

Dans la cinquième vitrine, de longs chapelets de cocons, un microscope, des chenilles à divers degrés de leur développement, nous rappellent ce que la science a fait pour une industrie compromise par un fléau resté longtemps mystérieux. Les vers à soie souffraient d'une maladie contre laquelle tous les remèdes semblaient impuissants. C'est alors que Dumas demanda brusquement à Pasteur de venir à Alais étudier sur place les symptômes et l'évolution du fléau. Pasteur, que la biologie ne tentait pas encore, voulut résister; mais il fallut se rendre aux instances du grand chimiste dont il était l'élève. Du reste, à la réflexion, il put constater qu'il n'avait rien à changer à sa méthode et à son œuvre. Il avait jusqu'alors étudié le conflit des microbes avec les substances mortes. Il allait observer leur conflit avec les êtres vivants. On avait déjà signalé, dans les vers malades, dans les chrysalides, les papillons et les œufs de l'insecte, de petits corpuscules brillants. Mais les savants ne s'entendaient pas sur la nature de ces corps parasitaires. Pasteur, guidé toujours par une idée préconçue, se dit sans hésiter : S'il y a une maladie, elle doit être provoquée par un microbe. Et le microbe, en effet, fut étudié dans son développement, ses ravages, son mode de transmission et de contagion. Dès la première campagne de cette lutte contre la flâcherie, le grand tacticien vérifia un double fait : mère saine, œufs sains. Par conséquent, pour vaincre le fléau, il fallait préserver de la contagion des vers qui donneraient une graine intacte et permettraient la reconstitution des magnaneries. Le résultat répondit aux prévisions du savant. L'hérédité morbide, dans les germes et dans la prédisposition organique, et la nature de la contagion, élucidées avec la rigueur et la clarté habituelles à Pasteur, servirent de base à une méthode nouvelle de grainage, et une grande industrie fut sauvée de la ruine.

La sixième vitrine nous raconte l'histoire de la stérilisation et de l'asepsie. Elle est, comme toutes les autres, un témoin de la logique rigoureuse avec laquelle procède Pasteur, dé-

duisant d'une découverte une autre découverte, comme le corollaire d'un théorème parfaitement démontré. Il y a des germes dans l'atmosphère, cela est incontestable. Ils peuvent être les agents pathologiques dans diverses maladies qui se transmettent par contagion. Pas de microbe, pas de maladie. Une telle notion renverse l'idée de la spontanéité admise par toute l'école. Pasteur, qui n'a jamais étudié la médecine, ni donné le moindre coup de bistouri, arrive à la pathologie humaine. Il va révolutionner la médecine et l'hygiène; il va ouvrir à la chirurgie des horizons nouveaux. Si les maladies virulentes forment la grande majorité de celles qui affligent l'humanité, leur prophylaxie se réduit à arrêter l'invasion des germes dans l'organisme. Stériliser l'air, les aliments, les locaux où l'homme s'abrite, les objets dont il se sert, l'atmosphère qu'il respire, voilà tout l'art, désormais codifié, de la défense contre la maladie. Les quelques instruments réunis dans cette vitrine sont bien simples, mais ils sont le point de départ de toutes les inventions imaginées pour rendre de plus en plus parfaites les méthodes de stérilisation ou de désinfection.

Il faudrait des volumes pour suivre, à travers cette exposition, la trace de Pasteur dans les mille inventions de l'esprit humain, préoccupé de tuer ou d'écarter le microbe toujours prêt à ravager l'organisme. Partout on rencontre des cuves à désinfection, des étuves à stérilisation, des moyens d'antisepsie et des antiseptiques de tout genre et de toute nature. Mais nulle part peut-être plus qu'à la Croix-Rouge de France pour les soins à donner aux blessés de terre et de mer, on ne se sent pressé de faire remonter vers Pasteur un sentiment de reconnaissance pour tous les soldats que ses découvertes ont sauvés. Avant lui les opérations chirurgicales étaient aussi meurtrières que les baïonnettes et les balles sur un champ de bataille. Depuis ses découvertes les engins meurtriers, quand ils n'atteignent pas directement les organes essentiels à la vie, peuvent bien mutiler, ils ne tuent pas, si l'antisepsie vient au secours de l'infirmier qui panse les blessures et du chirurgien qui retranche les chairs ou les membres déchirés par la balle. L'infection purulente qui guettait sa victime, et l'envahissait à mesure que le bistouri lui traçait,

en quelque sorte un sillon de culture, a reculé devant les méthodes de stérilisation et d'antisepsie, qui détruisent les germes infectieux, ou leur ferment l'entrée de l'organisme. La statue de Pasteur serait donc à sa place, au centre même de cette exposition des armées de terre et de mer, où le génie de la destruction étale son outillage meurtrier. Elle apparaîtrait comme une protestation de la science qui guérit contre la science qui tue, et le vrai patriotisme devrait s'incliner devant elle, plus bas encore que devant toutes les personnifications, si illustres soient-elles, du génie de la guerre.

Nous arrivons à la septième vitrine. Comme toutes les autres, elle ne présente aucun instrument bien compliqué. Un appareil de modestes proportions destiné à démontrer les effets de la pression sur les virus, des ballons de verre et des tubes recourbés de façon plus ou moins bizarre, voilà tout le luxe de ce musée rétrospectif. Mais, quand on songe que ces tubes sont pleins de sang charbonneux, que ces pipettes contiennent le vaccin contre le rouget, et que ces ballons renferment le bouillon de culture du bacille du charbon, on se rend facilement compte du grand pas que vient de faire la science avec Pasteur.

Parvenu à ce point de sa route, et toujours guidé par son admirable méthode expérimentale, le maître n'est encore ni médecin, ni physiologiste. Il va le devenir avec un éclat incomparable. Il connaît maintenant le microbe, il sait le cultiver, le recueillir et le conserver pur au milieu d'une série de cultures successives. Bientôt l'expérience, conduite avec cette sorte de divination dont la vie de Pasteur offre tant d'exemples, lui révèle des variations dans la manière d'agir du microbe sur l'organisme animal. Il n'est pas toujours également dangereux. Quelquefois sa virulence dépasse toute mesure, et quelquefois elle est si faible que l'animal en est à peine incommodé. Il y a donc, dans certains cas, atténuation et, dans d'autres, il y a exaltation des propriétés virulentes. Le virus atténué provoque une maladie légère; exalté dans sa virulence, il tue immédiatement.

Après la découverte du microbe cause de l'affection morbide, il n'y a rien dans l'œuvre de Pasteur de plus merveilleux et de plus fécond que cette découverte de l'atténuation

des virus. Elle ouvre à la thérapeutique des horizons presque infinis. Le médecin, maître de varier à son gré l'action virulente, provoque une maladie de même nature que celle dont le microbe est la cause spécifique; mais l'affection est bénigne, et, comme on le savait déjà pour la petite vérole et le typhus, elle confère l'immunité contre l'atteinte d'un microbe plus virulent. Le poison modifié n'est plus seulement inoffensif, il devient l'antidote des poisons plus violents. C'est la vaccination qui, depuis Jenner demeurée à l'état d'empirisme, devient une théorie raisonnée dont les applications peuvent varier à l'infini.

Cette atténuation Pasteur l'a d'abord obtenue par le simple vieillissement des cultures exposées au contact de l'air, dont l'oxygène exerce une grande influence sur le phénomène. La chaleur, surtout combinée avec l'oxygène comprimé, atténue aussi la virulence. Enfin le mode de culture amène l'atténuation et la fixe d'emblée ou progressivement. Le fait seul d'être transmis de culture en culture, dans certains milieux, pendant plusieurs générations détermine l'atténuation de quelques germes virulents. Il en est dont la virulence est absolument éteinte à la troisième ou à la quatrième génération. On put même croire un moment que cette atténuation n'était pas purement individuelle, mais qu'elle était aussi transmissible par voie d'hérédité. Pasteur venait de le démontrer pour le choléra des poules. Il n'était donc pas chimérique d'espérer qu'on entrerait bientôt en possession d'une méthode universelle, et qu'on obtiendrait tous les virus à l'état de races atténuées. C'était vrai pour quelques-uns, malheureusement une conclusion générale était prématurée.

Ce fut néanmoins, dans le monde savant, un cri d'admiration, quand Pasteur présenta les premières cultures obtenues dans ces conditions. Les spores du bacille charbonneux étaient là, proliférant avec une extrême abondance, et l'on pouvait cependant les inoculer sans danger aux animaux les plus sensibles à l'action de ce virus. Dès lors on avait le droit de croire à l'efficacité de la vaccination préventive.

Malgré l'opposition, aussi violente qu'injuste, dont furent l'objet quelques-unes de ses communications, d'un caractère si magistral, à l'Académie des sciences, Pasteur se décida à

tenter une expérience décisive. Ce fut comme un défi jeté à ses adversaires. Il prit l'engagement, sur un lot de cinquante moutons dont vingt-cinq seulement avaient subi la vaccination préalable, de laisser vivants et bien portants ces moutons vaccinés, et de tuer les vingt-cinq autres, en leur inoculant à tous la même dose du même virus. L'expérience eut lieu en mai 1881 à Pouilly-le-Fort. On dit bien que Pasteur, à mesure qu'elle touchait à sa fin, n'était pas sans éprouver quelque inquiétude. Elle ne fut pas de longue durée, et le succès final confirma la victoire de la science, sur l'une des plus redoutables, parmi les infections d'origine microbienne. C'est par millions qu'il faut aujourd'hui compter les animaux que cette admirable découverte conserve à l'agriculture et à l'élevage.

Enfin la huitième et dernière vitrine renferme toute l'histoire de la rage et du vaccin qui la guérit. Elle est de toute la plus émouvante, peut-être, et celle qui, pour le grand nombre, résume Pasteur. En entrant dans ce salon les gens du peuple manifestent une curiosité émue qui se traduit invariablement par ces mots : « C'est la rage. » Nous avons pu constater que les fermentations, les vers à soie et même le charbon attirent médiocrement leur attention ; mais tous s'arrêtent, beaucoup longuement, devant cette vitrine qui, pour eux, renferme en effet la rage.

Elle est là, dans ses causes et son remède, cette affection terrible, qui va du chien à l'homme, et devant laquelle la science médicale se reconnaissait impuissante. Elle est dans ces moelles de lapin rabique, dans ces émulsions, dans ce vaccin. L'infiniment petit qui cause dans l'organisme un pareil désordre échappe aux investigations de Pasteur. Mais, avec cette intuition qui fut toujours si remarquable et si sûre en lui, le savant conclut de l'analogie de l'action à l'existence d'un agent de même nature. Il le traite comme il avait traité ceux que le microscope lui avait permis de voir. Il le réduit à l'état de matière vaccinale. Il va plus directement encore contre les idées reçues. C'était presque un dogme médical que le virus, quel qu'il soit, une fois introduit dans le corps humain, est inaccessible à tout moyen curatif et doit fatalement produire ses effets. Or, le novateur ose

proposer la vaccination après morsure, c'est-à-dire après l'infection.

C'est le 26 octobre 1885, date célèbre dans les fastes de la science, que Pasteur fit une communication sensationnelle à l'Académie. Il annonça que le jeune Meister, âgé de neuf ans, horriblement mordu à la main, aux jambes, aux cuisses, par un chien enragé, avait subi avec succès l'inoculation antirabique. Il fit savoir aussi qu'un jeune berger de quinze ans, du nom de Jean-Baptiste Jupille, était en traitement, et que l'Académie serait tenue au courant du résultat. Le lendemain 27 octobre l'Académie de médecine recevait elle-même communication d'un mémoire sous ce titre modeste : *Méthode pour prévenir la rage après la morsure.* Des applaudissements prolongés accueillirent la parole de Pasteur, et le président, M. Bergeron, interpréta l'admiration de tous en disant : « La communication que nous venons d'entendre permet au monde savant, et je puis dire, à l'humanité tout entière, de concevoir de nouvelles et incomparables espérances. »

Les contradicteurs ne manquèrent pas pour déclarer ces espérances illusoires. Il en vint de partout, surtout d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre. M. Koch disait : « C'est trop beau pour être vrai. » D'autres assuraient que la nouvelle méthode donnait la rage au lieu de la guérir. Loin de le troubler, ces oppositions faisaient dire à Pasteur : « Eh bien ! qu'ils nient l'atténuation des virus et la vaccination, nous aurons sur eux dix ans d'avance. » Si, parmi les savants ses compatriotes, il eut à subir des défaillances et des défections, les malades n'hésitèrent jamais. Ils vinrent en foule se faire inoculer, avec une confiance absolue dans la valeur scientifique du maître. A l'heure où quelques-uns disaient la vaccination morte, elle affirmait son efficacité avec une telle abondance de preuves qu'il fallut bientôt songer à trouver pour les malades et pour les opérateurs un local assez vaste pour contenir les uns, et pour donner aux autres le moyen de préparer et de faire les inoculations avec tout le soin qu'elles réclament.

Du reste, une commission officielle, composée des savants les plus célèbres de l'Angleterre, arrivée à Paris fort incré-

dule, mais désireuse de voir les choses de près, s'en retourna à Londres pour répéter elle-même les expériences de Pasteur. Son contrôle expérimental dura plus d'une année. Sa conclusion fut : que *M. Pasteur avait découvert une méthode préventive de la rage comparable à celle de la vaccination contre la variole.*

Enfin, à l'Académie de médecine, la discussion fut close par la déclaration suivante de Charcot : « Oui, l'inventeur de la vaccination antirabique peut, aujourd'hui plus que jamais, marcher la tête haute et poursuivre désormais l'accomplissement de sa tâche glorieuse, sans s'en laisser détourner un seul instant par les clameurs de la contradiction systématique ou par les murmures insidieux du dénigrement. »

Et sous cette huitième vitrine une brève statistique confirme, avec une éloquence incomparable, le jugement de l'Académie. Il suffit de la transcrire pour rendre toute justice à l'œuvre de Pasteur :

Nombre de cas traités en treize ans	21 631
— de morts	99
Mortalité pour cent.	0,45

Les statistiques étrangères concordent avec celle-là. De toutes parts, en effet, se sont établis dans le monde des instituts antirabiques. En 1888, il y en avait déjà vingt, disséminés depuis Odessa, Saint-Pétersbourg et Moscou, jusqu'à Rio-de-Janeiro, Buenos-Ayres et Chicago. Le nombre en a aujourd'hui plus que triplé, et il n'y aura bientôt plus une ville importante qui n'ait une de ces institutions auxquelles le nom de Pasteur est indissolublement lié. Ce savant a conquis le monde, et il n'y a peut-être pas dans la science un autre exemple de conquête aussi étendue et aussi féconde.

Les huit vitrines dont nous venons d'étudier l'histoire ne contiennent pas, en effet, toute l'œuvre de Pasteur. Chacune d'elles n'est qu'un point de départ, une source, pour ainsi dire, d'où vont jaillir à flots les découvertes les plus étonnantes et les plus utiles à l'humanité, dans sa lutte incessante contre les fléaux destructeurs de la vie. Le jour où Pasteur a ouvert la page, jusqu'alors fermée, du livre de la nature qui cachait aux regards le secret de la contagion, il a fait faire à la science médicale un pas de géant. Aussi n'est-il

plus un livre de médecine contemporaine qui ne soit animé de cet esprit nouveau pour lequel la contagion est un être vivant. L'influence de l'école pastorienne se fait sentir partout, de plus en plus prépondérante et souveraine. Alors même que d'importantes découvertes faites en France, en Allemagne, en Italie ne sont pas son œuvre, elles sont inspirées de son esprit.

Même en mettant de côté les applications pratiques dont elle a si largement doté la science médicale, l'œuvre de Pasteur aurait toujours une haute portée en philosophie naturelle. Elle fournit, en effet, de merveilleux éléments pour la solution des problèmes les plus intéressants. Ce fourmillement d'êtres infiniment petits qui se dérobaient jusqu'ici aux regards du chercheur, et dont le travail incessant dans la nature se traduisait par des destructions et par des restaurations, inexpliquées avant les études sur les ferments, nous apparaît aujourd'hui dans une clarté qui rend visibles les grands horizons de la biologie demeurés si longtemps obscurs. Nous connaissons les agents de ce mouvement perpétuel de destruction et de rénovation qui entraîne et transforme la matière. Nous avons enfin l'explication de cette activité incessante qui agite le monde de la nature, de cette fermentation qui fait en quelque sorte bouillonner la vie au sein de l'organisme.

Mais, pour le monde qui vit peu dans la sphère de la science transcendante de la nature, c'est-à-dire pour le plus grand nombre, le nom de Pasteur évoque avant tout l'idée d'une lutte victorieuse contre la maladie. Et c'est là, en effet, le vrai but que poursuivait cet homme, chez lequel la science ne fut jamais qu'un moyen d'être utile à ses semblables. C'est aussi par ce côté que son œuvre n'a pas cessé de se développer. Les Pastoriens sont aujourd'hui légion. Ce que le maître avait fait pour le charbon, le rouget et la rage, les disciples l'ont obtenu pour la diphtérie, la peste et le tétanos. Il y a lieu d'espérer que la tuberculose sera, elle aussi, vaincue, avec le choléra, le typhus, l'érysipèle et la troupe malheureusement si nombreuse de la contagion.

Voilà pourquoi, encore une fois, nous ne comprenons pas cette espèce de solitude dans laquelle on a semblé reléguer

Pasteur. Cependant, du piédestal où son buste domine, non sans grandeur, cette salle à l'ornementation brillante, mais aux proportions trop restreintes, le maître peut se voir accompagné de quelques-uns de ses disciples et d'une belle collection des microbes qu'il a vaincus. Ces derniers attendent le visiteur à l'entrée même du salon. Quand on sait ce qu'il y a de matière contagieuse dans ces tubes et ces flacons alignés à droite et à gauche, on entre avec quelque émotion, en songeant à ces myriades d'assassins qui vous regardent passer. Vibrions, bacilles, microbes pathogènes, de toute provenance et de toute couleur, sont là, à gauche, sous verre, avec les plus effroyables fléaux en puissance. Pneumonie, charbon, tuberculose, fièvre typhoïde, choléra, peste peuvent en sortir, et tuer plus de vies que l'Exposition n'a de visiteurs. On éprouve une véritable satisfaction quand on songe que Pasteur nous a appris à transformer ces armes homicides en remèdes et en moyens de défense. De l'autre côté, ce sont des moisissures qui s'étalent sous verre, dessinant des noms ou des objets sur leurs milieux de culture. Il y en a de formes élégantes et de couleurs vives, violettes, blanches, rouges, jaunes, vertes et brunes, qui semblent offrir à l'art du teinturier les nuances les plus délicates et les plus brillantes. Quelques-unes embaument leur atmosphère des odeurs les plus agréables. C'est parmi elles que se trouvent surtout les bons serviteurs de l'homme, les habiles et infatigables ouvriers qui travaillent pour lui. Les uns provoquent les diverses fermentations, fabriquent des fromages, et les autres pratiquent le rouissage du lin et s'adonnent à mille industries diverses. C'est bien là le cortège qui convient à Pasteur.

Il y en a cependant un autre, et c'est celui-là que nous regrettons de voir si peu nombreux. A droite, comme perdue dans une embrasure, est la vitrine de la diphtérie avec les appareils dont se servent MM. Roux et L. Martin pour la préparation du sérum thérapeutique. Cette affection redoutable, qui enlevait près de la moitié de ses victimes, semble aujourd'hui vaincue, quand la vaccination suit d'assez près l'invasion du poison diphtérique. A gauche, une autre vitrine contient les découvertes de M. Calmette, l'un des plus dis-

tingués parmi les Pastoriens. Il y a là d'abord une nouvelle levure qui rend les plus grands services à l'industrie dans la fermentation alcoolique. Comme elle avait inspiré les premiers travaux du maître sur les ferments, Lille aujourd'hui est la première à bénéficier des découvertes du disciple. Il y a là aussi un sérum antivenimeux, sur lequel nous reviendrons un jour, et que l'on peut mettre au rang des plus remarquables parmi les vaccins préventifs et thérapeutiques des morsures venimeuses. Lille, sans doute, a bien envoyé le plan relief de son bel Institut Pasteur; mais où sont les autres établissements de ce genre qui s'élèvent sur le territoire français? Nous n'en voyons pas trace, et l'on a quelque droit de s'étonner d'une semblable pauvreté dans le pays de Pasteur.

En revanche, quatre nations étrangères occupent les angles à pans coupés de ce salon de la microbiologie. C'est l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Suisse. Les Pays-Bas ont aussi deux modestes vitrines. L'une est consacrée au vieil empirisme, l'autre témoigne de la faveur dont est l'objet chez le peuple néerlandais la médecine nouvelle.

L'Allemagne semble avoir écarté du cabinet qu'elle occupe tout ce qui, de près ou de loin, rappellerait l'influence des découvertes de Pasteur sur la santé publique. On se demande, en vérité, quel est l'esprit qui a présidé à cet étalage de statistiques dont la place était toute marquée au Champ-de-Mars. Il faut croire que ce n'est là qu'une de ces incohérences si fréquentes dans cette exposition. Ce qui rappelle le plus directement Pasteur, c'est le buste de Koch, placé dans un coin derrière la porte, ayant l'air de bouder encore celui dont il fut l'adversaire malheureux. Il est vrai que le *Kaiserliches Gesundheitsamt,* sorte de ministère de la santé publique, dont le plan-relief se dresse à l'entrée, résume, dans ses dispositions de salles ou d'annexes, toute la doctrine de la microbiologie appliquée à l'hygiène. Il faut bien avouer que nous n'avons rien en France de comparable à cette institution qui centralise la statistique sanitaire de l'Empire, assiste le Chancelier impérial dans la sphère de la police médicale et vétérinaire, prépare les travaux législatifs et exerce la surveillance sur l'observation des lois

sanitaires. Soixante-sept volumes témoignent du travail sérieux qui se fait dans ce laboratoire de la santé publique.

Parmi les nombreuses statistiques qui accompagnent le *Kaiserliches Gesundheitsamt*, il en est une qui contraste douloureusement avec l'état de notre pays. C'est celle qui concerne l'accroissement de la population. Trois tours Eiffel représentent ce mouvement de 1816 à 1895. La progression est effrayante pour nous. Pendant ces soixante-dix-neuf années, le nombre des habitants, sur le territoire actuel de l'Empire allemand[1], s'est élevé de 24 833 000 à 52 280 000, c'est-à-dire qu'il a plus que doublé. Il est aujourd'hui les 210,5 pour cent du nombre initial d'habitants. Pendant les quarante premières années (1816-1855) la population s'élève de 45 pour cent; pendant les quarante années suivantes (1855-1896), elle croît de même de 45 pour cent. Nous passons sur les autres statistiques de l'Allemagne. Celle-ci n'est pas la moins humiliante pour nous, et notre luxe d'exposition ne saurait compenser la misère morale que révèle chez nous la diminution constante de la natalité. Il ne suffit donc pas d'être les initiateurs des moyens de conserver la vie, pour voir croître chez un peuple cet élément essentiel de la prospérité, qui est, avant tout, la population.

A l'autre coin du salon Pasteur, nous trouvons l'Autriche. Les objets exposés ne sont pas nombreux, mais ils sont tous un hommage à la science française. Ce sont les statistiques des travaux sur la rage, la diphtérie, la peste, la tuberculose, des vaccinations opérées sur les divers points de l'Empire et des résultats, qui accusent tous le succès croissant des méthodes pastoriennes.

L'Italie et la Suisse occupent ensemble le cabinet de droite. Le royaume subalpin met au premier rang la malaria, la fièvre paludéenne et les moustiques qui l'inoculent si facilement à l'homme. Le nom de Pasteur n'est guère prononcé au delà des monts. Du moins rien ne le rappelle de trop près dans ce coin de l'exposition hygiénique italienne.

La Suisse, au contraire, avec tous ses sanatoria pour la tuberculose, possède de vrais laboratoires bactériologiques. Le plus complet, et le seul de son espèce, est celui qu'a fondé en 1882 M. Haccius, à Lancy, près de Genève. En 1898, il a

fusionné avec l'Institut bactériothérapeutique créé à Berne, et il a pris le nom d'*Institut bactériothérapique et vaccinal suisse*. Il prépare le vaccin ordinaire, mais plus spécialement il travaille à la production des sérums antitoxiques. Il livre actuellement le sérum antidiphtérique, le sérum antitétanique, le sérum antityphique, le sérum antiérysipélateux, le sérum antipesteux, le sérum anticharbonneux, le sérum antistreptococcique et la tuberculine. C'est toute la liste des produits de l'Institut Pasteur lui-même et le plus bel hommage qu'on puisse rendre au grand homme qui l'a fondé.

Et c'est là tout le cortège d'honneur que des Français, en face du monde, ont trouvé suffisant pour accompagner Pasteur dans ce triomphe de la science à l'aurore du vingtième siècle. Nous savons bien que les disciples du maître, relégués avec lui dans le vestibule de ce qu'il faut appeler les magasins de l'hygiène, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour honorer l'homme dont les découvertes, scientifiques et humanitaires à la fois, ont transformé la biologie, l'hygiène et la thérapeutique. Mais il faut accuser, encore une fois, d'inconscience et de légèreté les organisateurs de cette exposition qui pouvait être si belle et qui ressemble trop, comme on l'a dit, à une exhibition quelque peu foraine.

Quoi qu'il en soit, on visitera toujours avec respect et avec une joie patriotique cette espèce de sanctuaire rempli du nom, des travaux et de la gloire de Pasteur. Il ressemble au temple de la vie, dressé comme à l'entrée du temple consacré à l'art de tuer.

Hippolyte MARTIN, S. J.

LE VIEUX PARIS DE L'EXPOSITION

DÉCORS ET SOUVENIRS

Il ne faut pas demander au Vieux Paris de 1900 cette admiration puissante que l'on éprouve à contempler Pierrefonds, le géant féodal endormi depuis des siècles dans sa forêt enchantée et magiquement rendu à la vie par la baguette féerique de Viollet-le-Duc. N'y cherchons pas non plus les sentiments de curiosité et de surprise qu'éveille à chaque pas une promenade à travers les anciens quartiers flamands des villes de Belgique ou certaines rues populaires de Strasbourg. La fantaisie légère, l'humour gracieux, presque la facétie ont la plus grande part dans cette évocation un peu superficielle.

La mode réclame aussi la sienne. Il y a quelques années, on vit déjà un Vieux Paris, celui de l'Exposition du théâtre et de la musique, destiné à flamber peu après au Bazar de la Charité (4 mai 1896). Les vendeuses, que le bûcher allait changer en martyres, avaient installé leurs comptoirs dans une vieille rue restituée, toute bordée de maisonnettes moyenageuses et d'échoppes à auvent. Elles y débitaient des articles du jour en des auberges aux enseignes historiques : le *Lion d'or*, l'*Écu d'argent*, le *Pélican blanc*, la *Truie qui file*, la *Tour de Nesle*. Autant en détruisit le feu.

Mais l'art, comme la charité chrétienne, est immortel. Le Vieux Paris vient de renaître de ses cendres, et, pour s'assurer contre l'incendie, remontant jusqu'aux usages préhistoriques des cités lacustres, il s'est établi sur l'eau. On prétend qu'il n'en est pas plus solide ; il en est à coup sûr plus pittoresque et plus frais.

Cette vogue du Vieux Paris procède d'une bonne inspiration et fait honneur au goût présent du public, je n'ose pas dire des badauds. Ceux qui se souviennent avoir visité, en 1889, la reconstitution de la Bastille et de la rue Saint-An-

toine ne regrettent certainement guère la réduction en plâtre de la sombre forteresse. Cela rappelait trop la journée révolutionnaire du 14 juillet, parvenue à son premier centenaire.

Le Paris qu'on nous rend aujourd'hui est étranger à la politique et n'appartient qu'à l'histoire, surtout à l'histoire lointaine qui se dérobe aux controverses des partis. C'est le Paris des temps heureux et gais, où les fêtes de l'Église, déjà si nombreuses, et même d'après les plaintes de certains conciles provinciaux, trop nombreuses, alternaient avec les entrées solennelles des rois et des princes, les réceptions des princesses appelées au trône, les triomphes des armées au retour des guerres, les arrivées des ambassadeurs, les passages des souverains, les cortèges d'apparat pour les tournois, les carrousels et les courses de bague, les descentes de courtille au carnaval.

C'est aussi le Paris des âges croyants et profondément chrétiens. La foi, qui avait pétri l'âme du peuple, s'épanouissait sous toutes les formes dans sa vie civile et sociale. Le Conservatoire était l'église Saint-Julien-des-Ménétriers ; rues et carrefours portaient des noms de saints ; beaucoup d'enseignes étalaient des images pieuses. La même ogive, expression de la prière qui monte vers Dieu, s'élevait entre les piliers des maisons basses et s'élançait en fer de lance dans les baies fines et étroites ou bien larges et fleuries des édifices religieux. En d'autres pays, le gothique est demeuré le style commun et universel ; on l'a même adapté pour les gares des chemins de fer ; chez nous, depuis longtemps l'Église et l'État, qui en trop de choses tendent à se dissocier, ne vivent plus en des demeures aux mêmes lignes architecturales. Si une exposition universelle se faisait ailleurs qu'en France, nous ne pourrions, dans une rue des Nations, prendre place auprès de l'Italie, de la Hongrie, de la Belgique, sinon par amour du contraste.

Ce préambule dit assez, comme déjà le titre de cet article, que du Vieux Paris nous n'avons voulu voir et nous n'avons vu que l'extérieur, sauf l'église Saint-Julien-des-Ménétriers où nous ne pouvions manquer d'entrer. Quels théâtres et quelles représentations peuvent s'abriter derrière ces dé-

cors, nous faisons profession de l'ignorer. Notre étude est une étude de *façade* ; la promenade, en plein midi et au milieu du menu peuple, d'un amateur de vieilles choses en quête de souvenirs historiques.

I

L'entrée monumentale du Vieux Paris s'ouvre sur la rive droite, au-dessous du pont de l'Alma. Avis à ceux qui aiment à suivre le fil de l'eau et le flot des visiteurs. Mais on peut à bon droit préférer l'aval à l'amont et pénétrer par les quais du côté du pont d'Iéna. On y gagne tout au moins de goûter un intérêt qui va *crescendo*, et de se réserver le plus beau point de vue pour la dernière impression, c'est-à-dire pour celle qui reste comme un adieu, ou plutôt, tant il est difficile d'en détacher ses yeux, comme un au revoir.

Lorsqu'on longe le petit port de plaisance qui ne résout certainement pas le problème de Paris port de mer, tout en donnant un coup d'œil à la jetée en estacade, avec son minuscule sémaphore norvégien et son mignon phare électrique, à ses yachts et à son canot de sauvetage, à ses bouées aux cônes rouges assez semblables à des carottes de marchand de tabac tombées à l'eau, l'on aperçoit en avant, derrière le vilain écran que forment l'établissement Duval et sa façade d'un blanc cru au double pavillon chinois, le donjon gris de l'Archevêché et les combles de la Salle du Palais ; puis, s'espaçant en arrière-plan, la flèche aiguë de Saint-Julien-des-Ménétriers et la haute Tour du Louvre. Tout ce panorama est un peu masqué par la passerelle du Vieux Paris lui-même, qui se relie, de l'autre côté de l'eau, au large et uniforme Palais des armées de terre et de mer.

On reçoit son ticket d'entrée d'un figurant quelconque d'opéra-comique. Désormais nous ne rencontrerons plus un personnage officiel de l'endroit, musicien, marchand, garçon de café, camelot, forain, qui ne soit chaussé d'escarpins jaunes, ait des bas émeraude ou topaze, un haut-de-chausses collant ou bouffant, un pourpoint tailladé, un veston mauve sous le manteau rouge flottant, la tête issant d'une collerette ou d'une fraise qui ont dû être blanches en leur temps, le

tout surmonté d'un feutre de mousquetaire généralement gris, à galon d'or et à panache rouge. Mais l'habit qui ne fait pas le moine, ne fait pas non plus le figurant. Ces vulgaires comparses à l'air effronté et gouailleur ou sceptique et fatigué, ne font point illusion sous leurs oripeaux fanés, à si courte distance. Il leur manque les tréteaux et le feu de la rampe. Idée heureuse quand même. Le costume est partie intégrante du décor général et parfois la plus suggestive. Viollet-le-Duc, qui savait cela, dessinait presque toujours de son pinceau prestigieux un page ou un homme d'armes au bas de ses merveilleux plans de restauration.

Le premier *clou* ou la première *attraction*, pour emprunter les expressions consacrées, est la *bretèche* en style Renaissance, sorte de *loggia* ou de *mirador* à triple étage, faisant encorbellement sur des charpentes peu élégantes, mais décorée de si jolis médaillons de l'époque! Rinceaux et dauphins, têtes casquées, et là-haut, là-haut, ce porc-épic royal auquel il ne manque que la devise de Louis XII : *Eminus et cominus*. On croirait quelque pierre détachée de la Salle du Palais à Rouen.

Franchissons ce passage en sous-pente, de son vrai nom le « carrefour *Coupe-gueule* », ainsi appelé (vieux style) parce que les « pipeurs et larronneurs » du quartier Latin menaçaient les bourgeois qui ne se laissaient pas couper volontiers l'escarcelle, de leur couper la tête par surcroît. Aujourd'hui, au plafond à poutrelle qui recouvre ce mauvais pas pendent ou fleurissent des lampes électriques. Mais au temps de François Villon, on ne prévoyait pas encore les lanternes publiques de M. de La Reynie, encore moins les réverbères et les quinquets venus cent ans plus tard. On en était aux falots.

Dieu soit béni! Nous voici sortis sains et saufs du fameux *Coupe-gorge* (nouveau style), et nous sommes en pleine cour de la Sainte-Chapelle. A droite, terrasse sur la Seine qui charrie à nos yeux, c'est-à-dire sous les fenêtres de l'*Auberge des Nations*, sous-sol que nous foulons aux pieds sans nous en apercevoir, non des glaçons, mais des peaux d'orange et d'innombrables menus ; on dirait des fleurs de nénuphar ou des fleurettes de renoncule. Comment ne pas se rappeler ici

les délicieuses pages de Coppée sur *le Fleuve*, si pur à sa source, et qui tourne à l'égout à mesure qu'à travers les petites villes et les grandes capitales, il se rend, comme la vie de l'homme, à l'océan ! Le long des supports de la balustrade à claire-voie se sont accrochées des guirlandes de plantes grimpantes, ces parasites des vieux murs et ces témoins, sur les ruines mortes, de l'éternelle jeunesse de la nature. Paris est vieux ; elles l'ont précédé et sont toujours aussi jeunes. N'est-ce pas une leçon écrite par le doigt de Dieu sur les œuvres des hommes ?

Faisons maintenant le tour de la partie construite de la cour.

A côté du coupe-gorge, les bâtiments de l'*Hôtel d'Harcourt* rappellent le quartier de l'ancienne Université. Ils étaient situés près du fameux collège fondé par un chanoine d'Harcourt et devenu le lycée Saint-Louis. Leurs façades bariolées et leurs pignons jumelés ne font pas oublier le magnifique bas-relief placé entre les deux arcades gothiques du passage en pente, où François Ier chevauche si noblement, tenant d'une main son sceptre, de l'autre la bride de son cheval à housse fleurdelisée. La salamandre et l'F ornent les coins du panneau. Ce sont les attributs que l'on rencontre semés un peu partout dans les châteaux de Saint-Germain-en-Laye et de Villers-Cotterets, comme sur beaucoup de monuments de la même époque en diverses provinces.

Laissons les lanternes de fer forgé trembler au vent, et regardons au-dessus de l'hôtel d'Harcourt. Ce donjon quadrangulaire à couronne de créneaux et toiture d'ardoise à quatre pans, c'est le donjon de l'ancien archevêché de Paris, ou *Tour de l'archevêché*. Il dominait jadis les constructions de ce palais épiscopal commencé par Maurice de Sully, au douzième siècle, et que détruisit l'émeute du 15 février 1831. Les anarchistes ne datent pas d'hier. Le pillage de l'église Saint-Joseph à Paris, et l'incendie du pèlerinage de Notre-Dame-des-Vertus à Aubervilliers, ne sont que leurs plus récents exploits. Le 14 février, la foule, foule très bigarrée se composant de bourgeois en habit et en chapeau fin et d'étudiants plus que d'ouvriers[1], s'était ruée sur Saint-Ger-

1. Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, I, 229.

main-l'Auxerrois. La complaisance du gouvernement lui avait donné la mesure de sa force. Le lendemain, elle envahit l'archevêché qu'elle détruisit de fond en comble, en quelques heures, jetant pêle-mêle dans la Seine la bibliothèque, la plus riche de France en ouvrages ecclésiastiques rares et précieux. Ailleurs on abattait les croix.

Le plus odieux est l'interdiction faite à Mgr de Quélen de reconstruire son palais, même aux frais d'une souscription publique. On mit en adjudication la démolition des ruines [1], et les archevêques de Paris n'eurent plus le droit de vivre à l'ombre de Notre-Dame, eux qui dans leur grande salle avaient donné l'hospitalité aux séances de la Constituante de 1789. Depuis on y a dessiné un square, et l'on a prétendu dégager ainsi la vue de la cathédrale. Faux prétexte, puisque tout nouvellement, du côté du cloître Notre-Dame, on vient de laisser « monter » d'immenses maisons de rapport qui suppriment en partie la vue du chevet. En attendant, l'archevêque de Paris occupe un hôtel éloigné, rue de Grenelle, comme Mgr de Quélen logea rue de Lille. Il faut féliciter les entrepreneurs du Vieux Paris d'avoir rendu à la vie, ne fût-ce que pour quelques mois, le donjon qui vit le coadjuteur Gondi se barricader contre la Cour au temps de la Fronde.

Vis-à-vis la Seine, l'*Hôtel de Bourbon* déploie sa façade barbouillée d'ocre jaune. Encore un sujet irritant! Décidément, il est difficile de les éviter en histoire. La demeure du traître connétable fut ainsi badigeonnée de par l'arrêt du Parlement confisquant ses biens pour félonie, et longtemps cette flétrissure légale subsista. C'était une maison maudite. Combien jolie pourtant la bretèche centrale aux lignes si pures, aux fonds d'or, à l'ambitieuse devise *Espérance* ! Un autre prince, né dans notre siècle aux environs du trône, avait repris pour son compte, et avec un sens moins hardi, ce mot qui se lit à Chantilly dans le plafond de Maillard, au-dessus du grand escalier, parmi les plis du drapeau tricolore. Le duc d'Aumale, du moins, servit la France au lieu de la trahir, et son unique espérance était de voir la patrie

1. Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, II, 76.

se relever de ses désastres. Mais il est mort sans avoir vu la revanche de 1870, cet autre désastre de Pavie.

Face à l'hôtel d'Harcourt et à angle droit sur l'hôtel de Bourbon, les *Degrés de la Sainte-Chapelle* s'élèvent en équerre sous des ogives fleuries émergeant avec peine d'appentis suspendus aux pilastres. De gracieux pinacles dentelés font paratonnerre au-dessus des contreforts, et l'art flamboyant a enroulé ses larmes artificielles sur les fonds. Louis XII avait appliqué ce lourd escalier, si différent de la spirale du château de Blois, aux flancs de l'incomparable chapelle de Louis IX. Il était goutteux et se faisait porter en litière.

Mais ce n'est plus à la Sainte-Chapelle que conduisent les degrés, et les boutiques de la galerie Mercière ne les encombrent plus. Ils mènent à la Salle du Palais, la fameuse Grand'Salle de la Table de marbre. Les représentations du théâtre de La Bodinière y ont remplacé les clercs et les écoliers de la Basoche.

II

Les hautes baies latérales de la Grand'Salle du Palais donnent sur un pont, mais un pont qui n'est pas sur l'eau. Dans les cités du moyen âge enserrées par leurs enceintes de murailles, on utilisait le moindre espace libre. L'échoppe s'accrochait aux monuments publics, s'y blottissait dans les coins, s'y accolait à toutes les hauteurs comme un parasite. D'encorbellement en encorbellement, de saillie en saillie, les étages surplombaient au-dessus des rues et finissaient presque par se rejoindre. Peu ou point d'alignement. Les excroissances les plus fantaisistes pullulaient aux façades ou aux angles, enlevant au malheureux passant le jour et l'air.

Les ponts n'avaient pas tardé à être envahis. Dès le onzième siècle, bien que son caractère de passage nécessaire et le plus souvent insuffisant fût de nature à le protéger contre l'invasion, le *Pont-au-Change* ou *aux Changeurs* s'était couvert de maisonnettes. Sous ses arches s'étaient blottis des moulins; comme il en existe encore un beau spécimen à Poissy, le moulin dit de la *Reine blanche*. Les meuniers y superposaient leurs logis. Après eux, les orfèvres y installèrent leurs

ateliers ; enfin une nuée de Lombards, de Florentins, d'Orientaux, de Flamands s'y abattit, les uns pour faire le change, les autres pour débiter des marchandises venues des quatre coins de l'Europe. Un incendie l'ayant détruit en 1621, il se releva de ses ruines en 1639. Alors il apparut comme le plus beau pont de Paris et produisit par sa largeur le même effet sur les contemporains que, de nos jours et sur nous, le pont Alexandre III. Au lieu de vieilles maisons à pignons distincts, il se chargea de cette double rangée de maisons uniformes à quatre étages, coupées çà et là d'avant-corps et recouvertes d'un toit unique s'étendant sur toute la longueur, qui fait si étrange figure sur les vieilles gravures.

Un pareil pont n'était qu'une rue suspendue, voilait toute perspective aux passants et obstruait à distance celle du fleuve. On finit par s'en apercevoir sous Louis XVI, et soit pour favoriser la circulation, soit pour d'autres considérations utilitaires ou esthétiques, il fut dégagé à la veille de la Révolution. Les charrettes des condamnés le traversèrent, dans leur voie douloureuse, au sortir des tribunaux. Napoléon III le démolit.

Les architectes du Vieux Paris ont tenu à nous donner une idée de ces ponts à jamais disparus. Leur plan général le demandait. Ce qu'ils nous offrent et ce que nous désirions, ce sont des choses anéanties, des monuments tombés sous la pioche, des types de construction à jamais condamnés et abandonnés. En entrant dans leur rue du Pont-au-Change, on éprouve bien cette impression tout archaïque. Maisons la plupart en brique et pierre; nous sommes au temps de Louis XIII, ne l'oublions pas. Au besoin, ces cariatides en sirène et ces mascarons hirsutes grimaçant aux clés de voûte nous en feraient vite ressouvenir. Pignons à charpentes de bois qui s'entre-croisent; toits d'ardoise. Boutiques derrière des châssis à vitraux.

Tout en passant sous les enseignes de l'*Éventail des grâces*, de l'*Aigle d'or*, des *Armes de Vulcain*, du *Sagittaire*, de la *Source,* nous sommes arrivés devant le *Châtelet.* Aujourd'hui, ce nom évoque — car il s'agit du Grand Châtelet, celui de la rive droite — l'idée d'une place entre deux théâtres, avec une colonne surmontée d'une Victoire, et, en

face, la Chambre des notaires parisiens. Cinq cents ans durant, ce fut une forteresse surveillant la rue Saint-Denis et protégeant la Cité en gardant la tête du Pont-au-Change. Regardons la façade antérieure, celle qui mirait ses tours dans l'eau; elle est peu ornementée. Mais franchissons la voûte, profonde jadis de vingt-huit mètres, et retournons-nous. La façade principale fait miroiter à nos yeux son magnifique cadran doré, planté là comme un œil dans un front de cyclope, avec un auvent très avancé pour monstrueux sourcil et un clocheton pour aigrette. Les armes de France et de Bretagne, les fleurs de lis et l'hermine, y brillent au-dessus comme un bijou. Seulement j'aurais voulu voir au-dessous la Vierge en pierre « dorlotant un petit Jésus[1] », qui fut brisée par les vandales de 1793. L'enseigne du *Vidrecome* ne me console pas de leur absence, ce vidrecome fût-il de Jamnitzer.

Il ne manque d'ailleurs ni la lourde tour ronde en partie engagée à droite, ni la moindre tour de gauche, coiffée de sa poivrière. Celle-ci semble heureuse, après avoir vu cheminer si longtemps les bourgeois de la rue Saint-Denis, d'apercevoir les mouches et les hirondelles, bondées de visiteurs cosmopolites, glisser sur la Seine et se poursuivre comme en une course de régates.

Mais ces réflexions confinent à la poésie ou au romantisme; or, au Vieux Paris on n'a fait œuvre que d'archéologie. La convention et l'enthousiasme n'ont aucune part à ces froides restitutions; on a laissé aux portes les troubadours et les chevaliers fidèles, les empoisonneurs et les bourreaux, les châtelaines et les malandrins. Les premiers jours, on faisait flotter un pendu à la Tour du Louvre; depuis, on a décroché le fortuné mannequin. Pas de sensiblerie. Le numéro 5 de la *Gazette du Vieux Paris* a beau être intitulé : « *L'Affaire de la Tour de Nesle. Scandales princiers. 37 cadavres et demy depuis la Noël. Justice!!!* » Il détonne sur l'ensemble des publications et même des constructions. Comment Paris était-il fait, c'est tout ce qui importe au public. Il en imagine aisément le bien ou le mal.

C'est dans un numéro de cette *Gazette*, organe éphémère

1. Albert Laurent, *les Prisons du Vieux Paris*. Paris, Picard. In-8, p. 36.

de cette cité de quelques jours, que je rencontrai le programme des chanteurs de Saint-Gervais. J'en négligeai d'examiner la médiocre tour de *Château-Gaillard*, reste informe de fortification, jadis debout entre la Tour de Nesle et le Pont-Neuf, ainsi que les *Halles* du dix-huitième siècle, massif confus de piliers, de cabarets et de théâtres, pour courir à l'église *Saint-Julien-des-Ménétriers*. Jusqu'en 1789, elle fut la paroisse des jongleurs et jongleresses, ménestrels, chanteurs, comédiens, bateleurs, faiseurs de tours et montreurs de bêtes. En 1773, le dernier roi des violons, Guignon, fut supprimé par le roi de France. Ses confrères y passèrent bientôt.

L'extérieur est charmant. Le roi David chante au trumeau de ce portail en s'accompagnant de la mandoline. Saint Genest râcle du violon et saint Julien joue du serpent. Tout un chœur d'angelots s'enguirlande sous les enfoncements des arcatures, manie la viole, le violon, la flûte, la harpe, le hautbois et autres instruments divers que Jean Cousin (?) mit aux doigts d'or de ses anges, dans les rosaces de la cathédrale de Sens.

L'intérieur a trop l'air d'un musée. Ces tapisseries, ces diptyques et triptyques, ces formules de vœux, enluminées sur parchemin et signées par des nonnes espagnoles, ces bannières, ces tableaux, ces statues de bois, ces faïences italiennes respirent plus la curiosité que la piété. Le plaisir des oreilles surpasse bientôt celui des yeux. D'une tribune à l'autre, c'est un régal de délicat d'entendre la *Scola cantorum* donner pour « petites heures » des fragments de messe de Palestrina, des mottets de Vittoria ou de Steffani, des chœurs de Hændel, je n'ose pas ajouter des cantates de Bach, le public m'ayant paru leur faire moins d'honneur qu'aux maîtres de la Renaissance. Un orgue de Cavaillé-Coll soutient de son jeu, pareil à un gazouillement exquis, les voix des virtuoses, choristes ou solistes, tous pénétrés de leur sujet et cherchant à rendre la pensée intime des auteurs plutôt qu'à se tailler des succès personnels. Et ceci nous ramène bien au moyen âge, quand l'art était volontairement et religieusement anonyme.

III

La rue des Vieilles-Écoles, où l'on entre presque au sortir de Saint-Julien-des-Ménétriers, est la plus intéressante de toutes par sa série de façades à prétentions historiques. La première en ligne, sur la gauche et regardant la Seine, est le cabaret de la *Pomme de pin*. Son escalier et sa tourelle en éperon, ses larges fenêtres et son haut faîtage à pignon ne manquent pas de pittoresque, et l'on s'attend à voir paraître derrière les vitraux entr'ouverts les quatre immortels amis Boileau, Molière, Racine et La Fontaine, avec, à l'arrière-plan, Chapelle, Lulli, Mignard et Furetière. Hélas! je n'aperçois qu'une enseigne : *Théâtre du Petit Caporal.* C'est un anachronisme; Napoléon n'avait pas le droit de supplanter ici Louis XIV. Par bonheur, je me rappelle avoir vu, le long des Halles, un souvenir de Lulli, et parfaitement authentique celui-là. Cette belle grille de fer, prêtée au Vieux Paris par M. Ch. Normand, le fondateur de la Société des Amis des monuments parisiens. Elle provient du superbe logis, que l'on voit encore au coin des rues Sainte-Anne et des Petits-Champs. Son balcon, ses cintres élevés, ses mascarons et ses sculptures représentant des attributs musicaux ne permettent pas de le confondre avec les vulgaires maisons de commerce qui l'entourent. Bien que morcelé, badigeonné, livré à des boutiquiers et à des locataires, il a vraiment gardé tout son grand air. Récemment, lors de l'incendie de la Comédie-Française, on rappela que nous avions encore à quelques pas notre premier Opéra, et que Lulli le construisit avec de l'argent prêté par Molière.

A côté de la *Pomme de pin*, restituée problématiquement à l'aide de motifs de construction et d'ornementation pris dans la rue de la Grande-Juiverie (près du Petit Pont, en la Cité), s'en dresse une autre que j'aime à croire de style moins éclectique. Sur son enseigne un vert olivier sort d'un blason où se lit cette devise : NOLI ALTVM SAPERE. Cette marque de librairie, parlante pour qui sait le grec (στέφανος), fut celle de *Robert Estienne,* l'un des plus distingués représentants de sa dynastie. Dans la boutique du célèbre typographe, tout le

monde, même sa femme et les servantes, parlait latin; et les épreuves étaient si bien corrigées qu'on ne craignait point de les étaler aux vitrines avec promesse de récompense à qui découvrirait une faute oubliée. François Ier, qui était fier de ses « imprimeurs royaux », visitait leurs ateliers et a sans doute franchi le seuil de cette austère façade, aux pierres de taille grises, à l'aspect sévère et huguenot.

La Tour du collège Fortet, collège fondé vers 1392, par Pierre Fortet, chanoine de Notre-Dame, pour quatre pauvres écoliers d'Aurillac, sa ville natale, et quatre de Paris [1], sépare la docte maison de Robert Estienne de la maison à tout faire où Théophraste Renaudot fonda, en 1631, la *Gazette de France*, exerça la médecine, ouvrit un dispensaire, établit des consultations gratuites et s'occupa de son bureau d'adresses et de ses monts-de-piété. Quel précurseur que cet homme ! Et quel berceau d'institutions modernes, des meilleures et des plus durables, que cette maison du *Grand Coq*, rue de la Calande, dans la Cité, non loin du Marché aux fleurs ! Justice a été rendue enfin, il y a quelques années, à ce puissant initiateur. La statue du *Gazetier*, comme l'appelait avec dédain son rétrograde et haineux ennemi Guy Patin, est une statue bien méritée. Puisse sa place d'honneur, dans le nouveau Paris, consoler sa mémoire des condamnations du Châtelet et du Parlement ! Avec une joie féroce, Patin enregistrait l'arrêt de la Cour suprême ordonnant que Renaudot « cesseroit toutes ses conférences et *consultations charitables*, tous ses *prêts sur gages* et autres vilains négoces, et même sa chimie, de peur, ce dit M. Talon, que cet homme, qui a tant d'envie d'en avoir par droit et sans droit, n'ait enfin envie d'y faire la fausse monnoie ». Patin trouvait cet arrêt « beau à voir [2] ». Le pauvre docteur se trompait. La jalousie, tournée surtout contre la charité, est chose hideuse à voir. Patin était un riche bourgeois, et Renaudot mourut « gueux comme un peintre [3] ». Mais la postérité a fait le départ de l'un et de l'autre, et même de l'avocat général Talon, comme elle le fera plus tard entre les catholiques d'aujourd'hui qui se dévouent au

1. Ménorval, Paris, II, 158.
2. *Lettres de Guy Patin*. Édit. Réveillé Parise, I, 323.
3. *Ibid.*, I, 201.

bien du peuple par toutes sortes d'œuvres sociales et leurs adversaires qui ne savent qu'une chose : réclamer des suppressions et des interdictions. Le temps remet tout en place.

Il n'y a plus aujourd'hui ni Châtelet, grand ou petit, ni Parlement; il y a encore, grâce à Dieu, des cliniques gratuites, des monts-de-piété, des bureaux de renseignements, et même des laboratoires de chimie, et des journaux[1]. Mais périssent les pauvres plutôt que les principes !

Bien édifiante aussi et délicieusement édifiée, la maison voisine, celle de Nicolas Flamel. A genoux, à gauche de Dieu le Père tenant entre ses bras la croix de son divin Fils, c'est lui, le pieux enlumineur. Agenouillée comme lui, à droite, le hennin à dentelle sur la tête, l'aumônière et le rosaire pendant sur sa robe de futaine, c'est dame Pernelle, bonne et sage bourgeoise, son épouse. Et derrière chacun d'eux quatre anges rangés en file unissent leurs prières à celle de ces vertueux chrétiens. Sachez que de son vivant Nicolas Flamel « l'aisné, escripvain qui fait tant d'aumosnes et hospitalitez », s'était construit cette belle maison en l'an de grâce 1407. La date s'y lit encore. Là il logeait au bas des « gens de métiers » lesquels payaient loyer. Mais trouvant le rapport suffisant, Flamel hébergeait gratuitement « pauvres laboureurs[2] en haut ». Ces braves gens témoignèrent leur reconnaissance à leur hôte par cette inscription lisible encore de nos jours au-dessous d'une frise sculptée, rue de Montmorency, 45.

Nous homes et femes laboureurs demourans ou porche de ceste maison qui fu fte en lan de grace mil quatre cens et sept, somes tenus chacun en droit soy dire tous les jours une patenostre et 1 ave maria en priant dieu que sa grace face pardon aux povres pescheurs trespassez. Amen[3].

Ainsi, la charité de Flamel n'était point tout à fait désintéressée. Il ne donnait rien pour rien. Eh bien, je parierais qu'il existe aujourd'hui des esprits assez forts et des cœurs assez généreux pour le lui reprocher. Qu'il ait reçu gratui-

1. Par une attention délicate, on a installé dans la maison de Théophraste Renaudot, les bureaux de vente de la *Gazette du Vieux Paris*.

2. C'est-à-dire *travailleurs*, comme dans la devise de Jeanne d'Arc « Vive labour », il s'agit de *labeur* et non de *labourage*. Voir *Études*, 14 août 1896, p. 677.

3. Ménorval, *Paris*, II, 129.

tement des ouvriers chez lui, soit! Mais leur avoir imposé, en retour, la redevance journalière d'un *Pater* et d'un *Ave* pour les âmes du purgatoire, était-ce là respecter la liberté de conscience? Abus criant, dira-t-on, et acte d'intolérance. Flamel était laïque, mais il exploitait la misère du peuple au profit de l'idée religieuse. Et puis ce grand crucifix devant sa porte! Peut-être fallait-il se découvrir devant en entrant. Flamel était un clérical!

Les préoccupations de l'époque allaient ailleurs. Cette date de 1407 est sinistre dans l'histoire. Elle y apparaît rouge du sang du duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, assassiné par le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur. Le fils de la victime épousait une Armagnac, et toute la France se divisait entre Armagnacs et Bourguignons. A bientôt Azincourt et le pont de Montereau. Les rares maisons contemporaines de Flamel encore existantes (la démolition actuelle de la rue Galande doit diminuer leur nombre) ont logé les Maillotins, abrité tour à tour les Bourguignons, les Armagnacs et les Anglais de Henri IV, les chaperons rouges et les chaperons blancs, les écorcheurs de Caboche et les valets du bourreau Capeluche.

Mais, en homme avisé, maistre Nicolas Flamel pensait que la meilleure politique est de faire chacun son métier. Il s'enrichissait au sien, ayant une autre maison, rue des Écrivains, près Saint-Jacques-la-Boucherie, à l'enseigne de la *Fleur de lys*, où il travaillait et faisait travailler calligraphes et enlumineurs. On conserve de lui une superbe bible, exécutée pour l'« esbattement » du roi. Très populaire, il passait pour avoir obtenu du diable le secret de la pierre philosophale. Mainte légende courait sur son compte que l'on se redisait furtivement, soit en passant devant le petit portail de la paroisse, sculpté à ses frais et représentant au tympan maistre Nicolas et dame Pernelle agenouillés dévotement aux pieds de Notre-Dame, soit en contemplant sa dalle tumulaire portant cette inscription en vers assonancés et son cadavre gravé en creux :

De terre suis venus et en terre retorne
L'ame rens à toi IHS qui les pechés pardonne.

J'avoue avoir eu quelque peine à détacher mes regards des anges de céruse sur fond d'or, et de l'enseigne des *Trois Écritoires* et des vitraux vert d'eau, émaillés de plomb, même pour les reporter sur la maison de *Molière*, dite *Maison aux Singes*. Là naquit le petit Jean-Baptiste Pocquelin, ce « singe de génie », comme Musset a dit de Voltaire. Mais de cette demeure contestée, de la rue des Étuves-Saint-Honoré, l'on ne connaît plus que l'arbre de coin, ou arbre cornier, poteau d'angle où grimpent et descendent des singes ; Molière enfant n'eut point à admirer quelque arbre de Jessé où fleurissaient les aïeux du Christ. Toute la différence entre le peintre de *Don Juan* et l'enlumineur Flamel, entre le naturalisme railleur du tapissier de Louis XIV et la piété naïve de l'artisan du moyen âge, tient dans ce contraste évocateur. Un des abouts de poutre porte en applique le lai d'Aristote. Sur d'autres, j'avais remarqué, au vol, un enfer, un Saint Roch, un cornemusseux, le fabliau le Renard et la Cigogne, la tentation d'un solitaire, un fol montant un âne à rebours.

Encore un passage couvert après une tour, et nous faisons notre entrée dans une cour presque royale, la cour du Pré-aux-Clercs. Par un raccourci prodigieux, on y a accumulé la *Maison aux Piliers*, édifice antérieur à l'hôtel de ville, la grosse *Tour du Louvre*, démolie au dix-septième siècle, et la façade de la *Chartreuse du Luxembourg* qui ne survécut guère à la grande Révolution. La Maison aux Piliers est lourde et n'indique point chez nos aïeux de la hanse parisienne le même degré de culture que chez les bourgeois des Flandres. La Tour du Louvre est fière, svelte et très harmonieuse, grâce à la grande vis d'escalier formant tourelle, sur toute la hauteur, au flanc du vieux donjon ; des formes arrondies et une élévation de quarante mètres leur donnent une légèreté que doit bien envier, là-bas, le donjon de Monaco, rue des Nations. Le portail d'entrée de la Chartreuse est d'une suavité infinie. Cette madone blanche tenant son petit Jésus dans ses bras entre deux hautes croisées de pierre, le dais et la rosace qui les surmontent, les fleurs de lis d'or qui tapissent le vaste fond d'azur, le pinacle à choux frisés prolongeant l'ogive calme et reposée de l'entablement supérieur, tout respire ici cette paix que seule la solitude

donne au cœur de l'homme. Bruno était allé la demander aux montagnes escarpées du Dauphiné. D'autres avaient su la trouver dans l'enclos de Vauvert, tout près du faubourg Saint-Germain et de l'enceinte de la capitale. Un vers aux allitérations bizarres avait traduit jadis le mécontentement des Parisiens :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

Les moines de Vauvert ne connaissaient, eux, que le murmure de la prière psalmodiée en chœur, ou le silence de la méditation sous le cloître peint par Lesueur. Le Raphaël français se fit lui-même leur hôte, dégoûté de la gloire et du monde à trente-huit ans[1]. J'aurais aimé que son souvenir fût ici rappelé.

Quelques pas sous la voûte à nervures gothiques de la porte Saint-Michel, et nous sommes hors du Vieux Paris. Traversons, au plus tôt, le pont de l'Alma et revoyons de loin ce que nous avons vu de près, de l'extérieur ce qui nous échappait à l'intérieur.

A peine distinguons-nous la statue de Monseigneur saint Michel terrassant le dragon vert, épée haute et flamboyante ; mais au reste de rempart, aux deux tourelles, à la bretèche de la tour sur la Seine nous apercevons flotter des bannières multicolores. L'ensemble n'a point l'aspect militaire d'une porte du château de Coucy ou de Château-Thierry ; il fait rêver à la prochaine entrée de quelque princesse. Cependant on peut reconnaître, encastrés dans les murs, des boulets de fer venus s'y fixer un jour où les horreurs d'un siège remplaçaient la liesse des parades.

Et suivant le cours mélancolique de l'eau, nous nous retrouvons, comme dans une revue, devant la Tour du Louvre et la Maison aux Piliers, les façades de pierre et les charpentes sang de bœuf, les logis historiques et le chevet de Saint-Julien, les sept pignons inégaux des Halles et leur toit de mosaïques vernissées, le magnifique pignon de la Grand'Salle du Palais et l'escalier de la Sainte-Chapelle, le donjon de l'archevêché. Ces monuments nous semblent

1. V. *Études*, 15 novembre 1890.

maintenant des amis, et le Vieux Paris de nos pères nous est devenu familier. Il est cinq heures. Un mélancolique carillon égrène, au Châtelet, le cantique de l'*Ave, Ave Maria*. Les derniers rayons de soleil font étinceler les émaux des écussons, les enseignes des cabarets, les vitraux des églises, les bourguignottes et les vouges des compagnons du Guet. Encore quelques heures, le couvre-feu tintera, toutes les fenêtres s'allumeront, les globes électriques rayonneront dans le fond noir des arbres, et à chaque lucarne, à chaque baie, à chaque croisée, les verres polychromes prendront des teintes vives ou mourantes. La fantasmagorie du Château d'eau et des fontaines lumineuses, les cordons de la tour Eiffel et son phare peuvent éblouir ; ils n'ont point cette douce transparence qui berce les songes d'un soir d'été. Ils ne rappellent, ni les aïeux qui avant nous aimèrent Lutèce et Paris, ni tant de nobles sentiments incarnés dans ces reliques de vingt siècles.

Henri CHÉROT, S. J.

LES

BOXEURS DANS LE TCHÉ-LI SUD-EST

(Juillet 1899 — Avril 1900 [1])

I. — ORIGINE ET BUT DE LA SECTE

Avant de commencer le récit des désordres commis dans la mission du Tché-li sud-est par la secte des *I-ho-kiuen* [2], que les Anglais ont appelés *Boxeurs*, nous devons dire quelque chose de son origine et de son but.

Son origine : elle date de loin puisqu'elle fut prohibée par décret impérial la treizième année du règne de Kia-k'ing (1809). Son but : il est résumé dans cette formule qui n'est vraie que pour la seconde partie : *Fou-ts'ing ; mié-iang : affermir la dynastie des Tsing ; détruire les Occidentaux.*

Voici ce que dit, dans une brochure publiée sur cette société, le Dr Lao-ngai-siuen, sous-préfet de Ou-kiao :

« La secte des *I-ho-kiuen* n'est qu'une branche de la société des *Pai-lien-kiao* (*Nénuphar blanc*) ; les noms dont ils se servent, les incantations qu'ils récitent les rangent parmi les *Sié-kiao* (sectes hétérodoxes). Quoique dès le règne de Kia-k'ing ils aient été poursuivis et punis, ils se sont perpétués dans plusieurs districts du Chan-tong et du Tché-li ; peu à peu leur audace s'est accrue. L'année dernière 1898, ils se sont déclarés les adversaires du christianisme. Les populations se sont laissé séduire, oubliant que la descente des esprits et la récitation de charmes magiques sont des preuves de la perversité de la secte. Elle a été proscrite sous Kia-k'ing. A cette époque, les religions du *Maître du ciel* (catholique) et de *Jésus* (protestante) étaient peu répandues : la secte n'a donc pas pour origine la haine du christia-

1. Nous empruntons ces détails, complétant les informations que nous avons déjà publiées aux dernières lettres reçues de nos missionnaires du Tché-li sud-est.

2. Mot à mot : *lutteurs pour la justice et la concorde.* On a traduit le dernier mot *Kiuen* par le terme anglais *Boxer* ; ce nom, qui a prévalu dans toute la presse, est désormais historique.

nisme. Son vrai but est la rébellion ; les multitudes ignorantes s'y sont trompées. »

« Pendant le mois de mai, dit le *North China Daily News*, dans un article de décembre 1899, où il résume les derniers événements, la révolte fit son apparition dans le Tché-li ; elle menaça aussitôt gravement un village (Siao-tchang) qui possède une station de la *Société des Missions de Londres*. Pendant six semaines, le village fut en état de siège, et autour de lui tout le pays fut en émoi. Ceci se passait durant la moisson du blé, ce qui prouve qu'il ne s'agissait pas d'une petite émeute locale (les paysans étant alors fort occupés). En septembre, le bruit se répandit qu'une levée générale de la secte allait avoir lieu. On avait si souvent entendu des menaces pareilles, qu'on n'y croyait plus ; cependant on finit par apprendre que le 15 de la huitième lune (11 septembre) il devait vraiment y avoir une attaque des propriétés européennes ; un appel adressé au consul anglais de Tien-tsin eut pour résultat d'obtenir du gouverneur de Chan-tong qu'il réunît des troupes. Ces mesures suffirent pour arrêter les émeutiers-amateurs, lesquels n'avaient d'ailleurs aucun but bien précis. Mais si les propriétés européennes furent sauvées, il en fut autrement d'un village contenant plusieurs familles protestantes, à cinquante-cinq lis est de P'ing-iuen. Au jour donné, sans sommation préalable, toutes les familles chrétiennes furent pillées. Le triste mandarin de la localité, qui avait été plusieurs fois averti, dépêcha ses gens pour arrêter les pillards ; mais sans résultat. Il envoya alors de la cavalerie pour rétablir l'ordre. Une bataille s'ensuivit. La société avait attiré ses sectateurs surtout en leur persuadant qu'ils seraient invulnérables par l'influence des Esprits. Mais dans cette bataille, une centaine de Boxeurs furent tués, un plus grand nombre blessés, et la bande entièrement dispersée. Malheureusement il devint évident que le gouverneur du Chan-tong penchait vers la secte et était hostile à ceux qui l'attaquaient. Les autorités chinoises, ou ne peuvent, ou ne veulent pas gouverner la province du Chan-tong. Si quelque gouvernement étranger pouvait découvrir que cette province appartient à sa sphère d'influence, cette découverte serait la bienvenue parmi une grande partie de la population indigène et parmi les étrangers à l'unanimité. »

Au cours de ce même article, il est dit que les catholiques,

plus nombreux que les protestants, eurent davantage à souffrir; en effet, dès le mois de décembre, dans le seul vicariat des Franciscains italiens, plus de cinq mille chrétiens étaient sans abri et sans ressources.

Le 29 décembre, l'*Écho de Chine*, journal français de Chang-hai, annonçait que, sur l'injonction formelle de M. le Ministre de France, le gouvernement chinois venait d'intimer l'ordre à Ju-sien, gouverneur du Chan-tong, de se rendre à Pékin pour expliquer sa conduite. « Il fut remplacé par Juen-chen-k'ai, que l'on dit honnête (tout est relatif), énergique et libéral. » Le même journal apprécie ainsi les Boxeurs :

« A la fois conspirateurs, rebelles et brigands, tout leur sert de prétexte à de nouveaux crimes ; ce sont les anarchistes de la Chine. Depuis les événements politiques de ces dernières années, surtout après la prise de Kiao-tcheou par les Allemands, ils colorent leur banditisme d'un fallacieux motif politique et s'acharnent contre les chrétiens qu'ils accusent de tous les maux de l'Empire... »

Le récit de ce qui s'est passé dans notre mission prouvera surabondamment que ces sévères appréciations ne sont que trop vraies : du côté des autorités locales, c'est la même faiblesse, sinon la même connivence ; du côté des rebelles, les mêmes brigandages ; nous pouvons et devons ajouter que, du côté des chrétiens, c'est la même patience, la même soumission à la volonté divine, et ce n'est pas pour les missionnaires la moindre consolation au milieu de si rudes épreuves.

II. — DÉBUTS

Les Boxeurs qui, en 1898, avaient ravagé la sous-préfecture de Wei-hien, firent leur première apparition dans la préfecture de Ho-kien-fou, au printemps de 1899, en lançant des lettres de convocation et en affichant des placards contre les Européens et leurs adhérents.

Le P. Mangin, ministre de la section, en avertit le sous-préfet de Ou-kiao, et lui remit une liste des principaux chefs et des centres où ils se réunissaient, en le priant de prendre des mesures pour empêcher la diffusion de la secte. Dans les derniers jours de juin, les sectaires annoncèrent la prochaine destruction

de la chapelle de Tchang-ngao-kio. Au jour dit, les sectaires se trouvèrent en grand nombre au marché qui se tient dans ce village ; mais les chrétiens des environs s'y étaient également rendus, et le sous-préfet y avait envoyé une dizaine de satellites armés, de telle sorte que les sectaires n'osèrent pas tenter un coup de force et se dispersèrent. La sous-préfecture de Ou-kiao ne devait pas être inquiétée pendant plusieurs mois, bien qu'au sud, sur les confins du Chan-tong, plusieurs centres de réunion aient subsisté.

Le P. Becker écrivait, en effet, au mois d'août :

Les *I-ho-kiuen*, ou *Boxeurs*, qui ravageaient le Chan-tong, et dispersaient les chrétientés de Mgr Anzer, viennent de passer chez nous. Le P. Japiot, au Kai-tcheou, a eu cinq de ses chrétientés pillées. Ces sectaires veulent exterminer le christianisme. Les Européens, confinés dans les ports, peuvent peu pour nous protéger à l'intérieur ; et quant au gouvernement chinois, il s'affaiblit de plus en plus et perd beaucoup de son prestige aux yeux du peuple.

Un peu plus tard, le P. Prévôt, écrivant au P. Damerval, ajoutait :

Notre Tché-li s'est trouvé envahi par les Boxeurs, dans l'espace d'une ou deux semaines. Ils nous viennent du Chan-tong et se propagent comme une traînée de poudre. Pourquoi cela ? C'est que, l'intervention de l'Allemagne à Kiao-tcheou ne nous a pas fait de bien. Vous comprenez quelle recrudescence de haine dans le cœur des Chinois contre cette religion qui prépare la voie aux étrangers et les appelle. On dit partout ici que les Européens veulent se partager la Chine et l'enserrent déjà de toutes parts ; les hostilités récentes avec la France surexcitent encore ; l'Impératrice a adressé, à la fin de novembre, à tous ses vice-rois et généraux, deux décrets d'une violence extrême, qui ont pu pendant un mois rester cachés aux Européens ; elle y ordonne de prendre les armes contre toute puissance européenne qui voudra prendre pied en Chine, et ce, sans qu'il soit besoin de demander préalablement une autorisation à Pékin : « Vainqueurs ou vaincus dans la lutte, dit-elle, il faut se battre. »

Nos chrétiens ont bien aussi des peccadilles, des imprudences parfois trop fortes à se reprocher à l'égard des païens, et ceux-ci saisissent l'occasion de leur faire tout payer en bloc. Quant au gouvernement, sa manière est, selon son usage, assez indécise ; on pourrait croire plutôt qu'il n'est pas fâché de ce qui arrive et que, sous main, il ne serait pas trop défavorable au mouvement actuel, bien que, en fin de compte, ce soit lui qui doive, comme l'on dit, payer les pots cassés. Les sectaires veulent, disent-ils ouvertement, aller à Tien-tsin, puis à Pékin, se joindre à *Toung-fan-siang*, notre ennemi acharné, général en chef de l'ancienne armée du Chan-si, dont les troupes campent depuis deux ans au nord de la capitale, pour « jeter les Européens dans le golfe » (*sic*).

III. — PREMIÈRE ATTAQUE DANS LE KING-TCHEOU

Dans le courant de juillet, la présence des Boxeurs fut signalée dans la partie sud-ouest du King-tcheou ; ils se donnèrent rendez-vous au gros bourg de Houo-kiu, où se trouve une chapelle protestante.

C'était jour de marché ; les chrétiens des environs s'y étaient rendus comme d'habitude, sans savoir que les sectaires dussent y venir. Un protestant fut insulté et battu dans la rue ; un catholique entrant dans une auberge y trouva un groupe d'hommes dont la plupart lui étaient inconnus. « Celui-ci est un chrétien », dit l'un d'eux ; aussitôt notre homme, sans avoir eu le temps de se reconnaître, se vit entouré, bousculé, battu ; il put cependant s'enfuir et alla dire sa mésaventure aux chrétiens de Jang-mou.

Le sous-préfet averti vint s'entendre avec le P. Mangin sur ce qu'il y avait à faire. Dès ce jour-là, nous pûmes constater que nous n'avions rien ou peu de chose à attendre des autorités locales. Le Père déclara qu'il lui paraissait indispensable d'arrêter les meneurs. « Sans doute, repartit le mandarin ; mais ils sont nombreux et je ne puis disposer que de quelques satellites dont la fidélité est douteuse. Demain je me rendrai à Houo-kiu, je tâcherai de faire partir les étrangers ; pour ceux de King-tcheou, je les menacerai, puis je ferai un rapport au vice-roi et lui demanderai des soldats. » Ainsi fut fait ; M. Wang se rendit à Houo-kiu, fit venir les notables et les exhorta à s'opposer aux réunions des sectaires, perturbateurs du repos public. Pendant ce temps, le mandarin militaire se rendait au centre des Boxeurs, les invitant à venir voir le sous-préfet ; ils refusèrent, toutefois le principal chef Wang-k'ing-i consentit à faire un simulacre de réparations au chrétien battu ; il se rendit chez un des notables avec une escorte de vingt sectaires ; de part et d'autre on fit une salutation et ce fut tout.

IV. — INCENDIE DE LA CHAPELLE DE TA-LIÉ-TCHOANG

Pour donner une face aux notables et au sous-préfet, les chefs se décidèrent de transporter hors du King-tcheou le centre de leurs opérations ; ils se firent inviter à Ta-lié-tchoang, dans le

Kou-tcheng. Deux riches familles leur fournirent un local. Les protestants sont établis là depuis quatre ou cinq ans ; nous y avons aussi une dizaine de familles baptisées.

Durant les premiers jours, il n'y eut que des provocations en paroles ; à la suite d'une rixe avec un protestant, les sectaires déclarèrent que les deux chapelles seraient brûlées. De fait, dans la nuit du 31 août, notre chapelle fut entourée, envahie, brûlée. Le mandarin se rendit sur le lieu du sinistre, constata les dégâts, interrogea les voisins qui déclarèrent avoir entendu tirer des coups de fusil et pousser des cris ; mais nul n'avait osé sortir pour voir ce qui se passait. Ayant fait venir le maire, le mandarin lui demanda s'il y avait des Boxeurs dans le village ; sur sa réponse affirmative, il lui enjoignit d'aller inviter les chefs à se présenter devant lui ; le maire revint peu après disant qu'aucun ne voulait se présenter. Le mandarin n'insista pas et rentra en ville. On aurait pu espérer qu'il allait agir vigoureusement afin de rétablir son autorité méconnue ; il n'en fut rien. Les sectaires, forts de leur impunité, se réunissaient chaque jour plus nombreux ; de tous côtés une active propagande leur amenait de nouveaux adeptes.

Le chef de ces bandes, Wang-k'ing-i, est un obscur marchand de citrouilles, originaire du Tsao-kiang ; il n'a que vingt-huit ans ; son audace lui tient lieu d'autres mérites, et tous lui obéissent comme à un homme revêtu d'un caractère surhumain ; c'est le Cheu-fou, le Maître, dont tous sont fiers de se dire les humbles disciples. Le sous-préfet se décida enfin à citer Wang-k'ing-i et plusieurs de ses affiliés. Le Maître fit répondre que le 13 de la 9e lune (17 septembre), il se présenterait à l'audience. Ils vinrent en effet, mais en tel nombre et en si redoutable appareil que le mandarin jugea plus prudent de ne pas siéger ce jour-là ; ils étaient plusieurs centaines, portant ostensiblement des armes qu'ils voulurent bien déposer dans une auberge, prêts à les reprendre et à s'en servir, si les choses ne se passaient pas à leur gré. Apprenant que l'audience n'aurait pas lieu, ils firent déposer une contre-accusation dont voici quelques fragments :

« Les missionnaires européens, jaloux de nos talents, troublent nos lois ; incendiaires eux-mêmes, ils nous accusent pour mieux nous nuire. Si nous souffrons de la sécheresse, si les lois célestes sont en désarroi, la cause en est aux Européens... Aussi prions-nous le grand homme de sévir contre eux. »

Le mandarin répondit que les Européens ont, de par les édits, permission de prêcher la religion ; que, quant à l'incendie, il s'efforcera de découvrir la vérité. Il députa un satellite pour leur demander s'ils voulaient se présenter. Wang-k'ing-i fit répondre qu'ayant affaire ailleurs il ne pourrait venir que plus tard.

Le 27 septembre, trois sectaires se présentèrent; l'audience fut des plus anodines. Le sous-préfet leur dit : « Vous avez brûlé une maison ? » Et eux de répondre : « Qui nous a vus ? » Après quelques exhortations à ne pas suivre une secte déclarée perverse par les édits, les sectaires furent congédiés. Le mandarin essaie alors de la conciliation ; il dépêche deux de ses subalternes faire des propositions au missionnaire : la chapelle sera rebâtie aux frais du tribunal, et des soldats seront demandés pour assurer la paix. Il lui fut répondu qu'aucun des inculpés n'ayant encore été saisi, le temps n'était pas venu d'entrer en pourparlers.

Les Boxeurs, chaque jour plus assurés de l'impunité, devenaient de plus en plus nombreux, et leur audace croissait avec leur nombre ; des groupes en armes parcouraient le pays, proférant partout des menaces.

Cette situation détermina les supérieurs de la mission à porter l'affaire plus haut ; une pièce fortement documentée fut adressée au préfet de Ho-kien-fou ; le R. P. Becker l'alla présenter lui-même. Le préfet se montra aussi étonné qu'inquiet : « Si vous ne m'aviez pas adressé cette pièce, dit-il, je ne saurais encore rien des graves événements du Kou-tch'eng ! Dès demain, je vais envoyer votre plainte au vice-roi et lui demander des instructions. »

Ainsi une préfecture tout entière était livrée à une bande de brigands, et le mandarin local n'avait pas même jugé opportun d'en avertir son chef hiérarchique. Était-ce connivence avec les sectaires ? on pourrait le croire ; était-ce espoir de terminer sur place et de se faire délivrer un brevet de capacité ? Il serait difficile de le dire au juste ; aussi bien ne sommes-nous pas encore à la fin des chinoiseries de cet inconcevable sous-préfet.

Le vice-roi répondit par l'envoi d'un délégué, M. Tao, escorté de vingt cavaliers sous la conduite de M. Mou. Il se rendit sur le théâtre de l'incendie, accompagné du sous-préfet et de son escorte. Le maire qui, à la première enquête, avait affirmé l'existence des sectaires, la nia effrontément et affirma que, parmi les noms ins-

crits sur l'accusation, plusieurs étaient absents lors de l'incendie et que d'autres étaient morts depuis cinquante ans! Les grands hommes rentrèrent en ville fort perplexes.

Le 2 novembre comparurent quelques chrétiens et quelques sectaires. A ceux-ci, le délégué demanda : « Où étiez-vous lors de l'incendie ? — Dans les champs. — Qui a mis le feu ? — Nous n'en savons rien. — Aviez-vous des inimitiés avec les chrétiens ? — Aucune; aussi ne savons-nous pas pourquoi ils nous ont accusés ; d'ailleurs, parmi les noms cités par l'Européen, plusieurs n'appartiennent pas à la secte. — Quel est votre chef ? — Wang-k'ing-i. — Qui fait les frais de votre entretien ? — Nous y contribuons tous. — Pourquoi apprenez-vous ces choses ? — Pour nous distraire et au besoin pour nous défendre. — Quand vous exercez-vous ? — La nuit. — Combien êtes-vous ? — Sans nombre. » Le sous-préfet posa aussi quelques questions, qui n'apportèrent pas plus de jour, et les deux grands hommes, fatigués par de si grands efforts, renvoyèrent indemnes les deux parties.

Le délégué voulait en finir. Il fit inviter le P. Mangin à se rendre auprès de lui ; pour qu'on ne l'accusât pas de mauvaise foi, le Père se décida à y aller. Le 8 novembre, il eut une entrevue avec M. Tao. Celui-ci n'a jamais exercé le mandarinat, mais était attaché depuis longtemps à un ministère, à Pékin ; il y a deux ans, il fut choisi pour accompagner à Berlin le ministre plénipotentiaire envoyé en Allemagne à la suite de l'occupation de Kiaotcheou ; il y séjourna un an et revint avec deux vaisseaux de guerre achetés pour le compte de la Chine. Le vice-roi du Tché-li le retint à son service, lui disant qu'ayant été en Europe, il était plus apte à entrer en relations avec les Européens.

Dès le début de la conversation, il fut évident qu'on ne pouvait en attendre des mesures énergiques ; car, exhibant ses lettres de commission, il montra au P. Mangin les deux caractères : *Kiai san*, disperser, notés au pinceau rouge par le vice-roi. « Là se borne ma mission, dit-il, réparer la chapelle brûlée et empêcher les Boxeurs d'entrer en conflit avec les chrétiens. Toutefois, sachant que Wang-k'ing-i est le chef principal, je le ferai arrêter et l'enverrai à Tien-tsin ; il ne lui sera plus permis de revenir par ici ; quant aux autres, je ne puis rien contre eux. — Vous l'enverrez à Tien-tsin, objecta le P. Mangin ; est-ce pour le punir ou pour le récompenser ? » Le délégué repartit en souriant : « Oh !

non, il ne sera pas récompensé ; il ne reviendra plus et vous aurez la paix. Wang-k'ing-i écarté, l'essentiel est de rétablir la concorde entre les chrétiens et les Boxeurs ; à cet effet, il faut que vous vous montriez indulgent ; les inculpés sauront et nous leur dirons que notre indulgence est due à votre intervention miséricordieuse ; ils vous en seront reconnaissants. »

La volonté du délégué d'arrêter Wang-k'ing-i était-elle sincère ? Nous pouvons le supposer ; mais peu de jours après, il faisait savoir au R. P. Becker qu'il se trouvait dans l'impossibilité de remplir ses engagements ; les soldats auxquels il s'était adressé pour faire arrêter Wang-k'ing-i avaient refusé de se charger de cet office, et il avait appris de bonne source que les Boxeurs étaient décidés à délivrer leur Maître, fallût-il recourir à la violence. Force nous fut d'accepter les réparations anodines consenties par le délégué.

Le P. Mangin retourna donc à Kou-tch'eng pour régler une affaire qui traînait depuis quatre mois, alors qu'un peu d'énergie l'eût terminée en quelques jours. Le 25 novembre, Wang-k'ing-i, invité par le délégué qui s'était engagé à ne pas le punir, mais à lui faire une simple remontrance, se présentait ; l'audience eut lieu dans le salon particulier du sous-préfet. Dès avant la comparution du grand chef, le tribunal était envahi par une centaine de sectaires ; d'autres, plus nombreux, parcouraient la ville, portant ostensiblement des couteaux et des lances, prêts à sauver le Maître, si les choses tournaient mal. M. Mou, debout dans l'embrasure de la fenêtre, les bras étendus, eut bien de la peine à empêcher les sectaires de pénétrer jusque dans le salon. M. Tao a raconté que, tandis qu'il parlait à Wang-k'ing-i, à genoux devant lui, il voyait la poignée de son revolver qui sortait de dessous ses habits. L'audience se ressentit de la position fâcheuse où se trouvait le délégué ; il se borna à une courte exhortation, invitant Wang-k'ing-i à retourner chez lui et à y vivre en paix avec les chrétiens.

Le lendemain, le délégué développa le texte d'une proclamation adressée aux Boxeurs et aux chrétiens ; puis, ayant achevé sa mission, il repartit pour Tien-tsin en passant par notre résidence de Tchang-kia-tchoang, où il nous promit d'éclairer le vice-roi sur la gravité de la situation. A Ho-kien-fou, il fit un tel récit de ce qu'il avait vu et entendu, que le préfet partait précipitamment pour implorer le secours du vice-roi.

C'est que d'autres événements s'étaient déroulés, plus graves encore que ceux de Kou-tch'eng. Il nous faut reprendre le récit d'un peu plus haut.

V. — SONG-MENN. L'INVULNÉRABILITÉ

Vers la mi-mai, dans la sous-préfecture de Tsao-kiang, dépendant de Ki-tcheou, les Boxeurs avaient tenté le pillage de la résidence des protestants ; mais ils échouèrent. Deux mois plus tard, on apprit qu'ils avaient fondé deux centres non loin de là. Le P. Mangin avertit le sous-préfet de Ou-i, qui se contenta de répondre que ses administrés, ayant l'humeur belliqueuse, aimaient les exercices de la boxe ; que, de plus, les corporations protectrices des voyageurs y étant nombreuses, ces exercices étaient nécessaires aux membres de ces sociétés.

Le 2 octobre, jour de marché à Song-menn, bourg à trente lis ouest de King-tcheou, les sectaires procédèrent à l'installation solennelle d'un *tchang-tzeu* (arène-centre) et annoncèrent pour le marché suivant, 25, des exercices d'invulnérabilité.

Ce jour-là, des milliers de curieux se trouvèrent réunis à Song-menn, désireux de jouir du spectacle promis ; ils furent déçus, les exercices furent remis au 30 ; la foule n'y fut que plus nombreuse et plus avide. Le chef désigné d'avance et ses deux disciples se mirent à genoux devant les tablettes où sont inscrits les noms des Esprits protecteurs de la secte ; ils firent maintes prostrations, brûlèrent maints bâtons d'encens, récitèrent force prières et incantations, l'Esprit ne descendait pas. Enfin, vers quatre heures après-midi, le chef se releva soudain, ses traits étaient changés, il était semblable à un homme possédé par une puissance irrésistible. Les deux disciples se levèrent aussi, chargèrent le fusil ; le Maître, dépouillé d'une partie de ses vêtements, mit sa poitrine à nu ; un coup de feu retentit, et l'on vit le malheureux tomber à genoux, puis s'étendre de tout son long, le coup tiré à bout portant lui avait fait une large et profonde plaie. Vite ses compagnons l'enveloppent dans une couverture et l'emportent tout sanglant : il ne tarde pas à expirer.

C'était pour le début une défaite solennelle, qu'il fallait à tout prix changer en victoire. Dès le lendemain, des émissaires parcouraient les centres de Boxeurs, annonçant que les chrétiens

ont traîtreusement assassiné un des chefs; en conséquence, tous les sectaires sont invités à se rendre le 1er novembre à Song-menn, pour venger cette mort dans le sang chrétien.

Dans la journée du 31 octobre, on vit des bandes nombreuses d'hommes armés se diriger vers Song-menn; les rumeurs les plus sinistres couraient dans le bourg. Le P. Mangin se rend au tribunal du sous-préfet, qui ne savait rien; mis au courant, il donne au chef militaire l'ordre de se rendre à Song-menn, de s'y aboucher avec les notables et d'essayer par tous les moyens une conciliation avec les chefs des Boxeurs.

Lorsque le chef arriva à Song-menn, il apprit que plusieurs notables, effrayés de l'arrivée de plus de mille sectaires et des conséquences que pouvaient avoir pour leur village les vengeances projetées, avaient réussi à les calmer et à les disperser provisoirement. Les pourparlers durèrent plusieurs jours. Enfin on nous fit savoir les conditions déjà consenties par le mandarin : les chefs des Boxeurs se rendront le 13 novembre à Song-menn où, avec l'argent du sous-préfet, un banquet leur sera donné; le sous-préfet donnera trois cents ligatures pour chanter des comédies; le mandarin militaire ira faire des prostrations réparatrices aux tablettes des Esprits; un païen du bourg, accusé de connivence avec les chrétiens, sera mis à la cangue.

A ces singulières, mais très chinoises propositions, le P. Mangin répondit par un refus catégorique, déclarant que, si le sous-préfet n'avait pas d'autre moyen de protection, dès le lendemain il partirait pour Hien-hien, remettant ses établissements à la garde du mandarin et le rendant responsable de tout.

Le lendemain, sans s'être fait annoncer, le sous-préfet arrivait : « Je viens vous en supplier, dit-il au Père; permettez-moi de faire comme il a été convenu, sans quoi nul ne sait ce qui arrivera. Je vais avertir le vice-roi; de votre côté, je vous en prie, informez votre consul; nous autres mandarins locaux sommes sans moyen de répression. » Il fut enfin décidé que les comédies n'auraient pas lieu, et que le païen si injustement mis en cause ne serait nullement inquiété; « moyennant cela, dit le Père, je consens à perdre la face pour vous tirer d'embarras. » M. Wang, avec qui la mission n'a cessé depuis plus de quinze ans d'entretenir d'excellentes relations, se rendait parfaitement compte de l'inanité et même du danger de ces procédés vis-à-

vis des sectaires enhardis ; mais, comme il le déclara à plusieurs reprises, les ordres du vice-roi étaient formels : se borner à empêcher les rixes, mais n'arrêter personne et ne pas employer la force. Cette faiblesse voulue d'en haut sera la cause de bien des malheurs.

Dès ce moment, les chrétiens de Tchou-kia-ho se résolurent à défendre, fût-ce au prix de leur vie, leur église et leurs biens ; ils achetèrent des fusils, et un bataillon de cinquante jeunes gens bien décidés s'exerça au métier des armes. Ajoutons que les Boxeurs tentèrent une fois encore de se rendre la face par un nouvel exercice ; le résultat n'en fut pas moins fatal que la première fois ; deux d'entre eux furent blessés à mort. Les chefs décidèrent que la pagode de Song-menn était « impure », et se transportèrent dans une autre !

Désormais les faits vont se succéder avec rapidité ; les sectaires savent leur force ; l'impunité dont ils jouissent leur permet de marcher en avant. Jusqu'ici ils n'ont fait que des coups d'essai ; l'heure est arrivée des pillages et des incendies.

VI. — PILLAGES ET INCENDIES

Le P. Mangin était encore à Kou-tch'eng pour terminer l'affaire de Ta-lié-tchoang, lorsqu'on vint lui annoncer le pillage de la chapelle et de trois familles à Linn-tchenn, dans le Fou-tch'eng. Depuis quinze jours déjà, il avait averti le sous-préfet qu'un bachelier de ce village avait invité les Boxeurs à y fonder un centre ; les réunions avaient lieu dans une pagode tout près de notre propriété. Le 24 novembre, au coucher du soleil, une troupe de sectaires se précipitèrent chez nous, démontèrent les portes et les fenêtres, brisèrent les images et une partie du mobilier, et emportèrent le reste à la pagode. De là ils se portèrent chez les trois familles les plus à l'aise : les personnes purent s'échapper, mais tout le mobilier, les réserves de grains, jusqu'aux habits, couvertures et ustensiles devinrent la proie des assaillants, qui, fiers de leur facile victoire, se retirèrent dans la pagode pour s'y partager le butin.

Quelques jours après, cinq autres familles subirent le même sort. Le 27 novembre, ce fut le tour de deux chrétientés du King-tcheou ; le 28, la chapelle de Hiu-kia-pou, dans le Fou-

tch'eng subit le même sort; le 30, une bande de sectaires se portèrent à Tch'ang-tchoang dans le Tong-koang et pillèrent la chapelle. Le 4 décembre, deux bonzes, Jou-tchang et Tch'eng-tchang, que nous verrons bientôt reparaître, se mettent à la tête des Boxeurs et vont piller la chapelle et trois familles de Keng-kia-tchoang, dans le Fou-tch'eng. Le 8, Sou-kou-tchoang, dans le King-tcheou, fut livré au pillage; le 10, la chapelle de Pa-li-tchoang, dans le Fou-tch'eng, reçut la visite des sectaires qui, non contents de saccager et de piller, démolissent la chapelle, emportant les bois, les portes et les fenêtres. Le 11, les sectaires revinrent à Sou-kou-tchoang déjà pillé, mirent le feu à la chapelle ainsi qu'aux maisons des chrétiens; le lendemain, après avoir dévalisé une maison, ils y mettaient le feu, puis passaient à une autre; ils ne s'arrêtèrent que quand tout fut réduit en cendres; ils s'établirent dans notre propriété. Un chrétien ayant voulu s'opposer à ces violences, fut mortellement frappé de trois coups de couteau; les sectaires, par un raffinement de barbarie, amoncelèrent du bois de chauffage sur le mourant et y mirent le feu. Quand le mandarin vint y faire une descente, il ne put que constater les dégâts. Le Chenn-tcheou fut épargné.

Tandis que les chrétiens de Si-ho-teou étaient allés assister à la messe dans une chrétienté voisine, des sectaires se précipitèrent dans l'église, brisèrent et emportèrent tout ce qui leur tomba sous la main; le lendemain, ils se rendirent à Wang-lao-seu, saccagèrent l'église et pillèrent huit familles chrétiennes : chars, bêtes, grains, habits, tout fut emporté. La plupart des autres chrétientés achetèrent leur salut par de fortes rançons.

Le préfet, fort inquiet, invita le P. Wibaux à se réfugier en ville, lui promettant sa protection; il envoyait les soldats dont il disposait protéger l'orphelinat de Jang-t'ai, et demandait d'urgence des soldats à Pao-ting-fou. Dans une lettre au P. Becker, il rapporte que sept cents sectaires se présentèrent devant lui, et, sans lui donner aucune marque de respect, lui demandèrent effrontément ce qu'il leur voulait. Le préfet les invita à se disperser et à ne pas rançonner les villages de sa juridiction.

Le 10 décembre, tandis que Mgr Bulté était à Ou-i, revenant d'une tournée de confirmation dans le sud, les chrétiens de Siao-li-ts'uenn vinrent annoncer que les Boxeurs avaient pillé leur chapelle et une famille; en même temps on vint avertir que

cette nuit même les sectaires de la ville et du dehors devaient envahir notre propriété et la livrer au pillage. Monseigneur fit savoir la chose au sous-préfet, qui fit monter la garde autour de notre maison; le lendemain, Sa Grandeur revenait saine et sauve à Hien-hien.

Cheu-hai-pouo dans le Ou-i, Siao-ing dans le Fou-tch'en, et d'autres encore subirent le même sort; le 14 décembre, l'église de Tch'a-tao-k'eou, dans le King-tcheou, fut brûlée, les chrétiens furent pillés; et cependant, à deux kilomètres de là, des soldats stationnaient, chargés de protéger chrétientés et chrétiens.

VII. — INTERVENTION DU CONSUL DE FRANCE ET DU VICE-ROI.

Les supérieurs n'avaient pas attendu jusqu'à cette époque, pour essayer d'arrêter le torrent qui menaçait d'engloutir une grande partie de la Mission. Dès le 17 novembre, le R. P. Becker en avait référé à M. le comte du Chaylard, consul de France à Tien-tsin. Après l'exposé des faits, il concluait : « S'il n'y a pas d'ordres donnés pour arrêter les Boxeurs et si les soldats ne sont envoyés que pour leur servir de témoins, ils gagneront chaque jour et l'État lui-même courra les plus grands périls. » Ce dernier point, avoué par les mandarins clairvoyants, semblait jusqu'ici avoir échappé à la sagacité des autorités supérieures.

Le 24 novembre, S. Exc. Yu-lou, vice-roi du Tché-li, répondait à M. le Consul : « Je m'empresse d'envoyer des soldats avec ordre de protéger la Mission et d'étouffer la révolte. »

Le consul écrivit de nouveau au vice-roi, qui répondit à la date du 1er décembre : « J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous me faites savoir qu'un pillage a eu lieu au village de Linn-tchenn, dans le Ho-kien-fou; j'ai donc envoyé le général Mei avec trois régiments pour aller examiner cette affaire. Les brigands qui auraient vraiment molesté le peuple seront arrêtés et punis. En tous les endroits où il y a des églises, j'envoie aussi des troupes pour stationner, exercer une vraie protection et rétablir l'ordre. »

Trois jours après, nouvelle instance du consul et nouvelle promesse du vice-roi. « J'ai donné ordre au général Mei d'envoyer

des soldats à tous les endroits où il y a des églises et de les protéger sérieusement. Vous m'avez dit que les tribunaux des mandarins eux-mêmes sont envahis par des troupes de Boxeurs armés, qui exigent que le jugement soit passé devant eux; je n'ai pas encore entendu parler de cela. Si c'était vrai, pourrait-on laisser ainsi mépriser la loi? J'ai donné ordre aux autorités locales de m'informer de ce fait. »

Laissant à ses soldats l'ordre de se mobiliser promptement et de se porter, les uns vers le King-tcheou, les autres vers le Hien-hien, le général Mei avait pris les devants avec une rapidité digne d'éloges, et faisait en quelques jours le tour de toutes les sous-préfectures menacées. Le 12 décembre, il arrivait à Hien-hien et nous faisait annoncer sa visite. Il n'était pas pour nous un inconnu; il y a quatre ans, chargé de protéger l'établissement d'une digue, il avait séjourné assez longtemps dans notre village chrétien de Fan-kia-ka-ta; on peut dire qu'à cette époque il avait fait preuve d'une habileté et d'une fermeté peu communes. Sa visite fut des plus amicales. Dès le lendemain il repartait pour Ts'ang-tcheou, presser l'envoi des troupes, et pour Tien-tsin, où il devait rendre compte au vice-roi de cette première tournée.

VIII. — LA RÉSIDENCE CENTRALE EN DANGER

La situation s'était aggravée rapidement, comme en témoignent ces lignes du R. P. Maquet, supérieur général de la mission (15 décembre) :

Une révolte générale est imminente.

Les PP. Mangin, Tcheou, Andlauer sont rentrés à la résidence; il leur est impossible de séjourner dans leur district.

Le midi n'est pas encore entamé, malgré une alerte chez le P. Japiot, il y a cinq mois. Nous avons licencié notre collège, sauf une trentaine d'enfants des sections les plus éprouvées ; on a fait de même pour les vierges.

Un camp de Boxeurs se forme à deux lieues de notre Résidence, qui est leur objectif. Ils sont armés et s'exercent. Ils savent que nous avons quelques armes et voudraient venir les prendre.

Les mandarins, prévenus, font mine de se remuer et répondent qu'ils n'y peuvent rien. Si les secours que nous avons demandés en haut lieu arrivent, ce sera, comme toujours, après le coup fait, pour constater le dégât. Nous sommes tous dans le calme, à la garde de Dieu.

A cette époque les Boxeurs annonçaient publiquement que, le 15 de la lune (17 décembre), ils iraient piller la résidence. Le sort

arrivé à tant d'autres chrétientés ne nous laissait aucun doute sur la gravité de cette menace. Or, le général Mei nous avait avertis que les soldats n'arriveraient que le 15 au plus tôt. Il n'y avait donc pas de temps à perdre; car la résidence centrale pillée, c'était pour longtemps la ruine des œuvres de la mission, et peut-être le signal du massacre général. Il fut donc résolu qu'on armerait le plus de monde possible; chaque jour catéchistes et domestiques, sous la conduite des frères coadjuteurs, furent exercés au maniement du fusil; les vieux canons, datant du temps des rebelles, furent mis en état et disposés sur les remparts et sur les toits; puis le P. Mangin fut dépêché à Tien-tsin pour mettre le consul de France au courant de ce qui se passait, pour acheter des fusils, du plomb, de la poudre et autres munitions de guerre. Par ailleurs, le sous-préfet de Hien-hien, très inquiet lui-même, envoyait courrier sur courrier pour presser l'arrivée des soldats.

Disons d'abord les démarches du consul auprès du vice-roi. L'entrevue eut lieu le 18 décembre. M. le comte du Chaylard exposa la situation et pria le vice-roi de prendre des mesures promptes et énergiques pour enrayer le mal. S. Exc. Yu-lou répondit : « Quand les premières informations m'arrivèrent, je crus à l'exagération, comme il arrive dans les racontars des paysans; mais aujourd'hui la situation m'est connue. Déjà huit camps sont mobilisés, des troupes sont parties pour Ho-kien-fou, Ki-tcheou et Chenn-tcheou; par le télégraphe, j'ai donné des ordres précis aux autorités civiles et militaires : les sectaires sont de vrais voleurs et doivent être traités comme tels. » Le vice-roi annonça en finissant qu'il venait de recevoir un télégramme lui annonçant que, dans la nuit du 16, il y avait eu une rixe à l'ouest de Hien-hien entre les sectaires et les chrétiens. Il s'agissait de la bataille de Tong-tai-kouo, à douze kilomètres ouest de la résidence.

Nous avons dit que la situation était grave à Hien-hien; les Boxeurs se massaient avec l'intention hautement proclamée de marcher sur la résidence de Tchang-kia-tchoang, où ils espéraient faire un riche butin. Trois centres principaux s'étaient formés à cet effet : à K'iuen-teou dans le Ou-i, à Siao-fan dans le Ou-kiang, et à Linn-tchenn dans le Fou-tch'eng. Ceux de Siao-fan se résolurent à commencer par l'attaque de Tong-tai-kouo, dont l'église nouvellement bâtie excitait les colères.

IX. — BATAILLE DE TONG-TAI-KOUO

Le 15 décembre, les Boxeurs s'approchèrent du village, mais les chrétiens, dont le P. Simonel entendait alors les confessions (car tous voulaient se confesser avant de se battre), sortirent en armes et les firent reculer. A la nuit tombante, les sectaires revinrent à la charge, bien plus nombreux (leur colonne s'étendait sur plus de 600 mètres), et poussant des hurlements.

Les chrétiens, au nombre d'environ cinquante, ayant une trentaine de vieux fusils de tout calibre, s'étaient barricadés avec des branches de jujubier épineux et les attendaient du haut de leurs toits plats, récitant le rosaire, le chapelet au cou, et le fusil à la main, tandis qu'un enfant tenait la croix arborée aux yeux de tous. Ils firent feu; mais leur tir étant mal réglé, les projectiles passaient par-dessus la tête des assaillants. Une nouvelle décharge eut plus de succès : la route se couvrit d'une trentaine de morts et de blessés, aussitôt emportés par les survivants. Pendant ce temps, les femmes priaient à l'église.

Après trois quarts d'heure de lutte, les assaillants prirent la fuite, abandonnant quatre morts sur le champ de bataille, mais personne ne voulut réclamer ou reconnaître ces corps, de crainte d'affaires. Le mandarin les a fait enfouir presque nus, comme des brigands, bon moyen de refroidir le zèle des autres.

Les chrétiens vainqueurs, qui n'avaient eu personne d'atteint, se réunirent à l'église pour remercier Dieu.

Les Boxeurs se rallièrent au village voisin, avec force bruit de tam-tam, pour revenir encore à la charge, lorsque le son des trompettes mit le trouble au camp et fit prendre la fuite à l'ennemi. C'était un escadron de cavalerie régulière, qu'avait requis une lettre pressante du P. Becker au mandarin de la ville. Les cavaliers étaient partis à bride abattue. S'ils n'arrivaient qu'après la victoire, ils pouvaient au moins disperser l'ennemi qui cherchait à se rallier, et, en effet, ils empêchèrent la reprise d'un combat qui eût pu être funeste aux chrétiens.

Le lendemain, l'infanterie impériale arriva. On établit aussitôt un poste de cent hommes à Tong-tai-kouo, un autre au bourg voisin, et quatre autour de notre résidence. Nous étions sauvés, au moins pour le moment. Espérons que le Sacré Cœur continuera à nous protéger.

Les païens racontèrent que, pendant la bataille et l'attaque de Tong-tai-kouo, on voyait une belle dame couverte d'un voile blanc et accompagnée de personnages aussi vêtus de blanc, qui planait au-dessus de l'église et semblait la défendre. Mais aucun chrétien ne l'a vue. Un fait avéré, c'est que la bande qui devait venir du bourg de Liao-tai au secours des Boxeurs, perdit deux fois son chemin et n'arriva que lorsque les soldats étaient déjà là. Elle dut s'en retourner.

Il ne nous reste plus qu'à remercier Notre-Seigneur et sa sainte Mère. Vraiment, je n'avais jamais si bien compris le *Mitto vos sicut agnos inter lupos* et le miracle permanent du christianisme en Chine.

A propos des faits miraculeux dont parle cette lettre, et d'autres que nous aurons à rapporter, qu'on nous permette de dire que nous ne les regardons pas comme indéniables, mais seulement comme des faits racontés à nos chrétiens par des païens qui n'avaient aucun intérêt à les inventer. D'ailleurs, puisque nos chrétiens combattent non seulement pour leurs vies et leurs foyers, mais aussi pour la conservation de leurs églises et de leur foi, pourquoi n'admettrait-on pas en leur faveur une intervention particulière de Dieu et de ses saints ? A Hien-hien, comme à King-tcheou et ailleurs, l'arrivée si opportune des soldats, au moment où il ne restait plus aux missionnaires et aux chrétiens qu'à assister à la destruction des égliges et au pillage des maisons, n'est-elle pas déjà une marque évidente d'une protection spéciale du ciel? On peut affirmer sans exagération que, si les soldats avaient tardé de quelques jours, c'en était fait de bon nombre de chrétientés.

Quelques jours après, les Boxeurs se réunissaient de nouveau à Siao-fan, à onze kilomètres de Tong-tai-kouo, et le bruit se répandit qu'ils projetaient une nouvelle attaque. Les chrétiens des environs se portèrent rapidement au secours de leurs frères menacés.

Depuis quelque temps ils s'exerçaient à l'européenne. Par exemple, les commandements s'étaient légèrement transformés dans leurs bouches chinoises.

Poltez almes.

Plésentez almes.

Sarsez. Placez pisule (*capsule*).

Désilez ousse (déchirez *cartouche*).

Ces braves gens n'avaient que quelques fusils vieux modèle, mais ils ont montré plus de courage qu'on n'était en droit d'en attendre de bons paysans chinois. Dans plusieurs villages nos Pères ont été témoins d'une scène comme celle-ci, que raconte le P. Gouverneur :

« Un soir arrive un courrier de Tong-tai-kouo. Les Boxeurs, disait-on, devaient l'attaquer de nouveau, on demande du secours. Après une délibération, mes braves chrétiens décident que, de leurs trente et un fusiliers, dix-neuf partiront le soir même, par un temps glacial, pour courir au-devant de l'ennemi. A huit heures du soir, on vient me chercher pour que je bénisse et absolve les combattants. Je me rends à l'église, nos hommes en armes récitent de tout leur cœur leur acte de contrition et l'on part. Je vous avoue que j'étais ému, surtout quand j'entendis des sanglots dans le fond de l'église. Je crus d'abord que c'étaient des femmes, mais pas une femme n'était là, et ces sanglots n'étaient qu'un signe extérieur de grande contrition. Cette fois encore, le village de Tong-tai-kouo fut préservé, les Boxeurs n'osèrent se mesurer avec près de deux cents hommes résolus. » On a dit que les sectaires avaient marché toute la nuit et qu'au point du jour ils furent étonnés de se retrouver au point de départ. Quoi qu'il en soit, les gens de Tong-tai-kouo et leurs défenseurs en furent quittes pour la peur, les Boxeurs ne parurent pas. Depuis lors, leurs bandes sont dispersées. Des détachements de cavalerie et d'infanterie sont disséminés dans les bourgs les plus importants; le village de Tchang-kia-tchoang, où se trouve la résidence centrale, est occupé militairement; nos chrétiens ont repris confiance, mais continuent à se fournir d'armes et de munitions; car ils savent que, les soldats partis, la haine des sectaires pourra se réveiller plus vive et plus audacieuse.

X. — NOUVELLES VIOLENCES ET RÉPRESSION

Nous avons dit que les Boxeurs avaient, à plusieurs reprises, menacé la résidence protestante de Siao-tchang dans le Tsao-kang; des soldats y vinrent tenir garnison et la mettre à l'abri d'un coup de main. Les sectaires de Liou-tchang jetèrent alors les yeux sur deux petites chrétientés de cette sous-préfecture;

le 13 décembre, ils se portèrent sur Tseu-kiai, pillèrent la chapelle et trois familles; le 15, ce fut le tour de San-tch'a, la chapelle seule fut livrée au pillage, les chrétiens furent épargnés.

A la même époque, le King-tcheou continuait à vivre sous le régime de la terreur. Confiants dans la promesse du chef de la secte établie dans leurs villages, les chrétiens de Tch'a-tao-k'eou n'avaient pas cru nécessaire de se mettre à l'abri, lorsque soudain, dans la nuit du 14 décembre, ils sont réveillés par les cris des envahisseurs; en un clin d'œil, la chapelle est envahie, tout ce qui est à leur convenance est emporté, le reste brisé; après quoi, du combustible est entassé dans la chapelle, dont bientôt il ne reste que les murs calcinés. A la lugubre lueur de l'incendie, les brigands se ruent sur les maisons des chrétiens qui s'enfuient, abandonnant tous leurs biens à la rapacité des nombreux pillards qui, comme des vautours avides de proie, suivent partout les rebelles.

Seules, les deux grandes chrétientés de Ts'ing-tsao-ho et de Tchou-kia-ho tenaient encore debout au milieu de tant de ruines; le sort des autres disait assez que leur tour viendrait bientôt. A Tchou-kia-ho, on se préparait à la défense; chaque nuit, des éclaireurs parcouraient la campagne pour prévenir une surprise; ces précautions n'étaient pas inutiles. Des païens honnêtes ont raconté qu'un soir de nombreux brigands venus de Song-Menn se dirigeaient vers Tchou-kia-ho; ils rencontrèrent un vieillard qui leur demanda où ils allaient: « A Tchou-kia-ho, démolir l'église. — Oh! n'y allez pas; les chrétiens y sont nombreux et bien armés; croyez-moi, si vous vous y risquez, pas un seul d'entre vous ne reviendra vivant. » Convaincus par ces paroles, ils se retirèrent, et, cette nuit-là, Tchou-kia-ho dut son salut à ce vieillard, que les païens déclarèrent ne pas connaître, mais dont les chrétiens disent que c'est saint Joseph, patron de leur paroisse.

Après l'incendie de Tch'a-tao-k'eou, les appréhensions furent encore plus vives; ce n'était évidemment plus qu'une question de jours. Le 17, le bruit se répandit que le lendemain était le jour fixé pour le pillage de notre maison de Lou-kia-tchoang et de la chrétienté de Tchou-kia-ho; or, ce jour-là dans la soirée, les soldats du général Mei arrivèrent à la ville de King-tcheou; une centaine de fantassins, des cavaliers et deux pièces de canon furent détachés à Liou-kia-tchoang. Le 18 au matin, les éclaireurs chrétiens signalèrent de nombreux groupes de Boxeurs

venant de l'ouest. Les femmes, les enfants, les orphelines se réfugient à l'église et y entonnent le rosaire, dont la récitation est souvent entrecoupée de sanglots. Les gars de Tchou-kia-ho ont saisi leurs armes et s'offrent à accompagner les soldats; le colonel leur dit de rester à la garde du village: si ses cavaliers ont le dessous, il les appellera; du reste, les fantassins de King-tcheou ont reçu l'ordre de venir et ne peuvent tarder.

Le colonel Fan, à la tête de ses cavaliers, se porte vers le nord, où les deux groupes d'assaillants viennent de faire leur jonction; leur bande « noire comme une nuée de corbeaux » se dirige vers le village chrétien. Arrivées à proximité, les deux armées s'arrêtent; le colonel met pied à terre et, accompagné de quelques hommes, dont l'un porte le drapeau, il se dirige vers Ou-siou qui s'avance escorté de quelques sectaires. Le colonel salue des mains, le bonze fait la génuflexion. « Que venez-vous faire ici? demande le colonel, quel est votre but? — Détruire l'église, protéger l'empereur et anéantir les esclaves des Européens! — L'empereur m'envoie ici protéger cette église et les chrétiens; donnez-moi aujourd'hui cette face; renoncez à votre projet; retirez-vous. — Impossible! — Eh bien! alors c'est vous qui allez perdre la face. » Et, sur un signe du colonel, le bonze est saisi, lié, emporté par les soldats; ce que voyant, les rebelles ouvrent le feu; mais les impériaux s'avancent et font une décharge qui jette par terre bon nombre de sectaires. Il paraît que les soldats, croyant un peu à la prétendue invulnérabilité des Boxeurs n'osaient pas trop tirer; mais quand ils virent le succès d'une première décharge, leur hésitation disparut et ils tirèrent dans la masse. Ce fut alors une panique générale : tous ces mécréants se jetèrent à terre, soit pour implorer miséricorde, soit pour éviter les coups.

Le colonel fit cesser le feu, plusieurs dizaines de Boxeurs avaient été tués; plus de quatre-vingts faits prisonniers. Quelques-uns se réfugièrent dans un petit village voisin et tirèrent sur les fantassins qui arrivaient; mal leur en prit, car le colonel, pour venger un de ses soldats blessé (ce fut le seul) ordonna de tirer à travers les fenêtres et plusieurs furent ainsi tués dans l'intérieur des maisons. Les soldats revinrent chargés de dépouilles. On prit entre autres le drapeau sur lequel se trouvait l'inscription : *Vive la dynastie des Tsing! Mort aux Européens!*

Rentré à Tchou-kia-ho, le colonel Fan se fit amener le bonze

Ou-siou et procéda à un interrogatoire sommaire : le grand chef avait perdu sa fierté, il déclara avoir cédé aux importunités de ses disciples et n'avoir pris le commandement qu'à son corps défendant. Ou-siou et les autres prisonniers furent conduits sous bonne escorte à King-tcheou, où ils furent incarcérés.

Pendant ce temps, les chrétientés du Kou-tch'eng continuaient à se voir menacées. Après le départ du délégué T'ao, Wan-k'ing-i et son oncle Wang-sin-t'ang, au lieu de rentrer chez eux, continuaient à parcourir le pays et à y établir de nouveaux centres. De plus, Wang-k'ing-i ayant résolu de faire jouer dans la ville même une comédie antieuropéenne sur les massacres de Tien-tsin (1870), le sous-préfet avait fait de vains efforts pour éviter une exhibition si propre à ranimer les haines. Le 18 décembre, le théâtre fut dressé dans le faubourg ouest; ce jour-là même arriva la nouvelle de la victoire de Tchou-kia-ho; aussi dès le lendemain matin le théâtre disparut comme par enchantement. Le 20, quatre cents soldats sous les ordres des officiers Juen et Mou arrivèrent; le pauvre sous-préfet aux abois respira enfin, et aussi nos chrétiens. Des soldats furent répartis dans les villages chrétiens et les sectaires n'osèrent pas bouger.

Vers le même temps, les soldats de Kou-tch'eng s'emparèrent d'un bonze nommé Ta-koei, principal organisateur des centres de Boxeurs à l'est de la ville; il fut amené au tribunal où le sous-préfet et l'officier Juen lui firent subir un interrogatoire, au cours duquel huit cents coups de bambou lui furent appliqués. M. Juen voulait le faire décapiter tout de suite comme chef de secte; mais le débonnaire mandarin s'y opposa, sous prétexte d'en obtenir de nouveaux aveux. Dans un second interrogatoire, agenouillé sur des chaînes et épuisé de forces, il avoua être chef d'une des bandes établies dans le faubourg est de la ville et ne faire qu'un avec le grand chef Wang-k'ing-i; il donna de plus les noms de plusieurs complices. Le mandarin lui fit réciter la formule d'incantation de la secte; en voici l'exacte traduction, mais nous renonçons à l'interpréter : « Le soleil se lève à l'Orient, semblable à une goutte d'huile; il presse les frères et se répand partout; les frères excitent Li-kien-wang; Li-kien-wang excite Jang-eul-lang; Jang-eul-lang excite Fong-pao-wang; Fong-pao-wang excite Lao-kiun à venir manifester sa merveilleuse puissance. » — Eh bien! lui dit le sous-préfet, sens-tu que Lao-kiun descend pour te sauver?

Hélas ! Lao-kiun (fondateur de la religion des Taoistes) ne vint pas; on mit au bonze les fers aux pieds et aux mains et on le garda en prison jusqu'à ce que le général Mei eût statué sur son sort. La sentence ne se fit pas attendre : « Que le bonze Ta-koei soit exécuté au lieu même de ses crimes, pour épouvanter le peuple. » Le sous-préfet intercéda pour le coupable, qui jusqu'ici n'a pas encore été exécuté.

Dans le King-tcheou, le colonel Ou fut moins heureux ; il reçut l'ordre de s'emparer de Wei-chou-t'ien, l'instigateur du pillage et de l'incendie de la chrétienté de Liou-pa-tchoang. Quand les cavaliers arrivèrent, Wei-chou-t'ien avait disparu ; pour ne pas revenir les mains vides, les soldats s'emparèrent d'un obscur sectaire qu'ils amenèrent en ville. Le général fut mécontent, accusa le colonel de négligence dans le service et le priva, pour un temps, de son globule rouge. Or, le colonel Ou est l'oncle par alliance du général Mei ; d'où l'on peut conclure que le népotisme n'exclut pas tout à fait la discipline dans l'armée chinoise. La plupart des autres chefs sont en fuite.

Le général Mei, nous l'avons dit, après une première tournée à travers les sous-préfectures ravagées par les Boxeurs, était allé à Tien-tsin rendre compte de sa mission et prendre les ordres du vice-roi. Le 22 décembre, il était de retour et venait à la résidence rassurer les missionnaires et leur promettre la punition des coupables et la répression des brigandages. Le 24 décembre, une proclamation était affichée de tous côtés. En voici la traduction : « Par ordre impérial, nous Mei, récemment promu commandant de corps d'armée de la province de Koei-tcheou ; commandant des soldats de l'aile droite, de tous les soldats dispersés dans les cantons, etc., etc. Par ordre du vice-roi, nous sommes venus à Ho-kien-fou, Chenn-tcheou et Ki-tcheou, pour faire une enquête sur le peuple des Boxeurs et pour les réprimer. Nous craignons que vous, peuple ignorant, trompé par les Boxeurs, vous n'ajoutiez foi aux artifices et sortilèges, et que vous ne vous enfonciez dans les sentiers de la perversité ; c'est pourquoi, nous avons commandé à tous nos soldats de vous exhorter, par toutes sortes de moyens, à marcher dans la droite voie.

« Le chef des Boxeurs, le bonze Ou-siou, n'a pas voulu nous comprendre. Le 16 de la 11e lune, ayant réuni plus de mille sectaires, il a osé attaquer une église catholique. A cette nouvelle,

nos soldats sont allés pour l'empêcher ; mais tous ces mauvais sujets ont formé leurs rangs pour forcer les lignes de nos soldats et les blesser à coups de fusil ; les soldats ont fait feu pour leur résister et nous avons tué plus de trente Boxeurs sur le champ de bataille ; nous en avons saisi vivants plus de quatre-vingts ; parmi eux le chef Ou-siou ; les autres, semblables à des oiseaux et à des animaux sauvages, se sont enfuis et dispersés. Ils sont donc vains, ces arts magiques auxquels vous aviez confiance, pensant que par eux vous pouviez éviter les balles et les boulets ; vous vous vantiez d'être invulnérables au tranchant des glaives et à la pointe des lances ; maintenant vous voyez que tous ces arts vous ont été inutiles. Vous devez vous repentir d'avoir cru à ces artifices magiques.

« A partir de la promulgation du présent édit, si vous vous opiniâtrez à ne pas vouloir en comprendre le sens, c'est vous-mêmes qui marcheriez vers des pièges dangereux ; qui volontairement vous précipiteriez dans le filet des lois, et nous ne pourrions pas vous pardonner. 25e année de Koang-siu, 22e de la lune (24 décembre 1899). »

De retour à King-tcheou, où il établit son quartier général, le général Mei fit comparaître les prisonniers faits à la bataille de Tchou-kia-ho ; un des deux bonzes, mort en prison, n'en fut pas moins condamné à être décapité en même temps que le grand chef Ou-siou. Le 2 janvier, Ou-siou sortit de prison et alla à la mort en chantant ; des soldats portaient le cadavre de l'autre ; tous deux furent exécutés et leurs têtes exposées, pendant plusieurs jours, sur les murs de la ville, puis portées à Liou-pa-tchoang, par ordre du général. Le but qu'il se proposait était de terrifier les Boxeurs par la vue de ces têtes sanglantes, et en outre de détruire la créance à la sotte prédiction de Ou-siou, qui avait annoncé qu'en vain on le décapiterait ; il ne tarderait pas à reparaître à la tête de ses fidèles disciples.

XI. — OU-KIAO

Au début de ce récit, nous avons dit que, grâce à l'énergie du Dr Lao-ngai-siuen, sous-préfet de Ou-k'iao, les Boxeurs, sans se disperser entièrement, se tenaient dans une prudente réserve. Le 11 décembre, le P. Heitzler écrivait : « On s'exerce

toujours au sud-est ; depuis qu'ils savent les pillages impunis du King-tcheou, c'est une vraie fureur chez les sectaires ; nos chrétiens sont terrifiés. Si la Vierge Immaculée n'écrase pas la tête du dragon, nous aurons à subir une cruelle persécution. Notre mandarin se dévoue sincèrement ; il vient de faire une brochure contre les Boxeurs ; aussi sont-ils furieux contre lui, et s'ils peuvent parvenir jusqu'à lui, ils le lui feront payer cher. »

Des placards anonymes étaient en effet affichés partout, disant que les Boxeurs iraient au tribunal chercher la peau du mandarin ; après quoi ils détruiraient la mission catholique. D'autres pamphlets étaient distribués de tous côtés invitant le peuple à résister à l'invasion européenne et à exterminer les chrétiens, leurs complices, accusés, entre autres crimes, d'empoisonner les puits[1]. Cette sotte rumeur se répandit en peu de jours, et de toutes parts on vit les païens vider et curer les puits pour en retirer le sachet magique jeté par les chrétiens. Un pharmacien de Ou-k'iao, né malin, trouva un contrepoison et en vendit pour plus de cent ligatures en quelques jours.

Le 31 décembre, un bonze (il s'en trouve encore d'honnêtes)

1. Nous donnons deux de ces libelles incendiaires, avec la réponse faite par le sous-préfet de Ou-k'iao et distribuée par ses soins sous le couvert de l'anonymat.

« Les quatre faces et les huit horizons deviennent des théâtres de guerre. Vous qui avez de bons destins, montez rapidement vers le rivage ; d'un coup de main vous arriverez dans la patrie. Immortel venant de l'Occident, de la montagne du Chaos, de la caverne de l'Arc-en-ciel doré, mon nom est Tao, mon prénom est Ts'ing-tsin (tranquillité) ; je viens de la part de T'ai-kong-lao-tsou (fondateur de la dynastie des Tchen, 1200 avant Jésus-Christ), pour avertir les hommes de bien de cette pagode, afin qu'ils propagent partout cet écrit, qui exhorte les peuples à suivre les I-ho-kiuen. Formez vite des soldats, car treize royaumes étrangers vont venir pour attaquer le Céleste Empire : la Chine sera profondément troublée ; il y aura des soldats massés comme une montagne, des généraux immenses comme l'Océan ; il y aura des montagnes d'ossements, le sang coulera comme des fleuves ; c'est pourquoi que tous, sans distinction de sexe et d'âge, s'adonnent aux exercices divins, pour apprendre l'art des génies immortels, pour échapper au péril de la guerre et éviter cette grande catastrophe. Ce trouble durera pendant trente ans, puis régnera la paix. Bientôt plus de soixante-dix royaumes nous envahiront comme un flot. Bon peuple, prenez une prompte résolution, afin que nous leur opposions des armées.

« Les Européens sèment des poisons dans les puits, dans les fleuves, dans les mers, dans les céréales, sur les marchés ; seuls, les gens bien exercés à l'art divin peuvent en éviter le venin. Ce sont les indigènes gagnés par les diables d'Occident qui répandent ces poisons ; ce qu'ils n'achètent pas sur les marchés est empoisonné. Prenez-y garde.

qui dessert une pagode à dix kilomètres sud-est de la ville, vint secrètement avertir le mandarin que de nombreux sectaires se préparaient à marcher sur la ville pour s'emparer du sous-préfet. Le mandarin fit aussitôt fermer les portes, établit des veilleurs sur les remparts, arma tous ses gens; et pendant toute la nuit on fit bonne garde. Les sectaires, au lieu de se porter vers la ville, marchèrent toute la nuit à travers la neige, et un peu avant l'aube arrivèrent devant P'ang-kia-kiao, chrétienté la plus considérable du pays, à sept kilomètres sud-ouest de la ville.

Les chrétiens, qui avaient veillé toute la nuit, venaient de rentrer chez eux, lorsque des cris sauvages et des coups de fusil annoncèrent l'arrivée des assaillants. Pris au dépourvu, les chrétiens se défendirent comme ils purent; un vieillard fut tué à coups de hache ; un jeune homme de quinze ans fut légèrement blessé au pied ; un domestique chrétien reçut un coup de couteau ; du côté des assaillants, il y eut plusieurs morts et bon nombre de blessés. Les chrétiens purent sauver la chapelle ainsi que plusieurs maisons. On raconte que la vue de deux vieillards qui se tenaient sur le toit de l'église, épouvanta, à plusieurs reprises, les brigands qui se sentaient repoussés par une force

« Tous ces détails nous les avons appris du génie immortel. Ceux qui sont initiés comprendront mes paroles. »

Pamphlet affiché dans le Ho-kien-hien. — « Les chrétiens troublent l'univers, s'appuyant sur les Européens; ils se montrent arrogants, insultent les gens simples, oppriment la dynastie des Ts'ing, méprisent les relations sacrées en supprimant la doctrine des Saints. Leurs chefs construisent leurs hautes églises sur les ruines de nos saintes pagodes; ils trompent les ignorants, nuisent à la jeunesse ; arrachent le cœur et les yeux pour en composer des philtres; ils empoisonnent les puits. Un lettré, ne pouvant tolérer ces erreurs, alla en ville pour les dénoncer; mais, hélas ! le mandarin vénal, corrompu par l'argent, le traita cruellement, de sorte que le bon peuple, ne sachant que devenir, d'un commun accord, voulut apprendre la boxe. L'Esprit Tchang-tien-cheu a informé Yu-hoang de cet état de choses. Yu-hoang, dans sa colère, envoie une troupe de dieux qui, descendant du ciel, vient aider le peuple à détruire les chrétiens. Il en est temps, que les diables d'Occident meurent. Les I-ho-kiuen sont dans une cloche d'or, de sorte qu'ils ne craignent ni le glaive, ni la hache; ils peuvent se garantir des fusils et des canons.

« Peuples, levez-vous; n'ayez qu'un cœur et qu'une âme pour tuer les diables d'Occident et détruire la religion chrétienne !

« Depuis l'antiquité, on distingue les Chinois de l'Empire du Milieu et les barbares étrangers ; actuellement les peuples sont pêle-mêle ; à qui appartient l'Empire ? Confucius et Mong-tzeu ne cessent de pleurer, et leurs larmes inondent leurs poitrines ! »

mystérieuse ; or, les chrétiens assurent que personne ne se trouvait sur le toit. Après cet exploit, les brigands se retirèrent sur les confins du Chan-tong. Ce même jour, 1er janvier, le colonel Fan arrivait à Ou-kiao avec des cavaliers et cent fantassins ; il se rendit aussitôt à la pagode qui avait servi de centre aux Boxeurs ; il n'y trouva qu'un seul sectaire qui indiqua un village où se tenaient les autres. Les soldats y firent dix-sept prisonniers. Par eux, le sous-préfet obtint le nom de plusieurs autres ; des mandats d'amener furent aussitôt expédiés, et la prison de Ou-kiao se remplit rapidement.

Le 5 janvier, les satellites porteurs d'un mandat officiel se rendirent à Sin-tsieul, gros bourg à quinze kilomètres sud-ouest de Ou-kiao ; ils devaient y chercher deux sectaires inculpés dans l'affaire de P'ang-kia-kiao ; de nombreux Boxeurs s'y étaient donné rendez-vous et remplissaient une auberge. Ils firent mauvais accueil aux ministres de la justice, qui n'eurent que le temps de s'enfuir devant les menaces. Le sous-préfet entra en colère et jura de venger son autorité méconnue. Dix cavaliers et un fort détachement d'infanterie reçurent l'ordre de se rendre secrète-

Réponse anonyme du sous-préfet. — « I-ho-kiuen, qui êtes cachés dans une cloche d'or, vous violez la loi, vous vous écartez du droit sentier. Je vous exhorte à ne pas ressembler à des insensés, car l'invincible armée est proche : en avant, ce sont des fusils perfectionnés ; en arrière, il y a des canons aux projectiles puissants. Quand vous serez attaqués, vos ancêtres et vos maîtres seront impuissants à vous secourir ; alors les incantations seront sans effet. Quand ces malheurs fondront sur vous, il sera trop tard pour vous repentir. Repentez-vous au plus tôt ; ne vous entêtez pas ! »

Proclamation du sous-préfet de Hien-hien. — « Les I-ho-kiuen, par des doctrines perverses, trompent les foules ; ils disent : « Ceux qui s'exer- « cent dans notre art, le fusil, le glaive, le couteau ne sauraient leur nuire. » Ainsi le peuple ignorant est trompé par eux. On réunit des bandes nombreuses, on occasionne des troubles, on blesse beaucoup de monde. Peuples et notables, exhortez-vous mutuellement à ne pas vous affilier à cette secte, ainsi vous pourrez conserver votre vie et celle de votre famille : la vie est le bien le plus précieux. S'il y a des sectaires qui cherchent à vous séduire, il faut prendre ces pervers, les lier et me les amener. »

Décembre 1899.

Décret de Yu-lou, vice-roi du Tché-li. — « ... Chrétiens et non-chrétiens sont tous des sujets chinois, et la cour les traite avec une égale bienveillance. C'est pourquoi les non-chrétiens ne doivent pas. pour vexer les chrétiens, susciter des affaires. Les chrétiens ne doivent pas, non plus chercher des prétextes pour insulter les non-chrétiens ; beaucoup moins doivent-ils par des rapports mensongers exciter les missionnaires à prendre leur défense, afin d'obtenir gain de cause sous leur protection. »

ment à Ta-ts'i-kia, qui n'est éloigné de Sin-tsieul que de trois lis ; ils y passèrent la nuit, et, le lendemain matin, sans que les sectaires fussent avertis, les cavaliers pénétrèrent par l'est du village, tandis que les fantassins, tournant le village, devaient, à un signal donné, entrer par l'ouest. Des sectaires aperçurent les cavaliers et donnèrent l'éveil ; toute la horde sortit et, voyant le petit nombre des soldats, se mit en devoir de leur résister ; les cavaliers firent semblant de prendre la fuite, entraînant après eux les sectaires qui déjà criaient victoire ; soudain un cavalier fait feu ; c'est le signal convenu, les fantassins entrant dans le village, les cavaliers font volte-face, et voilà les sectaires cernés. Avant d'en venir aux moyens de rigueur, les soldats tirent à blanc une première décharge, qui ne fait qu'exciter l'ardeur des brigands ; ils se croient invulnérables et chargent les soldats ; mais alors c'est pour de bon qu'un feu bien nourri se fait entendre : les morts et les blessés sont nombreux, la victoire appartient cette fois encore à l'armée impériale ; on compte parmi les sectaires treize morts et vingt-quatre prisonniers.

Le sous-préfet, apprenant le retour des vainqueurs, se porta au-devant d'eux jusqu'aux portes de la ville et les félicita chaudement : « Vous me dites, ajouta-t-il en finissant, que vous avez tué plusieurs Boxeurs ; allez me chercher quelques têtes en témoignage de la vérité de vos paroles ; je vous récompenserai. » Quelques cavaliers partent au galop et bientôt rapportent cinq têtes, entre autres celle d'un jeune homme de quatorze ans. Les têtes furent lavées et mises dans des cages que les satellites promenèrent par toute la ville et dans les principaux bourgs, tandis qu'un héraut criait : « Voilà comment seront punis les rebelles ! »

Nous avons mentionné l'arrestation de Wang-sin-t'ang, l'oncle du grand chef Wang-k'ing-i. Interrogé par le sous-préfet, il nia tout d'abord sa participation à l'établissement des centres de Boxeurs, déclarant que son rôle s'était borné à tenir la place de son neveu, lorsque des occupations pressantes le forçaient à s'absenter de Kou-t'cheng ; pressé de plus près, il finit par avouer que quatre centres avaient été établis par lui. C'était se déclarer chef de sectaires ; ainsi convaincu par son propre témoignage, il fut condamné à mort. La sentence fut exécutée dans les premiers jours de mars.

Deux autres coupables l'accompagnèrent jusqu'au lieu de

l'exécution ; c'étaient le bonze Ta-koei et Wang-ta-k'oei, ennemi déclaré des chrétiens, mais tous deux en furent quittes cette fois pour la peur. Quand la tête de Wang-sin-t'ang fut tombée, on les fit rentrer en prison, sans qu'on sache au juste quel sera leur châtiment : exil ou prison perpétuelle [1].

A Ou-kiao, le mandarin, poursuivant activement son enquête, découvrit que Li-té-hai et Tcheng-fong-leang, tous deux morts en prison, étaient des chefs de bande ; ce qui, à son jugement, entraînait la peine capitale. Dans le courant du mois de mars, le sous-préfet les fit retirer du cercueil et leur fit trancher la tête, comme s'ils eussent été vivants. La sentence porte que c'est pour « l'instruction de la multitude » !

Quant aux autres chefs, ils sont en fuite et, sans doute, se sachant exclus de l'amnistie accordée à tous ceux qui ont contribué à indemniser les chrétiens, ils seront longtemps avant de rentrer dans leurs villages ; on dit les uns partis pour le Chang-tong où les sectaires s'agitent toujours, les autres pour Pékin où de nombreux centres s'organisent [2].

L'avenir démontrera si les Boxeurs ont été assagis par les justes punitions qui les ont frappés, et si les chrétiens savent se montrer reconnaissants envers Dieu qui ne les a éprouvés que pour le bien de leurs âmes.

Diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum !

Ignace MANGIN, S. J.

Tchang-kia-tchoang, ce 25 mars 1900.

1. C'est ce qu'on appelle en Chine donner une leçon au peuple ; on tire de la prison trois condamnés ; on les conduit vers le lieu de l'exécution ; on les place tous les trois à genoux sur la même ligne ; on fait tomber, à coups de sabre, la tête à celui que le mandarin désigne, et quand elle a roulé par terre, on fait relever les deux autres prisonniers que l'on reconduit en prison... pour une autre fois. Ceux-ci sont ordinairement graciés et condamnés seulement à l'exil ou à la prison perpétuelle.

2. Hier, 31 mars, la tête d'un de ces individus en fuite pris dans la bagarre de Tchong-lao (Jenn-kiou) et exécuté, repassait à Hien-hien ; on la reportait dans son pays natal pour l'instruction de ses compatriotes.

(R. P. Maquet.)

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

I. — APERÇU GÉNÉRAL DE LA SITUATION.

A la date du 15 janvier, le R. P. Maquet écrit :

Nous avons quarante-cinq chrétientés dévastées, sans que nous puissions faire pour le moment aucun ministère, et si un événement quelconque sur les côtes ou à Pékin venait à rappeler les soldats qui nous ont été envoyés, nous serions à la merci de ces innombrables sectaires, qui ont au cœur une haine implacable des Européens et du christianisme.

En même temps, les troubles recommencent au midi. On parle de trois chrétientés ravagées chez le P. Liefooghe. Le P. Finck a trouvé affiché à notre porte de Tai-ming-fou cet avis : « Le 13 de la 12e lune (13 janvier) ou les jours suivants, il est décidé que nous entrons en ville par la porte de l'Est, brûlons l'église européenne et tuons les diables d'Europe qui s'y trouvent. » Signé : la Société des Grands Couteaux de Chang-tong.

Ce que demande d'abord à nos chrétiens cette secte infernale, c'est l'apostasie; à ce prix nos chrétiens pourraient se racheter du pillage ou de l'incendie. Or jusqu'aujourd'hui *aucune* chrétienté n'a succombé, et nous constatons dans les chrétientés qui n'ont pas encore été molestées un redoublement de ferveur qui ne peut venir que d'en haut : tous veulent se confesser, dans la crainte d'être surpris par les sectaires. Les chrétiens dispersés supportent courageusement leurs misères et les rigueurs d'un hiver extraordinairement rude, attendant avec patience que justice leur soit rendue par les autorités.

Le grand nombre de ceux qui ont préféré la perte de tous leurs biens à l'apostasie nous est une grande consolation. Il y a eu de beaux exemples.

Chez le P. Isoré, un chrétien, pas des plus fervents; que même, à cause de cela, les Boxeurs pensaient gagner facilement, a résisté à leurs prières et sommations. Il eut d'abord les oreilles coupées, puis au bout de quatre jours de vexations il fut achevé par les brigands.

N'avons-nous donc pas, au milieu même de nos malheurs, à remercier le divin Cœur, puisqu'en fin de compte tout tourne à la plus grande gloire de Dieu et au bien des âmes ?

Nous devons aussi une reconnaissance toute particulière à M. le comte du Chaylard, consul de France à Tien-tsin, qui par son énergique activité, nous a obtenu du gouvernement chinois ordinairement si lent un si prompt secours, et qui, en toute occasion, montre combien il a à cœur de faire respecter le drapeau du protectorat de la France sur les missions catholiques.

Le 17 mars, le R. P. Maquet écrivait :

Une paix relative règne actuellement dans les districts voisins de Hien-hien et de Tchang-kia-tchoang; mais la guerre a recommencé au nord de la résidence, chez le P. Baudoux, au Jenn-kiou, section du P. Becker; en sorte que, après avoir été menacés par le sud, nous le sommes maintenant par le nord, et peut-être plus dangereusement qu'au mois de décembre, parce que les brigands sont plus nombreux, et, ne comptant plus autant sur leur invulnérabilité, sont mieux armés.

Il n'est pas de jour que je ne reçoive des courriers alarmés. De plus, nous

avons plusieurs malades : le P. Wibaux, le P. Paul Wetterwald, le P. Heitzler, le F. Winsbach. Monseigneur, pour un moment, nous a donné des inquiétudes; mais il se rétablit.

Du même, le 25 mars :

Nous sommes toujours sur le qui-vive, nos Pères continuellement exposés à des bandes d'énergumènes, et nos chrétiens toujours en armes, avec un gouvernement qui, tout en envoyant des soldats pour nous protéger, semble être de connivence avec les brigands, puisque le mot d'ordre donné aux chefs militaires est de ne dégainer que quand la bataille est engagée avec les chrétiens. Nous avons mis notre confiance dans le Sacré Cœur; nous sommes heureux de constater que, partout, nos chrétiens, même les néophytes, tiennent ferme et paraissent disposés à verser leur sang plutôt que de renoncer à leur foi.

Le P. Siao, jésuite chinois de la même section, écrivait au P. Becker le 2 avril :

A Wo-fou-tang et dans les environs, les nouvelles sont de plus en plus mauvaises. Selon toute apparence, une bataille terrible ne tardera pas à avoir lieu. J'avais écrit à mes chrétiens de venir au plus vite défendre les paroisses des environs de Wo-fou-tang. Il paraît que la maison étant trop ouverte, il est difficile de la défendre. Si cette résidence vient à être détruite, ce sera un coup terrible pour le nord.

Encore du R. P. Maquet, même date :

Tous ces jours-ci je reçois des courriers de l'est et nord-est (district du P. Bataille), me signalant les agissements de la secte et ses menaces. C'est de là maintenant que nous vient le danger, et c'est toujours notre résidence qui est le point de mire. Quelle vie depuis six mois ! Mais aussi quelle joie intense de se sentir nuit et jour comme *sensiblement* dans les bras de la divine Providence! Nous ne pouvons en toute réalité être jamais sûrs du lendemain. La joie règne quand même, et tous nos Pères travaillent au milieu des coups comme au temps de la paix, et c'est là ma consolation et ma joie. Priez pour nous, s'il vous plaît, et recommandez-nous aux prières des âmes qui aiment à s'occuper des missions.

II. — DANS LE NORD. BATAILLE DU 21 MARS.

Le P. Paul Wetterwald, que la maladie avait contraint de quitter le nord et de se faire soigner à la résidence, annonce ainsi sa guérison à sa mère, le 6 avril.

Le bon Dieu m'a envoyé une petite fluxion de poitrine, mais dont je suis parfaitement remis. Aussi vais-je rejoindre mon poste. J'y trouverai tout en désordre à cause de ces misérables I-ho-kiuen, autrement dits Boxeurs.

Depuis le mois de février, le nord de notre mission et celle des lazaristes (Tché-li nord) sont sens dessus dessous. Les soldats auraient vite fait de mettre l'ordre, mais les officiers trop zélés sont punis par le gouvernement.

Celui-ci cherche à ruiner le christianisme sans s'attirer d'affaire; de là sa politique de bascule. D'une main, il protège plus ou moins les missionnaires et les établissements; de l'autre, il excite ou du moins encourage à la haine du christianisme et des chrétiens. Il les accuse de sympathie pour l'étranger. Il veut nous réduire à l'impuissance.

Naturellement, les catéchumènes en voie de conversion reculeront; les païens honnêtes, effrayés, cesseront leurs relations avec nous, et les mauvais feront cause commune avec les Boxeurs. Tout Chinois a pour l'étranger une haine et un mépris inimaginables. Les Boxeurs en criant : « Sus à l'étranger ! » ont pour eux les sympathies de tous. Cela seul explique leurs succès.

Une autre cause de succès est la crédulité des Chinois, et leur besoin inné de s'associer pour se protéger contre les vexations, d'où qu'elles viennent. Les Boxeurs se donnent pour doués d'une puissance supérieure ; d'un mot, disent-ils, ils tuent à distance hommes et bêtes ; les armes n'ont aucun pouvoir contre eux. Les naïfs croient tout cela.

Voici quelques-uns des derniers exploits de nos Boxeurs du nord. Cela s'est passé à quinze kilomètres de Wo-fou-tang, chez le P. Baudoux. Dès le mois de février, les Boxeurs s'étaient dirigés vers le nord, et Lang-tcheou était devenu leur centre. C'est un gros marché à quarante lis de Jenn-kiou et de Wo-fou-tang. Tout près, il y a un gros village de deux cents familles, dont trois ou quatre seulement sont chrétiennes. Vous comprenez la crainte de ces pauvres gens à se voir si près du feu.

On avertit le sous-préfet de Jenn-kiou : il fait la sourde oreille. On avertit le préfet de Ho-kien-fou : celui-ci, nouvellement nommé, débuta par un coup de maître en fait de politique chinoise. Il lança une proclamation où il tombait aussi durement sur les chrétiens que sur les Boxeurs, les exhortant à rester tranquilles les uns et les autres. Averti que les Boxeurs s'établissaient sur son terrain, il se rend de sa majestueuse personne au village qui les avait accueillis, va droit à la maison désignée, de sa main renverse le vase où brûlait l'encens en l'honneur des esprits, et intime l'ordre de se disperser. On lui obéit sur-le-champ.

Fier de son succès, il rentre à Jenn-kiou et dit à son sous-préfet : « Pas plus difficile que cela. Demain nous allons à Lang-tcheou disperser les Boxeurs de la même façon. » Ce qui fut dit fut fait. Deux voitures emmenèrent à Lang-tcheou les grands hommes, accompagnés de quelques soldats : répétition de la scène précédente. Mais les Boxeurs le prirent très mal ; et, à l'injonction de se disperser, ils répondirent par des coups de sabre. Le préfet ne dut son salut qu'au dévouement d'un officier qui, lui faisant un rempart de son corps pendant qu'il se hissait en voiture, tomba gravement blessé de sept coups de lance. Ce ne fut qu'à grand'peine que les deux magistrats regagnèrent Jenn-kiou. Les bandits les y poursuivirent, assiégèrent le tribunal et réclamèrent deux des leurs qui y étaient enfermés et qui leur furent rendus sous conditions.

Le P. Baudoux se trouvait alors en ville ; mais, préoccupés de leurs affaires avec les autorités, les bandits ne songèrent pas à lui, et le lendemain il se retira dans une chrétienté voisine.

Vous vous imaginez la colère du préfet. Lui, qui avait jugé inutile de faire venir des soldats, écrivit aussitôt au vice-roi pour en réclamer. En attendant la réponse du vice-roi, le préfet, pour amuser les rebelles, accepta les supplications des coupables, qui demandaient pardon en promettant les réparations qui seraient jugées convenables. Les pourparlers traînaient en lon-

gueur; les rebelles, à cause de leur nombre (2 000 environ), eurent vite épuisé leurs provisions de bouche. Ils eurent faim; et, comme la faim est mauvaise conseillère, ils décidèrent le pillage d'une chrétienté voisine, Tcheng-lao. Par bonheur les chrétiens avaient été prévenus, et ils avaient demandé à leurs voisins de mon district d'aller à leur secours. Ils s'y rendirent au nombre d'environ soixante, ayant à leur tête un bachelier militaire, assez fort en escrime chinoise. Cette escrime est un ensemble de toutes sortes de sports : sabre, lance, savate, lutte, tir à l'arc, bâton, tout y est compris. Outre leurs armes, les chrétiens s'étaient procuré une bonne provision d'eau bénite.

Le 21 mars, un peu après midi, les Boxeurs se portèrent donc sur Tcheng-lao, étendards déployés. Ils se mirent d'abord en règle avec leurs esprits, car chacun a le sien et en porte le nom : frère serpent, frère renard, frère tortue, etc. Ils se prosternèrent du côté du sud-ouest, et quand ils ont reçu l'assurance d'être invulnérables, ils s'élancent en faisant le simulacre de s'escrimer sur quelqu'un d'invisible et en criant : « *Cha, cha, cha :* Tue, tue. » Il paraît qu'en ces moments ils ont l'air de fous ou de possédés.

Les assiégés leur envoient une première décharge, mais sans grand effet. Les fusils à capsules étaient chargés de grenaille de fer. Cette grenaille ne perce pas les habits ouatés et fait des blessures insignifiantes. Alors on fait parler les Mauser; cela fit une belle trouée dans cette masse d'hommes et causa une reculade générale. On en profita pour recharger les fusils. Il y eut ainsi des attaques répétées jusqu'au milieu de la nuit; après leurs premiers échecs, les Boxeurs, voyant que les balles leur trouaient bel et bien la peau, et que leurs cris n'effrayaient pas les chrétiens, se mirent aussi à tirer des coups de fusil. Ils ne blessèrent heureusement personne.

Au milieu de la nuit, on put enfin arracher au sous-préfet un ordre de marche pour la troupe. Celle-ci arriva au point du jour et dispersa les assaillants. Ils laissaient environ soixante-dix morts sur la place. Du côté des chrétiens, il n'y eut que deux ou trois blessés, et légèrement. De plus, ils furent félicités par le préfet qu'ils avaient vengé en se défendant eux-mêmes.

Les soldats s'emparèrent de Lang-tcheou, où le préfet avait été si humilié, et on leur abandonna le village, comme ayant recélé des rebelles. Toutes les maisons furent pillées, et, dans l'échauffourée qui accompagna ce pillage, les Boxeurs eurent encore une centaine de tués. On fit aussi des prisonniers qu'on tortura pour leur faire nommer le village d'où ils sont originaires et leurs complices; il y eut des têtes coupées.

Et ce fut fini. Les chrétiens ne sont pas plus rassurés pour cela. Les mandarins cherchent à rejeter la faute sur eux; c'est un mot d'ordre donné d'en haut. On veut se débarrasser des chrétiens et de nous. Il faut avouer aussi que les Européens nous font beaucoup de tort, par leurs journaux publiés en Chine; continuellement ils y parlent du partage de la Chine, ce qui n'est pas pour plaire aux indigènes. Vous voyez en quel triste état tous ces événements ont mis nos missions.

BUDGET DE LA FAMILLE TCHENG

Un missionnaire de la Compagnie de Jésus, dans le Ngan-hoei (partie orientale de la vice-royauté de Nankin), nous adresse cet intéressant travail sur le budget d'une famille chinoise de son district. Nous le publions avec l'espoir qu'il sera suivi de plusieurs autres semblables. Rien ne saurait donner une idée plus exacte de ce qu'est *chez lui* le « Chinois » des campagnes.

I. — *Famille Tcheng à Lou-ngan-tcheou, Ngan-hoei.*

Père,	50 ans.	Mère, 38 ans.
1er fils	21 —	non marié.
2e —	19 —	femme, 18 ans.
3e —	16 —	non mariés.
4e —	13 —	non mariés.
5e —	9 —	non mariés.
fille	6 —	fiancée, mais vivant dans sa famille maternelle.

N. B. — Cette année, ni mariage, ni enterrement. Personne n'a été malade. Ils ne doivent rien, n'ont fait aucun emprunt ni aucun prêt, ni rien engagé au mont-de-piété.

II. — *Habitation.*

Quatre pièces (*kien*). Une chambre à coucher ; une servant de cuisine ; une de dépôt pour le riz, etc. ; une de salle à manger, à tisser, *ad omnia*. Dimensions uniformes : $3^m \times 3^m$.

Murs en terre, toit en paille d'herbes.

Meubles. — 1 table, 3 bancs, 1 métier à tisser, 3 couvertures, 3 lits (formés d'un simple bois de lit, sans paillasse, ni matelas).

III. — *Recettes d'une année.*

Ils cultivent les terres d'autrui.

Cultures : A. *Riz.* — 16 *meou* [1].

1. Le *meou* est l'arpent chinois, équivalant à 429 mq 60.

Ils ont donné 9 *tan*[1] de redevance au propriétaire et gardé 18 tan pour eux.

Ils doivent réserver 4 *teou*[2] (10ᵉ du tan) pour la semence prochaine.

N. B. — 1° Il s'agit ici de riz non décortiqué, se vendant 1 carolus pour 8 teou (le carolus étant à 1 200 sapèques[3]);

2° Le tan de riz non décortiqué donne 5 teou 1 de riz décortiqué.

Ils doivent donner :

a) *Chaque année*, deux tan à celui qui leur prête le buffle pour labourer;

b) *Item*, deux teou à chacun des 3 *ti-pao* (gardes champêtres du pays);

c) *Item*, au barbier, cinq teou quatre *cheng*[4] de riz décortiqué, soit plus d'un tan (1 tan 6) de non décortiqué. — Cet article se décompose ainsi : Un teou par tête pour ceux qui, au-dessus de douze ans, se rasent et gardent la tresse : total, 5 hommes = 5 teou; — deux cheng par tête pour garçon et fille au-dessous de douze ans : 1 garçon et 1 fille = 4 cheng;

d) L'an dernier, ils ont dû distribuer, au temps de la révolte causée par la famine, aux mendiants un tan de riz décortiqué (2 tan de non décortiqué), une poignée à chacun : distribution qui s'impose, sous peine d'être pillés.

Des 18 tan, leur part de récolte, retranchons tout ce qu'ils ont dû prélever, soit 6 tan 5 au moins, = reste 11 tan 5.

N. B. — Ils emploient leurs loisirs à ramasser sur les routes ordures et crottes de toute provenance, pour fumer leurs terres.

B. *Blé*. — Récolté 1 tan 4, à 4 teou pour un carolus.

Le propriétaire reçoit un teou. Ils gardent 5 cheng pour semence. Reste 1 tan 25 qu'ils consomment.

C. *Coton*. — Récolté 20 livres.

Le propriétaire reçoit une *livre*. (Le coton se vend de 24 à 34 livres pour un carolus.)

1. Le *tan* ou *picul* est un poids équivalant à 60 kilog. 453.
2. Le *teou*, mesure de capacité, équivaut à 10 litr. 310.
3. Le *carolus* est l'ancienne piastre espagnole qui a encore cours en plusieurs provinces de la Chine. Sa valeur est très variable.
4. Le *cheng* est le dixième du *teou*.

Autres revenus.

D. *Une petite bambouseraie.* — Avec les bambous ils font des paniers et autres objets à leur usage, et quelques grands chapeaux contre la pluie.

E. *Sept poules*, dont ils mangent les œufs.

F. *Poissons.* — Ils ont un petit étang : ils ont acheté pour une piastre de frai à la 8e lune et, après trois mois, ont revendu 300 petits poissons une piastre. Ils calculent que, dans deux ans, il leur restera de 70 à 80 poissons de 3 livres la pièce, qu'ils vendront à raison de 100 sapèques la livre.

G. *Un chien*, qui se nourrit lui-même à la façon chinoise.

H. *Toile* (un seul métier). — Ils calculent que 34 livres *de coton brut* (coûtant une piastre) donnent 9 livres de coton, qui fournissent 8 livres de fil se vendant 310 sapèques la livre.

Un homme file facilement une demi-livre de fil par jour et même 2 livres en trois jours (hommes et femmes filent également).

Eux-mêmes ont filé 30 livres de fil et ont dû acheter le reste.

Ils ont tissé dans l'année 140 pièces de toile ayant 52 *tcheou* (pieds) de long et 1 tch. 4 de large.

La toile pèse par pièce et se vend :

	Poids.	Prix.
1. Si la trame est de 8/10 =	3 liv. 6 onces :	0 car. 95.
2. Si — — 9/10 =	3 — 10 — :	1 —
3. Si — — 10/10 =	4 —	: 1 — 1.

N. B. — Par pièce, il y a une demi-livre d'empois (colle de farine).

Si l'on vend en gros, le bénéfice est de 200 sapèques par pièce ; si on vend en détail, 300 sapèques.

I. *Légumes.* — Leur jardinet suffit à leurs modestes besoins : il leur fournit choux, laitues, concombres, épinards, piment.

J. *Fruits.* — Ils ignorent absolument ce qu'on entend par là ; n'ont jamais vu d'oranges, ni entendu parler de bananes : ils ont vu des poires et des pêches exportées du Ho-nan.

IV. — *Dépenses.*

Le *riz* qu'ils récoltent ne suffisant pas, ils ont dû acheter 5 tan de *riz décortiqué* ; le tan pour 2 car. 5.

Blé. — Ont mangé ce qu'ils en ont récolté.

Vermicelle. — Ils en ont acheté 14 livres (la livre à 23 sap.).

Sel pour 4 car. (30 livres pour 1 car.), employé en presque totalité à saler les légumes.

Teou fou (fromage de haricots préparé avec du plâtre). — Ils en ont acheté 20 livres (10 sap. la livre).

Vin. — 2 livres (30 sap. la livre) (eau-de-vie de riz).

Tabac à fumer (le père de famille). — 500 sapèques.

Habits. — Les femmes ont fait tous les habits. On a employé en tout 8 pièces de toile.

Soit : 3 pièces non teintes pour *chemises* et *bas* ;

2 pièces teintes en noir par eux-mêmes (pas de frais) pour *gilet* et *surtout* ;

3 pièces en bleu (300 sap. par pièce au teinturier) pour *grande robe* et *pantalon.*

Souliers, faits par les femmes avec de la toile, même pour les semelles.

Souliers en paille, faits par les hommes.

Thé en feuilles. — 4 livres, à 90 sapèques la livre. (Évidemment *sans sucre.* Aussi n'ont-ils pas acheté de sucre.)

Un des enfants étudie (mais prend tous ses repas dans sa famille). *On donne au maître d'école :*

Par an, 2 carolus ;
Plus 8 œufs au 2 de la 2ᵉ lune ;
200 sap. au 5/5ᵉ »
200 sap. au 8/8ᵉ »

Livres, papier, pinceaux, encore 0 p. 5.

Superstitions. — La famille Tcheng, qui est païenne, a brûlé du papier superstitieux.

Au 1ᵉʳ du 1ᵉʳ mois, papier et encens, 400 sapèques ;
Au 2/2ᵉ, papier sur tombeaux, 100 sapèques.

Frais pour mariages, enterrements, naissance du premier garçon des parents ou voisins.

Pour enterrement, ils portent 1 livre de papier à brûler, soit 70 sapèques.

Mariages, de 200 à 500 sapèques.

Naissance du premier fils, 100 à 300 sapèques.

Calculent qu'ils dépensent pour ces trois articles *en moyenne* 200 sapèques par an.

Il s'agit de relations de bon voisinage ou avec proches parents, alliés.

Fêtes. — Ont brûlé au nouvel an :

2 livres de cierges rouges (160 sap. la livre);

300 sapèques de pétards.

Pour réparer routes, ils ont versé aux notables 100 sapèques.

Pour entretien des 9 miliciens du *pao* (l'immense Lou-ngau compte 158 pao), ils ont versé 80 sapèques aux notables.

Ils ont acheté : 1° Trois assortiments de boutons en cuivre (5 boutons par assort.), à 100 sapèques l'assortiment pour habit de dessus.

2° Mouchoirs (?), longues pièces de toile, faisant en hiver fonction de ceinture, en été se mettant en sautoir sur le buste nu, servant en outre à mille usages : essuyer les bols, éponger la sueur, etc. Le mouchoir, 100 sapèques la pièce;

3° Le menuisier a fait une table dont ils ont fourni le bois : travail (3 jours), 300 sapèques.

4° Ont renouvelé la *kouo*, marmite en fer : 600 sapèques.

5° Ont acheté une sorte de spatule en fer pour remuer le riz qui cuit : 20 sapèques.

6° 100 paires de bâtonnets en bambou (pour manger) : 40 sap.

Allumettes, 18 boîtes à 5 sapèques : 90 sapèques.

Huile de colza pour la lampe et la cuisine. Récoltent eux-mêmes 5 mesures de graines qu'ils donnent à la boutique contre 20 livres d'huile (la livre 80 sap.). Ces 20 livres leur ont suffi.

Graisse de porc, pour 4 car. (160 sap. la livre).

Viande de porc, pour 1 car. (120 sap. la livre).

Mèches (sorte de sureau), 15 sapèques.

1 Peigne, 6 sapèques.

1 Miroir pour la jeune femme, 40 sapèques.

2 Chapeaux d'hommes, 600 sapèques les deux.

Récapitulation. — Excès des recettes sur les dépenses : piastres 28,8, gagnés en filant et en tissant[1]. Tous les garçons voudraient une fiancée, mais l'argent manque !

Raymond RODET, S. J.

1. *Addition aux recettes.* — L'aîné des frères a aidé des voisins.

3 journées pour piquer le riz. . .	80	sapèques par jour.
1 journée pour nettoyer le riz. .	50	— —
2 — pour récolter — . .	100	— —

Outre le salaire il a été nourri durant ces six jours.

La famille s'est servie de la balle de riz pour chauffage ; la paille de riz a été employée pour la cuisine ; pas d'autre dépense pour le chauffage.

On a vendu pour 100 sapèques de balle de riz pour engraisser les porcs.

SAINT AMBROISE

NOUVELLES PUBLICATIONS SUR SA VIE ET SES ŒUVRES

Le **Saint Ambroise** de M. le duc de Broglie[1] n'est pas, à proprement parler, une biographie. Le portrait du pontife, du docteur et écrivain, du saint que fut le célèbre évêque de Milan, n'y est qu'indiqué, mais, il est vrai, indiqué par des traits qui suffisent à nous donner une vision vivante, d'une impression ineffaçable. Comme il ressort déjà de ces titres des trois chapitres : *Saint Ambroise conseiller intime de Gratien ; — Missions diplomatiques ; — Ambroise et Théodose*, c'est le rôle politique d'Ambroise qui est ici mis en lumière. Sur ce sujet, qu'il avait si bien étudié, il y a déjà plus de trente ans, l'éminent historien de l'*Église et l'Empire au quatrième siècle* aurait pu se borner à *réduire* le sixième volume de son grand ouvrage. Il a fait mieux ; il a entièrement récrit ces pages, d'une plume qui n'a rien perdu, disons plutôt, qui n'a fait que gagner en vigueur et en éclat ; et, laissant de côté ce qui, dans son œuvre première, pouvait sentir la préoccupation, d'ailleurs avouée, de certaines thèses contestables et qui ont été vivement critiquées, il a marqué d'un trait plus net et plus ferme les interventions d'Ambroise dans les affaires de son temps, avec les hautes leçons historiques qui s'y rattachent.

Malgré ses antécédents, qui le rendirent plus apte que personne aux affaires publiques, Ambroise n'y entrait que lorsque ceux qui en étaient chargés d'office réclamaient, imploraient son concours. Quelle révolution, que l'Empire fût obligé, pour soutenir son existence fléchissante, de rechercher, en suppliant, l'aide de l'Église, que naguère il s'efforçait d'étouffer dans son sang ! Il est vrai que cette union des deux pouvoirs, politique et religieux, ne put arrêter la dissolution déjà trop avancée de cet Empire ; elle prolongea du moins son existence, et par là permit à ce qu'il y avait de meilleur dans la civilisation romaine de se

1. *Saint Ambroise* (340-397), par le duc de Broglie, de l'Académie française. Paris, Lecoffre, 1899. In-18, pp. 202. (Collection « Les Saints. »)

fondre avec le christianisme et, grâce à lui, de survivre à la catastrophe.

Même ceux qui ont présente à leur esprit l'histoire de cette époque troublée, liront encore avec grand intérêt le beau livre de M. le duc de Broglie. Une seule réserve concernant un point de détail : l'éminent historien nous montre, lui aussi, Théodose, après le massacre de Thessalonique, arrêté au seuil de l'église par Ambroise, qui lui interdit de le franchir avant d'avoir fait pénitence. Or, il paraît bien que cette scène n'a jamais eu lieu. Les invraisemblances et les anachronismes du récit de Théodoret, qui en est le garant le plus sérieux, ont été bien mis en lumière dans un travail du R. P. van Ortroy, bollandiste, dont nous parlerons tout à l'heure. La vérité serait qu'il suffit à Ambroise de s'adresser à la conscience de Théodose, par une lettre confidentielle, pour que l'empereur se soumît aussitôt à l'éclatante réparation que l'on sait. Cette vérité, si elle est moins propre que la légende à inspirer les peintres et les poètes, est plus glorieuse pour Théodose et fait tout autant ressortir l'autorité morale de l'évêque.

M. le duc de Broglie a encore résumé ses idées sur le **Caractère particulier de l'épiscopat de saint Ambroise,** dans quelques pages qu'il a données au recueil publié sous le titre **Ambrosiana,** en 1897, à l'occasion du quinzième centenaire de la sainte mort d'Ambroise[1]. « L'épiscopat de saint Ambroise, dit-il en commençant, marque dans l'histoire ecclésiastique une date d'une importance toute particulière. C'est la première fois qu'un représentant de l'Église, répondant à l'appel d'un pouvoir politique en détresse, lui prête, pour des objets étrangers à la religion même, la lumière de ses conseils et l'appui de son influence morale. Cette action de l'Église, exercée en dehors du domaine spirituel et dans l'ordre des intérêts humains en vue d'un grand intérêt public à servir, ou d'un grand péril public à prévenir, qui a été si fréquente, habituellement si salutaire, et si injustement calomniée, au moyen âge, a commencé ce jour-là, et le bienfait a été

1. *Ambrosiana.* Scritti varii pubblicati nel XV centenario della morte di S. Ambrogio. Con introduzione di Andrea C. cardinale Ferrari, arciv. di Milano. Milan, typ. L. F. Cogliati. In-4, pp. xxiii-12-76-20-37-44-12-58-44-59-57-35-63-74. Chaque « écrit » du recueil est paginé à part.

sensible dès le premier jour. » L'éminent écrivain développe brièvement, mais éloquemment, ces hautes et belles considérations.

Dans les fêtes splendides célébrées par Milan en l'honneur de son grand évêque, en 1897, la mémoire d'Ambroise n'a pas reçu d'hommage plus digne d'elle que ces nouvelles études ambrosiennes, auxquelles nous venons de faire allusion. Comme le dit le successeur actuel d'Ambroise, S. Ém. le cardinal Ferrari, dans l'introduction qu'il a daigné écrire pour les *Ambrosiana* et qui forme une éloquente synthèse du recueil, « le livre ne pouvait manquer, parmi les tributs d'honneur, à celui qui, entre ses autres mérites, a été écrivain infatigable de livres merveilleux. » Ajoutons que le comité du centenaire, appartenant en majorité à ce clergé de Milan, où les recherches savantes ont toujours été si honorablement cultivées, suivait une des meilleures traditions milanaises, en appelant la science à collaborer à ces fêtes. Son heureuse initiative a été bien récompensée ; et il a pu justement se féliciter de la manière dont il a été répondu à son appel. Par l'importance comme par la variété des sujets traités et par l'autorité de leurs auteurs, les *Ambrosiana* garderont leur valeur bien au delà de la circonstance qui les a suscités. Aussi l'appréhension des reproches que nos lecteurs nous feront peut-être, pour ne leur en avoir point parlé plus tôt, ne peut-elle nous empêcher de payer, bien que tard, à cette savante publication le tribut qui lui est dû.

Tous ces travaux profitent d'ailleurs à l'histoire générale, en même temps qu'à la gloire de saint Ambroise. Il n'est plus besoin de le faire remarquer pour les belles pages de M. le duc de Broglie, qui ouvrent la série.

M. le comte Carlo Cipolla, qui vient ensuite, reprend avec une grande érudition la question, si débattue dans l'histoire ecclésiastique, de la **Juridiction des évêques de Milan** aux quatrième et cinquième siècles, et spécialement de la position qu'occupaient vis-à-vis d'eux les évêques d'Aquilée.

M. Orazio Marucchi, l'élève si distingué de J.-B. de Rossi, poursuivant une intéressante découverte de son maître, relève les restes, qui subsistent dans les catacombes romaines, des

Sépultures de la famille d'Ambroise. Les principales, sous forme d'inscriptions, se trouvent dans le cimetière de Sainte-Sotère, ainsi appelé parce qu'il contenait la tombe vénérée de la vierge martyre de ce nom, dont la famille était aussi celle d'Ambroise. Le savant archéologue, à cette occasion, expose les principes qui ont permis à Rossi et à ses disciples de reconnaître les cryptes historiques des martyrs, et il indique brièvement celles qu'on a découvertes jusqu'à ce jour.

Le P. Van Ortroy, bollandiste, étudie les **Vies grecques de saint Ambroise.** On lira plus loin une analyse de son travail dûe à une plume spécialement compétente.

M. Charles Schenkl, qui est chargé de saint Ambroise dans la grande entreprise d'éditions critiques des *Écrivains ecclésiastiques latins*, en voie d'exécution sous les auspices de l'Académie impériale de Vienne, a donné aux *Ambrosiana* un précieux fragment de son œuvre : c'est l'édition critique du premier livre de l'admirable oraison funèbre consacrée par l'évêque de Milan à son frère **Satyre.**

M. Ferrini Contardo, professeur de droit romain à l'Université de Pavie, a commenté en juriste érudit la **lettre**, où Ambroise raconte à sa sœur **Marcelline** ce qui s'est passé lorsque le jeune Valentinien II, ou plutôt sa mère arienne Justine, voulut donner une des basiliques de Milan aux Ariens ; on sait que la protestation énergique d'Ambroise et la résistance décidée, quoique passive, du peuple catholique lui-même, empêchèrent ce sacrilège.

Parmi les événements qui illustrèrent l'épiscopat d'Ambroise, on compte la découverte de plusieurs corps de martyrs célèbres, entre autres des **saints Nazaire et Celse.** Le P. Fedele Savio, honorablement connu déjà par d'autres travaux d'hagiographie critique, publie une recension grecque inédite de la légende relative à ces deux saints, et compare avec cette recension et entre eux les cinq textes déjà publiés de cette légende ; il conclut que le latin édité par Mombritius est le plus ancien, et qu'il remonte au moins à la fin du cinquième siècle, Ennodius s'en étant inspiré à cette époque pour composer son poème en l'honneur de Nazaire. Pour ce qui est de la valeur historique de la légende, le docte critique adhère au jugement des anciens Bollandistes, qui l'ont déjà qualifiée « tissu de fables ». La réalité historique et le

martyre des deux saints n'en subsistent pas moins. Et voici les réflexions toutes d'or que formule à ce propos l'éminent cardinal de Milan : « La saine critique fait œuvre sainte et prépare le meilleur fondement à la piété, quand elle sépare de la simple et solide vérité historique tout ce que la facile imagination du peuple ou l'invention des auteurs de légendes a souvent tissé et brodé par-dessus. Saint Ambroise disait : *Nil adimitur Ecclesiæ quod pietati acquiritur.* Appliquant la belle parole, nous pouvons bien dire que la piété ne perd jamais rien quand la vérité gagne. »

M. Giovanni Mercati, en nous livrant une étude sur les **Titulationes**, c'est-à-dire les divisions et sommaires qu'on lit dans les manuscrits des œuvres dogmatiques de saint Ambroise, commence par s'excuser d'avoir choisi un sujet si peu relevé et si minutieux; mais, en vérité, l'éminent docteur de la Bibliothèque ambrosienne montre bien que ces menus détails, où, probablement, saint Ambroise lui-même a mis la main, méritaient plus d'attention que ne leur en ont accordé jusqu'à présent les éditeurs. Dans un appendice, il analyse et commente une curieuse correspondance du douzième siècle, conservée à Milan, et dans laquelle interviennent surtout un économe, plus tard prévôt de l'église Saint-Ambroise de Milan, et des ecclésiastiques de Ratisbonne en Bavière : ces derniers recherchaient pour le premier en Allemagne des manuscrits d'œuvres de saint Ambroise.

Voici maintenant encore un de nos compatriotes. Dom A. Mocquereau, un des savants auteurs de la *Paléographie musicale* de Solesmes, communique des **Notes sur l'influence de l'accent et du cursus toniques latins dans le chant ambrosien.** Il y fait l'application à la mélodie ambrosienne de la méthode de recherche qu'il a déjà employée pour les chants grégoriens, dans les tomes III et IV de la grande publication de Solesmes. Il conclut que le chant ambrosien, comme le grégorien, bien qu'avec moins de régularité, a modelé ses cadences musicales sur les cadences rythmiques, issues du remplacement de la prosodie classique par le principe de l'accentuation, dans la prononciation du latin. Cette conclusion en entraîne une autre, qui n'est pas moins importante, en faveur de l'antiquité des mélodies ambrosiennes étudiées.

M. le commandeur L. Beltrami, avec les ressources combinées de l'architecte et de l'archéologue, essaie de débrouiller le problème épineux des transformations successives de la **Basilique**

ambrosienne. Après avoir établi l'époque du neuvième siècle pour la reconstruction, qui est l'origine de l'église actuelle presque tout entière, il relève les restes et traces qu'elle a laissés de la basilique primitive, édifiée par saint Ambroise, et en déduit le plan et les dimensions de celle-ci.

M. Marco Magistretti, le docte maître des cérémonies de l'église métropolitaine, fait l'histoire des **Vêtements ecclésiastiques** à Milan, d'après les textes anciens et d'après les monuments, libéralement reproduits sous nos yeux.

M. Solone Ambrosoli jette un nouveau jour sur des problèmes d'histoire et de numismatique assez obscurs, qui se posent au sujet de la **monnaie d'or** frappée à l'effigie de saint Ambroise à Milan, à l'époque républicaine.

M. Giuseppe Calligaris étudie l'origine et la signification du **Fouet à lanières,** qui est un attribut populaire de saint Ambroise, à Milan, au moins depuis le douzième siècle. La conclusion de ses curieuses recherches, c'est qu'il y a là un souvenir des luttes du saint contre l'arianisme, matérialisées par l'imagination populaire.

Le beau volume se termine par une étude très fouillée de M. Achille Ratti sur **le plus ancien Portrait de saint Ambroise.** Ce portrait fait partie des mosaïques qui ornent la coupole de la chapelle dite autrefois de Saint-Victor *au ciel d'or*, puis de Saint-Satire, et actuellement annexée à la basilique ambrosienne du côté sud-est. Pour en fixer l'âge approximatif, le savant docteur de l'Ambrosienne l'examine soigneusement au point de vue de l'art mosaïste et au point de vue historique ; et des deux sortes d'indices qu'il a ainsi réunis, il déduit, ce me semble, avec très grande vraisemblance, que « la pieuse image a été exécutée *peu de temps après la mort du saint* ». Reste de savoir si elle est un véritable portrait, c'est-à-dire si elle représente vraiment l'original : M. Ratti l'établit encore de façon très ingénieuse. On peut voir en tête du volume ce portrait, photographié pour la première fois en vue de cette publication. M. Ratti le caractérise avec autant de justesse que d'élégance, dans les termes mêmes par lesquels Ambroise peint son frère aîné Satyre, qui lui était si semblable suivant son propre témoignage. De la tête inclinée doucement et sans aucune affectation, se répand sur toute la personne cette humilité de maintien qui ne se démentait en nulle

occurrence; et dans la grave bénignité du visage resplendit la pudique intégrité de l'âme.

En outre de ce beau et précieux portrait, les *Ambrosiana* présentent une très intéressante illustration : non seulement les sept articles touchant à l'archéologie sont enrichis de fac-similés de manuscrits, de plans et dessins d'architecture, d'une planche en chromo, d'héliotypies et de gravures nombreuses dans le texte et hors texte; mais encore tous les en-têtes des chapitres sont ornés de vignettes et de lettrines, dont les motifs, par une idée heureuse et originale, ont été empruntés à des détails de l'architecture et de la décoration de la basilique ambrosienne.

En dehors du public plus spécial auquel s'adressent les *Ambrosiana*, le grand public, instruit, sans être savant, ou désireux d'instruction, n'a pas été oublié par les organisateurs des fêtes du centenaire. Pour faire généralement comprendre la signification de ces fêtes, neuf *conférences* ont été données à Milan, pendant les mois de janvier et de février 1897, et ont été ensuite réunies en un élégant volume[1]. Les sujets ont été choisis d'après un programme commun, de manière à parler toujours de saint Ambroise, sans se répéter, et à éclairer par leur ensemble toute sa vie et son œuvre. Ces discours restent eux aussi très dignes d'être lus, même ailleurs qu'à Milan.

La série a été ouverte par un intéressant aperçu de la **Vie de saint Ambroise** par M. le professeur Louis Grasselli. Le saint y est défini très justement : « Un type parfait d'homme et de chrétien, en qui s'unissent et s'harmonisent la haute spéculation, la culture raffinée et la passion de l'art propres aux Grecs; la sagesse pratique, l'instinct des nobles conquêtes et de l'empire légitime, l'austérité dans les principes et les mœurs, la fermeté et le patriotisme des Romains; en qui l'humilité chrétienne ne déprime pas, mais exalte le sentiment de la dignité, dont la pudeur virginale mise par le devoir et la charité en contact avec la corruption devient plus délicate; à qui son saint amour des hommes inspire des paroles et des actes terribles contre leurs bourreaux; chez qui, en un mot, se rencontrent toutes les vertus, et celles que la

1. *Conferenze Santambrosiane. Gennaio-Febbraio* 1897. Milan, tip. di S. Giuseppe, 1897. In-12, pp. 408.

nature humaine possède par elle-même, et celles que l'Évangile lui a données. »

Le second orateur, M. l'abbé professeur Louis Bignami, dans une conférence d'un tour piquant et original, met en lumière les rares données qu'on possède sur la **famille** de saint Ambroise.

Mgr Frédéric Sala, le docte archiprêtre de l'église métropolitaine de Milan, traite de la **doctrine** du saint. Il montre qu'en occident l'évêque de Milan a été le premier, parmi les Pères et les Docteurs de l'Église, à « inaugurer la formation d'un corps complet de doctrine pour la défense et l'explication de la foi » ; ses écrits constituent en effet dans leur lumineux ensemble une véritable « encyclopédie théologique », éclairant tous les points fondamentaux du dogme, de la morale et de l'ascétisme chrétiens, mais spécialement l'idée du Christ, terme et sommet de toutes choses, *caput omnium Christus*, comme s'exprime le saint Docteur lui-même.

M. l'avocat Philippe Meda expose la **politique** de saint Ambroise. Il fait voir par quel concours de circonstances l'évêque de Milan a été amené à prendre dans les affaires publiques de son temps ce rôle si considérable qu'atteste l'histoire; de quelles conceptions il s'est inspiré dans ses efforts pour soutenir l'empire romain penchant vers la ruine. M. Meda conclut qu'Ambroise, en appuyant l'èmpire sur l'Église, pour consolider l'une et l'autre tentait une « œuvre grandiose », et que les résultats obtenus permettent d'y voir mieux qu'une « illusion pieuse et patriotique ».

M. l'avocat Angelo Mauri montre par une éloquente revue de l'histoire milanaise combien la **mémoire** d'Ambroise est restée vivace dans sa ville épiscopale; comment son nom a toujours servi de cri de ralliement patriotique dans les luttes contre l'envahisseur étranger, aussi bien que dans la conquête des libertés populaires et des progrès économiques.

Le rite antique de l'église de Milan, communément appelé **Rite ambrosien,** ne pouvait être oublié dans ces conférences, et personne n'était mieux qualifié pour en parler que M. le chanoine Magistretti. Rappelant les travaux de Mgr Ceriani et de Mgr Magani, il commence par constater que ce rite, quant à son fond essentiel, n'est pas autre chose que le rite en usage dans toutes les anciennes églises, à Rome, à Alexandrie, à Jérusalem, et est par conséquent bien antérieur à saint Ambroise. Il donne ensuite

une esquisse de toute la liturgie, telle que le grand évêque a dû la célébrer, d'après les indications que le saint fournit lui-même dans ses écrits et d'après les autres documents. Et il détermine ce qu'Ambroise y a mis du sien, à savoir des hymnes, des chants et des vigiles nouvelles, purs accessoires en somme.

Le problème complexe du **chant ambrosien** est traité par M. le professeur Angelo Nasoni. Ambroise était-il musicien ? A-t-il composé, non seulement les paroles, mais la musique des hymnes que la tradition lui attribue ? Et cette musique nous est-elle conservée, au moins en partie? M. Nasoni montre, en s'appuyant principalement sur les études du P. Dreves, qu'on peut, avec grande vraisemblance, répondre affirmativement à ces trois questions. Il termine en exprimant brièvement son avis sur les origines du chant sacré ambrosien : avec M. Gevaert, il admet que, par son « fonds générique », il procède de l'ancienne musique grecque, mais il le considère comme très différent et original « par le mode de formation des mélodies » et par « l'expressivité » ou encore, comme parle M. Gevaert, par « l'accent de la phrase musicale ».

M. l'architecte Hippolyte Marchetti de Montestrutto, sans s'attarder aux problèmes de critique et de chronologie, qui occupent son collègue M. Beltrami, dans les *Ambrosiana*, raconte avec entrain les vicissitudes de la **Basilique ambrosienne**, édifiée par Ambroise, de 379 à 385, reconstruite après les invasions des barbares. Et tandis qu'il indique, d'après les documents, ce que diverses mains y ont mis du leur, au cours des siècles, il démolit bon nombre de légendes, que le peuple et parfois les « savants » eux-mêmes ont brodées sur la simple histoire.

Enfin, cette belle série de conférences est dignement couronnée par la **Synthèse ambrosienne**. Sous ce titre, qui n'est pas trop ambitieux, M. le Dr Bartolomeo Nogara donne un éloquent tableau de l'œuvre politique, religieuse et artistique de saint Ambroise, envisagée dans ses rapports avec la société romaine du quatrième siècle.

Pour terminer, quelques mots de la conclusion du dernier orateur expriment très bien, à notre avis, l'idée qu'on a d'Ambroise, après avoir parcouru les deux séries d'études que nous venons d'analyser : « Il est des hommes qui résument dans leur nom un

siècle, un peuple et une civilisation : ils remplissent d'eux-mêmes toute la société qui les possède dans son sein, et ils restent toujours vivants dans la mémoire et dans la conscience de la postérité, comme un point de repère, comme un phare lumineux vers lequel l'âme se tourne confiante au milieu des doutes et des traverses de la vie. Parmi ces grands hommes, une des premières places appartient à Ambroise. » Joseph BRUCKER, S. J.

Le P. Van Ortroy, bollandiste, qu'un long séjour à Milan a familiarisé avec les questions ambrosiennes, s'est donné pour tâche de retrouver les sources et de marquer la valeur historique des **Vies de saint Ambroise** écrites en langue grecque [1].

Toutes ces *Vies*, du reste, à les examiner de près, se ramènent à deux types, dont l'un seulement appelle une critique des sources, l'autre n'étant qu'une copie retouchée du premier, sans recours aux éléments constitutifs. Or ces éléments constitutifs sont tirés presque uniquement de Théodoret. Au point de vue testimonial, les *Vies* grecques de saint Ambroise valent donc ce que vaut Théodoret, c'est-à-dire, en l'espèce, du moins, peu de chose.

Le savant Bollandiste s'attache particulièrement à ruiner la légende fameuse qui représente saint Ambroise arrêtant en personne l'empereur Théodose, sur le seuil de la basilique de Milan. Ce n'est pas que le grand évêque n'ait amené le meurtrier des Thessaloniciens à s'abstenir des saints mystères, jusqu'à l'expiration d'une pénitence canonique, mais il l'a amené à cette soumission par d'autres voies, par lettre confidentielle et par des exhortations exemptes de raideur. La légende n'est que la dramatisation d'une opposition qui fut réelle, mais que l'on fausse en lui donnant cette attitude.

Telle est la dernière étape d'une dissertation conduite avec autant de logique que de clarté, où le savoir s'allie avec un ferme bon sens. Mais pourquoi le P. Van Ortroy, à qui la langue française est chère, ne s'est-il pas défié jusqu'au bout des typographes milanais ? Lassé ou trop confiant, il leur a abandonné la syntaxe des deux dernières pages, et ces messieurs en ont profité pour se livrer sur la malheureuse à des attentats inouïs.

Arthur LAPÔTRE, S. J.

1. *Les Vies grecques de saint Ambroise et leurs sources*, par le P. Fr. Van Ortroy, S. J. (Extrait des *Ambrosiana*. In-4, pp. 37.)

REVUE DES LIVRES

Théologie. — M. l'abbé de Bellevüe, professeur de dogme au grand séminaire de Vannes, dédie à ses anciens élèves un ouvrage écrit en français sur la **Grâce sacramentelle**[1]. On y trouvera d'abord un exposé succinct de la doctrine catholique sur les sacrements; existence, nature, causalité, effets généraux: puis une étude plus développée sur l'effet propre de chacun d'eux.

L'auteur souhaite modestement que son travail puisse faciliter l'intelligence des choses de Dieu aux nombreux laïques chrétiens qui, largement instruits des vérités de l'ordre naturel, désirent approfondir celles de l'ordre surnaturel. Souhait légitime; car il y a vraiment, dans la théologie sacramentelle, d'intéressantes et fécondes questions, propres à échauffer le cœur comme à instruire l'esprit. Le lecteur ne manquera pas de le reconnaître en parcourant le présent ouvrage; il saura gré au docte professeur de ses utiles et belles considérations sur l'admirable convenance des sept sacrements et sur leurs fruits, ceux de la sainte communion en particulier. J'exprimerai pourtant une légère appréhension : M. l'abbé de Bellevüe n'aurait-il pas donné trop de relief à des controverses d'école qui, traitées sommairement comme elles le sont ici, pourraient ne présenter qu'un médiocre intérêt aux laïques qu'elles dépasseront, tandis que les gens du métier ne les trouveraient pas assez approfondies ?

Cette remarque s'applique surtout à deux questions, intimement liées, sinon en elles-mêmes, du moins dans la pensée de l'auteur. La première a trait au *mode* de causalité sacramentelle. L'éminent professeur juge la causalité morale insuffisante pour expliquer pleinement le langage de l'Écriture et des Pères; les sacrements sont causes « physiques et immédiates » de la grâce. Mais comment? Non point en conséquence d'une « certaine vertu déposée par Dieu dans le signe sensible » ou d'une « élé-

1. *La Grâce sacramentelle ou effet propre des divers sacrements,* par M. l'abbé de Bellevüe, licencié en théologie, professeur de dogme au grand séminaire de Vannes. Paris, Retaux, 1900. In-8, pp. xii-471.

vation extrinsèque du rite sacramentel ». Il y a une explication moyenne, que l'auteur attribue à Bañes et à Cajetan et qu'il nous présente comme remise en honneur de nos jours au Collège Romain; elle s'appuie sur ces mots de saint Thomas : *Sacramenta significando causant*, les sacrements causent la grâce *en la signifiant.* Voici ce que je trouve de plus expressif dans le développement de cette pensée : « Le signe ne signifie pas seulement; tout en signifiant, il cause la grâce sacramentelle... Le signe sensible a la vertu naturelle de signifier la grâce, et c'est cette signification même du signe qui est utilisée et effectue l'effet sacramentel... Il suffit de mettre le signe entre les mains de Jésus-Christ, et aussitôt il est cause et cause immédiate, instrumentale et physique de la grâce... C'est en résumé le système de Bellarmin et de Suarez, le système de l'élévation extrinsèque du sacrement, mais rendu intelligible. »

Le principal mérite de cette explication, aux yeux de M. l'abbé de Bellevüe, c'est qu'elle permet de trouver un effet propre à chaque sacrement, la *grâce sacramentelle*, « inutilement recherchée, et pour cause, par les partisans des autres interprétations de l'efficacité du signe sensible ». Quelle est donc cette grâce sacramentelle, effet propre des sacrements ? Elle ne consiste ni dans *un droit* à certaines grâces actuelles ajouté à la grâce sanctifiante, comme le pensent la plupart des théologiens modernes, ni dans une *disposition diminutive de la concupiscence*, comme le veulent quelques autres ; il faut la chercher dans la signification du signe symbolique. Aussi l'auteur commence-t-il toujours « par rechercher le signe sacramentel, pour de là passer à sa signification, à son effet direct et aux grâces qu'il appelle ». Conclusion : La grâce sacramentelle consiste « *dans un état physique ou moral*, permanent ou transitoire, créé dans le sujet par la réception du sacrement ». En d'autres termes, ce sera, dans le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, le *caractère* ; dans l'Eucharistie, la *présence réelle* et la *nourriture* de l'âme ; dans la Pénitence, le *pardon de Dieu* ; dans l'Extrême-Onction, l'*onction* même et le *sacre* du malade; dans le Mariage, le *lien conjugal.* Ainsi, tout s'explique et s'enchaîne.

Que dire de cette synthèse ? Je crains qu'à beaucoup d'esprits elle ne présente plus d'une difficulté; pour ma part j'y trouve un ensemble d'assertions qui ne sont pas seulement contestables,

mais dont le lien n'est pas assez visible à mes yeux. Je ne plaide ni pour ni contre la causalité physique des sacrements; je laisse aux thomistes à examiner si la pensée de Bañes et de Cajetan est bien celle qu'on leur prête, ce dont je doute personnellement; je ne rappellerai pas les nombreux passages de saint Thomas beaucoup plus clairs que cet équivoque *significando causant,* sur lequel on bâtit toute une théorie. Je voudrais seulement qu'on m'expliquât un peu plus, comment le signe sensible a la vertu *naturelle* de signifier la grâce, et surtout comment la *signification même du signe* constitue une causalité immédiate et physique. En quel sens fait-on appel au cardinal Franzelin, puisqu'il rejette la causalité physique proprement dite, et soutient la causalité morale? C'est donc qu'il ne voit pas dans le signe, même impératif, une vraie causalité physique.

Mon embarras augmente quand, plus loin, l'auteur patronne cette vieille opinion scolastique d'après laquelle « le fruit direct n'était pas la grâce, mais quelque chose, *ornatus dispositio*, qui préparait l'arrivée de la grâce, une *disposition à la grâce* ». Alors, que voulait-on dire, quand on affirmait que le signe sacramentel est cause *immédiate* et *physique* de la grâce? La page 110 nous donne, il est vrai, une réponse : « Le sacrement agit physiquement et moralement. Il produit *physiquement la grâce sacramentelle* : il produit moralement la grâce sanctifiante et les grâces actuelles. » Soit; mais la difficulté reste. D'abord, quand les conciles disent que les sacrements causent la grâce qu'ils signifient, il s'agit bien de la *grâce sanctifiante*, par opposition aux sacrements de l'ancienne Loi qui signifiaient cette grâce, mais ne la causaient pas (Décret *pro Armenis*); il s'agit de la grâce qui répond à la réception *fructueuse* des sacrements, *digne suscipientibus conferunt*, et c'est la grâce sanctifiante. Ensuite, ce que l'auteur appelle grâce sacramentelle, ce n'est pas précisément quelque chose de physique, puisque dans son système ce peut être un *état moral*. Le *caractère* même constitue-t-il pour lui un *état* vraiment *physique*? On se le demande, puisqu'il entend par là « la collation de tel ou tel pouvoir » et qu'il met en doute (p. 79 à 93), la réalité *physique* du caractère. Le problème reste donc : Que veut-on dire quand on affirme que le signe sacramentel est cause *immédiate* et *physique* de la grâce?

Sur l'autre question, la nature de la *grâce sacramentelle*, la

doctrine du savant professeur renferme une grande part de vérité, mais elle me semble trop absolue. Cette grâce est ce qu'il dit, et plus qu'il ne dit. Non pas naturellement, mais en vertu de l'institution positive de Jésus-Christ, chaque sacrement ne signifie pas moins la grâce sanctifiante, comme ordonnée à sa fin particulière, que l'état physique ou moral répondant à sa propre nature. On peut donner à tous ces éléments, les uns d'ordre physique, les autres d'ordre moral, le nom de *grâce sacramentelle*, mais on ne voit pas pourquoi on en exclurait la grâce sanctifiante, prise dans son rapport d'ordre à tout le moins moral à la fin particulière du sacrement. Par exemple, la grâce sacramentelle du baptême comprend le *caractère*, signe du chrétien et titre conférant droit à un ordre spécial de providence surnaturelle, mais est-ce toute la grâce sacramentelle? Évidemment non, car la grâce baptismale est premièrement une grâce de régénération spirituelle, *per baptismum spiritualiter renascimur*, ce que le caractère n'est point. Ce n'est même qu'en expliquant d'une façon extraordinaire le sens de la formule baptismale, que M. l'abbé de Bellevüe peut y trouver directement la signification du caractère. Quoi qu'il en dise, *Ego te baptizo* signifie proprement : *Je te lave*, et non pas : *Je te plonge dans les eaux*, je te mets dans le sein de l'Église, je te *christianise* (le caractère !), etc.

Je me dispense de faire l'application aux autres sacrements, et signale, en terminant, plusieurs points de détail où la réserve la plus expresse est permise et s'impose même. L'auteur, on l'a déjà vu, met en question la *réalité physique* du caractère sacramentel; même attitude indécise à l'égard de la *reviviscence* des sacrements. A propos de l'état eucharistique, il rejette l' « hypothèse *gratuite* et *antiscientifique* de la distinction entre la quantité et la substance ». Il se contente de l'*amour de concupiscence* pour la contrition *parfaite*; sans discuter la valeur spéculative de cette dernière opinion, je remarquerai seulement qu'il ne faudrait pas l'appliquer en dehors de la justification *sacramentelle*, sous peine de mettre en péril le salut des âmes.

X.-M. Le Bachelet, S. J.

Le P. Victor Van Tricht[1], mort à Louvain le 28 juin 1897,

1. *Conférences religieuses* du R. P. Van Tricht, S. J. Namur, Godenne, 1900. In-8, pp. 373. Prix : 2 fr. 50 (port en sus).

s'était fait une place honorable dans le monde des conférenciers. Les auditeurs ne pouvaient se lasser d'entendre cet orateur, à l'air distingué, à la physionomie aimable, au bon et franc sourire, à la diction admirable de bonhomie et de finesse. Son art de ménager les effets, de les varier, de leur faire produire sans effort apparent leur maximum d'intensité, était extraordinaire. Les lecteurs éprouvaient un autre genre de plaisir. Ses causeries familières sur *nos Oiseaux*, *nos Insectes*, *la Lutte pour l'existence*, *les Familiers de la maison*, *de l'écurie*, *de l'étable*, où l'on voit défiler, comme dans La Fontaine, le chien et le chat, le cheval et l'âne, la vache, la chèvre et le mouton, offrent un charmant mélange de précision scientifique et d'esprit littéraire.

L'auteur avait abordé avec un égal bonheur les questions de morale et de réforme sociale. Ici la note gaie avait fait place à je ne sais quel pessimisme parfois décourageant : *l'Enfant du pauvre*, *l'Enfant des rues*, *la Misère*, *l'Ouvrier*, *l'Ouvrière* n'ont plus rien de l'idylle ou de l'aquarelle. Ce sont des eaux-fortes, des peintures réalistes, poussées parfois au noir, de la vie des travailleurs modernes. Même dans *le Mal du monde, la Condition des ouvriers*, *Égoïsme*, *le Devoir des riches au temps présent*, le P. Van Tricht n'était point parvenu à prendre son parti de la misère des uns, méritée d'ailleurs ou imméritée, de la jouissance des autres.

Longtemps professeur de physique, il ne quitta sa chaire de maître ou de conférencier que pour la chaire du prédicateur. L'auditoire qu'il rechercha de préférence fut celui des jeunes gens et des hommes. Il leur fut ravi trop tôt. Aucun de ses sermons n'avait été imprimé de son vivant. Quelques-uns ont été retrouvés parmis ses manuscrits et forment le présent recueil. Il contient des conférences sur des sujets religieux, tels que *la Destinée*, *le Devoir*, *les Passions*, *l'Eucharistie*, *la Foi*, *l'Espérance*, *la Sainte Vierge*, *le Sacré Cœur*, *la Passion*, des panégyriques de saint Louis de Gonzague, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier ; des discours de circonstance sur *Grandeur et douleurs des mères*, *les Petites Sœurs des pauvres*, *l'Adoption*, *la Première Communion*, *la Bénédiction des orgues*. Le moraliste s'y retrouve doublé d'un apôtre des âmes. A travers le souci de la forme, on aperçoit le viril effort du convertisseur.

Ceux qui lisent les sermons d'autrui pour enrichir les leurs n'y trouveront point de divisions faciles à transposer, de dévelop-

pements réguliers à encadrer, de mouvements à adapter, mais beaucoup de traits à noter, de perles à enchâsser. Maint passage est suggestif, mainte page tirée elle-même de la Bible, des *Pensées* de Pascal, des souvenirs personnels de l'auteur, inspirera d'heureuses imitations. Je ne crois pas cependant qu'on puisse ôter au P. Van Tricht sa marque ; les allusions sont si légères, les procédés si délicats et si personnels !

Mieux qu'un thème à emprunts plus ou moins aisés, ce sont des lectures utiles et attrayantes que ce volume offrira aux jeunes gens. Leurs défauts n'y sont point ménagés, le père ne flatte même pas le portrait de ses anciens élèves. Il ne leur doit que la vérité ; il la leur donne sévère, âpre, implacable, quitte à demander pardon dans un touchant retour de bon cœur et d'humilité : « Si une seule de mes paroles a blessé une seule âme, pardonnez-le-moi ! » (P. 71.)

L'ironie ne manque pas dans certaines études psychologiques, telles que la fourmilière humaine (p. 9), l'homme qui vit à sa guise « cravaché par l'instinct » (p. 33), le mondain qui se livre au luxe : « Ce n'est pas paraître que nous voulons simplement, c'est paraître autant et plus que tel autre qui nous fait ombrage, c'est l'écraser sous le déploiement de notre faste, comme tel oiseau de basse-cour fait la roue et se pavane pour morfondre les coqs de l'endroit ; encore ses plumes sont-elles à lui, ce qui n'est pas toujours le cas chez les humains. » (P. 331.)

Ainsi le prédicateur rejoignait le savant, avec une manière plus voisine de l'onction de saint François de Sales, cet autre ami de la nature, que de la violence des matérialistes et des contempteurs modernes de l'idéal. Henri Chérot, S. J.

Sciences physiques. — Dans un beau volume, M. G. Dary nous promène **A travers l'électricité**[1]. Qu'est-ce que l'électricité ? Personne n'en sait rien, ni vous, ni moi, ni M. G. Dary, ainsi qu'il nous le dit lui-même ; mais ce que l'on sait bien, et ce que M. Dary nous expose, c'est la puissance et la souplesse merveilleuses de cette force que l'on retrouve intervenant partout dans la nature et que l'industrie a su plier à mille applications variées, grandioses et formidables, délicates et charmantes, presque tou-

1. *A travers l'électricité*, par Georges Dary. Paris, Nony, 1900. In-4, pp. 439.

jours surprenantes, grâce précisément à l'incognito obstinément gardé par l'électricité en personne, qui ne révèle sa présence qu'au moment même où elle manifeste son éclat, mais sans jamais dire son nom, sans jamais laisser voir qui, ou mieux, ce qu'elle est.

Après l'avoir étudiée dans l'atmosphère, M. Dary parcourt les applications diverses de l'électricité, télégraphe et téléphone, éclairage et traction, galvanoplastie et horlogerie, et enfin applications diverses à la marine, à la guerre, à la médecine, etc. De nombreuses gravures permettent au lecteur de se représenter facilement les choses, et des portraits rappellent les personnages qui ont joué un rôle célèbre dans l'histoire de la science électrique, sans oublier Mlle Juliette Dodu, l'héroïne télégraphiste de Pithiviers pendant la guerre de 1870.

Il va sans dire que, dans cet ouvrage, le lecteur ne trouvera pas une théorie approfondie de la science électrique, tel n'était pas le but de l'auteur; quelques légères inexactitudes pourraient être relevées dans les préliminaires théoriques, et dans un ou deux points d'histoire; mais elles sont sans conséquence pour l'intelligence des applications que M. Dary s'est proposé, avant tout, de faire connaître. Ce bel ouvrage peut donc être recommandé à tous et constitue un beau cadeau ou un prix utile.

Si à ce volume, de luxe, quelqu'un voulait ajouter un bon petit manuel théorique, on pourrait lui indiquer le **Traité élémentaire d'électricité** [1] de M. R. Colson, dont la troisième édition vient de paraître. C'est avec plaisir que l'on en voit exclue l'électricité statique, dont l'étude, quand elle est mise en tête des cours et des traités, est faite plutôt pour donner des idées fausses que pour rendre des services. L'électricité dynamique, l'induction, voilà les vrais sujets dont il faut se pénétrer pour comprendre quelque chose aux applications modernes de l'électricité, et c'est précisément sur ces matières que M. Colson insiste le plus. La méthode suivie est, peut-être, un peu aride. L'auteur débute, en effet, par l'étude des lois et des méthodes générales, avant de parler des appareils. Il eût été préférable, je crois, de présenter au début des divers chapitres quelqu'une des expériences qui, historiquement, ont amené à l'intelligence des lois; l'esprit y aurait trouvé un soulagement et un point d'appui. Malgré cette

1. *Traité élémentaire d'électricité avec les principales applications*, par R. Colson. Paris, Gauthier-Villars, 1900. In-12, pp. vi-272.

légère observation, ce petit volume est excellent et rendra de réels services.

C'est l'une des découvertes les plus récentes que M. A. Broca s'est proposé de vulgariser à l'usage de ceux qui sont curieux des « progrès de la science ». La **Télégraphie sans fils** [1] a paru fort étrange à bien des gens; elle n'est pourtant point si mystérieuse, pas plus mystérieuse, et même moins, que la propagation de la lumière.

M. Broca, tout en se gardant soigneusement de matérialiser les phénomènes et de voir des transports de matière où il n'y a que des transports d'énergie, développe fort ingénieusement les comparaisons connues, tirées principalement de l'hydraulique, pour expliquer notamment le rôle du milieu dans la propagation de l'électricité. Il étudie longuement les ondulations électriques, en suivant l'ordre logique, de préférence à l'ordre chronologique, expose le rôle des diélectriques dans l'induction et montre comment l'on a pu tenter de réunir ensemble l'optique et l'électricité dans ce que l'on appelle la théorie électromagnétique de la lumière. La télégraphie sans fils apparaît alors comme une simple conséquence de ces prémisses, et M. Broca en étudie les procédés, les avantages et les désavantages. Quelques idées soutenues par l'auteur seraient sujettes à discussion, notamment sur le mécanisme de l'établissement de la conductibilité des limailles et le rôle de l'antenne.

M. Broca ne s'adresse point, à proprement parler, à des spécialistes; néanmoins, comme il a cherché à donner une idée réellement scientifique du sujet qu'il traite, il suppose que le lecteur possède des notions générales sérieuses en électricité et ne demande pas mieux que de réfléchir. M. Broca lui facilite d'ailleurs le travail autant qu'il peut par un style agréable et bien vivant. Joseph de Joannis, S. J.

Anthropologie. — L'auteur est professeur à l'École d'anthropologie de Paris, père de trente à quarante volumes que nous connaissons mal. Si tous ressemblent à ce dernier-né, ils dénotent

1. *La Télégraphie sans fils*, par André Broca. Paris, Gauthier-Villars, 1900. In-12, pp. VII-202.

de vastes lectures et une plume agile. M. Lefèvre[1] montre un sentiment très vif du naturalisme homérique. Il cite avec à-propos son estimable traduction en vers de Lucrèce. Sa science le sert moins bien lorsqu'il nous parle (p. 331) du « néant fécond », et du « profond Hésiode, qui, précurseur en un point de notre Laplace, n'a point placé de créateur à l'origine des choses. Il n'a pas, — nous dit-on, — eu besoin de cette *hypothèse* ». Combien de temps encore faudra-t-il démentir périodiquement cette légende d'un Laplace athée ? Le lecteur désireux de s'édifier là-dessus pourra consulter M. Faye, ou encore Laplace lui-même[2]. — Voilà quant à l'histoire. Pour de l'anthropologie, le livre en contient, même d'assez crue. On trouverait encore à formuler d'autres observations. Bornons-nous à celle-ci : ne peut-on parcourir l'antiquité grecque, des origines au quatrième siècle avant notre ère, sans baver, toutes les dix pages, sur la religion chrétienne ? La vulgarisation scientifique n'a que faire de ces hors-d'œuvre.

Adhémar d'Alès, S. J.

Beaux-Arts. — Dans une élégante monographie, le R. P. Beissel, S. J.[3], nous fait les honneurs du **Rétable de l'église de Kalkar.** La première des planches hors texte — il y en a une vingtaine — reproduit l'ensemble de l'œuvre. Au milieu, une grande scène de la Passion, avec plusieurs mystères douloureux représentés dans des logettes indépendantes. Cette partie fut sculptée dans la seconde moitié du quinzième siècle, probablement par Arnt. L'œuvre peinte comporte tous les panneaux destinés à se replier sur le crucifiement. Elle traite les scènes principales de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, et fut confiée, vers 1505, à Jan Joest, mandé d'Haarlem, après que la confrérie dont dépendait l'autel de Kalkar eût refusé les croquis d'un premier artiste. Il faut savoir beaucoup de gré au R. P. Beissel d'avoir vulgarisé

1. *La Grèce antique. Entretiens sur les origines et les croyances*, par André Lefèvre (volume de la *Bibliothèque des Sciences contemporaines*). Paris, Schleicher, 1900. In-12, pp. 464.

2. Faye, *sur l'Origine du monde*. Gauthier-Villars, 1896. 3e édit., p. 131 ; — Laplace, *Exposition du système du monde*. 6e édit., t. II, p. 514 *sqq.*, et p. 426 ; — Cf. *Etudes*, 1897, t. LXXI, p. 541 *sqq*.

3. *Das Leben Jesu Christi* von Jan Joest. Geschildert auf den Flügeln des Hochaltares zu Kalkar. — Von Stephan Beissel, S. J. — M. Gladbach, B. Kühlen, 1900.

la reproduction de ces volets, et surtout de l'avoir fait avec une telle perfection.

La librairie Firmin-Didot édite un livre — premier-né, semble-t-il? — de M. Marcel Niké[1]. Sur la foi du parrain on pourrait s'attendre à mieux. La vérité nous oblige à dire que l'ouvrage est de ceux qui n'enrichiront aucune bibliothèque. Pas plus, d'ailleurs, que les bibliothèques ne l'ont enrichi, car l'auteur nous cite tout juste onze ouvrages dans sa bibliographie : à propos de l'**Art en Italie**, c'est peu. Nous donnerons, des théories exposées çà et là, ce savoureux échantillon :

> Entre Phidias et Michel-Ange est placée toute la chrétienté, c'est-à-dire le travail du monde pendant vingt siècles ; autant chez l'un tout est beauté puissante, sereine et reposée, autant chez l'autre tout est creux, ridé et courbé.

Ajoutons qu'il y a également plusieurs siècles d'intervalle entre le style de l'auteur et celui de Bossuet.

Il est trop évident que ce grand nom n'a trouvé place ici que par antithèse. On peut faire, sans pompe oratoire, de l'excellente critique d'art, et c'est le cas de M. Émile Michel[2]. Le distingué membre de l'Académie des beaux-arts a réuni sous un même titre, **Essais sur l'histoire de l'Art**, et soudé par un préambule judicieux deux études fort intéressantes et toujours neuves...

> Après avoir cherché dans la première, écrit-il, s'il existe des lois qui, d'une manière générale, régissent la production des œuvres d'art... nous nous sommes proposé de tracer, dans la seconde, l'histoire résumée de l'une des formes les plus importantes de l'art musical, la symphonie à orchestre.

Ce livre, parfaitement pensé, est fécond en problèmes soulevés, en aperçus philosophiques et surtout en faits.

« Loin d'être la résultante forcée d'un milieu et d'une époque, les grands artistes demeurent les plus hautes incarnations de la liberté humaine. »

M. Michel, en dégageant cette conclusion, nous fournit une transition tout indiquée pour passer à **Puvis de Chavannes**[3].

1. *Un Essai d'itinéraire d'art en Italie. Les architectes. Les sculpteurs. Les peintres*, par Marcel Niké. Paris, Firmin-Didot.

2. *Essais sur l'histoire de l'Art*, par Émile Michel. (Série de l'*Art et les Artistes*. Paris, Gaultier.

3. *Puvis de Chavannes*, par Marius Vachon. (Série l'*Art et les Artistes*.) Paris, Gaultier.

Si jamais artiste indépendant accomplit un violent recul vers des traditions passées, n'est-ce point ce Giotto moderne ? Le livre de M. Vachon est un vrai Puvis transposé dans la littérature : c'est dire le bien que nous en pensons. Ton discret, belle sérénité d'allures, atmosphère limpide qui baigne les horizons : l'ami fidèle emprunte au maître ses procédés. Ayant à peindre cette grande silhouette, il n'a conservé que les grands traits du contour. Réflexion faite, il faut l'en féliciter. Qu'aurions-nous gagné à préciser davantage la susceptibilité morbide ou d'autres points de pathologie ?— Certains chapitres (L'âme lyonnaise. — La femme. — Psychologie de l'artiste) sont à rapprocher des pages de M. É. Michel, dont nous parlions plus haut. Les pages émues (186 et suiv.) consacrées aux derniers travaux du grand artiste viennent nous consoler du jugement de M. Jules Breton, qui parle — et cela dans un volume de la même série ! — de « l'insuffisance absolue de formes » et des « défaillances » de la *Sainte Geneviève veillant sur Paris*.

L'éditeur Paul Gaultier a réuni des études éparses de M. Georges Lafenestre [1] goûtées jadis, la plupart, par le public restreint des académies. Oserons-nous dire qu'une courte préface, en manière de lien très léger, épinglée au frontispice de ces jolies choses, aurait plu ? Poète délicat, l'auteur garde dans sa prose une finesse, un parfum de bonne compagnie qui enchantent. Connaisseur émérite et merveilleux ordonnateur de notre Louvre, il garde dans son jugement un goût impeccable qui l'empêchera toujours de prendre un sophisme pour une vérité, pas plus qu'il ne prend une copie pour un Raphaël.

Ce livre, et ceux de cette collection, semblent convenir pour des « prix » à donner aux enfants dont l'intelligence est ouverte aux choses artistiques. P. E., S. J.

Belles-Lettres. — Un jour Sainte-Beuve [2], il a conté cela dans ses *Portraits contemporains*, eut un terrible cauchemar. Il se trouvait transporté en esprit dans les galeries supérieures de la

1. *Artistes et Amateurs*, par Georges Lafenestre, de l'Institut. (Série *les Idées, les Faits, les OEuvres*.) Paris, Gaultier.

2. *Lectures littéraires. Pages choisies des grands écrivains. Sainte-Beuve*, avec un Avertissement et des notes, par M. H. Bernès. Paris, Colin, 1899 In-18, pp. III-421. Prix : 3 fr. 50 ; relié, 4 francs.

Bibliothèque royale — aujourd'hui nationale — qui lui semblaient se prolonger à l'infini. Les livres surchargeaient les rayons, « débordaient les combles et s'entassaient sur le plancher à le faire plier » (p. 93). Il sembla bientôt à l'infortuné critique, coupable d'avoir accru d'un rayon au moins le prodigieux amas, qu'il en portait sur la poitrine le docte poids. Alors, dans son délire, il s'écria que tout est ruine ici-bas, que l'imprimerie ne sauve pas les écrivains, qu'elle les défend du néant pour deux ou trois siècles au plus, que les reproductions sont fautives, que finalement c'est l'affaire du ver ou du chiffon, de la sécheresse ou de l'humidité. « Nous serons dévorés, et, quand la dernière postérité nous voudra juger par quelque échantillon, qu'importe ! *un seul lui suffira ;* le premier trouvé la dispensera des autres. »

Cette vision s'est trouvée prophétique. La réduction de l'œuvre énorme de Sainte-Beuve à un volume est déjà accomplie. Il est vrai que l'on n'y a rien fait entrer de *Volupté* ni de *Port-Royal*, deux livres qui survivront à beaucoup d'autres, mais l'on y a fait tenir les *Premiers* et les *Nouveaux lundis*, les *Portraits contemporains*, l'*Étude sur Virgile*, *Souvenirs et indiscrétions*, de trop larges emprunts à *Chateaubriand et son groupe littéraire* (cette œuvre de haine et peut-être de mensonge), et même une *Autobiographie* de Sainte-Beuve, assez froide et sèche. Lui qui a pu être accusé naguère en Sorbonne d'avoir calomnié volontairement Chateaubriand, essaie de discréditer ici Louis Veuillot « et tous ceux qui se soucient *aussi peu* de la vérité » (p. 14). C'est d'autant plus odieux que Veuillot a rendu souvent justice au grand critique, le proclamant l'un des trois grands prosateurs de son temps.

Le choix fait par M. Bernès est plutôt artificiel. Sainte-Beuve manquait de synthèse. Dès lors, il était bien difficile de lui prêter des *Doctrines et idées générales*.

La collection des **Pages choisies** [1] vient de s'honorer par un acte de justice, en faisant une place à cet écrivain remarquable, à la fois savant, philosophe et poète, on pourrait ajouter encore moraliste et apôtre, que l'Académie française avait reçu dans

1. *Lectures littéraires. Pages choisies des grands écrivains. Le R. P. Gratry*, avec une Introduction, par M. l'abbé Pichot. Paris, Colin, 1899. In-18, pp. xx-310. Prix : 3 fr. 50.

ses rangs. M. l'abbé Pichot a mis en tête de cet excellent volume une notice bibliographique et biographique dont les limites lui étaient apparemment imposées ; autrement il eût sans doute fait des emprunts aux *Souvenirs de ma jeunesse*, ou il les eût tout au moins mentionnés. Mais, par des extraits heureusement choisis, il nous a donné bien vivante cette âme de Gratry, si idéaliste, si pleine de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes, si dédaigneuse de la vulgarité, si fière de ses croyances.

Les divers chapitres intitulés : *Philosophie, Raison et Foi*, *Dieu*, *l'Ame*, *le Corps*, *le Christ*, *l'Église*, *l'Humanité*, *la Loi de l'Histoire*, *le Cosmos*, *Harmonies philosophiques et religieuses*, *la Science comparée*, *la Paix*, sont à la fois des lectures littéraires et scientifiques d'un charme pénétrant, bien que la pensée affecte çà et là un lyrisme un peu déconcertant, ou se voile de draperies, qui, pour être d'un art achevé, n'enlèvent pas moins de la clarté. Gratry visait à transposer en philosophie les démonstrations et le vocabulaire des sciences exactes. Par là surtout il espérait frapper à son empreinte originale toutes les grandes vérités anciennes et leurs plus banales formules.

Et que de généreuses illusions ! L'une de ses plus chères idées, était l'abolition de la guerre. Il avait fondé une *Société de la paix permanente*, devenue, depuis, la Société d'arbitrage entre les nations (10, rue Pasquier). Il rêvait une terre peuplée de dix milliards d'hommes, devenus des frères, presque des anges, correspondant avec les astres, et il écrivait sur ce thème les pages touchantes d'*Humanité* qui, aujourd'hui, font sourire et pleurer. Son attitude regrettable durant le concile fut désavouée par lui, dans cette lettre si filiale que, malade, il envoyait de Montreux au futur cardinal Guibert. En voici le passage essentiel : « Je veux du moins aujourd'hui, Monseigneur, vous dire simplement ce qui, ce me semble, n'avait pas même besoin d'être dit, savoir que j'accepte, comme tous mes frères dans le sacerdoce, les décrets du concile du Vatican. Tout ce que, sur ce sujet, avant la décision, j'ai pu écrire de contraire aux décrets, je *l'efface.* » Ces sentiments de complète soumission n'éclatent pas moins dans sa lettre à M. Legouvé. Les deux pièces ont été publiées par Son Ém. le cardinal Perraud dans sa belle Vie du P. Gratry, que nous avons déjà recommandée. Henri Chérot, S. J.

Ceci est une édition de **Charles XII**[1] par un historien : nous devons nous en féliciter d'avance. Nous pouvons, en effet, nous attendre à trouver dans ce livre de sérieuses appréciations sur les faits que raconte Voltaire, sur sa méthode historique, sur sa manière de réunir et de consulter les sources. Et c'est bien là, justement, l'un des premiers mérites, l'une des qualités les plus intéressantes de cette édition.

Une introduction de douze pages environ, sobre et nette, renseigne l'élève sur Voltaire historien, et, en particulier, historien de Charles XII. Comment, par quelles circonstances d'actualité, Voltaire fut-il amené à écrire ce livre? Où pouvait-il se procurer des indications écrites ? Comment sut-il mener avec habileté une enquête personnelle, surtout orale, dans ses entretiens avec des contemporains qui avaient vu de près le roi de Suède? Quels furent, au sujet de cette histoire, les jugements des contemporains? Après les critiques plus ou moins injustes, plus ou moins pédantes, des La Motraye et des Nordberg, quelle est, pour l'érudit moderne, la valeur de *Charles XII*? Que peut reprocher à l'auteur la critique historique pour l'exactitude matérielle du récit, pour l'analyse des caractères ? Comment le parti pris, l'intolérance religieuse ont-ils pu fausser certains jugements de Voltaire? Par où enfin ce livre révèle-t-il une conception nouvelle de l'histoire, tendant à mettre en relief, dans une de ses phases caractéristiques, l'évolution des mœurs et des idées, et la vie même de l'humanité?

Voilà les questions auxquelles répond M. Syveton, d'une façon très précise, très intéressante, dans cette préface courte, nourrie de faits.

Le texte est accompagné de notes assez nombreuses, presque toutes historiques. On regrettera peut-être qu'il ne soit pas fait une plus large place à l'explication des mots. Mais, après tout, le *Charles XII* est écrit assez purement pour que le commentaire s'attarde peu à critiquer ou à expliquer le style. Ce qu'il importe de bien apprécier ici, n'est-ce pas les récits, les tableaux historiques, les portraits? C'est à quoi M. Syveton a apporté tous ses soins : et il était mieux que personne à même de rectifier ou d'approuver les détails d'un livre sur Charles XII, après ses

1. *Voltaire. Charles XII.* Nouvelle édition classique, par G. Syveton. Paris, Lecoffre, 1900. Prix : 2 francs.

études personnelles sur cette époque, et ses articles justement appréciés, il n'y a pas bien longtemps, par les lecteurs de la *Revue historique* et de la *Revue d'histoire diplomatique*.

Dans l'étude qui précède le texte de **Britannicus**[1], M. Vianey examine tour à tour, en cette pièce, la vérité morale, la vérité historique, l'art de la composition, le style; puis il expose à quelles sources la tragédie fut empruntée par Racine et termine par l'histoire et la bibliographie de cette pièce, du dix-septième siècle à nos jours.

L'ensemble de ce plan correspond à peu près à celui de toutes les études sur *Britannicus* publiées jusqu'ici. Nous ne pouvons que louer la conscience et le goût littéraire de ces pages, et la sûreté avec laquelle M. Vianey analyse la valeur dramatique, la vraisemblance, l'élégance de la composition de *Britannicus*, la vérité et la poésie du style. Toutes ces appréciations sont excellentes ; mais un chapitre plus nouveau mérite l'attention des professeurs, et attirera certainement l'intérêt des élèves. C'est le premier chapitre, sur la « vérité morale » dans *Britannicus*. Avec raison, M. Vianey pose en principe cette opinion de M. Brunetière : « Parmi beaucoup de moyens qu'il y a d'apprécier la valeur ou la portée des œuvres, et au besoin de les classer, s'il en est un qui ne trompe guère, c'est de les juger sur ce qu'elles contiennent d'intérêt universellement et éternellement humain. » Partant de là, M. Vianey démontre que *Britannicus* est une histoire complète de l'homicide, au même titre que *Macbeth* par exemple; que c'est aussi un drame de l'ambition; enfin, qu'on y peut voir un drame de l'amour, et peut-être le plus humain de tous ceux qu'a jamais peints Racine.

Si la préface de cette édition est riche en documents, en jugements, et nouvelle dans le détail, par certains aperçus, on ne louera pas moins le commentaire, ni trop surchargé, ni trop languissamment grammatical, mais sobre, historique à propos, explicatif quand c'est strictement nécessaire. Tout en facilitant l'intelligence du texte, ces notes ont le mérite de laisser encore quelque place aux recherches personnelles des élèves et aux explications des maîtres.

P. M—t.

1. *Racine. Britannicus.* Nouvelle édition, par J. Vianey, docteur ès lettres, maître de conférences à la faculté des lettres de l'Université de Montpellier. Paris, Lecoffre, 1900. Prix : 1 franc.

ROMANS. — M. Pierre CLÉSIO[1] débute sous d'encourageants auspices, et son premier roman, couronné par l'Académie française, fait présager une heureuse carrière. **Mariage de raison,** nouvelle analyse de la crise matrimoniale chez la jeune fille, se distingue moins, comme on le voit, par la « nouveauté » du sujet, que par de solides qualités d'observation et de bon sens. C'est le roman sans passion d'une fille d'universitaire, assez sage pour couper les ailes à l'oiseau bleu du rêve et pour se résigner à regarder en face l'affreux « mariage de raison » comme la solution du problème de sa destinée.

Le prétendant se présente sous l'espèce d'un brave garçon, professeur de lycée, assez mûr, un peu gauche et fort timide ; notre héroïne l'accepte « sous bénéfice d'inventaire », mais fait peu à peu de si heureuses découvertes dans l'esprit et le cœur de son futur mari qu'une sérieuse affection l'amène à prononcer le oui sacramentel. Et l'affection se transformant doucement en un sentiment plus vif, le mariage de raison devient bel et bien un mariage d'amour, dénoûment optimiste que nous souhaitons à tous les fiancés.

Le même sujet, emprunté à un autre monde, inspire à Pierre DE SAXEL[2], pseudonyme masculin sous lequel se cache, il nous semble, une spirituelle « authoress », un livre délicat plein de verve aimable et de fine observation. Dans **Georges et moi,** le « moi » n'est nullement haïssable et se présente sous la séduisante figure de Gertrude de Guérigny. Georges, c'est l'inconnu, le fiancé, que la fine espiègle étudie avec la perspicacité d'un vieux psychologue au milieu du train-train banal de la vie mondaine. La nature primesautière et quelque peu turbulente de la jeune fille sème d'épisodes amusants ces journées plutôt monotones, et aurait raison de la correction trop britannique de son futur mari, s'il n'était en puissance de mère. Et quelle mère ! Un iceberg contre lequel va se briser la joyeuse insouciance de Gertrude, si bien que l'auteur lui-même, embarrassé de cette belle-mère de vaudeville, la fait disparaître à la fin du volume pour « désencombrer » son jeune couple.

Gracieux badinage relevé d'une pointe de sentiment.

1. *Mariage de raison*, par Pierre Clésio. Paris, Plon. Prix : 3 fr. 50.
2. *Georges et moi*, par Pierre de Saxel. Paris, Ollendorff. Prix : 3 fr. 50.

Jean Bertheroy, *alias* Mme Roy de Clotte, poète et romancier de mérite, — mais peu accoutumée à écrire *ad usum puellarum*, — nous donne cette fois, dans la collection Colin « Pour les jeunes filles », le **Journal de Marguerite Plantin** [1]. Encore un journal de jeune fille ! s'écriera le lecteur ; qu'il se rassure, l'évolution matrimoniale n'est ici qu'un prétexte à une mise en scène pittoresque, et Jean Bertheroy a entouré cet « air connu » d'une atmosphère archaïque pleine de saveur. — Quel visiteur d'Anvers ne se rappelle la Maison Plantin ? Ce logis d'imprimeur flamand si merveilleusement conservé, échappé comme par miracle aux troubles du seizième siècle, et évoquant avec tant de charme intime la vie enclose et familiale de jadis. Jean Bertheroy a doucement rêvé aux souvenirs d'antan parmi ces meubles familiers, qui semblent attendre le maître imprimeur, et veut réveiller l'âme même du vieux logis.

Labore et constantia, la célèbre marque du *Compas d'or*, si connue des bibliophiles, s'incarne dans ce journal qui est celui de toute la famille, et, sous couleur de raconter les chastes amours de Marguerite Plantin et de François Rapheling, l'auteur fait revivre tout le seizième siècle flamand.

D'une jolie tournure archaïque, ce roman calme et familial instruira et charmera en même temps ses lectrices, voire ses lecteurs.

Ch. de Vitis — lisez l'abbé Vigneron, auteur du roman de l'*Ouvrière* — nous donne dans les **Trois Fiancées de Louis XV** [2] l'histoire très romanesque, encore que vraie, du mariage de Louis le Bien-Aimé. — Sans prendre de libertés avec l'histoire, Ch. de Vitis, évoque, grâce aux mémoires du temps, l'époque de la jeunesse de Louis XV, et esquisse les trois projets de mariage que la politique et l'ambition préparèrent au jeune roi. Le dernier seul se réalisa. — La vivacité du récit et son exactitude font des *Trois Fiancées* de Louis XV une esquisse historique très intéressante. Elle est suivie de nouvelles ingénieuses et de quelques scènes de la vie chinoise, souvenirs de la vie d'un missionnaire. E. G.

1. *Le Journal de Marguerite Plantin*, par Jean Bertheroy. Paris, Colin. Prix : 4 fr. 50.
2. *Les Trois Fiancées de Louis XV*, par Ch. de Vitis. Paris, Téqui. Prix : 3 francs.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Juillet 10. — **Chambre des députés.** Vote d'un crédit supplémentaire de quatorze millions et demi, affecté au corps expéditionnaire de Chine.

— Les nouvelles de **Chine** portent, à cette date, que l'empereur et l'impératrice ont été renversés du pouvoir, peut-être assassinés ; que le prince Tuan s'est emparé du trône et qu'il arme des troupes innombrables.

— Les quinze premiers jours du mois ont été occupés par des combats incessants autour de **Tien-tsin.** Les alliés, par leur faible nombre, sont réduits à la défensive et souffrent beaucoup du bon armement et de la ténacité des Chinois.

11. — **Afrique australe.** Le général de Wet, qu'on avait pris beaucoup de peine à cerner, s'est assez tranquillement échappé. Bethléem cependant est tombée aux mains des Anglais. On annonce, par contre, que ces derniers ont subi, à Nitral's Neck, un échec sensible : cinq compagnies et deux escadrons ont été écrasés ; des prisonniers capturés et des canons pris par le général Botha.

12. — Nomination du général Voyron, commandant en chef du corps expéditionnaire français ; du vice-amiral Pottier, des forces navales en **Chine.**

13. — On signale une attitude très inquiétante des gouverneurs et des populations du centre de la **Chine.** A Fou-tchéou, pillage des missions. La mission italienne du Hou-nan est détruite ; l'évêque, Mgr Fantosati, et deux missionnaires sont massacrés.

— La Mandchourie, est en pleine révolte ; les Russes y font avancer de très gros corps de troupes.

14. — Après les sérieux combats livrés la veille, la ville et les forts de **Tien-tsin** sont occupés par les alliés, dont les pertes s'élèvent à près de huit cents morts et blessés. Les actions des jours suivants achèvent la déroute des Chinois et consolident la base d'opérations de l'armée expéditionnaire.

15. — Le gouverneur de Chan-toung envoie, par télégramme officiel, l'annonce du massacre des Européens renfermés, à **Pékin,** dans la dernière légation qui fût restée debout. Le crime aurait été accompli le 8.

— Délivrance de **Coumassie,** par le colonel Wilcox.

— Mort du général de Pellieux, à **Quimper,** siège de son commandement.

19. — Revue passée, à **Cherbourg,** par le Président de la République, des forces navales réunies sous le commandement de l'amiral Gervais.

— Lettre du Pape au cardinal-vicaire pour lui exprimer la douleur que lui causent les terribles épreuves des chrétientés de la Chine, et pour inviter les fidèles à la prière, en faveur de ces malheureux persécutés.

20. — Li-Hung-Chang, nommé vice-roi du **Pé-tchi-li**, se décide à quitter Canton. Il est reçu, à Hong-kong, avec beaucoup d'honneurs par le gouverneur anglais ; à Chang-haï, au contraire, avec beaucoup de défiance par les consuls.

21. — Le ministre de **Chine**, à Paris, communique à M. Delcassé, un édit impérial du 18 juillet, transmis, le 21, par le vice-roi de Nankin, et conçu en ces termes : « Depuis un mois, à l'exception du ministre d'Allemagne, qui a été assassiné par des gens du peuple rebelles, dont nous prescrivons actuellement avec sévérité la recherche et la punition, tous les autres ministres étrangers sont protégés par la cour avec sollicitude et heureusement sont sains et saufs. » Ce télégramme a été suivi d'une demande de médiation adressée au Président de la République française par l'empereur légitime de Chine, par Kouang-Su, dit-on. Il a été répondu que cette proposition ne pouvait être utilement examinée avant garantie de la liberté des communications entre le gouvernement de la France et le représentant de cette puissance, à Pékin, et avant ferme assurance de la répression des hostilités.

En même temps que les bons offices de la France, on sollicitait ceux des États-Unis et du Japon. La diplomatie chinoise s'emploie activement à détourner les puissances de poursuivre l'action armée qu'elles concertent.

De divers points du Céleste Empire les messages rassurants se sont, depuis quelques jours, multipliés ; mais on en attend encore la confirmation authentique.

— Les projets matrimoniaux du jeune roi Alexandre de **Serbie** avec Mme Draga Maschin ont provoqué, en ce pays, une crise ministérielle.

22. — Élection législative, dans la deuxième circonscription de **Niort** ; M. Gentil, radical, est élu.

24. — Le ministre français des Affaires étrangères communique un télégramme dans lequel Li-Hung-Chang affirme que M. Stéphen Pichon est vivant, et qu'avant un très bref délai, il donnera lui-même de ses nouvelles.

— Hier, on annonçait que **Prétoria** était coupée de toutes communications ; ces dépêches sont aujourd'hui confirmées, ainsi que la nouvelle de divers échecs des troupes anglaises.

Paris, le 25 juillet 1900.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

AU TROCADÉRO

L'EXPOSITION DES COLONIES FRANÇAISES

Comme une femme robuste qui porterait devant elle une énorme brassée de feuillages et de fleurs, le palais du Trocadéro entoure de ses ailes arrondies un jardin somptueux et touffu, bruissant de cascatelles, retentissant du jeu des grandes eaux, semé de gazons anglais, d'essences opulentes et rares, de grottes, de ruines, traversé de sentiers et de larges routes. C'est dans ce jardin de délices que les colonies françaises et étrangères ont fait éclore, à l'occasion de l'Exposition de 1900, leurs fleurs exotiques.

Le parc du Trocadéro se présente, en ce moment, comme une ville étrange, où sont rassemblés, dans des massifs de verdure, les monuments les plus divers de style, appartenant à tous les temps et à tous les pays : colonnes campanulées de l'ancienne Égypte, pyramides des pagodes de Brahma, toits retroussés de la Chine et du Japon ou des Indes néerlandaises, dômes bulbeux ou côtelés des Arabes; sans compter les paillottes en torchis et en bambous des Dahoméens, les cases en pisé des Congolais, les huttes de toutes matières et de toutes formes; essais grossiers des civilisations primitives auprès des chefs-d'œuvre des civilisations les plus avancées.

Si bien choisi que nous paraisse cet emplacement, les colonies eurent beaucoup de peine à s'en contenter. Peu leur importait que l'endroit fût charmant; elles le trouvaient de dimensions trop restreintes. Mécontentement logique; le propre du génie colonisateur n'est-ce pas le besoin d'expansion? N'a-t-il pas toujours faim de surface, de plus de surface encore? Les organisateurs de l'exposition coloniale de 1900 furent fidèles à cet instinct conquérant. Ils voulurent envahir, couvrir le plus vaste terrain possible. Tout d'abord, ils jetèrent leur dévolu sur le bois de Vincennes, la forêt demi-vierge,

qu'ils eussent gaillardement défrichée. Premier échec. Puis, comme dit Victor Hugo dans les *Châtiments*,

> Il leur fallut Saint-Cloud, plein de roses, l'été.

Deuxième échec. Ils se rabattirent sur La Muette, notable portion du bois de Boulogne. Troisième échec. Ces projets divers présentaient tous le même inconvénient : ils morcelaient l'Exposition ; ils en dispersaient l'intérêt sur plusieurs points de la ville et même de la banlieue. Aussi l'avis du commissaire général prévalut-il. Condensées au Trocadéro, dans le périmètre de l'Exposition, les curiosités coloniales devaient attirer plus de visiteurs que sur une surface triple, mais trois fois plus éloignée du centre général de groupement.

Divisé en deux parties égales par sa cascade monumentale, le jardin du Trocadéro fut donc réparti entre les colonies françaises d'un côté — le côté gauche si l'on se met en face du Trocadéro — les colonies étrangères et les nations extra-européennes de l'autre. Faisons d'abord le tour de nos colonies.

I

Mais ici une question préalable se pose : avions-nous vraiment de quoi remplir le grand espace qui nous était attribué ? Et n'était-il pas excessif de prendre pour nous seuls autant de place que tous les autres ensemble ?

Au lendemain des traités de Vienne de 1815, l'empire colonial français était réduit à quelques épaves ; ou plutôt il ne méritait plus le nom d'empire. Dans le golfe du Mexique, quelques Antilles, la Martinique, la Guadeloupe et leurs dépendances ; en Amérique, la Guyane française et les deux îlots de Saint-Pierre et de Miquelon ; sur la côte d'Afrique, quelques comptoirs au Sénégal ; dans l'Océan indien, l'île Bourbon amputée de l'île Maurice, nos cinq stations de l'Inde, et c'était tout. C'était moins encore qu'à l'époque du traité d'Utrecht (1713), ou du traité de Paris (1763). Nous tombions au dernier rang des peuples colonisateurs, à un moment où l'Espagne possédait encore ses immenses vice-royautés d'Amérique ; où le Portugal conservait cette colonie du Brésil dont il ne connaissait pas les limites ; où la Hol-

lande, même après la perte du Cap et de Ceylan, restait une puissance respectable, et où le domaine de l'Angleterre s'était démesurément agrandi, surtout dans l'Hindoustan.

Les colonies mêmes que nous restituait l'Angleterre, nous paraissions à peine en comprendre la valeur : ce n'est qu'en 1817 qu'on envoya la *Méduse* reprendre possession du Sénégal, et le tragique naufrage de cette frégate ajourna encore la rentrée de Français dans ce pays. Quant à acquérir de nouvelles colonies, personne n'y songeait alors ; la France avait assez à faire de travailler à sa réorganisation, à l'évacuation de son territoire, à la mise en valeur de son propre sol, depuis si longtemps abandonné. Il paraît que l'Angleterre, très entichée de l'abolition de la traite, offrit, en 1814, de nous céder la Trinité, si nous voulions nous associer à elle pour cette œuvre philanthropique ; on lui fit une réponse évasive ; plus tard, la traite n'en fut pas moins abolie chez nous, et la Trinité lui resta.

C'est de ce degré extrême d'insignifiance que notre empire d'outre-mer s'est peu à peu relevé, qu'il s'est accrû de nouvelles possessions, qu'il est parvenu au point de puissance relative où nous le voyons aujourd'hui. Depuis la chute de Napoléon, aucune nouvelle catastrophe comme celle de 1713, de 1763 et de 1814, ces trois dates néfastes de notre histoire maritime, ne s'est produite. Nous n'avons dû, malgré de cruelles épreuves, renoncer à aucune de nos possessions d'outre-mer ; elles se sont développées lentement, mais sans jamais rétrograder, et, comme si tous les Français, à quelque parti qu'ils se rattachent, devaient être solidaires dans cette grande œuvre, il n'est pas un seul des gouvernements qui se sont succédé depuis 1815 qui n'ait ajouté à notre domaine. La monarchie légitime, la royauté de Juillet, le second Empire ont apporté leur pierre à l'édifice. Au premier de ces régimes nous devons Alger ; au second la conquête de l'Algérie et l'occupation des archipels océaniens ; au troisième les premiers agrandissements du Sénégal, l'acquisition de la Nouvelle-Calédonie et la conquête de la Cochinchine.

La troisième République — il n'est que juste de le reconnaître — a travaillé plus énergiquement et plus heureusement à cette œuvre qu'aucun des gouvernements qui l'ont

précédée. En quelque vingt ans, l'Algérie s'est accrue des oasis du Sud, de toute la Tunisie, et par là nos possessions de l'Afrique du Nord se sont augmentées de plus d'un tiers, comme étendue et comme population. Du côté du Sénégal, nos possessions ont plus que doublé ; du bassin de ce fleuve nous avons passé dans celui du Niger, nous ouvrant ainsi une extension indéfinie vers le centre du continent. Le Dahomey a été conquis. Notre colonie du Gabon, insignifiante au début, est devenue le point de départ d'un établissement qui présente une étendue supérieure à celle de la France. Nous possédons désormais, dans l'Afrique du Nord et de l'Ouest, un domaine compact et incontesté, destiné à se développer encore et à se fortifier autour du lac Tchad, qui en sera comme le nœud central. Madagascar est de nouveau, et dans des conditions meilleures, la *France orientale* de Colbert. Dans l'Indo-Chine, les territoires occupés sous le second Empire ne forment plus que le cinquième de nos possessions actuelles, et la population des pays placés sous notre autorité a été portée de deux millions à dix-huit millions d'âmes.

Si l'on veut se faire une idée d'ensemble des colonies et protectorats de la France, il y a à tenir compte de deux éléments : la superficie et la population. Le premier de ces éléments est le moins important ; car, dans le total des kilomètres carrés, à côté de pays très peuplés et très riches, figurent de vastes régions presque désertes. Le chiffre de la population est, en général, le signe le moins trompeur de la valeur réelle d'un pays. Pour la superficie, nous arriverions à un total de plus de trois millions de kilomètres carrés, six à sept fois la superficie de la France, qui en compte environ cinq cent mille. Pour la population, nous arriverions à un total de trente-cinq à quarante millions d'hommes, autant et plus que la France elle-même a d'habitants.

Assurément, notre domaine colonial ne soutient pas la comparaison avec celui des Anglais. Nos îles du golfe mexicain sont beaucoup moins importantes que les leurs ; la Guyane est notre seule possession de terre ferme en Amérique ; notre Calédonie et nos autres archipels océaniens sont bien modestes en face de leur Australie et de leur Nouvelle-Zélande ; l'empire que nous avons édifié dans

l'Indo-Chine formerait à peu près la dixième partie de leur empire indien. En Afrique seulement, avec l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, le Congo, nous tenons la tête.

Mais si partout ailleurs et au total nous devons céder le pas à notre puissante rivale, il convient d'ajouter que nous prenons rang, parmi les puissances coloniales, immédiatement après elle ; avant le Portugal, la vieille puissance colonisatrice — l'Espagne est désormais hors de cause — ; avant l'Allemagne, la dernière venue au partage du monde ; avant la Hollande qui compte vingt-neuf millions de citoyens ou de sujets au delà des mers ; avant la Russie elle-même qui n'en compte pas plus de quatorze ou quinze millions au delà de l'Oural et du Caucase.

Ce n'est donc pas absolument sans motif et par pure jactance que nous avons réservé à nos colonies une place exceptionnelle dans l'Exposition de 1900.

II

C'est à la plus belle de nos colonies que revenait de droit la place d'honneur au Trocadéro. Juste au débouché du pont d'Iéna, dans l'axe du parc, s'élèvent les deux groupes de l'exposition algérienne, séparés par l'avenue médiane ; à droite, le palais officiel ; à gauche, l'Algérie pittoresque.

L'architecte, M. Albert Ballu, s'est inspiré, pour la construction du palais, des monuments de l'art mauresque dont la province d'Oran nous offre les spécimens les plus nombreux et les plus élégants : au centre de l'habitation, la cour-jardin, aux gracieuses colonnades, sur laquelle débouchent les différentes pièces du logis, avec, au milieu, la fontaine qui murmure doucement dans l'encadrement des plantes vertes. Le palais tout entier, y compris les coupoles qui le surmontent et les minarets élancés qui en flanquent les grandes entrées, est dans une tonalité blanche, que relèvent des frises nombreuses et des panneaux de faïence, aux colorations très douces.

Par suite de la déclivité du terrain, la partie antérieure du palais a rez-de-chaussée et étage ; du dehors on peut accéder directement à celui-ci par un escalier monumental. Pénétrons

au rez-de-chaussée; il est en grande partie occupé par les antiquités exhumées du sol africain; et, en cela, il rappelle l'organisation générale de l'exposition, qui réserve toujours une place à l'histoire rétrospective. Les ruines que nous avons sous les yeux sont celles de Timgad (près Batna, dans l'Aurès), qui laissent maintenant bien loin derrière elles celles de Lambessa, Tébassa et autres. Rien ne manque à cette cité, retirée de son tombeau après un ensevelissement de plusieurs siècles, ni ses temples, ni son théâtre, ni ses bains. L'œuvre de reconstitution se poursuit sans relâche. On peut se rendre compte du résultat actuel des fouilles grâce à un plan en relief et aux dessins et coupe qui l'accompagnent.

Par un contraste piquant, tout auprès de ces ruines vénérables, une armée de bouteilles aux bataillons alignés représente les nombreux crûs algériens; la fraîcheur de cette partie de l'édifice, très propice à la conservation des vins exposés explique ce rapprochement.

Montons au premier étage; collections de minerais, échantillons de marbres aux teintes variées, eaux minérales déjà connues du temps de l'occupation romaine, vue de l'établissement thermal de Hammam R'irha aux portes d'Alger; étalage d'étoffes, d'armes, d'objets usuels, de céréales, de fruits, de tabacs; photographies et peintures représentant l'Algérie sous ses diverses physionomies, sollicitent les regards. Des cartes, des tableaux, des graphiques achèvent d'initier le visiteur studieux aux ressources locales. D'autres statistiques plus sévères enregistrent les progrès de la colonie au point de vue hygiénique, économique et social. Parlant davantage aux yeux, un plan en relief au 1/200 000 dessine la configuration du sol algérien, depuis le littoral échancré jusqu'aux immenses régions désertiques du Sahara, en passant par les plateaux et la série des grands lacs. Aux principales portes du palais, des arabes enveloppés d'un éclatant manteau rouge, chaussés de bottes molles, coiffés du turban encerclé de poils de chameau, montent leur faction : ce sont les spahis indigènes.

La partie pittoresque, symétrique au palais officiel, s'est permis plus de fantaisie dans l'allure générale et dans les détails; ici, plus d'édifice monumental, mais une reproduc-

tion grouillante des faubourgs arabes. Voici d'abord, en face du quai, l'entrée en fer à cheval, Bab-el-Oued, la porte de la rivière, bien nommée en cet endroit. Des degrés accidentés s'offrent aux pas du visiteur; la rue en escalier est bordée de maisons basses dont les étages sont portés par des encorbellements surplombant et qui se rejoignent presque d'un bord à l'autre; c'est une rue de la Kasbah, dans le quartier du vieil Alger. Le long de la voie sinueuse, s'ouvrent des boutiques minuscules où d'habiles artisans, marchands de tapis, de soieries, de bibelots de tout genre, travaillent sous les yeux du public, et appellent la clientèle, tandis que de tous côtés retentissent les accords des orchestres indigènes, que les restaurants s'ouvrent aux amateurs de couscous et des mets poivrés de la cuisine arabe. Des panoramas viennent encore élargir le cadre de ces visions exotiques et permettent, en un quart d'heure, de traverser le Sahara ou de longer la côte de Bône à Oran.

Et il y a en tout cela autre chose qu'un objet de passagère curiosité ou un simple effet de couleur locale. Pour peu qu'on réfléchisse à cette intensité de vie arabe dont les organisateurs de l'exposition algérienne ont essayé de susciter le spectacle à nos regards, on comprendra ce qui fait le trait caractéristique, et en même temps la grande difficulté de notre entreprise d'outre-Méditerranée. Nous ne parlons pas des lenteurs de la conquête, quoiqu'elles soient déjà par elles-mêmes très significatives; on ne peut considérer l'Algérie comme complètement soumise que depuis une quarantaine d'années. Nous avons en vue l'organisation du pays conquis.

Jusque là, toutes les nations qui avaient fondé des colonies, les avaient placées dans des contrées vacantes ou très peu peuplées; elles s'étaient emparées de régions faciles à subjuguer, offrant en abondance des terres libres et d'une appropriation aisée, ne présentant qu'une population disséminée, primitive et incapable de résistance. La France, au contraire, prenait possession, en 1830, d'une terre occupée, défendue, cultivée par une population nombreuse, guerrière, opiniâtre. Cette race, établie sur le sol d'Afrique depuis des siècles,

était douée d'une civilisation avancée; elle formait une société régulière, pourvue de tous les éléments de vie et de consistance; elle avait un sentiment élevé de sa nationalité; elle répugnait par ses mœurs, ses idées, sa religion à toute assimilation; sa religion surtout opposait une force défensive qu'au point de vue humain on peut appeler insurmontable. Telles sont les circonstances exceptionnelles dans lesquelles a pris naissance notre tentative algérienne. Rien, là, ne ressemble à l'établissement des Espagnols au Pérou ou au Mexique, à celui des Anglais dans l'Amérique du Nord ou en Australie.

Assurément l'impression que l'on emporte de la visite du palais officiel, c'est que l'Algérie est en progrès continu comme population indigène et européenne, comme développement agricole, industriel et commercial. Ce pays qui égale et dépasse même la France en superficie, qui possède quinze millions d'hectares de terres cultivables, nourrira certainement un jour, non pas trois millions, mais dix millions d'habitants. Les grands travaux que nous avons entrepris, desséchements, reboisements, irrigations, sondages artésiens; la création de grandes industries, l'essor de la marine et du commerce pourront même plus tard doubler ou tripler ce chiffre. Le plus difficile n'était pas de vaincre et de féconder la nature en Algérie, ni même d'y acclimater et d'y répandre notre race; les Romains l'avaient fait avant nous. L'œuvre que nous essayons est autrement délicate, et bien digne, par sa complexité même, de tenter le génie d'un grand peuple. Introduire une population européenne nombreuse au milieu de cette nombreuse population musulmane, qu'on n'a ni le droit, ni la force d'extirper ou de refouler; réconcilier, sur la terre d'Afrique, l'Orient avec la civilisation chrétienne; former avec des indigènes de toute race et des colons français et étrangers un tout organique; faire de ces éléments juxtaposés et hétérogènes un ensemble, sinon intimement fondu, du moins régulier et qui se tienne; créer avec ces matériaux réfractaires et contradictoires, un être nouveau à l'image de la France, une seconde France, vraiment fille de sa mère et capable un jour de contribuer à sa sécurité, à sa force et à sa grandeur; jamais la politique coloniale n'avait abordé une

tâche aussi ardue, et tel est le problème qui s'impose à nous. Comme le sphynx de la légende antique, il faudra le résoudre ou nous laisser dévorer par lui.

Espérons qu'on en trouvera la solution et que, selon le vœu de Prévost-Paradol, on verra un jour « se grouper sur les deux rives de la Méditerranée quatre-vingt à cent millions de Français qui, au cœur de l'ancien continent, maintiendront, à travers les temps, le nom, la langue, et la considération de la France ».

III

Prévost-Paradol ajoutait : « Que nos compatriotes débordent de la France algérienne sur le Maroc et la Tunisie. » C'est chose faite pour la Tunisie.

La Tunisie, comme il était naturel, ne s'est point séparée, au Trocadéro, de sa grande voisine. La section qui lui est consacrée se trouve à gauche de l'exposition algérienne, en bordure du quai, de l'une des avenues montantes et du boulevard Delessert; elle couvre une superficie de quatre mille mètres environ.

C'est une petite ville, avec ses murailles de défense, ses poternes d'accès, ses boutiques, ses cafés, ses restaurants, ses souks ou bazars, ses mosquées, dont l'une même, dit-on, est consacrée au culte. Les bâtiments se succèdent comme dans les villes d'Orient, sans souci d'un alignement quelconque ; ils avancent, reculent, laissant entre eux des passages voûtés, des ruelles étroites, formant des porches d'abri. Sur les murailles crépies se déroulent des frises de faïence ou de briques; les fenêtres s'abritent sous des auvents saillants et se masquent derrière des moucharabiés treillissés; de-ci de-là, des dômes surgissent, ceux-ci côtelés, ceux-là tout lisses sous le blanc aveuglant de leur enduit; au-dessus des coupoles, s'élancent des minarets, trapus à la base, et s'effilant dans les tourelles qui surmontent les plates-formes.

Et partout ce sont des reproductions très intéressantes de l'art tunisien. Cette porte d'entrée à laquelle on accède en venant du pont d'Iéna, flanquée à gauche d'un minaret, appartient à la mosquée du barbier à Kaïroan. En montant vers le

palais du Trocadéro, on côtoie une maison de Tunis; plus haut, l'ornementation de ces murs, en briques aux tons fauves, dont les dessins se succèdent en une originale variété a été copiée dans l'oasis de Tozeur, Sud-Tunisien. Sur le boulevard Delessert, ce minaret contre lequel s'accote le porche d'angle est celui de la mosquée de Sfax; plus loin, une vieille porte de Tunis, du treizième siècle, s'encastre dans le mur d'enceinte. Redescendons vers la Seine; ces murailles vénérables, ces fortifications crénelées, aux merlons sarrasins, ce sont les anciens murs de Cafsa, la Capsa latine. Ils s'interrompent pour faire place à la mosquée de Sidi-Maklouf au Kef..., etc.

Dans l'intérieur, du côté de l'ouest, voici la rue des Soukhs, recouverte par une succession de tympans à quatre faces. Là sont rassemblés les marchands et artisans indigènes, dans le demi-jour qui tombe de l'*oculus* de chaque petite voûte, et éclaire d'une lueur adoucie les soieries brochées, les tapis aux couleurs éclatantes, les armes en argent repoussé et guilloché, les aiguières finement burinées, les cuirs brodés d'or, les haïks diaphanes, les burnous laineux, etc.

Les pavillons officiels bordent la cour de l'est; ce premier pavillon à gauche, du côté de la Seine, est celui de l'Instruction publique; l'édifice en saillie qui vient ensuite, petit monument d'une rare élégance, est la reproduction exacte du palais de la Manouba, construit vers le commencement de ce siècle; puis vient le pavillon des antiquités puniques, romaines, arabes, où la restauration de l'antique Carthage attire particulièrement les regards. Le long de l'avenue Delessert, et faisant angle droit avec la rangée précédente, la mystérieuse mosquée de Sidi-Mahrès, à Tunis, abrite sous ses dômes et coupoles les produits de la région, céréales, fruits, vins, huiles, blocs de sel de la saline de Soukra... etc. Bizerte, le futur Toulon de la France transméditerranéenne, dans un compartiment spécial, étale les plans et devis de ses établissements maritimes en construction.

Avec ses treize millions d'hectares, la plupart susceptibles de bonne culture, ses treize cent mille habitants, dont le nombre pourrait quadrupler si le pays était bien exploité; avec sa grande ville de cent cinquante mille âmes;

avec sa longue étendue de côtes, en éperon, sur la Méditerranée, la Tunisie constitue pour la France une superbe dépendance.

Comparée à l'Algérie, la Tunisie l'emporte en ressources naturelles et sociales. Il n'est aucun de ceux qui ont parcouru et étudié cette contrée qui n'exprime l'idée que le grenier de Rome n'a pas pour toujours disparu, et que l'ancienne fertilité renaîtra. Non pas qu'il faille accepter, les yeux fermés, la légende que les anciens nous ont léguée. On a peine à croire que Pline n'ait pas écrit un peu en gascon quand il décrit l'oasis de Tacope (Gabès) et affirme que le blé y donnait 100 et 200 pour 1. Même dans les meilleures terres et avec les soins les plus intelligents, on ne peut compter sur d'aussi prodigieux rendements. Ce qui est certain, et ce que démontrent les résultats déjà obtenus, c'est qu'en Tunisie il suffit de creuser la terre et de la solliciter par quelques dépenses pour faire reparaître une fécondité aussi heureuse que dans les bonnes prairies du centre de la France, les riches vignobles de la Provence ou du Languedoc. Avec une étendue territoriale trois fois moindre, on peut espérer de la Tunisie une production égale à celle de l'Algérie.

Ajoutons qu'en Tunisie la terre est d'ordinaire sous le régime de la propriété individuelle, ou tout au moins de la propriété de famille ; ce qui permet aux Européens d'en devenir sans violence les acquéreurs ; la confiscation, l'expropriation des terres appartenant à la tribu, trop souvent pratiquée en Algérie, serait ici une barbarie inutile. Les vastes domaines privés étant fréquents, des capitalistes peuvent, sans quitter la France, s'y créer, par voie d'achat, et diriger de grands corps de fermes.

Quant aux domaines géants, tels que l'Enfida ou Sidi-Tabet, dont l'origine remonte aux folles prodigalités des souverains tunisiens envers leurs ministres, et dont les hectares se comptent par centaines de milles, comme on peut le voir d'après les plans exposés au Trocadéro, les sociétés qui les possèdent actuellement, Société franco-africaine, Société foncière de Tunisie, n'en sont au fond que les détentrices provisoires, puisqu'elles n'ont d'autre souci que de les allotir, et de s'en dessaisir par fragments à prix d'argent.

De même, au point de vue social, la Régence de l'Est était mieux préparée que celle de l'Ouest à devenir une florissante colonie d'exploitation. L'autorité du bey de Tunis était beaucoup plus concentrée et plus universellement reconnue que celle du dey d'Alger. La Tunisie constituait une véritable monarchie compacte, tandis que l'Algérie formait un État féodal remuant, instable, où le bey de Constantine, celui d'Oran et une foule d'autres personnages ne subissaient qu'impatiemment la suprématie du dey. En Tunisie, la population est plus dense, plus fixe ; les tribus nomades y forment une moindre part du nombre total des habitants. Les relations de Tunis et des villes de la côte, Sousse, Médiah, Gabès, avec l'Europe ont toujours été beaucoup plus cordiales que celles qu'entretenait avec la France Alger, ce nid de pirates. Beaucoup plus policés aussi, d'un caractère plus doux, d'une tournure d'esprit plus distinguée et plus ouverte sont les indigènes tunisiens ; les lettrés abondent parmi eux ; le goût des sciences n'y est pas rare.

La même année 1881 qui avait vu le massacre de la mission Flatters fut aussi le témoin de notre établissement en Tunisie. Depuis cette époque, malgré les hésitations inévitables du début, malgré la période de ralentissement dans la colonisation qui va de 1885 à 1890, le progrès a été continu. Ce qu'il faut souhaiter à la Tunisie, c'est qu'elle continue à se débarrasser, jusqu'à complet affranchissement, des servitudes étrangères, financières, judiciaires, commerciales, qui pesaient sur elle ; c'est que, sans supprimer l'autorité nominale du bey, elle se rapproche de la France, passant peu à peu du régime du protectorat à celui d'une sorte d'annexion ; évitant toutefois de se fondre avec l'Algérie : ayant eu des origines très différentes, un développement très divers, il vaut mieux que les deux anciennes Régences restent administrativement séparées. Moyennant quoi, elle attirera de plus en plus capitaux et colons ; et cette conquête, la plus facile que la France ait faite en ce siècle, sera aussi la plus fructueuse.

IV

Des côtes de la Méditerranée, la suite de notre explora-

tion au Trocadéro nous transporte dans l'Afrique centrale. Transition brusque : les riverains de la Méditerranée, à quelque race qu'ils appartiennent, et à quelque date que remonte leur établissement, Égyptiens, Berbères, Arabes, Kabyles, Tunisiens, Maugrabins, nous apparaissent plus ou moins organisés autour d'un centre politique permanent. Bien différentes sont les peuplades nigritiennes : un état social à peine digne de ce nom, des roitelets infimes ou des conquérants oppresseurs; des tribus tantôt pressées les unes contre les autres, tantôt disséminées sur des espaces immenses, que les sables, les marais, la forêt ténébreuse, les rapides des fleuves rendent plus infranchissables encore; aucun centre sur lequel se diriger, aucun point où s'arrêter, nulle part de base solide pour appuyer à un progrès déjà réalisé les progrès que la civilisation européenne avait la mission d'accomplir. La Nigritie, par sa barbarie même, ne donnait nulle prise à une conquête facile et avantageuse ; et, tout compte fait, le spectacle de l'anarchie noire, avec ses cases, ses huttes et ses paillottes était peut-être encore plus décourageant que celui des blanches villes de l'Islam, hérissées de minarets, casquées de la coupole des mosquées et mirant leurs murailles vigilantes dans les eaux bleues de la Méditerranée.

Nos Sénégalais et nos Soudaniens n'ont pas cédé à la tentation du découragement ; depuis plus de vingt ans ils sont à l'œuvre, et déjà les résultats acquis peuvent se produire au jour.

Si, en quittant l'exposition tunisienne, vous suivez le quai dans la direction du couchant, vous ne tardez pas à côtoyer un massif bâtiment en pisé. A voir ces puissantes murailles tout d'une venue, hautes et épaisses, sur lesquelles sont accolés de nombreux contreforts; ces créneaux et les cornes qui les hérissent ; ces tours-minarets en forme de pyramides tronquées qui les dominent, on dirait une citadelle. C'est une mosquée que l'architecte a voulu construire; et cette mosquée nous représente les colonies du Sénégal et du Soudan.

M. Félix Dubois, dans son beau livre *Tombouctou la mystérieuse*, a décrit ces temples énormes et ces maisons des villes soudanaises, où entrent comme seuls matériaux le

bois et la terre glaise. Il a montré comment cette lourde architecture dérive des monuments de l'art égyptien. Vers le milieu du septième siècle, l'Égypte, sous la pression de l'invasion arabe, subit une secousse qui provoqua un exode ; à cette époque, le peuple songhoï passe des rives du Nil sur celles du Niger, et y apporte, ce qui est caractéristique de sa manière de bâtir, la *massivité* de la construction, la recherche de la forme pyramidale, cette légère inclinaison des murailles vers le dedans, à laquelle il attachait une idée de solidité. Voilà ce qu'a voulu traduire M. Scellier de Gisors ; il l'a fait d'une manière heureuse ; et, en dépit, ou plutôt à cause même de son extérieur pesant, l'édifice du Sénégal et du Soudan est loin d'être banal.

Une salle unique en remplit l'intérieur. Ce qui frappe immédiatement les yeux quand on y pénètre, c'est la frise décorative qui en occupe le pourtour. Elle couvre cent vingt mètres carrés et comprend seize tableaux. Aux deux extrêmités de la salle, sont les deux plus grandes compositions ; d'un côté, l'inauguration du pont Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal, le 15 octobre 1897 ; de l'autre, une vue de Tombouctou, dont les murailles à demi écroulées se dorent des derniers rayons du soleil. Sur les faces latérales, ce sont les principaux points d'occupation du Sénégal et du Soudan : Gorée, Rufisque, Dakar, le jardin d'essai de Richard Toll, unique vestige de l'essai de colonisation agricole de la Restauration, les hautes maisons de Djenné, le marché de Guet N'dar à Saint-Louis, etc. ; puis un épisode historique, la prise de Sikasso, 1er mai 1898, qui eut dans tout le Soudan un retentissement si considérable.

Le Sénégal, point de départ de notre extension dans l'intérieur du pays, reste comme une porte par où notre domaine du nord-ouest africain s'ouvre sur l'Atlantique. Ce n'est pas la seule ; nous possédons dans la Guinée française, dans la Côte d'Ivoire, et dans le Dahomey trois autres débouchés maritimes. Guinée, Côte d'Ivoire et Dahomey ont leur pavillon an Trocadéro.

Voici tout d'abord, à côté du groupe tunisien, au-dessus du Sénégal et du Soudan, le long de l'avenue Delessert, la Guinée française. Deux cases circulaires réunies par une

galerie et recouvertes par de hautes toitures coniques en chaume, que surmonte le croissant, la représentent. Deux promenoirs extérieurs, protégés par l'avancement de la toiture, soutenus par de minces colonnes en bois brun, que décorent des caractères arabes taillés en relief et peints en blanc, entourent comme d'une double ceinture le léger édifice. On dit que les principales pièces de cette construction rustique viennent directement de Konakry, le chef-lieu de la colonie.

La Côte d'Ivoire habite au contraire une maison de facture européenne, en bois démontables, semblable à celles que l'on expédie en ce moment même à Bingerville, la nouvelle capitale de la colonie.

Avec le Dahomey, nous retrouvons en plein la couleur locale. Le *salâm* (agglomération d'habitations) du Dahomey est entouré d'une muraille en torchis, basse, et qui n'arrête pas le regard. De distance en distance, des deux côtés des brèches d'accès, se dressent des poteaux-fétiches, grossièrement sculptés et peinturlurés de couleurs violentes. L'entrée principale, sur l'avenue Delessert, est indiquée par une tour-mirador, haute de vingt-sept mètres, que le public a baptisée à tort du nom de Tour des Sacrifices ; et c'est à peu près la seule construction régulière ; le reste est un enchevêtrement de paillottes aux dimensions variées ; de vérandahs grossières, que recouvrent des toits de joncs et de bambous. Des serpents, des requins emblématiques, qui furent au palais d'Abomey, pour Behanzin, ce que la salamandre fut pour François Ier, se détachent en relief sur le gris de la terre battue. De-ci, de-là, des indigènes forgent, tissent, ou simplement se chauffent au soleil, dont les ardeurs paraissent tièdes à ces natures exotiques. Voici, à côté des bâtiments en pisé, un lac minuscule au-dessus duquel s'élève une habitation lacustre semblable à celle où vivent les pêcheurs du lac Rokoué, près Kotonou. Les filets sont là, accrochés à la paillotte, prêts à être jetés à l'eau. Les collections ethnographiques, les souvenirs historiques exposés à l'intérieur ont un cachet tout spécial d'originalité. La foule regarde, curieuse, les fétiches de toute sorte, les sièges des rois, la tunique de la généralissime des amazones, les bonnets de perles de Béhan-

zin, les ornements royaux de notre allié Toffa... etc. Elle s'arrête avec inquiétude devant les instruments authentiques des atrocités qui ont si longtemps désolé le Dahomey. La police de la cité dahoméenne est faite par de beaux noirs couleur d'ébène, qui appartiennent à la milice locale.

Telle est, envisagée par son côté pittoresque, l'exposition du Soudan français et de ses dépendances immédiates. Il est temps de nous demander ce qu'il vaut en réalité, au point de vue agricole, industriel, commercial. Certes, le petit Sénégal de Faidherbe a beaucoup grandi ; bien des pages se sont ajoutées à ces « Annales » que, vers la fin de sa vie, le général initiateur avait entrepris d'écrire pour raconter son œuvre et exposer ses projets. Le Soudan français, simple prolongement, à l'origine, de la vieille colonie du Sénégal, couvre maintenant une superficie égale à peu près à trois fois celle de la France, il s'étend jusqu'à Tombouctou et jusqu'à Saï, il remplit la boucle du Niger; non content de se relier, comme nous l'avons dit, à la Guinée française, à la Côte d'Ivoire et au Dahomey, il aspire, vers le nord, à opérer sa jonction avec l'Algérie et la Tunisie ; vers l'est, à toucher aux eaux de ce mystérieux lac Tchad, qui est aussi le point d'attraction des explorateurs partant du Congo français.

Ces vastes régions, dont l'acquisition a coûté tant d'argent et de vies d'hommes, auront-elles jamais un rendement rémunérateur ? Ici, gardons-nous de tomber dans l'exagération commune. Le Soudan vit encore, si l'on peut dire, sur la réputation que lui ont faite les auteurs arabes des siècles précédents. On se le représente volontiers comme un pays extraordinairement fertile, renfermant des ressources inépuisables. C'est à travers le Sahara que les Arabes de Maghreb atteignaient ce pays ; et Tombouctou la première station qu'ils rencontraient, au sortir des sables arides et sur la limite des pluies tropicales, a vite pris dans leurs imaginations et leurs récits l'importance fabuleuse d'une terre promise, d'un Eldorado. C'est à peine si les relations beaucoup moins enthousiastes des explorateurs contemporains sont parvenues à rectifier la légende. La vérité est qu'au Soudan, le sol, sans être d'une exubérante fécondité, présente en général de

bonnes qualités moyennes. La variété du relief permet à des plantes très diverses d'y prospérer également.

D'après les statistiques et les notices offertes aux visiteurs, dans les différents pavillons que nous avons parcourus, le Soudan aurait déjà une exportation de trente-cinq à quarante millions. Le premier rang parmi les produits exportés revient aux substances oléagineuses. Les arachides sont fournies par le Sénégal et la Gambie ; la noix de palmier et l'huile de palme proviennent surtout des côtes du sud. Les gommes sont, après les arachides, l'objet du trafic le plus important. La vente du caoutchouc représente une moindre valeur. La noix de kola, la poudre d'or, le café, les bois précieux, les peaux, la cire, l'ivoire, les plumes d'autruche complètent la liste des marchandises fournies à l'Europe. La culture du coton et de l'indigo pourrait donner de beaux bénéfices ; actuellement, leur production ne dépasse pas les besoins de la consommation locale ; les indigènes s'en servent pour fabriquer et teindre leurs vêtements. Le blé ne sert guère jusqu'à présent qu'aux seuls européens. Le général de Trentinian, un de ceux qui connaissent le mieux le Soudan, et dont la mission, malheureusement, a pris fin trop tôt, est convaincu que le nord-ouest africain possède pour l'avenir un grenier à blé tout indiqué par la nature : c'est la zone d'inondation du Niger et des lacs en amont de Tombouctou ; cette « Égypte de l'Afrique occidentale » serait à même, par ses récoltes, si elle était cultivée, non seulement de suffire à la consommation des habitants, mais encore de fournir un contingent à l'exportation. Le pays montagneux du Fouta-Djallon peut devenir sans peine une très belle contrée d'élevage. Il n'est pas jusqu'à la mer qui baigne les rivages de la colonie qui ne soit appelée à l'enrichir. Les morues s'y rencontrent en bandes nombreuses, notamment au nord de l'embouchure du Sénégal, dans les parages du banc d'Arguin. Il y aurait là, le cas échéant, de quoi remplacer, pour nos marins, les campagnes de Terre-Neuve et d'Islande, etc.

Nous avons surpris le Soudan au moment où les progrès des conquérants musulmans y déterminaient une crise ; ces envahisseurs des indigènes sont désormais vaincus et nous

pouvons commencer à relever les ruines qu'ils ont accumulées. Dépeuplé par les guerres et par les famines, ce domaine que nous occupons ne peut être considéré encore que comme une matière première; il demande un effort puissant et immédiat de régénération. M. de Trentinian, dont nous avons déjà invoqué le témoignage, préconise deux moyens d'en assurer le succès : *l'utilisation* civile ou coloniale de l'armée, la construction de chemins de fer de pénétration.

Rien de plus glorieux pour nos armes que l'évolution de la conquête soudanaise. Nous ne parlons pas seulement de son côté brillant, de ces campagnes audacieuses, de ces quelques centaines d'hommes tenant en respect, sur un territoire immense, de Kayes à Tombouctou et à Saï, des populations belliqueuses. Ce qui vaut mieux encore que les brillants faits d'armes, c'est l'affranchissement, la sécurité que la marche de nos colonnes à travers le Soudan apportait aux indigènes. Qu'étaient nos adversaires, les Ahmadou, les Samory, les Béhanzin, sinon des chefs d'États brigands, dont la fortune avait grandi par le meurtre et le pillage ? Les guerres que nous leur avons faites ont assurément sauvé plus de vies humaines qu'elles n'en ont coûté; au lieu d'être des guerres de proie comme celles qu'ils dirigeaient eux-mêmes, c'étaient des guerres fécondes, destinées à sauver le pays qui leur servait de théâtre. Mais, parmi ces races inférieures, le rôle de l'armée n'est pas achevé avec la conquête. Nos postes militaires du Soudan ne doivent pas rester de simples casernes ou des forteresses de surveillance établies aux points stratégiques; il faut qu'elles deviennent de véritables colonies militaires, des centres de culture et de transactions commerciales, des foyers d'influence civilisatrice.

Il importe en second lieu que l'on ouvre entre le Soudan et la mer des communications faciles. Le réseau fluvial n'y suffit pas; les crues et les rapides le rendent souvent impraticable; le bief inférieur du Niger ne nous appartient pas, mais aux Anglais. C'est le chemin de fer qui doit résoudre la question. Ici, nous n'en sommes plus aux projets. La voie ferrée de Kayes au Niger, après les longs mécomptes du début, est activement poussée aujourd'hui, et l'on en peut escompter l'achèvement en cinq ou six ans. La ligne de Konakry

à Kouroussa, levée par le capitaine du génie Salesses, a été commencée au printemps de 1900; elle est entreprise aux frais de la Guinée française, dont les revenus gagent l'emprunt nécessaire. Enfin les plans des deux autres voies sont à peu près arrêtés : l'une partira d'un port à créer sur la Côte-d'Ivoire et gagnera le pays de Kong; la seconde remontera de Kotonou, par le Haut-Dahomey, jusqu'à un point non encore déterminé du Niger oriental. Le Soudan sera ainsi divisé en régions économiques tributaires de diverses colonies côtières, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey; c'est la seule manière pratique de réaliser ce que l'on a appelé la *dislocation* du Soudan.

V

Il ne faut pas s'attendre à trouver la colonisation aussi avancée dans la grande annexe orientale du Soudan; nous voulons dire la région du Tchad. Extension du Congo de Savorgnan de Brazza, tout comme le Soudan proprement dit fut le développement du Sénégal de Faidherbe, la région du Tchad en est encore à la période de l'occupation et de la conquête.

Cette colonie naissante est allée se blottir, au milieu d'une oasis, dans un nid de verdure, loin de nos autres possessions continentales d'Afrique, dans la partie haute du Trocadéro, derrière l'aile occidentale du palais. Là, dans un modeste bâtiment en bois, elle expose, sans bruit ni réclame, quelques échantillons de sa faune, de sa flore, de ses produits agricoles, avec les portraits de ses explorateurs, le tracé de de leurs itinéraires. On comprend que le panorama Marchand, installé à quelque distance et qui nous montre l'intrépide commandant au moment de franchir l'Ouhanghi, attire davantage les visiteurs.

M. de Mandat-Grancey, dans les *Impressions de voyage au Congo*, fantaisistes souvent, spirituelles toujours, qu'il a récemment offertes aux lecteurs de la *Revue hebdomadaire*, raconte l'aventure d'un fonctionnaire qu'une promotion prématurée avait fait « administrateur français du lac Tchad. » Obligé d'attendre que les événements et les moyens de transport lui permissent d'aller faire connaissance avec ses administrés, ce fonctionnaire *in partibus* prolongeait tran-

quillement son séjour dans le Congo belge, touchant son traitement en conscience, le dépensant avec sérénité, sans rien faire d'ailleurs pour hâter le moment où il serait astreint à la résidence.

Il est fâcheux pour le pittoresque du récit que les faits ainsi présentés ne soient pas exacts. Le gouvernement français n'a nommé personne encore pour administrer le lac Tchad et sa banlieue. Avant d'administrer, il faut prendre possession; nous sommes seulement en train de prendre possession. Ce qui est vrai c'est que depuis quelques années, depuis que par le nord, l'ouest et le sud nous nous sommes avancés peu à peu jusqu'au cœur de l'Afrique occidentale, le Tchad a plus d'une fois exercé parmi nous une sorte de fascination. Attraction instinctive de géographes à qui la carte finit par donner la nostalgie des lointains rivages, entraînement irrésistible d'explorateurs épris de la distance et de l'inconnu, ambition d'hommes politiques qui, dans leur zèle à reculer les limites du territoire national, perdent la notion de l'étendue, la séduction du Tchad s'explique par ces tendances et ces sentiments divers. Elle s'est fortifiée bientôt d'une observation moins superficielle et d'un intérêt mieux raisonné. A mesure que se sont agrandies nos possessions du Sud-Algérien, du Soudan et du Congo, c'est par le Tchad que leur jonction future a semblé devoir s'accomplir; le Tchad est apparu dès lors comme l'étendue d'eau, vraisemblablement navigable, comme la mer intérieure qui mettrait un jour en relation les diverses fractions de notre empire africain, et en serait le trait d'union.

Pour que la jonction pût s'opérer, il importait que l'accès nous fût assuré, sinon sur la totalité, du moins sur la majeure partie de ses rivages; c'est pour atteindre ce but que s'ouvrit, dès 1889, une série d'expéditions. La tâche était rude; et, en présence des obstacles accumulés sur la route, l'œuvre entreprise ne put être accomplie du premier coup. En 1893, le commandant Monteil aperçoit la rive nord occidentale du Tchad, mais s'en écarte bientôt pour poursuivre son voyage jusqu'au littoral méditerranéen. Au sud, Crampel, entraîné par un aveugle héroïsme, meurt assassiné sans avoir vu se réaliser son rêve. De leur côté Mizon et Maistre pénè-

trent dans les territoires du grand lac, mais doivent également renoncer à s'approcher de ses bords. Il faut attendre les efforts persévérants de M. Gentil, l'opiniâtreté qu'il met de 1895 à 1897, à transporter sur le Chari son vapeur le *Léon-Blot*, pour qu'une mission française atteigne le littoral sud du Tchad, pour qu'un navire français parvienne à naviguer dans ses eaux. Avant même ce succès final, tant d'ardeur déployée ne demeure pas inutile, elle nous acquiert des titres, elle nous confére des droits à devenir riverains de la mer intérieure, droit que reconnaissent la convention du 15 mars 1894 avec l'Allemagne et celle du 14 juin 1898 avec l'Angleterre.

Mais, pour obtenir pleinement leur effet et produire toutes leurs conséquences, ces conventions devaient être confirmées, de notre côté, par une occupation réelle des pays qui nous étaient attribués. Ce sera le résultat des trois grandes missions que nous avons vues en ces derniers temps, isolées, presque perdues au centre du continent africain, poursuivre dans ces régions leur marche aventureuse. Partie du Sud-Algérien, dans le courant de l'année 1898, la mission Foureau-Lamy atteignait l'Aïr le 15 avril 1899; au mois de décembre de la même année, elle était à Zinder. Là, elle trouvait les débris de la mission Voulet-Chanoine, partie de l'ouest, et qui était devenue, après les tristes événements présents à toutes les mémoires, la mission Pallier-Joalland. De Zinder les deux contingents français pouvaient parvenir au Tchad en deux ou trois mois; ils y sont effectivement arrivés; de là, ils devaient naturellement chercher à s'avancer dans les territoires du sud du Tchad, et à rejoindre la troisième mission commandée par M. Gentil.

En 1899, M. Gentil, encore insuffisamment remis des fatigues de son premier voyage, avait repris le chemin du Congo; il croyait qu'il n'aurait qu'à continuer, du point où il l'avait laissée, son œuvre de pacifique expansion, à la pousser du Baghirmi jusqu'au Kanem et au Ouadaï. Il ne comptait pas avec un de ses empires aussi vite formés que disparus et qu'on a vus à toutes les époques se succéder dans l'Afrique centrale. Un émule des El-Hadj-Omar, des Ahmadou et des Samory, Rabah, esclave, puis soldat, puis lieutenant du grand

marchand d'ivoire et d'hommes, Ziber, si fameux, il y a trente ans, dans les provinces égyptiennes du Haut-Nil, avait envahi le Baghirmi, et mis en fuite le sultan du pays, notre protégé. Lancé en éclaireur avec un détachement de trente sénégalais, l'ancien lieutenant de vaisseau Bretonnet, un des auxiliaires les plus dévoués de Gentil, est enveloppé, tué avec sa petite troupe par les bandes nombreuses de Rabah (17 juillet 1899). M. Gentil rassemble aussitôt tout ce qu'il a sous la main de tirailleurs et de miliciens, et, le 29 octobre, il attaque avec trois ou quatre cents soldats les douze mille hommes de Rabah, retranchés dans le camp de Kouno. Rabah est vaincu.

La route était libre; les expéditions françaises venant du nord et du sud pouvaient songer à se donner la main. Dès le 9 décembre 1899, le capitaine Joalland, après avoir cotoyé le Tchad, arrivait sur le bas Chari; le 30 janvier 1900, un de ses compagnons, le lieutenant Meynier envoyé par lui en avant, prenait contact, à Fort-Archambault, avec les forces de M. Gentil. De son côté, la mission Foureau-Lamy, après avoir aidé l'ancien sultan du Bornou, dépossédé par Rabah, à reprendre le pouvoir, se rapprochait de plus en plus. Traqué, découragé, Rabah semblait renoncer lui-même à la lutte. On vient d'apprendre qu'il a été tué dans un engagement sur le Chari. Mais le vainqueur de Rabah, le commandant Lamy, a lui-même trouvé la mort dans ce combat de Kousli. Le second de Lamy, le capitaine de Cointet, a péri dans la même action.

Ainsi tant d'efforts, tant d'héroïsme n'auront pas été dépensés en vain. Cette dernière période de la conquête de notre empire africain, pour avoir été peut-être la plus fertile en incidents imprévus, en douloureuses surprises, n'en aura pas moins laissé des traces glorieuses et durables. Le moment ne saurait tarder beaucoup où le Tchad, accessible aux Européens, ayant perdu, il est vrai, l'attrait et le mirage de l'inconnu, sera de façon définitive et pratique le grand lac français de l'Afrique centrale.

A la période de pénétration militaire succèdera la période administrative d'organisation; après avoir occupé les territoires, il faudra les mettre en valeur. Travail de patience,

œuvre de longue haleine. Au siècle prochain y aura-t-il encore des expositions ? Alors, mais alors seulement la boucle du Niger et la région du Tchad pourront rivaliser, par la richesse et la variété de leurs produits agricoles et industriels avec l'Algérie ou la Tunisie.

C'est en Afrique que notre empire colonial s'est surtout développé. Là, nous ne cédons le pas à personne, pas même à l'Angleterre. Nous verrons prochainement ce qui nous reste de nos vieilles possessions, ou ce que nous avons acquis de terres nouvelles dans le golfe du Mexique, dans la mer des Indes, dans l'Océan pacifique.

Hippolyte PRÉLOT, S. J.

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

(Deuxième article [1])

« Dieu soit béni ! Si c'est son œuvre, il en aura soin. »
(Paroles du saint.)

I

L'œuvre des écoles chrétiennes et gratuites existait; il fallait l'organiser. Sans en faire du premier coup son affaire exclusive, M. de La Salle y songea tout d'abord.

Avant de se mettre à l'œuvre, il pria comme toujours, et il fit une retraite chez les Carmes de Reims. Puis il convoqua les directeurs de Rethel, de Guise et de Laon. Avec les principaux maîtres de Reims, cela faisait douze. L'assemblée s'ouvrit le 9 mai 1684, veille de l'Ascension. M. de La Salle leur dit ses projets d'organisation, leur parla de vœux pour se fixer, de règlements destinés, après essai et pratique, à devenir des règles. A eux de s'organiser eux-mêmes, puisque c'est eux qui devaient vivre de cette vie.

L'idée plut à tous, et on convint de se mettre aussitôt en retraite pour prier, conférer ensemble, se préparer à prendre des engagements. La retraite commença le jour de l'Ascension; elle dura dix-sept jours. Entre les temps de prière, on délibérait. M. de La Salle laissait à tous pleine liberté. Chacun pouvait dire son avis; lui-même ne donnait le sien qu'à la fin. On décidait à la majorité des suffrages. C'étaient donc bien les maîtres qui s'organisaient.

Vint d'abord la question des règles. On s'accorda pour ne rien écrire encore. L'expérience dirait mieux ce qu'il fallait. On se contenta de rappeler les principaux règlements déjà en usage. On convint, pour la table, d'un régime uniforme, austère et pauvre, mais suffisant. Le principe fut admis d'un habit distinct et uniforme; le choix fut laissé à la discrétion du supérieur. Restait la question des vœux : en fallait-il ? lesquels ? pour combien de temps ? Dans un premier élan, tous

1. V. *Études,* 5 août.

voulaient les trois vœux de religion, et perpétuels. M. de La Salle loua leur bonne volonté, mais prêcha la prudence. Pouvait-on s'engager ainsi pour jamais sans épreuve, sans préparation ? Un vœu annuel d'obéissance, à renouveler tous les ans, garantissait l'ordre et la stabilité, en laissant la porte ouverte à ceux qui voudraient se retirer. L'avis du saint prévalut. Le jour de la Trinité fut fixé pour prendre le premier engagement. Il fut entendu que les absents seraient, sur demande, admis au même vœu. M. de La Salle prépara la formule. Chacun en prit une copie et la signa. Le jour venu, le fondateur dit la messe et communia les douze. Puis, le cierge à la main, il prononça, au pied de l'autel, le vœu d'obéissance. Tous en firent autant. C'était le 27 mai 1684. Le lendemain ils allaient à Liesse, mettre leurs promesses sous la garde de Notre-Dame. C'est, aujourd'hui encore, le jour de la Trinité que les Frères renouvellent leurs vœux, fêtant à la fois leur fondation et la continuant.

Les douze s'étaient donné rendez-vous pour l'année suivante. Quatre y manquèrent, et parmi eux Niel, qui refusa de se rengager, et, en octobre 1685, rentra à Rouen, où il mourut le 31 mai 1687. Homme de bien, mais incomplet, dont les défauts d'ailleurs servirent plus que les qualités, en forçant Jean-Baptiste de La Salle à devenir fondateur.

Cependant celui-ci se préoccupait du costume. C'est le maire de Reims qui, voyant les maîtres mal protégés avec leur habit léger contre le froid, la neige et la pluie, lui donna l'idée de la capote aux manches flottantes, fort en usage parmi les paysans champenois. Il y joignit la soutanelle, analogue à celle des pauvres prêtres de campagne, le rabat blanc, le chapeau tricorne à larges bords, les souliers à semelles épaisses ; le tout à peu près semblable à ce qui nous est si familier. Ce costume parut étrange. Ils furent raillés, insultés. Ils laissèrent dire, formés par leur père à suivre Jésus dans l'humilité. Lui-même le prit bientôt après, en partie peut-être pour expier les recherches de l'élégant chanoine. En s'humiliant, il soutenait ses Frères et il méritait, pour sa part, à ses enfants futurs la grâce de faire, à force de bienfaits et de vertus, aimer et respecter l'humble uniforme.

M. de La Salle n'avait fait son choix qu'après mûre délibé-

ration. Mais le choix fait, il y tint. Ni les humiliations que leur habit attirait aux Frères, ni les réclamations des curés, ni rien ne l'ébranla. Quand, en 1690, le curé de Saint-Sulpice, M. Baudrand, voulut le changer, il résista énergiquement; et, pour expliquer son refus, il rédigea sur la question un *Mémoire* qui est un chef-d'œuvre de fermeté modeste, de bon sens pratique, de fine observation[1].

Vers le même temps qu'ils prenaient un costume, ils prenaient aussi un nom, celui de *Frères des Écoles chrétiennes*; et ils commencèrent, quoique d'une façon un peu indécise encore, à remplacer leur nom de famille, soit par leur nom de baptême, soit par un nom de religion.

II

La grande affaire du fondateur va être pendant quelques années la formation de sa communauté; ce sera même, à vrai dire, la grande tâche de toute sa vie, celle qu'il gardera toujours pour lui-même, dans la mesure du possible.

L'œuvre Niel apparaissait encore à beaucoup comme une œuvre laïque, et plus d'un s'y présentait d'abord sans autre vue que d'intérêt, demandant des gages comme les domestiques. Désormais la méprise n'était plus possible, et il y eut de belles vocations, des vocations de sacrifice et de dévouement. Mais il fallait former ce monde. Le noviciat resta longtemps sans organisation propre, insuffisant en fait, malgré tous les efforts du fondateur, et de là pour lui bien des croix et des déboires.

Les novices ne furent pas d'abord en communauté distincte. En arrivant, ils vivaient avec les maîtres. Seulement le Supérieur les gardait quelque temps en retraite avant de les lancer dans les écoles. Temps trop court et pour la formation spirituelle et pour la préparation pédagogique. Il essayait de le prolonger en donnant tous ses soins aux maîtres mêmes qui vivaient dans la maison, et ses efforts n'étaient pas inutiles; mais plusieurs devaient être envoyés au loin et ne subissaient guère l'influence du saint fondateur. Il fit tout

1. Il faut savoir gré à M. Guibert de l'avoir reproduit *in extenso*, p. 187-196. Rien ne nous fait mieux connaître les vues du saint sur son Institut.

pour suppléer à ces déficits en attendant qu'il pût organiser un vrai noviciat.

Il commença par préparer en quelque sorte le noviciat même. Il recevait des enfants de quatorze ans et au-dessus, ayant « de l'esprit et de la disposition à la piété ». Ces enfants avaient « maison, oratoire, exercices, table et récréations séparés ». On voit que les *petits noviciats* datent des origines mêmes de l'Institut. Le fondateur avait confié la jeune communauté, une quinzaine d'enfants, à un Frère des plus anciens ; mais lui-même les suivait de très près. C'était sa joie d'être au milieu d'eux. Le jour de Noël surtout était un jour de paradis. Le père se consacrait le premier à l'Enfant-Jésus avec une simplicité touchante, et les enfants répétaient tour à tour la formule. La cérémonie était délicieuse.

Dès 1684, il y eut, à la rue Neuve, une troisième communauté. On demandait sans cesse à M. de La Salle un maître pour de petites localités. Or, il s'était fait une loi absolue de ne jamais envoyer un Frère seul. Mais il se prêta volontiers à une combinaison heureuse. Les curés lui demandèrent de leur préparer au moins des maîtres. Ils choisirent, chacun dans sa paroisse, le jeune homme qu'ils jugeaient le plus apte pour le talent et la vertu, et le lui envoyèrent. Reçus et formés gratis, ils vivaient en pieux laïcs sans autre signe distinctif que le rabat et les cheveux courts. Une fois rentrés dans leurs villages, ils n'avaient plus « aucun rapport à la communauté, sinon de bienséance ». Ils pouvaient revenir cependant « pour faire retraite [1] ». Ce fut la première école normale. Elle compta jusqu'à trente élèves à la fois. Tant que le fondateur fut à Reims, l'œuvre prospéra. Elle tomba, quand il fut parti.

Ce ne fut pas le seul essai. Dès 1683, on y pensait pour Rethel. Le 20 avril 1685, après bien des traverses et des humiliations, M. de La Salle signait avec le duc de Mazarin un contrat par lequel celui-ci garantissait une rente annuelle de

1. Dans ce qui est dit du petit noviciat et de l'école des maîtres, les textes entre guillemets, ainsi que la plupart des détails, sont empruntés à l'intéressant *Mémoire sur l'habit des Frères*, lequel commence par répondre à la question préalable : *Quelle est cette communauté et quels sont ceux qui la composent ?*

trois mille trois cents livres pour dix-sept « jeunes gens destinés à être instruits des véritables maximes des pédagogues chrétiens, comme aussi à bien lire, à bien écrire et à chanter, pour aller ensuite instruire la jeunesse dans les terres, paroisses, bourgs et villages de son duché de Mazarin ». Ce beau projet n'aboutit pas. Quand les contractants vinrent en parler à l'archevêque, celui-ci, je ne sais pourquoi, les traita de fous. « *Il n'y en a qu'un*, *Monseigneur*, » reprit M. de La Salle. Cependant le duc se laissa de nouveau circonvenir, et lâcha tout. Ce fut pour reprendre bientôt sur des bases moins larges, uniquement pour ses domaines du diocèse de Laon. Le contrat fut signé à Renwez (Ardennes), le 22 septembre 1685. Le duc offrait maison et chapelle pour au moins six personnes, avec une rente de six cents livres, à charge d'entretenir et de former trois élèves-maîtres. M. de La Salle ne perdit jamais de vue cette belle œuvre des maîtres pour la campagne. Mainte fois il la rétablit, et ce n'est pas sa faute si elle ne dura pas.

Cependant la maison de la rue Neuve prospérait. Ils y étaient une soixantaine. On vivait pauvrement. Mais on vivait. Les parents du saint, des bienfaiteurs dévoués suppléaient à l'insuffisance des rentes. M. de La Salle se préoccupait surtout de la formation spirituelle des Frères. Il eut le don d'allumer le feu sacré. Ces maîtres, dans l'intervalle de leurs classes, étaient les plus fervents des novices. Ils ne rêvaient, au dire de Blain, que prières, pénitences et humiliations. On le savait même au-dehors, si bien que la maison fut surnommée *la Petite Trappe*. Il y eut des excès, sans doute, et les santés fléchirent. En sept ou huit ans, 1681-1688, des quinze premiers Frères six au moins moururent qui n'avaient pas trente ans, et d'autres se ruinèrent la santé[1]. Excès inévitables, à travers lesquels seulement on arrive à la juste mesure qui concilie avec les exigences pratiques la tendance effective vers un bel idéal.

M. de La Salle avait pour les malades tous les soins et toutes les tendresses. Dès qu'il les savait souffrants, il accourait. En 1687, à Guise, sa présence et ses embrassements

1. Blain ajoute qu'il en mourut au moins quarante-cinq entre 1688 et 1719, tous, à part huit ou neuf, au-dessous de trente ans.

ranimèrent et guérirent un Frère, qui, désespéré de tous et déjà administré, avait témoigné le désir de voir son bon Père une fois encore. Quand ils étaient morts, « *Rendons grâces à Dieu*, disait-il, *en voilà encore un dans le ciel.* » Ce n'est pas qu'il ne les aimât et ne ressentît la perte. Mais il regardait au-delà, et il voulait habituer ses Frères à voir comme lui.

III

En travaillant ainsi à faire des religieux, lui-même marchait à grands pas dans la voie des saints. Ses prières devenaient de plus en plus longues. Il s'était réservé sous le toit un pauvre réduit, froid en hiver, chaud en été, mais bien isolé. Il y restait longtemps, seul avec Dieu. Il aimait l'église de Saint-Remi; il y passait parfois de longues heures dans la journée; le vendredi soir, il s'y faisait enfermer et priait toute la nuit. En 1686, il voulut rompre pour un temps avec toutes les affaires et se retira chez les Carmes déchaussés de Louviers, au *saint désert de la Garde-Châtel*; mais les affaires vinrent l'y chercher, et il dut le quitter presque aussitôt. En fait, il trouvait Dieu partout et son recueillement était continuel. Avec les hommes, d'ailleurs, il était toujours le même, « poli, dit Blain, gracieux, avec la joie des saints sur le visage ».

Ses pénitences devenaient de plus en plus rigoureuses. C'en fut une grosse de se mettre au régime de la communauté. Jusqu'en 1684, il n'y était pas. Mais quand la question de la nourriture eut été réglée, il voulut être traité comme tout le monde. L'estomac se révolta; il le réduisit par la faim. Désormais il mangea ce qu'on servait, sans même s'apercevoir des distractions du cuisinier. Le reste était à l'avenant : cilices, ceintures à pointes aigües, disciplines de fer avec lesquelles il se mettait en sang.

Les humiliations ne lui manquèrent pas. Ce furent des clameurs quand on le vit remplacer un de ses Frères malade, prendre leur habit, faire la classe, conduire les enfants à l'église : ses meilleurs amis trouvaient qu'il allait trop loin. Ce ne fut pas le plus pénible. Ses Frères n'étaient pas tous des maîtres parfaits. Quelques-uns excédèrent peut-être dans

l'usage, alors commun, de la férule. Les enfants se plaignirent. Les parents, toujours plus chatouilleux sur ce point quand ils ne paient pas, firent des scènes aux Frères, et insultèrent M. de La Salle. Tout ce bruit ne cessa qu'à son départ de Reims. Plus il était humilié, plus il goûtait l'humiliation. En 1686, il vint à bout de persuader à ses Frères de se choisir un supérieur parmi eux, pour s'habituer à se gouverner eux-mêmes. Dès lors il fut le plus docile de tous et le plus dépendant. Il ne faisait rien sans permission. C'est ce qui le trahit. Des visiteurs le rencontrent un jour dans le corridor; sans dire mot, il s'éloigne pour reparaître bientôt. Il dut leur expliquer qu'il était allé demander permission, et qu'il n'était plus supérieur. L'autorité diocésaine avertie cassa l'élection et remit le fondateur en charge. Longtemps encore il faudra, malgré tout, qu'il se résigne à gouverner.

IV

Après de tels débuts et une telle préparation, le jeune Institut pouvait prendre l'essor vers Paris. Il en avait été question dès 1683. Dans ce voyage où son archevêque refusa de le voir, il avait été reçu à Saint-Sulpice et encouragé dans ses projets de démission pour se consacrer tout entier à l'œuvre des écoles. M. de la Barmondière, curé de la paroisse, lui avait même fait promettre de venir bientôt, avec deux de ses maîtres, prendre la direction de l'école charitable établie rue Princesse. Le P. Barré comptait sur lui pour établir ce séminaire d'instituteurs, objet de ses rêves et complément nécessaire de son œuvre des religieuses institutrices. Bref, l'exécution paraissait si proche et si assurée que M. de La Salle laissa ses hardes à Paris. Il comptait sans son directeur, M. Callou. Celui-ci lui fit comprendre que quitter Reims pour Paris c'était sacrifier l'œuvre, bien commencée, mais non viable encore sans des soins quasi maternels. M. de La Salle se rendit et dégagea sa parole. Le P. Barré en fut inconsolable. Souvent il tournait les yeux vers Reims, et par ses lettres encourageait son ami à être généreux, à ne pas craindre les paroles des hommes, « qui ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font. » Il mourut le 31 mai 1686, sans avoir

vu ses désirs accomplis; mais il avait ouvert les voies à M. de La Salle, et seul il lui avait donné les conseils qui répondaient pleinement aux vues de la Providence.

En 1687, la question de Paris se posa de nouveau. Mais l'affaire traîna, et l'archevêque de Reims en eut vent. Malgré ses boutades, il appréciait et l'homme et l'œuvre; il voulait garder ce trésor pour son diocèse, et fit à M. de La Salle les plus belles promesses de protection pour le recrutement, de secours en argent, de fondations dans toutes les bonnes villes. M. de La Salle voyait de plus haut et voyait plus loin. Une œuvre diocésaine ne suffisait pas à son zèle : le P. Barré lui avait ouvert des perspectives plus larges, et Dieu voulait davantage. Or, pour avoir, avec son indépendance et son libre épanouissement, le caractère universel qu'il fallait, l'œuvre devait venir à Paris : c'est de là qu'elle rayonnerait sur toute la France. M. de La Salle, d'ailleurs, avait déjà fait assez de sacrifices pour ne pas se laisser prendre aux espérances humaines offertes par l'archevêque. Mais, comme toujours, il laissa mûrir le projet et attendit, selon que le lui conseillait M. Callou. Cependant M. de la Barmondière s'impatientait. Au retour des vacances, il demanda à Louis de la Salle pourquoi son frère ne se décidait pas. Louis expliqua qu'il n'envoyait jamais un Frère seul; mais qu'il était prêt à en donner deux, prêt à venir lui-même. L'idée plut au curé. Tout fut enfin réglé. Le sage M. Callou conseilla le départ et l'archevêque approuva. Avec deux Frères qu'il avait choisis parmi les plus instruits, M. de La Salle partit à pied pour Paris. Il y arriva le 24 février 1688.

V

L'enseignement primaire, à Paris, avait pour organe propre les *petites écoles*, toutes sous la main du chantre de Notre-Dame. Nul n'en pouvait ouvrir sans lettres de maîtrise reçues du chantre et à renouveler tous les ans le 6 mai. Depuis 1672, la ville était divisée en cent soixante-sept quartiers, chacun avec son école de filles et son école de garçons. Les maîtres et les maîtresses formaient une corporation avec le chantre pour chef, pour juge des différends, pour protecteur contre la concurrence.

Il y avait, en effet, concurrence. Et d'abord celle des *écoles buissonnières*, ouvertes en cachette par des maîtres non approuvés. Contre celles-ci, le chantre et le Parlement s'entendaient : aussitôt trahies, aussitôt fermées.

Concurrence plus redoutable des *collèges*. Les collèges furent d'abord des pensions pour les élèves de l'Université. Puis des répétitions s'y firent; puis des cours, d'abord supérieurs ou secondaires, auxquels on se mit bientôt à préparer par des classes de lecture, d'écriture, de calcul — tout l'enseignement primaire. Le chantre réclama; mais le Parlement donna toujours raison à l'Université. Le chantre s'en vengea en étendant le champ des petites écoles sur l'enseignement secondaire. D'où querelles sans fin et arrêts sans nombre, toujours inutiles.

Concurrence plus redoutable encore des *maîtres écrivains*, constitués eux aussi, depuis 1576, en corporation. Refoulés par l'extension de l'imprimerie, ils s'étaient rabattus sur l'enseignement primaire, et empiétaient sur les petites écoles, tout en gardant pour eux seuls, sinon l'écriture même et le calcul, au moins l'art des écritures, le dessin, l'arithmétique.

En principe, les petites écoles devaient recevoir aussi les pauvres. En fait, les maîtres se débarrassaient de ce surcroît de besogne, et les pauvres étaient délaissés. Les curés, dès le début du siècle, s'étaient mis à fonder pour eux des *écoles de charité*, d'ordinaire sous la direction d'un prêtre. Le chantre s'alarma pour les petites écoles, et voulut, du moins, avoir barre sur les écoles de charité ; il n'y réussit jamais bien, et les curés restèrent maîtres chez eux ; mais le différend ne devait être tranché qu'en 1699 par une transaction passée entre le chantre et les curés. En somme, à Paris comme à Reims, M. de La Salle n'avait affaire qu'aux curés, sauf à se défendre contre les prétentions adverses.

M. Olier avait fondé sur sa paroisse jusqu'à sept écoles charitables. Mais les maîtres avaient manqué, et quand arriva M. de La Salle, en 1688, il n'en restait qu'une, rue Princesse, contenant environ deux cents enfants. M. de La Barmondière y avait joint un atelier de bonneterie et de tricot, partie pour diminuer les frais d'entretien, partie et surtout pour former

les enfants au travail manuel, point qu'il regardait comme indispensable dans une école de pauvres.

Les nouveaux venus n'eurent d'abord qu'à faire la classe; la direction restait au prêtre chargé de l'école. Les enfants furent divisés en trois groupes, deux pour les Frères, un pour le jeune maître laïque, qui fut gardé en place. M. de La Salle était sans cesse au milieu des enfants, les aidant, les encourageant, les reprenant avec douceur, leur enseignant le catéchisme et les formant à la piété. Vite il y eut un mieux, mais l'école restait une petite Babel. Quand le curé demanda à M. de La Salle s'il n'y avait pas de remède à ce désordre, celui-ci se tut. Le curé comprit que la direction manquait, et donna toute autorité à M. de La Salle. Dès le lendemain, la réforme commença. On eut un règlement et l'on y tint; l'étude y gagna comme la piété. Bientôt l'école fut transformée, et le nombre des élèves doubla. Mais la tâche devenait trop lourde : un des Frères tomba malade. M. de La Salle quitte aussitôt la soutane et le manteau pour prendre la soutanelle et la capote : le voilà une seconde fois maître d'école, et il en fait toutes les corvées. Il allait avoir d'autres épreuves.

Le directeur évincé ne sut pas accepter son sort. Il intrigua, et fit si bien que le curé se laissa prévenir et résolut de renvoyer les Frères. Il chargea M. Baudrand, alors directeur de M. de La Salle, de faire entendre à celui-ci qu'il fallait profiter des vacances pour se retirer. Sans une plainte, M. de La Salle fit ses préparatifs, et, en compagnie de M. Baudrand, alla prendre congé du curé. Le curé eut-il regret d'avoir cédé trop vite? Était-il moins décidé au fond qu'il ne le pensait lui-même, et fut-il surpris de la résolution si prompte et si simple de M. de La Salle? Toujours est-il qu'après un moment d'entretien avec M. Baudrand, il dit à M. de La Salle de rester encore : il voulait y penser plus mûrement. « Il y pensera bien trois ans avant de rien changer, dit M. Baudrand à son ami : demeurez en paix. » Et M. de La Salle se remit à l'œuvre, comme s'il avait eu l'avenir.

L'intrigue ne désarma pas. Elle ne fit que mieux éclater et la vertu du saint et la valeur de ses méthodes.

Cependant, M. Baudrand devenait curé de Saint-Sulpice.

C'était un ami. Aussi l'année 1689 fut-elle pour l'école une année de paix et de prospérité. De nouveaux Frères furent appelés de Reims, et, en janvier 1690, une nouvelle école fut ouverte, au bout de la rue du Bac, vers le Pont-Royal. Le succès fut le même qu'à la rue Princesse.

L'épreuve ne devait pas tarder à reparaître. Elle vint du côté le plus inattendu, de M. Baudrand. Le curé n'aimait pas l'habit des Frères. Il voulut y substituer la soutane et le manteau ecclésiastique. Il pensait que la chose irait toute seule : curé, il croyait avoir tout droit sur ses maîtres d'école; directeur de conscience, il ne soupçonnait pas que son humble pénitent pût hésiter.

M. de La Salle vit du premier coup l'importance de la question. C'était une idée malheureuse à tous égards de vouloir habiller les Frères à l'ecclésiastique. Mais surtout si les curés intervenaient ainsi dans les choses de communauté pour les changer à leur gré, c'en était fait de l'Institut. A son ordinaire, il consulta ; ses conseillers, des Sulpiciens, MM. Tronson et Bavin, furent de son avis. Il refusa donc de rien changer, et appuya son refus du lumineux *Mémoire* dont il a déjà été parlé. Qui tient trop à ses vues juge entêtés ceux qui tiennent aux leurs. Ainsi fit M. Baudrand. En vain M. de La Salle reprit pour lui-même l'habit ecclésiastique ; il ne retrouva plus chez son directeur la même sympathie cordiale.

Autre affaire. Les écoles de charité enlevèrent des élèves aux petites écoles. D'où pertes pour les maîtres. Ceux-ci se plaignirent qu'on reçût à l'école gratuite des enfants en état de payer. Avant tout, ils se font justice en saisissant les meubles des écoles gratuites. Puis ils assignent les délinquants devant le chantre. M. de La Salle ne comparut pas. Il fut condamné, et les écoles supprimées.

M. Baudrand, sans intervenir ouvertement, fit un devoir à M. de La Salle de se défendre. Appel fut interjeté au Parlement. Tout le monde était sympathique aux Frères. Pour mettre aussi le ciel de la partie, la communauté se rendit à Notre-Dame-des-Vertus ; le Père dit la messe, les enfants communièrent. On pria trois heures, puis les Frères prirent un peu de pain ; M. de La Salle jeûna jusqu'au soir. Au jour fixé, il

présenta sa défense par écrit. Elle eut plein succès, et les écoles furent rouvertes. De ce côté, on eut la paix jusqu'en 1699.

Mais des peines plus intimes attendaient le fondateur. Son œuvre était menacée par le dedans. Il avait appelé à Paris le supérieur de Reims et l'avait remplacé par un tout jeune homme. Celui-ci était bon; mais il fut dur et indiscret. Le séminaire des maîtres de campagne se dépeupla ; nombre de Frères quittèrent la communauté ; le petit noviciat allait mal. Pour sauver l'avenir, M. de La Salle fit venir les petits novices à Paris, en 1690. On voulut les avoir à Saint-Sulpice comme enfants de chœur : ils édifièrent d'abord; mais vite ils se dissipèrent : il fallut en renvoyer plusieurs, et vers la fin de 1691 il n'en restait presque plus.

Crise aussi dans les écoles. M. de La Salle avait nommé directeur à la rue Princesse un des nouveaux venus de Reims. Les deux anciens furent froissés. L'un quitta en 1690; l'autre resta quelque temps encore, pour le tourment du fondateur ; en 1692, il fallut le mettre à la porte.

Cependant M. de La Salle était malade. Dès 1690, il avait été arrêté lors d'un voyage à Reims. C'est alors qu'il refusa de recevoir dans sa chambre sa vieille grand'mère et marraine venue pour le visiter : il se traîna au parloir pour l'entretenir. Exemple qu'il crut devoir à ses Frères. Malade encore, il repart pour Paris. En arrivant, il dut se recoucher ; et un mal amenant l'autre, il se trouva à l'extrémité. Il restait un espoir de guérison ; mais le remède était chanceux et la mort pouvait suivre. M. Baudrand apporta le Viatique et pria le Père de bénir ses enfants. Il le fit en disant : « Je vous recommande une grande union et une grande obéissance. » Il croyait faire son testament. Mais ce n'était pas encore la fin. Le remède réussit, et bientôt le malade fut en convalescence. Un des Frères se mourait à Laon. M. de La Salle accourt, juste à temps pour recevoir son dernier soupir. Les deux autres étaient également souffrants, et le médecin conseillait pour eux l'air natal : « L'air natal des Frères, reprit le saint homme, c'est le paradis. » Il fallut pourtant fermer l'école pour deux mois.

Il n'était pas de retour à Paris qu'il y perdait le meilleur de

ses enfants et le plus capable, le frère L'Heureux. Il caressait toujours l'espoir de se faire remplacer comme supérieur, et comme on ne voulait pas qu'il obéît à un Frère, il avait appliqué le frère L'Heureux aux études, en vue de la prêtrise. C'était une erreur de son humilité. La mort du Frère l'éclaira, et il posa en règle absolue qu'aucun Frère ne pourrait être prêtre et ne devrait étudier le latin.

VI

Ces morts et ces défections réduisaient à peu près de moitié la communauté. On était revenu aux chiffres de 1684, et les espérances n'étaient plus les mêmes. Le fondateur priait et avisait aux moyens de sauver l'œuvre. Un moment, il songea à s'unir aux Sulpiciens ; mais ses efforts n'aboutirent pas. Il fallait marcher seul. Les vacances allaient permettre de se réunir et de se retremper.

En septembre 1691, une maison fut louée à l'entrée de Vaugirard, assez solitaire, avec jardin spacieux. Les santés épuisées s'y remirent un peu. Les Frères de Reims et autres villes y furent convoqués pour une retraite, 8-18 octobre. Mais dix jours de retraite ne suppléaient pas un noviciat trop écourté. Plusieurs furent remplacés comme on put dans les écoles et restèrent près du fondateur jusqu'à la fin de l'année. C'est avec deux de ceux-là, Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin que, le 21 novembre 1691, il fit vœu « d'association et d'union pour procurer et maintenir » l'Institut en dépit de tout. L'un des deux, Nicolas Vuyart, devait lui manquer un jour.

En renvoyant son petit monde, il régla qu'ils lui écriraient tous les mois pour « reddition de compte ». Ce fut un de ses grands moyens de garder contact avec les âmes, et d'entretenir les bonnes dispositions. Les deux autres furent la réunion annuelle pour la retraite et la visite annuelle des écoles.

Mais il fallait organiser un noviciat. Quand M. de La Salle s'en ouvrit à M. Baudrand, celui-ci, crainte sans doute de nouvelles charges, s'y opposa. C'était condamner l'Institut à mort. Aussi le fondateur redoubla-t-il de prières et de pénitences pour obtenir l'autorisation désirée. Il l'eut au bout

d'un an, grâce à un ancien ami de séminaire, M. Godet des Marais, qui devenait évêque de Chartres. Le jour même de son sacre, 31 août 1692, le nouvel évêque parla du noviciat projeté à l'archevêque de Paris, Mgr de Harlay, et au curé de Saint-Sulpice. Tout fut accordé. Le noviciat fut ouvert aussitôt à la maison de Vaugirard. En peu de temps, il y eut jusqu'à trente-cinq novices.

Des allures étranges de ce noviciat et de ce qu'on en savait au dehors, les *Études* ont publié, en mai dernier, un curieux témoignage contemporain. Blain ne tarit pas sur la ferveur de la jeune communauté, sur l'esprit de prière, d'humilité, de mortification dont tous étaient animés. La pauvreté surtout y était extrême. Les repas étaient apportés de la rue Princesse, à trois kilomètres de là : à peine les réchauffait-on à Vaugirard. On vivait des restes recueillis çà et là, et il arriva que, les voleurs ayant dévalisé le Frère pourvoyeur, il n'y eut rien à dîner. Dans la disette générale de 1693, les choses en vinrent au point que la vie à Vaugirard devint impossible. Il fallut se transporter rue Princesse. Mais là aussi le pain manqua. Les communautés religieuses, qui avaient jusque là aidé les Frères, se suffisaient à peine ; M. Baudrand cessa de payer l'allocation de cinq cents livres qu'il donnait aux deux maîtres de la rue du Bac. Jamais pourtant le saint ne perdit confiance. Tandis que les secours attendus manquaient, il en venait d'imprévus. L'hiver passa, et au printemps de 1694 la petite communauté reprenait le chemin de Vaugirard.

Ce fut, pendant plusieurs années, le centre vital de l'Institut. Les Frères de Paris y passaient, les jours de fête et de congé, près de la moitié de leur temps, sous l'œil du fondateur et dans son intimité, heureux d'y redevenir novices. Chaque année, tous les Frères y venaient pour les vacances et pour la retraite, se retremper dans la ferveur et dans l'esprit religieux. Il y avait, en outre, des réunions spéciales, ménagées, à l'occasion, par le saint instituteur. C'est ainsi qu'il en fit venir une douzaine près de lui, dans la première moitié de 1694, non pas ensemble, mais tour à tour pour une semaine de retraite et d'entretien. Il songeait en secret à des vœux perpétuels, et il voulut s'assurer des dispositions de

chacun. Les élus furent convoqués pour la Pentecôte, et, le jour de la Trinité, 6 juin 1694, à l'insu des autres, ils prononcèrent les vœux perpétuels d'obéissance et de stabilité. De ces douze, six seulement devaient persévérer.

Le lendemain, M. de La Salle essaya d'amener les douze profès à goûter son projet toujours caressé d'abdication, et à choisir un Frère pour supérieur. Les Frères admirent le principe du saint homme, que les Frères devaient être gouvernés par un Frère; mais instruits par l'expérience de 1686, ils comprirent que le principe ne s'appliquait pas au fondateur. Celui-ci dut se résigner. Il s'adonna tout entier à l'organisation intérieure, et refusa pour un temps toute fondation nouvelle. Dans ce fécond séjour de Vaugirard, nous le voyons, en même temps qu'il forme ses novices et ses Frères, codifier les usages qui, après essai et approbation, vont devenir la *Règle*, recueillir, dans la *Conduite des écoles*, ses conseils pédagogiques, écrire le petit traité, si plein de tact et d'esprit chrétien, intitulé *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*

Il n'était pas tellement à ses Frères qu'il ne trouvât encore du temps pour d'autres œuvres. Il recevait volontiers des ecclésiastiques qui venaient le consulter ou faire une retraite sous sa direction. Des pécheurs désespérés s'adressaient à lui ou lui étaient envoyés par des prêtres qui appréciaient sa sainteté. Ses historiens racontent à ce propos quelques conversions des plus édifiantes. Ils disent aussi qu'il échoua quelquefois, et cela même mérite d'être noté.

VII

Le 13 février 1696, M. de La Chétardie succédait à M. Baudrand comme curé de Saint-Sulpice. Il prit aussitôt à cœur l'œuvre des écoles. Dès 1697, il en fonda, rue Saint-Placide, une troisième, qui vite fut pleine comme les autres. En même temps il engageait M. de La Salle à rapprocher son noviciat. La maison, en effet, devenait insuffisante pour soixante ou soixante-dix personnes, et il y avait avantage à suivre de plus près les maîtres. Une grande et belle propriété se trouvait à louer près des Carmes, donnant sur la route de Vaugirard,

d'ailleurs complètement isolée entre le jardin du Luxembourg et la campagne. Ç'avait été un couvent d'Annonciades; on l'appelait Notre-Dame des Dix-Vertus. La maison était déserte depuis longtemps : on la disait hantée. Grâce à ce mauvais renom, le loyer demandé était fort modique, seize cents livres pour un immense enclos. C'était trop pour les faibles ressources de M. de La Salle. Mais M. de La Chétardie intervint : il augmenta de cinquante livres la pension annuelle de chacun des douze maîtres employés dans ses écoles, et il intéressa aux Frères de généreuses paroissiennes. Bref, le 18 avril 1698, le noviciat était transféré à Notre-Dame des Dix-Vertus, et un don de sept mille livres dû à la pitié d'une pieuse veuve, Mme des Voisins, permit de s'installer moins mal qu'à Vaugirard. Le 16 juin, l'évêque de Chartres bénissait la chapelle, qui fut dédiée à saint Cassien, et la maison. La vie fut la même qu'à Vaugirard. Mêmes œuvres aussi. Avec quelques autres, que le saint entreprenait suivant que la Providence le mettait sur la voie.

Un séminaire de maîtres laïques pour la campagne fut établi sur la paroisse Saint-Hippolyte ; une école y fut annexée où les élèves-maîtres venaient s'essayer tour à tour. Une œuvre toute différente fut le *pensionnat irlandais*. Jacques II, à Saint-Germain, se préoccupait d'instruire les enfants de ses fidèles. On lui recommanda M. de La Salle. Une cinquantaine de pensionnaires furent donc reçus en 1698. Ils restèrent deux ans. Un jour, leur roi vint les voir : il fut ravi.

L'année suivante, fondation d'une école dominicale pour les jeunes ouvriers et apprentis. M. de La Chétardie la désirait; elle fut établie dans la maison du noviciat, et compta jusqu'à deux cents écoliers. Quelques-uns de ces jeunes gens ne savaient rien ; mais d'autres avaient une bonne instruction primaire ; il leur fallait des cours supérieurs, leçons de géométrie, d'architecture, de dessin. On n'avait pas de Frères prêts à cet enseignement. M. de La Salle en envoya prendre des leçons auprès de maîtres compétents. On voit comment il entendait l'instruction populaire et les œuvres de jeunesse : avons-nous rien en ce genre qu'il n'ait entrevu et essayé? Il recevait même en pension des jeunes gens in-

corrigibles ; mais c'est à Rouen qu'il établira un pénitencier en règle.

Cependant les écoles se multipliaient. Dès 1698, il s'en ouvrit une à la maison même du noviciat, moins par nécessité que pour fournir aux Frères en formation l'occasion de voir faire et de pratiquer. Les Frères instruisaient ainsi sur la paroisse Saint-Sulpice un millier d'enfants pauvres, répartis en quatorze classes. En 1699, M. de La Chétardie en voulut une cinquième près la porte Saint-Michel, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince. Le zélé curé regardait les écoles comme son œuvre ; il les visitait tous les mois en compagnie de Mme des Voisins ; il ne manquait pas une occasion de témoigner aux Frères sa bienveillance et sa satisfaction.

Le moment était venu d'essaimer au loin. Chartres eut les prémices. Dès 1694, l'évêque Godet des Marais, un vieil ami du fondateur, demandait des Frères; il les obtint enfin, et, par son mandement du 4 octobre 1699, il annonçait joyeusement à son peuple l'ouverture de deux écoles. Ce fut toujours un ami sincère et un protecteur dévoué. Non pas que tout lui plût. Il trouvait la vie trop dure ; il eût voulu avoir les Frères à tous les offices de ses paroisses ; enfin, il n'approuvait pas l'innovation introduite par M. de La Salle, d'apprendre à lire aux enfants dans des livres français, l'usage général étant jusque là de le faire dans des livres latins. Malgré tout son désir d'être agréable à un tel ami, M. de La Salle tint ferme sur toute la ligne. Il rédigea notamment sur la méthode de lecture française un petit mémoire si lumineux que l'évêque fut convaincu.

Calais suivit. Un jeune abbé de Calais avait remarqué à Saint-Sulpice la tenue des enfants. De retour chez lui, il en parla avec admiration à son vieil oncle, curé de la ville, et lui inspira le désir d'avoir de tels maîtres. M. de La Salle, pressenti, acquiesça, à la condition qu'on assurât aux Frères subsistance et logement. L'école ouvrit le 19 juillet 1700.

En 1705, une seconde fut fondée pour les fils de matelots. On eut de la peine d'abord à se procurer les fonds nécessaires ; mais le roi même intervint — et tout finit par aller à souhait. Quand, en 1716, M. de La Salle put visiter pour la

première fois ses écoles de Calais, tout le monde lui était gagné : on lui fit des triomphes, et, par une exception rare dans sa vie, il n'eut à souffrir que dans son humilité.

Vers le même temps, il envoyait deux Frères à Rome, partie pour prendre pied au centre du monde chrétien et assurer son union avec le Pape, partie pour préparer une approbation de l'Institut.

VIII

De tous côtés, l'Institut se développait. Mais une tempête formidable allait éclater ; si l'arbre n'y périt pas, c'est qu'il était planté par Dieu. Une première attaque vint du dehors. Les maîtres d'école n'avaient pas remué depuis 1690. En 1699, effrayés des progrès de leurs rivaux, ils envahissent un jour la maison de la rue Saint-Placide et la saccagent. L'école fut fermée pendant trois mois. Mais M. de La Chétardie intervint, il intéressa Mme de Maintenon à l'affaire ; il voulut que M. de La Salle se défendît. La défense fut courte et péremptoire. On l'accusait de recevoir une rétribution scolaire. Il nia le fait, et mit au défi de faire la preuve. Il eut gain de cause.

La lutte va recommencer en 1704, mais plus violente et plus acharnée. Cette fois, c'est une coalition des maîtres écrivains et des maîtres d'école pour ruiner l'Institut. Plusieurs arrêts sont rendus au Châtelet contre les Frères ; l'un leur faisait défense « de demeurer ensemble ni de faire aucun corps de société ni commerce, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu des lettres patentes » ; plusieurs écoles sont dévastées ou fermées, une surveillance jalouse s'établit pour qu'aucun enfant ne soit reçu aux écoles gratuites dont les parents peuvent payer, pour que rien ne s'y enseigne qui soit contre le monopole des maîtres écrivains. Les curés se défendent, mais mollement dès que l'intérêt immédiat de leur paroisse n'est plus en jeu, d'autant moins soucieux de la communauté des Frères que cette communauté n'est pas toute en leurs mains, ni assez paroissiale à leur gré. L'école dominicale sombra, et aussi le séminaire des maîtres laïques pour la campagne, celui-ci par la défection, douloureuse entre toutes, du frère Nicolas Vuyart, un des deux qui, avec M. de La Salle, avaient fait

vœu de soutenir l'Institut jusqu'à la mort (1705-1706). En même temps, des coups plus terribles encore atteignaient l'Institut, portés par ceux-là mêmes dont on eût cru pouvoir attendre protection.

M. de La Chétardie aimait les Frères, mais il les aimait siens. Il voulait y voir une œuvre paroissiale, rien de plus; il ne comprenait rien aux idées d'organisation en vaste corps et d'institut religieux, telles que les avait conçues M. de La Salle. Il trouvait donc le saint fondateur peu pratique et incapable de diriger, imposant à la nature humaine un joug au-dessus de ses forces. De là à vouloir le supplanter ou du moins à lui vouloir substituer un supérieur ecclésiastique nommé par l'évêque, il n'y avait qu'un pas. L'occasion se présenta pendant une absence de M. de La Salle. Tous les Frères directeurs n'étaient pas des modèles de douceur. Quelques novices avaient été rudoyés et maltraités. Le Père n'était pas là pour mettre le baume sur la blessure. Ils se plaignirent au curé. Aussitôt rapport est fait à l'archevêché. Tout est grossi, envenimé. M. Pirot, vicaire général, est député pour faire enquête en secret chez les Frères (novembre 1702). Sur ces entrefaites, M. de La Salle revint. Avec son ordinaire abandon à la Providence, il laissa faire sans s'inquiéter de rien. Il crut sans doute qu'il s'agissait de quelque chose comme la visite canonique, à laquelle sont soumises les communautés non exemptes, et quelques jours après il alla lui-même à l'archevêché remercier le cardinal.

Le cardinal, qui d'ailleurs l'aimait et l'estimait, lui dit simplement : « *Monsieur, vous n'êtes plus supérieur; j'ai pourvu votre communauté d'un autre.* » Ce n'est pas ainsi que le saint homme avait rêvé d'être déchargé du fardeau. Mais il ne répliqua rien, n'essaya pas de se justifier, ne demanda pas un mot d'explication. De retour chez lui, il ne dit rien à personne et attendit en paix l'exécution de la sentence. Elle devait avoir lieu le premier dimanche de l'Avent. Ce jour-là, M. Pirot se présenta avec le supérieur choisi par le cardinal. — Dès que les Frères comprirent de quoi il était question, ils protestèrent ne vouloir d'autre supérieur que M. de La Salle, et qu'ils n'obéiraient qu'à lui. En vain, M. Pirot pressa et menaça; en vain M. de La Salle les supplia, tout en larmes, d'obéir au

cardinal, rien n'y fit. Ils avaient promis obéissance à M. de La Salle; ils étaient libres à l'égard de tout autre.

M. Pirot voyait maintenant que le joug du saint supérieur n'était pas ce qu'on avait dit; et il essaya de faire revenir l'archevêque sur sa décision. Celui-ci se fâcha ; il fit menacer M. de La Salle d'exil ; le Parlement était saisi et allait prononcer, quand l'archevêque demanda de surseoir.

C'est que les Frères, après avoir passé le jour et la nuit en prière, sans rien boire ni manger, s'étaient résolus à quitter les écoles et leur maison de Paris, et déjà ils en venaient à l'exécution. Émoi du curé. Il prie M. de La Salle d'intervenir.

De là, une suite de marches et de contremarches. Un jour, entre autres, M. de La Salle alla se jeter aux pieds du cardinal. Sans un mot, le cardinal le laisse ainsi prosterné, et s'en va. D'autre part, les Frères ne cédaient pas, et comme on tenait à eux, il fallut aviser aux moyens de contenter l'archevêque sans rien changer chez les Frères.

Après bien des négociations, ceux-ci promirent de se soumettre, à condition que le nouveau supérieur n'aurait rien à voir dans leurs affaires. Quand M. Pirot se présenta, aux débuts de 1703, avec l'élu du cardinal, les Frères se turent, et l'installation fut censée faite, en vertu du principe : *Qui ne dit rien consent.* Le nouveau supérieur fut discret. Honteux du rôle qu'on lui faisait jouer, il ne reparut qu'une fois. Un autre le remplaça, qui eut moins de tact; tout son effort, quand il venait, était de détacher les Frères de leur fondateur. Celui-ci voyait tout, et n'en montrait pas moins d'égards au délégué de l'archevêque. Il voulut se retirer; mais le cardinal lui fit entendre qu'il devait rester et continuer à gouverner l'Institut. Il va donc gouverner comme auparavant, mais sous surveillance. Ce sont là de ces positions que Dieu ménage aux saints.

IX

Il commença par céder sur le point des austérités. « J'aime mieux, avait-il toujours dit, une once de mortification d'esprit qu'une livre de mortification corporelle. » Il dut alors le rappeler à ses Frères ; car ils s'attristaient de ne pouvoir plus

se « discipliner » comme auparavant. C'était la seule chose qu'on lui reprochât avec apparence de raison. Le prétexte ôté, l'entente cordiale ne revint pas. Sur ces entrefaites, les deux Frères chargés de l'école dominicale firent défection; les autres Frères, effrayés de cet exemple, firent un mémoire sur le danger de ces études supérieures; et aucun d'eux n'en voulait. M. de Là Salle jugea que le mieux était de dire son embarras au curé, et lui montra le mémoire. M. de La Chétardie crut voir en tout cela la main du supérieur, et, comme celui-ci s'en défendait, le traita de menteur : « *C'est avec ce mensonge*, *monsieur*, reprit doucement le saint, *que je vais dire la sainte messe.* » Et il alla.

La vie devenait pénible sur la paroisse Saint-Sulpice. Le jour vint où il fallut quitter la rue de Vaugirard. La maison était en vente. Un legs venait d'être fait à M. de La Salle, qui lui en permettait l'achat. Le legs fut détourné de sa destination, et la maison passa en d'autres mains. Il fallut s'établir ailleurs. Une maison fut trouvée, rue de Charonne, au faubourg Saint-Antoine. Le curé de Saint-Paul fit bon accueil aux Frères, une école charitable fut aussitôt ouverte, et bientôt on parvint à y réorganiser l'école dominicale.

M. de La Salle allait dire la messe chez les Dominicaines de la Croix, qui demeuraient en face. Il les édifia tellement qu'elles furent sa Providence pendant plusieurs années. « Allons à la Croix », disait-il en souriant, quand tout manquait chez lui; et tant qu'il y avait quelque chose à la Croix, il y avait quelque chose pour les Frères. Plusieurs religieuses voulurent se mettre sous sa conduite. Il eût voulu refuser. Mais on tenait à lui, et l'on faisait tant pour lui; il dut accepter. C'est peut-être à cette circonstance que nous devons quelques lettres de direction écrites par le saint prêtre; elles sont admirables de sens surnaturel et d'esprit pratique.

Il ne resta guère que seize ou dix-sept mois rue de Charonne. Il fallut céder aux violences des maîtres écrivains, et les deux écoles succombèrent. Avec les quelques novices qui lui restaient, M. de La Salle revint se réfugier rue Princesse, en attendant mieux. Dans les premiers jours de 1705, on lui offrit une école sur la paroisse Saint-Roch. Asile provisoire

encore. C'est hors de Paris qu'il devra chercher désormais où s'établir et se développer.

Plus l'arbre était secoué à Paris, plus la graine se répandait au loin. En 1701, une école était fondée à Troyes ; en 1703, la ville des papes, Avignon, recevait la sienne. Mais c'est de 1705 à 1711 que les fondations vont se multiplier ; et c'est Rouen qui, pour un temps, va être le centre de l'Institut.

X

En février 1705, les Frères s'établissaient à Darnétal, aux portes de Rouen. Rouen leur donnait ses écoles la même année, à des conditions presque intolérables, il est vrai, et qui font plus d'honneur au désintéressement du saint qu'à la générosité des Rouennais. Mais à Rouen, M. de La Salle trouva à bon compte la vaste propriété de Saint-Yon, et Saint-Yon va devenir son quartier général. Au mois d'août 1705, il y transportait son noviciat, réduit en ce moment à six novices. Aussitôt les vocations affluent, et il y aura du monde pour répondre à toutes les demandes. Comme à Paris, M. de La Salle est tout entier à les former. Il y réussit ; car sur plus de vingt novices reçus en 1705 et 1706, tous, sauf trois, persévérèrent. Aussitôt installé, il fait venir ses Frères de tous côtés pour la retraite : ceux de Paris surtout durent goûter ces jours de paix.

Saint-Yon voit d'abord naître une œuvre nouvelle, le pensionnat, où le fondateur inaugure et où va se développer, durant le dix-huitième siècle, ce qu'on a nommé depuis l'enseignement primaire supérieur, ou même l'enseignement secondaire moderne : « On enseigne à Saint-Yon, dit un ancien *Tableau de Rouen*, tout ce qui concerne le commerce, la finance, le militaire, l'architecture et les mathématiques ; en un mot, tout ce qu'un jeune homme peut apprendre, à l'exception du latin. » Les langues vivantes y avaient leur place, comme aussi l'histoire, la littérature, la cosmographie, la musique. Au pensionnat libre s'adjoignit bientôt une « maison paternelle » de correction ; et même, pendant un temps, une maison d'arrêt pour détenus envoyés non plus par les familles, mais par l'autorité civile.

En 1705 encore, vers Noël, une école charitable est établie à Dijon; en 1706, on confie aux Frères celle de Marseille; en 1707, c'est le tour de Valréas, de Mende, d'Alais, de Grenoble; 1708 vit s'ouvrir celle de Saint-Denis; 1709 celle de Mâcon; 1710 celles de Versailles, de Boulogne, de Moulins; 1711 celle des Vans (Ardèche), la dernière fondée par M. de La Salle.

Le fondateur suivait de près ses Frères ainsi dispersés à travers la France. En 1711, il entreprit de visiter ses maisons du Midi. Son procédé était partout le même : voyager pauvrement, régler les affaires, voir ses Frères surtout et dans dans une retraite de huit ou dix jours leur souffler son esprit.

En septembre, il dut revenir en toute hâte à Paris, pour l'affaire la plus pénible de sa vie et la plus humiliante. Les détails en seraient longs et peu intéressants. Disons seulement que tout se tourna contre lui : deux fois condamné au Châtelet, 31 mai et 15 juin 1712, sans la moindre faute de sa part, trahi par des amis trop attachés à l'argent, lésé dans les intérêts de sa communauté, frappé dans son honneur, abandonné en apparence par ses propres Frères, qui, circonvenus et ne sachant où recourir, se mirent, dans chaque diocèse, sous le régime d'un supérieur ecclésiastique choisi par l'évêque; — il recevait coup sur coup, comme le saint homme Job, dans le Midi où il était reparti au carême de 1712, les nouvelles les plus crucifiantes. Un moment, Marseille put le consoler des rigueurs de Paris. Il fut accueilli d'enthousiasme; d'enthousiasme on résolut de lui confier toutes les écoles; d'enthousiasme on lui recruta des novices. Mais le revirement fut prompt, et, comme la faveur, extrême. C'était un coup monté par les Jansénistes. Tant qu'ils eurent quelque espoir de le gagner, ils l'élevèrent aux nues; quant ils virent leurs efforts inutiles, tout leur fut bon contre lui. Ne pouvant plus rien à Marseille, il voulait partir pour Rome. Mais l'évêque le retint, en lui offrant une école. « *Dieu soit béni*! disait-il. *Me voilà revenu de Rome.* » L'évêque lui-même ne put rien, et tout échoua.

Pour comble d'épreuve, Dieu sembla abandonner son serviteur. Un doute poignant lui vint : « Une œuvre ainsi rejetée de tous était-elle du ciel? Ou, du moins, ne devait-il pas s'en

retirer complètement, puisqu'il n'était bon qu'à détruire, non à édifier ? » Il pria à la Sainte-Baume, il pria à la Grande-Chartreuse, il pria au désert de Parménie, près Grenoble, au sanctuaire de la Vierge restauré par les soins d'une humble bergère, à qui Dieu révélait ses secrets. Partout la réponse était la même : il fallait continuer son œuvre et compter sur Dieu. Il travaillait donc à Grenoble avec ses Frères et pour eux, faisant la classe à l'occasion, revoyant et complétant ses œuvres, défendant la Bulle *Unigenitus*, suivant du cœur ses Frères du Nord et les dirigeant par correspondance, quand une lettre lui arriva dont l'audacieuse simplicité trancha d'un coup les situations indécises, et le rendit à ses enfants. Les Frères réunis à Paris « le priaient et lui ordonnaient, au nom et de la part du corps de la société auquel il avait promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de la société ». La lettre était datée du 1er avril 1714. « *Je veux obéir aux Frères*, » dit l'humble fondateur ; et il partit. Non pas cependant pour rentrer directement à Paris. Il visita encore quelques maisons, trouvant comme toujours la croix sur sa route, à Mende, par exemple, où il fut repoussé par le directeur des Frères et obligé de loger ailleurs.

Le 10 août 1714, il était de retour à Paris. M. de la Chétardie venait de mourir. Mais le supérieur officiel, l'abbé de Brou, restait. L'humilité du fondateur rendit possible et tolérable la situation la plus délicate et la plus fausse. Le frère Barthélemy expédiait, au nom de M. de La Salle, les affaires courantes ; celui-ci s'occupait surtout du spirituel. En 1715, le noviciat, qui était à Paris depuis 1709, rentra à Saint-Yon. M. de La Salle se préparait à suivre ses chers novices. M. de Brou lui en fit défense, et le saint homme obéit. La défense fut levée presque aussitôt, et, dès décembre 1715, il reprenait à Saint-Yon sa vie de prière, de travail, de souffrance.

Dans ces dernières années, nous le voyons en relations plus intimes avec les Jésuites ; il en prit un pour confesseur, et il emprunta plusieurs choses à leur Institut pour en faire bénéficier le sien. De ses relations antérieures avec la Compagnie il y a peu de traces ; peut-être quelques indices permettent-ils de conclure qu'elles furent plus fréquentes qu'il ne paraît.

Tout infirme qu'il était, il fit encore un voyage dans l'été de 1716 : il visita Boulogne, Calais, Saint-Omer, et fut partout reçu comme un saint et un bienfaiteur public.

XI

Cependant l'âge et les infirmités croissantes indiquaient qu'il fallait songer enfin à combler ses vœux en lui donnant un successeur. La chose eut lieu selon toutes les règles, et, le 18 mai 1717, mardi de la Pentecôte, le frère Barthélemy fut élu supérieur général. Dès lors, M. de La Salle ne voulut plus rien être; toute sa soif était d'obéir et de se mettre aux pieds de tous. Pour mieux disparaître, il alla demeurer à Paris dans une fervente communauté de prêtres à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il y resta du 4 octobre 1717 au 7 mars 1718, continuant non seulement à prier et à s'immoler, mais encore à travailler pour son cher Institut. Cependant les Frères souffraient de n'avoir plus leur Père au milieu d'eux. On lui dit de revenir, et il revint.

Il semblait qu'il n'eût plus qu'à mourir en paix. Mais il devait mourir sur la croix. Pour ne rien dire ici de ses infirmités, ni des indélicatesses de quelques Frères, ni du faux bruit qui, sans doute par confusion avec son frère Louis, le représenta comme appelant de la Bulle *Unigenitus*, ses tout derniers jours furent des jours d'humiliation. Au milieu d'ennuyeux démêlés avec son curé à propos de droits paroissiaux, il est accusé de mensonge, et l'évêque lui retire les pouvoirs de confesser même les siens. C'était trois jours avant sa mort, et le chanoine Blain, chargé de lui transmettre la sentence, garda pour soi le triste secret. Dieu voulut qu'un autre le lui apprît, et pas un murmure ne trahit la peine du mourant.

Il était si calme devant la mort que son curé crut devoir lui rappeler les terreurs du jugement. Il le connaissait bien peu ! Le mercredi saint, il reçut le Viatique; le jeudi saint l'Extrême-onction, après quoi il resta durant sept heures silencieux et recueilli. Puis il répondit à toutes les questions de ses Frères, selon les besoins de chacun. Quand l'agonie fut proche, ils le prièrent de les bénir, eux et les absents.

Toujours humble, il hésita. Puis, levant les mains et les yeux au ciel : « *Que le Seigneur*, dit-il, *vous bénisse tous.* » Après les prières des agonisants, il retrouva assez de force pour recommander vivement à ses Frères de « n'avoir jamais de commerce avec les gens du monde ». Puis ce fut l'agonie. Dans un moment de relâche, il put dire encore : *Maria, mater gratiæ, Dulcis parens clementiæ, Tu nos ab hoste protege, Et mortis hora suscipe.* Frère Barthélemy lui demanda s'il n'acceptait pas toutes ses peines avec joie. « *Oui*, dit-il, *j'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard.* » Ce furent ses dernières paroles. Une heure après, il fit un effort comme pour aller au-devant de quelqu'un; puis, joignant les mains et levant les yeux au ciel, il expira. C'était le vendredi saint, 7 avril 1719. Il avait alors soixante-huit ans.

Aussitôt le voile se leva, qui avait dérobé à trop de regards la sainte beauté de cette vie si bienfaisante et si féconde. L'évêque qui, trois jours avant, le frappait si durement, fut le premier dans l'éloge : « *C'est un saint*, dit-il, *le saint est mort.* »

Cet écho de la terre aux acclamations du ciel devait se prolonger grâce surtout aux bienfaits et au dévouement qui ont continué son œuvre et vécu de son esprit, jusqu'au jour où l'Église le ferait sien pour le rendre immortel.

Jean BAINVEL, S. J.

CONCEPTIONS
DE
LA MORALE CHEZ NOS CONTEMPORAINS[1]

MORALE DE L'ORDRE

A étudier quelques-unes des solutions du problème moral proposées par nos contemporains, on a pu remarquer une double attitude en sens opposé. Les uns ramènent les idées morales à des notions physiologiques ou mécaniques : le bien se confond avec l'utile, le devoir avec l'intérêt de l'individu ou de l'espèce, la morale n'est qu'un chapitre de l'histoire naturelle. Pour les autres, le monde moral est ainsi constitué dans sa réalité propre qu'il forme un monde à part, sans communication avec le reste. Selon ces derniers, ou bien, les concepts moraux, vertu, devoir, mérite, sont des objets transcendants, qui planent dans une superbe indépendance ; la critique n'y atteint pas ; c'est le royaume de l'autorité souveraine qui s'impose pour elle-même à la raison. Ou bien, ces concepts naissent au sein de la conscience, produit et expression de la seule liberté ; trop impalpables pour donner prise à la raison, ils ne se laissent saisir que par le sentiment, qui les affirme, sans les analyser, de peur de les dénaturer ou de les faire évanouir.

Double attitude qui nous semble également fausse. D'une part, la raison affirme et prouve la distinction du monde moral d'avec le monde organique. D'autre part, elle se refuse à admettre l'isolement des vérités morales. Quand tout se tient dans le monde des êtres, quand toute réalité est enserrée dans le tissu de relations multiples, quand tout ébranlement en une partie du système se fait sentir en chaque point de l'ensemble, comment accepter une réalité détachée de toute autre réalité, un anneau totalement séparé de la chaîne commune ?

1. V. *Études*, 5 et 20 juillet 1900.

Ne peut-on concevoir la morale d'une manière à la fois distincte et unie à l'égard du reste ?

Parmi les représentants du spiritualisme traditionnel, allons droit à celui qui en a présenté l'exposé le plus synthétique. Demandons à saint Thomas la réponse faite par ce spiritualisme aux trois questions qui embrassent tout le domaine de la morale fondamentale : Qu'est-ce que le *bien* ? Qu'est-ce que le *devoir* ? Qu'est-ce que le *mérite* ?

I

C'est au cœur même de la *Somme théologique* et de la *Somme contre les Gentils* [1] que saint Thomas aborde ces questions. Il voit dans la morale moins l'application finale, la conclusion ultime, le couronnement d'un ensemble de principes théoriques, qu'un fragment, un système particulier de cette ordonnance universelle, suivant laquelle tout être tend à sa fin suprême et est régi par sa cause première.

Tout d'abord, la notion de *bien* est rattachée à une notion plus large. « Il convient, dit saint Thomas, de parler du bien et du mal dans les actions humaines suivant la façon dont on parle du bien et du mal dans les choses matérielles. Ces choses sont bonnes dans la mesure où elles possèdent de la réalité : les notions de bien et d'être sont réciproques... Ainsi les actions humaines dans la mesure où elles participent de l'être, dans la même mesure participent de la bonté. Par contre, dans la mesure où elles s'écartent de la plénitude d'être convenable aux actes humains, dans la même mesure elles s'éloignent de la bonté et sont dites mauvaises [2]. »

Et dans quels éléments une chose puise-t-elle la plénitude d'être qui lui est due ?

« L'élément premier de cette plénitude se tire de tout ce qui établit un être dans son espèce. Un objet quelconque est spécifié par ses éléments formels », par exemple l'œil par ce qui lui donne la faculté de voir. « Mais l'action tire sa spécification, sa qualification de son objet, comme tout mouvement l'emprunte de son terme » : la vision est ainsi dénommée de la

1. *Somme théologique*, I-II ; — *Somme contre les Gentils*, liv. III.
2. *Som. théol.*, q. XVIII, art. 1.

lumière ou de la couleur perçue par l'œil. Par suite, « l'acte humain emprunte sa bonté fondamentale à la convenance de l'objet auquel il tend[1] » : l'amour est bon ou mauvais selon que l'objet aimé convient ou non à la nature de celui qui aime.

Quand on parcourt superficiellement ces passages de saint Thomas, — et la même chose pourrait se dire de beaucoup d'autres, — on est tenté de n'y voir que des *truismes*. Cela est évident, pense-t-on, et cela n'apprend rien de nouveau. Remarque ou reproche qui s'adresse également à toute doctrine de bon sens. Et cependant, à y regarder d'un peu plus près, on remarquera que, dans ces deux seules citations, saint Thomas renferme beaucoup de choses par où il s'oppose aux doctrines que nous avons précédemment exposées : la moralité n'est pas une notion isolée ou transcendante, sans analogie dans le reste des concepts ; ce n'est pas non plus une notion qui se suffise à elle-même ; il convient d'en faire l'épreuve, la *critique*, d'en chercher les éléments et les fondements ; elle ne fait pas l'objet d'une foi aveugle, d'une adhésion de sentiment.

Poursuivons la lecture de saint Thomas avec l'intention de pénétrer sous la lettre.

Que faut-il entendre proprement par objet d'un acte moral ? L'acte humain, par cela même qu'il est volontaire, renferme un double élément : un élément interne, l'intention ; un élément externe, l'exécution. Chacun de ces éléments ou de ces aspects peut avoir son objet propre : telle l'action du voleur qui dérobe pour se livrer à l'inconduite, du riche qui fait l'aumône pour obtenir la réputation d'homme généreux. On réserve le nom strict d'*objet* au terme auquel aboutit l'élément extérieur : c'est à lui que l'acte tend comme de son poids naturel. De lui-même, le vol enrichit le voleur ; d'elle-même, l'aumône soulage le pauvre. On appellera plutôt *fin* le terme de l'élément interne, de l'intention, ce à quoi l'action est rapportée par la volonté de l'agent. En fait, ce terme remplit aussi le rôle d'objet. Ainsi un acte humain, selon que

1. *Som. théol.*, I-II, art. 2.

ces deux éléments coïncident ou sont distincts, est susceptible soit d'une seule, soit d'une double convenance ou disconvenance, soit tout ensemble de convenance et de disconvenance, de bonté et de malice, selon l'aspect sous lequel on l'envisage[1].

Par cette doctrine, saint Thomas repousse les morales purement *matérielles* auxquelles aboutiraient logiquement les théories positivistes : cela est moral qui est utile de fait soit à l'individu soit à l'espèce. Il repousse également toutes les morales *formelles* à la façon de la morale kantienne : toute la moralité se tire de l'intention; celui-là agit bien qui agit sous l'inspiration d'un bien à accomplir, d'un devoir à remplir, la matière ou l'objet de l'acte importe peu. Pour saint Thomas, la pleine et intégrale moralité de l'acte découle à la fois de l'objet auquel il tend par sa pente naturelle et de la fin à laquelle la volonté de l'agent le rapporte. Il n'est pleinement moral que s'il atteint à la convenance sous ce double aspect.

Mais quelle est la raison dernière qui rend cet objet et cette fin convenables ? Nous touchons ici au fondement ultime de la moralité. Il s'agit de trouver le point fixe sur lequel s'appuie tout le reste. — La raison dernière de la convenance morale, répond saint Thomas, c'est la conformité à l'ordre objectif des choses, à l'ensemble des relations qui unissent les êtres. Cet ordre, en tant qu'il nous est manifesté par la raison, peut s'appeler l'*ordre de la raison*, « ordo rationis[2] ». Il a en Dieu sa réalité suprême, dans le domaine de l'intelligibilité. Dieu, qui a créé et qui gouverne le monde, voit en son essence comment doivent être disposées les choses pour réaliser la fin totale de l'univers. Cette connaissance, en tant qu'elle est appliquée efficacement à procurer l'ordre, est dite *providence* de Dieu, forme supérieure de sa prudence ou de sa sagesse, inclinant la volonté à agir; en tant qu'elle est propre à servir de mesure à l'activité des êtres créés, elle constitue la *loi éternelle*[3].

1. *Som. théol.*, I-II, q. XVIII, art. 6.
2. *Ibid.*, q. XVIII, art. 8 ; — q. XIX, art. 1, *ad* 3m.
3. *Ibid.*, q. XIX, art. 4 ; — q. XCI, art. 1 ; — I, q. XXII, art. 1 ; — *Questions disputées. De veritate*, q. V, art. 1, c., et *ad* 6m.

Comment connaître cette loi pour l'observer ? Cet ordre idéal, Dieu l'a réalisé dans l'univers. Il a disposé les êtres d'une façon hiérarchique, il a établi parmi eux une gradation naturelle selon leur perfection, leur valeur, en somme leur plus ou moins grande participation à la réalité. Les êtres forment entre eux un système, un concert. Se conformer à cette gradation naturelle des choses créées, à cette hiérarchie des êtres, c'est agir bien ; l'enfreindre, c'est agir mal[1].

Chaque catégorie d'êtres est soumise à cette loi et l'observe en suivant « la pente qui l'incline aux actes et aux fins qui lui sont propres », ou qui lui conviennent. La même tendance se rencontre dans les créatures raisonnables, mais à l'état conscient. Cette tendance naturelle consciente porte le nom de *loi naturelle*, imitation en raccourci, écho, dérivation de la loi éternelle. C'est donc en interrogeant sa conscience, en se reportant aux tendances conscientes qui l'inclinent à mettre d'accord sa conduite avec l'ordre des êtres, que l'homme connaît la loi éternelle, la règle suprême de ses actes. « L'ordre hiérarchique des préceptes de la loi naturelle, dit saint Thomas, suit l'ordre hiérarchique des inclinations naturelles[2]. »

Voilà ce qu'on peut appeler la *morale de l'ordre*; morale profondément conforme à l'esprit de la science : la règle qu'elle propose est précisément le respect de cette harmonie, de cette unité hiérarchique que la science reconnaît dans le monde. Elle prend l'homme avec les diverses relations qui l'unissent au reste des choses et lui dit que le bien moral consiste à respecter ces relations, à agir en s'inspirant de ces relations. Cependant elle ne fait pas de l'homme un rouage aveugle du mécanisme universel. C'est librement que celui-ci se conforme à l'ordre. L'intelligence grâce à laquelle l'homme

1. Pour M. Brunschvicg, la perfection morale consiste à s'adapter à l'ordre idéal des joies (*Morale sociale*, chap. x). Doctrine qu'il serait aisé de ramener à celle que nous exposons, à condition de dire sur quoi se règle cet ordre idéal, mais qui, chez son auteur, demeure trop subjective et aussi trop étroite.

2. *Somme théologique*, I-II, q. XIX, art. 10 ; — q. LXXI, art. 6 ; — q. XCI, art. 2 ; — *Somme contre les Gentils,* liv. III, cap. CXXI, CXXXIX, CXXXXIX : « Bonum autem virtutis in quadam commensuratione consistit. Quanto magis ab hac harmonia receditur, tanto est major malitia. »

se propose à lui-même une fin, la liberté grâce à laquelle il y tend spontanément et sans contrainte élèvent son activité du rang de fonction organique au rang d'opération morale. Le concept de la moralité est ainsi distinct sans être isolé. D'autre part, l'ordre proposé à l'homme est l'ordre universel. Il ne s'agit plus d'une morale tronquée et incomplète comme sont les morales égoïstes, les morales altruistes, les morales collectives. Les relations auxquelles l'homme mesure son action dépassent les bornes mêmes de l'humanité. Elles embrassent tous les êtres, depuis les créatures inférieures jusqu'à la cause suprême et universelle. La vraie justice, la justice complète veut la dépendance des unes, l'absolue indépendance de l'autre. Elle s'y conforme, elle s'y complaît. Elle veut Dieu à Dieu : impossible pour une volonté même infinie de monter plus haut.

II

La conformité de la volonté humaine à l'ordre universel est convenable : est-elle *obligatoire* ? Elle est un bien : est-elle un *devoir* ? La loi naturelle est-elle non seulement indicative, mais *impérative* ?

La raison, qui nous manifeste l'ordre universel, nous fait en même temps connaître que cet ordre ne nous appartient pas, qu'il est la propriété du suprême ordonnateur. Celui qui l'a conçu par sa sagesse, en poursuit efficacement, avons-nous dit, la réalisation par sa providence. La constance des êtres irraisonnables à se conformer à leur nature, par suite à cet ordre universel, nous révèle déjà, d'une certaine manière, la volonté du suprême auteur. Chez les êtres irraisonnables, cette constance est nécessité. L'*obligation* de faire le bien n'est que la nécessité qui incombe à tout être d'agir suivant ses relations naturelles, ou de tendre à l'objet convenable, transportée en un sujet intelligent et libre. Par l'intelligence, l'homme a conscience de cette loi; par la liberté, il s'y soumet spontanément. Mais en même temps sa conscience lui dit qu'il *est tenu* de s'y soumettre [1].

1. Saint Thomas, *Somme théologique*, I-II, q. XCIII; q. XCIV, art. 2. — Voir M. d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême de 1891. Les Fondements de la moralité*. Paris, 1891, p. 150-155, et 399-405.

C'est là précisément le sens des inclinations que l'auteur de la nature a mises en nous. Ces inclinations qui répondent à l'ordre objectif des choses manifestent à l'homme ce qui est convenable, ce qui est bien; et tout ensemble elles se révèlent comme l'expression d'un ordre que l'homme n'a pas constitué, mais qu'il trouve établi et voulu par Celui de qui tout dépend; par suite, elles se présentent comme obligatoires. L'homme y lit non seulement son bien, mais son devoir. Il voit que la loi naturelle est plus qu'un idéal de perfection, que c'est une règle à laquelle il est tenu de se conformer, que la loi éternelle, manifestée par ces inclinations, mérite un souverain et constant respect, qu'elle défend et qu'elle ordonne [1].

Et qu'on ne dise pas que parmi les inclinations naturelles, il en est certaines que l'homme doit réprimer et combattre, et qu'ainsi il ne saurait trouver là l'expression de sa règle de conduite. Saint Thomas répond à cette difficulté : « Quand plusieurs éléments entrent en composition d'un tout, il arrive qu'une chose convient à l'un d'eux, selon sa nature *particulière*, et qu'une autre lui convient, selon la nature *du tout*. Suivant cette considération, il est naturel à l'appétit concupiscible de tendre à la délectation sensible; mais si l'on prend ce même appétit comme appétit *humain*, il lui est naturel de tendre à son objet sous la conduite de la *raison*. Ainsi le mouvement sans frein qui le porterait vers son objet, ne lui est pas naturel en tant qu'il est faculté *humaine*. Il faut dire plutôt qu'à ce point de vue il est contre sa nature [2]. »

Que la sensibilité de l'homme aime les beaux sons et les belles couleurs, cela est bon et convenable, puisque cela lui est naturel. Mais la sensibilité, qui est faculté maîtresse chez l'animal, dans l'homme, être raisonnable, doit rester sous l'empire de la raison. Par suite, tout mouvement de la sensibilité que la raison ne conduit pas, ne domine pas, est vrai-

1. Saint Augustin : « Illa lex quæ summa ratio nominatur, cui semper obtemperandum est... Ut igitur breviter æternæ legis notionem, quæ impressa nobis est, quantum valeo verbis explicem, ea est qua justum est ut omnia sint ordinatissima. » (*De libero arbitrio*, I, 6.) — « Lex vero æterna est ratio divina vel voluntas Dei ordinem naturalem conservari jubens, perturbari vetans. » (*Contra Faustum*, XXII, 27.)

2. *In lib. Sent.*, II, dist. 30, q. I, art. 1 *ad* 4m.

ment contraire à la nature humaine, est désordonné, déréglé, moralement mauvais. Nous sommes tenus de subordonner les facultés inférieures aux facultés supérieures.

Nous avons donc le devoir de tendre à l'objet qui nous convient en vertu de nos relations naturelles. Est-ce à dire que la sphère du devoir s'étend aux limites mêmes de la sphère du bien; en d'autres termes, que tout bien est obligatoire ? Nullement. Dans l'énoncé de notre devoir, le spiritualisme traditionnel a coutume d'unir ensemble ces deux formules : « Il faut faire le bien, il faut éviter le mal[1]. » Comme s'il disait : Nous sommes tenus à faire le bien en tant qu'il est opposé au mal. Nous ne sommes pas obligés à faire tout bien, par suite le *mieux*. Ce qui nous est imposé, c'est le bien dont l'absence apporterait à notre nature une disconvenance positive. Et saint Thomas, cherchant à préciser l'étendue de nos obligations, enseigne qu'elles s'étendent aux inclinations *premières*, *fondamentales*, *essentielles* de la nature : « Ad quæ natura... *primo* inclinat[2]. » Il en donne quelques exemples : tendance à ce qui est nécessaire à la conservation de l'individu, tendance à ce qui est nécessaire à la conservation de l'espèce, tendance à ce qui est nécessaire à l'exercice des facultés proprement humaines ; par suite est défendu ce qui va directement à la destruction de l'individu, à la destruction de l'espèce, à la corruption de nos facultés; telles l'ignorance à l'égard de Dieu, l'offense envers autrui[3].

Ainsi subsiste la ligne de démarcation traditionnelle entre les choses de précepte et les choses de conseil. Et cette ligne de démarcation, les philosophies qui s'inspirent plus ou moins de Kant ont peine à la maintenir ou même l'effacent simplement. La raison en est facile à saisir. Toutes ces philosophies, nous l'avons vu, partent du devoir comme de la notion toute première en morale; elles superposent le bien au devoir au lieu d'établir le devoir sur le bien. Le bien sera

1. Voir en particulier saint Thomas, I-II, q. XCIV, art. 2.
2. *Somme théologique*, I-II, q. XCIV, art. 3.
3. *Ibid.*, art. 2.

ce qu'il *faut* faire. En conséquence, tout bien sera obligatoire, et nous serons tenus à tout ce qui nous apparaît bien, fût-il le mieux. Confusion contre laquelle la raison et la conscience protestent. Elles n'appesantissent pas à ce point le caractère impératif de la loi naturelle. Aller positivement contre cette loi est toujours mal : ici la prohibition est absolue. Agir conformément à cette loi est toujours bien : mais la loi naturelle ne commande pas de façon impérative tous les actes qui se trouvent être conformes à l'ordre. Ce serait obliger l'homme en tout et partout au plus parfait, à l'impossible. Cela seul, comme dit saint Thomas, est proprement et nécessairement obligatoire, sans quoi les tendances essentielles de la nature ne sauraient subsister.

Mais la différence capitale qui sépare la morale spiritualiste traditionnelle de toutes les morales dérivées du kantisme, porte sur la question de l'*autonomie* de la volonté et de l'obligation. Dans ces morales, c'est la volonté qui se dicte à elle-même sa loi. La dignité de la personne humaine, qui est *fin en soi*, ne souffre pas, dit-on, qu'elle reçoive sa règle du dehors. Bien plus, toute règle imposée du dehors serait incapable d'engendrer une véritable obligation; elle ne pourrait faire l'objet d'une soumission spontanée et libre, partant morale.

Le spiritualisme traditionnel entend les choses de façon tout opposée. L'homme, en sa qualité de créature, est un être essentiellement dépendant. Il peut en coûter à son orgueil de l'avouer, mais la vérité est là qui le lui crie, et en somme l'homme n'est grand qu'en se conformant à la vérité. Si l'homme tient d'un autre son origine, son point de départ, il tient aussi d'un autre sa fin, son point d'arrivée, par suite la règle à laquelle il doit soumettre sa conduite pour aller d'un terme à l'autre. Il est contradictoire qu'un être contingent ne relève que de lui-même dans la disposition de ses actes, qu'un être dépendant par le fond de sa nature soit le sujet d'une morale indépendante. L'homme se sent obligé, astreint à un devoir : toutes les morales, non purement et simplement naturalistes, le reconnaissent. Mais obligation et devoir disent précisément relation de dépendance à l'égard d'un être extérieur et supérieur. Et voilà la raison de ce

qu'on appelle l'*hétéronomie* et la *transcendance* de la morale spiritualiste : oui, c'est envers l'Être suprême, envers Dieu, que l'homme est obligé, et la raison dernière de l'obligation qui le lie est que l'ordre universel, dont il fait partie à titre de créature libre, est non pas son œuvre, mais l'œuvre de cet Être suprême qui en veut la réalisation. Et il faut ne pas comprendre la liberté pour dire que la soumission à une règle extérieure ne peut pas être volontaire, spontanée, morale.

III

Une troisième notion fondamentale en morale, après celles de bien et de devoir, est la notion de *mérite*. Le mérite peut se prendre de deux façons. Ou bien il s'entend de la rétribution qu'un acte demande à titre de retour de justice pour l'avantage procuré à autrui. C'est de cette manière que jadis on semble l'avoir envisagé principalement, par exemple saint Thomas qui, en ce sens, fait du mérite un droit à la récompense, au salaire, *prœmium*, *merces*[1]. Ou bien il signifie la conséquence même qui suit naturellement notre acte moral. Si l'homme exerce sa faculté d'agir conformément à l'ordre, il se perfectionne, et cela d'une nécessité essentielle, puisqu'il agit en conformité avec sa nature. Chaque faculté se perfectionne par l'exercice convenable. Plus particulièrement, la volonté acquiert par une activité conforme à la règle un accroissement de perfection, de perfection morale. On peut désigner cet accroissement de perfection par le mot *mérite*. Par contre, l'homme veut-il se soustraire à l'ordre : il perd de sa perfection, il se dégrade, il démérite, et cela encore d'une nécessité inéluctable puisqu'il exerce son activité contrairement à sa nature propre.

Ce sens n'était pas inconnu aux anciens. « Partout, écrit saint Thomas, où existe un ordre en vue d'une fin, il est nécessaire que la réalisation de l'ordre conduise à la fin, que la défaillance à l'égard de l'ordre exclue de la fin... Or Dieu a ordonné les actes humains en vue d'une fin bonne à atteindre. Il suit donc de nécessité que, si cet ordre est observé,

1. *Somme théologique*, I-II, q. CXIV ; q. XXI, art. 3.

ceux qui s'avancent par lui, atteignent la fin bonne, en quoi consiste la récompense; que ceux qui s'en éloignent par quelque faute, en soient exclus, en quoi consiste la punition [1]. »

Mais la fin de l'homme n'est pas quelque chose d'ajouté artificiellement à sa nature. C'est le plein développement, le complet épanouissement de sa nature même. Il y a ainsi un lien de nature entre la conduite réglée de l'homme et sa perfection, par suite aussi entre la vertu et le bonheur; c'est ce qu'on peut appeler *mérite naturel.*

Notons que cette ascension ou cette dégradation naturelle, considérée au point de vue moral, atteint directement la faculté proprement humaine et morale, celle qui a précisément le pouvoir de se conformer ou de se soustraire librement à l'ordre universel que lui manifeste la raison, à savoir la volonté. La volonté est le sujet propre du mérite et du démérite. D'autant que cet ordre universel est immuable, imprescriptible, hors de nos atteintes physiques; nous ne pouvons le transgresser que par l'intention, comme c'est aussi par l'intention que nous nous plions à lui : or l'intention est du ressort de la volonté.

Mais comment mesurer la valeur morale d'un acte ?

Plus complètement un acte sera conforme à l'ordre, plus croîtra sa valeur morale. Je mange parce que j'ai faim : acte d'honnêteté naturelle; je travaille pour gagner de quoi vivre : acte d'honnêteté naturelle. Cela faisant, je me conforme à la relation naturelle qui existe entre la manducation de la nourriture et l'apaisement de la faim, à cette autre relation, fondée aussi en nature, qui veut que le travail fournisse à l'homme le moyen de sustenter sa vie. L'honnêteté de l'acte se proportionne à la valeur de l'ordre partiel dont cet acte est l'expression. Et si je prends les procédés convenables, c'est-à-dire encore ici les procédés conformes à l'ordre, j'obtiendrai ce que mon acte *mérite* (si l'on peut, dans le cas présent, user de ce mot) : j'apaiserai ma faim, je me procurerai de quoi vivre. Je suppose d'ailleurs que ma volonté laisse cet ordre partiel prendre la place qui lui revient dans l'ordre général : chose

1. *Somme contre les Gentils*, liv. III, cap. CXL.

que cet ordre partiel fera de lui-même si l'on n'y met pas obstacle.

Mais voici un homme qui mange pour le plaisir de manger, qui travaille précisément pour amasser de l'or, qui s'attache tellement à ce plaisir ou à ce gain qu'il y constitue pour le moment sa fin suprême, c'est-à-dire qu'il tend par sa volonté à soustraire un ordre partiel à la relation naturelle qui le rattache à l'ordre universel. L'acte devient, du fait de la volonté, *désordonné*, déréglé, par suite moralement mauvais. L'acte matériel pourra obtenir ce à quoi ses éléments naturels sont proportionnés : contenter le sens du goût, accumuler entre mes mains de l'or. La volonté, par son défaut de rectitude, éprouvera une déchéance morale, subira une diminution de valeur morale : ce sera le *démérite* naturel.

Par un procédé contraire, l'acte de manducation ou de travail, soit manuel, soit intellectuel, peut monter en valeur morale. Il est dans l'ordre que le moins parfait soit rapporté au plus parfait, l'inférieur au supérieur. Je puis manger ou travailler non seulement pour éviter la faim et la misère, mais pour permettre à mes facultés intellectuelles de s'exercer suivant leur destination naturelle, en vue du vrai et du bien, pour les mettre à même de remplir la fonction qu'elles ont et que j'ai à remplir ici-bas, que cette fonction regarde plus spécialement mon bien et ma perfection propre, qu'elle regarde le bien et la perfection du prochain. Dans la proportion où l'ordre s'élargit et s'élève, où il englobe plus d'échelons et de rapports, dans la même mesure grandit la valeur morale de l'acte. Et si l'intention embrasse l'ordre naturel dans toute son ampleur, l'acte sera naturellement parfait.

Que faut-il pour qu'il en soit ainsi ? Il faut, d'une part, que ce vrai et ce bien, que l'homme prétend connaître et aimer, soient non tel objet particulier et dérivé, mais le vrai et le bien suprêmes, lesquels se confondent avec Dieu. Il faut, d'autre part, que l'homme reconnaisse, de façon plus ou moins explicite, que l'ordre du monde, auquel il s'adapte, est placé sous la dépendance de Dieu, qu'il est l'expression multiple au dehors de ce que Dieu est dans une parfaite unité au dedans, expression des relations que considère la sagesse divine et dont la volonté divine veut nécessairement le maintien. Par

suite, pour adhérer à l'ordre des choses dans toute sa plénitude, il faut y adhérer avec cette considération qu'il vient de Dieu, qu'il est décrété et imposé par la volonté nécessaire de Dieu.

La morale naturelle est donc loin d'être une morale indépendante, une morale autonome, une morale laïcisée. Bien plus, l'homme qui enlèverait délibérément et sciemment à ses actes leur couronnement naturel, qui, par une volonté formelle, prétendrait en écarter leur point d'attache avec Dieu, qui s'enfermerait ainsi en lui-même et dans un système dont Dieu est exclu, manquerait aux conditions essentielles et primordiales de l'ordre, qui sont sa dépendance à l'égard de Dieu : son acte serait profondément désordonné.

Supposons l'homme dans l'état de pure nature ; cette disposition volontaire à exclure Dieu aurait pour conséquence naturelle, pour démérite naturel d'établir la volonté humaine en dehors de toute relation avec Dieu : ce serait le *péché mortel naturel.* Et si l'homme mourait en cette même dispotion, ce serait l'éloignement volontaire de Dieu à jamais consommé : *damnation naturelle.* Au contraire, l'homme fidèle à l'ordre des choses pris dans toute son ampleur vivrait ici-bas dans l'état de *justice naturelle*; mourant en cette fidélité, il mériterait d'y être maintenu indéfiniment : *béatitude naturelle* par la possession de Dieu connu et aimé.

IV

Toute la doctrine que nous venons d'exposer s'applique, avec la transposition nécessaire, à l'ordre surnaturel. Cet ordre enferme et perfectionne l'ordre naturel, comme l'ordre de l'intelligence s'ajoute à l'ordre de la sensibilité pour l'achever et le compléter.

L'ordre surnaturel est constitué par l'ensemble des moyens qui ont pour objet et terme la possession directe de Dieu. Aux divers éléments qui forment l'ordre naturel tout entier s'ajoutent les moyens que nous tenons de la foi et de la révélation. Dans l'économie actuelle du monde, un acte n'a sa perfection morale intégrale que s'il est rapporté d'une façon ou d'une autre à cet ordre. L'homme s'attache-t-il à un objet, à

un bien particulier parce qu'il y voit une participation du bien suprême, de Dieu, tel que celui-ci nous est manifesté par la foi, ou parce que ce bien nous est proposé par la volonté souveraine de ce même Dieu : son acte revêt la valeur de la justice parfaite ou de la *sainteté*. Fait sous la grâce de Dieu, il a pour *mérite* de placer l'âme dans l'état de justice surnaturelle ou de l'y promouvoir; et si l'âme est trouvée par la mort dans cet état, elle méritera d'être établie en possession réelle du bien auquel elle s'était attachée définitivement, en possession même de Dieu : c'est la béatitude achevée de tous points. Par contre, tout acte de la volonté qui exclut délibérément tout rapport à cette fin suprême, constitue l'homme en état d'aversion à l'égard de sa fin : c'est ce que les théologiens appellent *péché mortel*; et la damnation n'est que la fixation déplorable de l'âme en cet état.

L'expression *sanctions de l'autre vie* désigne la possession de Dieu considérée comme félicité et comme récompense, la privation de Dieu considérée comme malheur éternel et comme châtiment. Cette sanction, on vient de le voir, n'a rien d'arbitraire; c'est le prolongement même de l'état où l'homme s'établit volontairement. « L'arbre reste là où il tombe », dit l'Écriture. L'homme, en produisant les actes qui conviennent à sa nature, atteint sa fin qui est en même temps sa perfection; et il goûte le bonheur là où se trouve sa perfection. De même, en se détournant de sa fin, il se dégrade et se rend par le fait même malheureux [1].

La morale naturelle de l'ordre se rencontre ébauchée dans Aristote qui, traitant de l'objet des actions humaines, ajoute

1. Saint Augustin : « Inde necesse est ut fiat homo beatus unde fit bonus. » (*Epist.* 130, cap. II, n. 3.) — Nous savons par la foi qu'à la privation de Dieu s'ajoutent, pour le pécheur, certaines peines positives désignées dans l'Écriture par le nom de feu : feu réel, selon l'enseignement traditionnel de l'Église, non simplement symbolique ou figuré. Nous connaissons assez par ailleurs l'ordre gardé en toutes choses par Dieu, ordre conforme à l'essence des êtres, pour être assuré que cette peine n'a pas été établie par un décret capricieux. Nous pouvons ainsi affirmer que ce feu, dont la nature intime nous échappe, a un rapport rationnel avec l'état des âmes dites pécheresses. Les peintures et les descriptions que l'on fait parfois de l'action du feu sur les corps et sur les âmes des damnés ne sauraient avoir qu'une valeur de comparaison ou d'analogie, comparaison ou analogie fondée d'ailleurs sur ce principe que l'ordre naturel est à l'image de l'ordre surnaturel.

au principe de la poursuite du bonheur le principe de la convenance, idée et mot qu'on retrouve dans toutes les écoles spiritualistes venues après. Elle est enseignée plus expressément par les doctrines morales fondées sur le concept de *Nature*. « Chaque être a sa constitution naturelle; et l'ensemble de toutes ces natures forme un ordre, une hiérarchie qui est l'économie divine du monde. Pour réaliser toute la vertu de notre être et pour arriver au bonheur, nous n'avons qu'à agir selon la nature [1] : *Sequere naturam.* »

Si le christianisme combat la nature, ce n'est pas pour la détruire, c'est pour la redresser, la ramener à l'*ordre*. Quoi qu'on ait dit [2], elle n'est donc pas une doctrine contre nature; c'est une doctrine de perfectionnement de notre nature. Pas plus que ne sont contre nature les doctrines morales qui prêchent le renoncement, l'abnégation, ou simplement l'effort, et toutes contiennent de telles leçons [3]. Seulement, par besoin de clarté et de franchise, la morale spiritualiste traditionnelle, qui a trouvé sa forme parfaite dans la morale chrétienne, place son fondement et sa règle non dans la nature humaine qu'il s'agit de régler, mais dans l'ordre des essences. Et la nature humaine sera parfaite qui sera pleinement conforme à cet ordre.

Lucien ROURE, S. J.

1. Darlu, *la Morale chrétienne et la conscience contemporaine,* dans la *Revue de Métaphysique et de morale* (mai 1900), p. 260.
2. Voir, en particulier, *ibidem*, p. 261-274.
3. Voir *Ascétisme et philosophie* dans *Doctrines et problèmes,* par Lucien Roure. Paris, 1900, p. 242-267.

CHRONIQUE DES MISSIONS

ASIE [1]

Les Missions catholiques ont leur place à l'Exposition, dans un pavillon modeste et peu en vue. Mais les événements sont là pour attirer sur elles l'attention publique.

Hier, une escadre française, sur les côtes de Syrie, était acclamée par les Maronites, descendus du Liban. Trois cents marins, l'amiral Fournier en tête, montaient à Jérusalem. Quoique moins solennel que celui de Guillaume II, et d'une ordonnance moins dramatique, ce pèlerinage a été le vivant symbole de notre protectorat en Orient. Il a montré aux Turcs que notre mission était toujours comprise. Il a donné aux communautés religieuses françaises un renouveau de confiance et un élan de fierté.

Aujourd'hui, c'est par delà la Méditerranée, au cœur du Céleste Empire, que toute l'Europe regarde avec inquiétude et colère. Les légations et les églises brûlent; le sang des diplomates et des missionnaires coule. On se demande quelle est la situation vraie, et comment cela finira. Dans les revues, les journaux, les tribunes des Parlements, les bureaux des chancelleries, se croisent des avis divers; mais tous s'occupent des événements.

Plus on s'en occupera, mieux on se rendra compte de l'importance et des bienfaits de ces expéditions pacifiques que les missionnaires mènent, au nom de l'Église, à travers l'Asie.

I

Depuis 1891, les Augustins de l'Assomption sont établis en Asie mineure. Le centre de leurs travaux est Eski-Chébir, l'ancienne Dorylée des croisés. Là, comme ailleurs, c'est la charité qui a ouvert la voie aux prédicateurs de l'Évangile

1. Cf. *Études*, 5 mars 1900.

C'est grâce aux soins donnés gratuitement aux malades que nous avons pu nous établir dans une ville turque encore si rebelle à l'influence européenne. Le nombre des malades soignés en 1898 a atteint le chiffre de 5 225.

Les riches eux-mêmes veulent que nos sœurs infirmières s'occupent d'eux. Témoin le commandant militaire de notre ville, qui ne nous laissa pas de repos avant d'avoir obtenu la promesse que nous soignerions sa femme, alitée depuis des semaines. Elle guérit, et l'officier, désireux de procurer le même bienfait aux autres malades de la ville, offrit aux sœurs un landau, accompagné d'un gendarme à cheval, avec mission de les conduire partout où leurs soins seraient demandés.

Le bruit s'en répandit au loin dans la campagne. A partir de ce moment, de vraies caravanes s'organisèrent pour nous amener leurs malades... Un jour, tout un village grec schismatique, avec son *papas* en tête, prit, pour ainsi dire, d'assaut notre couvent. La fièvre paludéenne s'était abattue sur la bourgade. Le curé schismatique propose de recourir aux religieuses françaises; la proposition est acceptée; on se met en route. La première visite fut pour notre chapelle. Le curé entonnait à haute voix quelque prière, que la foule répétait dévotement. Puis on songea aux souffrances corporelles. Chacun reçut, avec des paroles encourageantes, des provisions de quinine et de pilules. On reprit le chemin du village, réconforté.

Évidemment, rien de tel pour faire tomber les préjugés, et préparer la route à la vraie foi. Nous le lisons à chaque page de l'Évangile, pour Jésus-Christ lui-même, le guérisseur des corps a merveilleusement servi le docteur des âmes.

Il y a six ans, les premiers missionnaires d'Eski-Chébir étaient regardés comme des perturbateurs de l'ordre public; emprisonnés dans leur propre demeure, gardés par la police turque, ils ne pouvaient s'aventurer dans les rues sans s'exposer aux plus graves inconvénients. Aujourd'hui, cette même population prend part à nos fêtes, et ces mêmes soldats qui ont traîné nos Pères en prison, escortent maintenant, avec respect, le Saint Sacrement dans les rues: car, depuis trois ans, la procession de la Fête-Dieu se fait en grande pompe [1].

Il y a des États catholiques où de semblables démonstrations sont jugées contraires à la liberté de conscience...

*
* *

Du pays des sept églises de l'Apocalypse nous avons peu de nouvelles. A signaler pourtant la fondation d'une mission

1. *Missions catholiques*, 13 janvier 1899, p. 13. — Lettre de sœur Jeanne de la Croix, des oblates de l'Assomption.

à Ouckak, en pleines montagnes, au sud de la Lydie de Crésus et du fameux Pactole, méchant ruisseau qu'on traverse aujourd'hui sur une planche.

Ouckak a 20000 habitants. Les 132 villages qui en dépendent forment un district de 72000 âmes. Sur cette population, on peut compter environ 700 catholiques. C'est bien le *pusillus grex*, perdu au milieu des schismatiques et des musulmans [1].

Ce mot attristé vient aux lèvres, en quelque sens que l'on l'on parcoure l'Anatolie. Dans la patrie de saint Paul, à Tarsous, aux Grecs et aux Turcs, les protestants américains s'ajoutent pour disputer les âmes à la vérité.

Ils y ont une école qui compte de cinquante à soixante pensionaires, dont un bon nombre élevés gratis, véritable semis de prédicants. Le prix de la pension se plie à toutes les bourses, avec une élasticité fort attrayante. Sans dépasser, que je sache, huit livres turques (environ 184 francs), elle descend de ce maximum à zéro. A ce dernier rabais, la concurrence est difficile.

De plus, les protestants enseignent l'anglais, tandis que nous n'enseignons que le français. C'est une cause d'infériorité dans un pays où l'instruction consiste à savoir le plus de langues possible, et où l'anglais est assez recherché, soit pour le grand commerce, soit à cause des relations créées par les colonies arméniennes en Angleterre et aux Etats-Unis. Plus d'une fois, nos élèves, après avoir appris un peu de français, sont allés chez les protestants apprendre l'anglais [2].

Ajoutons, pour comble de malheur, que le collège Saint-Paul, bâti par les Jésuites à Adana, a été complètement détruit par un incendie en juillet 1899. Les formalités pour obtenir la permission de rebâtir sont longues et compliquées. Le gouvernement de Sa Hautesse n'a rien à nous envier en fait de papiers et de circuits administratifs. Contre toute espérance, pourtant, en septembre, les autorisations réglementaires étaient obtenues, et les travaux commencés. En attendant qu'ils s'achèvent, les deux cent cinquante élèves du collège sont reçus dans la maison des missionnaires, qui s'arrangeront comme ils pourront, répétant, avec un saint

1. *Missions catholiques*, 24 mars 1899, p. 134.
2. Lettre du P. H. Richard, S. J., août 1899.

docteur : *Si angustiantur vasa carnis, dilatentur spatia charitatis.*

Il est probable que les élèves aimeraient mieux là, comme en Occident, une prolongation de vacances.

« Papa », disait en mai dernier, un bambin de la classe enfantine tenue par les sœurs, « Papa, allons à la vigne. Vois, les fleurs sentent bon, les oiseaux font leurs nids, les raisins vont mûrir. Il fait trop chaud pour travailler. Et puis, la sœur a bien assez trimé avec moi, pour un « medjidiyé » (pièce de 5 francs) que tu lui as donné. Papa, allons à la vigne. »

C'est à la vigne que l'Adaniote, durant trois ou quatre mois, prend un bain d'air ensoleillé et mange ses abricots, ses prunes, ses amandes, ses raisins, ses figues, ses grenades, sans parler des petits concombres verts et des grosses pastèques aux entrailles roses.

Sur quatre montants, quelques planches, où s'étendent tapis et coussins, la nuit pour dormir, le jour pour faire divan; pour toit, le feuillage d'un mûrier ou quelques nattes en roseau; cloisons de même : il n'en faut pas davantage pour ces résidences d'été. A côté, un puits, un four en terre pour cuire pains et gâteaux, quelques chaudrons pour préparer ces confitures et ces pâtes dont l'Orient a le secret; çà et là, quelques sacs en toile, qui se remplissent de raisins secs; le tout en plein air, au grand soleil, dont les ardents rayons sont à peine tamisés par quelques légers feuillages.

C'est là que l'écolier d'Adana prend ses vacances, tête et pieds nus, aidant sa mère à la cueillette des fruits, tandis que le père va aux affaires, d'où il revient au soleil couchant, monté sur son âne qui trottine dans des flots de poussière [1].

Ah! si nos collégiens savaient s'accommoder de mœurs aussi simples pour leurs vacances!

Quant à l'année scolaire, le programme à remplir est fort différent des nôtres. Voici quelques notes sur l'école de Sivas, la plus prospère de la Mission des Jésuites en Anatolie :

Deux de nos élèves viennent de passer avec honneur leur examen pour le diplôme. Ce sont les premiers fruits de notre jardin. Aucun, jusqu'ici, n'avait eu la patience d'aller jusqu'au bout.

Ils ont pris rang parmi nos professeurs. L'un d'eux est chargé du turc et de l'arménien. A cette littérature, il ajoutera le droit ottoman et quelques notions de comptabilité. Ces classes ont lieu le soir. On prend une demi-heure pour les mathématiques. Le matin, j'enseigne, de huit heures à dix heures, la théologie, la philosophie (mises à la portée d'enfants de quatorze à dix-sept ans), l'histoire de l'Église, la littéra-

1. Lettre du P. H. Richard, S. J., août 1899.

ture, l'histoire naturelle et la physique. J'ai ajouté au programme un traité d'éducation.

Ce cours supérieur dure quatre ans. Ceux qui ambitionnent le diplôme restent une année de plus pour récapituler à loisir les matières de l'examen final.

Au-dessous du cours supérieur, il y a le cours de grammaire, qui se fait en trois ans. Le cours élémentaire est de quatre ans. On n'y enseigne guère que l'arménien. Dans toutes les autres classes, on mène de front l'enseignement des trois langues : française, arménienne, turque.

Actuellement, le collège compte un peu plus de quatre cents élèves. L'école des sœurs en compte plus de trois cents[1].

Bien entendu, la plupart de ces élèves sont schismatiques. Les abjurations sont fort rares. La piété est cependant en honneur à l'école. La fête du Sacré-Cœur, en juin 1899, y a été particulièrement touchante.

Dans la nef principale de l'église, se pressait une foule énorme; les élèves occupaient le transept. Après le sermon, on vit s'avancer en bel ordre, précédés de la bannière du Sacré-Cœur, nos cinquante zélateurs, portant des oriflammes. Ils chantaient, en arménien, sur une mélodie simple et belle, les litanies du Sacré-Cœur. Tous les élèves répondaient : « Der voghormia » Seigneur ayez pitié de nous. La procession fit trois fois le tour de l'église, puis les élèves se rangèrent en couronne devant l'autel monumental où le Saint Sacrement était exposé. Alors, commença la consécration solennelle de l'école, faite par le prêtre sous forme de dialogue avec les zélateurs. Impossible de dire l'entrain, la foi, la piété de ce petit monde. Au sortir de la cérémonie, il n'y avait qu'un cri dans la foule : « Ici, ce n'est pas comme dans les autres églises, on prie. »

Sur nos cinquante zélateurs, cinq seulement sont catholiques[2].

Puisse Notre-Seigneur leur donner l'héroïque courage de leurs compatriotes, les quarante martyrs de Sébaste, qui aimèrent mieux périr de froid dans un étang glacé que de trahir leur foi.

En remontant vers le Nord, par la route de Samsoun, on rencontre Tokat, tapie dans un riant vallon, dont la fraîche verdure contraste avec les alentours secs et dénudés :

Beaucoup de maisons avec jardins. De petits canaux, serpentant sur le flanc des collines, amènent l'eau dans les hauts quartiers, d'où elle

1. Lettre du P. Oddon, S. J., octobre 1899.
2. Lettre du P. Rougier, S. J., juin 1899.

descend, par des conduits, à travers les habitations et les rues. Sur un rocher à pic, au-dessus de la ville, l'ancienne citadelle en ruines. Son profil hardi découpe sur le ciel une fière silhouette qui rappelle, à s'y méprendre, les romantiques châteaux des bords du Rhin [1].

A la résidence de Tokat, la clef des cœurs est la médecine, la visite des malades à domicile. Les chefs de village ne sont pas toujours complaisants pour les infirmiers-missionnaires. Mais tous ceux qui souffrent les appellent et les accueillent en bénissant Dieu : Arméniens et Circassiens, Turcs et Grecs schismatiques. Le délaissement et l'ignorance de ces derniers sont incroyables : les enfants ne savent pas les prières; les prêtres ne disent pas la messe le dimanche. La visite des malades fournit l'occasion de rappeler les devoirs essentiels, et le dévouement prépare les cœurs à accepter la leçon donnée.

A Aladjek, gros village circassien, un homme qui nous a accompagnés chez tous les malades, nous témoigne sa surprise de nous voir soigner tout le monde, sans distinction de race ni de religion. « Voyons, lui disons-nous, est-ce que nous ne sommes pas tous frères ? Tous les enfants du premier homme qu'Allah a créé ? — C'est vrai, s'écrie-t-il. Puis, se tournant vers ses compatriotes qui nous visitaient dans notre Khan : « Nous disons tous la même chose, n'est-ce pas ? Mais, dans la pratique, je n'ai vu que ceux-ci pour qui tous les hommes sont les mêmes [2]. »

Un mot sur Marsivan, pour achever de donner quelque idée des travaux des Jésuites dans le pays :

Ici, comme partout en Anatolie, nous sommes en présence des grégoriens (Arméniens schismatiques), des protestants et des Grecs.

Ces derniers sont les moins nombreux, de cent cinquante à deux cents; ils n'offrent guère d'espoir de retour à l'unité. Leurs prêtres n'ont aucune conviction; ils ne rougissent pas de prendre part aux cérémonies protestantes.

Les protestants sont de six cents à sept cents, sous la conduite de missionnaires américains. Il y a quinze ans, leur collège de garçons et leur pensionnat de filles étaient assez peu fréquentés; ils sont aujourd'hui prospères. Le nombre des élèves n'a cessé de croître; quelques-uns des nôtres nous quittent pour les rejoindre. Une foule d'orphelins ont été recueillis par eux depuis les massacres.

Malgré ces avantages matériels, les ministres nous redoutent et nous

1. Lettre du P. H. Richard, S. J., septembre 1899.
2. Lettre du P. D. Girard, S. J., mars 1899.

combattent de leur mieux par la calomnie. Des traductions turques et arméniennes du *Juif errant* ont été partout distribuées à profusion.

Les grégoriens sont au nombre de six mille à sept mille. A la suite des troubles, ils s'étaient un peu rapprochés de nous; mais, petit à petit, la guerre a recommencé. On enlève de force les enfants de notre école; on défend aux fidèles de fréquenter notre église.

Notre petit troupeau catholique est de cinq cents à six cents âmes. La tête est composée de jeunes hommes, à peu près entièrement formés par nous et généralement pieux et zélés. Mais, à côté de ces fervents, que d'âmes froides et indifférentes, prêtes à discuter à la moindre contradiction ou pour le plus mince intérêt... Avec la patience et la protection du Sacré-Cœur, la bonne cause triomphera [1].

II

Cette bonne cause, la cause de Dieu, gagne tous les jours en Syrie, mais combien lentement au gré des missionnaires. La question des rites complique à souhait les difficultés que les passions humaines, les préjugés du schisme ou du Coran, sans compter les efforts des ministres protestants, rendent déjà si considérables.

Les écoles sont la grande œuvre. On sème pour l'avenir, à Homs, à Ghazir, à Beyrouth, dans les anciens postes comme dans les nouveaux. La difficulté est d'avoir un local convenable. Bâtir! c'est bientôt dit. Mais la caisse des Missions est épuisée par les charges ordinaires et les villageois sont bien pauvres. Heureux le missionnaire qui peut avoir recours aux grands moyens, comme à Delepta. L'école y était installée dans un local humide et insuffisant. Après plusieurs avis inutiles, le missionnaire la ferma. Grand émoi dans la population. Les enfants abandonnés deviennent de redoutables ravageurs. Supplique à l'évêque, qui promet sa visite pour la Pentecôte. Il vient. Toute la population est là.

Après l'évangile de la messe, Monseigneur donne l'ordre de fermer les portes de l'église. Il s'assied sur son trône et déclare que personne ne sortira et que lui-même ne continuera pas le saint sacrifice avant qu'une quête n'ait été faite pour l'école à construire. Il veut que la quête soit abondante, afin qu'on puisse commencer les travaux immédiatement et les pousser jusqu'au bout.

Tout le monde s'exécute, non sans murmurer un peu. Les pièces de

1. Lettre du P. Brunel, S. J., août 1899.

monnaie, de couleur variée, viennent s'entasser sur la table placée devant l'auguste collecteur. Le père de l'évêque, vénérable vieillard qui n'avait aucun intérêt personnel à voir se rouvrir l'école, crut qu'il pouvait se dispenser de donner son obole. Il n'avait d'ailleurs point d'argent sur lui. L'évêque dit à quelqu'un de son entourage : « Priez mon père d'aller chercher de l'argent chez lui, afin de faire son offrande comme tout le monde. » A cet ordre, le vieillard répliqua tout haut, au milieu de l'assemblée : « J'ai bien assez dépensé pour vous, mon fils, quand vous étiez jeune, pour vous faire élever ; il ne me reste plus rien à donner pour les autres. — Empruntez, reprend l'évêque avec fermeté, et pas moins de vingt francs. — Lira ! lira ! dit le vieillard en branlant la tête. Par ce temps de progrès, on ne compte plus l'argent que par livres et l'on ne veut plus que des écoles avec un toit en tuiles ! Autrefois, on se contentait de moins, et ça n'allait pas plus mal. » Notre homme s'exécute pourtant ; il prie son voisin de lui prêter une livre. Celui-ci lui présente une livre anglaise. « C'est trop ! donnez-moi seulement une livre française. » Et il va lui-même la remettre à son fils[1].

La quête est finie ; elle a produit plus de 500 francs. L'évêque continue la messe. Quand elle est achevée, il remercie chaleureusement l'assemblée. L'école était fondée.

Les sœurs indigènes rivalisent de zèle dans leurs écoles et dans leurs catéchismes. La lutte avec les protestants est ouverte et perpétuelle.

A Chouaïr, près de Bikfaia, l'école des sœurs est juste en face du temple protestant. Par mille moyens, ruses, menaces, cadeaux, voies de fait, nos ennemis cherchent à attirer les élèves. Un jour, la maîtresse protestante arrête, à son passage dans la rue, une fillette grecque qui fréquentait notre école ; elle l'introduit dans sa maison et pour l'empêcher de s'évader, l'enferme dans un réduit obscur. La petite prisonnière furieuse, se met à déchirer tous les livres qu'elle trouve sous sa main ; finalement, elle parvient à se dégager et court raconter aux sœurs son aventure.

Ailleurs, c'est plus tragique. A Ras-Baalbek, il y a un mois, une sœur passant devant l'école protestante, aperçoit, par la porte entr'ouverte, quelques élèves de l'école catholique. « Que faites-vous ici, leur dit-elle, pourquoi n'allez-vous pas à l'école ? — On nous tient de force. — Venez à moi. » Aussitôt, un homme vigoureux se jette sur la sœur, la saisit par le bras et l'entraîne violemment dans l'école protestante, où, après l'avoir rouée de coups, il la jette à terre et la piétine. Il l'aurait assommée, si des femmes, attirées par les cris de la malheureuse victime, ne l'eussent arrachée des mains de ce forcené.

1. Lettre du P. Angelil, S. J., janvier 1899.

Là dessus, sans perdre de temps, le maître protestant a accusé la sœur de violation de domicile. Il a été condamné par le tribunal de Baalbeck à huit jours de prison; c'est le minimum de la peine. Les intrigues et l'argent n'ont pu arrêter la condamnation. On a fait appel à Damas. Espérons que la sentence sera confirmée.

Le dévouement de toutes ces religieuses est admirable. Leur action est indispensable, pour préparer celle du missionnaire ou en conserver les fruits.

La supérieure de Baalbek dirige la congrégation des femmes qui compte quatre cents membres. Son caractère énergique et sa générosité lui ont acquis un tel ascendant qu'elle peut prêcher à l'église. Ses sermons sont très goûtés; car elle s'accommode à l'intelligence des paysans, n'y va pas par quatre chemins pour dire la vérité et sait la faire accepter [1].

Tout ceci semble heurter les ordonnances de saint Paul touchant la conduite des femmes dans le lieu saint.... Mais saint Paul, sans doute, ne condamnerait pas les pieuses exhortations de la supérieure de Baalbek.

Nous ne pouvons quitter la Syrie sans faire visite à l'Université de Beyrouth.

Cette belle œuvre a commencé, en novembre 1803, dans une salle nue, avec neuf élèves. Les premiers diplômes de docteur en médecine furent délivrés en novembre 1888. A ces diplômes, le gouvernement français ne reconnaissait de valeur que pour les colonies; pour la métropole, il fallait une demande d'équivalence. Dans l'empire ottoman même, le diplôme de Beyrouth ne dispensait pas nos élèves de la formalité du *Colloquium* à laquelle sont généralement soumis les docteurs étrangers à la Turquie. Le *Colloquium* consiste à se présenter personnellement devant la Faculté de Constantinople, à établir son identité, à produire son diplôme, à payer une taxe de cinq livres turques (115 francs).

Après de longues négociations à Paris et à Constantinople, cette situation a pris fin. Les diplômes de Beyrouth sont reconnus et en France et dans l'empire ottoman. Voici à quelles conditions : Trois délégués français et deux ou trois délégués turcs se joignent aux professeurs de Beyrouth pour consti-

1. Lettre du P. Salhani, S. J., avril 1899.

tuer le jury d'examen. Ces deux délégations apposent leur visa au diplôme délivré par le R. P. Chancelier de l'Université Saint-Joseph.

C'est le 18 février 1899 qu'a eu lieu la remise solennelle des premiers diplômes ainsi conférés. Voici la formule du serment prêté par chaque nouveau docteur, avant de recevoir le parchemin officiel :

« Devant Dieu, en présence de mes vénérés maîtres et de mes chers condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. »

Le lendemain de leur promotion, les lauréats demandaient à faire tous ensemble une retraite, avant de se séparer.

Voilà une manière peu banale de terminer des études médicales. Aucun ministre de l'Instruction publique en France n'y a songé pour nos Facultés. La pratique n'en est pas moins recommandable. Elle est sûrement d'un esprit plus scientifique que les doctrines matérialistes dont nos étudiants font trop volontiers parade. Elle est aussi, peut-être, la garantie d'une conscience professionnelle plus scrupuleuse. Les malades ne peuvent qu'y gagner.

Sur le savoir des candidats on aimera à lire ces lignes du président de la délégation française, M. Vergely, professeur de pathologie générale à la Faculté de médecine de Bordeaux : « Les examens se sont passés à la grande satisfaction des examinateurs... Certainement la plupart de ces jeunes gens sont comparables à la moyenne des bons élèves de nos Facultés françaises. » (*Gironde*, 6 mars 1899.)

C'est donc avec fierté et avec confiance que les Jésuites de Beyrouth voient se disperser leurs anciens élèves. Il y a lieu de croire que ceux-ci feront honneur à leur premier maître, Jésus-Christ, dont le chiffre est inscrit en tête de leurs parchemins.

III

En remontant vers le nord-est, dans la direction de l'Euphrate et du Tigre supérieurs, nous rencontrons la mission dominicaine de Mossoul.

L'année 1898 a été, pour ce pays, une année d'horrible famine, tandis que les orphelins affluaient de l'Arménie ravagée par les Turcs. Mais, à côté de l'épreuve qui abat, le

bon Dieu met le triomphe qui relève. Au nord de la Mission, dans les montagnes, aux bords du lac de Van, les conversions sont comme une pêche miraculeuse.

Cinquante mille Nestoriens, écrit Mgr Altmayer à Léon XIII, ont adhéré à la foi catholique entre les mains des PP. Rhétoré et Defrance, de la résidence de Van; dans la région voisine, par l'entremise des mêmes missionnaires dominicains, trente mille Arméniens grégoriens ont également embrassé le catholicisme [1].

* * *

En Perse, la conduite de la Providence est la même : *In cruce vita*, comme dit l'auteur de l'Imitation.

A l'inondation de 1896, succéda, en 1897, la persécution sourde des gouverneurs et des seigneurs. Puis vint, en 1898, le pillage des Kurdes; enfin les orages et la grêle portèrent au comble la famine. Nous espérions que 1899 mettrait fin à nos maux. Hélas! l'automne a passé sans pluie; l'hiver n'a pas eu de neige; les ondées du printemps ont été nulles; en sorte que le pays est désolé par une sécheresse comme je n'en ai jamais vu depuis que je suis en Perse... Le blé a pu, en quelques rares endroits, arriver à maturité, mais presque toutes les autres cultures sèchent sur pied [2].

Heureusement la culture des âmes a pris soudain, dans ces vieilles terres hérétiques, un grand développement.

Il y a quelque temps, l'unique évêque nestorien d'Ourmiah, dégoûté de la vieille hérésie nestorienne, entreprit le voyage de Saint-Pétersbourg, dans le but d'obtenir du saint Synode quelques missionnaires russes. Peu après, cinq prêtres ou diacres orthodoxes arrivaient en Perse, pour convertir à l'Église grecque les sujets de S. M. le Chah.

L'entrée des popes dans les villages a été un véritable triomphe. C'était à qui les hébergerait, à qui aurait l'honneur d'être inscrit sur leur grand cahier. Seuls nos fidèles n'ont point cédé à l'enthousiasme universel...

... Un village entier d'Arméniens, parmi les tribus kurdes de Mumach et Mangour, s'est converti à la vraie foi.

Le mouvement de retour de la nation arménienne n'a fait que s'accentuer, depuis la conversion de Der Avedis Chaghvian, vicaire général de l'évêque schismatique de Tauris.

Même les chauds partisans de l'hérésie ne craignent pas de dire :

1. *Missions catholiques*, juillet 1899, p. 313.
2. *Ibid.*, 6 octobre 1899, p. 472. — Lettre de Mgr Lesné, délégué apostolique.

« Pourquoi détester le catholicisme ? Nos pères n'étaient-ils pas les fidèles serviteurs de Rome, la mère commune ? »

Nous pouvons donc espérer qu'un avenir prochain nous réserve une moisson extraordinaire [1].

Il est clair que des écoles y aideraient beaucoup. Et déjà bien des demandes ont été faites, aux Pères Lazaristes d'Ourmiah en particulier. Le manque de ressources a jusqu'ici contraint leur zèle à refuser.

IV

Les lecteurs des *Études* sont encore tout émus et charmés des pages où le P. Suau a fait revivre l'*Inde tamoule* avec ses ressources, ses misères, les efforts de ses missionnaires pour donner à Jésus-Christ les âmes des brahmes et des parias.

Mais ce n'est là qu'un coin de l'immense empire où carmes, capucins, bénédictins, jésuites, salésiens, pères du Saint-Esprit et prêtres des Missions étrangères poursuivent avec la même infatigable ardeur, leurs pacifiques conquêtes.

De Pondichéry, le vieux poste d'honneur de la France chrétienne dans l'Hindoustan, voici ce qu'écrit le vénérable archevêque, Mgr Gandy :

Mon cœur a éprouvé bien des émotions, lorsque, le 30 novembre dernier, je donnai la consécration épiscopale à Mgr Bottero, premier évêque de Kumbakonam.

Malgré les fractionnements successifs — ils commencèrent dès 1836 — Pondichéry conserve encore 130 000 catholiques, c'est-à-dire 20 000 de plus que lors de la première division. La famille a donc plus que triplé et quadruplé. Pour se rendre un compte exact du chiffre des conversions obtenues, il faut se souvenir que la grande famine de 1878 nous enleva plus de 100 000 chrétiens, et que, chaque année, l'émigration nous en fait perdre des milliers. Par bonheur, ces derniers, perdus pour nous, ne le sont pas pour Dieu. En Birmanie, en Cochinchine, au Natal, dans les îles de Penang, de Ceylan, ils forment des chrétientés florissantes [2].

A Kumbakonam, tout est à la joie, à l'espoir. Voici la statistique du nouveau diocèse : païens, trois millions ; chrétiens,

1. *Missions catholiques*, 8 juin 1900, p. 264. — Lettre de M. Demuth, lazariste.

2. *Ibid.*, 2 février 1900, p. 51.

quatre-vingt mille; missionnaires, seize; prêtres indigènes, dix-huit. L'entrée de Mgr Bottero dans sa ville épiscopale a été un triomphe « une fête inoubliable, toute de lumière et d'harmonie », écrit un journal païen du lieu.

Malheureusement ni cette « harmonie » ni cette « lumière » ne sont des remèdes suffisants à la sécheresse qui compromet les récoltes, aux fièvres et à la variole qui tuent les malades, à la pauvreté de l'évêque qui a pour cathédrale une chapelle dont il ne peut franchir les portes « sans se courber en deux » et dont les voûtes sont si basses qu'il doit prendre mille précautions, quand il porte la mitre, pour « ne point renverser la lampe du sanctuaire [1] ».

Pour revenir au diocèse de Pondichéry, on s'y occupe d'améliorer le sort des pauvres parias, en fondant pour eux des villages de refuge.

Au pied des montagnes, à dix milles d'Arai, se trouve Padavédu. C'était, jadis, une grande et belle ville; les guerres l'ont ruinée. Sous la domination anglaise, cette immense vallée se repeuple et sera bientôt un Eden... relatif. Il y a là un étang desséché de 115 acres. La terre est de première qualité pour la culture. Dès qu'il vit la position, le P. Milliard pensa : « C'est trop beau pour le diable ! » et grimpant sur le plus haut rocher, il y planta une belle croix de fer.

Quand on a pris possession, il est plus aisé de s'entendre avec le gouvernement. Le Père déclara qu'il se portait acquéreur des 115 acres mis aux enchères par l'administration. Le gouvernement renonça aux enchères et signifia, par ordre imprimé, s'il vous plaît, que le Père n'aurait à payer que 2 125 roupies (4 250 francs) en dix ans. C'était la moitié de la valeur.

Et voilà comment on fonde un beau village et comment on met les parias sur le chemin du ciel.

Ces pauvres parias qui vont venir à Padavédu sont de vrais esclaves. On leur donne leur riz comme aux bœufs leur paille. Et nous en avons des milliers de ces enfants de Dieu, réduits à être les bêtes de somme des brahmes [2].

Bonnes nouvelles aussi des parias du district d'Erode, dans le diocèse de Coïmbatour :

Il y a huit ans, un de mes prédécesseurs avait le bonheur de baptiser

1. *Missions catholiques*, 25 mai 1900, p. 240. — Lettre de Mgr Bottero, des Missions étrangères.
2. *Ibid.*, 25 janvier 1900, p. 38.

une centaine de parias, habitant un village à vingt-cinq kilomètres d'ici. Depuis lors, un certain nombre de familles chrétiennes sont venues grossir la petite colonie.

Dans une tournée que je viens de faire parmi les villages voisins, j'ai trouvé un grand nombre d'âmes prêtes à embrasser la vraie foi; j'ai inscrit une centaine de personnes décidées à se faire instruire; d'autres se feront baptiser, disent-elles, quand il y aura une chapelle.

La moisson est donc mûre; le moissonneur ne demande qu'à se mettre à la besogne; mais il lui manque une faucille[1].

L'idée de relever la condition des parias, en leur donnant une instruction plus complète a été mise à exécution dans le diocèse de Bangalore. Mais la peste a dispersé les élèves et donné aux professeurs une besogne imprévue.

Situé à la latitude de Madras, à mi-route entre le golfe du Bengale et la mer d'Oman, Bangalore est le point central de l'Inde méridionale. A trois milles pieds au-dessus du niveau de la mer, sur le vaste plateau du Maïssour, la ville jouit d'une température moyenne. A part les mois de mars et d'avril, saison de la forte chaleur, le printemps y est perpétuel[2].

Tant de charmes n'ont pas été une barrière pour la peste. Et dans la ville blanche et dans la ville noire, — chacune compte cent mille habitants, — elle a fait des ravages. Au plus fort de la contagion, il y avait plus de trois cents morts par jour.

Comment vint le mal, personne ne le sait au juste. Mais dès que sévit l'épidémie, chacun trahit son naturel : les poltrons, par milliers, prenant la fuite; les pillards s'abattant sur les maisons abandonnées et détroussant les fuyards; l'administration prenant de sages et énergiques mesures sanitaires (lazarets et inoculations); les ministres protestants rivalisant de prudence; les musulmans, résignés au mal inévitable, montant une garde farouche autour de leurs maisons, de leurs malades, de leurs morts; les *tottis*, balayeurs publics, faisant grève; les agents, de tout grade et de tout ordre, trafiquant de leurs fonctions, qui des certificats médicaux, qui

1. *Missions catholiques*, 17 avril 1900, p. 195. — Lettre de M. Marin, des Missions étrangères.

2. *Ibid.*, 17 novembre-29 décembre 1899. — Lettres de M. Picot, des Missions étrangères.

des passeports, qui des entreprises d'approvisionnements, qui des sépultures, etc., etc.

Au milieu de ces tristesses, de ces indignités et de ces ruines, cheminait la miséricorde de Dieu : combien sont morts pieusement dont la vie était trop peu chrétienne ! Et religieuses, et missionnaires, se dévouant au service des victimes, y ont gagné, conclut spirituellement l'un d'eux, « une grosse fortune... de bonne réputation ».

*
* *

Dans le Dékhan et dans toute l'Inde septentrionale, c'est par la famine que la Providence ouvre aux païens le chemin du ciel. Mais que de souffrances navrantes pour ces pauvres gens et pour les missionnaires, vrais pères de cette immense famille en détresse !

Nos misères continuent, écrit l'évêque de Nagpore; elles croissent en proportion de la chaleur, de la disette d'eau, et du prix montant des grains.

J'ai visité la colonie chrétienne de Thana; rien de plus triste. Durant des kilomètres, on ne rencontre être qui vive. De-ci de-là, au bruit des grelots de nos petits chevaux, accourent sur la route des multitudes d'enfants, de femmes, de vieillards en guenilles, qui se rassemblent autour de notre charrette et s'accroupissent sur le sol. En recevant notre modique aumône, leurs visages amaigris et sombres s'épanouissent.

Inutile de dire que nous leur parlons du vrai Dieu. Alors ils s'écrient :

« Oh ! oui; apprenez-nous à connaître le vrai Dieu. Nous avons fait beaucoup de *pujhers* (sacrifices) à nos idoles; mais la pluie n'est pas venue [1]. »

C'est le même lamentable spectacle qu'ont tous les jours sous les yeux les Pères capucins de Rajpoutana :

Je connais telle ville de la mission où l'on compte journellement trente, quarante, cinquante victimes qu'on ramasse le soir dans les rues, morts de faim et de misère.

Mais que dire des pauvres populations des campagnes ? Cela défie toute description, toute imagination.

Pourquoi faut-il qu'à tant de tristesses qui nous affligent s'ajoute la douleur de voir les protestants nous devancer, et recueillir dans leurs

1. *Missions catholiques*, 27 avril 1900. — Lettre de M. Pelvat, de la congrégation de Saint-François de Sales d'Annecy.

orphelinats un nombre considérable d'enfants affamés, tandis que nos ressources sont si limitées?

Nous avons recueilli sept cents orphelins. Pour comble de malheur, le choléra commence à sévir. Tous nos orphelinats ont déjà payé un large tribut au terrible fléau [1].

L'évêque de Lahore communique ces détails poignants :

A Ajmire, j'ai vu des centaines de malheureux se disputer les grains disséminés dans la poussière, aux portes des vendeurs de blé.

J'ai déjà recueilli soixante-dix enfants, et je vois se multiplier le nombre effrayant de mes petits protégés. Je dis effrayant, parce que je ne sais comment je les nourrirai. Je ne peux pourtant les laisser mourir de faim [2].

Les Jésuites du Bengale parlent comme les Capucins du Penjab.

Le riz, nourriture quasi exclusive de nos montagnards, est hors de prix. Pauvres serfs attachés à la glèbe, dans les temps prospères, quand ils ont payé leurs dettes, leurs lourdes rentes, leurs provisions, ils n'ont pas un centime. Et maintenant, en temps de famine...

Les femmes vont à la forêt; elles en rapportent du chiendent, des feuilles, des racines, des fleurs de mohwa, des herbes... Le tout, allongé d'une poignée de riz se mélange en un ragoût insipide. Voilà ce qui est dévoré, deux fois par jour, par des milliers de nos affamés.

La dysenterie en emporte un bon nombre. Les remèdes, après une certaine période, n'ont plus aucun effet. Et puis, le choléra est toujours la conséquence de la famine, ici. Hélas! il a déjà fait son apparition.

Voilà un groupe qui vient demander ma bénédiction. Ils émigrent au pays d'Assam.

Dans les jardins à thé d'Assam, ils gagneront bien de quoi vivre; mais ils perdront leurs âmes dans la société extrêmement licencieuse des païens.

« Pourquoi partez-vous? »

— « Nous aurions bien vécu encore de feuilles et de racines; mais le landlord, un Hindou sans entrailles, exige la rente cette année, et la moisson a été nulle. Pour ne pas perdre nos champs, nous avons emprunté aux usuriers, et il nous faudra travailler trois ans, là-bas, pour regagner ça... »

A moins que la fièvre lugubrement célèbre de l'Assam ne les ait emportés avant ce terme, comme tant d'autres... il part des centaines de ces malheureux émigrants toutes les semaines...

Nous avions espéré des secours du gouvernement. On avait parlé,

1. *Missions catholiques,* 30 mars 1900, p. 147. — Lettre du R. P. Dangeul, préfet apostolique.

2. *Ibid.,* 13 avril 1900. — Lettre du R. P. Joachim, capucin.

pour donner du travail aux affamés, d'une grand'route à construire — ce serait la première au Barway. — Rien ne s'est fait. Ah! les lenteurs administratives! Du reste, le gouvernement est débordé par la famine et la peste à combattre, sur une immense étendue de l'empire. Comment se souviendrait-il d'un coin reculé des montagnes, où il n'y a ni journaux, ni opinion publique à émouvoir[1]?

*
* *

A l'honneur d'être les nourriciers de ces peuples malheureux, il a semblé un moment que Dieu allait joindre, pour les missionnaires du Bengale, l'honneur du martyre. Rien ne vaut cette semence pour faire lever des moissons de chrétiens. C'est la nuit de Noël, à Sarwada, que les troubles commencèrent. On mit le feu à une hutte abritant les matériaux pour la construction de l'église. C'était une ruse pour attirer les Pères dehors. Ils sortirent et furent accueillis par une grêle de flèches. Le P. Carbery fut atteint à la poitrine. Comme il faisait froid, il s'était enveloppé d'une épaisse capote belge. La capote amortit le coup; la flèche pénétra à peine dans les chairs.

Depuis ce moment, les districts de Tonpa, de Khunti et de Sarwada se trouvent à la merci d'assassins insaisissables.

Birsa est leur chef. C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, ancien élève des écoles protestantes de Ranchi et de Chaibassa. Jusqu'au jour où il fut atteint de la foudre, Birsa était un homme ordinaire. Mais, pour les Mundas, un homme atteint du feu du ciel, sans être tué, est protégé des esprits. Birsa profita de ces croyances superstitieuses pour se poser en prophète d'une religion nouvelle.

Ses prophéties hasardeuses sur la fin du monde lui gagnèrent des adeptes. Une foule de gens se prirent à festoyer : poules, porcs, chèvres, bœufs de labour, tout y passa. Quand ils eurent tout dévoré, la fin du monde ne vint pas. Mais Birsa s'expliqua, et la confiance des pauvres dupes ne fit que grandir.

Là-dessus, le fourbe déclara qu'il était une incarnation de Dieu. On l'appela *Bhagwan*, et tout le pays uraon et munda devint birsaïte. Cependant le soi-disant *Bhagwan* finit par s'oublier à quelques escapades relevant du code pénal. Un corps de police le surprit au milieu d'une orgie nocturne. Il fut emmené à Ranchi et jeté en prison.

Ses disciples ne perdirent pas courage. On savait bien que l'officier qui avait eu le malheur de saisir le *Bhagwan* avait été changé en ar-

1. *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, mars 1900. — Lettre du P. Canoy.

bre; que le gouvernement n'avait pu garder le prisonnier, qui était monté au ciel. Aussi quand Birsa reparut, après trois ans, disait-on partout que le *sarkar* l'avait enfin ramené à grands frais, de l'autre monde. Et les festins, et les complots, et les pillages de recommencer[1].

A en juger par les informations recueillies par la police, le parti de Birsa s'est amalgamé avec le parti des *Sardars* ou patriotes. Le programme des *Sardars* est de constituer un royaume munda indépendant. Longtemps des avocats de Calcutta ont entretenu leurs espérances, gagnant, à ce jeu, force roupies : pas une famille de patriotes qui n'ait pris sur son nécessaire pour récompenser ces drôles de leur dévouement de parade. Enfin les illusions des *Sardars* sont tombées. Ils ne comptent plus sur les avocats de Calcutta. Birsa sera leur homme.

Le commissaire du district a pris des mesures énergiques. Partout les postes de police sont renforcés. Espérons que les Birsaïtes indiens seront plus vite réduits que les Boxeurs chinois.

V

La vaste péninsule indo-chinoise est soumise, en grande partie, à la France et à l'Angleterre. « Celle-ci possède la Birmanie, tout le pays connu sous le nom d'Établissement du Détroit, avec Singapour pour capitale et les petits États gouvernés par les rajahs, dans la presqu'île de Malacca. »

La Birmanie est divisée en trois vicariats, dont deux sont confiés aux Missions étrangères de Paris et un aux Missions étrangères de Milan. La Birmanie méridionale compte 38 000 catholiques; la Birmanie centrale 10 000; la Birmanie septentrionale 7 000.

A signaler, dans le dernier vicariat, près de Mandaley, une léproserie où sont recueillis 250 lépreux.

La presqu'île de Malacca est évangélisée par les Missions étrangères de Paris. Elle comptait, en 1848, 3 200 catholiques; elle en compte aujourd'hui 24 000. Les missionnaires ont fondé 60 écoles et 25 orphelinats. Ils n'ont pas à se préoc-

1. *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, mai-juillet 1900.

cuper de bâtir des hôpitaux. Le gouvernement anglais leur laisse toute liberté d'exercer leur ministère dans les hôpitaux officiels[1].

*
* *

« Entre l'Indo-Chine anglaise et l'Indo-Chine française, oscille le royaume de Siam que ses deux voisins convoitent; et qui s'avance tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, espérant, par ce mouvement de pendule, conserver son indépendance. »

Les chrétiens sont au nombre de trente et un mille répandus surtout dans le delta du Mainam et sur les bords du Mékong. De cet immense territoire, le Laos vient d'être distrait et érigé en vicariat apostolique distinct.

Sacré évêque, à Bangkok, le 3 septembre 1899, c'est le 13 novembre que Mgr Cuaz est arrivé à Nong-Seng sa résidence principale.

Mon évêché, écrit-il, est une modeste construction, faisant face au Mékong, bâti sur pilotis solide, avec cloisons en torchis et toiture en chaume.

Nong-Seng n'a pas encore d'église paroissiale. Je célèbre la messe dans la chambre contiguë à la mienne. C'est, pour le moment, la cathédrale du Laos. Vous ne sauriez croire combien je suis heureux. Notre Seigneur lui-même, dans son adorable Sacrement, est mon voisin de chambre; tous les soirs. je n'ai qu'à ouvrir la porte de communication et je suis à ses pieds pour lui redire : *In manus tuas*, *Domine*.

En route pour Nong-Seng, j'ai pris le temps, à Saïgon, de visiter le gouverneur général. M. Doumer m'a reçu avec l'affabilité que tout le monde se plaît à vanter. Il a poussé l'amabilité jusqu'à demander pour moi les crédits nécessaires à l'impression d'un *Dictionnaire français-siamois* auquel je travaille depuis 1893 et qui est juste à point pour voir le jour. Il aura douze cents pages, petit in-quarto[2].

C'est ainsi toujours que les missionnaires joignent entreprises scientifiques et travaux apostoliques[3]. Leurs livres sont souvent l'unique instrument de travail pour étudier les langues des pays qu'ils habitent. Leurs écoles sont partout florissantes. M. Doumer, lors de son dernier voyage à Bangkok, en faisait ses compliments au supérieur du collège fondé là

1. Égremont, *l'Année de l'Église*, 1899, p. 515, 519.
2. *Missions catholiques*, 4 mai 1900, p. 208.
3. Cf. A. Fauvel, *les Missionnaires patriotes et savants* (*Correspondant*, 10 août 1900).

par les missionnaires. Et pourquoi donc les religieux et prêtres français sont-ils obligés de passer les mers, pour entendre les hommes du gouvernement rendre justice à cette vénérable maîtresse d'école qui est l'Église ?

*
* *

Il y a longtemps qu'elle a commencé l'éducation de l'Indo-Chine. A travers les siècles et les bourreaux des Tu-Duc, elle continue, imperturbable et confiante, la leçon divine. Si les deux premiers vicaires apostoliques de l'Annam et du Tonkin, Mgr de Lamothe-Lambert et Mgr Pallu revenaient, après deux siècles, visiter leurs anciens diocèses, avec quelle ardeur ils applaudiraient aux progrès accomplis !

Le Tonkin oriental compte 43 000 catholiques; le Tonkin central 166 000; le Tonkin septentrional 22 000. Ces trois vicariats sont confiés aux dominicains espagnols.

Le Tonkin occidental, le Tonkin méridional et le haut Tonkin sont évangélisés par les prêtres des Missions étrangères de Paris. Il y a 200 000 catholiques dans le premier; 112 000 dans le second; 17 000 dans le troisième.

C'est depuis 1895 seulement que le haut Tonkin est érigé en vicariat distinct. Il est formé des provinces de Son-Tay, Tuyen-Quang, Hung-Hoa, noms bien connus et qui évoquent, dans les cœurs français, mille souvenirs militaires.

La généreuse initiative des missionnaires ne se lasse pas de s'enfoncer au cœur des régions les plus sauvages.

Il y a deux mois, je fut mandé à Hung-Hoa, par notre vénéré vicaire apostolique; Mgr Ramond me dit : « Voulez-vous aller fonder un poste chez les sauvages Muongs de la Rivière Noire. — Avec plaisir, Monseigneur. » Et me voilà chez les Muongs.

Les Muongs diffèrent des Annamites par le langage, le costume et les mœurs. Quand mes gens s'entretiennent dans leur idiome, je ne comprends pas un mot. Heureusement ils comprennent l'annamite. Je n'ai donc pas besoin d'interprète.

L'influence française n'a pu encore pénétrer dans cette région. Il faudra que l'Évangile fraie la voie. Les chefs indigènes le comprennent bien. Ils rappellent assez les anciens barons féodaux; chaque *Quan-Lang* tient son fief de ses pères; il a droit de vie et de mort sur ses sujets. Les *Qüan-Lang* se rendent bien compte que tous les Muongs qui se convertiront au christianisme auront en moi un défenseur; aussi

me voient-ils de mauvais œil; et le peuple, qui a peur d'eux, n'ose venir à moi. Mais, patience! avec la grâce de Dieu, tout changera [1].

Le pays d'Annam et de Cochinchine est divisé en trois vicariats : Cochinchine orientale ; Cochinchine septentrionale ; Cochinchine occidentale. Chacun de ces vicariats compte 61 000 chrétiens. Il n'y en a que 28 000 dans la mission du Cambodge, fournis du royaume de ce nom et de quelques provinces de la Cochinchine.

Les visiteurs de l'Exposition s'arrêtent avec étonnement devant les monuments grandioses qui témoignent des magnificences de l'antique civilisation khmère. Lorsque, passant devant ces puissantes colonnes et ces dessins bizarres, on évoque le souvenir des missionnaires, on est effrayé de l'immensité de leur tâche. Quelle distance des temples d'Angkor à Notre-Dame de Paris ! Ce n'est qu'un symbole de la distance d'une âme de Cambodgien à une âme de chrétien. Mais que ne peut la grâce de Dieu ?

Pour le démontrer, les missionnaires, trop peu nombreux, ne demandent que des catéchistes qui puissent préparer et garder leurs conquêtes.

Combien plus nombreuses seraient les conversions, si au lieu d'ouvrir simplement nos bras — ce que nous faisons aussi largement que possible — aux âmes qui viennent s'y jeter, nous allions au-devant de celles qui nous attendent.

Bien des épreuves ont traversé mes seize années de mission !

J'ai vu, débarqué de la veille, le sang chrétien couler à flot; j'ai vu les flammes dévorer églises et séminaires, couvents et chrétientés ; j'ai vu anéantie en moins d'un mois l'œuvre laborieuse de deux siècles. J'ai senti peser sur mon âme la crainte d'un exil perpétuel. Eh bien ! tous ces crève-cœur ne sont rien comparés à celui qui ronge mon âme, depuis dix ans, à la pensée que tant d'âmes se perdent, faute de catéchistes : *Magna tristitia et continuus dolor cordi meo* [2].

Les bienheureux Borie, Gagelin, Marchand, Cornay, Jaccard, Shœfler, Bonnard, tous Français, tous prêtres des Missions étrangères, tous martyrisés en Indo-Chine, il y a quarante, cinquante, soixante ans à peine, béatifiés tous ensemble

1. *Missions catholiques*, 2 mars 1900. — Lettre de M. Laisi.
2. *Ibid.*, 9 mars 1900. — Lettre de M. Grangeon, des Missions étrangères de Paris.

le 27 mai dernier, feront écho, dans le ciel, au cri de détresse de leurs émules de zèle et d'apostolat.

VI

Bien plus que le Tonkin, la Chine catholique, à cette heure, a besoin de protecteurs célestes. Ils ne lui manquent pas. Parmi les héros couronnés hier par Léon XIII, on acclame Dufresse, des Missions étrangères, décapité au Su-tchuen en 1815; Triora, franciscain, étranglé au Hou-kouang en 1816; Clet, lazariste, étranglé au Hou-kouang en 1820; Chapdelaine, des Missions étrangères, pendu au Kouang-tong en 1856. A ces noms glorieux combien d'autres se pourraient joindre! Si l'Église n'a pas encore auréolé leurs fronts, au prix de leur sang répandu pour la foi ils ont conquis leur place, là-haut, dans les rangs de la *brillante armée des martyrs*.

Et par leur héroïsme à tous, — héroïsme de ceux qui sont morts et héroïsme de ceux qui vivent encore — la foi a été mise dans le cœur de 700 000 chrétiens du Céleste Empire : 700 000 chrétiens, au milieu de 500 000 000 d'infidèles; une poignée d'hommes perdus dans une foule immense. Pour qui sait l'histoire de la Chine et des âmes, c'est beaucoup.

Ils sont là 269 prêtres des Missions étrangères de Paris; 170 jésuites français; 126 franciscains, pour la plupart italiens; 85 lazaristes; 69 prêtres des Missions étrangères belges; 23 dominicains espagnols; 17 des Missions étrangères de Milan; 10 augustiniens; 14 missionnaires allemands ou hollandais[1]. Quand ils contemplaient, dans leurs quarante diocèses, leurs 700 000 catholiques, leurs églises, leurs écoles, leurs orphelinats, ils bénissaient Dieu. Pour écrire, dans les faits, ce livre de *la Chine qui s'ouvre*, il leur semblait que c'était peu de leur vie héroïquement sacrifiée.

Et l'avenir paraissait souriant. Le 15 mars 1899, un édit impérial, plus favorable à la liberté religieuse qu'aucun édit précédent, ouvrait les plus brillantes perspectives à cet apostolat qui ne demande que la liberté pleine pour avancer ses conquêtes.

1. J'emprunte ces chiffres à l'*Année de l'Église*, 1899.

La contagion de l'*esprit nouveau*, si on peut ici rééditer ce mot un moment célèbre, gagnait jusqu'au fond du Thibet. En février dernier, les chefs indigènes de Bathang et les lamas, lacéraient les édits anciens qui condamnaient à mort tout Thibétain embrassant la foi chrétienne. Par un « écrit d'accord », signé « en présence du ciel », ils attestaient que désormais l'exercice de la religion catholique était libre au Thibet[1].

Ces promesses et les rêves si doux qu'elles portaient avec elles, s'évanouissent dans une catastrophe sanglante. La France protectrice des chrétiens d'Orient, et l'Europe gardienne de la civilisation sont, en face de la Chine, dans une situation pire qu'en 1860.

*
* *

Comment en est-on venu là ? Nos lecteurs ont pu se rendre compte de quelques-unes des causes de ces événements tragiques : la haine de l'étranger, l'action des sociétés secrètes, les blessures faites à l'amour-propre national par les conquêtes politiques des puissances européennes[2].

Depuis que cette étude a été faite, les journaux ont publié une lettre de Mgr Favier, écrite au milieu même des troubles, le 10 mai. A ses yeux, la révolution de palais qui a substitué à l'empereur Kouan-su le petit-fils du prince Toan, explique en grande partie tout ce qui se passe[3].

Écartée des affaires à deux reprises depuis 1860, la famille des Toan vivait à Moukden, froissée et irritée. Le choix du nouvel héritier a ouvert à cette rancune une magnifique carrière pour se satisfaire.

Le prince Toan (père de l'héritier présomptif) est revenu à Pékin, avec la haine de tout ce qui s'est fait depuis 1860. Il est revenu avec une ignorance absolue des choses européennes et des progrès accomplis ; tout imbu des idées chinoises d'il y a quarante ans.

Le parti vieux chinois s'est rallié au prince Toan... ; il l'a enfin emporté...

1. Voir, dans les *Missions catholiques* du 2 juin 1900, le texte de cet acte officiel.
2. *Études*, 20 juillet, p. 145.
3. Voir, dans les *Missions catholiques* du 3 mars 1899, une lettre de Mgr Favier, qui déjà faisait l'analyse de la situation.

Le mouvement des *Boxeurs*, qui semble patronné par de puissants personnages, converge de tous côtés vers Pékin, et les étendards de ces rebelles portent ces mots : « Protéger la dynastie et anéantir les Européens », ou bien « : Par ordre de l'empereur, anéantissons les Européens. »

Dans ces conjonctures, une action résolue et commune était urgente. Mgr Favier loue l'énergie du ministre de France, M. Pichon, et de notre consul général à Tien-tsin, M. du Chaylard. Il semble mettre en cause la mollesse des autres diplomates.

Que pouvaient-ils attendre pour croire au danger, à la fin de mai dernier ? Dès le 26, les Boxeurs avaient attaqué la résidence de Chala aux portes de la capitale. Le 27, dit Mgr Favier, on savait qu'ils avaient détruit « le chemin de fer de Han-kow à Pékin sur une longueur de cent cinquante kilomètres, jusqu'à la gare terminus ». Tout récemment, nos lecteurs avaient sous les yeux un vivant récit des exploits des Boxeurs du Tche-ly, écrit, au milieu même des événements, par le vaillant P. Mangin, massacré depuis[1]. Mais il ne faudrait pas croire que les violences étaient bornées à cette province, ni qu'elles ont commencé avec l'année présente. Mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf a été pour les missionnaires, suivant le mot si expressif de l'un d'eux, « l'année terrible ». Les plaintes de ces persécutés, pendant dix-huit mois, se répètent, comme un écho douloureux et inquiétant. Voici quelques détails.

Du Su-tchuen oriental :

Dans la nuit du 3 au 4 juillet 1898, Iu-man-tse (brigand fameux condamné à mort par contumace depuis une dizaine d'années) arriva à Ho-pao-tchang, à la tête de sa bande, et marcha droit à l'habitation des missionnaires dont il fit enfoncer les portes. L'un d'eux, M. Louis, parvient à s'échapper. M. Fleury resta aux mains des bandits qui l'emmenèrent à Long-choui-tchen[2].

Quatre mois après, Mgr Chouvillon, vicaire apostolique,

1. *Études*, 5 août 1900, p. 366.
2. *Missions catholiques*, 27 janvier 1899, p. 37.

écrivait que les violences, loin de prendre fin, s'étaient étendues :

Nous sommes en pleine persécution : dans les trois vicariats du Sutchuen, il y a plus de cent missionnaires inquiétés par des bandits et plus de cent mille néophytes menacés dans leur foi et leur sécurité [1].

De Pékin, à la date du 6 décembre 1898 :

Depuis quarante ans, nous n'avons vu rien de pareil : au Hou-pé, trente chapelles détruites ; des villages entiers incendiés ; un prêtre belge massacré. — Au Kouang-si, missionnaires réfugiés dans les ports ; chrétientés abandonnées. — Au Kouang-tong, un missionnaire a été brûlé vif, avec ses chrétiens, dans une église. — Au Chang-tong septentrional, plusieurs chrétiens tués, églises brûlées. — Au Chang-tong méridional, un missionnaire a été poignardé. — Au Kiang-si, un missionnaire a été grièvement blessé. — Ailleurs, soulèvement général et persécutions partielles [2].

Mgr Reynaud, lazariste, écrit, le 3 janvier 1899, de Ning-po (Tché-kiang) :

Des brigands se liguent pour nous exterminer. Ils ont pris le nom de Ti-ten-kiao (Société du maître de la terre), par opposition à notre nom de Tien-tsu-kiao (Religion du Seigneur du ciel). Tous nos néophytes ont pris la fuite vers les montagnes ou la capitale [3].

Et, plus tard, le 23 avril :

Les bandes comptent quatre ou cinq mille brigands, tous plus animés et plus violents les uns que les autres. C'en est fait de nos établissements sans une intervention rigoureuse. Je la demande depuis cinq semaines... Les protestants se sont rangés du côté de nos ennemis. Ils sont les plus ardents au pillage et à l'incendie. Pour rassurer les brigands, ils disent que les bateaux français ont été pris par les Anglais [4].

Du Kiang-nan :

Les placards hostiles se succèdent : deux mille *Grands Couteaux* doivent venir ; six cents sont déjà réunis près d'ici. Toutes les nuits on voit des incendies au haut de l'horizon ; tous les jours on entend parler de fermes pillées ; tous les jours on amène au sous-préfet des brigands pris en flagrant délit ; mais le vieux mandarin les relâche presque tou-

1. *Missions catholiques*, 3 février 1899, p. 50.
2. *Ibid.*, 17 février 1899, p. 73.
3. *Ibid.*, 17 mars 1899, p. 124.
4. *Ibid.*, 7 juillet 1899, p. 315.

jours, moyennant rançon, cela va sans dire. Aussi le commerce des brigands va bien à Pu-hien; ils y affluent de toutes parts [1].

Du Kouang-tong :

Je suis en fuite depuis le 27 juin. Les Sang-tuan-fong se sont révoltés, et j'ai dû me retirer à la hâte; leur cruelle persécution dévaste mon district [2].

Du Hou-nan méridional, à la date du 30 juillet :

Le pays est en pleine révolution. Voilà deux mois que nos ennemis molestent nos néophytes. Je n'ai pas manqué de m'adresser aux mandarins ; ma plainte est demeurée sans effet [3].

De Pékin, un missionnaire du Chang-tong, écrit le 9 novembre :

Je suis à la capitale depuis quarante jours. Je m'y suis rendu pour plaider la cause de cent quinze familles catholiques dépouillées, ruinées, chassées. Malgré mes efforts, je n'ai rien obtenu. Le Tsoung-li-yamen n'a rien voulu entendre [4].

Inutile d'établir plus longuement la continuité de la persécution. Partout, les brigands trouvent des mandarins favorables ouvertement ou en secret. La répression n'est jamais que dérisoire. Des gouverneurs, coupables de complaisances sinon de complicité avec les fauteurs de troubles, restent en place ou reçoivent de l'avancement.

*
* *

Tous les vicaires apostoliques qui ont souffert rendent hommage à M. Pichon. Mais serait-il téméraire de penser que son action n'était pas appuyée ? Et comment le gouvernement chinois ne s'en serait-il pas rendu compte ?

Il eût fallu que la France prît l'initiative, au plus tard, dès la fin de 1899, d'une action européenne. Ni sa politique intérieure, ni sa politique extérieure ne le lui ont permis [5]. Et

1. *Missions catholiques*, 23 juin 1899, p. 290.
2. *Ibid.*, 3 septembre 1899, p. 421.
3. *Ibid.*, 6 octobre 1899, p. 472.
4. *Ibid.*, 16 février 1900, p. 73.
5. Rien de plus mal assuré que les airs de bravoure de M. Delcassé à la Chambre des députés (*Journal officiel* du 8 juillet 1900), en réponse à l'interpellation si nette de M. Piou.

quand enfin, mise en face des violences faites à ses nationaux, l'Europe a dû prendre parti, au langage des chefs du pouvoir, on a bien vu qu'on se décidait par lassitude ; que la question n'était pas pour tous la même; qu'une voix impérieuse et écoutée manquait pour tracer et imposer au besoin le plan de l'action commune. Lors des massacres d'Arménie, le sultan avait bénéficié de ce désaccord. Le prince Toan en bénéficie à son tour.

Le mal est fait et les récriminations sont vaines. Il faut le dire pourtant, puisqu'aussi bien une certaine presse — copiant Voltaire, sans le savoir peut-être — égare là-dessus l'opinion[1] : quand même il ne se serait agi que de protéger nos missionnaires, il valait la peine de prendre les armes. Le protectorat que la France revendique lui en faisait un devoir, si la diplomatie était impuissante à faire respecter les traités [2].

VII

Mais nous, chrétiens, nous regardons au-dessus de la terre. Ce qui arrive est l'accomplissement de l'oracle de Jésus-Christ à ses apôtres : *Et vos persequentur*. C'est là le plan providentiel, et il serait aussi vain de le nier, que téméraire d'y reprendre.

Quand on visite le pavillon des Missions catholiques à l'Exposition, on entre d'abord dans une sorte de crypte obscure ; là, quelques groupes grossiers, mais saisissants, donnent la sensation douloureuse des fatigues physiques et morales de l'apostolat. Les plus indifférents s'arrêtent silencieux, regardant la cangue du martyre de Mgr Borie; les fourrures couvertes de neige des missionnaires de l'Alaska ; les lépreux des Indes, soignés par la main délicate des sœurs.

Tout songeur, à l'évocation de tant de dévouement, on monte du sous-sol au rez-de-chaussée. Les murs de la salle sont tapissés de vitrines sévères, au fond desquelles brillent

1. Voir, sur ce point, la belle étude de M. Lamy sur la Chine, l'Europe et le Saint-Siège (*Correspondant*, 25 juillet 1900).

2. Contre l'exercice de notre protectorat, la *Post* de Berlin a écrit, bien à tort, un article irrité ; les journaux français, surtout l'*Univers* et les *Débats* ont victorieusement réfuté ces injustes attaques.

mille curiosités exotiques. Et, par-dessus, s'aligne une galerie de portraits : c'est la théorie des apôtres illustres, qui semblent regarder, au fond, cette chapelle des *Adieux*, d'où ils partirent pour aller mourir là-bas, bien loin.

Sur cette scène, les yeux se fixent attendris. On comprend ce qui, au départ, a dû s'agiter dans la poitrine de ces jeunes hommes d'ineffablement douloureux et grand. Et tout s'explique : Des cœurs aussi magnanimes sont capables de porter, sans fléchir, le faix de douleurs que l'on a devinées en parcourant les catacombes du pavillon des Missions ; ils sont capables de susciter, au milieu des contrées et des races les plus déshéritées, ces merveilles d'art, de science et de foi, qui, dans la salle d'en haut, s'étalent à travers les broderies, les émaux, les plans, les graphiques et les livres. Des peines journalières de ces travailleurs de l'Évangile est sortie cette moisson qui réjouit les yeux et fait battre le cœur d'aise. Pour qui sait voir, cela suffit a justifier la Providence d'avoir voulu que l'Église, toujours, triomphe comme Jésus-Christ, par la souffrance.

Et le *Léon XIII*, de Benjamin Constant, achève cette leçon. Le Pape est bien, là ; il a bien choisi sa place dans cette Exposition de l'immortel calvaire et de l'immortelle résurrection de l'apostolat. Vivant symbole, par son siège pontifical et ses cheveux blancs, de la majesté et de la durée de notre religion sainte ; montrant à tous que nulle catastrophe ne peut déconcerter son ferme regard, ni son sourire paisible, confiant qu'il est dans la vertu de cette croix, que ses mains caressent.

Les missionnaires de Chine le comprennent. Et voilà pourquoi, tout en regrettant que les hommes aient manqué de décision pour garder les œuvres de Dieu, tout en pleurant sur les chrétientés détruites et les âmes en péril, ils sont prêts à recommencer, répétant la belle devise que le vaillant évêque du Tonkin, Mgr Puginier, avait empruntée à saint Paul : *Scio cui credidi.*

Paul DUDON, S. J.

ART ET FOI

A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU [1]

Art et foi. Voilà un titre qui promet ; disons tout de suite qu'il ne trompe point. Les soixante poèmes du gracieux volume qui vient d'éclore sont bien œuvre d'art, œuvre de foi ; j'ajouterais volontiers : acte de foi ; œuvre d'artiste qui chante sa foi ; et qui, dans les merveilles de ce monde, les soleils, les fleurs, les flots, les âmes, sait entendre — selon la parole de saint Augustin — comme un chant de l'incomparable artiste qui est Dieu [2].

Et cela, non point seulement dans les deux derniers livres qui s'appellent *Dieu dans l'âme* et *Sacerdotalia* ; mais encore au travers des *Contes et ballades*, des fantaisies intimes, joyeuses, rapides, où le poète se repose, où sa muse replie ses ailes sur les branches des *Pommiers en fleurs*, à l'ombre des buissons, au bord tremblotant des nuages ; avant de reprendre l'essor vers les étoiles.

Si nous parlons, un peu plus à loisir, d'*Art et foi*, ce n'est pas pour le seul plaisir de louer le livre d'un frère ; mais l'occasion se présente de cueillir des idées dans ces gerbes de poèmes, et de rappeler, à propos de l'art, des œuvres d'art, des artistes, plus d'une doctrine utile et trop aisément oubliée. Et peut-être cette philosophie ne manque-t-elle pas d'opportunité, au moment où, en cette dernière année du siècle, les œuvres d'art s'entassent et s'étalent auprès des prodiges de l'industrie, dans ces palais de hasard, étincelants et vains, qui attirent les foules humaines à la foire du monde où — comme on l'a dit avant nous — Dieu seul ne fut pas invité.

I

Qu'on ne s'attende point à trouver dans *Art et foi* quelque chose de ce qui se nomme l'art pour l'art ; de l'art qui n'a d'autre

1. *Art et foi*, poésies par le P. Alexandre Brou, S. J. Paris, V. Retaux, 1900.

2. *Velut quoddam carmen cujusdam ineffabilis modulatoris.* (Epist. ad Marcellinum.)

but que lui-même. L'art n'est qu'un moyen, jamais un but. Aucune chose créée ne saurait être à elle-même son terme final. L'art est un échelon brillant, par où l'âme monte plus haut afin de voir plus beau ; afin d'ouïr de plus près les divines harmonies de l'au-delà. Dieu a multiplié les couleurs, les sons, les belles formes,

Plus un objet est beau, plus Dieu le multiplie[1],

pour parler à nos intelligences qui voient et entendent par les sens. Le devoir de l'artiste, sa véritable gloire, c'est d'imiter Dieu ; c'est de faire éclater, dans les couleurs, dans les sons, dans les belles formes, la splendeur du vrai. De quoi sert l'effort, douloureux et aimé, qui épuise une vie à combiner des nuances, à unir des accords, à donner mouvement et souplesse au marbre, à grouper des rythmes, à mesurer des syllabes, si, de l'œuvre où l'artiste a usé son génie, ses jours, ses nuits, il ne jaillit quelque saine et généreuse pensée, quelque lointain écho de *Te Deum* et d'hosannah ? L'œuvre d'art est alors chose folle, jeu d'enfant, temps perdu ; si même elle ne devient attentat et crime ; la lyre, la palette, le ciseau, qui devraient être des leviers d'âme, deviennent, au service de l'art sans foi, des crochets d'enfer.

L'un des plus puissants artistes dont l'humanité s'honore, disait, peu de temps avant de mourir : « Maintenant je reconnais combien mon âme fut sujette à l'erreur, en faisant de l'art son idole et son souverain maître. » Et pourtant cet artiste, loin de profaner son génie à la frivolité ou au vice, avait peint le *Jugement dernier* et jeté dans le ciel de Rome la coupole de Saint-Pierre. Mais Michel-Ange voyait plus loin ; et, aux lueurs de l'éternité, il comprit que l'artiste ne devait point se livrer à ses tâches sublimes pour la gloire qui lui en revient, pour la noble joie qu'il y trouve, mais uniquement en vue de Dieu, souverain maître, souverain juge des œuvres d'art tout comme des autres actions humaines.

C'est la leçon qui se dégage du volume *Art et foi ;* où l'art glorifie la foi ; où la foi couronne l'art, comme la lumière couronne le flambeau. Non que ce recueil ressemble, de près ou de loin,

1. *Largesse*, p. 151. — C'est la pensée de Bossuet : « Il ne coûte rien à Dieu de multiplier les choses excellentes ; et ce qu'il y a de plus beau, c'est, pour ainsi dire, ce qu'il prodigue le plus ». (*Élév. sur les myst.* ; IVe s., 1re élév.)

aux poèmes didactiques, entrepôts du sommeil, jardins fertiles de l'ennui. Le P. Alexandre Brou ne doit rien à l'abbé Jacques Delille; encore qu'il se plaise aux descriptions de la belle nature, sa manière n'est point celle de l'*Homme des champs*, ni des *Trois Règnes*. Sa leçon ne se traîne point en lourds aphorismes de douze pieds ; elle a des ailes ; elle s'envole du milieu d'une strophe, elle s'échappe de tout un récit ; par exemple du conte des *Deux Fresques*. — Il y avait une fois deux peintres qui travaillaient dans la même église, à dix ou quinze pas de distance. Le premier déployait sur la muraille une scène de martyre imitée de Rubens ; chairs palpitantes et rouges, muscles roidis, bourreaux demi-nus aux torses épais, foule hurlante, lions furieux secouant leur crinière. L'autre, humble disciple du Beato, s'essayait à la divine scène de la Nativité ; la Vierge, l'Enfant-Dieu, la crèche, une guirlande d'anges.

Ils étaient là, debout, chacun devant sa tâche ;
L'un chantonnait, la pipe aux lèvres, l'œil gaillard ;
Sa main allait, venait, et, pour toute relâche,
Sur son voisin parfois il jetait un regard.
Le voisin, lui, tout plein de son œuvre ébauchée,
Le bras inerte et lourd restait de longs instants,
L'œil sur la place vide et la tête penchée ;
A l'autre qui riait il répondait : « J attends. »

(P. 23.)

Le double travail achevé, l'heure vint d'enlever les échafauds, de retirer les voiles, et la foule envahit l'église pour voir. La foule ne regardait que la fresque du martyre aux tons éclatants, aux nombreux personnages, aux lions superbes, aux tortures saisissantes. On ne s'arrêtait même pas devant la fresque de la crèche ; à peine jetait-on un coup d'œil distrait sur les lignes si pures, les visages si modestes, les teintes si douces, mais trop mystiques pour une foule qui passe. Le premier artiste triomphait, l'autre pleurait ; mais au moment de sortir, il se retourna une dernière fois vers la fresque ; et dans l'ombre, là-bas, devant la Vierge, l'Enfant, la guirlande des anges, il aperçut un chrétien qui priait à deux genoux. Quelle récompense !

L'art chrétien, c'est la doctrine d'*Art et foi*, a pour mission de faire prier ; mais pour faire prier devant la toile ou la statue, il faut que l'artiste ait prié lui-même ; en leur donnant la vie, il doit y avoir mis son âme, une âme de croyant, une âme priante :

... J'aime Pérugin, encor qu'un peu mièvre ;
Mais que Michel-Ange au pli de la lèvre
Sait mettre de vie et d'âpre fierté !
Vive Angelico ! Mais, ne vous déplaise,
Je suis ébloui par le Véronèse...
Presque seul, Rubens m'a déconcerté.
(P. 39-40.)

Quant à vous, maître moderne, auteur de cette madone puissante comme une reine, sévère comme une panaghia, radieuse comme la Conception de Murillo, dites, ne sentez-vous pas qu'il lui manque ce je ne sais quoi, ce quelque chose d'indéfini, qui incline l'âme et fait ployer les genoux ? Maître moderne, avez-vous prié ?

Le noble labeur de l'artiste croyant devrait s'accomplir dans le secret, dans le silence, dans la solitude, portes closes, comme la prière, ainsi que le Seigneur nous l'enseigne en son Évangile :

Pauvre artiste, tais-toi, fais ton œuvre en silence :
Et, si vers l'idéal lointain ton cœur s'élance,
N'en dis rien au profane, et que Dieu seul ait su
Comment, dans le secret, ton génie a conçu.
Quand tu travailles, ferme à double tour ta porte ;
Car, aux bruits du dehors, l'œuvre choyée avorte ;
Car toute intimité se plaît au demi-jour,
Et toute œuvre d'artiste est une œuvre d'amour.
(P. 38.)

Graves conseils, enchâssés en très beaux vers et qui me rappellent — je ne saurais l'oublier — les beaux vers et les graves conseils d'un autre jeune poète, auteur du drame exquis de *Fra Angelico*, et dont l'œuvre entière prouve bien, suivant son expression, qu'un cœur de poète peut battre sous la soutane de drap noir[1]. Mêmes vues, même idéal salué avec le même enthousiasme, mais aussi avec le même zèle du prêtre et de l'apôtre.

Le malheureux Renan, qui avait perdu, avec le sens chrétien, le droit de parler sur ces délicates matières, a osé, entre autres mensonges qui lui coûtaient peu, formuler cet axiome : « Le parfait chrétien aimera l'abjection, et il sera le contempteur et l'ennemi de la beauté. Le chrétien ne tiendra ni à bien peindre, ni à bien sculpter, ni à bien dessiner ; il confond l'art, cette grande volupté de l'âme, avec le plaisir vulgaire[2]. » Renan avait

1. *Œuvres choisies* du P. J.-B. Fougeray. V. Retaux, 1889.
2. Cf. P. Félix, *l'Objet et la nature de l'art* (6e conférence). — Voir aussi

rencontré sur son chemin assez de vrais chrétiens, pour savoir qu'il mentait. Sans doute le parfait chrétien n'est point nécessairement un parfait artiste ; et la plupart du temps, il a d'autres ambitions beaucoup plus profitables à l'humanité ; toutefois, s'il lui plaît de se livrer aux conquêtes de l'art, sa foi ne lui est point un obstacle ; loin de là ; sa foi lui ouvre des horizons de lumière fermés aux regards de l'incroyant. Quand Michel-Ange vit, à Fiesole, le tableau de l'Annonciation (*il Miracolo*), il s'écria : « Un homme n'a pu faire ces figures qu'après les avoir vues dans le ciel. » Et c'est là, en effet, que le Beato, parfait chrétien et religieux, les avait contemplées. Les doigts qui égrènent le rosaire n'en sont pas plus inhabiles à tenir un crayon, à manier un ciseau, à promener de vibrantes mélodies sur l'ivoire d'un clavecin. Songez aux chapelets du jeune Mozart dans le parc de Versailles, du vieil Haydn dans sa chambre de travail, du P. Hermann dans sa cellule.

Mais aussi, gardez-vous d'appeler art chrétien les objets dits *de piété*, les productions de l'industrie qui fabrique et vend des légions de saints de toute taille, de tout prix, de toute couleur, anges plus bleus que l'azur, évêques ou martyrs plus rouges que des pommes d'api, étagés derrière les vitrines de Saint-Sulpice :

Un saint Roch gentillet, un grand saint Jean bellâtre,
Dorés, peinturlurés, tirant l'œil, coûtant cher.

L'auteur d'*Art et foi* prête à un artiste de ses amis cette vigoureuse et amusante boutade, qui semble, si je ne m'abuse, une traduction assez fidèle de son propre sentiment, un sentiment *primo primus*, comme on parle en philosophie scolastique :

... Cette rue Saint-Sulpice !
Si j'étais l'archevêque, à l'index ! tout ! en bloc !
L'orfèvre, l'éditeur, l'imagier son complice !
Au pilon, les saint Jean, les saint Paul, les saint Roch !
Et le faux primitif, et le faux moyen âge !
Faux marbre, faux velours, faux émail, faux encens.
Ah ! messieurs les curés de France, quel carnage,
Et quel triomphe aussi pour l'art et le bon sens [1] !

Au bout de cette avalanche d'exclamations indignées et trop justifiées, comme celles de Louis Veuillot sur la fausse littéra-

l'Idée du Beau, par M. P. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice, dont les brefs et lumineux chapitres nous ont servi en écrivant ces pages.

1. *Devant la crèche*, p. 27-28.

ture des *Mois de Marie*, l'artiste respire, il se recueille, il réfléchit, il raisonne. Les pauvres saints de plâtre qui peuplent les pauvres églises de village, les modestes autels ornés de fausses fleurs en papier, les humbles crèches en carton

> Plaqué de mousse, avec de la neige en farine,
> Des anges émergeant d'un nuage en coton,
> Un gros Enfant-Jésus aux yeux de porcelaine,
> Un petit bœuf, un âne aux grands yeux résignés,
> Et des moutons frileux sous leurs paquets de laine,
> Et des sapins, en rangs d'oignons bien alignés ;

ce n'est point de l'art, cela n'a point de nom, mais cela suffit aux âmes simples et bonnes, aux petites gens, aux enfants ; — souvent même à des chrétiens plus raffinés, qui s'agenouillent là et y récitent des *ave*, tout aussi bien et mieux que devant les toiles signées de grands noms, voire devant les admirables *théories* du ciel, peintes par un Hippolyte Flandrin. Est-ce que les Vierges de Raphaël invitent aux *ave Maria* ? Est-ce que les madones vénérées de nos aïeux, dans les plus illustres sanctuaires, depuis la *Virgo Paritura* des Druides, furent des chefs-d'œuvre taillés sur les modèles de Phidias ? Mais que de larmes et de prières elles ont fait verser ; que de miracles elles ont fait pleuvoir ! Combien d'images, horriblement dessinées, et plus gauchement coloriées que les gravures d'Épinal, ont pourtant fait songer aux saints et saintes qu'elles représentent si mal et si peu ! Elles sont laides ; mais leur laideur n'empêche point le souvenir du ciel qui est si beau ; l'art les condamne, mais la foi les tolère. Nous admirons les primitifs, parce qu'ils étaient sincères ; pourquoi donc proscrire, en bloc, les naïfs ? Certes, au lieu de ces choses qui ne sont point de l'art, au lieu de l'art au rebours qui encombre les rues Saint-Sulpice et Bonaparte, il serait préférable de multiplier les beaux Christs comme celui dit de Charles-Quint, les statues superbes comme le *Moïse*, les douces et angéliques Vierges comme celles d'Overbeck ou de Carlo Dolci. Mais enfin, à défaut de ceci, prenons garde de trop mépriser cela ; alors surtout que le temps l'a respecté, et que la dévotion du vrai peuple fidèle s'en contente.

Le peintre, ennemi de la rue Saint-Sulpice, voit tout juste une vieille femme, courbée par la souffrance et le poids de la vie, qui s'en va pleurer devant la crèche en carton où l'Enfant Jésus aux

yeux de porcelaine lui tend ses bras en cire. Et l'artiste s'attendrit ; il oublie ses invectives ; il finit par s'adoucir et par conclure :

L'art est un moyen, grand sans doute,
Mais enfin ce n'est qu'une route,
Sentier charmant ;
Marches-y puisque Dieu t'invite,
Mais tu dois la traverser vite
Et prudemment.
A travers l'art, vois Dieu qui t'aime :
D'autres s'en vont au bien suprême
Plus simplement.
(P. 31.)

La conclusion ne sort pas, selon toutes les lois de la logique, des prémisses dictées par l'indignation ; mais elle sort tout droit de l'âme croyante ; ce qui est d'assez bonne philosophie.

Ailleurs, elle éclate, joyeuse, entraînante, et non moins inattendue, — l'inattendu est, si j'ose dire, la note de tout le livre ; — par exemple, dans la *Ballade du nuage*. Un peintre rêve ; en attendant l'inspiration, il regarde le nuage qui chemine ; il interroge son cœur et lui demande : « Où vas-tu ? » Et voilà que la réponse arrive, à travers les branches des haies, les fleurs des églantiers ; c'est le cantique d'un jeune moine, heureux comme tous ceux qui n'ont plus que Dieu en ce monde et en l'autre :

Il a l'âme d'un ange et le cœur d'un enfant.
(P. 60.)

Et le cantique du jeune moine résout les problèmes qui troublent les chercheurs de vérité ou les rêveurs d'idéal. Laissez donc chanter les moines !

II

Des réponses, semblables à celles de ce cantique, montent de tous les feuillets priant et chantant d'*Art et foi*. Le poète s'en va, lui aussi, disant son psaume aux échos ; égrenant, le long des sentiers verts où sa fantaisie marche comme par bonds, ses rimes sonores et neuves, ses principes de lettré, ses conseils de prêtre et d'ami ; puis s'arrêtant de-ci de-là, pour suspendre à son poème un médaillon, une miniature, une aquarelle, coin de paysage ou marine. Car le poète est peintre ; les couleurs viennent à lui fraîches, vivantes, variées. Et ce serait plaisir que de détacher de

leur cadre quelques-uns de ces tableautins, pour les aligner en galerie.

Les scènes du printemps sourient et fleurissent un peu partout dans la lumière d'avril ;

Quand les merles, à l'aube, ont donné le réveil,
La rosée étincelle en collier de vermeil
Au cou des anémones blanches.
(P. 100.)

Voici le brouillard d'automne qui monte, au bord de la mer, à l'orée des taillis jaunissants ; voyez comme il envahit tout de ses vagues lentes et bleuâtres :

Le ciel s'unit aux eaux dans la brume, tout proche ;
Les voiles du pêcheur semblent glisser dans l'air...
Et les algues au fond flottent échevelées ;
Du côté de la terre, au front des monts frileux,
Ont rampé lentement les vapeurs aux tons bleus,
Remplissant jusqu'au bord la coupe des vallées.
(P. 105.)

Signalons un paysage d'Espagne, sur le chemin de Compostelle :

A l'horizon, la crête étrange des sierras ;
Sur les rocs desséchés un gazon terne et ras ;
De maigres champs tracés dans le sol blanc de craie,
Et, sur les plateaux nus que la bise balaie,
Près des torrents à sec et des chemins pierreux,
A peine, par endroit, quelque olivier poudreux.
Le ciel est assoupi dans son azur austère ;
Seul l'épervier tournoie et plane solitaire.
(P. 65.)

Autre spectacle, familier à la gent écolière. Mais la gent écolière, bien souvent, comprend peu cette poésie des longues études du soir, où l'on est accoudé, en silence, sur un pupitre noir et de gros livres, en face du cadran pendu au mur et dont les aiguilles marchent mais n'avancent pas ; regardez :

La salle où s'épaissit une lourde atmosphère ;
Les lampes murmurant dans les globes de verre ;
Les rayons étalés en gerbe tout autour,
Tombant silencieux des larges abat-jour ;
Leur flot doré jouant parmi les têtes blondes,
Faisant briller aux murs les blanches mappemondes,
Ou bien, montant, traçant en contours indécis
Des cercles lumineux sur les plafonds noircis.
(P. 55.)

Encore un peu de cette poésie de collège, mais d'un collège d'autrefois ; nous sommes à Louis-le-Grand, un jour de fête et de séance solennelle, dans la grande salle :

Sur les murs, écussons, devises, oriflammes,
Guirlandes — fleurs, velours, or, dentelle, satin.
Des emblèmes surtout !... et l'on commente aux dames
Les plus subtils, piqués d'un bout de vers latin.
Des griffons effrayants soutiennent des trophées ;
Les chérubins joufflus s'envolent au plafond ;
Et, sur les drapeaux blancs chiffonnés par des fées,
L'écu fleurdelisé domine tout au fond.
(P. 4.)

Vieux souvenirs, vieux pastels. Voulez-vous du moderne, tout ce qu'il y a de plus moderne, de plus bourgeoisement moderne, réaliste et vécu ? Là, dans un coin tranquille de la Beauce, il y avait, au temps jadis, un manoir féodal, un donjon, des tourelles qui avaient vu chevaucher à leur ombre les chevaliers de la Croisade, ces fiers sergents de Dieu et de douce France — auxquels le P. Brou consacre plus loin un de ses plus beaux poèmes : *Chevalier*. Au grand siècle, le donjon était toujours debout ; mais, non loin de là, s'étendaient les allées de tilleuls dessinées par Le Nôtre et sous lesquelles, après avoir conquis la Franche-Comté, les gentilshommes passaient en causant théologie ou littérature. Mais nous sommes à la fin du siècle des lumières ; donjon, manoir, ombre des chevaliers à la cotte de mailles, ou des gentilshommes aux canons de dentelle, tout a disparu. L'oubli et la Bande noire ont passé là. Aujourd'hui, l'hôte et le propriétaire du vieux domaine qui n'est plus, c'est l'épicier, — peut-être bien celui de Montrouge, que M. Coppée vit naguère casser du sucre avec mélancolie ; — il jouit là de ses loisirs, de ses rentes, de son jardinet où les fraises commencent de rougir :

On a tout déblayé, nettoyé, transformé...
Un petit chalet rose à charpente vernie,
Corniche découpée, et tourelle garnie
D'un lierre encor naissant et tout exprès semé ;
Grille en fonte et piliers surmontés d'une boule ;
Sur le perron, deux chiens en faïence, innocents,
Malgré leur œil tout rond dardé sur les passants ;
Bassin où le jet d'eau tranquillement s'écoule ;
Partout des arbrisseaux taillés exactement ;
Les sentiers ratissés, dûment couverts de sable,
Et l'araucaria, l'arbuste indispensable,
Et la grotte postiche en rocher de ciment...

Hélas ! mon vieux castel à la mine guerrière,
Qu'enfant j'avais peuplé de gloire et de héros !
Je regardais tout triste à travers les barreaux
Ce jardinet bourgeois et son verger derrière.
Où les preux autrefois marchaient vêtus de fer,
Où les dames d'alors lentement promenées
Passaient au petit trot des lourdes haquenées
En manteau de brocart doublé de menu vair ;
Où les marquis, plus tard, du bout de leur main fine,
Traînaient élégamment leur canne à pomme d'or,
Et discutaient, parmi le classique décor,
Sur la grâce efficace et les vers de Racine ;
Un bourgeois bien tranquille, à la fraîcheur du soir,
— Oh ! je ne me plains pas, je regarde et constate, —
En manches de chemise, en casquette, en savate,
Sur ses plants de fraisiers verse son arrosoir.
(P. 85-86.)

Croquis d'après nature. Mais ces croquis, fusains, pastels, dessins à la plume encadrés de rimes d'or, ne sont point là comme morceaux soignés, en attendant qu'on en fasse des morceaux choisis dans une anthologie. Ils préparent un récit, qui sera un miracle de Dieu ou de ses saints ; ils accompagnent une légende comme celle de la *Vierge Bona* ; ils égaient une psychologie délicate et austère comme celle du conte de la *Folle* ; ils amènent à quelque vigoureux élan de l'âme vers les choses éternelles.

Le poète d'*Art et foi* aime les paysages vivants et ensoleillés ; mais il y voit plus que la vie et la lumière ; plus que les moissons aux vagues blondes ; plus que les arbres aux chevelures frémissantes, d'où les merles donnent le *la* au chœur des oiseaux de mai. Il vous souvient peut-être d'une phrase qui eut certain succès voilà dix ou douze ans, chez les gens de lettres ; ce fut cette définition du paysage : « Un paysage est un état d'âme. » Mieux vaudrait dire, je crois, que tout paysage inspire, suggère, provoque un état d'âme ; ou encore, qu'une âme, tant soit peu sensible, reçoit, subit, les impressions d'un paysage — joie et tristesse, paix ou trouble — suivant la disposition morale où elle se trouve elle-même. Le poète d'*Art et foi*, lui, dans tout paysage, salue d'abord la présence agissante du Dieu créateur de ces merveilles. Pour les païens de l'antiquité, tout recoin de la nature était peuplé de divinités, créées par l'imagination ou la mémoire du spectateur; pour le chrétien qui, dans un sens vrai, est toujours un voyant, les paysages sont des tableaux de Dieu, où Dieu se montre,

où il travaille ; ce qui faisait dire à saint Augustin : « O mon Dieu ! dans les merveilles de la nature, ce que j'aime, ce n'est ni l'éclat de cette lumière amie de nos yeux, ni les douces mélodies du chant, ni la suavité des fleurs et des parfums ; c'est vous, ô mon Dieu[1] ! »

Le poète d'*Art et foi* aime les fleurs, à la manière du grand Docteur et des saints contemplateurs de la création, saint Grégoire de Nazianze, saint François d'Assise, saint Ignace de Loyola. A travers les fleurs, il voit d'autres œuvres de Dieu plus belles et plus divines ; par exemple, les âmes pures qui sont en ce triste monde.

La moisson magnifique où Dieu cueille ses lis.
(P. 162.)

La plus noble fleur d'un paysage de France, c'est, selon lui, l'église neuve et blanche qui s'épanouit sous le ciel bleu, et autour de laquelle la foi voit planer, comme des essaims d'abeilles célestes, les anges du paradis :

... Et l'évêque a sa fleur, mais une fleur de pierre,
Au contour de dentelle, au calice charmant ;
C'est une église blanche encore, jeune et fière :
Sous la main des sculpteurs elle éclôt lentement ;
Quand la fleur sera prête et l'église bâtie,
Quand les voûtes d'azur s'étendront au-dessus,
Les anges par essaims voleront à l'hostie,
Miel pur que dans la fleur aura posé Jésus.
(P. 205.)

Il est une église de France, chef-d'œuvre d'art, chef-d'œuvre de foi, que naguère Huysmans, dans son style hasardeux, appelait l'*inégalable* ; sanctuaire national de nos ancêtres, trône splendide de Marie, reine de France ; c'est Notre-Dame de Chartres, première vision de la beauté, qui se soit dévoilée aux regards du poète enfant. Il chérit sa cathédrale ; il la célèbre en strophes qui s'étalent comme les rosaces, qui montent comme les ogives et flamboient comme les verrières. Puis, revenant à son refrain, il explique d'un mot son culte exclusif pour la cathédrale nonpareille ; c'est qu'elle est, plus qu'aucune autre, la cathédrale de la prière, la cathédrale priante, « faite de prière ».

1. *Confessions*, X, 6.

Est-il besoin d'insister, et de prouver que, dans ces poèmes très divers d'allure et de rythmes, il y a unité d'inspiration ; que partout dans ce livre l'art conduit à la foi, que tout y incline à la prière ? Est-il besoin aussi d'ajouter que, parmi ces prières, il en est qui pleurent. Tout ainsi qu'au long d'une vie chrétienne, on y entend des *De profundis* et des *Dies iræ*, aux notes pénétrantes et qui secouent. Sur les paysages pleins de soleil il passe des brumes. Si l'on en croit Aristote, — et on peut l'en croire, — il n'est point de grand génie sans mélancolie ; mais à coup sûr, il n'est point de génie chrétien, petit ou grand, sur lequel ne s'étende l'ombre des pensées de l'au-delà, et des années éternelles. L'auteur d'*Art et foi* chante l'éternité, il chante la douleur — non celle qui tue, mais celle qui attache à la croix du Sauveur, notre espoir et notre vie. Il écrit le délicieux et empoignant dialogue du *Crucifixus*, *alleluia !* il salue « notre sœur » la mort ; il affirme — doctrine étonnante pour ceux qui ne pensent point — que, seul, un chrétien « sait pleurer et sait rire ». (P. 134.) Et se souvenant d'un sonnet fameux, où un pauvre grand poète s'essayait à l'espérance, en songeant qu'il lui restait d'avoir pleuré, le P. A. Brou répète aux âmes jeunes, possédées de fières ambitions, son refrain, toujours le même, toujours opportun et fécond, le véritable refrain de la vie : Prions !

> *Dieu parle*, enfant ; Dieu parle ; *il faut qu'on lui réponde* ;
> Ah ! du moins qu'il nous *reste*, à nous, d'avoir prié.
>
> (P. 147.)

N'avions-nous pas raison de dire, au début de notre étude, que le volume *Art et foi* justifie bien son titre ? Les artistes — et qui donc, parmi les gens qui lisent des vers, ne l'est pas un peu — liront ces poèmes ; je le souhaite pour leur bien ; et j'ose affirmer que ce sera pour leur agrément ; car enfin ils n'y trouveront point l'ennui, qui naît de l'uniformité, des idées rebattues et banales, des alexandrins cheminant pas à pas, côte à côte, comme des bœufs attelés au joug.

Tout autre est la marche des poèmes d'*Art et foi* ; avec des soubresauts d'inspiration, avec des envolées et des échappées d'un caprice très personnel. Le poète est moderne, mais à sa guise ; il ne se réclame d'aucun maître ; ou, plus exactement, en fait d'art, en poésie même, il n'a qu'un seul maître, auquel il renvoie toute

gloire, auquel il demande toute lumière, dont il aspire à être le porte-voix fidèle et utile :

Heureux d'être... un écho vivant de Jésus-Christ ;
Car, pour l'élu de Dieu, la vie est un poème
Qui finit dans le ciel et commence au baptême ;
C'est Jésus qui l'inspire et Jésus qui l'écrit.
(P. 181.)

Victor DELAPORTE, S. J.

LE

CONGRÈS D'HISTOIRE COMPARÉE

Un des faits les plus intéressants de la période de l'Exposition, un des traits les plus heureux de sa physionomie intellectuelle est assurément la tenue des cent trente congrès internationaux dont elle a provoqué la réunion à Paris[1]. Par une délicate pensée, on avait même construit à leur usage ce clair et froid Palais des Congrès, avec le Musée de l'économie sociale au rez-de-chaussée et la grande salle au-dessus. Mais on avait compté sans les hôtes. Devant leur nombre, au lieu de les concentrer dans cet unique local, relativement étroit et encombré, on a dû les disséminer. Il en est allé au Collège de France, à l'Hôtel des sociétés savantes, à l'École du Louvre, à la Sorbonne, un peu partout. Par la température caniculaire de juillet, personne ne s'est plaint de goûter une ombre tutélaire et rafraîchissante dans les amphithéâtres classiques, et en des maisons qui ne sont pas au coin ensoleillé du quai.

Le congrès international d'Histoire comparée qui s'était réuni en 1898 à La Haye et se tiendra en 1901 à Venise, n'aura pas regretté d'avoir choisi Paris en 1900. Les réceptions ne lui auront pas manqué. Outre les invitations de M. Deschanel, président de la Chambre, du prince Roland Bonaparte, de M. Senart de l'Institut, et l'excursion aujourd'hui indispensable, Chantilly, les congressistes ont eu l'honneur d'être reçus à l'Hôtel de Ville, le jeudi 26 juillet, et de s'entendre souhaiter la bienvenue par M. Grébauval. M. le Président du Conseil municipal a salué en eux « des hommes qui rendent de grands services à la science »; puis il leur a rappelé ses souvenirs scolaires, en les félicitant du progrès accompli, depuis son temps, dans le sens du rapprochement universel des idées et des faits.

A l'époque, Messieurs, où j'apprenais l'histoire dans les classes, on ne la montrait guère que divisée en compartiments isolés et fermés : Egypte, Ni-

1. Dans ce chiffre ne figurent que les congrès *reconnus par le gouvernement*. En voir la liste dans la *Revue bleue* du 26 mai 1900, p. 661.

nive, Athènes, Rome, France, etc., sans faire voir le lien d'évolution et de progrès qui unit le présent au passé, sans même laisser soupçonner ce qui s'accomplissait hors des frontières du peuple unique que l'on étudiait, au même temps et en d'autres lieux. Aujourd'hui, au contraire, les maîtres que j'ai le plaisir de saluer, pratiquent et enseignent l'histoire *comparée*, c'est-à-dire l'histoire générale de l'humanité entière, de l'état successif de ses mœurs et de sa civilisation.

Paris, concluait-il, était bien digne d'assembler de tels hommes de savoir historique, puisque Paris est le cœur et la tête d'un peuple illustre qui a eu une si large place dans l'histoire du monde.

Mais ces réceptions n'étaient que les entr'actes du Congrès. Ses séances nombreuses et suivies ont groupé toute une semaine, du lundi 23 juillet au samedi 28, une élite d'historiens du monde entier. Ils étaient bien à leur place, au pied des chaires de ce Collège de France, où le fondateur, François Ier, aimait tant à faire monter les savants de tous pays.

I

L'histoire, comme les autres sciences, se ramifie de plus en plus. A mesure que son objet s'étend, les érudits se spécialisent et se cantonnent. Le congrès s'était donc divisé en huit sections, et bien que chaque membre eût le droit d'assister aux séances de toutes les sections, les six cents congressistes se divisèrent en groupes distincts, sans tendance à se compénétrer. Chacun suivit sa voie et y resta. J'ai dit que les sections étaient au nombre de huit. Elles avaient pour objets très divers : l'histoire générale et diplomatique, l'histoire comparée des institutions et du droit, de l'économie sociale, des affaires religieuses, des sciences, des littératures, des arts du dessin et de la musique.

Ce qu'on appelait autrefois la grande histoire ou simplement l'histoire, appartenait à la première section, ce qui était reconnaître sa primauté. Son programme était conçu dans un esprit synthétique, à la fois théorique et pratique ; on se proposait d'étudier « les vicissitudes intérieures des États tant anciens que modernes et leurs relations extérieures ». On croyait devoir particulièrement attirer l'attention sur les questions concernant la méthode historique ou l'enseignement de l'histoire. On déclarait aussi attacher un prix essentiel aux renseignements qui seraient fournis sur les pièces relatives à l'histoire de France que contiennent les dépôts publics ou privés des diverses nations. Mais à

part la discussion qui s'ouvrit sur une amélioration à introduire dans l'enseignement de l'histoire, les points de vue généraux furent délaissés et la plupart des communications ne roulèrent que sur des faits très concrets et très particuliers. On en jugera par la liste dont nous ne retranchons aucun article.

M. Xénopol, recteur de l'Université de Jassy : *l'Hypothèse dans l'histoire de la Roumanie.*

M. Urechia, professeur à l'Université de Bucarest, ancien ministre, vice-président de l'Académie : *Notice sur les armoiries du peuple roumain.*

M. de Laignes, consul général de France à Rotterdam : *Essai sur les mœurs privées des Friso-Bataves.*

M. Jules Lanczy, professeur à l'Université de Budapest : *la Canonisation de Célestin V et le grand refus du Dante.*

M. Gerbaix de Sonnaz, ministre plénipotentiaire d'Italie à Lisbonne : *le Couronnement de Henri VII de Luxembourg à Saint-Jean-de-Latran.*

Mgr Fraknoi : *l'Ambassade de Pétrarque à Vérone* (1347).

M. Ant. Aldassy : *les Cartulaires des relations entre la Hongrie et les Slaves du Sud.*

M. Bojnitchitch : *la Chancellerie royale de la Croatie du neuvième au onzième siècle.*

M. Darosi : *la Hongrie et ses premiers vassaux roumains.*

M. de Maere d'Aertrycke : *Recherches concernant quelques questions controversées à propos des batailles de Courtrai et de Rosebecque.*

M. le comte de Pange : *Recherches sur une chronique française du quinzième siècle.*

M. Brants : *l'Autonomie internationale de la Belgique sous les archiducs Albert et Isabelle* (1598-1621).

M. l'abbé Dedouvres : *le Père Joseph et le siège de La Rochelle.*

M. de Bertha : *Zrinyi le poète.*

M. l'abbé Casgrain : *Étude sur les documents manuscrits concernant l'histoire du Canada.*

M. Marki-Sandor : *les Jacobins hongrois.*

M. Prosper Poullet : *la Sainte-Alliance et le royaume des Pays-Bas.*

Mgr Nicolo Marini : *le Proœmium de Diodore de Sicile.*

M. Westrin : *De l'usage du français dans les documents relatifs aux relations extérieures de l'État.*

M. Holban : *l'Emploi de la langue française dans la diplomatie.*

M. Cahn : *Essai sur les modifications du droit international au dix-neuvième siècle.*

M. Simson : *Histoire de l'extradition en Russie.*

Une étude de Mgr Melin dont le titre promettait beaucoup : « le Professeur d'histoire », fut retirée par son auteur.

Ce caractère de spécialisation paraît d'ailleurs avoir régné dans chaque section; voici par exemple l'ordre du jour du Congrès de l'histoire de l'art.

M. le comm. A. Venturi, membre correspondant de l'Institut, directeur

de la Galerie nationale à Rome : *la Formation de l'École d'histoire de l'art à l'Université de Rome et ses méthodes.*

M. Salomon Reinach : *De la Nécessité de centraliser les collections de photographies d'œuvres d'art.*

M. le Dr Bredius, directeur du Musée royal de La Haye : *Ludovicus Finsonius* et ses œuvres de peinture à Aix-en-Provence.

M. le comm. Venturi : *Un miniaturiste français de la première moitié du quinzième siècle.*

M. le professeur Dehio, de l'Université de Strasbourg : *De l'influence de l'art français sur l'art allemand au treizième siècle.*

M. Fraschetti : *Un sculpteur français contemporain de Bernin.*

M. Conrad de Mandach, docteur de l'Université de Paris : *Du classement et de la conservation des dessins de maîtres dans les musées d'Europe.*

M. Blanchet, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale : *Note sur des peintres du quinzième et du seizième siècle ayant exécuté des projets de monnaies et de médailles.*

M. Dimier, docteur ès lettres : *De l'influence des artistes de Fontainebleau en France et en Europe.*

M. Modiglioni : *Guillaume de Marcillac.*

M. le chanoine Porée : *la Sculpture normande au quinzième siècle, à propos d'une statue de Sainte-Anne.*

M. Barrière-Flavy : *l'Art industriel des barbares.*

M. le comm. Venturi : *Un nouveau Giorgione.*

M. Clemente Lupi, archiviste de Pise : *les Constructions civiles du moyen âge à Pise.*

M. E. Bertaux, ancien membre de l'École française de Rome, secrétaire du Congrès : *Magister Nicholas Pietri de Apulia* : l'Origine du grand sculpteur établie par une série d'observations nouvelles et par l'étude d'un monument inédit.

Une conférence qui servit en quelque sorte d'ouverture, sortit pourtant de ce caractère de particularisme à outrance; ce fut la brillante leçon donnée le lundi, par M. Brunetière, au Collège de France, sur l'Histoire comparée des littératures. Aussi croyons-nous devoir l'analyser ici dans ses grandes lignes, mais sans nous attarder à relever l'impeccable diction de l'éminent académicien, son art de frapper les idées et d'accentuer les mots, sa logique dans le développement d'une démonstration et sa facilité à manier les raisonnements les plus abstraits.

M. Brunetière se proposait, et son but a été atteint, d'esquisser l'objet et la méthode de l'Histoire comparée en matière de littératures. Études nouvelles en France, comme il s'en excusa, mais auxquelles cette réunion internationale donnait un regain d'actualité. Il déplora qu'il n'existât chez nous à l'heure présente aucune chaire pour enseigner cette science, ni à Paris, ni en France. Il y en avait bien une à la Faculté de Lyon; mais son titulaire,

M. Louis Texte, vient de mourir et n'a malheureusement pas été remplacé.

Cette indifférence de notre pays, poursuit l'orateur, est d'autant plus étonnante que la France avait jadis été la première à donner le branle dans cette direction encore inexplorée. Une femme qui fut un auteur non seulement de talent, mais, à mon avis, de *génie*, Mme de Staël avait lancé la première ce mouvement avec son livre *de l'Allemagne*. Elle fit école. Qu'il suffise de rappeler les noms de Fauriel, de Hallam, d'Ampère et d'Ozanam. Bientôt le courant de l'attention, au lieu de continuer sa marche en avant, dévia et se porta ailleurs. Et la France qui avait eu la priorité de l'initiative, laissa l'étranger accaparer le monopole des recherches subséquentes. Nous avions eu la première veille; il eut les lendemains.

Quelles causes à ce revirement?

La première est le discrédit dans lequel étaient tombés les *parallèles*. On avait par trop abusé de ces exercices artificiels dans les éloges académiques, les oraisons funèbres et les biographies. Durant le dix-huitième siècle l'on ne croyait pas pouvoir juger Racine sans le mettre en parallèle d'abord avec Sophocle, ensuite avec Corneille.

La deuxième cause est imputable à l'absence des *inventaires*. Aucune grande nation, sauf l'Italie, qui avait sa *Storia della letteratura Italiana*, publiée de 1772 à 1781 par Jérôme Tiraboschi, ne possédait d'histoire complète, d'inventaire détaillé de sa littérature. Chez nous, on en était à La Harpe. Cependant, au même dix-huitième siècle, les Bénédictins avaient fait dans notre pays un puissant et méritoire effort en donnant, à partir de 1733, les douze premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*. Mais sur leur chemin ils avaient rencontré Voltaire, et Voltaire, en guise d'encouragement, les avait simplement tournés en ridicule. Il ne pouvait comprendre une idée aussi singulière que celle de ramasser ce fatras d'auteurs barbares et grossiers du moyen âge.

Nous sommes heureusement revenus de cette étroitesse de vues. Tout y a contribué en ce dix-neuvième siècle finissant : les progrès de la vapeur et de l'électricité qui ont supprimé les distances et multiplié les points de contact. Les voyages plus fréquents, la circulation plus rapide ont favorisé l'échange et la communication des idées. Beaucoup de gens ont beaucoup vu et par suite ont beaucoup comparé. De même qu'ils connaissent mieux leur propre pays, ceux-là qui ont pu le comparer aux autres, de même ceux qui ont pu rapprocher entre elles les différentes littératures en savent mieux l'histoire,

De l'ensemble de ces études récentes, on peut dès aujourd'hui dégager quelques conclusions : c'est la différence historique, morale et sociale entre les divers peuples modernes qui constitue seule la différence de leurs littératures.

Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne et France ont un même fonds commun : l'antiquité et le moyen âge. Dans toutes ces nations, trois phénomènes d'une importance capitale se sont accomplis successivement et à peu près à la même époque. A prendre l'art théâtral pour exemple, il est aisé de le constater. Partout des *soties* et des *moralités*. C'est le moyen âge. Subitement, et sans que la raison en soit encore bien mise en lumière, on s'engoue de Sénèque le Tragique. C'est la Renaissance. Nouvelle révolution : on s'est mis à lire Aristote; sa *Poétique* est devenue l'oracle universel; on ne vise plus qu'à s'asservir à ses lois. Mais après que cette révolution en

trois actes a marqué d'une commune empreinte les productions dramatiques des grandes nations européennes, l'esprit national longtemps comprimé a surgi et chaque pays s'est fait une littérature à son image.

L'histoire comparée devra dès lors observer les différences non moins que les ressemblances. Elle s'attachera au phénomène complexe de l'action et de la réaction d'un peuple sur un autre. Elle examinera ce que devient une pensée espagnole en passant en français et en redevenant, comme cela s'est vu, espagnole. Point de meilleur procédé pour saisir sur le vif ce qui appartient à chaque génie, à chaque race, à chaque milieu, à chaque époque. A travers ces vicissitudes, le vieux fonds commun, plongé dans un bain d'esprit italien, espagnol, français, anglais, allemand, s'est diversifié en autant de littératures originales.

Autre phénomène : à l'époque de la prépondérance politique ou morale de chacun de ces peuples, le goût de celui qui était arrivé à son apogée intellectuel donnait le ton à toute l'Europe.

A peu près, de 1500 à 1600, domination du goût italien, avec l'Arioste et le Tasse; de 1600 à 1660, domination du goût espagnol, avec Cervantès et Lope de Vega; de 1660 à 1720, domination du goût français avec le siècle de Louis XIV; de 1720 à 1800, domination du goût anglais, d'abord avec Locke, puis avec la popularité rétrospective de Shakespeare; enfin, de 1800 à 1850, domination du goût allemand, avec Kant, Gœthe et Schiller.

Deuxième exemple : le genre narratif, le roman.

Le fonds commun consiste dans les chansons de geste et le cycle de la Table-Ronde. Voyons comment il va être transformé selon les temps et les lieux.

D'abord, le thème du roman médiéval est ridiculisé durant le seizième siècle, par le réalisme italien et la plaisanterie gauloise, par l'Arioste et par Rabelais.

Puis, le caractère héroïque et passionné domine sous l'influence du goût espagnol gongoriste, alors aussi croisé de l'afféterie italienne du guarinisme : les « Amadis », le « Pastor fido », la « Diane amoureuse » de Montemayor.

L'esprit des « Amadis » et du « Pastor fido » passe en France et produit l'Astrée; mais peu à peu le roman subit la transformation de mesure, de raison et de distinction que possède l'esprit français du temps; d'où « la Princesse de Clèves. »

A la fois plus réaliste et plus idéaliste est le roman anglais du dix-huitième siècle : le « Robinson Crusoë ». Noter, dans Richardson, type accompli de l'époque, l'ampleur et la dignité dans les sujets *familiers*, la tendance à constater le *présent réel* plus que le *passé fabuleux* ; l'intrigue mise *dans le dedans* des âmes (drame psychologique) : « Pamela » et « Clarisse Harlow ».

Puis vient la transformation allemande, passionnée, rêveuse, romantique aboutissant au « Werther » de Gœthe.

Le fonds commun médiéval a donc été une maquette sur laquelle a été modelée une statue italienne, une espagnole, une française, une anglaise, une allemande.

De toutes ces considérations, il résulte que la littérature comparée montre l'originalité ne résidant pas dans l'*invention des sujets ou idées*, ni des choses extérieures, mais dans la parfaite réceptivité de l'esprit du temps, avec marque personnelle et nationale.

A cette dernière conclusion, discutable peut-être, car il est difficile de prouver que le génie n'ait jamais été créateur aussi bien des idées que de leur forme, M. Brunetière en ajoute une autre qu'il ne convient pas non plus de serrer de trop près, à savoir qu'on ne définit qu'en comparant. Sans doute, la comparaison logique est le rapprochement de deux termes ; mais lorsqu'on apprécie une œuvre de littérature ou d'art, l'on a deux manières de la comparer, l'une, en l'opposant au vrai et au beau absolu, l'autre, au vrai et au beau relatif ; on peut la juger d'après les principes ou la mettre en regard d'une œuvre analogue. Je comprends d'ailleurs qu'ayant à faire valoir les avantages de l'Histoire comparée, le distingué conférencier se soit plutôt attaché à l'aspect relatif des choses.

II

A peine réunies sous le charme de la parole si *pensée* et si française de M. Ferdinand Brunetière, les congressistes de toute section et de toute langue avaient déjà regagné leurs sections respectives.

A la section de l'histoire de l'économie sociale ont été traités des sujets d'un réel intérêt. Un grec, M. Géorgiadès a raconté comment, à la fin du dix-huitième siècle, les populations helléniques de Grèce, d'Ionie et surtout des îles de l'Archipel, donnèrent un admirable exemple de coopération ouvrière libre.

Tributaires et sujets de la Porte, ils avaient à s'arranger entre eux pour répartir équitablement la part proportionnelle d'impôt. Toute une organisation se forma peu à peu dans ce but. Mais bientôt l'organisation fiscale se perfectionna et devint en même temps une vaste association libre, pour l'union solidaire et coopérative dans la production et la consommation industrielle et agricole. On en vint à créer spontanément dans chaque centre d'activité laborieuse, au fur et à mesure du développement de l'institution, des commissions organisatrices spéciales pour chaque espèce d'industrie et de culture.

Dans ces associations, l'égalité et le self-government s'établissent entre les producteurs unis pour la gestion de leurs intérêts communs. Un grand essor de prospérité sociale est vite acquis par ces associations à la fois de production et de secours mutuels. La plus puissante et la mieux organisée est la société d'Ampélakia. Dans les iles de l'Archipel, les unions de ce genre prennent surtout la forme d'associations commerciales et maritimes, elles aussi bientôt fort riches.

Sous l'action de ce notable progrès économique, à peu près de 1780 à 1810, un grand progrès se fait remarquer également chez les Hellènes, dans la civilisation intellectuelle. Au début du dix-neuvième siècle, ces associations productrices avaient pu se constituer un capital commun d'environ vingt mil-

lions. Mais vers 1808 ou 1811 (?) le fanatisme musulman s'inquiéta de ce puissant développement économique et coopératif des Hellènes. Le capital de vingt milions est confisqué dans la banque où il était déposé; les associations sont barbarement dissoutes; leurs magasins stupidement détruits et pillés sous la direction d'Ali-Pacha.

Aujourd'hui, les sociétés de production, les associations maritimes, etc., végètent misérablement chez ces grecs qui ont donné, il y a cent ans, sous les Turcs, un si magnifique exemple de coopération sociale. La cause en est dans les tripotages, les intrigues, les tyrannies mesquines et les gaspillages énormes qu'engendre le régime parlementaire, paralysant la liberté par les tracasseries des politiciens.

Nulle part peut-être il n'a été entendu plus de membres français que dans cette section. M. Victor de Marolles, le zélé publiciste catholique, s'est posé en défenseur du régime corporatif. Il le considère, dans le passé, comme un grand moyen de prospérité économique et de paix sociale, et il espère qu'il le redeviendra dans l'avenir. N'est-il pas la source de l'esprit de famille ? N'entoure-t-il pas l'enfant d'une protection quasi-familiale, par les règles de l'apprentissage, pour lui faire ensuite la situation amicale du « compagnon » ? N'a-t-il pas l'avantage d'exclure par son monopole toute concurrence excessive et d'entraver le fléau de la surproduction ? N'est-il pas la meilleure protection du faible contre le fort, du peuple contre le pouvoir, en même temps que par la propriété corporative, patrimoniale ou pécuniaire, il soutient, pour chaque métier, les œuvres de prévoyance et d'assistance ?

M. Hubert-Valleroux, si compétent dans les mêmes questions, ne partage point l'enthousiasme de M. Victor de Marolles pour les corporations. Il craint qu'on n'exagère leurs bienfaits sous l'ancien régime et il estime qu'il y aurait erreur à les ramener dans la société moderne.

M. le vicomte G. d'Avenel, que ses grands ouvrages sur la propriété et le salaire à travers les âges ont placé au premier rang de nos historiens de l'économie sociale, présente quelques observations sur l'indépendance de la science économique par rapport à tous les systèmes politiques. A ses yeux, la valeur des terres, la richesse publique, le cours des denrées, le taux des salaires n'ont jamais dépendu d'une foule de systèmes auxquels on les subordonne *a priori*.

Comme citoyen, l'ouvrier de 1848 est tout différent de celui de 1788; et pourtant sa situation matérielle est fort semblable. Comme citoyen, l'ouvrier

de 1900 est le même que celui de 1848 ; et pourtant quelle différence immense au point de vue économique, grâce à l'augmentation du salaire, du bien-être, de toutes les aises de la vie.

Quelle est donc la vraie et seule cause de progrès économique? La science, qui développe et améliore la production ; qui, pour moins, donne plus et mieux ; qui multiplie les sources de la richesse. La question sociale est donc une question scientifique avant tout.

Ce n'est pas en modifiant la législation politique ou sociale, en multipliant les réformes gouvernementales, en tentant de ressusciter le régime corporatif, pas plus qu'en expropriant ceux qui possèdent et en changeant de mains la fortune, que l'on améliorera la situation économique de tous et de chacun dans la nation. Mais c'est en découvrant de nouvelles sources de la richesse et en en généralisant les bienfaits. C'est, par exemple, obtenir, grâce aux engrais chimiques et perfectionnés, que l'hectare de blé rapporte non plus douze hectolitres environ (comme sous Louis XVI, époque où, malgré le progrès de l'agriculture, l'agriculteur était pauvre), mais, comme de nos jours, que l'hectare rapporte trente-cinq hectolitres, ou plus encore. En un mot, c'est développer et appliquer de mieux en mieux la science.

L'inanité des systèmes voulant établir au contraire un lien entre le bien-être social et des faits politiques quelconques est telle que l'histoire économique dément avec éclat de pareilles idées à chacune de ses pages. Qu'on trouve des raisons politiques enregistrées par l'histoire, à l'enrichissement si curieux des populations rurales de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne au quinzième siècle, en dépit, semble-t-il plutôt, des conditions historiques les plus défavorables.

En établissant donc l'indépendance absolue des faits économiques vis-à-vis des causes politiques, l'histoire sociale montre à la fois la nécessité du progrès par la science, et l'absurdité des idées de ceux qui voudraient faire du pain avec des lois.

Une théorie aussi absolue, nous ne disons point aussi paradoxale, ne pouvait être émise sans soulever des contradictions. Le P. de La Brière se leva et présenta aussitôt des objections, en partant lui aussi des faits historiques.

Le quatorzième siècle avait été très prospère en Angleterre pour les corporations industrielles des villes et pour le commerce maritime, mais très malheureux pour l'agriculture.

Outre la peste noire et l'émigration vers les villes, la cause de cette triste situation des agriculteurs semble bien avoir été la lourdeur extrême qu'eut alors le joug seigneurial : soit à cause des redevances et corvées progressivement multipliées en nombre et âprement exigées, soit à cause de la transformation en contributions nouvelles et pécuniaires (rachat une fois fait, ou taxe annuelle) des corvées devenues inutiles ou sans objet.

Cette durée de la situation sociale des paysans provoqua, en 1381, leur insurrection générale en plusieurs comtés, avec Wat Tyler. L'effort de leurs émeutes fut alors de brûler les chartriers des châteaux et des abbayes, pour détruire les titres prouvant le droit des seigneurs ecclésiastiques et laïques à ces lourdes corvées et prestations. Mais l'insurrection fut impitoyablement écrasée; la réaction fut rigoureuse; le joug aristocratique devint encore plus pénible et plus absolu durant les dernières années du quatorzième siècle;

de sorte que, sous le poids des charges féodales, l'agriculture anglaise devint tout à fait misérable. En 1399, l'avènement des Lancastre signale la victoire complète de l'aristocratie.

Les choses changèrent au quinzième siècle. De 1413 à 1453, les seigneurs anglais demeurèrent presque tous en France, dont ils conquirent les deux tiers et qu'ils se partagèrent comme une riche proie. Durant leur longue absence du territoire anglais, beaucoup de redevances et corvées, onéreuses pour les ruraux, tombèrent en désuétude, et supprimèrent une des plus lourdes charges qui entravaient l'agriculture. A la même époque, la mode et l'usage, qui se répandit parmi les propriétaires anglais, de transformer (en vue du luxe, de la chasse ou de la guerre) beaucoup de champs seigneuriaux en prairies d'élevage, supprima du même coup un grand nombre de corvées de labourage : nouvel allègement dont profita l'agriculture anglaise.

De la sorte, l'atténuation très forte, au quinzième siècle, par suite de circonstances historiques et politiques, des énormes charges féodales qui grevaient et écrasaient auparavant l'agriculture anglaise, permit alors à celle-ci de se développer plus paisiblement, plus librement, plus normalement, et d'atteindre le degré notable de prospérité sociale constaté par les historiens économistes.

Devant ces objections précises et malaisées à réfuter, M. d'Avenel voulut bien reconnaître avec une bonne grâce parfaite que certains faits politiques peuvent avoir leur notable contre-coup sur les faits économiques. Il maintint seulement qu'on exagère ordinairement leur influence; ce qui était mettre tous les partis à peu près d'accord.

Mais il fut loin d'en être ainsi sur la question des corporations qui, le jour suivant, fut ramenée sur le tapis par un jeune avocat de Lyon, M. Justin Godard. A de curieux détails sur la corporation des draperies de soie lyonnaises, M. Godard ajoute des doléances sur son exclusivisme monopolisateur, ses intrigues égoïstes, son esprit de coterie, ses conflits entre patrons et ouvriers, ses grèves prolongées.

C'est une occasion pour M. Hubert-Valleroux de revenir à la charge contre ces infortunées corporations. Selon lui, il y a sophisme à leur attribuer « le degré relatif de paix sociale dont jouit en général l'ancien régime. Ce bienfait est dû à l'esprit de résignation patiente, à la foi en un monde futur et meilleur, qui, grâce à la religion et à l'Église, régnaient dans le peuple tout entier. Les corporations n'y ont rien fait. »

A son tour, le P. de La Brière rentre en scène et se fait l'avocat des corporations si vivement prises à partie.

A la fin du seizième siècle, dit-il, et au début du dix-septième, le régime corporatif était loin d'être universel en France; témoin la coexistence des ou-

vriers « chambriers » et du travail libre ; l'absence de corporations dans presque toutes les villes du midi ; les termes de l'ordonnance de 1581, prescrivant, comme une chose nouvelle, l'établissement d'une jurande, dans chaque ville, dans chaque métier ; les termes identiques de l'ordonnance de 1597 ; les rapports déposés au conseil du Commerce, de 1601 à 1604, parlant de l'établissement général du régime corporatif, s'il n'y avait encore eu rien de semblable.

Malgré le caractère fiscal, la routine, l'exclusivisme étroit et autres défauts qu'eurent les corporations, elles semblent avoir été alors très bienfaisantes, et développèrent incontestablement l'esprit de corps, la solidarité professionnelle, le goût du métier. De plus, une enquête a été faite en 1601 par Laffemas, auprès de tous les métiers de Paris, sur les réformes ouvrières souhaitables (nous en avons le texte). Or, sauf la corporation des merciers, toutes demandent le maintien et l'extension de l'organisation corporative, comme meilleure à tous égards ; et ceci n'est pas dit seulement au point de vue des patrons, car beaucoup de vœux visent l'avantage des petites gens, par exemple : réglementation « consciencieuse » des salaires par la jurande du métier ; liberté aux pauvres de pratiquer les petits métiers sans se heurter aux privilèges d'une corporation de « fripiers » ; impôt « réel » substitué à l'impôt « personnel ». De ces documents résulte un témoignage authentique des bienfaits que répandit alors le régime corporatif dans le monde du travail, soit pour les individus, soit surtout pour la prospérité sociale des métiers.

L'excellent M. Levasseur qui présidait, n'offensa assurément personne en proclamant, pour clore le débat, que les corporations ont eu leurs avantages et leurs inconvénients, et qu'elles convenaient exclusivement aux circonstances historiques et sociales dans lesquelles elles ont vécu.

A la section des arts, M. Bertaux, ancien élève de l'école de Rome, se demande si le maître Nicolas Pietri de Apulia, dit Nicolas Pisano, auteur de la *très classique* chaire du baptistère de Pise, sculptée avant toute renaissance de l'art antique en Toscane, est un précurseur à divination géniale, ou bien un Italien du sud, où la sculpture classiqne était très florissante au quatorzième siècle et qui serait venu accidentellement à Pise. Un document inédit donne raison à cette dernière hypothèse.

A la section de l'Histoire des affaires religieuses, on remarque le bénédictin Dom du Bourg, auteur d'un savant travail sur le *Monasticon gallicanum*, et le P. Pierling, jésuite, qui lit une étude très neuve, puisée aux archives inédites du Vatican, sur le faux Dmitri et l'Inquisition.

Quant à l'idée maîtresse de cette portion du congrès, elle a été ainsi expliquée par son président, l'honorable M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'historien de l'*Empire des Tsars*.

Ce n'est pas ici un « Congrès des religions », ni même d' « Histoire des religions », on n'y étudie pas les religions en elles-mêmes ou dans leur évolution. Mais c'est une « section d'Histoire des affaires religieuses » dans un congrès d'Histoire comparée : c'est donc l'étude des rapports qu'ont eus et qu'ont encore les choses religieuses avec la vie civile, politique et sociale des nations.

Pourquoi les choses religieuses sont-elles encore mêlées à l'histoire politique des peuples, maintenant qu'elles sembleraient en avoir été retirées par la proclamation de la liberté des cultes et l'incompétence religieuse de l'État moderne ?

C'est d'abord parce que la religion ne se restreint pas à la conscience intime, mais s'étend d'elle-même jusqu'au citoyen et à la société.

C'est aussi à cause des complications entretenues par les luttes de partis, de nations, de races.

C'est encore à cause de la solidarité qu'a « nécessairement » la liberté religieuse avec toutes les « libertés nécessaires », (d'ordre civil et politique) : libertés individuelles, d'enseignement, d'association, etc.

C'est, de plus, à cause des prétentions toujours envahissantes de l'État moderne et centralisateur.

C'est, enfin, à cause des fanatismes, qui transportent violemment dans la politique les luttes religieuses : soit le vieux fanatisme de certains croyants, soit, surtout aujourd'hui, le fanatisme négateur des libres penseurs sectaires et leur intolérance.

Pour tous ces motifs, la liberté religieuse n'est jamais pleinement ni paisiblement respectée ; de sorte que les affaires religieuses tiennent forcément toujours une grande place sur le terrain même de l'histoire politique.

Nécessité, en discutant ces matières brûlantes, d'agir avec esprit de tolérance, avec respect de la liberté, de la croyance et de la conscience d'autrui ; nécessité de pratiquer l'esprit de charité réciproque de la loi chrétienne.

III

Revenons à la section d'Histoire générale et diplomatique. Un Russe, M. Notowich y mit la note gaie en citant, dans son Mémoire, la lettre-circulaire adressée, au moment de la guerre de 1805 contre Napoléon, par le saint synode moscovite, à toutes les églises de la sainte Russie, afin d'exciter le zèle religieux du peuple entier. C'est un ardent appel à la guerre contre Napoléon, coupable d'avoir outragé le chef de son Église, en Italie ; adoré des divinités idolâtriques ; fait profession de mahométisme en Égypte ; convoqué à Paris le sanhédrin juif qui a condamné à mort Notre Seigneur Jésus-Christ ; et qui aspire sacrilègement au rôle de Messie.

La langue française envisagée comme langue diplomatique a été étudiée par un Suédois, M. Westrin. Il nous l'a montrée pénétrant peu à peu, au dix-huitième siècle, dans les diverses cours

européennes. La Hollande l'adopte en 1720, l'Angleterre en 1729, l'Espagne en 1742, la Pologne en 1747, la Russie en 1766, le Danemark en 1771, la Prusse en 1775, le Portugal en 1793. Avant le drapeau tricolore, elle avait fait le tour du vieux monde. Au congrès de Vienne toute la diplomatie parlait français, et, bien qu'on n'ait pas voulu alors créer un précédent, l'usage général se trouva désormais fixé.

Ce n'est pas trop nous éloigner du congrès de Vienne que de suivre un Belge, M. Prosper Poullet, étudiant la Sainte-Alliance à l'œuvre dans les Pays-Bas. Les rois confédérés entendent bien surveiller la politique *intérieure* de l'État posté par eux en sentinelle au nord de la France. Ils tendent à y faire prévaloir un système tyrannique de réaction. Mais la dissidence progressive de l'Angleterre permet peu à peu aux Pays-Bas de résister à cette pression étrangère pour faire prévaloir une politique constitutionnelle et libérale.

Voici le sommaire du travail de M. Poullet :

Question des journaux hostiles aux Bourbons de France. Instances des Alliés pour la répression de cette presse. Les principes libéraux défendus par le roi. Instances nouvelles des puissances, bien que l'Angleterre agisse plus mollement. La pression exercée sur le gouvernement des Pays-Bas aboutit au vote de la loi de septembre 1816, restrictive de la liberté de la presse.

Durant les années suivantes, demande, par les puissances, de nouvelles rigueurs dans le même sens. Mais l'Angleterre a fait schisme dans la Sainte-Alliance. Le gouvernement de Guillaume Ier se sent soutenu par Wellington. Il ne donne aux puissances que des satisfactions illusoires.

En 1820, question de Naples en révolution. Se sachant approuvé à Londres, le roi des Pays-Bas accepte de recevoir la lettre où Ferdinand Ier lui notifie son avènement comme roi constitutionnel, (lettre que toutes les cours absolutistes avaient refusé de recevoir). Le roi des Pays-Bas répond à Ferdinand ; c'est une reconnaissance. Irritation des souverains de la Sainte-Alliance. Leurs réclamations dépitées à la trop indépendante cour de La Haye.

En 1825, question de la reconnaissance des colonies espagnoles émancipées, auxquelles est favorable le gouvernement des Pays-Bas. Pression des puissances pour l'empêcher de faire cet acte. Hautaine et ardente insistance de la Russie. Mais, au bout de peu d'années, la Hollande se décide à tout braver et à reconnaître les nouveaux États : elle s'est sentie, une fois de plus, nettement soutenue par l'Angleterre.

Toutes ces questions paraîtront rétrospectives et secondaires à côté de la grave question actuelle soulevée par M. Darsy, professeur au lycée Louis-le-Grand : l'étude des textes historiques doit-elle être introduite dans l'enseignement secondaire ?

La différence qui existe, dit M. Darsy, entre l'histoire toute faite que l'on étudie dans l'enseignement secondaire et l'histoire toujours en refonte d'après les textes originaux, que l'on étudie dans l'enseignement supérieur, est radicale. Par suite, lors du passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, elle déconcerte les jeunes gens, provoque le découragement ou des déceptions et des désillusions.

Il serait désirable de diminuer cette différence excessive en insinuant dans l'enseignement secondaire quelque chose qui préparât un peu à l'étude de l'histoire dans l'enseignement supérieur. Le moyen serait une certaine *étude des textes* introduite dans les classes secondaires.

Un recueil de textes choisis pourrait être composé dans ce but, à la fois par des savants de différentes nations, et mis aux mains des élèves· Il contiendrait, sur les principaux faits de l'histoire de chaque pays étudié, quelques pages des plus sérieux historiens, quelques citations originales de lois, de traités et d'autres documents. Les élèves devraient en préparer les pages relatives à la classe du jour, comme ils doivent prévoir les explications de Sophocle ou d'Horace ; puis on prendrait un quart d'heure, par exemple, de la classe d'histoire, pour expliquer et discuter les textes en question ; et les élèves, au contact de la source originale ainsi mise sous les yeux, acquerraient peu à peu quelque idée de ce qu'est le travail sérieux de l'histoire.

Cette étude élémentaire de quelques textes choisis aurait surtout deux avantages directs : certains faits seraient rectifiés par la comparaison du texte authentique avec l'assertion souvent inexacte et imprécise des manuels ; le sens critique serait intelligemment éveillé.

— Mais ce sera une surcharge de labeur et de temps ? — Réponse : Peut-être va-t-on bientôt alléger les programmes. D'ailleurs un temps employé à un travail de cette sorte serait fort bien employé.

— Mais ce sera trop difficile pour des élèves ? — Réponse : Beaucoup moins difficile que d'expliquer Virgile ou Horace.

M. Mallet, professeur au lycée Voltaire, secrétaire de la Société d'histoire diplomatique, et historien, présente ses objections :

1° L'espérance de voir alléger les programmes n'est pas sérieuse. On sait que, lorsqu'on agite cette question, c'est pour les recharger.

2° S'il s'agit d'un livre de lectures historiques et facultatives, les élèves en ont déjà.

3° S'il s'agit de l'étude proprement dite, quoique élémentaire, de textes originaux à critiquer et à discuter, ce travail ne sera utile qu'à ceux qui doivent préparer la licence ou l'agrégation d'histoire ; c'est-à-dire à une infime minorité. Pour les autres la culture générale est bien suffisante.

4° D'ailleurs, pour cela, le temps manquera absolument. Le rôle du professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire est avant tout de formation *civique ;* il consiste à mettre le jeune homme au courant des grands problèmes historiques, politiques et sociaux, dont la connaissance succincte lui est nécessaire pour remplir bientôt, comme il convient, ses devoirs de citoyen. Cela ne laisse vraiment pas de temps pour une préparation technique à l'étude des textes.

Ici la bataille s'engage à fond. Intervention de l'Amérique du Nord en la personne d'un professeur de la Nouvelle-Orléans.

En Amérique, nous apprend-il, ce n'est pas seulement dans les Universités et les écoles spéciales que l'on initie les jeunes gens à l'étude critique des textes historiques. C'est aussi dans les collèges, comme le veut M. Darsy.

Étonnement du congrès, qui bien injustement, sans doute, est surpris de voir les écoliers des États-Unis si épris de chroniques et d'annales. Mais voici que tout s'explique.

En Amérique, continue l'orateur du Nouveau-Monde, les jeunes gens n'entrent au collège qu'à dix-sept ans, après avoir passé plusieurs années dans les écoles de grammaire. Ils sont donc, au collège, beaucoup plus mûrs déjà que les lycéens et collégiens de France.

En d'autres termes, on appelle là-bas collège ce que nous appelons Faculté ou Université, et le collégien est non l'écolier ou l'élève, mais l'étudiant.

Alors il n'y a rien de prouvé.

M. Xénopol, de Jassy, sauve la situation en proposant un système mixte.

La proposition de M. Darsy, dit-il, ne saurait s'appliquer aux enfants des petites classes. A eux, les faits historiques doivent être enseignés comme des dogmes.

Il en est autrement pour les élèves des hautes classes secondaires. Mais de trop nombreuses discussions surchargeraient l'enseignement habituel. Il vaut mieux ne pas s'embarrasser de cet exercice pour le grand nombre des faits historiques. C'est seulement quand on arrive à une question controversée, qu'il est bon de profiter de l'occasion, de ne pas s'en tenir à un exposé sommaire de l'état de la question, pour expliquer aux élèves les textes principaux, les leur faire discuter, leur montrer les raisons de croire et celles de douter.

La discussion était close.

Le congrès, avant de se séparer, entendit M. de Maulde résumer brillamment ses travaux, comme il avait écouté au début les paroles gracieuses et encourageantes de MM. Henry Houssaye et Gaston Boissier.

Et il lança cette flèche de Parthe aux réformateurs qui souhaitent l'allègement des programmes de l'enseignement secondaire : Vœu en faveur de l'introduction de l'histoire des sciences dans le programme du baccalauréat.

Qu'en pensera la Commission d'enquête parlementaire ?

Henri CHÉROT, S. J.

REVUE DES LIVRES

Théologie. — Le R. P. Fontaine nous présente plusieurs séries de conférences, données en diverses villes, mais formant un ensemble doctrinal et moral complet sur l'organisme intérieur de l'**Église**[1]. Après des notions préliminaires, qui nous initient aux origines et à la constitution du grand corps dont il se propose d'exposer la vie intime, l'auteur étudie en détail son organisme doctrinal, ses moyens d'action sur les hommes, pris individuellement ou unis en société spirituelle, enfin la nature et le fonctionnement de son gouvernement.

L'Église enseignante fournit le sujet de cinq conférences où sont passées en revue et expliquées les fonctions et les prérogatives de son magistère : magistère participé, et non autonome, recevant et conservant une doctrine qu'il n'a pas créée, — mais aussi magistère vivant et autorisé, propageant, expliquant, adaptant avec une justesse infaillible, aux besoins intellectuels et moraux de tous les temps, les enseignements à lui confiés par Jésus-Christ. L'organisme sacramentel de l'Église est ensuite étudié d'après le plan tracé par saint Thomas, et déjà suivi par le P. Monsabré dans son *Exposition du dogme catholique*. Nous y voyons l'Église sanctifiant la vie humaine, de la naissance à la mort, par l'infusion et le développement harmonieux d'une vie nouvelle et supérieure ; menant l'homme à la gloire par l'infusion, l'augmentation, et, s'il en est besoin, la rénovation de l'influx mystérieux et fécond de la grâce habituelle. Les sacrements « sociaux » achèvent, en assurant sa perpétuité, l'œuvre des sacrements « individuels ». — Enfin l'autonomie et les prérogatives de l'Église sont étudiées de façon à répondre aux questions naturelles (et aux objections souvent spécieuses) que fait naître la coexistence, en face du pouvoir civil, de ce pouvoir spirituel, institué dans ce monde, sans être de ce monde, par le Christ.

1. *L'Église ou le Christianisme vivant*, par J. Fontaine, S. J. In-12, pp. xiii-440. Paris, Retaux, 1900. Prix : 3 fr. 50.

La lecture de ces conférences sera très fructueuse, et nous n'hésitons pas à la recommander aux prêtres comme aux laïcs instruits. Les premiers y trouveront une occasion de revoir, sous une forme attrayante, et souvent éloquente[1], les thèses capitales du traité de l'Église. Les autres seront fortifiés dans leur foi, armés contre les attaques frivoles des adversaires de leur croyance, et incités puissamment à mettre en usage les énergies sanctificatrices dont on expose sous leurs yeux les inépuisables richesses. Le style, naturellement un peu oratoire, est correct et grave, — non sans chaleur pourtant, — comme il convient au sujet. On aimerait une documentation un peu plus complète, qu'il eût été aisé à l'auteur d'ajouter en note, ou de réunir dans un appendice, selon l'usage de plusieurs des conférenciers de Notre-Dame. L'*Avant-propos* se ressent un peu trop peut-être des préoccupations polémiques de l'heure présente : la présence, par exemple, du dogme catholique intégral « dans l'intellect de l'Église,... antérieurement à la rédaction des livres sacrés de la loi nouvelle », est une vérité exprimée sous une forme qui pourrait prêter matière à controverse. Il faut, pour en avoir le sens exact, se reporter aux explications données par l'auteur même, page 129, et surtout page 175 *sqq*. Le P. Fontaine a pris soin d'élaguer de ses conférences les questions de philosophie et d'histoire trop subtiles ou trop complexes : son but présent lui imposait cette réserve, dont il est sorti dans d'autres ouvrages d'un caractère plus scientifique. Sur un point cependant, il a cru devoir, non pas sortir de cette réserve, mais fournir au lecteur le moyen de suppléer à son silence. A propos des origines de l'épiscopat, il renvoie (p. 138, note) au livre de M. Jean Réville sur le sujet ; et c'est assurément l'ouvrage le plus considérable publié en France sur la matière. Mais puisque ses conclusions sont inacceptables pour un catholique, on eût aimé à trouver, à côté de cette indication, celle d'un ouvrage orthodoxe qui pût servir de correctif, par exemple un renvoi au substantiel mémoire de Mgr Douais dans les *Mélanges de Cabrières*.

Léonce DE GRANDMAISON, S. J.

1. Parmi ces beaux développements oratoires, je me plais à signaler ceux qui concernent la nécessité d'enseigner qui s'impose à l'Église (p. 71 *sqq*) ; sa connaissance de l'homme (p. 155 *sqq*) ; son attitude en face du divorce (p. 311 *sqq*).

Hagiographie. — La **Vénérable Jeanne d'Arc**[1] avait sa place marquée dans cette galerie de héros, à laquelle les meilleurs artistes de la plume fournissent des portraits en pied, et que M. A. Joly, avec autant de vérité que de simplicité, a intitulée « Les Saints ». En dix chapitres alertes, c'est une Jeanne d'Arc bien vivante que nous donne M. L. Petit de Julleville. S'appuyant sur les faits désormais élucidés, grâce à de patients et sagaces historiens, c'est « dans la pensée, le sentiment, le vouloir de la sainte et de l'héroïne » que pénètre le docte professeur de Sorbonne. Après un chapitre sur l'enfance, la grande chevauchée de Vaucouleurs à Chinon, Orléans, Reims, Paris et Compiègne; enfin, la prison, le procès, le supplice et la réhabilitation. Partout, c'est bien l'âme de Jeanne d'Arc qui nous apparaît; aussi, je crois qu'on peut appeler avec raison cet intéressant volume une psychologie de la Pucelle, et souscrire à cette conclusion de l'auteur affirmant que Jeanne a su aimer la France en Dieu : « Elle a donné à cet amour d'une chose transitoire le caractère sacré d'un amour impérissable et divin. »

Il revenait tout naturellement à M. Puech, après son étude couronnée, il y a quelques années, par l'Académie des sciences morales et politiques, d'esquisser « dans un esprit purement historique » la grandiose figure de **saint Jean Chrysostome**[2]. C'est surtout par ses écrits que nous connaissons le vaillant évêque, et nul ne se plaindra que l'historien ait multiplié les citations du docteur, en les traduisant dans une langue large, élégante et facile. L'appréciation longue et détaillée, faite ici même, il y a dix ans, de la première œuvre de M. Puech, me dispense d'entrer dans le détail aujourd'hui. « Chrysostome était né orateur », et ce livre me paraît bien fixer les caractères de son éloquence : le style remarquable par la variété inépuisable des images, mais plus encore le tour pratique et l'efficacité de sa parole ont séduit, et avec raison, le docte biographe. S'il ne fut pas un politique, il fut un apôtre, et qui, mieux que lui, a étudié, compris, aimé saint Paul, l'apôtre par excellence?

1. « Les Saints » : *la Vénérable Jeanne d'Arc*, par L. Petit de Julleville. Paris, Lecoffre, 1900. In-12, pp. 201. Prix : 2 francs.

2. « Les Saints » : *Saint Jean Chrysostome*, par Aimé Puech. Paris, Lecoffre, 1900. In-12, pp. III-200. Prix : 2 francs.

Bien moins connu, ou mieux, bien plus oublié était le **bienheureux Raymond Lulle**[1], et ce n'était que justice de tirer de l'obscurité cette figure originale. M. Marius André l'a fait avec bonheur. Après une jeunesse orageuse et des pèlerinages de pénitence, le héros catalan, tertiaire de Saint-François, s'agenouillait aux pieds de Raymond de Peñafort, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, et, sur le conseil du vénéré général des Dominicains, au lieu d'aller s'asseoir sur les bancs de l'Université de Paris avant d'entreprendre l'apostolat en Afrique, il faisait sa veillée d'armes à Montserrat, trois siècles avant cet autre chevalier de Notre-Dame, dont il a prédit l'œuvre maîtresse : « Une grande armée et une grande multitude d'amants expérimentés se sont réunis, et ils portent un étendard où sont représentées la figure et la devise de leur Aimé (Jésus) ; et ils ne veulent admettre en leur compagnie aucun homme qui soit sans amour pour que leur Aimé ne reçoive d'eux aucun affront. »

Les chapitres suivants décrivent la vie contemplative de Raymond et ses ouvrages célèbres, depuis l'*Art général* jusqu'à l'*Arbre de la philosophie d'amour*. On ne lira pas sans intérêt la rencontre à Paris du docteur subtil et du docteur illuminé, du jeune franciscain Duns Scot avec le vieil ermite et missionnaire à longue barbe blanche. Dans une dernière expédition apostolique en Afrique, Raymond Lulle, condamné à mort par les autorités de Bougie, fut frappé à la tête de deux coups d'alfange et livré à la populace qui le lapida. Deux marchands génois obtinrent l'autorisation de recueillir et d'emporter le cadavre du martyr. Il respirait encore et vécut quelques jours sur le vaisseau d'Étienne Colomb, qui espérait le ramener à Palma. « Que dit au marin génois Colomb le docteur illuminé, qui croyait à l'existence d'une terre opposée à notre continent ? L'histoire l'ignore ; la légende affirme qu'il prophétisa la mission du christophore qui irait faire resplendir la croix sur les rivages mystérieux. » Raymond rendit son âme à Dieu en vue des côtes de Majorque le 29 juin 1315, et les habitants de Palma vinrent en procession recevoir le corps du martyr.

Nos lecteurs seront heureux de trouver réunis les beaux articles

1. « Les Saints » : *le Bienheureux Raymond Lulle*, par Marius André. Paris, Lecoffre, 1900. In-12, pp. IV-216. Prix : 2 francs.

qu'un frère et compatriote de **Vieira**[1], — qui parle le français aussi couramment et l'écrit aussi élégamment que sa langue maternelle, — donnait à la Revue l'année dernière. D'autres feront volontiers connaissance avec cette « grande figure de prêtre », apôtre des humbles et des grands, modèle admirablement opportun à notre époque, où tant d'ennemis semblent avoir décidé la ruine de la foi et du patriotisme. Vieira, tout homme de Dieu et saint religieux qu'il était, fut, en effet, le P. L. Cabral le montre, de son temps et de son pays. Prédicateur de Jean IV et membre du Conseil de la couronne, il rédigea un plan de campagne défensive, digne, aux yeux des meilleurs juges, d'être signé par le plus habile général, et, dans un sermon de rentrée des Chambres, fit entendre un langage dont les parlements d'aujourd'hui pourraient faire leur profit s'il leur était donné de l'entendre. Soit au Brésil, soit en Portugal, c'est toujours son Dieu et sa patrie qu'il sert, au moyen surtout de cette éloquence entraînante qui le place au premier rang des orateurs sacrés. Dans un discours prononcé à l'occasion du second centenaire, l'éloquent évêque d'Évora, mettant Vieira en parallèle avec deux autres écrivains portugais qu'il comparaît à Raphaël et à Rubens, ajoute que « Vieira unit la vigueur à la grâce, la hardiesse de la conception et la correction du dessin à la puissante originalité de Michel-Ange ».

La place me semble bien choisie pour signaler ici les panégyriques de deux glorieux Français récemment béatifiés. Le R. P. Bourgeois montre dans Pierre de Tarentaise, devenu le **bienheureux Innocent V**[2], le religieux, — l'évêque, — le pape : une grande figure de l'illustre famille de saint Dominique.

Le **bienheureux Chanel**[3] a été loué par M. l'abbé Planeix comme prêtre, religieux et martyr : « trois ascensions dans la perfection et la vertu. »

« Le grand, le souverain intérêt de cette vie de vingt-six ans,

1. *Vieira*, par le P. Luiz Cabral, S. J. Paris, Retaux, 1900. In-12, pp. xiv-177.
2. *Le Bienheureux Innocent V*, par le R. P. Bourgeois, O. P. Paris, Lethielleux, s. d. In-12, pp. 83.
3. *Le Bienheureux Chanel*, par l'abbé R. Planeix. Paris, Lethielleux, s. d. In-12, pp. 59.

c'est ce mystère de souffrance d'une âme à la recherche de sa voie, sans parvenir à s'y engager d'une façon définitive. » Le seul but, le seul désir, la seule préoccupation de **Jean de Tugny** [1] était d'être à Dieu, tout à Dieu. Pourquoi donc cette âme, « si foncièrement noble et généreuse », a-t-elle longtemps erré indécise? Au dire de son biographe, le R. P. Lambert, ce qui lui a manqué, ç'a été l'unité de direction. « Ses plus nobles aspirations se trouvaient paralysées, écrit sa mère; il consultait et reconsultait; où il n'aurait fallu qu'un directeur, il s'en donnait plusieurs, et, ne sachant plus auquel entendre, il entrait dans le chaos et la désolation. » Cette histoire intime et détaillée d'une âme, — peut-être un peu longue, — sera utile aux jeunes gens qui regardent vers l'avenir, plus encore à leurs directeurs pour les aider dans « l'art si délicat et si difficile de discerner d'abord, puis de montrer la voie particulière » où Dieu veut conduire chacune de ces âmes si chères.

Le R. P. Ragey veut présenter au public français un ouvrage anglais considérable, « où un érudit, M. Orby Shipley a réuni les plus belles poésies qui aient jamais été composées en langue anglaise sur la sainte Vierge ». Les extraits dont il émaille cette plaquette inspireraient le désir de voir les *Carmina mariana* entièrement traduits en notre langue. Qu'on lise l'hymne du pèlerin de Byron, ses strophes sur l'*Angelus*, où perce toute la délicatesse de son talent poétique; ou encore cet *Ave* d'un poète moderne moins connu, qui donne comme l'impression du tintement des cloches :

> Then each convent bell did ring : *Ave Maria.*
> Each hill and dale did echoing sing : *Ave Maria.*

Qui nous donnera bientôt, pour la France, un recueil qui soit le pendant de la **Lyre anglaise** [2] ?

Les religieux de la Trappe rééditent avec soin, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort du saint réformateur, le **Portrait**

1. *L'Odyssée d'une vocation : Jean de Gondallier de Tugny*, par le R. P. J.-M. Lambert. Paris, Firmin-Didot, 1900. In-8, pp. xv-304.
2. *La Lyre anglaise au service de la sainte Vierge Marie*, par le R. P. Ragey. Paris, Briguet, 1900. In-8, pp 46.

de M. de Rancé[1], buriné à la Tacite par M. Louis d'Aquin, évêque de Séez. L'abbé de Rancé avait demandé à être assisté à la mort par son évêque; c'est après la mort et les funérailles du fervent religieux que le prélat, « l'âme toute remplie de ce que la renommée lui avait appris et de ce qu'il avait vu lui-même », traça l'éloge de dom Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, reproduit aujourd'hui en latin et en français, suivant les éditions antérieures devenues fort rares. Lisez, par exemple, ce chapitre XIV (et beaucoup ne sont guère plus longs) : « Eo sic tonante, quam profundum apud omnes silentium! Tota dicentis laus in fletu erat audientium. Tacitæ volvebantur per ora lacrymæ, et in singultus erumpebat dolor. » Paul Poydenot, S. J.

Histoire. — Lorsqu'en 1642, Jean-Jacques Olier prenait la direction de Saint-Sulpice, en remplacement de Julien de Fiesque, cette paroisse n'avait qu'une histoire assez obscure et une situation assez difficile. C'est l'idée que nous en donne M. Hamel dans son **Église Saint-Sulpice**[2].

Simple oratoire primitivement, l'édifice pouvait faire remonter ses origines au septième ou huitième siècle. Elle n'était alors qu'une succursale de la puissante abbaye bénédictine, à jamais célèbre dans l'histoire des lettres, fondée, l'an 543, par Childebert, fils de Clovis, appelée alors Saint-Vincent et depuis Saint-Germain-des-Prés. Dans une copie du martyrologe d'Usuard, moine de l'abbaye qui semble du douzième siècle, on peut fixer la dédicace de l'église primordiale, sans doute rebâtie, vers 1120. Cette construction du douzième siècle subsista jusqu'au dix-septième. Elle figure sur une charmante gravure de Sylvestre, avec son air d'église de village, petite et modeste, pieuse et recueillie, perdue au milieu de terrains vagues où s'ébattent des enfants. Telle quelle, elle convenait aux besoins de la population du faubourg, lequel n'était pas encore le noble faubourg. Sauf à proximité même de l'abbaye et du Luxembourg, il n'y avait guère eu pendant longtemps dans ces quartiers que des maisonnettes de serfs et de vignerons.

1. *Portrait de M. de Rancé, abbé de La Trappe*, par M. Louis d'Aquin, évêque de Séez. Ex typis Trappæ majoris, 1900. In-8, pp. III-52.

2. *Histoire de l'église Saint-Sulpice*, par Charles Hamel, trésorier de la fabrique, docteur en droit, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand et du Saint-Sépulcre. Paris, Lecoffre, 1900. In-8, pp. III-506.

Sous François Ier, la nef avait été refaite ; sous Louis XIII, de 1614 à 1631, six chapelles avaient été ajoutées, trois du côté du presbytère et trois du côté du clocher, — ce petit clocher trapu qui complétait si bien la physionomie rurale de l'édifice. Un nouveau *charnier* avait été aussi ouvert. On sait que l'on appelait ainsi, à l'époque, non plus une galerie funéraire, mais une sorte de portique. « Maintenant, dit Furetière, les *charniers* ne servent qu'à donner la communion aux paroissiens aux fêtes de Pâques, et ils sont ordinairement attachez aux églises. » Heureux temps où la foule des communiants débordait les nefs et refluait aux abords ! Cependant le vieux Saint-Sulpice, dont M. Olier prit possession en 1642, mesurait soixante mètres de long sur vingt-sept de large et comptait cinq nefs. Mais c'était peu pour cent mille âmes.

Il est vrai que sur le territoire de cette paroisse il y avait un nombre merveilleux de communautés, plus que sur aucune autre assurément. Les plus considérables étaient l'hôpital de la Charité, rue Saint-Pierre ou Saint-Père (aujourd'hui des Saints-Pères), le noviciat des Jésuites, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice et rue de Mézières, fondé en 1610, les religieuses du Calvaire dont le cloître flanque encore l'hôtel du Petit-Luxembourg, les Dominicains de la rue Saint-Dominique, les Incurables ouverts rue de Sèvres en 1634 et devenus depuis Laënnec, les Chanoinesses du Saint-Sépulcre, les Bernardins du Précieux-Sang, etc. Ce mouvement, qui portait les ordres religieux à s'établir sur la rive gauche de la Seine, continua jusqu'à la Révolution. De l'installation de M. Olier en 1642 à l'année 1789, il n'y aura pas moins de vingt-cinq fondations nouvelles. Notons simplement les principales ou celles qui ont laissé des vestiges jusqu'à nos jours : le séminaire Saint-Sulpice, les Bernardines de l'Abbaye-au-Bois, les Prémontrés de la Croix-Rouge, le séminaire des Missions étrangères, les Bénédictines de Pantemont (actuellement caserne et temple protestant, rues de Bellechasse et de Grenelle), la Visitation de la rue du Bac, les Carmélites, l'Enfant-Jésus, etc.

Les confréries régulièrement établies abondaient également. La plus ancienne était celle du Saint-Sacrement datant de 1552. Venaient ensuite celles de Saint-Roch, des jardiniers et des jardinières placés sous la protection de saint Fiacre et de sainte Véronique ; de Saint-Christophe et de Sainte-Geneviève, sorte de

société de secours mutuels contre les maladies instituée dès 1540. Nous ne parlons pas des confréries d'artisans qui existaient de temps immémorial : Saint-Pierre-aux-Liens pour les savetiers, Saint-Joseph pour les charpentiers, Saint-Jean-Porte-Latine pour les apothicaires, épiciers et chandeliers-huiliers, Saint-Nicolas pour les tonneliers, les maîtres d'école et les écoliers, la Trinité pour les tailleurs, l'Ange-Gardien pour les fripiers, Saint-Crépin et Saint-Crépinien pour les cordonniers, Sainte-Claire pour les brodeuses et ravaudeuses, Sainte-Barbe pour les faïenciers, Saint-Michel pour les pâtissiers, Saint-Blaise pour les cardeurs, etc.

Telle était, avec sa physionomie à la fois populaire par le plus grand nombre de ses paroissiens, monastique par l'ombre des tours de Saint-Germain qui descendait encore sur son pauvre clocher, et surtout par tout ce monde de religieux et de religieuses disséminé dans les anciens prés, aristocratique par le palais du Luxembourg devenu le palais d'Orléans, et par l'hôtel de Condé sur l'emplacement de l'Odéon, cette église de Saint-Sulpice dont M. Olier devait faire pour longtemps la plus pieuse des églises de Paris.

Ce caractère de foyer de la piété parisienne, de centre des œuvres, de berceau des entreprises catholiques et des charitables initiatives, elle l'a pris en cette année 1642, et nul n'oserait dire qu'après deux siècles et demi elle en ait déchu. Olier rivalise de dévouement avec Vincent de Paul, comme cinquante ans plus tard Fénelon et Bossuet lutteront de génie. L'heure est à l'action. Le curé de Saint-Sulpice avait souhaité les missions étrangères et en avait été détourné par le célèbre apôtre de la Cochinchine et du Tonkin, le P. de Rhodes. Il essaie alors de convertir par ses entretiens Charles II, roi d'Angleterre ; or le cardinal Vaughan, affirmait à Arles, le 12 octobre 1897, que, grâce à Olier, ce roi Stuart, protestant par faiblesse et par politique, mourut catholique sincère, après une publique abjuration.

Autour de l'ardent pasteur les œuvres rayonnent comme des flammes : œuvres de retraite, œuvres de conciliation, œuvres de combat. L'Europe ne suffit pas à son activité, même repliée parfois sur elle-même et aboutissant à la *Journée chrétienne* ou à la dévotion de la Sainte-Enfance ; il aide de loin le Canada, ce rejeton vivace de la vieille France catholique ; il meurt enfin entre les mains de saint Vincent de Paul. Tous deux ont lutté de cha-

rité ; tous deux ont attaché leur nom à la fondation de nos premiers grands séminaires.

A ce puissant initiateur du ministère pastoral au sein de la capitale succède une lignée de prêtres distingués, et par leurs vertus, et par leurs talents. C'est M. de Bretonvilliers, ce fils d'une noble race parlementaire que sa piété a fait surnommer le *grand prieur* de France. Dans son église où Condé assiste au sermon, prêchent Bossuet et Bourdaloue[1]. La Barmondière le remplace et a la joie de voir s'établir, rue Princesse, la première école des Frères des écoles chrétiennes, fondée à Paris par saint Jean-Baptiste de La Salle, ce chanoine de Reims, devenu l'éducateur des humbles. Sous M. Baudrand, son successeur, ces écoles se multiplient, et aussi le rit parisien remplace le rit romain, pour inspirer des hymnes à Santeul. Le fécond chanoine de Saint-Victor qui a déjà composé l'office de saint Sulpice, trouve encore occasion à nouvelles strophes dans une réception de ses reliques.

La Chétardie dirige la « toute sulpicienne » Mme de Maintenon, refuse le chapeau de cardinal que lui offre le grand roi, augmente encore les écoles, en fonde même une de *dessin*, et est traité par Montesquieu de véritable saint.

Languet de Gergy achève la construction de l'église, à coups de millions que lui fournit non la cour, mais la générosité publique éprise de ses éminentes qualités pastorales. Frédéric II lui-même lui envoie du fond de la Prusse une lettre de félicitations. Languet est déjà un homme des temps nouveaux, un administrateur, un économiste. Il établit une *manufacture royale* de mousseline.

A ces essais de transformation sociale au moyen de la religion et de la charité la Révolution répond par l'universel bouleversement. Un prêtre, alors le plus honoré de Paris après M. Émery, fait respecter de tous son caractère ecclésiastique et force l'admiration. Ce fut M. de Pancemont, curé non assermenté de la paroisse.

Les saturnales n'eurent qu'un temps. Bonaparte figura dans un grand banquet à Saint-Sulpice ; mais bientôt Frayssinous y faisait

1. L'origine de *Bethléem en chrétienté* est-elle bien authentique ? Autre inexactitude : Bourdaloue demeura quelque temps au Pot-de-Fer ; mais c'était un noviciat et non une maison professe. Celle-ci se trouvait rue Saint-Antoine. (P. 111 et 118.)

entendre ses conférences; Mac-Carthy et l'abbé Combalot y donnaient leurs missions et l'abbé Hamon ses prônes. La Commune passa comme un ouragan...

La paroisse, bien diminuée comme étendue, n'a rien perdu de sa foi ni de sa ferveur.

M. Hamel, bien placé pour être au courant de l'état actuel, conduit le lecteur jusqu'à la présente année. Il a prouvé par son intéressant ouvrage quels sujets fertiles en souvenirs présentent les vieilles églises de Paris. Les connaissances très variées de l'auteur en matière d'administration financière sous l'ancien régime et sous la législation nouvelle des fabriques, son goût distingué au point de vue artistique, enfin la part active prise par lui depuis des années aux principales œuvres de la paroisse lui ont permis de nous fournir le modèle de ce que devraient être ces monographies.

Nous avons déjà analysé dans les *Études* (5 novembre 1898[1]), le beau chapitre de **1815** que M. Henry Houssaye venait de publier dans la *Revue des Deux Mondes*. Depuis lors, plusieurs critiques se sont élevées dans la presse, et nous croyons savoir que les dernières éditions de cet ouvrage qui ne les compte plus, tant il a eu de succès pour un livre d'histoire, en ont tenu compte. Nous rappelons cependant pour mémoire que nous avions reçu une lettre et une note autographiées concernant la « *désertion* du général de Bourmont ». Ces pièces, qui paraissent avoir été communiquées à une partie de la presse, nous étaient adressées par M. Louis de Bourmont, officier de marine de réserve, petit-fils et héritier du maréchal. M. Henry Houssaye y était pris à partie pour avoir affirmé non seulement la *désertion*, mais encore la *trahison*, en utilisant les documents favorables à ses idées et en omettant les documents contradictoires ou en ne les citant que pour leur refuser créance[2].

1. *1815*, par Henry Houssaye de l'Académie francaise. *Waterloo*. Neuvième édition. Paris, Perrin, 1899. In-16, pp. 512. Prix : 3 fr. 50.

2. Le 15 juin 1815, à trois heures et demie du matin, l'armée française franchissait la frontière de la Belgique. Un peu après sept heures du matin le général de Bourmont, commandant la division de tête du 4e corps, « avait passé à l'ennemi », écrit M. Houssaye (p. 110). Il aurait ensuite, d'après le même historien, révélé au colonel de Schutter « que les Français attaqueraient Charleroi dans l'après-midi », déclaré au colonel de Reiche « que l'armée française s'élevait à 120 000 hommes » ; enfin il aurait été disposé à répondre « à toutes les questions que Blücher lui eût posées ».

Depuis, l'affaire, qui du livre était tombée dans le journal, vient d'avoir son dénouement devant les tribunaux[1].

Un autre débat a été engagé par le colonel baron de Stoffel[2]. Voici sur quel point. En pleine bataille de Ligny, le 16 juin 1815, Napoléon envoya directement au général Drouet d'Erlon l'ordre de se porter avec son corps d'armée sur les derrières de l'armée prussienne. Quel était l'officier porteur de cet ordre ? Les uns ont nommé La Bédoyère, aide de camp de l'empereur ; les autres le colonel de Forbin-Janson, attaché à l'état-major général de l'armée ; d'autres encore le colonel d'artillerie Laurent, adjoint à ce même état-major. M. Houssaye a désigné expressément Forbin-Janson, et, de plus, il l'a accusé d'être un officier inexpérimenté. Par suite, il a reproché à l'empereur de lui avoir confié un ordre aussi important. (P. 162 et 201-203.)

Or le colonel Stoffel a fait valoir les titres militaires, un peu singuliers, mais héroïques, de Forbin-Janson, ce défenseur de la Bourgogne contre les alliés, à qui Napoléon disait à son retour de l'île d'Elbe : « Vous avez fait, monsieur, une défense bien nationale en formant un corps qui a défendu Autun. » Stoffel soutient de plus qu'il ne fut pas porteur du fameux ordre de Ligny.

L'ouvrage de M. Henry Houssaye, que nous ne saurions critiquer avec une compétence suffisante au point de vue technique, est bien divisé, écrit avec clarté, parfois avec passion et poésie, et orné de bonnes cartes. C'est l'œuvre d'un croyant à l'étoile du grand empereur. La situation devenue si précaire y est jugée et présentée avec un optimisme presque constant. Cette manière de voir ne lui laisse pourtant pas oublier les causes morales qui entravèrent l'exécution des plans les mieux conçus. Il n'hésite pas à reprocher à Napoléon, tantôt ses fautes multipliées, tantôt son découragement latent et sa lassitude de fataliste. Mais il maintient que l'empereur avait gardé toutes ses facultés physiques.

Sur ce dernier point, il sera toujours difficile de ne pas compter

1. Finalement, c'est M. de Bourmont qui a obtenu gain de cause par rapport au *droit de réponse*. La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de décider que ce droit appartient non seulement à la personne visée dans un journal, mais encore aux *héritiers* de cette personne. M. de Bourmont avait intenté un procès au *Petit Journal* pour refus d'insertion à sa réponse au sujet d'un article intitulé : *les Secrets militaires et l'espionnage*. Voir l'*Univers* du 12 mai 1900.

2. Le *Matin*, 26 mars 1899.

avec les bonnes raisons apportées par M. Houssaye, et que nous devons rapporter telles qu'elles ont été acceptées par le Dr Cabanès dans une revue médicale[1]. Wolseley a prétendu que Napoléon était à Waterloo « sous un voile de léthargie ». Or il supporta des fatigues inouïes, et, quel que fût l'état prétendu de sa santé, son activité, comme l'écrivait déjà M. Thiers, ne s'en ressentit point. Avant et après Waterloo, « sur quatre-vingt-seize heures, cet homme que l'on représente comme abattu et déprimé par la maladie, sans énergie, sans résistance au sommeil et incapable de se tenir à cheval, prit à peine, dit M. Houssaye, vingt heures de repos, et resta en selle plus de trente-sept heures ». (P. 483.)

Son cerveau n'avait pas davantage perdu de sa puissance. Mais ce qui avait faibli, c'était le moral. Il l'a avoué à Sainte-Hélène : « J'avais l'instinct d'une issue malheureuse. »

Cet état d'âme est bien dépeint par l'auteur : « L'empereur ne croit plus au succès; sa hardiesse défaille avec sa confiance. Il n'ose plus saisir, brusquer l'occasion. Dans sa foi en sa destinée, il a toujours été un joueur audacieux. Maintenant qu'il sent la fortune contraire, il devient un joueur timide. Il hésite à engager la partie, n'obéit plus à l'inspiration, temporise, pèse les chances, voit le pour et le contre, ne veut rien risquer qu'à coup sûr. »

De là ses irrésolutions, ses vues troublées, les répits laissés à ses adversaires. Et puis la Providence attendait sur cet étroit champ de bataille l'ambitieux qui avait conquis l'Europe, à son gré trop petite !

Dans son ouvrage intitulé **Bonaparte et les îles Ioniennes**[2], M. Rodocanachi nous apprend que pendant les négociations préliminaires du traité de Campo-Formio (1797), le général Bonaparte — il venait de s'illustrer à Lodi, Castiglione, Arcole et Rivoli — proposa au Directoire de ne pas abandonner Corfou. La population de cette île, déjà délivrée par nous du joug des Vénitiens, sollicitait de « faire partie de la grande nation » (p. 59). Le Directoire, qui avait d'abord des idées toutes contraires, se rangea finalement à cet avis, et les « ci-devant îles vénitiennes du

1. La *Chronique médicale*, 15 janvier 1900.
2. *Bonaparte et les îles Ioniennes* (1797-1816), par E. Rodocanachi. Paris, Alcan, 1899. In-8, pp. xi-316. Prix : 5 francs.

Levant », savoir Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cerigo, etc., furent cédées à la République française en toute propriété. Bonaparte en fut presque aussi fier que de la ligne du Rhin donnée à la France; il avait ses raisons.

« Quelle gloire pour celui qui délivrera la Grèce ! disait-il plus tard prisonnier à Sainte-Hélène. Son nom sera gravé à côté de ceux d'Homère, de Platon et d'Épaminondas. Moi, j'ai nourri cette espérance quand je luttais en Italie. » C'était vrai, mais la fortune en décida autrement. Napoléon, que certains prétendent s'être montré parfois aussi médiocre diplomate qu'incomparable général, commença par être la dupe d'Ali-Pacha, le féroce vizir de Janina. Les Français perdirent Corfou, puis fut créée la République septinsulaire, puis les Français réoccupèrent les îles. Le dernier mot appartint non pas aux puissances contractantes du Traité de Paris (5 nov. 1815) qui crurent naïvement fonder des « États-Unis des îles Ioniennes », mais à l'Angleterre qui s'y installa au compte des Alliés et y resta au sien. En 1817, il n'est plus question que des « États ioniens sous la protection britannique ». D'ailleurs la Grande-Bretagne a été depuis grande et généreuse, puisqu'elle a rétrocédé ces îles au royaume de Grèce.

M. Rodocanachi nous raconte les péripéties de ces anciennes colonies vénitiennes qui en si peu d'années changèrent si souvent de maîtres, d'après les ouvrages déjà nombreux parus sur leur histoire, et aussi d'après les archives des Affaires étrangères. Son récit clair, exact, émaillé de traits spirituels et de piquantes allusions, ne met pas seulement des faits sous nos yeux. Chaque tableau nous représente presque une civilisation nouvelle.

Celle que les armées de la République importaient là-bas avait deux grands défauts : l'orgueil et l'impiété. A Corfou, la population vénérait le corps de saint Spiridion, le portait processionnellement en souvenir de la délivrance de la place assiégée par les Turcs et enrichissait libéralement son trésor. Les soldats du Directoire traitèrent publiquement la glorieuse relique de « vieille carcasse ». Ils affichèrent l'incrédulité la plus grossière, se faisant enterrer sans croix au milieu d'un peuple qui avait demandé à sa religion les rites si curieux des épousailles et des funérailles. « Ce fut le grand travers et la grande faute des Français à cette époque, écrit judicieusement M. Rodo-

canachi, de s'imaginer que leur présence et leur exemple devaient suffire dans tous les pays à détacher brusquement les populations de leurs antiques croyances. » (P. 52.)

Les Vénitiens avaient procédé tout autrement. Mais leur administration déplorable avait accumulé contre eux des haines séculaires qui amenèrent la chute de leur domination. Ces despotes ombrageux entretenaient la population dans une ignorance crasse, tout en lui vendant à vil prix des diplômes de doctorat. Sauf quelques milliers de citadins, personne ne savait lire ou écrire. Les nobles se partageaient toutes les charges, et, comme elles étaient purement honorifiques, ils étaient obligés de chercher dans d'odieuses concussions le moyen de couvrir leurs dépenses et même de faire fortune. L'agriculture écrasée d'impôts avait fini par être abandonnée. Les sources de la richesse publique s'étaient taries l'une après l'autre. A travers les murailles du palais du gouverneur, comme dans la gueule des lions de Venise, des embrasures étaient pratiquées où l'on jetait les dénonciations anonymes. Les victimes de ce procédé étaient en proie à un abominable chantage. Ces abus firent d'abord accueillir avec enthousiasme les Français libérateurs. Mais les désordres n'avaient fait que changer de forme et de nom. Sous le régime des clubs et du militarisme, on regretta bientôt la tyrannie de l'ancien régime.

Le titre adopté par M. Pélissier, pour son **Mémoire de Pons de l'Hérault**[1] ne donne pas une idée suffisante de l'intérêt du volume. Pons de l'Hérault fut un singulier personnage, et par suite resta peu connu. Le hasard le fit administrateur des mines de l'île d'Elbe, et il eut la bonne fortune d'y vivre, quoique en mauvaise intelligence, avec l'Empereur jusqu'au jour où il se fit tout pardonner en ramenant en France le souverain des Cent-Jours. Ce retour nous est conté par Pons en des chapitres qu'il faut lire. Maintenant que nous les avons suffisamment recommandés, gardons-nous d'en déflorer le charme, et parlons seulement du personnage.

1. *Mémoire de Pons de l'Hérault aux puissances alliées,* publié pour la Société d'histoire contemporaine, par Léon-G. Pélissier, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. Paris, Picard, 1899. In-8, pp. LVI-374. Prix : 8 francs.

M. Pélissier nous assure que c'est une admirable « planche anatomique » du bonapartiste de 1817. Rien de plus juste, mais c'est détourner les yeux de la première période de cette existence tourmentée et oublier le jacobin, pour ne plus considérer que le libéral. Heureusement M. Pélissier nous a lui-même narré dans une savoureuse introduction les bizarres péripéties de cette invraisemblable carrière.

Né à Cette en 1772, d'un aubergiste espagnol, pauvre et honnête, Pons, le second de quatre frères, fit ses premières études chez les Picpussiens. A dix ans il est embarqué comme mousse ; à dix-sept, il passe officier. Ses voyages au Levant faisaient présager un homme de mer. Mais déjà il naviguait de préférence sur la mer menaçante de la politique et déclamait contre la tyrannie. La Révolution éclata. De monarchiste libéral il tourna vite au républicain, puis au jacobin farouche. Il changea son prénom d'André, pour que personne n'en n'ignorât, en celui de Marat-Lepelletier. Au siège de Toulon, il fait connaissance avec Robespierre le Jeune, est nommé commandant de l'artillerie de Bandols, sauve la vie de trente-deux citoyens qui allaient être condamnés à mort par le tribunal de Grasse, et arrache à un sort semblable le capitaine Arnaud.

Puis il retourne au pays, se remet à pérorer dans les clubs, est envoyé à la Convention pour calmer cette assemblée irritée des motions sanguinaires des Cettois, s'offusque de l'affectation d'omnipotence de Maximilien Robespierre, et est mis bientôt en état d'arrestation par les modérés. Le mandat d'arrêt le trouva à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il venait de conduire un bâtiment de ravitaillement comme capitaine en second. Tous les patriotes intercédèrent en sa faveur. Il finit par bénéficier de l'amnistie générale, votée par la Convention expirante, pour les délits révolutionnaires.

Il renonce à la vie politique, prend le commandement d'un navire marchand, tombe entre les mains des Anglais qui l'emmènent à Porto-Ferrajo. Nouvelles aventures. Il rentre à Cette, se rengage dans la politique, refuse de s'associer aux tripotages électoraux de Barras, se rend à Paris, est boudé par le Directoire et repart pour Toulon. Nommé commandant de vaisseau et attaché comme officier d'état-major à la division navale de l'armée d'Italie, il dirige les mouvements de la flottille française du lac de Garde.

Débâcle de l'armée d'Italie. Il défend le port de Nice héroïquement, lie amitié avec Suchet, se brouille avec Masséna, ne pardonne pas au général Bonaparte le 18 brumaire, soufflette un ministre et se réfugie dans l'administration. Le sort voulut qu'en 1809 il fût envoyé à l'île d'Elbe pour y gérer les propriétés de la Légion d'honneur. Dès lors il était destiné aux aventures plus que personnelles, aux péripéties grandioses qui se déroulèrent autour du souverain donné à l'île par les Alliés. Vers 1818, il écrivit cette étonnante histoire, et on ne peut la lire sans admirer les incohérences de ce caractère, les ardeurs de ce tempérament, les vertus civiques et l'éloquence dithyrambique de ce vieux jacobin incorrigible, débitant des tirades surannées, apostrophant tous les rois et empereurs de l'Europe, et leur reprochant leur « lâche tyrannie ». Pourquoi? Parce qu'ils lui refusaient d'aller rejoindre l'empereur à Sainte-Hélène. Ce fut sans doute heureux pour Napoléon, car les querelles et les violentes altercations de l'île d'Elbe eussent infailliblement recommencé.

Terminons cette série napoléonienne par les **Quinze ans de police de Desmarest** que publie M. Grasilier[1]. Un homme fut, durant quinze années, le chef de la haute police du Consulat et de l'Empire, le bras droit de Savary et de Fouché, le rédacteur du bulletin de police qui renseignait Napoléon sur tout ce qui se passait à l'intérieur et même à l'extérieur. Il s'appelait Pierre-Marie Desmarest. Cet homme a eu l'exécration de ses contemporains et il jouit encore de celle de la postérité. M. Edmond Biré, si compétent pour cette période de notre histoire, a parlé de « sa profonde et criminelle habileté à devenir le véritable organisateur, l'instigateur des plus odieuses mesures ». M. Forneron, dans son *Histoire des émigrés*, n'a guère été plus tendre : « Étranger à toute délicatesse, écrit-il, plein d'astuce et d'esprit, plaisant à Savary qui n'est qu'un mameluk, ne répugnant à aucune trahison, sachant nourrir les soupçons et entretenir les craintes, ayant amassé de grands profits, recevant des cadeaux, semant des

1. *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire*, par P.-M. Desmarest, chef de division au Ministère de la police générale, suivi du *Siège de Valenciennes* (1793), édition annotée par Léonce Grasilier et précédée d'une *Étude sur Desmarest et la haute police*, par Albert Savine. Paris, Garnier, 1900. In-18, pp. LXXVI-453. Prix : 3 fr. 50.

paroles doucereuses » ; tel il dépeint Desmarest. Enfin le chancelier Pasquier, qui avait collaboré avec ce haut personnage à de basses œuvres de répression, n'a pas été fâché d'en rejeter sur lui la responsabilité.

M. Savine entreprend-il de le réhabiliter ? Il semble que ce soit son désir ; mais le portrait auquel il aboutit diffère-t-il tellement des précédents ? « Serviteur obscur, dit-il, mais redoutable, du régime qui s'incarne dans le nom de Napoléon, pour lui pas une conscience d'agent secret dont il ne connût le prix, pas une vertu politique dont il n'eût pu tarifer les faiblesses, toute corruption ne se soldant pas en or, mais souvent en faveur, en facilités et en menus services. En philosophe sceptique, il a assisté à toutes les trahisons ; il a vu les amis livrer leurs amis, les femmes vendre leurs maris, les maîtresses leurs amants, les filles leur père. La misère humaine, la courtisane pauvreté, comme parle le poète, il les a vues à l'œuvre, il les a employées comme les meilleurs et les plus sûrs agents. »

De telles gens peuvent écrire leurs Mémoires ; ils ne seront jamais crus sur parole. On les soupçonnera toujours de continuer à tromper et à mentir. Actuellement c'est devenu de mode ; chaque préfet de police ou chaque chef de la sûreté publie ses souvenirs ; mais ces romans ressemblent beaucoup à des affaires de librairie et trouvent peu de créance. Faut-il en avoir davantage dans ces papiers de Desmarest, qui ne sont d'ailleurs qu'une réédition annotée ? nous ne le pensons pas. Desmarest n'a dit que ce qu'il a voulu et s'est moqué de la curiosité autant que de la crédulité publique. Sainte-Beuve, avec son art exquis de gazer les sentiments et les jugements, admire dans cette réserve « sa gravité et sa discrétion ». Desmarest lui semblait le type de l'honnête homme, précisément pour avoir évité d'entrer « dans les personnalités proprement dites ». On sait cependant les noms des sous-ordres que Desmarest employait : Roux, Parein, Chepy, anciens septembriseurs, terroristes ou assassins.

Le système régnant, surtout à partir de 1804, était celui des « fausses conspirations ». (P. LV.) On mettait en campagne quelques agents spirituels et adroits qui, affublés de noms illustres, se déclaraient émissaires des princes et chargés de missions secrètes pour renverser le tyran et rappeler le roi. On les bourrait de lettres, manifestes, imprimés de toute sorte. Quand il ne leur

manquait plus une pièce, la police découvrait à grand fracas le complot qu'elle avait préparé. On publiait une note pompeuse au *Moniteur*, et les sujets de l'empereur étaient rassurés. D'autres fois on enlevait aux royalistes leurs propres agents. C'était facile, car beaucoup des représentants occultes de l'émigration à Paris mouraient de faim. Henri Chérot, S. J.

Belles-Lettres.— Comment se fait-il que le P. Buffier[1], S. J., un des hommes qui ont le plus contribué à introduire le français dans l'Enseignement, soit puni d'une thèse latine, alors que les honneurs de la thèse française sont réservés à des poètes latins du cinquième siècle? J'aurais interverti l'ordre. Mais que le P. Buffier se console; il est loué en beau latin, dans ce latin simple et clair, comme l'écrivaient les humanistes français du dix-septième siècle.

La comparaison est curieuse à faire entre Buffier le jésuite, et Rollin l'universitaire, tous les deux nés en 1661. Le jésuite est un homme d'initiative et de progrès ; l'universitaire, l'immobilité même. Le jésuite est français jusqu'au bout des ongles ; l'universitaire, aussi peu que possible, — en matière de pédagogie, s'entend. On sent chez Buffier la fibre patriotique ; Rollin est si occupé des Anciens qu'il renonce à connaître son pays, sa langue même.

M. l'abbé Gamber nous promène agréablement, pendant les VI-119 pages de sa thèse latine, à travers l'œuvre pédagogique du P. Buffier, mêlant à beaucoup d'éloges de discrets reproches, mérités les uns et les autres.

L'œuvre pédagogique du P. Buffier peut se diviser en deux parties :

1° Belles-lettres ;

2° Histoire et géographie.

I. — A. **Grammaire philosophique et pratique**[2]. Elle justifie

1. Voici deux thèses qui ont valu à M. l'abbé Gamber le titre de docteur ès lettres : *le Livre de la Genèse dans la poésie latine du Ve siècle*, et *Quid de liberalium disciplinarum studio et ratione senserit Cl. Bufferius*.

2. *Œuvres complètes de Thomas Reid* publiées par Jouffroy. T. V, p. 178-181. — C'est par un long circuit que le P. Buffier rentre en France par Reid, Royer-Collard, Jouffroy et Cousin. Ce dernier, s'étant mis à la tête de la collection commencée par Jules Simon, ajouta aux œuvres à éditer celles du P. Buffier et du P. André. (Cf. *Cousin*, par J. Simon, p. 90.)

ce titre. Le seul paragraphe : Ce que c'est que la grammaire, etc., donne beaucoup à réfléchir. Il y a là des vues qui sont fort en avant sur celles de ses contemporains. Ce que la grammaire générale de Port-Royal avait de trop abstrait et absolu trouve un correctif dans le P. Buffier. Il est à noter que Lancelot, sollicité de composer une grammaire française, ne put jamais s'y décider, et que « l'honneur de composer les premières grammaires françaises dignes de ce nom était réservé à l'abbé Regnier des Marais et au P. Buffier. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 566.) La grammaire du P. Buffier eut un grand succès dans toute l'Europe, surtout en Angleterre où on lui trouva des analogies avec celle de Wallis, que Buffier n'avait jamais lue.

B. **Traités philosophiques... de poésie, d'éloquence.** Les traités sont écrits en français, avec des exemples exclusivement français ; c'étaient, peut-être, les premiers ouvrages en ce genre. L'auteur s'y montre très libre, un peu trop, en ce qui concerne l'autorité d'Aristote ; assurément il ne partage pas les superstitions littéraires de son temps, par exemple sur la règle des trois unités au théâtre.

C. **Philosophie. Traité des premières vérités.** Ouvrage très remarquable dont Fr. Bouillier a donné deux éditions, avec une introduction qui mérite d'être lue. T. Reid fut accusé, dans son pays, d'être le plagiaire du P. Buffier ; il est certain qu'il l'a loué et mis à profit.

Le P. Buffier n'est pas cartésien, les *Premières vérités* étant juste le contre-pied du doute universel de Descartes. Il n'est pas davantage mennaisien, quoique les disciples de Lamennais aient donné une édition de son ouvrage, sous ce titre : *la Doctrine du sens commun*. Il n'en est pas moins vrai que, comme philosophe, le P. Buffier a mérité des éloges embarrassants : Voltaire dit que le P. Buffier est « le seul jésuite qui ait écrit quelque chose de raisonnable en philosophie » ; et ne lisons-nous pas, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, sous la signature de Bouillier, qu'« il y a, dans les écrits du P. Buffier, une certaine libéralité d'esprit qu'on est étonné de rencontrer chez un jésuite » ?

II. — **Histoire et Géographie.** Il faut chercher le cours d'histoire du P. Buffier dans une série de volumes intitulés : *la Mémoire artificielle.* Il a imaginé de mettre toute l'histoire en vers techniques, accompagnés d'un texte en prose, demandes et réponses. Des vers, je ne dirai rien ; mais les Préfaces sont de remarquables plaidoyers en faveur d'un enseignement alors trop négligé. Les éditions multipliées de ces ouvrages prouvent le grand usage qu'on en faisait dans les collèges. Je renvoie ceux qui voudraient une appréciation plus détaillée à l'excellent ouvrage du P. de Rochemonteix (*le Collège de la Flèche*, l. IV, p. 128). Qu'il me suffise de citer ces lignes empruntées aux *Nouveaux Éléments d'histoire...* à l'usage des pensionnaires du collège Louis-le-Grand : « Le public et la postérité, écrit le P. Buffier, sauront peut-être gré au collège Louis-le-Grand d'avoir montré sur ce point (de l'enseignement en question) un exemple qui doit faire honneur à notre temps. » A la fin du dix-huitième siècle, un chanoine de Sainte-Geneviève, Pingré, donnait la onzième édition de la géographie du P. Buffier ; ce livre, qui nous semble trop sommaire, répondait encore aux besoins du temps, environ trois quarts de siècle après son apparition. Il faut se rappeler que ceux qui ont introduit ces nouvelles connaissances dans l'éducation n'auraient jamais réussi, s'ils s'en fussent tenus au *minimum*.

La thèse française de M. l'abbé Gamber est une remarquable étude sur les poèmes latins, épiques et didactiques, inspirés par la Genèse : La *Genesis*, l'*Alethia*, le *Metrum in Genesim*, le *Carmen de Deo*, le *De spiritalis historiæ gestis*, le *De Sodoma.* C'est un but apologétique que se sont proposé les auteurs de ces différents poèmes ; ils ont voulu introduire le christianisme dans la classe lettrée. Sans prétendre remplacer les auteurs païens, ils ont essayé de montrer que la vraie religion offrait des sources d'une inspiration autrement féconde que ce paganisme usé dont étaient remplies toutes les œuvres classiques. Ils ont été mal servis par une langue en décadence, une versification trop imitatrice de Virgile ou de Claudien, une prosodie malade ; et pourtant, même au point de vue de la langue, de la versification et de la prosodie, ces auteurs sont supérieurs à leur temps. La Bible, qui devait inspirer tant d'œuvres immortelles, fournit déjà à nos épiques du cinquième siècle des traits dignes de Milton et de Klopstock, parfois même le goût de saint Avit semble plus sûr que celui de

l'auteur du *Paradis perdu*. M. l'abbé Gamber nous donne, dans le chapitre IV, des morceaux choisis qui figureront dans la prochaine anthologie des poètes latins chrétiens. Pour les mettre en plein relief, il faudra les enchâsser dans ces fines analyses que l'auteur a su y joindre. On imagine facilement qu'à propos de poèmes épiques inspirés par la Genèse, on aurait pu traiter la question du merveilleux et confondre Boileau en montrant que nos « mystères... sont susceptibles d'ornements égayés »; M. l'abbé Gamber s'est borné à son sujet, il a bien fait. Il a raison aussi dans les sages appréciations qu'il donne, avec un goût parfait, sur l'emploi des auteurs païens dans les écoles chrétiennes. La question est vidée depuis longtemps, il eût été superflu d'y revenir. Le livre se termine par un chapitre qui serait mieux en appendice : *La Genèse dans les œuvres littéraires après le cinquième siècle*; c'est l'énumération rapide de tous ceux qui ont voulu, à l'exemple de Jean Macé, curé de Sancoins « en rime metre » les splendeurs de la Bible.

Puissent les trésors enfouis dans la patrologie latine trouver pour les mettre en valeur des mains savantes et délicates comme celles de M. l'abbé Gamber; si son exemple était suivi, nous aurions un jour une histoire de la littérature chrétienne, qui reste à faire.

L. Guipon, S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Juillet 26. — **En Serbie,** le cabinet Jovanovitch succède au cabinet Georgevitch. C'est la solution de la crise provoquée par les projets matrimoniaux du roi Alexandre.

27. — L'insurrection qui a éclaté dans l'**isthme de Panama** et qui a amené plusieurs rencontres meurtrières entre les insurgés et les troupes du gouvernement colombien, est regardée comme terminée par l'amnistie générale accordée aux révolutionnaires. Quelques jours plus tard, un nouveau ministère a été constitué.

28. — Arrivée à Paris de **S. M. le Chah de Perse,** qui séjournera dans la capitale jusqu'au 11 août.

29. — Le roi d'Italie, **Humbert Ier**, a succombé, à Monza, victime d'un attentat anarchiste ; l'assassin est un Gaetano Bressi.

— Élection sénatoriale de la Creuse : **M. Renard,** radical, est élu.

31. — Une dépêche reçue à l'**Amirauté anglaise,** et émanée du ministre d'Angleterre à Pékin, confirme les nouvelles qui, depuis quelques jours, arrivent de Chine, et sur l'authenticité desquelles il y avait lieu, jusqu'ici, d'émettre des doutes. Les ministres des légations, sauf évidemment celui de la légation allemande, sont encore vivants. Mais la situation des Européens reste plus que précaire ; ils ont presque journellement à essuyer le feu des réguliers chinois.

Août 2. — Un attentat commis, à Paris, contre la personne du chah de Perse, **Mouzaffer-ed-Dine** a heureusement avorté. L'agresseur est un François Salson, repris de justice.

— Le gouvernement du **Nicaragua** vient d'exproprier la Compagnie américaine du canal interocéanique ; le délai fixé pour l'exécution des clauses de la concession était expiré.

5. — **A Belgrade,** célébration solennelle du mariage du roi de Serbie.

— **En Chine,** bataille de Peï-tsang. Les alliés, au nombre de plus de quinze mille, n'ont été maîtres de la position qu'après sept heures de combat.

8. — On annonce, de Berlin, le choix fait du feld-maréchal, **comte de Waldersee,** pour prendre le commandement du corps expéditionnaire allemand et, comme conséquence de son grade, la direction des forces alliées.

— **Le comte Lamsdorf** qui, depuis la mort du comte Mouravieff, gérait provisoirement les affaires étrangères de Russie, est nommé titulaire de ce poste.

9. — **A Rome,** obsèques du roi Humbert Ier, dont les restes doivent être inhumés au Panthéon.

— On annonce presque journellement de nouveaux massacres de missionnaires et de chrétiens en **Chine**. La Mandchourie, le Hou-pé, le Chan-si, le Ssé-tchuen, le Kiang-si, le Chang-toung sont particulièrement éprouvés. La mission de la Compagnie de Jésus, dans le Tché-li sud-est, déplore déjà la mort de dix de ses missionnaires.

— **A Chang-haï**, des forces anglaises sont débarquées pour la garde éventuelle des concessions. Trois mille Annamites y sont également envoyés pour le compte de la France.

— A l'exception de la **Russie**, tous les gouvernements ont reçu des télégrammes officiels, et regardés comme authentiques, de leurs représentants à Pékin. Tous sont conçus dans le même sens que celui du ministre français et marquent nettement la volonté de ne quitter Pékin que sous la protection des forces alliées, car ce serait folie que de se confier à l'escorte chinoise offerte par le gouvernement impérial. Le ministre de France réclame des forces qui puissent assurer l'exode de huit cents Européens, dont deux cents femmes et enfants et cinquante blessés, ainsi que de trois mille chrétiens indigènes « que l'on ne peut abandonner au massacre ».

10. — De **Chang-haï**, le ministère des Affaires étrangères de Belgique reçoit la nouvelle que Li-Hung-Chang est nommé par décret impérial, ministre plénipotentiaire auprès des puissances, en vue de négocier la paix.

— Un télégramme arrivé à **Saint-Pétersbourg** confirme la prise, par les Russes, de Charbin, le 3 août, et de Niou-tchang, le 4.

— On signale également la prise de Yang-tsoun qui a suivi le combat de Peï-tsang.

— Le bilan des affaires de l'**Afrique australe** est, en gros, le suivant : les *guérillas* que mènent les Boers et que les Anglais voudraient enfin rendre impossibles par un coup décisif, offrent aux deux partis une variété de succès et de revers. C'est la reddition du général Prinslow, avec un millier de Burghers, et, par contre, la capture par les républicains de la petite garnison d'Elands-River; cependant les heureux coups de main opérés par les Boers, les entraves mises par Botha à la marche de sir Buller et le mal que donne aux généraux anglais l'insaisissable de Wet, ne compensent pas l'occupation par French, le 28 juillet, de la ville de Middelburg, et la prise par Hunter de plusieurs milliers de paysans armés dans les districts de Bethléem et de Harrismith.

Paris, le 10 août 1900.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

PETIT PALAIS

ÉMAILLERIE ET ORFÈVRERIE RELIGIEUSES

Le public cosmopolite qui défile, pressé et distrait, à travers les salles si admirablement disposées du Petit Palais, ne fait guère qu'une remarque, quand, ébloui par les merveilles de sa promenade circulaire,— orientée malheureusement de gauche à droite, sur invitation réglementaire, — il arrive à l'orfèvrerie et aux émaux : « Il y a là des trésors inestimables », ou bien : « Ce ne sont rien que des choses religieuses. » Très peu y regardent de plus près. La colonne des visiteurs suit la piste, à la manière des fauteuils roulants. Les yeux se lèvent parfois sur les hautes murailles tendues de velours, ornées de tapisseries claires, de vitraux sombres, de retables de toutes couleurs et de toutes formes; ils retombent vite, car il ne faut point se heurter à ces lutrins, à ces candélabres, à ces colonnes, ni même au plan en relief de la ville de Soissons, plantés çà et là comme des jalons ou des balises.

Les connaisseurs ne manquent guère le pèlerinage à sainte Foy, — le pèlerinage de l'art, sinon le pèlerinage de la dévotion. — Ils savent vaguement par avance que c'est une des *attractions*, et d'ailleurs il est difficile d'éviter les regards fixes et fulgurants de la terrible sainte. Heureux ceux qui ont le loisir de s'arrêter devant les vitrines environnantes ; elles renferment des collections précieuses, réunies et exposées pour la première fois. Saluons-les; nous ne les reverrons sans doute plus de longtemps, ou nous ne les reverrons que par menus paquets.

Dans ce Petit Palais, chef-d'œuvre incontesté dû à l'architecte Ch. Girault, est installée l'Exposition rétrospective de l'art français, des origines à 1800. Les diverses séries sont forcément nombreuses : ivoires, bronzes, dinanderie, métaux, céramique, ameublement, bois, tissus, broderies, cuirs,

arts du livre, monnaies, médailles, sceaux, peinture, sculpture, etc.

Aussi l'amoncellement et l'entassement étaient-ils fort à craindre. On a su les éviter, en n'empruntant soit aux musées municipaux et départementaux, soit aux amateurs français et étrangers, soit aux collections nationales, que des objets d'une valeur artistique remarquable, et surtout en les rangeant non point comme dans un musée, mais plutôt comme dans les galeries d'un palais. Lorsqu'on sort des sections industrielles et commerciales, l'œil fatigué se repose ici avec complaisance. Le jour discret qui tombe des plafonds vitrés, les échappées de verdure se dessinant à travers les larges baies latérales, la fraîcheur qui vient des bassins émaillés semés de nymphéas, le sentiment parfait de la proportion qui a présidé à toutes les dimensions de ce nouveau Trianon, sont autant d'éléments du charme pénétrant qui saisit et captive.

L'ordre adopté pour le classement a été celui des *matières*, et non point celui des *époques*. Cet ordre règne dans les groupes comme dans les principales sections. Ainsi, pour ne point sortir de l'œuvre des émailleurs et des orfèvres, l'on a réuni ensemble les coffres et les coffrets, les boîtes de livres et les étuis de missel, les montres, les tabatières, les sceaux, les médailles, les monnaies. Ensemble, également toute l'orfèvrerie religieuse, mais point distribuée avec cette minutie exacte et fatigante qui eût concentré tous les calices sous une vitrine, toutes les châsses sous une autre, et ainsi de suite des pyxides, des crosses, des diptyques, des reliquaires, des appliques et des croix. Des organisateurs et des savants, non des boutiquiers et des étalagistes, ont su mettre chaque objet à sa place et opérer ces heureux mélanges. Le plus grand honneur en revient à M. Émile Molinier, conservateur du Louvre.

I

Mais l'histoire reposant sur la chronologie, nous croyons devoir adopter ici le système inverse, comme classification. Nous voudrions siècle par siècle reconstituer la chaîne de l'art qui, à travers la prétendue nuit du moyen âge, nous relie

aux civilisations antiques. De cette chaîne chacune des pièces que nous pouvons appeler les pièces types, forme un anneau ou un maillon. Parfois il y a des lacunes; mais si une chose étonne, c'est qu'après tant de révolutions, de guerres et de pillages, tant de confiscations brutales ou hypocrites, les trésors de nos églises de France aient de quoi fournir encore une si belle longueur de chaîne, étant donné que la chaîne compte tant d'anneaux d'or ou d'argent. Peut-être s'en dégage-t-il à la fois une leçon d'histoire de l'art pris en lui-même et un titre de gloire pour le culte catholique si intimement uni, à travers les âges, au culte et à la manifestation du beau.

Enfonçons-nous dans le passé, et, puisqu'il représente l'enfance de l'art, gardons-nous de lui demander des chefs-d'œuvre. Rien de plus chaotique que les temps mérovingiens. Dans le creuset où s'opère lentement la fusion des races, les éléments gallo-romains, débris d'une civilisation disparue ou conquise, et les éléments barbares, germe de la civilisation future, bouillonnent confusément. Cette confusion se trouve matériellement exprimée dans deux tableaux-reliquaires, assemblages de toute provenance et de toute date pour une période qui va du sixième au douzième siècle. Le premier (1578[1]) affecte la forme d'un hexagone irrégulier, avec au centre une grosse pierre brun roux entourée d'autres cabochons, de verroteries et de filigranes. Même origine multiple, à son rival, de forme pentagonale, œuvre de raccord, faite des pièces les plus disparates, pêle-mêle de pierres antiques et de camées païens, de filigranes et de cabochons plus récents. Ces épaves mal raboutées se heurtent, plus qu'elles ne se rapprochent, dans une sorte de grossière mosaïque (1579).

Sachons gré à l'incomparable trésor de Conques de nous avoir pieusement conservé ces débris et de les avoir envoyés à l'Exposition. Mais qu'est-ce que le trésor de Conques? M. Alfred Darcel le découvrit pour le public savant, il y a quelque quarante ans[2]; jamais, l'autre public n'en avait

1. Les chiffres entre parenthèses sont les numéros du *Catalogue général*.
2. *Trésor de l'église de Conques*, dessiné et décrit par Alfred Darcel. Paris, Didron, 1861. In-4. — Voir aussi la *Notice descriptive* de M. l'abbé Bouillet. Mâcon, Protat, 1892. In-16.

guère eu de nouvelles, sauf par quelques exhibitions très restreintes. Félicitons donc le clergé français en général et l'église de Conques en particulier d'avoir consenti à se séparer momentanément, pour l'honneur du pays, de ses plus précieux joyaux. « Une section, lit-on dans les documents officiels, est formée par la série des objets provenant des édifices religieux dont quelques-uns parmi les plus beaux *n'ont jamais été montrés* à aucune exposition... Placés en majeure partie dans des salles spéciales, les objets d'art religieux qui forment *un des plus beaux joyaux de notre patrimoine artistique*[1], appartiennent en grande majorité à la série de l'orfèvrerie. » Voilà des compliments bien placés; mais le clergé ne les cherchait pas; en faisant acte de patriotisme, il a cru remplir simplement un devoir, ou plutôt il a obéi spontanément à ses sentiments les plus naturels[2].

Conques fut une abbaye perdue dans les montagnes du Rouergue (Aveyron), célèbre en son temps par le pèlerinage de sainte Foy. Tout à l'heure je vous dirai où en lire la séculaire et intéressante histoire. Qu'il vous suffise pour le pré-

1. *Catalogue général.* Avant-propos, p. 8.

2. M. Molinier a dignement exprimé sa reconnaissance en ces termes : « Aucune série n'est plus riche : grâce à l'aimable concours de M. Dumay, directeur général des cultes, qui a souhaité dès l'origine donner autant d'éclat que possible à cette manifestation artistique ; grâce au concours très dévoué des archevêques et évêques ; grâce aussi aux architectes diocésains, l'Eglise de France a tenu à honneur de montrer que l'histoire de notre art national ne pouvait guère se passer de l'appoint formidable que lui apportent les trésors ecclésiastiques. Orfèvrerie et émaux, peintures et sculptures, tapisseries et meubles ont été mis à notre disposition *avec une libéralité que nos devanciers n'avaient pas connue.* Bien plus, certains diocèses, celui d'Aix, par exemple, ont envoyé plus qu'on ne leur demandait. On ne saurait trop les remercier de cet empressement qui montre que, dans certains moments, notre pays, à l'âme si mobile et où les partis sont si prompts à se jeter à la face les pires injures, sait oublier ses discordes et retrouver un véritable patriotisme.

« Il s'agissait de montrer aux étrangers l'histoire de l'art français, et chacun, à ce moment, sauf des exceptions négligeables, a tenu à occuper son rang. De cet ensemble de bonnes volontés a été formé un bataillon si compact et si imposant, que je ne puis mentionner, et encore très brièvement, que quelques têtes de séries. Le grand honneur des expositions rétrospectives de 1900 aura été de montrer dans son ensemble l'histoire de l'art français. D'autres ont pu être plus brillantes ; aucune n'a certainement atteint un but si élevé et si complet d'éducation artistique. » (Voir, dans le *Matin* du jeudi 21 juin 1900, l'article de M. Molinier intitulé *le Petit Palais.*)

sent de savoir qu'à l'ombre de ces murs romans vécut jusqu'en 1789 la plus honnête des populations. Là on ne s'empara point sacrilègement des biens de l'église. M. Darcel n'a pas pu terminer son ouvrage sans rendre hommage aux « habitants de cette pauvre bourgade du Rouergue, qui nous ont conservé toutes ces richesses, confiées à la loyauté de chacun pendant la tourmente révolutionnaire, et restituées avec un désintéressement qu'on ne saurait trop louer, lorsque toute crainte de danger fut disparue[1] ». Telle fut leur manière de bien mériter de la patrie. Elle en vaut plusieurs autres qui furent plus tapageuses. En récompense, un rayon de gloire européenne et même mondiale s'est levé aujourd'hui sur ces braves gens et leurs descendants. Mais ce n'est point par les deux spécimens informes décrits plus haut que Conques tient à l'Exposition le *record* de l'orfèvrerie religieuse et française du moyen âge. Il a fourni plus et mieux. Nous y reviendrons.

Les premières pièces *complètes* que j'aie rencontrées, ne remontent pas au delà du septième siècle, ce qui est encore d'une honorable antiquité. L'une est l'anneau d'argent de saint Leubaix dont le nom (LEVBACVS) se lit sur le chaton; il appartient à la cathédrale de Tours (1951). L'autre est une petite châsse, à l'âme de bois, plaquée de cuivre repoussé et doré (1577). Elle provient d'une de nos très illustres églises, Saint-Benoît-sur-Loire, nom fameux dans les annales bénédictines. Pour l'amour de ce nom et par reconnaissance envers les moines, on se prend à vénérer d'instinct cette pauvre châsse, toute déformée par les ans, toute recouverte de patines sans lustre ni reflet. Elle est le plus ancien spécimen du premier âge de la fabrication des ouvrages d'or ou orfèvrerie : l'âge *monastique*. Elle est un témoin de l'hospitalité donnée aux arts par les religieux dans la France mérovingienne. Au dehors, les roitelets issus de Clovis se livrent d'interminables batailles pour la dispute stérile de leurs trésors ; au dedans les moines travaillent et préparent le progrès.

La réplique de la châsse de Saint-Benoît-sur-Loire est

1. *Trésor de Conques*, p. 77.

celle de Saint-Bonnet-Avalouze. Mais serait-ce là tout pour le siècle où forgea saint Éloi ? — Absolument tout. Il est établi, contrairement à des légendes mal fondées, qu'il ne reste aucune œuvre [1] du petit apprenti de Limoges, devenu le plus célèbre artiste de son époque. Nous devions rappeler pourtant ici sa grande mémoire.

Comme transition entre la période mérovingienne et la période carolingienne, on a exposé le *Reliquaire de Pépin* (1580). Son Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, sur or rouge, ses trois arcs garnis d'émaux cloisonnés verts, nous offrent des figures déjà plus nettes et des ornements d'un goût meilleur, sans parler de l'habileté croissante du métier et de l'influence byzantine. Mais l'infortuné reliquaire du roi d'Aquitaine a beaucoup souffert du temps, aussi implacable pour les souverains que pour le vulgaire. Sur sa robe de métal on a rapporté trop de pièces : ici, un évangéliste assis du douzième siècle; là un saint Jean-Baptiste portant l'agneau.

Avant Pépin, petit-fils de Charlemagne, j'aurais dû mentionner une pièce portant, à tort sans doute, le nom du grand empereur. Elle est en forme d'A. Inutile d'ajouter qu'un objet aussi curieux ne saurait provenir, comme le précédent d'ailleurs, que de Conques. Son abbaye bénédictine — toujours les moines — n'aurait pas seulement été restaurée et enrichie par Pépin; mais, suivant le *Liber mirabilis*, l'empereur à la barbe fleurie, son aïeul, aurait fondé dans ses États autant d'abbayes que de lettres dans l'alphabet d'alors, soit vingt-deux lettres, et à chacune il aurait donné un reliquaire affectant la forme de l'une de ces lettres. Là-dessus les érudits crient à la légende. Selon plusieurs, l'A serait un présent de Louis le Débonnaire. La perfection de son travail a porté la critique, outre certains textes de chroniques, à faire descendre ainsi sa date. On ne connaît guère d'orfèvrerie filigranée avec incrustation de pierres attribuable avec certitude à l'époque carolingienne.

Mais, pour l'amour de l'art, que cela ne nous empêche point d'admirer ces gracieux rinceaux en filigranes d'une si

1. *L'Orfèvrerie et les orfèvres de Limoges*, par Louis Guibert. Limoges, Ducourtieux, 1884. In-8, p. 6.

pure élégance de contours, et ceux qui courent autour de la grosse lentille en cristal de roche, et ceux qui s'enchevêtrent sur les deux montants aux amorces révélatrices de la lettre A carolingienne. Ils se jouent parmi des pierres cabochons, ovoïdes ou hémisphériques, disposées conformément à un système d'alternance qui se retrouve immuable dans les miniatures du neuvième au treizième siècle. Leurs capricieuses courbes servent d'encadrement aux sertissures qui n'ont pas su toutes retenir leurs améthystes ou leurs grenats, leurs agates, leurs émeraudes, leurs cornalines.

L'hypothèse la plus plausible est que nous nous trouvons en présence d'un *alpha* de crucifix, exécuté vers 816, par ordre de l'abbé Aigmarus. L'*oméga* est détruit. On expliquerait moins facilement la disparition de vingt et une lettres en des contrées différentes.

De Conques, passons à Toul, du midi au nord. Avez-vous visité quelque jour cette ville, si longtemps le siège d'un des Trois-Évêchés, et le chef-lieu d'un des plus vastes diocèses de la Gaule ? Aujourd'hui Toul dépend de Nancy qui fut le dernier évêché créé par l'ancien régime (1777). Les vicissitudes humaines ont de ces ironies. Sur la foi des Guides, vous vous serez précipité à la cathédrale Saint-Étienne dominant, de ses deux tours de soixante-quinze mètres, la vieille cité ecclésiastique de plus en plus désaffectée (évêché transformé en hôtel de ville) et vouée au militarisme (casernes démesurées). Vous vous serez extasié à coup sûr devant cette façade, l'émule de Reims, hérissée de pinacles et de pignons, décorée de tant de reliefs ingénieux, de tant d'arabesques jamais lasses de se tordre et de s'enlacer. Vous vous serez demandé combien de ciseaux ont creusé ces niches, dégradé ces culs-de-lampe, amorti ces contreforts, suspendu ces angelots, posé aux fronts des tours leurs royales couronnes.

Tout est bien si vous n'en avez pas oublié Saint-Gengoult, et si dans Saint-Gengoult vous avez su apercevoir aux vitraux d'un croisillon, à ces vitraux violacés et mélancoliques qui semblent pleurer le deuil de splendeurs évanouies, une ligne de saints évêques : saint Mansuy, saint Simon, saint Gauzelin. Ici, au Petit Palais, vous avez sous les yeux (1583) l'évangéliaire de saint Gauzelin, évêque de Toul de 922 à 962.

Ce manuscrit du neuvième siècle si superbement paré au dixième d'une croix de relief en or, enchâssant quatre feuilles d'argent où sont gravés les évangélistes, et de cet émail cloisonné sur fond or représentant la Vierge, a suivi le trésor de l'antique Toul à la moderne cathédrale de Nancy. Et c'est pourquoi, au milieu de ces émaux et de ces ors, les cabochons nous semblent des pleurs figés, tout comme, à la façade de l'hôtel Toulois des Pimodan, les obus et les bombes du bombardement de 1870 encastrés dans la muraille ont l'air des larmes de la patrie française dessinées en noir sur le linceul de nos provinces perdues et de Metz la ville-sœur.

Du même saint Gauzelin nous avons encore au Petit Palais — Nancy ayant été généreux et libéral — son calice, coupe hémisphérique à deux anses, aussi évasée qu'un ciboire de nos jours, et cette magnifique patène au fond rehaussé de cinq lobes lamés d'or et d'émaux transparents, qui surprend pour son époque.

Du même saint encore, un anneau d'argent, gravé de traits en croix séparés par des traits transversaux, avec un silex blanc pour pierre. C'est plus modeste.

Quant au peigne liturgique dit de saint Gauzelin, il n'est pas plus authentique, comme âge et comme attribution, que celui de saint Loup, du trésor de Sens, ou que le calice dit de saint Remy, du trésor de Reims.

Mais pourquoi tant d'objets relatifs à saint Gauzelin et venus de Lorraine ?

— Pour éclairer une controverse scientifique des plus agitées : l'origine des émaux limousins est-elle française ou lorraine? Attendons, pour indiquer la solution, d'être parvenus au douzième siècle.

II

Mais déjà nous voici arrivés, à travers les obscurités de ces anciens âges, devant le trésor du trésor de Conques, devant la perle de l'exposition rétrospective d'orfèvrerie française, — je ne m'occupe ni de la russe, ni de la hongroise, — ou pour mieux dire, devant la souveraine et la sainte du Petit Palais. Cette vierge martyre toute en or, trônant sur un fauteuil d'or aux ajours crucifères; vêtue d'une robe d'or ornée

de rosettes au repoussé, de pierres montées et de plaques ; la tête ceinte d'une couronne d'or; à la chaussure de vermeil, au col décoré d'orfrois, de rangées de perles et de pierres antiques; aux yeux, aux implacables yeux d'émail blanc et bleu, cette femme vêtue d'or comme la reine du psaume XLIV, et parée d'une si incroyable variété de bijoux, *mulier amicta auro, circumamicta varietatibus*, c'est la *Grande sainte Foy*.

Martyrisée à Agen en 303, Foy y reposa jusqu'à la translation de son corps à Conques, à la fin du neuvième siècle. Les moines l'enlevèrent furtivement, et ils n'eurent pas à s'en repentir; elle fut désormais la providence spirituelle et temporelle de leur abbaye. En ce lieu sauvage, parmi ces montagnes escarpées et ces vallées rocailleuses, non loin du Dourlou, au nord-ouest du Rouergue et dans l'arrondissement de Rodez, la jeune martyre inaugure bientôt, comme l'écrit son nouvel historien, « un ministère à la fois religieux et social; elle préside à la vie intime du monastère où elle s'est refugiée; elle le réforme et le façonne selon ses desseins; elle l'emploie comme un puissant instrument de civilisation; elle y attire par ses prodiges retentissants les populations de la France et du monde entier, et leur inspire, par son souffle bienfaisant, la mansuétude, avec la pureté des vertus chrétiennes et sociales [1] ».

Mais si la sainte y a été pour beaucoup, sa statue y a été aussi pour quelque chose. Bernard, l'écolâtre d'Angers, qui la vit porter en procession au onzième siècle et composa ensuite le Livre de ses miracles, la désigne ainsi : *Majestatem sancte Fidis*. C'est vraiment une statue de majesté. Les yeux surtout produisent une impression très grande, grâce aux prunelles bleues sur émail blanc formant une tache lumineuse et éclatante dans la pâleur de l'or. « Le regard fixe et sombre de cette statue d'or, écrit M. Darcel, lui donne un aspect des plus étranges, quelque chose de la solennité et du

1. *Sainte Foy, vierge et martyre*, par A. Bouillet et Servière. Rodez, Carrère, 1900. Magnifique in-folio illustré, pp. XII-787. — L'auteur, M. l'abbé Bouillet, avait déjà fait paraître, il y a deux ans, le texte original du *Liber miraculorum sancte Fidis*, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions. Voir, sur cette dernière publication, l'article critique du P. Doizé, dans les *Études* du 20 août 1898, p. 554-555.

mystère des figures égyptiennes [1]. » M. Molinier va plus loin encore, et, dans ce regard hypnotisant, il a lu plusieurs siècles d'histoire.

Elle est inoubliable, écrit-il, cette figure de jeune fille assise, couronnée, le visage hiératiquement impassible, mais poursuivant toutefois le spectateur de ses deux terribles yeux...

Farouche nous apparaît aujourd'hui sainte Foy ; farouche aussi elle était au neuvième siècle quand elle apparaissait à ses fidèles, une baguette de coudrier à la main, semblable à une sorcière. Son image a hanté les songes d'une comtesse de Toulouse dont elle voulut les bracelets en *ex voto* ; elle a hanté les songes d'un évêque du Puy, possesseur de deux colombes d'or, que la sainte désirait pour la décoration de son fauteuil; elle est apparue menaçante à ceux qui voulaient ravir leur vin aux moines, ou miséricordieuse aux pauvres prisonniers qui, à sa vue, brisaient leurs lourdes entraves, s'échappaient et venaient déposer aux pieds de la sainte les fers dont seraient fabriquées, dit-on, les belles grilles de son église. Inexorable à la brute féodale du onzième siècle, terreur des brigands et des voleurs, protectrice des humbles et des faibles, poussant le châtiment jusqu'à ses dernières limites, la patronne de Conques nous apparaît encore aujourd'hui telle qu'elle était il y a des siècles et des siècles, alors qu'au son des olifans et des trompettes, on portait en procession, au milieu des campagnes du Rouergue et de l'Auvergne, son image vénérée. Sans doute, le temps lui a porté plus d'un dommage ; plus d'un pèlerin aussi l'a inconsciemment défigurée en y accrochant le témoignage visible de sa piété ; mais telle qu'elle est encore, elle s'offre comme la suprême dispensatrice de la justice au milieu de populations barbares, comme la suprême ressource de l'opprimé contre la force et l'iniquité. Témoin palpable de siècles nuageux, elle constitue un document unique pour l'histoire de notre civilisation ; c'est plus qu'une statue, c'est un symbole [2].

Oui, c'est le symbole de la puissance surnaturelle de l'intercession des saints et de leur naturelle bonté, comme elle est le mémorial du labeur artistique des moines et de la libéralité de nos pères.

Avec la statue de sainte Foy le dixième siècle a épuisé son effort. Mais ne sortons pas de Conques. L'atelier d'orfèvrerie de l'abbaye existe encore au onzième ; il semble même qu'il n'ait jamais tant produit, témoin le *Reliquaire de Begon*. Cette pièce a son haut intérêt. Elle relève en effet manifestement de l'inspiration byzantine et atteste une influence étrangère

1. *Trésor de Conques*, p. 49.
2. Article cité.

venant affiner l'art par trop fruste dont nous avons contemplé jusqu'ici les rares échantillons. C'est un petit monument de 0m,39 de hauteur, surmonté, comme le clocher de Saint-Front, à Périgueux, d'une dôme côtelé. Huit pilastres légèrement arrondis le soutiennent, reposant eux-mêmes sur un socle octogonal à sa partie supérieure et carré à la base. Revêtu d'argent doré par endroits, il laissait apercevoir ses reliques sous des plaques de cristal, de gypse, de corne ou de verre. Dans l'unique médaillon circulaire du soubassement, un homme, à courte barbe et à longue chevelure, terrasse un lion dont il déchire la gueule de ses deux mains. Est-ce Samson ? — Oui, sans doute, bien qu'on ait voulu y voir le Christ, nouveau David, *noster David*, qui terrasse Satan.

Au bas des entre-colonnements se dressent des bustes de saints, tous semblables d'aspect, tous imberbes, tous laissant retomber de chaque côté de leur figure de longs cheveux. Costume : une robe et un manteau jeté sur l'épaule. Attitude : un rouleau dans une main, l'autre faisant le signe de la parole. Autour de leur tête, un nimbe à dents de scie. Quoi de plus byzantin que tous ces détails ?

Et la preuve que le monument est bien cependant de Begon, dix-huitième abbé de Conques (1099 à 1118), c'est qu'on y lit cette inscription mutilée : ABBAS SANCTORVM BEGON PARTES... Souvenons-nous qu'à peu près à la même époque des moines élevaient en Périgord des églises à coupoles byzantines, et nous trouverons moins paradoxal qu'on ait démêlé dans le Reliquaire de Begon une certaine ressemblance avec le monument choragique de Lysistrate à Athènes.

Or, le moine français Begon s'était assis sur le siège abbatial de Conques en 1099, l'année même où le moine toscan Régnier montait sur la chaire de saint Pierre et prenait le nom de Pascal II. Une même année vit également mourir le pape et l'abbé (1118). Tous deux avaient travaillé à la restauration de Conques. Tous deux, en l'an de grâce 1900 ont leur reliquaire sous les vitrines du Petit Palais. Il est des existences indissolublement liées.

Comme plusieurs des ouvrages de Conques, le *Reliquaire de Pascal II* (ainsi appelé parce qu'il fut fabriqué sur l'ordre

de Begon, pour recevoir la relique de la vraie croix octroyée à l'abbaye par le pontife romain : *Me fieri jussit Bego, clemens cui dominus sit*) est fait de pièces rapportées et n'a plus qu'une forme équivoque. Cependant la scène centrale de la crucifixion a toujours dû occuper la place d'honneur dans le monument primitif. Son rapport avec la nature de la relique en fait foi. C'est une page d'art, écrite d'une main encore enfantine et maladroite, mais présentant çà et là des traits et des intentions mystiques qui la rehaussent : Croix du Christ reposant sur un monceau de têtes de morts; Vierge ayant sous ses pieds un calice qui pourrait être un graal. Le costume de Marie est celui des femmes aux onzième et douzième siècles : chasuble à capuchon formant voile et manteau. L'apôtre Jean a la main droite relevée le long de la joue, dans cette attitude simpliste de la douleur qui se conservera pendant tout le moyen âge.

Mais les deux plus frappants personnages, si l'on peut ainsi s'exprimer, sont bien le soleil et la lune. Sur un ciel aux nuages tantôt disposés en ondes, tantôt en gradins, apparaissent deux énormes boules remplissant les compartiments situés au-dessus de la traverse de la croix. Dans chaque boule apparaît l'être qui est censé l'animer : le soleil, personnifié par un buste d'homme nimbé et vêtu, dont la main gauche recouverte d'un linge se porte au visage; la lune représentée par une femme également nimbée et éplorée, avec deux cornes de croissant. L'ensemble forme une stèle de bois plaquée d'argent repoussé, dorée par endroits, ornée de cabochons et d'entrelacs, dont une fleur au dessin oriental.

C'est en l'honneur encore des reliques de la passion (sainte épine, lance, clou du crucifiement) qu'a été construit le reliquaire féodal envoyé par les Augustines d'Arras (1589). Il est formé de quatre écus en cristal de roche (signe de retard pour le douzième siècle, le travail du cristal de roche ayant été cher aux Carolingiens). Mais que font ici ces écus ? L'art tendrait-il à se *laïciser* ? — Oui, assurément. Déjà à Limoges, il existe, en dehors des monastères, « des ateliers d'où sortent avec les ornements précieux qui rehausseront les pompes du culte, d'autres objets destinés à alimenter les exigences du luxe, à embellir la table des grands, à orner les

habillements[1] ». A l'âge monastique succède l'âge *laïque*, et, pour aller droit à une pièce de premier ordre, regardons avec toute l'attention qu'il mérite le splendide spécimen envoyé par le musée du Mans, la plaque commémorative de Geoffroy Plantagenet (2515).

Rectangulaire, de dimensions relativement considérables, cette plaque de portrait émaillé représente le chef de la maison de Plantagenet avec un relief remarquable. C'est bien là sans doute le Geoffroy comte d'Anjou, qui par son mariage avec l'impératrice Mathilde, héritière du roi Henri Ier, porta pour trois siècles sa race sur le trône de Guillaume le Conquérant. Debout, coiffé du heaume conique où l'on s'attendrait presque à voir fleurir le fameux gênet, ornement ordinaire de son casque, Geoffroy est vêtu de deux tuniques et d'un manteau. D'une main il tient son formidable glaive, de l'autre son bouclier triangulaire, fort allongé et offrant, comme le heaume, ces armes, aujourd'hui encore les armes de la traditionnelle Angleterre, alors que chez nous les fleurs de lys sont mortes, fauchées par les révolutions : d'azur à trois léopards d'or. A lire le distique qui surmonte l'arcade trilobée, Geoffroy fut un preux, protecteur des églises; rien qu'à l'aspect de son glaive, tenu haut et ferme, la tourbe des mécréants s'enfuyait et les églises jouissaient du repos de la paix :

ENSE TUO, PRINCEPS, PRÆDONUM TURBA FUGATUR
ECCLEIISQUE (*sic*) QUIES PACE VIGENTE DATUR

Aimez-vous les contrastes? Un peu plus loin, regardez, accroché à la muraille, un superbe triptyque peint. Pas plus que Geoffroy Plantagenet, il ne parle aux yeux de la foule ambiante. Celui qui fut l'avant-dernier comte d'Anjou, le bon roi René est là (4544).

Agenouillé dans une pelisse de chanoine, tête engoncée, figure épaisse, il prie devant une pure et douce madone qui plane au-dessus du buisson ardent. Ses patrons et patronne, saint Antoine, saint Maurice et sainte Madeleine, sont debout à ses côtés. Dans un autre volet, son épouse Jeanne de Laval est accompagnée de saint Nicolas, de saint Jean et de sainte

1. Guibert, p. 10. Voir aussi p. 4 et 14.

Catherine. Le pinceau de Nicolas Froment, d'Avignon, qui exécuta ce bel œuvre en 1475 et sut donner tant de charmes à la Vierge Marie, n'a point flatté les deux souverains. Mais qu'importe? Sa peinture lisse et léchée convenait à ce roi artiste et lettré. Aurait-elle su rendre aussi bien Geoffroy d'Anjou montant la garde à la porte des églises, son épée au clair ; les teintes douces de la palette du maître avignonnais eussent-elles valu, pour le rude baron féodal, l'émail, fait par excellence, avec son éclat métallique ou vitreux, pour refléter l'éclat des armures et les figures des blasons dites, non sans raison, *émaux*? Le meilleur portrait du grand Condé n'est-il pas le cuivre de Coysevox, au trophée de Rocroy? Que sont auprès les Stella, les Nanteuil, les Teniers?

En même temps qu'il se laïcise, l'émail du onzième siècle se *bestiarise*. Notons l'invasion de la faune des Bestiaires avec la crosse de Robert, abbé de Toussaint, à Angers (1594), dont un dragon fait l'ornement; avec les griffons et autres animaux chimériques des cinq plaques de coffret de la collection Bardac (2408); avec les oiseaux et les animaux chimériques du coffret rectangulaire en cuir, aux disques en émail champlevé, provenant de Conques (2406); avec l'anneau en serpent enroulé, dit de saint Loup (1955). Pelage, plumage, écaille, toutes ces robes voyantes appellent l'émail.

Les motifs chrétiens dominent pourtant encore. Que de croix processionnelles, de chefs reliquaires, de croix reliquaires, de calices, de Christs en croix, de mors de chape n'en connaissent pas encore d'autres que les saints et saintes, les apôtres et les évangélistes, ceux-ci accompagnés, il est vrai, de leurs animaux symboliques ! Mais Limoges fabrique aussi des œuvres profanes : coupes, hanaps, aiguières, plateaux, plats, salières, cuillers, boutons, agrafes, fermoirs d'aumônière et petites nefs. De plus, la production s'est multipliée. L'art de l'émail est *industrialisé*.

III

Le moment est venu de nous demander s'il était d'origine lorraine ou rhénane, et non point limousine et française. Parce que Suger fit venir en 1145 des émailleurs lorrains

pour décorer Saint-Denis et que la reine était Éléonore de Guyenne, une méridionale, on a prétendu que ces étrangers du nord auraient initié les artistes français à leurs procédés. Cela paraît bien insoutenable. Depuis deux siècles déjà l'adoption de l'émail pour le décor des objets d'orfèvrerie était un fait accompli à Limoges; de là les termes de *opus Limogiæ*, *labor de Limogia*, *opus Lemovicense* ou *Lemovicinum* employés couramment dans toute l'Europe. Mais il est juste de reconnaître que si « le parallélisme est complet entre l'école limousine et l'école allemande, dans toutes ses évolutions l'école allemande conserve une *incontestable priorité*[1]. »

Il y a parallélisme et non similitude absolue. A partir du treizième siècle, l'époque que nous abordons, les Limousins n'emploient guère l'émail qu'à la décoration des fonds, rarement à celle des personnages; les personnages sont d'ordinaire en réserve et, ce qui ne se rencontre pas dans les produits de l'école rhénane, ils ont leur tête en relief. Ces têtes émergeant seules d'un fond uni produisent un singulier effet; on peut en juger par d'innombrables spécimens, aux vitrines du Petit Palais, encore qu'on ne le remarque pas tout d'abord. Même différence, au point de vue des couleurs, entre les émaux rhénans et les limousins qu'entre les porcelaines chinoises et les japonaises : le vert ne figure qu'accessoirement sur les pièces d'origine française.

Limoges a énormément produit. L'industrie des bords de la Vienne répandit à profusion, à travers toute l'Europe, les reliquaires en forme d'édifices, les baisers de paix, les boîtes aux saintes huiles, les devants d'autel (c'était une ses spécialités), de retable ou de tabernacle, les châsses à chef, à buste ou à bras levé, les calices, les patènes, les chandeliers, les coffrets, les chauffe-mains, les croix, les crosses à personnages ou à fleurons, les colombes eucharistiques, les encensoirs et les navettes à encens, les gemellions ou bassins; le tout émaillé sur cuivre, or ou argent. Les vitrines de l'Exposition en regorgent, et l'on peut juger, par les pays où ces objets ont été retrouvés, du chemin qu'ils avaient parcouru

1. Félix de Verneilh, *les Émaux d'Allemagne et les émaux limousins*. *Ap.* Guibert, p. 20.

autrefois. « Limoges, écrit M. Molinier, ne peut pas se plaindre de l'Exposition; on lui a voulu un triomphe; le triomphe est là, visible, palpable; poursuivi pendant vingt ans bientôt, il est le fruit de savants provinciaux qui ont préparé lentement mais sûrement cette œuvre de réhabilitation tardive[1]. »

Réhabilitation est le mot. Cet art a été si longtemps traité de barbare !

Mais les émailleurs n'ont pas l'honneur à eux seuls. Ils le partagent avec les orfèvres qui bientôt vont les supplanter. La *Sainte coupe* du trésor de Sens est une pièce unique en son genre et du plus grand mérite pour le treizième siècle. C'est un ciboire de vermeil battu au marteau. Sa forme de sphère renflée au-dessus et au-dessous de son grand cercle horizontal (1617 [2]) est plus élégante que toutes celles adoptées depuis. Il se suspendait comme une colombe, témoin l'anneau supérieur. On peut en rapprocher la crosse d'or sans émaux de l'abbaye de Senanque (2442), avec le couronnement de la sainte Vierge dans la volute. Serpents même et dragons en pur métal.

Au quatorzième siècle, la lassitude commence à se trahir dans l'œuvre des émailleurs; au quinzième, elle est tout à fait visible; au seizième, la vulgarité des dessins, la recherche pénible et souvent malheureuse de l'ornementation annoncent un art en pleine décadence.

Mais déjà il avait trouvé une nouvelle vie en se transformant. S'annonçant dès le quinzième siècle, l'émail *peint* remplace au seizième l'émail cloisonné et le champlevé ; c'est une révolution dans l'art. La plaque de cuivre qui supporte la pâte aux vives couleurs ne joue plus d'autre rôle que celui de la toile. Mais est-ce bien de vives couleurs qu'il s'agit désormais le plus souvent ? L'*émail-grisaille* a pris la vogue. Il remplit au Petit Palais une large place, et cette place n'évoque plus aucune des idées du moyen âge.

Avec la grisaille peinte sur émail, nous sommes en pleine renaissance de l'art païen et sensualiste. La seule différence des sujets traités nous le dirait assez. Sur les châsses du

1. Article cité.
2. *Inventaire du trésor de Sens*, par l'abbé Chartraire, p. 69.

treizième siècle, on rencontre au moins trois fois la scène du martyre de saint Thomas de Cantorbéry, sujet chrétien, sujet contemporain (2443, 2448, 2471). Maintenant on nous a ramenés aux travaux d'Hercule, au siège de Troie, au combat des Centaures et des Lapithes. Encore excuserait-on volontiers ce paganisme en quelque sorte héroïque, et ce choix de demi-dieux et de géants qui prêtent à des études de musculature. Mais le paganisme épicurien et voluptueux va de pair. Cette *Nature*, cette *Vénus*, ces *Trois Grâces* sont un retour victorieux d'un art mystique à l'idéal charnel. On ne se console qu'à la vue des *Douze Apôtres* (2690) peints sur émail pour le château d'Anet, et qui de la chapelle de Diane de Poitiers a passé à l'église Saint-Père de Chartres. Cette œuvre de Léonard Limosin ne fait nullement mauvaise figure, soit pour le dessin, soit pour le coloris, même à côté des tapisseries des *Actes des apôtres*, par Raphaël, ses altières voisines. C'est le grand art ressuscité de l'antique et christianisé.

Mais le plus surprenant retour à la vie de l'orfèvrerie et de l'émaillerie religieuses, ce n'est pas à la Rétrospective du Petit Palais, c'est aux Invalides qu'il vous sera donné de le contempler. L'Exposition d'Armand Calliat, de Lyon, donne la vision de tout ce qui a été fait de mieux autrefois, rajeuni par les procédés nouveaux[1]. La création artistique y affirme sa puissance dans l'originalité — si difficile à réaliser après tant de chefs-d'œuvre — des ostensoirs, des châsses, des calices. La gamme des couleurs de l'émail, singulièrement étendue depuis le moyen âge, grâce aux découvertes de la chimie, monte des tons les plus tendres, inconnus jadis, aux notes les plus éclatantes; elle va des teintes mourantes aux feux et aux flammes des rubis et des gemmes. Tout est en progrès, et le présent n'a rien à envier au passé.

Henri CHÉROT, S. J.

1. Voir *l'Art et l'émail de Limoges ancien et moderne,* par Alfred Meyer. 2e édit. Paris, Laurens, 1898. In-8.

LA PSYCHOLOGIE DES RELIGIONS

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Si j'étudie un peu en détail le livre de M. de la Grasserie sur la *Psychologie des religions* [1], c'est d'abord à cause de l'intérêt exceptionnel de la question qu'il y traite, c'est aussi parce que cet ouvrage — par sa composition et sa méthode — est représentatif de beaucoup de travaux analogues. Il est entendu que je ne prétends ni mettre en cause la droiture des intentions de l'auteur, ni contester ses efforts pour être impartial et bien informé. Seulement je pense qu'il a cédé trop vite au désir de systématiser, dans un ensemble cohérent, l'énorme développement religieux que l'humanité présente à l'observateur même superficiel, — et encore, que ce développement lui est resté insuffisamment connu. Le monument qu'il nous présente, édifié sur des bases trop étroites et trop peu contrôlées, est bâti en porte-à-faux, et donc croulera; encore que plusieurs parties ingénieusement agencées puissent inspirer utilement les architectes qui reprendront l'œuvre sur nouveaux frais.

Pour M. de la Grasserie, la religion, à son premier stade, est psychologique, et répond d'abord aux besoins supérieurs de l'homme individuel : elle ne devient sociologique qu'avec le temps, et, même arrivée à ce moment de son évolution, reste dominée par l'élément psychologique, ou, plus exactement, fondée sur lui. Le fait capital qui appuie cette manière de voir est celui-ci : « Les religions, historiquement, concordent sur une foule de points sans qu'il y ait pu avoir souvent aucune imitation... Il en résulte d'une façon évidente

1. *De la Psychologie des religions,* par Raoul de la Grasserie, lauréat de l'Institut, docteur en droit, juge au tribunal de Rennes. Paris, Alcan, 1899. In-8, pp. 308. — Les chiffres placés entre parenthèses au cours de cette étude renvoient tous à ce livre.

que la religion est moulée sur l'esprit, dont elle conserve toutes les dépressions et tous les reliefs. » D'où la conséquence : les religions sont le produit spontané de l'esprit humain, et tiennent de ce père commun un héritage très semblable. « Retrouver cette unité dans la diversité apparente des religions, c'est reconstituer une psychologie particulière » (p. 6), — la *Psychologie des religions*, — et c'est tout le but du présent livre.

Mais nous voici avertis : l'intention est de rechercher les points dans lesquels les religions manifestent leur unité originelle. Très loyalement, du reste, l'auteur nous prévient qu'il élimine à l'avance, du cadre de son étude, « les religions, dans ce qu'elles ont de tout à fait idiosyncratique ou contingent » (p. 7); disons bonnement : dans ce qui les distingue par trop entre elles. Et remarquons que ces différences ne peuvent être traitées de *contingentes*, opposées aux points *essentiels*, qu'en supposant prouvée la thèse de M. de la Grasserie.

I

« Il s'agit d'examiner d'abord, avant de chercher à découvrir les lois générales, les religions dans leur ensemble et dans leurs grandes divisions constitutives. » Paroles excellentes, qui ouvrent la première partie du livre. Voyons comment cet examen est mené, avec quelle rigueur d'exactitude, avec quelle absence de préoccupations systématiques.

Considérant le fait religieux du point de vue « subjectif », c'est-à-dire, dans le cas, du point de vue de sa genèse et de son développement spontané dans l'homme, l'auteur trouve dans les religions la satisfaction d'un triple besoin, intellectuel, moral et sentimental. De là le dogme, ou mythe, la morale et le culte. Mais historiquement, il faut renverser cet ordre : c'est par le culte que la religion a commencé; « on a pratiqué la religion avant de la bien connaître » (p. 12). Ce n'est que par un travail postérieur de réflexion sur les rapports ainsi entrepris ou établis entre l'homme et des puissances cosmiques vaguement pressenties, que le dogme et le mythe se sont fait jour dans l'esprit des hommes primitifs. Plus tardive encore a été l'apparition de la morale, — de la

morale naturelle[1], s'entend ; — car « chez les non-civilisés, la morale est tout à fait séparée de la religion » (p. 13) ; et quand elle commence à poindre, c'est sous forme de morale cultuelle, absolument indépendante, très souvent opposée formellement à la morale naturelle. On peut citer, comme exemples de cette opposition, les crimes imposés par la morale cultuelle : sacrifices de la vie humaine ou de la virginité, pratiques ascétiques poussées jusqu'à la mutilation. Ce n'est qu'au terme d'une longue évolution que les deux morales ont fini par se mettre d'accord, encore vaille que vaille. Il est vrai qu'elles ont ensuite lié partie, la morale religieuse prêtant ses sanctions plus efficaces à la morale « psychologique » — lisez : naturelle — dont les prescriptions réduisaient peu à peu les exigences barbares de sa sœur, longtemps ennemie.

Après avoir indiqué leurs rapports, l'auteur passe en revue les trois éléments religieux essentiels : la doctrine, le culte et la morale, et s'attache d'abord au premier pour en montrer l'unité fondamentale chez les différents peuples. Cette revue des croyances de l'humanité prétend sans doute à une certaine universalité, puisqu'elle s'étend, sur la question des origines, de la cosmogonie biblique aux conceptions monistes contemporaines (p. 41-47) ; et, sur le reste, des notions de mythe et de dogme à l'énumération des livres sacrés de tous les peuples (p. 52 *sqq*.), et aux rapports de la foi et de la raison, — sans oublier le mystère...

Cela seul donne à réfléchir ; car enfin, quelle science approfondie et sûre d'elle-même faudrait-il pour indiquer d'un trait rapide, sans les déformer, et pour grouper, sans en fausser la perspective, tant de conceptions et de systèmes ? Qu'on songe aux religions orientales, à leurs rêves confus et luxuriants, à leur végétation comme infinie de poèmes et de rituels. Qu'on songe encore à la difficulté de définir ce qu'est le dogme, et ce qu'est la foi, et ce qu'implique l'idée de mystère. Eh bien, ce qui ferait hésiter, sinon reculer, les savants les mieux informés, les théologiens les plus pénétrants, M. de la Grasserie, en vingt pages, l'expose, le juge, le classe. Il

1. Notons que cette morale naturelle, ou psychologique, « qui se détourne du mal en soi », ne possède, selon M. de la Grasserie, qu'un point de comparaison *relatif*, « et qui se déplace à chaque stade de l'évolution » (p. 15).

est vrai qu'il s'est facilité la tâche : dans ce livre où les religions de l'Inde sont appelées en témoignage à chaque chapitre, ou presque, on chercherait vainement un renvoi aux ouvrages, pourtant faciles d'accès, de Max Müller ou de Bergaigne, de MM. Sénart, Barth, Oldenberg, Muir, Rhys-Davids, sur la question. Le guide-manuel de M. de Milloué, lu, semble-t-il, à la hâte, et transcrit de même, suffit largement. Et, ce qui paraîtra plus étonnant, dans ce livre consacré en entier à l'histoire des religions, on ne voit pas que l'auteur ait consulté les manuels classiques de Tiele-Vernes, de Chantepie de la Saussaye, ou un seul article de la *Revue de l'histoire des religions*, ni un seul des textes publiés dans les *Annales du Musée Guimet* ou les *Sacred Books of the East*. C'est donc sans étonnement qu'on le voit ignorer le *Making of Religion* d'Andrew Lang, paru un an avant son livre, et qui l'eût corrigé si utilement sur tant de points, ou les Mémoires de l'*Année sociologique* de Durckheim. Mais on ne néglige pas impunément tant de données sur une matière dont chaque année fait progresser la connaissance. C'est ainsi que la lecture d'une Introduction à l'étude de l'Ancien Testament, eût épargné à M. de la Grasserie une assertion comme celle-ci : « On pense, par exemple, généralement que les Juifs n'ont eu de livres sacrés que postérieurement à la captivité de Babylone[1] » (p. 52). C'est ainsi encore que la lecture du *Bouddha* d'Oldenberg l'eût probablement dissuadé de donner pour mère au bouddhisme la philosophie Sankya[2] (p. 59). Enfin, puisqu'il tire de la théologie chrétienne la notion de mystère, et ne donne en exemple que des mystères chrétiens, la lecture d'un catéchisme de persévérance lui eût appris que la « devise » du mystère n'est pas : *Credo quia absurdum*, et ne signifie pas que « la formule même peut impliquer contradiction » (p. 58).

1. On sait que les critiques rationalistes les plus avancés admettent comme préexiliens les éléments principaux des livres historiques, une grande partie des prophéties d'Isaïe et de Jérémie, et plusieurs des petits prophètes. Voir, par exemple, E. Kautzsch : *Abriss der Geschichte des alttestamentlichen Schrifttums*, dans ses *Beilagen*, p. 140-178, 2e édit. Freiburg, 1896 ; — ou Kuenen (Pierson) : *Histoire critique des livres de l'A. T.*, I, 243 *sqq.*, 423 *sqq.* ; II, 52 *sqq.*

2. Oldenberg, *le Bouddha, sa vie et sa doctrine*, trad. Foucher. Paris, 1894, p. 94, note 2 ; — voir aussi A. Barth, *les Religions de l'Inde*, p. 68, 70.

Après le dogme, la morale religieuse. Contemporaine du dogme et du culte, et formant avec eux une « trilogie », fondée sur la trilogie psychologique, — raison, volonté, sensibilité, — et correspondant même « à la véritable et essentielle triade divine[1] » (p. 61), cette morale a pour objet le bien, étant considéré comme bon l'accomplissement des prescriptions (bonnes ou mauvaises en soi, il n'importe) de la divinité. Séparée, puis de plus en plus rapprochée de la morale naturelle, elle résout, par la notion acceptée de solidarité héréditaire, le problème de l'extension aux autres du mal commis par chacun. Enfin, les mobiles moraux se divisent en égoïstes et en altruistes, chacune de ces catégories admettant des degrés.

Ces distinctions établies, quelle est l'origine de la morale ? « Comme toutes les autres, répond M. de la Grasserie, une origine matérielle » (p. 73). On distingue d'abord les dieux en bons (bienfaisants) et en mauvais (malfaisants). Épurée, appliquée à l'homme, cette conception fondera la morale. Et d'abord la morale cultuelle, négative au début et toute de prohibition, interdit l'usage d'un objet considéré comme réservé à la divinité. C'est le *tabou*, dont le domaine est la terre entière, et dont l'histoire dure encore. Cette espèce de réserve, dont le nom et la notion sont empruntés par l'auteur aux coutumes polynésiennes, se retrouve, appliquée à des personnes, à des choses, à des jours même ou à des mots, dans les institutions religieuses de tous les peuples : le tatouage et la circoncision en sont des exemples. Et, content d'expliquer par ce mot savoureux toute consécration, toute bénédiction, M. de la Grasserie déclare *taboués* les jours du carême, les églises et les cimetières, la personne des religieux et jusqu'au domaine temporel des papes (p. 71). On eût préféré une description directe à cette assimilation vraiment par trop océanienne, et d'une portée suggestive douteuse.

Mais la morale religieuse a aussi ses exigences positives, et pousse à l'union avec Dieu par la prière, l'adoration, le sa-

1. Il est impossible de ne pas noter en passant l'étrangeté du vocabulaire de l'auteur : on nous parle couramment de « gonies » (p. 39), d' « infériorisation » (p. 32), d' « eschatologie eschatologique » (p. 108), de « partiaire » (p. 71), etc.

crifice complété par la communion. Et ce point est sans doute hors de conteste. Après un mot sur la morale naturelle, l'auteur passe à l'examen des œuvres considérées dans leur valeur morale, c'est-à-dire (car ne faut-il pas continuer d'expliquer les notions claires par les mystérieuses ?) du *Karman* de la théologie hindoue (p. 85). Les sanctions de la morale, en cette vie et outre-tombe, sont ensuite passées en revue. Celles-ci, à leur tour, posent le problème de la survivance, que toutes les religions résolvent d'une façon plus ou moins complète et heureuse. A ces questions se joignent étroitement celles de l'expiation et de la rédemption, puisque aussi bien nulle doctrine religieuse n'a tenu pour irrémédiables, les conséquences funestes de l'œuvre mauvaise. L'expiation est tout d'abord considérée comme un don destiné à fléchir la divinité et à compenser le péché : ce n'est que postérieurement que surgira la notion du repentir. Très vite, en revanche, l'expiation a paru possible à réaliser non seulement par des actes personnels, mais aussi par ceux d'un médiateur substitué au coupable. On peut donc considérer les offrandes et sacrifices comme des « dommages et intérêts » payés aux dieux ; la peine sera acquittée par la souffrance volontaire de l'homme lui-même, et ce sera l'ascétisme pénitent. L'expiation pour autrui couronne cette évolution par l'idée de rédemption. Enfin, à côté de ces réparations par équivalence, il en est d'autres gratuites provoquées par le repentir : d'où les notions de grâce et de justification, qui ont donné naissance aux célèbres controverses théologiques sur le mérite de la foi et des œuvres.

Ce long chapitre a forcé M. de la Grasserie de rentrer sur le terrain des faits : il ne sera pas inutile de l'y suivre, puisque les faits sont le fondement avoué de ses théories. Pourquoi les Égyptiens momifiaient-ils avec tant de soin les cadavres de leurs morts ? Afin, répond l'auteur, de rendre la résurrection possible : « On conservera le corps, on l'embaumera, et, au jour dit, l'âme pourra le retrouver, s'y réincarner, en d'autres termes ressusciter : telle est la théorie des Égyptiens » (p. 96). Je ne sais où M. de la Grasserie a pris cette *réincarnation*. Une autorité capitale en fait de mythologie égyptienne, M. Maspero, nous assure au contraire que l'âme

des morts « double en deçà des funérailles, demeurait double au delà...[1] ». Le corps sans doute était nécessaire à la survivance de l'âme, mais pour lui assurer un substrat matériel, non pour lui permettre de se réincarner. L'âme juste, il est vrai, reçoit des mains des serviteurs d'Osiris son cœur, ses yeux, et l'enveloppe matérielle de son cœur, mais c'est pour qu'elle puisse se réjouir librement : le corps et l'âme restent séparés; celui-là « aux mains d'Anubis qui préside aux tombeaux », celle-ci « libre de s'établir en tout lieu qui lui plaira dans la nécropole de sa ville[2] ». M. de la Grasserie préfère au paradis chrétien celui du brahmanisme, « et surtout celui du bouddhisme le plus élevé », dans le degré transcendant, « où l'âme se fond en Dieu, mais *conserve conscience d'elle-même* », où « son autonomie subsiste... » (p. 102, 106). Rien n'est plus contestable, et plus contesté, que cette description. Les savants les plus autorisés expliquent le Nirvana, à son degré suprême, soit par l'anéantissement pur et simple [3], soit par la délivrance des maux et des efforts actuels, sans aucune affirmation précise d'un au-delà : « Il y a un chemin pour passer du monde des créatures dans le vague de l'infini. Ce chemin conduit-il à une nouvelle existence ? conduit-il au néant? La croyance bouddhique se tient comme sur le tranchant du rasoir, en suspens entre les deux hypothèses. Les aspirations du cœur altéré d'éternité ne restent pas sans quelque aliment; et cependant la raison n'a rien à quoi elle puisse fermement se prendre[4]. » La conception d'un paradis, au sens propre, où l'âme garderait conscience et autonomie, est donc étrangère à la première et authentique croyance

1. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I (1895), p. 112 *sqq.*
2. *Ibid.*, p. 191.
3. « S'il est une conclusion qui s'impose comme ayant été celle du bouddhisme à tous les âges, qui découle de tout ce qu'il affirme et de tout ce qu'il nie, c'est que la « Voie » conduit à l'extinction totale, et que la perfection consiste à ne plus être. » (A. Barth, *les Religions de l'Inde*, p. 68.) Voir, dans le même sens, Tiele-Vernes, *Manuel de l'histoire des religions*, p. 192 ; — F. Macdonald, *Buddha and Buddhism*, dans *Religious systems of the World*. Londres, 3e édit., 1892, p. 115 *sqq.*
4. Oldenberg, *le Bouddha*, édit. cit. p. 286-287. Voir aussi E. Lehmann, dans le *Lehrbuch der Religionsgeschichte* de Chantepie de la Saussaye, II², (1897), p. 93 *sqq* ; et A.-A. Macdonnel, *Ancient Indian conception of the Soul*, dans le *Journal of Theological Studies*, july 1900, p. 504.

bouddhique : sa doctrine est celle de la *délivrance*; quant à l'au-delà, elle refuse d'en rien dire, et tout en penchant de tout son poids vers l'anéantissement, elle anathématise également ceux qui affirment et ceux qui nient une survivance personnelle : « Le Sublime (Bhagavat) ne l'a pas révélé. » C'est pourtant cette fin de non recevoir qu'on nous présente comme suprême dans l'ordre des sanctions d'outre-tombe!

Mais sortons de l'Inde, et venons en pays chrétien : « L'éternité des peines, nous assure M. de la Grasserie, est un dogme fondamental de la religion chrétienne qui n'a pas été répudié par le protestantisme; celui-ci a pourtant admis la peine temporaire pour le purgatoire... » (p. 105). Ainsi les protestants ont admis le purgatoire ! On ne s'en douterait pas, à l'entendre qualifier par Luther de « larve du diable », et par Calvin « d'invention funeste de Satan[1] ! » Il est aussi inexact de prétendre que la « sévérité » chrétienne condamne à l'enfer « pour de simples infractions à la morale rituelle... » (p. 105). Tous les moralistes eussent renseigné l'auteur là-dessus, en lui disant que, dans ce cas, ce n'est pas la matérialité de l'acte, ou son omission, qui est punie, — puisqu'une cause grave en dispense d'elle-même, — mais la désobéissance à une volonté connue de Dieu, désobéissance qui relève indubitablement, dans la doctrine chrétienne et dans toute doctrine théiste, de la morale naturelle.

« La troisième partie de la religion est le culte » (p. 132). Privé ou public, et sous toutes ses formes, il est toujours un moyen de communication avec la divinité, à l'aide d'actions revêtues d'un caractère déterminé et généralement esthétique. Ces actions peuvent partir de l'homme, ou du dieu, ou encore unir les deux termes dans un commerce bilatéral. L'initiative humaine mène tout d'abord à la prière : la prière solitaire a sa valeur, mais gagnera toujours à s'unir aux prières d'autres hommes, l'efficacité de l'intercession s'augmentant d'autant. Divers actes de purification, l'ablution, le jeûne, disposent la divinité en faveur de l'orante. Il peut arriver enfin que la prière devienne incantation, et con-

1. *Institut. Christian*, l. III, cap. v, n. 6.

traigne, par sa vertu propre, le dieu à intervenir. Ce fond commun se retrouve à peu près dans toutes les religions.

L'initiative divine, à son tour, se manifeste par l'apparition, la révélation à tous ses degrés, le miracle, et toutes les religions s'accordent également dans la croyance à des interventions directes et spontanées des dieux en faveur de certains êtres privilégiés. Mais la communication normale qui constitue l'essentiel du culte est bilatérale, et a son expression dans la doctrine — universelle aussi, ou quasi — des sacrements. Car c'est une erreur de penser, « comme on l'a cru longtemps » (p. 145), que les sacrements sont une institution spécifiquement catholique. C'est là « une erreur profonde [1] ». Dans les religions mexicaines, les plus remarquables, il est vrai, sous ce rapport, on trouve une espèce de baptême, la confirmation[2], la communion, la confession. En Chine, nous trouvons une sorte de communion; en Polynésie, un *détabouage* qui est un véritable baptême. On aurait pu prévoir les résultats de cette enquête, de telles institutions répondant « à un instinct commun de l'esprit humain... » (p. 154).

Voilà pour le fond du culte : sous sa forme la plus ancienne il se présente à nous comme rendu aux morts, l'absence rendant possible cette forme supérieure de l'amour qui va jusqu'à l'adoration; et l'adoration elle-même s'étendit ensuite de proche en proche aux esprits qu'on supposa derrière les objets matériels et les grandes forces de la nature. Ces esprits, bons ou mauvais, ont leur culte d'évocation ou d'incantation, culte qui finit par déborder sur l'humanité

1. Je ne sais de quel côté est l' « erreur profonde ». Ce que je sais, c'est que Tertullien, à l'aube du troisième siècle, parlait des *Sacrements* usités dans le culte de Mithra, et les comparait dans le détail aux sacrements chrétiens : « Diabolus ipsas res sacramentorum in idolorum mysteriis æmulatur. Tangit et ipse quosdam... signat in frontibus milites suos, celebrat et panis oblationem... » (*De Præscript.*, XL. — Migne, P. L. II, 51.)

2. M. de la Grasserie assure que la confirmation, chez les chrétiens, est une seconde initiation « plus consciente » qui « attend l'âge de puberté » (p. 139), et suppose encore ailleurs (p. 147) cette notion. Or, dans l'Église primitive, et encore aujourd'hui dans l'Église grecque, la confirmation suit immédiatement le baptême. Et même dans l'Église latine, l'usage d'attendre la douzième année (ou à peu près), n'est ni universel, ni considéré comme préférable en soi. Le Catéchisme romain (P. II, cap. III, § 18) parle de l'âge de sept ans.

vivante et les animaux même, sous forme de charité ou de pitié. Mais toutes ces manifestations ont leur règle extérieure et uniforme, constituée par le choix de certains jours fériés, à l'exclusion de tous autres (d'où le calendrier) et l'élection de certains lieux affectés au culte. Changeants d'abord, et consacrés seulement pour le temps du sacrifice, ces lieux sont devenus des temples, où l'on distingue, par un surcroît de vénération dû à la présence du dieu, le sanctuaire et l'autel. Les objets et mouvements sacrés : images, reliques, amulettes, processions et chants liturgiques, complétèrent cet ensemble cultuel. Les cérémonies mettent en branle, pour l'acte du sacrifice, tous ces éléments rituels inspirés par les habitudes de la vie civile et familiale de l'humanité. Enfin la religion, par la nécessité de bâtir et d'orner pour la divinité un temple digne d'elle, par la splendeur des solennités qui s'y déroulèrent, donna naissance à l'évolution artistique : « tous les arts sont nés dans le temple, et du culte... » (p. 176).

Cette brillante synthèse a, comme les précédentes, et plus qu'elles, le grave défaut de s'appuyer sur des faits trop peu nombreux, insuffisamment vérifiés, et interprétés par des hypothèses contestées et souvent caduques. J'insiste là-dessus parce qu'il est intolérable de voir traiter les plus hautes, les plus graves questions religieuses avec un sans gêne scientifique qu'on se reprocherait — à juste titre — dans l'étude de la sigillographie byzantine ou de l'archéologie punique... J'ai relevé en note l'une ou l'autre des assertions de M. de la Grasserie : ce ne sont pas les seules qui appellent des correctifs. Ainsi l'on nous affirme, sur la foi de M. A. Réville, que les ressemblances de la religion mexicaine avec la chrétienne ne tiennent sûrement pas à des infiltrations venues de cette dernière. Un spécialiste éminent, M. Beauvois, s'inscrivait tout récemment en faux contre cette assertion[1]... Mais laissons les points controversés.

On nous assure que le culte des morts est « le générateur du culte divin » (p. 155), qu'il l'a du moins précédé et

1. Dans le *Muséon* de Louvain, 1899, n. 4.

façonné. Cette théorie, toujours très contestée, et reprise en dernier lieu, avec un grand luxe de détails, par M. Grant Allen, a été si fortement ébranlée par les recherches approfondies de M. Andrew Lang[1], que M. Léon Marillier, directeur de la *Revue de l'histoire des religions*, et disciple très indépendant du professeur écossais, conclut carrément contre la thèse fondamentale de M. Allen[2]. C'est pourtant cette thèse qui fonde le principal développement de M. de la Grasserie sur l'origine du culte!

Le culte chrétien, pensera-t-on, a chance d'échapper à ces généralisations hâtives, n'étant pas très malaisé de s'en faire une idée exacte. L'auteur de la *Psychologie des religions* le traite pourtant avec la même légèreté. Je ne parle pas seulement des menues erreurs de celle-ci, par exemple, — car je n'en veux citer qu'une, mais qui ne laissera pas de surprendre, — que les martyrs chrétiens « ont été divinisés... » (p. 168). On nous dit encore que « si l'on prend pour exemple [de cérémonie sacrée] l'une des cérémonies quotidiennes du catholicisme, la messe, on s'aperçoit vite qu'elle contient des parties essentielles et de fond, entourées de toutes parts de formes symboliques. Les trois faits de culte essentiels y sont: 1° Un relatif à la croyance, la profession de foi, le *Credo*, etc... » (p. 171). C'est pour cela sans doute que cette partie *essentielle*, la première de toutes, est omise trois fois sur cinq par la liturgie catholique, et qu'elle ne date, à titre de cérémonie accessoire du sacrifice, que de la fin du cinquième siècle de notre ère[3]. Les églises de Rennes sont apparemment d'accès difficile...

II

La partie descriptive de l'ouvrage ainsi établie, l'auteur se juge en état de nous en donner la partie philosophique, je veux dire de retrouver, en les expliquant, les lois qui ont présidé à cet immense développement religieux, et amené à ce point de complication le jeu de tendances initiales très

1. *The Making of religion*, 1898, p. 200 *sqq*.
2. *L'Origine des dieux*, dans la *Revue psychologique*, septembre 1899, p. 237, 248 *sqq*.
3. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 78.

simples et communes à tout esprit humain. Parmi ces lois qui ont successivement différencié des institutions et des croyances que leurs origines « purement mécaniques » (p. 178) semblaient à première vue ne pas destiner à ce grand et complexe avenir, M. de la Grasserie, sans prétendre à être complet, distingue douze modes principaux, employés uniformément par tous les peuples.

Y a-t-il des causes finales, ou tout se réduit-il à des causes efficientes ? — Thèse des causes finales, antithèse qui les exclut : l'auteur conclut à une synthèse qu'il explique ainsi. Au début, aucune finalité : tout est mécanique ; origine et processus des phénomènes religieux ressortissent exclusivement à la causalité efficiente. A un certain moment cependant la notion de finalité s'introduit, et se transforme en cause intentionnelle. Ainsi le sacrifice est d'abord un cadeau fait à la divinité, un repas offert aux morts ou aux esprits ; on les traite bien dans un but intéressé. « Le sacrifice est une sollicitation déguisée, faite pendant et par le repas » (p. 186). Mais le repas entraîne une certaine familiarité : « On a rompu le pain ensemble » ; d'où l'idée de communion, quelque chose du dieu se projetant, pour ainsi dire, sur la victime et s'y incarnant. L'usage des sacrifices sanglants poussa plus loin encore la notion du sacrifice : de telles offrandes ne pouvaient plus être de simples présents, l'idée d'expiation seule était capable de les justifier. Or « c'était précisément le moment où la morale faisait invasion dans le culte » ; le délit religieux commença d'exister et de réclamer une purification : la seule purification possible était le sacrifice qui revêtît par le fait même un caractère de finalité. Il ne l'a plus quitté.

De cette généalogie fantastique l'auteur tire cette loi, que la cause efficiente tend naturellement à se transformer en cause téléologique (p. 189). D'autres exemples sont là d'ailleurs pour confirmer ces vues : on nous détaille l'évolution, purement mécanique au début, de l'idée de survivance ; et l'efflorescence, mécanique aussi, du polythéisme primitif en monothéisme. L'histoire du totémisme, auquel M. de la Grasserie fait remonter le blason, et jusqu'aux noms des honnêtes allemands — pourquoi pas des français ? — qui s'appellent

Renard, Loup, Lecoq, est plus amusante sans être plus démonstrative.

Car enfin l'on nous affirme que la religion a une origine purement mécanique, et que « la crainte en est certainement le commencement... » (p. 196). On nous affirme que « tout mécaniquement le monothéisme est sorti du polythéisme » (p. 192). On nous affirme que « l'indépendance primitive de la morale est un fait maintenant complètement prouvé » (p. 196). Je pense, au contraire, avec M. Auguste Sabatier, que « la peur n'est pas religieuse ; elle paralyse, elle rend stupide, elle écrase. Pour que la peur devienne religieusement féconde, il faut qu'il s'y mêle, dès l'origine, un sentiment contraire, un élan d'espérance[1] ». Je pense que le monothéisme, loin d'être une conclusion mécanique de la mythologie, est une conquête de l'âme, aidée par Dieu même, sur les grossières imaginations polythéistes où l'humanité retombe par son propre poids, dès qu'elle échappe à la contrainte d'un magistère autorisé, ou cru tel, qui met la question hors de conteste ; et je songe avec tristesse à cette évolution régressive des religions de l'Inde, aboutissant au « panthéon le plus monstrueux que l'homme ait jamais imaginé[2]... » Je pense enfin, avec M. Lang, que les conceptions religieuses portent, aussi loin dans le passé que nous puissions les suivre, un caractère moral nettement accentué. Mais de ces oppositions à ses vues M. de la Grasserie n'a cure : une affirmation lui semble suffire à fonder son monisme intransigeant, et il continue de caractériser l'évolution religieuse qu'il s'assure être celle de l'humanité.

Ascensionnelle, cette évolution n'affecte pas cependant une forme rectiligne ou celle d'une courbe fermée : elle est — et c'est sa seconde loi — « spiraloïde », et, comme telle, permet le progrès indéfini. Ce processus n'est pas d'ailleurs propre à la religion, mais absolument général. C'est ainsi qu'au collectivisme primitif a succédé la propriété individuelle, qui fait place à son tour à une nouvelle forme, atténuée et compliquée, du collectivisme. Cette loi de *retour* se

1. *Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire*, p. 13.

2. A. Barth, *les Religions de l'Inde*, p. 121.

manifeste encore dans la réapparition de l'animisme initial, et c'est le spiritisme. L'histoire du dogme, diffus d'abord dans l'atmosphère religieuse, puis condensé en doctrine ferme, puis de nouveau dissous en éléments abandonnés à la liberté humaine et à la conscience de chacun, vérifie à sa façon cette loi des stades régressifs.

Une autre loi, celle de condensation et de raréfaction, domine le monde physique : elle doit *donc* se vérifier dans le domaine des religions, puisque aussi bien « l'on ne saurait trop assimiler les lois psychologiques aux lois physico-chimiques ; il y a entre elles la plus grande analogie, et même identité » (p. 219). L'expérience est là, du reste, pour prouver que les sociétés religieuses, sous la pression de la contradiction, des persécutions, se resserrent et acquièrent, en vertu de cette condensation une force expansive plus grande. Le succès, au contraire, et la prospérité tend à les affaiblir, en relâchant le lien qui unit leurs membres : qu'on songe au christianisme pendant et après les persécutions. Cependant, passer en revue toutes les lois qui dirigent l'évolution religieuse est impossible : une brève description nous met au fait du fonctionnement des lois d'hétérogénéité, de symbolisme, de formalisme, de mythisme, d'imitation, et nous amène à la plus importante de ces forces directrices : l'unité de l'esprit humain.

Que cette unité marque de son empreinte les conceptions religieuses fondamentales et leur donne cet air de famille auquel on reconnaît des sœurs, il n'y a là rien que d'attendu : ce qui l'est moins, c'est l'étendue de cette action assimilante, qui dicte à des peuples très divers, et sans rapports historiques, des cérémonies, de menues croyances, des récits mythiques singulièrement apparentés. La similitude des pratiques ascétiques fournit un exemple curieux à M. de la Grasserie : il y rattache le mysticisme, dont il nous assure qu'il forme, dans la religion chrétienne, « une religion spéciale tout à fait à part, qui fut la religion de sainte Thérèse et de toutes les stigmatisées[1] » (p. 247). La comparaison classique du mythe de Krishna avec l'histoire évangélique, celle du

1. Il est superflu de faire remarquer l'étrange méconnaissance du caractère et de la doctrine de sainte Thérèse dont témoigne cette appréciation.

Bouddha avec le Christ sont ensuite copieusement instituées : avec quelle rigueur scientifique, on en peut juger par ces quelques exemples. « Le Bouddha, comme le Christ, vécut dans la pauvreté ; ils errèrent sans demeure, sans famille », etc. (p. 251). En réalité, d' « innombrables morceaux des textes sacrés, où sont relatées les paroles et les sentences du Bouddha, commencent par ces mots : En ce temps-là le saint Bouddha séjournait à Sâvatthi, dans le Jétavana, le parc d'Anâthapindika... Dans ces jardins s'étendaient les habitations des frères, maisons, galeries couvertes, grandes salles, magasins à provisions ; tout autour les étangs se couvraient de lotus, les manguiers répandaient au loin leur parfum ; l'arbre *Nyagrodha* ouvrait ses profondeurs de verdure, et ses racines aériennes, descendant s'enfoncer en terre, devenaient de nouveaux arbres et des allées de feuillage dont l'ombre et la fraîcheur semblaient inviter à de calmes méditations. Tel est le milieu où le Bouddha a passé une grande partie de sa vie, peut-être les périodes les plus actives et les plus fécondes. C'est là que le peuple affluait en foule, moines et laïques, pour le voir et pour entendre sa parole[1]. » Tel est l'équivalent bouddhique du dénuement évangélique. Voici maintenant des similitudes verbales : « En parlant des signes de l'apparition du Fils de l'homme, l'Évangile mentionne le figuier dont les feuilles poussent » ; de même on lit dans le Saddharmapundarika : « Dans certains lieux et certains temps les fondateurs apparaissent dans le monde... comme la fleur du figuier est rare, la loi que je proclame est aussi merveilleuse, beaucoup plus merveilleuse. » Même certaines paroles qui semblent étranges se retrouvent dans les deux histoires ; dans le Dhammapada, on rapporte ces paroles de Bouddha : « Un vrai brahmane reste sain et sauf, quand même il aurait tué son père, sa mère, deux saints rois et un homme éminent », et nous lisons dans Matthieu : « Les enfants s'élèveront contre leurs parents et les feront mettre à mort » (p. 255).

Similitude entre l'art chrétien et l'art bouddhique : « Le Bouddha est souvent représenté avec une auréole autour de

1. Oldenberg, *le Bouddha*, édit. cit., p. 147.

la tête. Kouan-Yin, qui est une conception spéciale de Bouddha, représente Bouddha dans une de ses incarnations féminines, comme déesse de la charité et de l'amour maternel » (p. 256). Et l'auteur ose bien ajouter : « La ressemblance est grande avec les statues de la vierge Marie. » En vérité, qui trompe-t-on ici ?

L'étude des lois de capillarité et des lois d'alternance complètent cette partie de la *Psychologie des religions*. Une troisième partie examine très rapidement les mobiles psychologiques des religions : mobiles égoïstes, égo-altruistes, altruistes... Il y aurait bien à dire; mais j'ai hâte de terminer cette analyse pour arriver à la question de fond.

III

La *Psychologie des religions* contient deux thèses principales : l'une est affirmée hautement et prouvée en détail, l'autre restant dans l'ombre, à peine formulée, jamais discutée, supposée toujours. La première est acceptable dans l'ensemble, et — sous le bénéfice d'importantes réserves — doit être admise; la seconde, mal fondée en fait, injustifiable *a priori*, doit être rejetée dans son entier. C'est ce qui me reste à montrer avec d'autant plus de soin que, de cette critique, dépend le jugement final à porter sur la valeur philosophique de l'ouvrage.

La thèse avouée, et pour ainsi dire officielle, de l'auteur, peut se réduire à ces termes : Les formes différentes que revêt, au cours des âges, l'expression du besoin religieux, sont très étroitement apparentées, qu'il s'agisse de dogme, de morale ou de rites. Attribuer cette ressemblance à une filiation historique est donner de l'ensemble du fait religieux une vue insuffisante, superficielle, voire fausse en bien des points. C'est dans l'unité de l'esprit humain qu'il faut chercher surtout la cause profonde de ces similitudes. En présence des mêmes problèmes, et mus par les mêmes besoins, les hommes pourvus des mêmes facultés ont généralement résolu ces problèmes dans le même sens, contenté ces besoins pas des institutions pareilles, ou du moins similaires. Il y a dans cette façon d'envisager la question une vue peut-

être incomplète, et qu'il est aisé d'exagérer, mais exacte, semble-t-il, dans l'ensemble. Quelque fond que l'on fasse sur la valeur objective des conceptions religieuses, quelque grande que soit la part des influences historiques dans le développement des institutions rituelles, il faut reconnaître en effet que l'action des hommes sur leurs doctrines et leur culte doit, provenant d'agents doués de facultés semblables, se faire sentir dans le même sens. Et personne ne conteste que cette activité soit un facteur important du développement religieux. Bien plus, en admettant — comme nous l'admettons pour des raisons de philosophie et d'histoire qu'il serait hors de propos de développer ici — qu'il y ait sur terre une religion absolument transcendante, établie directement par Dieu, partant seule véritable et exclusive en droit, il n'en reste pas moins que, dans le développement même de cette religion, nous devons retrouver, et nous retrouvons, avec ses caractères habituels et universels, la trace de l'action humaine. La religion chrétienne, en effet, que nous tenons pour seule divine, au sens propre du mot, ni n'exclut la présence d'éléments de vérité dans les autres religions historiques, ni n'est exempte, dans certains déploiements de son activité propre, de la marque qu'y imprime l'esprit de l'homme. C'est une erreur de penser qu'elle est descendue du ciel en terre, à la façon d'un bloc de matière sidérale, sans préparation, sans attache au passé, sans puissance d'adaptation progressive à l'avenir, et, d'un mot, sans une certaine plasticité dont la limite ne peut être tracée *a priori*, mais dont l'existence est incontestable. De là, une double conséquence : la religion chrétienne ne prétend pas posséder, à l'exclusion de toute autre, *toutes* les vérités religieuses : nombre de ces vérités, diversement dénaturées, compliquées de déductions sophistiques, ou recouvertes, jusqu'à en devenir méconnaissables, d'une folle végétation mystique, se retrouvent, ici et là, dans d'autres religions. Et, par contre, dans la religion chrétienne elle-même, beaucoup d'institutions secondaires, beaucoup de progrès des fidèles dans l'intelligence des vérités révélées, portent la trace évidente du travail humain. Seulement ces institutions, et ces développements doctrinaux sont préservés, — je n'ai pas ici à dire

comment, — dans leur naturelle évolution, des scories et des égarements qui feraient celles-là inconvenantes ou coupables, ceux-ci erronés. Mais cette préservation, encore une fois, règle sans en changer le fonctionnement essentiel, sans la supprimer surtout, l'activité de l'esprit humain. A ce double titre d'un patrimoine commun de vérités, et d'un développement où les efforts de l'homme ont leur part, la religion chrétienne rentre dans le cadre d'une étude générale sur la *Psychologie des religions*. Ce n'est donc pas pour lui avoir fait une large part dans son travail que nous blâmons M. de la Grasserie; c'est pour avoir, faute d'une connaissance assez approfondie, exagéré les ressemblances jusqu'à l'identité, et méconnu les traits distinctifs essentiels qui assurent au christianisme une incontestable et absolue transcendance[1].

Réduite à ces termes d'une similitude réelle, et due à l'unité de l'esprit humain qui s'y accuse, entre les divers développements religieux historiquement connus, la thèse de la *Psychologie des religions* a donc une véritable valeur. Elle explique, mieux que l'imitation et les réactions des doctrines l'une sur l'autre, beaucoup des analogies qui nous frappent quand nous comparons les dogmes et les rites de peuples très séparés par l'espace et le temps. Elle rend compte au croyant de certains faits, troublants à première vue : ainsi telle invocation assyrienne[2] ressemble, à s'y tromper, aux effusions de nos psaumes pénitentiels ; le récit — mythologique ou non — des débuts de l'apostolat de Bouddha coïncide, en de nombreux points, avec certains traits de la vie du Sauveur; beaucoup des institutions religieuses de l'extrême Orient, ablutions, confession, pratiques ascétiques, ont pu, sans trop de sollicitations, être mises en parallèle avec nos sacrements et nos usages chrétiens. Et je sais bien, et j'ai dit plus haut que ces rapprochements ont été singulièrement exagérés, et qu'ils coexistent avec des divergences doctrinales irréductibles... Il reste pourtant qu'ils ont un fondement dans les faits. Que celui-là s'en étonne qui penserait que tous les peu-

1. On peut voir sur cette transcendance les belles considérations de l'abbé de Broglie, *Religion et critique*, l. II. Paris, 1897, p. 107-180.

2. Le P. Scheil en donne quelques-unes dans son *Choix de textes religieux assyriens*, extrait de la *Revue de l'Histoire des religions*, 1897.

ples, en dehors de la tradition judaïque et de l'Église chrétienne, sont restés, en face des questions religieuses, dans un aveuglement, non seulement digne de colère et de pitié, mais *absolu*, sans qu'un rayon de vérité ait pu filtrer dans ces ténèbres, soit au moyen des anciennes traditions, soit par une aide divine envoyée aux âmes de bonne volonté. Et encore que celui-là s'en déclare scandalisé qui juge que Dieu devait à sa révélation de l'introduire dans l'humanité et de l'y maintenir sans tenir compte de ses préparations providentielles, et de la nature de nos facultés, comme une statue de marbre jetée au milieu des eaux. Mais nous savons au contraire, et les Pères, au besoin, nous le rappelleraient, de saint Paul à saint Justin, et de Clément d'Alexandrie à saint Augustin, nous savons que Dieu « ne s'est pas laissé sans témoignage », et que l'idolâtrie a été sans excuse, ce qui emporte sans doute, pour les païens, la possibilité de retrouver ou de garder quelque chose des vérités religieuses. Et quoi d'étonnant que ces faibles étincelles se fassent jour sous forme de prières, d'aspirations, de tentatives expiatrices, d'appels à la Divinité, parmi les imaginations fumeuses, les mythologies puériles, les rites obscènes, des peuples des deux mondes ? Nous savons encore que les spéculations désintéressées des sages n'ont pas été toujours entièrement vaines, et que beaucoup des anciens Pères ont vu, dans les écrits d'un Platon, par exemple, une sorte de « préparation évangélique ». Ces beaux génies ont sans doute défailli devant le divin, ces nobles âmes ont eu leurs tares, — rançon des erreurs et des vices ambiants ; — mais pensera-t-on que ce faible et insuffisant secours ait toujours été perdu pour tous ?

Nous savons enfin que la révélation, divine par son origine, surnaturelle dans son terme, et douée d'une efficace surhumaine, s'est adressée pourtant à des hommes, et proportionnée à leur nature. Ç'a été une semence confiée à la terre stérile de l'humanité, germe d'une vie ineffable et nouvelle, mais enfin germe couvé par notre terre, et levant, grandissant, mûrissant en des moissons humaines. Il a, si l'expression peut s'employer sans irrévérence, « pris son bien où il le trouvait », concentré en lui les énergies jusque-

là dispersées que Dieu avait, au début, répandues sur la terre, et utilisé pour son but ce que la vieille humanité avait gardé, çà et là, de sain ou de guérissable. Enfin, faite à des hommes et pour eux, la révélation s'est, non pas accrue, mais développée, sous l'effort des contradictions, des recherches, des travaux humains.

Nous ne faisons donc pas difficulté d'admettre — en nous réservant le droit de contrôle et de critique — le principe de M. de la Grasserie sur les modes employés par l'esprit humain dans l'évolution active de ses croyances : ces lois psychologiques sont assurément très dignes d'être étudiées, et les traces de leur fonctionnement très dignes d'être relevées dans l'histoire religieuse de l'humanité. Et il semble bien que l'intention de l'auteur ait été de s'en tenir là, sans rien préjuger de la valeur objective des conceptions religieuses. Cette abstention est-elle possible ? Je ne l'examine pas ; il me suffit de noter que M. de la Grasserie ne s'y est pas tenu, et a décidé le problème qu'il prétendait laisser en suspens.

Car — et c'est la seconde thèse qui domine tout l'ouvrage — le développement religieux, comme tous les autres, s'est fait selon la formule du monisme le plus orthodoxe, je veux dire le plus étroit. Pour l'auteur, en effet, tous les éléments premiers et irréductibles de ce développement, culte, morale et dogme, ont reçu leur branle de mobiles purement égoïstes, et se sont développés par un processus et selon des lois absolument mécaniques. « Ne pas souffrir, ne pas mourir », voilà le point de départ — le seul; — et donc acheter par des présents la neutralite des génies mauvais, donc aspirer à une survie moins traversée et plus heureuse. Aussi « les religions primitives sont presque entièrement démoniaques... C'est de ce double instinct psychologique, l'instinct de conservation, la peur des souffrances, que sont nées la croyance à l'immortalité de l'âme et celle à l'existence des dieux : cette production a été toute mécanique... les croyances ne sont qu'un effet psychique... il ne s'agit en tout cela ni de bien ni de mal moral, mais seulement de bien et de mal physique... » (p. 282). Le livre entier est plein de déclarations analogues, bien que généralement plus enveloppées.

Mais, qu'on y prenne garde; cette conception de l'origine

et du développement religieux ne laisse pas de place à l'existence objective d'un Dieu véritable ; implicitement, et par ce qu'elle affirme, c'est une conception qui mène droit à l'athéisme.

J'entends bien l'objection : la question de l'existence d'un Être transcendant reste ouverte ; on ne prétend nier qu'une chose, l'intervention appréciable d'un tel être dans l'histoire religieuse de l'humanité. Au début, un instinct psychique inéluctable, le vouloir vivre, et vivre heureux ; — dans la suite l'évolution nécessaire, mécanique, assimilable en tout à une loi chimique (p. 219) de cet instinct, voilà pour tout expliquer du fait religieux. Tout se passe donc comme si nul Être supérieur à l'homme n'existait : dans l'hypothèse de sa non-existence rien du moins ne serait changé à ce processus ; les croyances, les idées morales, le culte de l'humanité seraient les mêmes identiquement. « La théodicée, selon une formule chère à Renan, n'a aucun fondement expérimental... »

Mais alors, je demande pourquoi nous embarrasser de cette conception vieillie ? Si l'humanité, en fait, crée ses dieux, pourquoi imaginerait-elle, à ses fictions, des « doubles » réellement existants ? Si elle adore, en fait, les objets — de plus en plus spiritualisés, purifiés d'alliage anthropomorphique — de ses rêves égoïstes, à quoi bon laisser la porte ouverte à des divinités fainéantes, qu'elle a ignorées impunément durant tant de siècles ? Cette notion de divinité transcendante n'est-elle pas jugée par le fait que toute réalité se trouve expliquée sans elle ? La *machina* n'a plus de secrets, reléguons donc le *deus* aux accessoires ! Ne savons-nous pas désormais que dans tout sentiment pieux, comme dans toute conception religieuse, l'homme ne fait que transposer, par un procédé mécanique, ses propres désirs et ses essais balbutiants d'explication cosmique ? M. de la Grasserie, il est vrai, nous laisse libres de supposer qu'à nos élans vers le vrai, le bien, correspond ou correspondra quelque chose de réel, et comme une « âme du monde » (p. 35). Mais je demande encore auquel des élans de l'humanité correspond cette réalité ? Au rêve animiste de mon ancêtre le tailleur de silex, au rêve intéressé du « frère jaune », à mon rêve plus affiné d'un Dieu

juste et bon ? La divinité déjà hypothétique, et comme superflue, est encore inconnaissable. Cette affirmation dédaigneuse d'une existence possible, mais inutile, et doublement problématique, ne ressemble-t-elle pas singulièrement à une négation polie ? Après avoir fermé, comme n'aboutissant qu'à l'homme, la seule voie normale qui mène au vrai Dieu, on nous permet d'en supposer d'autres; il n'y a pas dans le monde actuel de point d'appui ferme qui permette à la pensée de s'élancer vers l'Infini, mais nous pouvons chercher ailleurs...

Heureusement les faits sur lesquels s'échafaude cette désespérante théorie sont plus que contestables : contestable, l'affirmation d'un animisme primitif, et d'une religion entièrement fondée sur l'anthropomorphisme. M. A. Lang a très bien montré, après beaucoup d'autres, que ni les attributs de la divinité, ni le caractère moral de son action ne sont compatibles, chez les peuples les moins civilisés, avec cette hypothèse, avec cette « fantasmagorie », dit plus durement M. Maurice Vernes[1]. M. Tiele lui-même, le principal tenant de la théorie animiste, la présente comme hypothétique, et comme n'excluant pas la croyance à un Esprit suprême[2]... Et quant à l'affirmation d'un développement purement mécanique des conceptions religieuses, elle implique toute une philosophie, heureusement vieillie, qui a l'illusion « de se croire encore scientifique[3] », et contre laquelle protestent les philosophes les plus autorisés, se rattachant d'ailleurs aux conceptions métaphysiques les plus divergentes[4].

On voit assez, par tout ce qui précède, ce qu'il faut penser — du double point de vue des faits, et des principes employés à leur interprétation — de la *Psychologie des religions*. Il y avait un livre utile à faire sur la part de l'activité humaine

1. *Revue critique*, 28 septembre 1885.

2. Tiele-Gehrich, *Geschichte der Religion im Altertum*... I, 1 (Gotha, 1895), p. 7-8, 10-11.

3. Auguste Sabatier, *Esquisse d'une philosophie de la religion...*, p. 386.

4. On peut voir ce que pensent de cette assimilation des lois psychologiques aux lois physico-chimiques, et de ce monisme mécaniciste, MM. H. Spencer, Wundt, Fouillié, Boutroux, etc... dans *les Origines de la Psychologie contemporaine* de Mgr Mercier. Paris, Alcan, 1897, p. 90 *sqq.*, 368 *sqq.*

dans le développement que nous représente l'histoire des religions. On pouvait mettre en lumière l'importance de ce facteur, commun à toutes les races de l'humanité, et l'unité qu'il a établie sur quelques points, en dépit des divergences venues d'ailleurs, dans les conceptions dogmatiques, morales et rituelles. Ce livre, M. de la Grasserie ne l'a pas fait, non faute de talent ou de sincérité, mais parce qu'il n'a pas pris le temps d'étudier d'assez près les données du problème, et aussi parce qu'il a été dominé, dans la synthèse qu'il a essayée, par des vues philosophiques inexactes. C'est encore une « loi psychologique » de l'esprit humain que la tendance à tout simplifier, à tout unifier; seulement les faits résistent et se vengent de la violence qu'on leur impose. Catholiques, nous n'avons besoin que de la vérité, mais nous en avons besoin; et nous avons le droit de répéter, en finissant, au jurisconsulte qu'est M. de la Grasserie : Nous ne demandons pas un jugement de faveur, nous demandons une instruction complète et des considérants motivés.

Léonce DE GRANDMAISON, S. J.

UN GUIDE AU PAYS DU BEAU

Voici les dernières semaines de vacances, et c'est justement l'époque où la nature multiplie ses séductions, pour se faire regretter, sans doute ! Les plages sont plus fraîches et plus embaumées de brises salines ; l'Océan commence à rugir ses colères d'automne ; les forêts sont en grande toilette, et jettent sur leur manteau vert assombri, comme une fourrure mordorée, où le soleil fait vibrer d'inimitables reflets. C'est le moment des douces et rêveuses contemplations, pour tout homme doué d'un peu de tempérament artistique. Quel repos d'aller s'asseoir sur un rocher et de prendre un bain d'infini en contemplant la mer ! ou bien, sur le bord d'une gorge sauvage, de s'appuyer à un vieux sapin, de laisser errer son regard sur le cirque de montagnes neigeuses étalées dans le lointain vague, tandis qu'au fond du précipice, le torrent bondit en sauts de chèvre, de roc en roc, de mousse en mousse, jetant aux fleurs sa rieuse écume.

Ce sont là jouissances intimes et nobles et réconfortantes ; on les savoure avec le regret gourmand d'un homme qui va bientôt reprendre le gris chemin de la réalité, celui qui conduit au bureau, à la chaire de classe, aux bibliothèques poudreuses !

Pourtant, avouons-le, il manque souvent quelque chose à cette récréation esthétique : c'est un ami, dont l'âme tressaille à l'unisson, artiste lui aussi, et avec qui l'on puisse partager ses enthousiasmes en participant aux siens. Et si le contemplatif se double d'un métaphysicien ! Oh ! alors, c'est bien autre chose ! Que de problèmes passant à fleur de pensée, comme des buées flottantes que l'on voudrait fixer, en les précisant avec un interlocuteur : « Que c'est beau, n'est-ce pas ? — Le trouvez-vous comme moi ?... Mais pourquoi trouvez-vous cela beau ?... Qu'est-ce que le beau ? cet oiseau bleu qui se pose narquois sur la branche, fascine mon intelligence et nargue mes définitions... », etc., etc.

Voilà ce qu'un spectateur philosophe demanderait à un ami : être au moins un écho, et c'est déjà beaucoup. Seul, on on a de l'esprit comme un ; à deux, on en a comme quatre !

Même, on peut rêver mieux. Si l'ami en question était une sorte de Mentor, au bon sourire, à l'air pas pédant, et pourtant à la fois savant et philosophe ; s'il avait beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup retenu ; s'il parlait un bon langage bien français, pas baroque ; si surtout c'était une âme noble qui ne philosophât que pour rendre meilleur, si son élan esthétique ne s'arrêtait qu'à la beauté incréée et sans tache, aux pieds de Dieu ! Quel charme si pareil ami existait !

Eh bien ! le voici, sous la forme d'un livre délicat, suggestif au possible [1].

D'abord, il est avenant, — c'est beaucoup, en vacances ! — dans sa couverture bleue, glacée, relevée par des médaillons d'artistes et de penseurs. Voilà Mozart, Raphaël, Michel-Ange, Phidias... c'est bon signe : l'art sera bien représenté. — Plus haut, Homère et Platon : l'augure n'en est pas trompeur : la poésie, la philosophie de l'idéal, auront leur grande part. La silhouette un peu sévère d'Aristote nous promet de beaux horizons métaphysiques ; et celle de l'Ange de l'École annonce qu'ils seront encore élargis par le christianisme. Enfin, les traits du grand docteur d'Hippone nous présagent le coup d'aile vers l'infini, vers « la beauté toujours ancienne et toujours nouvelle », qui fit si souvent jaillir de son génie les plus sublimes apostrophes qu'ait recelées un cœur humain. — Faut-il ajouter à ces « attractions » une Épître liminaire de M. E. Guillaume, professeur d'esthétique au Collège de France ? Quand un tel maître déclare l'ouvrage « considérable », et dit que « l'œuvre le touche », on peut, sans témérité, entr'ouvrir, même un traité d'esthétique. Il a sa valeur certaine.

Le P. Lacouture s'attaque tout de suite, avec une belle audace, à la définition du beau, cette pierre philosophale cherchée par les plus grands, sans qu'ils aient jamais pu satisfaire leurs pairs. — La méthode est jolie : sorte d'analyse chimique qui prend, à chaque définition célèbre, son élément

1. *Esthétique fondamentale*, par le P. Ch. Lacouture, S. J. — V. Retaux.

constitutif. — Notre alchimiste jette le résidu au creuset et en tire sa formule à lui : *Le beau est la splendeur de l'ordre.*

Très séduisante, n'est-ce pas, cette nerveuse condensation ; et il faut reconnaître qu'elle tient, de son procédé même de fabrication, une grande autorité.

Et, pourtant... oserais-je l'avouer?... elle ne me satisfait qu'à demi.

Un des charmes de l'amitié, c'est de quereller un peu son ami ! Il répond, on riposte, on parle tous deux à la fois, et... on garde chacun son opinion. Mais elle est devenue plus claire ou plus suspecte, selon le cas. En toute hypothèse, c'est un gain.

Donc, disputons un peu notre guide. La splendeur de l'ordre, c'est très bien, et cela peut très souvent définir le beau. Cependant, pas toujours, semble-t-il, faute d'avoir compris dans la définition l'idée de *puissance.* Pourquoi l'en avoir bannie? Aristote fait bien consister le beau dans l'ordre et la *grandeur,* qui n'est qu'une forme de la puissance; opinion reprise par Ch. Lévêque, le grand théoricien moderne de la beauté, qui l'accentue davantage encore.

« Les deux idées de *grandeur* et d'*ordre*, avec l'idée de puissance, forment l'essence du beau »; et plus loin, absorbant la grandeur dans la force : « *Les deux idées de puissance et d'ordre*, dit-il, *sont à elles deux toute l'essence du beau*[1]. »

De fait, nous pouvons signaler des cas où il y a splendeur de l'ordre et néanmoins pas de beauté, par suite de l'absence de puissance. Et réciproquement, quelquefois la force peut à tel point suppléer l'ordre, qu'elle fasse éclater le beau jusque dans le désordre.

Exemple de la première hypothèse : Voilà un magasin admirablement rangé : une cambuse de vaisseau, si l'on veut. L'ordre est parfait, et l'on a tiré parti de la moindre anfractuosité des parois. Les paquets de riz s'étagent sur les sacs de sels; les flacons de conserves se mêlent savamment aux pots de moutarde; boîtes de tapioca, de semoule, de chicorée, de café, s'empilent exactement, de manière à se

1. Ch. Lévêque, t. I, p. 144 et p. 154 : *apud* Lacouture, p. 14, note.

loger en aussi grand nombre que possible dans le minimum d'espace. Impossible de concevoir, d'imaginer plus d'ordre.

Est-ce beau ? Vous haussez les épaules ! donc l'ordre ne suffit pas.

Halte-là, objectera notre auteur; vous oubliez la splendeur; or c'est justement son absence qui fait ici évanouir la beauté.

A cela, nous répondons : Certaine splendeur fait effectivement défaut; mais, selon nous, ce n'est pas celle de l'ordre; c'est celle de l'*effort,* matériel ou intellectuel, nécessaire à le réaliser. L'ordre est parfait, *splendide*, *en tant qu'ordre*. Donc s'il manque une splendeur, ce n'est pas la sienne. Au contraire, la splendeur de la puissance n'est pas assez visible. Si donc le beau est absent, n'avons-nous pas le droit de conclure que c'est à l'absence de puissance éclatante, splendide, qu'est due cette éclipse esthétique ?

Prenons la question par l'autre bout, et montrons que, dans une série de phénomènes artistiques, il y a incontestablement beauté, sans trace d'ordre apparent.

Contemplons un de ces austères paysages qui tentaient jadis le pinceau de Salvator Rosa. Des rocs énormes de basalte noirci se dressent entassés les uns sur les autres, comme par des Titans en révolution. Les blocs informes surplombent l'abîme, et paraissent braver les lois de l'équilibre. Les crêtes rudement découpées se profilent sur un ciel de feu. Les rayons du soleil qui se glissent entre ces affreux créneaux, ne font ni sourire les fleurs, ni chanter les oiseaux; ils découpent seulement sur les flancs dénudés des ombres fantastiques, faisant saillir de durs reliefs. Pas de végétation, si ce n'est quelques sapins tordus par le vent, fendus par la foudre qui penchent sur l'abîme leur tête attristée. Au fond, un torrent qui mugit et brise en désespéré ses ondes sur la roche qu'il use de ses bonds convulsifs.

Y a-t-il de l'ordre ? Je n'en vois nulle part. Et cependant l'artiste s'arrête rêveur devant ce grandiose entassement de montagnes. Il frissonne, mais il admire. Le sentiment esthétique a vibré, dans un mode plaintif il est vrai, mais puissamment expressif. C'est sublime, murmure-t-il.

C'est qu'il a senti la puissance des forces naturelles, ou mieux, la trace de la main de Dieu : non pas de sa main délicate qui déroule la corolle des fleurs et nuance l'aile des papillons; mais de sa main puissante, de son bras étendu, comme parle l'Écriture, qui a lancé dans les airs ces masses en ignition, les a figées, solidifiées comme un monument de sa force.

La force saisie, appréciée par l'intelligence, voilà ici le seul élément du beau.

Direz-vous que ce beau-là n'est accessible qu'au petit nombre. En voici un plus à la portée de tous.

Élargissez le cirque de ces montagnes, creusez des criques et des anses, faites tomber à pic les rochers transformés en falaises. Lancez dans cet amphithéâtre une mer en furie... Quelle horrible tempête ! Les vagues vont, viennent, se heurtent en tous sens, comme une meute de chiens fous et hurlants. Les voilà qui se ruent sur les rocs et ne se retirent qu'en désordre, laissant ruisseler une bave d'écume. Le flux heurte le reflux et fait jaillir des gerbes d'embruns. Le vent siffle des airs lugubres et secoue dans la nuit les crinières phosphorescentes des lames. Celles-ci soulèvent les vaisseaux jusqu'aux nues, puis les laissent lourdement retomber dans le creux. La foudre gronde, l'éclair strie le ciel noir de ses livides éclats. C'est affreux ! C'est le chaos, l'ivresse des éléments déchaînés et comme la parade effrénée de leurs forces.

Et vous trouvez cela beau, et vous ne pouvez vous rassasier de ce spectacle, où pourtant tout ordre se cache. Là encore, je ne vois que le spectacle d'une grande puissance à son paroxysme, qui puisse exciter votre admiration esthétique.

Et voilà mon objection, voilà pourquoi je regrette que notre aimable ciseleur de définitions n'ait pas serti d'acier, c'est-à-dire de force, la splendeur de son ordre.

Nul doute d'ailleurs qu'il n'ait eu d'excellentes raisons ; il nous les exposera, espérons-le, dans la seconde édition. Pour le moment, laissons cette dispute et suivons notre guide au pays du beau.

Car c'est à une véritable excursion qu'il nous convie, dans

le second et le troisième livre où, après avoir classifié la beauté, il nous en fait parcourir le merveilleux domaine.

Le beau est matériel, intelligible, moral, selon que ses éléments constitutifs appartiennent au monde physique, spirituel ou moral.

« Voyez ce livre, il sort des presses de Didot ou de Mame. L'impression est artistique, la reliure à l'avenant. Vous direz : c'est un beau volume. Sa beauté matérielle saisit les regards et les captive.

« Lisez-le. Il est supérieurement écrit : élévation des pensées, clarté, couleur, richesse d'expressions, tout y charme l'esprit. Ce n'est plus sa beauté physique qui vous frappe, c'est la beauté intelligible.

« Enfin, la vertu, le dévouement, la charité, sont présentés en cet ouvrage sous des traits si séduisants et si glorieux, qu'à sa lecture, on se sent meilleur. Vous vous écriez : Oh ! le beau livre ! ravi, cette fois, de sa beauté morale[1]. »

Cette division établie, l'auteur nous montre d'abord le beau matériel, résultant « des propriétés de la matière, des rapports de dimension, de forme, de couleur, de position et de distance ». C'est celui qui frappe directement les sens et les charme, encore qu'il passe plus outre, et parvienne, en dernière analyse, à l'intelligence.

Tel est le premier spectacle indiqué; c'est celui que nous donnent les mille féeries de la création : couchers de soleil, paysages captivants, mélodie des oiseaux, palette inépuisable des feuillages, etc., etc.

Toutefois, dans ce paradis de la nature, si beau, même après notre chute, il est facile de s'orienter. Aussi notre guide se hâte-t-il de monter plus haut, vers les régions du beau intelligible, saisi plus directement par l'intelligence.

C'est d'abord le monde des esprits, avec le « Grand Esprit » rayonnant au sommet, dans une insondable beauté. Ce sont les anges, tels que nous les décrit la théologie catholique, avec leur intellect intuitif, leur volonté incomparable, leur puissance sur la matière. Enfin, c'est la petite étincelle que

1. Ch. Lacouture, *Esthétique fondamentale*, p. 46.

nous sommes, l'âme sœur des anges, reflet délicieux encore, du Dieu qui l'a créée.

Le beau intelligible s'arrête-t-il là? Non ; le voici qui envahit la nature même matérielle ; il éclate dans les harmonies de la matière, dans ses utilités, dans les finalités qui s'y découvrent à l'œil de l'esprit attentif. C'est cette apparition qui fait le charme de la grande physique, de la grande histoire naturelle, de la grande astronomie, où l'on ne se crève pas des yeux de myope sur les chiffres, mais où l'on cherche dans la nature la trace du Grand et incomparable Ingénieur.

C'est là ce qui faisait tomber Képler à genoux, ce qui arrêtait Linné dans une stupeur d'admiration : *Vidi Dominum pertranseuntem et obstupui.*

Dans cette partie de la route surtout, l'on se réjouit d'avoir pour cicérone un esthète savant. Comme il sait montrer la matière utilisée sans déchet, les forces travaillant au maximum de rendement, les heureuses qualités de l'eau choisie comme véhicule de chaleur et régulateur de température ! Plus loin vous apprenez pourquoi le fuchsia penche sa corolle « comme une coupe que l'on vide », ou vous contemplez les manœuvres intelligentes — (de l'intelligence du créateur) — que déploie la fleur de la vallisnérie. Ici on se groupe autour du gâteau d'alvéoles et on découvre dans l'abeille un géomètre d'instinct. Là on voit opérer le *cerceris*, passé maître dans l'art chirurgical.

C'est la fête de l'intelligence. Voici maintenant celle du cœur, dans l'exploration du beau moral.

Beauté de la vertu, beauté de la religion, beauté de l'âme chrétienne, ce sont de séduisants chapitres. L'auteur n'a pas hésité à monter plus haut et à contempler la suave beauté de la sainte Vierge et la splendeur hors ligne de Notre-Seigneur. — Belle dans ses préfigurations prophétiques, belle dans son Immaculée Conception, belle dans sa virginité, — « la poésie de la vertu » selon Gerbet, — belle dans sa maternité divine, Marie nous apparaît plus achevée encore, du moins pour nous, sur le Calvaire où elle pleure, et au ciel d'où elle nous protège. Aussi, quelle profusion de chefs-d'œuvre n'a-t-elle pas inspirés ! Peine perdue ! L'artiste brisera toujours son

pinceau avant d'avoir rendu l'idéale figure de la Vierge Mère dont le ciel veut garder le secret.

Hélas ! à plus forte raison en est-il ainsi de la beauté du Fils. Elle a tenté tous les peintres, tous les sculpteurs, tous les poètes. Leurs efforts désespérés n'ont abouti qu'à un aveu d'impuissance; qui est cependant, ici-bas, le plus bel hommage : *Tibi silentium Laus.* — Aussi notre religieux auteur s'est-il contenté d'une sommaire indication des trésors d'esthétique renfermés dans la contemplation des traits du Fils de Dieu, dans son histoire, dans ses mystères, dans ses abîmes d'amour. C'est le geste du poète abandonnant le Dante au seuil du paradis. *Vedi il Sole !* Il n'en est pas de plus expressif.

Sait-on ce qui nous a le plus frappé dans cette promenade au pays enchanté du beau ? C'est son utilité pour tous ceux qui sont chargés d'*élever* les âmes: prêtres, éducateurs, professeurs. Que de fois, causant avec des jeunes gens ou des hommes d'élite, ne sommes-nous pas à court de sujets ! — On ne peut faire un sermon; une conférence, moins encore ; les entretiens profonds exigent trop d'appareil scientifique. Qu'arrive-t-il ? La conversation échoue piteusement dans la pluie et le beau temps ou les petits potins de la politique. On se quitte sans profit, sans gain pour cette âme, que nous devions pourtant *élever*.

Quelle ressource ne trouverait-on pas souvent dans une conversation esthétique ! Une fleur qu'on ramasse, un oiseau qui gazouille, un minéral curieux que l'on foule aux pieds, en voilà assez pour amorcer une causerie sérieuse, qui pourra monter haut si nous savons la diriger.

— Dira-t-on qu'il faut, pour ce faire, bien des connaissances que nous n'avons pas; objectera-t-on qu'ils sont rares ceux qui savent feuilleter avec fruit le livre de la nature et y montrer partout écrit le nom de Dieu ? Je ne crois pas l'objection valable. Bien au contraire, nous savons tous une foule de choses en physique, histoire naturelle, musique, poésie, beaux-arts. Seulement, nous ne nous en doutons pas. Il suffirait d'y penser quelquefois. — Nous serions surpris du champ immense qui s'ouvrirait par là à nos entretiens.

Pour l'éducateur, c'est à la fois plus important et plus fa-

cile. Il peut *préparer* son action d'une manière immédiate, à propos de tel passage d'un auteur, de telle leçon d'histoire ou de sciences. Quel profit s'il arrivait à ouvrir desho rizons sur le beau à ses élèves, à tirer leurs préoccupations de l'humiliant terre-à-terre où elles se traînent trop souvent! Est-ce une utopie? Espérons que non, à condition qu'on y apporte la mesure voulue. Au reste, on trouvera à ce sujet, deux excellents chapitres, vers la fin de l'ouvrage que nous parcourons : « La Culture esthétique et sa valeur morale. »

Nous venons de contempler le beau en lui-même, sa nature objective. Il faut maintenant — et c'est le plus intéressant — assister à sa rencontre avec notre âme; examiner l'empreinte de ce cachet magique sur la cire animée et expressive que nous sommes. Comment la beauté agit-elle sur nous? Quel est le siège de cette impression?

Étudions d'abord le rôle des sens. Et avant tout, faut-il admettre qu'ils soient tous aptes à percevoir le beau? D'aucuns l'ont prétendu, mais il semble que l'opinion générale du genre humain se refuse à cette fantaisie. En vain un philosophe veut-il parler d'une *belle odeur*; en vain a-t-il bu dans un verre de lait montagnard « une symphonie pastorale saisie par le goût au lieu d'être saisie par l'oreille ». Le sens commun, le parler commun, se refusent à reconnaître le beau dans ces grossières sensations. Or, en pareille matière, il faut faire grand cas du sens commun, parce qu'il est le frein des gens de trop d'esprit, et le thermomètre de la bonne et simple nature humaine, de celle qui est exempte des coups de soleil du paradoxe comme des glaces figeantes des préjugés d'école.

Le beau semble réservé à l'œil et à l'oreille, parce que, nous explique notre ami philosophe, leurs sensations nous font faire la *plus grande part à l'objet*; les trois autres sens au contraire la réservant *au sujet*.

Encore, ces deux nobles vigies qui observent pour nous le monde, ne saisissent-elles que l'écorce du beau, son élément matériel et grossier : la sensation. Puisque le beau est la splendeur de l'ordre (ou de la puissance), son appréciation est nécessairement réservée à la faculté qui juge de l'ordre, de la puissance, et de leur splendeur.

En vain, l'imagination réclame-t-elle. N'est-elle pas la fée aux gracieux prestiges ou aux fantasmagories émouvantes? N'est-ce pas elle qui s'empare de la sensation, l'affine, l'idéalise, et la présente à la force active de l'esprit qui s'en fera un instrument pour actionner l'intelligence? N'évoque-t-elle pas, à l'appel de l'artiste, les images emmagasinées par la mémoire, mais en les épurant, en les teintant de rose ou de noir, de grâce ou d'horreur selon ses désirs?

Eh bien! non; ce rôle idéalisant de l'imagination, bien qu'il confine à la perception esthétique, n'en est que la préparation. « Il appartient à l'esprit, dit Bossuet, c'est-à-dire à l'entendement de juger de la beauté; parce que juger de la beauté, c'est juger de l'ordre, de la proportion, de la justesse, choses que l'esprit peut seul apercevoir[1]. »

Mais quoi alors! Le beau va-t-il donc se percevoir comme un raisonnement mathématique? « Attendez, dira le critique, voici mon mètre, ma table de logarithmes, mon diapason enregistreur, mon spectroscope; je vais mesurer vos proportions, compter les vibrations, chiffrer votre puissance au dynamomètre et peser vos vertus dans la balance de la froide raison... » Serait-ce là par hasard le mécanisme de cette douce chose qui est l'impression du beau?

Pas le moins du monde, ce n'en est que le mouvement décomposé, et par conséquent ridiculement ralenti. Voyez voler l'hirondelle. Rien de plus léger, de plus aisé, de plus aérien que son coup d'aile. Décomposez-le en une série d'instantanés, et regardez-les lentement. C'est odieux, parce que vous n'avez gardé que le scientifique de l'opération, sans la souple prestesse qui l'accomplit.

Ainsi en va-t-il de l'intelligence dans le cas qui nous occupe. Ce n'est pas un apprenti maladroit qui hésite et tâtonne, prend sa règle et la reprend pour apprécier une œuvre belle. Ses principes sont en elle à l'état latent, comme l'habileté des doigts ou de l'oreille chez le musicien. Vienne l'occasion de s'en servir; elle le fait avec une foudroyante rapidité, sans même s'en apercevoir. C'est la mise en œuvre d'une sorte d'instinct, qui lui fait juger le beau d'après les principes de la raison, mais sans aucun effort perçu.

1. *Connaissance de Dieu et de soi-même. Apud* Ch. Lacouture, p. 237.

Ainsi se concilie le caractère spontané du jugement artistique, avec la nature même de la faculté raisonnante qui le forme. « Notre intelligence n'a pas que des réflexions conscientes, elle en a d'inaperçues ; ses jugements ne sont pas tous délibérés, il en est de spontanés, d'instinctifs[1]. » Et l'auteur appuie sa thèse, non seulement sur la haute autorité de Bossuet, mais aussi sur les conclusions d'un des plus illustres physiciens de nos jours, Helmholtz[2].

Cette analyse de la réception du beau en nous, serait incomplète si l'on n'y voyait pas le rôle de la volonté. — D'autant plus qu'une énigme se pose dès qu'on la considère en présence de la beauté. — La faculté dont nous parlons est éminemment pratique. Vers tout ce qui paraît son bien, elle se porte par élan de nature ; et seul le bien est capable de la mouvoir ou de la contenter. D'où vient donc son attitude désintéressée en présence du beau ? Je vois un fruit appétissant, je me porte vers lui, je le désire, je le convoite. Au contraire, devant un beau paysage, je ne désire rien ; j'en jouis sans vouloir me l'approprier. Bien plus, la jalousie qui s'allumerait aisément au sujet d'un autre bien, fait place ici à un étrange besoin de communication. Cette admiration que j'éprouve, je suis heureux de la voir partager ; je m'efforce même de l'enflammer chez les autres.

La volonté a-t-elle donc dépouillé sa nature ? Non. C'est toujours le bien possédé qui la délecte. Mais ce bien est celui de l'intelligence. Celle-ci est heureuse en présence de la beauté. Elle s'y complaît, s'enivre de sa contemplation. C'est assez : la volonté est satisfaite de sentir satisfaite sa noble sœur ; et voilà pourquoi « l'amour esthétique est le plus pur des amours ; la volonté et le cœur s'y fondent avec l'intelligence pour faire de cet amour un vrai culte, plein d'admiration et de réserve[3] ».

Il nous semble qu'il y a beaucoup à prendre dans cette étude, pour éclairer la difficile question de la béatitude éternelle, et même de la parfaite charité. N'est-ce pas vers cet amour esthétique, sublimement raffiné, épuré d'égoïsme, que

1. Ch. Lacouture, *Esthétique fondamentale*, p. 240.
2. *Ibid.*, p. 241, 242.
3. *Ibid.*, p. 253.

s'efforce de nous pousser saint Ignace, dans le quatrième point de son admirable contemplation *ad amorem spiritualem?* Dieu, source éternelle et parfaite de tout ce qui est beau, dans l'ordre moral, intellectuel et physique, s'y présente à notre intelligence ravie, comme l'archétype de la beauté. La volonté d'abord jouit délicieusement de cette vision de l'esprit; puis, portée sur l'aile de la grâce, elle franchit cette jouissance, l'oubliant pour ainsi dire, tout en s'en enivrant, — elle monte, monte, vers l'objet divin dont la vue a séduit l'intelligence, et va enfin s'abîmer éperdue, dans le bien infini, aimé pour lui-même, et parce qu'il est le beau sans mesure.

Contentons-nous pour le moment de ce regard, peut-être téméraire, jeté sur l'esthétique mystique. Il prouve du moins à quel point l'ouvrage analysé est suggestif, et combien d'horizons il peut dévoiler au chrétien, comme au philosophe.

Voilà donc étudié le mécanisme psychologique de l'impression du beau. Il se résume en cette formule limpide : *L'impression du beau est la jouissance de la perception de l'ordre en sa splendeur.* Ou en cette autre que plusieurs préféreront : *La jouissance esthétique est la jouissance purement intuitive* [1].

Une dernière tâche s'impose au théoricien du beau : en devenir le législateur. Rude besogne, et ingrate entreprise, devant laquelle le sceptique ricanera sans pitié: « Fixer des lois au beau! alors que tout le monde diffère sur son appréciation; alors que la beauté de Pékin est le monstre de Paris; alors que les critiques d'art ne peuvent même pas s'entendre sur la valeur des peintres les plus renommés! Chimère! »

Eh bien! non. Il est vrai, il y a des cas difficiles, mal tranchés, où les avis seront discordants. Le même phénomène d'une zone indécise, se présente en matière de vérité; n'est-il pas dans son domaine une vaste pénombre où errent, comme au bord d'un Styx infranchissable pour elles, une foule d'opinions probables? Cette pénombre n'empêche pas le plein soleil de la vérité de briller ailleurs.

Ainsi en est-il de la beauté. — Dans le champ indécis où poussent des fleurs idolâtrées de l'un, dédaignées de l'autre,

1. *Op. cit.*, p. 268, 270.

règne l'adage : *De gustibus non est disputandum*. Mais il y a aussi un parterre choisi où tout le monde s'accorde à admirer la rose et le lis. — Tout homme normal, non déformé par des études trop exclusives ou un travail manuel abrutissant, admire un coucher de soleil, un paysage gracieux ou grandiose, un chant expressif. C'est donc que le beau n'est pas livré uniquement à notre caprice; il est soumis à certaines règles.

Notre guide a entrepris de formuler ces règles. Hélas ! pourquoi cet aimable homme a-t-il choisi des noms si rébarbatifs et si énigmatiques ? Loi constitutive, Loi typique, Loi psychologique, Loi spécifique : on croirait voir ces tristes étiquettes latines accrochées par un fil de plomb aux plantes rares des jardins botaniques. — N'ayez pas peur toutefois; l'abstrait reste sur l'étiquette, et notre Lycurgue n'est pas écrivain à nous ennuyer sur le tard.

Au reste, ce code n'est qu'un résumé de la doctrine : il l'éclaire et la précise encore.

La *loi constitutive* rappelle les éléments du beau, variété et unité, mais en les détaillant. Elle montre la *symétrie* groupant les détails variés de l'architecture, l'*harmonie* mariant les teintes diverses, la *proportion* simple régissant les accords. Il n'est pas jusqu'au scarabée sacré qui ne vienne nous enseigner le charme de certaines courbures géométriques.

La *loi hiérarchique* nous apprend à demander, avant tout, à un être, le genre de beauté correspondant au rang qu'il occupe dans la création. A l'homme, donnez premièrement l'étincelle divine, le beau intelligible et moral. Une physionomie d'imbécile est intolérable, eût-elle les plus grecques des proportions. A l'animal, donnez la vie. Si vous sculptez une panthère terrassant une gazelle, il faut que la victime palpite sous la griffe mordante du ravisseur ; il faut que, dans celui-ci, la tension des muscles fasse frissonner la peau de bronze; que sa gueule s'entr'ouvre, sous mes yeux, pour boire le sang chaud; il faut, en un mot, que je sente vivre la scène de cette chasse émouvante, comme si elle était une réalité.

A ce propos, on devine assez l'accueil fait par l'auteur à la fameuse théorie de l'indépendance de l'art. Comme Ruskin,

qu'il cite d'après M. Robert de la Sizeranne, « ce mot seul l'irrite, l'offusque comme un mensonge, un défi, une hypocrisie, ou le rire d'un crétin. De quelle liberté veut-on parler, de quelle indépendance, et envers qui ? Envers les lois éternelles [1] ? »

Par contre, quel reflet de beauté met la piété, la vertu, sur des visages même fort ordinaires ! « J'ai souvent remarqué, dit Ingres, j'ai souvent admiré dans les églises les sentiments d'affection et d'amour qui animent les visages des personnes pieuses... Quelles ressources pour l'art que l'étude et l'imitation de ces dehors de la paix et de la sérénité intérieures ! Il y a là..., au point de vue du beau, un admirable spectacle à offrir aux regards [2]. »

La *loi typique* nous parle de l'idéal, de sa nécessité, de ses conditions. Signalons une théorie un peu bien hardie, et qui a presque scandalisé M. E. Guillaume. Selon elle, l'œuvre d'art gagnerait parfois à être inachevée. L'esquisse a ébauché suffisamment l'idéal flottant devant la pensée exaltée de l'artiste, suffisamment pour que le spectateur puisse lui-même concevoir cet idéal. Dès lors, à quoi bon parachever ? A quoi bon préciser des traits, des détails qui n'aboutiront qu'à détruire la ravissante image, en voulant la fixer ? Essayez, par exemple, de dessiner un de ces anges lumières que jette si souvent Gustave Doré au milieu de ses gravures. Impossible ! ce serait lui briser les ailes.

Quoique fort profane, il nous semble que pareille théorie ne doit pas être généralisée. Elle conduirait droit au vague, à la paresse, à la fuite de l'effort. Le jour où l'artiste renoncera à prendre l'idéal corps à corps, il perdra la moitié de son génie, que surexcite le combat. Mais, à titre d'exception, nous accepterions volontiers cette glorieuse confession d'impuissance, en présence du beau qui a traversé une âme. Sûre d'avance de sa défaite, elle se bornerait alors à suggérer aux autres ce qu'elle a entrevu. N'est-ce pas déjà un rôle glorieux que de signaler à ses contemporains une région où il y a du beau, de l'élevant ?

Enfin, une dernière loi, et non la moins suggestive, est celle

1. Robert de laSizeranne, *Ruskin*, I, p. 320. *Apud* Lacouture, p. 340.
2. *Notes et pensées d'Ingres*, p. 128. *Ap.* Ch. Lacouture, p. 345.

d'*affranchissment*. On y est invité à secouer le joug du convenu, du préjugé, de la mode, afin de juger l'œuvre esthétique à la sûre lumière des principes. — Excellent conseil, à coup sûr, mais dont il ne faut pas non plus abuser. L'écueil serait une originalité excessive, une indépendance orgueilleuse du goût commun. Toutefois, la règle reste excellente, à condition de ne pas substituer aux fausses balances de l'opinion et de l'engouement celles du caprice personnel.

Ce ne sera point le cas de quiconque appuiera ses jugements sur des principes aussi fermes, aussi raisonnés que ceux établis dans cet ouvrage; il ne risquera pas d'élever sans fondements son édifice esthétique; s'il contredit à la mode, il saura dire pourquoi; et, souvent, il aura raison.

Et, maintenant, il ne nous reste plus qu'à dire au lecteur : Bon voyage au pays du beau. On connaît le guide, la sûreté de son coup d'œil, le charme austère, mais réel, de sa conversation. Nul doute, qu'après avoir feuilleté son livre, un peu au hasard, tout en savourant la nature d'automne, on ne veuille le relire plus tard, à tête reposée, dans le silence du cabinet de travail. Ce sera une étude fructueuse qui ouvrira bien des horizons, éveillera bien des idées, et fera monter l'âme plus haut, vers tout ce qui est noble, grand et beau. Si l'on veut une parole pour résumer l'effet de cette lecture, c'est celle de l'ardent ascensionniste, chanté par Longfellow : *Excelsior !*

Auguste BELANGER, S. J.

LE

SYMBOLISME DANS L'ÉVANGILE DE S. JEAN

EXAMEN D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'EXÉGÈSE ALLÉGORIQUE

Le quatrième Évangile est substantiellement l'œuvre de l'apôtre saint Jean ; c'est là chose certaine et que l'on ne peut nier sans commettre une erreur en histoire comme une erreur dans la doctrine ; nous croyons l'avoir suffisamment démontré dans l'examen que nous avons fait récemment[1] de la thèse de M. Isidore Després. Ce point une fois établi, que faut-il penser du système d'exégèse allégorique ou symbolique que l'on nous recommande d'appliquer à l'Évangile de saint Jean ? C'est à quoi nous voulons répondre aujourd'hui.

M. l'abbé Loisy, nous l'avons dit à nos lecteurs, a publié dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* un certain nombre d'articles sur l'Évangile de saint Jean, où il fait l'application même du système d'exégèse symbolique. C'est à lui, le premier en date, que nous donnerons d'abord la parole.

I

Dans son article de début, qui porte sur le Prologue du quatrième Évangile, le savant écrivain fait d'abord remarquer très justement que le cadre de cet évangile est tout différent du cadre des trois premiers, que l'on appelle Synoptiques précisément parce qu'ils suivent un même plan. Nous ne devons cependant pas nous en étonner, et l'on va voir pourquoi d'après notre auteur : « On ne doit pas s'étonner, dit-il, que l'évangéliste porte son regard au delà des limites où s'enferme la narration synoptique. Il n'écrit pas une histoire de Jésus, mais plutôt un traité de la connaissance de Jésus[2]. »

1. *Études*, 5 juillet 1900, p. 71-88.
2. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, p. 266).

Cette idée que Jean n'écrit pas une histoire, ou du moins qu'il n'écrit pas tant une histoire qu'un traité, qu'enfin saint Jean ne se préoccupe pas d'histoire, se trouve assez souvent répétée, et sous des formes plus ou moins voilées, plus ou moins accentuées selon les cas. Donnons quelques exemples.

Nous lisons, dans un des articles consacrés à l'examen du témoignage de Jean-Baptiste, que certainement Baur a eu tort de ne voir dans ce témoignage qu'une « broderie romanesque et théologique dont il n'y aurait absolument rien à tirer pour l'histoire ». M. l'abbé Loisy ne saurait évidemment accepter une telle idée ; bien plus, il la réprouve ; il ne va pourtant pas à l'extrême opposé qui consisterait à affirmer l'historicité complète du témoignage de Jean-Baptiste ; et alors voici ce que l'on nous dit : « Sous la forme un peu fuyante de la narration se cache donc un fond solide. L'auteur a des souvenirs qui lui permettent de voir et de présenter sous un jour différent le tableau esquissé par les Synoptiques[1]. »

De même, quand saint Jean fait le récit de l'expulsion des vendeurs du temple, nous voyons que Jean a emprunté un peu partout les éléments de sa narration, et l'on nous dit : « De tous ces éléments combinés pour l'instruction du lecteur, non pour la reconstitution de l'histoire, il a composé le tableau que nous voyons. » Et, en effet, pour M. Loisy, nous avons là surtout un tableau. Il y a bien de l'histoire, si vous voulez, mais enfin saint Jean ne s'en occupe guère : « Il n'en faudrait pas conclure, nous dit-on, que saint Jean ait voulu rejeter absolument le sens historique des paroles qui ont été plus ou moins fidèlement citées par les faux témoins devant le sanhédrin[2]. L'interprétation eschatologique où il se complaît couronne sans l'exclure l'explication historique dont il ne croit pas avoir à s'occuper[3]. »

Pour bien comprendre ce que l'on nous dit et répète que Jean ne fait pas d'histoire, qu'il en fait sans en faire, et en tout cas qu'il ne s'en préoccupe pas, il faut bien se souvenir de

1. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1898, p. 52-53).
2. Il s'agit de ces paroles : « Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours. »
3. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1899, p. 158.

cette idée capitale dans le nouveau système, c'est que Jean compose un traité de théologie, et que pour lui les faits sont simplement un cadre pour exposer ses théories; par conséquent, ce sont des faits triés, arrangés, adaptés au but dogmatique qui seul importe. Voilà pourquoi Jean prend ses récits de droite et de gauche, et les dispose ensuite d'une manière conforme à son but. Exemple : « La genèse de tout le récit (des vendeurs du temple) n'est pas difficile à reconstituer, si l'on admet que l'évangéliste a réuni, pour les utiliser à son point de vue didactique, des données qu'il trouvait éparses dans les premiers évangiles. La visite au temple et l'expulsion des vendeurs appartiennent à la tradition synoptique. Cette tradition... saint Jean l'a suivie d'une certaine manière... L'influence du prophète Malachie sur la Synopse et sur le quatrième Évangile paraît devoir être admise. A cette donnée principale saint Jean relie la question qui, dans les Synoptiques, est posée à Jésus le lendemain de la purification du temple...; mais, au lieu de la présenter sous la forme simple qu'elle a dans les trois premiers Évangiles, il la complique d'un autre élément de la tradition synoptique, la demande d'un signe extérieur...; et de tous ces éléments combinés[1] », etc.

Ainsi la grande préoccupation de Jean, c'est de recueillir et d'arranger des faits pour composer son tableau, d'où doit ressortir un enseignement didactique. Ce n'est pas dans ses propres souvenirs qu'il prend le principal de ces faits; non : « La substance de ses récits, nous dit M. Loisy, lui est fournie par la tradition. » Après quoi, Jean s'occupe de « classer et interpréter les données traditionnelles[2] ».

Jean a-t-il soin du moins que les faits traditionnels qu'il emprunte soient historiquement vrais? Voici la réponse que l'on nous donne dans l'article consacré au récit des noces de Cana : « On devrait dire que le narrateur a fait un choix de traits convenables au symbolisme du miracle, sans se préoccuper autrement des circonstances réelles et même sans remarquer les lacunes de son récit[3]. »

1. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1899, p. 157-158).
2. *Ibid.*, p. 143.
3. *Ibid.*, p. 19.

Quelques exemples de cette thèse générale que l'évangéliste ne se préoccupe pas autrement des circonstances réelles :

Nous lisons dans saint Jean que Nicodème est venu trouver le Sauveur pendant la nuit. Est-ce bien vrai que c'était la nuit? La nuit ne serait-elle pas ici un simple symbole? Ou les deux sont-ils vrais? Serait-ce une nuit réelle et symbolique tout ensemble? Je ne sais que démêler au juste; en tout cas, voici la réponse : « Nicodème vint trouver le Sauveur en secret, pendant la nuit... Il est probable que l'obscurité de la nuit figure, ainsi que l'ont pensé plusieurs Pères, l'ignorance de Nicodème et de toute la catégorie de croyants dont il est le représentant[1]. » Tout à l'heure du reste on verra M. Loisy revenir sur cette question.

Mais il y a plus; la conversation de Jésus avec Nicodème a-t-elle même eu lieu réellement? Voici la réponse : « Toutes ces hypothèses reposent sur la persuasion que Jésus et Nicodème s'entretiennent mutuellement, tandis que l'évangéliste les fait bien plutôt parler l'un et l'autre en vue de ses lecteurs. »

Et si l'on ne se sent pas encore bien fixé sur la réalité de la scène que Jean raconte comme s'étant passée entre Jésus et Nicodème, voici un autre passage qui nous aidera peut-être à saisir la théorie : « Nicodème est l'occasion de la thèse qui est développée dans le discours. Ce n'est pas à dire que la mise en scène et le fond de l'entretien n'aient aucune base traditionnelle ; mais l'évangéliste exploite à sa manière les données de la tradition. Ainsi l'on n'est pas autorisé à penser que l'entretien soit censé avoir lieu la nuit, parce que Nicodème est un homme de ténèbres, qui ne parvient pas à la vraie lumière. Cette circonstance a son explication historique dans le soin tout humain que le docteur juif prend de sa réputation et de sa sécurité. Néanmoins, on ne doit pas rejeter l'interprétation allégorique comme étrangère à la pensée de l'évangéliste[2]. »

Et les paroles que Jean met dans la bouche du Sauveur ont-elles vraiment été dites par Jésus ? On soupçonne déjà que

1. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1899, p. 482-483).

2. *Ibid.*, p. 512.

cela dépend de la question précédente qui est de savoir si oui ou non l'entretien a eu lieu. Mais quand il aurait eu lieu, rien n'est encore assuré, parce que peut-être Jean ne rapporte pas les paroles mêmes de Jésus : « L'objection, nous dit M. Loisy (une objection concernant l'interprétation du *denuo* [*Joan.*, III, 3]), n'aurait de portée que si les discours du quatrième Évangile, et celui-ci, en particulier, devaient être considérés comme des reproductions textuelles et non comme des interprétations plus ou moins réfléchies des enseignements qui ont été réellement donnés par Jésus[1]. »

Et un peu plus loin, à propos des versets 16-21 du chapitre III, que les uns mettent dans la bouche de Jésus, d'autres dans celle de l'évangéliste, on nous dit : « Les commentateurs se demandent à qui l'on doit attribuer les considérations qui terminent l'entretien du Sauveur avec Nicodème, et, pour le cas où une partie serait à prendre comme une explication ajoutée par l'évangéliste, où commence cette partie. Il semble qu'on n'eût pas proposé à ce sujet tant d'hypothèses contradictoires, si l'on n'avait conservé une distinction impossible, quand il s'agit des discours du quatrième Évangile, entre ce qui a pu être dit textuellement par Jésus et ce que l'évangéliste a entendu présenter comme discours du Sauveur sans en garantir l'exactitude littérale[2]. »

II

Enfin la théorie de l'exégèse symbolique comporte aussi des explications très neuves pour le cas où l'on croit voir quelque antinomie entre saint Jean et les trois Synoptiques.

Prenons le fait des vendeurs du temple. On sait que saint Jean a placé ce récit au début de la première année de la vie publique ; les autres évangélistes ont raconté un fait semblable qu'ils placent quatre jours avant la Passion. Presque tous les interprètes concluent que ce fait s'est reproduit deux fois ; il n'y aurait donc pas de contradiction. Très peu d'au-

1. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1899, p. 487-488).
2. *Ibid.*, p. 510.

teurs ont osé confondre les deux faits en un seul ; en tout cas, ils cherchent à concilier les évangélistes, et il ne vient à l'idée de personne d'affirmer qu'il y ait contradiction entre Jean et les Synoptiques. M. l'abbé Loisy nous propose une autre théorie qui se réduit à ceci, en admettant que je sois parvenu à bien la saisir. Il n'y a qu'une expulsion des vendeurs du temple ; entre les Synoptiques qui la placent avant la Passion et Jean qui la fixe trois ans plus tôt, il y a contradiction matérielle ; si quelqu'un s'en offense, on peut se contenter de lui répondre, comme Origène, par une douce ironie. Car Jean ne se préoccupe pas des circonstances réelles, et, chez lui, il ne faut voir que la chose principale qu'il a en vue, à savoir le but dogmatique.

Mais de crainte de n'avoir pas bien exactement rendu le sens de M. Loisy, laissons-lui la parole.

« L'interprétation de cette histoire n'offre pas de difficultés réelles tant que l'on se borne à suivre la pensée de l'auteur. Mais il faut bien avouer que ces difficultés sont inévitables, et en partie insurmontables, quand on compare le récit de saint Jean avec les Synoptiques, et qu'on veut déterminer le rapport de ce récit avec l'histoire. La difficulté la plus apparente, sinon la plus considérable, est celle qui résulte de ce que saint Jean place au commencement du ministère de Jésus un fait que les Synoptiques ont renvoyé tout à la fin. Ce n'est pas la résoudre que de supposer avec le commun des apologistes une double expulsion des vendeurs, exécutée deux fois de la même façon. Un tel expédient aurait fait sourire le grand Origène, qui ne se croyait pas obligé de nier les contradictions matérielles de l'Écriture. L'illustre exégète ne discute même pas l'hypothèse de la double expulsion, comme si elle n'avait pu s'offrir à l'esprit d'un critique aussi perspicace, et il défie avec une douce ironie ceux qui s'imaginent que les écrivains inspirés s'accordent toujours matériellement de s'en tirer cette fois à leur honneur. Il est disposé, pour son propre compte, à interpréter comme une allégorie les deux versions, et à supprimer la réalité des divergences en supprimant la réalité du fait[1]. »

1. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses,* 1899, p. 150-151).

L'opinion qui admet une double expulsion étant ainsi écartée, M. Loisy examine celle qui admet une seule expulsion ; dans ce cas, les uns tâchent de ramener les Synoptiques au sens de saint Jean et placent l'expulsion au début de la vie publique ; les autres s'efforcent au contraire de ramener saint Jean au sens des Synoptiques et renvoient donc l'expulsion au temps de la Passion. Vains efforts, M. l'abbé Loisy le leur dit en ces termes : « Ainsi les arguments de l'une et de l'autre opinion se font équilibre, et ils semblent décisifs contre la thèse qu'ils combattent, mais non pour celle qu'ils défendent[1]. »

Mais alors quelle position devons-nous prendre vis-à-vis du double récit ?

En réalité, pour M. Loisy, on ne peut accorder de franche adhésion, ni aux Synoptiques, ni à saint Jean. « Dans ces conditions, nous dit-il, il est prudent de ne défendre absolument, au point de vue critique, ni l'arrangement de la Synopse, ni celui de saint Jean[2]. » Toutefois, M. Loisy déclare pencher pour les Synoptiques et ne pouvoir se rallier à saint Jean : « L'historien pourtant se tiendra plus près des Synoptiques. » Il paraît même qu'on ne peut qu'abandonner saint Jean, parce que son récit est symbolique. « Une raison très grave qui empêchera toujours les critiques de se rallier sans hésitation à la donnée johannique est le caractère symbolique et dogmatique du quatrième Évangile[3]. »

Enfin, un peu plus loin, on trouvera de nouveau que les historiens de Jésus sont en désaccord, quand ils rapportent une parole de Jésus : « En ce désaccord de tous les témoins, aussi bien des ennemis que des historiens de Jésus, il est difficile de considérer aucune de ces formules comme représentant la teneur exacte du discours[4]. »

Il serait facile de prolonger ces citations ; mais nous pensons que les précédentes suffisent à faire comprendre la théorie de M. l'abbé Loisy, en quoi consiste pour lui l'exé-

1. A. Loisy, *le Prologue du quatrième Évangile* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1899, p. 153).
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 153-154.
4. *Ibid.*, p. 156.

gèse allégorique ou symbolique qu'il applique à l'évangile de saint Jean.

Que penser de cette méthode d'exégèse?

III

Nous l'avouons en toute simplicité : il nous paraît que cette méthode, telle que M. l'abbé Loisy la propose, ou du moins telle qu'elle nous est apparue sous des formules trop flottantes, ne va pas sans de graves inconvénients.

D'abord, nous n'aimons pas à entendre dire si souvent que l'auteur du quatrième Évangile va chercher ses renseignements dans les données traditionnelles, qu'il prend à droite et à gauche les récits et discours dont il a besoin pour faire son cadre, son tableau allégorique. Si l'on admet que l'auteur du quatrième Évangile est bien l'apôtre Jean, comme on doit l'admettre, il faut en conclure qu'il raconte surtout ce qu'il a vu et entendu, qu'il est le témoin oculaire de la vie de Jésus, et non pas simplement ni même principalement le rapporteur des données de la tradition. Qu'on se souvienne un peu plus de ce qu'il a dit de lui-même : « Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ : et vita manifestata est, et vidimus et testamur [1] », etc.

Il ne nous plaît pas davantage de voir qu'on laisse planer un doute sur le caractère pleinement historique des récits de saint Jean. Il faut affirmer carrément la réalité des faits et de toutes leurs circonstances de temps, de lieu et de personnes. Sinon, Jean n'est plus un historien sur lequel nous puissions compter; nous ne pouvons plus accepter la réalité de ses narrations pour en déduire les dogmes fondamentaux de la religion chrétienne, comme on l'a toujours fait dans l'Église. Jamais, en effet, jamais l'Église n'a douté que saint Jean ne soit un historien sûr et fidèle, tout autant que Matthieu, Marc et Luc.

Si le système d'exégèse allégorique a besoin, pour être

1. *Joan., Epist. I*, I, 1-2.

vrai, que les récits de Jean manquent de base historique ou de parfaite exactitude, il faut proscrire le système comme attentatoire à l'historicité certaine et à la véracité non moins indubitable de notre quatrième Évangile.

Ce que nous disons des faits et de toutes leurs circonstances, répétons-le de tous les discours que Jean met dans la bouche de Jésus-Christ et de tous ses personnages. Ces discours, comprenez *ces affirmations*, sinon ces mots et ces tournures de phrases, ont été vraiment les affirmations de Jésus-Christ, de Nicodème, de la Samaritaine ou des autres auxquels Jean les attribue. Encore une fois périsse le nouveau système allégorique, s'il faut, pour le sauver, que Jean prête consciemment à ses personnages des paroles qu'ils n'auraient point dites ; car ce serait de nouveau mettre en cause la vérité de son témoignage d'historien, pour ne point parler de son infaillibilité d'écrivain inspiré.

Quatrièmement, il nous est impossible d'admettre qu'il y ait entre les Synoptiques et saint Jean des contradictions matérielles, c'est-à-dire, si nous comprenons bien M. Loisy, des contradictions entre les faits ou circonstances matérielles rapportées par Jean et ces mêmes faits ou circonstances rapportées par les Synoptiques. J'ignore si Origène s'est jamais servi d'une douce ironie pour écarter « ceux qui s'imaginent que les écrivains inspirés s'accordent toujours matériellement » ; l'ironie, qu'elle soit douce ou amère, n'a jamais été un argument ; ce que je sais bien, c'est qu'il nous est défendu d'abandonner en aucun cas l'*inerrance absolue* des Écritures, surtout depuis la célèbre encyclique *Providentissimus*.

Mais, dira-t-on, songez que nous n'admettons pas de contradictions *formelles*, parce que du moment que saint Jean ne garantit pas le caractère historique de son récit ; en d'autres termes, du moment que le fait est un pur symbole, il suit qu'il n'a pas l'intention de contredire les Synoptiques : ce n'est pas un fait contre un fait ; c'est un symbole d'un côté et un fait de l'autre ; donc nulle opposition, sinon une opposition matérielle et non pas d'intention.

A cela je réponds : Oui, il vous plaît à vous d'affirmer que

Jean n'a pas l'intention de nous raconter une histoire vraie et des faits arrivés ; mais nulle part je ne l'entends énoncer pareille intention. Et tout au contraire, si quelque chose ressort avec évidence de l'ensemble du récit, comme des paroles mêmes de l'écrivain sacré, c'est bien son intention de nous dire des choses vues et certaines : « Qui vidit testimonium perhibuit : et verum est testimonium ejus. Et ille scit quia vera dicit : ut et vos credatis. — Hic est discipulus ille, qui testimonium perhibet de his, et scripsit hæc : et scimus quia verum est testimonium ejus[1]. »

Ainsi, ce serait aller contre saint Jean que de donner à ses récits une sorte de caractère fictif au lieu du caractère historique que lui-même leur attribue. Et ce qui nous confirme pleinement dans notre manière de voir, c'est de constater que l'Église non plus n'a jamais mis en doute l'historicité parfaite de l'évangile johannique.

Il nous est donc impossible d'admettre ces contradictions matérielles dont on nous parle, et si le nouveau système d'exégèse allégorique ne peut s'en passer, nous ne saurions davantage accepter le système.

IV

Venons maintenant au second écrivain, partisan de la théorie symbolique.

Dans l'article de la *Revue du clergé français*, qui est intitulé : *L'évangile selon saint Jean*, et qui est signé du nom de M. Isidore Desprès, nous trouvons, malgré quelques différences notables que nous signalerons, le même fond de doctrine que dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*. Les conclusions de M. Desprès ne sont ni moins enveloppées, ni moins fuyantes que celles de M. Loisy, et plutôt, au contraire, le sont-elles davantage.

L'évangile de Jean, qui d'après M. Desprès n'est peut-être pas de l'apôtre de ce nom, est aussi considéré comme une composition allégorique, symbolique, mystique, selon la diversité des termes que l'on emploie. On ne nous dit pas,

1. *Joan.*, xix, 35 ; xxi, 24. Cf. *I Joan.*, i, 1-3.

comme dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, que le sens allégorique remplace parfois le sens historique ; on veut plutôt qu'il l'accompagne, et cela perpétuellement. Écoutons l'auteur nous exposer lui-même sa théorie ; car il a voulu nous en tracer un exposé sommaire.

« Nous n'avons pas à traiter ici *ex professo* cette question essentielle... Il suffit de noter en quelques mots ce qui paraît être l'état réel des choses et l'esprit de la tradition chrétienne. Un principe domine le quatrième Évangile et l'exégèse des anciens Pères, c'est à savoir que les actes et les discours du Sauveur ont une signification plus profonde que celle qui résulte du fait matériel et de la lettre de l'enseignement ; le fait n'est pas seulement une réalité, c'est un symbole ; le discours n'est pas une seule instruction, c'est une instruction multiple, dont le sens extérieur et sensible, vrai en lui-même, révèle un sens intime et spirituel, plus vrai encore, s'il est possible, et en tout cas d'une vérité plus haute que le premier. La situation de Jean à l'égard de ce que nous pouvons appeler la tradition historique de l'Évangile est des plus faciles à déterminer : il considère les sentences et paraboles, les miracles et les actions de Jésus comme prégnants de vérité divine, et il perçoit selon certaines catégories de doctrine mystique les profondeurs de cet enseignement transcendant. C'est, disent les critiques rationalistes, le principe même de la gnose, et il est certain que les gnostiques en ont singulièrement abusé. Mais autant il est évident, pour qui sait lire, que l'auteur du quatrième Évangile s'en est servi, autant il est aisé, pour un esprit non prévenu, de constater que son interprétation mystique est toujours l'Évangile de Jésus, mais l'Évangile vécu pour ainsi dire une seconde fois, dans la pensée, dans l'expérience religieuse d'une âme privilégiée, qui est comme la conscience de l'Église chrétienne. Son Christ est le Maître éternel qui a parlé en Judée, qui parle encore par son évangéliste, qui envoie son Esprit pour que sa parole ne tombe jamais en lettre morte, pour qu'elle demeure vivante et féconde. L'auteur avait la perception nette de la différence qui existe entre l'enseignement de Jésus dans les Synoptiques et dans son livre, et l'on peut dire qu'il a voulu cette différence, qu'il l'a faite, assuré qu'il

était par l'Esprit de ne point altérer en cela, mais d'éclairer, de rendre plus pénétrante la vérité dont il avait reçu le dépôt en sa qualité d'apôtre. Que l'on médite les paroles du Christ johannique touchant la mission du Paraclet (*Joan.*, xiv, 25-26; xvi, 12-15), et l'on en saura plus long que tous les critiques sur le véritable caractère du quatrième Évangile, ses sources et la méthode qui en a gouverné la composition[1]. »

Ainsi, d'après M. Desprès, l'évangile de saint Jean est allégorique, et cela — qu'on le remarque bien — d'un bout à l'autre. Sans doute on n'affirme pas que les récits soient de pures allégories, et pourtant on ne veut pas qu'il y en ait un seul qui soit dépourvu du sens allégorique. Il faut noter de plus que ce sens allégorique perpétuel serait expressément cherché, voulu par saint Jean lui-même : « Si aucun récit n'est à prendre pour une allégorie pure, une fiction de l'évangéliste, la représentation d'une vérité abstraite par le moyen d'une histoire inventée, il n'en est pas moins vrai que tous les récits, sans exception, du quatrième Évangile, sont des réalités symboliques; ils ont, dans la pensée de l'auteur, une valeur significative. » (P. 502.)

Or, il en serait de même des discours de Jésus-Christ; à côté du sens littéral, ils auraient aussi une signification mystique. « Le Christ johannique, nous dit-on, parle la même langue, la langue de l'allégorie mystique, à Nicodème et à la Samaritaine, aux juifs de Galilée et à ceux de Jérusalem, aux pharisiens de la capitale et à ses propres disciples[2]. »

Que veut-on nous faire entendre par là ? Est-ce Jésus-Christ qui donne à ses discours un second sens, un sens allégorique différent du sens littéral; ou bien est-ce saint Jean qui prête aux discours de Jésus-Christ un sens allégorique qu'ils n'avaient pas dans la bouche du Sauveur ? Il paraît que cette dernière hypothèse est la vraie, que nous suivrions même l'exégèse non catholique, si nous supposions que le sens unique des discours du Sauveur est celui qu'il leur donnait. « Nous aurions tout à perdre et rien à gagner en suivant dans cette voie l'exégèse non catholique. N'est-ce pas

1. *Revue du Clergé français*, 1er novembre 1899, p. 498-499.

2. I. Desprès, *l'Évangile selon saint Jean* (*Revue du Clergé français*, 1er novembre 1899, p. 497).

pourtant ce que nous faisons volontiers sans nous en apercevoir, quand nous supposons de notre côté que les discours johanniques n'ont pas un sens complexe, et que le sens unique du texte doit être à la fois et identiquement celui que le Sauveur a exprimé devant les Juifs[1] ?... » Conclusion : allégorie partout.

V

M. Desprès admet-il, lui aussi, des contradictions matérielles dans les Écritures, contradictions qui s'évanouiraient par la simple adoption du nouveau système d'exégèse ? Il est assez difficile de le savoir. En tout cas, on sent bien que les méthodes suivies jusqu'ici par les interprètes pour expliquer les antinomies scripturaires ne sont pas du goût de M. Desprès. « Le but du commentateur ne doit pas être, nous dit-il, de prouver l'homogénéité parfaite des quatre Évangiles, tant pour le fond que pour la forme ; car si cette homogénéité était absolue, elle n'aurait pas besoin d'être prouvée. »

L'homogénéité absolue de fond et de forme, qui serait une pure répétition verbale, ne pouvant être admise par personne, on se demande quelle est l'espèce d'homogénéité que réprouve M. Desprès. Ce qui suit n'est pas moins embrouillé. « L'interprète a plutôt à expliquer les divergences, qui ne sont pas des contradictions pour qui sait les bien entendre, et qui ne sont pas pourtant de simples apparences sans réalité[2]. » Ces divergences, qui ne sont pas des contradictions, et qui pourtant ne sont pas sans réalité, doivent-elles être entendues dans le sens des *contradictions matérielles*, comme le disait plus haut M. Loisy ? Nous ne saurions le dire.

A noter également que dans les études sur le quatrième Évangile, si l'on veut expliquer pourquoi saint Jean a rapporté fidèlement les détails de conversation du Sauveur, il n'y a aucun compte à tenir de l'inspiration du Saint-Esprit, parce que l'inspiration n'explique rien : « L'inspiration des Écritures ne doit pas être l'ultime ressource des apologistes en détresse ; c'est une réalité transcendante, qui défie toute

1. I. Desprès, *l'Évangile selon saint Jean* (*Revue du Clergé français*, 1er novembre 1899, p. 499-500).
2. *Ibid.*, p. 490.

critique, mais qui n'est la clé d'aucune des difficultés que présente l'interprétation historique des Livres saints[1]. »

Mais ce qu'il y a peut-être de plus digne de remarque dans l'article de M. Isidore Després, c'est le souci constant de la bonne édification et de la bonne doctrine. Le système de l'exégèse symbolique ne nous est proposé que comme un remède souverain contre le rationalisme, contre le protestantisme et même contre la critique moderne; c'est au nom de la tradition, des Pères, des Écritures elles-mêmes, que l'on nous invite à suivre cette voie nouvelle.

« Aurions-nous subi sans le vouloir, s'écrie M. Després, l'influence d'une critique toute rationnelle, et le suprême effort de notre science devrait-il aboutir à regagner ce qu'un Irénée, un Cyprien ont connu sans travail, par la simple communication de l'Évangile et l'influence de son esprit ? » (*Ibid.*, p. 485.) — « C'est faire trop d'honneur à certaines hypothèses rationalistes que de les combattre en détail. » (P. 490.) — « Le rationalisme protestant a réduit l'enseignement de l'Évangile johannique à une simplicité effrayante, et il en juge d'ordinaire avec une singulière étroitesse d'esprit. Il lui faut dans un discours une seule idée logiquement développée, en dehors de laquelle rien ne doit exister. » (P. 499.) On aura remarqué encore le passage que nous citions à l'instant : « Nous aurions tout à perdre et rien à gagner en suivant dans cette voie l'exégèse non catholique. N'est-ce pas pourtant ce que nous faisons sans nous en apercevoir quand nous supposons que les discours johanniques n'ont pas un sens complexe ? » (P. 490-500.) Et plus loin : « Bien chétive est la critique qui... Bien peu traditionnelle aussi est l'exégèse qui... » (P. 501-502.) — « Le quatrième Évangile avait tout à craindre des critiques modernes qui ne pouvaient manquer de méconnaître son véritable caractère, en lui appliquant leur logique étroite de philosophes raisonneurs et d'historiens méticuleux... La tradition chrétienne l'a certes mieux compris que la critique d'aujourd'hui. C'est pourquoi les commentateurs catholiques, sans perdre de vue les mouvements de l'exégèse rationa-

1. I. Després, *l'Évangile selon saint Jean* (*Revue du Clergé français*, 1er novembre 1899, p. 498).

liste, feraient sagement d'entrer plus avant dans l'esprit des anciens Pères, qui est l'esprit du quatrième Évangile; sinon, ils s'exposent eux aussi à rapetisser dans leur exégèse la plus haute pensée religieuse qui ait été exprimée en langage humain. Grand est l'Évangile et grande la tradition qui le conserve. Gardons-nous de les enfermer dans le cadre étroit de notre propre doctrine ; élargissons plutôt notre esprit à leur mesure. » (P. 506.)

Ainsi l'on nous fait, et pour les motifs les plus louables, une pressante exhortation d'étudier saint Jean selon la méthode allégorique. Seuls, les philosophes raisonneurs avec leurs syllogismes exacts, puis aussi la théologie et les théologiens se trouvent, comment dirai-je ? plutôt fustigés qu'exhortés : « Dans un temps où la critique n'avait pas encore trop excité la défiance des théologiens... » (P. 493.) — « N'est-ce pas pourtant ce que nous faisons volontiers (à savoir que nous suivons « dans cette voie l'exégèse non catholique »), sans nous en apercevoir, quand nous supposons... que le sens unique du texte doit être... celui que la théologie traditionnelle ou même une seule école théologique y a rattaché ? » (P. 500.) — « Il (le P. Knabenbauer) n'a vu que la rigueur de ses syllogismes, qui sont très concluants. » (P. 500.) — « Que les théologiens d'aujourd'hui, avant de sourire dédaigneusement à ces subtilités veuillent bien prendre la peine de considérer qu'elles n'appartiennent pas seulement à la substance de la tradition patristique, mais encore à celle de la tradition apostolique, et que l'exégèse de saint Paul en est remplie. Ces apparentes fantaisies de l'imagination croyante ont plus efficacement contribué à l'édification du christianisme que les syllogismes les plus exacts ; et il serait peut-être temps de s'en apercevoir. » (P. 504.)

Et ainsi nous voilà mis en demeure de choisir entre la théologie traditionnelle et la tradition apostolique. Que ferons-nous ?

VI

Félicitons d'abord M. Després de ne pas abandonner en saint Jean le fait pour l'idée, le sens littéral pour le sens allégorique; de garder au contraire l'un et l'autre et de conser-

ver ainsi au quatrième Évangile son plein caractère historique. Mais quel malheur que nous ne puissions pas avoir, d'après le brillant écrivain, la certitude que cet évangile est bien en sa substance l'œuvre de ce témoin de premier ordre qu'est l'apôtre Jean !

Pour en venir directement au système, est-il bien vrai d'abord que tous les récits du quatrième Évangile, sans aucune exception, aient un caractère allégorique en même temps qu'historique ? Et, de même, devons-nous croire que les discours mis sur les lèvres de Jésus-Christ ou de tout autre personnage évangélique, ont dans l'évangile de Jean, non seulement le sens que leur donnaient Jésus-Christ, la Samaritaine et les autres, mais encore un sens allégorique surajouté par saint Jean sous le souffle de l'Esprit-Saint ?

J'avoue ne pas bien comprendre, particulièrement au sujet des discours, ce que veut dire M. Desprès. J'expliquerai plus tard ce qu'il y a de vrai selon l'école dans la théorie du sens allégorique des Écritures; pour le moment, je me contenterai de cette simple observation que si Jésus-Christ donne à ses propres paroles un sens unique, on ne doit supposer qu'avec preuves à l'appui que le Saint-Esprit en surajoute un autre.

J'en dis autant des récits. Si l'on veut nous faire croire qu'ils sont allégoriques dans l'intention et la pensée de l'auteur sacré, qu'on nous en donne quelques preuves à l'appui. On n'exige pas que ces preuves soient certaines, non ; les preuves simplement probables, même les pures vraisemblances en pareille matière sont acceptables. Mais de prétendre que tous les récits, comme tous les discours du quatrième Évangile, ont ainsi un double sens, voilà qui est une chose dite sans preuves même probables, voilà qui n'a pas la moindre apparence de vérité.

Que devons-nous penser ensuite des divers passages rapportés ci-dessus, qui concernent les contradictions dans l'Écriture ? M. Desprès admet-il sur ce point la théorie de M. Loisy ? C'est ce que nous n'avons pas assez compris. En tout cas, nous avons dit notre avis sur le système d'exégèse allégorique qui admet les contradictions matérielles entre

Jean et les Synoptiques et croit ne pouvoir les écarter qu'en transformant en symboles les faits rapportés par saint Jean. Ce système, nous le croyons contraire au caractère historique de saint Jean et à l'inerrance absolue des Écritures.

Mais voici un point sur lequel M. Després nous a exprimé clairement son opinion. D'après lui, l'inspiration des Écritures... n'est la clé d'aucune des difficultés que présente l'interprétation historique des Livres saints. D'où il suit que l'apologiste « en détresse » n'a pas à y recourir.

Chose curieuse ! M. Després, qui nous fait cette recommandation, à la page 498, nous engage au contraire, à la page suivante, à recourir à l'inspiration du Saint-Esprit pour expliquer le « véritable caractère du quatrième Évangile, ses sources et la méthode qui en a gouverné la composition »; en un mot, tout le système d'exégèse allégorique. Et afin que le lecteur s'en souvienne bien, on ajoute même en note : « Cette action de l'Esprit a été, par rapport à l'Évangile même, quelque chose d'autrement réel et efficace que le petit supplément de mémoire, octroyé à un homme déjà merveilleusement doué, dont on (le P. Knabenbauer) nous a parlé plus haut. »

D'où il appert que, de l'aveu même de M. Després, l'inspiration des Écritures peut nous expliquer certains phénomènes intéressants qui se rencontrent aux Livres saints. Si ce n'est pas l'avis du docte écrivain à la page 498, ce l'est bien à la page 499; et j'estime que la bonne page est ici la dernière. On sait du reste que beaucoup d'apologistes, sans être « en détresse » recourent à l'inspiration des Livres saints pour rendre compte des difficultés les plus complexes. C'est ainsi, par exemple, que le pape Léon XIII, dans l'encyclique *Providentissimus*, explique que s'il y a contradiction entre un passage authentique de l'Écriture, fût-il même historique, et un passage d'un auteur profane, c'est l'Écriture et l'Écriture seule qui a raison. Pourquoi ? Simplement parce que l'Écriture est inspirée même dans les questions historiques.

Et ainsi l'inspiration, une fois admise et démontrée, est bien la clé de certaines difficultés que présente l'interprétation historique des Livres saints. Elle donne raison toujours à

l'Écriture authentique contre les contradictions apparentes d'où qu'elles viennent, et, si elle ne dit pas comment on a tort de lui opposer une prétendue science, elle dit nettement que l'on a tort : elle établit le fait, sinon le *quomodo*. D'autres fois elle établit même le *quomodo*. Ainsi, pour ne pas aller plus loin, dans la question qui tourmentait ci-dessus M. Desprès, comment Jean a pu se rappeler avec fidélité les détails des conversations de Jésus-Christ, à défaut de cette mémoire naturelle qui n'est pas une explication pour M. Desprès, on doit recourir en ce cas à l'assistance et à l'inspiration de l'Esprit-Saint qui vraiment garantissent toute fidélité dans les détails les plus minimes rapportés par l'écrivain inspiré.

VII

Reste enfin à examiner la grosse question de savoir si vraiment les Écritures, la tradition apostolique, les Pères de l'Église, d'une part, affirment que l'évangile de saint Jean est une composition allégorique, pendant que, d'autre part, la théologie traditionnelle et les théologiens soutiendraient la doctrine opposée.

J'avoue que l'assertion de M. Desprès à ce sujet était pour moi tout ce qu'il y a de plus inattendu. Comment ! les théologiens opposés à la tradition apostolique ! opposés aux Pères de l'Église ! opposés aux Écritures ! Moi qui les croyais, du moins pour la plupart, gens de tradition par excellence, conservateurs nés de toutes les bonnes idées, défenseurs à outrance de tous les Pères de l'Église, gens enfin qui ne jurent que par l'Écriture et par la tradition. Mais ce serait un scandale alors !

Heureusement le scandale s'évanouit devant une simple petite réflexion que chacun peut faire à part soi et que voici :

Les Pères de l'Église, qui suivant en cela l'exemple de l'Écriture nous ont donné de quelques passages de saint Jean ce que l'on appelle donc des interprétations allégoriques, symboliques, mystiques, en ont fait tout autant pour certains passages des Synoptiques. Et si peut-être ils ont commenté symboliquement nombre de traits des évangiles, je ne serais pas étonné d'apprendre de qui ferait un jour cette étude qu'ils

en ont agi ainsi plus fréquemment avec des passages empruntés aux Synoptiques qu'avec des récits ou des discours tirés de saint Jean. Je n'ai pas fait ce relevé ; mais je vois d'ici tant de traits évangéliques, tant de miracles, qui justement ne sont que dans les Synoptiques, et dont les Pères, tout comme nos prédicateurs du jour, se sont servis à la façon de pieuses allégories qu'ils appliquent aux situations les plus diverses. Oh ! je ne nie pas que l'on puisse chercher dans les Écritures des sens allégoriques ; je ne nie pas que l'on puisse en trouver dans saint Jean ; nous le verrons plus tard ; pour le moment, je veux simplement constater que les Pères qui ont cultivé avec un spécial amour le sens figuré des Lettres sacrées ont interprété de la même façon, et les Synoptiques, et saint Jean. Et quant aux théologiens, que l'on accuse ici d'être en opposition avec les Pères, la Tradition, les Écritures, je demande qu'on ne les condamne pas sans les entendre. Car enfin, que la théologie et les théologiens soient en lutte avec la tradition divine, apostolique ou chrétienne, c'est tout ce qu'il y a de moins vraisemblable, et, j'ajoute, de moins vrai pour qui se donne la peine de les lire. Je vais plus loin : je demande qu'on ne fasse pas de nos théologiens même des opposants de l'allégorie, car on sait assez qu'ils en ont parlé, et fréquemment, très fréquemment. N'est-on pas allé dans certains milieux jusqu'à les railler sur leurs recherches excessives, dit-on, du sens spirituel, qui doit être tripartite, à savoir allégorique, anagogique et tropologique ? Tous savaient par cœur ce beau distique :

Littera gesta docet, quid credas allegoria,
Moralis quid agas, quo tendas anagogia.

Que M. Després se rappelle seulement ces bonnes vieilles bibles, où se lisent avec le texte la glose interlinéaire, la glose marginale et les Postilles (*post illa*) de Lyranus, et il conviendra sans peine que nos anciens sont fort loin d'avoir négligé l'allégorie.

Non ; disons-le simplement, les théologiens ne méritent pas qu'on les accuse d'avoir sur ce terrain, pas plus que sur aucun autre, abandonné les Écritures, la tradition divine ou apostolique et les Pères de l'Église.

VIII

Une seule chose ici demeure incontestable, c'est qu'en effet jamais les théologiens n'ont dit, dans le sens de M. Desprès et de M. Loisy, que l'évangile de Jean est une composition de genre allégorique, symbolique ou mystique par opposition aux Synoptiques, qui seraient du genre historique. ! Oh rien de plus vrai, les théologiens n'ont pas dit cela, et l'on peut être sûr qu'ils ne le diront pas; mais justement ils n'en sont que plus fidèles à la pensée des Pères, parce que les Pères non plus n'ont jamais mis une semblable distinction entre saint Jean et les Synoptiques.

Ce qu'ils ont affirmé de l'évangile de Jean, c'est, à la suite de Clément d'Alexandrie, que cet évangile peut être appelé tout spécialement l'Évangile *spirituel*, à raison de la sublimité des doctrines qui s'y trouvent enfermées, et non point à raison du genre littéraire de la composition.

On veut que l'évangile de Jean soit tout à fait différent des trois autres, et véritablement il l'est. Qui ne le sait? Qui ne le voit? Mais prenons bien garde de ne pas tomber ici dans le piège que nous tend l'école rationaliste. Car c'est elle, et c'est bien elle, qui a créé de toutes pièces cette invention que l'évangile de Jean est une composition allégorique. M. Desprès ne l'ignore pas, puisqu'en nous invitant à croire que Jean percevait selon certaines catégories de doctrine mystique les profondeurs de son enseignement transcendant, il s'appuie cette fois, non pas sur l'autorité des Pères, mais bien sur celle des rationalistes : « C'est, disent les critiques rationalistes, le principe même de la gnose, et il est certain que les gnostiques en ont singulièrement abusé [1]. »

M. Loisy ne l'ignore pas davantage, puisqu'il a soin de réprouver certaines interprétations de Baur concernant l'histoire de Nicodème, et qu'il eût pu en dire autant des interprétations de Weisse, de Wette, de Scholten, et, chez nous, de Renan qui sur la conversation même de Jésus avec Nicodème a écrit : « On est certes libre de croire que le

1. I. Desprès, *Revue du Clergé français*, 1899, 1er novembre, p. 499.

texte même de la conversation n'est qu'une création de Jean[1]. »

Ceux qui suivent la controverse contemporaine se rappellent encore l'accès de rage qui prit soudain M. Albert Réville, quand le R. P. Didon, de regrettée mémoire, publia son *Jésus-Christ*, cette vie du Sauveur qui fit tant de bruit, et qui fit aussi et fait encore — c'est ma conviction — beaucoup de bien. C'est alors qu'entre autres aménités à l'adresse du P. Didon, M. Réville lui décocha celle-ci : qu'il était « un innocent conscrit de très peu d'avenir dans le régiment de la critique ». Et pourquoi donc le R. P. Didon était-il ainsi traité ? Simplement parce qu'il n'avait pas voulu, avec la science incrédule, « stipuler que, dans le quatrième Évangile, l'histoire de Jésus a été modifiée considérablement en vue et au service d'une théorie théologique[2] ». Voilà à quoi l'on veut nous amener, dans le camp rationaliste, quand on nous propose soit d'atténuer le caractère historique de l'évangile de saint Jean, soit de l'interpréter par des procédés spéciaux qui ne conviendraient pas à l'exégèse des Synoptiques. Ce que l'on redoute dans saint Jean, c'est cette sélection de faits et de discours qui vont droit à prouver que Jésus-Christ est Dieu. Eh ! sans doute, en les choisissant ainsi, Jean faisait fonction de théologien, il poursuivait un but théologique; mais il le poursuivait par l'emploi de moyens historiques, à savoir de faits *arrivés*, de discours *réellement prononcés*, dans les circonstances de temps, de lieu et de personnes qu'il marquait. En un mot, l'évangile de Jean, pour avoir un but dogmatique — et les Synoptiques n'en ont-ils pas ? — est aussi parfaitement historique que le sont les évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc. Et s'il est permis de rechercher dans saint Jean des sens mystiques, qu'on sache bien qu'il est permis au même titre d'en rechercher dans les Synoptiques. Quant à savoir si saint Jean avait lui-même en pensée de donner à tous ses récits et discours un sens allégorique outre leur sens premier, qui est le sens littéral et parfaitement historique, ce n'est pas, comme on l'a dit,

1. Renan, *Vie de Jésus*, 1863, p. 220, note 1.
2. A. Réville, *Une nouvelle « Vie de Jésus »*. (*Revue de l'histoire des religions*, 1890, t. XXII, p. 353, 356.)

un « fait objectivement et traditionnellement certain[1] ». Non, assurément; et l'on doit même féliciter tous les commentateurs qui ont eu la sagesse de ne point faire reposer sur cette théorie ruineuse leurs modestes ou leurs remarquables travaux[2].

Lucien MÉCHINEAU, S. J.

1. I. Desprès, *Revue du Clergé français*, 1899, 1er novembre, p. 502.

2. Les principales difficultés que soulèvent, tant dans la question johannique que dans la question des sources du Pentateuque, la critique et l'exégèse de MM. Loisy et Desprès, ont été signalées à diverses reprises par le R. P. Brucker tout le premier. Voir notamment *Études*, 20 décembre 1899, p. 824-825 ; 5 février 1900, p. 384-385. Il est aussi de toute justice de noter ici que M. Desprès semble avoir opéré, tout récemment, une volte-face qui, pour n'être pas absolument complète, n'en fait pas moins le plus grand honneur à sa sincérité, à sa loyauté.

Autrefois, il avait combattu assez vivement notre propre thèse sur l'origine mosaïque du Pentateuque. Voir *Études*, 5 novembre 1898, p. 289 *sqq.*; 5 mars 1899, p. 665 *sqq.* ; et *Revue du Clergé français*, 15 février 1899, p. 526 *sqq*. Or, voici ce que nous lisons dans cette dernière revue, à la date du 1er juin 1900, p. 14 : « Ces derniers temps, des savants catholiques se sont risqués à traiter en critiques certaines questions d'exégèse, notamment l'origine du Pentateuque, et ils ont avancé sur quelques points, non sur l'ensemble des questions bibliques et de la question du Pentateuque en particulier, des conclusions analogues à celles des critiques non catholiques. Ce sont évidemment ces exégètes qui sont visés dans la lettre au Ministre général des Franciscains et dans la lettre au clergé de France ; c'est leur méthode qui est blâmée « comme un genre d'interprétation hardi et trop « libre », comme une tactique étrange et périlleuse. » Et de nouveau, p. 15 : « Léon XIII condamne la nouvelle critique comme trop libre en théologie et périlleuse en apologétique. Envisagées au point de vue de la théologie scolastique, les opinions récemment émises par les critiques catholiques touchant l'origine du Pentateuque semblent en effet ruiner tout l'édifice de la démonstration chrétienne, compromettre l'autorité de l'Ancien Testament, celle même du Sauveur et de la tradition ecclésiastique ; on ne comprend pas comment des gens sensés ont pu quitter la plate-forme des opinions reçues pour s'embarquer dans une entreprise pleine de hasards et d'incertitudes. Les paroles très sévères du Souverain Pontife n'ont dont donc pas besoin d'explication, et il serait presque impertinent de les vouloir justifier. »

Voilà pour le Pentateuque. Et que dit aussi, à l'heure actuelle, le même M. Desprès de l'origine des Évangiles et autres écrits apostoliques ? Il est convaincu qu'indépendamment des derniers documents pontificaux, on pouvait voir déjà, par la bulle *Providentissimus* de 1893, que tous ces écrits doivent être attribués aux auteurs désignés par la tradition, et que soutenir le contraire, c'était commettre une erreur monstrueuse. (Voir *ibid.*, p. 8-10.)

Nous sommes heureux d'enregistrer ces précieux aveux, et nous espérons que bientôt M. l'abbé Desprès fera usage de son beau talent d'écrivain, pour défendre avec nous, mieux que nous, l'autorité soit divine soit humaine des Écritures dans la mesure où l'Église paraît donc bien l'exiger.

CHOSES

DE

L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT

Projets de réforme. Les collèges vont mal ; il faut les multiplier. Discussions remises à plus tard. « Humanités nouvelles ». La campagne contre la liberté. Les rapports de M. Aynard. Exhumation de l'article 7.

La grande enquête sur l'enseignement secondaire n'est pas encore descendue tout à fait dans ces obscures et silencieuses profondeurs où dorment tant de projets de réforme que nos législateurs ne parviennent pas à faire aboutir. On en parle encore quelquefois; mais il y a lieu de croire que ce n'est pas pour longtemps. Donnons-lui un dernier regard, avant qu'elle n'entre définitivement dans l'histoire, ou du moins, pour parler un langage moins prétentieux et plus actuel, avant qu'elle ne soit classée dans les vitrines des expositions rétrospectives.

I

On sait que les conclusions de ce gigantesque travail ont été présentées dans une série de rapports, au nombre de douze, y compris l'*Introduction générale* par le président de la Commission, M. Alexandre Ribot. Cela forme le tome sixième et dernier de la collection de documents qui restera dans nos bibliothèques, comme souvenir du grand effort tenté sur la fin du siècle pour rénover de fond en comble l'enseignement national. Aucun compartiment, en effet, de l'institution scolaire organisée par l'État pour former l'élite de la jeunesse du pays n'a échappé à la sollicitude des enquêteurs. Qu'on en juge par le titre des rapports : *Régime des lycées. — Régime des collèges. — Éducation physique. — Hygiène des lycées. — Préparation des professeurs. — Plan d'études. — Enseignement des langues vivantes. — Enseignement du dessin. — Examens de fin d'études. — Inspections. — Bourses nationales.*

Tel de ces rapports, celui de M. Raiberti, par exemple, sur le régime des lycées, est à lui seul un traité complet de la réforme des établissements universitaires. On y passe en revue la *maison*, le *personnel* et l'*œuvre*. A propos de la *maison*, l'honorable rapporteur se montre sévère pour l'effroyable gaspillage qui a été fait depuis vingt ans des deniers publics dans la construction et l'aménagement des lycées. « On a dépensé, dit-il, depuis 1880, en constructions et restaurations de lycées de garçons, 90 millions... On a dépensé à construire deux fois plus qu'il ne fallait; on dépense certainement aujourd'hui plus de deux fois trop à entretenir des bâtiments qui ne servent à rien ». (P. 14.)

Le spécimen le plus remarquable de cette folie dépensière est assurément le lycée de Bourg-la-Reine, dit lycée Lakanal. A lui seul, il a englouti 10 millions; mais il est « plus d'à moitié vide »; il ne compte pas en effet au delà de 205 internes, et le total de ses élèves n'atteint pas 370. Sur quoi M. Raiberti fait une fort judicieuse observation :

« Au lieu du scandale de ces grandes forteresses en pierres de taille, éternelles comme des donjons gothiques et qui s'opposent pour des siècles à tout progrès dans les méthodes scolaires, *la liberté* eût élevé dans chaque localité des édifices modestes et proportionnés, par leurs dimensions comme par leur nombre, aux véritables intérêts de l'instruction. Elle eût suivi les besoins, au lieu de les devancer... En bâtissant des établissements plus nombreux et moins vastes, mais en multipliant les centres d'éducation, la liberté aurait mieux répondu au but d'une société démocratique qui doit se proposer de mettre l'instruction secondaire, comme l'instruction primaire, aussi près que possible de ceux qui en ont besoin. Elle eût, en outre, fait de la bonne administration financière en s'épargnant d'inutiles dépenses... » (P. 15.)

On ne saurait mieux dire; la liberté nous épargnerait bien des sottises ; on l'avoue, mais, chose curieuse, on conclura en demandant la création de nouveaux établissements officiels pour écraser la liberté partout où elle a pris les devants.

D'après le même rapport, « les dépenses totales des lycées nationaux représentent une somme annuelle de 36 millions ».

Les versements des familles représentent un peu plus de la moitié de cette somme, soit 19 200 000 francs. L'autre moitié est fournie par des subventions sorties des caisses publiques sous des noms divers. Pour les collèges universitaires de garçons, c'est mieux encore. « D'après les comptes administratifs pour l'exercice 1898, le chiffre total des dépenses est de 10 206 889 francs. » Sur cette somme, « les rétributions des familles *et les bourses* ont produit 3 361 855 francs[1] ». Le reste est versé par les contribuables. On remarquera que le rapporteur a réuni sous la même rubrique les bourses et les rétributions des familles ; mais les bourses elles aussi sont alimentées par l'impôt. On peut donc bien affirmer, sans crainte de se tromper, que la part des familles représente à peine un quart des frais d'entretien des collèges universitaires.

Le rapport de M. Ermant renferme un document précieux, que jusqu'ici nous avions cherché en vain. C'est le tableau statistique de ces 221 collèges communaux, avec le nombre de leurs élèves et le chiffre de la subvention que l'État sert à chacun. Un grand nombre, plus de la moitié, ont moins de 100 élèves, internes et externes compris; tous possèdent un internat; mais le nombre des pensionnaires est souvent inférieur à 20. Saint-Marcellin, par exemple, en compte jusqu'à 9 ; Manosque, Séez, Sablé, Arnay-le-Duc, Embrun, 10; Lunel, Condom, Melle, Chinon, Le Cateau, Saint-Flour, Ambert, etc., entre 12 et 17. La Seyne et Tarascon détiennent le record avec 1 élève interne, ici et là.

Malgré les libéralités de l'État, la plupart de ces collèges imposent une très lourde charge aux budgets municipaux. Le rapport ne donne pas la liste de ces subventions ; il cite seulement un exemple pris au hasard. Les trois collèges du département de l'Aisne prélèvent sur les ressources de la ville, en chiffres ronds : Château-Thierry, 10 000 francs; La Fère, 17 000; Soissons, 36 000; et cela indépendamment des bourses et des annuités à servir pour la construction des bâtiments.

1. *Rapport sur le régime des collèges*, par M. Ermant, p. 16.

Mais ce n'est pas tout. Il y a des imprévus dans la carte à payer que le collège municipal transmet à la mairie au lendemain du départ pour les vacances. Voici un passage édifiant que j'extrais d'un rapport présenté à son conseil municipal par le maire d'une ville importante de l'Ouest, le 7 juillet dernier :

« Dès notre première visite nous avons pu constater l'état de délabrement de ce bel immeuble, qui a coûté à l'État et à la ville près d'un million, et qui chaque année grève si lourdement le budget communal. Le spectacle le plus désolant s'offre à nos yeux. Ici, les murs et les plafonds sont maculés d'encre, couverts d'inscriptions de toute sorte, les portes fendues, les serrures enlevées, les carreaux brisés. Là, c'est une chaire de professeur complètement démolie, une table dont il ne reste plus que les quatre pieds... Plus loin, dans une salle d'études, il ne reste plus trace des peintures, les murs sont complètement détériorés, le plafond porte les empreintes des balles avec lesquelles, durant les heures d'étude, les élèves s'amusaient à jouer. Tel est, au rez-de-chaussée, l'état de *toutes les classes*, sans exception.

« Les escaliers conduisant au premier et aux étages supérieurs sont dans un état épouvantable. Les murs sont complètement recouverts d'inscriptions de cinq à dix centimètres de profondeur. Dans une classe du premier étage, on aperçoit un trou énorme, capable de donner passage à un homme et communiquant avec la classe voisine. Des portes en chêne sont absolument fendues ; et, règle générale, les serrures sont partout enlevées. Dans le laboratoire de physique et de chimie, les armoires contenant les fioles de poison sont grandes ouvertes, les clés ont disparu ; les appareils d'optique sont dépourvus de verres et de lentilles ; les appareils atmosphériques ne contiennent plus de mercure ; des instruments ayant coûté chacun huit à neuf cents francs sont totalement détruits ; un squelette est brisé en mille morceaux ; les tibias sont dans un coin, la tête dans un autre, les fragments épars servent de jouets aux élèves. Ça et là se lisent les mots les plus obscènes : *Vive l'anarchie ! Vive la sociale ! A bas le nouveau principal !...*

« Le gymnase est lui-même dans un état lamentable ; les

vitres sont brisées; des agrès il ne reste plus rien. Bref, il semblerait qu'une horde de sauvages a passé dans le collège, semant partout le désordre et la ruine... »

Et remarquez que ledit collège n'était point une *boîte* de rang inférieur. D'après l'état inséré par M. Ermant dans son rapport, il comptait l'an dernier 240 élèves, dont 148 internes. Il est vrai, au dire de M. le maire, qu'on les avait fait venir d'un peu partout, à force de réclames.

On conçoit que dans ces conditions, le collège, même avec des apparences de prospérité, n'est pas une bonne affaire pour la ville. Sans doute, la discipline libérale ne sévit pas partout au même degré qu'à Saint-X... Mais partout le fardeau paraît lourd aux contribuables et à leurs représentants.

Aussi les villes à collège se plaignent et demandent à être traitées comme celles qui ont le bonheur de posséder un lycée. Les déficits des lycées sont, en effet, exclusivement à la charge de l'État. Pourquoi les villes les moins importantes et les moins riches sont-elles obligées de se saigner pour faire vivre leurs collèges ? On pourrait répondre qu'elles ne sont pas obligées d'avoir des collèges. C'est parfaitement vrai ; mais un gros chef-lieu de canton qui n'aurait pas son collège, où l'on enseigne le grec et le latin et où l'on fait des bacheliers, se croirait perdu d'honneur. Puis, s'il n'y avait pas de collège universitaire, une partie des élèves iraient dans l'établissement ecclésiastique voisin. Et voilà ce qu'il faut empêcher à tout prix. Aussi, bien loin de songer à supprimer un seul de ces collèges qui recrutent sur tous les points du territoire l'armée des déclassés et des aspirants fonctionnaires, la grande Commission a émis le vœu qu'on s'ingéniât pour en installer là où il n'y en a pas encore. Et, puisque les municipalités se montrent peu empressées, on se passera d'elles. « Le ministre de l'Instruction publique, dit la quatorzième résolution de la grande Commission d'enquête, sera autorisé à passer un traité avec le département, et à son défaut avec une société, ou même avec un particulier, étant entendu que les établissements ainsi créés auront les mêmes programmes d'enseignement que les collèges communaux et seront soumis aux mêmes inspections. »

Et pour bien montrer qu'on ne s'inspire point ici de l'intérêt de l'enseignement ni de la volonté des populations, mais toujours et uniquement de l'exaspérante politique, les rapports prennent soin de déclarer que l'on procédera ainsi dans le cas où les villes « ne veulent pas d'autre enseignement que l'enseignement ecclésiastique » auquel elles réservent leurs subventions. (*Introduction générale*, p. 65.)

Le vœu de la grande Commission est devenu l'article 5 d'une loi adoptée sans discussion par l'une et l'autre Chambre et promulguée à l'*Officiel* du 17 juillet. Un autre article de cette même loi augmente d'un nouveau million (exactement 1 100 000) la part contributive de l'État dans l'entretien des collèges communaux. Et comme il s'agit de traités avec les villes pour une période de dix années, cette augmentation est désormais inscrite au budget. C'est ainsi qu'à force d'argent on continuera à faire vivoter un bon nombre d'établissements sur le point de disparaître et qui n'ont guère d'autre raison d'être que d'écraser la libre concurrence. On pourra même en ouvrir de nouveaux. Si nous en croyons le *Journal des Débats*, ce sera même le plus clair résultat des vastes projets qui devaient régénérer cette institution : « A défaut d'une réforme générale, *qu'il n'est plus guère question d'accomplir*, *ni même de discuter*, on pourra ainsi tirer du gros travail de la Commission parlementaire quelques idées pratiques, faciles à réaliser et sur lesquelles on est d'accord. » (6 juillet.)

II

Il y a lieu de croire que ce n'est pas seulement le plan pour la réforme des collèges qui aboutira de façon aussi piètre. Les cinquante-deux résolutions adoptées par la grande Commission ne visent rien moins qu'une refonte complète de l'enseignement secondaire ; c'est le cas de rappeler le vieux proverbe : « Qui trop embrasse », etc... Sans doute un bon nombre de ces conclusions ne sont pas de nature, dit la *Revue universitaire*, « à être consacrées par des dispositions législatives. Elles ne peuvent être introduites, pour la plupart, que par voie de décrets ou d'arrêtés... » En d'autres termes, c'est au ministre de l'Instruction publique à pren-

dre, sous sa responsabilité, l'initiative de l'exécution. Soit; mais encore sera-t-il bien difficile de tracer la ligne de démarcation entre les réformes que l'autorité ministérielle peut accomplir et celles qui exigent l'intervention du parlement. En tout cas, puisque c'est une commission parlementaire qui a étudié les unes et les autres et qui en propose l'adoption dans ses rapports, il est bien probable que les Chambres se réservent de les discuter. Nous savons d'ailleurs par expérience qu'il n'est pas de question de détail si infime de l'administration universitaire qui ne devienne à son heure question d'État et ne soit l'objet de longues et chaudes discussions à la tribune parlementaire. Voilà bien des discours en perspective; et je croirais volontiers que, sauf en quelques points accessoires, le ministre sera bien aise de se retrancher derrière les votes du parlement pour prendre des mesures qui seraient peut-être de sa compétence, mais qui modifieraient les habitudes de l'Université et ne manqueraient pas de soulever des protestations.

C'est ce que M. Leygues a déjà très poliment donné à entendre dans le discours qu'il fit au Sénat le 15 mars dernier. Il s'agissait encore de la fameuse transformation du baccalauréat, réclamée avec une si tenace ardeur par M. Combes, qui n'y voyait rien moins que le salut de la République. Le ministre esquiva une fois de plus les instances du terrible sénateur en invoquant les grandes réformes dont la Commission d'enquête venait d'élaborer le programme :

« Ces réformes sont prêtes, ajoutait-il; je pourrai les accomplir dans un bref délai. Pourquoi, demandera-t-on, si votre conviction est faite, si vos projets sont arrêtés, avez-vous attendu ?... J'ai cru que j'aurais manqué à la déférence que je dois à la Commission, à son président et au parlement, si j'avais mis à exécution ces projets avant que la Chambre des députés, et vous, Messieurs, eussiez été appelés à les discuter ».

Là-dessus M. le Ministre donnait un aperçu de la réorganisation des lycées et des collèges, d'après le plan concerté entre lui et la Commission : Dédoublement des grands lycées, création de nouveaux collèges, extension de l'autorité des proviseurs et des principaux, transformation du ré-

pétitorat, amélioration des rapports entre les différentes catégories du personnel, remaniement des programmes et des examens, internat, principes et méthodes d'éducation, conciliation des classiques et des modernes, langues vivantes, tarifs de la pension et des frais d'études, bref une sorte de tableau synoptique des cinquante-deux conclusions sorties de l'enquête parlementaire, voilà ce que M. Leygues fit passer, non sans une pointe de malice, devant les yeux quelque peu éblouis de MM. les sénateurs. Il y en a une demi-douzaine de colonnes à l'*Officiel*. C'était ouvrir un large champ à l'activité des pères conscrits.

Par une coïncidence curieuse, ce jour-là même, M. Ribot et plusieurs de ses collègues déposaient sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation à M. le ministre de l'Instruction publique « sur la suite qu'il compte donner aux conclusions de l'enquête sur l'enseignement secondaire ». Le ministre, dit l'*Officiel*, a accepté cette discussion pour une époque qui n'a pas été expressément fixée, mais qui paraît devoir être assez prochaine, peut-être pour la rentrée de Pâques.

La discussion n'est venue ni à Pâques, ni à la Trinité ; et, selon toute apparence, nos législateurs songent moins que jamais à s'atteler à cette besogne. Mais nous aurions tort de nous en plaindre. Certes, l'organisation de notre enseignement secondaire appelle des retouches ; les dépositions des plus chauds partisans de l'institution universitaire prouvent qu'elle a besoin d'être revisée à fond ; il y a telle réforme désirable que l'enseignement libre lui-même ne peut réaliser à cause de son assujettissement aux programmes et aux examens officiels ; il est certain aussi que, la plupart du temps, les conclusions de la commission d'enquête contiennent des vues très justes et marquent un incontestable progrès. Néanmoins, étant donné l'état d'esprit qui règne dans l'une et l'autre Chambre, le plus grand service qu'elles puissent rendre à la cause de l'enseignement, c'est de ne pas s'en occuper.

En attendant, nous restons dans une période d'attente, qui est aussi une période de crise. Au reste, nous y sommes en

nombreuse et honorable compagnie. Comme l'a fait remarquer M. le ministre de l'Instruction publique dans son discours au Sénat, la question de l'enseignement secondaire est une des grandes préoccupations de l'heure présente chez nos voisins et nos rivaux, aussi bien que chez nous. « Le même malaise, le même flottement se manifeste dans tous les pays du monde où la haute culture est en honneur... Partout le problème se pose, et dans les mêmes termes : Dans les conditions de la société moderne, quel est le moyen le meilleur et le plus rapide de former l'homme cultivé et l'homme d'action, de préparer à la fois l'élite intellectuelle, indispensable surtout dans une démocratie qui se gouverne elle-même, et en même temps les hommes hardis, pratiques, fortement trempés et instruits, qui doivent remplir les carrières industrielles, agricoles, commerciales et coloniales... »

L'enquête parlementaire accuse, soit dans l'Université, soit dans la portion la plus éclairée du pays, un vif attachement pour la culture classique ; on ne consentirait pas à sacrifier les humanités traditionnelles ; mais en même temps on constate que l'opinion du grand nombre s'oriente dans une autre voie. Le mouvement paraît s'accentuer de jour en jour, et, sans la résistance des établissements libres, il le serait plus encore. « Les meilleurs esprits, dit le président de la Commission, semblent se résigner à ce que l'enseignement classique devienne l'enseignement réservé à une élite de plus en plus réduite. Il ne faut pas voir autre chose dans la proposition qui nous a été faite de le cantonner dans certains grands lycées. » M. Ribot déclare que ce serait sa ruine à bref délai. « C'est une révolution, conclut-il, qui se prépare dans l'enseignement secondaire. »

La Commission n'a pas adopté sur ce point de conclusions révolutionnaires. Elle se borne à signaler, par l'organe de son président, des habitudes fâcheuses introduites dans l'enseignement universitaire et dans lesquelles certaines gens auraient vu sans doute des preuves de sa supériorité. Elle blâme l'appareil scientifique et l'érudition pédantesque dont les professeurs de grammaire encombrent leurs leçons ; elle demande que les professeurs soient préparés à leur tâche et spécialement que l'agrégation redevienne ce qu'elle n'aurait

jamais dû cesser d'être, un certificat d'aptitude pédagogique et non pas une doublure du diplôme de docteur. A remarquer cette autre proposition : Que le même professeur garde ses élèves plusieurs années, et les conduise autant que possible, depuis les éléments du latin jusqu'au seuil des humanités. Ce n'est pas sans quelque satisfaction que, une fois de plus, nous voyons les méthodes de notre vieux *Ratio studiorum* remises en honneur par nos adversaires. Apparemment ils seraient étonnés d'apprendre que les Jésuites pratiquaient depuis trois siècles ce qu'ils regardent comme des découvertes et des progrès.

En somme, la grande Commission demande des améliorations, non un bouleversement. Mais le bouleversement est mieux à l'ordre du jour. Que fera demain de notre enseignement secondaire l'omnipotence d'un ministre ou le hasard d'un scrutin parlementaire ?

Sĕra-t-il dieu, table ou cuvette ?

Hélas ! les dieux s'en vont ; l'humanité contemporaine s'en passe volontiers ; la table lui paraît plus utile, et la cuvette aussi.

III

Pour le moment, chacun peut encore dire son avis sur l'organisation des *humanités* dans une société démocratique et condamnée à la lutte pour la vie. Les dresseurs de plans et les donneurs de conseils manquent moins que jamais.

La *Revue internationale de l'enseignement* publiait, il y a quelques semaines, sous le titre d'*Humanités nouvelles*, un spécimen curieux des idées qui ont cours à ce sujet dans certains milieux universitaires. Ils se sont mis à quatre pour élaborer ce grand œuvre ; du moins l'article porte les signatures de quatre professeurs agrégés de l'Université en activité de fonctions dans quatre lycées différents. C'est une façon de manifeste ; en voici les grandes lignes :

C'est un principe d'art militaire que, pour vaincre, il faut choisir son champ de bataille. L'Université a suivi ses rivaux sur leur propre terrain : « L'enseignement classique n'est-il pas encore aujourd'hui, en son fond, l'enseignement des Jé-

suites ? » Mais, puisque nous sommes les maîtres de désigner le terrain, sachons profiter de cet avantage. L'Église aime le latin ; « c'est la langue sacrée par excellence, qui, elle seule, symbolise le passé... Il semble donc que l'atteinte la plus rude et la plus légitime à la fois que nous puissions porter à l'enseignement religieux, c'est d'éliminer le latin de nos programmes. » En dehors du latin, l'Église se sent mal à l'aise : « Déjà l'histoire inquiète. La littérature française est dangereuse... Mais l'Église suspecte surtout la science.., qui incarne l'esprit de libre examen, toujours rebelle au principe d'autorité... ; la science est chose essentiellement laïque. »

Voilà donc le terrain tout indiqué ; ici l'enseignement universitaire est assuré de la supériorité. De savoir si ce déplacement sera favorable à la culture des jeunes intelligences, c'est, paraît-il, une préoccupation d'ordre secondaire ; ce qui importe, ce qui doit décider en faveur d'un système d'études, c'est le dommage probable qui en résultera pour l'ennemi, c'est-à-dire pour l'Église catholique. *Hoc primum*. Je me suis permis d'écrire ici même, il y a quelques années, qu'entre autres raisons de l'animosité de certaines gens contre les humanités classiques, il faut compter la haine de la religion et de l'Église. Les quatre agrégés de la *Revue internationale* veulent bien rendre témoignage que je disais vrai, et je les en remercie.

Et alors, que met-on à la place des humanités à base de langues et de littératures anciennes ? Naturellement, des langues et des littératures modernes ; celles du Nord et celles du Midi, sans oublier les Slaves et les Scandinaves. Puis, l'étude de l'art chez tous les peuples ; les « albums photographiques » tiendront lieu du *Conciones* et autres vieilleries grecques ou latines, et on peut être sûr que les élèves y trouveront beaucoup plus de plaisir. Enfin « l'éducation littéraire et artistique se complétera par une éducation civique ; l'histoire en sera chargée... Il n'est point, ajoute-t-on, d'étude plus instructive et plus féconde pour les fils d'une démocratie. »

Là-dessus, on proteste qu'on ne supprime point les humanités ; au contraire ; présentement « nous n'en avons que

l'ombre » et on nous en propose « la réalité ». Mon Dieu ! c'est ce que nous ont dit et répété en cent manières les créateurs de l'enseignement moderne. Et avec leurs arguments, c'est aussi leur programme que nous apportent les quatre agrégés de la grande *Revue internationale.* On continue à découvrir l'Amérique.

Il y a pourtant dans le dernier compartiment des « Humanités nouvelles » une addition dont l'honneur leur revient tout entier. Ce compartiment, c'est celui de la *Science*, la fameuse science, si antipathique à l'Église. « Nous donnons enfin à la Science — la grande conquête de notre siècle — la place à laquelle elle a droit. » Et l'on énumère les quatre branches-maîtresses de l'arbre de la Science, savoir : Mathématiques, Physique, Chimie, Histoire naturelle. Il faudra, dit-on, donner plus de temps à ces études, surtout à l'histoire naturelle, à laquelle on ajoutera « un cours complet de paléontologie, et *même quelques notions d'embryologie* ». La paléontologie avait déjà trouvé le moyen, il y a deux ans, de se glisser dans le programme des lycées; un malicieux professeur de Sorbonne, j'ai nommé M. Gebhart, avait même à ce propos décoché à l'intempérance du Conseil supérieur de l'Instruction publique, responsable du méfait, quelques mordantes épigrammes.

Mais voici où gît le progrès. L'embryologie nous manquait encore. Les quatre agrégés auront le mérite d'avoir comblé une lacune aussi fâcheuse dans l'enseignement secondaire. Le Conseil supérieur ne saurait manquer de faire bon accueil à une initiative aussi intelligente que hardie. Au reste, « nous sommes sûrs, ajoutent les Quatre, que cette réforme serait bien accueillie des élèves eux-mêmes ». Comment donc! Mais ils seront enchantés, et pour peu qu'on ajoute encore quelques notions d'obstétrique, ce sera du ravissement. D'ailleurs, à ce coup, on peut être certain que l'Église sera incapable de soutenir la concurrence. Elle laissera à l'Université le monopole des « humanités nouvelles ».

IV

Ce serait une façon comme une autre de résoudre l'irri-

tante question posée devant les Chambres depuis tantôt deux ans, savoir l'abrogation de la loi Falloux et la suppression de ce qui reste de la liberté d'enseignement. Rappelons en quelques mots le chemin parcouru, et marquons les principales étapes.

Au mois de novembre 1898, M. Rabier, député, déposait sur le bureau de la Chambre un projet de loi rétablissant purement et simplement le monopole universitaire tel qu'il existait, en 1808, à l'apogée de l'autocratie impériale. Un de ses collègues, M. Levraud, ex-fonctionnaire de l'Université, en présentait un autre interdisant l'enseignement dans l'ordre primaire et secondaire à toutes les congrégations religieuses, d'hommes et de femmes, autorisées et non autorisées. De là naquit la grande Commission, nommée pour étudier ces projets et qui se mit à étudier tant d'autres choses. On n'oublia pas tout à fait MM. Rabier et Levraud. La Commission se prononça à une énorme majorité pour le principe de la liberté ; il est vrai que près d'un tiers de ses membres s'abstinrent au scrutin. Le rapport rédigé par M. Éd. Aynard, député de Lyon, est une œuvre de tout point remarquable, où la modération de la forme ajoute encore à la fermeté de la doctrine et à la netteté des déclarations.

L'honorable rapporteur insistait sur ce fait capital que la liberté d'enseignement, telle qu'elle existe aujourd'hui en France, ne signifie pas autre chose que liberté de conscience. « On n'y doit toucher ni directement, ni par voie oblique, sous peine d'aviver la plus terrible des discordes, la discorde religieuse... On nous éblouit de ces grands mots d'unité morale, d'unité de la doctrine professée, d'unité de la conscience nationale, mots inintelligibles à force d'être grands. C'est supprimer la liberté de penser elle-même que de supposer qu'on puisse créer dans un pays une unité morale, une unité de doctrine, une unité de conscience. »

Ce premier rapport sur la liberté de l'enseignement porte la date du 21 décembre 1899.

Quelques semaines auparavant, lors de la rentrée des Chambres, le gouvernement avait à son tour déposé son projet de loi sur le *stage scolaire*. Une violente discussion eut lieu à ce sujet à la Chambre des députés dans la séance

du 20 novembre. Il s'agissait de savoir si la proposition serait renvoyée à la grande Commission existante ou bien à une Commission spéciale. Sous l'apparence d'une question de procédure, c'est le fond même que l'on débattait. Les partis avancés combattaient avec passion le renvoi à la grande Commission dont la modération relative leur faisait craindre un insuccès. Un M. Charles Dumont se signala dans cette joute parlementaire par une déclaration où transparaît, dans sa brutale candeur le fond de l'âme jacobine. M. Charles Dumont, professeur de rhétorique dans l'Université, appartient, en outre, à la confrérie de ces enfants terribles qui disent tout haut devant le monde ce que les grandes personnes ne disent qu'en famille : « En matière d'enseignement, s'écria-t-il, il y a deux libertés à considérer : d'un côté, celle du père de famille ; et, de l'autre, la liberté de celui qui doit être enseigné... Ce que nous demandons, c'est la liberté de l'enfant..., et c'est cette liberté-là que nous voulons opposer *au vieux dogme de la liberté du père de famille.* »

Les sectaires ne nous ont pas accoutumés à tant de franchise. D'ordinaire ils prennent soin de diluer dans l'ampleur et la sonorité des formules ce que la pensée aurait de trop fort pour les écoutants non initiés. Cette fois on signifie sans façon au père de famille qu'il est exproprié, pour cause d'utilité publique, de l'éducation de ses fils. Le droit qu'il croyait avoir de les élever dans ses idées et ses croyances est un *vieux dogme* qui ira rejoindre les autres au musée des antiques. C'est César, c'est l'État, sous la forme aimable de la République, qui se charge de leur inculquer les bons principes, c'est-à-dire les siens. Les enfants, disait Danton, appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs familles. Tel est le dogme nouveau, rajeuni encore par la variante de M. Charles Dumont, qui fournit à la loi du stage scolaire sa raison d'être et sa justification.

Cet éclat maladroit dut refroidir certaine portion de nos législateurs prêts à voter les mesures les plus antilibérales, quand elles servent leur politique du moment, mais dont les audaces du jacobinisme troublent la quiétude et épouvantent la bourgeoise honnêteté. Il ne serait pas téméraire de croire que l'intervention du député-professeur contribua à faire re-

jeter par la Chambre la nomination d'une Commission spéciale appuyée par de tels arguments.

Renvoyé à la grande Commission, le projet gouvernemental sur le stage scolaire a été rapporté aussi par M. Aynard. L'honorable député s'est attaché d'abord à mettre en pleine lumière « le véritable sens et le but principal du projet », que ses auteurs, dit-il, « ont été les seuls à ne pas vouloir découvrir ». En somme, il ne diffère de ceux de MM. Rabier et Levraud que par une moindre franchise, traduction en style parlementaire d'*une plus grande hypocrisie.*

Le projet du gouvernement ne supprime pas les collèges libres, il se borne à les empêcher de vivre en leur *soutirant* les élèves, « de même qu'on ne supprime pas, mais qu'on se borne à empêcher de naître les congrégations enseignantes par la loi proposée sur le contrat d'association ». Le rapport insiste sur cet effet inévitable et évident du stage scolaire obligatoire. Nous l'avons nous-même exposé assez longuement dans les *Études*, pour qu'il soit inutile d'y revenir. Toutefois M. Aynard fait suivre cette première partie d'une réflexion fort suggestive, que nous recommandons à tous ceux qu'intéresse l'avenir de l'enseignement libre :

« On ne saurait assez le redire : Dans l'état de nos mœurs et de notre organisation, donner le monopole du recrutement des fonctionnaires à l'enseignement public, c'est porter à l'autre le coup le plus rude. A moins que, par une conversion énergique de l'enseignement libre, on n'arrive à des résultats contraires à ceux que l'on recherche. Si, par le stage scolaire, les collèges de l'État réunissaient chez eux tous les fonctionnaires en expectative, l'enseignement libre pourrait découvrir de nouvelles sources de vie en rejetant résolument tout ce qui aboutit à l'examen et au concours, tout ce qui accable et affaiblit les esprits moyens, en prenant spécialement la tâche d'élever pour ce qui les attend ceux qui sont destinés à diriger le travail du pays. M. l'abbé Lemire le laissait entrevoir à la Commission, et d'un bord bien opposé, un haut dignitaire maçonnique[1], qui est en

1. Voir le *Bulletin du Grand Orient de France*, 1891. (Assemblée générale, 4e séance, 17 septembre, p. 443 et suiv.)

même temps un haut fonctionnaire du gouvernement, combattant dans une Loge les idées alors mises en circulation par MM. Pochon et Cocula et traduites maintenant dans le projet de loi, montrait la même perspicacité en disant : « Il y « aurait un très grand mal à ce que l'élite de la démocratie, « représentée par des commerçants, des propriétaires, des « industriels, fût recrutée parmi les produits de l'enseigne- « ment clérical. Vous allez développer ce mal dans des pro- « portions formidables. Ceux que vous aurez exclus des « fonctions publiques deviendront les maîtres de la fortune « publique [1]. »

Nous autres, gens du métier, nous avions été particulièrement frappés d'une des conséquences de la loi, je veux dire la situation fausse et pénible du professeur universitaire en face de ces groupes d'élèves amenés par force, et pour ainsi dire, *manu militari*, au pied de sa chaire. Je m'étais permis de dire que, pour ma part, je ne me soucierais pas de faire une classe dans de pareilles conditions. Je vois que l'honorable rapporteur n'a pas été insensible à cette considération; lui aussi, ami de l'Université, il plaint le maître universitaire soumis à une corvée qu'il juge humiliante.

M. Aynard montre encore que le projet sur le stage scolaire aggrave la situation qui existait avant 1850 ; car il suffisait alors de deux années, et non pas trois, passées dans les établissements publics, ou même dans les institutions libres autorisées, dites de plein exercice. « Sous le régime de la liberté d'enseignement qui est le nôtre, on en arriverait donc à ce résultat inouï d'être encore plus exigeant que sous celui du monopole. »

Il prouve enfin qu'il est absolument chimérique de compter sur le stage scolaire pour créer dans l'armée des fonctionnaires cette unité de vues dont parle le gouvernement sans la définir.

Le dernier argument aurait pu être le premier, et rendre les autres inutiles :

1. Rapport fait au nom de la Commission de l'Enseignement chargée d'examiner le projet de loi sur le *Stage scolaire*, par M. Éd. Eynard, député. (P. 6.)

« Notre rapport, dit M. Aynard, eût pu être plus court. Nous aurions dû nous borner à rappeler les articles 1 et 6 de la Déclaration des droits :

« Art. 6... — Tous les citoyens sont également admissibles « à toutes dignités, places et emplois publics selon leur capa- « cité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de « leurs talents.... Le projet du gouvernement détruit l'un des « principes fondamentaux de notre droit politique. »

C'est ce que, dans ma simplicité et mon ignorance, j'avais cru entrevoir, et c'est pourquoi j'avais osé écrire dans les *Études* que, si nous avions le sens de la liberté dont nous avons proclamé la formule, des lois de ce genre, même proposées par le gouvernement, ou plutôt surtout quand elles sont proposées par le gouvernement, seraient écartées par la question préalable. Les représentants d'un pays libre ne discutent pas des prétentions gouvernementales comme celle-là. Ils les méprisent. C'est une satisfaction de voir son avis partagé par de vieux parlementaires.

Le rapport de M. Aynard se termine par des paroles qui renferment la plus verte leçon que puisse recevoir un gouvernement de la part d'une Chambre où la majorité lui est dévouée.

« Dans un pays de liberté d'enseignement, exiger l'obligation, si l'on prétend au service public, de passer les trois dernières années de la fin des études, les seules qui comptent, dans les collèges de l'État, c'est à la fois ouvrir une formidable brèche dans cette liberté et violer la liberté de conscience ; c'est accabler d'une suspicion en bloc, au point de vue politique et national, tous ceux, laïques ou religieux, qui enseignent en dehors de l'État ; c'est préparer l'abaissement de l'Université elle-même, en la transformant en séminaire politique ; c'est enfin revenir aux temps barbares, en punissant l'un pour la prétendue faute de l'autre, en frappant l'enfant, à cause de l'opinion du père, d'une des peines les plus douloureuses, celle de ne pouvoir servir son pays...

« C'est une loi de circonstance ; c'est l'un des essais de ce Kulturkampf, auquel on paraît vouloir revenir...

« Rallumer la flamme des discordes religieuses en ce mo-

ment de trouble général, mettre hors l'État, créer toute une classe d'indignes des fonctions publiques pour cause d'éducation religieuse, ou bien les traîner de force dans les lycées, s'ils veulent y prétendre, serait accroître à l'intérieur la foule de ces mécontents timides ou résignés, qui deviennent des adversaires résolus... Le projet de loi sur le stage scolaire n'est qu'une conception mesquine de l'esprit de secte ; il ne pourrait aboutir qu'à la désunion nationale. »

La Commission du budget de l'Instruction publique a témoigné à son tour qu'elle n'entendait pas s'associer à la campagne des sectaires contre la liberté d'enseignement. Le 8 juin, elle nommait son rapporteur. Deux candidats étaient en présence, M. Trouillot qui, naturellement, se posait en partisan résolu de tous les projets contraires à la liberté, et M. Perreau, qui s'en déclarait l'adversaire non moins résolu. Ce fut lui qui l'emporta.

La ferme déclaration qui valut à M. Perreau la majorité des suffrages de la Commission l'honore d'autant plus que lui-même est membre de l'Université. Ses confrères ne nous donnent malheureusement pas toujours l'exemple du même libéralisme. Au mois d'avril ont eu lieu les élections pour le renouvellement du Conseil supérieur de l'Instruction publique. On sait que, sauf quatre membres nommés par le président de la République, soi-disant pour représenter l'enseignement libre, et cinq désignés par chacune des académies qui composent l'Institut, les quarante-neuf autres sont élus par le personnel de l'Université ou des grandes écoles de l'État. Or, il semble bien que, en dépit de certaines protestations, la liberté d'enseignement ait été la *plate-forme* de MM. les agrégés de philosophie. M. Belot, élu l'an dernier pour s'être prononcé en faveur du retour au monopole, avait cette année un concurrent, M. Malapert, qui, dans sa circulaire, protestait contre toute mesure restrictive de la liberté. Soixante suffrages donnés à M. Belot contre quarante à son compétiteur, nous montrent en quel sens incline la majorité dans le cénacle des agrégés de philosophie.

Pour le dire en passant, les circulaires des candidats au Conseil supérieur prouvent que les réformes proposées par

la grande Commission parlementaire sont généralement assez mal vues dans l'Université. Il faut s'attendre à une opposition vigoureuse de la part de ses représentants qui forment la presque totalité du Conseil supérieur. Il est vrai que lui-même a été assez malmené dans l'enquête; on lui reproche d'être la véritable cause de la décadence des études, grâce aux programmes encyclopédiques qu'il rédige et auxquels il trouve toujours à ajouter. On conçoit d'ailleurs qu'étant une émanation de l'Université, et pour ainsi dire sa quintessence, il éprouve au plus haut point les répugnances naturelles à tout grand corps auquel on demande de changer ses habitudes. Mais comme, après tout, cette haute assemblée n'a aucune autorité effective, que le ministre la consulte ou ne la consulte pas et fait de ses avis tel usage qu'il lui plaît, que déjà il s'est mis d'accord, ainsi qu'il l'a déclaré au Sénat, avec la Commission d'enquête à peu près sur tous les points, il pourrait se faire que l'on procédât aux réformes en passant par-dessus la tête de MM. les conseillers.

V

Le double échec infligé aux auteurs de projets liberticides n'a pas découragé ces vaillants. A la veille des vacances parlementaires, ils sont montés une fois de plus à l'assaut. L'interminable et angoissante question de l'armée coloniale et de la défense des côtes était à l'ordre du jour depuis des semaines; il fallait en finir avant de se séparer. Il avait été entendu que la séance du mercredi 13 juin lui serait spécialement consacrée. C'est le moment que choisit M. Fernand Rabier, — décidément il y a un peu de rage dans ce nom-là, — pour exécuter une nouvelle parade jacobine contre la liberté d'enseignement. En dépit des supplications des uns, des objurgations des autres, les paladins du Grand Orient voulurent à leur façon sauver la patrie. Il fallait pour cela adopter l'urgence sur le fameux article 7, de Jules Ferry, retiré pieusement du pourrissoir où le Sénat l'avait jeté, il y a tantôt vingt et un ans. Deux cents députés avaient mis leur signature au bas du papier de M. Rabier. Deux cents représentants du pays qui estiment que ce qui presse le plus en

ce moment, pour le salut, pour la gloire, pour l'avenir de la République, c'est de faire une loi interdisant les fonctions de l'enseignement à quelques demi-douzaines de religieux non autorisés qui ont encore du service, à titre personnel, dans des collèges libres. Car, remarquez-le bien, nous vivons sous le régime des décrets de 1880, et les religieux ne sont admis à enseigner dans leurs anciens collèges que sous le bon plaisir de Messieurs les inspecteurs universitaires, qui vérifient à leur aise les listes du personnel. C'est pour frapper ces quelques débris que les forcenés du parlement demandaient que l'on mît immédiatement en état la grosse artillerie législative. Les colonies pouvaient attendre.

M. Rabier ne s'était pas mis en frais d'invention. Il avait pris à Jules Ferry non seulement le texte de son article, mais aussi l'exposé des motifs, lequel d'ailleurs est aussi simple que concluant : Les anciens gouvernements monarchiques ont exclu de l'enseignement les congrégations non autorisées. Donc la République doit aussi les exclure. Voilà. Il est vrai que le législateur républicain de 1850 invoqua pour faire autrement « le principe général de la liberté d'association » ; mais il a eu tort de prendre au sérieux cette *guitare*. Nous, nous voulons « reconstituer le patrimoine de l'État dans les choses de l'enseignement », et notre devoir est « d'arracher aux contempteurs de la société moderne... l'âme de la jeunesse française ». Évidemment ces coups de grosse caisse sont plutôt faibles comme raisons. Mais puisque nos législateurs s'en contentent !

On demanda l'avis du gouvernement. M. Waldeck-Rousseau répondit, avec une désinvolture parfaite, que cette proposition ne pouvait lui déplaire, puisqu'elle tendait, « sous une forme différente, à réaliser une des mesures qui font l'objet des projets que le gouvernement lui-même a présentés ».

Là-dessus M. l'abbé Gayraud eut la malicieuse idée d'apporter un pendant à l'article 7. La franc-maçonnerie est aussi une association non autorisée ; il n'y a pas de raisons pour faire d'exception en sa faveur. En conséquence, M. Gayraud demande à la Chambre « de voter l'urgence de la proposition de loi suivante :

« Est incapable de diriger une école publique ou privée ou « d'y remplir l'emploi d'instituteur, de professeur ou de sur-« veillant, tout individu affilié à la franc-maçonnerie. »

L'orateur protestait d'ailleurs que jamais il n'aurait songé à réclamer l'exclusion des francs-maçons de l'enseignement, si M. Rabier n'avait commencé par demander l'exclusion des religieux. Et il exprimait l'espérance que les deux projets seraient également repoussés.

M. Aynard, lui, prit mal la plaisanterie : « Mes amis et moi, nous n'entendons pas, quand il s'agit d'un principe aussi grave que le principe de la liberté, qu'on puisse le faire servir à de pareils amusements. »

Vraiment c'était, à notre avis, le prendre sur un ton un peu tragique. Il semble d'ailleurs que la manœuvre de M. Gayraud n'était point si enfantine que cela. Si les catholiques en avaient usé plus tôt, s'ils avaient pris soin de retourner contre les sectaires les armes que les sectaires dirigeaient contre eux, s'ils avaient dénoncé haut et clair à l'opinion publique, comme on le fait depuis quelque temps, la malfaisante congrégation franc-maçonnique et réclamé pour elle le régime légal appliqué aux congrégations religieuses, peut-être ses audaces fussent-elles devenues moins cyniques et sa tyrannie moins intolérable. Au surplus, M. Aynard déclarait lui-même que les francs-maçons constituaient tout aussi bien que les religieux des associations non autorisées ; mais il revendiquait la liberté pour tous et demandait qu'on profitât de l'occasion pour biffer enfin de nos codes « cet article barbare qui s'appelle l'article 291, qui peut même empêcher les libres citoyens de faire de la musique ».

De fait, sans plus tarder, M. Prache, député de Paris, déposait à son tour une proposition de loi, ainsi conçue :

« *Article unique :* L'article 291 du code pénal est abrogé. »

Mais, hélas ! l'article 291 avec lequel on a pu légalement, il y a quelques semaines, chasser de chez eux les Pères Assomptionistes, est une arme trop commode pour que les étranges libéraux qui nous gouvernent consentent à s'en dessaisir. Absurde, grotesque, *barbare*, tant qu'on voudra ; personne n'y contredit ; mais il fait si bon l'avoir sous la

main pour supprimer ce qui gêne! M. Georges Trouillot déclara que l'abrogation de l'article 291 faisait partie du projet de loi sur les associations déposé par le gouvernement. L'article *barbare* était sauvé.

Quant à l'autre, l'article 7, remis à neuf par les soins de M. Rabier et de ses deux cents collègues, il était finalement renvoyé, sur la demande même de ses auteurs qui avaient pourtant réclamé l'urgence, à la Commission chargée d'étudier cette éternelle loi des associations. Or, le projet de M. Waldeck-Rousseau empêche de vivre les congrégations non autorisées ; cela étant, il paraît quelque peu superflu de décréter par surcroît qu'elles ne pourront enseigner.

C'est pour aboutir à ce résultat que MM. Rabier et consorts organisèrent la petite manifestation parlementaire du 13 juin. Cela avait duré trois heures d'horloge, et l'on avait voté par trois fois au scrutin public. C'est une bien belle chose que le parlementarisme !

Joseph BURNICHON, S. J.

REVUE LITTÉRAIRE

I. — POÈTES

Originalité méritoire pour un poète, M. l'abbé Hoornaert pèche par excès de modestie[1]. D'Espagne où il a vécu dans l'intimité des Velasquez et des Murillo, il nous rapporte une étude de critique d'art, sérieuse, vivante et personnelle. Puis, négligemment, l'étude terminée, il y ajoute une « galerie de sonnets » où il a essayé de transposer en vers les principales toiles des musées de Madrid. Neuf sonnets pour caractériser les maîtres les plus fameux, de Pedro Berruguete à Francisco Goya, quatre poèmes, chacun de trente et un sonnets : le *poème divin*; le *poème royal*; le *poème mystique*; le *poème profane*, et, au seuil de chaque poème, un ou deux préludes symboliques, l'œuvre entière est d'une incontestable valeur.

Si le critique s'est laissé fasciner par l'école espagnole au point d'écrire que celle-ci « a créé la vraie peinture catholique », il est évident que le poète a vécu trop habituellement dans l'éblouissement des *Trophées*. M. de Heredia peut se vanter d'avoir là un fervent et fidèle disciple, trop fidèle même ou trop heureux, puisqu'on se demande parfois comment le maître aurait pu s'y prendre pour darder un dernier vers plus sonore, ou cuire un émail plus rutilant. Cette ressemblance prouve peut-être que notre académicien n'est pas un poète au vieux sens étroit de ce mot, mais simplement un des plus admirables ouvriers d'art, orfèvres, céramistes ou peintres de vitraux que la France ait jamais connus. Car pour de vrais poètes, il ne faut pas songer à les imiter. Qui donc refera le *Sonnet pour Hélène*, ou la *Maison du berger*, ou même les vagues chansons bizarres de ce pauvre Lelian?

Tout suffoquant
Et blême, quand
Sonne l'heure,

1. Abbé Hector Hoornaert, *D'après les Maîtres espagnols. Étude et Sonnets*. Bruxelles, Schepens, 1899.

Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure.
Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte.
De-ci de-là,
Pareil à la
Feuille morte.

Il y a pourtant de la poésie dans les sonnets de M. Hoornaert. « De-ci de-là », elle réussit à se dégager du pittoresque qui l'emprisonne, elle paraît, elle sourit, elle chante ou elle pleure, et trop vite, chassée par la couleur ou gênée par la rime, elle s'en va. Il ne me demandera pas de lui définir cette capricieuse, il la connaît; Velasquez lui en a parlé si souvent! C'est un rien, venu tout droit de l'âme et qui soudain éclaire, agrandit, illumine un *groupe de fileuses* ou la face d'un bouffon; invisible flamme, idée générale, vive émotion, subite transparence du cœur, brusque vision du sens profond des choses, il en faut toujours revenir au je *ne sais quoi*, à l'ineffable que la plus habile juxtaposition de couleurs ne rendra jamais.

Prenez, par exemple, le joli sonnet des *Fileuses*, où deux ou trois fois le je *ne sais quoi* transfigure tout. On connaît le tableau de Velasquez : voici comment un poète le comprend :

La *gaieté du travail rit dans la salle claire*
Et de la laine sèche on flaire la senteur,
Tandis que, dans son coin, le rouet *radoteur*
Active follement sa fuite circulaire.

Penchant sur l'écheveau leur profil populaire
Les fileuses, bras nus, dans la *bonne chaleur*
Échangent par moments l'éclair d'un mot *railleur*,
Agitent leurs doigts fins (et gagnant leur salaire).

Les gestes sont aisés sous les yeux en éveil.
La saine vérité partout (dessine) et brille,
Qu'elle effleure une nuque ou touche une cheville.

Et là-bas sur le mur du fond, blanc de soleil,
Une tapisserie ouverte au jour propice
Étale son tissu vibrant de haute lice.

Le sonnet n'est pas parfait et j'indique quelques-unes de ses misères, mais il montre bien comment, au lieu de riva-

liser d'exactitude avec le peintre, le poète par des notations d'âme, donne au pittoresque lui-même une nouvelle et plus grande valeur. Tout est peinture dans le second tercet, mais les vers précédents ont comme baigné cette chambre d'une lumière spirituelle dont la douceur se mêle, avec beaucoup de charme, à la couleur vibrante des derniers vers. *Gaieté du travail*, *saine vérité*, *bonne chaleur*, ces épithètes d'âme traduisent mieux le peintre que les expressions les plus colorées. « On ne se figure pas, disait Sainte-Beuve aux Goncourt, l'effet heureux que produit dans une description toute physique, au milieu des couleurs qui viennent du dehors, quelques-uns de ces reflets sentis qui partent du dedans. L'épithète morale et métaphysique a souvent sa magie que des milliers d'adjectifs chatoyants ne produiraient pas [1]. » D'ailleurs, puisqu'à l'école de M. de Heredia, on aime à vaincre les difficultés, qu'on remarque que cette épithète morale est la plus difficile à trouver. Notre auteur le sait bien aussi, lui qui, dans les quatorze vers de son portrait de Ribera, d'ailleurs fort beau par endroits, cherche laborieusement une épithèthe de ce genre et finit par ne pas la rencontrer.

> Maître rude à l'œil plein de tragiques couleurs,
> Qui trempas tes pinceaux dans les larmes humaines !
> Sous l'automne des jours, ployée au poids des peines,
> Tu vis la caravane immense des douleurs.

Beau début. Nous attendons avidement au dernier vers la formule brûlante de cette œuvre triste et grande. Hélas, le voici ce dernier vers :

> Ton œuvre dédaigna la vulgaire beauté
> Et choisit, repoussant tout ce qui se consume,
> *L'être définitif bronzé par l'amertume.*

Triste chute dans l'abstraction et le banal. Le vrai mot n'est pas venu. Mais aussi pourquoi ne pas changer de modèle et ne pas feuilleter plus souvent les *Destinées* ?

J'en veux d'autant plus à M. Hoornaert que lui-même nous donne, en un vers admirable, la formule de la poésie. C'est encore devant une toile de Velasquez, *les Buveurs* :

> C'est là-bas, dans un coin de la Castille vieille,
> De rudes paysans fêtent le vin nouveau.

1. *Nouveaux Lundis*, x, 410.

Il nous montre, en une peinture assez expressive, la gravité comique des uns, le « rire plébéien » des autres et il conclut superbement :

Or l'art, de toute vie épiant les secrets,
Les voit, et de ces gueux changeant les destinées,
Met de l'éternité sur leurs faces tannées.

Voilà enfin la rencontre heureuse de l'idée et de l'image. Seule, l'idée est peu de chose ; seule, l'image est moins que rien, en poésie ; mais la suprême beauté jaillit de l'éclair qui les rapproche ou qui les confond.

Malheureusement notre auteur s'est grisé d'images dans les galeries du Prado. Comme ses modèles, il veut être peintre avant tout et ne vient à la poésie que pour lui demander d'achever sa peinture. Aussi quelquefois la Muse piquée se fait attendre quand il l'appelle et le laisse se débattre dans de pauvres généralités banales dont l'artiste doit souffrir encore plus que nous. Le sonnet sur la *Nativité de la Vierge* garde le souvenir de cette souffrance. Il aurait pu être exquis, tant il rend à merveille la naïveté brillante de F. Gallegos.

L'appartement est riche. Écartant un rideau
A sa dame d'atour Anne donne l'Infante ;
Et, dans une attitude ingénue et savante,
La dame tend les bras et prend le doux fardeau.

Or la petite est grave en son royal maillot.

Ici l'auteur s'arrête et cherche à spiritualiser la scène. Il sonne la poésie. La mutine n'était pas loin. Ce joli mot d'*infante* et ces adjectifs d'*âme* le prouvent bien. On la sonne ; elle s'en va et voici la prose :

Et la *sérénité* de son âme *fervente*
Trahit déjà *de Dieu* la *très humble* servante ;
Qui saura de l'Enfer déjouer le complot.

La terre a trop gémi *sous son* erreur ancienne
L'espoir revient enfin ;

Quel châtiment ! mais il a déjà trop duré, le rayon revient enfin sur la palette et immatérialise les couleurs plus vives qui achèvent le tableau.

Et devant un feu doux
Vaquant à son travail, une patricienne,

En robe à galons d'or a ployé les genoux.
Un rouge tablier protège son costume,
Et, pieuse, elle sèche une guimpe qui fume.

« Pieuse » — ce petit mot, jeté avec beaucoup d'art, ne donne-t-il pas une plus jolie teinte à la guimpe qui fume, au tablier rouge et aux galons d'or?

Et voilà comment, avec M. l'abbé Hoornaert, la critique que l'on voulait pourtant juste et sévère, s'achève nécessairement en éloge. C'est qu'elle a affaire à un véritable artiste, à un de ceux qui vous séduisent au moment même où, par devoir, il faut combattre leurs théories. Qu'on me laisse citer encore quelques vers et montrer la souplesse de ce talent.

Veut-on, par exemple, un sonnet qui évoque le vol de gerfauts des Trophées? Qu'on écoute venir ce pesant galop de barbares.

Sur leurs chevaux nerveux qui soufflent des fumées,
En un vol furieux, du fond de l'horizon,
Les Gaulois, précédés d'un immense frisson,
Poussent les éclaireurs hardis de leurs armées.

Mais on préférera sans doute, comme preuve d'un art plus fin, plus délicat et plus sûr, ce sonnet Louis XV, « or et blanc », d'une touche si juste et d'un si joli tour.

LE BIBLIOPHILE (MARIANO FORTUNY)

Tout Louis Quinze, il est pour l'œil une caresse,
Ce salon or et blanc, conforme au goût nouveau ;
Aussi le vieux marquis, du beau style dévôt,
Très scrupuleux, y sent à l'aise sa noblesse.

Couché dans son fauteuil, non sans quelque paresse,
Il lit, et ses deux mains, blanches, palpent le veau
D'un notable in-dix-huit de monsieur Marivaux,
Dont le petit Saintrain lui vanta la finesse.

Le tome étant correct, il tolère l'auteur,
Car tous ses écrivains, avides de faveur,
Sont, morbleu, gens de peu qu'on maintient à leur place !

L'air est plein de benjoin ; et l'aimable marquis,
Qui sourit doucement à certains mots exquis,
Trouve que ce maraud n'a pas mauvaise grâce.

Sainte-Beuve aurait aimé ce morceau charmant, fait la grimace au premier tercet, et savouré voluptueusement le der-

nier vers, et, en vérité, il me semble qu'il manque à ce sonnet bien peu de chose, pour être une œuvre achevée. Autre effet de calme, qui ne rappelle pourtant ni le plaisir raffiné du *Bibliophile*, ni le sonnet paisible des *Fileuses*, il s'agit de nous montrer un chœur de moines franciscains.

Sous un jour tamisé de lumière très douce
Les moines sont debout dans leurs stalles, les vieux,
Les jeunes, bras en croix, humbles, fermant les yeux,
Tous égaux par la paix et par la bure rousse.

Du silence — parfois une voix creuse tousse —
Du silence plein d'âme...

Et l'on songe, à les voir,

A ces bons passagers soumis au capitaine,
Qui s'en vont, souriants, vers la rive lointaine
Dans la sécurité réelle de l'espoir.

C'est le poète — n'en doutez pas — qui a trouvé cette rime étouffée, qui a entendu tousser ces voix creuses et qui a transfiguré le chœur gothique en un vaisseau de confiance et d'espoir.

Je ne sais rien de la personne de l'auteur, mais, à un certain air de vive jeunesse, j'espère qu'il ne fait que débuter. Nous le reverrons donc quelque jour, et ce sera un repos et une joie au milieu des innombrables vers dont on nous inonde. Il a trouvé sa voie, ou du moins une de ses voies; qu'il s'y tienne tant qu'il ne nous aura pas donné un volume sur les peintres flamands et un autre sur les primitifs italiens. En vérité, c'est un maître graveur.

Un autre poète — un jeune aussi, j'espère — intitule hardiment son livre : *Vers le Crucifix*[1] ! Cette œuvre est d'une grande élévation et dénote un vrai talent. Après un prologue où les objections de l'athée sont réfutées avec une ardente et nerveuse logique, le poète nous raconte la *faute* originelle; il suit, dans un second livre, les tristesses et les hontes de l'*Humanité déchue*, et il consacre enfin la troisième partie du poème aux merveilles de la *Rédemption*.

Le second chant relève tout entier de la *Légende des siècles*, et je le regrette ; car enfin, ce livre excentrique et sublime contient quelques-uns des plus beaux vers de la langue

1. Félix Ménétrier, *Vers le Crucifix !* Lemerre, 1900.

qu'aucune imitation, si habile soit-elle, ne pourra nous faire oublier.

Au lieu de donner tant de place à l'évocation de ces ruines infâmes, Ninive, Tyr et Babylone, n'aurait-il pas mieux valu traduire les impressions d'une âme contemporaine au cours de sa rencontre avec Jésus et nous faire entendre d'une façon réelle et neuve

> Le grand cri de pitié qui remplit l'Évangile ?

Certes une foi vivante circule au cours de ce beau troisième chant, mais j'aurais voulu que le poète sût davantage s'affranchir des contraintes parnassiennes. Pourquoi raconter l'Évangile en distiques que l'on prendrait pour des vers dorés, et surtout pourquoi s'imposer la tâche, lourde, ingrate et vaine de mettre en vers l'Évangile ?

> Un jour la pécheresse, émue et repentante,
> Arrosa de ses pleurs les pieds de Jésus-Christ.
>
> Le Seigneur se pencha vers elle, en disant : « Femme,
> Tes péchés sont remis ; va, mais ne pèche plus. »
>
> D'un mot ou d'un regard il savait dompter l'âme,
> Et du fond de l'abîme il sauvait ses élus.
>
> Sur sa tête on voyait descendre la colombe
> Et Dieu disait d'en haut : « C'est mon fils bien-aimé. »

Quoique beaucoup l'entendent de la sorte, ce ne sera jamais là de l'art chrétien. Cette traduction monotone n'est plus l'Évangile et n'est pas de la poésie. Tous les médiocres peuvent tenter, avec le même bonheur, le même exercice. Que dorénavant M. Menétrier le leur laisse et poursuive — il en a le droit — une plus haute aventure.

Il en a le droit, quelques-uns de ses vers le montrent avec évidence, de ces vers où il est lui-même, où il oublie son constant modèle et les discours terribles des sphinx de Zim-Zizimi.

> La main de Jéhovah s'est étendue — et Tyr,
> Baissant la tête, alla lourdement s'engloutir.
> Le monument d'orgueil s'est écroulé, sans lutte;
> Jusqu'à Jérusalem a retenti la chute.
>
> O cité de Mammon, couverte de palais,
> Tu n'es plus qu'un rocher où sèchent les filets.

Ne préférez-vous pas cette grande voix plus humaine qui tombe du ciel sur l'Éden ?

J'aime ce dernier-né d'un paternel amour ;
Je gravai mon image au fond de sa prunelle,
Et j'écrivis ma loi dans son âme immortelle.
Comme l'archange, il faut qu'il marche librement
Et qu'il soit responsable afin d'être plus grand [1].

Moi-même j'inventai les mots de la prière
Et les noms saints d'épouse et de fils et de mère
Pour charmer ses loisirs et dorer son exil.

Ou bien encore, n'aimez-vous pas la tendresse émue qui se mêle aux lamentations de Jérusalem ?

Mon cri monte vers toi ; je veux que tu l'écoutes !
Toi qui m'avais aimée et choisie entre toutes,
Me laisses-tu mourir sans l'avoir écouté ?

Oses-tu me chasser, oses-tu me maudire ?
Oh ! souviens-toi du temps, où les doigts pleins de myrrhe
J'allais, cueillant des lys sur les monts de Béther.

L'encens flottait dans l'air et la figue était mûre ;
En ces temps tu m'aimais, en ces temps j'étais pure,
Et, la main dans la main, nous venions du désert...

Mais mon sauveur est là, qui me voit triste et nue ;
Calme, dans le scheol, j'attendrai sa venue
Pour sortir du sépulcre à la voix du Seigneur.

Plus haute et plus sereine en ma beauté nouvelle,
J'aurai les nations à l'ombre de mon aile ;
Mon immortel époux sera le Rédempteur.

De tels passages, quoique plus rares dans ce poème, me semblent la caractéristique, douce et grave, de la vraie manière de l'auteur. Le lecteur me pardonnera de n'avoir pas renoncé au plaisir de les transcrire.

Car le plaisir est grand de laisser sa prose à soi, pour offrir de beaux vers à l'avidité des lecteurs. Les critiques ont d'ordinaire une plus haute ambition, tour à tour philosophes ou créateurs, ils profitent d'un chef-d'œuvre pour étayer leurs systèmes, ou d'un livre manqué pour nous montrer, en le refaisant, leur universelle compétence. Au-dessous d'eux, très au-dessous, on peut rêver un autre idéal. Le critique

1. De semblables raccourcis philosophiques, trop abstraits pour la poésie, se rencontrent assez souvent dans ces pages. J'aurais proscrit aussi les termes scientifiques et des vers comme celui-ci :

La force centripète avec la centrifuge.

ne serait alors qu'un liseur gourmand, armé de patience et résigné à subir un volume pour découvrir une jolie page. De lui-même, il ne mettrait rien dans son travail que quelques grognements aux endroits trop mauvais et quelques cris joyeux, vite étouffés, devant les pures merveilles. Pas d'autre ambition que de tresser des anthologies, pas d'autre récompense que le ravissement du lecteur en face des perles trouvées. Et, comme il suffit d'un peu de goût et de chance pour mettre la main sur les beaux endroits, personne ne l'estimerait d'avoir fait un travail que, sans doute, le premier venu pourrait entreprendre ; on ne lui élèverait pas de statue ; il ne serait pas de l'Académie comme M. Claretie ; mais enfin, grâce à lui, pas un vers digne de mémoire n'échapperait à l'amour des hommes, et tout vrai poète — fût-ce pour une minute d'inspiration — aurait sa gloire immortelle.

Mais ce critique, où le trouver, et, s'il existe quelque part, comment n'a-t-il pas encore rendu tout à fait populaires le nom et les vers d'un des plus aimables de nos poètes contemporains ? Je veux parler de M. Charles Le Goffic[1]. Certes, il n'est pas sans doute un professeur de littérature qui n'ait fait ses délices du petit traité de versification française signé de ce nom. D'autres se rappellent quelques romans d'une rare saveur ou des études d'économie sociale, et il y a enfin quelques amateurs qui, depuis dix ans, gardent avec ferveur dans leur mémoire les plus charmantes strophes d'*Amour breton* :

Les Bretonnes au cœur tendre
Pleurent au bord de la mer.
Les Bretons au cœur amer
Sont trop loin pour les entendre... ;

ou bien encore, les peupliers de Kéranroux

Fouettés des vents, battus des grêles
Et toujours sveltes cependant,
Ils lèvent leurs colonnes frêles
Sur le fond gris de l'Occident.

Et dans ces brumes vespérales
Les longs et minces peupliers
Font rêver à des cathédrales
Qui n'auraient plus que leurs piliers.

1. Ch. Le Goffic, *le Bois dormant*. Lemerre, 1900.

Mais enfin, comme plusieurs ne savent pas encore ce nom breton, j'espère, je suis sûr, que le *Bois dormant* vaudra de nouveaux amis à M. Le Goffic, et que ces amis crieront à tous les vents cette jeune gloire. Tout ne me plaît pas également dans ce livre; mais il y a là quelques-uns des plus jolis vers que nous ayons eus depuis longtemps.

Depuis longtemps! Oui, il nous ramène en effet à cette époque heureuse où quelques vieilles idées, toujours les mêmes, suffisaient à la poésie. Villon s'en était contenté, n'ayant pas d'ailleurs le temps d'en poursuivre d'autres, et Marot, et Ronsard lui-même, et Racine, et La Fontaine et Vigny et Lamartine et enfin, parfois, Hugo. Il est clair qu'à friser toujours la banalité, on mettait souvent le pied sur ses terres et, peu à peu, l'alexandrin classique était devenu comme un pont pour aller dans ce pays-là. Mais les grands hommes savaient rester de l'autre côté du pont. D'ailleurs, banalité pour banalité, je ne sache pas que la Parnassienne ait beaucoup plus de séduction. En tout cas, M. Le Goffic a traversé cette école, peut-être même l'a-t-il fréquentée trop longtemps; mais sa muse n'était pas de la maison, fort heureusement pour elle, et pour lui, et pour nous. Voyez, en effet, qu'elle ne va pas chercher bien loin la matière d'une ronde, d'un poème ou d'une chanson.

Tes pieds sont las de leurs courses,
Voici le temps des regrets.
L'automne a troublé les sources
Et dévêtu les forêts.

Toutes les fleurs que tu cueilles
Meurent dans tes doigts perclus.
Comme elles tombent, les feuilles
Au bois où tu n'iras plus!

L'automne, hélas! c'est l'automne.
Songe aux longs soirs attristants.
Là-bas, en terre bretonne
Les glas tintent tout le temps.

Ils tintent pour l'agonie
Des fleurs que tu préférais.
Ah! ta moisson est finie,
Voici le temps des regrets.

Et voilà comment, avec un peu de vérité humaine, un lieu commun cesse tout à fait d'être banal. Une autre fois, il s'agit

de dire adieu à un cœur que Dieu a voulu pour lui. La matière était déjà vieille quand, sous la main d'Aubanel, elle se transfigura en une *grenade entr'ouverte* et saignante, fruit de douleur et de passion.

O jouvento, nosto miougrano
A' scampa si gran de courau...
Ah ! s'ere Mistrau de Maiano,
S'avieu lou pitre de Mistrau !...
Metrieu toun noum en letanio.
Ieu cante coume cante, mai ;
Es piei ieu que t'ame lou mai [1] !

M. Le Goffic reprend le même thème, avec une nuance de mélancolie résignée. Nous ne sommes plus en Provence ; au lieu du

De quei qu'as fa de ti peu negre [2] ?

nous avons :

Vos cheveux blonds, voilà qu'on vous les a coupés !

et l'adieu à la chère « recluse » est tout à fait d'un Breton, mais d'un Breton de Paris :

Adieu ! ce triste cloître aux verrières disjointes,
Avec ses buis fanés pendant au bout des pointes,
Ses dalles, ses murs blancs et son austérité,
Il vaut le monde, il vaut le monde en vérité !
Mais moi, mes pieds meurtris n'ont pu trouver leur route.
Hélas ! à tant errer leur force s'en va toute.
O silence du cloître ! O repos ! O douceur !
Tendez-moi votre main, secourez-moi, ma sœur !
A matines, quand l'aube argente les verrières,
Que mon nom quelquefois passe dans vos prières ;
Si nul être vivant n'y doit être nommé,
Dites-le, comme on dit le nom d'un mort aimé.
Si la règle veut plus encore, docile au blâme,
Priez Dieu seulement pour le repos d'une âme ;
Et, sans la désigner autrement à Celui
Qui voit tout, en cette âme où nul rayon n'a lui,
Ravivez sous l'ardeur de vos saintes pensées
Le lis éblouissant des croyances passées.

Cette page ne montre pas assez les prouesses de maîtrise

1. O jeune fille, notre grenade — A répandu ses grains de corail — Ah ! si j'étais Mistral de Maillane — Si j'avais le génie de Mistral — Je mettrais ton nom en litanies — Moi, je chante comme je peux, mais — Après tout c'est encore moi qui t'aime le plus.
2. Ah ! qu'as-tu fait de tes cheveux noirs ?

rythmique dont notre poète est coutumier. Scandez plutôt cette *chanson paimpolaise* :

Les marins ont dit aux oiseaux de mer :
Nous allons bientôt partir pour l'Islande,
Quand le vent du Nord sera moins amer
Et quand le printemps fleurira la lande.

Et les bons oiseaux leur ont répondu :
Voici les muguets et les violettes.
Les vents sont plus doux, la brume a fondu ;
Partez, ô marins, sur vos goélettes.....

Pourquoi — ô scandale ! — ces oiseaux sans nom me touchent-ils plus que ce sublime condor — oiseau parnassien

Qui dort dans l'air glacé, les ailes toutes grandes ?

Voici une autre chanson, la chanson des *Trois Matelots*, que je voudrais faire apprendre par cœur à tous les enfants de France.

C'étaient trois matelots de Groix,
Ils étaient partis tous les trois
Pêcher la sole.
Les pauvres garçons n'avaient pas
Plus de sextant que de compas
Et de boussole.

« Ah ! disait l'un, voici l'hiver !
Les hirondelles ont ouvert
Leurs ailes souples.
Et bientôt dans le ciel changeant
On verra les pluviers d'argent
Filer par couples. »

« L'hiver, dit l'autre, hélas ! à nous !
Si je vous montrais mes genoux,
C'est une plaie.
Mon pauvre corps est tout perclus,
Et, du coup, je ne pourrai plus
Tenir la baie. »

Et le troisième repartit :
« Notre navire est bien petit,
O bonne Vierge ;
Mais à votre église d'Auray,
Sitôt débarqué, je ferai
Cadeau d'un cierge. »

Ainsi causaient parmi les flots,
Debout au vent, les matelots,
Quand une lame
Emporta le premier des trois ;
Il fit le signe de la croix
Et rendit l'âme.

L'autre, en tombant du haut du mât,
Fut, avant qu'il se ranimât,
Happé dans l'ombre
Par un poulpe aux yeux de velours
Qui tendait au ras des flots lourds
Ses bras sans nombre.

Il a suffi d'un humble *Ave*
Pour que le cadet fût sauvé
Du flot barbare.
Et ce matin les bons courants
L'ont ramené chez ses parents
Dans sa gabare.

Tout le monde, enfants et peuple, goûterait ce pur chef-d'œuvre, mais qu'on ne se laisse pas tromper par ce facile balancement de barque promenée au caprice des flots; il y a là des détails d'une facture admirable, et, pour chaque image, pour chaque idée, une précision toute classique, comme chez La Fontaine et Villon.

Je voudrais encore, à propos du *Bois dormant*, louer, et louer presque sans mesure les strophes merveilleuses d'*Amour breton* sur une pauvre Bretonne de Paris.

Hélas! tu n'es plus une paysanne,
Le mal des cités a pâli ton front,
Mais tu peux aller de Paimpol à Vannes,
Les gens du pays te reconnaîtront.

Car ton corps n'a point de grâces serviles,
Tu n'as pas changé ton pas nonchalant ;
Et ta voix, rebelle au parler des villes,
A gardé son timbre augural et lent.

La pièce, d'une délicatesse parfaite, n'est point écrite pour les enfants; mais je sais peu de choses aussi douloureusement belles que les derniers vers, où, même devant cette femme, le poète peut évoquer, sans ombre de sacrilège, le pays qu'il aime,

Le pays très chaste où nous sommes nés.

J'ai parlé de précision : c'est là peut-être, en effet, le plus rare mérite de cette œuvre exquise. Chansons ou légendes de Bretagne, elle marque d'une empreinte française toute cette littérature un peu nuageuse, et donne au mystère lui-même une apparence de vive et simple netteté. Les poètes

bretons ne nous manquaient pas, mais bien mieux que le doux Brizeux, pâle et verbeux, M. Le Goffic est et restera le poète français des choses bretonnes[1].

HENRI BREMOND, S. J.

1. Les *Études* ont aussi reçu une excellente traduction des sonnets de Pétrarque à Laure, par M. F. Brisset (Perrin, 1899) et le premier fascicule de la *Bibliographie des sonnets français du XIXe siècle, d'après les documents réunis par les VII amis du Soñet et mis en ordre par Hugues Vaganay.* — Signalons aussi les *Poèmes divers* d'A. Tennyson, traduits en vers français par M. L. Morel, et où l'on trouvera les qualités que j'ai louées déjà à propos de la traduction de *In Memoriam* (Hachette, 1899). — Notons encore les *Sonnets évangéliques* de M. E. Hervaux, très joliment édités par la librairie Schepens. Bruxelles, 1899.

LES

BOXEURS DANS LE TCHÉ-LI SUD-EST

LETTRES DES MISSIONNAIRES[1]

I. — LETTRE DU P. IGNACE MANGIN[2]

Tchou-kia-ho, 10 juin 1900.

La situation de notre chère mission, au lieu de s'améliorer, ne fait guère que s'aggraver chaque jour, et actuellement nul ne peut prévoir ni ce qui arrivera, ni quelle sera l'issue de la rébellion. L'an dernier, aux yeux du vulgaire, les Boxeurs pouvaient passer pour de simples fanatiques, mécontents de ce que les Européens envahissent de plus en plus le pays ; en outre, ils étaient mal armés. Actuellement, il n'en est plus ainsi : ce sont de vrais rebelles, ayant toujours pour programme officiel la protection de la dynastie et l'extermination des Européens et des chrétiens leurs « esclaves » ; mais leur but réel se manifeste de plus en plus ; ils veulent tout renverser, tout détruire ; ils ont de plus des armes en grande quantité et en font usage. Ce qui est le plus déplorable, c'est l'aveuglement des grands mandarins et de l'impératrice, qui les tolèrent, pour ne rien dire de plus.

1. Nous continuons à publier les lettres les plus récentes de nos confrères de la mission si éprouvée du Tché-li sud-est. Il en est une que nous reproduisons, contrairement à nos usages, bien qu'elle ait déjà paru dans les *Missions catholiques*. Ces lettres, qui vont du 10 juin au 2 juillet, donnent les premiers détails authentiques sur les tristes événements, où au moins quatre missionnaires de la Compagnie de Jésus ont déjà perdu la vie. Nous sommes heureux, à cette occasion, de pouvoir dire à nos lecteurs que, parmi les nouvelles fausses que les agences ont trop légèrement recueillies on ne sait où, et trop inconsidérément télégraphiées dans le monde entier, se trouve aussi celle du massacre de six autres missionnaires jésuites.

2. D'après une dépêche, malheureusement confirmée, l'auteur de cette lettre, de qui nous avons déjà publié une intéressante relation le 5 août, est tombé victime des Boxeurs, avec le P. Paul Denn. Le P. Ignace MANGIN était né dans le diocèse de Nancy, le 30 juillet 1857 ; entré dans la Compagnie de Jésus le 5 novembre 1875, il était en Chine depuis le 22 novembre 1882.

Le P. Paul DENN était né dans le diocèse de Cambrai, le 1er avril 1847 ; jésuite depuis le 6 juillet 1872, il était en Chine depuis le 31 octobre 1872.

Ces deux missionnaires, ainsi que les PP. Andlauer et Isoré, dont il sera

Durant le mois de février, il y eut un moment de répit et de calme; puis, dans le courant de mars, on apprit que les Boxeurs se réunissaient en grand nombre dans les préfectures de Pao-ting-fou, Choenn-t'ien-fou (Pékin) et Tien-tsin. Je pense vous avoir écrit que le nouveau préfet de Ho-kien-fou[1] fut grossièrement insulté et frappé par les I-ho-kiuen, et qu'il ne dut la vie qu'au dévouement d'un officier, qui lui fit un rempart de son corps et reçut les coups destinés au grand mandarin. Or, cet attentat demeura impuni, ce qui nous fit comprendre encore davantage la faiblesse et même la connivence des hauts dignitaires. Le 22 mars, une bataille eut lieu, au nord-est de Jenn-k'iou, entre les chrétiens et les Boxeurs; vers la fin, les soldats du gouvernement, commandés par Fan-ta-jenn, le vainqueur de Tchou-kia-ho, prirent part à la lutte; on dit que plusieurs centaines de rebelles furent tués. Les Boxeurs remontèrent alors vers le nord et dévastèrent les chrétientés de Mgr Favier, comme ils avaient dévasté les nôtres l'an dernier. Il y a dix jours, nouvelle rencontre à Tong-pa-fang, grosse chrétienté (170 chrétiens) au nord-est de Jenn-kiou; trois chrétiens ont été tués, pas mal de blessés; les soldats sont arrivés à la fin, et, à leur vue, les Boxeurs se sont dispersés momentanément. Depuis lors, il n'y a pas eu de combats; mais de tous côtés, au nord, on s'attend à de nouvelles violences. Les PP. Bataille Paul Wetterwald et Siao sont réunis au Ka-ta, où les chrétiens des environs sont allés chercher un refuge; on s'apprête à une sérieuse défense.

Mais le principal objectif des rebelles est la résidence centrale, Tchang-kia-tchouang[2], où depuis longtemps l'imagination inventive des Chinois leur fait voir des trésors de toutes sortes amoncelés depuis des années, et qui deviendront la proie des

question plus loin, appartenaient, dans la Compagnie de Jésus, à la « province de Champagne », qui est chargée depuis 1857 de la mission du Tché-li sud-est, où elle entretenait, au commencement de 1900, cinquante-neuf missionnaires, dont un évêque et quarante-sept prêtres, parmi lesquels six chinois. Le nombre des chrétiens qui, en 1857, n'atteignait pas dix mille, est aujourd'hui de plus de quarante mille.

1. Chef-lieu d'une préfecture, dans la partie la plus septentrionale du Tché-li sud-est, à environ 90 kil. sud-est de Tien-tsin.

2. Près de Hien-hien, à environ 110 kil. sud-est de Tien-tsin. La mission y possède un séminaire, un collège comptant une centaine d'élèves, des écoles préparatoires de catéchistes et de vierges enseignantes, une imprimerie, etc.

envahisseurs. On dit, par manière de proverbe, que nous sommes si riches que nous calons nos tables avec des morceaux d'argent ! Dès que la dernière bataille de Jenn-k'iou fut connue à la résidence, on licencia les élèves : mesure commandée par la prudence, mais qui a jeté la consternation partout; car nos braves chrétiens se sont imaginé que c'en était déjà fait de la résidence ! Il paraît qu'un bon nombre de chrétiens s'y sont rendus et s'y exercent au maniement des vieux fusils ; ils en sont encore à la charge en douze temps. De fait, il semble que la conservation ou la ruine de la plus grande partie de la mission dépende des événements qui se passent à Tchang-kia-tchouang, où, humainement parlant, il est impossible que les I-ho-kiuen n'essayent pas un suprême effort. Il y a bien des soldats chinois, qui ont pour mission de protéger la résidence et les trente Européens qui y sont ; mais il est plus que probable que ces braves seraient les premiers à se sauver au moment du danger ; leurs officiers, à supposer même qu'ils aient bonne volonté, n'en seraient pas maîtres. Il y aurait encore la ressource des soldats français ; il y en a, paraît-il, à Tien-tsin, mais la diplomatie permettrait-elle qu'ils vinssent dans l'intérieur pour protéger leurs compatriotes ?

Quant au King-tcheou, il est calme ; évidemment il y a ici, comme partout, beaucoup de rumeurs très extravagantes, mais il n'y a aucune agitation sensible. Il me paraît que nous n'aurons rien à craindre, tant que la résidence n'aura pas été anéantie ; mais si cela arrivait, *quod avertat Deus*, c'en serait fait de nous ; toutefois mes gars de Tchou-kia-ho sont bien décidés à faire parler la poudre.

Voilà, cher Père, ce que je puis vous dire aujourd'hui sur notre situation, pour répondre à votre désir d'avoir de nos nouvelles. Ce n'est pas brillant comme vous voyez, et, humainement parlant, nous avons beaucoup à craindre. Espérons contre toute espérance dans les miséricordes infinies du Sacré Cœur ! Continuez à prier pour nous et pour nos chrétiens. Quelle dure épreuve pour tous ! Ajoutez-y la sécheresse qui s'accentue chaque jour : le ciel reste d'airain ; les semailles d'avril n'ont pas abouti !

Ignace Mangin, S. J.

II. — LETTRE DU P. JULES GOUVERNEUR

Ling-chang-sen (19 lis de Hien-hien),
10 juin 1900.

La position ici est de plus en plus critique ; les I-houo-k'uan continuent leurs exploits dans le nord, et vous aurez, sans aucun doute, par les journaux, des nouvelles de leurs méfaits, en ce qui concerne les Européens ingénieurs ou employés au chemin de fer. La panique est partout ; j'ai repris ma vie de missionnaire depuis sept jours : je confesse du matin au soir ; je suis pour le moment à Ling-chang-sen, gros village à dix-neuf lis de Hien-hien. On est tout entier aux préparatifs de la défense : on broie la poudre, on élève des créneaux sur les toits plats des maisons ; et surtout la ferveur règne en plein : on se confesse, on communie, on prie. Comme ce sont de vieux chrétiens, ils tiendront bon et se feront plutôt tuer que de renier leur foi ; il n'en est pas, hélas ! ainsi partout, et l'on a déjà à déplorer des défections. A l'instant arrivent de chez le P. Bataille de mauvaises nouvelles et plusieurs chars remplis de femmes et d'enfants. Ces pauvres gens abandonnent ainsi leurs maisons à la garde de Dieu ; malgré tout, on les trouve bien résignés.

Jules Gouverneur, S. J.

III. — LETTRE DU R. P. SENESCHAL,

SUPÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE CENTRALE DE TCHANG-KIA-TCHOANG.

Tchang-kia-tchoang, 13 juin 1900.

Depuis ma dernière lettre du 3 juin, notre situation va de mal en pis. Le P. Baudoux a dû quitter la maison de Jenn-k'iou et nous est arrivé dimanche soir, 10 juin. Le lendemain, cette maison était pillée sous les yeux du mandarin qui habite la même ville. Toutes nos chrétientés de ce district, ou sont pillées et brûlées, ou sont sur le point de l'être. Les malheureux chrétiens fuient de tous côtés pour chercher un refuge ; beaucoup nous sont arrivés, demandant un asile, qu'il est bien difficile de leur assurer, avec la nourriture qui les empêche de mourir de faim.

Il est à craindre que, sous peu, la maison de Ho-kien-fou ne soit aussi livrée au pillage. Inutile de compter sur la répression du mandarin : le sous-préfet de Ho-kien, nous assure-t-on, pour

éloigner de sa personne les dangers dont le menacent les Boxeurs, leur a déjà donné mille ligatures.

Plusieurs chrétientés des PP. Bataille et Siao ont été aussi, ou brûlées, ou pillées. Beaucoup de néophytes sont allés se réfugier à Fan-kia-kata, où cette trop grande agglomération va amener la disette. Là sont réunis, pour soutenir le courage de leurs chrétiens, les PP. Bataille, Siao et Paul Wetterwald. Il semble probable que Fan-kia-kata devra soutenir une attaque des Boxeurs, à moins que nous n'arrivions à obtenir un envoi de troupes (chinoises), qui, vu la présence de trois Européens, pourra, au moins momentanément, écarter le danger.

Le flot dévastateur se rapproche de plus en plus de chez nous. Les pays au midi de la résidence vont peu à peu fournir aux Boxeurs le contingent nécessaire pour nous cerner, de façon à nous attaquer, si les circonstances sont favorables, ou à nous affamer tout en s'occupant à piller les chrétientés environnantes. C'est en prévision de cette éventualité que nous avons fortement conseillé à nos réfugiés de ne pas établir ici leurs tentes ; mais, hélas ! ils font la sourde oreille. Et, de fait, où iraient-ils ? Sur les chemins, s'ils sont reconnus pour chrétiens, leur vie est en danger.

Un autre sujet de crainte, c'est le manque de fidélité des soldats chinois, qui sont censés devoir nous protéger. Il n'est pas impossible qu'ils nous abandonnent au moment du danger ou même qu'ils se joignent aux Boxeurs. Ailleurs, les soldats soi-disant chargés de protéger les chrétiens, se contentent d'être spectateurs des incendies et des pillages, sans pourchasser les Boxeurs. Dans le pillage de la maison de Jenn-k'iou, les soldats, nous dit-on, n'ont pas été les derniers. Que feront ceux qui nous gardent ?... Leurs chefs, je pense, nous sont favorables, et ils nous disent avoir reçu l'ordre formel de défendre notre résidence ; tandis que, pour les indigènes, ils nous l'avouent eux-mêmes, ils n'ont point mandat d'agir, mais d'être là et d'attendre des ordres ... qui ne viennent jamais. De fait, jusqu'à présent, ils n'ont tiré que lorsqu'ils ont eu à se défendre eux-mêmes contre les Boxeurs. On nous annonce l'arrivée prochaine de nouvelles troupes et du commandant en chef. Si donc les soldats ne refusent pas de marcher, la résidence sera sauve ; mais, nos pauvres chrétiens ?...

Je reçois à l'instant un mot du P. du Cray, de Tien-tsin, me

confirmant les nouvelles de nombreux massacres de chrétiens chez les RR. PP. Lazaristes. Le tour des nôtres commence. Ce matin même, les Boxeurs ont attaqué une chrétienté importante du P. Siao. Quel sera le résultat? Je tremble d'apprendre un désastre. Que la sainte volonté de Dieu soit faite !

21 juin. — Je reprends la suite de ma lettre que je n'avais pas continuée, à cause de l'impossibilité de la faire porter à Tien-tsin. La persécution s'étend comme un véritable incendie. Elle a dévoré toutes nos chrétientés au nord de la résidence. Beaucoup de chrétiens ont été tués, surtout sur les routes, en cherchant un refuge. Pas un païen qui consente à les recueillir, et les Boxeurs ne leur font pas quartier.

J'essaie une autre voie, pour faire parvenir en Europe cette lettre, qui pourrait bien être la dernière ; car nous sommes sur le point d'être attaqués par des milliers de Boxeurs, à moins que demain le Sacré Cœur ne nous envoie un secours inattendu. Si cette lettre arrive à destination et si nous sommes tous immolés, on saura au moins que tous nous nous préparons sans crainte à la mort. Si notre résidence est forcée, le massacre sera général, implacable. Avec nous périront, rien qu'à Tchang-kia-tchoang, deux mille chrétiens au moins, sinon plus.

La Compagnie de Jésus a vu sa phalange de martyrs s'augmenter de deux nouveaux élus, mardi soir, 19 juin, entre cinq et six heures, dans notre maison de Ou-i. Ce sont les PP. Remi Isoré et Modeste Andlauer. Les circonstances qui ont amené le P. Isoré à Ou-i sont si particulières, que je ne puis m'empêcher d'y voir une disposition spéciale de la Providence. Le R. P. Supérieur de la mission, ne se rendant pas encore un compte exact de la gravité de la situation, ici, au nord, nous avait envoyé les PP. Isoré et Simon Li pour prendre quelque repos à Tchang-kia-tchoang. Les deux Pères arrivèrent à la résidence, le samedi 16, à midi. Comme les Boxeurs recommençaient à se propager vers le sud, et qu'il était facile de prévoir que bientôt les chemins seraient interceptés, le conseil de la mission fut d'avis de proposer au P. Isoré de reprendre immédiatement le chemin de sa section, pour diriger ses chrétientés qui, sous peu, allaient de nouveau se trouver exposées aux coups des Boxeurs. Lui-même vint s'offrir pour repartir, si je le jugeais à propos.

Le dimanche, après la récréation de midi, je lui manifestai le désir de le voir retourner immédiatement à son poste, en lui laissant cependant toute liberté de rester, attendu que déjà il y avait danger sur la route. A la première ouverture, le dévoué Père me dit aussitôt : « Votre désir est pour moi un ordre : je partirai ce soir. » Sur mon observation que je ne lui donnais aucunement l'*ordre* de partir, vu les risques du voyage, il persista à vouloir agir par obéissance. Le P. Li accepta la même proposition, que je lui faisais tout autant pour l'éloigner des périls que nous courions ici que pour protéger ses chrétiens.

Le P. Isoré désirait passer par Ou-i, route plus courte mais moins sûre. Il y renonça d'abord sur le désir exprimé par le P. Li. Mais comme, en raison du danger, on ne put trouver qu'un seul char, le P. Isoré partit seul, et dès lors revint à sa première idée de passer par Ou-i. Je suis porté à croire que ce qui le décida à prendre cette route, ce fut un motif de charité envers le cher P. Andlauer, pour qui sa visite devait être une grande consolation. La Providence le voulait là au jour propice pour le martyre.

Le Père partit vers une heure du matin et arriva sans accident à Ou-i, vers neuf heures du matin. A peine était-il entré dans notre maison, que les Boxeurs d'un grand bourg, appelé K'ouan-t'eou, pénétraient dans Ou-i pour réclamer des Boxeurs prisonniers. Aussitôt le mandarin fait fermer les portes pour arrêter le mouvement; mais il était trop tard : les Boxeurs obtinrent ce qu'ils demandaient. Le P. Isoré m'écrivit aussitôt par le retour du courrier qui l'avait accompagné, me faisant entendre qu'il se regardait comme enfermé, et presque entre les mains des Boxeurs. Les deux Pères passèrent donc la journée du lundi 18 et celle du 19, jusqu'à cinq heures de l'après-midi, dans des appréhensions faciles à deviner. On rôdait tout autour de la maison, et de temps en temps on jetait des briques par-dessus les murs. Entre cinq et six heures, la foule augmenta ; les Boxeurs, ayant appris qu'il y avait là deux Pères européens, accoururent de tous côtés. Des six personnes qui se trouvaient à la maison avec les deux Pères, j'en ai vu trois, et voici la version qui me paraît la plus vraie.

Le portier, vers cinq heures après midi, comprit que les Boxeurs venus en nombre allaient faire sauter la porte cochère;

il en fit la remarque au P. Andlauer, qui regardait par une porte de côté. Le Père rentra dans la cour, en fermant cette porte latérale, qui d'ailleurs ne devait offrir aucune résistance. Pendant ce temps, le portier et le catéchiste du P. Andlauer escaladaient le mur voisin et allaient se réfugier chez un petit chef de Ia-i. Les Boxeurs enfoncèrent la porte et se précipitèrent à l'intérieur. Les deux Pères s'étaient rendus à la petite chapelle, où ils durent attendre, agenouillés, l'arrivée de leurs bourreaux. On les a trouvés l'un près de l'autre, percés de coups de lance. Aucun de nos gens ne les a vus; mais le cocher, le soir, alla interroger deux voisins païens, amis de la maison, qui dirent avoir vu les deux Pères dans cette position. Ils prétendirent que le P. Andlauer donnait encore quelque signe de vie : ce qui paraît douteux, vu que les coups de lance ont dû être nombreux. Ce sont donc nos deux premiers Pères martyrs, à notre connaissance[1].

Le R. P. Maquet, supérieur général, devait arriver à Ou-i ce jour-là même ou le suivant, bien qu'imparfaitement guéri. Il n'est pas encore arrivé ici. Mon espérance est qu'il aura appris cette nouvelle à Ki-tcheou et qu'il n'aura pas continué sa route.

Notre résidence est dans un péril extrême. Nous venons à l'instant de recevoir notification officielle de ce que nous redoutions depuis longtemps : les soldats chinois, qui étaient ici, disait-on, pour nous protéger, nous quittent au moment où nous allons être attaqués. Nous n'avons d'espoir que dans le Sacré Cœur, qui nous enverra un secours imprévu mais non inespéré. Et si le bon Dieu, pour convertir enfin la Chine, demande le sacrifice de chacun de nous, j'ai confiance que le Sacré Cœur nous donnera à tous la grâce de le lui offrir généreusement. D'autres viendront nous remplacer et récolteront la semence arrosée par notre sang. Alfred Seneschal, S. J.

IV. — EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. PAUL DU CRAY

Tien-tsin, 2 juillet 1900.

Avant-hier, 30 juin, un billet du R. P. Becker m'est parvenu

1. Le P. Modeste Andlauer était né à Rosheim (Alsace), le 22 mai 1847; entré dans la Compagnie de Jésus le 8 octobre 1872, il était arrivé dans la mission de Chine le 22 novembre 1882.

Le P. Remi Isoré, né dans le diocèse de Cambrai, le 22 janvier 1852 ; jésuite le 20 novembre 1875, était en Chine depuis le 27 avril 1882.

par les autorités militaires, qui avaient pris le courrier; il était daté du 21 juin et me donnait les nouvelles suivantes :

1° Les PP. Isoré et Andlauer ont été massacrés par les Boxeurs le 19 juin;

2° Les PP. Bataille, Paul Wetterwald et Siao sont attaqués par les Boxeurs dans la résidence du P. Bataille, où s'étaient réfugiés environ mille chrétiens. Au moment où je vous écris, à moins d'une intervention toute providentielle, ils doivent être massacrés, eux aussi, avec leurs chrétiens;

3° Tout le nord de la mission est ravagé, pillé; seules, trois ou quatre grandes chrétientés subsistent encore;

4° La résidence de Tchang-kia-tchoang est menacée d'une destruction complète, ce qui amènerait la mort d'une trentaine de missionnaires[1].

Ici, à Tien-tsin, les Européens n'ont échappé à un massacre général que grâce à la présence d'un régiment russe, arrivé deux jours avant le commencement des hostilités; mais nous avons été bombardés, incendiés. En ce qui nous concerne, nos pertes matérielles à Tien-tsin sont très considérables. Ce ne serait rien, si nos missionnaires étaient sauvés; mais combien de missionnaires échapperont, et que restera-t-il en fait de chrétiens?

Paul du Cray, S. J.

1. Une dépêche postérieure à la prise de Péking par les alliés, permet d'espérer que la résidence de Tchang-kia-tchoang est sauve, ainsi que les trois missionnaires nommés en dernier lieu.

REVUE DES LIVRES

Théologie. — Nous savons par les Écritures, les conciles, la tradition, que Dieu habite d'une manière spéciale dans l'âme juste. Mais, en quoi diffère cette présence de celle qui unit Dieu à toute autre créature ? Problème intéressant et ardu qui, de tout temps, a tenté d'excellents théologiens. L'œuvre du R. P. Froget[1] est digne de celles qui l'ont précédée par la limpidité du style, la précision de la doctrine.

Le distingué théologien établit, contre quelques récents auteurs, que **Dieu** n'est pas seulement **dans l'âme du juste,** en qualité de cause efficiente. Sa présence est à la fois réelle, physique, substantielle et spéciale. Dieu, déclare-t-il, après saint Thomas d'Aquin, est dans l'âme juste comme l'objet direct de sa connaissance et de son amour, *ut cognitum in cognoscente et amatum in amante* : paroles suggestives, dont il faut pourtant, à la suite de l'auteur, creuser le sens profond. Il n'a point de peine à nous montrer que l'habitation de Dieu n'est point la propriété du Saint-Esprit, à l'exclusion des deux autres personnes.

Il expose ensuite la nature des autres dons surnaturels, avec la sûreté d'un maître qui les a longtemps enseignés. Je m'étonne cependant qu'il considère la grâce sanctifiante comme l'effet de l'inhabitation de Dieu, et non pas plutôt comme le lien entre l'âme et Dieu et la cause de leur union, ainsi qu'il l'observe lui-même, à la page 215. Est-il permis d'ajouter que la manière dont Suarez entend l'immensité divine ne nous semble pas du tout grossière, ni différer, quant au fond, de l'explication du docteur angélique. Quand ce dernier, en effet explique l'immensité de Dieu par l'infinie vertu de son opération, il ne veut pas dire que Dieu agisse quelque part, sans y être substantiellement présent. D'après notre manière de penser, sa présence précède donc son action.

François Tournebize, S. J.

1. *De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes,* par le R. P. B. Froget, O. P. Paris, Lethielleux, 1898. In-8, pp. 306.

Ascétisme. — Saint Vincent Ferrier et le bienheureux Albert le Grand sont deux des plus autorisés représentants de l'ascétisme dans l'ordre de Saint-Dominique. Le traité de la **Vie spirituelle**[1], dont le P. Surin a pu dire : « Celui qui le possédera pourra dire avoir toute la science de l'esprit », est par excellence « le livre pour former les âmes fortes, solidement assises, et donner à la piété, en même temps qu'une vraie base, cette trempe virile et énergique devenue malheureusement trop rare au milieu de nous ». C'est pour ses frères que saint Vincent a composé ce traité qui descend dans les plus petits détails de la vie régulière, mais donne aussi sur les fondements de la vie spirituelle les instructions les plus utiles. Le livre de **l'Intime union avec Dieu** est un code de grande théologie mystique qui expose avec suite et méthode tous les principes du haut ascétisme et les règles pratiques qui découlent de ces principes. Cet ouvrage sera goûté de ces âmes qui « n'éprouvent plus ni l'attrait ni le besoin des longues lectures, mais qui préfèrent méditer à loisir, creuser, pénétrer à fond et longuement savourer ». Le but du bienheureux Albert est de nous conduire à l'union divine ; et le moyen d'y arriver, c'est le parfait dégagement de toutes choses. Ces deux traités se complètent l'un l'autre ; le R. P. Rousset nous donne pour chacun d'eux, suivie du texte latin, une traduction où l'élégance marche de pair avec la fidélité ; ils sont comme un fondement sur lequel le Révérend Père se propose d'élever l'édifice de l'ascétisme doctrinal et pratique qu'il promet au lecteur pieux. Puisse-t-il ne le pas trop faire attendre !

Dans un autre charmant volume édité dans le même format, on trouve le texte seul de ces deux beaux traités, avec l'**Opuscule de saint Vincent Ferrier**[2], sur les tentations contre la foi, et diverses prières du saint, parmi lesquelles l'invocation bien connue à l'ange gardien, extraite du sermon du zélé prêcheur sur saint Michel : « O angele, qui meus es custos, pietate superna me tibi commissum serva, defende, guberna ! »

1. *Les Traités de la vie et perfection spirituelles de saint Vincent Ferrier et du bienheureux Albert le Grand*, traduits et expliqués... par le P. Matthieu-Joseph Rousset, des Frères prêcheurs. Paris, Lethielleux, s. d. 2 vol. in-12, pp. xvi-258 et 290. Prix : 4 francs.

2. *Opuscula ascetica sancti Vincentii Ferrerii*... Editio nova curante R. P. Matthæo Joseph Rousset, ordinis Prædicatorum. Paris, Lethielleux, s. d. In-12, pp. 206. Prix : 2 francs.

Personne, parmi nos lecteurs, qui n'ait savouré et médité plus d'une fois les pages magistrales du R. P. Monsabré sur le **Mariage**[1]. On n'attend pas que j'essaie même d'en donner une idée ; mais je veux remercier le docte conférencier de cette édition nouvelle qui mettra son magnifique ouvrage à la portée d'un plus grand nombre et lui attirera de nouveaux lecteurs. « Il y a du divin dans le mariage » : cette idée mère illumine toute la doctrine matrimoniale, et il fallait la mettre au grand jour. C'est ce que fait avec sa compétence hors de pair l'illustre apôtre en rappelant les grands devoirs des fiancés et des époux devenus pères de famille. L'impression salutaire faite par cette lecture saine et fortifiante « retentira dans la famille et dans la société ».

« Asseoir la piété sur les bases d'une foi bien éclairée », tel est le but principal que s'était proposé le R. P. Cotel[2], en venant, après tant d'autres, donner une exposition de la **doctrine chrétienne** ; et ce catéchisme, s'adressant surtout aux esprits cultivés de notre temps, aura le double avantage de nourrir les âmes et d'édifier. Après cinq leçons préliminaires sur le catéchisme, la religion en général, l'Écriture sainte et la tradition, etc., les trois parties logiques : la première est l'explication du symbole ; la deuxième traite de la grâce, des sacrements, de la prière ; la troisième, « de la morale évangélique », c'est-à-dire des commandements et des vertus, est complétée par un appendice où l'on étudie la moralité des actes, et l'influence des bons et des mauvais anges sur l'homme. Qu'on me permette de signaler les pages sur la charité, où l'auteur, après avoir parlé du double objet de cette vertu, donne une excellente doctrine sur l'ordre à mettre dans la charité et sur les défauts opposés ; enfin, pour couronner dignement ces notions, un bref mais lumineux et pratique commentaire sur la belle description de saint Paul (*I Cor.*, XIII). Nul doute que, selon le vœu du Révérend Père, tous ceux qui les liront ne puisent dans ces pages un accroissement de foi, d'espérance et de charité.

1. *Le Mariage* (petite édition), par le R. P. Monsabré, des Frères prêcheurs. Paris, Lethielleux, s. d. In-12, pp. 240. Prix : 1 fr. 50.

2. *La Piété éclairée par la foi*, par le R. P. Pierre Cotel, S. J. Paris, Téqui, 1900. In-12, pp. 427. Prix : 3 francs.

C'est aussi l'ensemble de la religion catholique que M. l'abbé Popot résume en **cantiques populaires**[1]. Je n'ai pas à dire ici les avantages des catéchismes chantés, excellente méthode de faire entrer les vérités chrétiennes dans l'esprit et le cœur des enfants. Toute une première partie — près de la moitié du volume — renferme des cantiques pour les fêtes, dont le dernier couplet de l'*Adeste fideles* donnera une idée :

Sur la paille il descend pour nous,
Prosternons-nous à ses genoux,
Contre nos cœurs pressons-le tous :
Au ciel le séraphin lui-même
Ne l'aime pas comme il nous aime.

Les auteurs de traités ascétiques, visant « avant tout à enseigner la pratique et la vie chrétienne et parfaite », ne font trop souvent, croit M. l'abbé Braun, qu'effleurer l'idée même de la **perfection chrétienne**[2] ; aussi le savant aumônier a-t-il cherché à la préciser davantage dans cet opuscule, à en donner la définition rigoureuse par le genre prochain et la différence spécifique, à la faire « briller à l'œil des lecteurs comme un diamant taillé à facettes », à initier même aux mystères sublimes de la parfaite union, apanage des âmes privilégiées. L'auteur traite ici de la « perfection des adultes, qui tient en quelque sorte le milieu entre la perfection initiale des enfants et la perfection consommée des bienheureux : c'est la perfection de l'âme qui, dans sa condition de voyageuse ici-bas, est condamnée à lutter et à peiner pour en gravir les hauteurs ».

Le R. P. Hamon réunit en un seul volume deux opuscules. Le premier a pour but de « faire mieux connaître les **Congrégations de Marie** » et de répondre aux principales objections que peuvent dresser contre ces associations, soit les indifférents, soit les bons catholiques. C'est aussi aux difficultés contre la **confession et la communion**[3] que répond le second opuscule par une

1. *Ensemble de la religion catholique en cantiques populaires*, par l'abbé Popot. Paris, librairie Salésienne, 1899. In-12, pp. 164.
2. *Qu'est-ce que la perfection chrétienne?* Petit traité théorique, avec des réflexions pratiques, par l'abbé Edmond Braun. Strasbourg, Le Roux, 1900. In-12, pp. xiv-173. Prix : 1 fr. 75.
3. *Pourquoi je me suis fait congréganiste? Confession et communion*, par le R. P. Éd. Hamon, S. J. Paris, Téqui, 1900. In-12, pp. 238.

soixantaine de petits paragraphes, brefs, incisifs, victorieux. Ce n'est pas seulement au Canada que ces pages serviront à éclairer les consciences et à leur procurer la paix de l'âme. Bien qu'ils puissent être utiles à d'autres, ces opuscules sont plus spécialement écrits pour les hommes.

C'est pour eux aussi que M. l'abbé A. Saint-Cyr, a publié ses petites conférences où « avec autant de clarté que de doctrine » il combat les objections dont on ne cesse d'assaillir la foi du peuple. Chacune de ces **vingt conférences**[1] « établit un point important de la doctrine sacrée » ; et l'apologiste qui les a voulues « le plus claires et le moins pédantes possible », portera la lumière dans les esprits, et éclairant les âmes dévoyées, les ramènera par ce moyen à la pratique de la religion.

Signalons en terminant une seconde édition de l'ouvrage bien connu du P. A. Vermeersch, la **Consécration au Sacré Cœur de Jésus**[2]. Les derniers actes de Léon XIII s'ajoutent à ceux de Pie IX et aux substantielles méditations sur les neuf offices.

Paul Poydenot, S. J.

Quelques heures de recueillement, tel est le titre d'un charmant petit volume, signé d'un nom bien connu des lecteurs des *Études*, le P. Jean Noury[3]. On pourrait aussi bien l'intituler : *Quelques heures d'agrément*. L'auteur y traite en quelques pages les questions les plus graves : la création, la liberté, la Providence de Dieu en ce monde, nos devoirs durant la vie, notre destinée après la mort. Mais la pensée est toujours présentée avec tant de netteté et de précision, souvent avec un tel bonheur d'expression et de comparaisons, dans un style si simple et si limpide, que c'est un vrai plaisir d'en suivre le développement à travers des considérations qui s'enchaînent et se complètent mutuellement, l'une amenant l'autre naturellement et sans effort.

1. *Petites Conférences pour les hommes*, par M. l'abbé A. Saint-Cyr. Lyon, Vitte, 1900. In-12, pp. 220.

2. *La Consécration au Sacré Cœur de Jésus. Moyen de perfection proposé aux prêtres, aux religieux et aux personnes de piété*, etc., par le P. A. Vermeersch, S. J. Gr. in-32, pp. x-247.

3. *Quelques heures de recueillement*, par le P. Jean Noury. Paris, Josse, 1899. In-32, pp. 195.

L'esprit y goûte ce charme exquis que nous trouvons à contempler de hautes vérités dans la claire lumière du bon sens. Lisez ce petit livre, et je vous prédis que vous le relirez.

Hippolyte Leroy, S. J.

Histoire. — Le R. P. Semeria offre à ses compatriotes le livre que Holtzmann, Giffert, Duchesne et Fouard ont déjà écrit dans leur langue respective sur l'histoire des origines chrétiennes. Je ne veux pas dire que l'auteur italien n'ait donné à son public qu'une traduction de ces devanciers ; le plan et l'allure de la nouvelle publication ont assez d'originalité pour en faire une œuvre personnelle.

Le jeune écrivain ne fournit dans ce premier volume qu'une partie de la carrière qu'il se propose de parcourir ; son étude va de l'an 30 à l'an 55, c'est-à-dire de l'Ascension à la fondation de l'église d'Ephèse ; et cette circonstance explique le titre de l'ouvrage : **Vingt-cinq ans de l'histoire du christianisme naissant**[1]. C'est la réunion de seize conférences faites à l'École supérieure de religion créée à Gênes, en 1897.

Le conférencier a bien compris les besoins d'un auditoire cultivé, mais sans être spécialement initié aux études d'histoire biblique ; il a su l'instruire en l'intéressant. En pareil cas, il n'est pas facile d'éviter le double écueil, de rester superficiel ou de rebuter par des détails trop techniques. Un autre obstacle dont le P. Semeria a triomphé, quoique, par endroits, avec moins de bonheur : c'est la mise au point. Il est assurément malaisé de traiter devant un auditoire mêlé tant de questions complexes, délicates, et, en général, difficiles, sans chopper ici où là. Le moyen de ne jamais excéder ; de ne pas faire un pas que ceux-ci trouveront risqué, dangereux ; tandis que d'autres le traiteront peut-être de concession faite à la routine ? On trouve toujours et partout plus conservateur et plus radical que soi.

Le P. Semeria a déjà été pris entre cette double critique, à notre avis également excessive. En dehors de deux ou trois questions, il me semble tenir la *via media*, qui est, somme toute, la seule qui aboutisse sans accident à un progrès vrai et durable.

Voilà pour le fond. Quant à la forme, elle est plus inattaquable

1. *Venticinque anni di storia del cristianesimo nascente*, di Giovanni Semeria, barnabita. Roma. In-12, pp. xii-393.

encore. Pensée limpide, style plein de mouvement et de chaleur, adaptation du sujet aux préoccupations de l'heure présente : autant de choses qui attachent le lecteur.

Pour qu'on puisse se faire une idée exacte du volume, nous donnons ici la liste complète des conférences ou lectures qu'il contient. Si nous nous abstenons d'en critiquer le détail, ce n'est pas qu'il n'y ait rien à dire; mais il faut rester dans les limites d'un compte rendu bibliographique.

I. Les Actes des Apôtres en face de la critique moderne. — II. La Pentecôte. — III. Le premier essai d'apologétique chrétienne. — IV. L'Église de Jérusalem; vie religieuse. — V. L'organisation économique. — VI. La persécution. — VII. Saint Étienne. — VIII. Philippe et la première prédication de l'Évangile en dehors de Jérusalem. — IX. La formation de saint Paul. — X. La conversion de saint Paul. — XI. Les prémices de la conversion des Gentils. — XII. Sur le point de partir pour la conquête du monde. — XIII. La première mission de saint Paul. — XIV. La conférence de Jérusalem et le différend d'Antioche. — XV. Saint Paul à Athènes. — XVI. Saint Paul à Ephèse.

A. D., S. J.

Ceux qui tiennent à voir les événements historiques se dérouler au gré de leur imagination, se condenser çà et là en brillantes synthèses, s'étendre en longues et pittoresques descriptions, ou bien prendre l'allure d'une épopée et se précipiter de péripétie en péripétie vers quelque émouvante catastrophe, ne trouveront pas ici leur compte. La méthode tout objective suivie par le regretté Janssen se soucie assez peu de l'ordonnance symétrique et de la composition esthétique.

La Réforme avait plongé l'Allemagne[1] dans une interminable anarchie, dans un désarroi matériel et intellectuel dont elle a été plusieurs siècles à se remettre; l'auteur a modelé son récit sur les faits. Il a bien discerné au milieu de cette surface, mouvante comme la mer, quelques courants plus prononcés, quelques lames de fond plus terribles, quelques marées plus fertiles en désastres. Mais le plus souvent il s'est contenté de voir l'océan jeter ses

1. *L'Allemagne et la Réforme,* par Jean Janssen. Traduit de l'allemand sur la treizième édition par E. Paris. Tome V. Paris, Plon, 1899. In-8, pp. 782. Prix : 15 francs.

vagues l'une après l'autre sur le rivage, et d'observer impassible le flux et le reflux de cette Réforme naguère faisant l'assaut des hautes falaises, maintenant se retirant épuisée, après avoir ensablé le rivage et amoncelé des ruines.

De 1582 à 1618, c'est-à-dire de la proclamation du Formulaire de concorde jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans, l'Allemagne subit une période de décadence à la fois religieuse et politique. « Sous prétexte de défendre la cause de la religion et de la liberté allemande, les princes, a dit Gabriel Wagner, n'ont eu en vue que la satisfaction de leur ambition et de leur cupidité, et le pitoyable gouvernement des empereurs a trop bien servi leurs passions. » La politique n'allait pas mieux. Les Turcs, disciplinés et sobres, avançaient toujours, et les soudards des armées chrétiennes étaient impuissants à les arrêter. D'autre part, cette croisade permanente contre les envahisseurs ottomans absorbait l'activité de la maison de Habsbourg, qui laissait aller à la dérive les intérêts généraux et les affaires du Saint-Empire.

De là le développement de la grande idée protestante, l'avènement d'un César luthérien laïcisant les évêchés, confisquant les principautés ecclésiastiques et donnant à l'Allemagne impuissante et morcelée la force avec l'unité. Nous avons vu de nos jours ce rêve se réaliser. Il est curieux de le voir flotter à cette lointaine époque dans certains esprits, pour qui le protestantisme représentait la pensée germanique, tandis que le catholicisme romain s'incarnait dans le pouvoir de l'Autriche.

La France est aux yeux des protestants une ennemie non moins séculaire du Saint-Empire. Aussi quels cris d'alarme et quelles protestations à propos de l'occupation de la ville et de l'archevêché de Cambrai [1] par le duc d'Alençon ! Les Français vont-ils donc revendiquer toujours leur vieille frontière du Rhin et continuer à s'emparer de territoires et de villes qu'ils ne lâchent plus une fois conquis ? N'est-ce pas ainsi qu'ils ont pris les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, et ne doit-on pas désespérer que Metz fasse jamais retour à l'Empire ! Ici encore le temps à tra-

1. C'est une inexactitude de dire, ainsi qu'on le lit à la page 23 et pour l'année 1582, « l'*évêché* de Cambrai ». Cet évêché avait été érigé en siège *archiépiscopal* le 12 mai 1559, et Maximilien de Berghes y avait été installé comme *archevêque* duc de Cambrai, prince du Saint-Empire, comte du Cambrésis.

vaillé pour ces aspirations nationales du peuple allemand et lui a rendu ce qu'il croyait à jamais perdu. Ne serait-ce que par ces rapprochements qui s'imposent entre le passé et le présent, sans que l'auteur vise aux allusions contemporaines, son ouvrage est fertile en aperçus et fécond en leçons.

Ce ne sont point d'ailleurs d'aimables personnages que tous les petits princes d'alors, et la tolérance est la moindre de leurs vertus. A une diète d'Augsbourg, nous voyons les Réformés se diviser en deux camps, les uns pour, les autres contre la liberté de conscience. Et devinerait-on le motif pour lequel, infidèles au principe du luthéranisme et de l'inspiration privée, ils ne veulent point rendre libres les consciences de leurs sujets ? C'est tout uniment parce que la liberté profiterait aux catholiques. Or, pour rien au monde, ils ne veulent permettre le retour du papisme dans leurs États soi-disant affranchis. A tout égard la nouvelle religion était aussi ou même plus autoritaire que l'ancienne. Seuls les princes changent de culte et de confession, comme d'alliance ou d'armure ; ils sont maîtres temporels et spirituels ; au-dessous d'eux l'unique devoir est de se soumettre corps et âme à ces singuliers représentants de Dieu, à ces libérateurs qui ont secoué le joug de Rome et renié son Antéchrist.

Partout ce ne sont guère que des confiscations, des répressions à main armée, des exils. On parle beaucoup en France de la trop fameuse révocation de l'édit de Nantes. Mais dans ce seul volume de Janssen on ne suffirait pas à les compter, les édits révoqués et les décrets d'exil contraignant des populations à émigrer pour fait de religion. Protestants et catholiques considèrent à l'envi ce système comme le droit commun. En France, ce fut l'exception ; mais alors pourquoi nous en rebattre les oreilles ? J'admire beaucoup l'historien allemand qui raconte ces faits avec la plus sereine impartialité et ne se perd pas en déclamations ni même en considérations. Il présente le tableau d'une époque ; il instruit et il donne à penser.

Avec la même impartialité, j'allais presque dire avec la même indifférence, il montre les torts et les défauts, les vices même de certains prélats catholiques, sans songer à rien voiler. Tout au long par exemple il nous raconte l'histoire de ce triste archevêque de Cologne nommé Gebhard qui, las de donner tous les scandales à ses ouailles, passe au protestantisme avec armes et

bagages, avec ses lansquenets destinés à laïciser son électorat, et les trésors de son église, pour les frais de ses orgies. Grégoire XIII déposa ce misérable prélat; et pourtant telle était la situation qu'on fut réduit à lui donner un successeur qui, bien que prince de la maison de Bavière et déjà pourvu d'un évêché, ne valait guère mieux. C'est la plaie du temps. Le régime féodal resté en vigueur en Allemagne poussait presque nécessairement sur les sièges épiscopaux des grands seigneurs sans vocation qui jouissaient des revenus ecclésiastiques en princes séculiers. Le peuple, même là où il ne se jetait point dans le protestantisme, en avait conçu une haine profonde contre le haut clergé.

La contre-réformation catholique, accomplie en partie par la Compagnie de Jésus et par son plus illustre enfant en Allemagne, le bienheureux Canisius, a fourni à Janssen plusieurs de ses meilleurs chapitres. Ce sont des pages à lire et relire. Presque à chaque ligne la lutte apparaît. Ici à Bamberg, là à Saltzbourg ou à Gratz, protestants et catholiques sont aux prises sous toutes les formes. La réaction égale l'action. Aux mauvais prélats on finit par en substituer de bons. Les collèges et les universités catholiques préparent de nouvelles générations. Des fils de princes viennent s'y instruire et s'y former. Ils en remportent la foi, la science et le zèle. La religion romaine est sauvée en Autriche et en Bavière. Le grossier langage des phamphlétaires peut s'en prendre à Bellarmin, et le peuple, rendu superstitieux par Luther, peut y voir la main du diable. L'hérésie recule.

La vie des personnages qui, faute de circonstances favorables, n'ont pas pu donner leur mesure dans le champ de l'action, tire son intérêt des mobiles et des intentions plutôt que des faits. C'est le cas de **Christine de Suède**[1]. Lorsqu'on a dit de la fille couronnée de Gustave-Adolphe qu'elle se convertit et qu'elle abdiqua, on a raconté toute son existence. Cependant, comme elle vécut plus d'un quart de siècle encore après être descendue du trône (1654-1689), et près de quarante ans après son abjuration que l'on peut faire remonter pour le for intérieur à 1651, il y a là de quoi tenter la plume d'un érudit et d'un psychologue.

1. *Christine de Suède et le cardinal Azzolino. Lettres inédites (1666-1668), avec une introduction et des notes*, par le baron de Bildt, ministre de Suède et Norvège à Rome. Avec deux gravures et un fac-similé. Paris, Plon, 1899. In-8, pp. 514. Prix : 8 francs.

Malheureusement les documents manquaient. A part les articles du P. Burnichon dans les *Études* de 1879-1880 sur la conversion de la reine, et quelques monographies italiennes parues ces dernières années, telles que la *Cristina di Svezia in Italia* de Grottanelli et Clareta (Turin, 1892), les travaux de Malagola, Sardi, Campori et Sommi Picenardi sur les rapports de Christine avec Bologne, Lucques, Modène et Pezzaro, rien n'avait paru de sérieux. M. le baron DE BILDT ne veut voir dans le portrait tracé par Mme Arvède Barine (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1888) qu'une prétentieuse caricature. (P. XII.)

Je comprends parfaitement que le distingué diplomate qui, en digne continuateur d'Arkenholtz, déchiffre les correspondances officielles ou intimes, possède la clé du grand chiffre et retrouve celle du petit, explore les archives des plus illustres familles italiennes, celles des Affaires étrangères de France, celles de la bibliothèque de Montpellier, qui parle politique et finances beaucoup plus que roman, n'ait point apprécié la fantasque souveraine de la même manière que l'auteur de *Princesses et grandes dames*. Il est plus sévère encore pour les dramaturges, déclarant qu'il n'a rien pu comprendre au poète anglais Browning, de même que ce poète n'avait rien compris à Christine (p. 78). Sous la plume consciencieuse de M. de Bildt, la tragédie du meurtre de Monaldeschi dans les galeries de Fontainebleau perd son caractère : « Ce qui est *certain*, écrit-il, c'est que l'*amour* n'a été pour rien dans la mort du malheureux écuyer. C'est une légende accréditée par les poètes et les romanciers, et pas autre chose. » (P. 78.) Je n'ai plus présentes les conclusions de M. Herbet qui publia en 1894 la *Vérité sur le meurtre de Monaldeschi*, d'après une lettre de Cornelio Capitoni ; mais je sais bien qu'Alexandre Dumas père n'eût pas accepté celles de M. de Bildt. Le savant historien n'en a cure ; il sait et il proclame tout le premier que les créations de l'*art* sont immortelles ; mais cela ne l'a point découragé de rechercher la vérité, et il a eu raison.

Car son courage a été récompensé. Christine avait ordonné par testament la destruction de tous ses papiers personnels pour ne pas livrer ses secrets à la postérité. Elle ne fut que trop obéie. Mais le cardinal Azzolino, son ami, son confident et son légataire universel, mourut sans avoir achevé ce travail. Une série de lettres à lui adressées par l'ex-souveraine pendant son deuxième

voyage au nord de l'Europe, échappa ainsi et fut conservée dans la famille. C'est la source principale où a puisé l'heureux historien qui nous présente aujourd'hui une Christine peinte par elle-même dans cette correspondance : « Elle y parle, dit-il, avec une entière franchise et une complète confiance, et elle y a peint son portrait avec une vérité que nul autre ne saurait atteindre. Nous la verrons tour à tour hautaine, vaniteuse, humble et simple, quelquefois dure et méchante, plus souvent indulgente et généreuse, toujours spirituelle, quelquefois gaie, toujours persuadée de sa grandeur et remplie de son moi, mais toujours aussi fidèlement et tendrement attachée à son ami, et dans cette affection se montrant enfin femme. Peut-être nous paraîtra-t-elle un peu amoindrie, mais certainement plus vivante et plus humaine. » (P. xii.)

Ailleurs il insiste sur la sincérité de sa conversion et de sa foi, tout en y mêlant un peu de mysticisme et de névrose. Il reconnaît qu'elle aimait de cœur l'Église romaine, et qu'elle était bien faite pour l'aimer dans la capitale du monde catholique au milieu des splendeurs des arts et des cérémonies religieuses. Nous voici loin des vieux clichés d'antan contre Christine.

Dès le lendemain de la mort de **Castelar**[1] (1899), une réaction s'est opérée en faveur de cet homme d'État. Lorsqu'avec Mme Rattazzi on examine sa carrière à tous les points de vue, étudiant successivement le jeune homme, l'homme politique, le patriote, l'orateur et ses discours, l'écrivain, l'artiste, le mystique, l'homme intime, l'ami de la France et de l'Italie, le chrétien, on n'est pas loin de se laisser persuader que sa vie résume toute l'histoire contemporaine de l'Espagne, mais on n'est pas convaincu que l'Espagne ait été le moins du monde régénérée par lui. Sa foi religieuse était vague ; son action politique le fut aussi.

Libéral à outrance, partisan d'une république fédérale, c'est-à-dire d'une utopie, rêvant une sorte de Directoire républicain, défenseur de la légalité et favorable à toutes les idées révolutionnaires modérées, il fut un démocrate sincère et un bel esprit chimérique. Opportuniste et « possibiliste » il ne se lança jamais sur le champ de bataille avec cet élan des entraîneurs d'hommes

1. *Une époque. Emilio Castelar : Sa vie. Son œuvre. Son rôle historique*, par Mme Rattazzi. Paris, Alcan, 1899. In-8, pp. 120. Prix : 3 fr. 50.

et des gens à tout risquer. C'était un optimiste. « A quoi bon la dynamite, disait-il ; nous n'avons pas de montagne à faire sauter. Le terrain est plat. Plaçons-y les rails qui doivent amener le char de la République. » De ce rhéteur il ne reste et ne restera que des livres. Son œuvre littéraire est considérable. En France, on n'en connaît guère que les trois volumes de sa *Politique européenne.* Il publia également de nombreux articles dans la *Nouvelle Revue internationale*, tels que : *Reine et tribun; Marie-Antoinette et Mirabeau; Un moine germain dans la cité éternelle; La race slave; La Hollande et les Orange; La mort de Cléopâtre; La question des Carolines; Kossuth et Gladstone.* Ce dernier nom nous donne la formule de Castelar ; il fut (moins le talent politique et seulement par son libéralisme et son goût des belles-lettres) le Gladstone de l'Espagne moderne.

Henri CHÉROT, S. J.

VOYAGES. — Les ouvrages publiés par Frédéric LE PLAY[1], l'illustre fondateur de la science sociale en France, sont fort nombreux. Publications scientifiques, publications économiques, publications diverses, la liste longue et bien fournie qui en donne une idée d'ensemble en tête de ce volume, prouverait à elle seule quel grand et large esprit sut embrasser tant de connaissances et en parler en maître. Une notice biographique, due à M. Lefébure de Fourcy, inspecteur général des mines, et datant de 1882, complète cette première impression et la confirme. Il nous semble pourtant que l'homme moral et le réformateur social y sont un peu oubliés. L'auteur de l'*Organisation du travail* ne tient pas tout entier en ces quelques pages. Ceux qui ont lu dans la *Foi et ses victoires* la belle étude de Mgr Baunard sur Le Play, ainsi que le récent et remarquable ouvrage de M. Emmanuel de Curzon (V. *Études*, 20 mars, p. 850), trouveront cette esquisse trop légère.

Les **Voyages** de Frédéric Le Play racontés à sa mère, puis à sa femme, au jour le jour, en style purement épistolaire, sont curieux et amusants pour qui aime à voir un grand homme dans l'intimité. Ils nous reportent aussi à une époque déjà bien lointaine

1. *Voyages en Europe* (*1829-1854*). *Extraits de sa correspondance*, publiés par Frédéric Le Play, sénateur. Paris, Plon, 1899. In-18, pp. 343. Prix : 3 fr. 50.

et toute différente de la nôtre. Les questions irritantes et passionnantes d'aujourd'hui n'étaient encore entrevues qu'à l'état de vagues problèmes. On examinait de loin le volcan en touriste sans songer aux trésors de lave qu'il devait vomir un jour. Dans les premières lettres se rencontraient beaucoup de naïvetés exquises. En voici une : les fortifications de Metz, celles d'avant les forts détachés, sont dites « des plus remarquables ». Déjà cette ville était « éminemment militaire » et tout y cédait « à l'aristocratie « du sabre » ; seulement, ce sabre était le nôtre ! Avec la même sincérité, Le Play nous confie ses impressions d'adolescent et d'homme fait, à travers l'Allemagne et la Belgique, l'Espagne, l'Angleterre, la Russie, la Suède, l'Italie, l'Autriche et la Russie. Une morale se dégage de ce volume, c'est l'utilité des voyages pour former l'esprit. Henri Chérot, S. J.

La bibliothèque spéciale des ouvrages traitant de nos colonies s'augmente sans cesse : ces nouveaux volumes sont loin d'avoir tous la même valeur. On a déjà tant écrit, et nous avons tant lu de livres sur l'Indo-Chine française, que c'est toujours avec un léger sentiment de défiance que nous en ouvrons un nouveau. « Qu'y trouverons-nous de vraiment intéressant ? » est la question que nous nous posons devant le dernier venu. Eh bien ! que le lecteur ouvre sans crainte celui que vient de publier sur le **Laos** le capitaine Gosselin[1]. Ce n'est pas le récit d'un voyage de *globe-trotter* que nous offre cet ancien commissaire du gouvernement sur le pays qu'il a administré avec zèle et intelligence ; il a modestement dédié son livre à son père, au lieu d'en offrir l'hommage intéressé à l'un des anciens gouverneurs de l'Indo-Chine française, M. de Lanessan, par exemple. Il est vrai que, comme il y parle avec respect et admiration de ses amis les missionnaires catholiques français, il eût été assez difficile de faire accepter ces éloges de ceux qui ont une haine de sectaires contre ces excellents pionniers de notre civilisation aux pays neufs et sauvages de la Cochinchine. A tous ceux qui sont, comme nous, persuadés que l'alliance du sabre et du goupillon, pour employer une expression chère à M. Urbain Gohier, est la meilleure qui se puisse faire pour le bien de nos nouveaux sujets du Laos, nous ne pouvons que

1. *Le Laos et le protectorat français*, par le capitaine Gosselin. Paris, Perrin. In-18, pp. 350 avec cinq gravures et une carte du Laos.

recommander la lecture de ce livre de bonne foi. On y trouvera des détails fort intéressants sur l'histoire de la conquête, sur la géographie et les productions du pays. Ceux qui estiment que la religion catholique est un excellent moyen de civilisation et ne peut nous faire que des amis parmi les indigènes, apprendront avec plaisir que « le mouvement de conversion au catholicisme est énorme dans la province de Quang-tsi ». Ce résultat est dû au zèle du R. P. Bonin, des Missions étrangères, et à l'expérience qu'il possède du pays dans lequel il vit depuis quarante ans. On sera étonné de lire que les mandarins du Laos méprisent l'or qu'on trouve dans les rivières, parce que, suivant l'heureuse expression de l'un d'eux, ils n'en ont pas besoin. La fameuse question de l'opium est traitée avec une juste sévérité. On a mis la drogue en régie, et on l'a frappée d'impôts. Ce ne sont pas d'ailleurs les Français qui l'ont introduite au Laos, où l'opium se trouvait avant leur arrivée. On apprendra aussi avec intérêt que le caoutchouc a été découvert dans le pays par M. Gosselin, et qu'il promet d'être une source d'abondants revenus.

En somme, le livre est bon et intéressant à lire pour tous ceux qui, comme nos officiers et nos missionnaires, désirent voir la France civiliser ces pays et s'y faire aimer des indigènes.

Albert A. Fauvel.

Belles-Lettres. — Sous ce titre[1], M. Pinvert publie en français sa thèse latine. Peut-être le public, assez restreint et, en général, nourri de latin, qu'intéresse **Lazare de Baïf**, se serait-il contenté de l'édition primitive présentée à la Sorbonne dans la langue de Cicéron. Mais, pourquoi, après tout, blâmerais-je M. Pinvert d'avoir pris la peine de se traduire lui-même ? J'aurais tort, d'autant plus que son nouveau volume est agréable à lire, et fait revivre un personnage du vieux temps, d'une physionomie originale.

Le livre commence par une pittoresque description du manoir des Pins, aux environs de la Flèche ; pauvre manoir, aujourd'hui, dont la visite laisse quelque déception. C'est là que naquit Lazare de Baïf (il écrivait et signait Bayf), le père du Jean-Antoine de Baïf, le poète de la Pléiade. La date de sa naissance ne paraît

1. *Lazare de Baïf* (1496 ?-1547), par L. Pinvert, docteur ès lettres. Paris, A. Fontemoing, 1900.

pas très sûre; 1490, disent les biographes modernes... M. Pinvert admet plutôt « les environs de 1496 », d'après une dédicace de Lazare au cardinal de Lorraine.

Chemin faisant, M. Pinvert rectifie d'autres erreurs; en général, ses conclusions sont fort plausibles. Au reste, ce ne sont guère que des points de détail, et le plus intéressant, c'est de trouver, dans ce volume, la biographie, très vivante, je le répète, de cet Angevin heureux, à qui la fortune parut constamment sourire. De très bonne heure avocat au Parlement, où les plaidoiries l'ennuyaient, Lazare préfère bientôt aux discussions du barreau les voyages et l'étude de l'antiquité. Il part pour l'Italie, a l'honneur d'être parmi les tout premiers élèves de Lascaris, qui vient de fonder (1516) le collège grec du Quirinal, et, peu d'années plus tard, à son retour en France, est attaché, nous ne savons pas très exactement pourquoi, ni comment, à la personne du cardinal Jean de Lorraine, le grand protecteur des lettres célébré par dom Calmet.

En 1529, nouveau bonheur : le cardinal, conseil intime de François I[er], lui a recommandé Lazare de Baïf, et voici notre homme nommé tout à coup ambassadeur à Venise; Lascaris même n'avait pas obtenu si haute fonction.

Peu diplomate par nature, un peu craintif peut-être, Lazare ne joua pas un rôle bien important à Venise. Sa correspondance, très volumineuse, ne semble pas avoir beaucoup intéressé M. Pinvert. On y voit l'ambassadeur « surveiller » Soliman et l'empereur, et s'efforcer, ce qui était naturel, de gagner au roi quelques partisans; un instant, il négocie en faveur de Michel-Ange, chassé de sa patrie, et il s'en faut de peu que le grand artiste ne vienne se réfugier à Fontainebleau, sur la recommandation de Baïf.

En 1534, retour en France : Lazare est devenu conseiller au Parlement de Paris. C'est pour lui une excellente occasion de s'adonner, avec plus de goût que jamais, à ses chères études littéraires : d'ailleurs, même à Venise, il ne les avait point négligées. Nous le trouvons, à Paris, collaborant à la seconde édition du *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, puis à l'édition de Cicéron par Lambin. Il s'entoure et entoure son fils Jean-Antoine des plus illustres érudits : Vergèce, Charles Estienne, Étienne Dolet. Chargé d'une mission à l'assemblée de Haguenau, où l'on voulait

tenter un accommodement entre catholiques et protestants, il se lie avec Calvin, que séduisent son affabilité et son amour de l'antiquité, puis avec les savants allemands Jean Sturm et Nicolas Gerbel.

Le reste de sa vie est désormais partagé entre ses fonctions officielles (il est maître des requêtes de l'Hôtel du Roi), l'éducation de Jean-Antoine, et ses travaux littéraires. En 1547, il meurt, suivant de près dans la tombe François I[er], auprès duquel il avait joui d'un crédit constant, et qui l'associait même quelquefois familièrement à ses essais poétiques.

La thèse de M. Pinvert se termine par une bonne et complète bibliographie des œuvres latines et françaises, assez nombreuses, de Lazare de Baïf, et par une série intéressante de pièces justificatives et de lettres, empruntées, en grande partie, à la Bibliothèque nationale. P. M—t.

L'idée de rendre justice à tous est excellente et si Théophile[1] méritait sa réhabilitation, il ne faudrait qu'approuver ceux qui se dévoueraient à la lui procurer. Mais ses plus zélés défenseurs n'osent pas aller jusque là. M. Garrisson, qui semble écrire à la gloire du protestantisme méridional, est un peu embarrassé de son client. C'est que **Théophile de Viau**, une fois échappé à la férule des régents, ne mena pas précisément la vie qu'aurait dû lui inspirer « sa sévère enfance huguenote ». (P. 47.) Il eut vite oublié ce que son nouveau biographe appelle « la dure et sombre éducation calviniste », pour se laisser entraîner, dès ses premiers pas à Paris et à la cour, dans toutes les turpitudes morales.

Son inconduite se compliquait d'un scandale bien autrement étendu que le mauvais exemple privé. Théophile, espèce de Voltaire doublé d'Alfred de Musset, mit sa verve et son esprit au service du mal. « Si la vie du jeune poète fut fort débauchée, sa plume ne sut guère garder plus de retenue, et parmi tous les vers orduriers et souvent abominables qui couraient sous son nom, beaucoup certainement étaient de lui. »

Après de tels aveux, et nous en pourrions extraire maint autre du même genre de l'ouvrage de M. Garrisson, pourtant si sympa-

1. *Théophile et Paul de Viau. Étude historique et littéraire*, par Charles Garrisson. Paris et Toulouse, Picard et Privat, 1899. In-8, pp. 235. Prix : 6 francs.

thique au triste personnage, nous attachons une assez minime importance à ce que Théophile a pu écrire pour ou contre les Jésuites. La boue dont il cherchait à éclabousser les autres semble être retombée sur lui-même, suivant un vers célèbre :

Comme l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé.

M. Garrisson ne peut cependant s'empêcher d'en vouloir au terrible P. Garasse d'avoir été un adversaire ardent de ce coryphée de vice et d'irréligion. Mais d'abord connaît-il bien François Garassus ? On serait tenté d'en douter en voyant qu'il intitule un de ses pamphlets : *le Rabelais réformé*. (P. 9.) Certes, le joyeux et facétieux auteur de Gargantua et de Pantagruel avait un réel besoin de *ré*former sa vie et ses écrits, mais ce que Garasse a voulu mettre et a mis, c'est le **Rabelais reformé**[1], désignant ainsi le pasteur Pierre Dumoulin qui par ses bouffonneries lui semblait un nouveau Rabelais, un Rabelais ressuscité, un *Rabelæsius redivivus*. Et puis, M. Garrisson date le *Rabelais reformé* de 1630 ! J'en ai vu de nombreux exemplaires et des plus différentes éditions, mais leur millésime ne varie que de 1619 à 1621. En général son érudition a plutôt l'air d'être de seconde main et empruntée à un récent ouvrage allemand, d'ailleurs mentionné par lui : *Théophile de Viau. Sein Leben und seine Werke* (1591-1626). *Litterarische Studie*. Von Dr Käthe Schirmacher, Leipzig, 1897.

Je ne lui reproche point de s'en inspirer ; mais je regrette que citant les Mémoires de Garasse, il se réfère constamment à la détestable édition de Charles Nisard et ne nomme même point celle beaucoup moins mauvaise du P. Carayon : *Recit au Vray des persécutions soulevées contre les Pères de la Compagnie de Jésus dans la ville de Paris, l'an* 1624-25 *et* 26, *fait par François Garasse qui en souffrit une bonne partie*[2].

Deux questions fort importantes sont posées par M. Garrisson. La première porte sur la sincérité de la conversion de Théophile au catholicisme. Il conclut à la dissimulation et à l'hypocrisie : « L'intérêt seul avait fait la conversion. » (P. 68.) La seconde

1. Titre exact : *le Rabelais reformé par les Ministres, et nommément par Pierre dv Moulin, ministre de Charanton, pour response aux bouffonneries inserées en son liure de la Vocation des Pasteurs*. Bruxelles, Girard, 1619.

2. Le P. Carayon lui-même a eu le tort de ne pas assez respecter le titre original que nous reproduisons.

roule sur la nature des actes qui occasionnèrent sa disgrâce. Reprenant l'hypothèse de Philarète Chasles, en 1839, il admet et il fait ressortir par des arguments nouveaux que, nouvel Actéon épris de Diane, Théophile aurait levé les yeux sur Anne d'Autriche. (P. 163.). Ces deux conclusions sont fort vraisemblables.

L'intérêt du récit se concentre sur **Paul de Viau**, huguenot, batailleur, gentilhomme provincial et figure austère, mais qui continuera, nous le craignons, à n'être qu'un satellite assez obscur de son frère Théophile. Les honnêtes gens ayant l'habitude dans la vie privée et même publique, de faire moins parler d'eux que les autres, sont volontiers oubliés, sinon dédaignés par l'histoire.

Et puis, Paul de Viau fut un obstiné. En vain son frère, sceptique et ambitieux, le sollicitait dans une lettre latine restée célèbre, de renoncer à l'amour d'une « fausse religion » et de venir à lui, « vers le parti de la fortune ». Paul de Viau aimait la petite patrie, la vallée où il avait grandi, le gai soleil gascon. De sa gentilhommière il ne sortait que pour batailler, « attirant après soy, lit-on dans l'*Estat de Montauban* (1629), par la réputation de sa valeur et probité impénétrable à toute prévarication, nombre de soldats d'Agenais. » (P. 204.) Massacres, tueries, pendaisons. La prise de La Rochelle (1628) et celle d'Alais (1629), par les armées du roi mirent fin à ces luttes meurtrières.

Paul de Viau se retira dans ses terres. Il avait pris part aux trois guerres de religion du règne de Louis XIII.

Henri Chérot, S. J.

M. Gabriel Aubray a réuni en volume une seconde série de *Lettres à ma cousine*, et cela porte le titre de **l'Allée des demoiselles**[1]. Pourquoi ? On nous explique l'allégorie dans une longue *Introduction* où est racontée une excursion dans un bois quelque peu enchanté. Au surplus, un pareil livre se prête malaisément à l'analyse. Je pourrais bien dire que l'*Allée des demoiselles* se partage en trois tronçons : le *Sentier des petites*, qui mène à un *Rond-point* où l'on se trouve *en face du mariage*, après quoi vient une *Montée de sable* par où cheminent quelques-unes des promeneuses qui ne se sont point arrêtées au *Rond-point*. Je pourrais ajouter que, sous cette forme de *Guide-Joanne* de la vie, c'est la

1. *L'Allée des demoiselles. Lettres à ma cousine* (2e série). Paris, Plon. In-8.

seconde éducation des jeunes filles que l'aimable auteur a entreprise, qu'il aborde successivement à leur intention les questions les plus sérieuses et les plus délicates, qu'il leur apprend à ne pas se laisser conduire par l'imagination, la sensibilité, le rêve, qu'il leur montre du doigt les saines et saintes réalités auxquelles il faut tendre toujours, le devoir, la vertu, le dévouement et le bon sens par-dessus tout. Mais ce n'est pas là donner une idée de ce livre charmant ; on ne dissèque pas l'aile d'un papillon ; non pas certes que les causeries de M. Aubray soient tissées de petits riens jolis et folâtres ; je viens de dire le contraire. Mais si c'est la Raison qui parle, et une Raison baptisée, croyante, grave et parfois austère, c'est aussi la Raison en toilette claire, pleine de sourires et d'enjouement, comme il convient quand on va philosopher dans les prairies en fleur avec un essaim de jeunes filles.

Peu de gens que le ciel chérit et gratifie
Ont le don d'agréer, infus avec la vie.

Par un privilège plus rare encore, l'auteur des *Lettres à ma cousine*, mortel chéri des dieux, a reçu le don de moraliser avec grâce ; il sait parler comme personne la langue prisée des dames et des demoiselles bien élevées : langue caressante, délicate, musicale, un peu recherchée, un peu précieuse ; assaisonnée avec un art profond ; un brin de marivaudage, une pincée de mièvrerie, un soupçon de coquetterie littéraire, moyennant quoi on exécute sans miséricorde les travers féminins, grands et petits, les ridicules, les sottises, les emballements de la tête et du cœur ; on fait accepter de fortes leçons, de solides et fécondes vérités.

A toutes celles qui, entre dix-huit et vingt-cinq ans, — pas avant la première date, mais après la seconde tant qu'on voudra, — cherchent le bon et droit chemin, bien volontiers nous indiquerons l'*Allée des demoiselles*.

Joseph Burnichon, S. J.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Août 10. — Dans la nuit du 10 au 11, le contre-torpilleur, la *Framée* a sombré, au large du **cap Saint-Vincent**. Par suite, croit-on, d'une erreur dans l'interprétation d'un commandement, le navire vint se jeter sur l'étrave du cuirassé *Brennus*. Quarante-sept hommes, sur soixante et un ont péri, dont le commandant du navire, le lieutenant de Mauduit-Duplessis et ses officiers.

11. — Le nouveau roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, prête, à **Rome**, serment à la Constitution, et prononce, en présence du parlement, le discours du trône.

— Malgré le silence fait autour de l'événement, il paraît avéré que des massacres ont été opérés, en **Arménie**, par des troupes turques aidées des Kurdes.

12. — A **Marseille**, le Président de la République française remet leurs drapeaux aux régiments du **corps expéditionnaire de Chine**, et adresse aux troupes en partance une patriotique allocution.

13. — A **Rome**, inhumation de la dépouille mortelle du roi Humbert, au Panthéon.

14-15. — Entrée des alliés à **Pékin**. Prise successive de la ville chinoise, de la ville mandchoue et de la cité impériale. Les légations qui, la veille, avaient subi de très rudes assauts, sont délivrées.

16.— Le général Frey, à la tête des forces russes et françaises, dégage la cathédrale catholique ou Pé-tang, comprise dans la cité impériale. Elle avait été héroïquement défendue par trente marins français et dix italiens, et coupée de toutes communications avec les légations, depuis le commencement des hostilités.

— En **France**, des grèves de chauffeurs, soutiers, mécaniciens, ont éclaté dans tous nos ports, et ont pris d'inquiétantes proportions ; à **Paris**, celle des cochers de la Compagnie générale des Petites Voitures a duré plus de vingt jours.

17. — Un important décret est émané du **gouvernement japonais**, autorisant les étrangers à devenir actionnaires des chemins de fer.

18. — Départ pour **Lourdes**, du pèlerinage national composé de quatorze trains.

— A **Paris**, fête de la distribution des récompenses de l'Exposition. La solennité est présidée par M. Emile Loubet, entouré des ministres et des membres du corps diplomatique. Le Président y prononce un discours, ainsi que le ministre du Commerce.

23. — Des bruits contradictoires circulent sur la cour de **Pékin** : on dit que l'empereur Kouang-sou est encore dans la capitale; on annonce qu'il est capturé; on affirme que l'impératrice, le prince Tuan et toute leur suite se sont réfugiés dans le Chan-si.

— Des obsèques solennelles ont été faites, à Pékin, au baron de Ketteler.

24. — On annonce, de **Bruxelles**, que l'expédition belge pour la Chine est décommandée.

— Des désordres, accompagnés de massacres et de pillages, sont signalés dans les provinces du sud de la Chine, notamment dans le Fou-kien, le Kiang-si, le Kouang-toung ; de même à Han-Kéou, sur le Yang-tsé.

— De l'**Afrique australe**, ce qu'il faut retenir, c'est une reprise des armes assez générale des Burghers. Les Boers ont réoccupé New-castle, dans le Natal. Le général de Wet, échappant à la poursuite des généraux Kitchener et Methuen, a opéré sa jonction, à l'ouest de Prétoria, avec le général Delarey et, dit-on, avec Botha lui-même.

— A **Prétoria**, le lieutenant boer Cordua, accusé de complot, a été condamné à mort par le tribunal anglais et fusillé.

Paris, le 25 août 1900.

Le gérant : Charles BERBESSON.

Imp. D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

L'ACTION PROTESTANTE EN FRANCE

JUGÉE PAR LES PROTESTANTS EUX-MÊMES

I

Les *Études* ont signalé à diverses reprises la phase nouvelle dans laquelle est entrée le protestantisme français [1]. Les deux *Conférences fraternelles* entre libéraux et orthodoxes, tenues à Lyon en 1896 et 1899, sont loin d'avoir préparé l'accord doctrinal. Un moment même on put croire, en novembre 1899, que la droite, épouvantée de se trouver en minorité par la défection du centre, allait se retirer de la conférence et rompre toutes relations avec les libéraux. C'était l'honneur sauvé, mais aussi le schisme : on recula. Après avoir beaucoup parlé de *la famille protestante* et des espérances caressées depuis vingt ans de conquérir la France, la conférence vota l'union de toutes les Églises issues de la Réforme pour *l'action protestante évangélique sur le terrain moral et social.*

Ce vote n'est point resté lettre morte. La commission de douze membres désignés par la Conférence fraternelle s'adjoignit à Lyon même, MM. les pasteurs Dieterlen, Léopold Monod et Prunier, qui acceptèrent de représenter respectivement l'Église luthérienne de la confession d'Augsbourg, les Églises libres et l'Église méthodiste [2].

1. Cf. *Études*, 20 février 1900, article important du P. Dudon sur le synode de Bordeaux et la conférence de Lyon. Voir aussi *Les fêtes de Nantes et l'impopularité du protestantisme en France*, 20 juillet 1898.

2. Voici la composition définitive de la commission d'action protestante, d'après la circulaire de mars 1900 : MM. Babut, pasteur à Nîmes, *président*; Léopold Monod, pasteur de l'Église libre de Lyon, et de Boeck, professeur à Bordeaux, *vice-présidents*; Fulliquet, pasteur à Lyon, *secrétaire*; Steiner-Dolfus, à Paris, *trésorier*; Benoît-Germain, négociant à Nîmes; Biville, professeur et avocat à Caen; Dieterlen, pasteur de la confession d'Augsbourg à Valentigny (Doubs); Gounelle, pasteur à Roubaix; L. Lafon, pasteur à Montauban; Maury, professeur à la faculté de théologie de Montauban; Prunier, pasteur de l'Église méthodiste à Paris; Sibleyras, pasteur à Anduze Tholozan, négociant à Nîmes; Trial, pasteur à Nîmes.

Dès le mois de mars 1900, une circulaire annonçait à tous les pasteurs de France que la commission, afin de susciter plus facilement une activité nouvelle, se subdivisait en trois sections ou bureaux [1] :

1° Un *bureau d'enquête*, siégeant à Nîmes, aura pour rôle de centraliser les renseignements et de recruter des auxiliaires ;

2° Un *bureau de propagande et de conférences*, dont le siège est à Lyon, s'efforcera d'organiser dans les églises des groupes d'action morale et sociale ; il préparera des conférences dans le but de défendre et de propager le protestantisme. Pour l'an 1900, cinq assemblées de ce genre étaient indiquées à Alais, Privas, Lyon, Rouen, Lille ou Roubaix. La réunion d'Alais a eu lieu au mois de mars ;

3° Le bureau de la presse, composé de MM. de Bœck, L. Lafon et Maury, et siégeant à Montauban, a une double mission. Dans la presse politique il s'efforcera de faire mieux connaître et de défendre le protestantisme. Mais il aidera surtout la presse protestante et pourra convoquer des congrès spéciaux de journalistes pour organiser une action commune. C'est à l'activité de ce troisième bureau que le journal quotidien officiel du protestantisme, *le Signal*, a dû les nouvelles souscriptions qui lui permettent de traverser une crise financière difficile.

Comment s'étonner qu'avec une organisation si puissante et une commission si active, les œuvres protestantes aient pris cette année un nouvel essor ? Aussi l'attention publique s'est-elle émue de cette recrudescence de la campagne protestante. De toutes parts on a fait et publié des enquêtes. Une revue indépendante, l'*Action française*, a interrogé sur le mouvement protestant les hommes les plus divergents en fait d'opinions religieuses, MM. Paul Bourget, Maurice Barrès, E.-M. de Vogüé, Jules de Gaultier, Édouard Drumont, Maurice Talmeyr, Jean de Bonnefon [2], etc.

Les protestants ont le droit de discuter les jugements publiés. Mais devaient-ils s'étonner qu'on s'occupât de leurs projets de conquête ? Depuis trois ans surtout, leurs jour-

1. La circulaire a été publiée dans *la Vie nouvelle*, 17 mars 1900.
2. Cf. *l'Action française*, 15 mai, 1er juin, 1er juillet 1900.

naux ne parlent que de succès remportés, de nouveaux temples élevés en pays catholique, et, sous cette rubrique officielle : *La marche en avant*, ils publient de véritables bulletins de victoire : est-il donc étrange qu'on les discute ? C'est le silence qui serait incompréhensible.

Pour nous aussi, catholiques, il est à propos d'étudier et de suivre les nouveaux progrès de la propagande protestante. Trop rassurés peut-être par la possession de la vérité et aussi par le spectacle de la dissolution intérieure du protestantisme, nous nous sommes trop désintéressés d'un prosélytisme qui trompe les faibles et les ignorants. Nous voudrions donc faire connaître le plan savamment combiné des adversaires, la vaste organisation et les instruments de propagande dont ils disposent, les résultats acquis et les devoirs des catholiques en face d'un danger réel. Dans cette première étude, nous nous bornerons à une vue d'ensemble, pour déterminer le caractère véritable d'une action qui paraît simplement anticatholique, mais est en réalité antichrétienne.

On nous rendra cette justice, nous l'espérons, que nous ne faisons pas œuvre de passion, mais de justice et de vérité. En condamnant les erreurs, nous respectons les personnes. Bien plus, les protestants véritablement croyants — nous savons qu'il en est un bon nombre — constateront que nous sommes loin de les rendre responsables d'abus qui les attristent. Nous voulons, au contraire, établir, avec preuves à l'appui, que, malgré l'apparente unanimité des protestants dans cette campagne, les meilleurs esprits du parti évangélique en condamnent avec nous les excès désastreux et réprouvent les alliances avec les ennemis de toute foi religieuse.

C'est en effet chez les protestants eux-mêmes que nous avons fait notre enquête. Les documents n'ont pas manqué. Les protestants de diverses nuances ont pris l'initiative de vastes informations publiées dans leurs journaux. *La Foi et la Vie* insère, depuis quinze mois, les réponses des hommes les plus marquants du protestantisme dans tous les pays sur l'état du protestantisme orthodoxe. Dans la même revue, le pasteur H. Bonnefon s'est posé cette question significative :

Le protestantisme est-il de taille[1] ? A un point de vue plus moderne, M. le pasteur Wilfred Monod, l'ardent promoteur du christianisme social, pour qui le royaume de Jésus doit être réalisé non plus au ciel, mais sur la terre, a interrogé les professeurs de quatre-vingt-six Facultés de théologie en Europe et en Amérique, sur la formation et l'aptitude des pasteurs à leur nouvelle mission. Il a fallu une certaine audace au jeune pasteur pour publier de tristes aveux sous ce titre : *Les résultats d'une enquête : Prépare-t-on les futurs pasteurs à travailler pour le royaume*[2] *?*

A ces enquêtes ainsi qu'aux journaux et aux nombreuses brochures de combat [3], on nous permettra de puiser largement : il y a là des documents à conserver pour l'histoire de l'évolution protestante.

II

Un premier caractère de la propagande protestante, — et ce fait, à nos yeux, est une circonstance atténuante, — c'est d'être, à cette heure, une lutte pour l'existence. Faire des prosélytes, pour le protestantisme français, est une question de vie ou de mort. Non certes que les catholiques cherchent à entraver le développement normal de la minorité protestante : on sait contre qui et par qui sont préparées les lois de persécution religieuse. Mais le mal qui tue le protestantisme est dans son sein : lentement, mais très sûrement, les églises huguenotes s'éteignent.

Les causes de ce dépérissement sont multiples : Les ma-

1. Cf. *la Foi et la vie*, décembre 1899 et janvier 1900.

2. Articles parus dans la *Revue du christianisme social*, 1899 et 1900 : on vient de les réunir en brochure.

3. Voici les plus récentes : *le Mouvement « Hors de Rome » en France*, par Eugène Réveillaud, publié en allemand à Munich à la fin de 1899; — *l'Esprit protestant*, par Jean Réville, 1900 ; — *Protestants et Français*, par Messines, 1900 ; — *le Péril clérical, sa seule solution*, par A. Long, 1898 ; — *le Catholicisme et le mal de notre époque*, par J. Milsand, avec introduction par Eug. Réveillaud, 1899 ; — *Sera-t-on chrétien au XXe siècle ?* par W. Monod, 1900.

Parmi les journaux protestants que nous citons plus fréquemment, *le Christianisme au XIXe* siècle représente l'orthodoxie; *le Protestant*, les libéraux; *la Vie nouvelle*, le parti du centre qui est, en ce moment, le plus remuant et le plus intolérant à l'égard des catholiques; *l'Église libre* est, en principe, ultra-orthodoxe.

riages mixtes, de plus en plus nombreux dans les grandes villes, n'y sont pas étrangers. Le dernier synode de Bordeaux se lamentait sur « cette plaie des églises ». D'après le rapporteur, M. Dupin de Saint-André, dans la seule ville de Marseille sur 323 mariages protestants, il y a eu 203 mariages mixtes. « Je pourrais citer des églises, ajoute-t-il, où l'on en compte 80 ou 90 et même 95 pour 100 ». Ce fait ne suffit pourtant pas à expliquer la diminution numérique des protestants. Si j'en crois des renseignements venus de divers côtés, ces mariages mixtes sont loin de tourner habituellement à l'avantage du catholicisme et nous ne devons pas moins les déplorer que les protestants eux-mêmes.

Le vrai fléau du protestantisme français, c'est la diminution effrayante de la natalité. Sans doute, le mal s'étend à toute la France ; mais, il faut savoir le constater, né dans le protestantisme, il y sévit, par un juste châtiment, avec une intensité désastreuse. Il y a un siècle, avant même l'édit de tolérance, c'est Rabaut Saint-Étienne, le président de la Constituante qui l'affirme, la France comptait deux millions de protestants. Ils devraient être aujourd'hui près de trois millions. Or, toutes sectes comprises avec les nouveaux convertis, ils n'arrivent, d'après les calculs certainement optimistes de l'*Agenda protestant* (1900, p. 157) qu'au chiffre de 650 000. Déjà en 1880, M. Michel Nicolas écrivait[1], à propos de Montauban : « La population protestante de cette ville a plus diminué de 1787 à 1880 (période de liberté après l'édit de tolérance), que de 1685 à 1787 (après la révocation de l'édit de Nantes), et cela par suite de déplacements, de mariages mixtes et d'*extinction d'anciennes familles*. »

Depuis lors, le mal n'a cessé d'empirer et le cri d'alarme a été poussé par les protestants eux-mêmes. Dans chacun des synodes officieux de l'orthodoxie, M. Dupin de Saint-André a révélé la gravité du fléau. Voici quelques chiffres empruntés aux dernières années : En 1890, le synode du Vigan constatait 8 949 décès pour 7 782 baptêmes, c'est-à-dire une diminution de 1 167 pour la dernière période triennale. En 1893, au synode de La Rochelle la situation est plus dé-

1. *Encyclopédie des sciences religieuses* (Lichtenberger), article *Montauban*, t. IX, p. 356. Ici et en général, c'est nous qui soulignons.

plorable encore : 14 893 baptêmes pour 17 244 décès. Le rapporteur ajoutait : « L'excédant des décès sur les baptêmes est de 2 251. M. le pasteur Bersier me disait un jour : *Nous perdons tous les ans de ce chef la population d'une église*. Il ne se trompait pas. » En 1896, à Sedan, la situation semblait un peu moins mauvaise, malgré un déficit de 871 baptêmes par rapport aux décès.

Mais cette amélioration était seulement apparente. Il fallut bien constater que le fléau ravageait surtout les églises les plus anciennes, les plus fermes dans la foi, même les paroisses rurales. Un cri d'effroi fut poussé par le pasteur Aug. Arnaud de Castillon. Dans un article publié par le *Huguenot du Sud-Ouest* (15 août 1897) sous ce titre : *La patrie est en danger*, on lisait ces sévères leçons :

Ce qui n'est que trop certain, c'est que chez nous, dans les septième et huitième circonscriptions synodales, c'est-à-dire dans la Gironde, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, la dépopulation de nos églises, par suite de l'excédant des décès sur les naissances, est véritablement effrayante : il y a telle de nos paroisses de campagne qui a enregistré, en un an, 3 baptêmes pour 20 enterrements.

Donc nous en sommes... où en sont les autres ! Mais tandis que la population catholique se recrute et se renouvelle par l'immigration des Périgourdins, nous, *nous nous éteignons lentement, mais sûrement. Nous pouvons prévoir le jour où nos vieilles Églises rurales, celles qui ont si vaillamment survécu à la persécution, ne seront plus qu'un souvenir.* Le protestantisme, on le trouvera dans les grandes villes ou dans les postes d'évangélisation.

Et s'il en est ainsi, nous subirons sans doute une perte numérique sensible, effrayante même et ce sera douloureux. Mais ce qui sera plus douloureux encore, c'est de se dire que nous succombons à la même tentation, nous mourons du même interdit que les autres ; c'est que nous, qui avons été une élite, — « la substance morale de la France », comme a dit quelqu'un qui ne nous aime pas [1], — nous sommes aussi démoralisés, tranchons le mot, dépravés que ceux dont nous ne nous distinguons que par les formes extérieures du culte ; c'est de se dire que ce glorieux drapeau protestant où se lisent ces mots qui furent les devises de ceux qui nous ont immédiatement précédés : moralité, austérité, simplicité et pureté de mœurs, que ce drapeau n'abrite plus que des égoïstes à courte vue, des calculateurs positifs et immoraux.

Ces paroles pourront paraître sévères : elles ne sont que justes. Qu'il nous reste au moins de notre vieille éducation protestante le cou-

1. M. Brunetière, avant sa conversion.

rage d'envisager le mal dont nous souffrons : c'est une plaie morale hideuse que nous nous sommes donnée par contagion ; inutile d'y appliquer les palliatifs et les demi-remèdes, — il faut le fer rouge.

Voilà de nobles accents ! Avouer que les protestants ne valent pas mieux que les catholiques, c'est sans aucun doute un acte d'humilité bien méritoire chez un pasteur. Ce n'est cependant pas une raison pour renverser les rôles et pour attribuer aux catholiques l'origine d'un mal tout protestant. Robert Malthus n'était point, que nous sachions, prêtre romain, mais bien pasteur de l'Église officielle anglicane. Et il était, lui aussi, protestant bien authentique, le philosophe Stuart Mill qui a eu le triste courage de formuler cette monstrueuse théorie : « *On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès*, *tant qu'on ne considèrera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel*[1]. » Les statistiques démontrent que le fatal mouvement de décroissance est parti et s'accélère du côté des protestants. Dans un travail d'ailleurs très favorable au protestantisme, le Dr Gustave Lagneau, membre de l'Académie de médecine et président de la Société d'anthropologie, formulait cette conclusion : « Les naissances protestantes qui, *exceptionnellement*, dans le duché de Bade se trouvent proportionnellement les plus nombreuses, *ordinairement* en Russie, en Prusse, sont en nombre inférieur à celui des naissances catholiques, mais de beaucoup supérieur à celui des naissances juives[2]. » Si donc la population protestante s'accroît plus vite que la population catholique, il l'attribue non à une supériorité de la natalité, mais à l'immigration ou à une moindre mortalité. « La natalité des catholiques, dit-il encore, en plusieurs pays en Russie, en Prusse, en Toscane est plus élevée que celle de la plupart des autres habitants, en particulier que celle des juifs et des protestants[3] ». On voit maintenant d'où vient la contagion et nous

1. *Principes d'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*, t. I, p. 433.

2. *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques* (C. Vergé), 1882. — Nous citons le tiré à part, sous ce titre : *Remarques à propos du dénombrement de la population sur quelques différences démographiques présentées par les catholiques, les protestants et les israélites*. Paris, 1882, p. 20.

3. Lagneau, ouvr. cit., p. 60.

espérons qu'on nous fera grâce des tirades sur l'immoralité catholique.

Le synode général de 1899, à Bordeaux, n'a pu se faire illusion : on constatait « en chiffres ronds 1 300 inhumations de plus que de baptêmes[1]. » « Il y a des églises et même des régions, poursuivait M. Dupin de Saint-André, où l'avenir du protestantisme est menacé par le défaut de naissances. Le Poitou, la vallée de la Dordogne et de la Gironde, le Gard et tout le Sud-Est, souffrent du mal dont la France est atteinte. Je pourrais citer telle église où il y a 30 baptêmes et 60 inhumations; telle autre où l'on compte 15 baptêmes et 38 inhumations. C'est la mort certaine, à brève échéance, dans quinze ans, dans vingt ans[2]. »

Si grande fut l'émotion du synode, que M. Bruguière, président de la commission permanente, crut devoir lire, en se l'appropriant, la protestation d'un pasteur sur ce navrant sujet. Après avoir rappelé la statistique des actes pastoraux de l'Église réformée de Toulouse (33 baptêmes contre 52 inhumations, soit 157 décès pour 100 naissances) il ajouta :

Et ce n'est pas seulement à Toulouse que les choses se passent ainsi. Où allons-nous ? Je ne puis pas me résoudre à garder le silence. D'un autre côté, je ne vois point de remède à cet égoïsme qui nous perd; j'avais compté sur un réveil de la conscience protestante en présence de pareils chiffres, mais, hélas! je connais des centres très religieux qui se déciment faute d'enfants; on ne veut pas entendre parler d'une famille de quatre ou cinq enfants... Pour moi, je ne prendrai jamais mon parti d'une situation aussi fausse et aussi peu biblique. Mais c'est à pleurer de honte, si les chrétiens n'élèvent pas des familles nombreuses, qui alors en élèvera ? En quoi valons-nous mieux que les catholiques et que les sceptiques de notre peuple, puisque nous devenons comme eux, aussi égoïstes, aussi mondains[3] ?

1. *Actes et décisions du Synode général officieux des Églises réformées de France, tenu à Bordeaux, du 6 au 11 juin 1899*, p. 144 et 145.

2. Le rapporteur signale un excès de naissances dans la Ire circonscription synodale (nord-est de la France); dans la IIe (Normandie); dans la IIIe (Paris); dans la IVe (Albigeois); dans la XVIIIe (Haute-Ardèche et Haute-Loire).

Au contraire, la série noire des pays où les décès l'emportent comprend surtout : la VIe circonscription (Charentes), 363 baptêmes pour 423 inhumations; la VIIe (Gironde et Dordogne), 578 baptêmes et 750 inhumations; la VIIIe (Lot-et-Garonne), 84 baptêmes et 161 décès; la XVe (Gardonenque et Vaucluse), 988 baptêmes et 1 537 décès; la XVIe (la Vaunage), 325 baptêmes et 492 décès.

3. *Le Christianisme au XIXe siècle*, 14 juin 1899, p. 200.

Aux ravages d'un mal si profond on a cru trouver une compensation dans la propagande parmi les catholiques. « Heureusement, s'écriait le rapporteur de 1899[1], de jeunes rameaux poussent sur le vieux tronc de la Réforme; des groupes nouveaux se constituent dans le Nord, dans le Centre, dans les Charentes, dans la Dordogne et ailleurs. Il ne faut donc pas désespérer de l'avenir. Ce serait un péché et nous ne voulons pas le commettre. »

Non! le péché n'est point où le met le rapporteur, à constater le mal, il est dans cet égoïsme jouisseur que ne guérira pas l'enrôlement des rebuts du catholicisme. Sur ce point, les protestants sérieux pensent comme nous; ils n'ont qu'une très médiocre confiance dans les nouvelles recrues. Volontiers ils blâmeraient le prosélytisme intempestif qui enlève à des catholiques le peu de foi qui leur reste pour les jeter en pâture à l'incrédulité libérale. Mais il faut vivre, et vraiment interdire la propagande à un parti qui se sent mourir, c'est exiger une trop forte dose de stoïcisme.

Tel est le sens de la conclusion que le grand leader de l'orthodoxie, M. E. Doumergue (modérateur du synode de Bordeaux) donnait à un article sensationnel sur la *Fin des Huguenots*[2] : « Les anciennes Églises huguenotes, dit-on, n'ont pas en elles-mêmes, pour la plupart, une vitalité suffisante pour réparer les brèches causées par les décès ou les mariages mixtes. Il n'y a que trop de vrai dans cette affirmation et les fils des Huguenots doivent commencer par s'humilier. Le réveil de la vie dans nos vieilles églises, voilà le premier devoir. Le second, c'est l'évangélisation des catholiques. »

Aussi les ardents triomphent-ils de la victoire remportée sur les sages et les modérés, et dans la *Vie nouvelle* (8 mai 1897), M. L. Lafon, donnant pour preuve de la vitalité protestante « les œuvres d'évangélisation en pays catholique », s'écriait : « Il y a contre elles des préjugés, mais ils tombent de jour en jour, et le mauvais orgueil protestant est atteint, ainsi que *la triste lâcheté de nos trembleurs* qui n'ont plus d'huguenot (*sic*) que le nom. La campagne antiprotestante,

1. *Actes et décisions du Synode général de Bordeaux*, p. 145.
2. *Le Christianisme au XIXe siècle*, 3 janvier 1896.

bien loin d'écraser l'âme protestante, l'a exaltée pour les *saintes luttes* ».

Hélas ! peut-on les appeler *saintes* ces luttes qui vont soulever la haine et la discorde.

III

Le premier grief en effet contre cette levée de boucliers des protestants, c'est qu'ils déchaînent, dans notre pays en proie déjà à tant de dissensions, les guerres religieuses d'autrefois. Les journaux modérés du protestantisme approuvaient naguère la sage réflexion de M. de Vogüé : « Je crois les discussions de cet ordre plus dangereuses qu'utiles, telles qu'elles se poursuivent aujourd'hui dans la passion et l'irresponsabilité des partis politiques, aussi faibles que violents. Elles ne peuvent produire que des ferments de guerre religieuse et civile [1]. » Ils ont cité encore les leçons de tolérance que M. Auguste Boucher a su tirer du beau livre de M. Bernard de Lacombe, *Catherine de Médicis entre Guise et Condé* : « Si on ne lutte plus par les armes pour sa foi, dit-il, la guerre de la haine, de la calomnie, du mensonge par les journaux, par les harangues des réunions publiques, par les discours même du parlement, est aussi atroce qu'au seizième siècle [2]. » Mais ces écrivains n'ont-ils donc pas vu que ces paroles condamment sévèrement les provocations violentes et continuelles de leurs coreligionnaires.

Car ce sont eux qui ont les premiers allumé la guerre : ils ont attaqué le catholicisme par tous les moyens et sur tous les points, et ils l'ont fait en restant trop fidèles aux traditions de violence et de calomnies que leur a laissées Calvin. Si quelqu'un osait, ici encore, renverser les rôles, nous le renverrions à ses frères qui se glorifient hautement d'avoir commencé la guerre. Déjà en 1897, à une curieuse enquête du journal protestant *l'Éclaireur*, sur *les causes de l'impopularité du protestantisme en France*, M. Wood, pasteur métho-

1. *L'Action française*, 15 mai 1900, p. 849; cf. *Revue chrétienne*, juin 1900, lettre de M. Sabatier.

2. *Le Correspondant*, 25 mai 1900; cf. *le Christianisme au XIXe siècle*, 22 juin 1900, p. 183.

diste de Nîmes, répondait fièrement : « Je suis porté à croire que si, dans ces derniers temps, nous sommes plus impopulaires, c'est *parce que nous nous réveillons*, *parce que nous devenons plus agressifs*, que les fruits de la belle œuvre d'évangélisation de ces vingt-cinq dernières années se montrent, etc. »

C'est ce protestantisme *agressif* qui a inspiré à la conférence de Lyon de créer une commission d'action protestante évangélique.

Si encore le protestantisme nous attaquait par une controverse calme, scientifique, sans âpreté ni passion. Mais non, il faut bien le dire, malgré d'honorables exceptions auxquelles nous aimerons plus loin à rendre hommage, c'est ordinairement la violence et l'outrage qui tiennent lieu de discussion. Écoutez non pas un pamphlétaire inconnu, mais un pasteur qui joue à cette heure un rôle prépondérant dans l'évolution protestante : M. L. Lafon est membre de la commission d'action évangélique, il fait partie du *bureau de la presse*, il contribuera donc puissamment à donner le ton. Eh bien, voici en quels termes il prêche à ses lecteurs la guerre sainte :

« Voulons-nous, s'écrie-t-il, reprendre à nouveau l'œuvre, entravée par la persécution de nos pères au seizième siècle, et arracher la France au Pape pour la conduire au Christ ?...

« Si nous ne voulons pas la Réforme, nous agissons sagement en évitant toute controverse, *toute démarche hardie*, *tout prosélytisme agressif* ; en nous faisant petits, en nous terrant, crainte de coups... » Mais alors, la Réforme sera vaincue, « le peuple huguenot sera mort, mort d'asphyxie morale. »

« Osons enfin, reprend-il, dénoncer à la conscience française le véritable auteur, *l'ouvrier détestable de tous les malheurs et de toutes les dégradations de notre pays : à savoir le jésuitisme* ; (suit le cliché obligé sur « l'argent accumulé dans les coffres », sur « l'immoralité casuistique » et « le rêve odieux de domination universelle. »)

« *Le jésuitisme aujourd'hui, c'est le catholicisme :* la Société de Jésus est maîtresse de l'Église, du Pape, des évêques,

des congrégations. La France n'échappera à la mortelle étreinte du Gésu qu'en rompant avec l'Église de Rome.

« *Hors de Rome!* voilà quel doit être aujourd'hui le mot d'ordre des bons patriotes. Nous devons le crier sur les toits, ce mot de salut. »

Mais une vive douleur étreint au cœur le charitable pasteur : il avait espéré que la démocratie le débarrasserait du papisme, et elle aussi a faibli : « Voyez ce ministre libre penseur déclarant à la tribune de la Chambre que la France est la grande puissance catholique ; voyez cette Chambre libre penseuse votant le maintien de l'ambassade du Vatican, et huit cent mille francs de subvention aux Jésuites de Syrie et autres lieux[1] ; voyez-les tous, ces mangeurs de curés, qui n'osent pas même poursuivre les Assomptionnistes qui ont fraudé le fisc[2] », etc...

Telle est la courtoisie protestante à l'égard des catholiques. Est-ce là le zèle inspiré par le « pur Évangile » ? Mais tel est le malheur des calvinistes français. Ils ne peuvent parler du catholicisme sans trahir aussitôt des sentiments amers et le désir de l'écraser. « Quelle différence entre les protestants

1. Huit cent mille francs ! C'est d'un effet oratoire superbe. Mais où donc M. Lafon a-t-il vu cette somme fabuleuse ? Veut-il s'engager à compléter ce qui pourrait manquer ?

2. *La Vie nouvelle*, 9 décembre 1899, p. 413. — Le 28 octobre précédent, M. L. Lafon avait avoué ses espérances intimes. « La démocratie sort de son sommeil et de son rêve, et commence d'entrevoir tout le travail souterrain longtemps secret auquel *le catholicisme, qui n'est plus malheureusement aujourd'hui que le jésuitisme*, depuis des années s'est occupé... Le péril soudain est apparu; l'appel aux armes a retenti et la démocratie se reforme en bataille. » Et il goûte une joie pure à la pensée qu'on va « faire rentrer dans l'ordre les congrégations factieuses, expulser les Jésuites, supprimer l'ambassade du Vatican ».

Voici l'estime qu'il fait des catholiques et aussi des *protestants* honnêtes qui ne partagent pas toutes ses fureurs.

« En face de la démocratie est rangé en bataille, mieux organisé qu'elle... *habitué à se servir de toutes les armes* les plus déloyales, *du mensonge, de la calomnie, du faux, de la corruption, prêt à payer leur prix à toutes les consciences à vendre, comme à abattre toutes les têtes qui resteraient hautes et fières devant lui, en face de la démocratie est campé le grand parti clérical.*

« Il y a de tout dans ce parti, des hommes d'Église et des hommes d'État, des généraux et des magistrats, des universitaires et des financiers, des bourgeois et des ouvriers, *et jusqu'à certains protestants mûrs pour l'abjuration et le reniement.* »

anglais et ceux de France, me disait un ami qui a vécu longtemps en Angleterre. L'Anglais a, lui aussi, des préjugés contre Rome, il en a même une certaine horreur, mais s'il plaint notre « ignorance » il croit encore à la bonne foi ; il vous parlera avec calme, et discutera les points litigieux. Le calviniste français, au contraire, dès le premier mot, s'indignera, lancera des paroles âpres, enfiellées ; lisez la *Revue chrétienne*, par exemple, c'est toujours chez certains rédacteurs l'aigreur et la passion aveugle ; le catholique est un jésuite, et le jésuite est le pire des scélérats. »

Ces réflexions sont trop souvent justifiées.

Tout récemment encore, *la Foi et la Vie* (1er août 1900) publiait un article de M. P. Doumergue sous ce titre : *La controverse dans les « écoles chrétiennes » contre le protestantisme. Enseignement scolastique, enseignement de la haine.* M. P. Doumergue reproduit et critique un devoir d'élève inséré dans la section de l'Enseignement à l'Exposition des Écoles chrétiennes, et conclut par cette réflexion : *Et c'est ainsi qu'on fait chez les enfants l'éducation de la haine. On dit parfois des Frères qu'ils sont ignorantins. En tout cas, ils n'ignorent pas comment on apprend la haine.* M. Paul Doumergue regrettera, je l'espère, ces paroles indignes de la décence ordinaire de sa Revue. Seraient-elles des représailles, elles donneraient une étrange idée de la mansuétude évangélique d'un pasteur. Mais elles sont une insulte gratuite : rien, absolument rien dans le devoir cité ne la justifie. L'écolier, avec calme et sans l'ombre de passion, rappelle les conséquences du libre examen, et il en dit bien moins que n'en avouent les protestants eux-mêmes quand ils sont en famille[1]. Par exemple, il n'a rien de plus fort que ce mot lu dans *le Protestant* du 4 août 1900 : « Aujourd'hui, *l'anarchie*

1. Depuis que ces lignes sont écrites, le *Christianisme au XIXe siècle* a osé reprendre à son compte (17 août 1900, p. 257) l'accusation de M. Paul Doumergue. Seulement, comme les expressions étaient trop révoltantes, on essaye de les adoucir : « Dans les écoles catholiques, dit le rédacteur du *Christianisme*, on enseigne *le mépris, pour ne pas dire la haine du protestantisme*. Et il apporte en preuve les *cahiers* d'élèves affirmant que les théories de la prédestination fataliste et de l'inutilité des œuvres détruisent tout principe de morale. — L'écrivain du *Christianisme* est vraiment par trop naïf. Ne semble-t-il pas croire que la morale peut résister à la négation de la liberté humaine et de la responsabilité ? Il prétend exiger des efforts de

la plus complète règne dans le camp (du protestantisme). » Il en dit moins que *l'Église libre* (4 mai 1900) analysant la conférence de M. A. Sabatier à Montpellier sur *la crise de la conscience protestante à la fin du dix-neuvième siècle :* « Tout l'édifice religieux semblait ébranlé. » « L'impression était celle d'une destruction, de ruines amoncelées sans aucune construction distincte. » « Les auditeurs n'ont su voir dans le conférencier qu'un démolisseur. » « Chez les esprits les plus divers, l'appréciation en revenait au même point : je vois ce qu'on supprime, je ne vois pas ce qu'on établit. »

Non, ce n'est pas en faisant la critique du libre examen, même si on affirmait que Luther ne fut pas un saint dans sa vie, qu'on fait l' « éducation de la haine ». M. P. Doumergue veut-il savoir comment on enseigne la haine ? C'est en répétant sans cesse, à l'adresse des catholiques, le mot haineux : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

C'est en faisant de ce mot un article d'exportation, contre la volonté de son auteur. M. P. Doumergue a-t-il lu les réflexions qu'ont inspirées les derniers massacres de Chine à un des écrivains les plus distingués du parti ultra-orthodoxe, au rédacteur en chef de *l'Église libre*[1] ?

« Les premiers représentants d'un prétendu christianisme, en Chine, écrit M. Ch. Luigi, furent les Jésuites, rusés, ambitieux et dominateurs. Leur grande affaire fut de baptiser, *per fas et néfas*, des millions d'hommes (à ce qu'ils prétendirent), d'accaparer le sol, de bâtir d'immenses édifices, d'in-

ceux à qui il enseigne qu'une main de fer, *irrésistible* et toute puissante, l'entraîne à chaque instant, comme le coursier indompté entraîne le cavalier impuissant à le maîtriser. Mais ce n'est pas nous, catholiques, ce sont les protestants eux-mêmes qui depuis un siècle proclament que la prédestination calviniste détruit la morale avec la liberté ? Que le *Christianisme* accuse tous les protestants libéraux « d'enseigner la haine du protestantisme » ! Faut-il répéter que le ton des cahiers incriminés est irréprochable ? Dans le passage même cité par le *Christianisme*, l'élève constate que les réformés sont meilleurs que leurs principes. Les polémistes protestants au contraire oublient volontiers *le catholicisme* et ses doctrines pour attaquer violemment *les catholiques*, le clergé, les religieux, les missionnaires, en répétant contre eux les abominables calomnies d'idolâtrie, « d'immoralité », de « férocité ». Que pense le *Christianisme* du discours sur les chanoines de Rouen que nous citons plus loin ? Ce n'est pas un cahier d'élève, c'est le sermon solennel d'un illustre pasteur dont on a dit « qu'il incarne la parole vivante ? »

1. 6 juillet 1900, p. 209.

triguer pour le pouvoir. Bref, ils se rendirent insupportables, furent chassés, sont rentrés depuis, grâce à la mitraille susmentionnée et ont beaucoup contribué, *je crois*, à rendre odieux le nom chrétien et la présence de l'étranger. »

Ce « je crois » n'est-il pas délicieux ? Il n'en est pas bien sûr, le charitable pasteur ; mais à propos de papistes, les scrupules sont-ils de mise ? Citer de pareilles énormités, c'est en faire justice. Mais un autre châtiment a été infligé à *l'Église libre* : quelques semaines après la publication de cet article à Montpellier, un conseil d'arrondissement voisin (Lodève), demandait au gouvernement d'envoyer en Chine vingt-cinq mille curés, sac au dos, pour réparer les sottises des missionnaires. Est-ce là ce que M. Luigi désirait ? Qu'il se rappelle du moins qu'on ne soulève pas en vain les passions, et ensuite qu'il relise dans son propre journal (*Église libre*, 22 juin 1900, p. 194) ces lignes d'un missionnaire protestant plus impartial, M. de Richemond : « Il ne semble pas qu'on connaisse beaucoup parmi nous les missions catholiques. Elles auraient beaucoup à nous apprendre, en fait de dévouement[1] et d'esprit de sacrifice, et parfois même dans les questions de méthode et d'organisation. »

On « enseigne la haine » quand on patronne par des éloges enthousiastes un pamphlet de sectaire passionné qui fait sans cesse appel à l'outrage, à la calomnie ; un livre d'où l'on extrait avec admiration des phrases comme celle-ci : « *Ce qui constitue le fond de l'Italie papiste, c'est le cynisme;*... pour le romain, la religion n'était qu'une extériorité, une étiquette : parure, geste, rite *ne supposant nullement la foi, conciliable avec le crime, l'insolence, la luxure*[2]... » ; un livre dont on vante cette admirable « conclusion » : « *Ou le catholicisme sera vaincu et anéanti en France, ou le catholicisme mènera la France au tombeau*[3] ».

1. Au moment où nous écrivons (14 août) dix jésuites missionnaires ont été massacrés par les Boxeurs, pour la cause de l'Évangile et de la civilisation.

2. Léon Bazalgette : *A quoi tient l'infériorité française* ? Fischbacher, 1900. — Cf. *la Foi et la Vie*, 1er juin 1900. — *Le Christianisme au XIXe siècle* (27 juillet 1900) cite les magnifiques éloges qu'a faits de ce « beau livre » M. G. Monod dans la *Revue historique* de juillet-août 1900.

3. *L'Église libre*, 15 juin 1900, p. 189.

Enfin, n'est-ce pas « enseigner la haine » que de dépeindre ainsi, dans un sermon de 1899, le clergé catholique d'une ville qu'on ne craint pas de désigner : « J'étais récemment dans la cathédrale de Rouen ; on chantait les vêpres sous la superbe nef ; tout le personnel de l'archevêque était là... A la clarté qui tombait dans le chœur, tamisée par des vitraux délicats, j'examinais, tout près de moi, la figure de plusieurs chanoines aux cheveux gris, *dont le visage ridé exprimait l'extase ou la férocité, la sensualité ou la bêtise, et toujours l'astuce ;* et, sans aucun effort d'imagination, il me semblait apercevoir un coin du concile de Constance : il me semblait que si l'on me traînait, lié, devant ces juges, sous inculpation d'hérésie, ils me condamneraient au feu, comme Jean Huss, après avoir invoqué le Saint-Esprit ; et cette résurrection du passé s'imposait avec tant d'intensité que *j'en venais à bénir l'existence de la grille qui me séparait de ces bourreaux. Oui, voilà l'impression que le clergé romain peut encore produire de nos jours*[1]. »

Voilà ce qu'on dit dans les temples, voilà ce qu'on imprime pour prouver la thèse énoncée plus haut dans le même discours, que « *le christianisme romain est vieux, parce qu'il a pesé de tout son poids sur l'humanité ligottée, et qu'il est sorti du sang de ce pressoir.* » Il faut un singulier oubli des atroces persécutions dont les catholiques ont été victimes de la part de Calvin et de ses adeptes, pour oser parler de sang et de bourreaux. Mais laissons cela aujourd'hui : je demande seulement à M. Wilfred Monod quels sentiments ont dû emporter ses auditeurs à l'égard des catholiques. Croit-il qu'avec de telles paroles on puisse maintenir l'estime mutuelle et la paix entre concitoyens ?

On « enseigne la haine » enfin, quand on a recours aux plus abominables calomnies pour rendre le catholicisme odieux. Voici les paroles que M. E. Réveillaud adresse aux catholiques : « Vous n'avez point changé depuis le temps des croisades, et c'est avec l'épée et le glaive, bien plus qu'avec la parole et la persuasion, que vous voudriez conquérir l'humanité. *La croix n'est pour vous qu'un prétexte, un moyen de*

1. *Sera-t-on chrétien au XXe siècle ?* par Wilfred Monod, pasteur, p. 3, Paris, Fischbacher, 1900.

domination. Jésus n'est pour vos ambitions qu'un prête-nom. Vos fanatismes sont moins religieux que politiques. Et c'est pour tout cela que nous vous détestons[1]. »

En lisant ces lignes odieuses, nous croyions entendre un écho des inventions de celui qui porta l'audace de la calomnie à un point que nul n'a dépassé. Ce n'est pas en effet M. Réveillaud, c'est Calvin qui a dit le premier que Jésus est pour nous un prétexte. Nous signalons ce document incomparable de la bonne foi de Calvin à son historien, M. E. Doumergue, assuré qu'il nous l'expliquera quelque jour. Ce n'est point dans un pamphlet de circonstance ni dans l'entraînement de la passion, c'est dans le chef-d'œuvre du maître, dans l'*Institution chrétienne*, si souvent remaniée à loisir, que se trouve cette accusation... invraisemblable. Au chapitre vii du livre IV, Calvin affirme sérieusement que, malgré les apparences, les papes, avec le collège des cardinaux, professent en secret l'athéisme et le matérialisme le plus éhonté, niant à la fois Dieu, Jésus-Christ et l'âme[2].

Il serait vraiment temps d'en finir avec ce système de controverse, temps de renoncer aux invectives contre l'*idolâtrie romaine*, *le paganisme catholique* et *le trafic des choses saintes*, contre « le *satanique vieillard* » même en ajoutant « qu'on ne parle pas de Léon XIII au moins ». Tout cela est d'un autre âge et enfante d'amers sentiments qui n'ont rien de commun avec l'Évangile. Mieux vaut imiter le *Libéral*

1. *La Bonne Guerre*, p. 16.

2. *Institution chrétienne*, l. IV, chap, vii, § 27; édition du *Corpus reformatarum*, par Baum, Cunitz et Reuss, t. IV, col. 714. Voici le texte : « Nous savons qu'ils (les papes Jules II, Léon X) n'ont jamais rien tenu de Jésus, sinon ce qu'ils en avaient appris à l'école de Lucien. Mais qu'est-ce que j'en nomme trois ou quatre, comme si on était en doute quelle est la chrétienté dont les Papes avec tout le Collège des Cardinaux ont fait profession desja par longues années et font encore à présent.

« Le premier article de leur théologie, laquelle ils ont entre eux est qu'*il n'y a point de Dieu*. — Le second que tout ce qui est escrit et tout ce qu'on prêsche de Jésus-Christ, n'est que mensonge et abus. — Le troisième que tout ce qui est contenu en l'Écriture, touchant la vie éternelle et la résurrection de la chair, ne sont que fables. Je say bien que tous n'ont pas telle opinion et qu'il y a aussi peu d'entre-eux qui osent ainsi parler. Toutes fois *il y a ja longtemps que ceste a esté la chrestienté ordinaire des Papes*, comme ainsi soit que cela soit plus que cogneu à tous ceux qui cognaissent Rome. »

Ou Calvin l'a cru, et il est vraiment trop naïf; ou il l'a inventé : Et alors ?

évangélique de Paris (n° du 1er août 1900) qui s'honorait en publiant ces lignes pacifiques : « Le temps n'est plus où, pour les protestants, Rome était la Grande Babylone et le Pape l'Antechrist. Nous pouvons excuser nos pères d'avoir de telles idées, parce que la persécution, sous le feu de laquelle ils vivaient, faussait leur jugement. Mais si nous les excusons, nous ne les imitons pas. »

IV

La paix intérieure est-elle seule compromise par l'âpreté de la campagne protestante, et le sentiment patriotique a-t-il raison de s'alarmer des dangers qu'elle peut faire courir au pays ? La question vaut la peine d'être résolue. J'ai hâte de le dire, il ne s'agit nullement de suspecter le patriotisme des protestants ; on verra, par les témoins cités, que je veux au contraire rendre hommage à un témoignage éclatant, donné par un pasteur, de son amour de la France. Mais la question se pose autrement : Les procédés mis en œuvre par les chefs du parti, ne compromettent-ils jamais les intérêts de la France ? Les directeurs de l'activité protestante ne se laissent-ils pas séduire par certaines considérations qui masquent à leurs yeux le danger le plus réel ?

Un protestant des plus honorables va nous donner la première réponse. Il s'agit de notre nouvelle colonie de Madagascar. Longtemps le protestantisme français avait refusé dans cette île toute action qui eût contristé les envoyés de la *London Missionary Society* représentant bien moins l'Evangile que l'influence anglaise. C'était le temps où un pasteur français publiait en faveur des droits de l'Angleterre et de sa supériorité colonisatrice à Madagascar une brochure qui fut répandue par milliers chez les Hovas. Après la conquête par nos troupes, les protestants français ont envoyé des pasteurs et des instituteurs, en majorité de nationalité suisse.

La situation était délicate. Nul n'ignore aujourd'hui, après les déclarations des résidents et des hommes au courant des affaires de notre colonie, que, pour les Malgaches, catholique et Français c'est tout un, ainsi que protestant et Anglais. On peut le regretter, mais c'est un fait, dû uniquement au soin

jaloux que les missionnaires de Londres, du temps de l'omnipotence anglaise, mettaient à identifier leur nationalité et leur « prière » devenue la prière officielle des Hovas. On sait aussi que les centres protestants hovas ont toujours été et seront encore, à la première occasion, — comme on l'a compris au moment de Fachoda, — des foyers d'insurrection contre la France.

Dans ces circonstances, on voit avec quelle prudente réserve les protestants français devaient régler leurs rapports avec les agents anglais, surtout quand la *London Missionary Society* offrit tout à coup, en 1897, de remettre ses écoles aux pasteurs de langue française, mais à la condition de conserver dans ces écoles leur influence et un pouvoir directeur. Le Comité de Paris fut-il assez prudent ? Nous n'examinons pas ses intentions, mais une crise aiguë se produisit ; la discorde éclata entre les pasteurs français ; plusieurs revinrent si vite en France que la *Vie nouvelle* suggérait de faire prendre aux missionnaires envoyés là-bas des billets d'aller et retour. Enfin le Comité des missions, ayant frappé à bien des portes qui restèrent fermées, dût se résigner à envoyer son directeur, M. Boegner, pour rétablir l'ordre.

Celui-ci fut-il bien inspiré dans le règlement des rapports avec la mission anglaise et l'arrangement approuvé par lui était-il heureusement conçu pour sauvegarder les intérêts de la France ? Un missionnaire protestant français ne le pensa pas, et dans sa douleur il donna sa démission. Bientôt des insinuations peu bienveillantes le forcèrent à faire connaître les motifs de son retour ; voici la lettre dont il exigea l'insertion dans le *Journal des Missions évangéliques* de Paris [1] :

Monsieur le directeur,

Le dernier numéro du *Journal des Missions* insère une lettre de M. Boegner dans laquelle il déclare que ma démission se rattache à la crise de ces derniers mois. Cela est vrai, et je me réserve de revenir sur ce point s'il y a lieu.

Mais je tiens à relever l'autre motif qu'indique M. Boegner et à le préciser : « Un besoin d'action indépendante qui ne permettait pas à notre jeune frère d'accepter sans réserve sa situation de missionnaire avec ce qu'elle implique de cohésion nécessaire avec la Société dont il relève. »

1. Décembre 1898, p. 916.

Je suis parti de Paris après avoir déclaré au Comité que je m'efforcerais d'accomplir une œuvre *chrétienne* et une œuvre *patriotique*. J'ai accompli l'une et l'autre, dans la mesure de mes forces, vous l'avez reconnu.

Je crois donc avoir fait mon devoir et avoir rempli tous les engagements que j'avais pris vis-à-vis du Comité.

Accepter une tutelle étrangère, « entretenir *à tout prix* des relations » avec les missionnaires anglais m'eût paru une contradiction, je dis plus, une faute grave contre la Patrie.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, mes salutations chrétiennes.

C. Lauriol.

La réponse du *Journal des Missions* fut aigre, mais inquiétante. Elle célébrait le patriotisme de M. Boegner, et citait de lui cette parole : « Ne soyons pas de ceux qui *font du patriotisme*. Qu'il nous suffise d'en *avoir*. » Mais sur les faits eux-mêmes, sur l'entente avec la mission anglaise, elle se tait. Il n'est pas jusqu'à une rectification maladroite qui ne trahisse un grand embarras : « La citation que fait M. Lauriol n'est pas textuelle. M. Boegner n'a pas écrit qu'il fallait « entretenir *à tout prix* des relations avec les missionnaires anglais. » Il a écrit « qu'il faut à tout prix entretenir *la relation* avec *les missions sœurs de la nôtre*, sous peine de perdre la bénédiction même de Dieu[1]. »

C'est un aveu avec circonstance aggravante. Car, oui ou non, « ces missions sœurs » ne sont-ce pas aussi et surtout les missions anglaises ? La crise ne concernait-elle pas surtout ces missions ? Le lecteur eût préféré moins de finesse et plus de lumière sur « *la relation* » exigée de M. Lauriol.

D'ailleurs les derniers évènements donnent aux appréhensions du pasteur démissionnaire une étonnante confirmation. Voici que tout à coup le même *Journal des Missions* a publié la nouvelle que les écoles cédées par les missionnaires anglais aux protestants français sont de nouveaux par ceux-ci rétrocédées aux anglais. Malgré toutes les apologies publiées dans *l'Église libre* (24 mai et 8 juin 1900), malgré cette affirmation de M. Escande, missionnaire à Madagascar, « que les missionnaires anglais ne font pas de politique », la lettre de M. Lauriol nous revient à l'esprit et la mesure reste

1. *Journal des Missions évangéliques*, décembre 1898, p. 916.

inquiétante. Les journaux protestants français avouent eux-mêmes leur anxiété. — Dans *le Protestant* du 21 juillet 1900, M. Reyss écrit :

Une lettre de M. Escande nous apprend que la rétrocession des écoles à la Société de Londres est en cours d'exécution. Pour les deux districts d'Ambohimandroso, ce doit être chose faite depuis le 1er juin (1900). M. Escande avoue que sa tâche (d'annoncer cette rétrocession aux instituteurs) lui a paru chose « *fort délicate et désagréable* ». Il nous donne le résumé des arguments qu'il a fait valoir pour justifier cette décision.

Parmi ces arguments il en est un qui me semble étrange et dont je ne saisis pas bien la justesse. Je le cite textuellement : « La non obligation de l'instruction au Betsileo qui permet aux parents de garder leurs enfants chez eux, s'ils craignent encore de les confier à la mission anglaise. »

Comme argument pour la rétrocession, cela me paraît plutôt faible ! Je le comprendrais mieux comme argument contre. Si les craintes des parents — on ne nous dit pas en quoi elles consistent — ne sont pas justifiées, à quoi bon en parler et leur donner par là même une importance notable ? Et si elles sont justifiées, n'est-ce pas la condamnation de la mesure ?

Quoi qu'il en soit, un fait reste acquis : En pleine Sorbonne, l'hiver dernier, M. Gautier, directeur de l'instruction publique à Tananarive, se félicitait que les écoles fussent passées aux mains des pasteurs français. Hélas ! ce n'est plus vrai.

Une autre imprudence du protestantisme français consiste à favoriser dans notre pays cette multitude d'œuvres étrangères dont le réseau enserre la France entière. Nous ne les énumèrerons pas ; même de l'aveu des protestants, on éprouve une impression pénible en lisant l'*Agenda protestant*. Quand on sait les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la France et les procédés dont elle use pour fomenter l'influence britannique, on trouve un peu naïfs ceux qui pensent que le zèle pour les âmes françaises a seul inspiré cette vaste mobilisation de colporteurs et d'agents en France et en Algérie. — N'est-il pas un peu agaçant de voir, à l'occasion de l'Exposition, l'argent anglais et américain préparer à Paris une nouvelle « salle d'Évangélisation » ? *L'Église libre* nous apprenait naguère que la *Société centrale française* avait annoncé, à grand fracas, « une manifestation *exclusivement*

protestante et française : Rien de l'argent américain ! Rien de l'argent anglais ! » Or, elle a eu un pitoyable échec, et c'est l'argent anglais de la mission Mac All qui a permis d'aménager une salle dans l'avenue de La Bourdonnais.

Il serait sage de suivre enfin les conseils de M. le pasteur Wood, de l'Église méthodiste de Nîmes : « Je suis bien d'avis, *moi qui suis anglais d'origine et même sujet britannique*, que nous devons faire tout notre possible pour ne pas prêter le flanc aux accusations que vous savez, et éviter tout ce qui pourrait nous donner des allures anglaises ou anglicisantes, soit dans nos moyens d'action, soit aussi dans le personnel qui travaille avec nous. Mais pour cela quel besoin nous avons de réveils sérieux dans toutes nos églises pour qu'elles nous fournissent, sans l'aide d'outre-Manche, tout l'argent ainsi que tous les ouvriers et toutes les ouvrières bien qualifiés, dont nous avons besoin. »

Enfin, n'est-il pas permis de demander aux protestants de reconnaître les vertus et les qualités de leur pays aussi bien que ses défauts, et de ne point trop calomnier la France, sous prétexte qu'elle est catholique ? Il y a des affirmations vraiment révoltantes dans les pamphlets en faveur desquels les protestants essaient de créer un courant d'admiration, afin de s'en faire une arme contre nous. Sous prétexte d'exalter les nations protestantes, on ne craint pas de formuler contre la France les plus injustes accusations. Qu'on lise par exemple l'ouvrage, si vanté par les protestants, de M. Bazalgette : *A quoi tient l'infériorité française*? Le *Protestant* lui-même a cru devoir faire des réserves que d'autres auraient dû imiter, et lui reproche de « forcer la note ». Déjà le titre de son livre lui paraît suspect : « Nous sommes *inférieurs*... à quel peuple? A tous ? En quoi ? En tout ? — Non, sans doute. Au fond M. Bazalgette soutient cette thèse que les peuples catholiques sont inférieurs aux peuples protestants ; et on ne saurait le nier (?). Mais le papisme est-il la seule cause de cette infériorité ? D'où vient alors que la Prusse, en majorité protestante quand elle a donné l'hospitalité aux réfugiés, ait été « totalement régénérée par eux ? (p. 147). Elle était donc en bien piteux état, quoiqu'elle eût adopté la Réforme ! Autre chose. Vous accusez la France de chauvinisme, de milita-

risme, de caporalisme. L'Angleterre et l'Allemagne ne méritent-elles pas aujourd'hui cette accusation, autant et plus que la France ? »

Pourquoi, au lieu de dénigrer notre pays, n'aiderions-nous pas tous au relèvement de ce qui a trop faibli chez lui, la vraie foi chrétienne ?

Un prochain article examinera si l'action protestante peut favoriser ce résultat, ou si, au contraire, elle conduit fatalement à l'incrédulité.

EUGÈNE PORTALIÉ, S. J.

LE TOUR DU MONDE

A TRAVERS L'EXPOSITION

Pour qui, dans l'Exposition, veut voir autre chose que la grande « foire mondiale », et n'y cherche pas avant tout de quoi tromper l'ennui ou repaître la curiosité, son attrait principal, comme sa meilleure raison d'être, c'est évidemment la facilité qu'elle donne d'étudier la vie des nations d'après les manifestations réelles, authentiques de leur activité, et non plus seulement dans de sèches statistiques ou des relations plus ou moins incomplètes, souvent trompeuses. Les visiteurs intelligents apprendront ici, en quelques heures d'une agréable promenade, autant qu'ils pourraient faire dans de longs, coûteux et fatigants voyages.

A ce point de vue, l'Exposition de 1900 offre des avantages qui n'avaient encore jamais été réunis au même degré. Par le nombre et la variété des ressources qu'elle fournit à qui voudrait une fois faire le tour de toute notre famille humaine, elle l'emporte de beaucoup sur les expositions antérieures. Elle a reçu le tribut de quarante États, parmi lesquels ne manque aucune des nations du premier ou même du second rang. Le nombre des exposants, de moins de 62 000 qu'il était en 1889, s'est élevé à plus de 75 000. Les superficies occupées ont passé de 419 000 mètres carrés à 785 000. Le nombre de tonnes de produits exposés, qui n'avait pas atteint le chiffre de 35 000, en 1889, dépasse cette fois celui de 75 000. Et de bons juges assurent que cette exposition est remarquable, moins encore par le nombre et la masse des objets étalés, que par leur choix. Les jurys internationaux, dont les décisions sont publiées au moment où je termine la rédaction de ces pages, semblent eux-mêmes être de cet avis, puisqu'ils n'ont pas trouvé moins de 2 827 exposants dignes de grands prix, ni moins de 8 166 dignes de médailles d'or, sans

parler des 31 797 auxquels ils attribuent des distinctions moindres.

Il faut avouer, d'autre part, que l'abondance des richesses et des documents amoncelés complique singulièrement l'entreprise de les ramener à des vues d'ensemble. Dans les expositions antérieures les mieux ordonnées, on pouvait sans trop de peine parcourir *de suite*, à volonté, ou toute l'exposition d'un pays ou une même catégorie d'objets exposés par différents pays. C'est ce qui avait été admirablement réalisé par Le Play, en 1867, dans l'habile disposition du grand palais du Champ de Mars, divisé en zones concentriques, chacune remplie par un seul groupe de produits, et en secteurs rayonnant à travers les zones, chacun affecté aux produits d'une seule nation. En 1889, et bien plus en 1900, on a renoncé à l'exposition par nations, du moins pour les grands pays.

Seuls, des États de second et troisième rang présentent en un tout l'ensemble de leur production ou du moins ce qu'ils ont jugé à propos d'en montrer à l'univers. Ainsi font le Luxembourg, la république de Saint-Marin et la principauté de Monaco; puis les pays d'Orient : la Turquie, la Grèce, la Serbie, la Bulgarie; ajoutons la Norvège, la Bosnie-Herzégovine et la Finlande, qui, bien que liées politiquement avec la Suède, l'Autriche, la Russie, ont leurs pavillons particuliers, fort curieux, à la « rue des Nations » ; de même la Perse et les républiques de l'Amérique hispano-latine : le Mexique, le Pérou, l'Équateur ; la Corée a un pavillon au Champ de Mars ; enfin la Chine et le Transvaal ne figurent qu'au Trocadéro. Ces pays — et je ne parle pas des colonies — formant comme autant d'îlots détachés des grandes terres de l'Exposition, ne se plaignent certainement pas de cette mise à part, qui attire plutôt à eux l'attention des visiteurs. La foule, après avoir longuement cheminé à travers les immenses galeries du Champ de Mars et de l'Esplanade des Invalides, aime à s'égarer encore dans ces annexes pittoresques, où l'attendent bien des choses non vues et dignes de l'être, soit productions exotiques de climats radicalement différents du nôtre, soit œuvres d'un art et d'une industrie qui ont gardé un cachet propre, national, et où l'on peut encore ad-

mirer le libre jeu de l'ingéniosité humaine, dédaigneuse du secours de la machine moderne.

Quant aux grands États, et même à un certain nombre d'États secondaires, ils tiennent moins, semble-t-il, à faire ressortir ce qu'ils peuvent avoir d'original, de national ou de plus excellent en quelque genre, qu'à prouver qu'ils ne sont, sur aucun point, en arrière de la civilisation la plus avancée ou de ce qu'on appelle de ce nom. De là cette préoccupation d'avoir une place, et de se faire remarquer, dans le plus grand nombre possible de *groupes* et de *classes*. Mais de là aussi l'impossibilité où l'on a été de distribuer l'espace, si vaste qu'on l'ait eu à sa disposition, entre ces gros tenanciers, de façon qu'ils pussent nous donner l'impression qui résulterait de toutes leurs richesses savamment disposées en bloc continu.

Même le rapprochement des produits et objets similaires, qu'on ne pouvait sacrifier sans faire de l'Exposition une Babel et une cohue, n'est certes pas réalisé de manière parfaite. L'insuffisance des locaux spéciaux, les exigences de tel grand exposant qui aura voulu voir figurer à part certains de ses envois, ont obligé de séparer, quelquefois par une distance considérable, des choses qui demanderaient à être étudiées ensemble.

Le plan même matériel de l'Exposition rend donc la tâche bien difficile à qui voudrait juger les peuples d'aujourd'hui, et surtout les comparer entre eux, d'après la nature et la valeur de leurs envois.

Il y a encore d'autres obstacles, et plus sérieux, à cette entreprise. D'abord les documents qu'offre l'Exposition sont des documents triés, choisis avec soin par les intéressés, qui ne nous ont apporté ici que ce qui peut leur servir à faire bonne figure. Par exemple, personne n'appréciera la situation de l'Italie dans le monde d'après l'effet que produit à l'entrée de la « rue des Nations » son magnifique pavillon, d'une splendeur presque insolente. Chaque pays — c'est son droit — ne nous montre que ce qu'il a ou croit avoir de plus beau. Il n'y a que les riches qui exposent; pour savoir exactement où en est un peuple, au point de vue matériel, il faudrait savoir combien il compte de pauvres qui n'ont pas été admis à exposer leur misère.

De plus les expositions, pour une bonne part, n'expriment que des efforts individuels ou l'action de collectivités plus ou moins limitées. Elle ne nous apprennent pas dans quelle mesure le progrès scientifique, ou économique, ou artistique, ou social qu'elles représentent, a pénétré dans les masses d'un pays. C'est ce qu'il faudrait cependant savoir, pour tirer de toutes ces « exhibitions » des conclusions un peu générales et solides.

En ce qui concerne spécialement les comparaisons entre différents pays, il faut remarquer, ce que l'Exposition démontre à qui l'ignorerait, que la production dans les diverses contrées du monde civilisé tend à l'uniformité, comme les besoins, les habitudes, les goûts. Les peuples modernes font de plus en plus le sacrifice de leur originalité traditionnelle, nationale, au cosmopolitisme que développe la facilité des communications.

Ainsi on les voit étendre peu à peu à l'ensemble de la vie l'*unification* presque réalisée dans les costumes, au moins des « classes cultivées ». Que l'on considère ces foules qui se pressent dans les avenues et les galeries du Champ de Mars, de l'Esplanade et du Trocadéro : ne dirait-on pas que ces milliers d'hommes et de femmes, venus de toutes les parties du globe, sont tous habillés par les mêmes tailleurs et les mêmes modistes ? Peut-être bien, qu'entre ces habits et ces robes, des *professionnels* distinguent encore ce qui vient de Londres, ou de Berlin, ou de Vienne, ou de New-York ; mais je crois que ces nuances échappent au gros public et que, s'il n'était averti par la variété des parlers, par les teintes plus ou moins colorées, plus ou moins foncées des visages, il serait tenté de ne voir autour de lui que des compatriotes.

Eh bien ! qu'il s'agisse de machines, de meubles, d'œuvres d'art, un fait analogue peut être constaté : on trouvera dans la plupart des *sections* les mêmes types ou des types très semblables. Je dis très semblables, pour l'œil des profanes ; car il est évident qu'ici encore les *professionnels* sauront discerner des nuances qui décèlent l'origine diverse. Quant à la supériorité des produits de telle nation sur ceux de telle autre, je crois que les *professionnels* eux-mêmes ne s'entendront

guère et que les jurys souvent ne sauront trancher le débat qu'en distribuant des couronnes à tous les concurrents.

Et quand il serait vrai que l'exposition de telle nation, dans tel groupe, telle classe, est réellement supérieure, cela prouverait-il que cette nation l'emporte en réalité, dans l'ensemble de sa production, même pour le seul objet en question, sur les nations rivales ? Non, encore une fois ; car l'Exposition n'est pas, ne peut pas être complète.

Ce que nous disons de la production industrielle, commerciale, artistique, est bien plus manifeste encore à l'égard de la vie morale, en tant qu'elle a trouvé une expression dans la grande « foire mondiale ». Je ne m'attarde pas à ce point de vue, qui trouvera ici, à un autre moment, l'attention voulue.

Après ce préambule, on ne nous demandera pas de dénombrer en détail, encore moins d'apprécier suivant tous leurs mérites les contingents fournis par tous les pays du globe à cette revue générale des forces de l'humanité civilisée.

Il faut laisser aux rapporteurs des jurys spéciaux la tâche difficile d'établir le bilan de chaque section et de chaque groupe de l'Exposition, et d'en tirer les conclusions qui leur paraîtront justifiées. C'est donc à une simple promenade que nous convions nos lecteurs, afin d'observer quelques faits intéressants avec eux et de faire là dessus quelques réflexions, bonnes à emporter comme souvenirs sérieux de l'Exposition de 1900.

I

Une promenade ne demande pas d'ordre logique; aussi bien, il n'y a pas d'ordre semblable dans la distribution des nations à l'Exposition. Commençons par notre amie, la Russie. Un témoignage sérieux de son amitié frappe nos yeux presque dès l'entrée du palais des sections étrangères, à l'Esplanade des Invalides. C'est la carte de France en pierres précieuses, où chaque département est représenté par une pierre différente, où le cour des rivières est en platine, les noms des villes en lettres d'or, Paris étant figuré par un rubis. Ce splendide joyau, exécuté aux manufactures impériales, et

auquel l'inspiration dont il est issu donne encore plus de valeur que les rares matières dont il est fait et le travail qu'il a coûté, sera offert par le Tsar, après l'Exposition, au musée du Louvre, pour y rester comme document et symbole indestructible de l'alliance franco-russe.

Tout près de là, des *iconostases* resplendissantes d'or, d'argent et d'émaux multicolores, où les saintes images, du type byzantin bien connu, imposantes dans leur gravité hiératique, font souvenir la République française du respect dû aux croyances religieuses, si vivaces encore dans l'empire allié.

La Russie n'a point de place dans la « rue des Nations », si on ne compte le pavillon finlandais. C'est qu'il ne convient pas, a-t-on dit, qu'elle figure parmi les nations « étrangères », alors qu'en France elle doit être comme chez elle. Néanmoins, un peu plus loin, à côté du « Palais des armées de terre et de mer » et proche du pavillon des canons *Maxim*, elle a une annexe, pour nous montrer son matériel de guerre, qu'amis et rivaux visitent avec un vif intérêt.

Elle a surtout un colossal palais asiatique, dont les tours terminées en pyramide dominent le pittoresque fouillis d'édifices exotiques du Trocadéro.

Ce kremlin de 1900, dont l'architecture, inspirée, dit-on, du vieil art russe du treizième siècle, fait penser à Ninive et à Memphis, en même temps qu'à Byzance, Bagdad, Samarcande et Bénarès, ne symbolise pas mal un empire dépassant déjà en étendue et en puissance tous ceux qu'a connus la vieille Asie, et englobant les régions les plus diverses par les climats, les productions, les populations.

La notice officielle, concernant la section russe à l'Exposition universelle « de 1900 », contient quelques chiffres qui, sans être nouveaux pour tous nos lecteurs, peuvent être bons à consigner ici. Sachons donc que la Russie, actuellement, embrasse une superficie d'environ 22 millions de kilomètres carrés, dont 16 millions en Asie (y compris le Caucase), et que sa population est d'environ 135 millions d'habitants.

C'est jusqu'à présent l'agriculture qui est l'occupation et la ressource principale de cette immense population. Pour donner une idée de sa production en ce genre, voici les

chiffres de la récolte de céréales en 1899 : 1 291 millions de pouds de seigle (le poud vaut 16 kilos 380), 569 millions de pouds de froment, 728 millions de pouds d'avoine, 300 millions de pouds d'orge ; soit, en tout, 2 888 millions (47 204 000 tonnes) de céréales.

Mais l'exploitation des richesses minérales du sol russe et l'industrie qui en vit ont pris, depuis vingt ans, un essor prodigieux. Ainsi, la *houille* extraite, en 1877, n'était que de 110 millions de pouds ; en 1898, elle atteignait 746 millions ; l'huile de naphte (pétrole), de 13 millions de pouds (1877) montait à 507 millions (1898). Dans le même intervalle, la transformation des minerais par les usines donnait, en 1898 : pour la fonte, 134 millions de pouds, contre 23 millions en 1877 ; pour le fer, 30 millions, contre 16 en 1877 ; pour l'acier, 70 millions contre 3 en 1877.

On ne s'étonnera pas que le commerce extérieur ait reçu un développement parallèle ; et qu'enfin, par suite de tous ces progrès, les revenus publics aient eux-mêmes augmenté dans une proportion qu'un dernier chiffre permettra d'apprécier : les recettes ordinaires de l'État russe sont aujourd'hui de 1 milliard 564 millions ; elles n'étaient que de 67 millions en 1800.

Ce progrès en tout sens a rendu possible, aisée même, la gigantesque entreprise de la construction du *Transsibérien*. L'achèvement prochain de cette ligne, qu'à l'Exposition on peut déjà se donner l'illusion de parcourir en entier, donnera encore une impulsion plus forte au mouvement commercial et industriel de la Russie. Et il est impossible de mesurer les changements que produira dans l'état économique général cet abaissement des distances entre les points les plus éloignés du vieux monde, qui mettra pour ainsi dire en contact l'intelligence et l'esprit d'entreprise de notre Occident avec les immenses richesses que l'Orient gardait jusqu'à présent presque inexploitées.

La « notice » déjà citée formule, à propos de ce chemin de fer, une prophétie dont nous souhaitons ardemment la réalisation : « Cette grande voie de transit, joignant les extrémités de l'Europe et celles d'Asie, est destinée à servir d'élément civilisateur pour l'Extrême-Orient, en même temps

qu'elle éveille à la vie les forces productives de la riche Sibérie. » Oui, puisse le Transsibérien porter la civilisation dans l'Extrême-Orient, mais la vraie civilisation, celle qui a pour base le christianisme! On ne peut nier que la Russie ait fait de sérieux efforts pour répandre le christianisme dans ses vastes domaines d'Asie; on lui a reproché d'y avoir employé un peu trop la pression administrative, en d'autres termes la violence : et cependant les résultats sont faibles. Les rares populations de la Sibérie septentrionale sont nominalement chrétiennes, et même baptisées pour la plupart; mais il paraît que leur christianisme est tout de surface et qu'il laisse même subsister à peu près toutes les anciennes superstitions du chamanisme et du fétichisme. Quant aux musulmans, qui forment les groupes les plus considérables et les plus vigoureux parmi les indigènes de l'Asie russe, ils sont aussi réfractaires au prosélytisme chrétien que leurs congénères d'ailleurs ; au surplus, la Russie, par politique, les ménage, les protège même dans leur religion, autant que l'Angleterre fait de ses sujets mahométans de l'Inde.

Comment le clergé russe, intellectuellement et moralement si insuffisant, on le sait, à la tâche qui lui incombe même auprès des anciens fidèles, comment pourrait-il exercer un apostolat vraiment fécond parmi les païens, les bouddhistes et les adeptes du Coran ?

Sachant tout ce que le catholicisme a eu à souffrir en Russie, au cours de ce siècle, les missionnaires catholiques ne voient pas sans appréhension s'étendre l'influence russe et se préparer peut-être un « protectorat » russe dans l'empire chinois. Espérons que la Russie ne justifierait pas ces craintes par une intolérance qui serait aussi contraire à ses propres intérêts qu'à ceux de la civilisation en général; et qu'en tout cas la France ne sacrifierait pas, du moins en Extrême-Orient, comme il est peut-être arrivé ailleurs, à l'alliance franco-russe l'influence et l'honneur qu'elle doit à son antique renom de protectrice du catholicisme!

II

C'est pour la première fois, depuis 1867, que l'Allemagne

revient officiellement prendre place dans une exposition universelle en France. Inutile de dire que cette rentrée a été préparée avec soin. On prétend que l'empereur Guillaume II s'en est personnellement occupé; et assurément il est permis de reconnaître en bien des endroits la marque de son inspiration et de son impulsion souveraine. Dès le premier coup d'œil sur les différentes sections de l'exposition allemande, on constate qu'une même pensée a partout réduit à l'unité les initiatives en jeu et les a fait converger vers ce but : frapper l'attention, imposer.

L'exposition du mobilier et des arts décoratifs, à l'Esplanade des Invalides, me paraît, à ce point de vue, particulièrement typique. Pour bien en juger, il faut entrer par l'allée centrale, en passant par les États-Unis. Je ne sais si le contraste a été voulu, mais il est impossible de ne pas le sentir, entre la section américaine, où le seul souci a été, semble-t-il, d'aligner le plus de vitrines possible, et la section allemande voisine, où visiblement le décor a été la préoccupation première. Cette dernière section s'ouvre par un salon d'apparat, autour duquel se déroulent, au rez-de-chaussée et au premier étage, des salles plus petites ou chambres, richement meublées et décorées, et se termine par une salle consacrée à la céramique.

Ce qui attire d'abord le regard, c'est, au centre du salon, l'aigle de bronze qui de ses puissantes ailes déployées semble protéger toute la section. Et, en le regardant, les yeux rencontrent presque forcément la mosaïque formant fond sur la paroi qui, à la galerie supérieure, sépare le grand salon de la salle de la céramique. On y voit planer, comme dans l'apothéose, un personnage de type certainement germanique, bien que je n'aie pu deviner si c'est un héros des légendes nationales ou un pur symbole, une personnification du génie allemand. Ce qu'on reconnaît bien, ce sont les empereurs et les chevaliers, bardés de fer de la tête aux pieds, superbement campés aux angles du salon.

Voilà l'élément (pour parler un peu allemand) sévère, solennel; avancez, voici l'élément plus doux, idyllique, que l'Allemagne a toujours aimé à mêler au premier : en sortant du salon d'apparat, vous passez à côté d'une fontaine qui pré-

cipite son onde cristalline, avec un agréable murmure, dans un bassin de marbre artificiel. Pour compléter le paysage, suit un pavé en mosaïque, représentant Orphée ou Linus jouant de la lyre, entouré d'oiseaux. Puis, tandis que l'on franchit un passage couvert, au plafond surbaissé, laissant à peine discerner les élégants réduits disposés à droite et à gauche, on voit se découvrir, peu à peu, comme une attirante échappée de soleil au bout d'un sombre chemin de forêt, la brillante paroi du fond de la salle des céramiques.

Au centre de cette paroi apparaît en pleine lumière un grand panneau de porcelaine peinte : il représente une figure féminine élevant une torche allumée, vers laquelle s'élancent à travers l'espace d'autres figures, hommes et femmes. Cela représente-t-il quelque chose comme la poursuite de l'idéal dans l'art ou de la vérité dans la science ? J'aimerais à le savoir ; mais quoi qu'il en soit, ce panneau est assurément d'un bel effet. Tout autour sont disposés les produits des célèbres manufactures de Berlin et de Meissen en Saxe (celle-ci la plus ancienne fabrique de porcelaine en Europe, fondée en 1710). Cette céramique allemande, qui prend encore ses motifs de préférence dans ce que les Allemands appellent le genre *rococo*, notre style « rocaille » du dix-huitième siècle, paraît avoir un grand mérite technique ; au point de vue proprement artistique, je doute qu'elle pût soutenir le voisinage de nos Sèvres.

En conclusion, tout l'arrangement de cette section allemande produit l'impression d'une mise en scène théâtrale. Ce qui fait qu'on ne peut reconnaître à l'ensemble, ni le caractère de la majesté, parce qu'il n'y a pas assez de naturel ; ni celui de la parfaite élégance, parce qu'il n'y a pas assez de sobriété ; mais cela n'empêche pas de le voir, et de le revoir encore, avec un réel plaisir esthétique.

Le pavillon national de l'Allemagne ou, comme disent les Allemands, la « maison allemande » (*Deutsche Haus*), étant en grande partie une « restitution » du style de la Renaissance, un certain excès dans la décoration y est voulu et ne doit pas lui être reproché. Cet édifice, avec sa tour élancée (75 mètres au-dessus du bas quai de la Seine), ses tourelles, ses balcons, ses façades richement peintes et dorées, est

assurément de ceux qui mettent le plus de pittoresque dans la « rue des Nations », surtout vue de la Seine et de la rive droite. C'est là aussi, de préférence, qu'il faut chercher la pensée impériale, en tant qu'elle a voulu se révéler dans l'Exposition.

Impossible de ne pas voir qu'on s'est efforcé, avant tout, de faire de cette « maison allemande » comme un symbole de paix, de travail pacifique. En soi, peut-être, rien de plus naturel, puisque l'Exposition est, par essence, une fête de la paix et du travail universel. Cependant il est remarquable que cette tendance soit si accentuée précisément dans le « pavillon représentatif de l'empire allemand »; car c'est un fait que l'Allemagne, autrefois la nation paisible et débonnaire par excellence, représente aujourd'hui pour tout le monde, par dessus tout, le militarisme et la combativité.

La « maison » dans son ensemble, rappelle ces grands hôtels bourgeois — maisons de villes, de corporations ou de riches citoyens — des anciennes autonomies urbaines de l'Allemagne. Les mots *Friede*, *Arbeit* (paix, travail) brillent en lettres d'or sur les façades. Le travail y est de plus représenté par des forgerons, et, je crois, des alchimistes en activité. Je dois dire que le distique allemand qui se lit entre ces vignettes, et qui ne me paraît pas, d'ailleurs, d'une facture bien poétique, n'est pas sans une arrière-pensée belliqueuse : l'artisan y est exhorté en effet à « forger au feu charrue ou lame ». Admettons que le dernier mot n'a été amené là que par la rime.

Mais entrons dans la « maison ». Une belle inspiration, c'est le vieux salut allemand : *Grüss Gott*, Dieu (vous) bénisse ! rayonnant au-dessus de la porte principale. C'est peut-être le seul endroit des Expositions officielles où paraisse le nom de Dieu.

A l'intérieur, nous rencontrons d'abord une affiche nous invitant à prendre la droite, pour visiter les salles d'exposition de la librairie, qui entourent la *Halle* centrale, au rez-de-chaussée. Imitons la foule, qui paraît tenir peu de compte de cette affiche — ce qui est l'ordinaire pour les affiches, — et montons directement le grand escalier double, auquel la *Halle* sert de cage splendide. Arrivés au haut, retournons-

nous vers l'entrée. Du fond, le grand vitrail envoie dans la *Halle* ses feux colorés; les parois de droite et de gauche et le plafond, élevé de seize mètres au-dessus du sol, sont couverts de fresques de grand style, de médaillons et d'ornements divers, accompagnés de sentences.

L'intention déjà signalée se traduit ici avec éclat. La fête de la paix et du travail est tout le sujet du vitrail : des gerbes de blé et des fruits portés par des personnages dont le principal, au centre, est à cheval, représentent le travail; une petite fille avec une corbeille de fleurs, et un petit garçon jouant de la flûte (réminiscence schillérienne, sans doute — se souvenir du beau chœur de la *Fiancée de Messine*) symbolisent naturellement la paix. Cela est clair, même si on ne lisait pas dans le bas de la verrière : *Friede*, *Arbeit.*

Je regrette de ne pouvoir interpréter aussi facilement les fresques formant une large frise au-dessus des deux parties de l'escalier. C'est ici de l'art symbolique, d'un symbolisme profond, peut-être fort savant, et dont assurément la clé n'est pas entre les mains de tout le monde, même en Allemagne (j'ai eu occasion d'en faire l'épreuve). Je crois néanmoins pouvoir dire sans témérité que la tendance de ces peintures est dans le même sens que la verrière. Au centre de l'une des fresques, un guerrier, faisant souvenir du Siegfried des *Niebelungen*, tient sa lance posée par terre et semble écouter les conseils de quatre nymphes, fées ou déesses, groupées deux à deux à ses côtés. La toilette très sommaire de ces figures féminines et le manque d'autres attributs ne me permettent pas de préciser leur caractère ; mais elles ont bien l'air de ne donner que des conseils de paix, d'autant plus qu'on entrevoit déjà en arrière un petit olivier, qui sans doute demande à grandir.

Sur la paroi opposée, scène un peu plus compliquée de dessin, mais plus claire peut-être quand au sens. Le personnage central est un vieillard, très courbé, qui semble remettre une couronne à deux figures féminines, du même type que les quatre en face, et dont l'une présente une branche d'olivier. Derrière le vieillard, deux personnages juvéniles, dont l'un, si je ne m'abuse, porte la toque et le pourpoint des étudiants (ou des gentilshommes) de l'ancien temps; l'autre

féminin, en costume d'héroïne, remet une épée dans le fourreau. Un confrère, cherchant avec moi à interpréter cette fresque, conjecturait que l'artiste avait voulu symboliser la fin du dix-neuvième siècle, représenté par le vieillard, et l'avénement du vingtième, figuré par les deux jeunes gens. Quoi qu'il en soit, c'est bien encore la glorification de la paix qui est l'idée la plus apparente dans ce tableau.

Il est possible, malgré tout, que les auteurs de ces peintures et des autres, non moins symboliques et mystérieuses, qui décorent la *Halle*, n'aient obéi qu'à une inspiration artistique. Mais les salons de réception, au premier étage de la « maison allemande », contiennent les témoignages d'une intention mieux avouée. Il s'agit des tableaux français, œuvres de nos fameux peintres galants du dix-huitième siècle, Watteau, Lancret, Pater, Chardin, que Frédéric II avait placés, avec beaucoup d'autres de même origine, dans ses palais de Berlin et de Potsdam, et dont Guillaume II a daigné se dessaisir pour quelques mois en faveur des visiteurs de l'Exposition. On a beaucoup remarqué — et avec justice — la gracieuseté que l'empereur, évidemment, a voulu faire à la France, en renvoyant pour quelque temps ces chefs-d'œuvre dans leur pays d'origine et en les faisant mettre à la plus belle place de la « maison allemande ».

La manière dont le *Catalogue officiel* allemand s'exprime au sujet de cette collection est remarquable aussi ; on y lit : « En outre de sa valeur pour l'histoire de l'art, cette exposition peut encore revendiquer l'avantage d'être une preuve du souvenir reconnaissant, que le peuple allemand a gardé au peuple français pour l'enseignement et l'impulsion qu'il a reçus de la France au dix-huitième siècle. »

Ces paroles veulent être flatteuses, et le sont dans une certaine mesure ; il faut en savoir gré. Avouons néanmoins que, comme catholiques, nous préférerions entendre louer d'autres Français, qui ont rendu à l'Allemagne et au monde des services plus précieux que ces peintres de « galanteries », dont le mérite artistique ne saurait faire pardonner la frivolité.

En somme, le problème délicat de réunir à nouveau l'Allemagne et la France dans les compétitions pacifiques d'une Exposition universelle, sans froissements dangereux ou du

moins désagréables pour l'une ou l'autre, est résolu, non sans bonheur. Il y a fallu des deux côtés du tact; il n'est que juste de rendre hommage aux Allemands pour ce qu'ils y ont mis du leur.

Un fait qu'il convient peut-être d'ajouter ici, et qui n'a pas non plus passé inaperçu, c'est que, si la métallurgie et la construction mécanique d'Allemagne sont grandement représentées au Champ de Mars et à Vincennes, ses célèbres fabriques d'armes et de canons ne paraissent nulle part. Il est permis, apparemment, de conjecturer que, dans cette abstention comme ailleurs dans leur large participation, les industriels allemands ont « suivi volontairement, ainsi que s'exprime le *Catalogue officiel*, les idées du chef suprême de la nation, de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne qui voit en cette Exposition universelle une preuve de conciliation et de progrès pacifique ».

Conclure de là que l'Exposition finira par l'embrassade de la France et de l'Allemagne, serait une trop forte illusion; mais on peut espérer du moins que ce rapprochement, issu d'avances réciproques, et les relations courtoises qui en ont été la suite, serviront à améliorer le *modus vivendi* entre les deux nations, en attendant l'époque — que de pures politesses ne suffisent pas à amener — d'une « conciliation » et d'une « paix » cordiales et sans réserves.

Je n'ai rencontré qu'un endroit de l'Exposition allemande, où le tact des organisateurs m'ait paru en défaut. Mais c'est encore dans le pavillon national. Si on suit l'ordre indiqué par l'affiche que je mentionnais tout à l'heure, on se trouvera dès les premiers pas devant un grand tableau en chromophotographie, représentant quatre jeunes filles alsaciennes, dans leur joli costume national — robes de couleur voyante, bonnets surmontés d'un flot de larges rubans — qui avancent de face, toutes se tenant par la main, souriantes, comme si elles venaient faire la révérence aux visiteurs. En soi, ce groupe est bien gracieux, et sans doute ceux qui l'ont placé là pensaient nous être agréables, un peu comme leur empereur nous envoyant ses tableaux français. Ce n'est pourtant pas la même chose, car ces tableaux ne nous ont pas été pris de force. Je suis sûr que tout Français ayant du cœur éprou-

vera l'impression pénible que j'ai ressentie, en rencontrant au seuil de l'exposition allemande cette vision des provinces perdues.

Achevons cependant notre revue de la « Maison ». C'est la librairie qui en occupe la plus grande partie : elle méritait cette place distinguée, ayant contribué plus que toute autre industrie à étendre au loin le renom de l'Allemagne. La production littéraire reste d'ailleurs une caractéristique du pays : c'est toujours celui où l'on fabrique, je veux dire où l'on écrit et imprime le plus de livres. Le Catalogue officiel nous apprend que, dans la seconde moitié du siècle finissant, l'Allemagne a produit à tout le moins 700 000 ouvrages; et actuellement le Bulletin de l'Union des libraires allemands, dont le siège est à Leipzig, annonce chaque année environ 24 000 livres nouveaux. En tenant compte aussi de ce qui est publié en dehors de cette association, on a calculé qu'il paraissait chaque année un livre à peu près pour trois mille habitants de l'empire allemand; et, par suite, en comptant en moyenne 1 000 exemplaires par édition, un volume pour trois Allemands. Mais cette masse de pâture intellectuelle n'est pas absorbée par l'Allemagne seule; l'étranger, surtout l'Autriche-Hongrie, en consomme une bonne partie : en 1898, la librairie allemande a exporté des livres pour 70 millions de marcs (environ 87 millions de francs [1]), dont 30 millions ont été payés par l'Autriche-Hongrie. Il est vrai que, dans le même temps, l'Allemagne importait des livres pour 20 millions de marcs.

Quant aux journaux et autres périodiques, il en paraissait, à la fin de 1898, environ 7 500. Dans ce nombre, il y avait environ 3 400 journaux proprement dits, dont plus de mille paraissant six fois la semaine. Le tirage des gazettes allemandes est, en moyenne, de 3 660 exemplaires (année 1897-98); mais, chez les trois quarts, il est inférieur à 3 000 exemplaires. En tout, il paraît journellement, dans l'empire allemand, près de 12 millions de numéros.

Veut-on savoir combien il faut de papier pour tant de feuilles ? L'Allemagne a produit, en 1897, 156 000 tonnes de

1. Rappelons une fois pour toutes que le *mark* allemand vaut environ un franc un quart.

papier de journal non satiné; elle en a exporté 32 137 tonnes, importé 307 tonnes, et enfin consommé 124 170 tonnes : ce qui fait pour chacun des 52 millions d'habitants de l'empire une consommation annuelle de 2 kil. 400. Le rédacteur officiel qui nous donne ces chiffres, observe que la consommation annuelle de papier de journal, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, France et Pays-Bas, est d'environ 2 kilogrammes (en Autriche-Hongrie seulement de 700 grammes), et comme il a commencé par déclarer que « la consommation de papier chez un peuple est le plus sûr moyen de mesurer son degré de culture », on voit la conclusion. Mais on n'est pas forcé d'accepter entièrement son principe.

Il est temps de quitter la « Maison allemande » et son exposition de produits artistiques et intellectuels. On sait que l'Allemagne contemporaine est loin de s'absorber tout entière dans l'art et la science pure ; on a pu constater, il y a longtemps, son génie très pratique, très entendu à développer et exploiter les découvertes scientifiques dans le sens utilitaire, à les faire servir aux applications industrielles les plus diverses. Ceux qui ne la connaîtraient pas sous ce rapport trouveront une révélation éclatante dans son exposition d'électricité, de machines, d'instruments de précision, de produits chimiques.

Je ne puis entrer dans les détails, qui échappent à ma compétence. Mais il sera bon d'extraire encore quelques données statistiques du Catalogue officiel.

En ce qui concerne spécialement l'électrotechnie, qui sera de plus en plus reine dans l'industrie de l'avenir, les Allemands revendiquent pour leurs constructeurs la première place en Europe, sans conteste, et prétendent marcher de pair avec les Américains eux-mêmes. Il existe aujourd'hui en Allemagne près de 80 compagnies d'électricité, possédant un capital de 520 millions de marcs, et avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 300 millions de marcs, constitué en grande partie par les commandes de l'étranger.

Le renom croissant des instruments de précision (d'optique, de mathématiques, de physique etc.) et des instruments de chirurgie, construits en Allemagne, ressort assez de ce fait que l'exportation en a été presque triplée en dix ans : en

1898, il en a été exporté pour 21 452 000 marcs (plus de 26 millions de francs).

Une constatation analogue peut être faite pour une autre industrie encore bien plus considérable, celle des produits chimiques. En 1898, l'Allemagne en a fabriqué pour 947 902 570 marcs (plus de onze cents millions de francs), et exporté pour 339,2 millions de marcs (424 millions de francs) : en 1889, l'exportation de cette sorte de produits n'atteignait encore que 226,7 millions de marcs.

En fin de compte, le fait capital, non ignoré sans doute, mais qui ressort avec plus d'évidence de l'exposition allemande de 1900, c'est que l'Allemagne est en train de disputer la première place aux nations industrielles les plus avancées. Elle n'en est point venue là sans des modifications profondes dans sa propre constitution économique. Sur cette remarquable évolution, voici encore quelques indications de l'instructif Catalogue officiel.

Au commencement du siècle, les contrées composant aujourd'hui l'empire allemand, avaient une population essentiellement agricole et peu dense (n'atteignant pas la moitié du chiffre actuel, qui dépasse 55 millions et demi d'habitants); elles ne pouvaient d'ailleurs nourrir qu'un nombre relativement faible d'habitants. En 1849, d'après Dieterici, les agriculteurs formaient encore les sept dixièmes de la population de l'Allemagne réunie dans le Zollverein. Mais ensuite commence une évolution qui, finalement, après la fondation de l'empire, place l'Allemagne au premier rang des pays de grande production industrielle.

Le passage d'une *minorité industrielle* à une *majorité industrielle* dans la population a eu lieu durant le dernier quart du siècle et se reflète dans les résultats des deux recensements par professions de 1882 et 1895. Tandis qu'en 1882, sur les 45 millions et demi d'habitants de l'empire, 19 millions un quart (42,5 pour cent) vivaient encore de la culture du sol, et 16 millions (35,5 pour cent) de l'industrie et du bâtiment, enfin 4 millions et demi (10 pour cent) du commerce et du métier, en 1895, le nombre des personnes occupées à l'agriculture était descendu à 18 millions et demi (35,74 pour cent de la population totale [alors 52 279 901]), celui de la population industrielle était monté à 20 millions un quart (30,12 pour cent), et le commerce et les communications nourrissaient près de 6 millions (11,52 pour cent). La population totale s'était accrue de 14,48 pour cent; la population agricole avait diminué de 3,77 pour cent; au contraire, le nombre des personnes appartenant aux professions industrielles avait gagné 26,12 pour cent, et celui de la population commerciale jusqu'à 31,61 pour cent. Le centre de gravité de l'économie nationale, en Allemagne, était donc

déplacé de son antique position dans l'agriculture, et avait passé dans le domaine de l'industrie et du commerce.

Il va sans dire qu'une transformation aussi considérable a une répercussion nécessaire, avant tout, dans toutes les parties de la vie nationale en Allemagne, mais aussi dans le jeu général des forces économiques du monde. On comprend, en particulier, avec quel intérêt, et même avec quelle inquiétude, regardent maintenant du côté de l'Allemagne des peuples qui naguère encore la voyaient bien loin derrière eux dans le grand match de l'industrie et du commerce.

Pour l'Allemagne elle-même, une des principales conséquences est l'importance croissante des questions *sociales*, c'est-à-dire principalement des questions concernant l'amélioration du sort des travailleurs. En Allemagne, comme ailleurs, sinon plus qu'ailleurs, c'est surtout l'industrie qui donne son acuité au problème social. Dans l'industrie allemande, à côté de 2 millions de personnes « indépendantes » (faisant travailler ou travaillant pour leur propre compte), en 1895, il n'y avait pas moins de 6 millions d'ouvriers et 240 000 employés. Et l'on sait quel terrain favorable le socialisme a trouvé dans ces masses où se fait particulièrement sentir le poids de la loi du travail. Pour arrêter ses progrès, Bismarck n'avait su mettre en œuvre que la force et avait échoué. Mieux inspirés, les empereurs Guillaume Ier, en 1881, et surtout Guillaume II, en 1890, ont pris l'initiative d'une politique à la fois plus humaine et plus efficace, cherchant à remédier aux misères du monde ouvrier moderne. De là est issue, avec le concours du Reichstag, la nouvelle « législation sociale » de l'Allemagne, comprenant déjà toute une série de mesures de protection, d'assistance et de prévoyance en faveur des ouvriers et de leurs familles. Les principales sont les lois d'*assurance* obligatoire contre les maladies, les accidents, l'invalidité et la vieillesse. Au Palais des Congrès et de l'Économie sociale, près du pont de l'Alma, on peut étudier l'application de ces lois sur des statistiques détaillées, auxquels je n'emprunte que les chiffres d'ensemble.

L'assurance *contre les maladies* embrasse près de 9 millions de personnes et demande une dépense annuelle

d'environ 150 millions de marcs. En 1897, le nombre des malades soignés (et, en cas de mort, enterrés) aux frais des caisses constituées en vertu de la loi, a été de 2 964 937; l'indemnité payée a atteint 120,5 millions de marcs.

L'assurance *contre les accidents* s'étend à environ 5 millions d'entreprises, avec près de 18 millions d'assurés; elle a déjà payé, dans les dix premières années d'existence de la loi (1885-1895), un quart de milliard (de marcs) aux victimes d'accidents. (En 1897 — 71,1 millions de marcs à 581 995 personnes.)

L'assurance *des invalides et des vieillards* comprend environ 12 millions d'assurés. Dans les cinq premières années (1891-1895), elle a reçu, sous forme de contributions hebdomadaires des patrons et des ouvriers, 488 millions de marcs, et payé des rentes pour 143 millions de marcs à 425 477 invalides ou vieillards. (En 1897 — 66,4 millions de marcs à 662 500 personnes.)

On a cherché à rendre sensibles les avantages que les ouvriers allemands ont gagnés à cette législation sur les assurances, depuis sa mise en vigueur (1885) jusqu'à l'an 1899 inclusivement : les indemnités, qui leur ont été payées dans ces douze années, s'élevant au total de deux milliards et demi de marcs en nombre rond, formeraient en or monnayé un poids d'un million de kilogrammes ou un obélisque de 25 mètres de haut, avec 2 mètres carrés de base.

Le rédacteur du chapitre consacré à ce sujet dans le catalogue officiel, après avoir donné ces chiffres, ajoute : « Mais la portée de l'assurance ouvrière allemande dépasse de beaucoup ces résultats financiers : elle est devenue *une école de politique sociale pour toute la nation.* » Et, ayant développé cette idée, il conclut :

Les avantages de l'assurance ouvrière allemande, comparée à d'autres systèmes, sont les suivants :

1° Elle accorde aux nécessiteux le secours dont ils ont besoin, *sans délai* et comme un *droit bien acquis* ;

2° Elle unit les employeurs et les travailleurs dans l'accomplissement des mêmes tâches et, par suite, *contribue à la conciliation sociale* ;

3° *Elle avive dans toute la nation le sentiment du devoir social* ;

4° Elle fortifie la puissance de travail et de défense de la nation.

Il y a un peu d'optimisme dans ces conclusions, et l'on

peut encore douter que les résultats obtenus et à obtenir, même au point de vue de la paix sociale, compensent bien les charges imposées à l'État, aux patrons, et aux ouvriers eux-mêmes, par cette « législation sociale ». Quoi qu'il en soit, l'Allemagne s'honore en tentant cette généreuse expérience. Et, à ce propos, il est bon de rappeler que ce sont les représentants catholiques qui ont les premiers, dès 1877, proposé et soutenu au Parlement le programme de réformes sociales que l'intervention impériale a fait triompher plus tard.

Nous n'inviterions pas nos députés et sénateurs, si nous avions quelque pouvoir sur eux, à copier cette législation allemande ; mais assurément ils feront bien d'en prendre exemple, pour mettre enfin un terme à de stériles compétitions politiques et à de stupides fureurs anticléricales, et pour s'occuper sérieusement d'acquitter la promesse, si souvent faite à leurs malheureux électeurs, de saines réformes sociales.

III

Nous nous sommes arrêté longtemps à la Russie et à l'Allemagne. N'est-ce pas naturel ? Ces pays ont pour nous plus qu'un intérêt de curiosité. Nous parcourrons rapidement les autres sections, où les objets intéressants abondent à la vérité, mais non pourtant ceux qui donnent à une exposition un caractère supérieur et nouveau.

Je n'oserais pas employer, pour mon compte, les termes plus qu'irrévérencieux, par lesquels l'*Anglo-saxon-Guide*, — « le seul guide anglais vendu aux étalages officiels à l'intérieur de l'Exposition » — qualifie « le pavillon qui doit représenter la Grande-Bretagne. « On ne trouvera pas, y est-il dit, une bâtisse plus vulgaire, plus lourde, moins artistique, dans tout l'ensemble des édifices des nations. » Je crois, en effet, qu'on n'aurait pas besoin de marcher un quart d'heure dans le West-End de Londres pour rencontrer vingt hôtels plus beaux que cette construction, dans laquelle on a voulu, paraît-il, ressusciter l'architecture anglaise du temps de Jacques Ier. Mais hâtons-nous d'ajouter, avec le *Guide*, que si l'extérieur du pavillon cause une impression peu favorable, il en est tout autrement de l'intérieur. Ici tout l'aménage-

ment, l'ameublement et la décoration, surtout la magnifique parure que leur donnent les chefs-d'œuvres des meilleurs peintres anglais, rendent ses salons vraiment dignes de servir à la représentation d'un empire qui a l'étendue d'un monde. En dehors de sa décoration, ce pavillon ne contient pas d'exposition, à proprement parler.

Il est presque inutile de dire que l'Angleterre tient brillamment sa place au Champ-de-Mars, à l'Esplanade, au quai d'Orsay, où elle expose ses machines, ses meubles, les produits divers de ses mines et de ses innombrables usines et manufactures, notamment aussi ses armes, ses canons, ses vaisseaux. Peut-être cependant sa participation n'est-elle pas ce qu'elle eût été, sans les incidents trop connus qui ont, dans les derniers temps, mis un froid entre les deux grands peuples que sépare la Manche. Si quelqu'un y a perdu, c'est plutôt l'Angleterre, dont l'abstention partielle aura mis davantage en relief sa rivale en industrie, l'Allemagne.

Le pavillon des États-Unis doit rappeler au moins par son dôme le Capitole de Washington. Ce dôme de $51^{m},50$ de hauteur serait imposant, si l'impression qu'on en reçoit n'était troublée par la disproportion flagrante avec l'exiguité de l'édifice qu'il couronne. L'intérieur a été aménagé, paraît-il, pour l'usage exclusif des Américains : aussi n'y trouve-t-on que des salons de réunion et un bureau de poste, dont le fonctionnement très pratique est d'ailleurs curieux à observer.

La prodigieuse activité des Américains et l'énorme production en tous genres qu'engendre cette activité, secondée par l'extraordinaire richesse de leur sol, ne peuvent manquer de frapper, presque jusqu'à la stupeur, quiconque visite leurs différentes expositions.

Ceux qui se plaisent à la mécanique, soit de grand style, telle qu'elle est réalisée dans les machines colossales des usines, soit pratique et appliquée aux besoins journaliers de la vie, en vue du confortable en toutes choses, ont aussi amplement de quoi se satisfaire dans les sections américaines. Il n'y a rien pour ceux qui cherchent un peu d'idéal, d'art délicat et désintéressé.

L'Autriche-Hongrie est représentée, dans la « rue des Na-

tions », par trois pavillons. Celui de l'Autriche même, construit dans le style élégant mais un peu manièré de l'époque de Marie-Thérèse, nous offre, à l'intérieur, plusieurs beaux tableaux d'histoire et d'autres objets d'art, auxquels se rattachent d'intéressants souvenirs du passé de l'Autriche. Une place spéciale y a été donnée aussi à chacune des provinces et à la capitale, Vienne, pour leur permettre de se montrer avec leurs particularités si diverses. On peut donc étudier là cette multiplicité d'éléments, si difficiles à maintenir en harmonie, qui constituent la monarchie en deçà de la Leitha.

On est plus étonné de trouver dans le même pavillon une exposition des journaux, destinés à faire ressortir l'histoire et le développement de la presse périodique en Autriche. Mais c'est que les journaux sont une puissance, même — et surtout — quand ils sont en grande partie aux mains de spéculateurs juifs et cosmopolites, comme c'est malheureusement le cas en Autriche.

La dualité qui, depuis 1867, forme la base constitutionnelle de l'empire de François-Joseph Ier, a reçu son expression bien sensible dans l'Exposition de 1900. La Hongrie a exposé comme si elle était une nationalité indépendante, sauf qu'elle est restée toujours dans le voisinage immédiat de l'Autriche. Elle a son pavillon dans la « rue des Nations », où rien, si non le tribut d'hommage officiel à l'empereur, « roi de Hongrie », ne rappelle l'union avec l'Autriche. Affecté tout entier à l'exposition rétrospective, ce pavillon n'est autre chose que la glorification de la Hongrie dans son passé de royaume autonome. L'édifice est d'ailleurs des plus remarquables, et par son plan original, les architectes ayant su reproduire à la fois des monuments disparates et en faire un ensemble qui plaît; et par son contenu d'une richesse extraordinaire, que l'on considère la valeur historique et artistique ou la quantité des trésors qu'il présente à l'admiration des visiteurs. On ne peut que féliciter ceux qui ont présidé ou concouru à la création de ce palais de merveilles. Cependant on le ferait encore plus volontiers, si la Hongrie d'aujourd'hui ne mettait sa politique intérieure, en ce qui touche la religion, trop souvent en désaccord avec les traditions de ce glorieux passé, dont elle est justement fière.

Le troisième pavillon qui se rattache à l'Autriche, est celui de la Bosnie-Herzégovine, anciennes provinces turques, dont l'administration à été confiée à l'Autriche, comme on sait, par le Congrès de Berlin (1878). Dans cet édifice pittoresque, on a également rassemblé divers spécimens de l'architecture du pays; et l'intérieur a reçu du peintre slave Mucha une riche parure de fresques historiques, d'une saveur originale, à la fois naïves et de facture très moderne. L'exposition comprend, outre les produits du sol et de l'industrie du pays, des documents graphiques et statistiques de grand intérêt, montrant ce que ces belles provinces, si misérables naguère sous le régime turc, sont devenues sous l'administration de l'Autriche, décidément bienfaisante, en dépit de quelques erreurs.

Rendons hommage à l'Espagne pour l'attitude noble et digne qu'elle porte à l'Exposition. Son pavillon, dans le style de la Renaissance espagnole, s'élève à quelques dizaines de mètres de l'édifice américain, mais combien supérieur de tout point! Majestueux et élégant, sans prétention, c'est le seul « palais » véritable de la « rue des Nations ». Et, à l'intérieur, quelle admirable décoration lui font les tapisseries qui couvrent ses parois! De merveilleuses reliques historiques, telles que les armes du dernier roi de Grenade Boabdil, composent presque toute l'exposition dans cette maison, dont l'ensemble répond bien à la situation d'une nation qui porte le deuil de sa grandeur, mais qui entretient par le souvenir de son passé sa foi dans l'avenir.

D'ailleurs, au Champ de Mars et à l'Esplanade, l'Espagne donne la preuve de ressources précieuses, qui ne sont en rien diminuées par ses récents désastres et dont une sage politique, stimulant et unissant les meilleures forces du pays, peut faire un puissant moyen de relèvement.

La Belgique, en transportant l'hôtel de ville d'Audenarde, en reproduction intégrale, sur la rive de la Seine, a créé le bijou de la « rue des Nations », disons plutôt de toute l'Exposition; car aucun de ces palais aux lignes tourmentées, à la décoration trop souvent criarde comme celle de baraques foraines, ne peut se comparer avec cette « maison de ville »,

aux formes naturelles et gracieuses comme celles d'un beau corps humain, et ciselée de haut en bas comme une châsse du moyen âge, sans que la profusion et la variété des détails rompent jamais l'harmonie de l'ensemble. L'intérieur, d'une plus sobre, mais aussi parfaite élégance, contient de beaux spécimens de l'ancien art flamand, en peinture, sculpture, orfèvrerie, céramique, etc., et des documents commerciaux qui ne sont pas déplacés dans un hôtel de ville.

Est-il besoin d'ajouter que la Belgique est aussi représentée avec distinction dans les autres parties de l'Exposition ? On savait déjà, et on le saura encore mieux désormais, que par son industrie elle est au niveau des grandes nations.

Grande l'Italie a voulu se montrer, en édifiant à l'entrée de la « rue des Nations » du côté du pont des Invalides, le palais le plus vaste et le plus *voyant* de toute la « rue ». Peut-être aurait-elle dû y mettre moins d'affectation, pour ne pas autoriser des esprits chagrins à dire que tant d'éclat fait penser à ces grands déchus, qui cherchent à cacher leur misère sous les vêtements de leur ancienne condition.

Je ne méconnais pas que l'Italie a quelque droit de paraître à la tête des nations, dans une exposition rétrospective. Son palais, imitation de Saint-Marc de Venise et du palais des doges, rappelle cette époque du quatorzième et du quinzième siècle, où les hardis marchands de la cité des Lagunes étendaient leurs opérations commerciales jusque dans l'Extrême-Orient; où les Gênois exploitaient les côtes de l'Afrique occidentale et frayaient la voie aux grandes découvertes des Portugais et de Christophe Colomb. Il n'est pas contesté, d'autre part, que l'Italie a de beaucoup devancé le reste de l'Europe, non seulement dans le grand commerce, mais encore dans l'art industriel et surtout dans les beaux-arts.

En face de ces grands souvenirs, qu'est-ce que l'Italie d'aujourd'hui? Son exposition fait, certes, toujours admirer l'ingéniosité, l'habileté technique de ses artistes et de ses ouvriers; mais elle ne les montre point s'élevant au grand art; leur talent est presque tout employé à la reproduction commerciale des œuvres anciennes.

Saluons, en courant, la Suisse, dont les machines, l'hor-

logerie, les tissus, etc. prouvent qu'elle cherche et trouve sa richesse dans l'industrie la plus avancée, autant que dans le tribut que lui apportent chaque année les touristes, attirés de toutes les parties du monde par les magnifiques paysages et l'air ravigorant de ses montagnes.

Puis la Hollande, dont l'exposition coloniale, au Trocadéro, est si intéressante, mais qui tient aussi un rang fort honorable à l'Esplanade et au Champ de Mars.

Le Portugal a mis heureusement en lumière ses ressources minières, agricoles et forestières, en Europe, et la fécondité de ses colonies d'Afrique.

La Suède et la Norvège, encore deux sœurs souvent brouillées, vivant plus séparées que réunies sous le même sceptre, et qui ont tenu à affirmer leur indépendance réciproque sur le grand théâtre de l'Exposition universelle. Leurs pavillons, tous deux fort curieux, ont beaucoup de succès auprès des visiteurs, avec leurs panoramas de paysages septentrionaux, avec leurs exhibitions d'ours, de phoques, de baleines, etc.

Le pavillon de Turquie, singulièrement placé, dans la « rue des Nations », entre l'Italie et les États-Unis, mérite un coup d'œil par son architecture; mais l'intérieur est surtout un bazar.

Les pays chrétiens d'Orient : Grèce, Roumanie, Serbie, Bulgarie — arrachés en ce siècle à la Turquie — manifestent leur vitalité, chacun dans son pavillon spécial, construit en style byzantin plus ou moins adapté à leur goût particulier.

Dans l'élégante petite basilique, en briques de couleur, que s'est bâtie la Grèce, vers l'extrémité ouest de la « rue des Nations », on s'attendait à trouver quelques spécimens originaux des œuvres d'art antiques, mis à jour par les heureuses fouilles des dernières années : d'autant plus que la Grèce garde pour elle tout ce que les étrangers trouvent en creusant son sol à leurs frais. Mais on n'y voit que la reproduction galvanoplastique d'une partie du trésor et des armes retirées des tombes royales de Mycènes. Du moins pour les découvertes françaises, l'exposition des Missions scientifiques, dépendant du ministère de l'Instruction publique, au Champ de Mars, nous dédommage le plus possible par des moulages et des vues.

Terminons notre promenade rapide par l'Extrême-Orient. La Chine, dans ses pavillons de style national, au Trocadéro, nous présente, avec ses célèbres tissus et broderies, ses porcelaines et ses poteries émaillées aux vives couleurs, toute une collection ethnographique, comprenant des types chinois de toutes conditions : c'est d'une *actualité* qui dépasse certainement les prévisions des organisateurs (français).

La place que le Japon occupe à l'Exposition est grande, et dignement remplie ; jamais on n'aura vu réunies, en Europe, tant de merveilleuses « japoneries ». Outre le pavillon impérial au Trocadéro, aussi intéressant pour l'archéologie que pour l'art, l'Esplanade et le Champ de Mars ont prêté de larges espaces aux produits de l'industrie raffinée des îles de Nippon. On est saisi d'éblouissement devant ces admirables tableaux brodés, ces paravents, ces laques, ces ivoires, et surtout au milieu de ces longues rangées de vases, dont le brillant émail imite à la perfection les plus belles couleurs de la nature et réalise les teintes les plus extraordinaires que l'imagination puisse rêver.

Ne peut-on pas regretter cependant qu'une si prodigieuse habileté technique et tant de travail patient se dépensent presque entièrement dans des œuvres, qui certes sont un régal exquis pour l'œil, mais où l'on chercherait en vain une inspiration élevée ? Je me demande ce que les Japonais intelligents pensent de leurs artistes, lorsqu'ils voient les créations de l'art chrétien, par exemple, dans l'exposition rétrospective du Petit Palais, ou encore dans l'œuvre actuelle d'un Armand Cailhiat. Il est vrai que, s'ils regardent ailleurs, s'ils cherchent l'inspiration de notre art décoratif, de notre sculpture et de notre peinture, à l'heure présente, et qu'ils constatent ce fait, trop mis en évidence par l'Exposition, que les artistes du monde soi-disant chrétien ne paraissent avoir, pour la plupart, d'autre idéal que le beau matériel, sensuel, les Japonais pourront continuer à estimer plus haut leurs compatriotes.

Joseph BRUCKER, S. J.

LE DOGME
DE
LA CHUTE ORIGINELLE ET LA SCIENCE[1]

I

Dans la troisième partie de son *Apologie du christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation*, le R. P. Weiss parle de ce qu'il appelle l'*humanisme*; doctrine de la soi-disant pensée moderne qui se résume dans la glorification, pour ne pas dire la déification de ce qui est purement humain. A la base de cette doctrine, il trouve cinq principes : la négation de Dieu, ou du moins le manque d'attention à son endroit; l'idolâtrie personnelle; la négation du Christ et de la rédemption; la négation de l'Église et des moyens de salut; et plus particulièrement, la négation de la doctrine du péché héréditaire : « C'est, avant tout, autour de ce point que se livre le combat pour ou contre l'esprit moderne. C'est pourquoi on peut dire que l'humanisme n'est ni plus ni moins que l'opposé de la doctrine de la chute de l'humanité. »

Rien d'étonnant, puisqu'au dogme du péché originel se rattachent intimement les vérités les plus capitales du christianisme. Telles, l'élévation primitive du genre humain à l'ordre surnaturel, et la distinction fondamentale qui s'ensuit entre cet ordre supérieur et l'ordre naturel. Telles encore, la nécessité du baptême comme sacrement de la régénération spirituelle, et surtout la rédemption par Jésus-Christ, nouvel Adam.

Or, parmi les objections de nos modernes incrédules ou rationalistes contre ce dogme fondamental de la chute originelle, il en est qu'on présente plus particulièrement au nom de la science. Ce sont celles qui prétendent saper le dogme par la base, en s'attaquant à l'état de perfection primitive qu'il suppose dans les premiers hommes. C'est l'état de *justice*

1. Cet article est extrait d'un opuscule qui paraîtra en octobre, dans la collection *Science et Religion*, publiée par la librairie Bloud et Barral. L'opuscule, comprenant deux parties, a pour titre général: *Le Péché originel dans Adam et ses descendants. Exposé apologétique.*

originelle, qui comprenait plusieurs éléments distincts, et même d'ordre différent. Au sommet, la grâce sanctifiante avec toutes ses annexes, dons strictement surnaturels, dont la raison d'être se tire de la destination de l'homme à une fin qui dépasse essentiellement les forces et les exigences de sa nature, la vision intuitive et la possession immédiate de Dieu même. Au-dessous, trois dons qui, en eux-mêmes, ne sortent pas de l'ordre naturel, mais sont appelés *préternaturels*, parce qu'ils sont en dehors des forces et des exigences de la nature laissée à elle-même. On les désigne habituellement sous le nom d'intégrité, d'immortalité et d'impassibilité.

Écoutons maintenant les attaques modernes.

Dans le dogme catholique, on donne la douleur et la mort comme une conséquence de la chute originelle; c'est inacceptable pour un philosophe, car la douleur et la mort sont naturelles, et même nécessaires à l'homme. De là cette sortie de Paul Janet : « La doctrine de la chute n'explique rien de ce qu'il s'agit d'expliquer; par exemple, elle n'explique pas une grande partie du mal qui couvre la terre, la douleur chez les animaux; leur appliquera-t-on la doctrine du péché originel, et pour rappeler le mot de Malebranche, « ont-ils donc mangé du foin défendu?... » Dès lors, si le mal dans la nature est le résultat de certaines lois physiques nécessaires, pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'humanité[1] ? »

La science seconde ici la philosophie. « L'enseignement que l'autorité ecclésiastique tenait pour orthodoxe a été détruit par les incontestables découvertes de la science moderne. Longtemps avant que l'homme ait paru sur la terre, des millions d'individus, des millions d'espèces avaient vécu et étaient morts... Au sujet de l'homme, l'Église voulait qu'il fût sorti parfait des mains du Créateur, et qu'il eut dégénéré par le péché. Aujourd'hui, elle en est à chercher comment elle pourra bien combattre les témoignages qui surgissent de toutes parts, touchant la condition sauvage de l'homme préhistorique[2]. »

1. *Les Problèmes du XIX*e *siècle*, l. V, chap. II : Examen critique des *Méditations chrétiennes* de M. Guizot. Cette étude fut d'abord publiée dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1869. Même ordre d'objections dans les *Feuilles détachées* de Renan, p. 377-378.

2. *Les Conflits de la science et de la religion*, par J. W. Draper, professeur à l'Université de New-York. Paris, 1875, p. 42 et 260.

La même objection a été reprise et renforcée dans un ouvrage de M. A. D. White, récemment traduit en français[1]. A la conception théologique de la « chute de l'homme » reposant sur la « croyance en une période originelle d'innocence et de perfection — morale, intellectuelle et physique, — de laquelle les hommes déchurent pour quelque faute », l'auteur oppose, au point de vue scientifique, une conception toute contraire, apparue à une époque lointaine, « conception d'après laquelle l'humanité, au lieu d'avoir déchu, s'était élevée lentement d'une condition primitive basse et brutale jusqu'à un état intellectuel, moral et religieux, infiniment supérieur ». C'est cette dernière conception, chantée par Horace et Lucrèce, qui tient seule devant les données acquises depuis un demi-siècle par l'anthropologie, l'ethnologie et l'histoire. Les faits allégués sont ceux-là mêmes dont les partisans du transformisme se servent habituellement pour prouver l'état inférieur de l'homme primitif et sa haute antiquité, non moins que l'évolution ascensionnelle de l'humanité à travers les âges. Pas n'est besoin de reprendre ici l'histoire des crânes et ossements humains qu'on rapporte aux terrains de la période quaternaire, ni celle de l'industrie passant par les âges successifs de la pierre, du cuivre battu, du bronze et du fer; on trouvera ces détails dans divers opuscules de la collection *Science et Religion*[2].

II

Parmi les objections qui précèdent, il en est qu'on ne peut produire contre le dogme catholique sans en fausser la vraie portée. Ce sont les objections qui ont trait à la présence de la mort dans le monde antérieurement au péché d'Adam, à l'existence de la douleur chez les animaux, ou même à ces

1. *Histoire de la lutte entre la Science et la Théologie*, par A. D. White, ancien président et ancien professeur d'histoire de l'Université de Cornell. Paris, Guillaumin, 1899. Chap. VIII : La chute de l'homme et l'anthropologie. Chap. IX : La chute de l'homme et l'ethnologie. Chap. X : La chute de l'homme et l'histoire.

2. *L'Homme et le Singe*, par le marquis de Nadaillac. T. I, chap. III : Sur l'évolution dans les temps historiques et préhistoriques; — *Dieu auteur de la vie*, par M. l'abbé Thomas, chap. V. Voir aussi J. Guibert, *les Origines*, chap. VII, § 2 et 3.

deux choses, douleur et mort, considérées comme naturelles à l'homme. En réalité, toutes ces objections sont en dehors de la question.

La mort, dites-vous, a existé sur la terre, elle a régné dans le monde animal, longtemps avant l'apparition de l'homme, et, par suite, indépendamment de son péché. — Assurément, mais qu'y a-t-il là de contraire au dogme catholique ? Saint Paul dit, il est vrai, que la mort « est entrée *dans le monde* par le péché » ; mais le contexte immédiat et toute la doctrine de l'Apôtre montrent clairement qu'il s'agit non du monde matériel, mais des *hommes* : *et ita* IN OMNES HOMINES *mors pertransiit*, *in quo omnes peccaverunt.* Concluons donc avec un auteur récent : « Ce n'est que pour l'homme et non pour les animaux que la mort est la suite du péché ; car l'homme seulement, et non les animaux, avait été menacé de la mort comme punition du péché, et l'homme seulement, et non les animaux, était assuré, en cas d'obéissance, du don surnaturel de l'immortalité. C'est pourquoi certains adversaires de la Révélation, tels que Oersted, Carl Vogt, Colenso, se donnent une peine inutile en voulant prouver par la paléontologie, qu'avant la création de l'homme et, par conséquent, avant la chute, la mort avait régné dans le monde animal[1]. »

La douleur et la mort, ajoutez-vous, sont *naturelles* à l'homme. — D'accord ; c'est précisément ce que l'Église catholique enseigne, quand elle soutient contre Baius et Jansénius que l'immortalité et l'impassibilité accordées à nos premiers parents étaient des dons *gratuits* et *préternaturels*. Elle ne nie pas non plus que dans l'ordre où elle existe, la douleur n'ait son côté utile et salutaire. Mais quand vous ajoutez qu'elle est *nécessaire*, entendant par là qu'on ne peut concevoir l'homme autrement que soumis à la loi de la douleur et de la mort, c'est dépasser le champ de votre expérience et philosopher à l'arbitraire. Pascal était plus sage, quand il disait de l'*état glorieux* d'Adam : « Ce sont choses qui se sont passées dans un état de nature tout différent du nôtre, et qui passent notre capacité présente[2]. »

Venons maintenant aux difficultés plus sérieuses en appa-

1. Wilmers, *Histoire de la Religion*, t. I, p. 26.
2. *Pensées*, XII, 12, édit. Havet, t. I, p. 187.

rence, celles qui tendent à montrer qu'il y a entre l'état de justice originelle et les données actuelles de la science une réelle opposition. Ce n'est pas le lieu de revendiquer pour l'homme une origine, non moins qu'une nature supérieure à celle des bêtes, y compris le singe; ni de traiter plusieurs points de controverse qui sont à l'ordre du jour, comme l'universalité ou la non-universalité ethnographique du déluge, l'ancienneté plus ou moins grande du monde et surtout de l'homme, l'hypothèse transformiste appliquée à la formation du premier corps humain. Questions graves assurément, mais distinctes du problème qui nous occupe, et traitées à part dans la collection *Science et Religion*[1]. En soi, le dogme du péché originel exige la descendance adamique, et, par suite, l'unité de nature et d'origine de tous les hommes qui appartiennent à l'ordre de choses où nous vivons. En outre, considéré comme déchéance, il suppose ce degré de perfection primitive qu'on appelle l'état de justice originelle ; mais il le suppose seulement dans Adam et Ève, nos premiers parents. De là une remarque préliminaire de grande conséquence.

Les affirmations de la foi catholique relatives à la perfection primitive se rapportent à l'homme tel qu'il sortit des mains du Créateur, à l'homme qui vécut et tant qu'il vécut dans le Paradis terrestre. De l'homme *déchu* nous savons qu'il garda sa nature intègre, mais à quelles conditions physiques, intellectuelles et morales se trouva-t-il réduit immédiatement ou dans la suite, nous l'ignorons réellement. Rien n'autorise à dire qu'Adam lui-même perdit les dons qu'il avait reçus de Dieu à titre purement personnel, bien que la question reste obscure et incertaine en ce qui concerne cette science infuse d'ordre naturel qu'il devait à sa qualité de chef et d'éducateur du genre humain. Comme je l'ai remarqué ailleurs[2], Adam déchu gardait cette mission primitive, mais la condition du genre humain n'était plus la même qu'au Paradis terrestre; tout autre aussi, par conséquent, devenait le rôle d'Adam

1. *L'Homme et le Singe*, par le marquis de Nadaillac ; — *l'Animal raisonnable et l'animal tout court*, par C. de Kirwan ; — *le Déluge de Noé et les races prédiluviennes*, par le même ; — *le Globe terrestre*, par M. de Lapparent ; — *Dieu auteur de la vie*, par M. l'abbé Thomas.

2. *Dictionnaire de théologie catholique*, publié sous la direction de M. l'abbé Vacant, art. *Adam*.

chef et éducateur. Que dut-il garder de sa science primitive, et, s'il la garda tout entière, quel usage en put-il faire désormais? Saint Jean Chrysostome dit en passant[1] que, loin d'acquérir une science plus grande en mangeant du fruit défendu, Adam ne perdit pas peu de celle qu'il possédait auparavant.

Quoi qu'il en soit de ce détail, il est incontestable que la perte des dons primitifs et les conditions très différentes où nos premiers ancêtres se trouvèrent en face de la nature matérielle et sensible, sont des facteurs dont il faut tenir compte. Ce serait un étrange sophisme que de vouloir mettre un rapport strictement proportionnel entre la portée intellectuelle et morale d'Adam, même déchu, et les manifestations extérieures de son activité physique ou de sa vie sociale. Il est chassé du Paradis terrestre, presque nu et sans ressources, avec l'obligation de vivre à la sueur de son front sur une terre vigoureuse peut-être, mais, en tout cas, vierge de culture; tout lui fait défaut, instruments et procédés de l'art ou de l'industrie, expérience de la vie vécue dans de telles conditions; comment pourrait-il s'élever tout d'un coup à un degré notable de civilisation matérielle?

Un savant de nos jours se trouve jeté par la tempête sur une île déserte et inculte, n'ayant que sa science et ses bras pour faire face à la situation. Sera-t-il en mesure d'accomplir les mêmes chefs-d'œuvre d'industrie, ou de donner les mêmes marques de haute civilisation, que dans le milieu social raffiné où il a vécu jusqu'ici? Et s'il est obligé de se nourrir des fruits de la terre, de se vêtir de feuilles d'arbre et d'utiliser un silex ou un morceau de bois, faute d'instruments meilleurs, faudra-t-il en conclure que son intelligence est infime, et s'élève à peine au-dessus de l'instinct bestial? Pourtant ce Robinson Crusoé aurait à son service ce que n'avait pas Adam déchu, l'expérience de la vie vécue dans un milieu de haute civilisation[2].

1. *Homil.* VII, *in Joan.*, 1, *Patr. gr.* t. LIX, col. 63.

2. Dans *Terre et Ciel*, Jean Reynaud a bien relevé ce côté de la question, tout en exagérant les conséquences dans un but systématique : « Qu'un homme, non point un sauvage, moins encore une demi-brute, que l'un de nous enfin, puisque l'on a généralement coutume de se représenter Adam

On ne saurait donc prendre pour mesure exacte de la portée intellectuelle et morale de nos premiers parents déchus les manifestations extérieures de leur activité physique ou de leur vie sociale. Et s'il en est ainsi pour eux, que dire de leurs descendants plus ou moins rapprochés ? Car en supposant qu'Adam et Ève aient conservé après leur chute les perfections de science et de rectitude infuses qu'ils avaient reçues à titre personnel, ces perfections ne passèrent assurément pas à leurs fils. Ceux-ci se trouvèrent dans des conditions aussi précaires que leurs parents au point de vue physique, et dans un état inférieur au point de vue intellectuel et moral.

Les mêmes considérations s'appliqueront nécessairement aux rameaux qui se détacheront peu à peu du tronc primitif. Les fils d'Adam que la nécessité de vivre poussera vers des régions encore inexplorées et incultes, se retrouveront en face des mêmes difficultés que leur premier père, souvent peut-être en face de difficultés plus grandes, qu'elles viennent d'un climat plus rude, d'un sol moins favorable ou d'autres causes aussi vraisemblables. Vie errante de chasseurs ou de pêcheurs, sans habitations fixes, sans société politique ; outillage primitif réduit à l'usage de la pierre taillée ou polie, qu'y aurait-il là qui ne puisse s'expliquer naturellement dans la doctrine catholique, si l'on tient vraiment compte de la déchéance qu'elle affirme et de ses conséquences ?

III

Le véritable état de la question étant ainsi rétabli, peut-on dire qu'il y a opposition réelle entre la perfection primitive

sous notre figure, arraché d'une demeure où il avait toujours vécu satisfait et tranquille, soit mis brusquement dans les forêts, nu, sans armes, sans outils, sans toit, privé de toute intervention comme de tout legs de ses semblables, à la merci de toutes les influences d'une nature que rien ne lui a jusqu'alors fait connaître dans ce qu'elle recèle de nuisible, dénué de ces instincts qui, chez les animaux, suppléent, dès leur apparition dans le monde, à l'expérience qui leur manque, seul, en un mot, sur la terre déserte, avec une femme à protéger, il va paraître évident que ce séjour, pour ce malheureux solitaire, est un enfer, et l'on pourra douter qu'ainsi abandonné, il soit en état de s'y conserver et d'y établir sa race. » (4e édit., Paris, 1864, p. 51.)

que la doctrine catholique attribue à nos premiers parents et les faits acquis à la science? Pour que cela fût, il faudrait que l'interprétation de ces faits, donnée par l'école rationaliste ou matérialiste, s'imposât scientifiquement; il faudrait surtout que ces faits et les affirmations dogmatiques portassent sur le même objet. En va-t-il de la sorte?

Est-ce vraiment *la science* qui proclame l'infériorité, et même le caractère à demi-bestial des races primitives, en s'appuyant sur les crânes et ossements humains trouvés dans les terrains quaternaires? Ne sont-ce pas plutôt certains savants, pris d'un engouement absolu pour l'hypothèse darwiniste, mais contredits par d'autres savants non moins compétents dans la question? Qu'on lise l'opuscule de M. le marquis de Nadaillac sur l'*Homme et le Singe*[1].

L'argument tiré de la grossièreté de l'outillage primitif est-il plus efficace? Non, après ce que nous avons dit, mais à la condition qu'on tienne compte des circonstances si défavorables où vécurent les premiers hommes. Alors on comprendra que le même auteur ait osé écrire cette phrase : « Quand on visite les collections *préhistoriques*, il est impossible de se défendre d'un véritable étonnement en voyant partout les mêmes formes, les mêmes procédés de travail, et cela chez des populations séparées par des océans ou par des déserts arides et désolés[2]. »

L'interprétation des faits objectés donnée par l'école rationaliste ou matérialiste ne s'impose pas scientifiquement. Elle a encore un autre défaut, le caractère général et absolu des conclusions, comparé au caractère particulier et relatif des faits. Des temps préhistoriques on ne connaît guère que les races européennes[3]; d'où cette remarque de M. l'abbé Hamard : « Après tout, on ne saurait juger de l'état de l'homme véritablement primitif par celui de l'homme quaternaire de nos contrées. Ce serait, en effet, aller contre toutes les traditions et toutes les vraisemblances, contre les déductions

1. En particulier, le chapitre III : L'évolution dans les temps historiques et préhistoriques. Voir aussi Guibert, *les Origines*, chap. IV, V et VII.

2. *Unité de l'espèce humaine prouvée par la similarité des conceptions et des créations de l'homme*, par le marquis de Nadaillac.

3. M. White emprunte tout au plus quelques faits à l'Égypte.

mêmes de la linguistique, de l'ethnographie et des sciences naturelles, que de prétendre que l'humanité a pris naissance en Europe. Il n'est pas douteux qu'elle ne vienne d'Asie[1]. » Par conséquent, en restant sur le terrain des faits, attendons pour généraliser.

Peu importe, au reste, que les faits se généralisent un jour, ou ne se généralisent point. Il suffit de dissiper une équivoque sérieuse. A quels sujets s'appliquent les expériences faites et les résultats acquis ? Est-ce à l'homme du Paradis terrestre, tel qu'il est sorti des mains du Créateur, ou n'est-ce pas plutôt à l'homme déjà déchu, chassé du Paradis terrestre, placé par conséquent dans des conditions de vie physique, intellectuelle et sociale absolument différentes ? Or, les affirmations catholiques relatives à l'état de perfection primitive regardent directement l'homme du Paradis terrestre ; par ailleurs, ce qu'elles font préjuger de l'homme déchu, n'est nullement en opposition réelle avec les faits acquis à la science.

Signalons encore un autre sophisme, fréquent en cette matière ; celui qui consiste à mesurer la perfection des hommes primitifs par l'état actuel des races sauvages. Ce procédé suppose que ces dernières représentent des races primitives arriérées, encore à mi-chemin de la civilisation ou s'étant arrêtées à des divers degrés dans l'échelle sociale. C'est là une affirmation qu'on n'a pas le droit d'imposer au nom de la vraie science ; car on lui oppose justement une affirmation contraire, à savoir que ce sont là des races non pas primitives, mais dégradées. La question a été traitée par M. de Nadaillac dans son étude sur l'*Homme et le Singe*[2] ; il y prouve « que les races sauvages sont primitivement issues de races civilisées ; qu'elles sont intellectuellement aussi bien douées que les races que nous qualifions, non sans un

1. *Dictionnaire de la Bible*, art. *Adam* (paléontologie). « Tout nous commande de nous en tenir à l'opinion commune, qui place en Asie l'origine de la première famille humaine et le berceau de toute civilisation. » Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit. 1881, t. I, p. 7.)

2. Tome II, chap. v, p. 10-33. — Consulter aussi J. Guibert, *les Origines*, chap. vii, § 6 : De l'origine des hommes sauvages ; — F. Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. III, chap. vi, art. v, § 1 : De l'état des hommes primitifs.

certain orgueil, de supérieures ; qu'elles ne sont tombées dans la barbarie que par suite des misères de leur vie ; que rendues enfin à une existence moins dure, elles peuvent rapidement s'élever à un état bien différent. »

De toutes ces considérations ressort une conséquence qui répond au dernier fait invoqué par l'école rationaliste ou matérialiste, cette loi du progrès qu'on affirme en droit et en fait. Si l'on prend l'humanité déchue, pratiquement l'humanité qui existe pour nous, rien dans la doctrine catholique de la chute originelle ne s'oppose, *en principe*, à la loi du progrès. Au contraire, privée des dons primitifs après la chute et laissée en quelque sorte à ses seules forces, surtout dans l'ordre physique et naturel, l'humanité doit prendre sa course et tendre à réaliser de son mieux l'idéal de perfection indéfinie dont elle est susceptible. La déchéance supposée, le genre humain s'élèvera donc, comme il pourra et par degrés, d'une sorte de minimum indéterminable à un état progressivement supérieur sous le rapport de la science, de l'industrie, des arts, de la civilisation en général. C'est précisément ce que le livre de la Genèse nous fait constater au berceau de l'humanité [1].

Mais, *en fait*, dans quelles limites est-on forcé de reconnaître ce progrès continu que l'école évolutionniste affirme, progrès continu dans l'ordre physique, intellectuel et moral, c'est une question indifférente au dogme de la chute originelle, et qui n'est pas si lumineuse que voudraient le faire croire les partisans de cette école. Il y a de notables solutions de continuité dans tous les ordres. Pour ne prendre qu'un exemple, a-t-on le droit d'appeler progrès religieux le passage du monothéisme au polythéisme ? Et pourtant, c'est une thèse soutenue par de vrais savants, non seulement parmi ceux qui sont attachés au dogme, mais aussi parmi les indépendants, que le monothéisme fut la loi primitive de certains peuples devenus ensuite polythéistes, et même qu'il fut la loi primitive de l'humanité [2]. De même, il n'y a pas toujours

1. *Gen.* IV. Voir, dans le *Dictionnaire de la Bible*, l'article *Antédiluvienne* (*Civilisation*).

2. Voir le R. P. Weiss, *Apologie...* Ve Conférence : *l'Histoire des religions. Preuve de la chute de l'humanité.*

corrélation de progrès entre les divers ordres à une époque ou dans une nation. La période de civilisation, intellectuelle et matérielle, la plus brillante chez les Grecs et les Romains fut-elle aussi la plus brillante sous le rapport des mœurs et de la religion [1] ? Dans un même homme, la valeur morale est-elle toujours à la hauteur de la science acquise ou du raffinement intellectuel ? Prenons donc cette loi du progrès continu pour ce qu'elle vaut dans la pratique, et ne faisons pas de généralisations abstraites qui ne tiendraient pas devant l'histoire ou l'expérience [2].

IV

Enfin, voici une dernière conséquence. M. White constate dans l'humanité, deux conceptions des origines, celle qui repose sur la croyance en une période originelle d'innocence et de perfection, et celle qui voit dans l'humanité une marche ascensionnelle lente et progressive. Il les oppose purement et simplement ; mais cette opposition est-elle rigoureuse ? La distinction faite entre les deux états si différents de l'humanité, avant et après la chute, ne permettrait-elle pas de justifier les deux conceptions et d'en faire la synthèse ? Aux hommes considérés dans l'état de déchéance s'appliquerait, en tout ou en partie, « l'idée exprimée par Horace, lorsqu'il dépeint la condition première de l'homme sur la terre, se servant d'abord pour sa défense de ses ongles et de ses poings, puis de la massue, et ensuite des armes qu'il a appris à forger ». A nos premiers parents considérés dans le Paradis terrestre s'appliquent toutes ces traditions relatives à l'âge d'or qui, sous le rapport du nombre comme sous celui de l'ancienneté, se présentent avec un caractère autrement imposant que la conception honorée des préférences de M. White. Car la croyance à une période primitive de bonheur et d'innocence se retrouve, sous une forme ou sous une

1. Je laisse au lecteur les applications qui pourraient se faire à l'heure actuelle. Saint Paul revenant parmi nous ne pourrait-il pas reprendre quelques passages de son épître aux Romains ?

2. Est-il besoin de rappeler ici l'article de M. Brunetière sur *la Moralité de la doctrine évolutive* ? (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1895, p. 146-155.)

autre, chez les plus anciens représentants des trois grandes races humaines.

Pour les Sémites, c'est ce fond commun de traditions concernant le Paradis terrestre ou ses arbres sacrés, dont le récit génésiaque est une expression [1]. Pour les Chamites d'Égypte, c'est *le temps de Râ*, *le temps du Dieu*, c'est-à-dire les siècles qui suivirent immédiatement la création, l'époque idéale où les premiers Égyptiens, fils et troupeau de Râ, venaient au monde heureux et parfaits [2]. Pour les peuples de race aryenne ou japhétique, ce sont toutes ces légendes de montagnes sacrées ou de jardins enchantés qui développent ou renferment l'idée de la félicité édénique, plus ou moins vague parfois ou même défigurée, mais pourtant reconnaissable [3]. Albordj des Parsis, où les hommes vivaient de la vie la plus heureuse, où la mort et la corruption n'étaient pas connues. Jardin fleuri des Chinois, situé aux portes closes du ciel, où le tendre zéphyr souffle constamment et agite les feuilles du beau Tong, où jaillit, se répandant en quatre fleuves, la source de l'immortalité. Méru ou montagne sacrée des Indiens, où croissait aussi l'arbre de l'immortalité. Midhgard ou Asgard des Scandinaves où l'immortelle Idhuma et Bragi, le premier skalde, habitaient dans une parfaite innocence. Légendes grecques et romaines des Iles Fortunées, du Jardin des Hespérides, des Hyperboréens et de l'Atlantide. Avec Hésiode, Platon, Virgile, Ovide, Lucrèce même et les autres, c'est « le murmure élégiaque des vieilles théologies qui pleurent, avec la perte des beaux jours de l'âge d'or, l'invasion de tous les maux sur la terre [4] ». Et qui donc a dit : « *Aurea prima sata est ætas*, est la devise de toutes les nations [5] ? »

Assurément ce ne sont pas là autant de souvenirs *primitifs* ou séparés dans leurs sources, comme nous le verrons bien-

1. Fr. Lenormant, *les Origines de l'histoire*, chap. II, 2e édit., Paris, 1880.
2. G. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I. Paris, 1895, p. 158.
3. H. Luken, *les Traditions de l'humanité*. Tournai, Casterman, 1882 ; — Hettinger, *Apologie du Christianisme*, t. III (notes additionnelles du chapitre VI) ; Weiss, *Apologie*... IIe Conférence : *le Paradis perdu*.
4. R. P. Monsabré, XXVIIIe Conférence : *la Chute dans l'humanité*.
5. Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, chap. IV.

tôt, et sur ce point même la critique des apologistes traditionalistes ou à tendances traditionalistes laisse souvent beaucoup à désirer. Malgré tout, cette concordance des anciens peuples à mettre un âge d'or au début de l'humanité reste un fait remarquable et peut se donner, sinon comme une preuve parallèle, du moins comme une forte présomption et surtout comme une confirmation sérieuse de la doctrine catholique sur l'état de justice originelle[1]. Aussi les rationalistes essaient-ils d'en infirmer la valeur. Après avoir dit que « la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les nations », Voltaire ajoute : « Le penchant naturel de l'homme à se plaindre du présent, et à vanter le passé, a fait imaginer une espèce d'âge d'or auquel les siècles de fer ont succédé[2]. » Pareillement M. Maspéro fait suivre de cette réflexion ce qui a été dit plus haut du *temps de Râ* chez les Égyptiens : « C'est l'illusion commune à tous les peuples : comme le présent n'apaise jamais la soif de bonheur qui les dévore, ils se rejettent vers le passé le plus lointain, pour y chercher un siècle où leurs ancêtres possédaient, en réalité, cette félicité souveraine dont ils ne connaissent que la conception idéale. »

Illusion commune, vaine imagination, fantaisie poétique ; tout est dit. Mais pourquoi, ô philosophes, cette illusion commune et le reste, s'il est vrai, comme vous le dites, que la nature est dans son état normal et qu'elle n'a rien perdu ? Ou, pour rééditer un mot de Mgr Gerbet, comment le genre humain est-il devenu dès les premiers temps un malade imaginaire ? Pourquoi tous ces peuples n'ont-ils pas pu se faire à votre idée d'une nature à la base purement philosophique ? Vous montrez l'avenir en criant : Progrès ! l'âge d'or viendra ; pourquoi les peuples ont-ils toujours reporté vers le passé un regard de douloureux regret ? Leurs aspirations et leur témoignage est un fait positif dans l'histoire de l'humanité ; vous essayez de le philosopher, mais avec vos idées rationa-

1. « On peut dire que le dogme de la prévarication originelle, ayant pour lui l'assentiment du genre humain, acquiert par là même le plus haut degré de probabilité. » (Proudhon, *Système des contradictions économistes*, t. I, chap. VIII.)

2. *Philosophie de l'Histoire*, chap. XVII.

listes d'hommes du dix-huitième ou du dix-neuvième siècle, en lui enlevant sa réelle signification.

L'Église catholique, avec sa doctrine de la déchéance primitive, est plus à l'aise avec ces données positives du vieux passé.

Xavier-Marie LE BACHELET, S. J.

REVUE LITTÉRAIRE

II. — CRITIQUES [1]

Pour mieux comprendre et pour goûter dans sa vive vérité le second volume des *Œuvres complètes* de M. Paul Bourget, — dont la moitié est consacrée aux choses anglaises, — il faut gagner, par une matinée plus solitaire, la « rue des Nations », et s'installer au coin d'une *bay-window* dans une des salles exquises du château de Kingston. Par instant on laisserait le livre pour en retrouver les idées éparses dans l'élégance confortable du manoir *Elizabethain*, sur ces merveilleux portraits de nobles enfants, doux, rieurs et pourtant déjà très graves, ou sur ces tentures où Burne-Jones a peint les principales scènes de la poursuite du Saint-Graal.

Le pavillon d'Angleterre ! comme cette maison accueillante, faite de grâce modeste et fière, et de goût, ressemble peu à ce palais de Germanie [2], chargé jusqu'à la gueule d'expositions disparates, temple de la carte-postale et de la chromolithographie, farouche par son abondance même et par je ne sais quelles menaces qui sentent le parvenu et presque encore le barbare ! Tout le monde aura saisi ce contraste, et j'imagine que, malgré les tristes souvenirs de ces derniers mois et les anciennes haines que cette occasion a réveillées, plusieurs âmes droites auront été étonnées, intriguées, un peu confuses, en entrevoyant, devant cette sérieuse et fine distinction, comme une Angleterre inconnue. « Brouillard dans les rues; égoïsme dans les cœurs. » C'est, en effet, pour le plus grand nombre la définition suffisante du peuple anglais, et j'envie cette philosophie simpliste qui, en supprimant les complexités de pensée, rend impossibles les luttes

1. Paul Bourget, *OEuvres complètes*, t. II (*Critique*). Études et portraits. Plon, 1900.

2. Il n'est pas ici question de l'exposition allemande des Invalides, et, c'est trop évident, de la chambre du pavillon allemand où sont exposés quelques-uns de nos plus beaux tableaux du siècle dernier.

intérieures et les souffrances aiguës de l'esprit. Mais, non cependant; il n'y a pas que l'Angleterre de Cecil Rhodes et de la guerre aux Boers, il y a encore celle de G. Eliot et de Tennyson, de Newman et de Ruskin, et, pourquoi ne pas ajouter celle, étrangement mystique, du méthodisme et de l'*armée du salut*?

« Je n'aime pas, disait un critique indépendant, qui pourtant n'avait lu ni le journal de Hurrell Froude, ni les lettres de Gordon, je n'aime pas que l'on vante si haut l'*âme marchande* d'un pays qui a produit Sidney et Newton, Bunyan et Pitt, Goldsmith, Fielding, sans compter une foule de personnages austères et désintéressés. Il ne suffit pas de cette âme marchande pour expliquer l'Angleterre[1]. »

Ce n'est pas qu'on s'illusionne sur de trop palpables vérités. Les vrais amis de l'Angleterre voient avec douleur et épouvante cette énorme poussée d'orgueil *impérialiste* qui, par moments, là-bas, semble aveugler les plus sages; mais ils persistent à se demander si la chute du colosse, attendue, prophétisée, souhaitée par la haine, égoïste et aveugle aussi de la foule, favorisera les progrès de la civilisation dans le monde et l'extension du règne de Dieu.

Le livre de M. Bourget est la suite des notes de voyage, prises par lui en Angleterre de 1880 à 1897. Ces simples dates et le nom de l'auteur nous disent la valeur et l'intérêt de ces remarques. Le portrait n'a pas été peint en quelques semaines pressées, l'artiste et le philosophe y sont revenus à leur aise et après avoir promené leur curiosité en d'autres pays.

Ce sont d'abord des impressions, des étonnements, des généralisations un peu hâtives; peu à peu, ces intuitions s'ordonnent en une vraie philosophie sociale et l'artiste des *Sensations d'Oxford* devient le *Bonald* des *Lettres sur le Jubilé.*

Il est intéressant de suivre la naissance et les enrichissements progressifs de cette forte doctrine. En 1880, le poète, errant « parmi les haies vives » de l'île de Wight, rencontre les ruines d'une abbaye adroitement transformée en une élégante villa.

Les fenêtres en ogive — derrière lesquelles on imagine quelque

1. Ph. Chasles, *Voyages, philosophie et beaux-arts,* 1866.

jeune figure de moine mélancoliquement accoudé dans la nostalgie de la vie sacrifiée — s'ouvrent sur un salon garni de moquette et meublé d'acajou. Les sculptures des colonnettes, — qu'un pieux artiste fleurit avec amour de lis mystiques — se rajustent à l'ardoise d'un toit troué de tuyaux de cheminée. Comme une main économe colle une bande de papier sur la fêlure d'une vitre... ainsi l'ingénieux architecte a fait courir du lierre sur les soudures de l'antique édifice et de la bâtisse bourgeoise. Comme c'est anglais, cette ingéniosité-là! et n'y voyez vous point un symbole inconscient du génie de ce peuple, si habile aux *transactions sociales* ? Qui donc pratiqua mieux l'art difficile de *joindre le présent au passé* sans renversement, et d'exploiter tout ce qui fut pour le plus grand profit de tout ce qui est [1] ?

Trois ans après, dans le ravissement d'Oxford, la même idée se précise et s'agrandit.

Depuis Venise, aucun paysage de cité n'a enlevé mon imagination de promeneur à une telle distance de notre époque. Ce ne sont... qu'édifices anciens, coupoles et tours, beffrois et clochers, se profilant sur les quatre coins de l'horizon. Certaines rues glissent tout entières entre de hautes murailles de couvents... même les maisons modernes... ont pris ici *un je ne sais quel air pittoresque et vieilli qui s'harmonise avec la physionomie du reste de la ville*. De loin en loin, au milieu de la rue et dans l'ombre d'une chapelle, un cimetière s'étend... Si les morts qui sommeillent dans cet enclos de silence et de fraîcheur remontaient au jour... *ils ne trouveraient guère de changement* dans la figure des dix-neuf collèges...

Vers les neuf heures, (l'étudiant) se trouve assis... dans le *hall*, — sorte d'immense réfectoire monastique sur les murs duquel sont *appendus les portraits des fondateurs du collège*, des illustres élèves ou des donateurs généreux... Le plus mince détail contribue ainsi à redoubler l'*impression de travail successif et continu qui se dégageait déjà des pierres des murailles*. Et quels noms que ceux de ces anciens élèves! *Il traîne cinq ou six siècles de gloires anglaises dans les corridors de ces cloîtres laïques... Toute l'Angleterre ancienne est représentée, vivante encore et se reflétant sur l'Angleterre moderne et contemporaine*. Depuis Rome, aucun peuple n'a, plus que celui-ci, *pratiqué l'art difficile de durer* [2].

Les années passent, éveillant de nouvelles inquiétudes chez l'auteur du *Disciple* ou avivant les anciennes, et bientôt tous les problèmes semblent s'effacer pour lui devant l'importance unique du problème social. En 1897, il revient en

1. P. 295.
2. P. 406, 407, 411.

Angleterre, pour les fêtes du Jubilé. La même idée, mais cette fois pleinement développée s'impose encore à son esprit, et il nous la présente sous un symbole moins pittoresque mais plus expressif encore que celui du mélange des antiques et des jeunes pierres dans les collèges d'Oxford.

« Une petite vieille dame en noir dans un grand landau » passe, et l'acclamation de tout un peuple lui fait la plus splendide des apothéoses.

> The widow of Windsor, who ownes half creation
> La veuve de Windsor, maîtresse de la moitié du monde.

et devant cette majesté bourgeoise, simple et solide, le philosophe revient amèrement sur l'histoire de son propre pays.

La durée, c'est-là, en effet, un autre trait essentiel de cette forte race, et que l'on oublie trop de mentionner d'abord, quand on nous parle de son esprit d'initiative... la grande différence entre les Anglais et nous autres Français réside là, dans ce goût et ce *sens de la continuité* qu'ils ont gardé et que nous avons laissé dépérir. Notre peuple n'est ni moins entreprenant ni moins audacieux que celui-ci ; *mais nous avons renié nos morts et ils continuent l'œuvre des leurs*... Derrière notre énergie contemporaine, — et nous en avons tant montré, et de la si belle, de la si désintéressée, — il n'y a pas assez d'autrefois. Nous sommes les victimes des deux plus funestes erreurs de notre histoire : la destruction révolutionnaire d'une part et, de l'autre, la reconstruction napoléonienne qui ont diminué chez nous également ce *sens du temps passé*... C'est surtout l'empereur qui nous a fait perdre cette notion de la valeur du temps et de la collaboration des morts. Ce Toscan de la grande espèce nous a gouvernés en étranger; car il l'était, foncièrement, irréparablement, absolument... Dans l'ordre des institutions comme dans l'ordre de la guerre, il déploya tous les prestiges d'un magnifique artiste individuel qui se suffit, sans passé. Nous nous sommes habitués depuis près de cent ans à faire de ce sublime condottiere la secrète mesure de notre action nationale et à croire, quand nous étions malheureux, qu'il nous manquait un homme, une volonté créatrice. La leçon que donne au monde la grandeur anglo-saxonne, c'est que les à-coups de cette sorte ne sont pas nécessaires. La nature sociale procède, dans ses puissantes créations collectives qui sont les empires, comme la nature physique, dans ses créations végétales et animales, par une suite d'efforts ininterrompus, bien plutôt que par violentes secousses. Le solide bon sens anglais a, depuis longtemps, démêlé cette loi, et cette reine qui a su maintenir tant de traditions autour d'elle, pendant tant d'années, lui représente cela aussi : *ce génie du prolongement qui fait poser tout ce qui est sur tout ce qui fut* [1].

1. P. 529-531.

C'est l'idée fondamentale de cette série d'esquisses, idée qui sommeillait dans les livres fermés des philosophes et qui, comme toutes les idées, attendait, pour se mettre en marche, la main d'un poète. Les poètes sont venus et, grâce à eux, toutes les réflexions se rallient à cette féconde doctrine que l'on s'étonne d'avoir mis si longtemps à découvrir[1].

Je suis obligé de passer sous silence une foule de remarques, vives et profondes, sur ce pays « dont l'amour conjugal est le roman », sur ces poètes anglais qui, si facilement, « entrent dans la vie de chaque jour », et servent, pour toutes les classes de la société ,« à la consommation quotidienne » de la sensibilité. Je ne résiste pas cependant à cueillir ces quelques phrases sur l'*earnestness* religieux des Anglais.

Chez nous, la religion est presque toujours à côté de la vie... Ici, la religion est vivante dans chacun des fidèles. L'ironie, cette lame sans poignée, qui blesse à la fois celui qui la manie et celui qu'elle perce, reste étrangère à ces descendants des puritains. Ils ne regardent pas et ne se sentent pas regardés. Absorbés dans l'émotion personnelle, ils semblent parler à leur Dieu directement, comme s'ils étaient seuls avec lui. En même temps, comme il faut que le sens de la commodité matérielle, ce dogme de l'existence anglaise, ait ses droits même dans la maison du Seigneur, des tabourets savamment rembourrés et d'une pente bien calculée sont là pour empêcher que l'agenouillement ne soit pénible[2].

Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas poussé plus loin son analyse, et essayé de nous expliquer comment, malgré tant d'alliages qui le compromettent, le sentiment religieux reste encore, en Angleterre, si vivace et si profond ?

Je ne dis rien de la première partie de ce fort volume, réédition des *Portraits d'écrivains* et d'études littéraires que tout le monde voudra relire, et je me hâte d'en venir, à travers ces pages touffues, à la personne même de l'auteur.

Le problème très intéressant serait de savoir comment l'auteur des *Essais de critique* a pu devenir le Bourget des *Œuvres complètes*, et quel a été son itinéraire pour en arriver de Baudelaire à Bonald. Problème difficile, parce qu'il s'agit d'un critique moins profond peut-être, mais beaucoup plus

1. Nous parlerons bientôt de l'*Appel au soldat*, qui fait suite aux *Déracinés* dans l'œuvre de M. Barrès.
2. P. 288.

souple que Taine, parce que ce critique est en même temps un poète, et parce que, enfin, il ne nous a pas encore donné l'œuvre définitive à laquelle l'ont lentement préparé vingt ans de vie intérieure, de réflexions, d'illusions, de désillusions, d'expérience des hommes, des livres et des pays. Quoi qu'il en soit, les éléments d'une solution sont déjà sans doute dans ces deux premiers volumes, revus et corrigés, et je voudrais par deux ou trois exemples, aider le lecteur à chercher lui-même cette solution, à étudier l'itinéraire et à discuter la justesse des conclusions.

Les *Sensations d'Oxford* montrent fort bien, ce me semble, la première manière de M. Bourget. C'est déjà, comme dans toute sa carrière, une lutte entre le poète et le critique, et l'on peut prévoir la victoire de celui-ci quand l'obsession des premières lectures aura été secouée. Voici, par exemple, quatre lignes que le Parnassien d'*Edel* et de la *Vie inquiète* aurait pu mettre en vers précieux et subtils.

Ne sourions pas trop de cette histoire, car il y a de quoi pleurer. Ne pleurons pas, car il a de quoi sourire. Il se rencontrera toujours dans l'artiste un enfant vaniteux qui fait des bulles de savon avec ses larmes pour montrer aux passants assemblés autour de lui toutes les couleurs du prisme; et cependant ce sont là de vraies larmes, versées par de vrais yeux, sur une vraie souffrance [1].

C'est encore presque uniquement le poète qui s'abandonne, en une page extrêmement curieuse, à ce beau mouvement de pitié :

La misère ! pourquoi ce spectre douloureux s'interpose-t-il soudain entre les émotions nouvelles et mon imagination ? Vous est-il arrivé parfois, au sortir d'un plaisir, non pas coupable et sensuel, mais délicat et tout d'intelligence... de rencontrer dans la rue un ouvrier ivre; et votre cœur ne s'est-il pas serré comme sous l'étreinte d'un vague remords ? Bourreaux que nous sommes de par l'inéluctable loi du combat pour la vie, même dans nos heures idéales, la sécurité de nos plus beaux songes s'appuie sur l'asservissement de tant de créatures humaines, nos semblables ! La page que j'écris amoureusement sur le coin de ma table bien rangée, le loisir nécessaire aux impressions que j'essaie de noter de mon mieux, le loisir nécessaire à la curiosité de ceux qui liront ces notes, tout cela est fait du sang et des larmes des déshérités. Cette affreuse idée est vraie partout.

1. P. 434.

Tout le passage est à lire; en voici les dernières lignes :

Derrière les vitres, des plantes d'intérieur, géraniums rouges, vertes fougères, déploient leurs feuilles immobiles, — jouissance intime de quelque femme aux délicats instincts. Je regardais ce fort et ces fleurs, la ville étagée au pied de sa colline, cet étroit tableau d'intimité; — puis j'écoutais, sans le voir, l'océan rugir. J'entendais les lourds paquets d'eau violente frapper la digue de l'autre côté, et je me pris à penser que c'était le symbole de notre existence, à nous songeurs qui nous complaisons dans les sécurités de la civilisation, sans prendre garde aux grandes vagues de la vie dévoreuses d'hommes [1].

Dans sa conférence, fumeuse et par endroits si belle, sur l'*Art et le socialisme*, M. Jaurès aurait pu citer cette forte page et en déduire vigoureusement les conséquences. Mais cette page, je ne sais si je me trompe et c'est là que j'en voulais venir, M. Bourget ne l'écrirait peut-être plus. Ce n'est pas que ses nouvelles doctrines supposent un cœur endurci (on m'assure en effet que M. Maurras, apologiste de l'esclavage, a l'âme pitoyable et bonne); mais peut-être notre philosophe aurait-il peur de faire le jeu de ceux qui exploitent cette souffrance populaire ou des imprudents qui mettent à nu des blessures qu'ils n'ont pas de quoi panser et guérir. Et puis, notre auteur est manifestement dévoué à une conception aristocratique du monde que lui ont enseignée ses premiers maîtres, et où l'inclinaient puissamment la rare distinction, la délicatesse et l'élégance raffinée de sa nature et de son talent. Rien d'ailleurs qui ressemble au rêve égoïste d'un Renan dans ce plan de reconstitution sociale qu'il esquisse à la fin du volume et dont j'admire, autant que personne, la sagesse et la grandeur! Mais, dans l'intérêt même de ses idées, il devrait montrer, d'une façon plus explicite, que c'est précisément en vue du plus grand bonheur de la foule qu'il voudrait exorciser « la chimère égalitaire», «fixer les supériorités », et créer de nouveau cette « aristocratie vraiment nationale ». Pour reprendre la superbe image de tout à l'heure, je voudrais que le philosophe ne parût jamais oublier la rêverie du poète qui, séduit par le raffinement de la haute société anglaise, savait autrefois si bien « prendre garde aux grandes vagues de la vie dévoreuses d'hommes ».

1. *Les Lacs anglais*, § 18.

Plusieurs regretteront aussi, dans un sentiment analogue, de ne pas trouver, au cours du voyage en Irlande, une note plus juste, plus attendrie et, pour tout dire, moins anglaise. M. Bourget n'attaque pas ces braves gens, mais on voit qu'il n'a pas grande sympathie pour eux. Les raisons de cette attitude ne laissent pas d'être sérieuses, et cependant je crois que M. Bourget, parlerait autrement s'il avait vu l'Irlande plus souvent et de plus près.

Qu'il me permette de placer ici un souvenir personnel. A la suite des décrets de 1880, il nous a fallu vivre pendant de longues années dans une petite ville galloise où passait presque nécessairement la vague, montante ou descendante, des vagabonds irlandais. Tous savaient le chemin de cette grande maison catholique où beaucoup de sympathie les attendait. Nous pouvions les voir de très près, d'autant que le plus grand nombre profitait de la rencontre pour accomplir le *duty* pascal. C'est là, dans cette sorte d'intimité avec la lie de l'Irlande, que j'ai appris à estimer ce peuple à sa sublime valeur. Terre admirable de foi et de chasteté, je sais ce que les économistes et les philosophes peuvent dire contre elle, et cependant il me semble qu'on ne peut être vraiment chrétien sans la comprendre et sans l'aimer.

Pour en revenir à notre auteur, les amateurs d'âmes et les curieux de style auront plaisir à comparer, page à page, ligne à ligne, le second volume des *Œuvres complètes* et les premières éditions d'*Études et Portraits*. Rien d'attachant comme ce minutieux travail de correction. Je n'en citerai qu'un exemple, mais qui est caractéristique. C'est à la fin d'une méditation éloquente sur les « paradis artificiels », que le rêve, opium des âmes, ouvre au poète et même au savant :

> Les songes sont des mensonges,— c'est la conclusion de cette page, — mais lorsque la dernière heure arrive et qu'il reste seulement, pour de trop rares minutes, de notre passé, d'obscures clartés devant les yeux que l'ombre gagne, qui dira le signe qui vous distingue, ô souvenir de la vie vécue, ô mirages de la vie rêvée [1] ?...

Le dilettante de 1882 peut maintenant répondre à cette question poignante, et il ajoute simplement ces quelques mots :

1. P. 387.

Qui le dira, sinon le Juge qui nous jugera peut-être plus sur nos rêves que sur nos actions, car nos actions ce n'est pas nous toujours, et nos rêves, c'est le moi de notre moi, l'être de notre être.

Que nous voilà loin du Parnasse, même de la préface du *Disciple* ! Et maintenant, que l'auteur se remette à de nouveaux rêves, expression vraie de son nouveau moi ; il n'aura pas de plus avides lecteurs que ceux qui, au temps jadis, ont du parfois se défendre contre la séduction de ses peintures et le charme même de son esprit.

Si je n'avais peur de céder à l'impérieuse démangeaison des superlatifs, je dirais que le dernier livre de M. Faguet est la meilleure histoire de notre littérature [1]. Certes, comme œuvre d'art, on ne saurait la comparer aux quatre volumes de Nisard, et comme beauté de construction logique, l'ouvrage de M. Brunetière lui est, de tous points, supérieur. Mais si l'on demande une histoire vraiment critique, qui sans ombre de système et sans préjugés d'école, essaie de définir le propre de chaque école et de chaque auteur, celle que M. Faguet vient d'écrire l'emporte, et de beaucoup, sur toutes les autres. Aucune n'a, à mon sens, une pareille valeur objective et ne peut inspirer une plus entière confiance.

Je ne restreins pas cette confiance aux seules idées littéraires de l'auteur. A part quelques phrases qui demandent une explication — « la scolastique, c'est le commencement de la Réforme [2] » — et autres du même genre, — l'ouvrage tout entier est d'une respectueuse et bienveillante neutralité. A force de tout comprendre, M. Faguet respecte tout, et si

1. E. Faguet, *Histoire de la littérature française*, illustrée d'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale. Paris, Plon, 1900. 2 vol.

2. « Il est presque plaisant de voir, dans son *Encyclopédie*, Diderot maudire la scolastique et établir en vingt-trois articles que cette philosophie a été une des plaies de l'esprit humain. Il parle ainsi le langage qu'ont parlé à vingt reprises les papes du quatorzième siècle et celui qu'un encyclopédiste ne devrait point parler; car la scolastique, c'est le commencement de la Réforme; et la Réforme, c'est le commencement du philosophisme; et c'est des scolastiques aventureux du quatorzième siècle que Diderot descend, sans qu'il s'en doute. » (T. I, p. 160.)

ce n'est pas l'idéal, cela nous change tout de même du livre de M. Lanson.

Rien d'ailleurs ne caractérise mieux M. Faguet que cette aptitude à tout comprendre et si par grand hasard, il lui prenait fantaisie, dans son prochain discours à l'Académie, d'emprunter les grâces légères de M. Paul Hervieu, il pourrait dire aussi de lui-même : « L'intelligence, c'est mon métier. » Mais c'est trop vrai pour qu'il soit capable de le dire ; aussi bien, tout le monde en est convaincu.

Parlant quelque part de Fénelon et de manière à nous dédommager des gratuites injures dont quelques bossuétistes poursuivent cette noble mémoire, M. Faguet porte ce jugement très amusant, très juste, et, de plus, très significatif.

C'est un des hommes qui ont le plus pensé, et, en ce temps presque tout entier artistique, *c'est encore une originalité*. (II, p. 144.)

Et, un peu plus bas, à propos de Massillon, il écrit encore :

C'était avant tout un écrivain et un artiste. Il a peu d'idées. (II, p. 148.

Ces courtes lignes en disent long sur notre critique et si l'on veut y prendre garde, expliquent à la fois tous ses mérites et tous ses défauts. Il est, en effet, aussi peu artiste que possible, ayant trop d'idées pour cela ; il est un curieux d'art qui suit d'un intérêt toujours égal toutes les productions de la flore littéraire, roses, ronces et orchidées.

D'où vient ce large optimisme qui pénètre cette histoire et cette universelle bienveillance qui plane sur les noms les plus oubliés de notre littérature.

Cotin « avait quelquefois de l'esprit » (II, p. 66) et Brébeuf « a fait des poésies religieuses qui sont de la plus grande beauté » (II, p. 67). On n'en dira pas plus des strophes de Corneille (II, p. 84.). Benserade a été « cinquante ans, au moins, un homme d'esprit, ce qui n'est pas un cas fréquent » (II, p. 71), et il n'était point sot de mettre en rondeaux les *Métamorphoses*.

D'Assoucy, c'est presque Villon, et aucun poète n'est célébré avec plus de complaisance que Maurice Sève (I, p. 377-385), si ce n'est peut-être l'auteur de la *Maison de Sylvie*. Or, cette minutieuse curiosité, cette facilité de sym-

pathie ne tiennent pas du caprice, mais sont au contraire commandés par une pensée consciente et très décidée. Lisez plutôt cette petite phrase, effrayante de candeur.

L'anarchie n'a rien qui doive répugner en littérature, et elle ne fait autre chose que rendre l'histoire littéraire plus intéressante. (II, p. 29.)

« Plus intéressante ». Vous sentez bien que ce simple mot, au sens où on le prend ici, est le plus terrible des explosifs. Car enfin si nous acceptons ce criterium, purement intellectuel, les anormaux de lettres, passent du coup au premier plan, tout se mêle, tout se confond, Mallarmé devient aussi digne d'attention que Lamartine, et Bossuet ne mérite pas une plus longue étude que Cyrano.

Mais M. Faguet n'a garde d'aller, explicitement du moins, jusqu'au bout de ses principes et sans trop bouleverser les traditions, il se contente de remplir son livre d'une érudition sûre, presque un peu coquette par moments, et toujours intéressante. Jamais on n'avait fait une part si magnifique au seizième siècle, « le siècle créateur par excellence » qu'on aime trop quand on se met à l'aimer; et jamais non plus on ne recueillit d'une main plus pieuse les charmantes reliques des poètes oubliés. Ainsi, dans ce livre, l'érudition corrige l'excès même de l'érudition, mille citations inattendues, des portraits, des miniatures, des autographes enlèvent toute sécheresse à ces chapitres si solidement documentés.

L'ouvrage étant une façon de manuel, le style, tout à fait parlé de l'auteur, devenait, pour cette fois, de circonstance. Aussi M. Faguet n'a-t-il rien changé à son aimable dédain des soucis de plume. Qu'importe, l'esprit brûlerait au besoin la mauvaise paille du style et d'ailleurs, l'idée, chez lui, prime tout. Regardons, en passant, quelques-uns de ces feux de paille. Voici l'oraison funèbre, assez résignée, de la querelle des anciens et des modernes.

Ils comprirent qu'ils devenaient assez ridicules et avaient l'air de pédants. Ils se réconcilièrent, burent à Homère, à qui ils n'en avaient jamais voulu beaucoup, car on n'en veut qu'aux vivants, les uns disent chez Mme de Lambert, les autres chez Valincourt, peut-être chez l'une et chez l'autre; et l'on se querella sur d'autres matières... Elle (la querelle) est destinée à disparaître quand on ne connaîtra plus du tout les anciens, ce qui va avoir lieu bientôt... C'est une querelle de siècles

lettrés. Elle a quelques chances de ne se renouveler jamais, du moins en France. (II, p. 176-177.)

Il est bien sûr que ce n'est pas écrit, mais il y a tant de choses écrites qui sont moins amusantes !

De Voltaire et de nous, il est dit un peu plus bas avec une tranquillité cruelle :

Il n'a jamais bien su ce qu'il voulait, ce dont on ne peut lui faire un grand reproche, car le nombre de ceux qui ont su ce qu'ils voulaient est très restreint dans l'histoire universelle. (II, p. 224.)

Même sérénité dans l'éloge d'Edmond About.

Des succès scolaires extraordinaires et une gloire d'École normale éclatante auraient pu faire croire qu'il n'aurait aucun talent. (II, p. 416.)

Ainsi, à chaque pas se rencontre une ligne gentiment méchante ou une autre qui a des airs d'extraordinaire profondeur. M. Faguet a le génie des brusques parenthèses, à longues perspectives, et le don de ramasser en de brèves formules des trésors de réflexion. Enfilons encore quelques-unes de ses trouvailles.

Rabelais était déjà très savant. Il l'avait toujours été du reste ; car on l'est de naissance, puisque c'est de naissance qu'on a de la mémoire. (I, p. 263.)

Le cardinal de Retz, qui fut un grand ami de La Rochefoucauld et qui a fait de lui un portrait assez sévère, ce qui n'est pas contradictoire... (II, p. 99.)

Boileau, Racine, Molière, La Fontaine lui-même... sont des Bourdaloue qui sont poètes. (II, p. 117.)

L'éloignement du romanesque est une vertu littéraire et peut-être plus qu'une vertu littéraire. (II, p. 129.)

Sa prose (Bernis) est excellente et révèle sous le mondain paré l'homme essentiel qu'il était. Les grâces servent à plusieurs à cacher le vide du fond, à quelques-uns à en cacher le solide. (II, p. 280.)

Si un auteur n'était qu'un écrivain, Gautier serait un de nos plus grands auteurs ; mais il ne faut jamais oublier qu'un auteur doit être un écrivain et aussi autre chose. (II, p. 359.)

Sans doute, tout n'est pas d'une égale valeur dans ces aphorismes et quelques-unes ressemblent à ces courtes galeries que des illusions d'optique prolongent à perte de vue, mais, en outre de ces pseudo-profondeurs, le livre abonde en pensées originales et fécondes qui en étendent singulièrement la portée.

L'animal religieux, qui est l'homme, peut presque cesser d'être religieux ; mais quand il a cessé de l'être, son besoin de religion, tout au moins d'idéal moral (et jusqu'à présent celui-ci a toujours entraîné celui-là avec lui) renaît avec une intensité qui est en raison même du manque de matière, et immédiatement le besoin crée son organe; car ce n'est peut-être pas vrai en histoire naturelle, mais c'est strictement exact en histoire morale. (I, p. 237.)

Et nous voilà bien loin des rondeaux de Benserade, et bien loin même de toute littérature, au sens petit du mot. Évidemment de tels passages sont rares, trop rares au cours de ces deux volumes; mais enfin, alors même que le critique semble s'amuser à des bagatelles, le philosophe n'est jamais loin et les bagatelles même, sont pour lui, matière à philosopher.

Je n'ai rien dit des doctrines littéraires de cet ouvrage, que tous les curieux de littérature doivent lire et dont les professeurs ne sauraient se passer. Cette rapide histoire condense, complète, corrige, la substance des volumes déjà parus sur nos quatre derniers siècles. Qu'il me suffise donc de remarquer que le moyen âge est traité avec intelligence et avec amour. Dans une forte page sur Villon, M. Faguet montre excellemment comment tout ce passé est encore près de nous, ou plutôt, comment nous revenons à lui après la vaine poursuite d'un autre idéal.

On voit que Villon a écrit le poème complet de la mort. En cela, homme du moyen âge encore, il est le dernier de ces poètes qui ont chanté Dieu, leur dame, leurs passions naïves et rudes toujours, ou presque toujours, avec une mélancolie et une tristesse profondes, un sentiment de la brièveté des joies et de la longueur des douleurs et de « la mort au bout de tout », comme dit Shakespeare, non point toujours très explicite, mais qu'on sent intime et permanent au fond de l'être. La joie est née avec la Renaissance et l'espérance (terrestre) et la confiance et l'optimisme à sa suite, et ce sera, relativement, comme pour toutes choses, une éclaircie de quelques siècles dans l'histoire de l'humanité. Cette éclaircie, qui est probablement un leurre, a cessé, je crois, au siècle où nous sommes ; et voilà pourquoi, n'était la difficulté de la langue, nous serions beaucoup plus près des poètes du moyen âge qui ont un peu pensé que de ceux qui sont venus depuis 1500 jusqu'à 1800. (I, p. 201.)

Qu'on lise encore, elle est de tout premier ordre, la page sur l'*Imitation de Jésus-Christ* (I, p. 235), livre qui servirait, à lui tout seul, à la glorification du moyen âge.

Le dédain pour le moyen âge, qui s'expliquait si bien à l'époque où on ne le connaissait aucunement et qui persiste à l'heure actuelle, où on le connaît, peut-il tenir contre un temps qui a produit un tel livre, et dont ce livre, tout compte fait, est à la fois le résumé et le testament ?

Et si l'on veut savoir comment et combien cet homme de pensée est en même temps un homme de cœur, qu'on relise cette phrase amusante — il l'est toujours — mais si noble, si généreuse et si belle.

Pleine du reste d'excellents sentiments, — il s'agit de Christine de Pisan, — on est heureux en la lisant, de pouvoir quelquefois l'admirer, et l'on n'a jamais le courage d'avouer qu'elle est ennuyeuse : on se sent toujours en sa compagnie avec une honnête femme qui est un honnête homme, et pourquoi ne pas dire qu'en quittant Froissart, qui vraiment n'a pas de patrie, on goûte vivement un auteur qui en a une, qui s'en souvient, qui ne nous la laisse pas oublier et qui tient à nous la faire chérir. (I, p. 152.)

Henri BREMOND, S. J.

L'INDE TAMOULE

(Sixième article [1])

VII. — ART ET LITTÉRATURE. LE DRAME POPULAIRE.

Notre éducation française ne néglige rien tant que l'art, et s'il est un nom qui lui convienne peu, c'est celui que les Grecs donnaient, chez eux, à l'instruction, ἡ μουσική. Aussi, chez nous, la majorité, je vais peut-être dire un blasphème, — la majorité des gens cultivés, — n'entend rien à l'art. Elle est prosaïque. Son éducation ne la prépare à se connaître ni en peinture, ni en musique, ni en rien. Si nous manquons d'un goût éclairé, nous sommes en revanche nourris de préjugés, et tout ce qui heurte ces préjugés nous surprend et nous déplaît. Tel qui écoute, avec un plaisir de convention, des harmonies européennes sans style et sans caractère, ne daignera même pas entendre une mélodie asiatique, pleine cependant de science et d'expression.

L'Inde a deux musiques : l'une diabolique, qu'on entend dans toutes les pagodes, de Ceylan au Thibet, et qui est horrible, l'autre humaine, peu connue et très digne de l'être. Le brahmanisme, qui a tout flétri, a déshonoré la musique en la reléguant parmi les occupations infâmes. Par leurs concerts de damnés, les barbiers et les parias, musiciens du diable, gâteraient le goût du peuple le mieux doué. Leurs cacophonies sauvages, faites de trilles juxtaposées, ne conservent d'artistique qu'un peu de mesure, cette mesure, ce rythme, dont l'oreille orientale ne peut perdre l'instinct.

Il faut avouer aussi que l'Indien chante mal. La voix des Tamouls est blanche, sans force, sans timbre, gâtée encore par l'usage exagéré qu'ils font du piment et du bétel. Quant à la musique européenne exécutée par l'Hindou, elle est, à sa musique nationale, ce que les toiles de Manchester, importées

1. V. *Etudes*, 5 mai, 5 juin, 20 juin, 5 juillet, 20 juillet.

dans l'Inde, sont aux anciennes mousselines de Dacca. Le jour où l'art européen touche à l'art asiatique, il ne le perfectionne pas, il le tue. Au sens des modèles archaïques fixés depuis des siècles, il ne sait guère substituer que le goût de la pacotille.

L'Indien possède une musique nationale, antique comme sa langue et ses dieux, et délicate comme les filigranes que brodent ses orfèvres. Dans un concert indien, la voix ou l'instrument exécute la mélodie. Deux instruments accompagnent, et tiennent la tonique et la dominante. Un tambourin, touché des doigts et de la paume de la main droite, assourdi par la main gauche, brode, sur le chant, des rythmes compliqués. De petites cymbales de cuivre marquent la mesure et rythment le mouvement.

L'Indien reconnaîtrait encore l'infériorité relative de sa peinture et de sa sculpture, voire celle de sa littérature, mais jamais il n'avouera la supériorité de notre musique. Il ne comprend rien à notre harmonie, encore moins à notre modulation compassée. Il nous trouve pauvres à la fois et tapageurs, confinés dans une gamme et dans une modalité monotones. Lui, se vante d'avoir à sa portée soixante-douze modes primaires, appelées *Melakartas*, desquels il tire plus de mille modes secondaires ou *Ragas*. Ces *ragas* ont, chacun, leur caractère précis et immuable : triste, gai, hardi. L'Indien calque, sur ces *ragas*, des thèmes classiques, des phrases musicales. Il est fier de l'infinie variété de ses modalités.

L'artiste hindou multiplie les transpositions d'accents, les syncopes et les contretemps, qu'il exécute avec une extrême aisance. Il dispose de mesures multiples, susceptibles de combinaisons nombreuses. Son système est si riche qu'aucun artiste ne le connaît tout entier. Chacun se réduit à un nombre restreint de *melakartas*, où il excelle.

Quelques-unes de ces *melakartas* déconcertent, il est vrai, des oreilles européennes, mais d'autres réveillent au fond de l'âme un monde d'impressions nouvelles; elles éblouissent par la richesse de leurs ressources. Elles font rêver à un plain-chant infiniment flexible, prodigieusement dentelé. Elles rappellent certaines mélodies irlandaises ou hongroises, certaines malagueñas andalouses. C'est peut-être l'ancienne

musique chromatique grecque. Rien qu'à entendre chanter, sans la comprendre, une ode d'Auvai, j'avais la sensation de ce que pouvaient être, à Lesbos, les chants d'Alcée ou de Sapho.

Malheureusement l'Inde n'a pas de conservatoire qui lui apprenne à dire ses *ragas* d'après une tradition sûre. L'exécution en est trop souvent nerveuse, troublante. Mais quelle puissance a ce lyrisme! Comme il saisit bien tout l'être; et n'ont-ils pas raison, alors, d'estimer le nôtre glacé [1]?

*
* *

Si l'on peut discuter le mérite de la musique indienne, on ne saurait nier la valeur de la littérature tamoule. Bien supérieur aux autres dialectes dravidiens, au telougou, au maléalam et au canarese, le tamoul dispose d'un incomparable vocabulaire, et sa littérature, très pauvre en prosateurs, possède une poésie dont il faut admirer la richesse et l'originalité.

Pendant notre moyen âge, trois dynasties principales gouvernaient l'Inde méridionale. Les Chéras régnaient à Talakad, sur le haut Cavery, les Cholas à Ourayour, près de Trichinopoly, les Pandyas à Madura. Cholas et Chéras encouragèrent la littérature tamoule, mais ses protecteurs officiels, du neuvième au quatorzième siècle après Jésus-Christ, furent les Pandyas. Ils avaient fondé à Madura des académies dont la légende a exagéré l'importance, mais dont une, au moins, est historique. Elle comptait quarante-neuf membres, tous poètes illustres. Aucun ouvrage ne pouvait être offert au public qu'il n'eût d'abord subi leur sévère critique. Au quatorzième siècle, Madura fut saccagé par une invasion musulmane. Son académie fut dispersée; les manuscrits trouvés par les vainqueurs furent détruits, et le roi Pra-

1. Un amateur de Madras, M. Chimasamy Moudeliar, s'occupe, depuis longtemps, de réunir et de noter les vieux airs tamouls. Ses travaux attendent un éditeur. Lui, s'est quasiment ruiné à les poursuivre. Un professeur de Trichinopoly, le R. P. Honoré, admirateur très compétent de la musique hindoue, m'a fourni l'occasion de l'entendre, et m'a un peu appris à l'apprécier. Je suis heureux de l'en remercier. (Voir *Oriental Music in european notation*. Madras, 1892 ; et *Musica Sacra* de septembre 1900, article du R. P. Honoré.)

kama, conduit prisonnier à Delhi, dut se consoler, dans sa captivité, en chantant les *courals* de Tirouvallouver. L'âge d'or de la littérature tamoule — sa période *courtoise* — était passée et, bien que nombreux et célèbres encore, les poètes des siècles suivants ne devaient plus connaître l'éclat de leurs prédécesseurs.

Malgré la sécheresse de ce procédé, je ne puis donner une idée de la littérature tamoule qu'en dressant la liste de ses principaux représentants.

Le père de la langue tamoule est le poète Agastiyar (IX[e] siècle av. J.-C.). Il aurait inventé l'alphabet, et composé la première grammaire. On lui attribue une connaissance merveilleuse de la chimie, de l'astronomie, de la médecine. C'est l'Hippocrate indien. Neuf siècles après lui, vécut, à Jaffna, le poète Yalpana Nayanar. Au cinquième siècle, un groupe de poètes se signala par son hostilité contre les Bouddhistes. C'était Cheraman Peruman, roi poète, chantre de Siva; puis, Sambandha et Sundarer, Apper et Villoupoutirer. Grâce à eux, le sud de l'Inde fut débarrassé des Djaïns.

Villoupoutirer, brahme vichnouïste, est surtout célèbre par son imitation en tamoul du poème sanscrit le Mahâthârata. De nos jours, on chante son poème même dans des réunions de famille, comme on devait chanter l'*Iliade* dans les foyers de l'Hellade.

Du huitième siècle, un seul auteur subsiste, Kachiyapper, dont on récite les hymnes dans les temples de Jaffna.

Le neuvième siècle fut le grand siècle de la littérature tamoule. Alors vivaient Tirouvallouver et ses trois sœurs, Auvai, Ouppai et Ourouvai, ainsi que Kamben, Kapiler, Ottakouder, Pougazendi, et nombre d'autres écrivains, dont les poèmes sont encore chantés jusque dans les rues. Tirouvallouver s'est illustré par ses *courals*, que le P. Beschi, le premier, fit connaître aux Européens. Les courals sont des maximes écrites en stances de quatre vers, et divisées en trois parties : la première traite de la vertu, la seconde de la santé, la troisième des plaisirs des sens. La troisième partie n'est guère lisible; la première est admirable[1].

1. Voici quelques courals :

— Quand la douleur vous accable, allez vous jeter aux pieds du seul Tout-Puissant.

On a comparé les courals aux meilleures pages de Sénèque. On pourrait les rapprocher de nos livres sapientiaux.

Les sœurs de Tirouvallouver ont été déifiées. Elles ont écrit de courts traités moraux et des hymnes à Siva. On étudie dans les écoles les poèmes *Attisondi* et *Kondai Veyouden*, chefs-d'œuvre d'Auvai, la Sapho tamoule.

Kamber, le second poète épique tamoul, a imité le Râmâyana. Il était fils de rajah. Après la défaite et la mort de son père, il fut recueilli par un roi chola d'Ourayour. Le roi de Madura, Pandya Varagouna, l'invita à sa cour. Le Râmâyana de Kamber est toujours prescrit comme *text book* aux examens actuels de l'Université.

Kapiler était l'un des quarante-neuf académiciens de Madura. Ottakouder, rival de Kamber, a composé le septième livre du Râmâyana tamoul. Il est surtout connu pour ses chants guerriers (*Kalingattou Parani*). Pougazendi est l'auteur de *Nalavemba*, ou histoire de Nala, un épisode du Râmâyana exigé pour l'examen de *Matriculation*.

Du dixième siècle, nous conservons les poèmes de Pattanattou Pillay et de son ami Patirakiryar, un monothéiste; puis, la fameuse grammaire *le Nannoul*, de Pavananti. Dès leur bas âge, tous les enfants apprennent le Nannoul par cœur. En pays tamoul, ignorer le Nannoul, c'est ignorer sa langue.

Sivakiyar, un autre monothéiste, a écrit des poèmes fort populaires. On lit dans l'un d'eux : « Que de fleurs j'ai cueillies dans ma jeunesse et détruites feuille à feuille; que de prières j'ai faites en vain; que de pleurs j'ai versés au printemps de la vie; que de temples dédiés à Siva j'ai visités! Pour ces vanités, j'ai abandonné le Seigneur et ceux qui l'aiment. Ne prenez pas les idoles pour des dieux; ne les adorez pas. »

Rien n'est demeuré du onzième siècle. Au douzième siècle fleurit Tandi Asiriyen, auteur de drames innombrables, presque l'égal de Kalidâsa, le dramaturge sanscrit.

— Les vagues du péché n'engloutiront jamais votre âme, si vous vous enfoncez dans l'Océan de la vertu.
— Nul ne peut traverser le fleuve de la vie, sauf celui qui s'attache aux pieds du Seigneur.
— N'abandonnez pas la vertu ; à la mort, elle sera votre soutien.
— Les nuages fertilisent la terre par la pluie ; la terre ne les paie point de retour. Ainsi les bons dédaignent toute récompense pour leurs bienfaits.

Au quatorzième siècle, vécurent les deux frères Irettiyer, l'un boîteux, l'autre aveugle. Ils composaient ensemble. L'un commençait la stance que l'autre finissait.

Au quinzième siècle, Kalamegam, le grand satirique indien, composait le *Yagamanda*. Vers cette époque, vécut aussi Kangayer, l'auteur d'un fameux lexique tamoul, *Ouritchol Nigandou*, en usage dans toutes les écoles.

Au seizième siècle, on relève quelques noms connus. Mandalapourader, auteur d'un lexique, Tattouvarayer, et Virakavirayar, auteur du fameux poème épique, *Haritchandra*.

Au dix-septième siècle apparaissent divers poètes épiques, entre autres l'auteur du *Chintamani*, l'ouvrage préféré du P. Beschi, et Tayoumanaver, panthéiste, né à Trichinopoly, et très lu de nos jours.

Le dix-huitième siècle est riche en poètes. Les meilleurs auteurs dramatiques sont Arunalachala Kavirayar, auteur du *Rama Nayadam*, le drame de Rama, et Ganapati Ayer, connu par ses deux drames, *Alankararoupa* et *Valabhima*. Dès lors, des poètes chrétiens se font remarquer, entre autres, cet Inbakavi, (le doux poète), Paraver, né à Manapad, qui a laissé de belles hymnes à la Vierge. Mais sa muse était peu sobre, et, sous l'influence du *callou*, Inbakavi allait parfois dans les pagodes chanter les faux dieux. Mais le plus fameux poète du siècle fut, sans conteste, Viramâmonnivar, autrement dit, le P. Joseph Beschi. Son poème, le *Tembâvani*, est connu des païens comme des chrétiens. Non content d'exceller dans le haut tamoul poétique, le P. Beschi a fixé, par ses récits et par sa grammaire, le tamoul vulgaire, le seul usuel.

Le dix-neuvième siècle compte quelques célébrités. Deivasigami († 1846), fils d'un catéchiste de Dindigul, a composé de beaux poèmes en l'honneur de Notre-Seigneur. Moutousami Pillay († 1840), a écrit la vie du P. Beschi, et un livre contre les protestants, très admiré, le *Dikkaram*. Nayanappa Moudeliar a composé le *Nabadiyar*, qui ressemble assez aux courals de Tirouvallouver.

Cette incomplète et froide nomenclature suffit, si je ne me trompe, à montrer que la hiérarchie des genres littéraires n'existe guère dans l'Inde. Tout sujet peut être traité en vers, et l'auteur d'un lexique ou d'un traité de médecine passe pour

un aussi grand poète qu'un faiseur d'épopées. Elle prouve aussi combien, dans l'Inde, ce sont toujours les *Morts qui parlent.* Nous avons eu nos trouvères et nos rhétoriqueurs,

Mais où sont les neiges d'antan ?

et, sauf quelques médiévistes, qui sait aujourd'hui les chansons du roi Thibaut, ou les ballades d'Alain Chartier ? Dans quel village français, passant la nuit, entendrais-je une famille d'artisans chanter les gestes de Roland, comme, en revenant à Trichinopoly, j'entendis un soir, à Oureyour, une famille de tisserands chanter des vers de Villoupoutirer ? (v[e] siècle !)

Très riche, la littérature tamoule est aussi très originale, surtout la plus ancienne, purement dravidienne, et que n'altérait encore aucun courant bouddhiste ou brahmanique. Le brahmanisme a été un fléau pour la littérature dravidienne. Du jour où son influence, d'abord combattue, s'est enfin imposée, la poésie indigène, essentiellement antibrahmanique, fut dédaignée et mutilée. Des hymnes, comme ceux de Sivakiyar, purement déistes et hostiles à l'idolâtrie, furent interpolés et contraints de servir les dieux nouveaux. Beaucoup de poèmes furent pareillement chargés d'interpolations traduites du sanscrit; d'où l'opinion, longtemps admise, que la littérature tamoule était toute d'emprunt. Des ouvrages entiers, tels que *Guana Vemba*, très connu encore au quinzième siècle, furent supprimés. Le grand souci des brahmes était de démarquer les poèmes, et d'attribuer à des brahmes tous les ouvrages écrits en tamoul. Ils avaient fort à faire, car les principaux poètes tamouls étaient Soudras. Tirouvallouver était même Paria. Kamber était Pandya. Aujourd'hui encore, les meilleurs poètes sont Vellages ou Moudéliars. Mais les brahmes sont audacieux. L'histoire de Tirouvallouver, qui contenait des biographies de grands écrivains, fut remaniée. Tous les poètes cités y furent déclarés brahmes, alors que l'intention du livre était justement de prouver que Tirouvallouver était Paria. Dans des pays comme le Travancore, où les brahmes règnent en maîtres, tous les vieux écrits ont été détruits, et il y est presque impossible aujourd'hui d'obtenir

une copie imprimée des anciens livres tamouls. Tout a été altéré et mutilé, « afin, dit Charles E. Gover, de plaire à ceux dont l'existence dépend de la négation d'une littérature dravidienne, et de l'admission des légendes pouraniques[1] ».

Ronsard rêvait de donner à notre poésie une autre langue que celle de la prose. Il eût été content du tamoul. Le haut tamoul, ou tamoul poétique, diffère en effet du tamoul usuel, autant que le latin diffère du français. Aussi, pour être compris, tout poète doit-il accompagner ses vers d'une traduction en prose, suivie souvent elle-même d'un mot à mot littéral. Difficile à comprendre, cette poésie est difficile à chanter, car on chante la poésie indienne comme on chantait la poésie grecque.

Tout y est exubérant : prolixité des descriptions, complication des rimes, exagération d'effets sonores.

Les prodiges métriques des alexandrins sont des jeux, quand on les compare à la dentelure des vers hindous. Des Européens doivent, je crois, désespérer d'en comprendre la valeur mélodique. Aussi bien, savons-nous celle des chœurs et des hymnes grecs? Les Indiens, ces frères aînés des Hellènes, n'ont d'ailleurs rien de la mesure, de la perfection divine de leurs cadets. Voilà pourquoi, malgré l'enthousiasme de certains indianistes, ils ne peuvent être pour nous des modèles classiques. « Il est à désirer, a écrit W. Taylor, que le poli, l'élégance de la poésie telougou et tamoule soient plus connus en Europe. Des juges compétents pourraient décider si la suprématie accordée au grec et au latin, comme à des langues incomparables, est justifiée. » Sans admettre cette conclusion, on peut affirmer, avec le même écrivain, que le tamoul est une des plus polies, des plus riches, des plus délicates langues parlées par l'homme, et, avec le Dr Caldwell, « que le tamoul est la seule langue dravidienne qui ne se soit pas contentée d'imiter le sanscrit, mais qui ait essayé de l'égaler et même de le surpasser, et qui, sur un point au moins, dans les maximes morales, y soit parvenu[2]. »

1. *Folk Songs of Southern India.*
2. Je dois encore remercier le R. P. Mahé, professeur au collège Saint-Joseph à Trichinopoly, ainsi que le *pandit* tamoul du même collège, des précieux renseignements qu'ils m'ont fournis sur la littérature tamoule.

* * *

L'Indien raffole de spectacles. Dans les capitales des présidences, des scènes modernisées offrent aux *Babous* des spectacles analogues à ceux d'Europe. Des troupes passent aussi dans les grandes villes, et représentent des tableaux vivants ou des féeries toujours goûtées. Enfin la jeunesse des écoles se plaît à jouer du Shakspeare. Par *snobisme*, elle affecte de dédaigner le vieux drame hindou, et elle essaie d'interpréter les fureurs d'Othello ou les joyeusetés de Falstaff. La faveur du public reste cependant plus volontiers acquise au vieux drame national.

Quelques villes possèdent des théâtres permanents, mais quels théâtres ! Une armature de bambous, recouverte de nattes, compose celui de Trichinopoly. Ailleurs, on ne dresse une scène que pour le temps de la fête, car toute fête, païenne ou chrétienne, doit être assaisonnée d'un drame.

A l'extrémité d'une place, on élève alors une vaste estrade fermée, de trois côtés, par des nattes parées de toiles plus ou moins riches. En guise de rampes, des torches imbibées d'huile, piquées à des tridents de fer, colorent les acteurs de violents reflets rouges. Point d'actrices : des jeunes gens remplissent les rôles de femmes. Les costumes sont modernes. Les acteurs sont choisis dans le village, à moins qu'une troupe ambulante ne se présente. Les troupes d'amateurs se recrutent souvent dans la meilleure société brahmanique.

On joue la nuit, de neuf heures du soir à quatre heures du matin, et non pas une nuit, mais trois au moins, souvent huit, et parfois quinze consécutives. Chaque auditeur porte, du reste, sa natte sur la place, et s'y étend. Le drame se déroule. Les païens jouent des poèmes de Kavirayer ou de Tandi Asiriyen, les chrétiens représentent des mystères analogues à nos spectacles du quinzième siècle, ou à nos miracles du quatorzième. Point de crise d'âme concentrée, mais de prolixes épopées en vers, en haut tamoul par conséquent. Des milliers d'auditeurs étendus ou accroupis sur la place, il n'y en a peut-être pas dix qui comprennent ce qui se chante. Aussi un commentaire en style simple répète les vers tamouls.

Le récitatif est interrompu d'interminables refrains accompagnés de danses. Le grotesque coudoie le touchant; les jargons les plus bas se mêlent aux sublimités du haut langage. Au milieu des passages les plus sérieux et les plus pathétiques, un bouffon, déguisé en diable ou en sorcier, tombe tout à coup au milieu des acteurs interloqués, assomme le roi et le *poussari* (sacrificateur), et, sautant parmi les spectateurs éperdus, provoque des rires fous, des cris d'effroi et un tumulte général. La salle, à ce moment, se réveille.

Au drame en haut tamoul, les acteurs cousent des intermèdes en tamoul très usuel et de la plus inconcevable obscénité. La foule attend ces intermèdes; elle est tout oreilles pour les entendre. Dans les drames chrétiens eux-mêmes, il faut surveiller de très près les acteurs, pour qu'ils ne s'échappent pas en plaisanteries fort déplacées. Ainsi faisait le *fol* de nos mystères du quinzième siècle. Il était célèbre par ses outrances de langage et de gestes. Aussi, l'évêque actuel de Trichinopoly a-t-il dû s'opposer aux drames publics et les interdire, tout comme avait fait le parlement de Paris en 1548.

Chez les Paravers, et dans certains bourgs du Marava, les chrétiens représentent chaque année la Passion. La pièce dure deux nuits, de sept heures du soir à six heures du matin. Le *rollet* a été écrit par les anciens missionnaires du Maduré. Chaque acteur a des milliers de vers à apprendre. C'est un jeu pour lui que de les retenir. Au drame très émouvant, auquel Musulmans et païens assistent avec respect, on mêle aussi des intermèdes gais. Ainsi, faut-il acheter l'agneau pascal, les acteurs imitent un débat de marché contemporain. Quand Pilate arrive, il caracole avec son escorte sur des chevaux en carton, et les grimaces des cavaliers suscitent des rires sans fin.

L'auditoire est toujours de la meilleure composition. Pour s'amuser à leurs dépens, un musulman avait, un jour, vendu de la poudre mouillée aux acteurs qui devaient représenter la mort du martyr chrétien Tevasagayam Pillay. Au commandement *feu*, les mousquets ratent. Le martyr manqué se relève. Second, troisième échec. Alors, déposant leurs armes, les bourreaux tapent dans leurs mains. A ce coup, le héros meurt, et l'auditoire fond en larmes.

VIII. — CEYLAN. L'ÉGYPTE. LA FRANCE [1]

Ceylan dresse, dans un ciel éblouissant, ses dunes d'un rouge de sanguine, écrasées par les éternelles verdures. La très délicate hospitalité de l'archevêque de Colombo, Mgr Mélizan, me fait vite oublier les marasmes d'une traversée en pleine mousson, et je m'apprête à pénétrer dans l'île incomparable.

L'ancienne Sinhala fut conquise par les *lions du Nord,* les Aryens venus du Bengale, sur les Veddas, Chamites qui y pullulaient il y a trois mille ans. De ceux-ci, il ne reste plus, entre Batticaloa et Trincomali, qu'une tribu d'environ trois mille hommes, absolument sauvage. Les Singhalais vainqueurs avaient établi leur capitale dans l'intérieur de l'île, à Anaradjapoura, puis, au huitième siècle de notre ère, à Pollanaroua. Ils la transportèrent à Kandy, quand les Portugais, à partir de 1505, se furent emparés de leurs côtes. Kandy défia les Portugais, puis les Hollandais. Quand les Anglais s'établirent à Ceylan, en 1796, Kandy leur résista encore, mais son dernier roi, Vikrama Raja Singha, était un monstre, dont les Anglais, dit-on, encourageaient la cruauté, afin de le rendre plus vite odieux à son peuple. Vikrama avait chargé son ministre, Ehélapola, de résister aux blancs. Une intrigue de palais ayant rendu suspect Ehélapola, le rajah fit périr sa famille dans des supplices inouis. Ehélapola se livra aux Anglais. En février 1815, ceux-ci prenaient Kandy, et envoyaient le tyran vaincu vieillir près de Madras[2].

Habile et sceptique, comme partout, la politique anglaise a respecté, à Ceylan, les législations antérieures, dont les couches superposées se retrouvent dans son code embrouillé. Il en résulte, dans la procédure de l'île, des anomalies qui eussent réjoui Montaigne. Où régnaient les Hollandais, le divorce continue d'être admis, avec toutes facilités pour la résiliation des contrats nuptiaux. Dans l'ancien empire

1. Pour ne point fatiguer les lecteurs de cette revue, et afin de réserver quelque inédit à la prochaine publication de notre *Inde Tamoule,* nous allégeons ce récit de voyage de ses deux chapitres avant-derniers.

2. Où il mourut en 1832.

Kandyen, la loi anglaise, héritière de la loi bouddhique, autorise le mariage pour un an, pour deux, à volonté. Ailleurs elle permet l'échange, à l'amiable, des enfants. Partout elle se montre tendrement protectrice des animaux. Nulle part, par exemple, elle n'appuiera la loi chrétienne. Aussi, malgré son évêque *établi*, qui s'efforce de singer les catholiques, empruntant leur costume et leurs rites, l'Angleterre a peu fait pour moraliser Ceylan.

Rendons lui pourtant justice. Après les cent cinquante ans de persécution hollandaise, qui avaient réduit à cinquante mille fidèles les chrétientés fondées par saint François-Xavier, l'Angleterre donnait à l'île un bien infiniment appréciable, la liberté. Aussi, grâce surtout aux florissantes missions des Pères Oblats de Marie, Ceylan compte aujourd'hui environ 250 000 catholiques.

De Colombo, le chemin de fer conduit jusqu'au mont Nawara Eliya, à travers un pays de rêve. A l'ouest, le pic d'Adam le domine de sa masse bleue. Jusqu'à sa base montent, en ondulant, des rideaux de verdure. Sur la pente des gouffres, aux nappes d'eau tranquilles, s'étagent d'opulentes rizières, et, sur le flanc rouge des monts déboisés, s'alignent, sans fin, des champs de thé. C'est trop de lumière et trop de verdure. Les yeux se ferment de lassitude devant cette écrasante fécondité.

Sur la voie, d'un coup de serpe assuré, un tamoul maigre découronne les lourdes noix de coco que demandent des mains tendues. Les voyageurs les vident d'un trait. A chaque station, des agents de la *salvation Army* offrent leurs *tracts*. Ce sont des adolescents en veste rouge, au *vetti* blanc tombant comme une robe, de douces figures androgynes. Partout, des travailleurs tamouls, qui ont quitté leur pauvre pays pour gagner un peu d'or, et prendre la fièvre, dans les *estates* de thé du pays riche. Ils ont, ici, moins de grâce que chez eux. Ils paraissent grossiers et gauches, à côté de ces Singhalais à la démarche molle, à la délicate figurine, au parler musical, vrai gazouillis de perruches. Douces apparences, auxquelles il ne faut pourtant pas se fier. Personne n'est, en effet, plus vindicatif qu'un Singhalais, et, nulle part au monde, il ne se

donne, paraît-il, plus de coups de couteau que dans ces jolis chemins creux, si tranquilles.

Les Singhalais, hommes et femmes, portent, retenu par une ceinture, un long vetti, tombant droit jusqu'aux pieds. Ce vetti est parfois blanc, mais plus souvent d'une indienne rouge ou carrelée. Les femmes y ajoutent une légère camisole blanche, à manches longues, qui leur donne une lourde taille, et, à laquelle, je préfère de beaucoup le gracieux *silé* tamoul, surtout porté à la mode brahmine.

Les hommes gardent leur torse nu, ou endossent une veste blanche. Beaucoup portent toute la barbe, et tous, les cheveux retroussés en chignon, et, sur le sommet de la tête, arrêté aux cheveux, un grand peigne d'écaille assez ridicule, dont l'arc prend de faux airs de cornes.

Le riche planteur en est à la période grotesque de son évolution vers l'européanisme. Ce qui semble le sacrer bourgeois, c'est l'adoption de notre chapeau-melon noir. Là-dessous, il porte chemise, cravate et jaquette, puis, pour remplacer le vetti national, sans tout à fait l'abandonner, il ajoute, à nos pantalons européens, une sorte de robe en drap, qui lui donne une silhouette de vieille miss anglaise.

Mais, pour nous consoler de ces laideurs, voici la pourpre étincelante des fleurs, les ors verts des cocotiers, les bananes, dont une feuille géante sert de parapluie à trois enfants, le Pedrotallagalla qui se dresse en face de nous (2 524 m.), et le train, couleuvre d'acier, qui glisse, minuscule, sous des rocs qui surplombent, au-dessus de merveilleux abîmes !

Kandy ! — Tout le confort d'une ville de Suisse, et l'exubérante végétation des tropiques. La ville s'étage sur une colline, où de riches bangalows disparaissent sous la verdure. A ses pieds, un grand lac, aux parapets de granit dentelé, que longent de larges allées. Une île de cocotiers s'élève au centre. Des collines vertes l'enserrent. Sur ses rives, des *rickshaws* passent, traînés par des tamouls, puis de somptueux équipages, et des groupes de bronze, parés de blanc et de rouge, glissant, pieds nus, sur le sable rose.

L'air tiède n'est jamais embrasé, jamais froid. Toutes les essences des tropiques confondent leurs feuillages, et mêlent

leurs parfums : cinchona, poivrier, cannelier, cacaotier et muscadier. Et, sur les pelouses, les fleurs d'Europe marient leurs teintes douces.

Des montagnes qui entourent Kandy, l'œil plonge dans des vallées débordantes de feuillage. Dans l'une d'elles, coule, majestueux, le Mahavelaganga, le roi des fleuves de Ceylan. Mais, où la flore de l'île s'étale dans sa plus triomphale splendeur, c'est dans les soixante hectares du jardin botanique de Peradenia. Toutes les espèces de palmiers y sont acclimatées, d'infinies variétés de fougères et d'orchidées, et la plupart des fleurs ou des essences du globe. De la cime d'un talipot géant qui va mourir, s'élève, plus beau qu'aucun panache de plumes d'autruche, un bouquet blanc, haut de six mètres, première et unique fleur de l'arbre centenaire.

*
* *

Sur trois millions d'habitants, Ceylan compte 1 700 000 bouddhistes. Dans les montagnes surtout, la plupart sont obstinés, mais, du bouddhisme de Gautama, tout fait de négations désenchantées, les Singhalais ont tiré une religion fort simplifiée, différente des autres bouddhismes, et ne partageant avec eux, que l'adoration de la même idole. Kandy se croit des titres spéciaux à la faveur du dieu, car elle possède une de ses dents.

Cette dent célèbre[1] était, au moyen-âge, le plus cher joyau des rois singhalais, mais, au seizième siècle, D. Constantin de Bragance la ravit au roi de Jaffna. En vain un prince birman voulut-il la racheter aux Portugais. En 1560, ses ambassadeurs furent conviés à voir, en plein Goa, la dent divine pilée, brûlée, anéantie. Quatre ans plus tard, affriandé par la piété de ce candide prince birman, un roitelet de Ceylan fabriqua une seconde dent de Bouddha, affirma qu'elle seule était authentique, et la vendit, très cher, aux Birmans qui la reçurent avec vénération. Les acquéreurs l'avaient à peine payée, qu'une troisième dent, — la seule vraie, — fut découverte à Ceylan. On lui bâtit un temple, et les bonzes imagi-

1. V. *Buddha's tooth worshipped by the Buddhists of Ceylan in the Pagoda called Dalada-Maligawa*. Mangalore, Codialbail Press, 1898.

nèrent cette jolie histoire : Quand les cendres de la dent brûlée à Goa furent jetées dans la mer, un lotus bleu les recueillit, et, entraîné par un courant miraculeux, il les porta à Ceylan. Voilà comment, dans la *Dagoba* de Kandy, l'on peut encore adorer la dent divine.

La Dagoba occupe les restes de l'ancien palais royal. De larges douves l'entourent, dans lesquelles nagent des tortues et des poissons sacrés, auxquels il est pieux de jeter du riz. On entre par une poterne de granit assez lourde, et dont les soubassements sont ornés d'éléphants sculptés en bas-relief. Un escalier de pierre conduit dans une large cour, entourée de constructions vulgaires, logement des bonzes. Dans la cour, s'élève une maison rectangulaire à un étage, aux larges auvents de bois, d'où pendent des lampes. Au premier étage, des fresques grossières représentent les divers supplices de l'enfer bouddhique. Par une porte, aux montants de cuivre, d'ivoire et d'argent, nous arrivons à un réduit sombre et sale, fermé par de lourds rideaux. Sur une table, derrière une forte grille, apparaît un haut reliquaire en or, en forme de cloche. Des colliers d'or l'entourent, surchargés d'émeraudes et de rubis. Cette cloche extérieure en cache d'autres, en bois précieux, en or, en cristal, et, au-dessous, montée dans un lotus d'or, repose la fameuse fausse dent.

Au rez-de-chaussée, une sorte de pas-perdus, où l'on vend aux visiteurs des bougies et des fleurs pour le dieu. Dans un édicule sordide, derrière une grille de cuivre et près d'un bonze assis qui reçoit les offrandes, divers Bouddhas en or, en cuivre, en cristal de roche, précieux et sales.

A huit heures du matin, une fanfare, semblable à celles des pagodes brahmaniques, éclate dans la salle des pas perdus. L'ostension de la dent commence. Tout le jour, la foule afflue et encombre la cour. Elle obstrue l'étroit escalier ; des mains dressées en l'air supportent, sur des plateaux, des lys et des lotus effeuillés. Prosternés, les mains jointes, ils poussent en chœur des *oh* prolongés qu'on entend de loin.

Sur la façade, une sorte de kiosque octogonal domine les douves. C'est la bibliothèque. Contre les murailles, des armoires vitrées contiennent de longs cahiers en feuilles de talipot, reliés de plaques d'écaille ou d'or, vieux poèmes,

antiques rituels, d'un prix inestimable, mais dont les bonzes ne savent pas même indiquer les titres. Sur une table, au milieu du kiosque, d'autres volumes, aussi précieux, recouverts d'un tissu de soie. Des fidèles leur font des prostrations, et leur offrent des fleurs. Et, çà et là, glisssant pieds nus, des bonzes, la tête rasée, le corps ceint d'une pièce de toile jaune formant tunique, puis drapés d'une autre toile, en forme de toge, qui leur laisse à nu l'épaule et le bras droits. A la main, les bonzes tiennent un éventail en feuille de palmier, et, quand ils sortent, un parapluie. Éventail et parapluie leur servent surtout à se préserver des regards distrayants.

Ceylan nourrit dix à onze mille bonzes, qui vivent dans les temples ou dans les bonzeries. Faux moines, sans dogme, sans études, sans prières, sans œuvres d'aucune sorte, sans morale. Il y a cinquante ans, à Ceylan, bonzes et bouddhisme tombaient en décrépitude. Il a fallu que des chrétiens leur vinssent rendre la vie. Mme Blavatsky, la première, prit le bouddhisme sous sa tutelle. Mais l'ouvrier le plus actif de cette résurrection tapageuse et néfaste fut un ministre américain, maintes fois divorcé. Éconduit du Thibet, où il avait vainement proposé ses services, il entreprit du moins de réformer et de relancer le bouddhisme singhalais. D'ailleurs, ennemi acharné du christianisme, il ne voulait rien tant que le détruire. Ses *tracts*, ses conférences, ses catéchismes bouddhiques se réduisaient à des attaques contre la foi chrétienne et contre toute foi. Aussi bien, à Paris, n'éditait-on pas des catéchismes bouddhiques, « approuvés par le grand-prêtre de Sripada, à Ceylan ! » Et ne disait-on pas aux bonzes ébahis que l'Europe, apostate, allait prochainement adorer Gautama !

Aujourd'hui que l'Espagne n'a plus même de ministre d'*Ultramar*, nos économistes se croient, plus que jamais, autorisés à condamner ses anciens procédés de colonisation chrètienne. Elle et le Portugal apportaient l'Évangile aux peuples qu'ils conquéraient; ils les convertissaient. Nous, nous donnons de l'opium à nos tributaires. Indifférents à leurs intérêts moraux, nous les exploitons, quand nous ne les pervertissons pas.Les colonisateurs du seizième siècle

ont été punis, pour d'autres fautes, par la perte de leurs colonies. Nous serons plus fortement châtiés, car notre crime est plus grave. Ce sont des chrétiens qui, dans l'Inde, restaurent le paganisme. Avant longtemps, peut-être, le paganisme coalisé dans tout l'Extrême-Orient se retournera contre les chrétiens infidèles à leur mission. L'islam se mettra peut-être aussi de la partie. Ce qui reste de la chrétienté aura, pour lors, un dur réveil.

* * *

Au bourg d'Ampitiya, tout près de Kandy, au milieu d'un immense domaine de cent hectares, s'élève, — large édifice en briques aux tours massives, — le séminaire papal. Grandiose fondation, due à la munificence du pape Léon XIII, le séminaire papal est destiné à former un clergé indigène pour l'Inde entière. Tout diocèse y peut envoyer des sujets, qui seront élevés gratuitement. Présentement, Trichinopoly y compte onze séminaristes.

En 1891, S. Exc. Mgr Zalesky, délégué apostolique, achetait l'immense jungle, devenue aujourd'hui un magnifique terrain de rapport. Il confiait aux Pères Jésuites de la province belge l'écrasant honneur de bâtir et de diriger le séminaire. On ne saura jamais ce que les fondateurs de cette œuvre ont déployé de sagacité et d'énergie pour la mener au point où elle est aujourd'hui. Fondre en une communauté de frères, des Indiens différents de castes et de teints, les astreindre à des travaux manuels, leur assurer la formation du meilleur séminaire européen, tout en les gardant humbles et fervents. Il suffit de connaître tant soit peu l'Inde, pour comprendre quel prodige c'est que d'avoir obtenu cela.

La province de Belgique s'est montrée généreuse envers Kandy. Elle, qui donne tant d'hommes à ses missions du Bengale et du Congo, elle a pourvu le séminaire papal d'un corps professoral on ne peut plus distingué. Modestes et savants, apôtres des apôtres, ces hommes poursuivent, dans leur solitude, une des plus grandes œuvres que l'Église ait tentées en ce siècle. J'ai gardé de leur mérite et de leur bonté un profond souvenir, et, par delà des mers qu'ils ne repasse-

ront peut-être plus, je tiens à leur envoyer ce témoignage de reconnaissance et d'admiration.

*
* *

Au loin, dans la nuit, le long paquebot blanc scintille. Sur une étroite pirogue, deux rameurs m'y conduisent. Ils chantent, en alternant, une mélopée triste comme un adieu. Les étoiles dansent sur l'eau tranquille. Des parfums viennent de la côte. Je voudrais que le paquebot fût bien loin, pour mieux savourer cette heure de calme. Mais me voilà sur la coupée de la *Ville de la Ciotat,* et, soudain, c'est une joie de me retrouver en France.

De grand matin, sans bruit, le navire démarre. Un vol de mouettes le poursuit. Le plumet vert des cocotiers s'agite encore sur les flots, puis la terre d'Asie sombre dans l'Océan.

Le soleil n'a plus cet éclat qui éblouit et qui tue. Entre des dunes d'or, le navire blanc glisse sur la mer bleue. Suez, à l'horizon, miroite. Portés sur des canots aux ailes blanches, des marchands juifs ou arabes ont envahi le pont. Mais, à Port-Tewfick, un toit ami m'appelle. Je m'y arrête, pour traverser ensuite l'Égypte.

Les admirables couleurs! plus humaines, plus nuancées que celles d'Asie, et si noyées dans la lumière! Et quelles teintes ces hommes rudes savent choisir pour se vêtir, ceux, du moins, que n'ont pas enlaidis les modes européennes! L'azur des *galabiehs* luit, comme un saphir, sur l'or des sables, et les étoffes larges retombent avec harmonie. Mais pourquoi l'Égypte aime-t-elle tant le noir, que l'Inde abhorre? Une longue tunique noire enserre toutes les femmes, et, sur leur *galabieh* blanc, les Bédouins portent un vaste manteau noir.

Beaucoup d'aveugles dans les rues du vieux Suez. Ce sont des êtres sacrés, que tous respectent. Partout, d'ailleurs, de vilains yeux, rouges, ulcérés, pleins de mouches!

Dès qu'on abandonne le canal, pour s'approcher de la vallée du Nil, la végétation superbe apparaît. Des fellahs nus arrosent leurs champs de maïs ou de coton. Coulées dans un long fourreau noir, le cou chargé de colliers bleus, des

femmes défilent, pareilles aux héroïnes de Salammbô. Des buffles, semblables aux buffles de l'Inde, se vautrent dans la vase, des bœufs énormes tournent des norias de bois, et, magnifiques d'indolence, des chameaux poursuivent, en ruminant, leur éternel voyage.

Dans la nuée de poussière grise que soulèvent nos chevaux, je parcours le vieux Caire, aux mosquées roses et aux rues sombres, aux balcons chargés de lourdes moucharabiés. Posées comme des oiseaux au bord des toits, des têtes de femmes regardent, du haut des terrasses. — Ensevelies sous le chœur d'une église copte, voici quelques chambres qu'aurait occupées la Sainte Famille. A l'extrémité du vieux Caire, dominant la vallée, la mosquée de Méhemet Ali dresse au ciel l'aiguille de ses minarets. Grandiose vaisseau, aux dalles d'albâtre, aux murs d'onyx, mais temple vide, où le regard cherche en vain un autel, et que remplit trop peu l'imprécise idée d'Allah. Au delà de la mosquée, sur l'autre versant de la colline, les tombeaux des califes, aux minarets d'ocre. Adossée à la mosquée, la forteresse, où, prêts à bombarder la ville, les highlanders montent la garde.

Tout à l'est, loin du vieux Caire, le quartier neuf d'Ismaïlieh, aux palais de marbre, débordant de roses. D'élégantes voitures passent, précédées de *Saïs*, aux braies blanches, à la casaque brodée d'or, et qui courent à l'allure des chevaux. Sur un pont, que gardent des lions de bronze, nous franchissons le grand Nil, aux eaux sombres. Désormais, comment accorder un regard aux éphémères beautés des villas coquettes ? Ici s'ouvre le royaume des grandes choses mortes. Du désert, qui étend, sous ce ciel pur, la ligne d'or de ses sables, surgissent les massives Pyramides. Je n'y pénètre pas sans une religieuse terreur, et, de leur sommet, où deux Bédouins me hissent, je n'ai d'yeux que pour cette vallée muette, jalonnée de ruines, où, il y a six mille ans, Ménès bâtit Memphis.

Qu'ils ont vu crouler d'empires ces tombeaux, et, quand monte jusqu'à eux, le bruit de nos œuvres vaines, que notre orgueil leur doit faire pitié ! En bas, le vieux Sphinx, symbole de la résurrection, regarde l'Orient de ses yeux vides, et, sous terre, une centaine de mètres au sud-est, s'ouvre un

temple contemporain de l'Ancien Empire, et dont aucune cassure n'ébrêche pourtant les piliers de granit.

C'est à Gizeh, dans un palais abandonné d'Ismaïl Pacha, — palais de carton, œuvre insignifiante, — que le Service des Antiquités a transféré le musée de Boulaq. Peu de collections font plus d'honneur à la science française. Aucune ne ressuscite mieux l'époque des Pharaons. Voici des stèles et des calcaires qui nous racontent et nous peignent la vie intime d'il y a sept mille ans. Un grand Chephren de diorite assiste, impassible, au bouleversement des choses. Des dessins sur ostraca nous redisent les fantaisies d'artistes millénaires. Ces merveilleux bijoux, ces armes, ces scarabées sont contemporains d'Abraham. Ces grands cadavres momifiés sont la famille de Ramsès III, ou les pères divins[1] d'Amon. Cette femme, dont l'œil blanc me regarde sous sa paupière relevée, est, si je ne me trompe, Taiouhrit, jadis, il y a trente siècles, chanteuse d'Amon-Râ, roi des dieux. Et dans cette vallée que recouvre le sable, sont les plus beaux palais qu'ait vu bâtir le monde !

A Matarieh, où fut Héliopolis, j'ai vu un obélisque et un vieil arbre. L'obélisque est ce qui reste, peut-être, du temps d'Amon. Enclavé dans le jardin du khédive, qui le garde jalousement, le sycomore, — l'arbre de la Vierge, — abrita le Sauveur fugitif.

L'ingrate Alexandrie n'a rien gardé des Ptolémées. Qu'est-ce, il est vrai, qu'un règne de trois siècles, pour une terre qui a enseveli des dynasties millénaires ? Actuellement, ce qui y sombre, dans cette terre d'Égypte, où passèrent si fièrement saint Louis et Bonaparte, c'est l'influence française. Naguère, elle était prépondérante, mais l'aventure de Fachoda a ouvert la faillite du crédit français en Égypte, et les Anglais la mèneront vite. Entre autres établissements religieux, les deux grands collèges du Caire et d'Alexandrie, tenus par des Jésuites français, restaient d'actifs foyers d'influence nationale. Mais déjà lord Cromer a discrètement prévenu le collège du Caire, qu'il y faudrait bientôt enseigner en anglais, à l'exemple, ajoutait-il, des Pères français de

1. *Nouter atefou*, un titre des initiés, dans l'omnipotente confrérie d'Amon.

Trichinopoly. Qu'y faire? Le khédive Abbas pacha Hilmi vient d'être nommé citoyen de Londres. Son suzerain n'est plus à Constantinople.

*
* *

Loin de cette Égypte aux destinées incertaines, le *Melbourne* m'emporte vers l'occident aux teintes pâles. Plus de soirs sans crépuscule, mais de lents déclins du jour, semblables à ces adieux qui coûtent, et que l'on cherche à prolonger.

Voici des côtes aux noms familiers : Messine, l'Ile d'Elbe, la Corse. Voici la France ! Un matin, nous la voyons qui nous attend. Dans un ciel gris d'aquarelle, Marseille se profile, verte et dorée, sa Vierge de la Garde tout en haut, le château d'If au premier plan.

Le pays !.. On l'aborde pourtant le cœur serré, comme on frapperait avec angoisse à la porte d'une famille dont les frères seraient divisés. Lui si beau, qu'on s'étonne, en le revoyant, d'avoir été si loin admirer autre chose que lui, lui si affable et si bon, il n'est inhospitalier que pour ses fils !

Terre de dévouement, de foi, de bon sens, et d'où la paix est cependant bannie, que remplissent l'inquiétude, la défiance, l'oppression !

Guérissez-le, Vierge sainte, ce pays malade, où l'on vous honore tant. Au nom de ceux qui la quittent pour aller au loin annoncer votre Fils, sauvez la France, nourricière d'apôtres !

Pierre SUAU, S. J.

BULLETIN CANONIQUE[1]

ACTES DU SAINT-SIÈGE

CONGRÈS. — ÉCOLES MIXTES RELIGIEUSES. — ÉCOLES DES FRÈRES. POUVOIRS EN MER. — AUTRES DÉCISIONS.

Durant leur concile plénier, célébré à Rome l'année dernière, les évêques de l'Amérique du Sud avaient reconnu l'utilité de se réunir en congrès périodiques. En suite de cette résolution, le Souverain Pontife, par l'organe de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, leur a adressé, le 1er mai 1900, une instruction qui porte règlement de ces assemblées. Elles se tiendront par provinces ecclésiastiques au moins tous les trois ans; elles seront convoquées et présidées par le métropolitain ou à son défaut par celui des suffragants qui sera le plus ancien dans la hiérarchie ; leurs délibérations porteront sur des objets que détermine le document pontifical ; les propositions et les décisions seront soumises à la connaissance du Saint-Siège, suivant des règles prescrites. Le 22 juillet 1898, une instruction sinon identique, du moins analogue, avait été adressée par la Congrégation des Évêques et Réguliers aux évêques de l'Autriche cisleithane.

Quoique ces actes n'aient qu'une valeur locale, j'ai cru devoir les signaler ici, parce qu'ils donnent à ces sortes de congrès une forme canonique. C'est une adaptation nouvelle du droit aux circonstances. On remarquera, comment dans cette adaptation, le Saint-Siège maintient certaines règles générales de la discipline ecclésiastique : la composition autorisée de la réunion et la désignation officielle de son président; les limites de sa compétence;

1. Dans mon bulletin de mars dernier, j'ai eu occasion de dire que l'expression *sept ans et sept quarantaines* signifiait probablement *sept ans y compris sept quarantaines*. Un de mes lecteurs de Manchester, que je n'ai pas l'avantage de connaître, m'a demandé une explication à ce sujet. J'ai fait allusion à l'opinion du P. Palmieri (Ballerini, *Opus morale*, v, 654), sans prétendre du reste l'apprécier. C'est une question historique ; si elle devait être résolue dans le sens du P. Palmieri, mon courtois interrogateur me permettrait de lui faire observer qu'il y a bien des expressions de droit, claires à leur origine, qui s'éloignent avec le temps du sens usuel.

la transmission au Saint-Siège de ses délibérations les plus importantes. On y trouve non une oligarchie libre, mais une hiérarchie réglée où subsistent les caractères distinctifs de l'organisme de l'Église[1].

Il ne serait pas sans intérêt d'étudier à cette occasion la question des congrès *en général* au point de vue canonique. Le genre, partout en vogue aujourd'hui, entre de plus en plus dans les habitudes de la vie catholique. Il n'a pas été accepté, il est vrai, sans quelque hésitation ; et ces doutes ne sont peut-être pas encore tout à fait dissipés. Quand surtout par son objet, ou sa composition, le congrès se meut sur les confins du dogme ou les abords de l'administration ecclésiastique, on a craint que cet organisme nouveau fût peu en rapport avec la constitution de l'Église et relâchât le lien hiérarchique en y substituant un régime de libre discussion.

Un rapprochement fera ressortir d'où venaient ces craintes. Comparons le congrès à quelque autre assemblée légale, par exemple au concile particulier. La loi ou la volonté du Souverain Pontife détermine la convocation du concile, sa composition, sa compétence et son pouvoir, sa procédure et son cérémonial. Son autorité lui vient non seulement de la valeur personnelle de ses membres ou même de la situation qu'ils occupent dans l'Église, mais surtout du mandat qu'ils reçoivent pour agir collectivement. Enfin leurs délibérations, recommandées par toutes ces garanties, sont soumises avec leurs actes préparatoires au chef suprême de la hiérarchie qui les révise avec soin, apprécie leur inspiration doctrinale, leur conformité avec le droit général, leur opportunité ; et ce n'est qu'après cette approbation que ces décrets ont force de loi.

Au contraire le congrès naît de l'initiative privée : nul n'a mandat d'y venir, tous ont liberté d'y siéger. Les ecclésiastiques

1. Les Actes du concile plénier des évêques de l'Amérique du Sud ont été publiés : on les trouve chez Pustet, à Rome. On peut voir aussi dans les *Acta S. Sedis*, t. XXXII, p. 553 et 702, diverses concessions et dispenses accordées sur leur demande. Ces privilèges, par la dérogation même qu'ils font au droit commun, rappellent opportunément certains points de législation négligés ailleurs qu'au delà de l'océan. Signalons aussi à un autre point de vue un indult autorisant ces prélats à conférer sans concours et *ad nutum* la majorité des cures, avec la clause, pour la translation, *moderate et justa causa, onerata conscientia*.

de tout rang y ont une égale autorité ; les laïques y délibèrent à côté des ecclésiastiques. Le congrès est maître de ses méthodes de travail, juge de sa compétence. Ses conclusions dépendent exclusivement de lui ; et si, dans un esprit de déférence, il les soumet au Siège apostolique, il y a loin de l'approbation générale que provoquera cette relation sommaire à la revision détaillée qui précède la confirmation des décrets synodaux. En un mot, le congrès est le fruit d'une activité indépendante ; le concile, une œuvre d'autorité.

On comprend dès lors la différence du résultat. Les décisions du concile font loi : les vœux du congrès ne sont qu'une indication qui prend toute sa valeur de son mérite intrinsèque ou de celui de ses auteurs. Évidemment nul ne songe à attribuer aux congrès dans la vie religieuse une autorité qu'ils n'ont pas même dans la vie civile : toutefois, il est difficile de le nier, ce libre et retentissant échange de vues, s'il se produisait sur les matières réservées aux supérieurs ecclésiastiques, ne respecterait pas assez le jeu facile de leur pouvoir. Il deviendrait aisé par des groupements de partis de créer des mouvements d'opinion. Et là même où l'on procède avec la plus absolue droiture, ces assemblées livrées à elles-mêmes restent exposées à plus d'une déviation, parce que, concentrant leurs efforts vers un but particulier, elles sont portées à y subordonner tout le reste et ne sont pas toujours assez préparées par la connaissance et la pratique des affaires religieuses, leur pénétration de la vie de l'Église, à apprécier les nécessités générales et les points de vue multiples qui inspirent l'ensemble de la législation et de l'administration canoniques.

Telle est la grave critique que l'on peut adresser aux congrès ; je l'avoue loyalement, je ne la crois pas sans aucun fondement. Mais elle n'est pas convaincante si l'on envisage la question sous un autre aspect. La première apologie des congrès est dans les faits. La mode explique bien des choses ; elle n'explique pas tout. Si dans l'ordre profane toutes les larges entreprises ont leurs congrès, si l'on voit se multiplier partout les congrès du mal comme les congrès du bien, c'est qu'apparemment ils ont leur utilité. Au point de vue catholique, ils ne sont pas seulement une manifestation, une affirmation religieuse, ils ne sont pas seulement pour tous ces hommes de science et d'œuvres qui s'y rencontrent un réconfort et un encouragement nécessaires ; ils sont

encore, et ils tendent à devenir de plus en plus, des réunions actives et pratiques de travail. Qui ne voit ce que peut avoir de fécond pour une œuvre cette mise en commun de toutes les intelligences et de toutes les expériences, ce qu'elle peut ajouter de largeur, d'information, de cohésion, aux éléments dispersés du labeur individuel? A une époque de libre-échange continuel, au milieu de ce va-et-vient incessant des rapports interrégionaux et internationaux il serait fatal, pour les catholiques et leurs œuvres, de s'isoler et de se confiner derrière les barrières infranchissables d'un particularisme mal entendu. La circulation est une des conditions de la vie.

Ces assemblées donneront occasion à certaines divergences de s'accentuer, à des théories discutables de se formuler plus nettement : à tout prendre, y a-t-il là un inconvénient si redoutable? Que d'idées justes seront mises en lumière; et, quant aux idées fausses, n'est-il pas bon parfois de leur appliquer la pierre de touche de la publicité? Il est utile à certaines heures que des courants latents, insaisissables, se manifestent.

Du reste, le meilleur juge ici encore est le Souverain Pontife : il approuve dans leur ensemble, il encourage les congrès. Parfois, il accorde à leurs promoteurs l'appui de sa haute recommandation; il bénit leurs travaux, il en loue les résultats. Il n'y a qu'à penser comme Rome.

La note exacte ne serait-elle pas celle-ci : Les congrès, au point de vue qui nous occupe, sont à notre époque des instruments utiles d'un maniement délicat, maniement d'autant plus délicat que leur objet toucherait de plus près à la vie dogmatique ou hiérarchique de l'Église. Il dépend des congressistes de les bien employer. Très profitables pour les œuvres et la pratique, ils demandent au point de vue doctrinal le respect du dogme et une sagacité prudente à n'en pas méconnaître les conséquences légitimes. Quant à la discipline, elle exige qu'on ne mette pas en question ce qui est réglé par la loi de l'Église, ni en discussion ce qui touche à son administration : elle impose le respect de tous les droits que son autorité suprême a consacrés. Cette sage réserve dissipera toutes les appréhensions et assurera la fécondité des résultats.

Ce mélange d'avantages et d'inconvénients que nous rencon-

trons dans les congrès se retrouve souvent dans les questions pratiques. C'est ce qui explique que nombre de règles canoniques n'ont rien d'absolu. Nous en avons un exemple dans les **écoles mixtes confessionnelles.** Dans les pays de missions, il arrive que des classes catholiques soient ouvertes aux païens et aux schismatiques. Voici une décision qui paraît à première vue contraire à cette pratique. Trois enfants protestantes avaient été admises dans un demi-pensionnat religieux, où avec toute autorisation des parents elles étaient traitées pour ce qui concerne l'enseignement du catéchisme, l'assistance aux offices, etc., comme les élèves catholiques. L'évêque avait permis de les recevoir provisoirement, mais à condition que le cas serait exposé au Saint-Office. Interrogée par la supérieure, la Congrégation a répondu le 6 décembre 1899 : « On peut tolérer la présence des trois élèves déjà reçues, pourvu qu'il n'y ait pas péril de perversion pour les enfants catholiques : ce à quoi les maîtresses doivent veiller soigneusement. Pour l'avenir, on ne doit pas recevoir d'internes : quant aux externes, qu'on recoure au Saint-Office dans chaque cas, en excluant toujours les filles des apostats. »

Cette réponse vise un cas spécial, vraisemblablement hors des pays des missions. Elle ne pose pas une règle absolue. Elle insinue cependant les principes qui doivent servir à résoudre les doutes de ce genre. Nous retrouvons cette question traitée tout au long dans une Instruction de la Propagande du 25 avril 1868 (*Collectanea*, n. 479). D'une part, l'éducation des enfants païens ou hérétiques dans les écoles catholiques peut favoriser leur conversion, ou du moins faire tomber les préjugés contre la religion chrétienne, lui concilier des sympathies, préparer pour l'avenir la conversion des enfants des élèves actuels ; mais, d'autre part, cette présence d'hétérodoxes peut offrir pour les chrétiens un danger de perversion et exposer les enfants non catholiques à faire des actes d'hypocrisie, ou, si on les éclaire, alors qu'ils sont de bonne foi dans leurs erreurs, sans toutefois être disposés à une conversion durable, à pécher formellement contre leur conscience. Elle peut aussi fournir occasion à une communication *in divinis* interdite. On comprend que les circonstances particulières où se trouvera chaque maison d'éducation, sous divers points de vue, donnera lieu à des solutions différentes : le régime, la disposition locale, la nature de l'établisse-

ment, l'âge des enfants, le règlement et en particulier les articles de ce règlement qui concernent les rapports des enfants entre eux, la proportion des enfants des diverses confessions, la participation plus ou moins large des hétérodoxes aux exercices religieux, les prescriptions qui pourraient être faites relativement à la pratique de leur propre culte, tous ces éléments et d'autres encore devront être pris en considération. On peut voir, dans une résolution du Saint-Office du 1er juin 1866, quelques règles pratiques et d'utiles distinctions déduites de ces principes. (Cf. *Collectanea*, l. c.)

Je faisais tout à l'heure allusion à la sagesse qu'il y a pour le législateur à ne pas sacrifier certains éléments essentiels et permanents à des avantages particuliers et accidentels. Le Saint-Siège en a donné récemment une preuve dans une question d'ordre scolaire qui touchait à l'organisme de la vie religieuse. Les Frères des Écoles chrétiennes ont une règle qui leur défend d'enseigner le grec et le latin : leur saint fondateur sans doute a jugé que le soin de l'instruction classique, s'il s'introduisait dans les ministères de son institut, le ferait dévier de sa conception naturelle et tuerait à la longue dans son sein l'enseignement primaire qui est son but propre. En présence des succès obtenus par un essai contraire, des prélats des États-Unis avaient exprimé le vœu que le Saint-Siège accordât dispense de cette règle. Dans sa réunion générale du 11 décembre 1899, la Propagande, se conformant, comme je crois le savoir, à l'avis de l'Institut lui-même, a jugé devoir opposer un refus absolu à cette demande (*negative* et *amplius*)[1]. Cette décision, elle le déclare, est basée non sur la proscription des études classiques, études que Rome a toujours favorisées, mais sur sa volonté que chaque institut s'en tienne à l'observance parfaite de sa règle. On peut employer pour l'enseignement des belles-lettres les ordres qui d'après leurs Constitutions mêmes y sont destinés. Quant aux Frères, le désir du Saint-Siège, est qu'ils se consacrent au développement de l'enseignement commercial et professionnel. On remarquera, par cette dernière clause, comment ici encore l'Église, tout en maintenant le fond de la loi, l'adapte en même temps aux circons-

1. Cf. *Analecta ecclesiastica*, 1900, p. 116.

tances : il faut que l'admirable Institut de saint Jean-Baptiste de La Salle conserve un esprit et un genre d'enseignement qui lui permettent de pénétrer les classes vers lesquelles le dirige sa vocation : mais comme ces classes ont subi une transformation, l'enseignement lui-même se développe dans le sens de cette transformation. L'action de l'Institut se modifie sans s'altérer.

Tout prêtre, par le fait de son ordination, a autorité pour **absoudre** les pénitents que l'Église placera sous sa juridiction ; mais, pour qu'il agisse validement, il doit recevoir les pouvoirs d'un prélat compétent. Sur les **navires**, la pratique commune confirmée par des décisions romaines attribuait jusqu'ici cette compétence à l'évêque du diocèse où commençait la navigation, et c'est de lui par conséquent que les prêtres à bord devaient en règle ordinaire tenir leur approbation. Toutefois ce principe soulevait dans ses applications plusieurs incertitudes, notamment durant les escales et à l'égard des passagers en provenance de ces escales. Pour les dissiper, le Saint-Office, par décret du 4 avril 1900, confirmé par le Souverain Pontife, a statué et déclaré que « tous les prêtres qui entreprennent un voyage par mer (*iter transmarinum*), pourvu qu'ils aient de leur *propre Ordinaire* la faculté d'entendre les confessions, peuvent, sur le navire, durant tout le voyage, recevoir les confessions des fidèles *qui naviguent avec eux*, alors même qu'au cours de la traversée ils devraient s'arrêter, même durant quelque temps, dans des lieux soumis à la juridiction de divers Ordinaires ». (*Acta S. Sedis*, p. 760).

On le voit, ces pouvoirs ne concernent que l'équipage et les passagers ; mais ils s'étendent à tous, quelle que soit leur provenance. Il n'est plus nécessaire de s'adresser pour les pouvoirs à l'évêque du point de départ, mais il suffit que le prêtre ait été approuvé par l'Ordinaire du diocèse auquel il appartient, et ce semble, dans le cas où il n'appartiendrait à aucun diocèse (c'est le cas pour beaucoup de missionnaires se rendant à leur destination), par l'Ordinaire du diocèse dans lequel il avait en dernier lieu non une résidence momentanée, mais son domicile, son poste habituel. Quoique le décret n'en dise rien, il va de soi que les pouvoirs du confesseur ont à bord la même étendue et les mêmes restrictions qu'ils avaient dans ce diocèse ; auquel cepen-

dant pour les cas synodaux les pénitents en question paraissent devoir être le plus souvent regardés comme étrangers. Il peut les exercer même durant les escales prolongées, mais seulement sur le navire et à l'égard de ses compagnons de route. Notons que ces règles concernent seulement les circonstances ordinaires ; car dès qu'il se produit un péril prochain, même seulement probable, de mort, tout prêtre, quel qu'il soit, garde les pouvoirs illimités que lui confère pour ces cas extrêmes le droit commun.

On entrevoit divers doutes qui se poseront dans l'application du nouveau décret : il y aura lieu de noter les déclarations que la Sacrée-Congrégation serait amenée à leur donner.

Toute église ou chapitre doit avoir régulièrement son **Titulaire,** et divers décrets règlent ce qui concerne la fête de celui-ci. Pour supprimer divers abus, la Congrégation des Rites a cru devoir, dans un décret général du 5 juin 1899, résumer en les confirmant l'ensemble de ces prescriptions.

1° Dans toutes les églises et chapelles *publiques*, la fête du titulaire doit être célébrée sous le rite de première classe avec octave. Ces églises et chapelles doivent toutes être consacrées ou solennellement bénites d'après la formule prescrite par le rituel. Et par conséquent on doit regarder comme églises ou chapelles publiques, à l'effet d'y célébrer la fête du titulaire, « ces édifices sacrés qui destinés par les Ordinaires des lieux à la célébration de la messe et aux autres fonctions même plus solennelles, sont consacrés ou solennellement bénits pour servir plus ou moins au libre usage des fidèles ».

S'il y a un clergé ou au moins un recteur attachés à cette église ou chapelle, ceux-ci font tout l'office du titulaire ; dans le cas contraire, les prêtres qui y disent la messe, y célèbrent celle du titulaire selon les rubriques.

2° Dans les oratoires des évêchés, séminaires, hôpitaux et maisons des Réguliers, on ne célèbre pas la fête du Titulaire, à moins que ces oratoires n'aient été consacrés ou solennellement bénits. Je pense que dans cette catégorie rentrent tous les oratoires semi-publics destinés à l'usage d'une communauté. Mais il ne faut pas perdre de vue que certaines communautés ont des oratoires publics et même des églises ; dans ce cas, ces édifices sont soumis aux règles rapportées ci-dessus.

3° Quant aux oratoires *privés*, le Saint-Siège défend de les consacrer ou de les bénir solennellement : on se contentera de les bénir avec la formule qui se trouve dans le Rituel *pro domo nova aut loco*. Par conséquent on n'y célèbre pas la fête du titulaire.

Un autre décret du 27 juin 1899 a repris et statué, à nouveau, toutes les prescriptions relatives aux **suffrages** de vêpres et de laudes. Voici le résumé de cet acte :

1° Tout prêtre, séculier ou régulier, attaché, à quelque titre canonique que ce soit, à une église *publique, encore que non consacrée*, est tenu à vêpres et à laudes, aux jours prescrits, de faire, parmi les suffrages, commémoraison du titulaire de cette église, nonobstant toute coutume, même immémoriale, alors même qu'on aurait l'habitude de faire la commémoraison du patron du lieu ou du pays.

2° Outre la commémoraison du titre ou patron de l'église (et pour les réguliers de leur propre fondateur), aucune commémoraison du patron du lieu, du diocèse, de la province ou du royaume, n'est prescrite par les rubriques. Si la coutume les a imposées, ces commémoraisons se feront dans cet ordre : le patron du lieu avant celui du diocèse ; celui-ci avant les patrons d'une circonscription plus étendue.

Quant à la *concurrence de plusieurs commémoraisons* semblables, le décret décide que :

1° On doit omettre aux suffrages la commémoraison du mystère ou du saint dont on fait ce jour-là l'office. Et, par suite, on ne doit pas faire dans l'office votif de la Passion ou du Saint Sacrement la commémoraison de la Croix, ni celle de saint Michel dans le votif des Anges.

2° De même, la commémoraison du titre de l'église doit se faire *une seule* fois, et par l'*antienne commune* : p. ex., si le titre est la Sainte-Croix, on se contentera, durant le temps pascal et en dehors, de l'antienne, verset et oraison qui sont aux suffrages, selon la variété du temps ; si le titre est l'Assomption, on se contentera de dire une fois l'antienne *Sancta Maria, succurre*, etc.

3° Mais on ne doit pas omettre la commémoraison du titre, si, quoique la fête du jour et le titre aient le même objet, le point de vue cependant est différent. Ainsi, ni la commémoraison de la Croix, ni même le II[e] dimanche de Carême, n'empêchent la commémoraison du titre du saint Sauveur.

On omet *au chœur* la commémoraison de la sainte Vierge quand on récite son petit office.

4° La commémoraison du titre doit être spéciale : celle qui lui serait commune avec d'autres saints non titulaires ne suffit pas ; p. ex., le titre de saint Pierre doit avoir sa commémoraison distincte de celle des apôtres.

Enfin, quant à l'*ordre*, on suit celui de dignité liturgique (saint Michel, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, les saints Apôtres, etc.).

QUELQUES AUTRES DÉCISIONS DES SS. CONGRÉGATIONS

I. SAINT-OFFICE. — 1° Aux termes d'un décret du 24 novembre 1897 [1], les **facultés habituelles** temporaires, accordées par le Saint-Siège aux Ordinaires des lieux, passent à leurs successeurs. Le 22 décembre 1899, sur la requête du Saint-Office, le Souverain Pontife a étendu cette disposition aux Supérieurs généraux des *ordres religieux*.

2° Un décret du 5 juillet 1899 [2] portait prohibition, en règle ordinaire, aux Supérieurs de communautés à Rome, d'entendre les **confessions** de leurs **inférieurs** [3], décret qui, suivant déclaration du 23 août de la même année, ne dérogeait en rien, relativement aux *Réguliers*, à la législation de Clément VIII. Une réponse du 20 décembre dernier limite cette exemption aux seuls ordres religieux proprement dits, et déclare qu'elle ne s'étend pas aux Supérieurs des congrégations à vœux simples, même perpétuels. Ils doivent donc, même en ce qui concerne les novices et les cas réservés, à moins de privilèges, se conformer au décret de 1899.

3° Dans une **confirmation** nombreuse, l'évêque, par mégarde, avait employé, durant une partie de la cérémonie, l'huile des catéchumènes au lieu du saint chrême. La Congrégation, interrogée, a répondu, le 22 novembre 1899 : *Sileat*. Les circonstances rendaient moralement impossible la réitération du sacrement : on ne peut donc rien déduire, au point de vue doctrinal, de cette résolution d'ordre pratique.

4° Un décret du 20 février 1888 a communiqué aux évêques et aux curés que ceux-ci délégueraient, pour les cas urgents, de larges pouvoirs pour dispenser, à deux exceptions près, des **empêchements dirimants**, à l'article de la mort, les personnes qui, se trouvant dans une cohabitation coupable, voudraient légitimer leur situation. Une réponse du 13 décembre dernier déclare compris dans ces pouvoirs l'empêchement de clandestinité. Par suite, un curé, muni de ces facultés, peut unir des personnes étrangères à sa paroisse, mais qui s'y trouvent sans qu'on puisse aucunement recourir à leur propre curé, ou s'il s'agit de ses paroissiens, procéder sans témoins, en l'absence de toute personne qui puisse en faire fonction. Rappelons qu'aux termes d'une circulaire de l'Inquisition, du 1er mars 1889, la délégation prévue par le décret ne doit être faite que pour les cas où les curés n'ont pas le temps de recourir à l'évêque.

1. *Études*, t. LXXIV, p. 710.
2. *Ibid.*, t. LXXXII, p. 826.
3. Dans la traduction que je donnais du dispositif, j'ai traduit *alumni* par élèves. Ce mot a un sens plus général, et désigne non seulement les élèves mais aussi les religieux.

5° Dans une **ordination sacerdotale**, un ordinand n'a touché que successivement l'hostie et le calice, et il craint d'avoir probablement, en la soulevant, séparé la patène du calice, et empêché ainsi l'union morale des instruments. Il lui est répondu, le 17 janvier, de se tranquilliser. Il y a lieu, au contraire, de recommencer, sous condition, une ordination où l'hostie a manqué sur la patène.

6° Il n'y a pas lieu à revalider *in radice* l'union d'un juif converti, qui, avant son baptême, a divorcé avec une femme pareillement infidèle et épousé civilement une femme catholique, puis postérieurement à son baptême, a contracté avec celle-ci le **mariage** religieux en vertu du privilège paulin, mais a omis les interpellations prescrites et ne les a faites, du reste inutilement, *qu'après* la bénédiction nuptiale. La première union subsiste : pourvu qu'il conste, au moins par procès sommaire, que la partie infidèle n'a voulu donner aucune réponse aux interpellations faites, on peut procéder de nouveau à la célébration du mariage religieux avec la catholique; il sera cette fois validement contracté, et à ce moment le mariage contracté dans l'infidélité sera rompu. (17 janvier 1900.)

On ne peut accorder la revalidation *in radice* dans le cas d'une union d'abord purement concubinaire, puis civile, où antérieurement au mariage civil l'une des parties avait contracté l'empêchement de droit naturel d'impuissance. On ne peut donc procurer la légitimation canonique des enfants par la voie du mariage subséquent : mais il reste la voie d'un rescrit pontifical. (8 mars 1900.)

Ces deux résolutions ne sont qu'une application des principes qui régissent la matière.

7° A un prêtre qui demandait si, malgré l'éventualité de voir supprimer son traitement, il devait prendre soin que l'opération nécessaire, après la mort de la mère, pour dégager et baptiser l'enfant, fût faite, à défaut de médecin, par une personne capable, la Congrégation a communiqué, le 13 décembre 1899, un décret du 15 février 1780 concernant la Chine, pays où les préjugés nationaux et l'ignorance chirurgicale rendaient cette opération moralement impossible et dangereuse pour la religion. Ce décret trace des règles de prudence chrétienne pour éclairer et persuader la conscience des fidèles, mais il défend aux missionnaires dans les cas particuliers de faire faire et à, plus forte raison, de faire eux-mêmes l'opération : *demandanda... multoque minus peragenda.* On trouvera la réponse et le décret dans les *Analecta* de 1900, p. 54.

8° Quand les évêques, suivant le pouvoir ordinaire que leur reconnaît une résolution du 2 janvier 1869, absolvent au for extérieur les **hérétiques** qui se présentent spontanément, l'abjuration doit être *juridiquement* faite au préalable. Dans certains pays, les formes juridiques ne sont pas en usage et rendent moins facile le retour des hétérodoxes. Que faire alors ? Il n'est pas nécessaire que cette abjuration juridique soit publique; elle peut se faire secrètement devant une personne délé-

guée par l'évêque à titre de notaire, et quelques témoins, pourvu que le converti soit fidèle à ses promesses et évite toute communication *in divinis* avec les hérétiques. (28 mars 1900.)

9° Les évêques n'ont pas besoin de faculté spéciale du Saint-Siège pour dispenser de l'**abstinence** les jeunes gens qui se réunissent dans les doyennés à l'occasion du tirage au sort ainsi que leurs parents et amis qui prennent part à un repas commun avec eux, soit dans leur paroisse, soit au chef-lieu de canton. *Episcopus utatur jure suo.* (13 décembre 1899.)

II. PÉNITENCERIE. — 1° Au sujet du **Jubilé**, les *Études* ont signalé diverses dispositions relatives à la suspension temporaire des pouvoirs hors de Rome[1]. Une réponse du 19 janvier, résume et précise une de ces dispositions[2]. « Aux termes de la bulle *Quod Pontificum*, demeurent en pleine vigueur, pour l'un et l'autre for, et pour n'importe quels cas, soit occultes, soit publics, toutes les facultés que les évêques et ordinaires ont soit en vertu du droit commun ecclésiastique, surtout de la législation du concile de Trente, soit en vertu d'un indult spécial que le Saint-Siège aurait accordé dans quelques cas particuliers pour des *personnes déterminées nommément exprimées*. Toutes les autres facultés, soit temporaires, soit perpétuelles, concédées de quelque manière que ce soit par la Sacrée Pénitencerie, une autre Congrégation ou même immédiatement par le Souverain Pontife, cessent tout à fait, si elles se rapportent au for interne; elles subsistent, si elles sont pour le for externe (telle doit être estimée la faculté de dispenser pour les mariages mixtes). Quant aux pénitents qu'une cause légitime empêcherait de se rendre à Rome, il y a été pourvu par la déclaration de la Pénitencerie du 21 décembre 1899 », qui autorise à user des facultés même pour le for interne, quand le confesseur juge que *hic et nunc* le pénitent ne peut sans grave inconvénient se rendre à Rome.

2° Les missionnaires qui ont la faculté d'accorder la bénédiction papale avec indulgence plénière, à l'issue des missions, peuvent user de ce pouvoir même durant l'année jubilaire; mais l'indulgence doit être appliquée aux défunts. (12 février 1900.)

3° A Rome, on peut gagner le Jubilé autant de fois que l'on renouvelle les œuvres prescrites. Mais celui qui a profité une fois des autres faveurs annexées au Jubilé ne peut en profiter de nouveau; parmi ces faveurs doit être comptée la dispense pour la visite des basiliques. Par conséquent celui qui en a été légitimement dispensé une première fois ne peut pas s'en faire dispenser une seconde.

Quant aux personnes qui, hors de Rome, ont le privilège de gagner le Jubilé dès cette année, elles ne peuvent, en renouvelant les œuvres, le gagner plus de deux fois. Il leur sera loisible de le gagner de la

1. *Études*, t. LXXXII, p. 818.
2. Cf. *Études*, *l. c.*, p. 819; 4°.

même manière que les autres fidèles, l'an prochain, quand le Jubilé sera étendu à tout l'univers, et de même les pèlerins qui l'auraient gagné cette année-ci à Rome. (17 mars 1900.)

4° Les faveurs accordées aux religieuses par la bulle *Æterni Patris*, relativement au Jubilé, se rapportent aussi aux religieuses professes de vœux simples (*moniales simplicia vota professas*), et il leur est permis de faire choix une fois d'un confesseur parmi ceux qui sont approuvés pour les séculiers. (11 janvier 1900.)

5° Après avoir terminé, dans l'espace d'un jour *naturel*, la visite des quatre basiliques, on peut aussitôt, si le jour *ecclésiastique* suivant a commencé, faire la seconde visite en rentrant dans la basilique par laquelle on a fini. Quant à la question de savoir à quelle heure commence le jour ecclésiastique, c'est-à-dire les premières vêpres, que l'on consulte des auteurs approuvés. (28 janvier et 20 février 1900.)

6° Quand après la confession, et avant d'avoir accompli les autres œuvres prescrites pour le Jubilé, on retombe dans le péché mortel, il est nécessaire de se confesser de nouveau avant de s'acquitter de la dernière œuvre; mais, comme dernière œuvre, la communion peut suffire. (20 février 1900.)

7° A l'occasion du Jubilé, on peut recevoir à Rome absolution de l'hérésie même publique; mais seulement après abjuration et réparation du scandale. Il suffit de l'abjuration secrète en présence du confesseur : quant à la réparation du scandale, si celui-ci a été public, elle doit être publique; toutefois, le confesseur peut se contenter, surtout pour les pénitents qui viennent de loin, d'une promesse que cette réparation sera faite. (*Ibid.*)

III. Congrégation des Rites. — 1° Pour sanctifier les premières heures de cette année jubilaire 1900, et les premières heures de l'année 1901, commencement du vingtième siècle, Léon XIII, par décret de la Congrégation, en date du 13 novembre 1899, a autorisé, au gré des Ordinaires, durant les deux nuits du 31 décembre 1900 et 1901, la célébration d'une messe unique de minuit (messe de la Circoncision), basse ou chantée, devant le Saint Sacrement exposé, dans toutes les églises ou chapelles où l'on conserve la sainte Eucharistie. Les fidèles peuvent communier durant cette messe ou en dehors.

2° Un décret du 4 avril 1900 approuve un scapulaire du Sacré Cœur de Jésus agonisant et du Cœur de Notre-Dame des Douleurs, en même temps qu'une formule pour sa bénédiction et son imposition. Un autre décret du même jour contient des dispositions analogues pour le scapulaire du Sacré Cœur. Les pouvoirs à cet effet se demandent au Saint-Siège. On peut aussi s'adresser, pour le second, au supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, et aux supérieurs des Chapelains de Montmartre ou du sanctuaire de Paray. Ces scapulaires n'appartenant pas à une confrérie, l'inscription des noms n'est pas requise. On trou-

vera dans ces décrets la description des scapulaires. (Cf. *Analecta*, p. 206; *Acta*, p. 630, *sqq.*)

3° On peut regarder comme relique insigne la partie supérieure du bras, l'avant-bras même séparé de la partie supérieure, et de plus, le cœur, la main, la langue, quand, par miracle, ces dernières parties sont conservées intactes. (27 juin 1899. *Urbis et Orbis.*)

4° La **doxologie** du *Veni Creator* doit être regardée comme appartenant en propre à cette hymne, et par conséquent elle ne change pas avec les divers temps ou fêtes de l'année. (20 juin 1899.)

Si la fête d'un confesseur est renvoyée du jour de sa mort au jour suivant, on doit aux Matines et aux deuxièmes vêpres comme aux premières, dire à l'hymne *Iste confessor* le *Meruit beatas* et non le *Meruit supremos* (13 juin 1899.)

5° Dans les églises non paroissiales, quand on célèbre la messe du **jeudi saint,** on peut omettre l'office du samedi, mais non celui du vendredi; on doit faire le sépulcre : si les ministres font défaut, qu'on demande l'autorisation de se servir du mémorial de Benoît XIII. Dans les églises paroissiales, qu'on s'en tienne aux rubriques et décrets, en employant, si besoin est, le mémorial. Cette messe du jeudi saint peut être dite ou chantée dans les églises et oratoires des réguliers proprement dits, mais non dans celles des séminaires ou pieuses communautés (à moins d'indult). On ne peut exposer le Saint Sacrement après la messe des présanctifiés, ni conserver dans le monument les hosties pour les malades. (9 décembre 1899.)

6° Les **évêques,** soit diocésains, soit titulaires, peuvent porter la croix pectorale découverte partout où ils se trouvent, mais ni la croix ni les glands par-dessus les ornements sacrés. Durant la messe *privée,* ils ne doivent pas, tandis qu'ils se lavent les mains, être couverts de la barrette, ni mettre la mitre pour donner la bénédiction. (20 juin 1899.)

7° Le **tabernacle** doit être doré à l'intérieur ou au moins recouvert de soie, et bénit. On ne peut autoriser les **lampes à huile** allumées au-dessus de l'autel, durant le saint Sacrifice. (*Ibid.*)

8° Quand un prêtre célèbre dans une **église étrangère**, où l'office est inférieur au rite double, et que ce prêtre, suivant son calendrier, a récité l'office d'une fête avec commémoraison d'une octave et d'un simple, s'il veut (comme le décret du 9 juillet 1895 l'y autorise) dire la messe de cette octave ou de ce simple, il la dira non comme messe votive, mais comme messe festivale, — *non more votivo sed ut in festo.* (24 avril 1899.)

Dans une église confiée à un ordre religieux, les prêtres étrangers sont tenus de se conformer à l'*ordo* de ces religieux : il en serait autrement si l'église était confiée, non à l'ordre, mais à un individu de cet ordre. (25 décembre 1899; *Analecta*, 1900, p. 120.)

9° On peut célébrer sur des **autels portatifs** qui, sans être de marbre, sont cependant d'une pierre dure et compacte, mais non sur ceux qui

seraient de plâtre ou pierre friable. Quant aux pierres sacrées dont le sépulcre est placé en avant, on ne doit plus à l'avenir les accepter; pour le passé, qu'on les consacre de nouveau avec la petite formule, si on le peut commodément. (13 juin 1899.)

Une autre réponse du même jour (*Plurium*, ad 1), concerne l'encensement et l'aspersion dans la cérémonie de consécration.

Une résolution du Saint-Office du 17 juin 1900, tranche un doute relatif à des autels dépourvus du sépulcre et de reliques. (*Acta*, p. 558.)

10° On peut conserver la coutume, *là ou elle existe*, de porter le corps des défunts à l'église, après vêpres les jours de fêtes solennelles ou même les trois derniers jours de la Semaine sainte, et d'y réciter les prières liturgiques. (9 juin 1899.)

A l'absoute, devant le catafalque *vide*, le célébrant et le diacre doivent toujours se placer entre le monument et l'autel, le sous-diacre entre la porte et le monument, qu'il s'agisse d'un prêtre ou d'un laïque. Il faut excepter le cas où le cadavre serait moralement présent (20 juin 1899); c'est-à-dire, dans les obsèques où une cause particulière, comme une maladie contagieuse, aurait empêché de porter le corps à l'église.

A l'absoute célébrée sans ministres, le corps absent, l'officiant doit faire le tour du catafalque pour l'aspersion et l'encensement suivant les rubriques. (20 juin 1899.)

Les messes permises par le décret *Aucto* de 1896 ne peuvent se dire que dans l'église où se célèbre l'enterrement, non dans les autres chapelles ou églises de la cité, ni à plus forte raison en dehors de la cité; mais il suffit que le cadavre soit présent dans *une maison*, pour qu'on puisse célébrer les messes *de Requiem* dans les oratoires *privés* de cette maison. (3 avril 1900.)

Tandis qu'on accompagne le corps, on doit autant que possible s'en tenir au rituel, et par conséquent *chanter* les psaumes prescrits. (*Ibid.*)

11° Dans les cérémonies à l'autel, le diacre et le sous-diacre doivent faire la génuflexion : a) *quand ils vont d'un côté à l'autre;* toujours et seulement au milieu, si le Saint Sacrement est sur l'autel; de chaque côté, s'il ne s'y trouve pas; b) *quand ils vont d'un côté au milieu* ou *vice versa*, toujours et seulement à la place qu'ils quittent, si le Saint Sacrement est sur l'autel; sinon, ils ne font aucune génuflexion. (9 juin 1899.)

La Sacrée Congrégation signale deux exceptions pour le sous-diacre.

12° Dans l'ordination des diacres et des sous-diacres, par le *nocturne de tel jour* qu'impose l'évêque, aux termes du Pontifical, on entend soit le nocturne de la férie, soit le *premier* nocturne de la fête ou du dimanche, selon que l'ordination a lieu un jour de férie, de fête ou de dimanche. Mais le prélat consécrateur est libre de prescrire un nocturne autre que celui désigné par le Pontifical. (27 juin 1899.)

13° Le diacre, quand il expose ou repose le Saint Sacrement, doit toujours avoir l'étole, excepté dans les deux cas uniques visés par

le Cérémonial des évêques, l. 2, c. XXIII, § 12 et c. XXXIII, § 20. (9 juin 1899.)

14° Voici l'ordre à suivre quand il y a occurrence de plusieurs *commémoraisons* du même commun : à moins d'indication spéciale du bréviaire, a) *à vêpres*, l'antienne et le verset des premières et deuxièmes vêpres une fois dites, on emploie l'antienne de laudes et le verset du second nocturne, et en dernier lieu la première antienne et le verset du troisième nocturne; b) *à laudes*, après l'antienne et le verset de laudes, on a recours à l'antienne et au verset des premières vêpres, puis à l'antienne des secondes vêpres avec le verset du deuxième nocturne, enfin à la première antienne et au verset du troisième nocturne. (27 juin 1899).

15° On doit proscrire la coutume d'employer, pour l'autel, des nappes qui ne tombent pas jusqu'à terre, et celle d'omettre, dans les messes basses, le troisième cierge depuis la consécration jusqu'à la communion (9 juin 1899). Il est à noter que ces coutumes étaient soumises à l'appréciation de la congrégation comme *anciennes*, non comme immémoriales.

La Sainte Congrégation a autorisé le directeur des *Ephemerides liturgicæ* à rappeler les prescriptions, graves de leur nature, qui concernent la présence au milieu de l'autel, durant le sacrifice, non d'une simple croix, mais d'un crucifix qui dépassant entièrement les candélabres et ayant les dimensions convenables, soit tout à fait visible du célébrant et des fidèles. (Cf. *Acta S. Sedis*, XXXII, p. 756.)

16° Le prêtre qui reçoit un honoraire pour célébrer au bénéfice d'un ou plusieurs défunts, ou pour dire la messe votive en l'honneur de quelque mystère, de la Sainte-Vierge ou d'un saint, satisfait à cette obligation en célébrant la messe conforme à son office si le rite du jour n'autorise pas la messe demandée, pourvu cependant qu'il applique le sacrifice selon l'intention de la personne qui a donné l'honoraire. « Mais il est préférable de satisfaire, autant que possible, à cette intention par la célébration de la messe des morts ou de la messe votive. » (13 juin 1899.)

Cette réponse est basée sur ce principe que le fruit propre du sacrifice réside dans ses parties essentielles, non dans ses rites accidentels : régulièrement, on peut le présumer, c'est ce fruit que les fidèles ont en vue en demandant la messe. Dans certains cas cependant leur intention explicite pourrait modifier cette solution.

IV. Congrégation des Indulgences. — 1° La Congrégation a approuvé, au sujet des confréries du Rosaire, le 1er février 1899, deux formules : l'une à perpétuité pour l'érection des nouvelles confréries ; l'autre, jusqu'au 2 octobre 1900, pour la revalidation des confréries qui auraient été érigées sans lettres patentes du T. R. P. général des Dominicains. (Cf. *Analecta ecclesiastica*, 1900, p. 120 et sqq.) Les

intéressés devront donc veiller à ne pas laisser s'écouler ce dernier délai.

2° La Constitution *Ubi primum* confère au T. R. P. général des Dominicains le droit de désigner, là ou la confrérie du Rosaire ne peut être instituée, des prêtres munis du pouvoir d'agréger les fidèles à la Confrérie la plus rapprochée et de bénir les rosaires. La Sacrée Congrégation a déclaré le 12 octobre 1899 que « le P. Général pouvait continuer à désigner des prêtres munis de ces pouvoirs, *même dans les lieux où existent ces confréries* » ; mais non dans ceux où se trouve un couvent de son ordre. Quant au passé, il n'y a aucune inquiétude à avoir au sujet des pouvoirs accordés antérieurement à la Constitution *Ubi primum* ; pour les autres, la Congrégation les revalide autant que besoin est.

Jules BESSON, S. J.

LES

BOXEURS DANS LE TCHÉ-LI-SUD-EST

DERNIÈRES NOUVELLES DU TCHÉ-LI

Le courrier de Chine arrive au moment où nous achevons l'impression du numéro ; nous lui empruntons encore quelques informations de nature à intéresser nos lecteurs. Voici d'abord une lettre du P. Gouverneur, donnant les premiers détails sur la mort des PP. Mangin et Denn, déjà mentionnée dans les *Études* du 5 septembre. A la suite, nous publions deux lettres écrites par le P. Mangin peu avant sa fin glorieuse et qu'on ne lira pas sans émotion.

I. — LETTRE DU P. JULES GOUVERNEUR, S. J.

Ling-chang-sen, 24 juillet 1900.

Depuis près de six semaines, je suis enfermé dans Ling-chang-sen avec environ 1 500 chrétiens d'une trentaine de villages voisins...

Les PP. Hœffel et Ou sont réfugiés à Leang-chan, au Chantong. Le P. Jung, attaqué à Fong-kia-tchoang, a réussi à s'échapper avec ses chrétiens (4 tués, 3 blessés) ; il est à T'ang-kiou où sont réfugiés les chrétiens de trois vicariats.

Ces jours derniers (22 ou 23 juillet), les I-ho-k'uan (Boxeurs), qui attaquaient Tchou-kia-ho, ont invité des soldats de passage à venir les aider. 2 500 soldats et 2 000 I-ho-k'uan ont emporté la place. Le P. Mangin a été frappé d'un coup de sabre dont il a eu la moitié de la figure enlevée, sur les marches de l'autel. Le P. Denn a été tué dans sa chambre, à son prie-Dieu. Plus de 2 000 chrétiens, hommes, femmes et enfants tués ou brûlés.

Hier, 23 juillet, les tristes héros de Tchou-kia-ho arrivaient à Hien-hien[1]. Les I-hok-'uan supplient le Ta-jenn (chef des soldats) de les aider à faire subir à Kouo-kia-tchoang, où se trouve le

1. La Résidence centrale de la mission, Tchang-kia-tchoang, est près de Hien-hien.

P. Simonel, et à la Résidence, le même sort qu'à Tchou-kia-ho. Le Ta-jenn s'y refuse ; il est, paraît-il, honteux de l'horrible besogne faite à Tchou-kia-ho ; il déclare qu'il n'a pas de poudre, et les soldats prennent la route de Pékin.

Nos chrétiens, jusqu'ici, ont tenu bon au Kata et à Toan-kia-ou, à Kouo-kia-tchoang et à la Résidence ; partout ailleurs, c'est le pillage et l'incendie.

Que nos martyrs et les milliers de chrétiens massacrés nous aident du haut du ciel où ils ont déjà reçu leur récompense.

J. Gouverneur, S. J.

P. S. — Cette lettre est confiée à un marchand païen de Hao-k'ounn (Kiao-ho) qui, paraît-il, a des relations avec Tien-tsien et pourra peut-être vous la faire parvenir. A la garde de Dieu !

II. — LETTRE DU P. MANGIN A SON FRÈRE

Tchou-kia-ho (King-tcheou), 28 juin 1900.

Vous devez être bien inquiets sur notre sort ; les événements qui se passent ici sont bien faits pour vous alarmer ; aussi ne veux-je pas chercher à vous les dissimuler. Le télégraphe a dû vous annoncer le massacre de deux de nos Pères à Ou-i, à six lieues d'ici. Tout le nord du Tchéli est à feu et à sang ; chaque jour m'arrivent de malheureux fugitifs dont on a brûlé les maisons ; pas mal de morts, et combien de disparus ! La Résidence n'a pas encore été attaquée, mais elle est en grand danger ; il en est de même de ce village où, outre les trois cents chrétiens, il y a au moins trois cents réfugiés. Nous faisons un rempart ; on achète force vivres, poudre et autres munitions en vue d'une attaque qui, humainement parlant, ne peut pas ne pas avoir lieu. Nous nous défendrons tant que nous pourrons ; si Dieu ne nous donne pas la victoire, nous finirons massacrés ou brûlés jusqu'au dernier. Que la volonté de Dieu soit faite !

Je fais le sacrifice de ma vie pour le salut des âmes et le bien de toute la famille. Si vous apprenez ma mort, priez pour moi et remerciez Dieu du choix qu'il aura daigné faire de notre famille pour lui demander ce sacrifice. Humainement parlant, nous n'avons aucun espoir d'échapper à ces hordes sauvages ; toutefois, elles n'ont pas encore fait irruption dans le King-tcheou. A la

garde de Dieu !... Je vous dis adieu... vous bénissant tous au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! *Fiat !*

III. — EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. MANGIN AU P. ROUXEL PROCUREUR A CHANG-HAI.

Tchou-kia-ho, 28 juin.

Un courrier païen a pu aller à Ou-i et y jeter un coup d'œil : les deux corps des PP. Andlauer et Isoré (toujours dans la chapelle où les Pères ont été tués) ne portent plus que le caleçon comme vêtement ; la poussière empêche de distinguer les plaies. Au Tong-men, la tête (exposée) de l'un de nos martyrs est tombée à terre absolument méconnaissable.

Il ne reste plus rien des chrétientés du Ou-i ; plusieurs du Fou-t'cheng sont détruites... A Ou-k'iao et ici, les sous-préfets se montrent très énergiques ; mais ils ne pourront pas arrêter ce torrent. Ici chaque jour nous pouvons dire : *Sume et suscipe !...* Je remercie la Compagnie de tout ce qu'elle a fait pour moi ; je demande pardon pour mes ingratitudes et ne demande qu'à mourir compagnon de Jésus : *Amorem cum gratia !* Merci des prières que font pour nous nos Pères et Frères de Chang-hai et de France. Que la volonté de Dieu soit faite !

IV. — LETTRE DU P. ÉMILE BECKER, S. J., AU CONSUL DE FRANCE A TIEN-TSIN.

Hien-hien, 21 juillet 1900.

Monsieur le consul de France,

Hier vendredi, à neuf heures, les soldats méridionaux, de passage à King-tcheou pour aller à Pékin, ont emporté le village de Tchou-kia-ho, tué les PP. Mangin et Denn, porté leurs têtes à la ville de King-tcheou et massacré près de trois mille chrétiens. Personne n'a échappé. Le chef militaire a écrit à Tsing-t'ouo-ho pour engager les chrétiens à se séparer des Européens et à se convertir à la vue du sort de Tchou-kia-ho. Il dit être allé à ce village à la demande du mandarin et des notables de l'endroit.

Nous attendons ce que feront les soldats en passant ici. J'ai préparé les deux lettres que m'ont écrites le sous-préfet, au nom du préfet, et le Fan-ta-jenn, chef militaire, pour nous dire d'ap-

peler nos chrétiens pour nous défendre et de creuser des fortifications. C'est donc en vertu des ordres formels des mandarins que nous avons donné à notre Résidence cette forme que l'on veut faire passer comme signe de rébellion.

Hier, je vous ai écrit deux lettres séparées pour être plus sûr d'arriver jusqu'à vous. Toutes les chrétientés sont détruites et les chrétiens en fuite rassemblés dans cinq ou six centres, qui résistent, grâce à leurs murs de terre. Fan-kia-ka-ta tient toujours; mais la situation est précaire partout, et notamment ici, où nous sommes trente Européens et quatre à cinq mille chrétiens.

Je vous salue de tout cœur : prière de communiquer ces détails au P. du Cray. Nous ne sommes pas assez sûrs des noms et des détails pour Tai-ming-fou (massacre annoncé de six missionnaires) pour télégraphier en France. Je vous écris de préférence, pour que ma lettre soit mieux acceptée aux avant-postes français.

E. Becker, S. J.

V. — EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. PAUL DU CRAY, S. J.

PROCUREUR DE LA MISSION DU TCHÉ-LI SUD-EST

Tien-tsin, 26 juillet 1900.

Toute la mission est atteinte, et je ne serais nullement surpris que sur soixante que nous étions, à peine quatre ou cinq survivent. Le bon Dieu se choisit ses élus. Ceux-là sont les heureux.

Nous sommes dans le calme depuis le 14 juillet, mais beaucoup de malades parmi les Français; dysenterie, fièvres. Personne ne veut marcher avec les Anglais et les Américains, ils ne savent que se sauver. Ainsi vous avez une dépêche du 9 juillet ainsi conçue : « Les Chinois attaquent nord et nord-ouest. Repoussés. Pertes des Anglais légères, des Français grandes. » En voici l'explication : les Anglais, trouvant qu'il y avait danger, déclarèrent la position intenable et firent demi-tour; Français et Japonais tinrent bon; il y eut charge à la baïonnette; les Chinois se retirèrent, mais Japonais et Français perdirent beaucoup de monde. A la journée du 13, sur deux compagnies engagées, les Américains en perdirent une, mais ils furent frappés, quand ils se sauvaient. Quant aux Allemands, on n'en parle pas; après avoir vendu aux Chinois leurs munitions de guerre, ils ne se soucient

pas d'expérimenter sur eux-mêmes la qualité de leurs balles et de leurs bombes.

Restent donc, en somme, Français, Japonais, Russes. Les premiers servent de trait d'union entre les autres, qui, malheureusement, se jalousent et auront de la peine à agir de concert.

Le général Frey est arrivé hier; on attend d'un jour à l'autre le premier convoi des troupes venant de France.

Pour faire pendant au massacre de Tchou-kia-ho, les Lazaristes ont eu, il y a deux jours, six missionnaires, dont un Européen, M. Vehus, et environ sept mille chrétiens massacrés par les soldats chinois qui, abandonnant Tien-tsin, remontaient à Pékin. Ce village résistait depuis un mois aux Boxeurs.

La date de la marche sur Pékin est encore incertaine. On parle du 1er au 15 août. Les Anglais se vantent de partir seuls, mais on se moque d'eux; ils n'ont su, d'accord avec leurs cousins, que prendre des lingots dans la ville chinoise. S'ils partent ainsi, ils sont sûrs de revenir en piteux état.

D'après le Sou-pao et les renseignements que m'a envoyés le P. Bosch, il n'y aurait plus de missionnaires au Chan-tong, à deux ou trois exceptions près. Les Franciscains sont presque tous partis, et Mgr de Marchi est allé se mettre sous la protection allemande à Kiao-tcheou.

P. du Cray, S. J.

REVUE DES LIVRES

Théologie. — La lutte entre la science et la théologie [1] a maintenant son histoire et son historien. Voici comment une feuille, insérée dans l'ouvrage, annonce et apprécie cet événement :

« L'ouvrage de M. A. D. White vient à son heure. L'auteur, qui, avant de devenir ambassadeur des États-Unis à Berlin, s'était acquis une réputation d'historien très avisé et curieux, et de sens critique et très fin, a voulu montrer aux prises l'esprit moderne et l'esprit ancien, les disciples de la tradition et les adeptes de la science, ceux qui se bornent à croire et ceux qui cherchent à comprendre et à apprendre. La lutte a commencé il y a longtemps : elle ne finira jamais, il est bon d'en connaître le passé, pour mieux comprendre le présent. Il est utile de voir sur quelles erreurs, puis sur quels mensonges, sur quelles artificieuses interprétations de textes — souvent inexacts — falsifiés — par quels moyens et pour quels motifs tant de traditions ont été créées et défendues; pourquoi et comment l'obscurité et l'ignorance ont été et sont encore si souvent préférées à la lumière.

« Partout l'esprit théologique a combattu l'esprit scientifique, et ce que M. White raconte ce sont les principaux épisodes de quelques-unes des campagnes de la théologie contre les sciences, de la lutte de l'esprit traditionnel contre les pionniers de l'anthropologie, de l'histoire naturelle, de la philosophie scientifique, de la critique historique, de l'astronomie, de la géologie, de l'ethnographie, de la météorologie, de l'hygiène, de la chimie, de la physique, de la philologie, de l'économie politique, et le reste; les armes dont on se servit, les arguments qui furent invoqués et les abominations qui, trop souvent, furent commises pour défendre les doctrines « établies », pour étayer la tradition. C'est ici, en grande partie, l'histoire de la civilisation; c'est surtout

1. *Histoire de la lutte entre la science et la théologie*, par A. B. White, ancien président et ancien professeur d'histoire de l'Université de Cornell, ambassadeur des États-Unis à Berlin. Traduit et adapté par MM. H. de Varigny et G. Adam. Paris, Guillaumin, 1899. In-8, pp. 536. Prix : 7 fr. 50 ; cartonné, 9 francs.

l'histoire de la lutte de l'esprit nouveau contre l'esprit ancien, de la lumière contre l'ombre : et nul ne considérera le thème comme manquant d'actualité. »

L'annonce, on le voit, est triomphante; et pas n'est besoin d'ajouter dans quel *esprit* le livre a été composé. Précisons seulement la position prise par l'auteur. Il aurait pu se contenter de relever, comme il l'a fait largement, le nombre assez considérable d'opinions fausses, parfois bizarres, sur la géographie, l'astronomie, la chronologie, la médecine, l'histoire naturelle et le reste, qu'on trouve dans les livres des anciens théologiens, comme dans ceux des savants de leur époque. Il aurait pu signaler « le danger d'appliquer les méthodes théologiques aux faits scientifiques » et constater, en face de telles ou telles interprétations ruinées par la science, qu'en étudiant les saintes Écritures « les hommes s'étaient égarés en prenant par erreur des conceptions humaines pour des significations divines. » Pris ainsi à partie, les théologiens auraient pu se plaindre d'une partialité qui met les défauts en relief et laisse les mérites dans l'ombre, mais, en fin de compte, l'unique conclusion pratique eût été celle-ci : Défions-nous des raisonnements *a priori* dans l'ordre scientifique, et ne dogmatisons pas en dehors de notre sphère. Conclusion pratique tout à fait conforme aux enseignements de Léon XIII dans l'encyclique *Providentissimus Deus* : « De ce que la sainte Écriture doit être énergiquement défendue, il ne s'ensuit pas que toutes les opinions que les saints Pères, isolés, ou les interprètes postérieurs ont émises en l'interprétant, doivent être également défendues »; ou encore, ce qui est une citation de saint Augustin relative à l'intime constitution du monde visible : « L'esprit de Dieu, qui parlait par les écrivains sacrés, n'a point voulu enseigner aux hommes ces choses, qui sont inutiles au salut. »

Mais ce n'est pas seulement contre des opinions plus ou moins fondées de théologiens interprétant personnellement la sainte Écriture ou s'aventurant en dehors du dépôt sacré de la révélation, que portent les conclusions de M. White; elles vont beaucoup plus loin. Il attaque tout ce qui dans l'Église suppose la croyance au surnaturel, divin, angélique ou diabolique. Les prétendues possessions sont de simples cas d'aliénation mentale[1];

1. Je crois devoir signaler, sans commentaire, ce passage : « Une forme de folie était particulièrement odieuse aux théologiens : celle des aliénés

l'action néfaste du « prince des puissances de l'air » et de ses suppôts n'existe que dans l'imagination, influencée par des idées fausses ou superstitieuses. Pur fétichisme, que le culte des reliques, l'usage de l'eau bénite, des *Agnus Dei* et objets semblables ; en particulier, l'adoration du Sacré Cœur, matériel et physique de Jésus, est traité de « rêve fou d'une nonne hystérique » (p. 344). Légendes mystiques, que les miracles des saints; exemple, saint François de Xavier auquel « aucun miracle n'est imputé par ses compagnons durant sa vie et pendant plusieurs années après sa mort[1] » (p. 293).

Les dogmes y passent, comme les pratiques; dogmes définis par l'Église romaine, comme l'infaillibilité pontificale et la création du monde *ex nihilo* ; ou dogmes fondamentaux que reconnaissent toutes les communautés chrétiennes soucieuses d'une certaine orthodoxie, par exemple, la « chute de l'homme » et l'existence d'une révélation divine proprement dite. En un mot, ce que M. White prétend expulser au nom de la science triomphante, c'est le christianisme historique avec ses dogmes. Ainsi nous montre-t-il, page 147, l'humanité gagnant à la lutte avec les théologiens « de s'être débarrassée de cette foule de dogmes qui tendent à débiliter plutôt qu'à développer toute la nature morale et religieuse de l'homme ». Et dans sa conclusion finale, il insiste encore plus sur cette idée : « Ce n'est point dans les dogmes et rites qui se sont formés peu à peu, de toutes pièces, et à des dates qu'on retrouve ou qu'on retrouvera, qu'est la force du christianisme... ; c'est dans quelques enseignements simples et clairs qui commandent aux hommes de s'aimer les uns les autres; c'est dans la conception de l'humanité qui la représente comme une grande famille ayant un seul et même père, qui évolue lentement vers des vues plus hautes... »

On pourrait croire qu'en se faisant le champion intransigeant

qui croient être Dieu même. Parfois pourtant, lorsque cette forme de la maladie prenait un caractère histérique plus doux, le sujet qui en était atteint était traité avec respect et même élevé au rang de la sainteté : exemples, saint François d'Assise et sainte Catherine de Sienne en Italie ; sainte Brigitte en Suède, sainte Thérèse en Espagne, sainte Marie Alacoque en France et Louise Lateau en Belgique » (p. 364).

1. Je me contente de renvoyer le lecteur impartial à un ouvrage, entre plusieurs autres : *Saint François de Xavier*, par le P. Cros, S. J. Documents nouveaux, 1re série (Toulouse, 1894). Chap. XXVII, p. 439 *sqq*.

de la science contre la foi, l'auteur se serait préoccupé de donner aux faits qu'il cite et aux conclusions qu'il en tire un caractère de rigueur et d'impartialité vraiment scientifique. Il n'en est rien; le livre de M. White est une réédition synthétique de tous les griefs accumulés depuis longtemps, soit en général contre le christianisme dogmatique, soit en particulier contre l'Église romaine et ses théologiens. Réédition systématique, où l'auteur subordonne au but subjectif qu'il a en vue les documents cités et leur interprétation; où, dans les questions discutées et complexes, il prend comme d'instinct la version hostile à l'Église et à ses représentants, sans examiner toutes les pièces du procès, sans tenir compte des circonstances où se sont produits les faits objectés, sans paraître soupçonner que, dans un grand nombre de cas, la responsabilité de l'état de choses qu'il attaque pourrait revenir, en tout ou en partie, à d'autres qu'à l'Église et à l'esprit théologique.

La comparaison des *reliefs* et des *ombres* rendrait assez bien mon impression générale. S'agit-il de l'Église et de ses défenseurs, les imperfections, les erreurs, les fautes sont mises en relief, grossies même souvent: mais on laisse dans l'ombre toutes les grandes choses accomplies au cours des siècles chrétiens dans l'ordre religieux, moral et intellectuel. S'agit-il, au contraire, des champions de la science telle que l'entend M. White, c'est-à-dire des adversaires de l'esprit théologique et de la tradition, les moindres progrès dans le domaine de l'observation et de l'expérience scientifique sont vivement relevés; mais on laisse dans l'ombre ce qu'il pouvait y avoir de dangereux et de subversif dans leurs tendances anticatholiques ou rationalistes. A côté de jugements sévères portés sur des hommes comme saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, on ne trouvera dans ce livre que des paroles louangeuses ou sympathiques pour les Giordano Bruno, les La Peyrere, les Galilée, les Berquin et autres; et on lira, page 329, ce singulier jugement : « Au total, à mesure que le monde a renoncé à la foi, il s'est davantage rapproché de la vérité. »

La feuille-réclame, insérée dans l'ouvrage, met au compte des théologiens des textes inexacts, et même falsifiés. Dans cette accusation il y a cela de vrai, que la science de la critique n'a pas toujours été ce qu'elle est maintenant, mais ce défaut ne fut pas le

privilège exclusif des théologiens. Et puisqu'en cas d'attaque la contre-attaque est de bonne guerre, qu'on me permette une observation; je crains fort que, si l'on vient à discuter en détail les nombreuses assertions ou citations de M. White, on ne puisse lui répondre : *Medice, cura teipsum*. On l'a déjà fait pour un texte de saint Augustin dont l'auteur a étrangement abusé. Parlant, à la page 149, du grand commentaire du saint docteur sur l'œuvre de la création, M. White dit : « Au lieu de faire servir ses puissantes facultés à l'observation et au raisonnement, il les appliqua à étudier la lettre du texte sacré et à expliquer les phénomènes naturels par des méthodes purement théologiques. Sa méthode est toute entière contenue dans la fameuse phrase : « *Rien ne doit être accepté que sur l'autorité de l'Écriture*, car cette autorité est plus grande que toutes les facultés de l'esprit humain. » De même, après avoir rappelé cette même phrase, l'auteur ajoute, à la page 225 : « C'est conformément à ce précepte que se développèrent dans toutes les branches des sciences ces théories théologiques, qui n'ont jamais conduit à un résultat vrai, qui ont tenu l'humanité éloignée de la vérité, et ont plongé pendant des siècles la chrétienté dans des abîmes d'erreurs et de maux. »

Où donc saint Augustin a-t-il énoncé ce principe absolu : *Rien ne doit être accepté que sur l'autorité de l'Écriture*? La seconde partie de la phrase citée se trouve à peu près dans le commentaire *De Genesi ad litteram*[1]; elle signifie que si la sainte Écriture dit vraiment une chose, il faut l'admettre, son autorité étant celle de Dieu même; mais la première partie de la citation, évidemment fausse en son contenu, ne se trouve point dans saint Augustin. Elle est même absolument contraire à ses principes, comme à ceux de saint Thomas d'Aquin, sur les relations de la science et de la révélation, principes rappelés par Sa Sainteté Léon XIII dans l'encyclique *Providentissimus Deus*.

Inutile d'entrer dans une discussion de détail; mais que d'assertions lancées dans ce livre sans preuves, ou sans références qui permettent d'en vérifier l'exactitude ! Quelle est donc cette loi canonique qui, d'après M. White, page 307, a déclaré les prin-

1. *De Genes ad litt.*, lib. II, c. V, *Patr. lat.*, t. XXXIV, col. 267 : « Quoquo modo autem et quælibet aquæ ibi sint, esse eas ibi minime dubitemus : major est quippe scripturæ hujus auctoritas, quam omnis humani ingenii capacitas. »

cipes de la médecine contraires à la science divine ! Est-il bien sûr qu'Alexandre III ait défendu l'étude de la physique, et que Jean XXII ait condamné tout à la fois la pseudo-science et la vraie science, ou que l'Église ait canonisé Sakya-Mouni dans la personne de saint Josaphat des Indes ? Est-ce sérieux d'affimer, page 333, que « pendant longtemps, il y eut une secrète sympathie entre la malpropreté et la sainteté, telle que l'entendait le catholicisme ? »

Que dire encore de ce beau pêle-mêle où rien ne permet de distinguer ce qui, en théologie, est simple opinion ou vérité dogmatique ou dogme proprement dit ? Et que de fois, grâce à cette confusion notable, les conclusions de l'auteur dépassent les faits qu'il allègue ! Ainsi, la formule de Vincent de Lérins revient souvent en ces termes « toujours, partout et par tous », comme un refrain à effet qui doit montrer l'inanité des croyances communes, mais qui a le sérieux inconvénient de ne pas toujours répondre au couplet qui précède. Si M. White avait pris cet axiome intégralement, soit dans Vincent de Lérins, soit dans l'Église qui l'a fait sien, il aurait vu qu'il ne s'agit pas de toute sorte d'opinions ou de croyances communes, mais de ce qui est proprement *objet de foi* dans l'Église : *In ipsa catholica ecclesia magnopere curandum est, ut id teneamus, quod ubique, quod semper, quod ab omnibus* CREDITUM EST [1].

Une confusion du même genre se remarque dans plusieurs endroits où M. White prétend trouver l'infaillibité papale en flagrant délit d'erreur. C'est, par exemple, l'éternelle question de Galilée : « Le Pape compromit même son infaillibilité, en promulguant une bulle spéciale, afin de donner plus de force à la décision de l'Index » (p. 100). Comme si tout acte immédiat du Souverain Pontife était par le fait même une définition *ex cathedra* ! Il s'agit là d'un dogme de l'Église romaine; l'adversaire aurait donc du étudier un peu plus ce que celle-ci entend par une définition *ex cathedra*. Ailleurs, dans la délicate question du prêt à intérêt, M. White oppose comme contradictoires des attitudes ou des décisions qui ne le sont point, les circonstances où elles se sont produites n'étant pas les mêmes [2].

1. *Commonitorium*, lib. 1, c. II, *Patr. lat.*, t. L, col. 640.

2. Voir, à ce sujet, le compte rendu de l'*Histoire de la lutte entre la science et la théologie*, publié par le R. P. M. D. Leroy, O. P. dans les *Annales de philosophie chrétienne*, mars 1900, p. 713-722.

Une dernière remarque au nom de la science même. Ce qu'on oppose aux théologiens et à la révélation qu'ils défendent, ce ne sont pas seulement les faits réellement acquis à la science et les conclusions légitimes qui en découlent; ce sont aussi un certain nombre d'assertions problématiques que des savants compétents se permettent de récuser, auxquelles, du moins, ils ne reconnaissent pas de valeur scientifique qui s'impose. Telles, la théorie évolutionniste, l'antiquité prodigieuse de l'homme et semblables choses qui ne sont nullement de vrais dogmes scientifiques. De ceci je donne un exemple frappant dans un article sur le *Dogme de la chute originelle et la science*, publié dans le présent numéro des *Études*. On y verra que ce dogme, essentiel à tout vrai christianisme, n'a rien à craindre des faits vraiment acquis à la science. Pour le reste, qu'on discute tant qu'on voudra ; mais les théologiens ne peuvent-ils pas refuser aux tenants d'une école particulière, matérialiste ou rationaliste, le droit d'ériger en dogmes scientifiques intangibles ce qui n'est qu'assertion privée ou interprétation systématique d'un ensemble de faits ? Autrement, dans la bouche de ces hommes qui ne croient pas, la science, elle aussi, aurait son dogmatisme, dogmatisme plus ou moins absolu, mais qui ne tarderait pas à devenir plus insupportable aux intelligences que le dogmatisme théologique dont ils ont eux-mêmes secoué le joug.

Le livre de M. White n'est pas un livre d'apaisement ; la lutte continuera, non pas entre la théologie et la science, mais entre les théologiens et ceux qui prétendent ruiner la théologie et la foi chrétienne au nom de la science.

Les *Études* du 5 mars 1899 ont annoncé, p. 701-702, la première partie de l'ouvrage allemand du Dr Nicolas Gihr sur **les Saints Sacrements de l'Église catholique** [2]. Elle comprenait la doctrine générale sur les sacrements, le baptême, la confirmation et l'eucharistie. Nous sommes heureux d'annoncer la seconde et dernière partie, où sont traités la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage. On saura gré à l'auteur de l'importance

1. *Die heiligen Sacramente der katholischen Kirche,* von Dr. Nicolaus Gihr. Zweiter Band. Die Busse, die letzte Œlung, das Weihesacrament und das Ehesacrament. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1899. In-8, pp. VIII-559. Prix : ms 6 50 ; relié, 8 50.

qu'il a donnée au sacrement de pénitence, surtout à la question si actuelle, après le livre du Dr Lea et les controverses qu'il a suscitées, de l'institution divine et de la nécessité de la confession. Ceux qui ont charge d'âme, et c'est à eux que le livre s'adresse tout spécialement, liront avec fruit les pages consacrées à la tonsure et aux divers ordres ecclésiastiques. D'après l'opinion qui devient de plus en plus commune, le Dr Gihr fait consister la matière et la forme du sacrement de l'ordre, diaconat, presbytérat et épiscopat, dans l'imposition des mains et les prières correspondantes ; par ailleurs, il n'admet pas le caractère sacramentel des ordres mineurs ni du sous-diaconat.

Ce second volume des *Saints Sacrements de l'Église catholique* a les mêmes qualités et mérite les mêmes éloges que le premier. Si la langue dans laquelle l'ouvrage est écrit le rend inaccessible à la plupart des prêtres français, il est juste de le recommander à ceux qui possèdent l'utile instrument d'étude qu'est la langue allemande. Même les professeurs de théologie qui n'ont pas cet avantage, trouveront en note, au bas des pages de ce livre, comme un perpétuel commentaire latin de la doctrine contenue dans le texte, commentaire fait avec des citations d'auteurs scolastiques aussi nombreux que variés.

Le P. Christian Pesch, l'auteur des *Prælectiones dogmaticæ* avantageusement connues dans le monde scolastique, a réuni, sous le titre de **Questions théologiques actuelles** [1], trois études qui montrent avec quel soin et quel intérêt il a suivi le mouvement apologétique de ces dernières années.

La première a pour titre : *Le magistère ecclésiastique et la liberté de la science théologique*. Après avoir exposé diverses considérations générales, l'auteur traite de l'Église enseignante et de l'Église enseignée, de ceux qui sont chargés du magistère ecclésiastique, puis répond à la question : Où est la liberté de la science théologique ?

La seconde étude se rapporte plus directement aux controverses récemment suscitées en France ; elle est intitulée : *Apologétique ancienne et nouvelle*. Le P. Pesch passe en revue les

1. *Theologische Zeitfragen*, par le P. Christian Pesch, S. J. (76e livraison des *Ergänzungshefte* ou suppléments aux *Stimmen aus Maria Laach.*) Fribourg-en-Brisgau. Herder, 1900. In-8, pp. 167. Prix : ms 2 20.

différents procédés apologétiques qui ont fait bruit ces derniers temps : défense scientifique du chanoine Duilhé de Saint-Projet; apologie d'ordre moral ou psychologique de MM. Balfour et Brunetière, Ollé-Laprune et Fonsegrive ; méthode d'immanence appliquée à l'apologétique par M. Maurice Blondel et patronnée par le P. Laberthonnière ; méthode historique de l'abbé de Broglie. Tous ces courants d'idées modernes sont exposés et appréciés. Je n'étonnerai pas mes lecteurs en leur disant que les jugements portés par l'auteur concordent parfaitement avec ceux qui ont été émis à diverses reprises dans les *Études*. Il est loin d'accorder que l'ancienne apologétique soit aussi étroite qu'elle semblerait l'être d'après ses adversaires, ni qu'elle soit morte ou mourante ; mais il ne nie pas qu'elle ne puisse aller se complétant et se perfectionnant toujours de plus en plus. S'il considère comme dangereuse pour la foi catholique la tendance de quelques-uns à faire entrer dans l'apologétique des éléments kantistes, il reconnaît volontiers le bon côté de plusieurs de ces méthodes. Il loue surtout les *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions* dont il fait une longue analyse, et ne craint pas de rééditer le mot du Dr Schanz[1] appelant ce livre de l'abbé de Broglie un « impérissable monument ».

La troisième étude porte sur une question où le Dr Schell est visé : *Dieu est-il sa propre cause ?* Le P. Pesch montre dans Plotin et Jamblique l'origine néoplatonicienne de la doctrine où Dieu est défini *ens causa sui* ; puis il examine ce qu'en ont pensé les Pères de l'Église et les théologiens. Les témoignages sont précis et accompagnés de références à la Patrologie grecque ou latine de Migne. La conclusion est défavorable à la théorie du Dr Schell.

On trouvera dans cet ouvrage, avec une parfaite sûreté de doctrine, un exposé docte et intéressant des questions traitées.

Xavier-Marie Le Bachelet, S. J.

M. l'abbé Urbain que sa thèse sur Nicolas Coeffeteau (1894) et ses nombreux articles de la *Revue d'histoire littéraire*, sans parler de ses trouvailles de bibliophile et de ses éditions classiques, ont établi sur le terrain du dix-septième siècle français, vient de réu-

1. *Ueber neue Versuche der Apologetik gegenüber dem Naturalismus und Spiritualismus*. Ratisbonne, Librairie nationale, 1897, p. 89.

nir pour les élèves des **Sermons choisis de Bossuet**[1]. Il n'est donc pas l'adversaire du grand orateur, pour avoir récemment soutenu, dans une controverse qui fut brillante de part et d'autre, que Bossuet se serait rapproché du janséniste pratique par la sévérité de sa morale, et même qu'il aurait eu quelques affinités dogmatiques avec Port-Royal[2]. Mais M. l'abbé Urbain ne pousse pas son admiration envers le prédicateur de Navarre et de Metz, de Paris et de Meaux, jusqu'à essayer de la faire partager aux auditeurs du grand siècle. Il démontre par toute une série de textes, dont l'un attribué jusqu'ici à Fénelon et rendu par lui à Valincour, qu'on préféra à Bossuet tantôt « l'incomparable » Le Boux, tantôt Bourdaloue.

Dans une Introduction, vrai modèle de lucidité et de disposition méthodique, M. l'abbé Urbain donne d'excellentes notions sur la réforme de l'éloquence sacrée, sur la formation oratoire de Bossuet, la prédication d'après Bossuet, les caractères et la méthode de ses sermons, les diverses phases de sa carrière et les périodes si différentes de la critique.

Des extraits d'une trentaine de sermons heureusement choisis et rangés par ordre chronologique, des notes claires et justes, un texte soigneusement collationné, même sur les derniers autographes découverts, par exemple le manuscrit du panégyrique de saint André, font de ce livre de classe un volume aussi utile aux professeurs qu'aux écoliers. Autre avantage sur plusieurs publications analogues, celle-ci émane d'un prêtre.

Henri Chérot, S. J.

Histoire. — Th. Bentzon est le nom de guerre d'une dame française qui s'est donné la tâche de nous faire connaître ses bonnes amies d'Amérique. Après *la Femme américaine,* voici

1. *Bossuet. Sermons choisis,* par l'abbé Ch. Urbain, ancien élève de l'École pratique des hautes études, docteur ès lettres. Paris, Lecoffre, 1900. In-12, pp. xxvii-560. Prix, broché : 2 fr. 80 ; cartonné : 3 francs.

2. Nous avons suffisamment entretenu nos lecteurs de ces intéressants débats dans deux bulletins des *Études* (5 mai 1899 et 5 mai 1900), pour n'avoir plus à y revenir. Signalons cependant les deux récentes répliques de M. l'abbé Delmont, le fidèle défenseur de Bossuet, l'une intitulée *le Dernier historien de Bossuet* (M. Rébelliau) dans la *Revue de Lille,* avril 1900 ; l'autre, parue dans la *Revue du Clergé français* des 15 mai et 1er juin 1900, sous ce titre : *Encore le prétendu jansénisme de Bossuet.* La seconde est suivie d'une lettre de M. l'abbé Urbain.

des **Femmes d'Amérique**[1]. Le filon est riche, encore que le pur métal y soit souvent noyé dans les scories.

Mme Bentzon a fait choix d'un certain nombre de femmes distinguées qui appartiennent à toutes les périodes de l'histoire des États-Unis ; toutefois, les contemporaines — j'entends par là celles qui ont vécu en ce siècle — sont en majorité dans cette galerie de portraits.

On y voit des poètes et des écrivains, entre autres, Mrs Beecher Stowe, l'auteur de la *Case de l'Oncle Tom*, une institutrice, une comédienne, Cora Mowatt, une apôtre de *la Tempérance*, une pauvre Irlandaise, Margaret Houghery, saluée par la voix publique du nom de mère des orphelins et à qui la ville de la Nouvelle-Orléans a érigé une statue. Une remarque de l'auteur qui a bien son importance, c'est que ces femmes d'Amérique, qui sont bien de leur pays, et même pour la plupart « très avancées », sont en même temps des modèles de fidélité à leurs devoirs d'intérieur, laborieuses, simples, dévouées à leurs maris et à leurs enfants. Puissent-elles avoir en ce point beaucoup d'imitatrices de ce côté-ci de l'Océan aussi bien que de l'autre, parmi celles qui éprouvent la démangeaison de se produire au dehors ! Les très intéressantes notices de Mme Bentzon contribueront sans doute à la réalisation de ce souhait. Joseph Burnichon, S. J.

Livres Bretons. — Les poètes et prosateurs d'Armorique, qui écrivent dans la langue de leurs ancêtres, sont en général si modestes, que c'est à peine si l'on entend parler de leurs œuvres. Les éditeurs auxquels ces Bas-Bretons confient leurs travaux, sont, de leur côté, si résignés à attendre la fortune, qu'ils ne font pas la moindre réclame. Peut-être ces mœurs ont-elles changé ; mais il n'y a certainement pas de cela bien longtemps. Je veux donc aujourd'hui aviser un peu le public de ces livres qui attendent si patiemment l'acheteur ; je me bornerai aux plus récents. Commençons par les poètes.

Il y en a, et il y en aura longtemps encore, au pays de l'auteur de « *Marie* » et de « *Telen Arvor* ». La fondation de l'Union régionaliste bretonne, au mois d'août 1898, a été le point de départ d'un mouvement littéraire qui pourrait donner d'excellents

1. *Femmes d'Amérique*, par Th. Bentzon. Paris, A. Colin, 1900. In-18.

fruits. Voici d'abord deux petites brochures. L'une[1], intitulée **Sones et Gwerz**, contient sept pièces ; les quatre dialectes sont représentés. Plusieurs de ces gwerz sont de petits chefs-d'œuvre. Elles sont signées des noms bardiques ou des pseudonymes Taldir, Abhervé, Fanch Bod-Belan, Yan Boeh-Izel dont l'élégie *Er Luchennerez* est si touchante et si mélancolique. MM. Ch. Gwennou et Ch. Rolland signent de leur nom, en attendant qu'ils soient sacrés bardes par l'Archidruide au champ du Gorsedd à un prochain Eisteddfodau.

Un autre opuscule[2], renfermant peu de pages, mérite une attention toute particulière : c'est probablement la première fois qu'on trouve imprimés en regard un texte breton et un texte gallois. Ces poésies montrent quels délicieux et profonds souvenirs a laissés dans le cœur des deux bardes leur voyage à Cardiff, ou plutôt leur pèlerinage au pays des aïeux du cinquième siècle.

Ce qu'on appelle le *théâtre breton* manque en général d'originalité. Deux nouveaux essais ont paru l'an dernier à l'occasion des fêtes du Congrès de l'Union régionaliste à Vannes. Les lettres de MM. Le Braz, Ch. Le Goffic, Vallée, John Hayde, Jaffrennou, publiées en tête du **Mystère de Sainte-Tryphine**[3], nous donnent d'intéressants détails sur l'auteur et nous apprennent comment de l'ancien *Mystère*, publié par Luzel en 1863, M. Gwennou a fait presque une œuvre nouvelle. C'est un heureux essai, et M. Gwennou sera un des créateurs du théâtre breton moderne. **Santez Trifina** fut représentée à Vannes, au mois d'août dernier, par la troupe d'acteurs-paysans de Ploujean. On a reproduit en guise de préface l'éloquent discours prononcé par M. Gaston Paris au Congrès de 1898.

Je suis persuadé que la comédie[4] de M. Jaffrennou, **C'hoari-**

1. *Sones et Gwerz* couronnées par l'Union régionaliste bretonne, 1899, Congrès de Vannes. Vannes, Lafolye, pp. 44.
2. *Gwerziou gant Abhervé ha Taldir. Er coffadwriaeth am eu Taith yn Nghymru.* Saint-Brieuc, Guyon, 1899, pp. 18.
3. *Santez Trifina hag ar Roue Arzur. Mister e pemp arvest dibabet e meur a scrid koz, kempennet, nevezaet ha skrivet e rimou brezonnek gand Ch. Gwennou. Troet e gallek plean gand Taldir.* Montroulez, Hamon, 1899, pp. 216.
4. *C'hoari-Fentus ar Bourc'hiz lorc'hus en tri arvest, pe histor plijadurus*

Fentus, plairait beaucoup à un auditoire de campagnards[1]. L'auteur n'a voulu faire d'ailleurs qu'une œuvre populaire.

An Hirvoudou[2] est incontestablement le meilleur recueil de poésies bretonnes publié depuis un bon nombre d'années. Contrairement à un usage assez généralement répandu, nous n'avons pas la traduction française en regard du texte breton. M. Jaffrennou a voulu réagir contre cette habitude. Il aura peut-être moins de lecteurs ; mais ils ne seront pas tentés de ne lire que la traduction ! M. Jaffrennou a pour lui la jeunesse, le talent, l'enthousiasme. Il peut faire et fera beaucoup pour la renaissance celtique au vingtième siècle.

Les amis de M. l'abbé Lec'hvien, enlevé l'an dernier à la fleur de l'âge, ont pieusement recueilli ses poésies[3]. **An Tremener** serait devenu une des gloires de la jeune école des bardes bretons : D'ar Barz yaouank a zeblante — Dond brudet-braz en Breiz eun de —... Da lezhano' oa gwir, Lec'hvien — Rag n'ac'h euz gret nemed *tremen*.

M. Vallée a eu l'excellente idée de publier un manuscrit[4] de M. l'abbé Hingant, mort en 1898. M. Ernault, dans une lettre à l'éditeur, fait ressortir l'intérêt de ces sortes de publications. Ce recueil contient plus de trois cent cinquante *proverbes*, disposés par ordre alphabétique (texte breton, traduction littérale et commentaire).

eun Aotrou divrezounek deut da veza eur breizad mad, gand Jaffrennou. Montroulez, Hamon, 1899, pp. 32.

1. Le numéro du 28 octobre 1899 de la *Revue encyclopédique Larousse* renferme un article très intéressant sur le « Celtisme ». Mais tout n'y est pas exact. On y lit cette phrase : « Par une innovation qui ne mérite que des éloges, le Mystère était précédé d'une petite comédie moderne et inédite... Cette bluette de M. François Jaffrennou a fait plaisir aux spectateurs... » (P. 921). Or, faute de temps, cette comédie ne fut pas jouée ! — Instructif aussi le *Mouvement panceltique* donné par M. Charles Le Goffic à la *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1900. Mais pourquoi quelques titres d'ouvrages traduits à contresens ?

2. *An Hirvoudou. Gwerziou ha Soniou dibabet gand an Aotrou Jaffrennou.* Sant-Briek, R. Prud'homme, 1899, pp. 126.

3. *En koun an « Tremener ». Gwerziou ha Soniou dibabet gant e vignoned diwar e baperou.* Moullerez Sant-Gwillerm, Sant-Briek, 1900, pp. 44.

4. *Krenn-Lavariou Bro-Dreger, dastumet gant an Aotrou Hingant, belek.* Saint-Brieuc, Guyon, 1899, pp. 52.

A M. Vallée nous devons encore un autre recueil de **Proverbes**[1] concernant les mois et les principales fêtes de l'année, auxquels il a ajouté plus de soixante-dix dictons et proverbes recueillis par M. l'abbé B... dans le canton de Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord). Il est fâcheux que d'autres prêtres ne songent pas à noter, comme l'a fait M. l'abbé B..., les locutions, expressions et proverbes usités dans les paroisses qu'ils habitent. La moisson est loin d'être terminée ; tous ces documents intéresseraient non seulement les celtistes, mais apporteraient aussi une très utile contribution au dictionnaire un peu complet qui est encore à faire et qui ne peut se faire qu'avec des concours de ce genre.

A mentionner aussi deux fascicules dus au zèle infatigable de M. Vallée pour la cause du breton. Le premier[2] traite des mutations des consonnes initiales, le second[3], de l'article et du complément du nom.

M. l'abbé Buléon a publié une petite **Histoire Sainte** en breton à l'usage des écoles du diocèse de Vannes. Une première édition s'est rapidement écoulée. La seconde[4] réalise un progrès notable au point de vue de l'impression et de l'illustration. Ces récits bibliques, en même temps qu'ils contribueront grandement à la formation morale et religieuse des enfants, les habitueront aussi à lire leur langue et à s'y intéresser.

M. Héri a habillé en dialecte trégorrois[5] l'ouvrage de M. Buléon, d'après la première édition. Il n'y a qu'à féliciter le traducteur. Mais pourquoi ne mentionne-t-il nulle part que cette histoire sainte est l'œuvre de M. Buléon ? C'est évidemment un oubli.

Le frère Constantius, directeur des Écoles chrétiennes de Lan-

1. *Krenn-Lavariou war ar Miziou ha Doareou-lavar Kerne-Uhel.* Saint-Brieuc, Guyon, 1900, pp. 28.

2. *Leçons élémentaires de grammaire bretonne*, publiées par le *Clocher-Breton*. Saint-Brieuc, Guyon, 1899, pp. 16.

3. *Ibid.* (2e fascicule). Saint-Brieuc, Imprimerie Saint-Guillaume, 1900, pp. 16.

4. *Histoér Santel* de ziskein er Burhudeu en dès groeit en Eutru Doué ar en doar aveit Salvedigeh er Bed. E. Guéned, e ti Lafolye, 1900, pp. 2[illegible]0.

5. *Histoar Zantel* da zeskin ar Burzudou en deuz gret an Otrou Doue war en douar exit Silvidigez an Dud. Ploermel, Moullerez Sant-Erwan, 1899, pp. 196.

divisiau, a fait imprimer son **Cours élémentaire d'enseignement du français par le breton**[1]. Cet ouvrage, fruit d'une longue expérience, est destiné avant tout aux écoles primaires; il contient deux cents exercices, de nombreuses nomenclatures des noms les plus usuels classés par catégories, soit plus de trois mille six cents mots. Les résultats obtenus prouvent que les petits Bretons soumis à cette méthode ne savent pas finalement plus mal le français, et savent mieux la langue maternelle que leurs camarades qui fréquentent les écoles d'où le breton est exclu impitoyablement.

Les livres du frère Constantius seront très utiles aux instituteurs et aux institutrices, et aussi à tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, veulent apprendre la langue bretonne.

Les Bretons aiment beaucoup leur langue et en disent beaucoup de bien. Pour que cet amour ne reste pas platonique, reproche hélas! trop fondé en ce qui concerne le passé, je ne vois pas de meilleure solution pratique que de favoriser l'enseignement du breton dans les écoles primaires, en attendant qu'on fasse encore mieux et qu'on établisse les écoles du dimanche pour les adultes. Quand on veut une fin, il faut prendre les moyens.

En terminant, je recommande vivement à mes compatriotes qui s'intéressent au breton, un ouvrage qu'il leur faudrait consulter souvent, le **Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne**[2], publié par M. Victor Henry. Je n'ai pas la compétence voulue pour discuter toutes les étymologies proposées par l'auteur; je m'en tiens à l'opinion de plus savants que moi, et en louant ce lexique, j'ai conscience de servir la langue bretonne. J'espère qu'il sera bien reçu en Bretagne, où l'on est parfois, je ne sais pourquoi, un peu en défiance contre les savants qui viennent, de Paris ou d'Alsace, dire aux Bas-Bretons que leur vieille langue ne remonte pas au paradis terrestre! L'Introduction, pour élémentaire qu'elle soit, apprendra beaucoup de choses à plus d'un lettré

1. *Kenteliou Brezounek, da drei e Gallek.* Cours élémentaire. *Livre de l'élève,* par le frère Constantin. Quimper, de Kerangal, 1899, pp. 206.
Id. Partie du Maître... Vannes, Lafolye, 1900, pp. 200.

2. *Lexique Etymologique des termes les plus usuels du Breton moderne,* par Victor Henry, professeur de Sanscrit et grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Paris. Rennes, Plihon et Hervé, 1900, pp. 350.

d'Armorique. Je regrette que M. Henry n'ait pas ajouté à cette Introduction une douzaine de pages dans lesquelles il aurait donné un court résumé de la phonétique celtique et l'explication des principaux termes usités en cette partie de la philologie. Ce qui arrête un certain nombre de Bretons, très désireux de faire une étude scientifique de leur langue, et ce qui les empêche de tirer tout le profit souhaitable des savants livres des celtistes, c'est que souvent ces notions élémentaires leur manquent.

On lit en tête de ce lexique étymologique : « A mes chers amis Claude Keromnès, Paul Le Gac, et à tous les Bretons curieux comme eux des origines de leur langue, je dédie ces pages, causées bien avant d'être écrites. »

Je suis persuadé que les Bretons seront très reconnaissants à M. Victor Henry d'avoir ainsi pensé à eux et encore plus d'avoir publié ce travail. François Camenen, S. J.

Sciences. — Cet opuscule n'a pas la prétention de remplacer la médecine, mais de fournir les notions utiles, indispensables aux praticiens pressés qui ne lisent plus les gros volumes.

Dans une première partie sont étudiés les caractères, les formes et le traitement de l'indigestion; dans une seconde, les causes du mal et les moyens de le prévenir. C'est une bonne et sage hygiène. Notre savant confrère montre, avec une grande opportunité, le rôle nuisible de l'alcoolisme dans la dyspepsie. La plupart des maladies, et surtout les **maladies d'estomac**[1], seraient évitées si l'on savait être sobre. La religion nous apprend à éviter les excès de la table, et l'hygiène ne fait que corroborer les enseignements de la morale.

Le Dr Delpeuch donne dans ce livre une histoire approfondie, documentée de la goutte et du rhumatisme. Comment sont nés les mots **podagre, arthritis, goutte, rhumatisme, catarrhe**[2] et autres qui ont cours dans l'ancienne littérature? Quelles acceptions diverses et parfois opposées ils ont reçues? C'est ce que notre savant confrère étudie avec autorité dans de longues pages.

1. *Comment on se défend contre les maladies d'estomac. La lutte contre la dyspepsie et la gastralgie*, par le Dr Victor Aud'houy. Paris, Société d'éditions scientifiques. In-18, pp. 50. Prix : 1 franc.

2. *La Goutte et le Rhumatisme*, par Armand Delpeuch, médecin de l'hôpital Cochin. Paris, Carré et Naud, 1900. In-8, pp. 680. Prix : 20 francs.

L'histoire du traitement est particulièrement intéressante : on remarquera avec quel bonheur les anciens ont eu recours à l'exercice, aux frictions, aux bains, à l'opium, à la poudre d'os, au colchique d'automne. L'impression qui se dégage de cette étude est presque décourageante, car les modernes n'ont pas mieux trouvé que les anciens le moyen de supprimer la goutte ni même celui de parer à ses dangers.

La science sera reconnaissante à M. le Dr Delpeuch de son beau livre qui le désigne d'avance pour occuper un jour à la Faculté la chaire d'histoire de la médecine.

Dr Surbled.

ÉVÉNEMENTS DE LA QUINZAINE

Août 25. — **Au Hâvre** et à **Marseille**, les grèves s'étendent et paralysent le mouvement commercial.

26. — En **Chine**, on signale entre Pékin et Tien-tsin de nouveaux engagements où les Européens ont toujours le dessus.

— Au **Transvaal**, le général Bruce Hamilton défait les Boers à Winburg et s'empare du général Olivier et de ses trois fils.

— M. **Mézières**, de l'Académie française, est élu sénateur de Meurthe-et-Moselle.

28. — Le ministère des Affaires étrangères communique un télégramme de **M. Pichon**, rendant compte de la prise de Pékin. Ce télégramme confirme la nouvelle de la fuite, de l'empereur, de l'impératrice et de la cour.

— A **Pékin**, huit cents hommes choisis parmi les troupes internationales défilent dans le palais impérial.

— A **Tananarive**, entrée triomphale du général Galliéni. Le général ramène et met en liberté les exilés politiques.

— A **Glasgow**, apparition de la peste bubonique.

29. — En **Italie**, Bresci, assassin du roi Humbert, est condamné à la réclusion perpétuelle.

— La **Russie** propose l'évacuation de Pékin par les troupes internationales pour traiter plus facilement de la paix, les États-Unis se montrent disposés à la suivre dans cette voie.

Les autres puissances, notamment l'Angleterre et l'Allemagne font à cette démarche une vive opposition.

31. — A **Rome**, S. S. Léon XIII descend à Saint-Pierre et y reçoit près de dix mille pèlerins italiens et étrangers.

Septembre 1er. — A **Constantinople**, grandes fêtes pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du règne d'Abdul-Hamid.

— Un télégramme de **Changhaï** annonce que l'empereur et l'impératrice de Chine sont à Taï-yuan-fou, capitale du Chan-si, à quatre cents kilomètres de Pékin.

— Lord **Roberts** prononce l'annexion du Transvaal à la couronne d'Angleterre.

2. — A **Marseille**, arrivée de l'explorateur Foureau, chef de la mission Foureau-Lamy.

— Le maire de Lyon, M. **Augagneur**, refuse l'invitation du conseil municipal nationaliste de Paris. Une vingtaine de maires s'associent à cette manifestation.

3. — A **Rambouillet**, le prince Ourousoff, remet à M. Loubet, de la part du tsar Nicolas II, les insignes de l'ordre de Saint-André.

— Une dépêche de M. **de Bézaure**, consul général de France à Chang-haï, annonce que cinquante à soixante missionnaires ont été massacrés devant la cour impériale, dans la résidence de Taï-yuan-fou, sur l'ordre du gouverneur de la province. Les cadavres des missionnaires ont été jetés aux chiens.

4. — Dans l'**Afrique australe**, prise de Ladybrand par les Boers. — Le président Krüger envoie à toutes les puissances une note protestant vigoureusement contre l'annexion du Transvaal par lord Roberts.

5. — A **Lyon**, ouverture du congrès en l'honneur de la Très Sainte Vierge sous la présidence de S. Em. le cardinal Coullié.

6. — Mort de M. **Faye**, sénateur du Lot-et-Garonne, ancien ministre.

7. — En **Autriche**, dissolution du Reichsrath.

9. — Mort de Mgr **Gouthe-Soulard**, archevêque d'Aix.

— Au **Transvaal** et dans l'État d'**Orange**, les chances de guerre se poursuivent très diverses. Les Anglais avancent peu à peu vers le nord : mais les Boers, insaisissables, se reforment sans cesse derrière eux, font sauter les ponts et les chemins de fer, pillent les approvisionnements et paraissent recruter des adhérents d'autant plus nombreux que plus vexatoires sont les mesures prises par les envahisseurs.

Paris, le 10 septembre 1900.

Le gérant : Charles BERBESSON.

TABLES DES MATIÈRES

DU TOME 84

PREMIÈRE TABLE

ARTICLES DE FOND

DEUXIÈME TABLE

BIBLIOGRAPHIE

FIN DU TOME 84

Imp. D. Dumoulin, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

